

Ligné (44), La Perretterie. de la ferme d'époque romaine au village médiéval : fouille aux abords du bourg de Ligné

Florian Sarreste, Elsa Paulien, Valentina Bellavia, Phaedra Bouvet, Klet Donnart, Chloé Genies, Étienne Jaffrot, Arthur Laenger, Marine Laforge, Anaïg Le Martret, et al.

▶ **To cite this version:**

Florian Sarreste, Elsa Paulien, Valentina Bellavia, Phaedra Bouvet, Klet Donnart, et al.. Ligné (44), La Perretterie. de la ferme d'époque romaine au village médiéval : fouille aux abords du bourg de Ligné. [Rapport de recherche] Service régional de l'archéologie Pays de la Loire. 2021, 782 p. ⟨hal-05207976⟩

HAL Id: hal-05207976

https://hal.science/hal-05207976v1

Submitted on 10 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LIGNÉ (44),
LA PERRETTERIE

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Fouille préventive du 24/04/2017 au 21/07/2017
Prescription n° 2014-083 du 3 mars 2014
Aménageur : CM-CIC Aménagement Foncier
Opérateur archéologique : SAS Éveha
31 rue Soyouz - ESTER Technopole, 87 068 Limoges Cedex.
Responsable : Florian SARRESTE
Mots clefs : Néolithique, âge du Fer, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, Époque contemporaine ; Établissement rural, enclos, grange, parcellaire, séchoir-fumoir, sépulture, système défensif, tour-porche, *villa* ; Namnètes
Keywords : Rural settlement, enclosure, barn, plot of land, drying-smoking room, burial place, defensive system, tower-porch, villa

La fouille menée au nord de l'impasse de *La Perretterie* à Ligné (Loire-Atlantique) a permis de mettre au jour une portion d'un établissement rural antique occupé du Ier au IIIe siècle de notre ère. Cette ferme connaît probablement des antécédents protohistoriques se développant peut-être hors de l'emprise étudiée.
Après un possible abandon durant l'Antiquité tardive, le site est ré-investi du VIe au VIIIe siècle par un habitat dont seul les fossés et une portion de la zone funéraire ont pu être clairement identifiés. Le système fossoyé installé à cette période enserre les constructions antiques, ce qui laisse supposer que celles-ci sont visibles et peut-être encore en usage à ce moment. Après un nouveau hiatus correspondant à l'époque carolingienne, un enclos doublé d'un talus est créé dans la partie sud de l'emprise. Le tronçon observé correspond vraisemblablement à une portion de l'enceinte du bourg de Ligné. Ce dispositif perdure jusqu'au début de l'Époque moderne, époque à laquelle le parcellaire en fonction avant la fouille est mis en place. Malgré les lacunes chronologiques, peut-être dues aux faibles quantités de mobilier recueillies et à la surface limitée impactée par la fouille, les éléments mis au jour permettent de proposer une continuité d'occupation menant de l'installation d'époque romaine au bourg médiéval puis au village actuel.

couverture
Vue générale du bâtiment 2 en cours de fouille. Cliché : F. Sarreste © Éveha, 2017

Code d'opération
185376

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE PRÉVENTIVE

Aménageur
CM-CIC AMÉNAGEMENT FONCIER

Code d'opération
185376

LA PERRETTERIE

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté de prescription
N° 2014-083 du 3/03/2014

LIGNÉ

JUILLET 2021

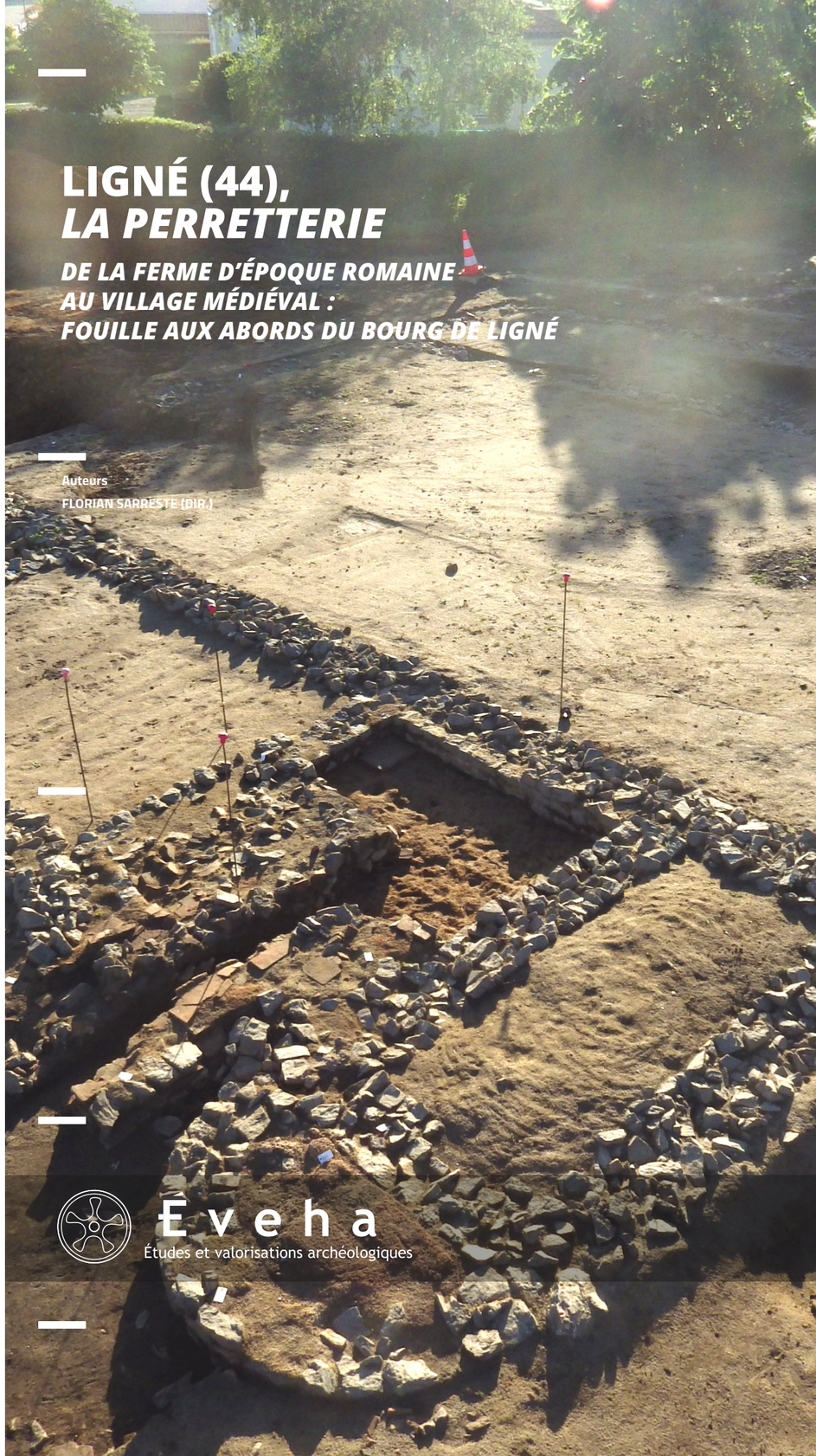
Numéro de l'entité archéologique
44 082 0003

44082

SRA
PAYS DE LA LOIRE

Code INSEE de la commune
44082

Éveha
Études et valorisations archéologiques



LIGNÉ (44),
LA PERRETTERIE

DE LA FERME D'ÉPOQUE ROMAINE AU VILLAGE MÉDIÉVAL : FOUILLE AUX ABORDS DU BOURG DE LIGNÉ

Auteurs
FLORIAN SARRESTE (DIR.)

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Code d'opération
185376

FOUILLE PRÉVENTIVE

Aménageur
CM-CIC AMÉNAGEMENT FONCIER

LIGNÉ (44), *LA PERRETTERIE*

DE LA FERME D'ÉPOQUE ROMAINE AU VILLAGE MÉDIÉVAL : FOUILLE AUX ABORDS DU BOURG DE LIGNÉ

Auteurs
FLORIAN SARRESTE (DIR.)
ELSA PAULIEN (RS)

VALENTINA BELLAVIA
PHAEDRA BOUVET
KLET DONNART
CHLOÉ GENIIES
ÉTIENNE JAFFROT
ARTHUR LAENGER
MARINE LAFORGE
ANNAÏG LE MARTRET
HUGO MEUNIER
AURORE NOËL
ÉLODIE WERMUTH

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté de prescription
N° 2014-083 DU 03/03/2014

JUILLET 2021

Numéro de l'entité archéologique
44 082 0003

SRA
PAYS DE LA LOIRE

Code INSEE de la commune
44082

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Utilisation des données d'un rapport de fouille

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle (CPI) concernant la propriété littéraire et artistique : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4).

Toutefois sont autorisées :

- Les photocopies ou reproductions destinées à un usage exclusivement privé et non à une utilisation collective (article L 122-5, 2°).

- Les reproductions du texte, accompagnées ou non de photographies, cartes ou schémas, réalisées dans le cadre d'analyses ou de courtes citations, si elles sont justifiées par le caractère (…) critique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la référence de l'ouvrage dont elles sont issues (article L 122-5, 3°, a).

Bien qu'un rapport de fouille soit un document reçu par l'État, il n'est communiqué que sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. Les informations qui y sont contenues ne sont pas considérées comme des informations publiques pouvant être librement réutilisées quand des tiers détiennent sur ce document des droits de propriété intellectuelle (articles 9 et 10 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public).

Le non-respect des règles qui précèdent peut constituer un délit de contrefaçon passible de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (articles L335-3 et L335-2 du CPI).

Pour citer ce document

Sarreste 2021 : Sarreste F., Ligné (44), *La Perretterie, De la ferme d'époque romaine au village médiéval : fouille aux abords du bourg de Ligné*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., SRA Pays de la Loire, 2021.

7 **A**

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

8 **1 FICHE SIGNALÉTIQUE**

8 **1.1 Terrain**
8 1.1.1 Localisation du site
8 1.1.2 Références cadastrales actualisées

9 **1.2 Opération**

9 **1.3 Mots clefs**

10 **2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS**

10 **2.1 Suivi administratif et scientifique**

11 **2.2 Équipe de terrain**

11 **2.3 Équipe d'étude post-fouille**

11 **2.4 Autres intervenants**

11 **2.5 Remerciements**

12 **3 NOTICE SCIENTIFIQUE**

13 **4 ÉTAT DU SITE**

14 **5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE**

17 **6 ANNEXES ADMINISTRATIVES**

17 **6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille**

25 **6.2 Projet scientifique d'intervention**

45 **6.3 Arrêté d'autorisation et de nomination**

49 **B**

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

51 **1 INTRODUCTION**

51 **1.1 Le site**
51 1.1.1 Cadres géographique, géologique et topographique
56 1.1.2 Le contexte historique et archéologique
59 1.1.3 Les résultats du diagnostic

62 **1.2 Le cadre de l'intervention**
62 1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention
62 1.2.2 Le déroulement de l'opération : durée, équipe, stratégie d'intervention
68 1.2.3 L'enregistrement des données

74 **1.3 Communication et valorisation**

77 **2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE**

77 **2.1 Période 1 : la Préhistoire et la Protohistoire**
77 2.1.1 Phase 1a : le Néolithique moyen
79 2.1.2 Phase 1b : des indices d'une occupation du second âge du Fer

82 **2.2 Période 2 : la période romaine (15 av. - 300 ap. J.-C.)**
82 2.2.1 Description des fossés associés à l'époque romaine
103 2.2.2 Les puits et citernes antiques
107 2.2.3 Le bâtiment 2
155 2.2.4 Le mur de façade (ST3)
157 2.2.5 Le bâtiment 4
165 2.2.6 Les ensembles de fosses et de trous de poteau
173 2.2.7 Synthèse sur la période 2

178 **2.3 Période 3 : le haut Moyen Âge**
178 2.3.1 Description des fossés associés au haut Moyen Âge
189 2.3.2 Les sépultures du haut Moyen Âge
199 2.3.3 La question de la pérennité des bâtiments antiques
199 2.3.4 Synthèse sur la période 3

201 2.4 Période 4 : le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge
201 2.4.1 Description des fossés associés à l'époque médiévale
219 2.4.2 Le bâtiment 1
221 2.4.3 Synthèse sur la période 4

223 2.5 Période 5 : l'Époque moderne
223 2.5.1 Description des fossés attribués à l'Époque moderne
231 2.5.2 Les fossés F718, F721, F772 et la fosse F809 : enclos H
233 2.5.3 La fosse F770
235 2.5.4 Les sépultures animales
254 2.5.5 Synthèse sur la période 5

255 2.6 Période 6 : la période contemporaine
255 2.6.1 Le parcellaire contemporain
256 2.6.2 Les fosses de plantations contemporaines
258 2.6.3 Les constructions
259 2.6.4 Les alignements de piquets : structures 7 et 8
261 2.6.5 Synthèse sur la période 6

262 2.7 Les faits et structures non ou mal datés
262 2.7.1 L'ensemble A
267 2.7.2 L'ensemble G
269 2.7.3 Les fosses F547, F548 et F558

271 3 ÉTUDE DOCUMENTAIRE

271 3.1 Une documentation limitée

271 3.2 Ligné durant le haut Moyen Âge

272 3.3 Ligné dans la seconde moitié du Moyen Âge
272 3.3.1 Le pôle ecclésial
277 3.3.2 La chapelle Saint-Mathurin et son cimetière
278 3.3.3 Les seigneuries
282 3.3.4 L'occupation du sol

283 4 ÉTUDE DES MOBILIERS

283 4.1 Étude de la céramique antique
283 4.1.1 Présentation du corpus
283 4.1.2 Méthodologie
286 4.1.3 Descriptions des lots par faits et structures
305 4.1.4 Conclusion

307 4.2 Étude de la céramique médiévale, moderne et contemporaine
307 4.2.1 La méthodologie
307 4.2.2 Présentation du corpus
318 4.2.3 Conclusion

324 4.3 Étude de la faune
324 4.3.1 Préambule méthodologique
324 4.3.2 Méthodologie utilisée
324 4.3.3 Présentation du corpus
324 4.3.4 Analyse du mobilier faunique
327 4.3.5 Synthèse

334 4.4 Catalogue du mobilier métallique (hors clous de menuiserie et indéterminés)
334 4.4.1 Mobilier en fer
337 4.4.2 Mobilier en alliage cuivreux
338 4.4.3 Objet composite
338 4.4.4 Scories

339 4.5 Catalogue du mobilier en verre issu des contextes antiques et médiévaux

344 4.6 Catalogue des monnaies

345 4.7 Étude du mobilier lithique
345 4.7.1 La pierre taillée (LIT)
345 4.7.2 Les ardoise (LAP)

347 4.8 Inventaires des terres cuites architecturales
347 4.8.1 Préambule
347 4.8.2 Corpus
348 4.8.3 Méthode d'inventaire
349 4.8.4 Les productions

354 4.9 Inventaire des déchets sidérurgiques
354 4.9.1 Présentation du corpus
354 4.9.2 Distribution par période
355 4.9.3 Répartition spatiale
356 4.9.4 Conclusion

411

C

LES INVENTAIRES

357 5 ÉTUDES PALÉO-ENVIRONNEMENTALES ET ANALYSES

357 5.1 Analyse chimique et interprétation archéologique

363 5.2 Étude anthracologique des comblements de la structure 5
363 5.2.1 Les comblements de la structure 5
363 5.2.2 Méthodologie
364 5.2.3 Résultats et discussions
365 5.2.4 La vitrification, le bois vert et les galeries d'insectes xylophages
366 5.2.5 Conclusion

367 5.3 Datations radiocarbone
367 5.3.1 Datations par le laboratoire de Poznań
368 5.3.2 Datation par le CIRAM

373 6 SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

385 SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

403 LISTE DES FIGURES

413 1 INVENTAIRES DES DONNÉES DE TERRAIN

413 1.1 Inventaire des faits

442 1.2 Inventaire des unités stratigraphiques

548 1.3 Inventaire des sondages

553 1.4 Inventaire des coupes

561 2 INVENTAIRES DES PRÉLÈVEMENTS

561 2.1 Liste des prélèvements

565 2.2 Liste des prélèvements pour dosage du phosphore

567 2.3 Liste des prélèvements pour l'analyse chimique des TCA du bâtiment 2

569 3 INVENTAIRES DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

569 3.1 Listing synthétique des caisses

572 3.2 Listing des abréviations

573 3.3 Inventaire général du mobilier

603 3.4 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier
603 3.2.1 Inventaire de la céramique antique
627 3.2.2 Inventaire de la céramique médiévale
643 3.2.3 Inventaire de la faune
675 3.2.4 Inventaire du métal
681 3.2.5 Inventaire des scories
683 3.2.6 Inventaire de la TCA
688 3.2.7 Inventaire du verre

691 4 INVENTAIRES DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

691 4.1 Inventaire de la documentation écrite

692 4.2 Inventaire des minutes de terrain

706 4.3 Inventaire des photographies

779 4.3 Inventaire de la documentation numérique

A

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

1.1 Terrain

1.1.1 Localisation du site

Région
Pays de la Loire

Département
Loire-Atlantique (44)

Commune
Ligné

Lieu-dit / adresse
La Perretterie

Code Insee commune
44 082

Coordonnées
RGF93 – Lambert 93 : E= 370 217 m N= 6 710 514 m
RGF93 – CC47 : E= 1 369 966,36 m N= 6 255 099,44 m
WGS84 : Long= -1.3756754 Lat= 47.4127151

Altitudes
NGF- IGN69: Min= 32,10 m Max= 38,30 m

1.1.2 Références cadastrales actualisées

Commune
Ligné

Section
AK

Parcelle(s)
42, 43, 47, 55 et 57

Propriétaire du terrain
Commune de Ligné,
33 rue de l'Hôtel de Ville
44 850 Ligné

Statut du terrain au regard des législations sur le Patrimoine et l'Environnement
néant

1.2 Opération

N° de l'entité archéologique
44.082.0003

Code opération
185376

Arrêté de prescription
n°2014-83 du 3 mars 2014

Arrêté d'autorisation de l'opération et de désignation du responsable
n°2017-176 du 13 avril 2017

Maître d'ouvrage
CM-CIC Aménagement Foncier

Nature de l'aménagement
ZAC et parc d'activités

Opérateur archéologique
SAS **Éveha**
31 rue Soyouz - ESTER Technopole,
87068 Limoges

Responsable
Florian SARRESTE

Dates d'intervention sur le terrain
du 24 avril 2017 au 21 juillet 2017

1.3 Mots clefs

Chronologie
Néolithique, âge du Fer, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, Époque contemporaine

Sujets, thèmes (interprétation des vestiges immobiliers et des vestiges mobiliers)
Établissement rural, enclos, grange, parcellaire, séchoir-fumoir, sépulture, système défensif, tour-porche, *villa*

Peuples cités
Namnètes

Keywords
Rural settlement, enclosure, barn, plot of land, drying-smoking room, burial place, defensive system, tower-porch, villa

2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS

2.1 Suivi administratif et scientifique

Ministère de la Culture, direction régionale
des Affaires culturelles des Pays de la Loire,
service de l'Archéologie
Jean-Philippe BOUVET,
ancien conservateur régional de l'Archéologie ;
Isabelle BOLLARD-RAINEAU,
actuelle conservatrice régional de l'Archéologie ;
Jocelyn MARTINEAU, conservateur du patrimoine,
chargé du suivi de l'opération ;
Guillaume VARENNES, conservateur
du patrimoine, chargé du suivi de l'opération.

CM-CIC Aménagement Foncier, aménageur
Hervé LEMAIGRE, directeur ;
Laurent BARREAU, chargé du suivi administratif
de l'opération.

Éveha, opérateur archéologique
Éric PHILIPPE, directeur scientifique régional ;
Florian SARRESTE, responsable de l'opération.

2.2 Équipe de terrain

Responsable d'opération
Florian SARRESTE

Équipe de fouille
Elsa PAULIEN (Responsable de secteur) ;
Marine LAFORGE (Géoarchéologue) ;
Julie ANCTIL ;
Stanislas BOSSARD ;
Phaedra BOUVET ;
Charles CHEVREUIL ;
Guillaume GOUZON ;
Claira LIÉTAR ;
Thibaud MAISONNEUVE ;
Sabrina MARCHAND ;
Marion VANTOMME.

2.3 Équipe d'étude post-fouille

Traitement du mobilier
Julie ANCTIL, Antoine DAVID et Chloé GENIES

Étude de la céramique
Phaedra BOUVET et Aurore NOËL

Étude de la faune
Chloé GENIES

Inventaire du mobilier métallique
Chistophe LOISEAU avec la collaboration de Louise LAGARRIGUE

Inventaire du verre
Louise LAGARRIGUE

Étude des monnaies
Annaïg LE MARTRET

Étude anthracologique
Valentina BELLAVIA

Étude anthropologique
Élodie WERMUTH

Étude géo-archéologique
Marine LAFORGE

Étude du mobilier lithique et lapidaire
Klet DONNART

Inventaire des terres cuites architecturales
Étienne JAFFROT

Dessin, infographie
Julie ANCTIL et Simon HUTSON

Enregistrement informatisé des données
Julie ANCTIL et Florian SARRESTE

Rédaction du rapport
Florian SARRESTE

2.4 Autres intervenants

Datations radiocarbone
Tomasz GOSLAR, Poznan Radiocarbon Laoratory et Patrick ROSSETTI, CIRAM.

Analyses de chimie organique
Arthur LAENGER, A. MARTEL, F. BOUCHER, UMR CreeAH, Université du Mans.

Étude documentaire
Hugo MEUNIER, UMR CreeAH, Ville de Laval.

2.5 Remerciements

La fouille préventive de *La Perretterie* à Ligné a constitué un projet complexe, aussi bien lors de la phase de terrain que de post-fouille. Il est nécessaire de souligner ici l'implication du service régional de l'Archéologie, et en particulier de Jocelyn Martineau et Guillaume Varennes, dans le suivi scientifique de cette opération. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, celle-ci a été menée à bien grâce à la communication et à l'écoute d'Éric Philippe, directeur scientifique régional Grand-Ouest pour Éveha. La réalisation de la fouille comme les études qui ont suivi ont nécessité le recours aux compétences de nombreuses personnes sur un délai parfois très long. Je sais gré à tous les auteurs et collaborateurs de ce rapport pour leur participation avec une mention spéciale pour l'équipe de fouille qui a su mener à bien les observations et relevés malgré des circonstances parfois difficiles dues aussi bien à la densité inattendue de structures qu'aux conditions météorologiques ardues (canicules, absence de précipitation pendant deux mois).

3 NOTICE SCIENTIFIQUE

La fouille du site de *La Perretterie* à Ligné a permis de reconnaître une occupation ponctuelle datée du Néolithique moyen. Après un hiatus de l'occupation humaine de plusieurs siècles, les premiers indices d'une réoccupation du promontoire de Ligné sont attribuables à La Tène finale. Il s'agit d'aménagements isolés dont la chronologie ne repose que sur une datation radiocarbone et des observations stratigraphiques.

Cette première installation laténienne, peut-être située en grande partie hors de l'emprise fouillée, pourrait être à l'origine de l'établissement rural antique présent dans la partie méridionale de la zone prescrite. Ce dernier, occupé du début du Ier siècle à la fin du IIIe siècle au moins, connaît plusieurs états. Cette installation n'a été observée que partiellement dans l'emprise étudiée. Seule une portion de son enclos, dont son entrée principale, ainsi qu'un bâtiment de production ont été mises au jour. L'enceinte connaît plusieurs états menant d'un enclos fossoyé simple à une enceinte mixte composée d'une partie fossoyée et d'un mur de façade maçonné. Le bâtiment d'habitat, sans doute situé hors de l'emprise fouillée, n'a pas été localisé. Cette lacune, qui a comme corollaire l'extrême rareté des rejets domestiques et de tout type de mobilier, complique l'interprétation socio-économique du site. Toutefois, la caractérisation des édifices mis au jour – une grange abritant un grenier, un lieu de stabulation et un séchoir ou fumoir ainsi qu'un grenier-tour servant de porche – permet de proposer une production tournée vers la céréaliculture et l'élevage. Ces activités agropastorales sont en lien avec la commercialisation probable de grains mais aussi, peut-être, de produits élaborés (viandes fumées ou séchées, bière ?).

Après un possible hiatus de l'occupation durant l'Antiquité tardive, la structuration de l'espace change radicalement à partir du VIe siècle. L'enclos antique, définitivement effacé, est supplanté par un réseau fossoyé d'orientation divergente venant encadrer la tour-porche et la grange antique, sans qu'il soit possible de fermement attester la pérennité de ces édifices à cette période. Les quelques tessons de céramiques et la mise au jour de quatre sépultures dans l'emprise démontrent l'existence d'un habitat sur place. Les lieux de vie de cette population ne sont toutefois pas connus avec précision. Comme pour l'époque romaine, la ou les résidences, n'ont pas été localisées et pourraient se trouver hors de la surface décapée.

L'établissement du haut Moyen Âge est abandonné au profit de l'installation centrée sur le cœur du bourg actuel. La fouille a ainsi permis de mettre en évidence un tronçon d'une enceinte fossoyée doublée d'un talus. Son tracé curviligne semble avoir pour foyer principal l'emplacement de l'église actuelle et pourrait trouver une continuité dans le parcellaire figuré sur le cadastre ancien. Il pourrait s'agir d'un enclos ecclésial. Au moins trois accès à ce dernier peuvent être supposés dans la zone étudiée dont l'un donne accès à la zone de la grange d'époque romaine, alors sans doute ruinée. À l'extérieur de la zone enceinte, le parcellaire reprend partiellement l'orientation des constructions antiques. Le système de fortification est mis en place dans le courant du XIe siècle et connaît un remaniement dans le courant des XIVe – XVe siècles. Le gabarit des fossés est alors amoindri par rapport à l'état précédent et un bâtiment sur fondations de pierres est ajouté à proximité d'une nouvelle entrée.

Le dispositif fossoyé médiéval est comblé à la fin du XVe siècle et au début du siècle suivant, probablement lors de la mise en place d'un parcellaire associé à la création de deux manoirs situés de part et d'autre de l'emprise préscrite, au nord, *La Guittonière*, et au sud, *La Perretterie*. Ce système est doublé d'une mise en terrasse, peut-être intervenue durant les XVIe – XVIIe siècle et visant sans doute à récupérer des aires planes plus propices aux cultures maraîchères. Parallèlement à ces travaux de nivellement, la partie centrale de l'emprise accueille une série de dépôts de carcasses d'animaux (porcs, bœufs, cheval, chien, chat et volailles) dans des fosses individuelles. Ces sépultures ne semblent pas justifiées par un épisode d'épisothie et relèvent peut-être de pratiques spécifiques (précaution sanitaire, attachement particulier à une bête, croyance).

Le partitionnement de l'espace n'évolue pas durant l'époque contemporaine même s'il est possible de souligner une diminution des dimensions des fossés, sans doute liée à un entretien moins régulier de ces derniers. La terrasse méridionale, fait alors l'objet de plusieurs phases d'aménagements horticoles incluant la mise en place de limites d'espaces matérialisées par des bordures et des haies arbustives dont témoignent les fosses de plantation et des tranchées d'adduction d'eau pour l'arrosage. Au moins deux constructions situées en limite d'emprise sont documentées par leur système de drainage respectif. Une activité de forge peut être associée à cette époque.

Les différentes occupations mises en évidence lors de l'opéraiton de fouille préventive de *La Perretterie* à Ligné ne trouvent pas de solution de continuité. Il est en effet impossible d'affirmer le maintien d'une population sur place durant les IVe et Ve siècles ainsi qu'entre les IXe et Xe siècles. Toutefois, ces hiatus apparents peuvent être dus à l'indigence du mobilier mis au jour (moins de 700 tessons au total) et à la méconnaissance des productions locales et régionales de ces périodes. La pérennité de l'occupation menant de la *villa* au village semble toutefois la piste la plus probable et constitue un exemple encore rarement attesté de l'ancienneté d'un bourg de Loire-Atlantique.

4 ÉTAT DU SITE

Les limites contraintes de l'opération n'ont pas permis d'observer les différentes occupations dans leur intégralité. Ainsi, l'établissement rural antique, et avant lui peut-être la possible installation de La Tène finale, s'étendent hors de l'emprise étudiée vers le sud et l'ouest. La mise au jour d'un dépôt monétaire d'époque romaine signalé dans les années 1970 sous une maison du bourg tend à confirmer cette hypothèse. Il est toutefois impossible de limiter l'emprise exacte de la *villa* qui pourrait se poursuivre sous l'église du bourg et peut-être au-delà. Il en va de même de l'habitat du haut Moyen Âge dont la fouille n'a pas permis de caractériser la forme. Les mentions de découvertes de sépultures dans les parcelles situées au nord de l'église Saint-Pierre-aux-Liens font écho à la mise au jour de quatre tombes dans la zone fouillée. Ces inhumations pourraient indiquer une aire funéraire lâche antérieure à la création du cimetière paroissial aux abords de l'édifice de culte. Là aussi, il est difficile de borner dans l'espace cette occupation. La situation change à partir du XIe siècle. La création à cette époque d'une enceinte dont le tracé peut être partiellement resitué grâce à l'analyse du parcellaire moderne semble ceindre l'espace du bourg et enserrer en particulier l'église, son espace funéraire et un noyau d'habitation implanté en façade des voies. Cette enceinte n'a été que très partiellement observée dans l'aire décapée et se poursuit vers l'ouest et le sud. Enfin, le parcellaire des époques moderne et contemporaine peut être lié aux manoirs encadrant la fouille. Dans tous les cas, les occupations mises au jour se poursuivent donc en dehors de l'espace observé lors de l'opération de *La Perretterie* et en particulier en direction du centre de Ligné. Ceci appelle à une vigilance accrue concernant la surveillance des travaux impactant le sous-sol de ce bourg.

5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE

Fig. 1 – *Localisation du site dans le département de la Loire-Atlantique. Cartographie : X. Lamonnerie. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021. Sources : Geoflat, IGN et Nasa SRTM 90 Digital Elevation Data*

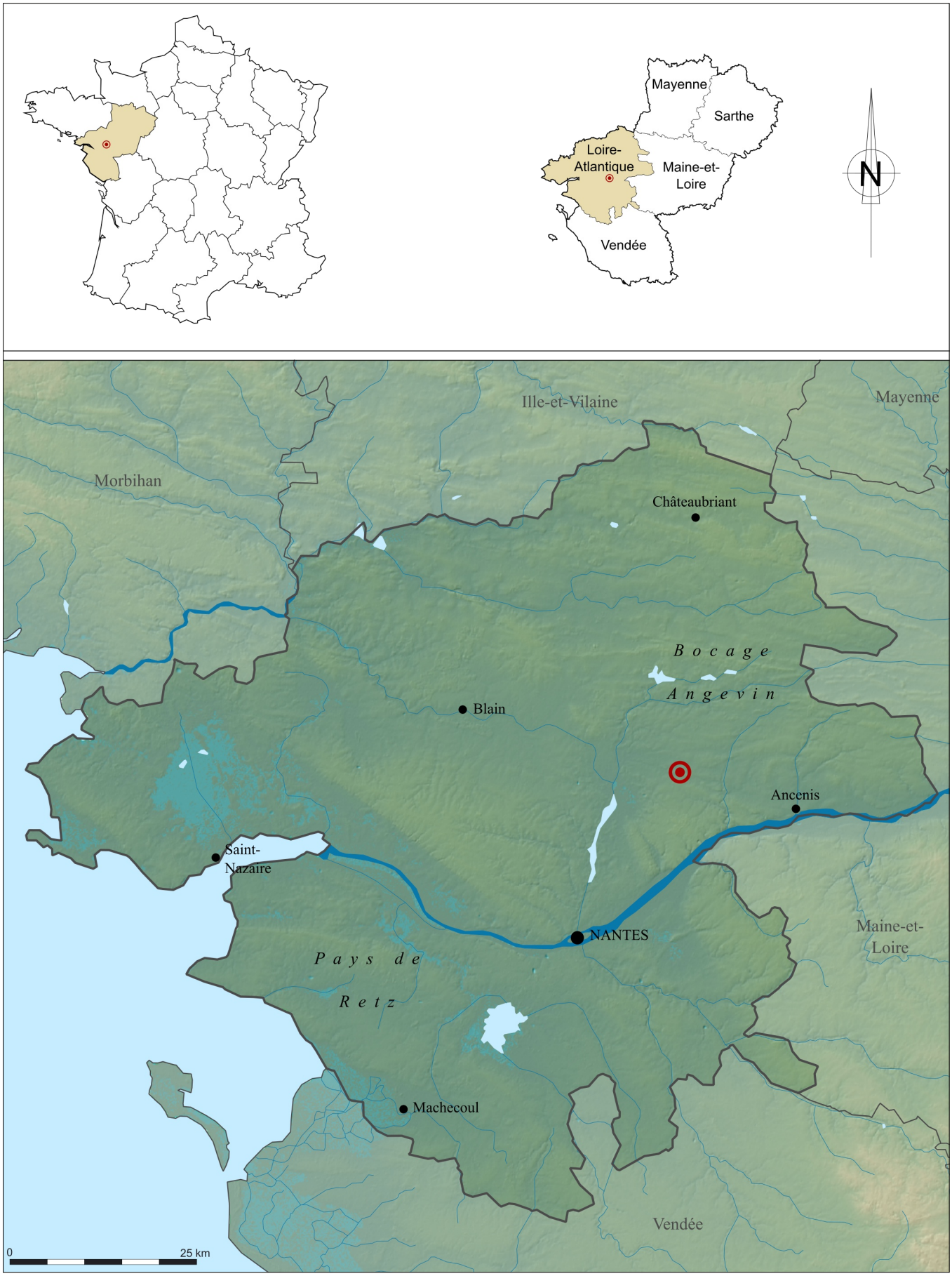


Fig. 2 – *Localisation de Ligné sur la carte au 1/175 000 (en haut) et au 1/25 000 (en bas). Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021. Source : BD Cartes IGN ©*

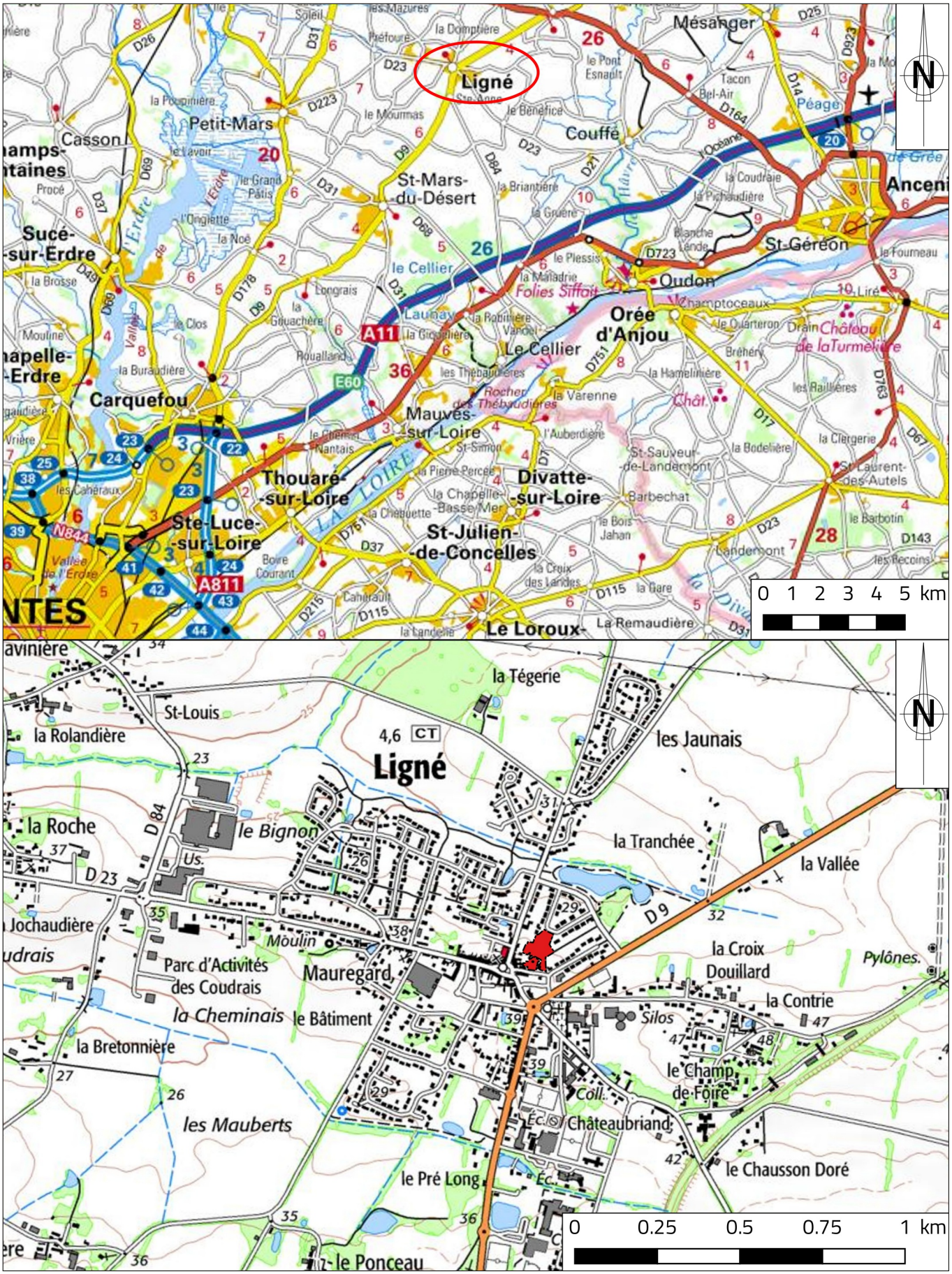


Fig. 3 – *Localisation de l'emprise fouillée et des faits archéologiques sur le fond cadastral. SCR : RGF – Lambert 93. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021*



6 ANNEXES ADMINISTRATIVES

6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté portant prescription
d'une fouille préventive
(opération n°2014 -36)

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine et notamment son livre V;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2013/SGAR/DRAC/130, du 6 juin 2013 de Monsieur Christian GALLIARD de LAVERNÉE, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n°47 du 2 avril 2008 portant prescription d'une opération d'archéologie préventive concernant le projet de ZAC Multi-Sites par M. Hervé Lemaigre (SNC La Perretterie) ; pour le terrain sis au lieu-dit « Zac Multi-sites / La Perretterie – Le Fromentin – La Croix Douillard» sur la commune de LIGNE (44) ;

VU le rapport de diagnostic réalisé par l'INRAP remis au préfet de région le 13 janvier 2014, faisant suite à l'arrêté n°47 du 2 avril 2008;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique du 22 février 2014;

Direction régionale des affaires culturelles
Adresse postale : 1 rue Stanislas Baudry – BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1
Téléphone 02 40 14 23 00 – Télécopie 02 40 14 23 01
Internet : www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

18

CONSIDÉRANT la présence de vestiges archéologiques (bâtiments et structures gallo-romaines) ;

CONSIDÉRANT que les travaux projetés doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRETE
(n°83)

Article 1er
Une fouille archéologique préventive sera mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de ZAC Multi-sites, situé comme suit :

région : **Pays-de-la-Loire**
département : **Loire-Atlantique**
commune : **LIGNE**
lieu – dit : **«La Peretterie»**
cadastre :
section **M** , parcelles **: 103, 106, 1224, 1496, 1511, 1512, 1695, 1704, 1705, 1797, 1800, 4**
section **ZO** , parcelles **: 249, 296**
propriétaire : l'opérateur prendra l'attache de l'aménageur pour connaître l'état des propriétés au moment des travaux.
Coordonnées Lambert : x : 312000 y : 2274700
Numéro des entités archéologiques dans la base de données " Patriarche " : 440820003

et réalisé par l'aménageur suivant :
Nom : M. Hervé Lemaigre, CM-CIC Aménagement Foncier,
Qualité : Mandaté par la Mairie de Ligné (44)

La fouille préventive porte sur une superficie de **7873 m²** selon le plan de situation annexé au présent arrêté.

Article 2
La fouille prescrite à l'article 1er sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'agrément prévu par l'article R. 522-8 du code du patrimoine susvisé.

Cet agrément devra couvrir la période suivante : **gallo-romain**.

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3
La fouille pourra être entreprise après que l'aménageur ait sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R. 523-46 du code du patrimoine susvisé.

A cet effet, l'aménageur produira un dossier comprenant le contrat mentionné à l'article 2 du présent arrêté, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 523-45 du code du patrimoine susvisé.

Article 4
L'aménageur notifiera au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Il est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre, au préfet de région, un rapport final en 8 exemplaires originaux paginés dont un non-relié, élaboré sous la direction du responsable d'opération désigné par le préfet et conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 susvisé.

Article 5 :
Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, prévu à l'article 7-2 de l'arrêté du 27 septembre 2004, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille, à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra donner effectivement lieu au partage prévu par l'article L 523-14 du code du Patrimoine susvisé qu'au terme de son étude scientifique et après remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La prise de données, le rapport et les archives de l'opération seront organisées conformément aux arrêtés du 16 et du 27 septembre 2004 susvisés et aux recommandations du service régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire émises à l'attention des responsables d'opérations archéologiques.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Hervé Lemaigre CM-CIC Aménagement Foncier, 2 rond-point des Antons , 44702 ORVAULT cedex .

Fait à Nantes, le 3 mars 2014



Annexe à l'arrêté n°83 du 3 mars 2014
Opération n°2014-36
Cahier des charges pour une fouille
Commune de Ligné (44)
« ZAC multi-sites, La Croix Douillard, La Perreterie »

Références :
Rapport de diagnostic archéologique : Ligné (44) « ZAC multi-sites, La Croix Douillard, La Perreterie » par M. Joël Cornec (INRAP), reçu le 13 janvier 2014 au Service régional d'archéologie des Pays de la Loire.

Présentation générale
Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Ligné (44), au lieu dit « La Croix Douillard » à l'est du bourg actuel et au lieu dit « La Perreterie » plus proche du centre et de l'église, sous la direction de M. Joël Cornec (INRAP) a permis de mettre en évidence des indices de sites archéologiques.
Au lieu-dit « La Croix Douillard », les vestiges sont attribuables au Moyen-Âge, ainsi que qu'à la période modernes. Ces traces sont représentées par des structures en creux perceptibles directement sous la terre végétale et, plus rarement, par des vestiges (empierrements) potentiellement associés à des sols partiellement conservé sous des colluvions.

Au lieu-dit « La Perreterie », les vestiges sont constitués par des vestiges de maçonnerie ainsi que des structures en creux (fosse, fossé) majoritairement attribuables à la période gallo-romaine.

Le présent cahier des charges concerne la fouille des **vestiges gallo-romains** au lieu-dit **« La Perreterie » au centre du bourg de LIGNE (44)**.

Problématique

Ce site se place dans un environnement archéologique pauvre, mal connu, car très peu investigué par les archéologues. Les vestiges gallo-romains mis en évidence (fossés, fosses, maçonneries, niveaux de sols ?) sont vraisemblablement associés aux reliques d'un habitat rural (villa?), datés par la céramiques entre le milieu du Ier et la fin du IInd siècle. Du mobilier potentiellement attribuable à des périodes plus tardives (IVe siècle ?) a été remarqué mais de manière isolée. Une chronologie plus étendue (fin de l'âge du Fer ?, antiquité tardive?) n'est pas à exclure. Des vestiges archéologiques attribuables à la période moderne ont également été repérés mais ne constituent pas d'ensembles cohérents.
Des vestiges maçonnés qui pourraient correspondre à des traces de thermes ont été identifiés. Ce contexte semble avoir ainsi permis localement la conservation d'une stratigraphie au sein ou à proximité d'anciennes structures maçonnées. On note par ailleurs la présence de creusements importants (nord de la tranchée 17 et tranchée 16) avec des comblements de pierres et fragments de *tegulae* dont l'interprétation reste difficile au regard des données collectées, mais pourraient receler des masses importantes de mobilier et/ou des séquences de sols.
Ces vestiges gallo-romains se placent dans un contexte géographique particulièrement pauvre en sites archéologiques et par ailleurs la présence éventuelle d'une villa en centre bourg évoque les problématiques importantes liées à l'étude de l'origine de ces habitats groupés médiévaux et à la « fondation » des villages actuels. Ces éléments font de ce terrain un site archéologique particulièrement important. Il convient de tenter de mener à bien l'étude de ces différents aspects en procédant à une fouille préventive.

Objectifs

L'objectif général est la fouilles des vestiges gallo-romains (villa ?), représentés par des structures

en creux (fossés, fosse, trous de poteaux etc.) et localement par des maçonneries et niveaux de sols en place. La présence d'une structure thermale est probable, si elle est avérée, son étude fonctionnelle doit faire partie des objectifs de la fouille. La fouille des vestiges modernes ou médiévaux est un objectif secondaire. L'étude générale des vestiges devra inclure leur perception au regard de l'urbanisme local : héritage parcellaire ou viaire à l'échelle du bourg.

Emprise de la fouille : Environ 7873 m² (voir plan en annexe).

Principes méthodologiques et techniques de l'intervention

L'intervention consistera, dans un premier temps, à décaper les secteurs déterminés sur le plan joint (soit environ 7873 m²) afin d'atteindre les niveaux archéologiques. Ce travail sera réalisé sous le contrôle de l'équipe archéologique chargée de la fouille. Les vestiges (à vocation supposée d'habitation, de structure agricole et/ou artisanale : bâtiments, murs, fosses, etc.) seront fouillés manuellement afin de tenter de déterminer le plan des bâtiments, leurs fonctions et datations.
La présence d'accumulation significative de mobilier au sein des niveaux ou celle d'empierrements (solins, foyers, aménagements divers, etc.) fera l'objet d'une fouille manuelle. Les fossés pourront subir une fouille partielle (fouille d'au moins 50 % du volume des remplissages) mais dans ce cas la représentativité spatiale de l'échantillonnage devra être établie. Ici encore la présence de concentration de mobilier ou celle d'une de stratigraphie particulière nécessitera la mise en œuvre locale d'une fouille manuelle.
L'étude des structures mises au jours devra s'appuyer également sur celle des matériaux de construction (roches, torchis, etc.), une restitution de ces structures devra être proposée. Dans le cadre de relevé pierre à pierre ou dans celui de l'étude des sols, des relevés 3D par laser ou par photogrammétrie pourront être utilisés afin de gagner du temps, associés à des relevés de terrain. Dans ce cas, les méthodes et techniques envisagées devront être décrites précisément dans le projet scientifique de l'opérateur

L'ensemble des déblais de fouille devra faire l'objet d'un test au détecteur de métal afin d'optimiser la collecte de mobilier. Ce matériel pourra être utilisé par ailleurs de manière générale lors de la fouille.

L'étude de la céramique devra non seulement se baser sur des références publiées mais également aborder les lots de mobilier sous la forme d'assemblages significatifs et de comparaison entre ces assemblages et ceux connus par ailleurs.

Le système d'enregistrement devra être fait en US continues, permettant la mise en place de diagrammes stratigraphiques de type Harris ou similaires. Par conséquent, la fouille des maçonneries devra également faire l'objet d'un enregistrement par US. Un relevé précis des structures rencontrées sera effectué par un topographe/géomètre. Les références altimétriques seront obligatoirement raccordées au système NGF actuellement en vigueur. Il sera complété par des relevés détaillés (plans et coupes à des échelles commodes) et des photographies de chaque structure au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, photographies qui devront être d'une définition suffisante pour supporter une éventuelle publication.

Tranche conditionnelle : présence de dépôts organiques synchrones de l'occupation gallo-romaine

Si la présence de niveaux organiques en place est avérée lors de la fouille (fond de puit, fond de carrière, mare, etc.), alors, après accord du service régional de l'archéologie, une tranche conditionnelle sera mis en œuvre. Celle-ci comprendra :

- la fouille manuelle à semi-mécanisée (approche mécanisée, fouille manuelle) de ces niveaux,
- un tamisage permettant d'isoler graines, charbons et petits artefacts ou écofacts (os, bois, etc.), selon une stratégie d'échantillonnage raisonnée en accord avec le service régional de l'archéologie,
- une étude archéozoologique dans le cas de la présence significative d'ossements animaux,
- une étude palynologique (deux échantillons tests, une étude raisonnée, en accord avec le service régional de l'archéologie, en cas de tests positifs),
- le cas échéant, une étude attentive des artefacts en bois et autres matériaux périssables, associée à une stabilisation adéquate.

Études particulières à réaliser

Considérant la chronologie des terrains abordés lors de la fouille, l'étude typo-chronologique du mobilier devra mobiliser les compétences et l'expérience d'un céramologue compétent dans le domaine des productions rencontrées durant la période antique. L'étude de la céramique devra être menée en partie pendant l'opération de terrain afin de permettre d'orienter la stratégie de fouille. Dans ce but, une structure de lavage devra être mise en place sur le terrain. Cette étude devra s'inscrire dans les problématiques de recherche sur ce type de mobilier dans l'ouest de la France. La méthode d'étude devra être explicite et s'appuyer sur des référentiels publiés. Il importera de mettre en évidence les différents ateliers de production dont sont issus les mobiliers céramiques ou la présence de productions locales.

Une attention particulière devra être portée sur l'étude du mobilier métallique ou celle de tous autres mobiliers peu communs (monnaies, outils, serrurerie, meules, etc.). Dans le cas de la présence d'unités stratigraphiques particulièrement riches en mobilier un tamisage pourra être envisagé afin de retrouver des objets de petite taille.

Qualifications du responsable scientifique

Le responsable de l'opération devra être **un(e) archéologue expérimenté(e), ayant déjà abordé la fouille de villa gallo-romaine** et ayant une bonne connaissance des problématiques associés à ce type d'occupation.

Qualification des spécialistes nécessaires à l'opération sur le terrain

1 céramologue : un(e) archéologue connaissant bien les productions céramiques gallo-romaines, et plus particulièrement au plan régional ou du grand ouest : vaisselle et terres cuites architecturales.

Qualification des spécialistes nécessaires à l'opération sur le terrain (Tranche conditionnelle)

1 palynologue : un(e) palynologue connaissant bien les productions agricoles antique, et plus particulièrement au plan régional ou du grand ouest.

1 archéozoologue : un(e) archéozoologue connaissant bien les productions agricoles antique, et plus particulièrement au plan régional ou du grand ouest.

1 carpologue : un(e) carpologue connaissant bien les productions agricoles antique, et plus particulièrement au plan régional ou du grand ouest.

Mobilier et archives de fouilles

Le conditionnement des archives de fouilles et plus particulièrement du mobilier archéologique devra être en conformité avec les prescriptions établies. Il conviendra en outre d'assurer par tout moyen, si nécessaire en concertation avec un laboratoire agréé par le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, la stabilisation et la conservation des objets fragiles (notamment métalliques). Une étude radiographique d'une partie pertinente des objets métalliques retrouvés devra être réalisée. Leur stabilisation devra être effectuée.

Le versement des archives de fouille se conformera à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques (J.O n° 226 du 28 septembre 2004).

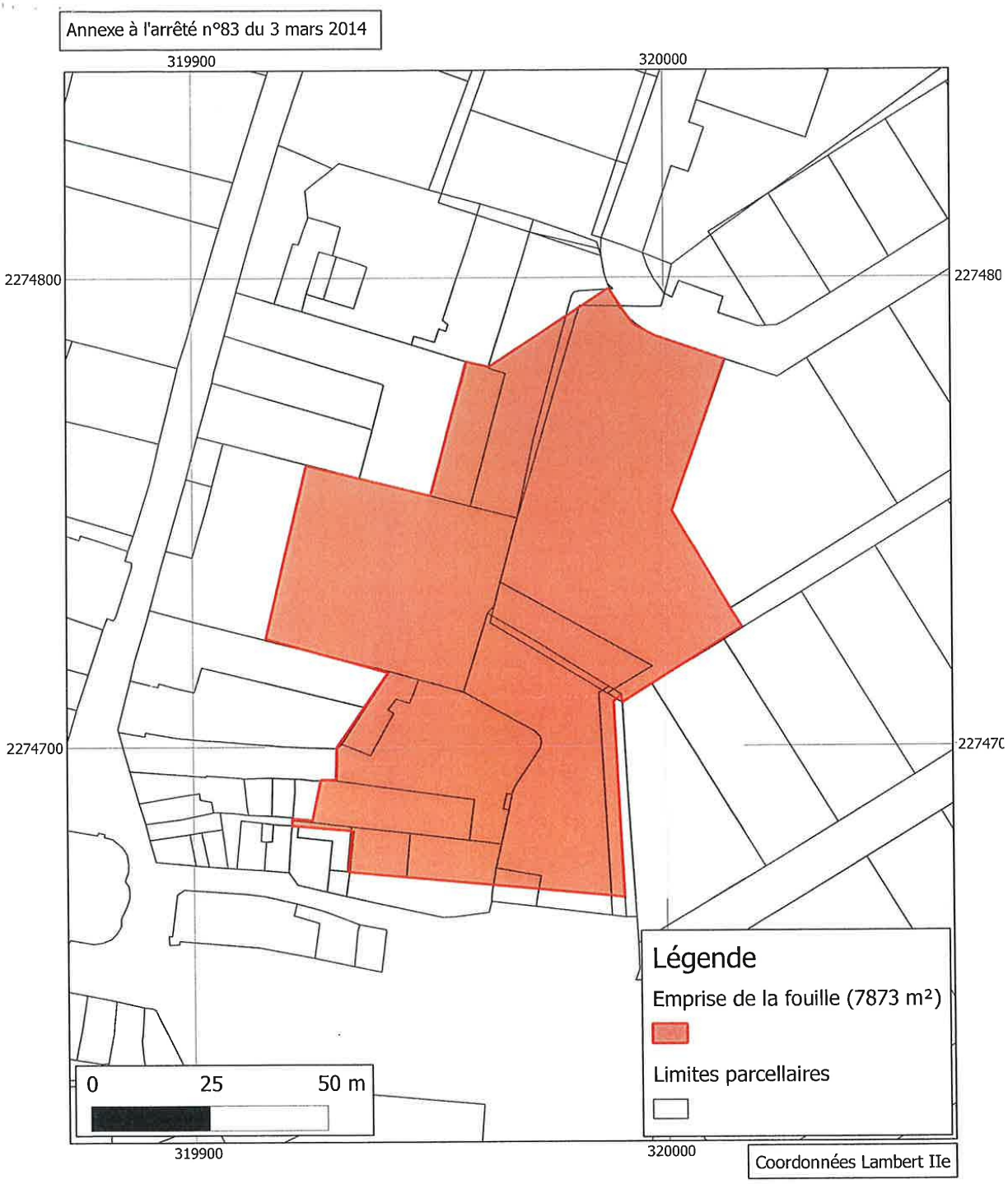
Rapport final d'opération

Le délai limite pour la remise de ce rapport sera de **24 mois après la fin des travaux de terrain**.

Une attention particulière devra être portée sur la gestion des délais induits par les travaux des spécialistes afin de permettre une réelle synthèse archéologique et géomorphologique dans le rapport.

Le rapport de fouille devra être rédigé en **français ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique.**

Le rapport sera remis en huit exemplaires dont un non-bronché, il devra être conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques (J.O n° 240 du 14 octobre 2004).


Annexe à l'arrêté n°83 du 3 mars 2014
319900
320000
2274800
227480
2274700
227470
Légende
Emprise de la fouille (7873 m²)
Limites parcellaires
0
25
50 m
319900
320000
Coordonnées Lambert IIe

6.2 Projet scientifique d'intervention

Éveha
Études et valorisations archéologiques

Dossier suivi par : Éric PHILIPPE
Éveha Ouest-Atlantique
Agences de Rennes et Caen
Tél : 06 61 21 19 26
Service des marchés : 09 80 08 32 45

Ligné (44)
La Perretterie

Projet scientifique d'intervention
annexé au
contrat de réalisation de fouille archéologique préventive
n° 1690-2017-02-10

Aménageur :
SAS CM-CIC Aménagement Foncier
2 rond-point des Antons – CS 10 299
44702 ORVAULT Cedex

Sommaire

1 Contexte de l'intervention 3
1.1 Présentation du projet (fiche signalétique) 3
1.2 Éléments acquis avant l'opération 3
1.3 Documentation disponible 4
1.4 Problématiques scientifiques et principes méthodologiques 5
► Une *villa* ? 5
► Origine et pérennité de l'établissement 5
1.5 Décapages et stratégie d'intervention 5
1.6 Étude des bâtiments 6
► Principes de fouille 6
► Relevé et enregistrement des maçonneries 6
► Mise en contexte 7
1.7 Étude des réseaux fossoyés 7
1.8 Étude des structures excavées de grand volume 7
1.9 Étude des éventuels niveaux organiques 8
1.10 Études spécialisées et mise en perspective 8
2 Préparation, Installation et gestion du chantier 10
2.1 Documents administratifs, réunions et respect des engagements 10
2.2 Mise à disposition du terrain 10
2.3 Piquetage et implantation topographique 10
2.4 Accès au chantier et cantonnements de la base vie 10
2.5 Hygiène et Sécurité 11
► La sécurité des personnes extérieures 11
► Hygiène et sécurité du personnel 11
► Sécurisation des vestiges 11
► Gestion des intempéries 12
2.6 Respect de l'environnement 12
► Limiter l'impact carbone 12
► Limiter les nuisances sonores 12
► Gestion des déchets 12
► Économiser et limiter l'utilisation de produits polluants 12
3 Déroulement de l'intervention de terrain 13
3.1 Décapages et gestion des terres 13
3.2 La fouille 14
► Les effectifs 14
► Les plans et relevés 14
► La technique de fouille, principes généraux 14
3.3 Remise en état du terrain et fin du chantier 15
3.4 Communication et diffusion de l'information 15
4 Réalisation de l'étude post-fouille 16
4.1 Conception de la synthèse et du rapport, suivi scientifique 16
4.2 Travaux de laboratoire 16
► Carbone 14 16
► Autres analyses 16
4.3 Traitement du mobilier et de la documentation de terrain 16
► Traitement du mobilier 16
► Numérisation de la documentation de terrain 17
4.4 Rendu du rapport 17
5 Équipe prévisionnelle et répartition des jours 18
5.1 Composition de l'équipe de terrain 18
5.2 Les intervenants en étude post-fouille 18
5.3 Curriculum-vitae des personnels proposés 18
6 Planning prévisionnel de l'opération 19

1 CONTEXTE DE L'INTERVENTION

1.1 Présentation du projet (fiche signalétique)

Type de projet : **Zone d'Aménagement Concerté multi-sites**

Région : **Pays-de-la-Loire** Département : **Loire-Atlantique** Commune : **Ligné** Lieu-dit : **la Perretterie**

Diagnostic : **du 24/09/2013 au 18/10/2013** Responsable : **Joël Cornec** Opérateur : **Inrap**

Type de site : **Établissement rural antique (*villa* ?)**

Examen en CIRA le : **22/02/2014**

Arrêté de prescription n° : **83** établi le : **03/03/2014**

Surface concernée : **7 873 m²**

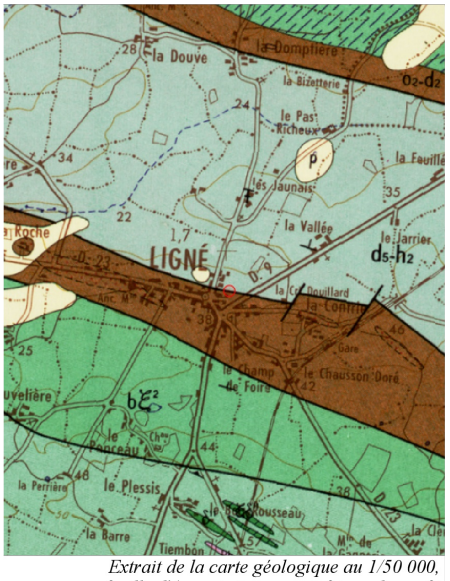
Références cadastrales : Section : **M** Parcelles : **103, 106, 1224, 1496, 1511, 1512, 1695, 1704, 1705, 1797, 1800, 4**
Section : **ZO** Parcelles : **249, 296**

Maître d'ouvrage : **CM-CIC Aménagement Foncier**

1.2 Éléments acquis avant l'opération

Le projet de ZAC multi-sites à Ligné (44) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique portant sur une superficie de 81 724 m² répartis en deux secteurs : l'un en centre-bourg, au lieu-dit *La Perretterie*, l'autre en périphérie est de l'agglomération, au lieu-dit *La Croix-Douillard*. Cette opération dirigée par Joël Cornec a été réalisée en septembre et octobre 2013 et a consisté en l'ouverture en quinconce de 83 tranchées et extensions pour le secteur de *la Croix-Douillard* et 20 tranchées et extensions pour le secteur de *la Perretterie* (Cornec 2013). Au total, ce sont 6 625,50 m² qui ont été ouverts sur le secteur de *la Croix-Douillard*, soit 10,14 % de l'emprise du projet, et 809,50 m², soit 4,92 % du projet, pour le secteur de *la Perretterie*. Les résultats du diagnostic ont conduit à la prescription de deux fouilles archéologiques préventives complémentaires :

- l'une portant sur 9 340 m² sur le secteur de *la Croix-Douillard* dans le but d'étudier les vestiges d'un établissement rural médiéval (XIII[e]-XIV[e] siècles) ;
- l'autre d'une emprise de 7 873 m² sur le secteur de *la Perretterie* concerne les vestiges d'un habitat rural antique (*villa* ?) des I[er]-II[e] siècles de notre ère principalement. Cette dernière prescription fait l'objet du présent projet.



Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille d'Ancenis (source : infoterre.brgm.fr)

Le site de *la Perretterie* est installé sur la ligne de crête du promontoire qui accueille le bourg de Ligné et qui appartient au plateau qui forme la limite des bassins versants de la Loire et de l'Erdre dans cette zone. Le substrat géologique dans la partie sud du secteur, est composé de schistes et de quartzites du synclinal d'Ancenis, tandis que la partie septentrionale du site s'inscrit davantage dans le complexe gréso-pélitique du synclinal d'Angers. Les vestiges, qui apparaissent entre 0,45 et 0,60 m sous le sol actuel, sont implantés dans des limons plus ou moins épais (0,20 m à 1 m d'épaisseur) recouvrant les argiles d'altération du socle sous-jacent qui incluent des galets de quartzite bruns éolisés en densité variable. L'ensemble est recouvert d'un niveau de terre végétale d'une quinzaine à une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Localement des remblais de démolition-reconstruction liés au contexte d'agglomération recouvre des secteurs particulièrement érodés.

Les vestiges mis au jour lors du diagnostic correspondent à de nombreuses maçonneries et structures d'époque romaine appartenant à un probable établissement rural (*villa* ?). Les murs, conservés essentiellement au niveau de leur fondation et, de certaines portions, sur quelques assises d'élévation, présentent un état de conservation satisfaisant et ne semblent

que peu impactés par les installations postérieures repérées (murs et fossés médiévaux et modernes). Ces vestiges forment un ensemble de bâtiments orientés ONO/ESE et NNE/SSO se développant sur une superficie estimée à 1 500 m² vers le nord-ouest de l'emprise. Ces bâtiments s'inscrivent dans un réseau fossoyé dans lequel se trouvent également d'autres édifices sur poteaux et une probable zone de circulation qui encadrent les bâtiments au nord, à l'ouest et au sud. L'occupation est datée principalement des I^er^ et II^e^ s. ap. J.-C. d'après le mobilier céramique, mais pourrait avoir connu des antécédents protohistoriques et se poursuivre jusqu'au IV^e^ s. de notre ère. Il appartiendra à la fouille de répondre à cette question.

La commune de Ligné n'a pas bénéficié de recherches archéologiques notables préalablement au diagnostic réalisé en 2013. Un seul site archéologique y est mentionné à environ 2 km au sud du village, il s'agit d'une motte castrale. Un dépôt monétaire antique aurait également été découvert dans un vase sous le sol d'une maison du bourg avant 1978. Toutefois, cette information a été jugée comme douteuse à l'époque (Aubin 1978 ; Provost 1988) ; elle pourrait cependant prendre sens dans la perspective de la présence d'un établissement rural antique sous le village actuel.

1.3 Documentation disponible

Aubin 1978 : Aubin G. – Les Trésors, *in Archéologie en Bretagne*, 19, p. 42-43.

Batardy *et al.* 2013 : Batardy C., Lorho Th., Monteil M., Quévillon S. – Territoires et modes d'occupation dans l'ouest de la Gaule lyonnaise au Haut-Empire : approche préliminaire, *in* Fiches J.-L., Plana-Malart R., Revilla-Calco V. – *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Gallia et Hispania*, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010, coll. « Mondes anciens », Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 151-160.

Bouet 2003 : Bouet A. – *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 320, Rome, 2 vol., 381 p. et 416 p.

Bukowiecki *et al.* 2008 : Bukowiecki E., Dessales H., Dubouloz J. – *Ostie, l'eau dans la ville : châteaux d'eau et réseau d'adduction*, Collection de l'Ecole Française de Rome, 402, Rome, 260 p.

Cornec 2013 : Cornec J. – *Ligné, Loire-Atlantique, ZAC multi-sites. La Croix Douillard – La Perreterie*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap/SRA Pays-de-la-Loire, 99 p.

Devals 2007 : Devals C. (dir.) – *Nort-sur-Erdre, La Motte Saint-Georges. Une grande villa antique près de Nantes*, rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap/SRA Pays-de-la-Loire, 3 vol.

Devals 2010 : Devals C. – La *villa* gallo-romaine de Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), *in Aremorica*, 4, p. 85-124.

Hervé-Monteil 2010 : Hervé-Monteil M.-L., « Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique), il y a 2000 ans : de la ferme gauloise à la villa gallo-romaine », *Les Cahiers du Pays de Guérande*, n°51, numéro spécial, pp. 2-64.

Le Bot 2003 : Le Bot A., *Les thermes gallo-romains en Armorique*, suppl. Z aux *Dossiers du CeRAA*, Saint-Malo, 123 p.

Loiseau, Sarreste 2014 : Loiseau Chr., Sarreste F. – *Relevés et sondages sur le bâtiment antique de La Perrière/Le Vau (La Chapelle-Saint-Fray, Sarthe)*, rapport d'opération programmée, 2014.

Monteil 2011 : Monteil M., « La cité antique des Namnètes (Loire-Atlantique et ses marges) au Haut-Empire (27 avant notre ère - 235 de n. è.) », *Cahiers Nantais*, 2011-1, pp. 65-77.

Monteil *et al.* 2009 : Monteil M., Maligorne Y., Aubin G., Besombes P.-A., Bouvet J.-P., Guitton D., Levillayer A., Mortreau M., Thébaud S., Saget †Yves, « Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances », *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, pp. 153-188.

Nicosia *et al.* 2013 : Nicosia C., Devos Y. et Borderie Q. – The contribution of geosciences to the study of European Dark Earths: a review, *in European journal of Post - Classical Archaeologies*, 3, 2013, p. 145-170.

Ouzoulias 2013 : Ouzoulias P. – La géographie de la villa dans les Gaules romaines : quelques observations, *in* Fiches J.-L., Plana-Malart R., Revilla-Calco V. – *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Gallia et Hispania*, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010, coll. « Mondes anciens », Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 254-268.

Provost 1988 : Provost M. – *Carte archéologique de la Gaule. La Loire-Atlantique : 44*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, p. 73.

Robert 2009 : Robert G., L'architecture de l'habitat à l'âge du Fer en région Centre : problèmes d'interprétations et approches méthodologiques, *in Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte Mitteleuropas, 55 : Architektur : Interpretation und Rekonstruktion*, p. 21-29.

Sarreste 2014 : Sarreste F. (dir.) – *La villa gallo-romaine de Roullée/La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe) EA 72 211 0004. L'ouest de la partie résidentielle*, Archéologie dans le Silléen VII, rapport d'opération archéologique programmée pluriannuelle opération n° 2013-73, rapport annuel 2013, SRA Pays de la Loire, Nantes, 2014, 187 p + CD-Rom.

Zadora-Rio 2008 : Zadora-Rio E. (dir.) – *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, suppl. 34 à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 303 p.

1.4 Problématiques scientifiques et principes méthodologiques

Compte tenu du peu de données disponible sur la commune de Ligné, la fouille prescrite sur le secteur de *la Perretterie* offre l'opportunité d'un renouvellement important de nos connaissances sur le passé antique de cette commune et plus globalement de cette zone encore mal documentée du nord de la Loire-Atlantique (Batardy *et al.* 2013). On pourra en particulier s'interroger sur l'intégration de l'établissement de Ligné dans le réseau de peuplement et sur les relations qu'il pouvait entretenir avec l'agglomération secondaire de Petit Mars, située à environ 6 km au sud-ouest. Le plan, la chronologie, mais également les fonctions et les caractéristiques mobilières (présence de vases de stockage ou d'outils, origine des productions céramiques, analyses de la faune, etc.) pourront être confronté aux établissements similaires connus dans la cité des Namnètes et en premier lieu à la *villa* de Nort-sur-Erdre distante d'une dizaine de kilomètres et fouillée récemment (Devals 2007 ; 2010). Ces comparaisons permettront d'établir le niveau social des occupants et de définir le réseau économique dans lequel ils évoluaient.

► Une *villa* ?

L'un des enjeux de la fouille est la caractérisation de l'occupation antique mise au jour. L'hypothèse d'une *villa* a été proposée à l'issue du diagnostic. La présence de maçonneries, hors de tout contexte urbain connu, constitue le premier indice de l'identification de ce type d'établissement. En outre, les niveaux de sols de mortiers pourrait correspondre au sol d'hypocauste dont témoignerait aussi une brique de pilette exhumée dans la couche de démolition recouvrant ce secteur. Il est également possible que la *tegula* découverte à plat dans l'angle de deux murs constitue la fondation d'une autre pilette. Enfin, la petite maçonnerie semi-circulaire pourvue d'un sol en mortier de tuileau peut sans doute être interprétée comme une piscine en exèdre associée à un circuit balnéaire (cf. nombreux exemples dans Bouet 2003).

L'identification d'une partie balnéaire, si elle est validée à la fouille, constituerait à la fois une découverte relativement rare mais également un critère supplémentaire d'identification du site comme une *villa*. La présence d'équipements de confort dans la partie résidentielle constitue en effet l'un des principaux traits permettant de distinguer une *villa* d'une simple ferme (Ouzoulias 2013, p. 254).

L'analyse de la construction et de la disposition des espaces de cet hypothétique balnéaire permettront sans doute d'en restituer la logique de fonctionnement. Son étude, fondée sur les synthèses disponibles (Degbomont 1984 ; Bouet 2003 ; Le Bot 2003), participera à une approche renouvelée des bâtiments thermaux de la région.

La fonction principale d'une *villa* demeure la production, agricole en premier lieu et artisanale dans une certaine mesure. L'identification des traces laissées par ces activités constitue donc un point essentiel de l'étude de ce type d'établissement. L'attention sera portée en particulier sur les outils et les structures qui pourraient être en lien avec des productions agro-pastorales mais également, en fonction de leur conservation, sur les vestiges organiques (pollens, graines, phytolithes). C'est pourquoi la découverte de niveaux susceptibles d'avoir conservé ce type de restes justifiera la demande du déclenchement d'une tranche complémentaire permettant leur étude optimale. Il pourrait s'agir en particulier de niveaux piégés dans des creusements profonds (caves ou cellier) et/ou humides (puits). La présence de ce type de structure est fortement suspectée à l'issue du diagnostic et doit donc être considérée comme probable.

► Origine et pérennité de l'établissement

Le diagnostic n'a livré que très peu de mobilier (95 fragments de céramique pour seulement 10 individus). Ce petit corpus permet d'établir une occupation entre le I^{er} et le II^{e} s. ap. J.-C. qui pourrait se poursuivre jusqu'au IV^{e} s. Toutefois, vu la faiblesse quantitative du lot, on ne peut pas exclure des occupations postérieures et antérieures à cette fourchette. Se pose donc la question de l'origine de l'établissement repéré. La plupart des fossés et des structures en creux n'ont pas pu être daté dans le cadre du diagnostic. Il est possible que certains d'entre eux appartiennent à une occupation protohistorique préexistante à l'établissement antique. La fouille devra vérifier cette hypothèse et, le cas échéant, définir la nature de cette occupation (établissement rural, simple parcellaire ou autre ?).

Plus important peut-être, est la question de la pérennité de l'établissement durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. L'établissement repéré se trouve en effet au cœur d'un bourg, à quelques dizaines de mètres de l'église paroissiale. La question de la continuité entre ces deux éléments est un élément important dans la perspective de l'étude de la création des paroisses et des bourgs durant la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge (Zadora-Rio 2008). L'attention devra donc être portée à tout indice d'occupation de ces périodes.

1.5 Décapages et stratégie d'intervention

Un décapage des horizons superficiels sera mené sur une superficie d'environ 7 873 m^2. Les engins mécaniques nécessaires à cette étape seront dirigés par le responsable d'opération et le responsable de secteur. Le décapage sera amorcé durant une semaine avant l'arrivée du reste de l'équipe et poursuivi au-delà autant que nécessaire. Un détecteur de métaux sera utilisé au moment du décapage dans le but notamment de repérer, dans le niveau de terre végétale, des objets dont le contexte archéologique n'aurait pas été conservé.

L'équipe procédera, consécutivement au décapage, à l'identification des structures et à la vérification de la stratigraphie proposée à l'issue du diagnostic. Un nouvel enregistrement sera créé pour chaque niveau et structure et des correspondances seront établies entre les deux opérations. L'établissement d'un premier plan général au fur et à mesure de l'avancée des terrassements permettra une division du site en secteurs et une première approche sur l'organisation de l'occupation au sortir du décapage. La présence sur le terrain d'un archéologue-topographe équipé d'une station topographique totale assurera la mise à jour régulière de ce plan pendant l'intégralité du chantier.

En vue de comprendre comment l'occupation et les structures qui lui sont associées s'articulent avec les éléments de parcellaire et d'enclos et de déterminer comment les structures s'intègrent dans leur environnement, une analyse spatiale sera mise en place, et ce dès le démarrage de l'opération. La stratégie d'intervention tiendra compte des lignes directrices qui se détacheront suite aux terrassements.

L'équipe comptera en outre un céramologue ayant une bonne connaissance des contextes régionaux pour la période antique afin d'initier l'étude du mobilier dès la phase de terrain. L'équipe disposera donc d'un poste de lavage et de séchage pour le traitement du mobilier céramique au fur et à mesure de la progression de l'opération. Ainsi, la stratégie de fouille pourra-t-elle être adaptée, au besoin, au regard du mobilier archéologique.

Les zones difficilement lisibles où la présence de structures domestiques ou artisanales sont probables bénéficieront d'un décapage fin à la rasette pour garantir leur identification. Chaque vestige mis au jour fera l'objet d'un enregistrement précis (fouille et relevés en plan et en coupe). Une attention particulière sera portée à la caractérisation des structures archéologiques, à la mise en évidence et à la compréhension des relations stratigraphiques et de la chronologie des ensembles identifiés. L'opération visera en outre à définir la spécialisation fonctionnelle des différents secteurs (parties domestiques, artisanales, espaces de stockage, zones funéraires, etc.) de même que leur articulation avec les éventuelles zones de circulation.

Des terrassements seront également menés pour obtenir des séquences complètes jusqu'au sol en place et dans le but de réaliser tous les prélèvements nécessaires aux études environnementales.

1.6 Étude des bâtiments

L'ensemble des structures composant les zones d'habitat fera l'objet d'un nettoyage manuel préalable et d'une fouille fine. L'objectif de la fouille de ces structures visera à appréhender d'éventuels recreusements, à déterminer leur fonction, leur abandon, leur réutilisation, leurs recoupements et leur chronologie relative. À cet effet, tous les relevés manuels et prélèvements nécessaires seront réalisés en complément d'une couverture photographique et d'un relevé topographique systématiques.

► Principes de fouille

Les structures formant les bâtiments et les structures présentant une fonction particulière – artisanale ou funéraire par exemple – feront l'objet d'une fouille exhaustive manuelle selon un protocole adapté :

- dans le cas des bâtiments sur fondations de bois, l'étude du bâti sera réalisée à partir des négatifs de structures. Les trous de poteau seront fouillés par quarts opposés si leur diamètre le permet ; cette méthodologie permet de déterminer si l'orientation du poteau est verticale ou inclinée vers l'intérieur du bâtiment, à l'instar des observations faites par G. Robert pour l'Âge du Fer en région Centre (Robert 2009). Si leurs dimensions ne permettent pas l'application d'une telle méthode, les trous de poteau seront coupés dans l'axe ;
- l'étude des bâtiments sur fondations de pierre se fera selon un schéma directeur visant à la préservation puis la fouille des possibles niveaux d'occupation associés à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment, la localisation des accès si l'état de conservation le permet, la mise en évidence d'une éventuelle architecture sur poteaux soutenue par des fondations de pierre, et, enfin, la pratique de sondages pour évaluer la profondeur des fondations et déterminer la nature des matériaux employés.

Des analyses comparatives avec d'autres sites du même type seront menées à partir des plans obtenus. Il s'agira de préciser les fonctions des bâtiments mis au jour et des espaces associés ainsi que d'en saisir l'évolution.

► Relevé et enregistrement des maçonneries

Les relevés des murs en plan et en élévation seront réalisés par photogrammétrie. Cette méthode consiste à prendre de multiples photos d'un même objet depuis plusieurs points de vue différents. Ces clichés sont ensuite traités par ordinateur afin d'établir un modèle numérique du relief sur lequel sont plaqués les photos. Il est ensuite possible de générer des orthophotographies à partir des quelles peut être redessiné un relevé pierre à pierre. Cette technique permet un recalage très précis et une mise en œuvre rapide évitant de longues heures de relevés manuels. Le relevé photogrammétrique des structures est encore peu développé en archéologie mais a récemment été testé dans le cadre de fouille programmée de *villa* antique (à Mont-Saint-Jean (Sarreste 2014)) et (à La Chapelle-Saint-Fray (Loiseau, Sarreste à paraître) en Sarthe notamment) et a démontré toute son efficacité. Pour ce faire, un spécialiste de la photogrammétrie interviendra ponctuellement pendant la fouille et assurera le traitement informatique des données acquises.

L'enregistrement des maçonneries sera fait par Christophe Loiseau en suivant un protocole harmonisé qu'il a collaboré à mettre en place : la base OPUS. « Cette méthodologie repose sur une analyse du bâti avec l'enregistrement des observations dans une base de données informatisée dite OPUS : Outils Pour Unités Stratigraphiques construites. La méthode s'applique à tout type de structures et peut être employée aussi bien pour les fondations que pour l'élévation des maçonneries. Elle porte sur la définition d'unités stratigraphiques construites (USC). Cette base de données a été conçue et développée par Hélène Dessales (ENS, UMR 8546) et Evelyne Bukowiecki (IRAA, UMR 8546) dans le cadre des travaux de l'équipe « Bâtir et décorer dans l'Antiquité » de l'UMR 8546 (CNRS/ENS, Paris). Elle a ensuite été reprise et testée par A. Coutelas et Chr. Loiseau dans le cadre d'une étude du bâti de la Cité antique d'Aleria (Haute Corse, ArkéMine).

La méthode se base sur l'analyse des matériaux et du mobilier de la construction. Cette approche permet d'apporter des informations sur un édifice antique, sur son histoire et sur son architecture. On trouvera une publication des résultats de cette approche dans l'ouvrage Ostie, l'eau dans la ville (Bukowiecki *et al.* 2008, p. 19-46). Pour résumer, chaque mur est enregistré comme un fait archéologique. Puis, après une description de la situation topographique, chaque fait ou chaque USC est détaillé, en particulier par le biais d'une définition de la nature architecturale (fondation, élévation, revêtement, sol…).

Quand le bon état de conservation des maçonneries le permet, une analyse modulaire est proposée. Ces mesures servent à réaliser des graphiques qui décrivent plusieurs modules mis en œuvre dans la construction de l'édifice. » (extrait de Chr. Loiseau dans Sarreste 2014, p. 26)

► Mise en contexte

L'équipe s'intéressera de près aux partitions dans l'habitat, à la reconnaissance de zones spécifiques et à la structuration de l'espace privé. En outre, dans le cadre de l'étude de la structuration des espaces, de leur organisation et de leur hiérarchisation à l'échelle de l'ensemble du site, la mise en relation des zones d'habitat avec les éléments structurants du paysage permettra de répondre à la question de la nature et de la fonction de ce site.

D'une manière générale, l'équipe de fouille s'attachera à mettre en évidence, à enregistrer et à comprendre les recoupements de structures afin d'établir une chronologie relative. Les artefacts découverts seront mis en relation avec les structures, leur organisation spatiale et leurs rapports stratigraphiques dans le but d'identifier la fonction des occupations, ainsi que leurs phasages.

1.7 Étude des réseaux fossoyés

La stratégie mise en place visera à déterminer et à caractériser la fonction, la hiérarchisation et l'évolution des composantes de la structuration des espaces.

Le réseau fossoyé primaire, correspondant aux éventuels fossés d'enclos, fera l'objet d'une attention particulière. La mécanisation de la fouille de ces éléments sera adaptée aux données mises en évidence. Une stratégie d'échantillonnage de ces fossés sera mise en œuvre, avec resserrement de la maille en cas de concentration de vestiges, et la représentativité spatiale de l'échantillonnage sera établie. Des coupes de référence seront réalisées manuellement dans les secteurs les plus sensibles (intersections entre fossés et, le cas échéant, entre les fossés et d'autres structures ainsi que les interruptions) afin d'identifier les relations stratigraphiques et de dégager une chronologie relative. De même, les tronçons présentant des concentrations particulières de mobilier ou des aménagements feront également l'objet d'un échantillonnage manuel.

La mécanisation de la fouille des fossés de parcellaire secondaires sera adaptée aux données mises en évidence. Les secteurs où le comblement des fossés livrera des concentrations de mobilier archéologique feront toutefois l'objet de sondages resserrés. Les secteurs stratégiques de ce réseau de fossés parcellaires (interruptions, intersections, abords de bâtiments) seront traités manuellement.

Dans les zones de sondages mécaniques, les déblais seront passés au détecteur de métaux et feront l'objet d'un tri pour recueillir le mobilier archéologique. Sur l'ensemble des fossés étudiés, tous les prélèvements et relevés utiles à leur compréhension et à l'enrichissement de la connaissance du site seront effectués. L'un des objectifs de la fouille consistera à comprendre l'organisation et l'évolution du paysage rural environnant l'établissement et à mettre en relation ses mutations avec les phases d'occupation du site par l'analyse des fossés, axes de circulation, talus, palissades, etc. À partir de l'étude fine des comblements des fossés, il s'agira de déterminer la fonction des espaces extérieurs de l'établissement en identifiant d'éventuels jardins, cours, vergers, palissades, fossés de cultures, systèmes d'irrigation ou de drainage, ainsi que des zones de circulation. L'étude de la dynamique des espaces permettra de mettre en évidence les interactions des occupations avec le géosystème dans lequel elles s'inscrivent.

1.8 Étude des structures excavées de grand volume

Les éventuelles structures profondes et fosses de grand volume qui pourraient être mises au jour feront l'objet d'un décapage préalable pour reconnaître l'étendue et la composition des ensembles ainsi que la présence éventuelle de

structures sous-jacentes.

Elles feront l'objet de coupes de références manuelles, toutefois une mécanisation partielle pourra être mise en œuvre, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, en tenant compte de la nature des éléments mis au jour, de la concentration en mobiliers archéologiques et du volume des niveaux à fouiller. Ainsi, à l'instar de la méthode de fouille proposée pour les réseaux fossoyés, les niveaux stratégiques des structures profondes seront traités manuellement autant que faire se peut (en fonction des règles de sécurité) et tous les prélèvements et relevés nécessaires seront effectués.

La stratégie d'intervention sur ces structures privilégiera la sécurité des personnels par la mécanisation au moins partielle de la fouille et le respect de la réglementation en vigueur. Ainsi, des paliers réguliers seront mis en place pour garantir la sécurité des archéologues. Au besoin, un étayage ou un blindage pourra également être mis en œuvre.

1.9 Étude des éventuels niveaux organiques

Conformément au cahier des charges scientifiques annexé à l'arrêté de prescription de fouille archéologique, « si la présence de niveaux organiques en place est avérée lors de la fouille (fond de puits, fond de carrière, mare, etc.), alors, après accord du service régional de l'archéologie, une tranche conditionnelle sera mise en œuvre ». Cette tranche complémentaire de travaux visera à la fouille et à l'étude de ces niveaux avec une méthodologie adaptée (fouille manuelle à semi-mécanisée en fonction de la nature et de la configuration des vestiges).

Les prélèvements réalisés dans les niveaux organiques feront l'objet d'un protocole d'étude adapté au contexte et aux problématiques soulevées. Les axes de recherche seront définis en lien avec le Service Régional de l'Archéologie dès la phase de terrain et au démarrage des études post-fouille. La stratégie d'échantillonnage opérée pour le traitement des sédiments qui seront soumis à un tamisage sera discutée avec le Service Régional de l'Archéologie. Elle visera à isoler des graines, des charbons ainsi que des petits artefacts ou écofacts, mais aussi à envisager la réalisation d'analyses palynologiques, sédimentologiques, micromorphologiques, M.O., etc. Ainsi par exemple, deux échantillons tests seront réalisés pour valider la pertinence d'une étude palynologique. Ces analyses viseront à préciser les conditions environnementales locales du site aux différentes époques de son histoire. En cas d'identification de rejets organiques anthropisés de type « terres noires », ces derniers feront l'objet d'une analyse particulière en micromorphologie afin de caractériser les modalités de dépôt (Nicosia *et al.* 2013), mais également afin de caractériser les modalités d'occupation (mares, jardins, zones détritiques, cultures, etc.). Pour ce faire, un micromorphologue (Cr. Nicosia, CV joint) pourra intervenir dans le cadre des études post-fouille en lien avec le géomorphologue de l'équipe.

En cas de découverte significative d'ossements animaux, une étude archéozoologique complémentaire sera menée. Enfin, le cas échéant, les éléments en matériaux périssables, et notamment les pièces de bois, feront l'objet d'une étude particulière et d'une stabilisation en lien avec des laboratoires régionaux (notamment Dendrotech).

1.10 Études spécialisées et mise en perspective

Une reconnaissance des caractères et des évolutions majeures du contexte naturel du site sera réalisée par la mise en place d'une approche paléo-environnementale. Des échantillons environnementaux ciblés seront prélevés au sein d'un panel varié de structures et les pièges sédimentaires susceptibles de livrer des données environnementales fiables seront recherchés pour être soumis, si approprié et en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie, à des études palynologiques, carpologiques, anthracologiques, xylologiques, dendrochronologiques. Ces analyses viseront à préciser les conditions environnementales locales du site aux différentes époques de son occupation ainsi que d'identifier d'éventuelles traces d'activités agricoles. Un programme de datation absolue (C14) sera également entrepris.

Une étude des matériaux de construction (torchis, mortier, terres-cuites architecturales et pierres) sera effectuée. Le cas échéant, en l'absence de niveaux de sols conservés, des prélèvements sédimentologiques seront réalisés dans les couches inférieures (phosphates) et dans les comblements des structures excavées afin de définir les activités pratiquées.

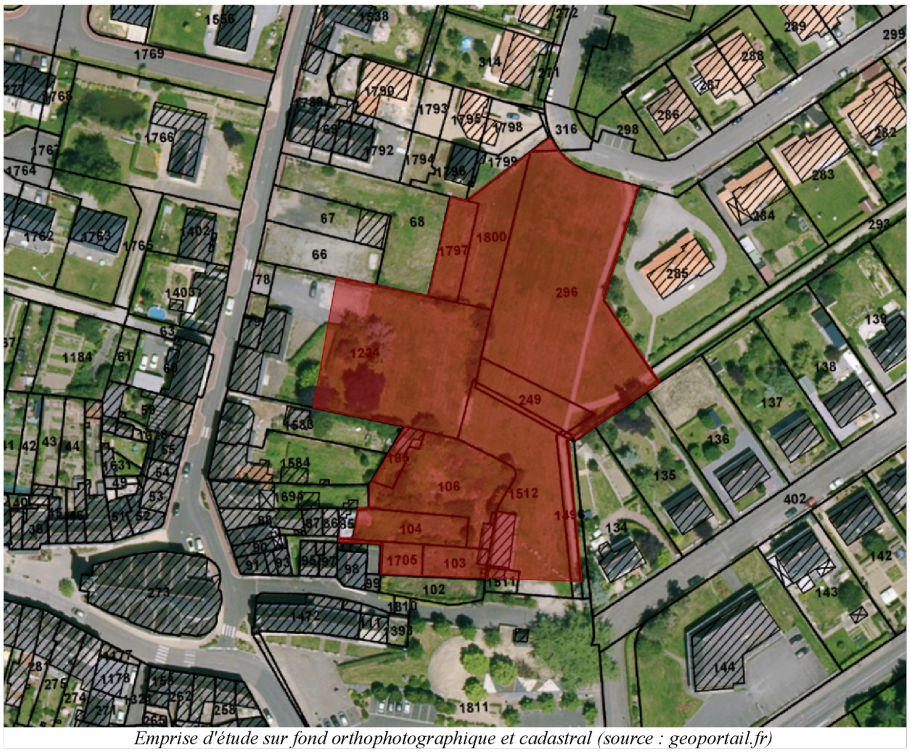
Une étude fine du mobilier par analyse techno-typologique, comptage précis des ensembles, analyses de la céramique sera mise en œuvre. Une mise en relation du mobilier céramique avec l'ensemble des artefacts prélevés (faune, métal, matériaux de construction, matières organiques, etc.) ainsi qu'avec les référentiels existants permettra d'affiner la caractérisation de la fonction et de la datation du site, ainsi que de mener une réflexion sur les lieux d'approvisionnement et les influences des territoires limitrophes ou plus éloignés.

Outre une étude des artefacts mis au jour lors de la fouille (mobiliers céramique, faunique, métallique, etc.) et leur confrontation aux autres ensembles déjà connus dans la région, l'ensemble des données récoltées sera mis en regard avec les connaissances acquises sur d'autres sites aux caractéristiques comparables ou proches.

Un travail documentaire viendra compléter l'étude du site afin d'optimiser la compréhension des occupations, de leur environnement et de leurs évolutions.

L'étude du site de *la Perretterie* visera à s'intégrer aux problématiques et recherches en cours propres à la région. Aussi, le responsable d'opération et l'équipe proposés pour cette étude chercheront à établir toutes les collaborations

nécessaires avec les équipes et les chercheurs susceptibles d'apporter des éclairages utiles à la compréhension du site ou intéressés par les problématiques développées. Enfin, à l'issue de l'étude du site, les résultats feront l'objet d'un projet de publication qui sera remis au Service Régional de l'Archéologie.



Emprise d'étude sur fond orthophotographique et cadastral (source : geoportail.fr)



Vue du site depuis le nord-est (cliché : É. Philippe, Éveha)

2 PRÉPARATION, INSTALLATION ET GESTION DU CHANTIER

2.1 Documents administratifs, réunions et respect des engagements.

L'Opérateur s'engage à solliciter tous les documents administratifs, autorisations et déclarations réglementaires requis pour la réalisation de ce chantier.

En préalable au début de l'opération, le responsable scientifique prendra contact avec la personne en charge du dossier au Service Régional de l'Archéologie et avec l'Aménageur afin de les informer du déroulement des travaux.

Pendant la phase de terrain, le responsable d'opération enverra par courriel à l'Aménageur et au Service Régional de l'Archéologie des **compte-rendus hebdomadaires** faisant état des principales découvertes, de l'état d'avancement des travaux ainsi que, le cas échéant, des éventuelles difficultés rencontrées par l'équipe. De même, des réunions avec l'Aménageur et le représentant du Service Régional de l'Archéologie seront organisées régulièrement afin d'orienter, le cas échéant, les problématiques de recherche et les méthodes de fouille ou pour prendre en considération des demandes issues de la maîtrise d'ouvrage.

En cas de découverte d'éléments inattendus, le Service Régional de l'Archéologie sera immédiatement informé afin d'adapter au mieux le déroulement de l'opération. Par ailleurs, dans le cadre de ses engagements sur les coûts et les délais de son contrat, l'Opérateur alertera l'Aménageur et le maître d'ouvrage des difficultés éventuellement rencontrées et des solutions proposées pour respecter les délais d'intervention.

2.2 Mise à disposition du terrain

Avant le début de l'opération, l'Aménageur procédera aux travaux nécessaires permettant la mise à disposition du terrain libre de toute contrainte d'occupation : végétation, bâtiment, déblais, etc. En outre, il fournira tous les renseignements utiles relatifs aux ouvrages privés situés dans ou sous l'emprise des terrains objets de la fouille, dont il aurait connaissance.

L'Aménageur met gracieusement à la disposition de l'Opérateur le terrain constituant l'emprise de la fouille pour toute la durée du chantier.

Au début du chantier, un procès-verbal de mise à disposition du terrain est signé entre l'Aménageur ou son représentant et l'Opérateur. Le procès verbal fait état du respect ou non des engagements de mise à disposition du terrain et, le cas échéant, dresse la liste des engagements non tenus par l'Aménageur et des éventuels problèmes de sécurité engendrés.

2.3 Piquetage et implantation topographique

Avant le démarrage de l'opération, un piquetage de l'emprise de fouille sera réalisé par l'Opérateur. Il procédera également à la mise en place de trois bornes topographiques géoréférencées en projection Lambert 93 Conforme Conique (X, Y) et en NGF pour l'altimétrie (Z).

Ces bornes seront positionnées à proximité directe de la zone de fouille, en dehors de la future zone de décapage, et placées de manière à ce qu'une inter-visibilité entre chaque borne soit assurée, en respectant des distances maximales de 150 m. Elles seront positionnées sur des zones sécurisées et facilement « stationnables » avec un tachéomètre. Les points seront marqués au sol au moyen de bornes ou de clous assurant la pérennité des points dans le temps.

2.4 Accès au chantier et cantonnements de la base vie

L'Aménageur s'engage à permettre l'accès au chantier pour les engins de terrassements, les véhicules des personnels de l'opérateur et les secours pendant toute la durée de la fouille, en maintenant un chemin carrossable jusqu'au chantier.

En concertation avec l'Aménageur, l'Opérateur définira les surfaces nécessaires à l'implantation des installations de la base vie.

En ce qui concerne les cantonnements de la base vie, l'Opérateur prendra à sa charge les installations prévues par le code du travail (y compris leur enlèvement ou leur déplacement) ainsi que les raccordements provisoires et les consommations afférentes aux différents réseaux utiles.



Vue de l'emplacement proposé pour la base-vie (cliché : É. Philippe, Éveha)

Ces installations seront composées comme suit de :

- un vestiaire hommes et un vestiaire femmes ;
- deux WC chimiques comprenant la mise en service et les vidanges hebdomadaires ;
- un bungalow équipé en bureau avec tables, chaises et armoire ;
- l'équipement nécessaire à l'approvisionnement électrique ainsi qu'en eau potable ;
- un container de stockage du matériel et du mobilier archéologique.

2.5 Hygiène et Sécurité

► La sécurité des personnes extérieures

L'Opérateur procédera, si nécessaire, à la clôture, au balisage et à la signalisation du chantier tout en veillant à son entretien régulier conformément à la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des personnes extérieures.

L'Aménageur ainsi que ses cocontractants s'engagent à ne pas intervenir sur le site de fouille pendant la durée de l'opération sauf accord préalable de l'Opérateur. Dans ce cas, les interventions ne devront pas affecter la sécurité du personnel, l'intégrité du site ou le bon fonctionnement du chantier archéologique.

► Hygiène et sécurité du personnel

Les éléments de mise en œuvre des procédures de sécurité propres à Éveha seront détaillés dans le plan particulier pour la sécurité et protection de la santé (PPSPS) qui sera fourni à l'Aménageur ou à son maître d'ouvrage délégué avant le démarrage de l'intervention. L'Opérateur s'engage à se conformer en sus aux prescriptions émises par le coordonnateur sécurité et protection de la santé qui pourrait intervenir dans le cadre de ce chantier.

Conformément au décret du 5 novembre 2001, tous les risques liés aux activités sur les chantiers de fouille sont consignés dans le Document Unique l'Évaluation des Risques d'Éveha. Ce document unique reprend poste par poste les modalités d'exposition à chaque risque identifié, les moyens de prévention et les préconisations mises en place au sein de notre bureau d'études. Les recommandations décrites dans la rubrique « tout type d'intervention sur le chantier » seront mises en œuvre sur le site. Conformément à la loi, le Responsable d'Opération présentera ce document ainsi que la DICT et l'affichage obligatoire à tous les nouveaux arrivants sur le chantier. L'entreprise s'engage à ce que les installations de la base vie soient conformes aux normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité.

La mise en sécurité à l'intérieur de l'emprise du chantier sera effectuée par l'Opérateur. Il procédera notamment à la mise en place d'un périmètre de sécurité autour de la zone d'intervention des engins mécaniques et veillera à ce que les engins utilisés soient conformes à la réglementation en vigueur. Le Responsable d'Opération veillera au port des EPI par l'ensemble des personnes présentes sur le chantier (archéologues, prestataires, personnes de passage). Une affiche A3 rappelant les consignes élémentaires de sécurité et la conduite à tenir en cas d'urgence sera affichée dans le bungalow / bureau.

L'Opérateur procédera à la signalisation des excavations peu profondes (pose de cordons de rubalise) et à la mise en sécurité des structures et sondages profonds par une clôture rigide et une éventuelle consolidation par étaiement des matériaux en surplomb. En cas de mise au jour de structures excavées profondes, le responsable d'opération appliquera un protocole de mécanisation totale ou partielle en fonction des observations réalisées au moment du décapage initial et des premières explorations de ces structures. Dans le respect de la réglementation, des paliers réguliers seront mis en œuvre au-delà d'1,30 m de profondeur, les sommets de coupes seront laissés libres de tout dépôt et la stabilité des sédiments sera contrôlée régulièrement. Au besoin, un blindage des parois sera réalisé. Les sondages profonds seront rebouchés le plus rapidement possible pour limiter au maximum les risques d'affaissement. De même, le cas échéant, un pompage des eaux d'infiltration sera effectué.

Au moins deux des membres de l'équipe seront formés aux premiers secours et auront à leur disposition des trousses de premiers secours. Le personnel d'encadrement du chantier a suivi les formations dispensées par l'OPPBTP visant à la détection et la prévention des risques et la connaissance des responsabilités pour la conduite de chantiers archéologiques en sécurité. Enfin, l'équipe de fouille s'appuiera sur le référent prévention et sécurité au travail d'Éveha ainsi que sur l'assistance technique du service logistique.

► Sécurisation des vestiges

De par la nature des vestiges, la sécurisation du site contre la détérioration ou le pillage s'effectuera en recouvrant chaque soir l'ensemble des secteurs en cours de fouille à l'aide d'une bâche en polyane. En outre, l'équipe essaiera dans la mesure du possible, d'effectuer la fouille intégrale des structures commencées dans la journée et de ne pas laisser une structure en cours de fouille avant la pause hebdomadaire du week-end.

Il pourra être fait appel à une société de gardiennage dans le cas :

- d'une découverte majeure entraînant plusieurs jours de fouille avec impossibilité de prélever les objets présents sans compromettre l'intégrité de la structure.
- d'indices du passage sur le site de pilleurs.

► Gestion des intempéries

Le délai d'exécution du marché sera prolongé d'un nombre de jours égal à celui pendant lequel un au moins des phénomènes naturels dépassera l'intensité limite ci-après :

NATURE DU PHÉNOMÈNE	INTENSITÉ LIMITE
PRÉCIPITATIONS	Au-delà de 20 mm par jour et par m²
GEL	Température inférieure à - 5 ° C
NEIGE	Début de persistance
BROUILLARD	Visibilité inférieure à 30 m
VENTS	Vents supérieurs à 80 km/h

En cas de fortes chaleurs, une modulation des horaires sera mise en œuvre.

2.6 Respect de l'environnement

► Limiter l'impact carbone

Dans un souci de réduire l'impact carbone sur les déplacements de véhicules, l'entreprise prendra en considération dans son choix, la distance des entreprises de location utilisées pour le chantier. Dans le même ordre d'idée, l'hébergement des personnels se fera en tenant compte de la proximité par rapport au site. Par ailleurs, l'entreprise incitera les personnels à effectuer un co-voiturage notamment pour les déplacements quotidiens.

Sur le site, l'entreprise fera le choix d'engins mécaniques performants pour réduire les émissions de gaz polluants et privilégiera le raccordement électrique de ses installations par rapport à l'utilisation d'un groupe électrogène.

► Limiter les nuisances sonores

La prise en compte du bruit sur le chantier sera également une priorité en :

- informant les riverains sur la nature des travaux bruyants et en assurant des horaires fixes de travail ;
- en augmentant les moyens mécaniques pour réduire le temps d'utilisation des engins.

► Gestion des déchets

Il est prévu pour réduire les frais d'élimination des déchets :

- le tri sélectif des déchets quotidiens courants (séparation emballages recyclables / piles / matières organiques) ;
- l'obligation pour le personnel de manger en dehors du chantier sauf en cas de distance déraisonnable ;
- l'obligation pour le personnel de ne pas laisser de bouteilles en plastique ou de cigarettes sur le site ;
- la réutilisation des bâches en polyane destinées à protéger les vestiges pendant la durée de la fouille ;
- la réutilisation des cordons de signalisation (rubalise) pour une autre activité (marquage des clous) ;
- le ramassage en fin d'opération de tous les éléments métalliques utilisés (clous, fer à béton...).

► Économiser et limiter l'utilisation de produits polluants

Une attention sera également portée à l'utilisation modérée de l'électricité et des produits polluants notamment en :

- interdisant l'utilisation de solvant sur le chantier ;
- effectuant le lavage des mains et des baraquements à l'aide d'un savon écologique ;
- réduisant au strict minimum l'utilisation du chauffage ;
- effectuant un contrôle des engins et véhicules de chantier pour détecter toute fuite éventuelle d'huile ou de carburant.

Enfin, l'Opérateur s'engage à ce que ses installations de chantier respectent la réglementation en matière d'environnement et garantit l'absence de pollution des sols liée à son intervention.

3 DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION DE TERRAIN

3.1 Décapages et gestion des terres

L'Opérateur, prendra à sa charge l'ensemble des moyens mécaniques de terrassement correspondant à :

- une pelle mécanique de 20 tonnes avec son chauffeur et le carburant nécessaire pour le décapage du site et deux à quatre bennes avec chauffeurs et carburant pour l'évacuation des déblais dans la zone de stockage sur une durée estimée à 10 jours ouvrés ;
- une mini-pelle mécanique avec son chauffeur et le carburant pour la réalisation notamment de sondages profonds et le curage de sections de fossés en cours de fouille sur une durée estimée à 5 jours ouvrés ;
- une mini-pelle mécanique avec son chauffeur et le carburant pour la réalisation de terrassements complémentaires dans le cadre de la tranche conditionnelle sur une durée estimée à 2 jours ouvrés ;
- une pelle mécanique, un bulldozer et trois bennes avec chauffeur et carburant pour la remise en état du site en fin de chantier sur une durée estimée à 4 jours ouvrés.

Récapitulatif moyens mécaniques :

Tâche	Engins	Nombre	Durée unitaire	Total jours
Décapage tranche ferme	Pelle 20 t	1	10	10
	Benne	2	10	20
	Benne complémentaire	2	6	12
Fouille ponctuelle tr. ferme	Mini-pelle 13 t.	1	5	5
Fouille ponctuelle tr. condit.	Mini-pelle 13 t	1	2	2
Remise en état	Pelle 20 t	1	4	4
	Bulldozer	1	4	4
	Benne	3	4	12

Les terrassements seront effectués sous la direction de l'Opérateur. Le suivi des travaux de décapage sera amorcé par le responsable d'opération et le responsable de secteur pendant une durée de 5 jours et poursuivi au-delà autant que nécessaire pendant la phase de fouille.

Le décapage de la surface totale, soit environ **7 873 m²**, sera réalisé avec des moyens mécaniques. L'enlèvement des niveaux supérieurs jusqu'à l'apparition du sommet des structures sera effectué au godet lisse, sous surveillance archéologique. L'équipe de fouille procédera ensuite au nettoyage général de la surface et à la vidange des tranchées de diagnostic.

La terre sera stockée pendant la durée de l'intervention dans une zone appropriée définie en concertation avec l'Aménageur. Une séparation sera opérée entre les différents horizons (terre végétale, sol support, substratum...). Le niveau d'apparition des vestiges est assez variable sur le secteur de la Perretterie au vu des données du diagnostic, toutefois, par extrapolation, il peut être estimé à une moyenne de 0,60 m sous le sol actuel. Le décapage générera donc entre 6 500 et 7 000 m^3 environ de déblais (foisonnement inclus).



Vue de la zone de stockage partiel des déblais à l'ouest du site (cliché : É. Philippe, Éveha)



Vue de la sortie proposée pour les engins, au sud de l'emprise (cliché : É. Philippe, Éveha)

Compte tenu de la localisation du site en centre-bourg, il ne peut être envisagé de stocker plus de 2 500 à 3 000 m³ de déblais à proximité immédiate de la zone d'étude, dans les parcelles M.66, M.67 et M.68. Il convient donc d'envisager un stockage provisoire pendant la fouille d'une partie des déblais (environ 4 000 m³) à proximité immédiate du secteur de la Croix-Douillard, situé à une distance d'environ 600 m depuis l'impasse de la Perretterie. Pour ce faire, le nombre de bennes sera doublé (de 2 à 4 bennes) pendant les deux tiers du décapage afin d'assurer le roulement des engins pour l'acheminement des terres. Un nettoyage régulier de la voirie sera opéré sur le trajet emprunté par les engins pendant le décapage et la remise en état du terrain.

3.2 La fouille

► Les effectifs

L'équipe de fouille sera constituée d'au moins 6 personnes sur une durée de 35 jours ouvrés pour la tranche ferme et d'au moins 6 personnes sur une durée maximale de 25 jours ouvrés pour la tranche conditionnelle.

Le responsable d'opération proposé sera un spécialiste de la période antique et de la fouille rurale. Pour mener à bien cette opération, il sera assisté d'un responsable de secteur expérimenté dans la fouille de sites ruraux ainsi que d'un céramologue ayant une bonne connaissance des contextes antiques dans le Nord-Ouest de la France.

Un archéologue-topographe équipé d'une station totale topographique sera présent sur la totalité de la durée de la fouille pour réaliser et mettre à jour le plan détaillé des vestiges.

Un géomorphologue interviendra également ponctuellement dans l'équipe pour effectuer l'analyse des phénomènes de sédimentation du terrain et des fossés mis au jour.

► Les plans et relevés

Au début de la fouille, un premier relevé des structures identifiées sera réalisé à l'aide d'une station topographique totale pour générer le plan général qui servira à la compréhension globale du site et à établir une division par secteurs.

Les relevés topographiques seront réalisés en trois dimensions (X, Y dans le système de coordonnées Lambert 93 et Z en NGF), et replacés sur un plan cadastral.

Les dessins des structures, niveaux archéologiques et de tous les autres éléments permettant une meilleure compréhension du site seront réalisés sur papier millimétré à l'échelle 1/20 ou 1/10 selon les cas avant d'être informatisés en post-fouille.

L'ensemble de ces données pourra ensuite être traité dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG), afin de permettre la réalisation de statistiques spatiales.

► La technique de fouille, principes généraux

Après les terrassements, l'équipe procédera à l'identification des structures et à une reprise des observations réalisées lors du diagnostic (coupe stratigraphique et structures enregistrées) pour pouvoir attribuer des correspondances avec notre mode d'enregistrement.

La fouille manuelle se fera en respectant la hiérarchie des couches archéologiques. Elle sera menée en aire ouverte, mais des bermes pourront être maintenues provisoirement dans des secteurs stratégiques pour étudier la stratigraphie et certains processus de sédimentation.

Hormis les fossés, l'ensemble des structures fera l'objet d'une fouille manuelle exhaustive. Les différents fossés du site seront testés régulièrement soit en effectuant des coupes transversales (pour comprendre leur fonctionnement et leur comblement) ou longitudinales (pour rendre compte ou non de la présence d'une palissade). La fouille du réseau fossoyé se fera par échantillonnage manuel complété par une mécanisation partielle. C'est pourquoi, en cours de fouille, il sera fait appel à une mini-pelle pour la réalisation de terrassements complémentaires et de sondages profonds. Dans tous les cas, des coupes de référence seront établies manuellement préalablement à la mécanisation de la fouille des fossés. De plus, le recours à la fouille manuelle exhaustive sera systématique dans les secteurs stratégiques : interruptions, intersections, abords de bâtiments, concentrations de mobilier.

Les unités stratigraphiques (US) et les structures (St) seront nettoyées, enregistrées, fouillées, topographiées et, selon la précision du rendu souhaité, relevées au 1/10 ou au 1/20. Saisies sur fiches papier durant la phase de terrain, ces informations feront l'objet d'un enregistrement dans une base de données informatisées (Enkidu) lors de la post-fouille. L'enregistrement sera complété par une couverture photographique régulière réalisée au moyen d'un appareil numérique.

Pendant la phase de terrain, le mobilier archéologique sera trié par matière en vue de sa redistribution auprès des spécialistes. Un étiquetage non putrescible sera utilisé afin d'assurer la pérennisation de ce type de document et de faciliter l'enregistrement dans la base de données. Ce type de fiche fait apparaître la matière par les abréviations de trois

lettres suivantes : CER (céramique), TCA (terre cuite architecturale), FAU (faune), MET (métal), etc. Vient ensuite l'indication LOT ou ISO (lot ou isolat) avec son numéro d'enregistrement, puis le numéro d'US et, éventuellement, celui de structure, les observations, le nom du fouilleur, la date de découverte et le numéro de la parcelle. Cet enregistrement est destiné à faciliter la phase d'étude du mobilier, ainsi que la gestion des collections conservées dans un dépôt de fouille et sa rétrocession en fin d'étude.

Selon la pertinence des résultats, le responsable d'opération pourra être amené à avoir recours à une couverture aérienne de l'ensemble du site.

3.3 Remise en état du terrain et fin du chantier

À l'issue de la fouille, l'Opérateur procédera au remblaiement et au nivellement du terrain.

À la fin de l'opération, et après accord du Service Régional de l'Archéologie, l'Opérateur dressera avec l'Aménageur ou son représentant un procès-verbal contradictoire de fin de travaux. Ce document décharge l'Opérateur de toute obligation et responsabilité afférente à la garde, la surveillance et l'état du terrain. Ce document sera ensuite transmis par l'Aménageur au préfet ayant émis la prescription afin que ce dernier lui délivre l'attestation de libération du terrain visé par l'article 53 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004.

3.4 Communication et diffusion de l'information

L'Opérateur mènera des actions de médiation, d'information et de communication visant à présenter les découvertes et le travail réalisé lors des fouilles. Ces actions pourront prendre les formes suivantes :

- conception, édition et installation par l'Opérateur d'un panneau d'information présentant la nature de la fouille archéologique, l'historique du site, le déroulement du chantier ;

- organisation et animation de visites guidées à destination essentiellement des écoles et des riverains ;

- conception, édition et diffusion de plaquettes d'information illustrées à destination du public (300 exemplaires) qui pourront être distribuées lors des visites organisées sur le site mais également par l'Aménageur.



Exemples de plaquettes réalisées pour des sites fouillés par Éveha

4 RÉALISATION DE L'ÉTUDE POST-FOUILLE

4.1 Conception de la synthèse et du rapport, suivi scientifique

La rédaction du rapport de fouille mobilisera **154 jours** de travail dans le cadre de la tranche ferme et **66 jours** de travail dans le cadre de la tranche conditionnelle, répartis dans les vingt-quatre mois suivant la date d'achèvement de la phase de terrain. Outre la synthèse des problématiques évoquées plus haut et l'établissement de la chronologie du site, elle cherchera à intégrer les résultats des fouilles dans un cadre régional en les comparant avec d'autres sites équivalents.

Une réunion de préparation de la post-fouille aura lieu avec le représentant du Service Régional de l'Archéologie. Cette réunion permettra, au vu des résultats de la fouille, de définir les problématiques qui guideront les réflexions de l'équipe de post-fouille (responsable d'opération et spécialistes) :

– interprétation générale du site ;
– définition des problématiques guidant les études de mobilier, et définitions des analyses complémentaires à mener ;
– insertion des données issues de la fouille au sein de problématiques scientifiques régionales plus larges (Projets Collectifs de Recherche, etc.).

Suite à cette réunion et pendant toute la phase de conception du rapport, le responsable d'opération tiendra régulièrement informé le Service Régional de l'Archéologie de l'état d'avancement du travail de post-fouille, et des évolutions dans l'interprétation scientifique du site. Une part de l'étude sera également consacrée à la consultation de la bibliographie et des ouvrages ou rapports conservés au SRA.

De façon interne à l'organisme, le suivi scientifique de l'opération sera opéré par le Délégué Scientifique Régional en charge du dossier, qui sert de référent et de soutien au responsable d'opération durant toute la phase de conception du rapport.

4.2 Travaux de laboratoire

Les budgets d'analyses pourront être utilisés pour des datations, des analyses environnementales ou la stabilisation de mobilier. Ces travaux seront effectués par les partenaires suivants :

► Carbone 14

Il est possible d'envisager dans le cadre de cette fouille l'utilisation de C14 pour compléter la chronologie établie par le mobilier.

– datations radiocarbone :
  • *Poznań Radiocarbon Laboratory*
  • *CDRC*, UMR 5138 du CNRS, Villeurbanne (69)

► Autres analyses

– traitement et consolidation du mobilier métallique :
  • Catherine AUGEL, *CoResCA*, Saint-Savin (86)
  • Laboratoire *Arc'Antique*, Nantes (44)

– études paléo-environnementales (notamment palynologie, carpologie, etc.) :
  • *CreAAH*, UMR 6566 du CNRS, Rennes (35)
  • *AMÉLIE,* études environnementales et archéologiques, à Troyes (10)
  • *GÉOLAB*, UMR 6042 du CNRS, Limoges (87)

– études dendrochronologiques :
  • Yannick LE DIGOL, *Dendrotech*, Rennes (35)
  • Isabelle BÉLINGARD, *Dtalents*, Limoges (87)

4.3 Traitement du mobilier et de la documentation de terrain

► Traitement du mobilier

À l'issue de la fouille, le mobilier archéologique fera l'objet d'un pré-inventaire. Celui-ci aura pour but la mise en place du suivi du mobilier lors des différentes étapes de son étude : lavage, conditionnement, répartition entre les différents spécialistes chargés de l'étude.

Le mobilier sera dans un premier temps préparé selon un protocole précis, suivant sa nature et le type d'étude/analyse dont il fera l'objet :

- **La céramique et le mobilier osseux** seront dans un premier temps nettoyés, triés par contexte de provenance et reconditionnés en sachets pour faciliter leur étude par les spécialistes (céramologue, archéozoologue et le cas échéant anthropologue pour l'étude des ossements humains).
- **Le torchis**, matériau particulièrement fragile, fera l'objet d'un nettoyage à sec pour permettre l'identification des éventuelles traces de mise en œuvre architecturale.
- **Le mobilier métallique** fera l'objet d'un premier nettoyage sommaire, afin de ne pas accentuer les phénomènes de corrosion sur ces pièces souvent déjà fragiles et altérées. Il sera reconditionné de façon adéquate (contrôle du degré d'hygrométrie, conditionnement spécifique des pièces les plus fragiles ou remarquables). Selon l'avis du spécialiste chargé de leur étude, certaines pièces métalliques pourront faire l'objet de mesures spéciales pour faciliter leur identification : nettoyage des surfaces à la micro-sableuse, radiographie, etc. Les pièces les plus intéressantes ou nécessitant un traitement préventif, pourront faire l'objet d'une stabilisation (traitement physico-chimique afin de stopper les phénomènes d'oxydation) ou d'une consolidation.
- **Les prélèvements de sédiments** seront traités à des fins d'études de façon différente selon leur destination : les prélèvements en colonne de sédiments à des fins d'étude palynologique (étude des pollens conservés dans le sol, permettant la restitution de l'environnement du site) et micro-morphologique (étude de phénomènes ponctuels affectant le sol, à l'échelle microscopique) ne feront l'objet d'aucun traitement et seront transmis tels quels aux spécialistes chargés de leur étude. En revanche, les prélèvements destinés aux études carpologique (étude des graines conservées dans le sol) et anthracologique (étude des charbons de bois permettant la restitution des essences utilisées) feront l'objet d'un protocole de traitement spécial. En effet, les prélèvements, en général de 10 litres de sédiment, seront tamisés à l'eau au travers d'une colonne de tamis de mailles différentes. Les refus de tamis seront séchés avant d'être reconditionnés par maille, et d'être transmis aux spécialistes chargés de leur étude.

Chaque spécialiste se verra ensuite confier par le responsable d'opération le mobilier qu'il sera chargé d'étudier. Le responsable d'opération, en relation avec les différents spécialistes, définira les problématiques scientifiques spécifiques qu'il souhaite voir développer et qu'il aura préalablement définies avec le représentant du Service Régional de l'Archéologie dans le cadre d'une réunion préparatoire à la post-fouille.

En lien avec le Délégué scientifique régional référent, le responsable d'opération confiera à chaque spécialiste une enveloppe de moyens adaptée, et veillera au bon respect de celle-ci ainsi qu'au bon déroulement de l'étude. Chaque spécialiste fournira au responsable d'opération son étude, ainsi qu'un inventaire détaillé du mobilier qu'il aura traité. Le responsable d'opération compilera les différentes études et en intègrera les résultats au rapport de fouille.

Le mobilier archéologique et la documentation sont ensuite conditionnés et inventoriés selon les normes en vigueur (arrêté du 16 septembre 2004) et les recommandations particulières du Service Régional de l'Archéologie.

► Numérisation de la documentation de terrain

Au plus tôt après la fin de la phase terrain, l'ensemble de la documentation papier (relevés, listings, inventaires, etc.) sera reprise par informatique afin d'en assurer la pérennité et de favoriser les requêtes :

- les relevés sur papier calque seront ainsi numérisés et les dessins retranscrits sur un logiciel de vectorisation compatible avec les bases de données topographiques ;
- les photographies seront triées, renommées, traitées et leur inventaire établi ;
- les fiches descriptives des structures et des unités stratigraphiques seront insérées dans une base de données afin d'en numériser l'inventaire et rendre possible le traitement statistique, comparatif et interprétatif.

L'ensemble sera restitué dans la partie « inventaires » du rapport rédigé.

4.4 Rendu du rapport

La remise d'un rapport d'opération archéologique (Rapport final d'opération), conforme aux normes de l'arrêté du 27 septembre 2004 (J.O n° 240 du 14 octobre 2004) définissant les normes de contenu et de présentation des résultats des rapports archéologiques, marquera la fin des études. Il sera fourni au Service Régional de l'Archéologie, dans les vingt-quatre mois suivant la date d'achèvement du chantier, en huit exemplaires papier dont un non broché et un exemplaire sur CD-Rom au format pdf. Le Service Régional de l'Archéologie transmettra un exemplaire du rapport à l'Aménageur après validation par la Commission Inter-Régionale de l'Archéologie (CIRA).

L'inventaire détaillé du mobilier présent en annexe des rapports pourra être fourni, sur simple demande, dans un format numérique révisable respectant les recommandations du Référentiel général d'interopérabilité (arrêté du 9 novembre 2009). Pour la garde, la conservation et la restitution des objets mobiliers découverts, il sera fait application de la législation en vigueur en matière d'archéologie, et notamment au code du patrimoine.

5 ÉQUIPE PRÉVISIONNELLE ET RÉPARTITION DES JOURS

5.1 Composition de l'équipe de terrain

L'équipe de terrain sera composée d'au moins 6 personnes pour la tranche ferme et pour la tranche conditionnelle. À l'exception du RO, les autres membres de l'équipe sont mentionnés ici sous réserve de leur disponibilité au moment de l'intervention.

Fonction	Nom	Jours T. ferme	Jours T. condit.
Responsable d'opération	Florian SARRESTE	39 jours	25 jours
Responsable de secteur	Elsa PAULIEN	39 jours	25 jours
Archéologue-topographe	François FOURIAUX	35 jours	25 jours
Géoarchéologue	Marine LAFORGE	2 jours	2 jours
Archéologue céramologue	Phaedra BOUVET	35 jours	25 jours
Technicien de fouille X 2	À définir ultérieurement	70 jours	50 jours
Enregistrement des maçonneries	Christophe LOISEAU	2 jours	–
	TOTAL	222 JOURS	152 JOURS

5.2 Les intervenants en étude post-fouille

Les intervenants sont mentionnés sous réserve de leur disponibilité au moment de la post-fouille, à l'exception du RO.

Type d'étude	Nom	Jours T. ferme	Jours T. condit.
Responsable d'opération	Florian SARRESTE	45 jours	15 jours
Responsable de secteur	Elsa PAULIEN	20 jours	8 jours
Traitement topographique	François FOURIAUX	7 jours	3 jours
Saisie des données	Équipe de fouille	7 jours	5 jours
Infographie	Elsa PAULIEN et François FOURIAUX	15 jours	10 jours
Étude céramique	Phaedra BOUVET	60 jours	25 jours
Étude du mobilier non céramique	Christophe LOISEAU		
Étude de la faune	Aurélien PIOLOT		
Étude des terres cuites	Anne-Marie LOTTON		
Étude numismatique	Annaïg LE MARTRET		
Traitement photogrammétrique	Nicolas SAULIÈRE		
Étude géoarchéologique	Marine LAFORGE (et Cristiano NICOSIA, micromorphologie)		
Étude documentaire	Florian SARRESTE		
Autres études spécialisées (palynologie, carpologie,anthracologie, xylologie, etc.)	À définir selon la spécialité		
	TOTAL	154 JOURS	66 JOURS

5.3 Curriculum-vitae des personnels proposés

Les références des personnels de l'encadrement et des spécialistes proposés se trouvent en annexe du projet.

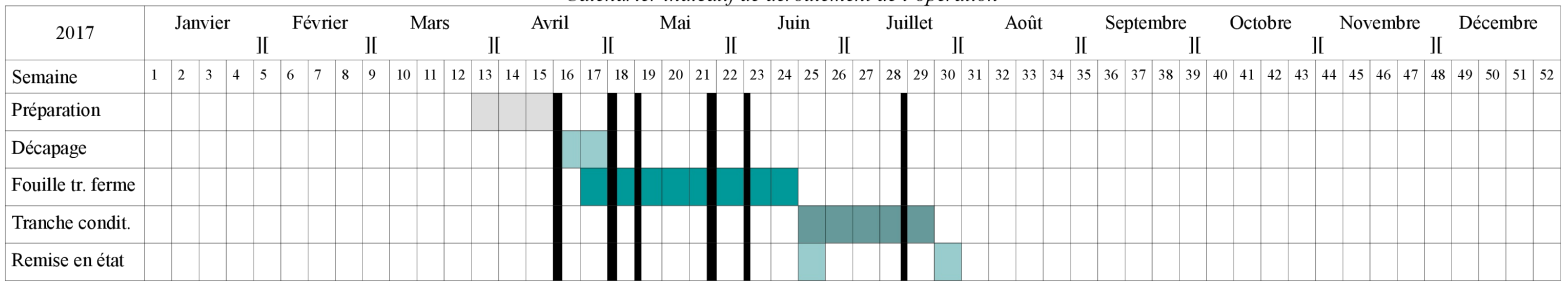
6 PLANNING PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

L'intervention de l'Opérateur sera mise en œuvre à compter de **la date qui sera fixée avec l'Aménageur**, sous réserve d'un délai de dix jours suivant la notification de l'ordre de service émis après réception des arrêtés d'autorisation de fouille et de la transmission du numéro de Déclaration de Travaux (DT) par l'Aménageur.

À titre indicatif, le chantier pourrait démarrer le **18 avril 2017**. Le terrain pourrait ainsi être libéré pour la **fin du mois de juin 2017** (remise en état du terrain incluse) dans le cadre de la tranche ferme, ou au plus tard à la **fin du mois de juillet 2017** (remise en état du terrain incluse) en cas d'enclenchement total de la tranche conditionnelle.

Les travaux de post-fouille débuteront dans le prolongement du chantier et seront répartis dans les 24 mois suivant la fin des travaux de terrain ; ils s'achèveront par la remise du rapport final d'opération.

Calendrier indicatif de déroulement de l'opération



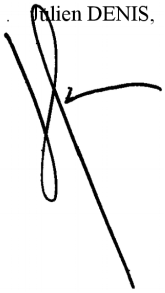
Jours fériés et interruptions du chantier : lundi 15 avril (lundi de Pâques), lundi 1er mai, lundi 8 mai, jeudi 25 et vendredi 26 mai (pont de l'Ascension), lundi 5 juin (lundi de Pentecôte) et vendredi 14 juillet.

Fait à Limoges, le 4 avril 2017,

Pour le bureau Éveha,

le Directeur scientifique,

Julien DENIS,



Pour l'Aménageur,

6.3 Arrêté d'autorisation et de nomination

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté portant autorisation
d'une opération de fouille préventive
(opération n°2014 - 36)

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2017/SGAR/DRAC/35 du 7 mars 2017 de Madame Nicole KLEIN, préfète de la région Pays de la Loire, portant délégation de signature à Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2017/DRAC/2 du 9 mars 2017, signé de Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n°83 du 15 mars 2014 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite, reçu le 11 avril 2017 ;

Direction régionale des affaires culturelles
Adresse postale : 1 rue Stanislas Baudry – BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1
Téléphone 02 40 14 23 00 – Télécopie 02 40 14 23 01
Internet : www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

CONSIDERANT que le contrat et notamment le projet d'intervention de l'opérateur sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE
(n° 176)

Article 1er : M. Hervé Lemaigre CM-CIC Aménagement Foncier, aménageur, est autorisé à faire réaliser par Eveha, opérateur, sous la direction scientifique de Florian Sarreste la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

région : **Pays-de-la-Loire**
département : **Loire-Atlantique**
commune : **LIGNE**
lieu – dit : **«La Peretterie»**
surface : **7873 m²**

cadastre : LIGNE (44) : M 4, 103, 106, 1224, 1496, 1511, 1512, 1695, 1704, 1705, 1797, 1800 / ZO 249, 296

Coordonnées Lambert au centre du site : **x : 370,240 ; y : 6,710,528**

Code patriarche de l'opération (OA) : **185376**

Numéro du site archéologique dans la base de données nationale "Patriarche" **: EA 44 082 0003**

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifient au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération, facilitent, par tout moyen, aux représentants de l'État, l'exercice de leur mission de contrôle.

Avec le responsable scientifique, ils tiennent régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie des travaux et découvertes. Ils lui signalent immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Les modalités et mesures de conservation provisoire des vestiges sont prises en accord avec le conservateur régional de l'archéologie.

Ils veillent, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, signale les objets d'importance notable, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

Concernant le déplacement sur le territoire français des vestiges archéologiques mobiliers, l'opérateur qui souhaite les déplacer hors de la région d'origine de la découverte doit faire impérativement la demande

auprès du préfet de région concerné. Cette demande doit préciser les raisons du déplacement et l'adresse du nouveau lieu de conservation.
De même que l'exportation hors du territoire français des vestiges mobiliers issus des opérations d'archéologie préventive est subordonnée à l'existence d'un certificat d'exportation (décret n°93-124 du 29 janvier 1993). Ce certificat est délivré sur demande conjointe de l'État et du propriétaire du terrain, copropriétaires des vestiges. L'opérateur ne peut donc pas prendre seul la décision d'exporter les vestiges archéologiques mobiliers qui lui sont confiés.

Article 3 :

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remet au conservateur régional de l'archéologie, le rapport final tel que défini par l'arrêté du 27 septembre 2004 sus-visé.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet à l'État, le mobilier et la documentation scientifique constituée au cours de l'opération selon les modalités prévues par l'arrêté du 16 septembre 2004 sus-visé.

Toutefois, dans un souci d'efficacité administrative, scientifique et juridique, il est demandé à l'opérateur, sauf justifications ou contraintes particulières, de remettre la documentation et le mobilier archéologique issu des fouilles dans un délai de six mois après la remise du rapport d'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional d'archéologie, le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié , à Eveha, 31 rue de Soyouz, 87068 LIMOGES et à M. Hervé Lemaigre, CM-CIC Aménagement Foncier, 2 rond-point des Antons, CS 10299, 44702 ORVAULT cedex.

Fait à Nantes, le 13 avril 2017

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
Le Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur général du patrimoine
Guy SAN JUAN

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

1 INTRODUCTION

1.1 Le site

1.1.1 Cadres géographique, géologique et topographique

Marine Laforge

1.1.1.1 Contextes géomorphologique et géologique de l'occupation

Le site de *La Perretterie* s'implante en limite nord du bourg de Ligné. Cette commune est située à environ 10 km au nord de la Loire, et à 8,5 km à l'est de l'Erdre, dans un environnement topographique pénéplané (**Fig. 4**). Ce secteur culminant à une cinquantaine de mètres forme un plateau ondulé, légèrement vallonné, entaillé par un important réseau hydrographique composé de vallées étroites qui appartiennent au bassin versant de la Loire.

Le site est installé sur le léger versant sud d'une vallée abritant un ruisseau non-pérenne, affluent de celui de la Marquerie, qui rejoint l'Erdre quelque peu en aval de Nort-sur-Erdre. L'emprise présente une déclivité sud-ouest – nord-est s'échelonnant de 38 à 33 m NGF.

Du point de vue géologique, la commune fait partie du domaine varisque ligéro-sénan du Massif armoricain, domaine encadré par les branches nord (Malestroit-Angers) et sud (Quimper-Nantes) du cisaillement sud-armoricain (CSA). Entre ces deux branches, la faille associée de Nort-sur-Erdre (NSEF) limite par le nord le synclinal d'Ancenis, élément paléogéographique et structural majeur, sur lequel est implanté le site.

1.1.1.2 Description pédo-sédimentaire et interprétation lithostratigraphique du contexte géologique de l'occupation

Le substrat

Le domaine varisque ligéro-sénan appartient à la partie méridionale du Massif armoricain, représentée ici par des formations précambriennes (briovériennes) et paléozoïques (ordoviciennes à carbonifères) juxtaposées selon une direction globalement ouest – est, le long de grands accidents tectoniques linéaires (CSA, NSEF). Dans ce secteur, le synclinal d'Ancenis est bordé au nord et au sud, selon des contacts faillés et discordants, par des terrains briovériens (**Fig. 4**). Ces formations précambriennes métamorphisées se composent principalement de schistes et micaschistes : au sud du synclinal, ceux des séries des Mauges ($b\xi_2$) et du Hâvre (ξ_1), et au nord, ceux du Horst de Pouillé ($b\xi_2$). Au nord du horst, on devine l'amorce du Sillon houiller de Basse-Loire (h3), mis en place plus tardivement, au Carbonifère supérieur (Namurien), et dont le charbon fut autrefois exploité.

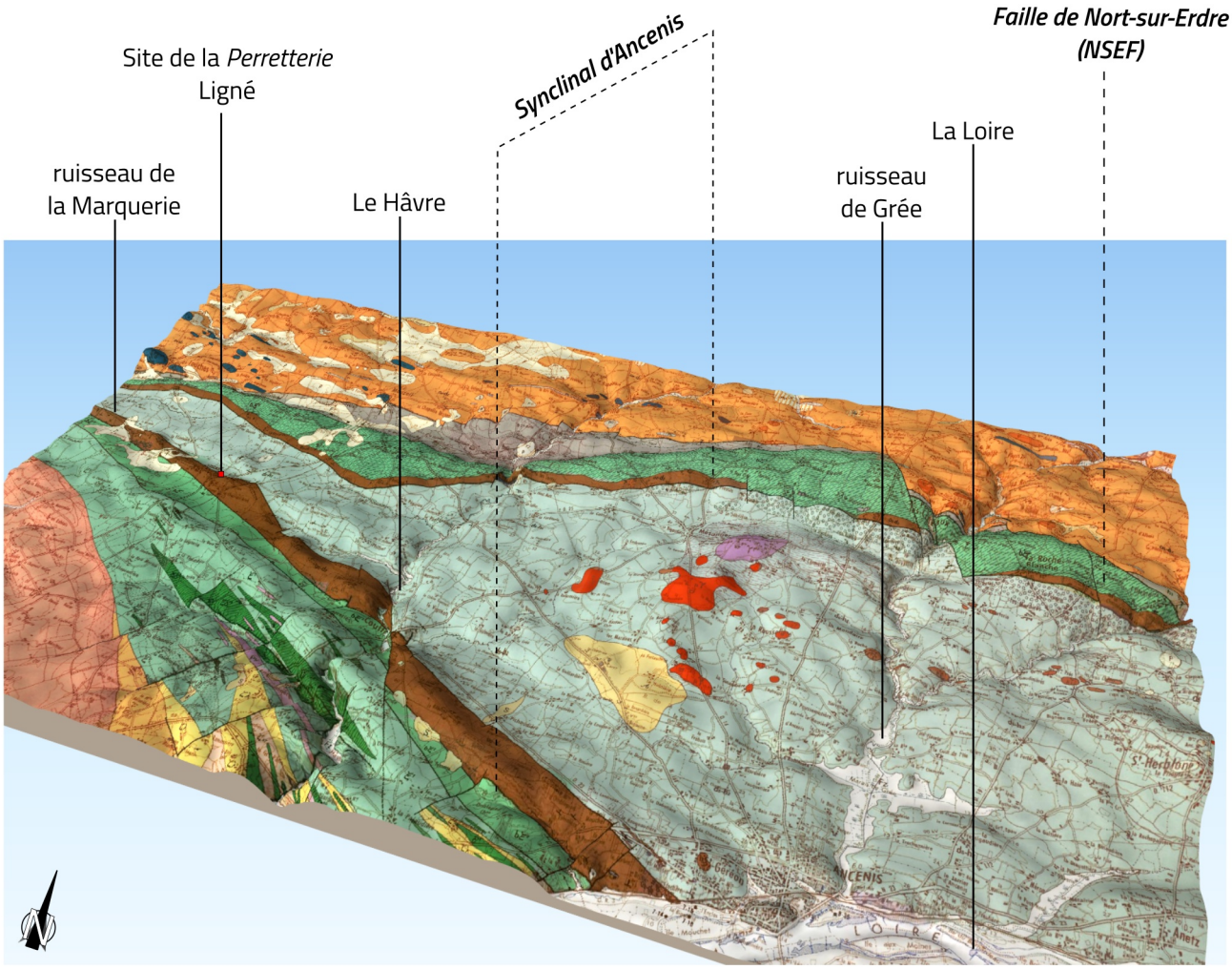
Le synclinal d'Ancenis, qui compose l'assise géologique de la zone d'étude, traverse d'est en ouest ce territoire (Cavet 1978). Il se compose de deux flancs silto-gréseux étroits qui convergent vers l'ouest et qui sont formés par les Schistes et quartzites de Pierre-Meslière (o2-d2), et d'un cœur plus récent largement développé et composé par le Complexe gréso-pélitique frasno-dinantien du synclinal d'Angers (d5-h2).

L'emprise est précisément localisée en limite nord du flanc méridional de ce synclinal, au contact faillé entre les Schistes et quartzites de Pierre-Meslière formant dans le paysage une barre orientée ONO-ESE en léger relief, et le Complexe gréso-pélitique du cœur du synclinal qu'ils surplombent.

Localement, des témoins d'une ancienne couverture sableuse viennent recouvrir ces terrains plus ou moins altérés (A). Il s'agit des Sables rouges de Basse-Loire et de Haute-Bretagne (P), témoignant de la transgression de la mer pliocène, et affleurant principalement à des altitudes comprises entre 40 et 50 m. Les seuls témoins sédimentaires des phases périglaciaires du Pléistocène se trouvent remaniés au sein de dépôts de versant qui peuvent inclure des grains ronds mats d'origine lœssique et des galets éolisés. Ce matériel soliflué souvent riche en débris schisteux masque fréquemment les sables pliocènes, ce qui rend ces derniers difficiles à distinguer des altérites en place. L'hypothèse d'un âge weichselien pour la mise en place de ces dépôts est la plus vraisemblable (Cavet 1978). D'autres manifestations des phases froides pléistocènes sont mentionnées : des figures de gel affectant les dépôts sont fréquemment relevées dans ce territoire, sous forme de fentes en coin ou d'involutions en feston.

À l'Holocène, les processus colluviaux dominent, et viennent coiffer, tronquer et remanier les formations antérieures. La pédogenèse actuelle permet le développement, sur ces colluvions, de sols bruns de texture habituellement limoneuse à limono-argileuse. L'hydromorphie, pouvant être associée à d'abondantes concrétions ferro-manganiques, varie selon la perméabilité du substrat et la topographie.

Fig. 4 – *Situation topographique et géologique du site de La Perretterie à Ligné. Sources : BdAlti IGN 25 ; Carte géologique au 1/50 000, feuille d'Ancenis n°452, BRGM. Exagération verticale de 15, coordonnées : RGF93, CC48. Réalisation : C. Martin © Éveha 2021*



Fz - Alluvions modernes et sub-actuelles
A - Argiles d'altération des terrains paléozoïques
S - Dépôts soliflués sur les pentes et fonds de vallées
P - Pliocène - Sables rouges ou blancs, de Basse-Loire et de Haute-Bretagne
h3 - Paléozoïque (Namurien) - Schistes, grauwackes et conglomérats du sillon houiller de Basse-Loire
d5-h2 - Paléozoïque (Frasnien à Dinantien) - Complexe gréso-pélitique du synclinal d'Angers
o2-d2 - Paléozoïque (Ordovicien inf. à Dévonien inf.) - Schistes et quartzites de Pierre-Meslière
o5-d2 - Paléozoïque (Ordovicien sup. à Dévonien inf.) - Complexe volcano-sédimentaire de St-Georges-sur-Loire
ξ1 - Précambrien (Briovérien) - Micaschistes de la série du Hâvre
bξ2 - Précambrien (Briovérien) - Schistes satinés des séries des Mauges (sud) et du Horst de Pouillé-les-Coteaux (nord)
ζγ - Orthogneiss de Saint-Mars-du-Désert

Description et interprétation de la séquence pédo-sédimentaire

La stratigraphie naturelle et anthropique enregistrée sur l'emprise a été appréhendée de deux manières. Tout d'abord, la séquence naturelle a été relevée sous forme de logs dans quelques sondages (**Fig. 5**) afin d'en percevoir les variations et faciès particuliers (logs en sondages 204, 195 et 221). Nous avons également procédé au lever topographique des altitudes des terres avant et après décapage selon 3 transects orientéspar rapport aux plus grandes pentes, dans l'objectif de connaître les variations de l'épaisseur du recouvrement sédimentaire surmontant les vestiges (**Fig. 6**).

La séquence pédo-sédimentaire de couverture peut se résumer comme suit, du sommet jusqu'à la base des sondages :

- US 001 : Horizon Ap du sol actuel développé sur colluvions. Limon argileux brun foncé, grumeleux et bioturbé (racines, radicelles, terriers). Des colluvions limoneuses brun clair sous-jacentes sont parfois présentes et distinctes de l'horizon Ap. Il s'agit d'une unité colluviale récente et résiduelle, antérieure aux labours actuels, et remaniée intégralement dans le sol brun actuel la plupart du temps. Contact net et régulier (CNR) avec l'US 002. Dans certains secteurs, des remblais, d'une épaisseur pouvant être importante, viennent s'interstratifier entre les US 001 et 002.
- US 002 : Dépôt de versant soliflué, pouvant être repris en partie sommitale par un colluvionnement holocène, antérieur aux occupations. Sédiments limono-sableux à cailloux et graviers émoussés, de teinte brun grisâtre clair, au contact diffus irrégulier (CNI) avec l'US 003. Indices liés à un contexte périglaciaire : présence de nombreux galets éolisés et figures de cryoturbation. Ces dernières sont représentées par des fentes de gel plus ou moins déformées descendant dans US 003 et comblées par les sédiments soliflués de l'US 002 (**Fig. 5**, SD204).
- US 003 : Altérites et sables pliocènes, dont les faciès se mêlent intimement.

Les formations identifiées sur le terrain sont conformes à celles décrites dans la notice de la carte géologique. Le substrat (US 003), composé d'altérites schisteuses plus ou moins remaniées, est variable. Le faciès est parfois argileux et présente des plans de schistosité encore discernables : il s'agit d'une altérite en place, où la structure de la roche-mère est encore préservée. Le faciès du substrat peut aussi être beaucoup plus grossier : il se compose alors de sables quartzeux grossiers pouvant alterner avec des passées plus argileuses. Il s'agit probablement d'un mélange entre les altérites du socle et les sables déposés lors de la transgression pliocène.

Cette formation est surmontée, selon un contact irrégulier très marqué, par des dépôts de versant composés de sables limoneux brun grisâtre clair emballant des graviers émoussés et des galets éolisés. Nous pensons qu'il s'agit ici de coulées de solifluxion, mises en place en contexte périglaciaire, au cours d'une phase froide du Pléistocène. Cette hypothèse est corroborée par la présence de fentes de gel et d'involutions à la limite entre les US 002 et 003. Lors des dégels, les sédiments de l'US 002 pénètrent dans des fentes en coin formées lors des phases de gel. L'alternance des cycles gel-dégel conduit à la déformation progressive de ces fissures dans un ancien cryosol, formant alors des involutions.

Une troncature nette marque la limite entre cette formation ante-quaternaire et les colluvions holocènes sus-jacentes. Cette couverture récente (US 001) surmonte les vestiges archéologiques et leur est donc postérieure. L'érosion des terrains, liée principalement aux activités agricoles, a conduit à l'arasement des structures. Dans certains secteurs, des remblais de nivellement viennent s'interstratifier entre les dépôts soliflués et les colluvions anthropiques.

L'épaisseur du recouvrement (US 001 + remblais) a été étudiée d'après données topographiques, avant et après décapage, au niveau d'apparition des vestiges. Elle varie de 25 à 108 cm. En partie haute du versant, en zone sud, elle se réduit à l'horizon Ap du sol actuel remaniant intégralement les colluvions récentes (**Fig. 6**).

Le long du transect Est la pente est régulière et le recouvrement sédimentaire des niveaux archéologique varie relativement peu. Sur la bande comprise entre 35,5 et 34 m NGF, la pente s'accentue légèrement et la couverture limoneuse de surface s'épaissit.

Le transect médian permet de mettre en évidence un aménagement du secteur en terrasses : remblais et talus viennent s'ajouter à la couverture colluviale au-dessus des vestiges entre les cotes 36,5-37 et 35-35,5 m NGF. L'épaisseur de recouvrement peut y atteindre 108 cm. Ce phénomène est également visible le long du transect Ouest, où le surépaississement de la couverture sédimentaire est lié à un vraisemblable nivellement de la zone sud-ouest du secteur 2 (terrasse 2).

Une rupture de pente nette est marquée vers 35 m le long des transects Ouest et médian. À partir de là, la couverture se réduit à nouveau,et reste régulière sans jamais dépasser les 55 cm. La sédimentation y est naturelle et colluviale, et contrôlée depuis par les labours récents.

Fig. 5 – *Logs stratigraphiques de la séquence sédimentaire naturelle. Réalisation : M. Laforge © Éveha 2021*

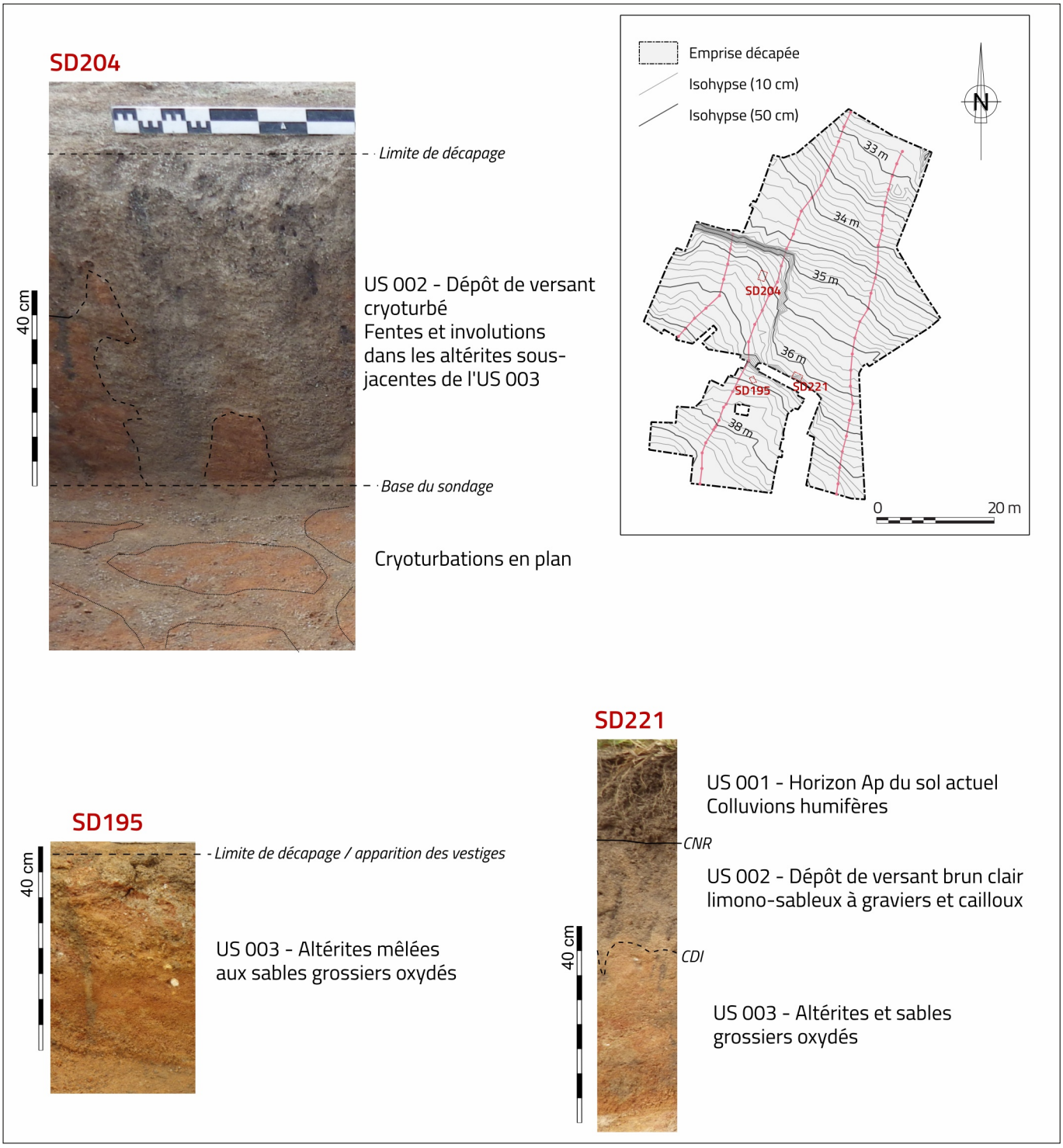
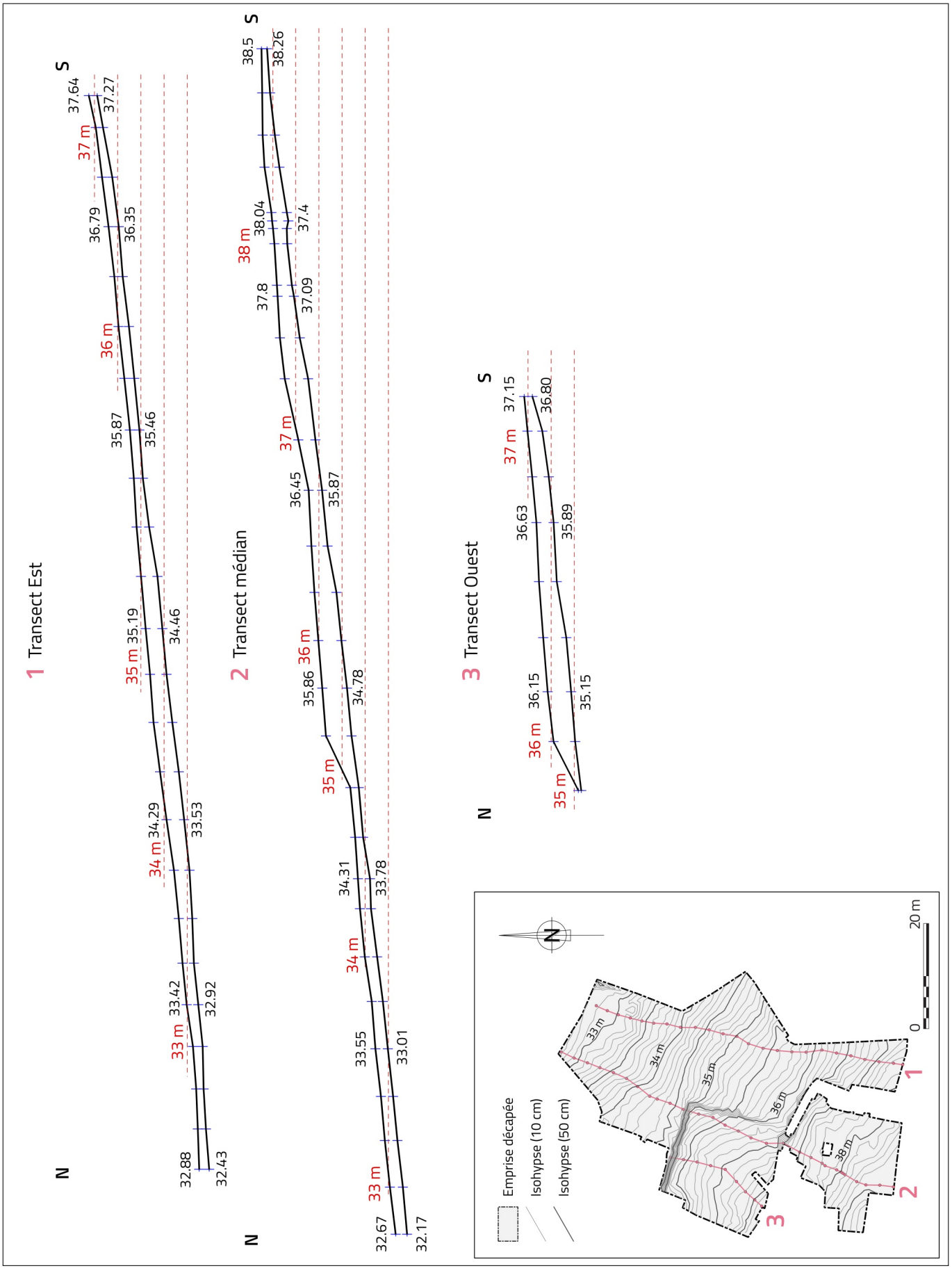


Fig. 6 – *Profils topographiques nord - sud avant et après décapage de l'emprise. Réalisation : G. Rousset © Éveha 2021*



1.1.1.3 Conclusion

La stratigraphie de la séquence de couverture relevée à Ligné se compose de l'horizon Ap du sol de surface, limono-argileux et brun, développé sur colluvions anthropiques holocènes et surmontant une séquence de versant formée par la mobilisation par solifluxion et colluvionnement des produits de l'érosion antérieure (altération du socle schisto-gréseux) mélangés aux sédiments plio-quaternaires. Des cryoturbations marquées sur le toit du substratum altéré et la présence de nombreux galets éolisés dans des dépôts vraisemblablement soliflués témoignent de l'enregistrement dans la séquence d'une phase froide attribuable au Pléistocène.

Le remblaiement massif de la zone sud-ouest du secteur 2 atteste d'un aménagement/nivellement de ce secteur en terrasse.

1.1.2 Le contexte historique et archéologique

Florian Sarreste

1.1.2.1 Le cadre historique

Durant l'époque romaine, le site de *La Perretterie* se trouve dans la cité antique des Namnètes, dont le chef-lieu est Nantes/*Condevicnum* (Provost 1993 : 85-86 ; Monteil 2011 : 65-67). Ce peuple celte pourrait être l'émetteur, avant la Conquête, d'un monnayage anépigraphe, dit à l'hippophore, dont l'attribution est disputée entre la région nantaise et le territoire andécave (Aubin 1987). Le nom des Namnètes apparaît pour la première fois dans *la Guerre des Gaules* de Jules César (Guerres des Gaules, III, 9). Lors de la campagne de 56 av. J.-C., les Namnètes font partie de la coalition organisée par leurs voisins Vénètes contre Rome (Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XXXIX, 40-43). Par la suite, les Namnètes – le peuple celte ou la cité romaine qui lui est affectée – sont mentionnés par Strabon (*Géographie*, IV, 2, 1 et IV, 4, 6), Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, IV, 32, 2) et Ptolémée (*Géographie*, II, 7, 5). Ce nom, parfois déformé ou abrégé, apparaît également sur quelques rares inscriptions d'époque impériale (Santrot 2008 ; Santrot *et al.* 2008).

Lors de sa création, sans doute vers 16-13 av. J.-C., la *civitas Namnetum* appartient à la province de Lyonnaise, dont le gouverneur siège à Lyon. Par la suite, les réformes intervenues durant le Bas-Empire, la place dans la Lyonnaise Seconde, à la fin du IIIe siècle, puis dans la Lyonnaise Troisième, à la fin du IVe siècle, toutes deux contrôlées depuis Tours (Ferdière 2005 : 136 ; Ferdière 2011 : 17-23). La situation est moins claire à partir Ve siècle (Monteil 2017 : § 7). L'analyse des textes laisse supposer qu'une partie des territoires situés au nord de la Loire restent sous contrôle de Rome jusqu'aux années 470. Ils seraient ensuite peut-être intégrés, pendant un court laps de temps, au « royaume » de Syagrius, avant d'échoir, au plus tard en 486, à Clovis (Delaplace, France 1995 : 327-343). Durant le VIe siècle, l'évêché de Nantes appartient à la province ecclésiastique de Tours, elle-même dépendante du royaume franc (Piétri, Biarne 1987). À partir du siècle suivant, les territoires occidentaux du royaume franc prennent le nom de Neustrie.

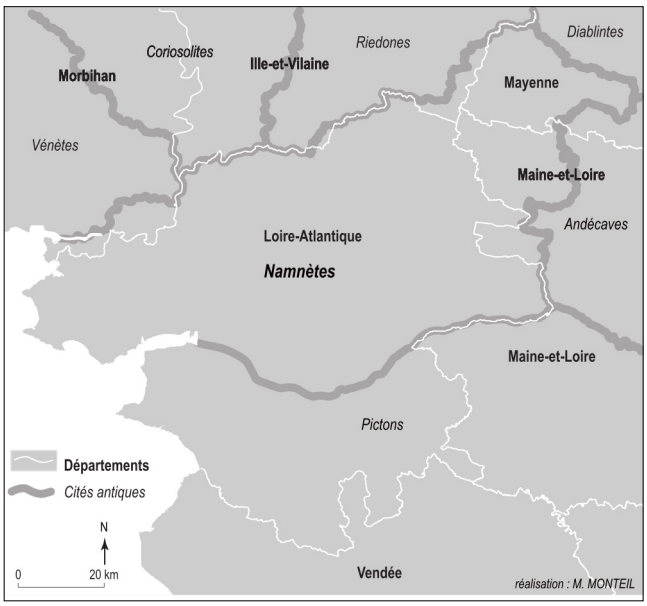


Fig. 7 – *Carte des contours restitués de la cité des Namnètes. D'après Monteil 2011 : Fig. 2*

Rien ne permet de supposer de modifications majeures des limites territoriales entre la définition de la cité des Namnètes jusqu'à la mise en place des évêchés de Nantes durant l'Antiquité tardive. C'est d'ailleurs les contours de ce dernier, tels qu'ils ont pu être établis pour l'Ancien Régime, qui ont servi de fondements à la restitution du cadre administratif antique (Couffon 1942 ; Merlet 1950 ; Merlet 1951 ; Monteil 2011 : 66) (**Fig. 7**). Celui-ci s'appuie sur des limites naturelles. Au sud, la Loire sépare les Namnètes des Pictons et correspond également à la frontière entres les provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine. À l'ouest, le territoire namnète inclut le littoral atlantique, de l'estuaire de la Loire jusqu'à celui de la Vilaine. Le cour de ce dernier fleuve sépare, au nord, les Namnètes des Vénètes et des Coriosolites. Pour le nord-est, le tracé de la frontière avec les Andécaves, les Diablintes et les Riedones est plus incertain. Les auteurs s'accordent néanmoins pour attribuer la région de Craon (Mayenne), à la *civitas Namnetum* (Meuret 1993 ; Monteil 2011 : 66).

Dès le VIe siècle, la région nantaise est soumise à des incursions des Bretons installés dans le secteur de Vannes. Le pouvoir franc ne semble que peu se soucier de ces raids jusqu'au début de la dynastie carolingienne (Tonnerre 1984 : 109 *sqq.*). Charlemagne met en place un commandement militaire visant à protéger les territoires ligériens des pillages des Bretons et à soumettre ces derniers. Cette Marche a pour chef-lieu Nantes et intègre, entre autres, son évêché. Malgré ce dispositif, les forces bretonnes prennent le contrôle des comtés de Nantes et de Rennes vers 850. Avant cette date, interviennent les premières expéditions scandinaves. Des Vikings s'installent à Noirmoutier dès 799 et mènent depuis ce point des pillages le long de la Loire et dans le terres. Après une tentative de colonisation avortée, les Normands sont définitivement chassés par le chef breton Alain Barbetorte en 937. La succession de ce dernier entraîne une période de confusion et de troubles pour le territoire nantais. À la suite de nombreux conflits, le comte de Nantes devient duc de Bretagne dans la seconde moitié du XIe siècle. S'ouvre alors une période d'expansion et de prospérité pour le territoire nantais. Le bourg de Ligné, dont la première mention écrite date de cette période, se trouve alors dans la baronnie d'Ancenis (*cf. infra, 3 Étude documentaire*).

Les XIVe et XVe siècles sont marqués par la grande épidémie de peste et par les guerres, celle de Cent Ans mais aussi les combats pour l'indépendance du duché de Bretagne. Ces deux facteurs entraînent une très forte baisse de la population ainsi qu'un appauvrissement de cette dernière (Abbad 1984). La situation s'améliore après l'intégration du duché de Bretagne au royaume de France. Les documents historiques démontrent alors une croissance démographique continue jusqu'à la fin du XVIIe siècle (*ibid.* : 137).

1.1.2.2 Environnement archéologique du site de La Perretterie

L'occupation du territoire de la cité des Namètes puis de l'évêché de Nantes durant les périodes antiques et médiévale est très mal connue. À partir de l'époque romaine, il est possible de restituer et de suivre l'évolution du maillage urbain (Monteil 2017) (**Fig. 8**). Les agglomérations recensées, pas toutes fermement attestées, sont reliées par un réseau routier dont on connaît les voies principales (Monteil 2011). Hormis cela, la trame de l'habitat rural reste en grande partie inconnue. Peu d'établissements ruraux d'époque romaine, quel que soit leur statut, ont été mis au jour et aucun n'a a été fouillé dans son intégralité (Sarreste *à paraître*). Les quelques *villae* repérées se trouvent sur la prequ'île guérandaise ou, à l'exception du site d'Avessac (Provost 1983), le long des axes de circulation majeurs. Les campagnes namnètes apparaissent donc vides, faute de recherche. C'est particulièrement le cas pour la partie nord-est du territoire de la cité dans laquelle aucun site antique n'est recensé.

Fig. 8 – *Carte de la cité des Namnètes au Haut-Empire. D'après Monteil 2011 : Fig. 3 (modifiée)*

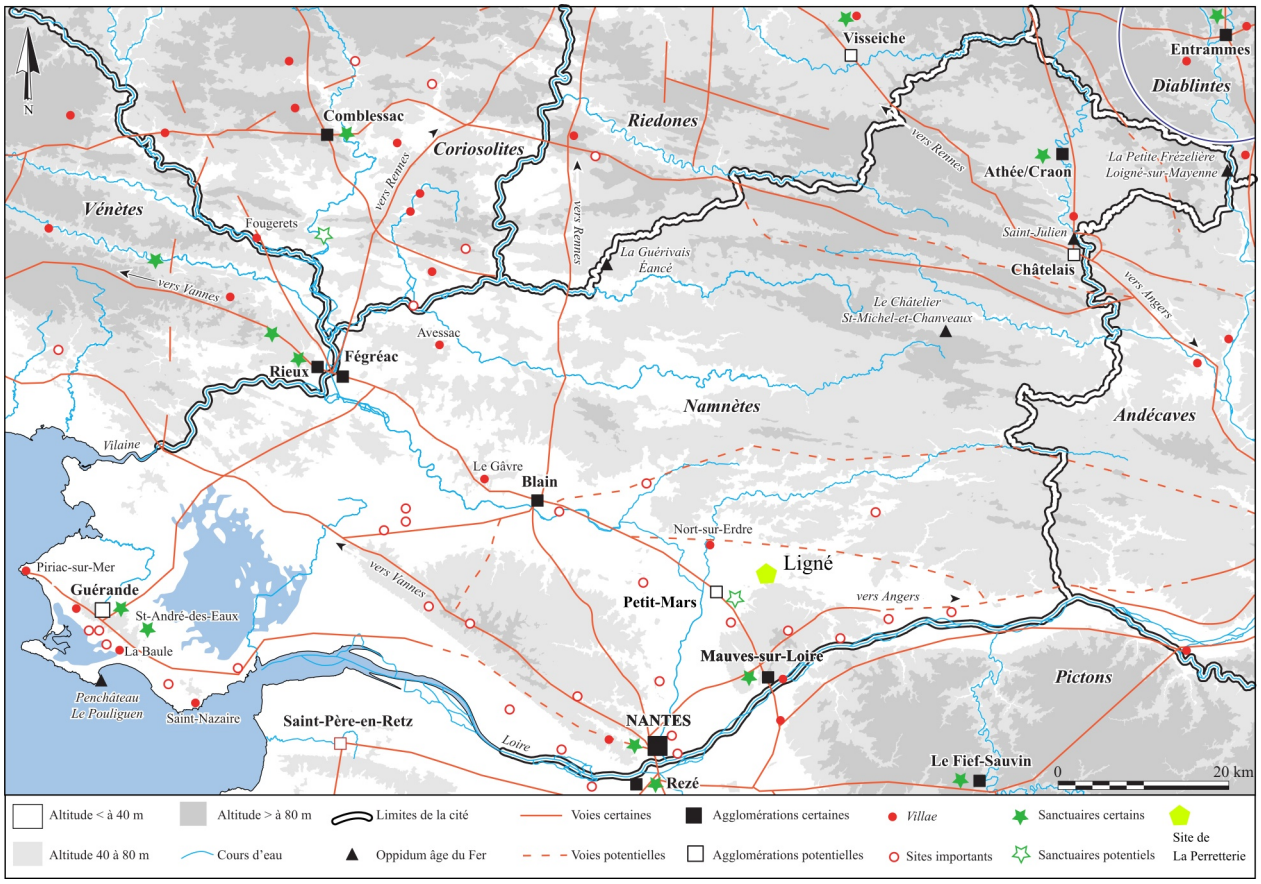
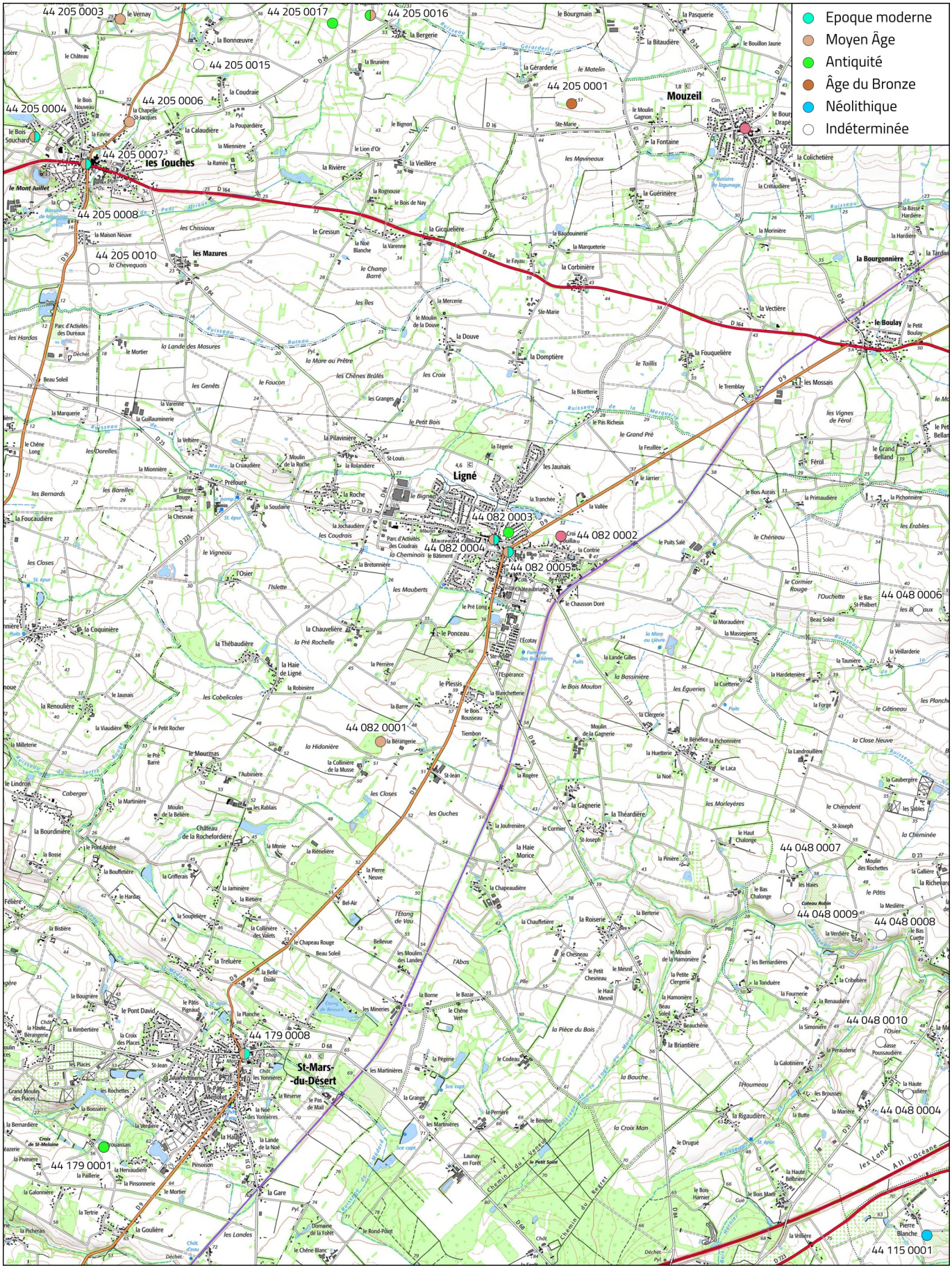


Fig. 9 – *Carte de l'environnement archéologique du site de La Perretterie à Ligné. Sources : PATRIARCH (version transmise le 20 mars 2020) ; BD Carto © IGN. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Ce constat vaut largement pour les périodes postérieures. Ainsi, un seul habitat rural médiéval (Xe-XIIe siècle) est recensé dans la thèse d'Édith Peytremann pour le territoire de l'évêché de Nantes, à Saint-André-des-Eaux (Peytremann 2003 : 243-250 ; Devals 1992 ; Devals 1993). La situation a quelque peu évolué depuis mais n'a pas fondamentalement changé (Gaugé 2017a).

L'environnement archéologique du site de *La Perretterie* à Ligné est donc clairsemé. Le territoire communal ne compte que cinq entités renseignées dans la base PATRIARCHE du Ministère de la Culture (**Fig. 9**). Elles correspondent au site de *La Perretterie* (EA 44 082 0003), à la motte castrale de *La Musse* située à 2 km au sud du bourg, au lieu-dit *La Bérangerie* (44 082 0001), à l'habitat rural fouillé à *La Croix Douillard* (44 082 002 ; Gaugé 2017a), à l'église paroissiale Saint-Pierre (44 082 0004) et à la chapelle médiévale Saint-Mathurin (44 082 0005) (*cf. infra, 3 Étude documentaire*).

Dans le cadre d'une recension des dépôts monétaires antiques du département de Loire-Atlantique publiée en 1978, Gérard Aubin mentionne, en suivant les informations de J. Hyvert, la mise au jour à Ligné d'une cruche contenant des monnaies en bronze d'époque romaine (Aubin 1978 : 42-43). Celle-ci se trouvait « *près des fondations, dans le sous-sol d'une maison* ». Cette dernière n'est toutefois pas localisée. Les objets exhumés auraient été « dispersés à Angers » avant tout examen (Aubin 1978 : 43). Cette découverte est jugée comme douteuse dans le volume des Trésors monétaires antiques de la France (Aubin 1984 : 93 ; Provost 1987 : 73). Elle prend néanmoins sens à la suite des découvertes du diagnostic et de la fouille de *La Perretterie*.

La position du site de Ligné est marquée par son isolement par rapport aux occupations anciennes reconnues. Il est en effet éloigné des axes de circulation antiques majeurs : à plus de 7 km de la voie reliant Mauves-sur-Loire et Blain et à plus de 5 km du tracé supposé partant de cette dernière agglomération et ralliant Angers. L'établissement de *La Perretterie* est également relativement distant des habitats d'époque romaine mis au jour dans ce secteur : à plus de 5 km de l'habitat de *La Rigaudière aux Touches* (EA 44 205 0016 et 0017), à plus de 6,5 km de l'agglomération potentielle de *Petit-Mars* (Maître 1886) (EA44 122 0001 à 0004), à près de 7 km de la possible *villa* de *La Hervaudière* à Saint-Mars-du-Désert (Durville 1933) (EA44 179 0001) et à plus de 9 km de la grande *villa* de *La Motte-Saint-Georges* à Nort-sur-Erdre (Devals 2009 ; 2010) (EA 44 110 0004). La situation n'est guère différente pour les autres périodes. Pour le Néolithique, le menhir de *La Pierre Blanche* à Oudon (EA 44 115 0001) est à 7,8 km du bourg de Ligné. Pour l'âge du Bronze, le seul dépôt connu localement a été mis au jour aux *Friches* à Mouzeuil, à 4,2 km. L'occupation de l'âge du Fer la plus proche correspond à un établissement rural enclos situé au lieu-dit *Le Grand-Pâtis* à Saint-Mars-du-Désert (7,8 km) (EA 44 179 0007). Hormis les vestiges du château de *La Musse* et les habitats successifs de *La Croix Douillard*, évoqués ci-dessus, les sites médiévaux recensés dans la base PATRIARCHE dans un rayon de moins de 7 km correspondent aux églises et cimetières paroissiaux des bourgs environnant : église Saint-Médard de Saint-Mars-du-Désert (EA 44 179 0008), Chapelle Notre-Dame-de-la-Patience à Petit-Mars (EA 44 122 0006), église Saint-Jean et Saint-Mélaine aux Touches (EA 44 205 0007), église Saint-Pierre à Mouzeuil (EA 44 107 0001). Un manoir du bas Moyen Âge est également enregistré pour cette dernière commune à *La Rigaudière* (EA 44 205 0002) alors que ceux de Ligné, à *La Perretterie* et à *La Gutionnière*, ne sont pas recensés. Enfin, une série d'enclos non datés ont été repérés sur les communes de Couffé (EA 44 048 0004, 0006 à 0010) et des Touches (EA 44 205 0008, 0010 et 0015).

1.1.3 Les résultats du diagnostic

Le diagnostic mené dans le centre du bourg de Ligné (Loire-Atlantique), au lieu-dit *La Perretterie*, a permis la mise au jour de nombreuses maçonneries et structures d'époque romaine appartenant à un probable établissement rural (*villa* ?) (Cornec 2013) (**Fig. 10 et Fig. 11**). Les murs, dont subsistent essentiellement les semelles de fondation et, en certaines portions, quelques assises d'élévation, présentaient un état de conservation satisfaisant et ne semblaient que peu impactés par les installations postérieures repérées (murs et fossés médiévaux et modernes). Ces bâtiments s'inscrivent dans un réseau fossoyé dans lequel pourrait se trouver également d'autres édifices sur poteaux. L'occupation est datée du Ier et IIe s. apr. J.-C. mais pourrait avoir connu des antécédents protohistoriques et se poursuivre jusqu'au IVe s.

La découverte majeure du diagnostic consistait dans une portion d'un bâtiment maçonné disposant d'un système de chauffage par hypocauste. Cette construction, observée dans les tranchées 6 et 16, comportait au moins quatre pièces réparties sur une surface minimale de 150 m² environ. La mise au jour d'une tuile disposée à plat, du sommet d'une pilette et d'un mur en abside a amené Joël Cornec à voir dans cet édifice un bâtiment thermal. Cette interprétation était fondée sur la comparaison du plan lacunaire de l'édifice mis au jour à Ligné avec ceux dégagés au Gâvre et à Avessac (Maître 1890 ; Provost 1983). Ce rapprochement était étayé par la mise au jour sur les trois sites d'espaces semi-circulaires interprétés comme des piscines.

Fig. 10 – *Plan général du diagnostic du secteur de La Perretterie. D'après Cornec 2013 : 52, fig. 24*

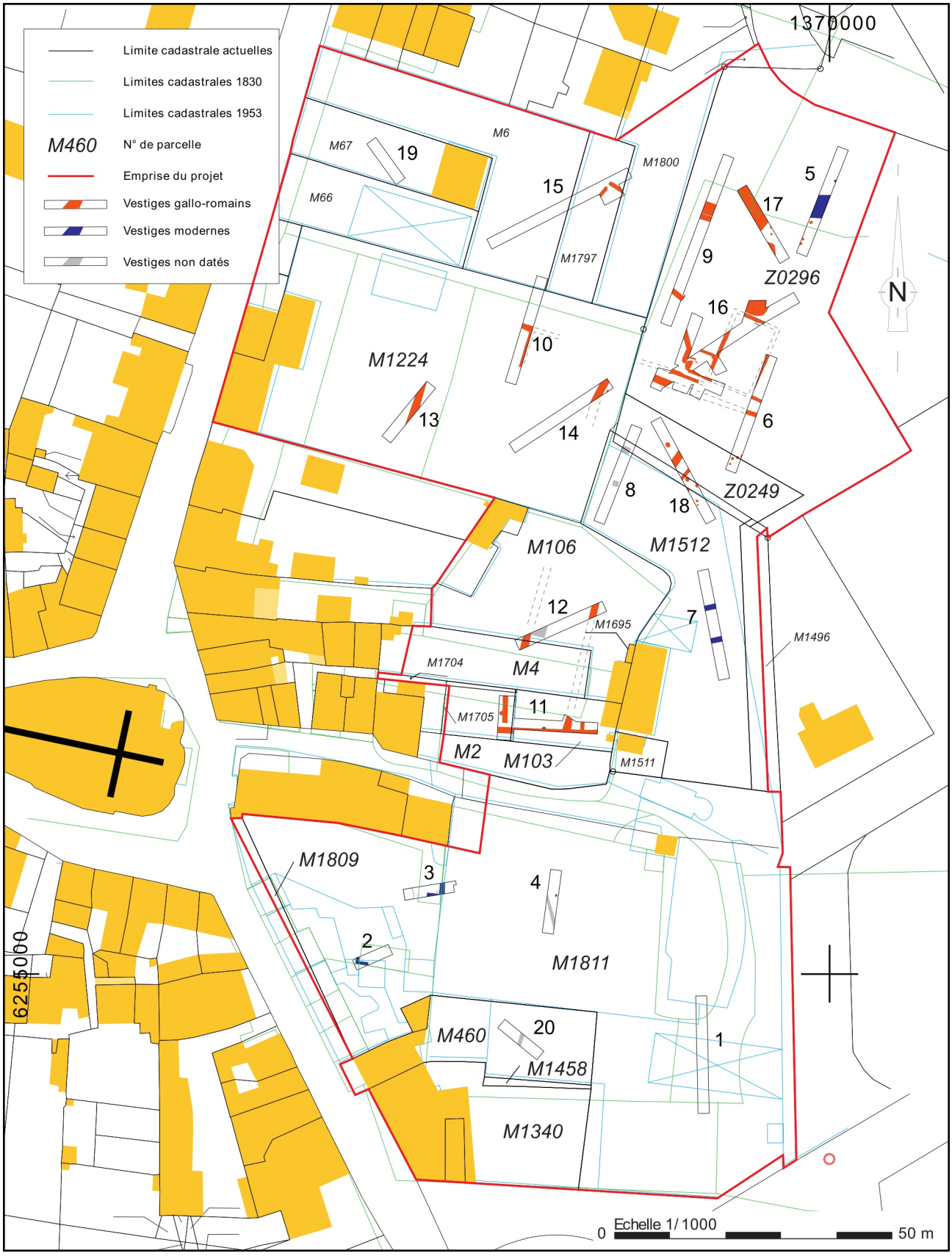
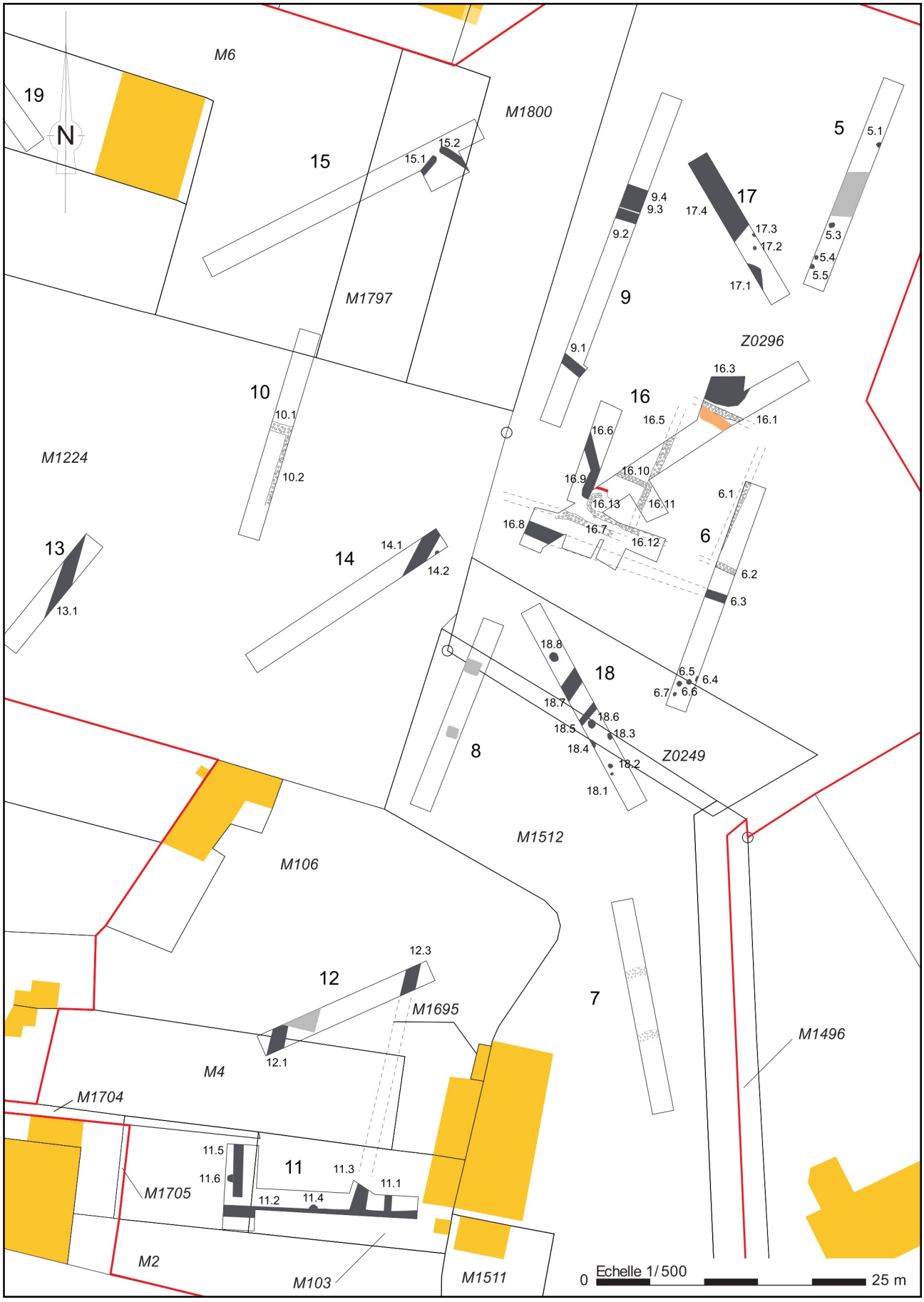


Fig. 11 – *Plan des vestiges antiques mis au jour dans le secteur de La Perretterie lors du diagnostic. D'après Cornec 2013 : 52, fig. 24*



À environ 30 m à l'ouest de ce possible édifice balnéaire, l'angle formé par les fondations de deux murs démontrait l'existence d'au moins une autre construction maçonnée. Ces bâtiments étaient entourés de sections de fossés d'orientations variées indiquant l'existence probable d'un enclos ou du moins d'un parcellaire contemporain, pour partie au moins, de l'occupation antique. Il n'avait néanmoins pas été possible de restituer la logique de ces partitionnements à ce stade. L'ensemble a été interprété comme les vestiges d'une *villa*.

Outre les vestiges d'époque romaine, le diagnostic a également permis de reconnaître des aménagements modernes et contemporains parmi lesquels des fossés, des fondations ainsi que des fosses de plantation (**Fig. 10**).

1.2 Le cadre de l'intervention

1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention

L'objectif général de la prescription concernait la fouille des vestiges d'époque romaine représentés notamment par des structures maçonnées (bâtiment thermal ?) et des structures en creux (fosses, fossés, trous de poteau) appartenant peut-être à un établissement rural (*villa* ?). La fouille des vestiges médiévaux et modernes était envisagée comme secondaire bien que la prescription inclut une étude de l'héritage des vestiges mis au jour dans le parcellaire ancien et actuel du bourg de Ligné.

Afin de répondre à ces objectifs, le cahier des charges attaché à la prescription imposait une fouille majoritairement manuelle. Celle-ci devait être appliquée, de manière systématique, aux vestiges d'habitation et de production agricole ou artisanale (bâtiment, murs, fosses, etc.) ainsi qu'aux accumulations significatives de mobilier. À l'exclusion de ce dernier cas, les fossés étaient quant à eux soumis à une fouille partielle à hauteur d'au moins 50 % du volume de leur remplissage. Dans tous les cas, l'usage d'un détecteur était imposé pour l'ensemble des déblais de fouille.

L'analyse des restes bâtis devait être appuyée sur une étude de matériaux de construction et menée, si possible, à l'aide de relevés tridimensionnels réalisés par scanner laser ou par photogrammétrie. L'objectif étant de proposer une étude détaillée de la mise en œuvre ainsi qu'une restitution des élévations.

L'enregistrement devait être mené par US, bâti inclus, afin de réaliser des diagrammes stratigraphiques de type matrice de Harris. L'ensemble des découvertes devait être reporté en plan et en altitude dans les systèmes nationaux et bénéficiait de relevés planimétriques et en coupe à des échelles lisibles ainsi que de photographies à une définition suffisante.

La prescription requérait également la présence d'un(e) céramologue spécialiste de l'époque romaine sur le terrain durant toute l'opération afin d'orienter la stratégie de fouille. Une attention particulière devait être portée à l'ensemble des vestiges mobiliers.

La cahier des charges prévoyait la provision d'au moins une tranche conditionnelle portant sur la mise au jour de dépôts organiques d'époque romaine. Celle-ci devait inclure la participation d'un(e) palynologue, d'un(e) archéozoologue et d'un(e) carpologue.

1.2.2 Le déroulement de l'opération : durée, équipe, stratégie d'intervention

1.2.2.1 Relevé topographique avant décapage

Une visite de terrain préalable au démarrage de l'opération a permis de constater que les parcelles concernées par la prescription de fouille correspondaient à des terrasses de cultures séparées par des murs ou de hauts talus, situation non explicitée dans le rapport de diagnostic. Afin de garder une trace de ces reliefs pouvant conditionnés fortement la conservation des vestiges (érosion ou recouvrement différentiels), l'opérateur a pris à sa charge la réalisation d'un relevé micro-topographique de l'ensemble des terrains. Ce levé a été réalisé grâce à un GPS tridimensionnel les 17 et 18 avril 2017. Après implantation des bornes fixes, des points ont été pris en respectant un maillage régulier (distance de 3 m entre les points). Le semis de points obtenus a fait l'objet d'une interpolation sur SIG (logiciel Qgis) afin de produire un Modèle Numérique de Terrain, duquel a été extrapolé une carte des pentes et des isohypses tous les 10 cm. La carte de la **figure 12** montre le résultat de cette démarche sous la forme de courbes de niveau. Ces dernières permettent de visualiser les talus et les trois terrasses délimitées par ces derniers, numérotées 1 à 3 du sud vers le nord (d'amont en aval).

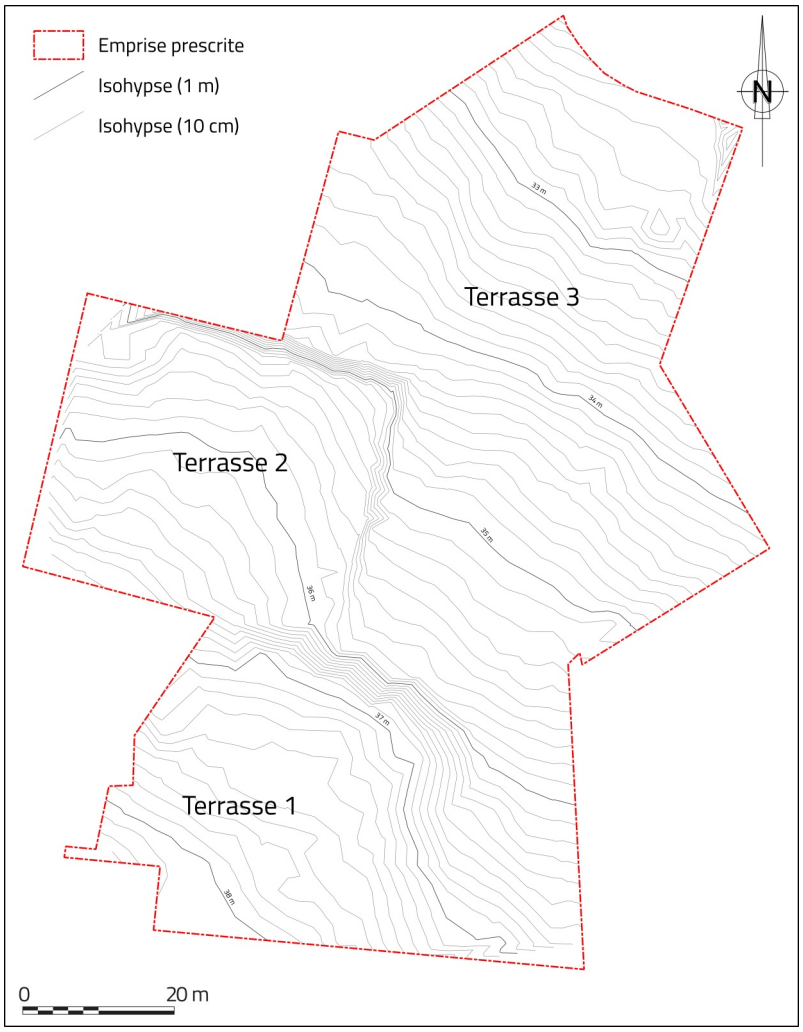


Fig. 12 – *Carte des isohypses (10 cm) issues du Modèle Numérique de Terrain effectué avant décapage sur l'emprise prescrite. Levée topographique : M. Vantomme. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

1.2.2.2 Le décapage

Le décapage a été réalisé sur une durée de 14,5 jours, du 24 avril au 16 mai 2017, à l'aide d'une pelle mécanique Zaxis 225 US de 25,9 tonnes équipée d'un godet lisse de 2,40 m de large fonctionnant en rétroaction. Ces opérations de terrassement ont été menées sous surveillance constante d'un ou deux archéologues. Les terres ont été évacuées par deux tracto-bennes vers une zone de stockage mise à disposition par l'aménageur dans le lotissement de *La Croix Douillard* (**Fig. 13**).

La stratégie de décapage a été fortement contrainte par les aménagements existants. Ainsi, le mur limitant la terrasse 1 était encore en place. L'aménageur était encore dans l'incertitude concernant l'intégration de cette maçonnerie au futur projet. Outre ces doutes, ce mur servait d'appui à des appentis en parpaings couverts de plaques en fibrociment. Ces constructions ne pouvaient être abattues sans précaution en raison de la présence probable d'amiante. Ils ont donc été laissés en place entraînant une déduction d'environ 350 m² de la zone prescrite.

Outre, ces aménagements, les parcelles concernées par la fouille étaient traversées par un chemin piétonnier, dit du Soleil Levant, reliant l'impasse de *La Perretterie* à la rue de l'Air du Temps. Cette voirie était pourvue d'un éclairage public sous la forme de bornes d'environ 1 m de hauteur disposées tous les 10 m environ. Ces équipements ont été retirés dans la semaine du 24 avril mais les installations sous-jacentes (câbles électriques, adduction et évacuation d'eau), toutes non-signalées sur les DICT sollicités auprès des gestionnaires de réseaux, sont restées actives durant l'opération interdisant tous travaux mécaniques à leurs abords. Enfin, une partie de la marge occidentale de la zone prescrite était inaccessible en raison de la présence du parking de l'annexe municipale située le long de la rue de l'Hôtel de Ville et d'une zone dépendante d'une parcelle de jardin non incluse dans le projet d'aménagement. Au final, le décapage a concerné 6 843 m² sur les 7 873 m² indiqués dans la prescription (**Fig. 14**).



Fig. 13 – *Plan d'évacuation des terres. Réalisation : É. Philippe © Éveha 2021*

Fig. 14 – *Vue aérienne de la zone décapée avec report de la zone prescrite. Cliché aérien : Mairie de Ligné. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Le seul accès possible pour les rotations de tracto-bennes se situait au nord de l'emprise prescrite, par la rue de l'Air du Temps. Le décapage a donc été mené du sud vers le nord et a débuté par la parcelle ceinte par le mur numéroté par la suite F872. Ce dernier scinde l'emprise en deux secteurs : le 1 au sud, correspondant à la terrasse 1 définie ci-dessus grâce au modelé du terrain, et le 2 au nord (**Fig. 14**).

L'épaisseur de recouvrement s'est avérée très variable d'un point à l'autre et ce en raison de la présence des terrasses. Ainsi, dans les parties situées en amont de ces aménagements, les vestiges antiques sont apparus entre 30 et 50 cm de profondeur alors que dans les parties avales, au pied du mur F872 ou à l'emplacement du talus de la terrasse 2, les structures étaient scellées par 1,20 à 1,50 m de remblais et terre végétale. Malgré ce phénomène, il ne semble pas que les installations d'époque romaine aient été impactées par la modification du modelé du terrain. En effet, ce dernier a été fait par remblaiement et non par dérasement (*cf. supra, § 1.1*). On ne peut donc en inférer une disparition des vestiges antiques.

La forte densité de vestiges ainsi que la mise au jour d'aménagements médiévaux bien conservés et inattendus, ont entraîné le déclenchement de la totalité des moyens conditionnels prévus au contrat.

Fig. 15 – *Vues du décapage après les fortes pluies intervenues dans la nuit du 28 au 29 mai 2017. Clichés : F. Sarreste © Éveha 2021*





1.2.2.3 La fouille

La fouille manuelle a démarré dès la semaine du 24 avril et s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'opération de terrain, le 21 juillet 2017 soit une durée de 59 jours ouvrables. L'effectif mobilisé a varié de cinq à huit personnes pour un total de 374,5 jours/homme. L'équipe était composée du responsable d'opération (Florian Sarreste), de la responsable de secteur (Elsa Paulien), d'un topographe/fouilleur (Charles Chevreuil), d'une céramologue/fouilleuse (Phaedra Bouvet) et de deux à quatre fouilleurs qualifiés (Julie Anctil, Stanislas Bossard, Claira Liétar, Thibaud Maisonneuve et Sabrina Marchand). Le service interne à Éveha spécialisé dans la fouille en milieu confiné est intervenu la semaine du 12 juin 2017 avec la présence de Guillaume Gouzon (4,5 jours). Des observations géomorphologiques ont été réalisées par Marine Laforge (1 journée). Enfin, le relevé de la sépulture F916 a nécessité l'intervention de Yannick Prouin, anthropologue (1 journée).

Les tranchées du diagnostic ont toutes été vidées lors du décapage. Les premiers sondages mécaniques ont également été réalisés durant le terrassement initial. Ils ont concerné en particulier les fossés du système défensif médiéval découvert le long de la limite méridionale du secteur 2 mais aussi les fossés parcellaires modernes situés au nord de l'emprise ainsi que les citernes et puits localisés au nord du bâtiment 2.

La fouille a été menée dans des conditions estivales. Un orage accompagné de fortes précipitations, intervenu dans la nuit du 28 au 29 mai, a entraîné un lessivage complet des surfaces décapées et le piégeage d'une grande quantité d'eau dans les sondages ouverts lors du terrassement initial (**Fig. 15**). Hormis cet épisode, il n'a pratiquement pas plu durant l'opération entraînant un très fort dessèchement de la surface décapée. Les mois de juin et juillet 2017 ont été marqués par deux épisodes caniculaires durant lesquels les horaires du chantier ont été aménagés afin d'éviter les heures les plus chaudes.

Les moyens mécaniques prévus pour l'aide à la fouille ont été mis en œuvre en plusieurs temps. Une pelle mécanique de 18 t (Komatsu 170 PC) équipée d'un godet lisse de 2 m a été utilisée la journée du 29 mai 2017 afin de réaliser les terrassements nécessaires à l'intervention du service puits sur les faits F717 et F770. Cette intervention faisant suite aux fortes précipitations évoquées ci-dessus, cet engin a été utilisé afin de creuser un puisard (SD 120) permettant de recueillir l'eau stockée dans la partie sommitale du puits F717 (**Fig. 16**). Avec l'accord de la mairie, les eaux décantées ont été pompées et évacuées dans le regard d'eaux pluviales de la rue de l'Aire du Temps.

Dans un second temps, entre le 4 et 10 juillet (4,5 jours), le même type d'engin a été mis en œuvre pour la réalisation de décapages complémentaires et pour l'ouverture des sondages dans l'ensemble des fossés du site. Les nouveaux terrassements ont concerné la partie septentrionale du secteur 1 ainsi que la pointe orientale du secteur 2 et la partie nord de la terrasse 1 (démontage du mur de clôture et de la tour-porche antiques). En dernier lieu, une mini-pelle (8 t) est intervenue le 18 juillet afin de curer les fossés médiévaux et de réaliser des coupes à travers les maçonneries du bâtiment 2. *In fine*, ce dernier a été démonté au deux tiers afin de vérifier l'absence de structures antérieures.



Fig. 16 – *Vues du déversement des eaux contenues dans la partie supérieur de F717 dans le puisard créé à cet effet (SD120). Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*

1.2.3 L'enregistrement des données

L'enregistrement stratigraphique a été réalisé à trois niveaux, celui de l'unité stratigraphique (US), du fait (F) résultant d'une combinaison d'US (trous de poteau, fosses, fossés etc.) et de la structure (ST) composée d'un ensemble de faits (bâtiments, enclos etc.). Afin de faciliter la lecture, les constructions sur poteaux (bâtiments, palissades etc.) ont reçu un chiffre et les enclos et parcelles une lettre majuscule.

Les sondages mécaniques ou manuels menés sur les faits linéaires ont également été numérotés de 100 à 280. Les sondages du diagnostic ont été intégrés à cette numérotation (**Fig. 17**).

L'enregistrement des structures (ST), faits (F) et US (US) a été réalisé sur des fiches normalisées réunies dans trois classeurs. Les faits ont été numérotés de 400 à 919 (**Fig. 18**). Une partie des faits suspectés lors du décapage ont été annulés après un test manuel (58 occurrences). Ceci explique les sauts de numéro dans les inventaires. Les faits repérés lors du diagnostic et dont l'existence a été confirmée lors de la fouille ont été numérotés dans ce nouveau système et, dans la mesure du possible, les observations ont été complétées et les relevés refaits afin d'être intégrés au système topographique utilisé pour la fouille. Le tableau de la **figure 19** fournit les équivalences entre les deux numérotations.

Le fort arasement du site n'a pas permis la conservation d'une stratification archéologique continue et la quasi-totalité des vestiges mis au jour sont des aménagements en creux. En l'absence de relation entre la plupart de ces creusements, la numérotation des US n'a pas été continue mais fondée sur le numéro de fait auquel appartient l'US – F420 par exemple – et d'un numéro d'ordre à deux chiffres – 01, 02 *etc.* –, les deux parties étant séparées par un point – 400.01, 400.02 etc. Par défaut, et sauf mention contraire, l'US 01 correspond au creusement. Les unités stratigraphiques enregistrées dans les sondages intègrent le numéro de celui-ci, intercalé entre celui du fait le numéro d'ordre (400.175.02 par exemple) et ce afin de permettre une localisation rapide des découvertes.

Dans les rares zones stratifiées, notamment dans le bâtiment 2, une numérotation continue des US a été affectée aux remblais ou aux dépôts non liés à un creusement. Ces US « libres », ont été numérotées de 2000 à 2055. L'ensemble des informations a été saisi en post-fouille sur un tableur. Ce tableau a servi pour l'établissement des inventaires de faits et d'US fournis en annexe.

Les dessins de terrain ont été réalisés sur calque polyester à l'échelle 1/20. Les clous utilisés pour ces dessins ont été topographiés à l'aide d'un tachéomètre laser de façon très régulière, un topographe étant présent en permanence durant l'opération. Les relevés ont été numérisés en post-fouille. Les scans et les relevés redessinés sur ordinateur (logiciel Inkscape, format .svg) sont fournis en annexe numérique à ce rapport.

Les relevés planimétriques ont été reportés sur un système d'informations géographiques (SIG) réalisé avec le logiciel QGis. Celui-ci a servi à établir l'ensemble des plans de situation et de détail proposés dans le texte. Les cartes, quelle que soit leur échelle de présentation, reprennent donc les contours des faits tels qu'observés sur le terrain. Parallèlement, les coupes ont été reprises et sont présentées au fil du rapport à l'échelle 1/50 et ce afin d'harmoniser le présentation de l'ensemble des faits, même les plus vastes.

Des photographies numériques ont été réalisées pour chaque fait lors de chaque étape de fouille (en plan après ouverture à 50 %, en coupe par moitié et/ou par quart). L'inventaire général de ces clichés est reporté en annexe et les fichiers liés sont disponibles sur le support numérique attaché au présent volume.

Plusieurs faits (F528, F529, F532, F602, F604, F626, F627, F628, F629, F630, F632, F634, F637, F709, F759, F760, F761, F780, F780, F790, F817, F824 et F916), sondage (SD150) et structures (ST1, 3 et 4) ont fait l'objet d'un relevé par photographies calées. L'ensemble de ces couvertures n'a pas été systématiquement exploité pour le rapport, notamment celles des structures 3 et 4 qui ont bénéficié par la suite d'un relevé par photogrammétrie. En effet, dans le cadre d'un stage de formation au sein de la société Digitage, Ségolène Delamarre, est intervenue sur le site le jeudi 15 juin 2017 afin de réaliser une série de prises de vues des constructions maçonnées antiques (ST2, 3 et 4). Ces clichés ont ensuite été traités par photogrammétrie afin de produire des orthophotographies ainsi que des modèles altimétriques géoréférencés de ces bâtiments. Ce sont essentiellement ces relevés numériques qui ont servi au dessin des contours des fondations et du pierre à pierre des constructions d'époque romaine. Ils ont été complétés, pour le bâtiment 2 par deux séries de prise de vues effectuées par le responsable d'opération les 7 et 17 juillet 2017 et traités ultérieurement selon la même méthode par Hugo Meunier. Ceci a permis de disposer de relevés orthophotographiques et altimétriques précis à deux étapes du démontage des aménagements de l'angle sud-ouest du bâtiment 2. Ce sont ces levées qui ont été utilisées pour produire le dessins des parements des murs de la structure 5. Enfin, la sépulture F916, mise au jour dans les ultimes heures de l'opération, a également été relevé par photogrammétrie. L'ensemble de la documentation numérique est fourni en annexe.

Fig. 17 – *Plan de localisation des sondages. SRC : RGF93 - Lambert 93 (ESPG : 2154). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

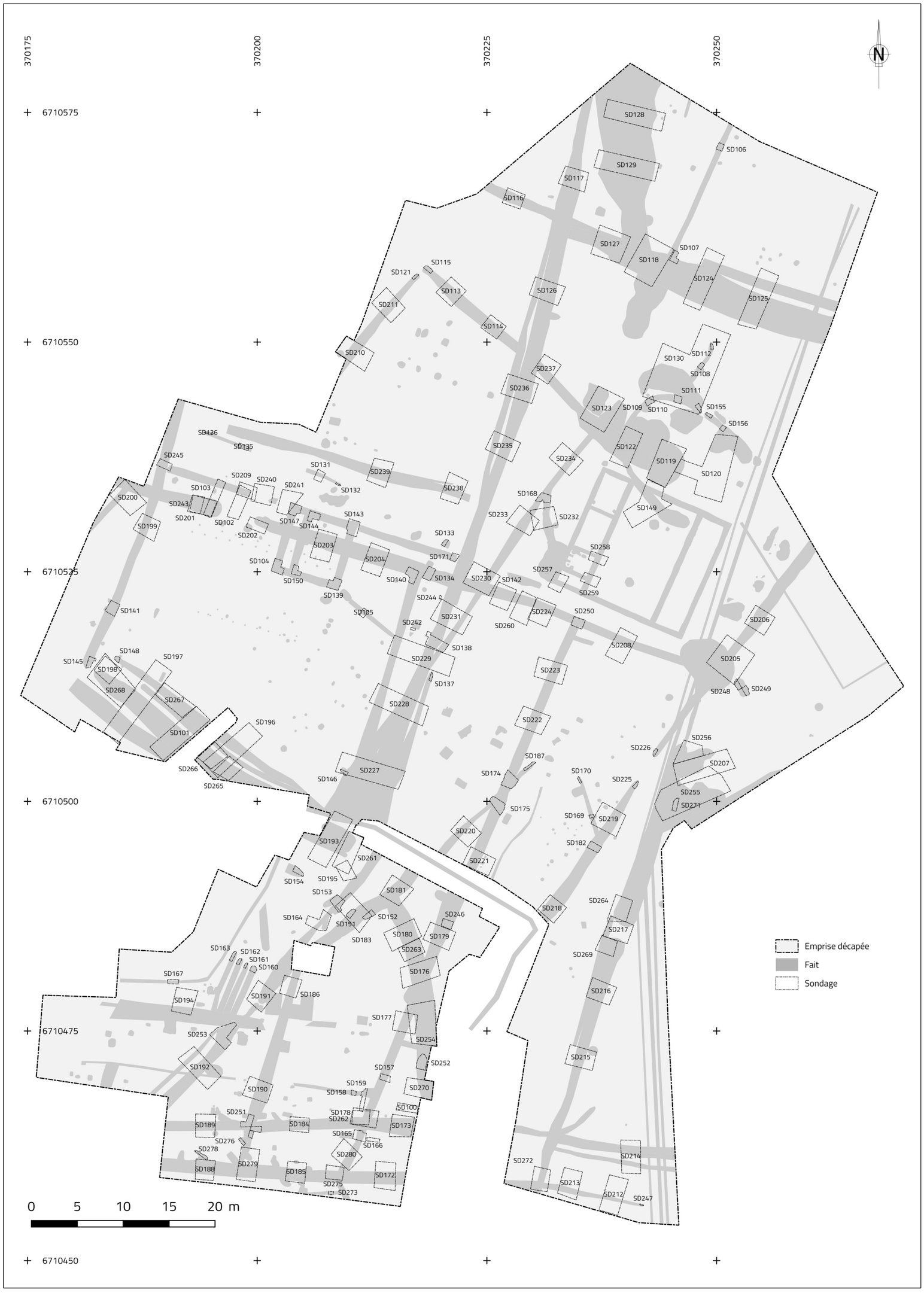


Fig. 18 – *Plan général des faits. SRC : RGF93 - Lambert 93 (ESPG : 2154). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

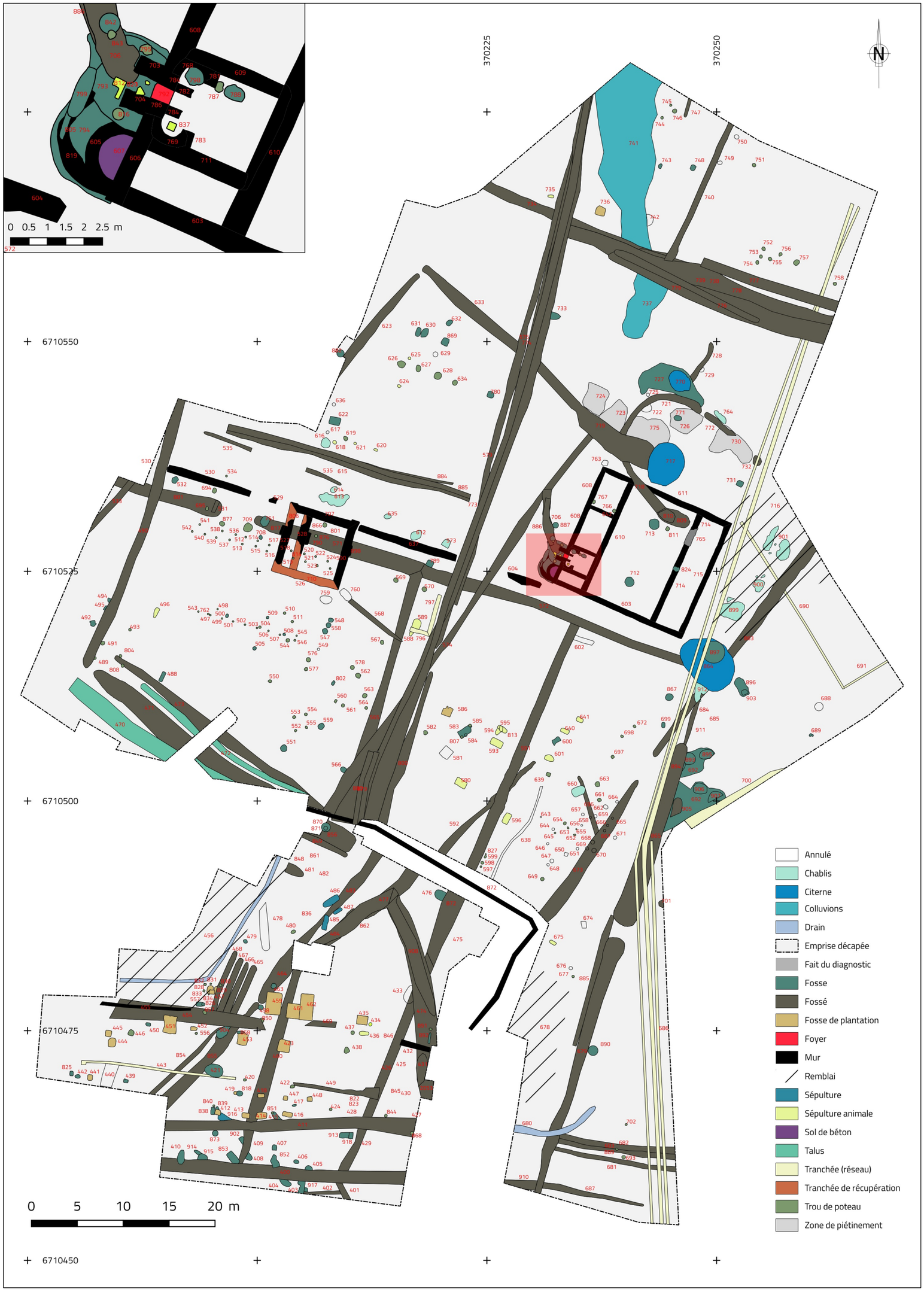


Fig. 19 – *Tableau de correspondance entre les numéros de fait du diagnostic et de la fouille. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Données du diagnostic				Correspondance fouille
Num Fait	Nature	Datation	Fouille	Num Fait
5.1	TP	Non daté	Manuelle	757
5.2	Fossé	Moderne	Mécanique	738 / 776 / 778
5.3	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
5.4	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
5.5	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
6.1	Mur	Antique	Non sondé	714
6.2	Mur	Antique	Non sondé	603
6.3	Fossé	Non daté	Mécanique	572
6.4	TP	Non daté	Mécanique	Non retrouvé
6.5	TP	Non daté	Non sondé	672
6.6	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
6.7	TP	Non daté	Non sondé	698
7.1	Mur	Moderne	Non sondé	Non retrouvé
7.2	Mur	Moderne	Non sondé	Non retrouvé
8.2	Fosse	Non daté	Non sondé	586
8.1	Fosse	Non daté	Non sondé	581
9.1	Fossé	Antique	Mécanique	719
9.2	Fossé	Antique	Mécanique	776
9.3	Fossé	Antique	Mécanique	738
9.4	Fossé	Antique	Mécanique	734
10.1	Mur	Non daté	Non sondé	529
10.2	Mur	Non daté	Non sondé	527
11.2	Fossé	Antique	Non sondé	400
11.1	Fossé	Non daté	Mécanique	426
11.3	Fossé	Non daté	Mécanique	425
11.4	TP	Non daté	Non sondé	405
11.5	Fossé	Non daté	Non sondé	409 / 460
11.6	TP	Non daté	Non sondé	902
12.1	Fossé	Moderne	Non sondé	460
12.2	Fosse	Non daté	Non sondé	461 / 462
12.3	Fossé	Non daté	Non sondé	474 / 475 / 908
13.1	Fossé	Non daté	Non sondé	490
14.1	Fossé	Non daté	Non sondé	565
14.2	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
15.1	Fossé	Antique	Non sondé	623
15.2	Fossé	Antique	Non sondé	633
16.1	Mur	Antique	Manuelle	611
16.3	Puits ?	Non daté	Manuelle	717
16.5	Mur	Antique	Manuelle	610
16.10	Mur	Antique	Manuelle	609
16.11	Mur	Antique	Manuelle	610
16.13	Mur	Antique	Manuelle	794
16.12	Mur	Antique	Manuelle	603
16.7	Mur	Antique	Manuelle	604
16.8	Fossé	Antique	Mécanique	572
16.6	Fossé	Non daté	Non sondé	706 / 886
16.9	Fossé	Non daté	Non sondé	793
16.15	Canalisatior	Antique	Manuelle	792
16.14	Mur	Antique	Manuelle	769
17.1	Fosse	Non daté	Non sondé	727 / 770
17.2	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
17.3	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
17.4	de circulati	Antique	Non sondé	737
18.1	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
18.2	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
18.3	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé
18.4	TP	Non daté	Non sondé	639
18.5	Fossé	Non daté	Non sondé	592 ?
18.6	Fosse	Non daté	Non sondé	601
18.7	Fossé	Non daté	Non sondé	591
18.8	TP	Non daté	Non sondé	Non retrouvé

1.3 Communication et valorisation

À la demande de l'aménageur deux panneaux de médiation au format A0 ont été affichés sur les grilles du chantier donnant sur la rue de l'Hôtel de Ville à partir du 7 juin et jusqu'à la fin du chantier le 21 juillet (**Fig. 20 et Fig. 21**). Ces supports, élaborés par Anne-Claire Misme et le responsable d'opération, présentaient pour l'un le fonctionnement de l'archéologie et pour l'autre, les premiers éléments issus de l'opération en cours.

Deux visites de chantiers ont été organisées, l'une pour les collaborateurs de l'aménageur, le 7 juin, la seconde pour les élus du conseil municipal de Ligné.

Fig. 20 – *Visuel du panneau de médiation (format réduit) présentant les premiers résultats de la fouille disposé à l'entrée du chantier du 7 juin au 21 juillet 2017. Réalisation : A.-C. Misme et F. Sarreste © Éveha 2021*



Les résultats de l'opération de *La Perretterie* ont été présentés lors des Journées Archéologiques Régionales le 6 septembre 2018 sous le titre « *Occupations antiques et médiévales aux marges du bourg de Ligné (Loire-Atlantique). Résultats préliminaires de l'opération préventive de la ZAC de la Perretterie* ». Le résumé de cette communication est disponible en ligne sur le site Internet de la DRAC des Pays de la Loire : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Vos-actualites/Actualites-du-patrimoine/Archeologie

Fig. 21 – *Visuel du panneau de médiation (format réduit) présentant les principales étapes de l'archéologie préventive disposé à l'entrée du chantier du 7 juin au 21 juillet 2017. Réalisation : A.-C. Misme © Éveha 2021*



2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Période 1 : la Préhistoire et la Protohistoire

2.1.1 Phase 1a : le Néolithique moyen

2.1.1.1 Le mobilier lithique

Cinq pièces taillées en quartzite de Montbert témoignent d'une fréquentation des lieux durant la Préhistoire (*cf. § 4.6*). Celles-ci ont été mises au jour dans cinq faits différents : F476, F513, F630, F809 et F896 (**Fig. 22**). Trois d'entre eux sont datés par du mobilier céramique de l'époque romaine : F476, F630 et F809. F513 appartient à un alignement de trous de piquet associés à la Période contemporaine (ST7) (*cf. § 2.6.4.1*). Dans ces quatre cas, les pièces lithiques sont en position résiduelle. Seule la fosse F896 est contemporaine de l'utilisation des quartzite de Montbert.

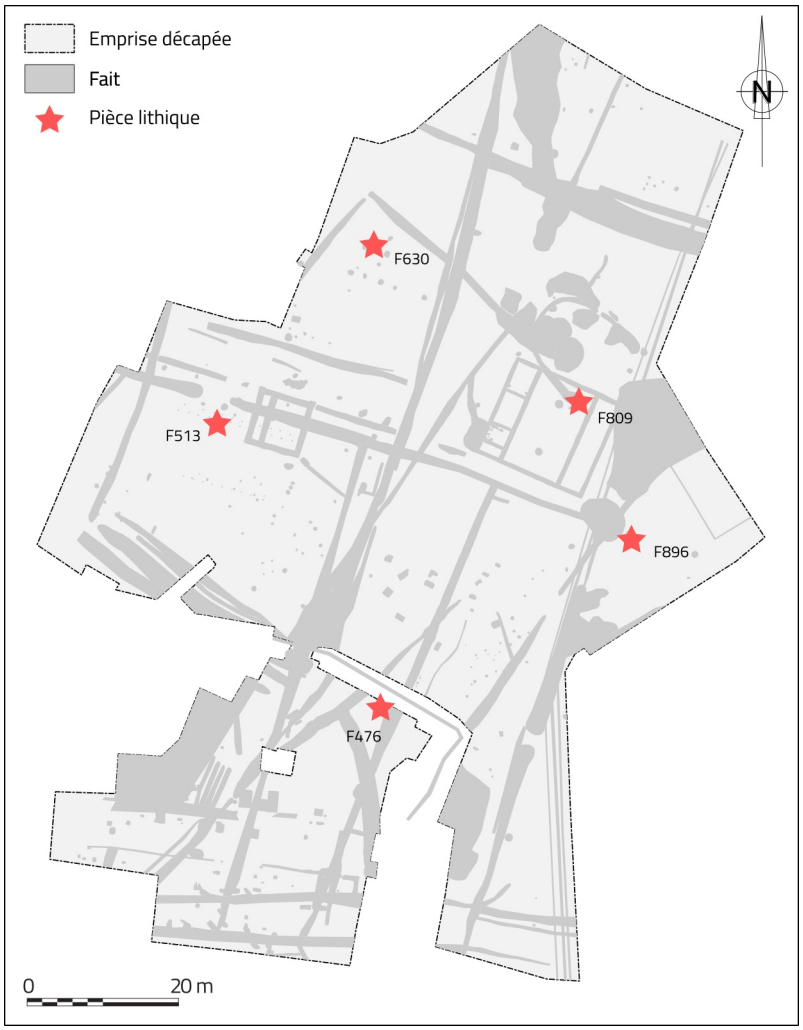


Fig. 22 – *Carte de localisation des pièces lithiques (quartzite de Montbert). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

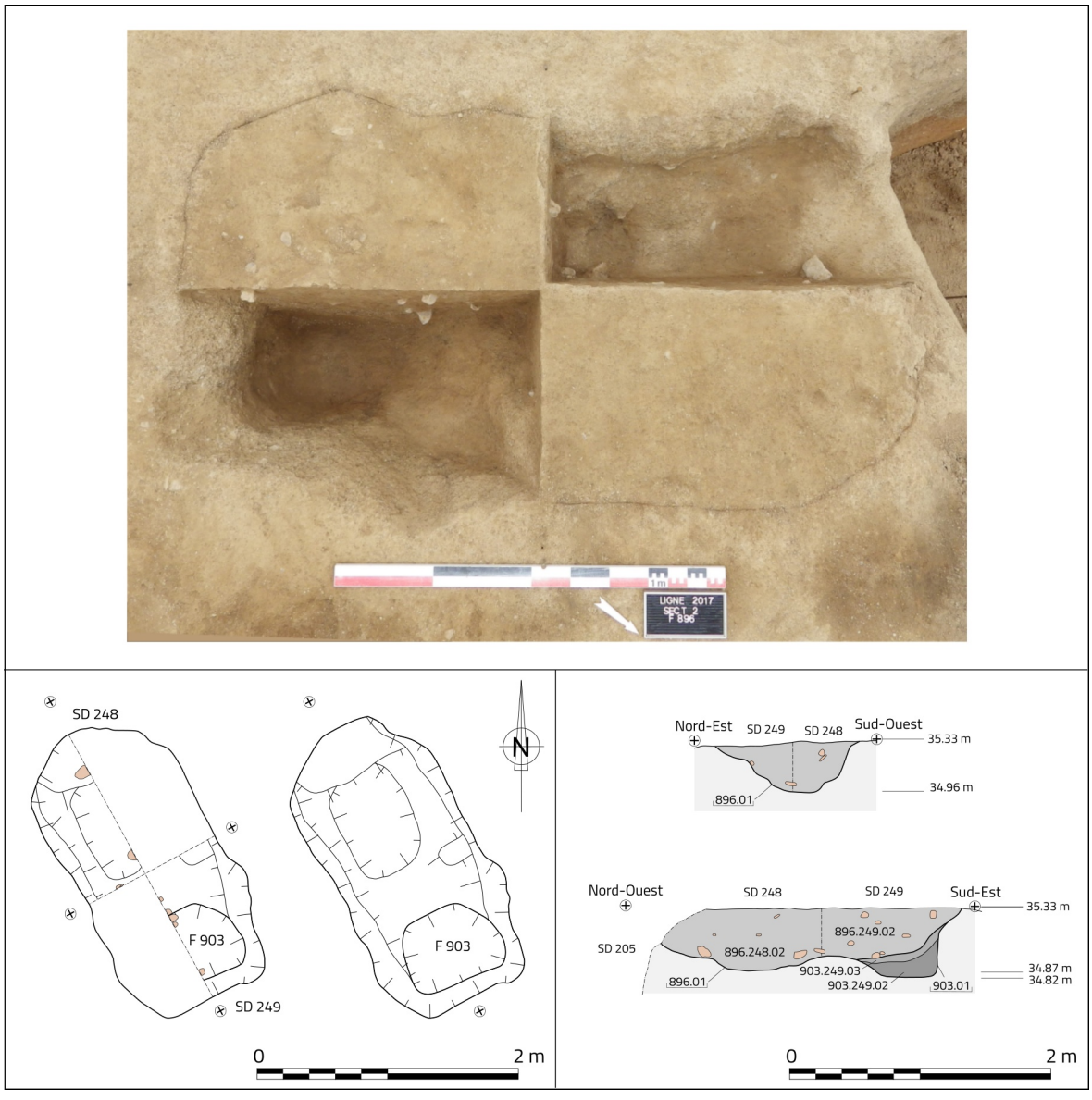
2.1.1.2 Les fosses F896 et F903

La fosse F896 est située dans la partie orientale de l'emprise (**Fig. 22**). Elle n'a pas été reconnue lors du décapage car son comblement se différencie peu de l'encaissant. Sa mise au jour a eu lieu à l'occasion de l'ouverture du sondage mécanique SD205. Le terrassement de ce dernier a d'ailleurs légèrement entamé le bord nord-ouest de la fosse. Celle-ci correspond à un creusement rectangulaire aux angles arrondis à bords obliques et fond en cuvette, orienté à 25,5° ouest (US 896.01) (**Fig. 23**). F896 était conservé sur 2,12 m de longueur,1,09 m de largeur et 46 cm de profondeur. Son remplissage, unique, était composé d'un dépôt limono-argileux gris-orangé compact et homogène contenant quelques pierres et des charbons millimétriques (US 896.248.02 et 896.249.02). L'un d'eux a fait l'objet d'une analyse radiocarbone (échantillon Ligné-04 ; PRE-21, US 896.249.02). Le résultat obtenu place la mort de l'arbre carbonisé entre 4348 et 4226 av. J.-C. avec une probabilité de 85,8 % (5410 ± 40 BP) (*cf. § 5.3*). Cette datation, associée à la présence d'une pièce lithique en quartzite de Montbert, permet d'attribuer la fosse F896 au Néolithique moyen.

78

F896 recoupe le remplissage d'une fosse antérieure : F903. Cette dernière se présente comme un creusement pseudo-quadrangulaire à bords droits et fond plat. La partie observée mesurait 72 sur 55 cm pour une profondeur minimale de 51 cm depuis le niveau de décapage (altitude du fond à 34,82 m NGF). Deux remplissages ont pu être mis en évidence. Celui inférieur, US 903.249.02, était un dépôt sableux brun orangé meuble et homogène ne contenant ni inclusion ni mobilier. Cette couche était surmontée d'un limon argileux gris-orangé compact et homogène marqué par la présence de quelques graviers. F903 n'a livré aucun mobilier mais sa position indique qu'elle est antérieure à F896 et donc attribuable, au plus tôt, au Néolithique moyen.

Fig. 23 – *Vue et relevés des fosses F896 et F903. Pour leur localisation, se reporter à la figure 22.*
Cliché et relevés : T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



2.1.2 Phase 1b : des indices d'une occupation du second âge du Fer

Aucun mobilier de la période de La Tène n'a été mis au jour durant la fouille. Toutefois, une datation radiocarbone ainsi qu'une petite série d'aménagements antérieurs à l'installation de l'établissement rural d'époque romaine tendent à démontrer une occupation du second âge du Fer.

2.1.2.1 F866

Un charbon prélevé dans le trou de poteau F866, découvert sous les remblais de sol de la tour-porche (ST4, *cf. § 2.2.5*) a été daté par radiocarbone entre 380 et 203 av. J.-C. (2225 ± 30 BP ; intervalle à 95,4 % de probabilité ; *cf. § 5.3*, éch. Ligné-5, PRE-22, US 866.02). Ce résultat indique que la partie du bois carbonisé est mort durant La Tène moyenne. Cela ne permet cependant pas d'être affirmatif sur la datation de l'installation de F866. Le charbon bois analysé pourrait en effet être le fruit d'une combustion plus ancienne dont les résidus seraient ici en position résiduelle ou de la réutilisation de bois ancien. L'attribution de F866 à la Protohistoire récente est toutefois confortée par des observations stratigraphiques.

2.1.2.2 F694 et F695

F866 pourrait, en effet, être associé à deux autres creusements. L'un d'eux, F694, a été découvert, comme F866, entre le fossé nord de l'enclos antique (F881) et le parement méridional du mur maçonné qui lui succède (F530, ST3 *cf. § 2.2.2*) (**Fig. 24**). Malgré cette position, qui laisse supposer un lien entre ces différents aménagements, il est établi que les trous de poteau sont plus anciens que les enceintes successives. Cette antériorité est attestée par les profondeurs d'apparition mais aussi par la datation radiocarbone exposée ci-dessus ainsi que par les relations stratigraphiques observées dans le sondage SD103 (**Fig. 25**). La coupe occidentale de ce dernier a ainsi permis de démontrer que le fossé F705/F881, comme le mur F530, ont été creusés dans un remblai, l'US 2005, qui scelle le comblement du trou de poteau F694. La position stratigraphique de celui-ci indique donc qu'il est antérieur à l'époque romaine. Le même sondage a révélé l'existence d'une fosse antérieure au creusement du fossé F881 (=F705) : F695. Cette dernière pourrait appartenir à la même occupation que les deux autres faits pris en considération ici.

Les trois faits réunis ici ont des dimensions semblables et contenaient tous des blocs de pierre (**Fig. 26**). Pour F694, un remplissage différencié présentant un effet de paroi verticale a été identifié comme le négatif d'une pièce de bois (US négative 694.02) (**Fig. 27**). Le diamètre de celle-ci serait de 15 cm environ. Pour F866, l'abondance de petites pierres était telle qu'elle n'a pas permis de réaliser une fouille par moitié (**Fig. 28**). L'interprétation de ces deux faits comme des trous de poteau semble donc assurée. Ils partagent en outre, des altitudes inférieures très proches. Ce n'est pas le cas pour F695, dont la fonction initiale n'est pas établie.

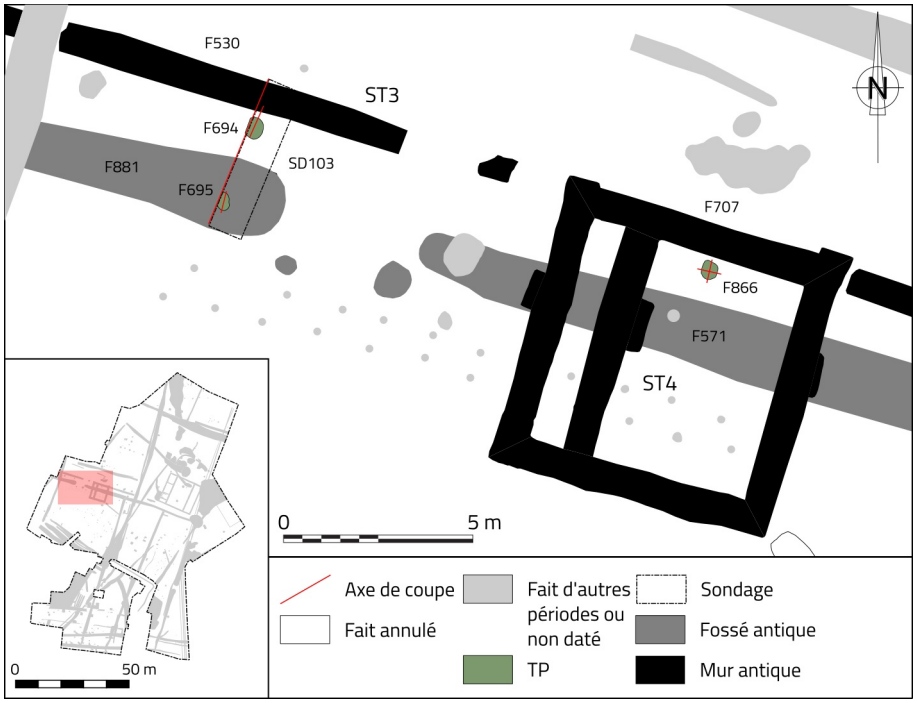


Fig. 24 – *Plan de localisation des faits F532, F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 25 – *Plans et coupes des faits F532, F694, F695 et F866. Relevés : C. Liétar et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

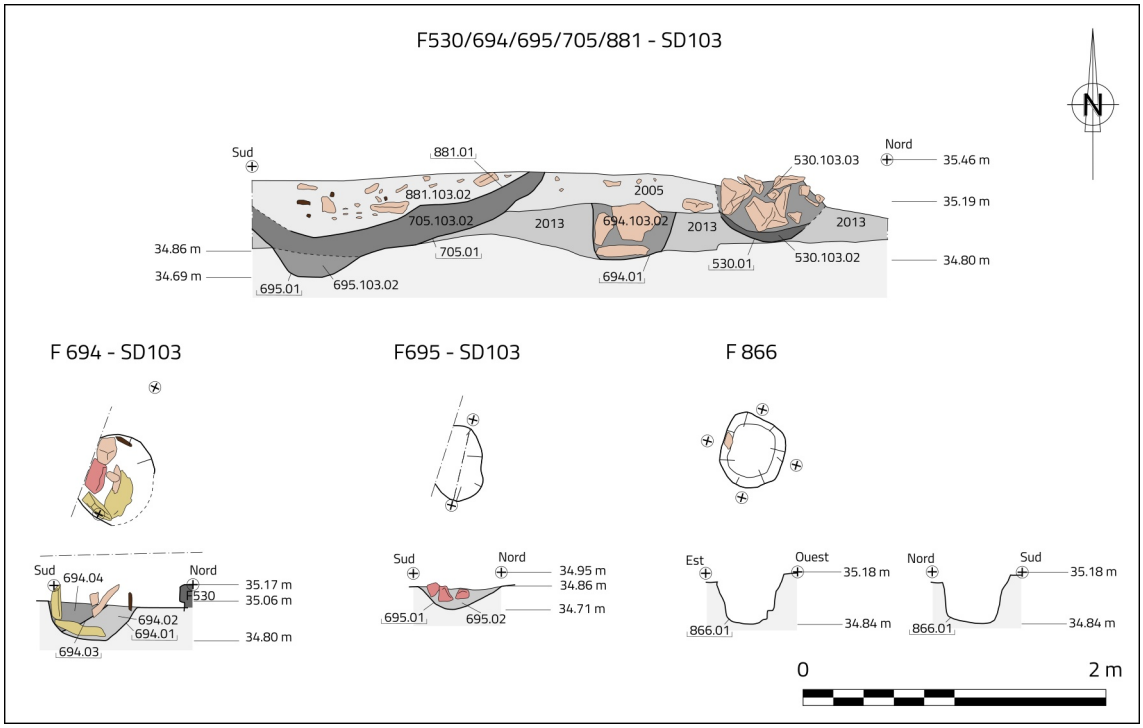


Fig. 26 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond	(en cm)			(en m NGF)		
694	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	54	54	26	35.17	35.19	34.8
695	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	/	47	17	34.95	34.69	34.86
866	TP	Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Plat	44	42	34	35.18	34.84	35.18

Fig. 27 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

US	Description US	Inclusions	Mobilier
694.02	Négatif du poteau	/	/
694.03	Sédiment argilo-limoneux gris-brun, compact et hétérogène	Nombreux charbons, blocs de calage (granit, quartz et grès ; dim = 20x20x20cm)	Inclusions de terre cuite
694.04	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Graviers	/
695.02	Sédiment argilo-limoneux gris-brun meuble, homogène	Rares charbons, blocs de quartz	Inclusions de terre cuite
866.02	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Nombreux pierres et blocs	/

Fig. 28 – *Vues des faits F532, F694, F695 et F866. 1 : vue de la coupe occidentale du SD103 avec, sur le bord gauche de l'image, le trou de poteau F694 et sur le bord droit, au pied de la coupe, la fosse F695. Au premier plan sont visibles les blocs de F531 correspondant à l'extrémité du fossé F881. Cliché : C. Liétar. 2 : Vue de F532 fouillé par moitié. Cliché : C. Liétar. 3 : Vue de F866 en cours de fouille. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.2 Période 2 : la période romaine (15 av. - 300 ap. J.-C.)

2.2.1 Description des fossés associés à l'époque romaine

Plusieurs fossés d'époque romaine, concentrés dans la partie méridionale de l'emprise, déterminent plusieurs états d'enclos auxquels pourraient être associés, à l'est de la zone décapée, des limites de parcelles (**Fig. 29**). Le remplissage de ces aménagements a livré de très faibles quantités de mobilier. Il est par conséquent difficile de dater précisément leur comblement et encore bien plus leur création. En outre, l'entretien des fossés durant leur fonctionnement (curages) ainsi que les difficultés de distinction des comblements, souvent très proches les uns des autres et de l'encaissant, limitent les observations stratigraphiques fiables. Pour ces deux raisons, les transformations apportées à ces systèmes de partitionnement de l'espace ne sont pas aisés à restituer. Une série d'hypothèses, fondées sur la cohérence du plan, des changements d'orientation et les rares données mobilières et stratigraphiques, a néanmoins amener à proposer un schéma de développement de ce parcellaire. Toutefois, en raison des incertitudes qui pèsent sur la chronologie des ces aménagements, ce dernier sera présenté *in fine*, à titre de proposition, dans le cadre d'un paragraphe de synthèse. Avant cela, les données acquises sur ces fossés sont présentées ci-dessous pour chacun des tronçons observés.



Fig. 29 – *Plan de localisation de l'ensemble des fossés associés à l'époque romaine. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.2.1.1 Les fossés d'orientation nord-ouest - sud-est

Parmi les fossés attribués à l'époque romaine, il est possible de distinguer deux orientations majeures, ceux orientés nord-ouest – sud-est, regroupés en quatre grands ensembles, et les fossés disposés en retour de ceux-ci, et plus ou moins perpendiculaires, réunis également en quatre groupes. Les premiers sont décrits ici du sud vers le nord. Les seconds seront présentés dans le paragraphe suivant, d'ouest en est.

Le fossé F400 et F910

Le long de la limite sud de l'emprise décapée a été suivi un fossé repéré lors du diagnostic (Cornec 2013 : fait 11.2) (**Fig. 30**). Ce dernier a été observé sur deux tronçons, de part et d'autre de l'arrêt de décapage causé par la présence d'un appentis contemporain adossé au mur de terrasse F872. À l'ouest de celui-ci, le creusement a été numéroté F400 et, à l'est, F910. La longueur totale est de 41,05 m. F400 se poursuit toutefois vers l'ouest hors de l'emprise décapée. À l'est F910 se joint à F679, qui en constitue le retour vers le nord-est, et à F687. Ce dernier présente une orientation différente de F910 et ne peut être considéré comme sa prolongation directe.

Hormis une très légère courbure au centre du tronçon observé, le tracé des fossés F400 et F910 est quasiment rectiligne. L'orientation générale est de 92° est. Les coupes réalisées montrent qu'un creusement à parois obliques et à fond plat ou en cuvette large de 1 à 1,46 m est conservé sur 40 à 60 cm (**Fig. 31**). Ses remplissages sont hétérogènes. Les observations réalisées dans les coupes de SD172, SD188 et SD272 sont toutefois cohérentes et indiquent des apports préférentiels de matériaux depuis le bord septentrional du creusement. Le remplissage inférieur asymétrique enregistré dans le sondage SD172 illustre bien ce phénomène (US 400.172.06). Cet écoulement, à contre-pente, semble être le meilleur indice de la présence d'un talus interne. Les mêmes sondages révèlent la réalisation d'au moins un curage. C'est peut-être en raison de ce recreusement que la stratification semble différente dans les sondages SD185 et SD275.

À environ 9 m à l'est de la limite occidentale de l'emprise, F400 est rejoint par le fossé F409. Leur jonction a fait l'objet d'un sondage lors du diagnostic (Cornec 2013 : 59, Fig. 28, 11.2-11.5). En raison d'un effondrement de la coupe, intervenu sans doute lors du rebouchage des tranchées, la réouverture de celui-ci lors de la fouille n'a pas permis de confirmer les observations réalisées alors. Le relevé du diagnostic indique un fonctionnement synchrone des faits 11.2 (F400) et 11.5 (F409) dans leur dernier état. Toutefois, l'axe de coupe n'étant pas figuré dans le rapport de cette opération, celui-ci n'est pas précisément localisé.

À environ 10,20 m plus à l'est, F400 est rejoint par F425. Leur jonction a été testée manuellement durant la fouille (SD275). La coupe orientale de ce sondage indique que le fossé F400 recoupe celui placé en retour. Le premier aurait donc perduré après l'abandon de F425.

Ces observations stratigraphiques sont contradictoires. En effet, l'abandon du fossé F409 est située dans le dernier quart du Ier siècle au plus tôt alors que celui de F425 interviendrait après 150 (*cf. infra § 2.2.1.2*). Il n'est donc pas possible que le dernier état observé pour F400 soit à la fois contemporain de la désaffection de F409 et postérieur à F425. Les éléments céramiques recueillis dans le comblement de F400 (65 tessons), attribués à l'époque romaine *lato sensu*, ne permettent pas de préciser la date d'abandon de ce dernier. La relation stratigraphique observée lors du diagnostic n'ayant pas pu être confirmée lors de la fouille, seule celle du SD275 est retenue par la suite. Elle constitue un argument fiable d'un abandon du fossé sud après 150, sans doute à la fin du IIe ou durant le IIIe siècle.

Les fossés F681, F682, F687 et F889

De l'angle formé par F910 et F679 part un creusement linéaire de petit gabarit F687 (**Fig. 30**). Celui-ci a été observé sur 11,20 m et suit une orientation à 100,9 ° est, discordante avec le fossé méridional décrit ci-dessus. Son creusement présente un profil en cuvette conservé sur 28 à 71 cm de large et 11 à 23 cm de profondeur (**Fig. 32**). Les valeurs d'altitudes relevées dans chaque sondage indiquent une double pente : le fond du fossé remonte entre la jonction avec F679 et F910 jusqu'au sondage SD212 (**Fig. 33**). Il est alors 14 cm plus haut que le fond du fossé F910. Les altitudes décroissent ensuite en allant vers l'est et passent de 36,94 m NGF à 36,72 m NGF sur les 9,5 m suivant.

Au nord de F687, trois fossés lui sont parallèles et se joignent au bord oriental de F679 : F681, F682 et F889 (**Fig. 30**). La relation stratigraphique entre ces aménagements a été perturbée par l'installation d'un drain contemporain en lien avec le mur de terrasse moderne. Aucun sondage n'a été réalisé ici afin de ne pas détruire ce système. Plus à l'est, le tracé des fossés présentés ici se trouve sous les tranchées de réseau contemporaines (F684, F685 et F686). Un seul sondage documente donc ces trois fossés (SD214). Ce dernier a permis de définir la présence de trois creusements à bords obliques et fond en cuvette dont deux se recoupent : F889 est postérieur à F682. Ces trois fossés se distinguent clairement par leur largeur et leur profondeur (**Fig. 33**). F682 présente un gabarit proche de F687 : conservé sur une vingtaine de centimètre de profondeur sa largeur est de 56 cm dans SD214. F682 devait avoir une largeur proche mais il est près de deux fois plus profond. Enfin, F889 est le plus large (88 cm) et le plus profond des trois (43 cm). Ce dernier est comparable au fossé F910 ou à F679 dans le sondage SD215.

Les quatre fossés présentés ici ne sont pas strictement rectilignes mais présentent une légère courbure vers le nord-est.

Fig. 30 – *Plan de localisation de F400 et F910 parmi les aménagements antiques et relevés des coupes des sondages pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

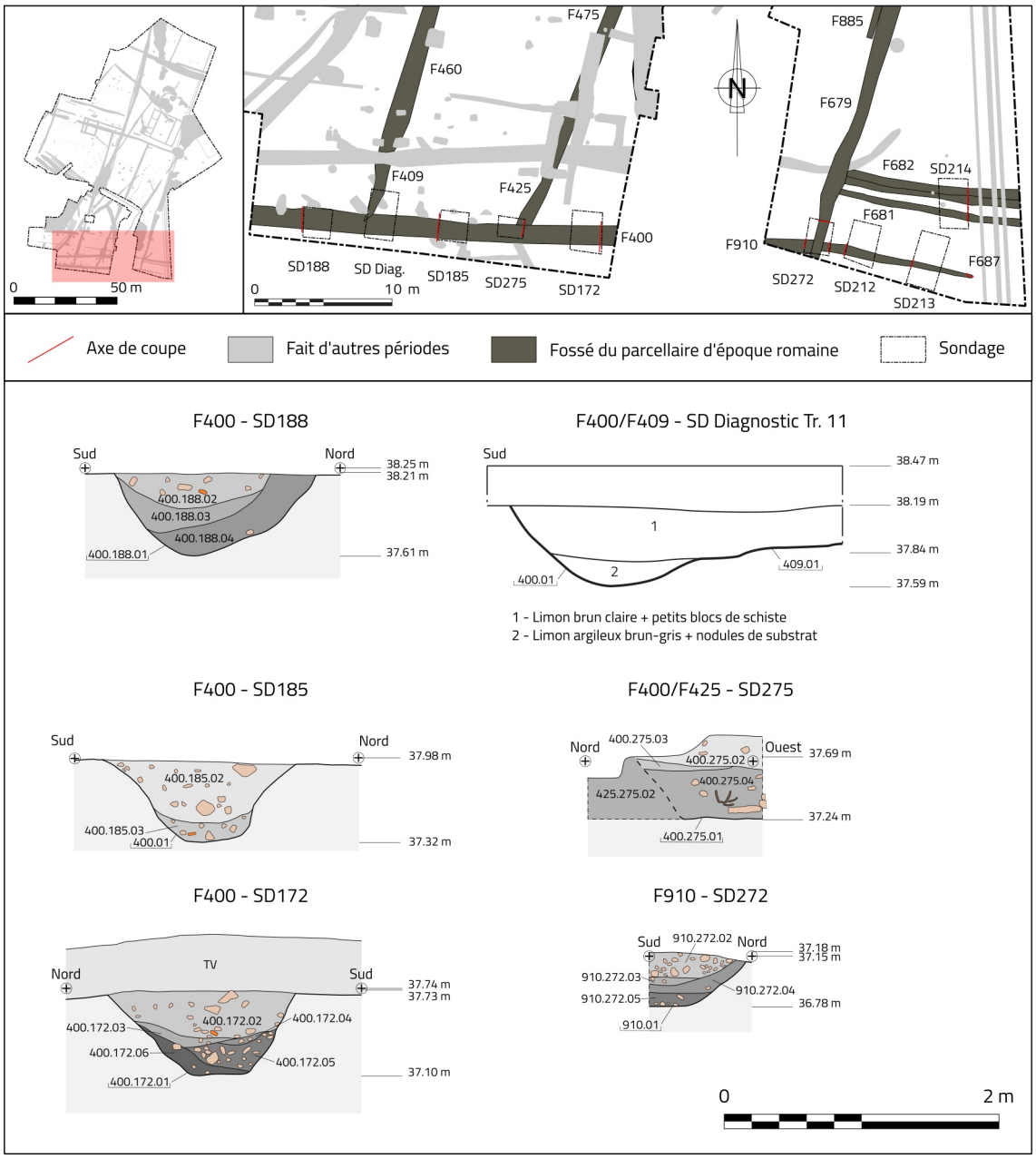


Fig. 31 – *Tableau des dimensions relevés pour les fossés F400 et F910. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
188	400	Coupe O	146	60	Obliques	Cuvette	37.71	38.21
Diag. Tr. 11	400 (=11.2)	?	/	60	Obliques	Cuvette	37.59	38.19
185	400	Coupe O	140	56	Obliques	Cuvette	37.32	37.98
275	400	Coupe S	/	61	/	/	37.24	37.87
172	400	Coupe E	136	63	Obliques	Cuvette	37.1	37.73
272	910	Coupe O	100	40	Obliques	Plat	36.78	37.18

La stratification du remplissage des fossés F682 et F889 apporte des informations intéressantes. Un curage de F682 a été enregistré (US 682.04) et les comblements croisés de la partie inférieure de F889 indiquent des apports concurrents provenant tantôt du sud, dans le sens de la pente et donc du colluvionnement, tantôt du nord, et donc à contre-pente et provenant peut-être d'un talus situé le long du bord septentrional du fossé.

Les quatre fossés décrits ci-dessus n'ont livré qu'un seul tesson de facture antique issu d'un vase en céramique commune grossière cuite en mode A (CER-A103, F681, US 681.00). L'attribution de ces faits à l'époque romaine repose essentiellement sur leurs relations avec les fossés F679 et F910. F687 démarre en effet de l'angle formé par ces deux derniers et les autres se joignent au bord oriental de F679. Malgré cette cohérence d'ensemble, les observations stratigraphiques et les constats effectués sur la morphologie des creusements laissent supposer que tous ces aménagements ne sont pas synchrones et participent sans doute de volontés différentes. Il est possible d'appairer F681 et F687, qui partagent les mêmes dimensions. Ces petits fossés parallèles, distants de 3,50 m, évoquent des fossés bordiers.
Cette interprétation induirait la présence d'un chemin et donc l'existence, durant l'un des états au moins, d'un passage au sud du fossé F679 ou d'un état antérieur à ce dernier (F885 ? *cf. infra § 2.2.1.2*).
En revanche, F682 et surtout F889 se rapprochent des fossés observés ailleurs sur le site et correspondant plus probablement à des fossés d'enclos ou de limites parcellaires. La présence probable d'un talus associé à F889 abonde dans ce sens. La relation d'antéro-postérité établie entre F682 et F889 indiquerait alors d'existence de deux états de partitionnement de l'espace. Ceci renvoie aux constats similaires établis pour F679 et F885. Dans cette perspective, F889 pourrait donc être contemporain de F679 et F682 de F885. En tenant compte des données chronologiques disponibles pour F400/F910 et F679/F865, F889 serait abandonné après 150 et plus probablement dans le courant du IIIe siècle.

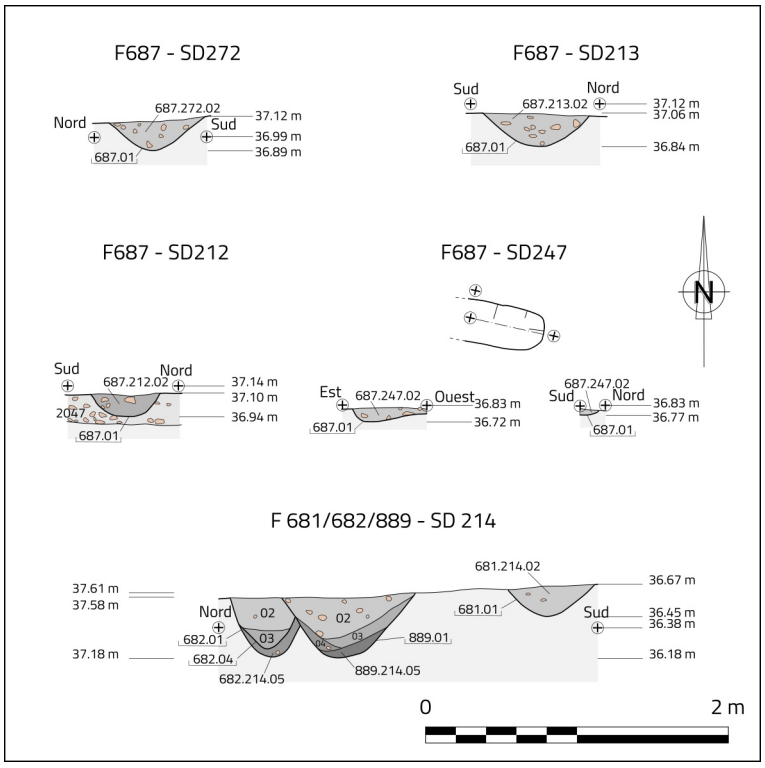


Fig. 32 – *Coupes des fossés F681, F682, F687 et F889. Relevés : S. Bossard. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

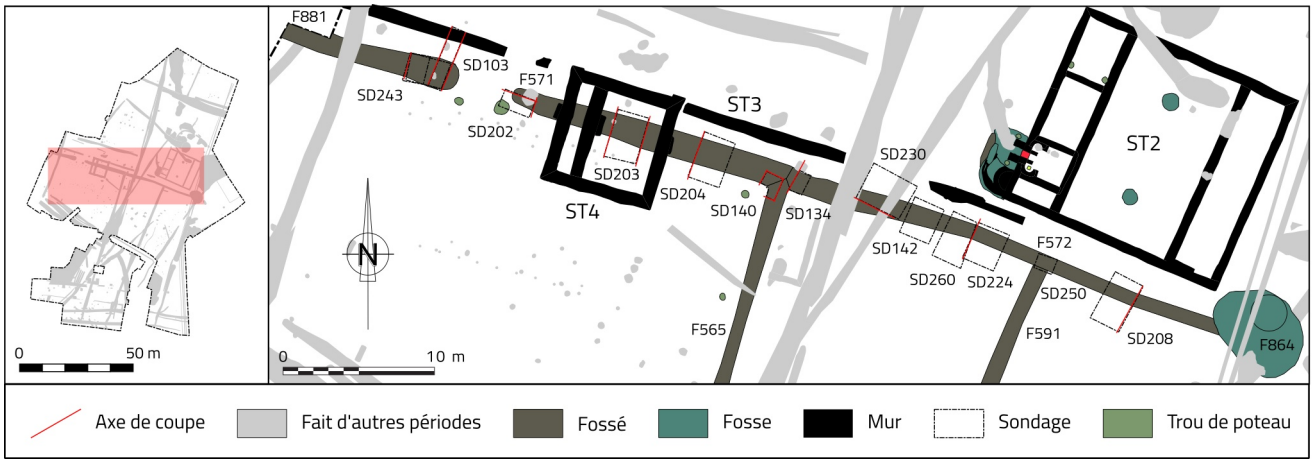
Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
214	681	Coupe E	56	22	Obliques	Cuvette	36.45	36.67
214	682	Coupe E	+ de 47	40	Obliques	Cuvette	36.18	36.58
214	889	Coupe E	88	43	Obliques	Cuvette	36.18	36.61
272	687	Coupe E	63	23	Obliques	Cuvette	36.89	37.12
212	687	Coupe O	45	16	Obliques	Cuvette	36.94	37.1
213	687	Coupe O	71	22	Obliques	Cuvette	36.84	37.06
247	687	Coupe S et O	28	11	Obliques	Cuvette	36.72	36.83

Fig. 33 – *Tableau des dimensions relevés pour les fossés F681, F682, F687 et F889. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Le fossé F571 (=F860), F572 et F881 (=F705) et la structure 10

À peu près au centre de l'emprise, un creusement linéaire a été observé sur près de 65 m de longueur (**Fig. 34**). Celui-ci aboutit à l'est à une vaste fosse, F864, et se poursuit hors de l'emprise vers l'ouest. Il est marqué par une interruption, correspondant à un accès matérialisé par un porche (ST10), et se joint à deux fossés placés en retour vers le sud-est : F565 et F591. Ce long fossé a reçu plusieurs numéros de fait pour chacun de ses tronçons : F881 (= F705) entre la limite occidentale du décapage et l'entrée ; F571 (= F761 et F860) entre ce point et la jonction avec F565 ; F572 entre celui-ci et la fosse F864.
Le profil comme l'orientation du creusement sont changeants. Ces irrégularités trahissent sans doute des modifications apportées à cet aménagement. Ainsi, d'ouest en est, le tracé général est rectiligne sur 47,60 m (106,5 ° est). Il connaît ensuite une légère inflexion vers les sud-est sur une longueur de 11,20 m (112,5° est) avant de reprendre sur ces six derniers mètres une orientation proche de celle du tronçon occidental (108,5° est).

Fig. 34 – *Plan de localisation des fossés F571, F572 et F881 parmi les aménagements antiques du centre de l'aire décapée. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



- F881

À l'ouest du dispositif d'entrée, le fossé F881 a été observé sur 12 m de longueur et se poursuit hors de l'emprise prescrite vers l'ouest. Son comblement supérieur, composé de colluvions issus de l'érosion de la pente, était peu distinct de l'encaissant et n'a pas été différencié lors du décapage. La tête du fossé, en tampon, était néanmoins marquée par la présence de blocs de grès (F531, annulé par la suite).
Ce sont ces derniers qui ont motivé l'implantation d'un sondage manuel, SD103. C'est dans les coupes de cette fenêtre qu'a été reconnu F881 (numéroté ici F705). Un autre sondage, mécanique cette fois-ci (SD243), a été réalisé dans un second temps afin de confirmer le profil enregistré en premier lieu. Plus à l'est le tracé du fossé est perturbé par le passage de F553, attribué au haut Moyen Âge, et par F490, daté du Moyen Âge central. *In fine*, le fossé F881 a été intégralement curé mécaniquement afin de recueillir du mobilier. Au total, 27 tessons ont été collectés dans ce tronçon du fossé. Parmi eux ont été identifiés une amphore Gauloise 4 de Narbonnaise (50-300), un dolium proche du type LM 8.151 (70-100), un pot proche du type LM 3.151 (70-150) et un autre assimilable à la forme Chartres 1304 (100-200). Ceci permet de fixer le *terminus post quem* des remplissages au plus tôt au début du IIe siècle et la condamnation définitive du fossé dans le courant du IIe siècle.

Les trois coupes relevées permettent de restituer un creusement large de 1,50 m à 2,20 m, conservé sur 58 à 70 cm (**Fig. 35**). Le profil est semblable d'une coupe à l'autre : à bords évasés et fond en cuvette. Le sondage manuel SD103 a permis de mettre en évidence que ce fossé perce un remblai, l'US 2005, perçu en plan dans le SD 102. Ce dépôt, épais de 20 à 25 cm, n'a pas été observé ailleurs. Il pourrait s'agir d'un apport ponctuel, venant niveler une dépression liée à des aménagements plus anciens dont participerait peut-être F694 (*cf. supra § 2.1.3.1*). La coupe occidentale du SD103 a également révélé une fosse antérieure au percement de F881 : F695 (*cf. supra § 2.1.3.1*).

Les altitudes enregistrées au fond de ces trois sondages indiquent un pendage du sud-est (34,76 m NGF) vers le nord-ouest (34,71 m NGF). Celui-ci correspond à une déclivité de 5 cm entre les deux points d'observation, distants de 2,75 m, soit une pente à 2 % (**Fig. 36**). Les eaux captées par le fossé s'écoulaient donc vers l'ouest.

La dynamique de comblement de F881 est similaire de part et d'autre du SD103 et comprend deux couches. La section la plus complète montre que le dépôt inférieur est asymétrique et provient d'un écoulement provenant du sud. Cette proposition est confortée par l'examen de la coupe du SD243. Les multiples remplissages observés pour celui-ci contrastes avec la relative homogénéité des coupes du SD103 tout proche. Toutefois, la pente de plusieurs des couches suggèrent également des apports de matériaux provenant majoritairement du bord méridional. Ce phénomène pourrait être dû à la pente naturelle du terrain, incliné du sud-ouest au nord-est (*cf. supra § 1.1.1*), ou à l'existence d'un talus interne. Plusieurs effets de parois visibles dans la partie supérieure de la coupe du SD243 indiquent en outre plusieurs phases d'entretien.

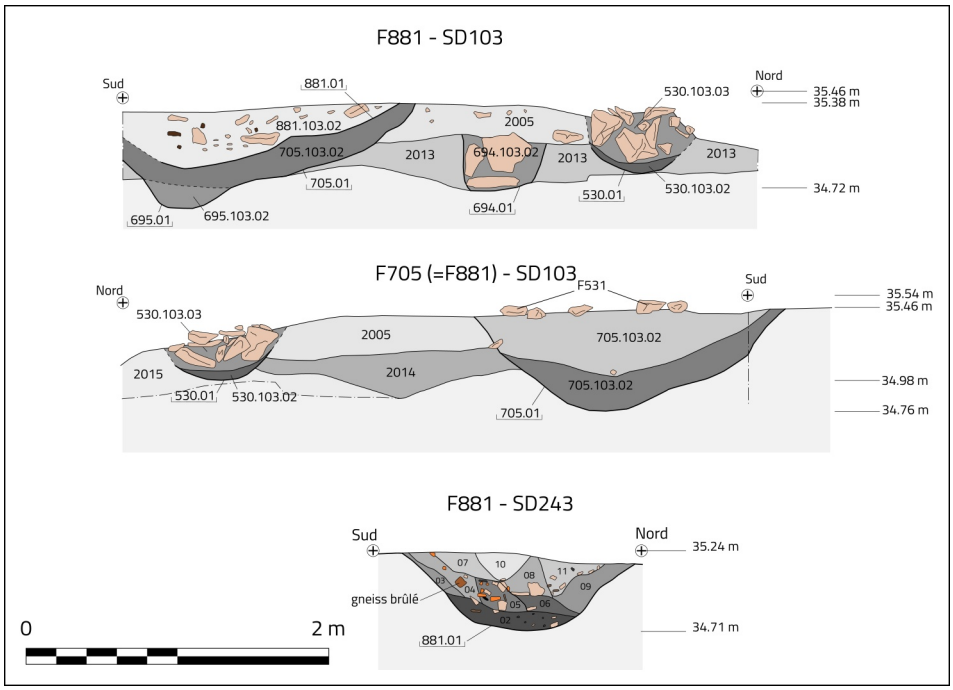


Fig. 35 – *Coupes du fossé F881. Relevés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

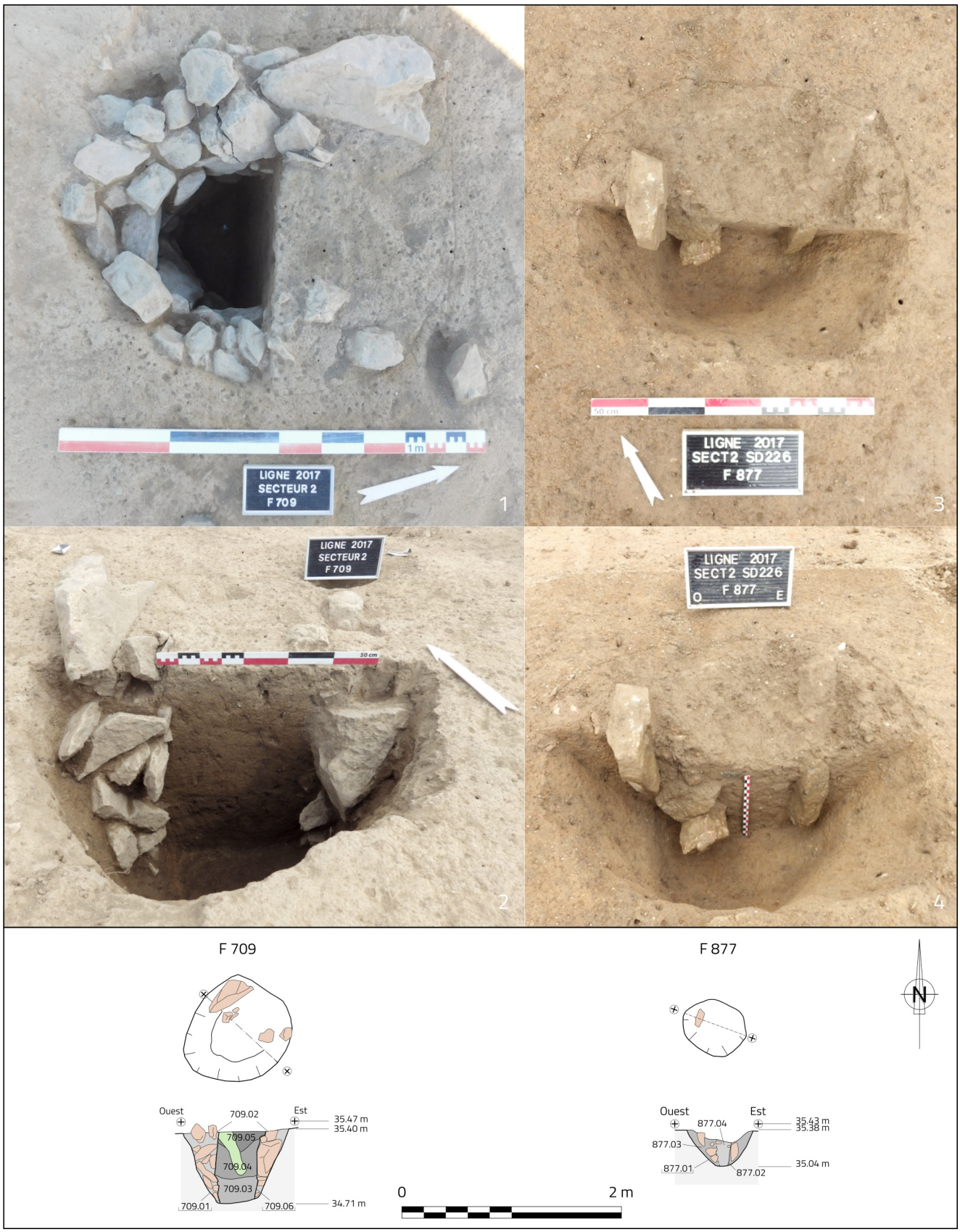
Fait	Sondage	Coupe	Altitude d'apparition	Altitude du fond	Largeur	Profondeur
			en m NGF		en cm	
881	243	ouest	35.24	34.71	153	53
881 (=F705)	103	est	35.46	34.76	206	70
881 (=F705)	103	ouest	35.38	34.72	+ de 192	66

Fig. 36 – *Tableau des dimensions du fossés F881. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

- La structure 10

Les extrémités des fossés F881 et F571 sont séparées par une interruption d'environ 3,70 m. Légèrement en retrait de ce passage, au sud-ouest, se trouvent deux trous de poteau, F709 à l'est et F877 à l'ouest, situés sur une ligne parallèle à la façade de l'enceinte et distants l'un de l'autre de 2,10 m (structure 10) (**Fig. 37**). Cette disposition évoque les porches d'entrée mis en évidence sur de nombreux établissements ruraux laténiens (voir exemples dans Quilliec, Laruaz 2011 : Fig. 122). Si le plan d'ensemble ne laisse que peu de place au doute, les deux creusements sont pourtant très différents (**Fig. 38**). F709 correspond à un creusement circulaire de1 m de diamètre et 64 cm de profondeur à bords évasés et fond plat. Le négatif d'une pièce de bois était clairement perceptible au centre de la coupe (US 709.06). Celui-ci, large de 35 à 40 cm, était limité par un calage massif composé de nombreux blocs de grès jointifs sur toute la hauteur du creusement (US 709.02). L'emplacement laissé par le poteau était comblé par une succession de trois couches plus charbonneuses (US 709.03, .04 et .05). Celle du fond a fait l'objet de deux prélèvements (US 709.03 ; PRE-1 et 2). Par contraste, F877, observé à la même altitude que son voisin, paraît beaucoup plus modeste. Il s'agit d'un creusement ovale de 60 par 50 cm presque moitié moins profond que F709 (35 cm). Le profil relevé est à parois obliques et fond en cuvette. Un effet de paroi central a été interprété comme l'empreinte probable d'un poteau large de 12,5 cm (US 877.02). Le remplissage de cette partie contenait de nombreux charbons dont certains ont été prélevés (US 877.04 ; PRE-18). Il est possible que la fouille ait été incomplète et n'ait concerné que la partie sommitale du remplissage du négatif de la pièce de bois. Ceci justifierait la différence de gabarit apparente entre les deux aménagements.

Fig. 38 – *Vues, plans et coupes des trous de poteau de la structure 10. Relevés et clichés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Une création de l'enclos de Ligné à la fin de l'âge du Fer ne pouvait être exclue *a priori*, notamment en raison de la datation du trou de poteau F866, situé à peu de distance de la ST10 (*cf. supra*). Afin de clarifier ce point, un charbon issu du remplissage inférieur du négatif du trou de poteau F709 a fait l'objet d'une datation par le radiocarbone (éch. CIRAM-AX37 - ST10). Le résultat obtenu à 95,5 % de probabilité se partage en deux intervalles : le premier compris entre 41 et 8 av. J.-C. (14,3 %) ; le second entre 1 av. et 120 apr. J.-C. (81,2 %; 1977 ± 26 BP, cf. § 5.3). Cette datation permet d'exclure une installation durant La Tène finale et renvoie à une création de l'enclos associé à la structure 10 au plus tôt durant l'époque augustéenne et peut-être seulement dans le courant du Ier siècle apr. J.-C. (*cf. infra datation de l'enclos A*).

La disposition de l'entrée formée par l'interruption des fossés F881 et F571 et la structure 10 peut-être comparée avec des exemples similaires mis au jour au sein d'établissements ruraux antiques (**Fig. 39**). Ce type d'entrée, clairement héritée de la Protohistoire, semble avoir cours tout au long de l'époque romaine, du Ier siècle apr. J.-C., comme à Ligné ou peut-être à Esvres (Indre-et-Loire) (Fouillet, Morteau 2009), au courant du Bas-Empire pour les exemples de Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire) (Ben Kaddour *et al.* 2015) et durant le Haut-Empire à l'instar du site de La Deniraie à Auvers-le-Hamon (Sarthe) (Mare 2014). Ce type d'entrée, limité de fait aux sites pourvus d'un enclos fossoyé, semble caractériser les occupations de rang intermédiaire.

Fig. 37 – *Plan de la structure 10. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

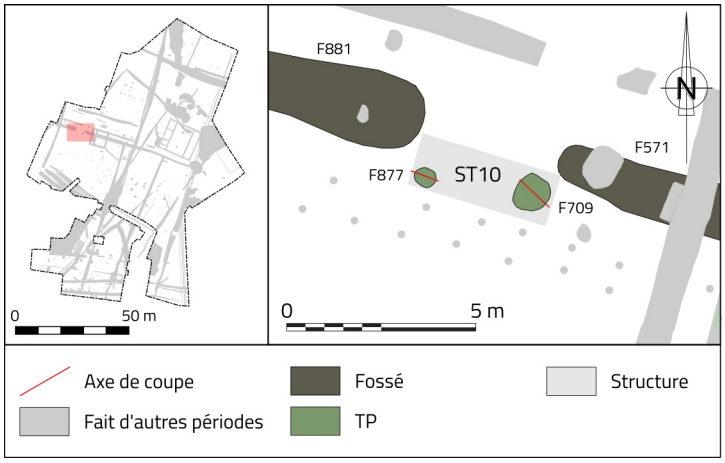
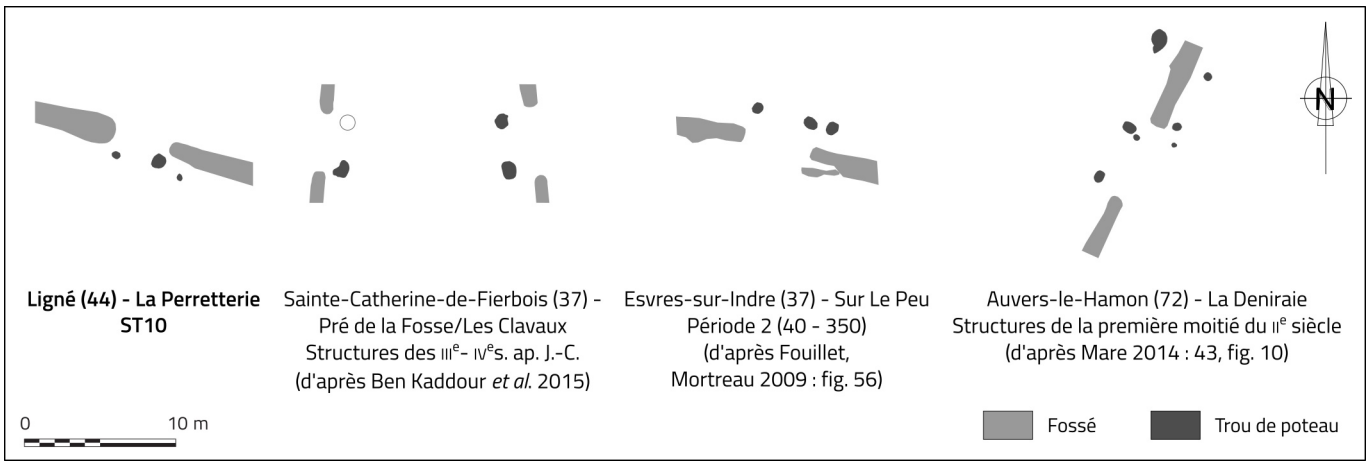


Fig. 39 – *Comparaison du dispositif d'entrée formé par l'interruption des fossés F881 et F571 et la structure 10 avec des exemples similaires datés de l'époque romaine. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



- Le fossé F571

À l'est de la structure 10, le fossé est-ouest a été reconnu lors du décapage uniquement à l'est de la tour-porche (structure 4) et numéroté F571. Son extrémité occidentale a été identifiée ultérieurement et a été enregistrée tout d'abord comme une fosse (F761) avant que ses contours soient précisés à la faveur d'un décapage complémentaire suivi d'un sondage mécanique (SD202). Le fossé a été numéroté ici F860. Enfin, le démontage des niveaux associés à la structure 4 a permis d'établir que F571 et F860 correspondent à un seul et même fossé antérieur à l'installation de la tour-porche maçonnée : F571. À 18,50 m de son extrémité occidentale, F571 se joint avec les fossés F565 et F572. Ce croisement a fait l'objet d'un sondage manuel (SD140). Deux sondages mécaniques ont également été réalisés afin de vérifier le profil du creusement de F571 (SD 203 et 204) (**Fig. 40**).

Les profils observés dans les différents sondages réalisées dans F571 montrent un creusement à bords droits à évasés et à fond en cuvette. La largeur à l'ouverture varie de 1,17 m, à l'extrémité occidentale, à 1,78 m au plus large (**Fig. 41**). Le fossé se resserre toutefois un peu avant sa jonction avec F565. Le fond du fossé présente un très net pendage vers le sud-est, passant de 34,68 m NGF dans le SD202 à 34,20 m NGF dans la coupe orientale du SD140. Ceci correspond à une déclivité de 48 cm sur 17,15 m de longueur soit une pente à 2,8 %. Les eaux de ruissellement aboutissant à ce fossé s'écoulaient donc vers l'est.

Les remplissages observés varient d'un sondage à l'autre. À l'extrémité occidentale, le SD202 a permis de relever deux principaux comblements, US 860.202.02 et 860.202.03, similaires à ceux mis en évidence pour la tête du fossé F881. Plus à l'est, les trois coupes successives des sondages 203 et 204 présentent un comblement massif et indistinct. Seule une couche charbonneuse appuyée sur le bord méridional du creusement, indique un écoulement depuis ce point. Cette observation est cohérente avec celles réalisées pour F881 et induit un comblement par érosion du terrain naturel ou d'un talus interne. La coupe de SD203 a permis de relever un creusement à bords droits et fond en cuvette perçant le remplissage de F571 sur toute sa hauteur. Ce possible trou de poteau a été numéroté F876. Les données les plus fiables proviennent du sondage manuel implanté à la jonction de F565 et F571. Ce dernier a permis de mettre en évidence une stratification complexe composée de plusieurs dépôts en cuvette relevant probablement de phase de sédimentation lorsque que le fossé était en eau. L'information la plus importante est que le fossé F571, dans son dernier état, recoupe le remplissage de F565 et permet d'établir une égalité avec les remplissages du fossé F572. Ceci indique que le fossé F571/F572 a perduré après l'abandon du retour sud. Cette argument stratigraphique fonde la distinction entre les enclos A et B (*cf. infra § 2.2.7*).

Le fossé F571 a livré 30 tessons de céramique parmi lesquelles des fragments d'une amphore de Narbonnaise (40-300), un de sigillée de Gaule du Sud (10-110), trois de *terra nigra*, deux de *dolia*, l'un proche du type LM 8.151 (70-100), l'autre similaire à la forme LM 8.104 (70-200), six d'amphores régionales en pâte brune du Val de Loire et seize de céramiques communes dont douze cuits en mode A et quatre en mode B. Parmi ces productions locales, il est possible de noter la présence deux cruches de type Chartres 3408 (50-200) et d'un pot comparable au type LM 5.409 (110-200). L'ensemble de ces éléments indique un fonctionnement du fossé durant la seconde moitié du I^{er} siècle et un abandon au début du siècle suivant, soit une datation similaire au fossé F881 et légèrement postérieure à celle de F565.

Fig. 40 – *Coupes du fossé F571. Relevés : S. Marchand et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

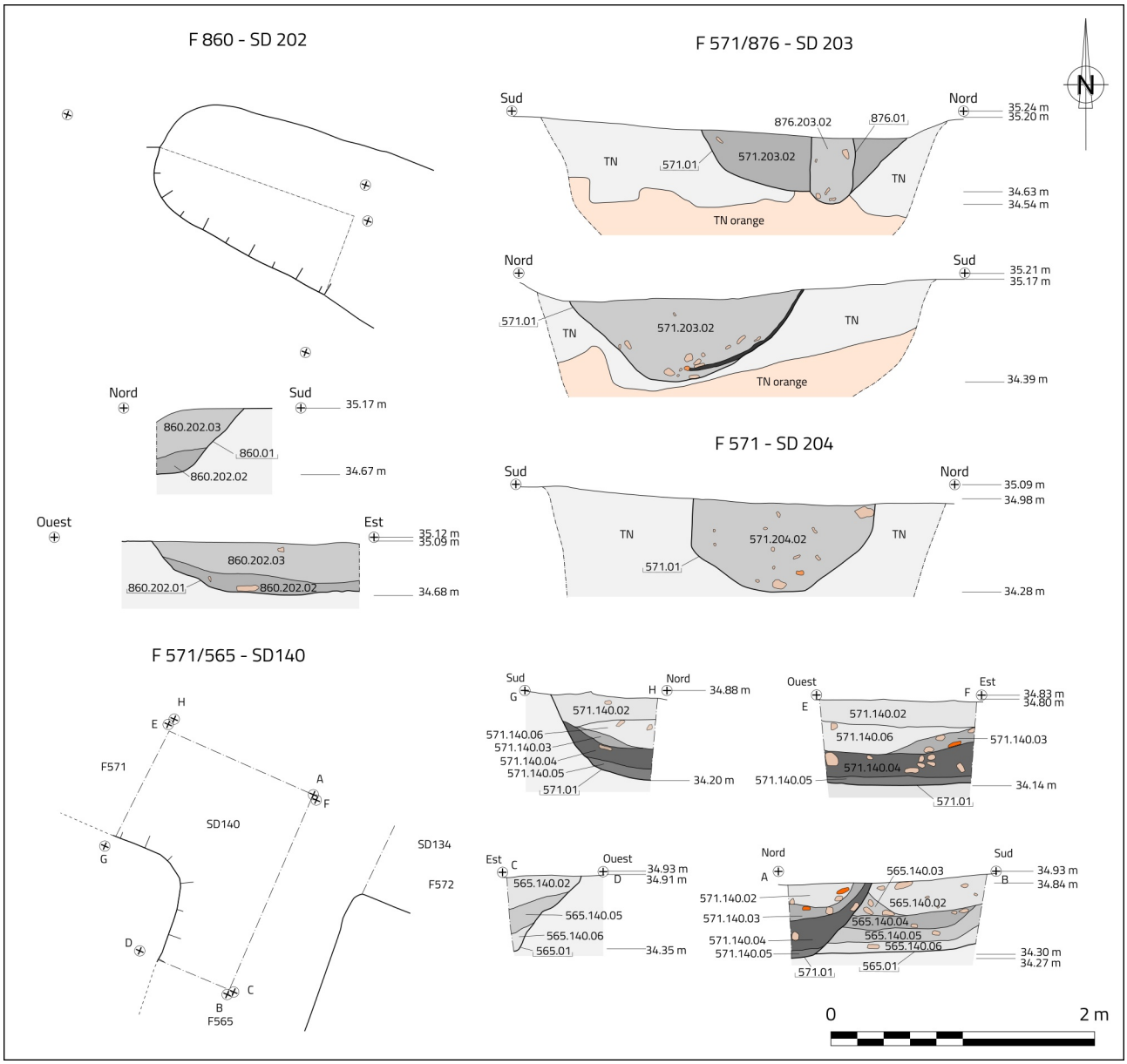


Fig. 41 – *Tableau des dimensions du fossé F571. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

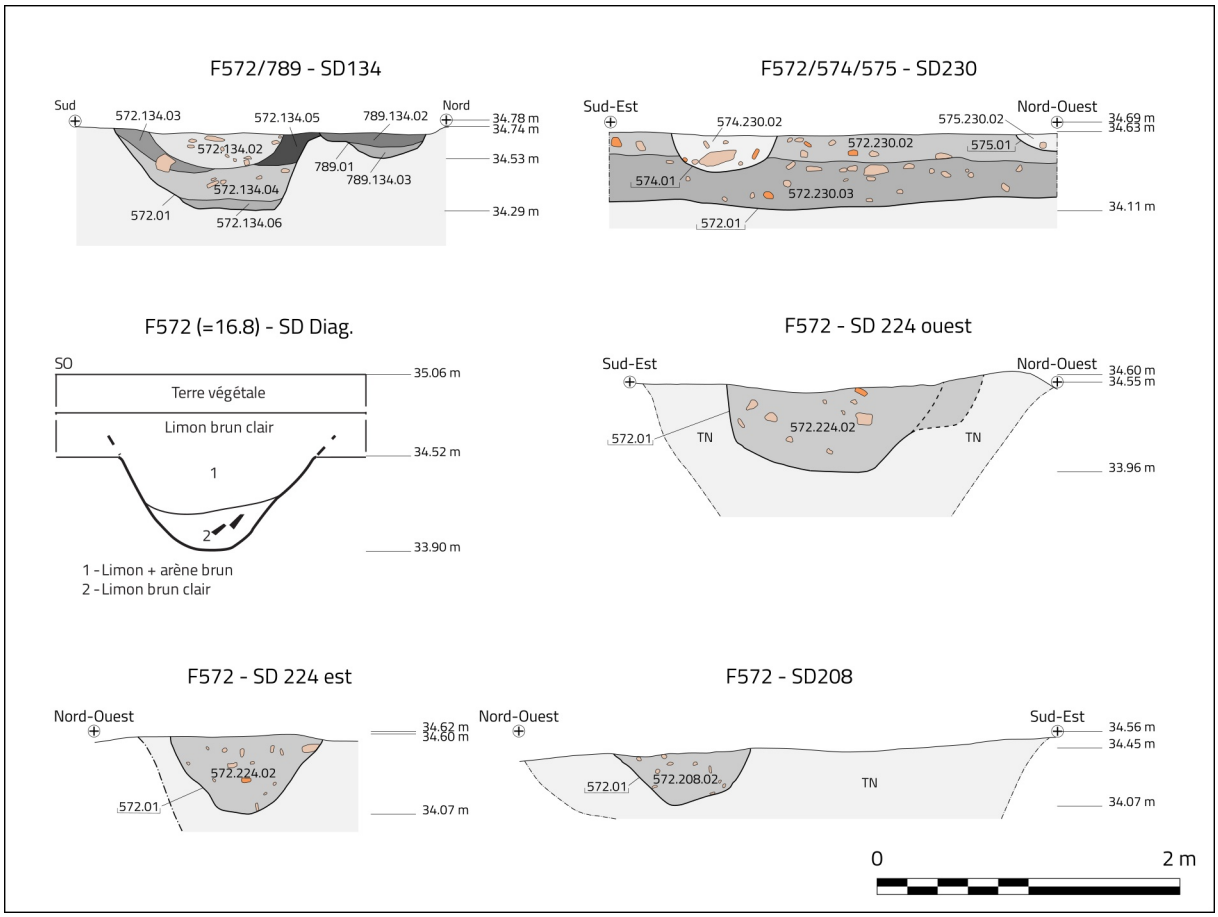
Fait	Sondage	Coupe	Altitude d'apparition	Altitude du fond	Largeur	Profondeur
			en m NGF		en cm	
571 (=F860)	202	nord	35.09	34.68	117	41
571	203	ouest	35.2	34.62	156	58
571	203	est	35.17	34.39	178	78
571	204	ouest	34.98	34.28	137	70
571	140	est	34.84	34.27	/	57
571	140	ouest	34.88	34.2	/	68

92 *- Le fossé F572*

Comme l'indique la relation stratigraphie observée dans le SD140, F572 constitue la continuité de F571 vers l'est au-delà de la jonction avec F565 (**Fig. 34**). La poursuite du tracé n'a pas été faite dans l'exacte continuité du creusement initial. Ainsi, après une portion rectiligne d'environ 12 m, l'extension orientale, numérotée F572, est marquée par une inflexion de 17° vers le sud-est. L'inclinaison obtenue correspond à celle du bâtiment 2. La date d'érection de celui-ci n'étant pas fermement établie, il n'est pas possible de savoir si c'est l'édifice qui contraint l'extension de l'enclos ou l'inverse. À 17 m à l'est le jonction avec F565, F572 est rejoint par F591. Le sondage manuel réalisé à cet endroit (SD250) n'a pas permis d'établir la relation stratigraphique entre les deux fossés.

F572 a été observé sur toute sa longueur, soit 30,05 m (**Fig. 34**). Ce fait avait été repéré lors du diagnostic et a fait l'objet d'un sondage mécanique (fait 16.8 ; Cornec 2013 : 57, Fig. 27). À celui-ci s'ajoutent six autres sondages réalisés durant la fouille et documentant le profil et les dimensions de ce creusement (**Fig. 42 et 43**). Les largeurs comme les profondeurs sont très variables. La section la plus large et la plus profonde se situe entre les jonctions avec F565 et F591. Sur ce tronçon, le fossé atteint 1,69 m de large et 64 cm de profondeur. Son profil longitudinal est en cuvette : le point le plus profond est près de 20 cm plus bas que les raccordements évoqués ci-dessus avec les fossés d'orientation sud-ouest – nord-est. Compte-tenu de la pente naturelle du terrain et de celle des fossés, ce point devait donc recueillir une partie des eaux de ruissellement. Plus à l'est le fossé se rétrécie pour passer à une largeur d'environ 90 cm. Son fond présente une pente quasi-nulle avec une altitude proche de 34,07 m NGF.

Fig. 42 – *Coupes du fossé F572. Relevés : S. Marchand et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Malgré un curage mécanique intégral le fossé F572 n'a livré que 18 tessons. Seules deux formes ont pu être identifiées : une assiette Menez 40 et un vase bobine Menez 126. Il s'agit de productions en *terra nigra* attribuables à la période augustéenne et à la première moitié du Ier siècle (CER-A80 et A081 provenant des SD134 et 142). Ces vestiges, en très net décalage avec les autres éléments de datation mis au jour dans les fossés d'époque romaine, sont ici très probablement en position résiduelle. Ils trahissent une occupation précoce. Parmi le reste du mobilier céramique, un tesson d'amphore de Narbonnaise et quatorze fragments de céramique commune sont rattachables à des rejets des Ier et IIe siècles. Ces éléments ne sont pas suffisants pour proposer une datation précise des remplissages du fossé F572. Les observations réalisées dans les sondages SD134 et 140 assurent toutefois que ces derniers sont, au moins pour la partie occidentale de F572, synchrones de ceux de F571. Ceci permet de proposer *a minima* un *terminus post quem* similaire pour l'abandon de ces deux parties, située au début du IIe siècle. Cette attribution hypothétique n'est sans doute pas valable pour toute la longueur du fossé F572. En effet, même si leur relation stratigraphique reste mal assurée, il semble certain que F572 coexiste, pour partie au moins, avec F591. Or le mobilier mis au jour dans ce dernier indique un fonctionnement durant une large partie du IIe siècle. Ceci induit qu'une portion de F572 était encore active durant ce siècle et peut-être au-delà.

Fig. 43 – *Tableau des dimensions du fossé F572. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
134	572	Coupe O	137	45	Obliques	Plat	34.29	34.74
230	572	Coupe N	/	52	/	/	34.11	34.63
142	572	Coupe O	129	62	Obliques	Cuvette	33.9	34.52
224	572	Coupe O	169	64	Obliques	Cuvette	33.96	34.6
224	572	Coupe E	100	53	Obliques	Cuvette	34.07	34.6
250	572	Coupe S	/	46	/	/	34.03	24.49
208	572	Coupe NE	90	38	Obliques	Irrégulier	34.07	34.45

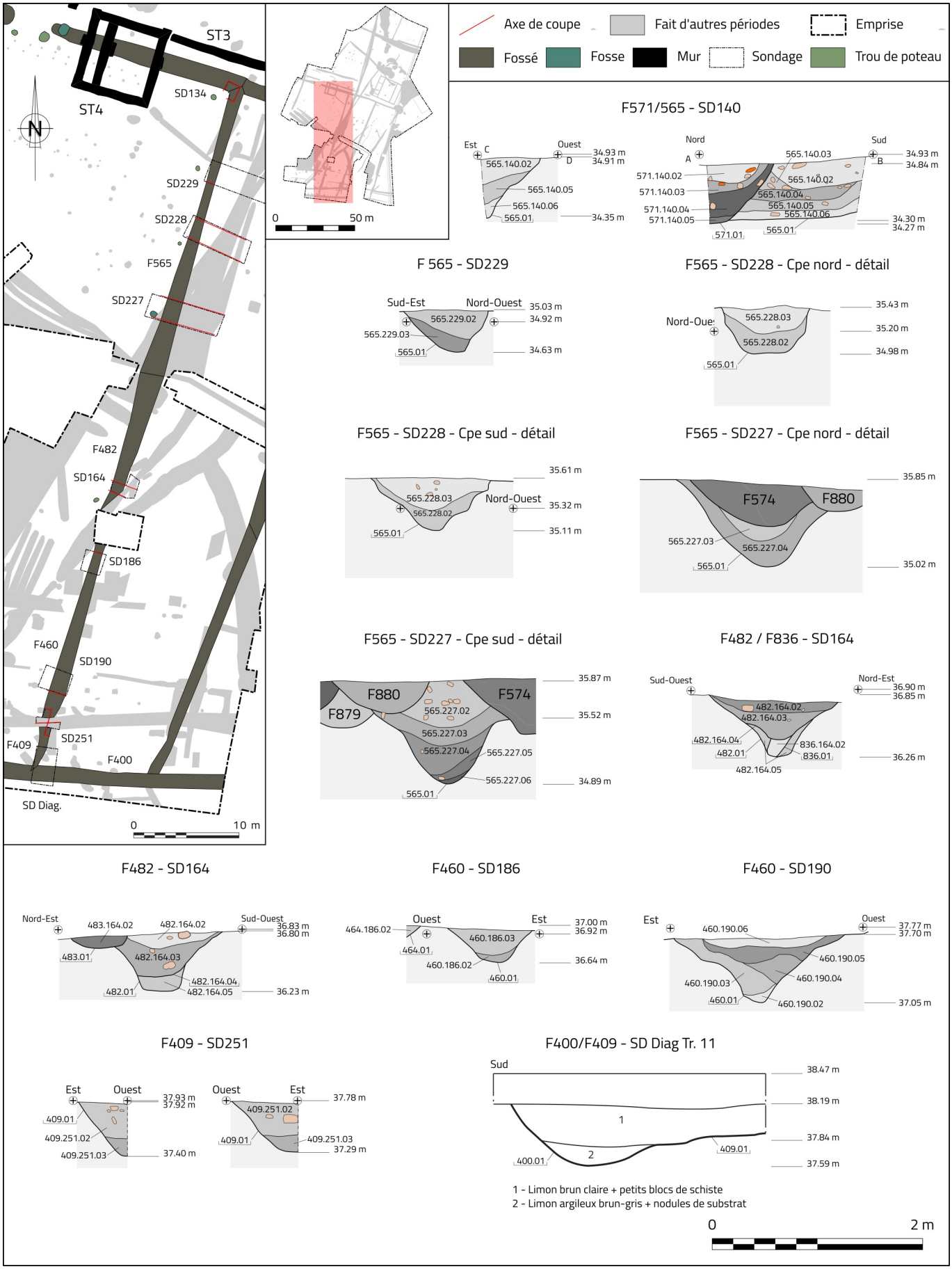
2.2.1.2 Les fossés d'orientation sud-ouest – nord-est

Le fossé F409, F460, F482 et F565

Placé perpendiculairement à F571, un creusement d'orientation sud-ouest – nord-est rejoint le fossé F400 (**Fig. 35a**). Il a été repéré en plusieurs tronçons : F409 entre les fossés F400 et F411, F460 entre ce dernier et l'interruption causée par un puits contemporain, F482 au-delà de ce dernier et jusqu'au mur de clôture F872 et, enfin, F565, entre celui-ci et la jonction avec F571 et F572. Les décapages complémentaires et les sondages ont néanmoins indiqué qu'il s'agissait d'un seul et même creusement, sans interruption visible. Le remplissage de cet aménagement a été fortement impacté par les parcellaires postérieurs. Toutefois, le fossé antique étant plus profond, il a pu être distingué dans l'ensemble des sondages réalisés.

Huit sondages concernent ce fossé, répartis sur les 69,80 m observés (mécaniques : SD186, 190, 227, 228 et 229 ; manuels : SD140, 164 et 251) (**Fig. 44**). L'ensemble des sections réalisées montre un creusement de largeur inconstante (**Fig. 45**). Les valeurs enregistrées indiquent l'existence d'un renflement central. Au milieu du tracé, la largeur du creusement dépasserait 1,50 m. Aux extrémités, il est plus étroit, avec des valeurs minimales de l'ordre de 80 cm. Les profondeurs conservées sont également très variables : de l'ordre 40 à 50 cm aux extrémités, elles dépassent 90 cm au centre. En raison de ces irrégularités, la déclivité du fond du creusement, cohérente avec celle du terrain naturel, n'est pas constante. Les altitudes enregistrées permettent néanmoins de restituer une pente continue du sud au nord allant de 1 à 11 % en fonction des tronçons pour une moyenne proche de 5,3 %.

Fig. 44 – *Plan de localisation de F409, F460, F482 et F565 parmi les aménagements antiques et relevés des coupes des sondages pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Les remplissages observés apportent des informations intéressantes sur la dynamique de comblement du fossé. En premier lieu, il est possible de distinguer un creusement initial. Un fossé antérieur à F565 est ainsi été enregistré dans la coupe sud du sondage SD164 et numéroté F836. Celui-ci, en V à fond plat ou en légère cuvette, peut également être reconnu dans les parties inférieures des relevés des sondages SD190 et SD227. Ailleurs, cet aménagement a sans doute été effacé par les curages postérieurs. Il est à noter que le sondage SD227 a permis de reconnaître un fossé antérieur à F565 et décaler de ce dernier vers l'est : F879. Ce dernier pourrait appartenir à un état précoce de l'enclos.

Des phénomènes de déposition asymétriques sont observables sur les relevés des comblements de plusieurs sondages. Toutefois, les apports principaux semblent provenir tantôt de l'est (SD186, 164, 228, 229) tantôt de l'ouest (SD190, 227, 164 ?). Ces données ne sont pas suffisantes pour appuyer l'hypothèse de la présence d'un talus longeant le fossé, qu'il soit interne ou externe.

Le fossé décrit ici n'a livré que très peu de mobilier (CER-A052, A060, A066 et A076). Sur les 26 tessons collectés, peu d'entre eux apportent des données chronologiques fiables. Un tesson de jatte à parois basses de type III-4 de Thésée-Pouillée a été mis au jour au sommet du remplissage du sondage SD164. Cette forme est produite à partir des années 60/70 apr. J.-C. Six fragments d'amphores régionales à pâte brune du Val de Loire se trouvaient au fond de SD186. Ces éléments indiquent un remplissage progressif du fossé dans le courant du Ier siècle et un abandon complet situé au plus tôt dans le dernier quart du même siècle.

Fig. 45 – *Tableau des dimensions des fossés F409, F460, F482 et F565. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
Diag. Tr. 11	409		/	35	/	/	37.84	38.19
251	409	Coupe S	/	53	Obliques	Cuvette	37.4	37.93
251	409	Coupe N	/	49	Obliques	Cuvette	37.29	37.78
190	460	Coupe S	162	65	Obliques	Cuvette	37.05	37.7
186	460	Coupe N	80	41	Obliques	Cuvette	36.64	37
164	482	Coupe S	122	64	Obliques	Plat	36.26	36.9
164	482	Coupe N	+ de 102	60	Obliques	Plat	36.23	36.83
227	565	Coupe S	+ de 132	98	Obliques	Cuvette	34.89	35.87
227	565	Coupe N	+ de 143	83	Obliques	Cuvette	35.02	35.85
228	565	Coupe S	113	50	Irrégulières	Cuvette	35.11	35.61
228	565	Coupe N	85	45	Droites puis obliques	Plat	34.98	35.43
229	565	Coupe SOO	80	40	Obliques	Plat	34.63	35.03
140	565	Coupe S et E	/	56	Obliques	Cuvette	34.3	34.92

La structure 14

Un aménagement semble en faveur d'une levée de terre interne au fossé F409/F460/F482/F565. En effet, le long du bord occidental de ce creusement ont été mis au jour six creusements alignés et distants, pour les cinq premiers, d'environ 7 m. Ces faits ont été réunis sous le numéro de structure 14 (**Fig. 46**). Il s'agit des faits F480, F564, F566, F567, F569 et F871 (**Fig. 47**). Ce sont des creusement circulaires à ovales dont les dimensions maximales sont comprises entre 30 et 65 cm. La profondeur conservée varie d'un fait à l'autre, entre 6 et 39 cm (**Fig. 48**). Hormis F564, dont le sommet était bioturbé, les autres faits de la structure 14 présentent un remplissage unique. Aucun négatif de pièce de bois n'a été reconnu. La fonction de ces creusements n'est donc pas clairement établie. Néanmoins leur position le long du fossé et leur répartition équidistante tendent à les identifier à un aménagement lié au fossé.
Il pourrait s'agir des témoins d'un dispositif retenant les terres d'un talus. Seul F566 a livré deux tessons de céramique dont un très petit fragment (1 g) de sigillé attribué à la phase 6 des ateliers de Lezoux, datée des années 110 à 140 (CER-A075). Cet élément, qui pourrait être intrusif et provenir du fossé F574, qui recoupe F566, ne peut suffire à dater la structure 14.

Fig. 46 – *Plan de localisation des faits de la structure 14. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

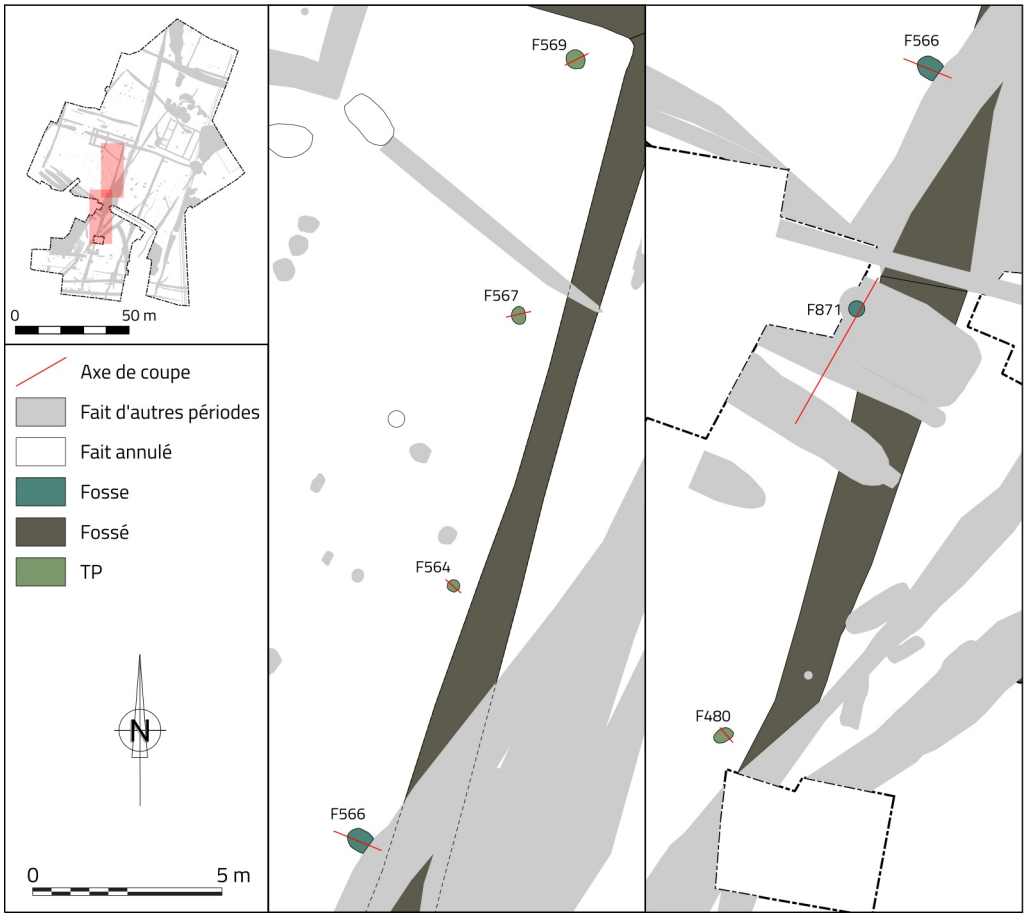


Fig. 47 – *Plans et coupes des faits de la structure 14. Relevés : C. Chevreuil, S. Marchand, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

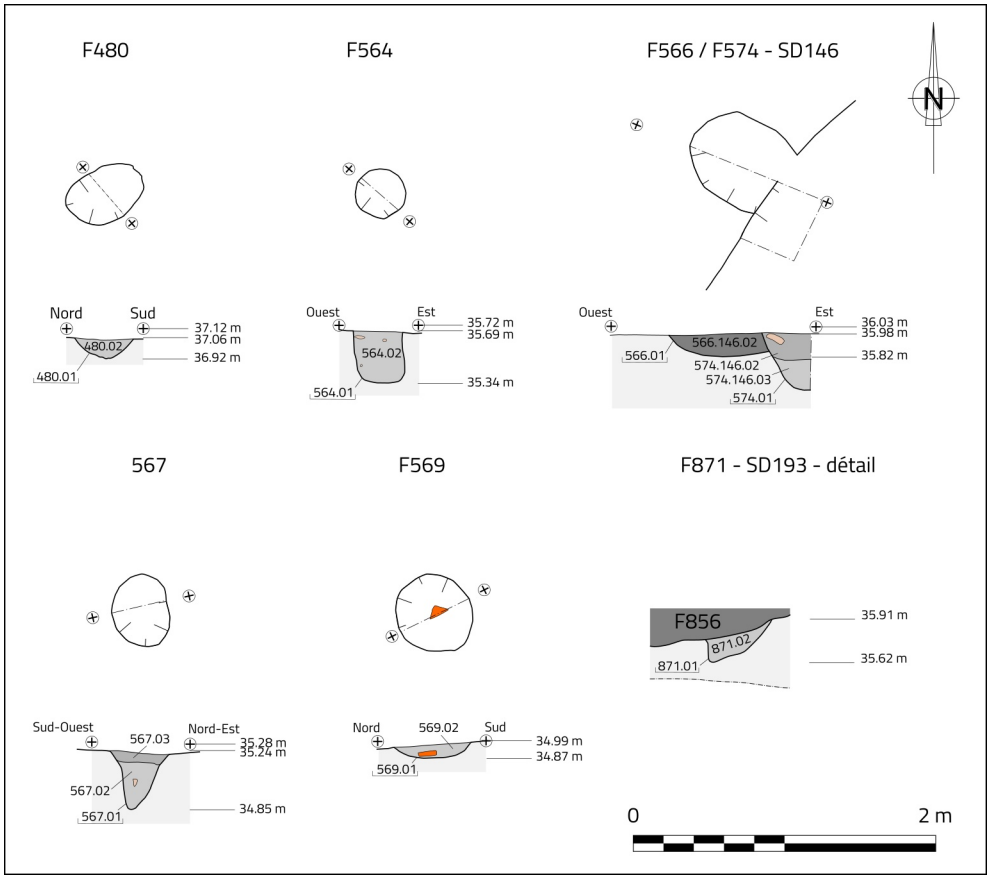
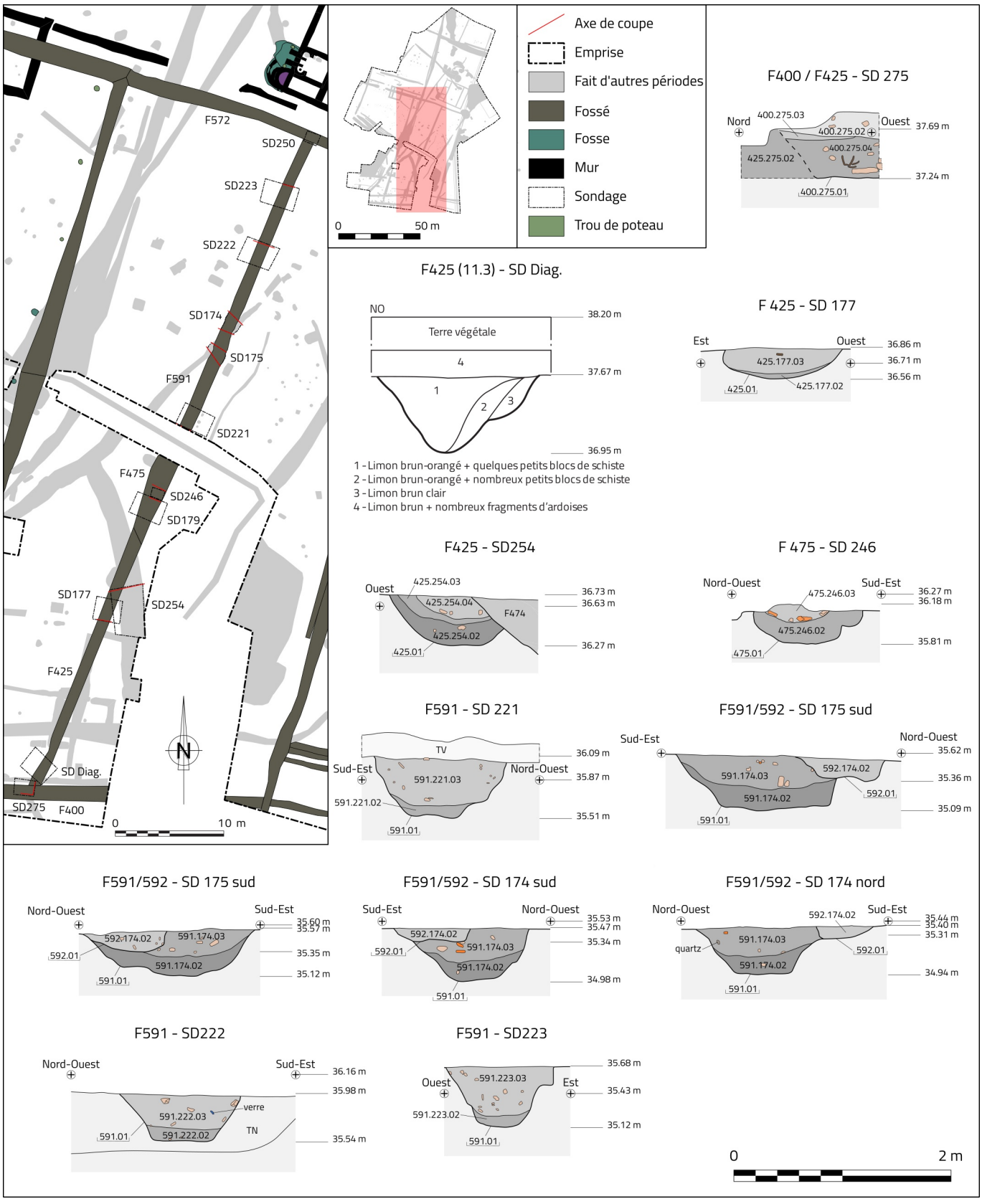


Fig. 48 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de la structure 14. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
480	TP ?	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	50	36	6	37.12	36.92	37.06
564	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	30	30	35	35.72	35.34	35.69
566	Fosse	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	65	56	16	36.03	35.82	35.98
567	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	en V	47	37	39	35.28	34.85	35.24
569	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	52	52	8	34.99	34.87	34.99
871	TP	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Plat	/	44	19	/	35.91	35.62

Fig. 49 – *Plan de localisation des faits F425, F475 et F591 parmi les aménagements antiques du sud de l'emprise l'emprise et relevés des coupes pratiqués dans ces fossés. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Les fossés F425, F475 et F591

À environ 17 m de l'angle formé par F572 et F565 démarre le fossé F591 (équivalent à F425 et F475) (**Fig. 49**). Ce dernier, perpendiculaire à l'infléchissement de F572 (23,5° est), rejoint au sud le fossé F400. F591 a été recoupé par plusieurs aménagements postérieurs et en particulier pas les fossés F411, F474 et F592 ainsi que par le mur de terrasse F872. Malgré ces lacunes, il semble possible d'affirmer qu'il ne comportait pas d'interruption.

L'ensemble des faits considérés ici ont été repérés lors du diagnostic 11.3 = F425, 12.3 = F475 et 18.7 = F591. Le premier a fait l'objet d'un sondage lors de cette première opération. L'ensemble des données recueillies lors de la phase d'évaluation et de la fouille permet de restituer un creusement large de 99 à 169 cm pour des profondeurs préservées allant de 30 à 78 cm. Le profil comme les dimensions des fossés sont irréguliers (**Fig. 50**). Ainsi, d'une forme en V, le fossé F425 passe par celle d'une cuvette peu profonde avant d'adopter des bords obliques et un fond plat. Les remplissages sont en revanche relativement constants. Deux comblements principaux se distinguent : l'un, moins épais, tapisse le fond et parfois les bords – il correspond vraisemblablement à la sédimentation liée au fonctionnement du fossé – ; l'autre, plus épais, constitue le remplissage final d'abandon (remblai). Seule la coupe du SD134, réalisé à la jonction avec F571, fait exception avec la présence d'un probable recreusement en partie sommitale (US 574.134.02). Ceci n'exclut pas la possibilité de curages complets du fossé. Aucune latéralisation des remplissages ne peut être observée. Il n'est donc pas possible de déduire la présence d'un talus sur un bord ou l'autre de ce fossé.

Ce fossé a livré 68 tessons de céramique. Les éléments les plus récents correspond à des céramiques communes kaolinitiques provenant dans les ateliers de La Bosse (Sarthe) (CER-A063, F475, SD179). L'activité de ceux-ci débute vers 150 apr. J.-C. Un *terminus post quem* similaire peut être proposé pour la production d'un pot de type LM 5.152a en céramique lustrée (CER-A115, F591, SD175). Ces deux éléments indiquent donc une condamnation définitive du fossé après le milieu du IIe siècle. Une part importante du mobilier recueilli est toutefois antérieur à cette date et rattachable au Ier siècle ou au début du IIe siècle. Il s'agit notamment d'un tesson de mortier Curle 11 de la phase 2 des ateliers de Lezoux (70-110), de sigillée indéterminée de la Graufesenque, d'une cruche proche de la forme Chartres 3408 (50-200), d'un « pot à miel » (50-200). Ces rejets sont très probablement ici en position résiduelle. Il pourrait indiquer une origine plus ancienne du fossé.

Fig. 50 – *Tableau des dimensions des fossés F425, F475 et F591. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
272	679	Coupe N	74	22	Obliques	Cuvette	36.75	36.97
215	679	Coupe NE	118	37	Obliques	Plat	36.05	36.42
216	679	Coupe SO	137	45	Irrégulières	Plat	35.68	36.13
269	679	Coupe E	200	60	Obliques	Plat	35.34	35.81
217	679	Coupe SO	190	85	Irrégulières	Cuvette	34.88	35.73
217	865	Coupe NE	+ de 227	100	Obliques	Cuvette	34.61	35.61
264	865	Coupe N	210	94	Obliques	Plat	34.4	35.56
207	865	Coupe O	/	92	Obliques	Plat	33.92	34.84
207	865	Coupe N	140	78	Obliques	Cuvette	33.98	34.76
256	865	Coupe NO	150	62	Obliques	Plat	34.09	34.75
215	885	Coupe NE	40	24	Obliques	Cuvette	36.18	36.42
216	885	Coupe SO	+ de 57	38	Obliques	Cuvette	35.75	36.13
217	885	Coupe SO	75	26	Obliques	Cuvette	35.47	35.73
217	885	Coupe NE	+ de 46	40	Obliques	Cuvette	35.21	35.61

Les fossés F679, F865, F885 et F911

Le long de la limite orientale de l'emprise, dans sa partie méridionale, a été suivie une succession de fossés marquée par une interruption large de 1,45 m (**Fig. 51**). Les faits concernés sont, du sud au nord, F679, F885, F865 et F911. Le premier constitue le retour de F910 vers le nord-est (*cf. supra § 2.2.1.2*). À l'autre extrémité, F911 aboutit à la fosse F864. L'ensemble mesure 60 m de long et est orientée à 18,2° est.

F679 a été recoupé par la tranchée 7 du diagnostic mais n'a pas été identifié alors. En revanche, deux alignements de blocs, interprétés comme des murs modernes (7.1 et 7.2), avaient été mis au jour dans ce sondage. Ils n'ont pas été retrouvés lors de la fouille.

Dans sa partie amont, le fossé F679 présente un gabarit relativement modeste (**Fig. 52**). Peu après l'angle qu'il forme avec F910, il correspond à un creusement en cuvette conservé sur une vingtaine de centimètres de profondeur. Dans sa section médiane, le fossé, peut-être moins arasé ici, adopte un profil à bords évasés et fond plat conservé sur une quarantaine de centimètre. Le fond présente une pente continue du sud au nord. Il s'élargit et s'approfondit brutalement juste avant son extrémité septentrionale. Il mesure ici près de 2 m de large et 90 cm de profondeur. Ce renflement peut être lié à la monumentalisation de l'accès formé par l'interruption des fossés F679 et F865 (extrémité en tampon). Il pourrait également être justifié par le stockage ici de l'eau venant de l'amont lors des épisodes de pluie.

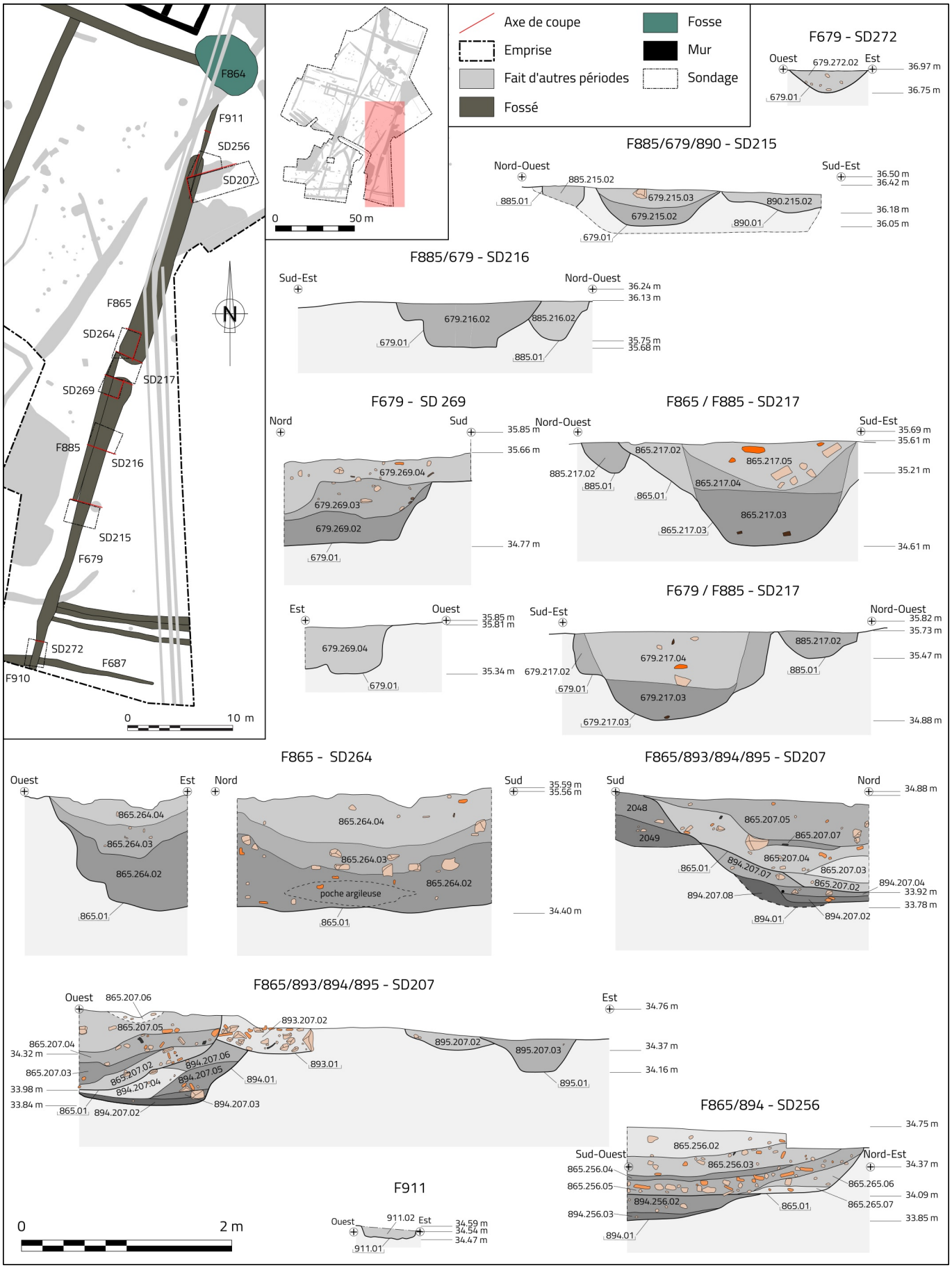
L'interruption séparant les fossés F679 et F865 n'a pas été identifiée lors du décapage. Ce n'est qu'à l'occasion de l'ouverture du sondage mécanique SD217 que les extrémités des creusements ont été observées en plan puis topographiées. Le sondage a ensuite été poursuivi afin de disposer d'une coupe transversale des deux têtes de fossés et de documenter les relations de ceux-ci avec un creusement linéaire antérieur : F885. Dans un second temps, des sondages complémentaires ont été réalisés afin de dresser des profils longitudinaux des fossés : SD264 au nord et SD269 au sud (**Fig. 51**).

Au droit de F679, F865 présente des proportions proches de ce dernier : son extrémité méridionale est large de plus de 2,27 m et il était conservé sur 1 m de profondeur. Les deux fossés présentent une stratification similaire de part et d'autre de l'interruption. Ainsi, sous le niveau superficiel, fortement perturbé et presque indistinct de l'encaissant en surface du décapage, ont été reconnues deux couches. Celle du fond, plus argileuse et à nuance verdâtre, est sans doute liée à la sédimentation lors de fonctionnement du fossé (formation hydromorphe). Le niveau intermédiaire contient quant à lui de nombreuses inclusions dont des blocs et des fragments de tuiles et témoigne plus certainement de l'abandon de la structure. Les coupes transversales montrent très nettement un recreusement de la partie centrale du fossé témoignant de l'entretien de cet aménagement (US 679.217.03 et 865.217.03).

La partie aval de F865 est mal renseignée en raison du passage dans l'axe de son tracé de trois tranchées de réseaux (F684, F685 et F686). Deux sondages ont néanmoins été menés immédiatement à l'est de celles-ci. (**Fig. 51**) Le premier, SD207, a été implanté afin de déterminer les relations entre le fossé et un vaste dépôt grisâtre visible en surface du décapage (F692). Bien qu'elles ne soient pas axées sur F865, les coupes réalisées ont permis de disposer d'une vue de ses comblements. Dans cette partie, le fossé présente une profondeur de l'ordre de 80 cm. Il a été possible de mettre en évidence des structures antérieures à F865, situées juste sous F692 : F893, 894 et 895 (*cf. infra § 2.2.6.4*). Après le relevé de celles-ci, la coupe a été redressée afin de disposer d'un profil longitudinal de l'interruption de F865 (SD256). Malheureusement, un ressaut dans le décapage a entraîné la disparition de la relation entre ce dernier et le fossé F911. La chronologie relative des deux aménagements n'est donc pas établie. F911 correspond à creusement linéaire large de 52 cm et conservé sur 12 cm environ. Il reliait très certainement la tête du fossé F865 avec la fosse F864. Il est toutefois possible que la création de ce fossé ne soit pas contemporaine de celles des aménagements qu'il joint. Dans cette perspective, se trouverait ici une interruption du fossé de près de 6,60 m. Une telle ouverture paraît toutefois peu probable et l'hypothèse de la création commune du dispositif comprenant F679, F865 et F911 est privilégiée.

Un fossé antérieur à F679 et F865 a été observé dans quatre sondages successifs, entre SD215 et SD264, soit 14,80 m : F885. Ses extrémités n'ont pas été repérées. Il est possible qu'il ait été effacé par les fossés postérieurs au nord et au sud ou détruit par la zone de démolition contemporaine F678. Ce creusement linéaire présente des bords obliques et un fond en cuvette. Il est conservé sur 40 à 75 cm de large et 24 à 40 cm de profondeur. Il présente un pendage continue du sud vers le nord correspondant à une déclivité de 97 cm sur la portion documentée soit une pente à 6,5 %.

Fig. 51 – *Plan de localisation des faits F679, F865, F885, F911 parmi les aménagements antiques du sud de l'emprise l'emprise et relevés des coupes pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, C. Liétar, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Les fossés F679, F865 et F911 n'ont livré que 61 tessons de céramique. Il s'agit pour la plupart de production locale ou régionale dont la fabrication, souvent mal datée, s'étire tout au long du Haut-Empire. Un unique et petit tesson de céramique métallescente a été mis au jour dans le comblement intermédiaire du fossé F679 dans le sondage SD269 (CER-A012). Celui-ci permet de proposer un *terminus post quem* pour ce remplissage vers 150. Deux fragments d'un pot à pâte grise grossière proche du type LM 5.601 découvert dans le comblement supérieur de F865 (SD207) peuvent être attribuées à une production en cours entre 120 et 150 (CER-A023). Peu d'éléments résiduels peuvent être identifiés, hormis deux très petits fragments de *terra nigra*, attribuables au Ier siècle. Ces éléments ne permettent pas de proposer une durée pour le remplissage de ces fossés. Leur condamnation définitive est postérieure au milieu du IIe siècle mais peut être intervenue bien après cette date, dans le courant du IIIe siècle.

F885 a livré un unique tesson de céramique commune à pâte brune orangé de facture antique (CER-A033). Son attribution à l'époque romaine est étayée par son orientation générale, cohérente avec celle des autres parcellaires antiques.

Fig. 52 – *Tableau des dimensions des fossés F679, F865, F885, F911. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

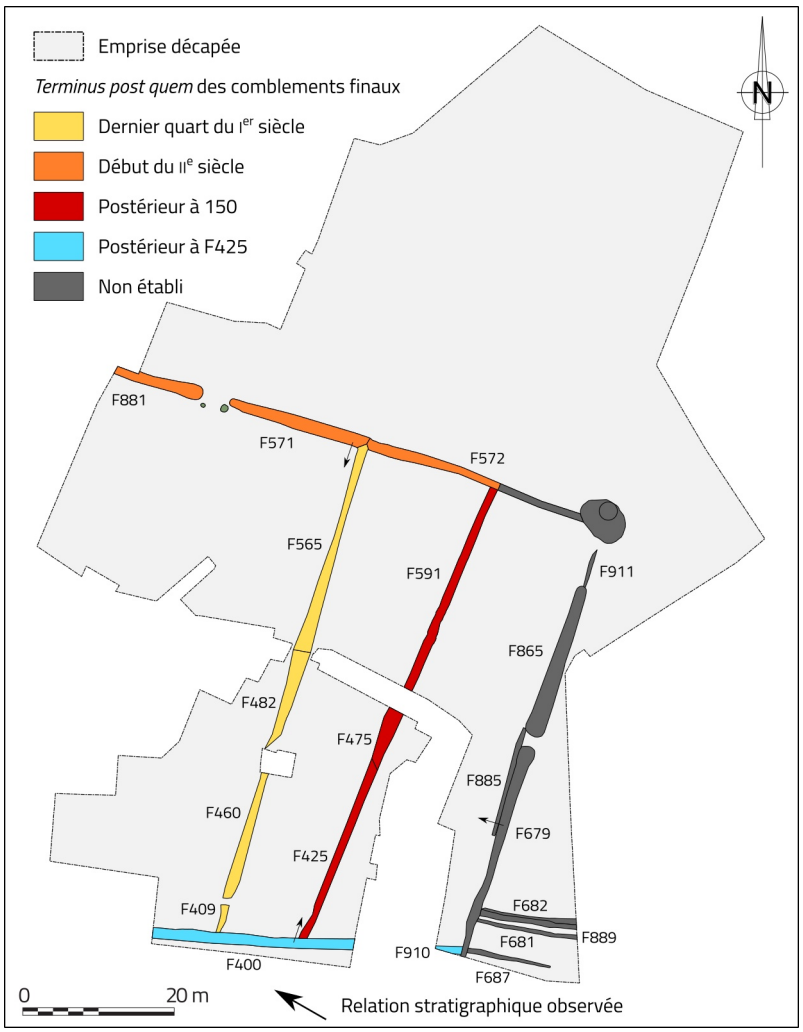
Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
272	679	Coupe N	74	22	Obliques	Cuvette	35.75	36.97
215	679	Coupe NE	118	37	Obliques	Plat	37.05	37.42
216	679	Coupe SO	137	45	Irrégulières	Plat	37.68	37.13
269	679	Coupe SO	/	47	Irrégulières	Irrégulier	35.34	35.81
269	679	Coupe E	200	89	Obliques	Plat	34.77	35.66
217	679	Coupe SO	190	85	Irrégulières	Cuvette	35.88	36.73
217	865	Coupe NE	+ de 227	100	Obliques	Cuvette	35.61	36.61
264	865	Coupe N et E	200	116	Obliques	Plat	34.4	35.56
207	865	Coupe O	/	92	Obliques	Plat	33.92	34.84
207	865	Coupe N	140	78	Obliques	Cuvette	33.98	34.76
256	865	Coupe NO	150	62	Obliques	Plat	34.09	34.75
/	911	/	52	12	Obliques	Plat	34.47	34.59
215	885	Coupe NE	40	24	Obliques	Cuvette	37.18	37.42
216	885	Coupe SO	+ de 57	38	Obliques	Cuvette	36.75	36.13
217	885	Coupe SO	75	26	Obliques	Cuvette	36.47	36.73
217	885	Coupe NE	+ de 46	40	Obliques	Cuvette	36.21	36.61

2.2.1.3 Récapitulatif des données chronologiques sur les fossés antiques

À l'issue de la description des données disponibles sur chacun des tronçons de fossés attribués à l'époque romaine, il est possible de dresser un plan de synthèse des données chrono-stratigraphiques réunies pour ces aménagements (**Fig. 53**). Aux datations céramiques et aux observations stratigraphiques peuvent être ajoutés des constats liés aux orientations et à la cohérence du plan. Il paraît ainsi probable que le dernier état de F400/F910 fonctionne avec F679, F864, F865 et F911. Ces derniers sont donc considérés comme postérieures à F425. De même, il semble assuré que le tronçon occidental de F572 fonctionne, au moins durant un laps de temps, avec F591. Par ailleurs, les orientations communes de F885 et F565 invitent à attribuer ces fossés à un état commun. La question est plus délicate pour les fossés parallèles situés dans l'angle sud-est de l'emprise décapée. L'un d'eux pourrait former le retour de F885 vers l'est et donc délimiter une parcelle dans cette direction. Compte-tenu des relations stratigraphiques observées, F682 serait le plus susceptible de remplir ce rôle. Ces hypothétiques limitent seraient reprises par la suite par les fossés F679 et F889. Enfin, les fossés F681 et F687 pourrait constituer les fossés bordiers d'un chemin ou encore un système de contention pour le bétail.

Les différentes considérations exposées ici amènent à restituer quatre états de partitionnement de l'espace pour l'époque romaine. Ces propositions sont détaillées ci-dessous dans la synthèse consacrée à la période 2.

Fig. 53 – *Plan de synthèse des données chrono-stratigraphiques concernant les fossés antiques.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



2.2.2 Les puits et citernes antiques

2.2.2.1 Les fosses situées à l'angle des fossés F572 et F911 : F864 et F897

À l'angle formé par les fossés F572 et F911 a été identifiée en surface du décapage une vaste tache ovale de 6,55 sur 4,85 m. Cette anomalie, située à un peu plus de 60 cm de l'angle sud-est du bâtiment 2, était traversée par deux tranchées de réseaux actifs qui n'ont pas permis de réaliser une coupe longitudinale. Ce fait a donc été sondé sur son seul quart accessible, au nord-est (SD205) (**Fig. 54 et 55**). Les coupes réalisées ont permis de relever deux creusements successifs. Le plus ancien, F897, n'est connu que par sur une longueur de 2,22 m observée dans la section sud-sud-ouest – nord-nord-est. Son plan n'est pas connu. Le seul bord observé est droit et marqué par un ressaut au deux tiers de sa hauteur. Le fond n'a pas été atteint partout pour des raisons de sécurité. Toutefois, un test manuel réalisé en pied de coupe permet de fixer la profondeur conservée de cet aménagement à 1,50 m. Sa partie inférieure serait plane. Le remplissage est unique et correspond à un dépôt limono-sableux gris orangé verdâtre compact et homogène, peut-être issu d'une formation hydromorphe par sédimentation.

Ce premier aménagement profond est recoupé par une très vaste fosse dont l'emprise correspond à la tache visible en surface du décapage. La partie observée montre un bord droit à l'est et évasé au nord. Le fond n'est pas régulier mais marqué par un ressaut central. La profondeur maximale est de 1,17 m. Le mode de remplissage semble être le même que celui observé au niveau de l'interruption des fossés F679 et F865. Le comblement inférieur est un dépôt limono-argileux brun verdâtre compact et homogène (US 864.205.05), peut-être lié à la décantation d'eaux boueuses. Ce comblement naturel est scellé par un remblai détritique limoneux brun clair contenant quelques pierres (US 864.205.03 et .04).

Enfin, le comblement sommitale, en cuvette, est un limon brun clair peut-être lié au sous-tirage induit par le tassement progressif des couches inférieures.

F864 n'a livré qu'un tesson de céramique commune de tradition antique. L'attribution de cet aménagement à l'époque romaine est néanmoins assuré par sa position par rapport au parcellaire de cette époque. Les deux états successifs peuvent être associés au drainage des eaux de ruissellement assuré par les fossés des enclos B et C.

Fig. 54 – *Plan et coupes des citernes F864 et F897. Relevés : T. Maissonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

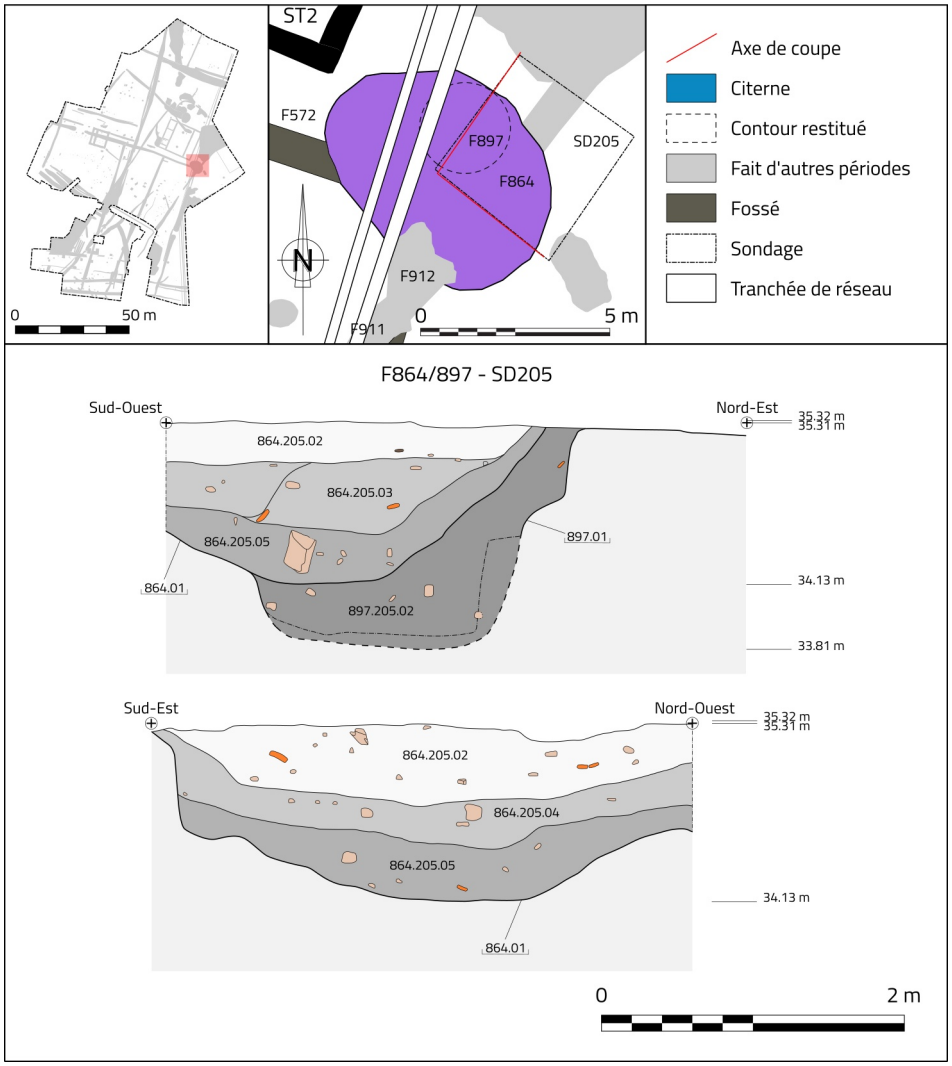


Fig. 55 – *Vues des coupes du SD205. En haut : coupe ouest montrant le recoupement de F864 et F897). En bas : coupe sud montrant la moitié orientale du profil longitudinal de F864). Clichés : T. Maissonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.2.2.2 F717 : un puits ?

Le diagnostic signalait une vaste fosse immédiatement au nord du bâtiment 2, numéroté 16.3 (Cornec 2013 : 59 et Fig. 27). Celle-ci a fait alors l'objet d'un sondage mécanique sur une profondeur annoncée de 1 m dont aucun relevé n'était fourni dans le rapport. Lors du décapage, le contour de cette fosse, numérotée F717, a été délimité et la tranchée du diagnostic curée. À la suite des précipitations qui ont suivi le terrassement initial, entre le 28 et le 29 mai, le comblement de F717, long de 4,70 m et large de 3,90 m, était gorgé d'eau (**Fig. 56**). Il était composé de blocs de grès pris dans des limons sableux gris à l'état de boue. Après drainage et pompage des eaux superficielles (*cf. supra § 1.2.3*), l'ouverture mécanique entamée lors de l'évaluation a été poursuivie (SD119). En raison de l'instabilité du comblement, il n'a pas été possible de conserver une coupe en place. Les observations réalisées montrent néanmoins un creusement tronconique. La fouille a été poursuivie en plan jusqu'à 3 m de profondeur sous le niveau de décapage (30,53 m NGF). Au fond du sondage, le creusement présentait un plan ovale de 2 m par 1,65 m (**Fig. 57**). Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de poursuivre plus avant l'exploration de cet aménagement[1]. Une profondeur supérieure à 4 m peut être restituée.

Le conduit percé à travers les formations aréniques issues de la décomposition des grès et schistes du socle rocheux était probablement, à son origine, cuvelé. La forme tronconique du creusement pourrait témoigner de la spoliation de cet aménagement et de celle d'une margelle en pierre, phénomène observé pour le puits de l'établissement rural de *La Fromagée* à Poupry (Eure-et-Loir) (David, Sarreste 2018). F717 pourrait donc correspondre initialement à un puits. Une partie des blocs de grès présents dans le remplissage proviendraient, dans cette perspective, du bourrage entre le parement et le creusement de ce dernier ou du démantèlement du bâtiment 2 tout proche.

Après l'enlèvement du cuvelage, F717 a servi de puisard. Il constitue en effet l'aboutissement du réseau parcellaire du haut Moyen Âge (*cf. infra § 2.3.1.1*). Ce sont les fossés de ce système, dont la fonction de drainage était encore active durant la fouille, qui amenaient les eaux de ruissellement jusqu'à ce creusement. Cette relation permet de fixer le *terminus ante quem* de la création de F717 à cette période. Une attribution à l'époque romaine semble toutefois tout à fait plausible. Celle-ci est affirmée par les auteurs du diagnostic bien qu'ils ne précisent pas les arguments de cette datation (Cornec 2003 : 59). Aucun mobilier n'est associé à cet aménagement.

1. La fouille sécurisée du fond de F717, menée à partir d'une plateforme spécialisée, aurait nécessité un terrassement de plusieurs dizaines de mètres carrés. En raison des risques de déstabilisation des futurs aménagements, cette option a été repoussée lors d'une visite de Jocelyn Martineau sur le terrain. En outre, à la suite d'échanges avec Bruno Zélie, alors responsable du service interne à Éveha spécialisé dans la fouille en milieu confinée, celui-ci avait émis des réserves sur la faisabilité d'une telle fouille dans un substrat sableux.

Fig. 56 – *Vue générale oblique de la fosse F717 après décapage et curage du sondage du diagnostic. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 57 – *Vue en plan de F717 au fond du SD119. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.2.3 Le bâtiment 2

2.2.3.1 Description de la construction

Description générale

Situé immédiatement au nord de l'enclos fossoyé (enclos B, B' et C) et au droit du mur de façade de la ST3, le bâtiment 2 correspond à une construction rectangulaire sur fondations de pierres large de 13,80 m, longue de 15,40 m et orientée à 113,5° est (**Fig. 58 et 59**). Elle est délimitée par les murs F611, au nord, F606 et F608 à l'ouest, F603 au sud et F715 à l'est. L'espace ainsi défini est divisé en trois espaces répondant à une symétrie axiale transversale par deux murs, F610 à l'ouest et F714 à l'est. La pièce principale, au centre, est encadrée, au nord-ouest et au sud-est, par deux espaces plus étroits. Celui occidental est à son tour partagé en trois par les murs F642, au nord, et F609, au sud, selon une symétrie axiale longitudinale. La pièce occupant l'angle sud-ouest de l'édifice accueille une installation particulière, la ST5 (*cf. infra*). Cet équipement comprend un système d'hypocauste sur pilettes (*cf. infra description dans le § 2.2.3.2*) ainsi que des aménagements accolés à la façade nord-est de l'édifice 2. Il s'agit en particulier de deux états d'un espace délimité par deux murs demi-circulaires (F605 et F819) ainsi que des installations liées à un *praefurnium* (murs F703 et F704, trous de poteau F795 et F816, fosses de travail F793 et F820).

Une partie des fondations du bâtiment 2 a été identifiée lors du diagnostic. Les correspondances entre les numéros de faits des deux opérations sont reportées dans le tableau de la **figure 60**. La tranchée 16 avait notamment permis de reconnaître une portion de l'hypocauste ainsi que le mur en abside évoqués ci-dessus. La mise au jour de ces aménagements a amené J. Cornec à identifier l'édifice à un bâtiment balnéaire (Cornec 2013 : 62-63). La fouille invalide cette hypothèse. En effet, le plan d'ensemble mis au jour par le décapage extensif correspond à un modèle largement diffusé en Gaule romaine, celui « *des granges de plan carré à porche entre deux pavillons* » (Ferdière *et al.* 2017). L'édifice 2 correspond donc à une annexe agricole. Il se distingue néanmoins du modèle-type par plusieurs spécificités et en particulier par l'installation dans ses murs d'une salle chauffée, interprétée comme un probable séchoir-fumoir (*cf. infra*).

Fig. 58 – *Plan du bâtiment 2 dans son environnement avec localisation des sondages et des coupes le concernant. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

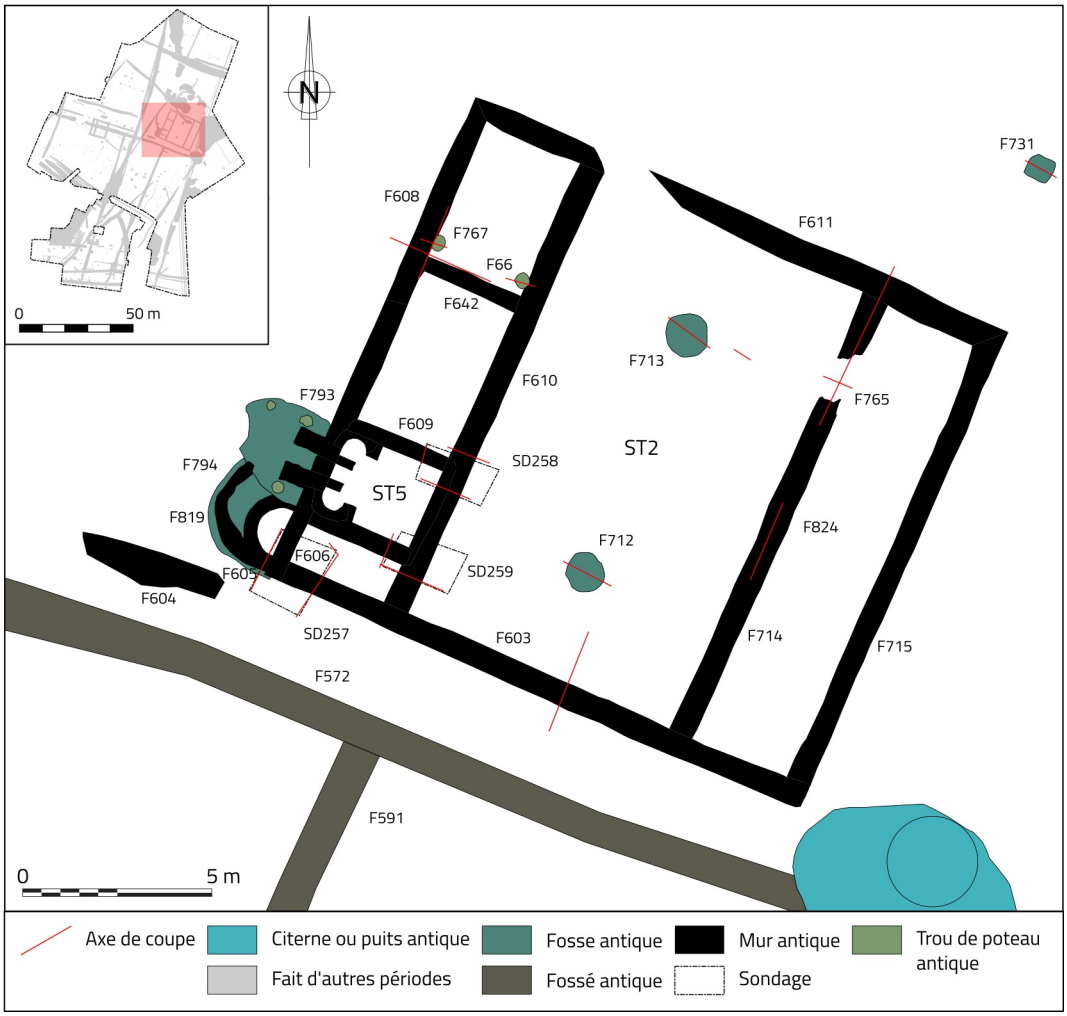


Fig. 59 – *Orthophotographie géo-référencée du bâtiment 2 réalisée par photogrammétrie.*
Réalisation : S. Delamarre © Digitage 2021



Fig. 60 – *Tableau de correspondance entre les numéros de faits du diagnostic et de la fouille rattachés au bâtiment 2.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

Fait	Sd	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
603	257	Coupe E	60	40	Verticales	Plat	34.39	34.77
603	/	Coupe O	66	50	Verticales	Plat	34.45	34.85
606	257	Coupe N	56	40	Verticales	Plat	34.37	34.69
608	/	Coupe S	51.5	+ de 39	Verticales	/	34.02	34.41
609	258	Coupe O	40	45	Verticales	Plat	34.07	34;55
610	259	Coupe S	80	50	Verticales	Cuvette	34.28	34.8
610	258	Coupe N	68	50	Verticales	Cuvette	34.07	34.62
711	259	Coupe O	50	50	Verticales	Plat	34.16	34.68
714	/	Coupe S	65	34	Verticales	Plat	33.8	34.14

Fig. 61 – *Coupes des fondations du bâtiment 2. Relevés : P. Bouvet et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

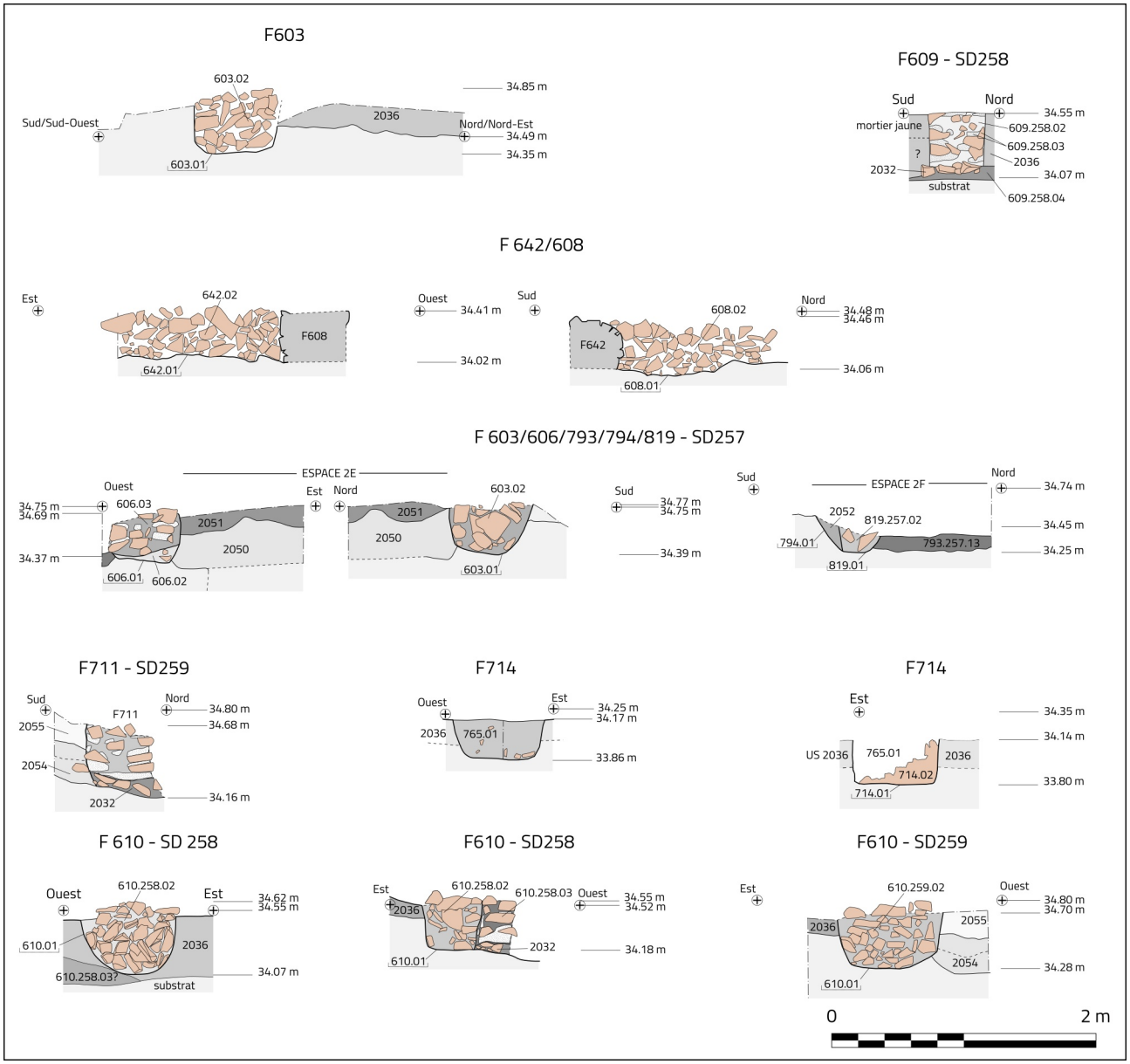


Fig. 62 – *Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fait	Sd	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
603	257	Coupe E	60	40	Verticales	Plat	34.39	34.77
603	/	Coupe O	66	50	Verticales	Plat	34.45	34.85
606	257	Coupe N	56	40	Verticales	Plat	34.37	34.69
608	/	Coupe S	51.5	+ de 39	Verticales	/	34.02	34.41
609	258	Coupe O	40	45	Verticales	Plat	34.07	34;55
610	259	Coupe S	80	50	Verticales	Cuvette	34.28	34.8
610	258	Coupe N	68	50	Verticales	Cuvette	34.07	34.62
711	259	Coupe O	50	50	Verticales	Plat	34.16	34.68
714	/	Coupe S	65	34	Verticales	Plat	33.8	34.14

Description des fondations et aménagements internes du bâtiment 2

La largeur des tranchées de fondation est variable. Elle est comprise entre 56 et 80 cm et il est possible de remarquer que les tranchées d'installation de la semelle des murs de partitionnement longitudinaux, F610 et F714, sont plus larges que celles des façades. Cette différence est particulièrement sensible à l'est où l'ouverture des tranchées F714 et F715 accuse une différence d'environ 10 cm. Un constat similaire peut être fait entre la partie centrale des murs gouttereaux et leur extrémités. Ainsi, la tranchée F603, au sud, présente une largeur de 65 cm en moyenne dans son tronçon compris entre F610 et F714 alors qu'elle ne mesure plus que 56 cm entre F608 et F610 et 60 cm entre F714 et F715. Ces différences tendent à démontrer que l'espace central bénéficient de fondations plus larges et donc sans doute de murs plus épais et peut-être plus hauts que les autres parties du bâtiment (**Fig. 61 et 62**). Les murs de refend de la partie nord-ouest du bâtiment sont plus fins que les autres et ne dépassent pas 50 cm de large. Dans tous les cas, les profils relevés sont similaires d'une coupe à l'autre : il s'agit de creusements à bords droits et fond plat ou en légère cuvette. Hormis pour les murs de la salle chauffée décrits ci-dessous (*cf. infra § 2.2.3.2*), le remplissage des tranchées de fondation est composé de blocs de grès déposés sans ordre et liés à la terre (semelle) (**Fig. 63**). Ces matériaux ont été en partie récupérés, notamment pour une large partie de F611 et de la section nord de F715. En outre, deux fosses perturbent le blocage de F714 : F765 et F824. Enfin, le mur nord est également recoupé par un fossé, F718, qui rejoint une fossé situé dans l'emprise du bâtiment 2, F809. Ces deux aménagements sont attribués à l'Époque moderne (*cf. infra § 2.5.2*).

La profondeur conservée des fondations du bâtiment 2 varie de 34 à 50 cm. Les altitudes enregistrées indiquent un pendage du fond des tranchées du sud vers le nord. Celui-ci correspond à une différence de près de 50 cm sur la largeur du bâtiment, soit une pente à 3,3 %. Cette déclivité, cohérente avec celle du terrain naturel, ne semble pas avoir été corrigée malgré l'apport de remblais (US 2036, 2051 et 2055). Les sols du bâtiments devaient donc être inclinés et les élévations de hauteurs inégales.



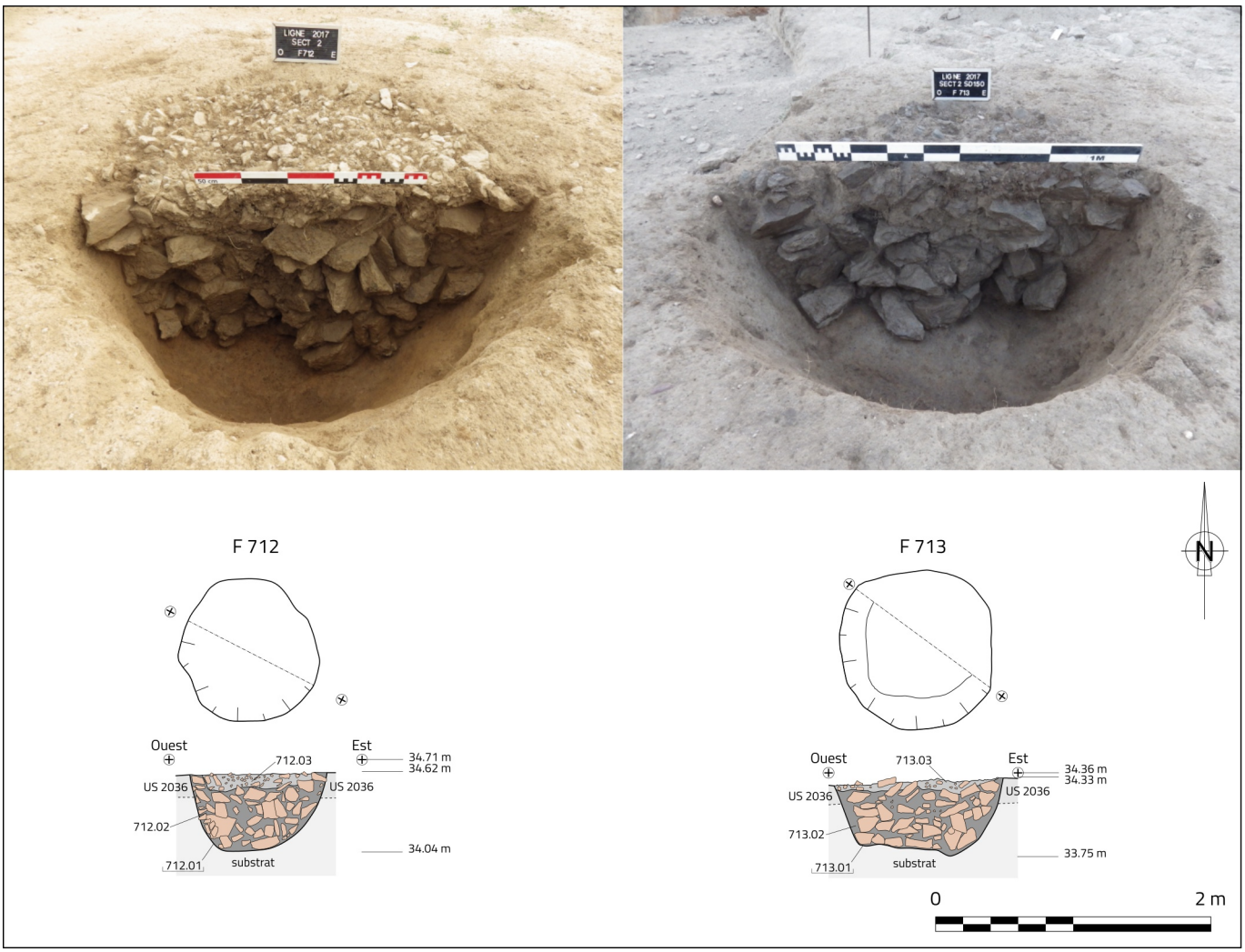
Fig. 63 – *Vues des coupes et écorchés des fondations en pierres sèches du bâtiment 2. 1 : F610, coupe est de SD257 ; 2 : F610, coupe sud de SD259 ; 3 : écorché de la jonction entre F608 et F642 ; vue de la fosse F765 à vide mettant en évidence les restes de la fondation F714. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sur l'axe symétrie transversal du bâtiment, et à 2,80 m environ[2] des limites internes des tranchées de fondation septentrionale et méridionale, ont été mises au jour deux grandes fosses : F712 au sud et F713 au nord (**Fig. 58**). Il s'agit de creusements circulaires de, respectivement, 1,10 et 1,20 m de diamètre perçant le remblai interne de la pièce central (US 2036). Ces fosses étaient conservées sur une profondeur égale (58 cm) malgré un différence d'altitude relativement importante, ce qui tend à confirmer que la pente observée lors de la fouille est proche de celle du sol antique (**Fig. 64**).

Le mode de remplissage de F712 et F713 est identique : l'essentiel du comblement est composé, dans la partie inférieure, de blocs de grès disposés jointivement et liés par un limon brun clair et meuble (US 712.02 et 713.03). Ce dépôt est en tout point similaire au remplissage des tranchées de fondation décrites ci-dessus. Le comblement supérieur des fosses, conservé sur seulement quelques centimètres, correspond à un dépôt de graviers pris dans un limon beige-gris clair homogène et compact (US 712.03 et 713.03). Ces fosses n'ont livré aucun mobilier et ne contenaient pas de charbon. Toutefois, leur position comme leur mode de remplissage invitent à les associer à la superstructure du bâtiment 2. Il ne s'agit pas de trous de poteau mais plus vraisemblablement des supports de piliers maçonnés soutenant le plancher d'un étage. Le soin apporté à ces installations comme leurs dimensions témoignent de la volonté de stocker de lourdes charges. Cette disposition est à rapprocher d'un modèle de greniers antiques caractérisé justement par la présence de piliers internes (Ferdière 2015) (*cf. infra § 2.2.3.7*).

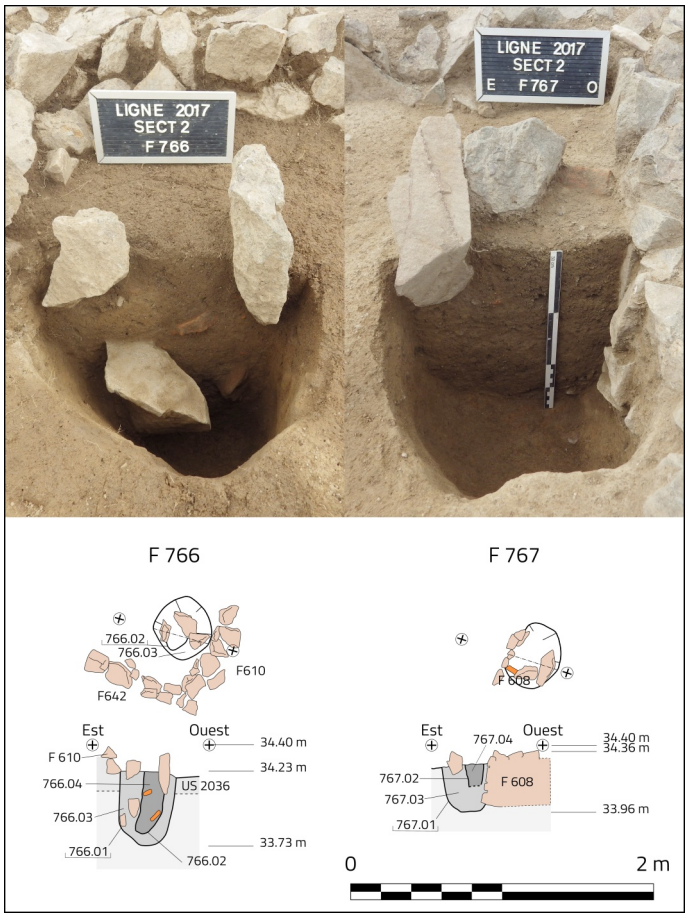
2. Mesures prises depuis le centre des fosses.

Fig. 64 – *Vues et dessins des coupes des fosses F712 et F713.*
Clichés et relevés : C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



Dans le pavillon nord-ouest, deux trous de poteau ont été découverts à une vingtaine de centimètres au nord du mur F642 : F766 à l'est et F767 à l'ouest (**Fig. 58**). Ces creusements se trouvent le long des tranchées de fondations, respectivement F610 et F608, et recoupent même partiellement celles-ci.
Ces aménagements diffèrent légèrement l'un de l'autre (**Fig. 65**). Le plus grand, F766, est un creusement circulaire de 45 cm de diamètre à bords droits et fond plat conservé sur 50 cm de profondeur.
Son homologue, F767, est ovale et mesure 44 par 35 cm pour une profondeur de 32 cm. Dans les deux cas, l'emplacement du poteau a pu être déterminé grâce à la position des blocs de calage et à un remplissage différencié de l'espace laissé par le pourrissement du bois. Les dimensions de ces traces laissent supposer la mise en œuvre de pièce de bois de section circulaire dont le diamètre serait compris entre 12 et 14 cm.
Hormis quelques fragments de terre cuite architecturale, ces faits n'ont livré aucun mobilier.
Leur appartenance au bâtiment 2 ne fait toutefois peu de doute. Ils peuvent être interprétés comme les ancrages d'une structure adossée au côté nord de la cloison séparant le pavillon nord-ouest de la pièce occupant la partie centrale de la façade occidentale.

Fig. 65 – *Vues et dessins des coupes des trous de poteau F766 et F767.*
Clichés et relevés : C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



Descriptions des espaces

L'espace interne du bâtiment 2 est partagé en cinq pièces désignées plus loin par des lettres (**Fig. 66 et 67**). Le rapprochement effectué ci-dessus avec les plans-types de granges à porche central et de greniers à piliers permet de donner une interprétation pour une partie de ces espaces. L'accès principal de l'édifice se ferait ainsi par la pièce située au centre de la façade occidentale (Esp. 2A). Celle-ci correspondrait à un porche couvert, probablement clos par une grande porte cochère située au niveau du mur F608. L'Esp. 2A est délimité par F642, F608, F609 et F610 et mesure 4,20 m par 2,65 m (11,13 m²). Ce vestibule est encadré par deux pièces de mêmes dimensions : Esp. 2I au sud et 2D au nord. La première est circonscrite par les murs F609, F608, F606, F603 et F610, la seconde par F611, F608, F642 et F610. L'Esp. 2I a connu de nombreux remaniements en lien avec l'installation de la structure 5. Ces travaux ont amené à un partitionnement secondaire et des adjonctions (Esp. 2E, 2F, 2G et 2H, *cf. infra*). Ceux-ci ne relèvent pas, *a priori*, de la construction initiale (*cf. infra*). Le plan originel devait donc inclure deux pièces identiques, larges de 2,65 m et longues de 3,80 m, aux angles occidentaux du bâtiment 2.

Les trois pièces occidentales sont adossées à la pièce principale, l'Esp. 2B, occupant toute la largeur du bâtiment sur une profondeur de 7,60, soit un peu plus de 95,7 m². L'organisation interne de ce vaste espace était conditionnée par la présence des deux pilliers supportés par les fondations F712 et F713. Ceux-ci indiquent la présence d'un étage, sans doute limité à l'emprise de l'Esp. 2B.

À l'est de l'Esp. 2B se trouve l'Esp. 2C, large de 2,65 m pour 12,60 m de longueur (33,4 m²). Aucun impact n'a été reconnu dans son espace interne.

Fig. 66 – *Dénomination des espaces du bâtiment 2 dans son état initial (incluant l'Esp. 2J) et dans son état final. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

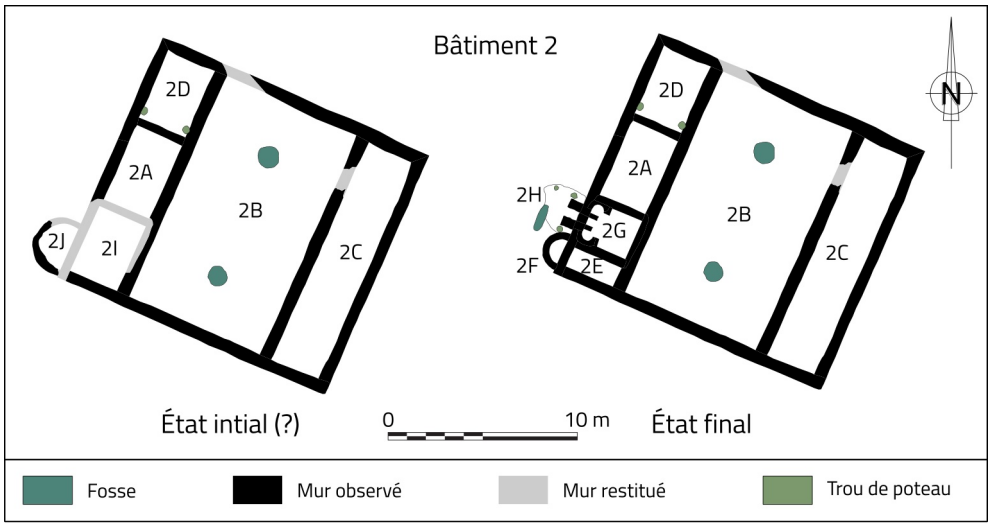


Fig. 67 – *Tableau des dimensions des espaces du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Espace	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Surface (en m²)	Fonction
2A	4.2	2.65	11.1	Porche
2D	3.8	2.65	10.1	Pavillon nord-ouest
2I	3.8	2.65	10.1	Pavillon sud-ouest (état initial)
2B	12.6	7.6	95.8	Pièce principale
2C	12.6	2.65	33.4	Pièce arrière
2E	2.65	1.1	2.9	Couloir d'accès à l'exèdre et à la pièce chauffée
2F	1.1	0.7	0.7	Âtre semi-circulaire en béton
2G	2.65	2.15	5.7	Salle sur hypocauste
2H	2.1	1.8	3.8	Appentis extérieur protégeant le *praefurnium*
2J	2.2	1.7	2.9	Pièce demi-circulaire accolée à la façade ouest

2.2.3.2 Description des aménagements successifs du pavillon sud-ouest du bâtiment 2 (Structure 5)

Plusieurs installations, relevant de plusieurs états d'aménagements, ont été mises au jour dans et à l'extérieur du pavillon sud-ouest du bâtiment 2 (**Fig. 68**). Parmi elles, la plus remarquable est une salle chauffée par un système de chauffage par le sol, incluant un *praefurnium* et une salle chauffée de plan complexe. Immédiatement attenant à ce dispositif se trouve l'Esp. 2F, pourvu originellement d'un sol de béton (F607). Les lambeaux de ce revêtement encore conservés portaient la trace d'un fort impact thermique. Celui-ci témoigne sans doute de l'existence d'une seconde structure de combustion installée dans cet espace hémi-circulaire. Ces éléments ne sont toutefois que l'état final d'une succession d'aménagements. La logique de ces transformations peut être restituée grâce aux observations stratigraphiques. Les faits sont décrits ci-dessous dans l'ordre chronologique restitué.

Fig. 68 – *Plan de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 représentation de l'état final des installations antiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

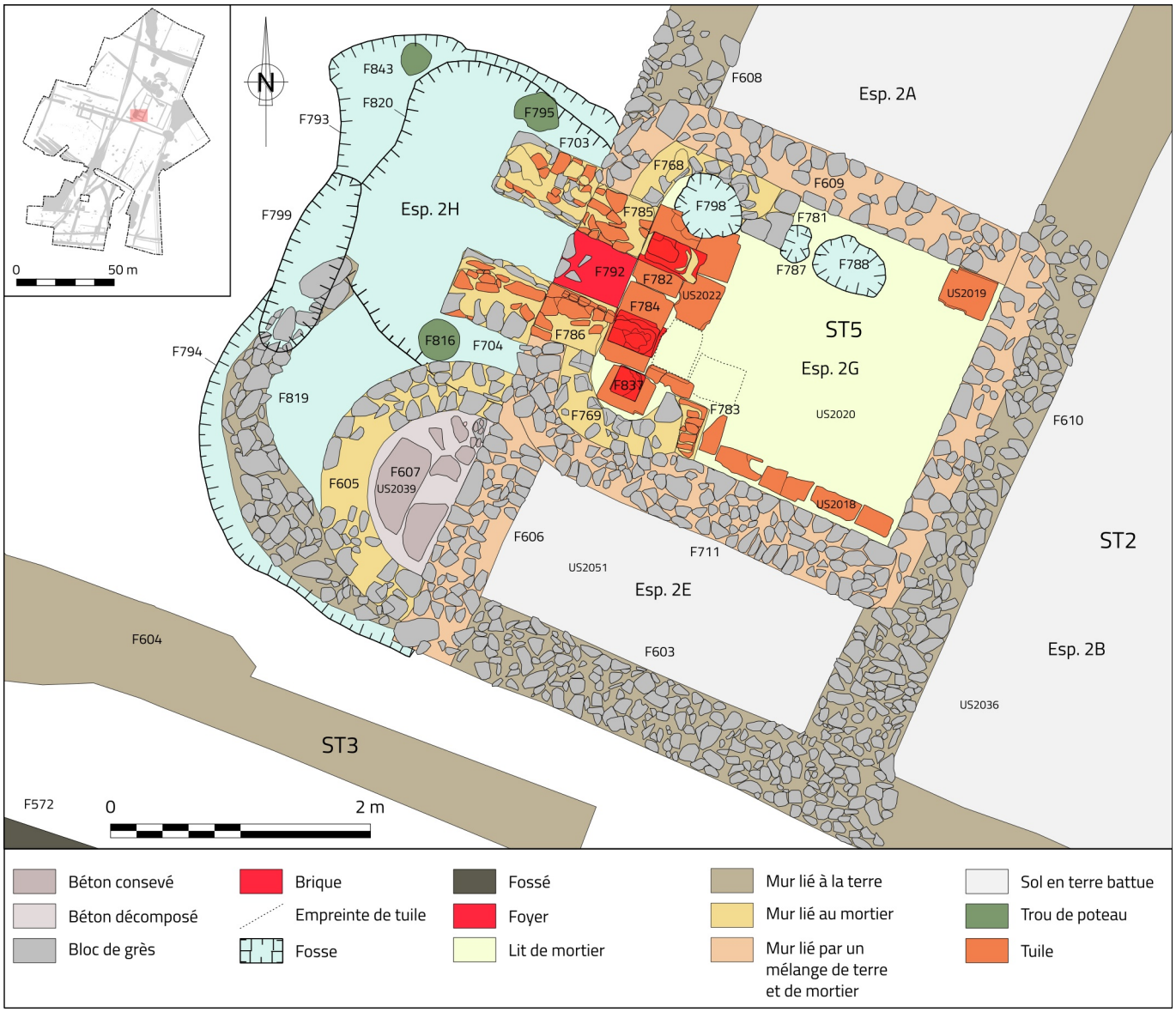


Fig. 69 – *Vues des coupes des fondations maçonnées encadrant la pièce chauffée du bâtiment 2 (structure 5). 1 : F609, coupe ouest de SD258 ; 2 : F711, coupe ouest de SD259 ; 3 F610, coupe sud de SD258 ; F606, coupe nord de SD257. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Premier état

Plusieurs indices laissent supposer que l'installation de l'hypocauste de la structure 5 ne fait pas partie du plan initial du bâtiment 2. En effet, les murs qui encadrent la pièce chauffée, F606, F609, F610 et F711, se distinguent par leur mise en œuvre. Ils sont composés d'assises régulières de moellons de grès liés au mortier de chaux (*opus vittatum*) (*cf. infra § 2.2.3.2*). L'espace entre les parements est comblé par un blocage constitué de pierres, de mortier et de terre (*opus caementicum*) (**Fig. 69**). Ce mode de construction ne concerne que la partie occidentale de F610 et ce uniquement sur la section correspondant à la pièce chauffée. Les coupes des sondages SD258 et SD259 montrent bien un effet de paroi centrale dû à la reprise en sous-œuvre de cette fondation (**Fig. 69**, nº 3). Cette modification induit une installation du système d'hypocauste postérieure à l'érection de l'édifice.

Cette idée est confortée par la mise au jour, à l'extérieur du bâtiment 2, d'un aménagement semi-circulaire, F819, recoupé par la fosse de travail du *praefurnium* (F820) et par la reprise en fondation du parement nord de F606. Le fait F819 se présente sous la forme d'une tranchée curviligne irrégulière, large de 35 à 56 cm, dans laquelle ont été déposés des blocs et cailloux de grès. Cette disposition évoque celles des fondations observées pour les murs périphériques et de partitionnement du bâtiment 2. Il pourrait donc s'agir du soubassement d'une pièce semi-circulaire antérieure à F820 et à F605. Cette interprétation est appuyée par la différenciation du premier remblai interne délimité par ces blocs (US 793.13) (**Fig. 70**). Les niveaux supérieurs ont été fortement perturbés par la récupération de F819, sans doute intervenue lors de l'installation de la fosse F820, puis par la construction de F605. En surface du décapage, le remplissage de F794 était indistinct de celui de la fosse voisine F820, notamment en raison de l'omniprésence de charbons (**Fig. 71**). Ces deux aménagements ont alors été considérés comme une seule et même fosse : F793.
Le dépôt charbonneux supérieur s'étendant à l'intérieur de l'alandier. Il a reçu un numéro d'US indépendant des numéros de fait : l'US 2016. Celui-ci pourrait être égal à l'US 2012. Cette dernière était en outre impactée par des interventions postérieures à l'époque romaine - F706, F886 - compliquant d'autant la lecture stratigraphique. Par prudence, le dépôt découvert entre les blocs et le bord de la fosse F794 a reçu un numéro propre, US 2052, car il procède sans doute du mélange des remblais des différentes actions évoquées ci-dessus.

Malgré les difficultés liées aux perturbations des dépôts, il est possible de proposer un plan initial de l'angle sud-ouest du pavillon. Celui-ci est lacunaire mais suggère la présence d'une pièce demi-circulaire adossée à la façade occidentale du bâtiment 2 (Esp. 2J) (**Fig. 72**). Un mur de refend pourrait venir scinder l'Esp. 2I au droit du retour du mur en abside. Toutefois, aucune trace de ce dernier n'a pu être mise en évidence en raison des travaux postérieurs. La fonction de ces espaces ne peut être fermement argumentée. L'omniprésence de charbons pourrait indiquer qu'il s'agit dès l'origine d'une installation en lien avec le feu. La caractérisation de celle-ci reste toutefois impossible.

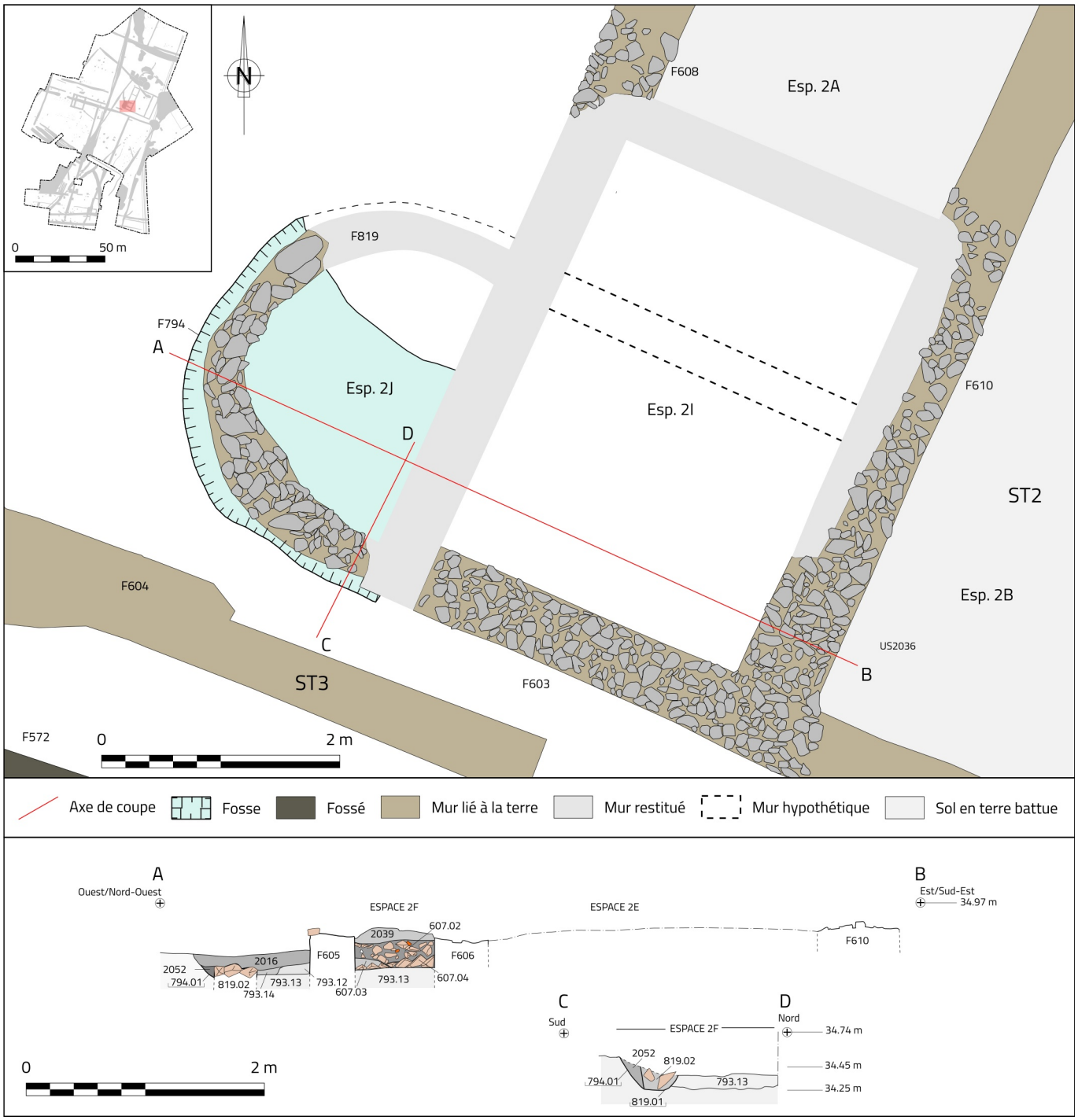
Fig. 70 – *Vue de F819 et du niveau interne de F794 après démontage de l'exèdre F605 et des piédroits du praefurnium F703 et F704. Le radier inférieur de la fosse de travail F820 coupe clairement la fondation F819 et son remplissage. Cliché : P. Bouvet. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 71 – *Vue d'ensemble du pavillon sud-ouest du bâtiment 2 et de ses abords après le nettoyage du décapage. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 72 – *Proposition de restitution du premier état de l'angle sud-ouest du bâtiment 2.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



Deuxième état

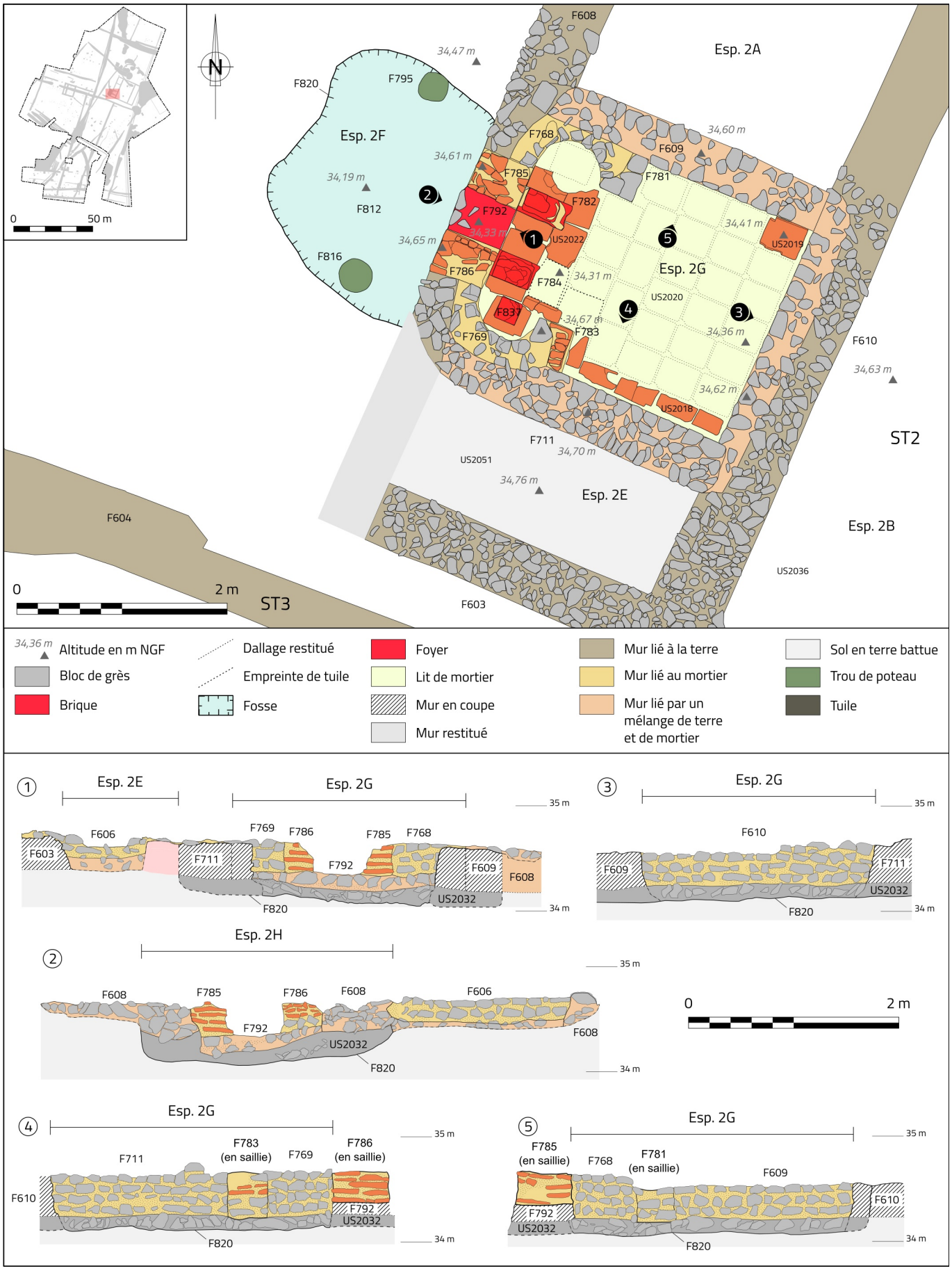
Dans un deuxième temps, la pièce délimitée par F819 est abandonnée au profil d'une salle chauffée sur hypocauste (**Fig. 73**). La première étape de ce chantier semble être le percement d'une vaste fosse, assimilable à F820. Celle-ci perce F794, coupe F819, F610 mais aussi F608 et vient effacer le premier état de F609. Ce creusement mesure 5,15 par 3,12 m. Son fond n'est pas totalement régulier. Les altitudes inférieures sont comprises entre 34,02 et 34,14 m NGF et présentent une faible pente d'est en ouest. Le fond de la fosse est donc 64 cm sous le niveau de sol conservé.

Dans ce creusement est installé un radier de blocs de grès épais d'une quinzaine de centimètres (US 2032 à l'intérieur du bâtiment 2, 793.03 à l'extérieur). C'est sur ce dépôt que repose l'ensemble des murs périphériques de la structure 5 : F609, F610, F711, F781, F783, F785, F786 et F792. Ceux-ci, conservés sur trois à quatre assises en élévation (environ 30 à 40 cm), dessinent un espace rectangulaire de 2,65 par 2,15 m : l'Esp. 2G (**Fig. 74**). Celui-ci communique avec l'extérieur via une ouverture ménagée à travers le mur de façade sud-ouest du bâtiment 2 (F792) dont l'épaisseur est ici d'environ 50 cm. Cette échancrure est encadrée de deux piédroits larges d'une quarantaine de centimètres constitués de terres cuites architecturales (cinq assises préservées) liées par d'épais joints de mortier jaune : F785 au nord et F786 au sud. L'espace laissé entre les deux, large de 43 cm pour une longueur de 51 cm, accueillait vraisemblablement un foyer (*praefurnium*) (**Fig. 75**). L'âtre de ce dernier, peut-être constitué d'une pierre ou d'un revêtement en terre cuite, n'était pas conservé. L'altitude inférieure de la dalle manquante, au sommet de la fondation F792, était de 34,33 m NGF.

Les murets F781 et F783, disposés en vis-à-vis et en saillie de 41 cm respectivement de F711 et F609, indiquent un partitionnement partiel de l'Esp. 2G en deux parties d'inégale importance : l'aire principale, à l'est, correspond à un rectangle de 2,15 sur 1,70 m (3,65 m²) ; l'aire secondaire, à l'ouest, ne mesure que 65 cm de large (1,4 m²) et présente un plan bilobé (**Fig. 76**). Les parements situés entre F608 et F783 au nord et entre F606 et F781 au sud, sont en demi-cercle (respectivement F768 et F769). L'espace entre F781 et F783, large de 35 cm et long de 1,35 m, devait être occupé par des pilettes. L'ensemble de ce dispositif évoque ceux observés habituellement dans les édifices balnéaires pour le soutien d'une baignoire. La forme bilobée est toutefois inhabituelle.

Au-dessus du radier de l'US 2032 et contre les murs périphériques décrits ci-dessus se trouvait une couche de mortier jaune épaisse de 2,5 à 7 cm (US 2020). Elle servait de support à un dallage composé de *tegulae* disposées à plat, rebords vers le bas. Ce dallage était partiellement conservé, dans l'angle nord-est (US 2019), le long du mur F711 (US 2018) et au niveau de la sortie du *praefurnium* (US 2022). En tout, quatorze tuiles ou demi-tuiles étaient encore en place lors de la fouille. À celles-ci peuvent être ajoutées les empreintes bien lisibles de deux exemplaires supplémentaires faisant la jonction entre les US 2018 et 2022. La disposition des éléments conservés permet de restituer le calepinage du dallage d'origine (**Fig. 77**). Celui-ci a nécessité l'emploi d'un minimum de 39 *tegulae* complètes. Les altitudes de celles-ci sont comprises entre 34,34 et 34,41 m NGF et indiquent une légère pente ascendante depuis le *praefurnium* jusqu'au mur oriental, facilitant peut-être le tirage. L'absence de traces de suie sur les tuiles est remarquable. Elle indique soit que les fumées qui pénétraient dans l'hypocauste étaient peu chargées en micro-particules, soit que la salle de chauffe était régulièrement nettoyée. Cette dernière hypothèse suppose que le plancher supérieur du dispositif était amovible.

Fig. 73 – *Relevés des parements des murs de l'état initial de la ST5 avec leurs localisation et reports des altitudes en plan. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



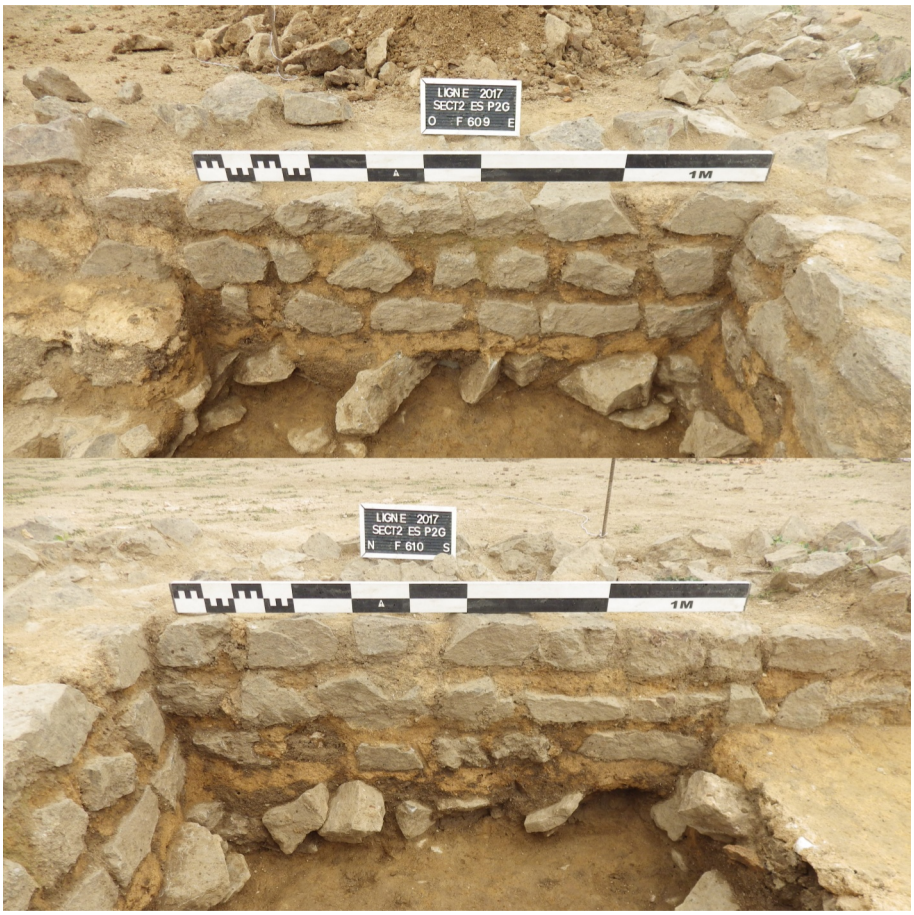


Fig. 74 – *Vues de tronçons des parements des murs F609 et F610 dans l'angle nord-est de l'Esp. 2G. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021*



Fig. 75 – *Vues du praefurnium installé dans l'épaisseur du mur F608 : les murets latéraux F785 et F786 repose sur la maçonnerie F792. En haut, le dispositif vu depuis l'intérieur de la pièce. En bas, le même aménagement vu depuis la fosse de travail. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar © Éveha 2021*

Fig. 76 – *Vues du mur F783 : à droite le parement septentrional où est visible la reprise liée à l'installation du mur cintré F769 ; à gauche, le parement oriental montrant la similarité de mise en œuvre avec le mur F711. Clichés : C. Liétar © Éveha 2021*



Sur le dallage de tuiles reposaient des pilettes. De ce système ne restaient que trois éléments partiellement préservés. Deux forment un dispositif pénétrant dans la chambre de chauffe depuis le foyer. Ces murets mesurent environ 45 cm de long et 25 cm de large et sont composés de briques à poignées. Ils sont placés dans la continuité des piédroits encadrant l'âtre du *praefurnium* : F784 contre F786 au sud et F782 contre F785 au nord. Ces murets étaient conservés sur cinq assises séparées par d'épais joints de mortier. Ils dirigeaient l'air chaud vers le centre de la pièce et devaient diminuer la diffusion de la chaleur vers les espaces latéraux délimités par les murs 768 et F781 au nord et F769 et F783 au sud. La face interne de ces murets est fortement dégradée par l'impact du feu.

La seule véritable pilette encore en place, F837, se trouvait d'ailleurs au centre de ce dernier arc-de-cercle formé (**Fig. 78**). Elle était composée de cinq briques carrées de 21 cm de côté liés par un mortier pulvérulent. Ces éléments sont trop rares et mal répartis pour permettre de restituer le rythme et la position des autres supports du plancher de l'hypocauste.

À l'extérieur du bâtiment 2, le *praefurnium* ouvre dans une aire de travail semi-excavée de forme pseudo-quadrangulaire de 2,30 par 1,56 m : F820. Deux états d'aménagements peuvent être resitués pour celle-ci. Dans un premier temps, le radier de l'US 2032, ici numéroté 793.03, est recouvert d'un niveau de sol matérialisé par des terres cuites architecturales posées à plat (F812) et par une succession de fines couches cendreuses déposées contre le bord occidentale de la fosse : US 793.04 à .08 (**Fig. 79**). Le radier est percé par deux creusements situés de part et d'autre du foyer, le long de la paroi de la fosse : F795 au nord et F816 au sud (**Fig. 77**). Ces fosses pseudo-circulaires de, respectivement, 30 et 36 cm de diamètre, à parois obliques et fond en cuvette, n'étaient conservées que sur 6 à 14 cm de profondeur (**Fig. 80**). Sur la portion observée, elles présentaient des deux à trois remplissages stratifiés horizontalement et caractérisés par des concentrations différentielles en charbon. Malgré cela, ces deux aménagements ont été assimilés à des trous de poteau en raison de leur position. Ils sont en effet interprété comme de probables supports d'une toiture en appentis couvrant la fosse de travail (Esp. 2H). La tranchée F799, située sur le bord extérieur de la fosse F820 et perçant les niveaux charbonneux décrits ci-dessus participe peut-être de cette superstructure.

Fig. 77 – *Proposition de restitution du deuxième état de l'angle sud-ouest du bâtiment 2.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

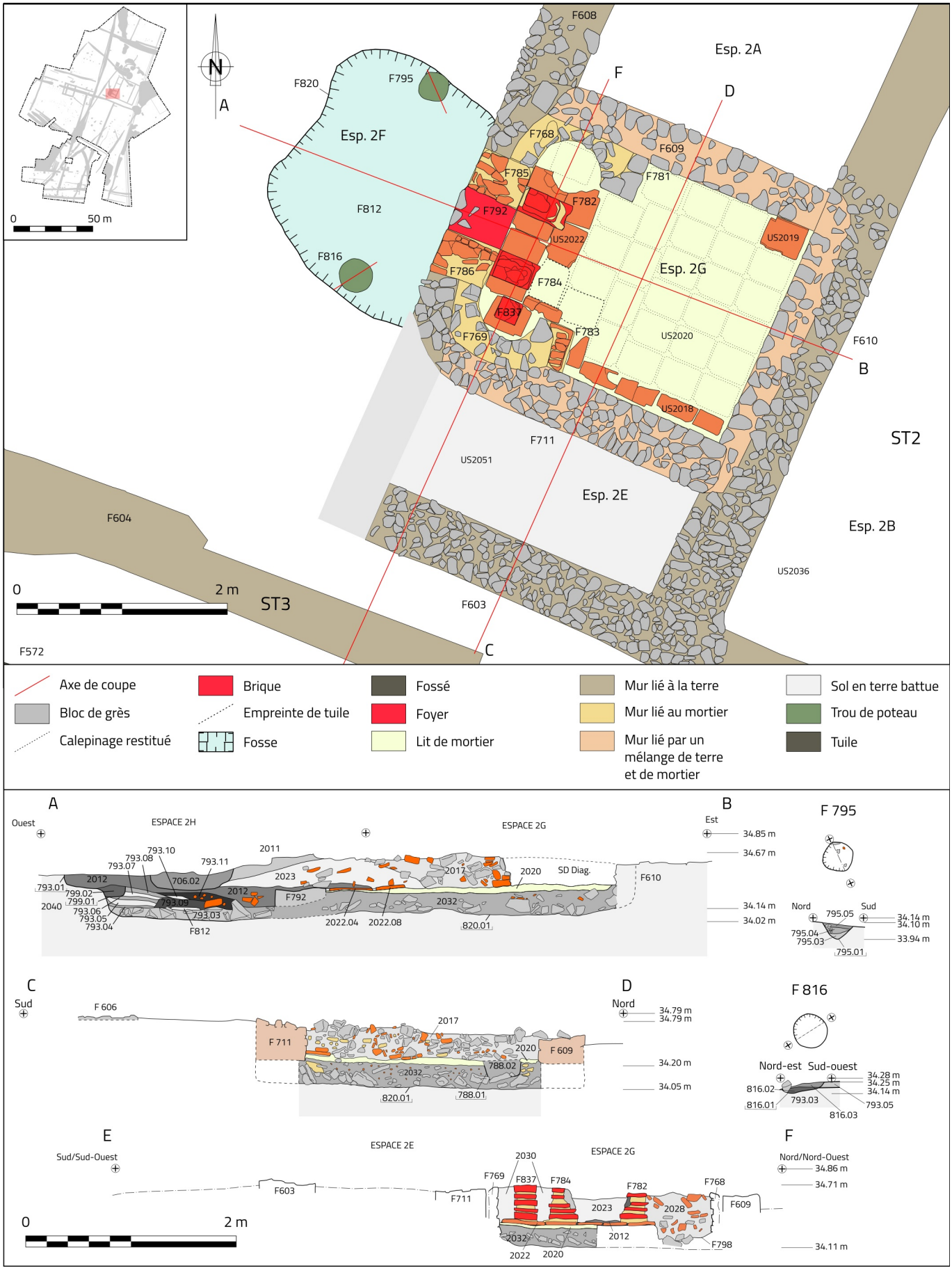


Fig. 78 – *Vue de l'angle sud-ouest de l'Esp. 2G. Au centre, se trouve la pilette F837 située à l'intérieur du mur F769, en arrière plan et entre les murets F781, à gauche de l'image, et F784, à droite. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021*



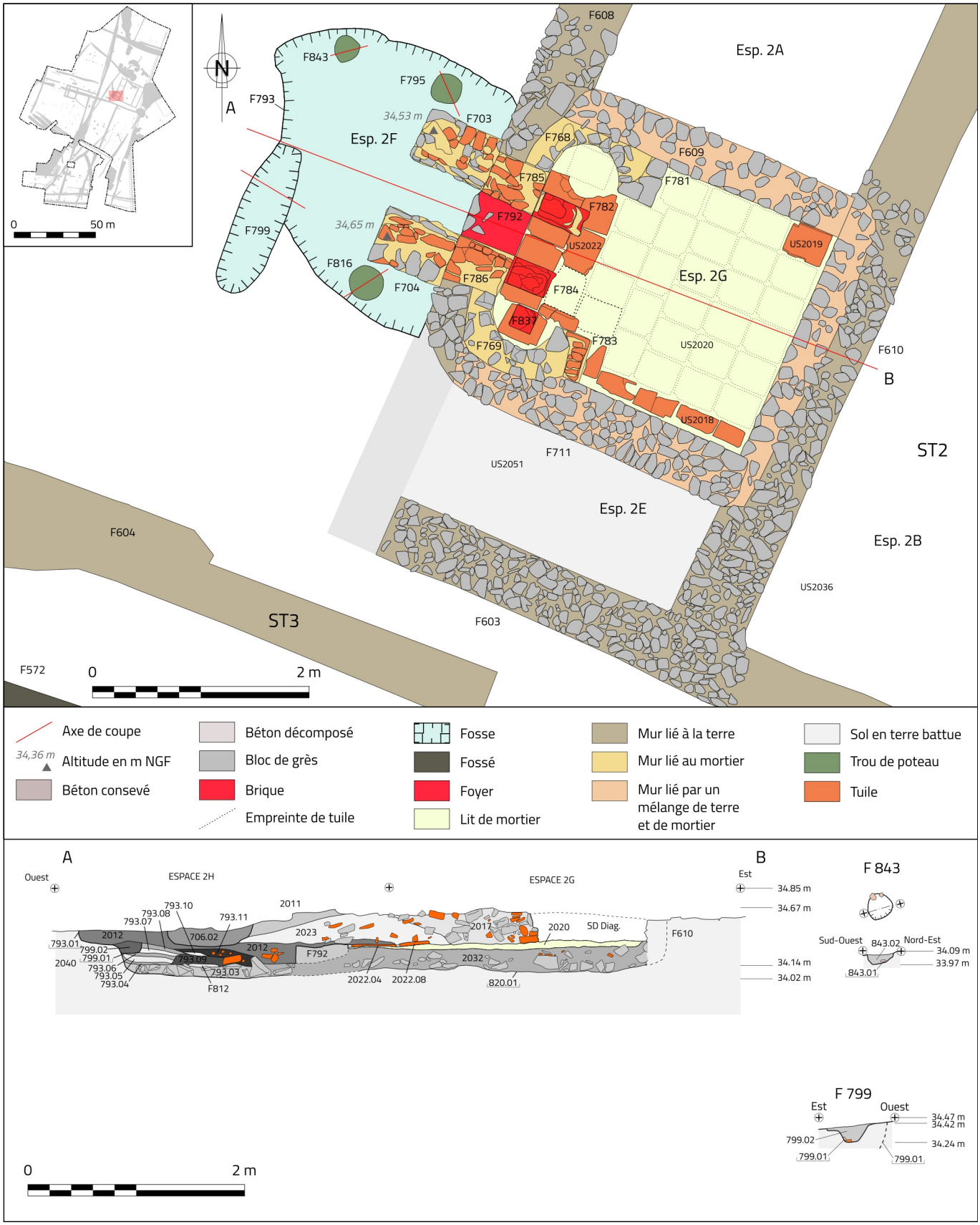
Fig. 79 – *Vue d'une partie du sol F812 situé au-dessus du radier de l'US 793.03 dans la fosse de travail. Cliché : P. Bouvet © Éveha 2021*



Fig. 80 – *Vue du fond du trou de poteau F816. Celui-ci est situé entre le piédroit méridional de l'alandier et le mur F605. Il limite à l'est un dépôt de fragment de TCA. Cliché : P. Bouvet © Éveha 2021*



Fig. 81 – *Plan du troisième état restitué de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 avec les coupes associées aux faits ajoutés. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Troisième état

Dans un deuxième temps, la fosse de travail est modifiée (**Fig. 81**). La fosse de travail est alors allongée d'une cinquantaine de centimètres vers l'ouest (F793) et un alandier vient compléter le *praefurnium* préexistant. Ce conduit est délimité par deux piédroits : F703 au nord et F704 au sud. Ces murets, larges d'environ 55 cm et long de 70 à 75 cm, se distinguent des aménagements précédents par le peu de soin accordé à leur mise en œuvre. Ils sont en effet composés de quatre assises irrégulières constituées de différents matériaux (blocs de grès de taille diverse et fragments plus ou moins grands de terre cuite architecturale) séparés par d'épais lits de mortier de chaux. Ces maçonneries reposent sur le premier niveau de fonctionnement de l'aire de travail, F812. Ceci confirme leur installation postérieure. F703 et F704 limitent un dépôt charbonneux portant le numéro d'US 2012 correspondant sans doute au fonctionnement du second état de l'installation.

Deux creusements sont installés à l'ouest de la fosse F793. Au nord, un trou de poteau, F843, forme un angle droit avec F793 et F816 décrits ci-dessus. Ce nouveau creusement circulaire à parois obliques et fond plat était conservé sur 22 cm de diamètre et 9 cm de profondeur (**Fig. 81**). Son gabarit est cohérent avec celui des faits situés plus proches du bâtiment 2. Ceci invite à l'associer à l'extension de l'appentis couvrant le *praefurnium*. L'empreinte du dernier support de cette construction pourrait être la fosse F799. Celle-ci est apparue sous l'US 2012, comme une concentration de fragments de terre cuite architecturale pris dans un sédiments plus charbonneux. Le contour du creusement associé à ce dépôt est incertain. Les relevés montrent une fosse oblongue de 1,60 m de long, 40 cm de large et 20 cm de profondeur. Cet aménagement recoupe les US 793.05 à .08 et relève donc indubitablement d'un état postérieur à l'installation initiale. La dissymétrie de ce creusement par rapports aux trois autres faits associés au second état de l'appentis de l'Esp .2F est sans doute justifiée par la présence à cet endroit des reliquats de la fondation F819. Ces blocs ont sans doute gêné l'installation ici d'un poteau et ont contraint les constructeurs à modifier le mode d'ancrage de l'appentis pour cet angle.

Quatrième état

Dans un quatrième temps, un espace en abside est ajouté à l'ange sud-ouest de l'édifice 2 (**Fig. 82 et 83**). La fondation de l'extrémité de la façade nord-ouest du bâtiment est reprise à cette occasion. Le mur F606 est installé en lieu et place d'un tronçon de F608. Ils présentent des assises parementées de moellons de grès liés par un mélange de terre et de mortier. Vient s'appuyer sur ce mur la maçonnerie F605, large de 35 cm en moyenne. Celle-ci adopte un plan demi-circulaire légèrement outrepassé : 2,18 m de long pour 1,08 m de large. F605 et F606 délimite l'Esp. 2F occupé par une structure de combustion numérotée F607 (**Fig. 84**). F605 était conservé sur deux assises de moellons de grès disposés de façon inclinée et liés par du mortier de chaux de couleur jaune. Ces assises reposaient sur une semelle de fondations composée du même liant et de petits cailloux de grès. La partie orientale de cet aménagement recouvre l'angle méridionale de la fosse F793 (**Fig. 85**). Cette relation stratigraphique démontre la création tardive de l'Esp. 2F. En outre, la présence d'un dépôt de fragments de tuiles contraints à la fois par F605, F704 et le poteau restitué à l'emplacement de F816 indiquent que ces trois aménagements ont fonctionné ensemble.

À l'intérieur de l'espace défini par F605 était installé un premier niveau de blocs épais de 8 à 10 cm (607.04). Ce radier est recouvert d'un remblai massif composé de blocs de pierres, de terre et de petits fragments de terre cuite architecturale (US 607.02 et 607.03). Ce dépôt se développe sur 15 à 20 cm. Il sert de support à une couche de 5 à 10 cm d'épaisseur de béton gris-blanc rubéfié localement (US 2039). Cet âtre, moins impacté par les récupérations que les murs qui l'encadrent, se trouvait en surplomb par rapport au niveau d'arasement des autres maçonneries. Son altitude supérieure (34,73 m NGF) est toutefois similaire à celle atteinte lors du décapage dans l'Esp. 2E (34,75 m NGF). Aucun indice ne laisse penser qu'un dallage ou tout autre revêtement venait reposer sur le béton de l'US 2039. Il est toutefois vraisemblable que le foyer s'étendait à l'emplacement de F606 formant un âtre continu depuis le sol de l'Esp. 2E. Dans cette hypothèse, la partie bétonnée (F607), large de 1,30 m pour une profondeur de 70 cm (1,33 m²) serait complétée par une aire de 1,30 sur 48 cm (0,62 m²) portant la superficie utile à près de 2 m².

Fig. 82 – *Plan du quatrième état restitué de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 avec les coupes associées aux faits ajoutés. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

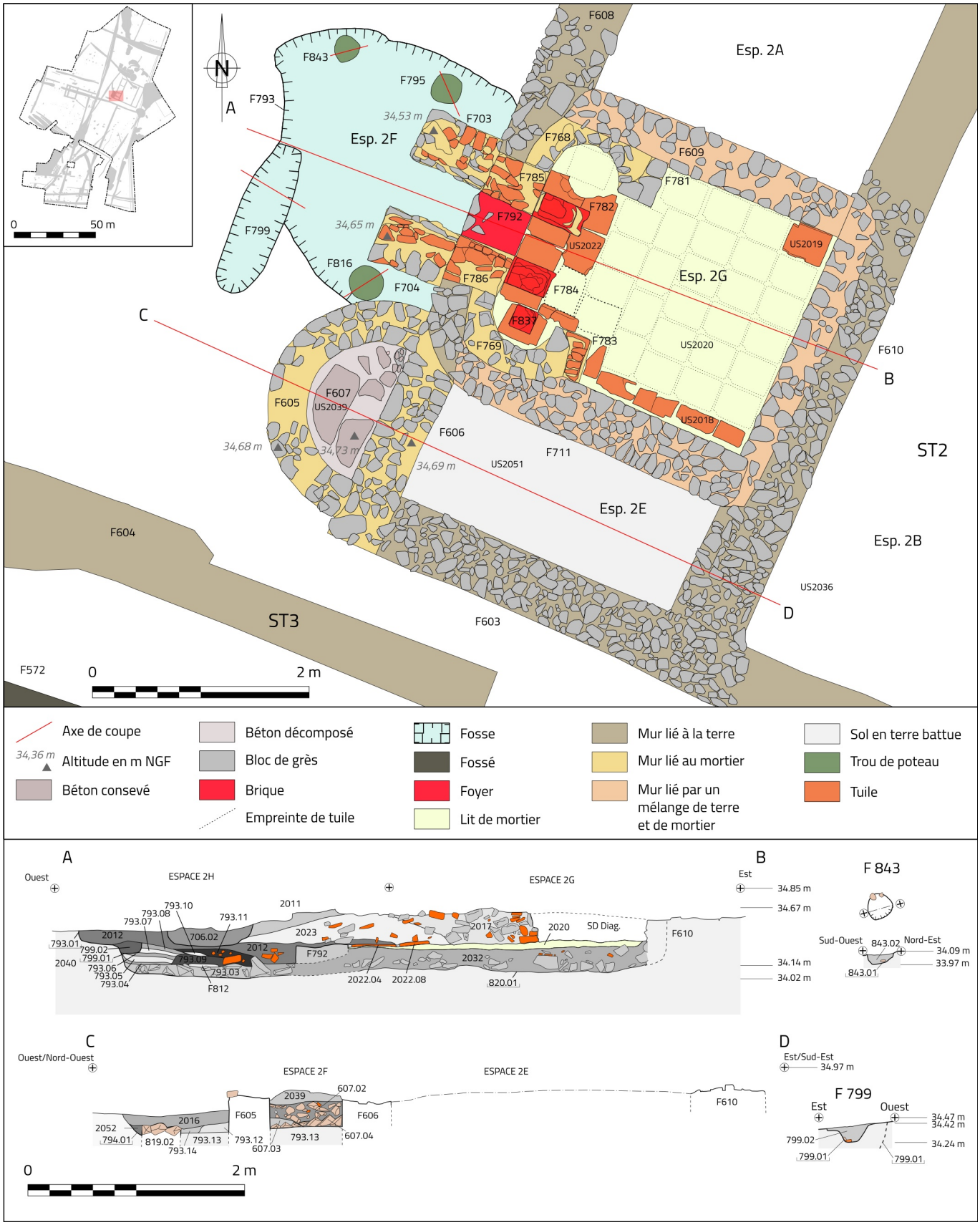


Fig. 83 – *Orthophotographie géo-référencée du pavillon sud-ouest bâtiment 2 (structure 5 et foyer F607) en cours de fouille. Réalisation : S. Delamarre © Digitage 2021*

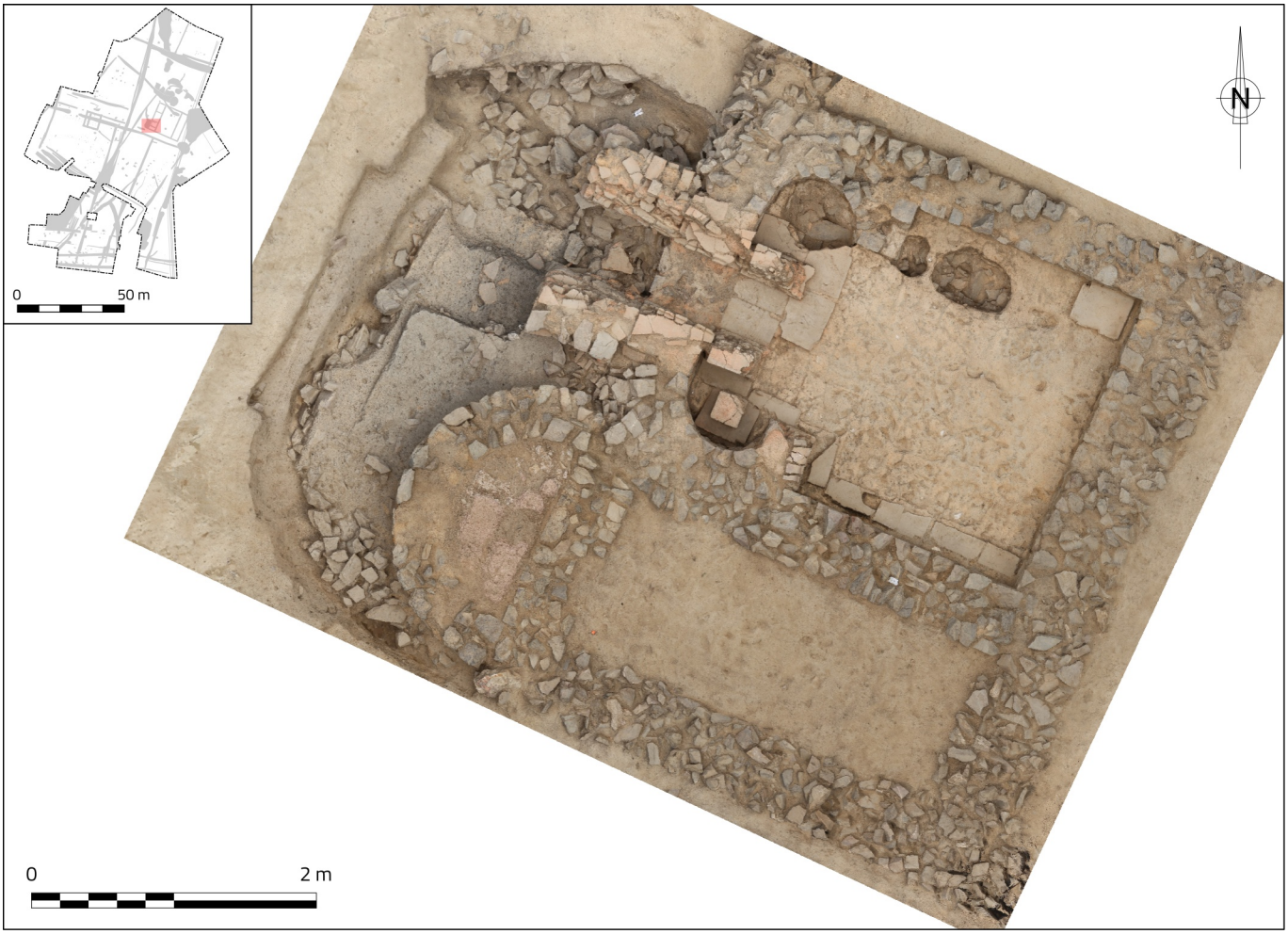


Fig. 84 – *Vues de l'Esp. 2F avec, en haut, une vue en plan avec fouille partielle de l'espace interne, au centre, une vue de la coupe du radier supportant le sol de béton et, en bas, une vue du parement interne du mur F605. Clichés : P. Bouvet © Éveha 2021*



Fig. 85 – *Vue générale oblique de l'espace extérieur du bâtiment 2 à son angle sud-ouest avec la fosse de travail F793 et en cours de fouille, à gauche de l'image, la pièce en abside maçonnée 2 F et la fondation de son antécédent (Esp. 2J) à droite du cliché. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Description des niveaux d'abandon et de démolition observés dans l'angle sud-ouest du bâtiment 2

L'abandon de la structure 5 est matérialisée par le percement de trois fosses à travers le dallage de tuiles (**Fig. 68**). L'une d'elle, F798, s'inscrit dans le lobe septentrional de l'Esp. 2G et suit les parement de F768 et F781 (**Fig. 86**). Les deux autres, F787 et F788, se trouvent le long du parement méridional de F609 (**Fig. 87**). F787 oblitère légèrement l'angle sud-est du muret F781.

Ces trois creusements sont de formes ovales et traversent les US 2020 et 2032 (**Fig. 88**). Leur remplissage est indistinct de la couche de démolition sus-jacentes (US 2017 pour F787 et F788, US 2028 pour F798). Il n'est donc pas possible de définir leur niveau de percement. Les altitudes indiquées dans le tableau de la **figure 89** sont prises au niveau du dallage de tuiles ou du sommet du lit de mortier. Le mélange probable avec les remblais ne permet par d'affilier des mobiliers au remplissage de ces fosses. En outre, les couches 2017 et 2028 n'ont livré aucun tessons de poterie. Elles ne sont donc pas datées. Ces couches participent du recouvrement général des vestiges après la récupération des matériaux de constructions (briques des pilettes, tuiles du dalages et sans doute une large partie de la superstructure). Plusieurs numéros ont été attribués à ces niveaux de démolition en fonction de leur localisation : US 2011, 2016, 2017, 2023, 2028, 2029 et 2030). Elles se caractérisent toutes par la présence de grandes quantités de fragments de terre cuites architecturales, de moellons de grès et de nodules de mortier. Ces éléments sont pris dans un sédiment limono-argileux à limono-sableux brun foncé.

Fig. 87 – *Vue des fosses F787 et F788. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021*



Fig. 86 – *Vue de l'angle nord-ouest de l'Esp. 2G en cours de fouille. Le creusement de la fosse F798 à travers le dallage de l'US 2022 et le lit de mortier US2020 et visible au centre. Celui-ci s'inscrit dans l'espace délimité par le mur en arc-de-cercle F768 et les murets F781, en bas, et F784, à gauche. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021*



Fig. 88 – *Plans et coupes des fosses F787, F788 et F798. Relevés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctiel et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

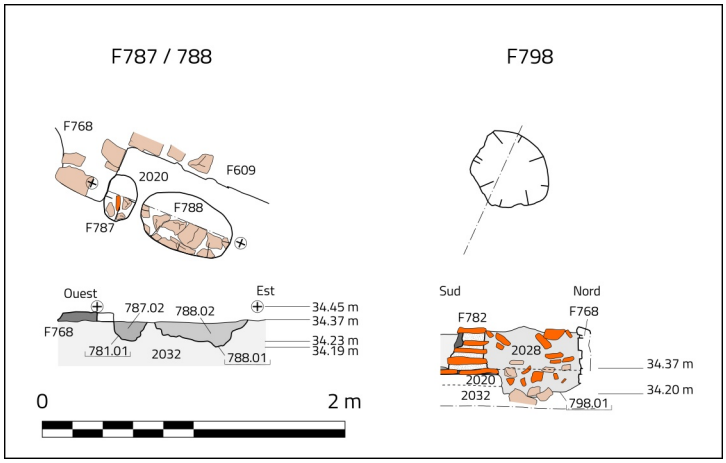


Fig. 89 – *Tableau présentant les principales dimensions des fosses F787, F788 et F798. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
787	TP	Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Cuvette	30	24	14	34.45	34.23	34.37
788	Fosse	Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Irrégulier	60	38	18	34.45	34.19	34.37
798	Fosse	Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Irrégulier	55	45	17	34.86	34.2	34.37

2.2.3.3 Éléments de datation du bâtiment 2 et de la structure 5

Le bâtiment 2 n'a livré que très peu de mobilier, issu pour l'essentiel du nettoyage de surface des fondations et des remblais d'abandon de la structures. Seuls 43 tessons sont attribués à l'époque romaine (CER-A46, 047, 085, A090, A112 et A113). Parmi eux, ont été identifiés, une forme indéterminée produite durant la phase 3 des ateliers de Lezoux, soit à partir de 110, une amphore italique, peut-être une Dressel 2-4, un fond de vase à pied annulaire et ombilic central en *terra nigra*, de tessons de céramiques fines du Centre Gaule et des productions en céramique commune d'origine locale. Seules deux formes ont pu être resituées : il s'agit d'une coupe Drag. 18 ou 27 de la phase 3 des ateliers de Lezoux (110-140) et d'un pot type LM 5.405 (120-170). Ces mobiliers proviennent tous des niveaux de démolition superficiels.
Ce lot, peu étoffé et hétérogène, ne permet pas de fixer précisément la date construction du bâtiment 2. Les données céramiques attestent seulement de la fréquentation du bâtiment dans la seconde moitié du Ier siècle et dans le courant du IIe siècle. La présence d'une amphore tardo-républicaine, sans doute ici en position résiduelle.

Une analyse radiocarbone menée sur un charbon prélevé dans la fondation F603 a fourni une datation comprise entre 4 et 131 apr. J.-C. (intervalle de confiance à 95,4 % ; 1910 ± 30 BP ; *cf. § 5.3*, éch. LIGNE-11). Un second charbon pris dans le radier de fondation de la structure 5, US 2032, a fait l'objet d'un dosage du carbone 14. Le résultat indique que l'échantillon provient d'un arbre mort entre 59 et 229 de notre ère (intervalle de confiance à 95,4 % ; 1880 ± 35 BP ; *cf. § 5.3*, éch. LIGNE-3). Ces deux résultats fournissent des intervalles assez amples confirmant une attribution de la construction du bâtiment et de la salle sur hypocauste dans le courant du Haut-Empire. La logique d'évolution du parcellaire antique exposée ci-dessus invite à lier l'érection du bâtiment 2 à l'extension de l'enclos fossoyé vers l'est : l'enclos B. Celle-ci a été datée entre 75 et 110. La même fourchette peut être retenue pour la création du bâtiment 2. Les remaniements incluant la mise en place de la structure 5 seraient plus probablement à mettre en relation avec une phase de travaux peut-être concomitante de l'édification du mur de façade et de la tour porche, située entre 110 et 175.

La durée d'existence du bâtiment est difficile à définir. Une monnaie a été mise au jour lors du nettoyage du mur F714 (NUM-002 ; Iso 10). Il s'agit d'une imitation radiée produite dans le dernier tiers du IIIe siècle et en circulation probablement jusqu'au début du IVe siècle (identification Annaïg Le Martret). Il s'agit du seul élément mobilier de cette période découvert sur le site. En effet, aucun tesson de céramique relevant des importations spécifiques de l'Antiquité tardive n'a été identifié lors des opérations de diagnostic et de fouille (ni amphore africaine, ni Dérivée de Sigillée Paléochrétienne du groupe atlantique ni encore de sigillées d'Argonne). La présence d'une monnaie de cette période dans le bâtiment 2 constitue donc une découverte notable. La mise au jour d'un exemplaire isolé ne plaide pas pour un dépôt monétaire mais plus probablement pour une perte accidentelle. Ceci suppose la circulation de numéraire sur le site après 280 et donc le maintien d'activités économiques sur place à cette période. Toutefois, ceci ne permet pas de conclure sur l'état de l'édifice 2 à ce moment.

La fosse F765, spoliant une partie du mur de refend F714, a livré trois tessons de céramique dont deux sont attribués au haut Moyen Âge et plus précisément aux VIe-VIIe siècle. (CER-M107 et 108). L'un d'eux provient d'un pot de type 2-12. Un autre tesson d'une forme similaire a été mis au jour lors du nettoyage du mur F715. Ces quelques restes témoignent sans doute d'une fréquentation du bâtiment 2 - ou de ses ruines - durant le haut Moyen Âge. Il est notable que le parcellaire du haut Moyen Âge respecte l'emprise du ce bâtiment d'époque romaine (*cf. infra § 2.3.3*). Les fossés F706 et F886 constituent deux états d'un même fossé reliant ce système à la fosse de travail du *praefurnium*, alors comblée, montrant que cette dernière est encore visible durant les VIe-VIIe siècle même si ce n'est plus qu'à l'état d'une dépression nécessitant un drainage.

Enfin, le nettoyage des murs F603 et F610 a occasionné la mise au jour de cinq tessons attribués au XVIe-XVIIIe siècles (CER-M086, M087 et M088). Il est difficile de dire si ces restes témoignent d'une ultime phase de récupération des matériaux du bâtiment 2 ou s'ils proviennent des fumures apportées lors de la possible mise en emblavure de la parcelle durant l'Époque moderne.

Comme pour le reste des occupations mises au jour dans l'emprise fouillée, le mobilier est indigent et les indices chronologiques rares. Il est possible de supposer que le bâtiment 2 a été créé dans le dernier quart du Ier siècle ou au début du siècle suivant. Il connaît des remaniements dans le courant durant le IIe et semble encore en fonction durant le IIIe siècle. Il pourrait encore exister au début du IVe siècle et être fréquenté au VIe-VIIe siècle.

2.2.3.4 Comparaisons, analyses et interprétations du bâtiment 2, de la structure 5 et du foyer F607

Dosage du phosphore dans les sols du bâtiment 2

Les niveaux de sol du bâtiment 2 ne sont pas conservés hormis pour la partie excavée de la salle chauffée (Esp. 2G) et pour le foyer demi-circulaire (Esp. 2F). Ailleurs, le décapage a mis au jour un remblai sablo-limoneux brun-jaune (US 2036 dans l'Esp. 2B, US 2051 dans l'Esp. 2E). Il est probable néanmoins que le niveau de décapage soit proche de celui de circulation de l'époque romaine. La faible différence d'altitude entre le sommet du béton de l'âtre de l'Esp. 2F et la surface décapée de l'Esp. 2E, qui lui donne accès, laisse supposer un arasement inférieur à 10 cm. Cette bonne conservation ouvre la possibilité de la préservation de signaux chimiques dans les sols.

La démarche réalisée ici s'inspire des travaux effectués sur d'autres établissements ruraux de différentes périodes afin de détecter la présence d'installations de stabulation (Broes *et al.* 2012 ; 2015 ; 2017 ; De Muylder *et al.* 2017 ; Fechner 2011 ; Rouppert *et al.* 2011). Elle est fondée sur la cartographie de la teneur en phosphore des sols anciens. En effet « [le] *phosphore reflète le plus souvent une pollution par des matières organiques concentrées (excréments, végétaux), par des cendres ou des ossements* » (Broes *et al.* 2017 : 69). L'enrichissement des sols en cet élément indique donc la présence probable d'animaux sur pied et/ou le stockage de denrées végétales. C'est la première option qui est le plus souvent retenue.
Les concentrations en phosphore peuvent néanmoins être fortement influencées par la nature des sols, parfois naturellement riche en cet élément (*id.* : 71-72). C'est pourquoi, l'analyse porte plus spécifiquement sur le dosage du phosphore organique, lié aux apports végétaux et animaux et indépendant de la nature du substrat. Naturellement, la qualité de l'enregistrement de ces pollutions chimiques liées à l'activité anthropique est tributaire de la composition des sols, de l'érosion et des éventuels effets de lessivage. Pour valider les résultats, il est donc nécessaire de se référer à des témoins d'analyses, situés hors des zones archéologiques et si possible corrélés à des observations pédologiques, mais aussi de vérifier la cohérence des données par rapport aux observations archéologiques.

Pour le bâtiment 2, les prélèvements ont été pratiqués dans les espaces 2A à 2D en respectant un maillage d'environ 2 m. Les sols aménagés de la pièce sur hypocauste ainsi que la sole de béton de l'Esp. 2F n'ont pas été testés selon cette méthode. D'autres lacunes dans cette grille sont justifiées par la présence d'aménagements postérieurs (F718 et F809 au nord). Pour l'Esp. 2C, les prélèvements ont été réalisés hors de la tranchée du diagnostic, le long de de la fondation F714 (**Fig. 90**). Contrairement à d'autres sites, comme à Saint-Brice-sous-Forêt (Roupper *et al.* 2011 ; 2017), la maille d'échantillonnage n'a pas été étendue à l'extérieur du bâtiment et ce en raison du fort impact des occupations postérieures. Le risque de cumul des apports en phosphore liés à celles-ci risquait de perturber notre compréhension des aménagements antiques.

Une sélection[3] de prélèvements issus du bâtiment 2 a été envoyée au laboratoire de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Arras pour dosage du phosphore organique[4]. Les résultats sont résumés dans le tableau de la **figure 91**. Deux échantillons de références, pris hors du bâtiment 2 sur le niveau de décapage (PHO73 et 74), devaient servir de témoins. Toutefois, le prélèvement PRE-73, situé au nord du mur de façade antique (ST3) et à proximité des fossés de parcellaire moderne et contemporain, présente des taux relativement élevés en phosphore et ne peut être considéré comme exempt de pollution. Seul l'échantillon PRE-74, pris au nord du bâtiment 2 et à 8,30 m au droit de sa façade nord-ouest, sera retenu ici comme référence de la composition du sol naturel. Ce dernier indique la présence dans ce dernier de phosphore à des teneurs de l'ordre de 552 ppm (P_2O_5tot). Les valeurs obtenues à l'intérieur de l'édifice 2 sont comprises entre 904 et 1904 ppm pour une moyenne de 1238 ppm. Les sols de ce bâtiment sont donc globalement enrichis en phosphore. Ce phénomène est sans doute à mettre en relation avec la présence répétée ou pérenne d'animaux à l'intérieur du bâtiment.

Les valeurs mesurées sont toutefois relativement faibles par rapport à celles répertoriées dans l'article de F. Broes et ses co-auteurs pour des sites comparables (Broes *et al.* 2017 : tabl. 1). Ces teneurs plus basses peuvent se justifier par la nature du terrain, sableux et propice au lessivage. Il pourrait aussi s'agir d'une différence du type de cheptel considéré. En effet, les données actuelles indiquent une nette différence des teneurs en phosphore dans les excréments animaux en fonction de leur espèce (*id.* : tabl. 2). Les valeurs les plus élevées correspondent aux déjections porcines. Suivent celles des vaches puis des chèvres.

3. Tous les échantillons prélevés n'ont pas fait l'objet d'analyse faute de moyen. C'est le cas de l'ensemble de ceux du bâtiment 4 mais aussi de trois des cinq témoins. Le budget alloué à la post-fouille permettait d'étudier une cinquantaine d'échantillons au maximum. Un choix a donc été fait parmi les prélèvements du bâtiment 2.

4. Les échantillons ont initialement été proposés au Laboratoire de Touraine recommandé dans les publications car appliquant le protocole d'analyse Mikkelsen (Broes et al. 2017 : 71). Toutefois, cette institution ne pratique plus ce type d'analyses et a orienté notre demande vers le laboratoire de l'INRA d'Arras.

La cartographie[5] de ces résultats indique des concentrations de phosphore sur le pourtour interne de l'édifice et des valeurs moins élevées au centre (**Fig. 92**). L'interpolation des dosages du phosphore organique apporte une image plus claire avec des teneurs plus fortes dans l'Esp. 2C et au nord de l'Esp. 2B (**Fig. 93**). Il est notable que ces dernières teneurs sont sensiblement plus élevées que celles recensées sur la série d'occupations antiques considérée dans la synthèse publiée dans le colloque de Clermont-Ferrand (Broes *et al.* 2017 : tabl. 1). Celles-ci sont en effet généralement comprises entre 150 et 300 ppm avec des valeurs supérieures toujours en deçà de 700 ppm. Dans le cas de Ligné, les teneurs mesurées sont comprises entre 386 et 978 pour une moyenne de 543 ppm. Ces valeurs hautes sont sans doute dues à la présence marquée de cette forme de phosphore dans le substrat. En effet, les prélèvements PRE-73 et PRE-74 en contiennent respectivement 261 et 189 ppm. Cette proportion, inhérente à la composition naturelle du sol, doit être déduite des mesures effectuées. Ceci réduit l'intervalle de ce qui relève de l'enrichissement en phosphore dû aux activités agro-pastorales entre 120 et 750 ppm, ce qui est plus proche des constats établis ailleurs.

Ces écarts ne modifient en rien la cartographie proposée ci-dessus (**Fig. 93**). Celle-ci indique un net enrichissement des sols du bâtiment 2 en phosphore organique. Celui-ci est particulièrement marqué dans l'Esp. 2C et la partie septentrionale de l'Esp. 2B. Ce résultat invite à interpréter le premier comme un probable lieu de stabulation et le second soit comme un lieu de passage des animaux ou de stockage de leurs déjections et/ou de denrées végétales. La première hypothèse laisserait supposer l'existence d'un accès par le centre de la façade nord-est de l'édifice. La pollution relevée au nord de l'Esp. 2B pourrait également être liée à la topographie naturelle du terrain. En effet, faute de rigole, les urines et une partie des excréments devaient s'écouler dans le sens de la pente, descendante du sud-ouest vers le nord-est (*cf. supra*). Celles-ci auraient alors stagné au point le plus bas, le long de la façade nord. Le phosphore a pu migrer dans le sol et venir contaminer la partie nord de la pièce principale. Il est également possible de noter des teneurs un petit peu plus hautes dans l'Esp. 2E que dans les autres pavillons occidentaux ou dans l'Esp. 2B. La présence de bétail tout comme le dépôt de fumier dans cette petite pièce paraissent dans ce cas peu probable. La pollution au phosphore pourrait être liée ici à la manipulation de matières animales (viande, sang, os ou graisse) ou de végétaux.

5. Il s'agit ici d'une interpolation selon la méthode de pondération inverse à la distance (IDW) réalisé sur le logiciel Qgis avec un facteur P égal à 2.

Fig. 90 – *Localisation des prélèvements analysés pour dosage du phosphore dans le bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 91 – *Tableau des dosages du phosphore pour les prélèvements du le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Prélèvement	Phosphore	Phosphate total (P_2O_5tot)	Phosphore organique mesuré (P_2O_5org)	Phosphore inorganique calculé (P_2O_5inorg)	Rapport P_2O_5tot / P_2O_5inorg
PH01	707	1280	572	708	1.81
PH03	767	1310	547	763	1.72
PH04	758	1370	615	755	1.81
PH05	661	1210	550	660	1.83
PH06	671	1220	550	670	1.82
PH07	941	1600	656	944	1.69
PH08	1010	1540	533	1007	1.53
PH09	726	1490	766	724	2.06
PH011	659	1240	579	661	1.88
PH012	572	1230	655	575	2.14
PH013	662	1130	471	659	1.71
PH014	573	1050	480	570	1.84
PH015	848	1740	894	846	2.06
PH017	464	928	464	464	2.00
PH018	487	994	507	487	2.04
PH019	500	948	448	500	1.90
PH020	536	1040	499	541	1.92
PH021	810	1290	478	812	1.59
PH022	948	1440	493	947	1.52
PH023	647	1360	717	643	2.12
PH025	466	913	447	466	1.96
PH026	471	904	433	471	1.92
PH027	493	950	457	493	1.93
PH028	528	1000	475	525	1.90
PH029	680	1080	403	677	1.60
PH030	792	1210	420	790	1.53
PH031	526	1140	609	531	2.15
PH033	458	1020	561	459	2.22
PH034	471	965	494	471	2.05
PH035	491	906	415	491	1.85
PH036	628	1260	630	630	2.00
PH037	571	994	423	571	1.74
PH038	994	1460	466	994	1.47
PH039	508	1100	591	509	2.16
PH043	686	1370	686	684	2.00
PH044	609	1090	484	606	1.80
PH045	832	1280	448	832	1.54
PH046	970	1360	386	974	1.40
PH047	770	1240	465	775	1.60
PH048	1110	1500	394	1106	1.36
PH049	542	1260	722	538	2.34
PH051	788	1580	788	792	1.99
PH052	970	1950	978	972	2.01
PH054	839	1310	467	843	1.55
PH055	892	1360	464	896	1.52
PH056	917	1340	427	913	1.47
PH073	850	1110	261	849	1.31
PH074	363	552	189	363	1.52

Fig. 92 – *Interpolation des teneurs totales en phosphore (P2O5tot) dans le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras.Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

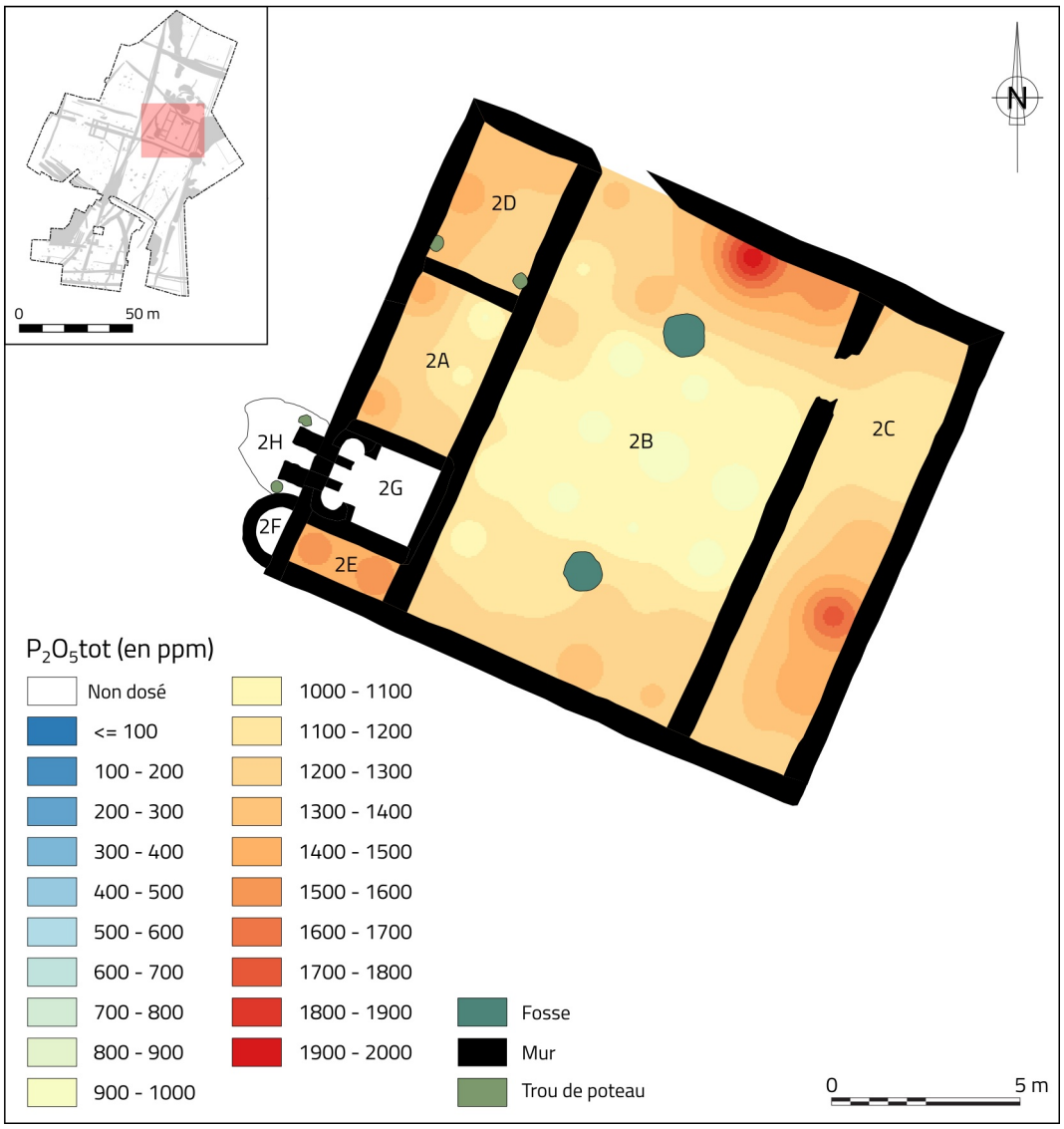


Fig. 93 – *Interpolation des teneurs en phosphore organique (P2O5org) dans le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras.Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



En tout état de cause, les dosages de phosphore permettent de proposer une fonction supplémentaire au bâtiment 2. Outre sa fonction de grenier et sans doute de grange, une partie de son espace serait occupée par du bétail en stabulation. La pièce dédiée aux animaux serait l'Esp. 2C. Les dimensions de ce dernier apportent des informations indirectes sur le type de cheptel qui pourrait être abrité ici. En effet, l'étroitesse de l'Esp. 2C ne correspond pas aux dimensions connues pour les bergeries antiques dont la largeur est comprise entre 8 et 10 m (Rouppert 2017 : 529). En revanche, la largeur de la pièce, 2,65 m, serait *a priori* suffisante pour accueillir des bovins, des chevaux ou encore des porcs. En effet, la largeur nécessaire prescrite par les agronomes latins et modernes pour disposer bovins ou chevaux côte à côte serait de l'ordre de 2,20 m à 2,70 m (Rouppert 2017 : 526). Pour les porcs, les surfaces recommandées et celles observées des cellules pour les soues antiques sont comprises entre 3 et 6 m² (*id.* : 527). Toutefois, dans l'hypothèse d'une écurie ou d'une étable, la disposition des animaux flanc contre flanc, suppose l'existence d'espaces supplémentaires de part et d'autre afin de placer une mangeoire d'un côté et de disposer d'un couloir de circulation de l'autre servant à l'enlèvement de la litière et des excréments. Dans le cas du bâtiment 2 du site de *La Perretterie*, l'installation d'une auge le long du parement interne du mur de façade orientale paraît possible même si elle n'a pas laissé d'impact dans le sol. Le second espace serait à déduire de l'Esp 2B et suppose que le mur de refend F714 est largement ouvert entre les deux pièces, ce qu'il n'est pas possible de prouver en raison de l'état d'arasement de la construction. Toutefois, les faibles teneurs en phosphore enregistrées pour les prélèvements effectués le long de cette fondation dans l'Esp. 2B semble exclure le dépôt d'excréments à cet endroit. Ceci ne plaide pas pour la stabulation de bovins.

En outre, dans tous les cas, les recommandations des différents auteurs s'accordent sur la nécessité de séparer les animaux, que cela consiste à laisser ensemble les attelées de bœufs pour le labour (en général une paire), à mettre à part les juments pleines ou d'isoler une truie et ses petits du reste des porcs adultes. Or, rien ne permet d'attester un partitionnement de l'Esp. 2C. Des séparations modulables en matériaux périssables sont toutefois tout à fait envisageables (perches, barrière etc.). Dans la perspective d'une soue, comme pour une écurie ou une étable, plusieurs ouvertures dans le mur refend F714 seraient à restituer afin d'accéder à chaque cellules à moins que l'on envisage un accès par l'extérieur du bâtiment, par sa façade orientale.

La cartographie du phosphore invite donc à restituer la présence d'un espace de stabulation dans le bâtiment 2. Toutefois, en l'absence de traces de compartimentation ou d'autres installations spécifiques (rigole à purins, fumière, etc.), il n'est pas possible de préciser s'il s'agit d'une étable, d'une écurie ou d'une soue. Plusieurs espèces ont pu être accueillies concomitamment ou successivement. La très mauvaise conservation des ossements animaux pour l'époque romaine sur le site[6], due à l'acidité du sol, ne permet pas d'apporter d'éléments sur cette question.

6. Seuls quatre restes ont été mis au jour : *cf. infra § 4.3.*

Enfin, il faut souligner un écueil majeur à la prise en compte de cette donnée issue de l'analyse des sols : il n'est pas possible de dater la pollution observée. En effet, le bâtiment 2 ou ses ruines pourrait avoir été utilisé durant le haut Moyen Âge voire plus tardivement (*cf. supra § 2.3.3*). Faute de structure associée, cette occupation ne peut être fermement caractérisée. Il pourrait s'agir d'une simple fréquentation liée à la récupération des matériaux, tout comme de la réutilisation des murs de l'édifice comme enclos à bétail ou encore d'un habitat associé à une fonction de stabulation. L'association de cette dernière à l'époque romaine n'est donc pas certaine même si elle reste la piste privilégiée.

Comparaisons du bâtiment 2 avec des édifices de même plan

Si le bâtiment 2 du site de *La Perretterie* appartient à un type de construction très répandu dans les campagnes de Gaule romaine, celui des granges à porche central encadré de pièces d'angles (Ferdière *et al.* 2017), il se démarque par plusieurs spécificités qui rendent son plan particulier. Ces éléments distinctifs correspondent à la présence conjointe de piliers et d'un espace symétrique à celui du porche conférant à l'ensemble un plan basilical. Une recherche rapide des plans similaires d'édifices fouillés n'a permis de recenser que trois exemplaires strictement comparables[7] et un plus douteux (**Fig. 94**). Le plus proche dans ses proportions comme dans son organisation est le bâtiment 2 du site des Béziaux à Langeais (Indre-et-Loire) (Guiot 2003). Outre ses dimensions, plus importantes que l'exemplaire de Ligné, ce dernier se distingue néanmoins par la présence de contreforts et non de piliers et par le partitionnement de la nef septentrionale en quatre petites pièces de même taille. La vocation de cette construction n'est pas explicitée dans l'article consacré à l'opération préventive qui a causé sa découverte. Le bâtiment a néanmoins été interprété *a posteriori* comme un grenier (Ferdière 2015 : 16, Fig. 12).

7. Les plans découverts par photographie aérienne n'ont pas été retenus ici. De même, les bâtiments à doubles porches, tels ceux de Fontenay-près-Vézelay (Yonne) ou de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) n'ont pas été pris en compte (Delor 2002 : fig. 445 ; Loubignac 2010).

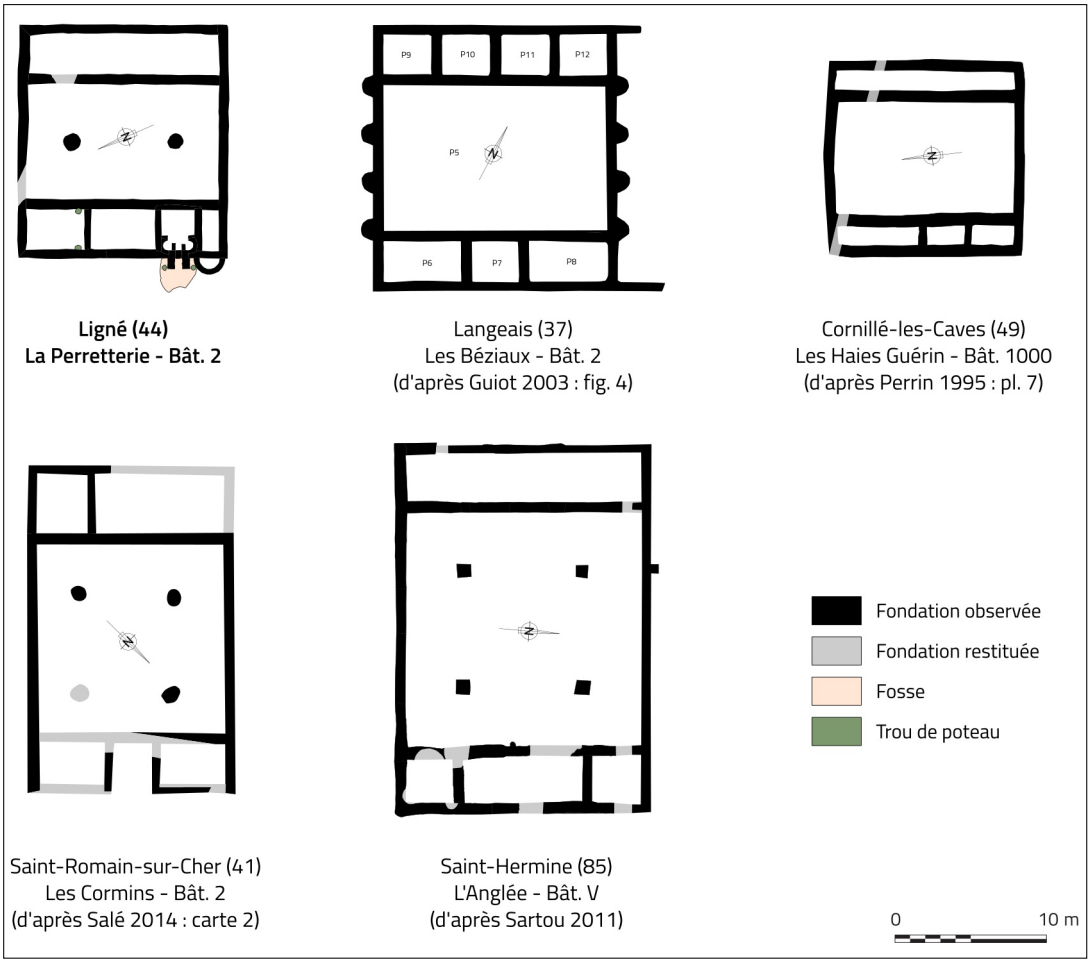


Fig. 94 – *Comparaison du plan du bâtiment 2 avec des édifices de même conformation. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

La structure 2 du site de *La Perretterie* peut également être comparée à des édifices de plans plus allongés, à quatre piliers internes, tels que le bâtiment 2 de l'agglomération routière des Cormins à Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher) et le bâtiment V de la *villa* de *L'Anglée* à Saint-Hermine (Vendée) (Salé 2014 ; Sartou 2011). Le premier présente une largeur similaire à l'exemplaire de Ligné et se distingue par un porche plus étroit et une pièce principale plus profonde, justifiant le doublement des supports du plancher. Le second est le plus vaste des édifices considérés ici et occupe un espace de 24,60 par 17 m soit 418 m².

Le bâtiment 1000 du site des *Haies Guérin* à Cornillé-les-Caves (Maine-et-Loire) est de plus petites dimensions et ne présente pas de porche central (Perrin 1995). Le rapprochement fait ici repose uniquement sur le plan basilical et la présence d'un partitionnement de la nef occidentale de cette édifice. Les ailes latérales de cette construction sont néanmoins de largeurs bien moindres que celles des autres édifices réunis ici avec seulement 1,30 m de large contre 2,60 m à Langeais, 2,75 m à Ligné, 3,24 m à Sainte-Hermine et 3,85 m à Saint-Romain-sur-Cher. Ce cas douteux mérite d'être signalé mais ne sera pas pris en considération dans les développements qui suivent.

Ces éléments de comparaisons, peu nombreux, apportent quelques données de comparaisons pour ce type très spécifique de construction. Dans aucun cas, hormis celui de Ligné, les données recueillies lors des fouilles n'ont permis de définir la fonction des espaces étroits accolés à la pièce principale et constituant le symétrique du dispositif d'entrée tripartite. Dans le cas de *L'Anglée*, Aurélien Sartou envisage un espace ouvert, une sorte d'enclos, accolé à la façade arrière de la construction (Sartou 2011, vol. 2 : Pl. III-3-22). Une proposition similaire ne peut pas être retenue pour les sites de Ligné ou de Langeais. Dans ce dernier cas, le partitionnement invite à restituer de petites cellules d'environ 8,4 m² chacune. Cette disposition serait cohérente avec l'hypothèse de soues ou de stalles proposée pour l'exemplaire de Ligné. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'un enclos accolé au nord du bâtiment 2 du site des Béziaux. Cette espace clos aurait pu servir à parquer des animaux.

Concernant la mise en œuvre des édifices pris en compte, les vestiges plaident pour des constructions entièrement maçonnées. À Sainte-Hermine, un fragment de fût de colonne découvert dans un silo postérieur à l'édifice mais situé dans l'emprise de celui-ci permet d'envisager l'utilisation du grand appareil pour les supports de charpente reposant sur les stylobates mis au jour (Sartou 2011, vol. 1 : 74). Une situation similaire pourrait être envisagée à Ligné.

Les niveaux d'incendie liés à l'édifice V du site de *L'Anglée* ont scellé les vestiges d'une couverture en tuiles. Ce mode de couverture semble cohérent avec l'usage de ces édifices et était sans doute le seul envisageable pour les pièces chauffées de la structure 5 de *La Perretterie*. Donc, malgré l'absence de vestiges en lien avec sa couverture, l'hypothèse d'une toiture en dur peut sans doute être retenue pour l'édifice 2 de Ligné.

Le bâtiment 2 du site de Langeais est installé sur un terrain en pente. Cette déclivité n'a pas été corrigée et les sols de l'édifice devaient donc être inclinés du sud-ouest vers le nord-est donc, comme à Ligné, dans le sens longitudinal. Il n'est toutefois pas possible de savoir si cette disposition relève du hasard ou d'un choix délibéré permettant, par exemple, l'écoulement des parties liquides des déjections des animaux qui auraient pu être en stabulation dans ces édifices.

La datation de ces constructions est cohérente et s'inscrit dans le développement de l'habitat rural intervenu dans les campagnes de Gaule à partir du milieu du Ier siècle. Ces constructions sont ainsi attribuées à la seconde moitié ou à la fin du Ier siècle et elles connaissent leur plein fonctionnement dans le courant des IIe siècle et de la première moitié du IIIe siècle (Guiot 2003 : 111-112 et Fig. 21 ; Sartou 2011, vol. 1 : 74 ; Salé 2014 ; *cf. supra § 2.2.3.3*). Après une probable phase d'abandon, tous ces édifices sauf celui de Saint-Romain-sur-Cher ont connu une réoccupation ou, *a minima*, une fréquentation durant le haut Moyen Âge.

La vocation de stockage de grains, déduite de la présence de contreforts ou de piliers, laisse supposer un lien étroit entre ces constructions et la céréaliculture. Les surfaces de stockage restituées varie de 95 m² à Ligné à 238 m² à Sainte-Hermine (144 m² à Langeais et 153 m² à Saint-Romain-sur-Cher). L'exemple de Ligné paraît donc plus modeste mais il faut considérer ici le stockage probable de grains dans le bâtiment 4 (environ 70 m² ?). Les quantités de grains stockés par ces bâtiments étaient sans doute importantes même s'il est difficile de les restituer en raison des nombreuses variables à prendre en compte (mode de stockage, emprise des circulation, type de céréales cultivées, etc.) (Ouzoulias 2006 ; Ferdière 2019). Si, à la suite d'A. Ferdière (Ferdière 2019), on envisage que le grains étaient stockés ici en tas (troncs de pyramide) de 35 cm d'épaisseur, n'excédant pas 25 m² de surface chacun et séparés de 1 m afin de permettre un retournement aisé à la pelle, le plancher supérieur du bâtiment 2 aurait pu accueillir deux tas d'environ 2,30 m sur 10,90 m cumulant une superficie de près de 50 m². La perte estimée entre la surface totale de plancher (95 m²) et la surface utile est ici supérieure à celle estimée par A. Ferdière (45 %).

Elle serait de 52 %. Le volume de grains stocké serait alors d'environ 29,31 m³. La capacité du grenier du bâtiment 2 s'inscrit donc dans la série des capacités moyennes, comprises entre 10 et 50 m³, qui représentent près du tiers des spécimens étudiés par A. Ferdière. Il est néanmoins possible de supposer que le volume de denrées entreposées était supérieur à celui nécessaire à la consommation directe des habitants et au ré-ensemencement de terres. Pour s'en convaincre, il est possible de signaler que le seul grenier mis au jour pour la *villa* de Champion à Emptinne (Hamois) (Belgique) avait une surface au sol de 36 m² pour une aire de stockage effective estimée à 30 m² (Van Ossel, Defgnée 2001 : 232, note 102). Dans le cas de Ligné, comme pour ceux de Langeais, Saint-Hermine et de Saint-Romain-sur-Cher, l'hypothèse d'une production céréalière vouée au commerce peut donc être proposée. Ces vastes greniers se situent, pour trois d'entre eux, au sein d'un établissement rural, à l'extérieur de l'enclos résidentiel. Dans les cas des Langeais et de Ligné, ils constituent les seules annexes agricoles connues. La situation de Saint-Romain-sur-Cher est différente puisque le bâtiment pris en compte se trouve ici dans une agglomération routière et ouvre directement sur la rue. Il faut néanmoins souligner que le site de Langeais domine la voie de Tours à Angers, cette dernière offrant un débouché directe aux productions. La position des établissements de Ligné et de Sainte-Hermine ne permet pas de restituer la présence de voies importantes a proximité.

Restitution du bâtiment 2

- Restitution des circulations internes

L'arasement ne permet pas de situer la position de seuils du bâtiment 2, ces derniers n'étant pas matérialisés par des interruptions des fondations. Il est néanmoins possible de proposer un schéma de circulation interne en se fondant sur quelques constats et des comparaisons (**Fig. 95**). Les hypothèses qui suivent reposent sur l'identification de l'Esp. 2A à un porche. Ce postulat est fondé sur les comparaisons avec les nombreuses granges de ce type découvertes dans les provinces des Gaules et des Germanies (Ferdière et al 2017). Contrairement à l'exemple du bâtiment dans la cour de l'*insula 7* d'Avenches (Morel 1991), une communication entre ce dernier et les pavillons d'angle est toutefois peu probable. En effet, au sud, le mur de refend F609 limite la pièce chauffée (Esp. 2G), dont l'accès se fait plus probablement par le corridor Esp. 2E. Au nord, le dispositif supporté par les poteaux plantés dans F766 et F767 semble exclure la présence d'une porte dans cette cloison. Le vestibule donnerait donc accès uniquement à la pièce principale, Esp. 2B. Celle-ci occupe toute la largeur du bâtiment, soit environ 12,60 m, sur une profondeur de 7,60 m. La circulation dans ce vaste espace de plus de 95 m² est conditionné par la présence des deux piliers reposant sur les fosses F712 et F713. La présence de ces supports témoigne de l'existence d'un étage couvrant à minima l'espace 2B. Aucun aménagement ne peut néanmoins être mis en relation avec la présence d'un escalier ou d'une échelle donnant accès à cette partie surélevée. Un accès via une porte disposée en façade, à l'instar des granges modernes, peut être envisagé.

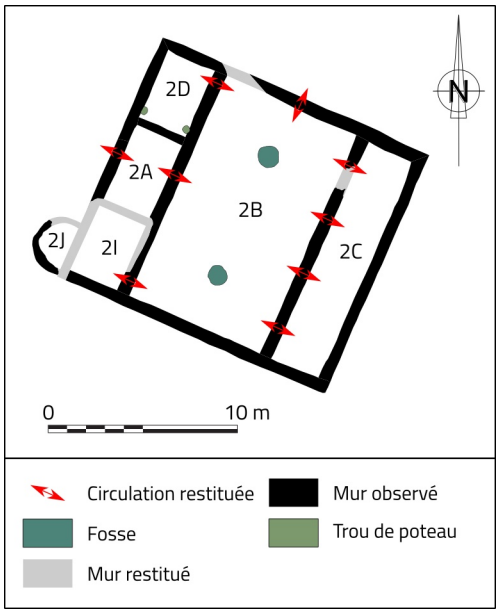


Fig. 95 – *Restitution de la circulation interne du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

L'accès au pavillon Esp. 2I et par la suite à la structure 5 abritée par l'Esp. 2G, se faisait sans doute par une porte ménagée à travers le mur F610 situé au droit du couloir correspondant à l'Esp. 2E. Par symétrie, on peut supposer que l'accès au pavillon septentrional, Esp. 2D, se faisait également par une porte située contre le pignon nord de l'édifice.

La communication entre la pièce principale et l'espace arrière (Esp. 2D) est moins évidente. À la suite des hypothèses émises ci-dessus concernant la présence probable d'animaux en stabulation dans cette pièce, un partitionnement en quatre cellules est proposée ici en se fondant sur l'exemple du bâtiment 2 du site des Béziaux à Langeais. Chacune d'elles ouvrirait sur l'Esp. 2B par une porte ménagée à travers le mur F714. Un accès secondaire à la pièce principale pourrait également avoir existé sur la façade nord. Celui-ci est restitué sur la foi de la distribution des concentrations en phosphate organique indiquant une pollution plus forte le long de cette façade (*cf. supra § 2.2.3.4*). Cette porte donnerait en outre accès au puits supposé à l'emplacement de F717.

- Restitution des élévations

La restitution des élévations des bâtiments mis au jour constituait l'une des prescriptions du cahier des charges scientifiques (*cf. supra § 1.2.1*). Même si l'exercice semble délicat il a été tenté ici.

La reconstitution du volume et de l'aspect du bâtiment 2 est fondée sur le rapprochement effectué entre le plan de ce type de bâtiments et les granges modernes et contemporaines à porches débordant encore visibles dans les campagnes du Berry, de Touraine, d'Île de France et d'ailleurs. Cette parenté a été signalée dès 1985 par Alain Ferdière et a été soulignée par la suite par différents auteurs (Ferdière 1985 : 371 ; 1988, vol. 2 : 172 ; Pilon 2003 : 179, Fig. 5 ; Gaston 2008 : 256 ; Sartou 2011, vol. 2 ; Pl. III-3-22 ; Ferdière *et al.* 2017 : 163 et Fig. 4 ; Huitorel 2020 : 97).

Alain Ferdière est le premier à proposer une restitution de ce type de construction (**Fig. 96**). Celle-ci figure une toiture à deux pentes disposées longitudinalement à la grande pièce. Le porche, très élevé, est pourvu d'une toiture également à deux pentes dont la faîtière rejoint celle, perpendiculaire, de la charpente principale. Les pavillons sont quant à eux couverts dans la continuité de la toiture du module central. A. Ferdière ne restitue pas d'étages mais des mezzanines.

La seconde proposition de restitution a été faite par Christophe Gaston (**Fig. 97**). Elle est fondée, pour les circulations, sur les données issues de la fouille du bâtiment à porche située dans la cour de l'*insula 7* d'Avenches (Morel 1991) et, pour la disposition de la toiture du porche, sur l'examen de l'une des maquettes mises au jour au Titelberg (inv. N° 2067) (**Fig. 98**) (Wilhelm 1974 : 58). Celle-ci figure un bâtiment de nature indéterminée (résidence rurale ou grange) montrant un module central couvert par une toiture à deux pentes disposée longitudinalement. Les pavillons ainsi que le porche central sont pourvus de toitures à deux pentes perpendiculaires à la charpente principale se joignant à la façade. Ces données ont été utilisées afin de restituer le volume d'un bâtiment mis au jour à Chaucenne (Doubs) correspondant à un grenier à contreforts pourvu (dans un second temps ?) d'un avant-corps incluant porche et pièces d'angle. La disposition de la couverture est en contradiction avec la maquette prise comme modèle : la toiture des pavillons est figurée en appentis, à l'instar des exemples modernes, et non à deux pentes comme sur la sculpture conservée au Musée National d'Histoire et d'Art du Luxembourg.

Dans le cadre du rapport de l'opération préventive de l'*Anglée* à Saint-Hermine (Vendée), Aurélien Sartou a également tenté de restituer le volume du bâtiment V, évoqué ci-dessus (Sartou 2011). Le résultat obtenu, appuyé essentiellement sur les exemples contemporains, rejoint la première proposition d'A. Ferdière. Avec une charpente principale à deux pentes couvrant longitudinalement la grande pièce ainsi que les pavillons latéraux et une toiture perpendiculaire au-dessus du porche. Toutefois, dans cette hypothèse, cette dernière est moins haute. L'espace arrière n'est quant à lui pas couvert (**Fig. 99**).

La dernière restitution en date a été proposée à l'occasion du colloque de l'association Ager tenu à Cermont-Ferrand en juin 2014 (**Fig. 100**) (Ferdière *et al.* 2017 : 163-164 et Fig. 5). Celle-ci, réalisée dans le cadre de la synthèse proposée par A. Ferdière, P. Nouvel, C. Gandini et J.-L. Collart sur les granges à porche central, s'appuie sur l'ensemble des données archéologiques réunies lors des fouilles de ce type de bâtiment mais aussi sur une seconde maquette sculptée découverte à Fontoy-Moderwise (Moselle) (**Fig. 101**). Celle-ci, conservé au Musée de la Tour aux Puces à Thionville, représente un bâtiment à galerie de façade (plus probablement une résidence rurale : Smith 1997 : Fig. 20b) pourvu de tours d'angle coiffées de toitures à deux pentes. Ces dernières s'appuient sur la façade d'un étage figuré par la présence de fenêtre. La présence d'un étage pour les granges de ce type est en outre argumentée par la mise en évidence de contreforts et/ou de piliers, cas du bâtiment 2 de Ligné, mais aussi par la largeur plus importante des fondations du module central, situation observée à Richebourg (Barat 1999 : 155) mais aussi à *La Perretterie* (*cf. supra § 2.2.3.1*). Les auteurs de la vue proposée en couverture de la publication du colloque de Clermont-Ferrand ont pris le partie de représenter un bâtiment mixte, l'élévation des pièces d'angles étant faites de terre. Les ouvertures sont matérialisées par des fenêtres quadrangulaires pourvues de linteaux en bois à l'exception de la porte donnant accès à l'étage dont l'ouverture en plein cintre est constituée d'un arc maçonné en briques.

C'est ce dernier modèle qui a inspiré la démarche de restitution proposée ici pour le bâtiment 2 du site de *La Perretterie*. Celle-ci a consisté en premier lieu à positionner en plan les huisseries, portes et fenêtres, pour chacun des niveaux (**Fig. 102**). Cette localisation s'est appuyée sur le schéma de circulation exposé ci-dessus (*cf. supra § 2.2.3.4*). Des ouvertures ont été placées de manière régulière afin d'assurer la ventilation et l'éclairage naturel de chacun des espaces de l'édifice.

Une fois ce travail accompli, une restitution des élévations et charpente a été tentée (**Fig. 103**). Celle-ci s'est appuyée sur plusieurs postulats. Tout d'abord, la hauteur des murs des pavillons en façade a été estimée à 1,80 m minimum. Cette mesure arbitraire a été appliquée à la façade amont, au sud. De ce point a été restituée une charpente inclinée à 30°. Ceci a permis de fixer la hauteur d'accroche de la toiture en appentis sur le mur de la pièce centrale : 3,65 m. Cette valeur a été prise pour fixer l'altitude du plancher de l'étage. Afin de permettre la circulation au niveau supérieur, et considérant l'emploi de chevrons formant ferme, une hauteur de 1,80 m a été restituée entre ce plancher et le départ de la charpente de la pièce centrale. Celle-ci, toujours inclinée à 30°, culmine ainsi à 8,50 m au sud et, en raison de la pente naturelle du terrain, à 9,40 m au nord. Contrairement aux représentations fournies par les maquettes du Titelberg et de Fontoy, le choix a été fait de conserver une couverture en appentis sur les pavillons. Outre les exemples modernes et contemporains repris par les propositions de Chr. Gaston et de l'équipe réunie autour d'A. Ferdière, cette proposition se justifie par des fondations moins larges et moins profondes de ces parties ne permettant pas, *a priori*, de supporter une hauteur similaire à celle du module central. Une toiture à deux pentes disposée perpendiculairement à la charpente principale a été restituée pour le porche, à l'exemple des propositions précédentes et en accord avec les maquettes sculptées. Toutefois, celle-ci a été considérée comme débutant à l'altitude d'accroche de la toiture en appentis des pavillons latéraux. La hauteur totale sous charpente dans le porche serait ainsi de 5,40 m pour une hauteur utile, sous les entraits, de 3,60 m environ. Celle-ci serait identique à la hauteur disponible sous les poutres du plancher dans l'Esp. 2B.

À l'extérieur du bâtiment 2, la fosse de travail excavée liée au *praefurnium* de la structure 5, F793 et F820, était probablement abritée par une toiture en appentis appuyée sur les poteaux placés dans les creusements F795, F816 et F843 ainsi que dans la fosse F799.

En se fondant sur ces propositions, deux dessins théoriques des façades nord et ouest du bâtiment 2 ont été réalisés (**Fig. 104**). La forme des ouvertures a été inspirée de celles observées sur la façade effondrée de l'un des bâtiments agricoles, numéroté 4, de la *villa d'Oberndorf* à Bochingen-am-Neckar (Baden-Württemberg, Allemagne) (Sommer 2005 ; Planck 2005 : 385 ; Sommer 2013) (**Fig. 105**). Celle-ci comportait deux fenêtres encadrant une grande porte. L'ensemble de ces ouvertures était en plein cintre avec des arcs maçonnés en moellons allongés. Le choix a été fait de restituer pour le bâtiment de Ligné la même forme mais l'emploi de briques pour les arcs. Le pignon d'un autre bâtiment de l'établissement d'Oberndorf, le 3, a été découvert également effondré. Ce dernier permet de calculer la pente de la toiture, 33°, mais aussi la hauteur totale de la construction : 12 m (Sommer 2013 : 134). Ceci permet de conforter les valeurs choisies ci-dessus pour la restitution des élévations et des charpentes. Pour le reste, la nature des matériaux et leur mise en œuvre ont été déduites des observations de terrain et des comparaisons effectuées ci-dessus avec les bâtiments de même type découverts aux *Béziaux* à Langeais et à *L'Anglée* à Sainte-Hermine. Il s'agit de bâtiments en *opus vittatum* utilisant les ressources locales, le grès du Massif Armoricain dans le cas de Ligné, et disposant de toitures en tuiles à rebords. La particularité du bâtiment 2 du site de *La Perretterie* réside dans la présence d'une salle chauffée et d'un foyer demi-circulaire. Ceux-ci induisent la présence de sorties de toitures permettant l'évacuation des fumées et le tirage nécessaire.

In fine, afin de donner une vision plus animée du bâtiment 2, deux vues d'artiste, fondées sur les hypothèses émises ci-dessus, ont été réalisées (**Fig. 106 et 107**).

Fig. 96 – *Vue de la maquette n° 2067 du Musée National d'Histoire et d'Art du Luxembourg provenant du sanctuaire du Titelberg et datée du IIe siècle. Cliché : Flikr, 33308826788 © 2021*



Fig. 97 – *Proposition de reconstitution de la grange à porche central du site de Chaucenne (Doubs) dans son premet état. D'après Gaston 2008 : 258, fig. 4*

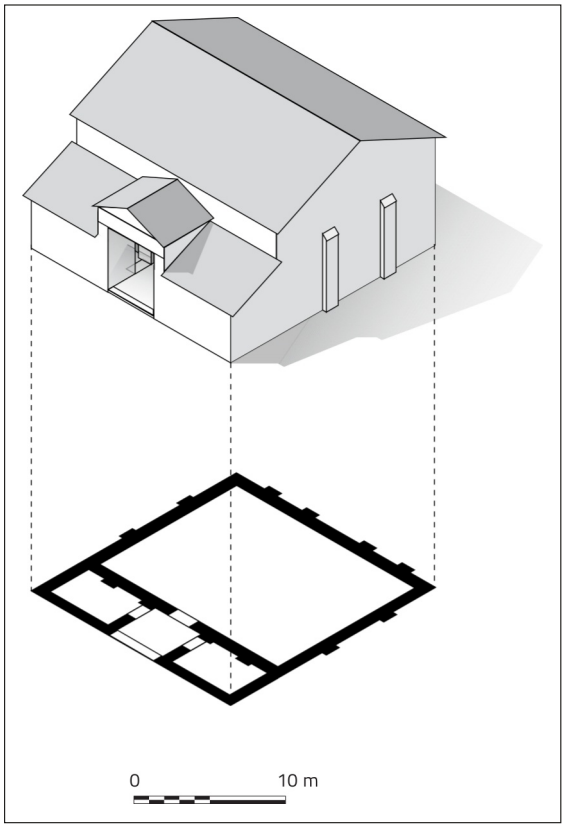


Fig. 98 – *Proposition de reconstitution d'une grange à porche central et pavillons d'angles. D'après Ferdière 1985 : 375, fig. 17*

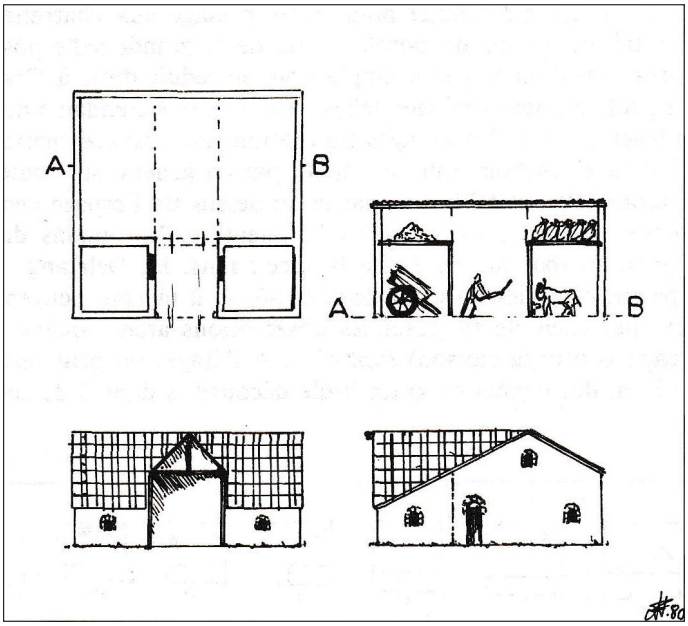


Fig. 99 – *Proposition de reconstitution du bâtiment V de la villa de l'Anglée à Saint-Hermine (Vendée). D'après Sartou 2011, vol. 2 : Pl. III-3-22*

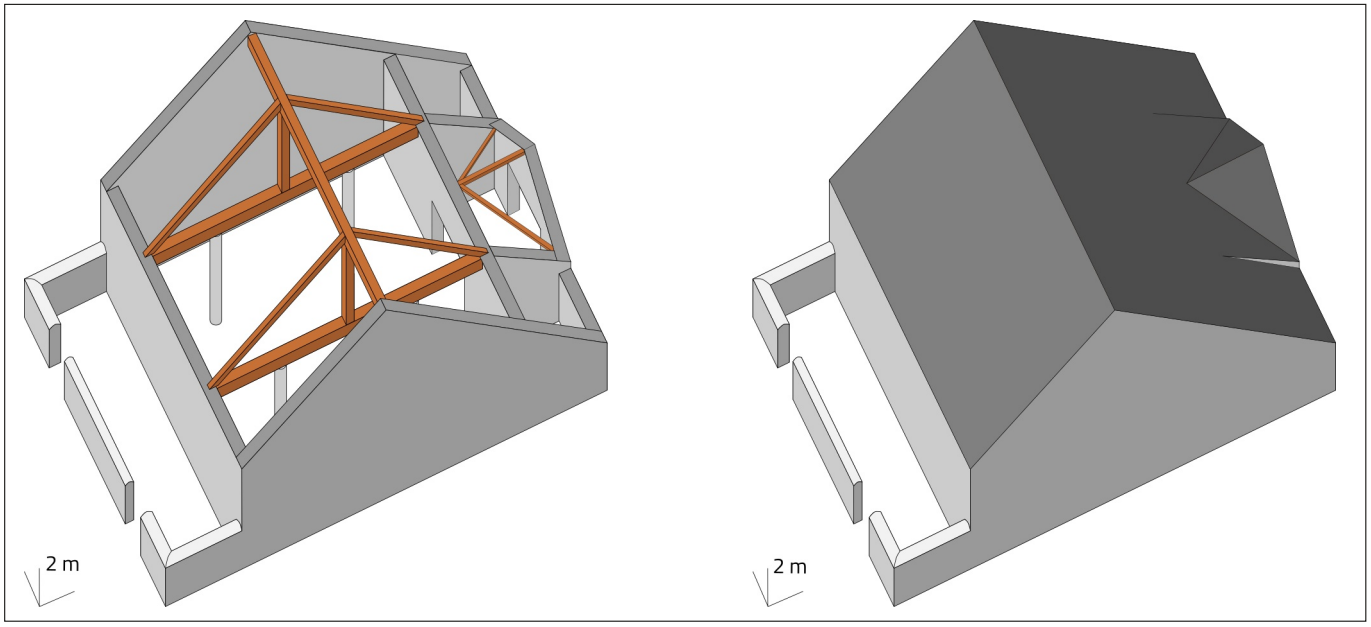


Fig. 100 – *Proposition de reconstitution imagée d'une grange à porche central encadré de pavillon.*
Dessin et aquarelle : F. Moireau. D'après Ferdière et al. 2017 : fig. 5 (version en couleur en couverture de Trément dir. 2017)



Fig. 101 – *Vue de la maquette de Fontoy-Moderwise (Moselle) conservée au Musée de la Tour aux Puces à Thionville. Cliché : Archéographe.net*



Fig. 102 – *Proposition de positionnement des huisseries du bâtiment 2 du site de La Perretterie. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021*

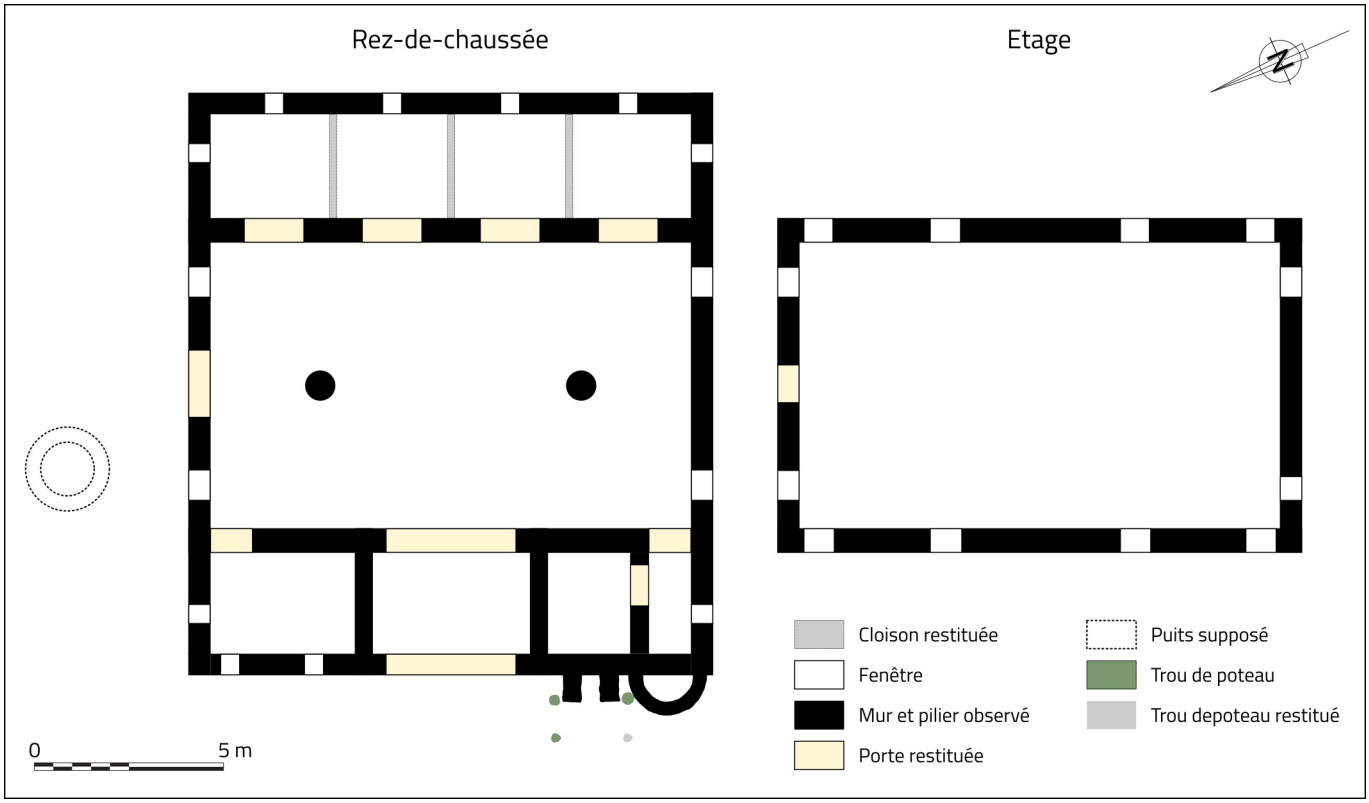
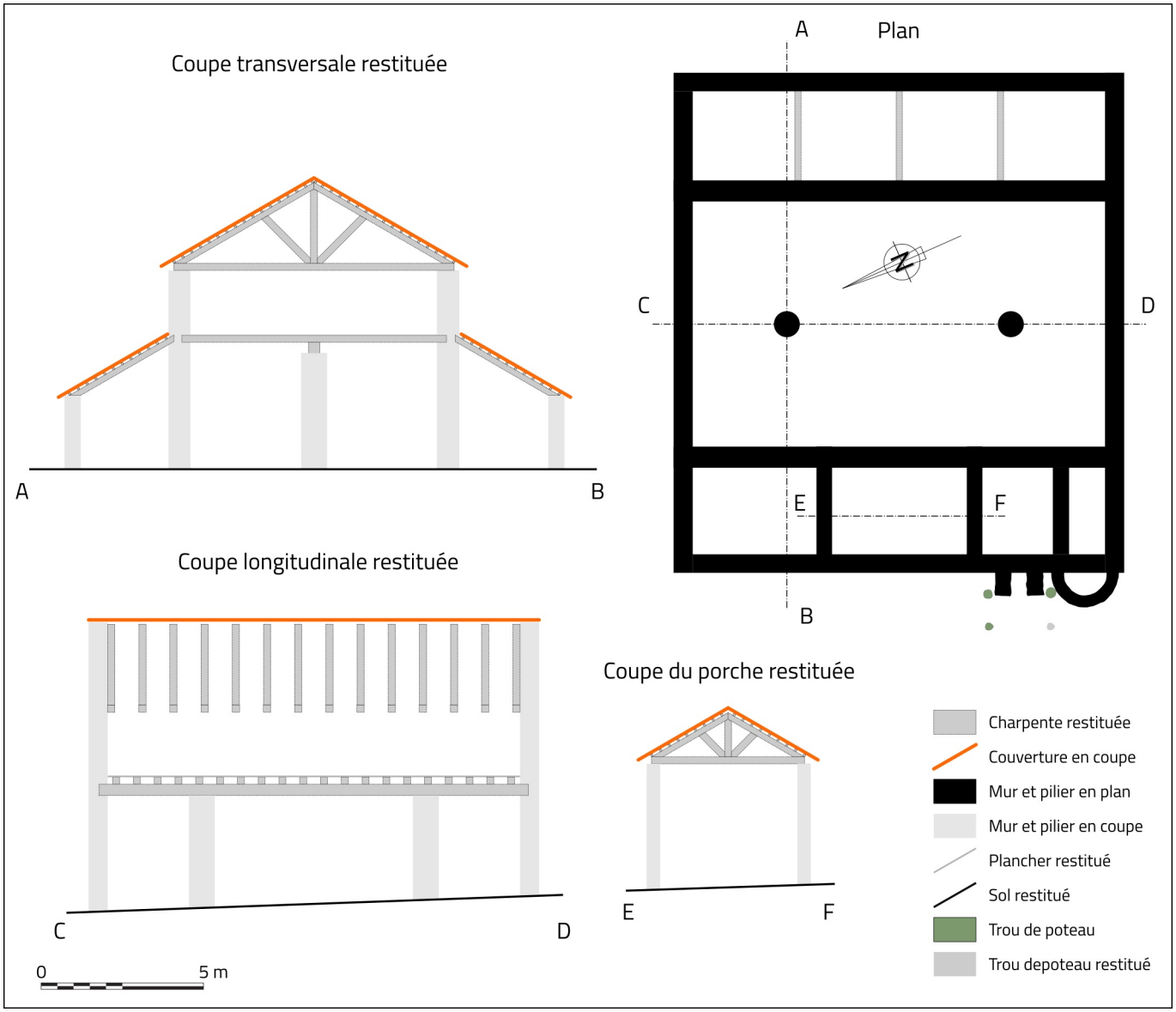


Fig. 103 – *Proposition de restitution des élévations et charpentes du bâtiment 2 du site de La Perretterie.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



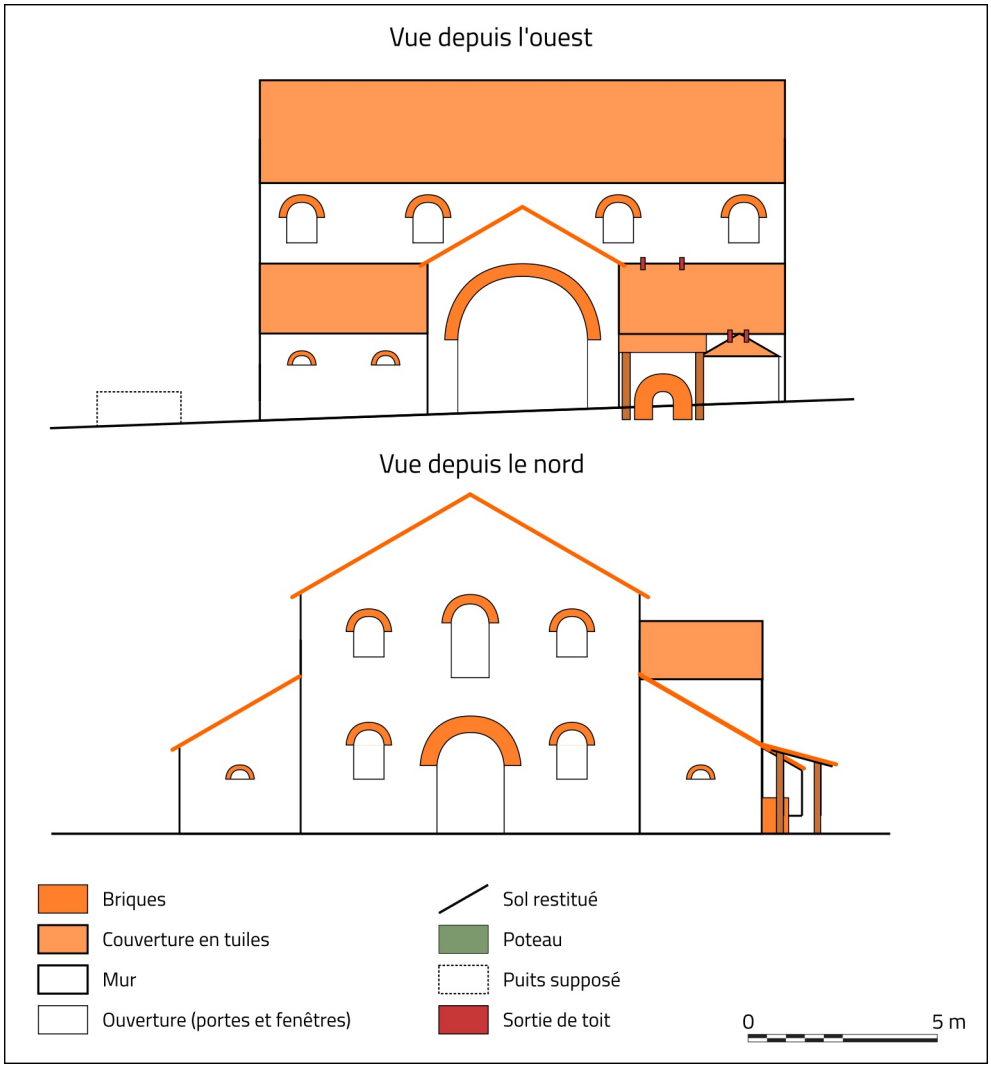


Fig. 104 – *Proposition de restitution du bâtiment 2 du site de La Perretterie vue de l'ouest et du nord. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

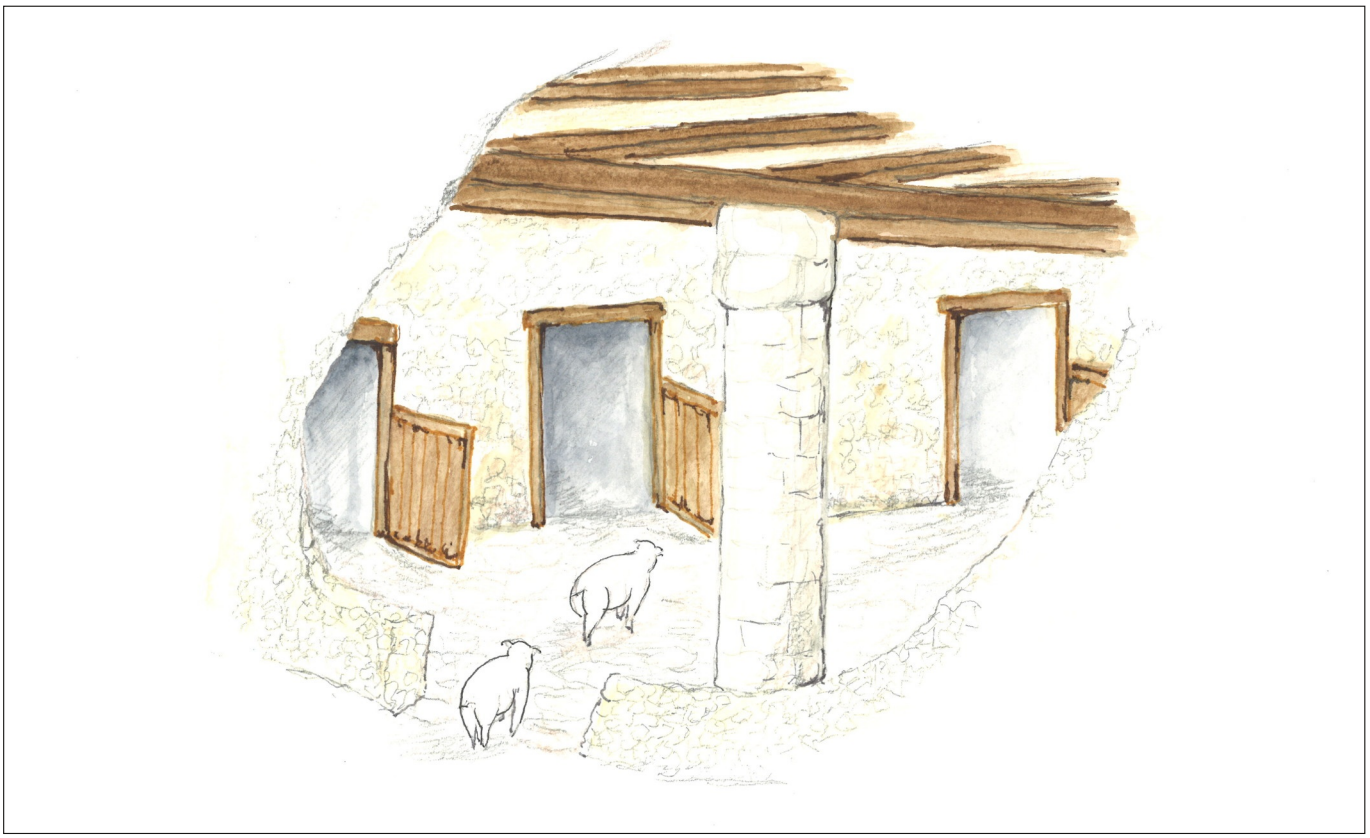


Fig. 105 – *Vue du mur effondré du bâtiment 4 de la villa de Oberndorf-Bochingen (Baden-Württember, Allemagne). D'après Planck 2005 : 385*

Fig. 106 – *Évocation du bâtiment 2 du site de La Perretterie vue depuis le nord-ouest et de son espace interne.*
Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021



Fig. 107 – *Évocation de l'espace interne du bâtiment 2 du site de La Perretterie vue depuis le nord-ouest.*
Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021



2.2.3.5 La structure 5

Interprétation de la structure 5 : un séchoir ou fumoir

La structure 5 correspond à une salle chauffée par hypocauste comparable à celles habituellement découvertes dans les édifices balnéaires. Une interprétation thermale est toutefois exclue ici en raison des faibles dimensions de la pièce, de sa position dans un bâtiment à vocation agricole mais aussi de l'absence de tout autre aménagement lié aux installations de bain (adduction ou évacuation d'eau, circuit incluant des salles de différentes températures, etc.). L'éviction de cette hypothèse ne laisse que peu d'autres possibilités. La seule piste envisagée ici est celle d'un usage en lien avec les productions agro-pastorales : celle du séchage et/ou du fumage des denrées.

Les séchoirs ou fumoirs antiques ont fait l'objet de nombreuses recherches depuis les années 1920 et la bibliographie à leur sujet est abondante, allant de multiples mentions de découvertes (Lame *et al.* 1987 ; Goy *et al.* 1989 ; Filgis 1993 ; Bugnon, Dafflon 2000) aux tentatives de classification et de synthèse (Morris 1979 ; Van Ossel 1992 : 137-150 ; Dreisbusch 1994 ; Deschler-Erb 2012 ; Van Ossel, Huitorel 2017 ; Huitorel 2020 : 153-174). Il est hors de propos de reprendre ici l'ensemble de cette documentation et la seule typologie considérée sera la dernière éditée, celle produite par Paul Van Ossel et Guillaume Huitorel (Van Ossel, Huitorel 2017 Tabl.2 ; Huitorel 2020 : tabl. 4).

Dans cette perspective, la structure 5 du site de *La Perretterie* appartiendrait au type II-B de la typologie mentionnée ci-dessus, celui rassemblant « *les fours à canaux rayonnants, à piles ou pilettes (= hypocauste)* ». Les exemplaires de même conformation que celui de Ligné, à pilettes, sont toutefois extrêmement rares. G. Huitorel en recense trois dans son corpus, correspondant à une sélection d'établissements ruraux du nord de la Gaule. Deux de ces installations sont associées à des chais de la vallée de la Moselle (Brun, Gilles 2001). Il s'agit de la pièce 1 du site de Josefsohf à Graach et de la pièce 3 d'Im Briesh à Piesport (*id.* : Fig. 88 et Fig. 96). Ces hypocaustes sont interprétés comme les vestiges d'apothèques servant au vieillissement artificiel du vin par la chaleur. Il est d'ailleurs possible d'ajouter une installation similaire, bien que partiellement dégagée, correspondant à la pièce 6 du site d'Im Dellert Ouest à Erden (*id.* : 97).
Dans les trois cas, la création de ces pièces sur hypocauste est attribuée au IVe siècle. Ces installations spécifiques à la vinification datées de l'Antiquité tardive ne peuvent être strictement mises en lien avec la structure 5 de Ligné. Le dernier séchoir de type II-B inventorié par G. Huitorel se trouve aux Béziaux à Langeais (Indre-et-Loire), site déjà évoqué ci-dessus en raison de la présence sur ce site d'un grenier à contreforts et porche central (*cf. supra*) (Guiot 2003). L'interprétation comme séchoir d'un vaste bâtiment sur hypocauste accolé à l'angle nord-est de l'enclos résidentiel n'est ici pas certaine (bâtiment 3, espace interne de 31,25 m²). Toutefois, l'isolement de cette pièce chauffée, située en outre à peu de distance de deux greniers, permet de supposer qu'il s'agit d'un séchoir. Des exemples de séchoirs à piliers, donc légèrement différents de celui de Ligné, sont connus notamment à Décines (Rhône) (Ferber, Motte 2017) ou à Bruchsal-Obergrambach (Allemagne) (Dreisbusch 1994 : 189, Abb. 6).

À ces exemples ruraux, il est possible d'ajouter quelques spécimens urbains ou péri-urbains de séchoirs à hypocauste sur piles ou pilettes, tels le bâtiment B du site de *La Carie 2* à Entrammes (Mayenne) (Guillier 2006, vol. 1 :71-73 ; Biguereau 2017 : 31-32), l'exemplaire mis au jour lors de la fouille du groupe épiscopal de Genève (Bonnet 1993 : 18-19) et peut-être celui du site de *La Plaine* à Alba-le-Romaine (Bouet 2003, vol. 2 : 371-372). Plusieurs pièces sur hypocauste des agglomérations de Bliesbrück (Moselle) (Petit 2005 : 188 et Fig. 14), de Scharzenacker (Allemagne) (Petit 2005 : 189-191, Fig. 15) ou de Mâlains (Côte d'Or) (Roussel 2003) pourraient correspondre à des séchoirs de ce type même si la distinction entre une vocation agricole ou de confort est dans ces cas difficile à trancher. Cette courte liste n'est sans doute pas exhaustive. Il apparaît néanmoins clairement que ce type spécifique de séchoirs est peu courant et très rare en contexte rural. Le choix des matériaux utilisés et leur mise en œuvre révèle l'intérêt porté par le propriétaire du domaine à l'utilisation de cette installation. Dans le cas de Ligné, comme sans doute à Langeais, le coût de la construction d'une installation maçonnée particulièrement soignée peut être considéré comme un investissement important et dénote une volonté d'une production à forte valeur ajoutée.

L'analyse de la distribution des séchoirs antiques, quel que soit leur type, découverts dans les provinces des Gaules et des Germanies révèle un très net déséquilibre de leur répartition (Van Ossel, Huitorel 2017 : Fig. 4). La très grande majorité des spécimens recensés se trouvent dans la partie nord-est de ces territoires. Très peu ont été mis au jour dans les provinces occidentales ou méridionales sans que cette différence ne puisse encore être totalement justifiée (climat, type de culture, différence dans le traitement des céréales et des charcuteries, etc.). Un inventaire dressé en 2017 pour les actuelles régions de Bretagne et des Pays de la Loire dans le cadre d'un master de l'Université de Nantes ne recensait que 22 structures de ce type réparties sur 11 sites (Biguereau 2017). Aucune ne présente un plan strictement comparable à l'exemplaire de Ligné. La structure 5 du site de *La Perretterie* est donc une découverte rare à l'échelle régionale.

Pour le reste des territoires considérés ci-dessus, les séchoirs ont été mis au jour aussi bien dans les villes que dans les établissements ruraux. Les exemplaires urbains bénéficient cependant généralement d'un meilleur état de conservation comme le montre les découvertes de Mathay-Mandeure (Lame *et al.* 1987 ; Goy *et al.* 1989 ; Lame, Mazimann 2011), Augst (Deschler-Erb 2012) ou encore de Bliesbrück (Petit 2005). Pour les sites ruraux, ces installations sont le plus souvent associés à une construction. Dans le corpus réunis par G. Huitorel, plus des trois quarts des 63 séchoirs recensés prennent place au sein d'un édifice (Huitorel 2020 : 162). La situation de l'exemplaire de Ligné correspond donc aux cas le plus courant. Des séchoirs découverts dans des bâtiments de type grange à porche central et pavillons d'angles sont d'ailleurs connues à Fontenay-près-Vézelay (Yonne) (Delor 2002 : Fig. 445) et à Richebourg (Yvelines) (Barat 1999 : Fig. 29). Pour le site des Lignes de *La Gonzée* à La Mézière (Ille-et-Vilaine), la fosse interprétée comme un possible séchoir se trouve immédiatement à l'est d'un bâtiment à contrefort (grenier ?) disposant d'un avant-corps en pinces de crabe qui évoque le plan des granges à porche central (Simier *et al.* 2017 : Fig. 1).

Concernant la taille de ces installations, les exemples réunis par Gabriele Dreisbusch mesure de 4 à 16 m² (Dreisbuch 1994 : 182 et 187). Des exemples de plus petites dimensions sont néanmoins connus, notamment pour les formes les plus simples correspondant à des creusements non maçonnés (Bayard, Lemaire 2014 : 88-90 ; Biguereau 2017). Avec une aire de 5 m² environ, l'exemplaire de Ligné est à classer parmi les séchoirs maçonnés de taille petite à moyenne.

Restitution du fonctionnement de la structure 5

Les séchoirs peuvent être utilisés pour le traitement de nombreuses denrées ou matériaux (Huitorel 2020 : 167-173). Les usages évoqués le plus souvent sont le traitement des céréales (Matterne 2001 : 144), que cela soit pour faciliter le vannage (Van Ossel 1992 : 143-144), pour le maltage ou la torréfaction avant mouture (Laubenheimer *et al.* 2003) ainsi que le séchage et fumage des viandes (Blanc, Nercessian 1992 ; Llopis *et al.*1992 ; Deschler-Erb 2006 ; Blanc, Nercessian 2011 ; Lame, Mazimann 2011). Toutefois, les utilisations attestées ou envisagées sont multiples et concernent aussi bien les graines non panifiables (lin), les légumes à gousses (ail, lentille, lupin), les fruits, les courges, le fromage et, peut-être de façon plus marginale, le poisson (Blanc 1990 ; Blanc, Nercessian 2011 ; Ferdière, Séguier 2020). Les mêmes installations pouvaient également servir pour divers artisanats, notamment pour le séchage du lin, des draps ou même le fumage du cuir (Ebnöther, Monnier 2002 : 162 ; Goy *et al.* 1989 : 120). Enfin, le vin était parfois chauffé dans des apothèques, sorte de séchoirs le plus souvent sur hypocauste (*cf. supra* ; Brun, Gilles 2001), afin d'en accélérer le vieillissement (Blanc, Nercessian1992 ; Blanc, Nercessian 2011). Pour ce qui est des vestiges de ces installations, rien ne permet de distinguer de façon certaine un séchoir d'un fumoir, une même structure pouvant le plus souvent être ambivalente.

La restitution du fonctionnement et du ou des usages de la structure 5 est donc une question délicate. Plusieurs points sont néanmoins acquis et certaines hypothèses peuvent être proposées. Il est certain que le *praefurnium* mis au jour dans l'épaisseur du mur de façade du bâtiment 2 correspond à l'aire de chauffe de la structure. Cette installation est en tout point similaire à celle d'un hypocauste classique et peut être rapprochée du type II défini par Jean-Marie Degbomont dans son premier état, puis du type IV dans son second état (Degbomont 1984 : 62, Fig. 86). La présence de canaux de chaleur, intérieur puis intérieur et extérieur, est relativement atypique pour une structure de séchage. En effet, le traitement des denrées y est réalisée à basse température. Ces installations sont par conséquent généralement équipées de foyers ouverts ou, dans le cas des séchoirs de type II-B, d'un *praefurnium* simple disposé dans l'épaisseur du mur (type I de J.-M. Degbomont). C'est le cas notamment au Béziaux à Langeais mais aussi à Josefshof à Graach et pour la plupart des pièces à hypocauste de Bliesbrück, bien que la fonction de ces dernières demeure incertaine (Guiot 2003 ; Brun, Gilles 2001 ; Petit 2005). Dans le cas des bains, les canaux extérieurs peuvent servir de support à une chaudière permettant d'alimenter une piscine située de l'autre côté de la cloison (situation attestée à Boscoréale, Pompéi et Timgad : Degbomont 1984 : 85 et Fig. 139). Une installation de ce type à Ligné ne peut être totalement exclue : elle permettrait de disposée d'une réserve d'eau chaude.

La présence d'un canal de chaleur interne est sans doute à associer à la présence, de part et d'autre de celui-ci, de murets délimitant des petits espaces en demi-cercle. Aucune comparaison stricte n'a été trouvée à cette disposition, aussi bien pour les séchoirs que pour les bâtiments thermaux (Degbomont 1984 ; Bouet 2003 ; Le Bot 2003). Les aménagements les plus proches correspondent, dans le cas des installations balnéaires, aux supports de baignoires chaudes disposées au-dessus du conduit de chaleur interne (par exemple à Sainte-Catherine-de-Fierbois : Ben Kaddour *et al.* 2015 ; nombreux cas dans Degbomont 1984). Pour la structure 5 du site de *La Perretterie*, l'ajout de ces dispositifs peut être associé à l'existence d'une structure sus-jacente. La nature de cette dernière n'est toutefois pas établie. Le parement demi-circulaire des murets latéraux pourrait constituer un indice de sa forme. Il pourrait s'agir de cuves, profitant de la chaleur plus forte à cet endroit. Ces réservoirs permettraient de chauffer un liquide. Cette hypothèse n'est pas contradictoire de celle, exposée ci-dessus, d'un réservoir externe disposé au-dessus des murets F703 et F704. En effet, ces aménagements n'ont pas nécessairement coexisté.

L'ajout du conduit externe pourrait témoigner d'un remaniement de la chambre de chauffe visant à récupérer l'espace auparavant occupé par le dispositif supporté par les murs en arc de cercle. La chambre de traitement pourrait donc avoir connu deux états. Dans un premier temps, la zone située à la sortie du *praefurnium* serait occupée par une installation limitée par les murets F781 et F783. La surface utile serait alors uniquement la partie située à l'est de ces derniers, d'une surface de 3,65 m². Dans un second temps, les modifications apportées aux conduits de chaleur, et peut-être l'ajout du foyer extérieur F607, permettrait de récupérer la totalité de l'aire occupée par l'hypocauste, soit au maximum 5,85 m².
Ces valeurs sont bien moindres que celle de l'exemple des *Béziaux* à Langeais.

La restitution des élévations reste délicate. L'étude des terres cuites architecturales découvertes dans le remplissage de l'Esp. 2G a permis d'identifier, outre des carreaux de pilettes de même gabarit que celles restées en place (F837), des briques de *suspensura* et des *tubuli* (*cf. étude d'Etienne Jaffort § 4.7*). La position de ces éléments dans la pièce n'est toutefois pas certaine. L'absence de résidus de suie sur les tuiles formant le sol de l'hypocauste pourrait constituer un indice d'un nettoyage régulier de celle-ci.
Cet entretien suppose que la sole était, au moins en partie, amovible. Ceci laisse envisager l'existence d'évents permettant la pénétration des fumées dans la chambre de traitement. Les *tubuli* témoignent toutefois de la présence d'une ou plusieurs cheminées ou parois creuses. Celles-ci seraient disposées en toute logique à l'opposé du foyer, contre le mur oriental, et permettrait le tirage et l'évacuation des fumées. Deux modes de fonctionnement sont donc envisageables : l'un mettant en œuvre uniquement l'air chaud (séchage), l'autre permettant le contact entre les denrées et les gaz de combustion (fumage). Rien ne permet d'exclure une alternance entre ces deux modes, par l'ouverture ou la fermeture des ouvertures pratiquées dans la sole.

Les analyses chimiques menées sur une large partie des tuiles reposant sur le lit de mortier 2032 a permis de faire ressortir deux informations intéressantes concernant le fonctionnement de la structure 5 (*cf. § 5.1*). La première est que l'ensemble des tuiles est imprégnée d'alcanes. Deux facteurs peuvent expliquer la présence de ces molécules : une pollution aux hydrocarbures (diesel) ou l'imprégnation par des fumées. La présence conjointe dans une partie des tuiles analysées de formes spécifiques du 1,1-dymethylethylphenol, absentes des productions industrielles mais présentes dans les fumées de chêne américain, permet de privilégier la seconde proposition. Celle-ci est confortée par l'étude des dépôts issus de la fosse de travail F793 et du niveau de fonctionnement du *praefurnium* (US 2012). Ces derniers ont en effet livré une très large majorité de charbons de chêne à feuille caduque (136/140) (*cf. § 5.2*).
Le combustible utilisé dans la structure 5 était donc du chêne et sa combustion a entraîné la production de fumées suffisamment denses pour imprégner l'ensemble des tuiles, jusqu'au fond de la structure.

La seconde donnée essentielle apportée par les analyses chimiques est la présence, dans la tuile 2022.03, de méthyl stéarate. Cette molécule est issue de la décomposition d'un acide gras, l'acide stéarique, présent dans les graisses animales et plus particulièrement chez le porc (Regert 2011). La tuile en question est située, pour partie, sous le muret sud du conduit de chaleur interne et, pour le reste, dans l'espace demi-circulaire défini par F769. Elle se trouvait donc sous l'aménagement (cuve ?) supposé décrit ci-dessus.
La présence de graisses animales ici ne peut être liée à une préparation culinaire à l'emplacement du foyer et doit sans doute être liée au fonctionnement du séchoir. Même si ce témoignage est isolé, il demeure un indice de la présence probable de viande dans la structure 5 que celle-ci soit vouée à être séchée ou fumée. La plus forte probabilité de l'identification de viande de porc renvoie à l'interprétation possible de l'espace arrière du bâtiment 2, Esp. 2C, à une zone de stabulation et peut-être à une possible soue. L'information apportée par l'analyse de la tuile 2022.03 est également cohérente avec l'enrichissement des sols du couloir desservant la structure 5, Esp. 2E, en phosphate organique. Ce dernier pourrait également être lié à une pollution liée à des graisses animales. Ce résultat, bien que ponctuel, peut être mis en parallèle avec celui obtenu lors de l'analyse de résidus restés à l'intérieur du séchoir de la *villa* de Spitalhof à Biberist (Canton de Soleure, Suisse) ayant mis en évidence des acides gras provenant, dans ce cas, de ruminants (ovins ou bovins) (Schucany 2006).

Le tamisage des comblements de la fosse de travail comme celle de la chambre de chauffe de l'hypocauste n'a pas permis de mettre en évidence la présence de graines. Cela ne signifie pas pour autant que la structure n'a pas pu servir au traitement de céréales. En effet, l'interprétation du bâtiment comme un probable grenier en raison de la présence de piliers internes suppose la présence de grande quantité de grains sur place même si aucun d'eux n'a été conservé. La surface du séchoir (environ 5 m²), rapportée à celle restituée pour le stockage de grains dans les bâtiments 2 et 4 (soit plus de 150 m² au total), paraît toutefois très faible. Ceci pourrait remettre en cause l'utilisation de la structure 5 pour le traitement de la totalité des récoltes entreposées sur place. Des alternatives sont toutefois possibles. Les gaz chauds et les fumées dégagés par la structure 5 ont ainsi pu être dirigés dans le grenier situé à l'étage du bâtiment 2 permettant ainsi un meilleur séchage des grains : méthode recommandée par Palladius (*De Re Rustica*, VII, 3 ; Blanc, Nercessian 2011 : 31). Concurremment à cela, seule un partie des récoltes pouvaient être séchées puis mélangées avec le reste des grains afin d'obtenir une humidité moyenne (Huitorel 2020 : 169). L'utilisation du séchoir pour le traitement des grains stockés dans le bâtiment 2 ne peut donc être exclue.

2.2.3.6 Le foyer F607

Le foyer demi-circulaire F607, bien que fortement arasé, trouve de nombreux parallèles, en particulier en milieu urbain. J.-M. Degbomont en liste une petite série à Lussas-et-Nontronneau, Javols, Alésia et Bâle (Degbomont 1984 : 17-19 ; Deschler-Erb 2012 : abb. 2.87). D'autres exemples sont connus notamment à Bliesbrück (Petit 2005), à Besançon (sept exemplaires : Munier 2016, vol. 4 : annexe 29), à Mandeure-Mathay (aux *Mallots* et *Champs des Îles* : Lame *et al.* 1987 ; Lame, Mazimann 2011). Ces foyers sont toutefois généralement placés dans une maçonnerie indépendante parfois placée contre le mur d'un bâtiment. Une rapide recherche bibliographique n'a pas permis de mettre en évidence d'exemple comparable à la situation du foyer F607, disposé en exèdre d'un bâtiment rural. Cette position atypique est sans doute due au fait que cette structure de combustion relève d'un réaménagent et se trouve dans un espace exigu.

La fonction de ces foyers ouverts peut être multiple. Les interprétations proposées varient en fonction de leur environnement et des mobiliers associées : ils peuvent être liés à la préparation culinaire, à la métallurgie ou au chauffage. Il est intéressant de noter l'association de ce type de foyer avec des séchoirs. Les exemples les plus explicites sont ceux de l'*insula 23* de Augst (Deschler-Erb 2012 : Abb. 2.87, type C), du *Champs des Îles* à Mathay et des *Mallots* à Mandeure (Lame, Mazimann 2011 : 34 et 36-37) (**Fig. 108 et 109**). Cela pourrait également être le cas à Bilesbrück et à Schwarzenecker (Petit 2005) où des foyers semi-circulaires voisinent avec des pièces sur hypocauste dont l'interprétation pose problème. Ailleurs, ce sont des foyers plats et quadrangulaires, distincts des aires de chauffes des séchoirs, qui ont été exhumés à proximité immédiate de ces derniers. C'est notamment le cas au *Champs des Îles* à Mathay (Lame *et al.* 1987 : 425 ; Lame, Mazimann 2011 : 38), à Neftenbach (Canton de Zürich, Suisse) (Rychener 1999) et peut-être à Bliesbrück (Petit 2005) (**Fig. 110**). Pour les cas avérés, les installations sont interprétées comme des fumoirs à viandes (Lame *et al.* 1987 ; Deschler-Erb 2006 ; Rychner 1999). Dans ces cas, la proximité d'un foyer ouvert serait à mettre en relation avec des préparations alimentaires en lien avec le séchage ou le fumage de la viande (préparation de bouillie ?). Une telle interprétation pourrait être proposée pour Ligné. Elle serait en accord avec les hypothèses exposées ci-dessus et reposant sur les résultats des dosages de phosphates organiques et les analyses chimiques menées sur les tuiles. Elle n'exclut toutefois pas les autres possibilités évoquées au début de ce paragraphe ne laissant pas ou peu de traces.

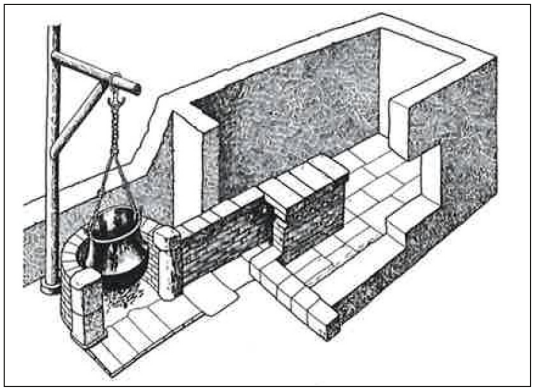
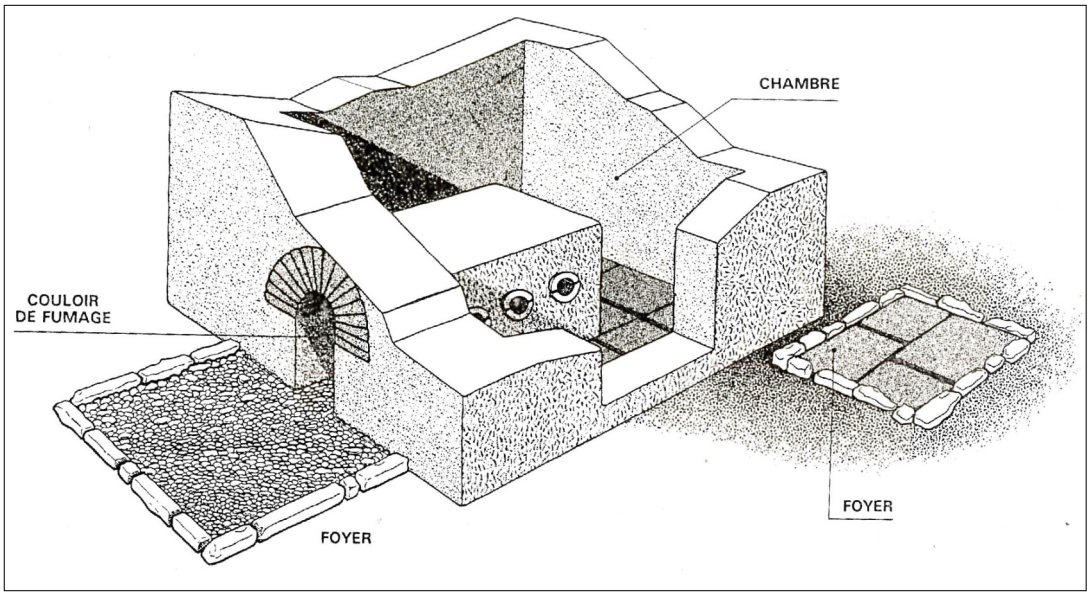


Fig. 108 – *Restitution du séchoir et du foyer semi-circulaire associé mis au jour dans l'insula 23 de l'agglomération de Augst. D'après Deschler-Erb 2012 : 139, abb. 2.87*



Fig. 109 – *Vue du foyer semi-circulaire associé à deux séchoirs ou fumoirs mis au jour aux Mallots à Mandeure (Doubs). Cliché : A. Mamie © Antéa. D'après Lame, Mazimann 2011 : 34*

Fig. 110 – *Restitution du séchoir mis au jour au Champs des Îles à Mathay avec, à proximité, un foyer plat. D'après Lame et al. 1987*



2.2.3.7 Synthèse concernant le bâtiment 2 et ses aménagements

Le bâtiment 2 de l'établissement de *La Perretterie* à Ligné correspond à une annexe agricole située à l'extérieur de l'enclos résidentiel de l'établissement, le long du mur de façade de ce dernier et à proximité d'un probable puits, F717. Cette construction d'environ 213 m² au sol, est érigée sans doute vers la fin du Ier siècle. Elle adopte d'emblée une conformation cumulant deux modèles-types : un plan basilical dont l'une des nefs est occupée par un dispositif d'entrée tripartite comportant un porche central encadré de pièces d'angles. La pièce centrale, bien plus vaste que les autres (95 m²), est occupée par deux piliers servant de support au plancher d'un étage accueillant des charges lourdes, sans doute du grain. Le bâtiment 2 intègre donc à la fois la catégorie des granges à porche central mais aussi celle des greniers à piliers. À ces deux fonctions peuvent en être ajoutées deux autres vocations. Les analyses menées sur les sols du bâtiment démontrent un enrichissement de ceux-ci en phosphate organique. Ces teneurs plus élevées sont à mettre en relation avec l'imprégnation des sols par des excréments d'animaux ou par d'autres matières organiques (graisses animales, sang, végétaux, etc.). Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans la nef arrière de l'édifice, qui pourrait correspondre à une espace de stabulation. Outre cette fonction probable, malheureusement difficile à situer dans le temps, le pavillon sud-ouest abrite une série d'installations parmi lesquelles il est possible de distinguer un foyer ouvert, F607, et un séchoir ou fumoir, la structure 5.

La structure 5 est un aménagement atypique. Si des séchoirs ont été découverts à de nombreuses reprises au sein d'établissements ruraux, parfois même dans des annexes agricoles, le dispositif de chauffe, par hypocauste, comme la forme de l'exemplaire de *La Perretterie* constitue des caractères spécifiques à cette installation. Les données mobilières et une datation par radiocarbone permettent d'attester son fonctionnement dans le courant du IIe siècle. Autant que l'on puisse en juger en se fondant sur les découvertes archéologiques, cette structure a pu servir aussi bien au séchage qu'au fumage. Elle mettait en œuvre essentiellement du bois de chêne, en particulier des pièces issues de troncs ou de grosses branches. Des traces de graisses animales, peut-être de porc, pourraient indiquer le traitement, au moins ponctuel, de viande crue ou de charcuterie. Ce résultat est cohérent avec les résultats des dosages de phosphate organique évoqués ci-dessus.

Une seconde piste d'interprétation peut également être proposée. La présence d'un séchoir, associé à un puits et à un foyer ouvert, le tout installé dans un grenier pourrait être mise en lien avec la fabrication de bière. En effet, ces installations couvrent la quasi-totalité des étapes de la chaîne opératoire de la brasserie (Laubenheimer *et al.* 2003 ; Laubenheimer 2015 : 35 sqq.). Il ne manque que deux éléments : un bac pour permettre le trempage des grains afin qu'ils germent et une meule pour la mouture du malt. Toutefois, la place disponible dans le bâtiment 2, notamment dans l'Esp. 2D, laisse la possibilité d'installations en matériaux périssables n'ayant pas laissé de traces, telle une cuve en bois.
En outre, les meules sont souvent récupérées et ne sont que rarement découvertes en place. Dans cette perspective, une partie du grain stocké à l'étage du bâtiment 2, de l'orge dans cette hypothèse, serait mis à germer par immersion dans l'eau provenant du puits F717 tout proche. Une fois la germination effectuée celle-ci serait stoppée par une exposition à la chaleur dans le structure 5 qui jouerait ici le rôle de touraille. Le malt ainsi obtenu serait ensuite broyé avant d'entamer l'opération de brassage dans une cuve chauffée, celles – hypothétiques – disposées au-dessus du canal de chauffe interne de l'hypocauste ou dans un chaudron placé au-dessus de l'âtre F607. Pour l'étape de fermentation, les mêmes réservoirs pouvaient être utilisés. Les deux hypothèses avancées ici ne doivent pas cependant éclipser des usages plus discrets.

2.2.4 Le mur de façade (ST3)

La structure 3 rassemble quatre tronçons de fondations associés à un même mur reprenant l'orientation de la façade nord de l'enclos B (**Fig. 111**). Ce dernier a été suivi sur 44,40 m lors de la fouille auxquelle peut être ajoutée une poursuite d'environ 2,90 m vers l'est identifiée lors du diagnostic mais détruite *a posteriori* (lors du rebouchage ?). D'ouest en est, la fondation est numérotée F530, F529, F637 et F604. Le bâtiment 4, s'intercale entre F529 et F637 mais ses fondations ne sont pas commune avec celle de la façade (*cf. infra*). Une interruption des quelques centimètres séparent même la fondation F590 (mur orientale de la structure 4) de F637. Cette disposition indique que la tour-porche a sans doute été construite avant le reste du mur de façade. Hormis cet arrêt lié à l'installation de la porterie, la structure 3 connaît quatre interruptions. La première, située en limite d'emprise, correspond au recoupement de la fondation par le fossé F490. La deuxième, large d'un peu plus de 2 m, est située à 11,20 m de la limite occidentale de l'aire décapée. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit ici d'un effacement de l'aménagement ou d'une véritable interruption laissant un passage dans le mur. La seconde option semble toutefois peu probable en raison de la proximité du bâtiment d'accès dont l'édification semble antérieure à la façade. Une deuxième lacune démarre à moins de 90 cm vers l'est. Ce manque est toutefois comblé par les observations du diagnostic. Là aussi, la partie observée lors de cette dernière opération n'a pas été retrouvée lors de la fouille sans qu'il soit possible de savoir si elle a été détruite. Plus à l'est, le mur de façade a été effacé par l'installation des parcellaires médiévaux et moderne sur une longueur de 5,80 m. Le dernier tronçon, F604, a été reconnu sur 6,85 m. Rien n'indique qu'il se poursuivait plus loin vers l'est ou qu'il disposait d'un retour vers le nord ou le sud. La largeur entre la structure 3 et le mur gouttereau méridional du bâtiment 2 est large de moins de 65 cm.

Les huit sondages menés sur les fondations de la structure 3 montrent une tranchée large de 64 à 80 cm conservée sur 14 à 87 cm de profondeur (**Fig. 112**). Ces deux valeurs semblent toutefois être des exceptions. La première correspond au dernier point d'observation orientale de F604 avant son effacement complet. La seconde a été relevée à l'emplacement d'un approfondissement ponctuel de la fondation F530 juste avant son interruption orientale. Ailleurs, la fondation est conservée sur 33 cm en moyenne. L'observation d'un approfondissement de la fondation avant un arrêt pose question, d'autant que cette « marche » ne connaît pas de pendant de l'autre côte de l'interruption décrite ci-dessus. S'agit-il d'un arrêt de chantier ou de la marque d'un aménagement aérien supporté ici par le mur ?

Fig. 111 – *Plan et coupes des différents tronçons du mur de façade ST3. Relevés : S. Bossard et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

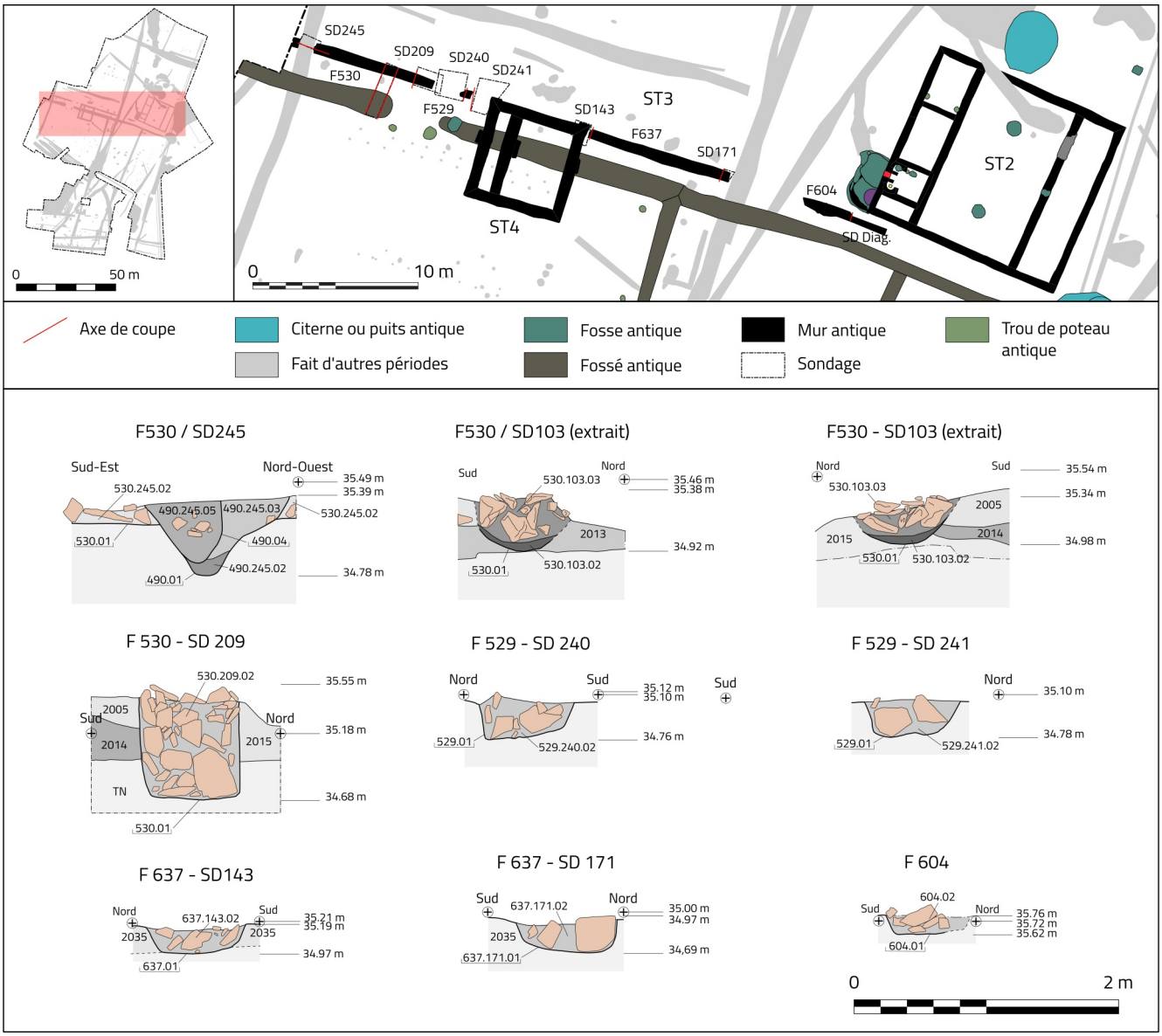


Fig. 112 – *Tableau des dimensions des fondations des différents tronçons du mur de façade ST3. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
240	529	Coupe E	74	34	Obliques	Plat	34.76	35.1
241	529	Coupe O	78	32	Obliques	Plat	34.78	35.1
103	530	Coupe E	70	36	Obliques	Cuvette	34.98	35.34
209	530	Coupe O	76	87	Verticales	Plat	34.68	35.55
143	637	Coupe E	80	24	Obliques	Plat	34.97	35.21
171	637	Coupe E	76	28	Verticales (N) et obliques (S)	Plat	34.69	35.97
103	530	Coupe O	73	46	Obliques	Cuvette	34.92	35.38
/	604	Coupe O	64	14	Obliques	Plat	34.62	35.76

2.2.5 Le bâtiment 4

2.2.5.1 Description de la construction

Le mur de la structure 3 fonctionne avec un bâtiment carré dont le côté occidental a été identifié lors du diagnostic, en bordure de la tranchée 10 (F527 = 10.2). La fouille a permis de dégager le plan d'ensemble de cet édifice, numéroté 4. Il est apparu lors du décapage comme une série de tranchées comblées par un mélange de blocs et de terre mêlée de nodule de mortier blanc (**Fig. 113 et 114**).
Ces dépôts correspondent aux comblements des tranchées de récupération (F710, F801, F806, F814).
La spoliation a toutefois été partielle : la partie inférieure de la semelle de fondation était encore en place.

Le bâtiment 4 est constitué par les murs périmétriques F707, au nord, F590, à l'est, F526, au sud et F528 à l'ouest. Ces fondations délimitent un carré de 7,75 m de côté (60 m²). L'espace interne est partagé du sud-ouest au nord-est par la tranchée F528. Celle-ci sépare deux espaces d'inégale importance : une pièce principale à l'est, large de 4,10 m pour 5,95 m de long (24,4 m²) : l'Esp. 4A ; et un espace étroit, à l'ouest, de même longueur mais d'environ 95 cm de large (5,65 m²) : l'Esp. 4B.

Fig. 113 – *Plan et coupes des faits associés à la ST4. Relevés : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

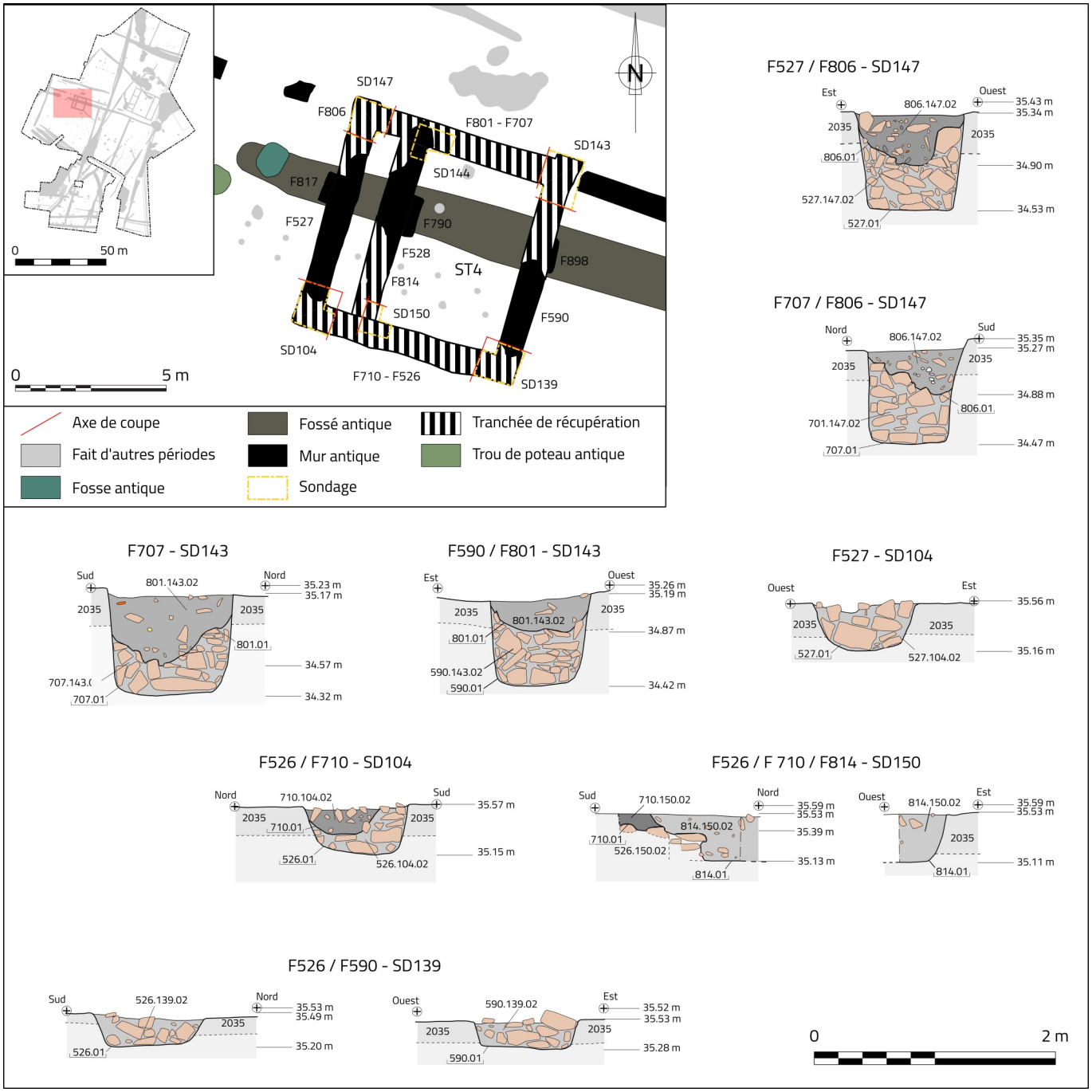


Fig. 114 – *Vue générale oblique du bâtiment 4. Clichés : S. Bossard © Éveha 2021*



Les tranchées de fondation présentaient des largeurs à l'ouverture de l'ordre de 80 à 85 cm. Des anomalies ont toutefois été notées. Ainsi la façade nord, est sensiblement plus large (jusqu'à 1,05 m). En outre, elle est pourvue de deux petites avancées situées aux angles, pouvant correspondre aux soubassements de contreforts ou de pilastres. Les fondations orientées du sud-ouest – nord-est montrent également chacune un renflement à l'emplacement du fossé F571. Ces élargissements, numérotés F790, F817 et F898, sont sans doute dus à l'effondrement partiel du remplissage de l'enceinte fossoyée lors du creusement des fondations du bâtiment 4. Ils ne peuvent être interprétés comme des contreforts.

Les sondages manuels réalisés aux angles de la construction et à la jonction entre le mur de refend et les façades ont montré des différences dans la profondeur des fondations (**Fig. 115**). Ainsi, la façade nord est beaucoup plus puissamment fondée que les autres (**Fig. 116**). Sa profondeur conservée est supérieure à 80 cm alors que le creusement méridional n'excède pas 45 cm. Les tranchées qui les relient présentent donc un fond en pente ascendante du nord-est vers le sud-ouest. Cette dissymétrie est sans doute justifiée par la pente naturelle du terrain. La fondation septentrionale, située plus bas que les autres, devait soutenir une élévation plus haute et peut-être plus large.

La semelle de fondation en place correspond à une accumulation de blocs pluridécimètriques de grès disposés de façon jointive mais sans ordre. Ces pierres étaient liées par un dépôt interstitiel limono-sableux brun foncé compact et homogène.

Le niveau de circulation antique n'était pas conservé mais les coupes ont permis d'identifier un probable remblai percé par les fondations : l'US 2035. Ce dépôt a fait l'objet d'une série de prélèvements en vue de dosage du phosphore. Toutefois, ces analyses n'ont pas pu être menées dans le cadre de la rédaction de ce rapport, faute de moyen.

Fig. 115 – *Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 4. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
104	526	Coupe E	85	42	Verticales	Plat	35.15	35.57
139	526	Coupe O	80	29	Verticales	Plat	35.2	35.49
104	527	Coupe N	85	40	Verticales	Plat	35.16	35.56
139	590	Coupe N	80	25	Verticales	Plat	35.28	35.53
143	590	Coupe S	80	77	Verticales	Plat	34.42	35.19
143	707	Coupe O	105	85	Verticales	Plat	34.32	35.17
147	707	Coupe E	85	80	Verticales	Plat	34.47	35.27
147	527	Coupe S	85	81	Verticales	Plat	34.53	35.34
150	528	Coupe O et N	80	42	Verticales	Plat	35.11	35.53

Fig. 116 – *Vue de la fondation F590 en plan (en bas) et en coupe (en haut).*
Clichés : S. Bossard © Éveha 2021



2.2.5.2 Datation du bâtiment 4

Le démontage intégral de la semelle de fondation du bâtiment 4 n'a permis de recueillir que trois tessons de céramiques communes de fabrication antique sans précision. Les tranchées de récupération ont fourni un mobilier un peu plus abondant. Sur les 42 restes céramiques recueillis dans leur remplissage, douze sont datés de l'époque romaine *lato sensu*. Les trente autres sont attribuables à l'Époque moderne et plus précisément aux XVIe-XVIIe siècles. L'homogénéité de ce lot tend à situer les ultimes phases de démantèlement du bâtiment 4 à cette dernière période. Cet édifice a donc pu perdurer, au moins à l'état de ruines, durant l'Antiquité tardive et le Moyen Âge.

Malgré l'indigence du mobilier présent dans les fondations du bâtiment 4, sa date d'édification peut être située par chronologie relative avec le fossé qu'il recouvre. En effet, l'érection de l'édifice 4 n'a pas pu intervenir avant la condamnation du fossé F571. L'abandon de ce dernier est daté au plus tôt de 110 (*cf. infra*). Le bâtiment 4, et donc probablement la structure 3, sont très probablement créés au début du IIe siècle, peut-être lors de la création de l'enclos B (*cf. infra*).

2.2.5.3 Comparaisons et interprétation

La position du bâtiment 4, au centre du mur de clôture septentrional de l'enclos B, invite à y voir un système de porterie. Les fortes largeurs et profondeurs de ses fondations, par comparaisons notamment avec le bâtiment 2 ou le mur d'enclos, démontrent la volonté de supporter une charge lourde et probablement un ou peut-être deux étages. L'édifice 4 est donc assimilé à une tour-porche. Cette interprétation est confortée par la comparaison de son plan avec celui du bâtiment 4 du site des *Béziaux* à Langeais (Indre-et-Loire) (Guiot 2003) (**Fig. 117**). Dans ce cas, l'édifice en question est situé à cheval sur le mur de clôture maçonné de l'enclos résidentiel et au droit du bâtiment d'habitation principal (le bâtiment 5). L'exemplaire tourangeau est plus vaste que celui présenté ici (9,60 par 8,70 m en tout) mais connaît un partitionnement similaire avec un espace large de 95 cm et l'autre large de 4,90 m. T. Guiot interprète la pièce la plus étroite comme une cage d'escalier, hypothèse cohérente avec la restitution d'un étage (Guiot 2003 : 97). Il en est sans doute de même à Ligné.

L'élargissement des comparaisons avec quelques porteries d'établissements ruraux antiques identifiés dans l'ouest de la province de Lyonnaise et dans le nord de celle d'Aquitaine montre néanmoins que les exemplaires de Langeais et de Ligné sont relativement atypiques. En effet, la plupart des tour-porches observées correspondent à des bâtiments de plan carré le plus souvent composés de deux maçonneries en agrafe se faisant face : cas de Nord-sur-Erdre (Loire-Atlantique), de Jard-sur-Mer (Phase 3) (Vendée), de Luceau (Phase 1b) (Sarthe), de Ligueil ou d'Esvres (Indre-et-Loire) (**Fig. 118**) (Devals 2009 ; 2010 ; Pétorin *et al.* 2005 ; De Mauraige *et al.* 2009 ; Fouillet 2007). Les plus petits exemplaires mesurent une quinzaine de mètres carrés et n'ont sans doute pour seule fonction la monumentalisation de l'accès à la cour. Pour le premier état du site du *Clos du Pin* à Luceau (Sarthe) comme à *La Roche Deniau* à Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), il s'agit de simples bâtiments quadrangulaires adossés au mur de clôture (Fouillet *et al.* 2004 ; Fouillet, Lusson 2015). Hormis leur position, rien n'indique une fonction de passage. Ces constructions pourraient d'ailleurs avoir d'autres rôles, comme c'est le cas du bâtiment 4 de la *villa de Roullée/La Selle* à Mont-Saint-Jean (Sarthe) qui, malgré une position similaire, ne peut être interprétée comme une porterie (sol de béton et absence de seuils traversants : Sarreste 2021). Pour le premier état du site du *Grand Essart* à Jard-sur-Mer (Vendée) comme pour celui de *Tiron* à Saint-Patrice (Indre-et-Loire), l'accès est englobé dans un dispositif plus vaste et plus complexe (Séris 2014 ; Guiot, Raux 2003). À Jard, la porterie du Ier siècle est composée de trois pièces. Celle du centre, constituant *a priori* le porche, est équipée d'une avancée ou d'un auvent donnant à l'intérieur de l'enclos de la *pars rustica*.

Hormis le cas de Jard, les bâtiments de Ligné et de Langeais sont les plus vastes du petit ensemble réuni ici (**Fig. 119**). Avec respectivement 57,7 et 81,6 m² tout compris, ces bâtiments correspondent sans doute à plus que des portes monumentales. Outre la grande largeur de passage offerte par le porche, ces édifices bénéficiaient en effet d'au moins un étage de plusieurs dizaines de mètres carrés. Ce plancher devait être mis à profit pour le fonctionnement des établissements ruraux auxquels ils appartiennent. La fonction exacte de ces espaces est toutefois difficile à établir. La présence d'un habitat, lié peut-être à une fonction de surveillance, ne peut être exclue. La surface occupée semble toutefois trop vaste pour une guérite.

L'utilisation de l'étage des bâtiments de type tour pour le stockage de grains a été proposée à plusieurs reprises depuis les années 1930 en se fondant sur des exemples mis au jour alors en Allemagne (Oelmann, Mylius 1929 ; Fremersdorf *et al.* 1933 ; Grenier 1934 : 784-819 ; Demarez 1987 : 9 sqq.). Ils ont été désignés comme des greniers-tours (Ferdière 2015 : type 7 ; Ferdière 2019). Le bâtiment 4 de Langeais a d'ailleurs été intégré à la synthèse sur ce type de structure de stockage proposée récemment (Pellegrino *et al.* 2017). La vocation de ces bâtiments de plan ramassé dont les fondations laissent pressentir une forte élévation est toutefois discutée et leur interprétation comme grenier ne peut être systématisée (Grimal 1939 ; Ferdière 1988 : 75-76 ; Van Ossel 1992 : 156 sqq.; Ferdière 2015 : 38 ; Pellegrino *et al.* 2017 : 198 ; Huitorel 2020 : 105). Dans le cas de Langeais comme celui de Ligné, la présence conjointe d'un grenier à contreforts, dans le premier cas, et d'un grenier à piliers, dans le second, conforte l'hypothèse d'une production céréalière des établissements auxquels ces structures sont attachées. Malgré l'absence de graines conservées, la proposition de tours vouées, en partie au moins, au stockage de denrées agricoles paraît donc être une piste raisonnable. Si l'on suit cette proposition, le bâtiment 4 du site de *La Perretterie* pourrait avoir fourni une surface de stockage de 24,25 et 30,7 m². En conservant les mêmes modalités de calcul que précédemment pour le bâtiment 2 (Ferdière 2019), ces deux niveaux de planchers pourraient avoir accueilli deux tas de céréales couvrant une superficie totale de 20,18 m² pour un volume de 7,17 m³. Cette quantité paraît négligeable par rapport à l'investissement représenté par la construction de l'édifice. Le bâtiment 4 a également pu servir au stockage d'autres denrées, notamment des charcuteries dont le séchage était effectué naturellement.

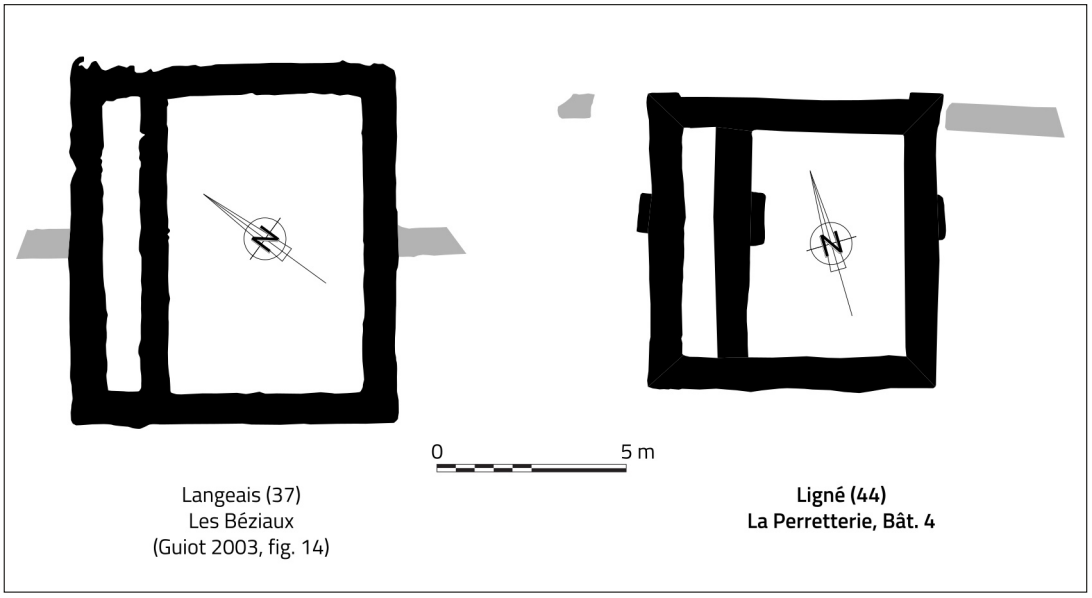
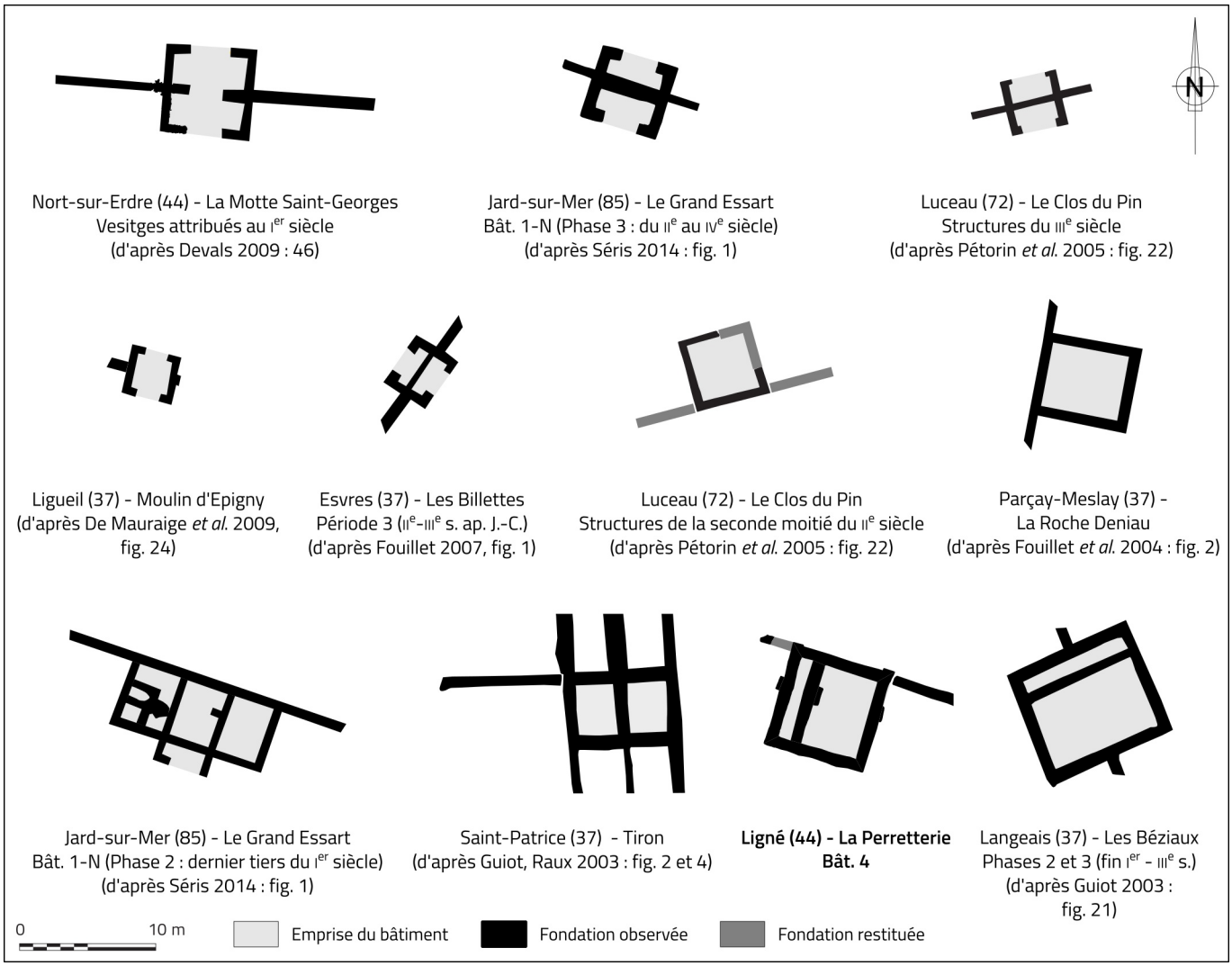


Fig. 117 – *Comparaison du plan du bâtiment 4 de La Perretterie à Ligné avec le bâtiment 4 des Béziaux à Langeais (Indre-et-Loire). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 119 – *Tableau des dimensions des systèmes de porterie de quelques établissements ruraux antiques de l'Ouest de la France. Réalisation : F. Sarreste © Eveha 2021*

Département	Commune	Lieu-dit	Chronologie	Surface (en m²)
Indre-et-Loire	Langeais	*Les Béziaux*	Fin du I^er^ au III^e^ siècles	81.6
Vendée	Jard-sur-Mer	*Le Grand Essart*	Dernier tiers du I^er^ siècle	70.6
Loire-Atlantique	Ligné	*La Perretterie*	II^e^ au III^e^ siècles	57.7
Indre-et-Loire	Saint-Patrice	*Tiron*	I^er^-III^e^ siècles	47.2
Loire-Atlantique	Nort-sur-Erdre	*La Motte Saint-Georges*	I^er^ siècle	43.5
Indre-et-Loire	Parçay-Meslay	*La Roche Deniau*	I^er^-III^e^ siècles	42.6
Vendée	Jard-sur-Mer	*Le Grand Essart*	II^e^ au IV^e^ siècle	31.5
Sarthe	Luceau	*Le Clos du Pin*	Seconde moitié du II^e^ siècle	29.5
Sarthe	Luceau	*Le Clos du Pin*	Seconde moitié du II^e^ siècle	17.3
Indre-et-Loire	Esvres	*Les Billettes*	II^e^-III^e^ siècles	15.4
Indre-et-Loire	Ligueil	*Moulin d'Epigny*	I^er^-III^e^ siècles	13.05

Fig. 118 – *Comparaison des plans des systèmes de porterie de quelques établissements ruraux antiques de l'Ouest de la France. Réalisation : F. Sarreste © Eveha 2021*



2.2.5.4 Restitution du bâtiment 4

Un travail de restitution similaire à celui proposé pour le bâtiment 2 a été effectué pour l'édifice 4. Cette démarche a été fondée sur les observations et comparaisons présentées ci-dessus mais aussi les représentations effectuées auparavant pour ce type de tour, notamment celles de Köln-Mungersdorf (Fremersdorf *et al.* 1933; reproduction de la restitution dans Ferdière 1988, vol. 2 :Fig. 77; Ferdière 2015 : Fig. 29 ; Pellegrino *et al.* 2017 : Fig. 1, nº 2) et de *La Garanne* à Berg-L'Etang (Bouche-du-Rhône) (Pellegrino *et al.* 2017 : Fig. 10). Il a donc été considéré que la pièce la plus large correspondait à un passage pour les chariots obturé par deux portes disposées au centre des façades nord et sud de la construction. L'espace le plus étroit du plan a été interprété ci-dessus comme une cage d'escalier permettant de desservir les niveaux supérieurs (**Fig. 120**). Deux étages sont figurées à l'instar des exemples cités ci-dessus. Comme pour la structure 2, les fenêtres hypothétiques, placées en nombre suffisant pour permettre le renouvellement de l'air et l'éclairage, ont été figurées sous la forme d'ouvertures à linteau en plein cintre constitué d'un arc maçonné en brique. Il en va de même pour les portes. Plusieurs postulats ont été posés afin de définir la hauteur des niveaux. Ainsi, la hauteur sous plancher du rez-de-chaussée a été fixée arbitrairement à 3 m et à 2,5 m pour les étages supérieurs. Cette valeur semble être un minimum si l'on conserve un escalier à 45° de pente et des dégagements à l'entrée et à la sortie de la cage d'escalier. La couverture a été restituée à quatre pentes (en pavillon) comme sur les propositions précédentes. L'inclinaison choisie, 30°, amène à restituer le sommet de la toiture à environ 10,80 m (**Fig. 121**). Dans cette hypothèse la superficie des planchers et d'environ 25 m² au premier niveau et 32 m² au second. La construction confère à l'entrée de l'enclos un caractère monumental (**Fig. 122**).

Fig. 120 – *Proposition de positionnement des huisseries du bâtiment 4 du site de La Perretterie.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

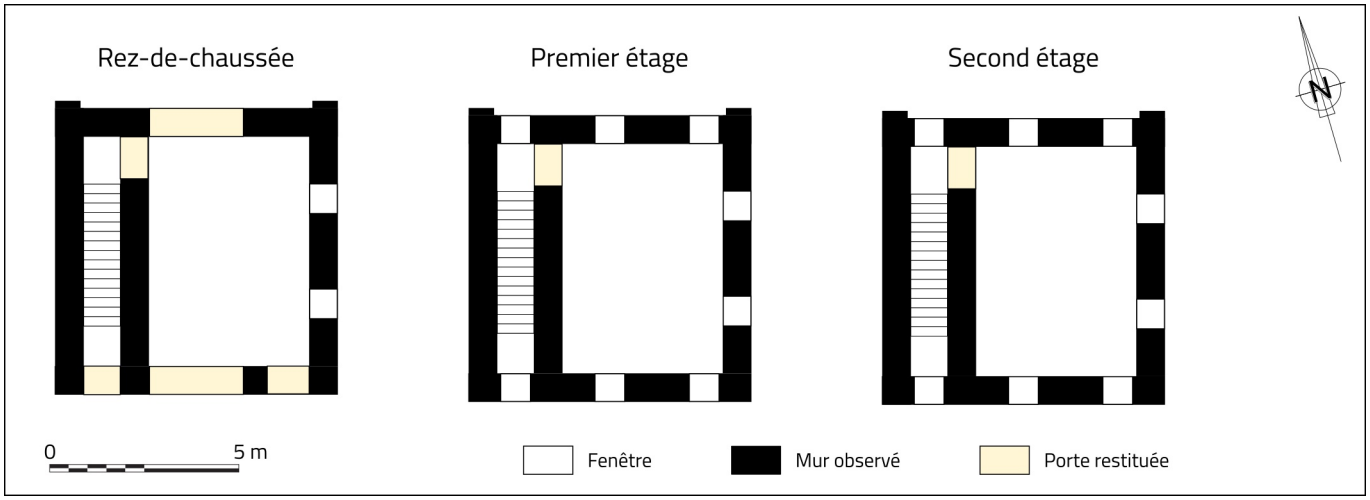


Fig. 121 – *Proposition de restitution des élévations, charpentes et façades du bâtiment 4 du site de La Perretterie.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

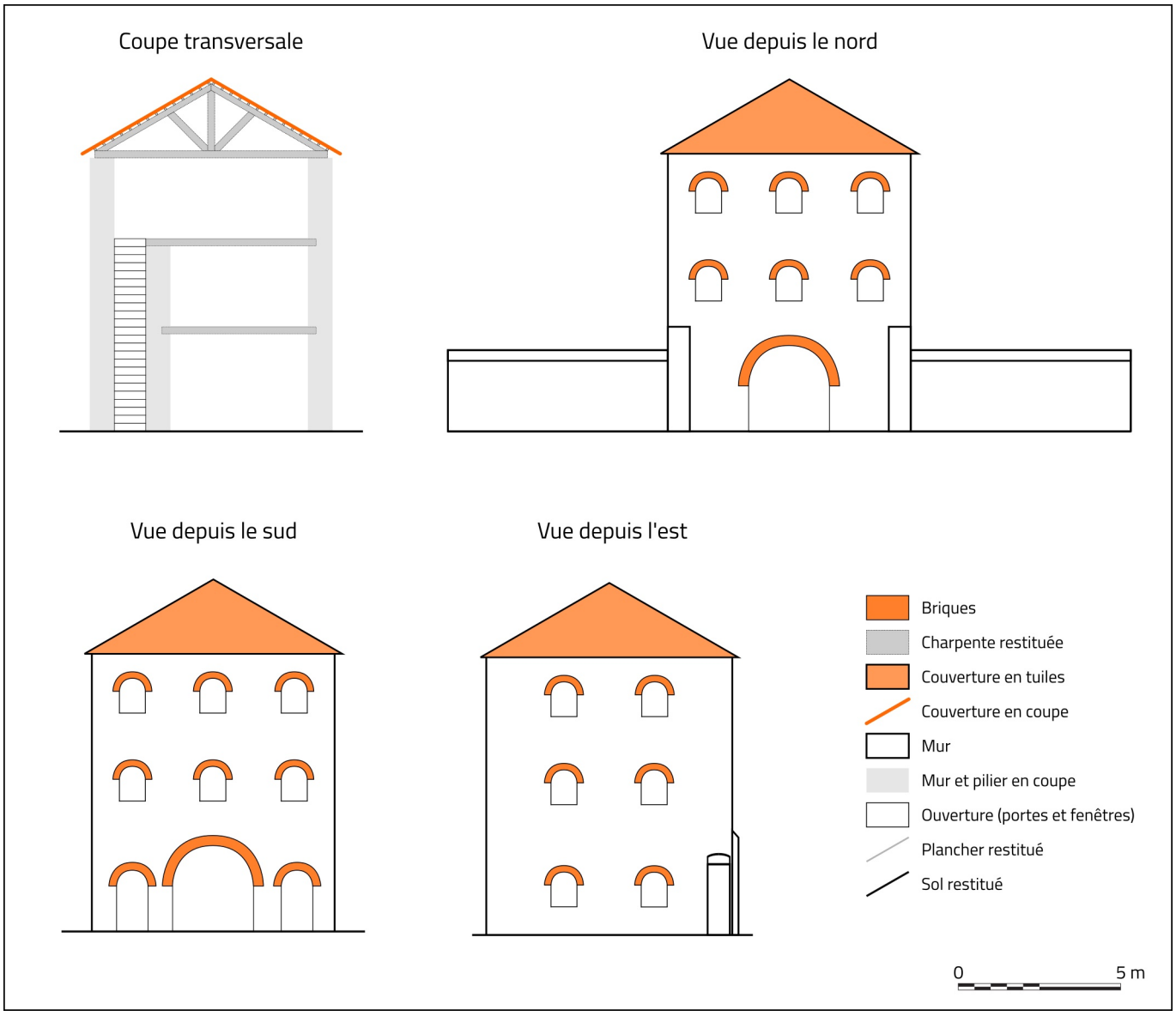
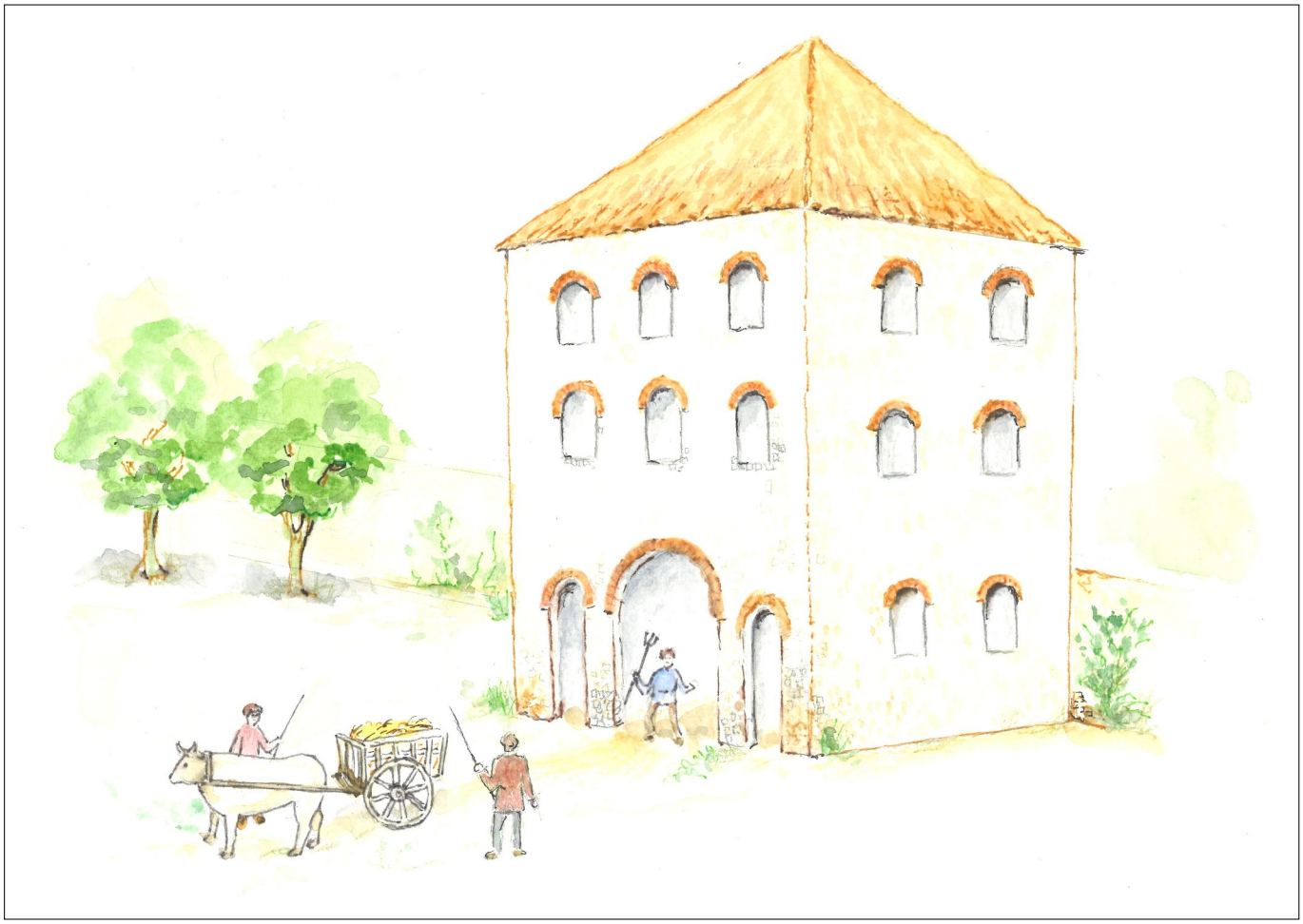


Fig. 122 – *Évocation du bâtiment 4 du site de La Perretterie vue depuis le sud-est. Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021*



2.2.6 Les ensembles de fosses et de trous de poteau

2.2.6.1 L'ensemble B et la structure 6

Au nord-ouest de l'emprise, un groupe de fosses et de trous de poteau est associé à l'époque romaine (**Fig. 123**). Ils ont été réunis au sein de l'ensemble B. Parmi eux, quatre trous de poteau alignés, F626, F627, F628 et F634, pourraient correspondre à un bâtiment : la structure 6. L'orientation de cette dernière, à 109,5 ° est, est proche de celle de la façade septentrionale des enclos antiques (A, B et C). Ce constat conforte l'attribution chronologique fondée sur les quelques restes céramiques recueillies. Une fosse, F780, se trouve sur la même ligne que les faits évoqués ci-dessus. Toutefois, celle-ci a livré quatre tessons de céramiques des XVIII^{e}-XIX^{e} siècles. Ceci exclut son rattachement à la structure 6.

Les faits de la structure 6 correspondent à des creusements circulaires ou ovales de 58 à 80 cm de longueur, 50 à 76 cm de largeur, conservés sur 17 à 30 cm de profondeur (**Fig. 124**). Ils se caractérisent par la présence dans leur remplissage de nombreuses pierres et cailloux de grès appartenant sans doute à un dispositif de calage d'un poteau de bois. Pour F628, l'emplacement de ce dernier était nettement perceptible en plan comme en coupe (**Fig. 125**). Le négatif observé laisse supposer l'emploi d'une pièce de bois circulaire d'environ 23 cm de diamètre. Ces fosses sont installées dans un remblai, l'US 2027 (= F629), contenant également des blocs de grès mais également des charbons. La composition de cette couche, proche de celle des bourrages des trous de poteau, a rendu la lecture des limites de creusement très difficile. Leur dessin reste donc incertain.

Les intervalles entre le centre des creusements de chaque creusement de la structure 6 sont, d'ouest en est, de 1,90 m, 2,25 m et 1,90 m. Il pourrait s'agir là d'un bâtiment à poteaux porteurs de faîtière dont les parois, sans doute en pans de bois, n'étaient pas ou peu ancrées dans le sol. Ce type de construction est attestée depuis La Tène finale et a sans doute encore cours durant l'époque romaine (Maguer, Robert 2013 : 252 ; Péfau 2017 : Fig. 3).

Les remplissages des trous de poteau de la structure 6 ainsi que le remblai dans lequel ils sont percés ont livré onze tessons de céramique dont six de fabrique antique et cinq attribués au haut Moyen Âge (CER-A092, A093, A093 et A096 ; CER-M093, M094 et M095). Parmi le mobilier d'époque romaine, il est possible de noter la présence d'un fragment de pied annulaire en *terra nigra* ainsi que d'une anse torsadée en céramique commune claire, peut-être d'origine aquitaine. Pour le mobilier médiéval, les quatre tessons issus de F628 appartiennent à une même coupe de type 6-9 produite dans une pâte encore non identifiée ailleurs (Lig GT 05). Le dernier fragment, collecté en surface de l'US 2027 (=F629), appartient à groupe technique observé à Nantes (Nan 08ad-M). La datation de ces productions reste incertain. L'orientation de ce dernier et les quelques éléments mobiliers recueillis indiquent toutefois une édification probable durant l'époque romaine et une pérennité d'occupation ou, au contraire, un démantèlement de cette structure durant le haut Moyen Âge.

Au nord de la structure 6, se trouvent quatre creusements dont un, F869, est attribué à l'Époque moderne. Les faits F630 et F631 semblent fonctionner ensemble (**Fig. 126**). La première correspond à un creusement de plan ovale au contours incertains (ovale ? 110 par 80 cm) comblé par des cailloux de grès. Immédiatement à côté, la fosse F631, longue de 1 m pour 50 cm de large, se caractérise par un remplissage supérieur charbonneux. Il pourrait s'agir des restes de la sole d'un foyer et de sa fosse cendrier. La disposition de ces aménagements, perpendiculaires à la ligne et définis par les trous de poteau de la structure 6, invite à les associer à cet édifice. Une attribution chronologique similaire est étayée par le mise au jour d'un tesson de céramique commune cuite en mode B de facture antique en surface de F630. Les hypothétiques structures de combustion se trouvaient néanmoins sans doute hors du bâtiment 6.

Enfin, encore un peu plus au nord, le fait F632 est rattaché à l'ensemble B en raison de la présence de nombreuses pierre de grès dans son remplissage. Cette fosse, aux contours mal définis, faisait environ 80 par 60 cm sur une profondeur d'au moins 17 cm. Son remplissage n'a livré aucun mobilier datant.

Fig. 123 – *Plans et coupes des faits de l'ensemble B. Relevés : S. Bossard, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

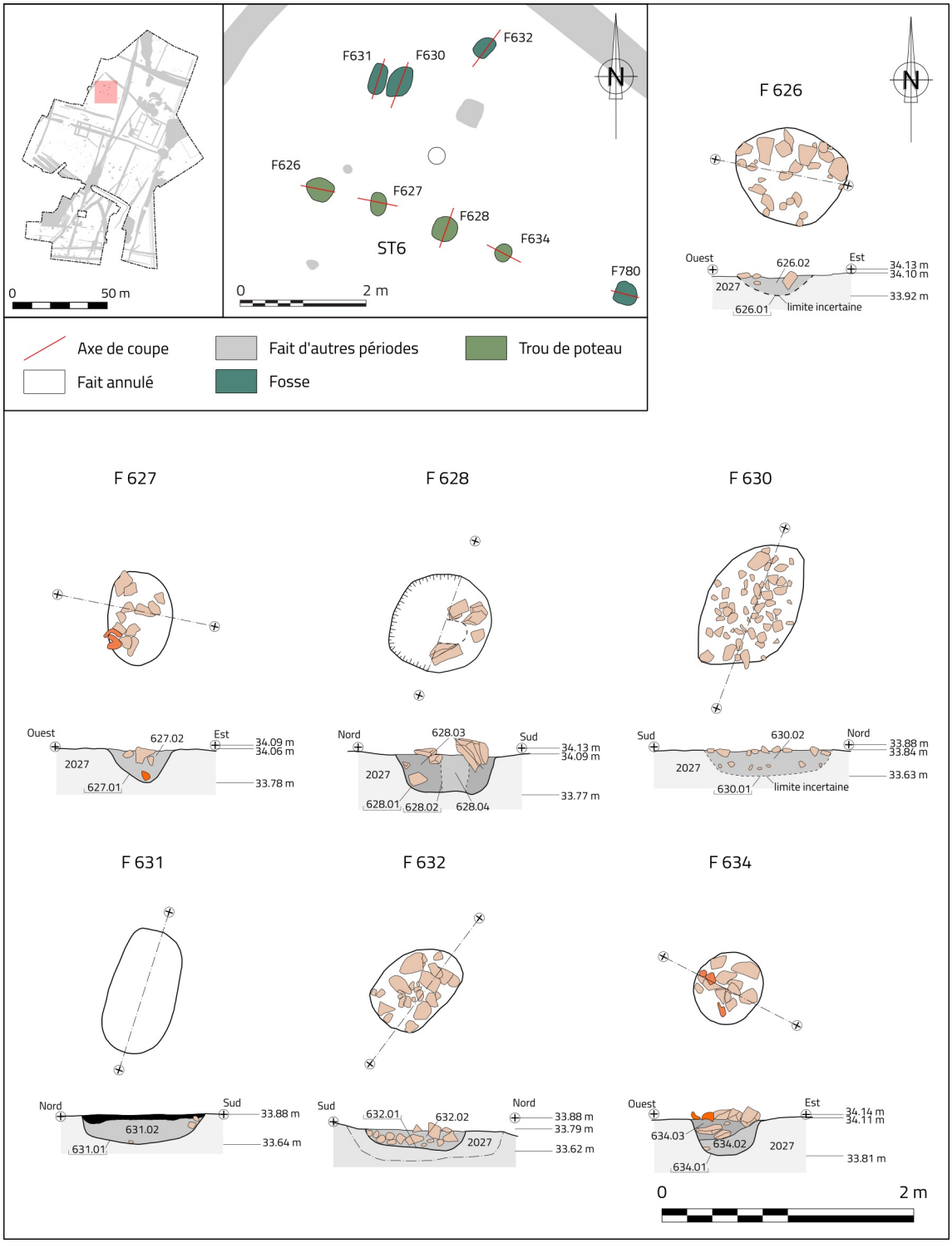


Fig. 124 – *Tableau des dimensions des faits de l'ensemble B. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond	(en cm)			(en m NGF)		
626	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	60	50	18	34.13	33.92	34.1
627	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	70	55	28	34.09	33.78	34.06
628	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	80	76	32	34.13	33.77	34.09
630	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	110	80	25	33.88	33.84	33.63
631	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	100	50	24	33.88	33.64	33.88
632	TP	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	80	60	17	33.88	33.62	33.79
634	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	58	53	30	34;14	33.81	34.11

Fig. 125 – *Vues du trou de poteau F628 de la structure 6. Clichés : E. Paulien © Éveha 2021*





Fig. 126 – *Vues des faits F630 (un foyer ?) et F631 (une fosse cendrier ?). Clichés : S. Bossard © Éveha 2021*

2.2.6.2 L'ensemble C et la structure 15

Dans l'angle nord-est de l'emprise a été mis au jour un ensemble de trous de poteau réunissant F752 à F757. Celui-ci a reçu la lettre C (**Fig. 127**). F757 correspond sans doute au fait 5.1 repéré lors du diagnostic malgré un décalage du plan peut-être dû à un problème de géoréférencement ou de topographie lors de cette premier opération (*cf. infra*). Parmi l'ensemble C, trois poteaux alignés et équidistants (entraxe de 1,95 m) pourraient signaler la présence d'un bâtiment à poteaux porteurs de faîtière, de même type que celui restitué pour la structure 6. Ces faits, F752, F756 et F757 ont été réunis au sein de la structure 15. F753 et F754, placés en retour de la ligne précédemment définie, pourraient faire partie de cette même construction ou en constituer des aménagements internes. Il en va de même de F755, situé dans l'angle formé par les autres creusements pris en compte ici.

Les faits de l'ensemble C correspondent à des creusements circulaires à ovales d'une quarantaine de centimètres de diamètre (**Fig. 128**). Leur profondeur conservée était de l'ordre de 20 à 30 cm à l'exception de F756, observé sur seulement 13 cm. Il est possible ici que la fouille ait été inaboutie. Le remplissage de ces fosses contenait, dans quatre cas, des pierres ou des fragments de tuiles probablement en lien avec le calage d'un poteau. La disposition la plus explicite est celle de F752 pour laquelle une demi-couronne de bloc entoure un dépôt cylindrique correspondant à l'emplacement de la pièce de bois (**Fig. 129**). Le volume de ce négatif indique l'emploi d'une pièce de bois circulaire d'environ 18 cm de diamètre.

Aucun mobilier datant ou charbon de bois n'a été mis au jour au sein des remplissages observés. Ces aménagements ne sont donc pas datés. Toutefois, l'orientation définie par l'alignement des poteaux F752, F756 et F757, à 110° est, peut être rapprochée de celle des aménagements antiques, et notamment à la façade nord des enclos A et B ainsi qu'à la structure 6. Ceci amène à proposer une attribution de l'ensemble C à l'époque romaine. Cette proposition est étayée par l'utilisation de fragments de *tegulae* pour le calage des poteaux même si ce type de matériaux a pu circuler longtemps après la période romaine.

Fig. 127 – *Plans et coupes des faits de l'ensemble C. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

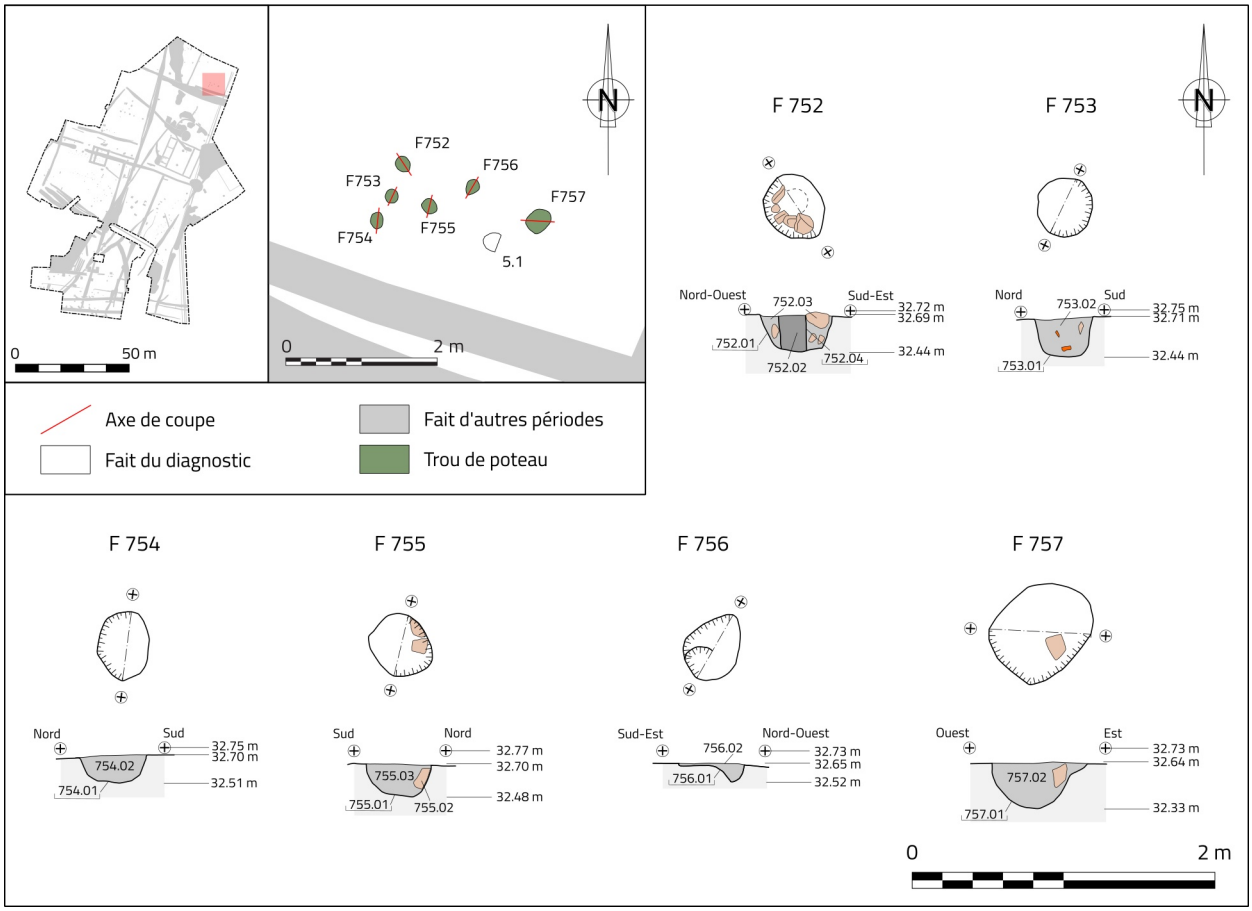


Fig. 128 – *Tableau des dimensions des faits de l'ensemble C.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
752	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	47	37	25	32.72	32.44	32.69
753	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	38	35	27	32.75	32.44	32.71
754	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	48	34	19	32.75	32.51	32.7
755	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	41	41	22	32.77	32.48	32.7
756	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	en V	45	40	13	32.73	32.52	32.65
757	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	65	66	31	32.73	32.33	32.64

Fig. 129 – *Vue du trou de poteau F752. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.2.6.3 L'ensemble D

Au sud de l'emprise, le long de limite méridionale du secteur 1, une petite série de faits recoupés par les fossés de la période 2 relève sans doute d'une occupation antérieure à l'installation du parcellaire de l'époque romaine. Ils ont été réunis au sein de l'ensemble D (**Fig. 130, 131 et 132**). Il est possible de distinguer trois sous-ensembles en fonction des relations stratigraphiques observées.

Le premier sous-groupe est composé des fosses F408, F853, F902, F914 et F915. Celles-ci sont toutes estampées par les fossés de l'enclos A (F409 et la partie occidentale de F400) ce qui démontre une installation antérieure à la phase 2a. La question est toutefois litigieuse pour F408, observé au fond du sondage du diagnostic mené à l'emplacement de la jonction des fossés F400 et F409. Cette fosse pourrait correspondre au fond d'un état antérieur du fossé. Son remplissage a d'ailleurs livré un bord de coupe Drag. 27 ou 18 en sigillée de Gaule du Sud dont la production est située entre 40 et 70. Cette fourchette chronologique tend à associer ce fait avec le fonctionnement de l'enclos A.

Parmi ce sous-groupe, deux fosses de plan pseudo-quadrangulaire montrent une inclinaison commune à environ 140° est (F853 et F902). Cette orientation semble être partagée par la fosse F851, présentée ici à ce titre bien qu'elle ne partage pas de relation stratigraphique avec les fossés de la période 2. Un charbon de bois issu du remplissage de cette dernière a fait l'objet d'une datation radiocarbone. Le résultat obtenu, avec un probabilité de 88,3 %, est compris entre 117 av. et 30 apr. J.-C. (*cf. infra § 5.3*, éch. LIGNE-12 ; 2035 ± 30 BP). La date d'abandon de cet aménagement peut toutefois être située plus précisément en raison de la mise au jour dans le même comblement d'un tesson de ce pot de type LM 5.150 daté entre 20 et 60/70 apr. J.-C. (CER-A018). Ce dernier fixe le *terminus post quem* de l'abandon de la structure vers 20.
Ces données sont cohérentes avec la chronologie proposée pour les faits évoqués ci-dessus et invitent à restituer une occupation du tout début du Ier siècle qui pourrait s'étendre hors de l'emprise vers le sud.

Le dernier sous-groupe est composé par les faits F401 à F405, F852, et F917. Ces aménagements sont recoupés par la partie médiane du fossé F400, associée à l'enclos B. Ils sont donc antérieurs à la phase 2b. Leur forme ne permet pas de restituer un axe directeur commun. Ils n'ont livré en outre aucun mobilier et ne peuvent donc pas être fermement associés aux faits évoqués ci-dessus. Il n'est donc pas possible de savoir s'ils relèvent de la même phase d'aménagements que le sous-groupes précédents ou s'ils sont contemporains de l'enclos A (phase 2a). Leur position indique toutefois clairement qu'ils se poursuivent hors de la zone fouillée en direction de l'impasse de *La Perretterie*.

Fig. 130 – *Plan de localisation des faits de l'ensemble D. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

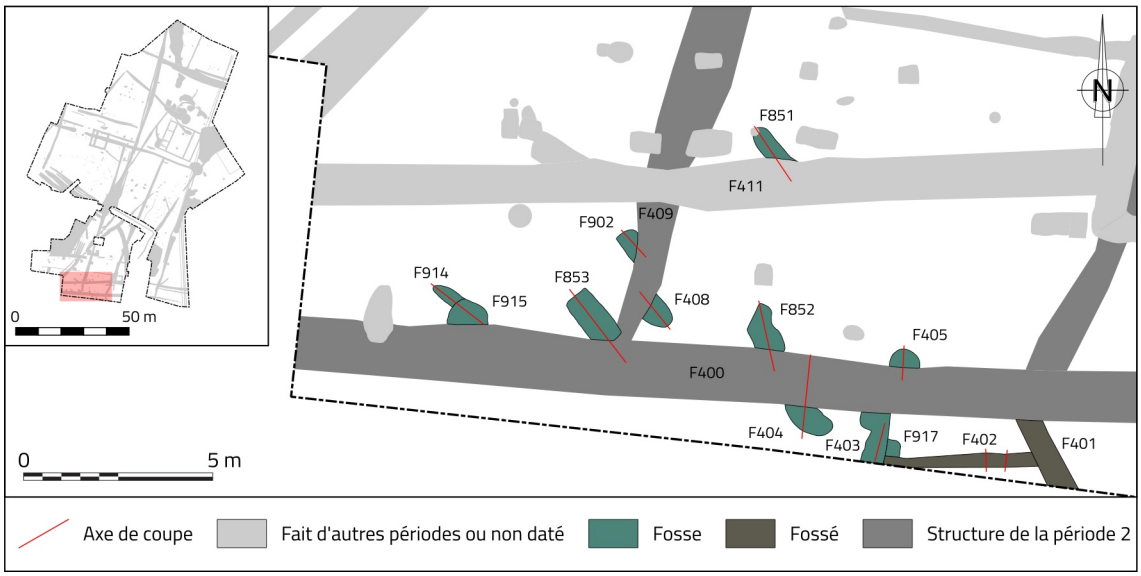
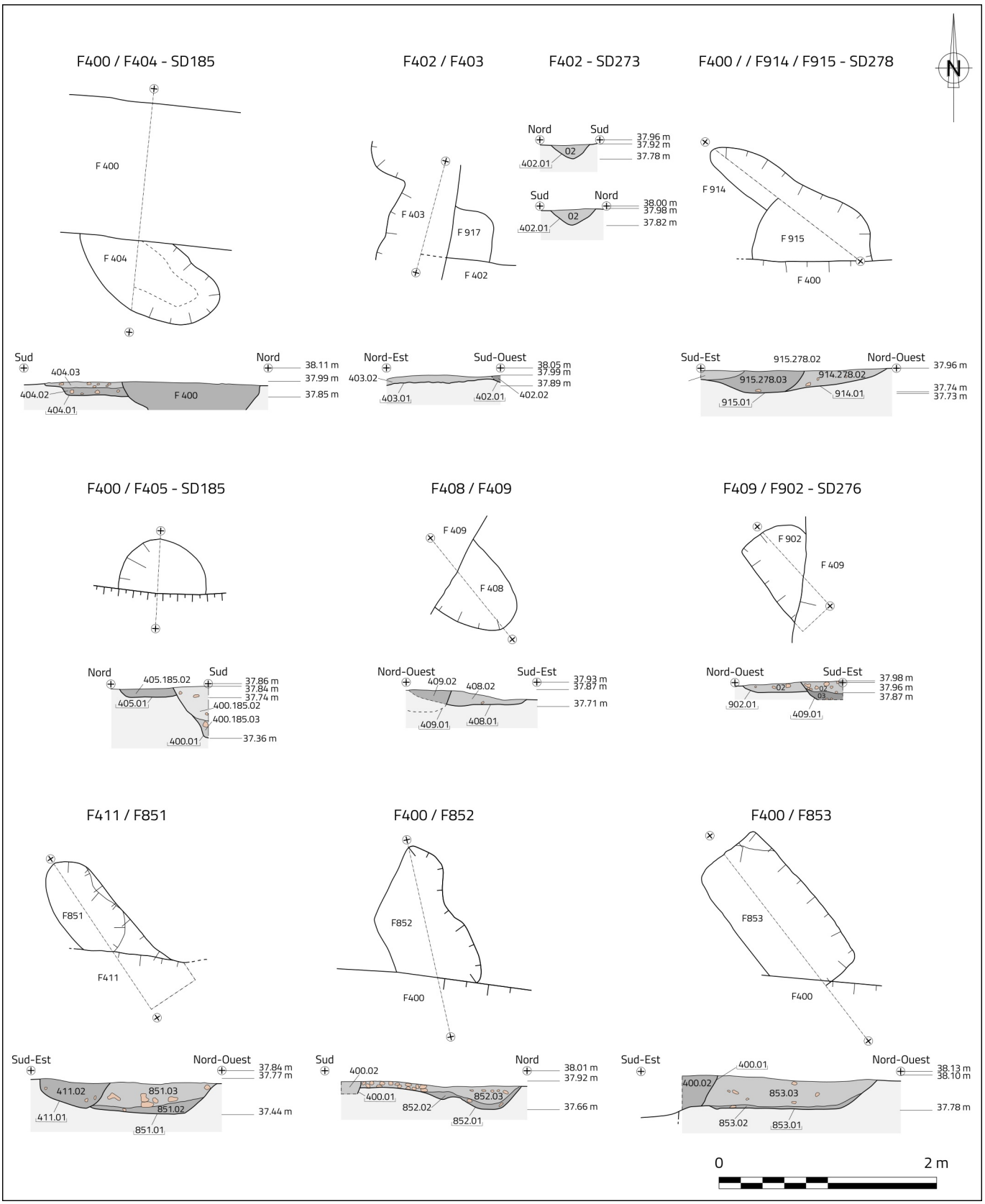


Fig. 132 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de l'ensemble D.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

N°Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
402	Fossé	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	400	40	15	Cf. liste des coupes		
403	Fosse	Manuelle	50 %	Irrégulier	Obliques	Cuvette	130	100	10	38.05	37.89	37.99
404	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	100	50	14	38.11	37.85	37.99
405	Fosse ?	Mixte	Sondé	/	Obliques	Plat	50	50	10	37.86	37.74	37.84
408	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	72	64	16	37.93	37.71	37.87
851	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	130	54	33	37.84	37.44	37.77
852	Fosse	Manuelle	50 %	Irrégulier	Obliques	Irrégulier	146	76	26	38.01	37.66	37.92
853	Fosse	Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	156	76	32	38.13	37.78	38.1
902	Fosse	Mixte	Sondé	Rectangulaire	Obliques	Plat	/	55	9	37.98	37.87	37.96
914	Fosse	Mixte	Sondé	Ovale	Obliques	Plat		40	22	37.96	37.74	37.96
915	Fosse	Mixte	Sondé	Ovale	Obliques	Plat	110		23	37.96	37.73	37.96

Fig. 131 – *Plans et coupes des faits de l'ensemble D. Relevés : S. Bossard, Ph. Bouvet, C. Chevreuil, S. Marchand et E. Paulien. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.2.6.4 L'ensemble F

F692 est le numéro attribué à un dépôt grisâtre discontinu découvert lors du décapage initial et situé dans l'angle formé par les tranchées de réseaux et la limite d'emprise orientale. Ce n'est que lors d'un décapage complémentaire et de deux sondages (SD207 et SD255) qu'il a été possible de distinguer à cet emplacement le passage du fossé F865 mais aussi les fosses F893, F894 et F895, F905, F906 et F907. Ces dernières sont réunies au sein de l'ensemble F (**Fig. 133 et 134**).

Au nord, les fosses F893 et F894 se trouvent sous le fossé F865. La première coupe la seconde, qui pourrait correspondre à un état ancien du fossé d'enclos. Le plan de F894 n'a en effet pas été clairement observé. Celui de F893 n'est que restitué. Situé un peu plus à l'est, F895 correspond probablement à deux creusements successifs.

Au sud, le fait F905 pourrait correspondre à l'extrémité d'un fossé se poursuivant hors de l'emprise décapée vers le sud. Il serait d'une orientation similaire à F865. Cette hypothétique élément structurant pourrait avoir fonctionné avec les fosses F906 et 907. Ces dernières ont été fortement arasées lors de l'ouverture du sondage SD255 car le remplissage était, pour sa partie supérieure, indistinct de l'encaissant. Le relevé de la coupe méridional du sondage permet cependant de rendre compte, pour F907, d'une fosse d'environ 42 cm de profondeur.

La fosse F893 a livré deux tessons de céramique commune claire de production locale, attribuables à l'époque romaine (CER-A034). F905 contenant trois fragments d'une jatte de type 644.1 à Chartres, dont la diffusion est située entre le IIe et le milieu du IIIe siècle (CER-A035). Ces éléments permettent de proposer un rattachement des aménagements de l'ensemble F à la période 2. La datation proposée pour F905 semble l'associer au plus tôt avec la création de l'enclos B. Il pourrait fonctionner alors avec F885.

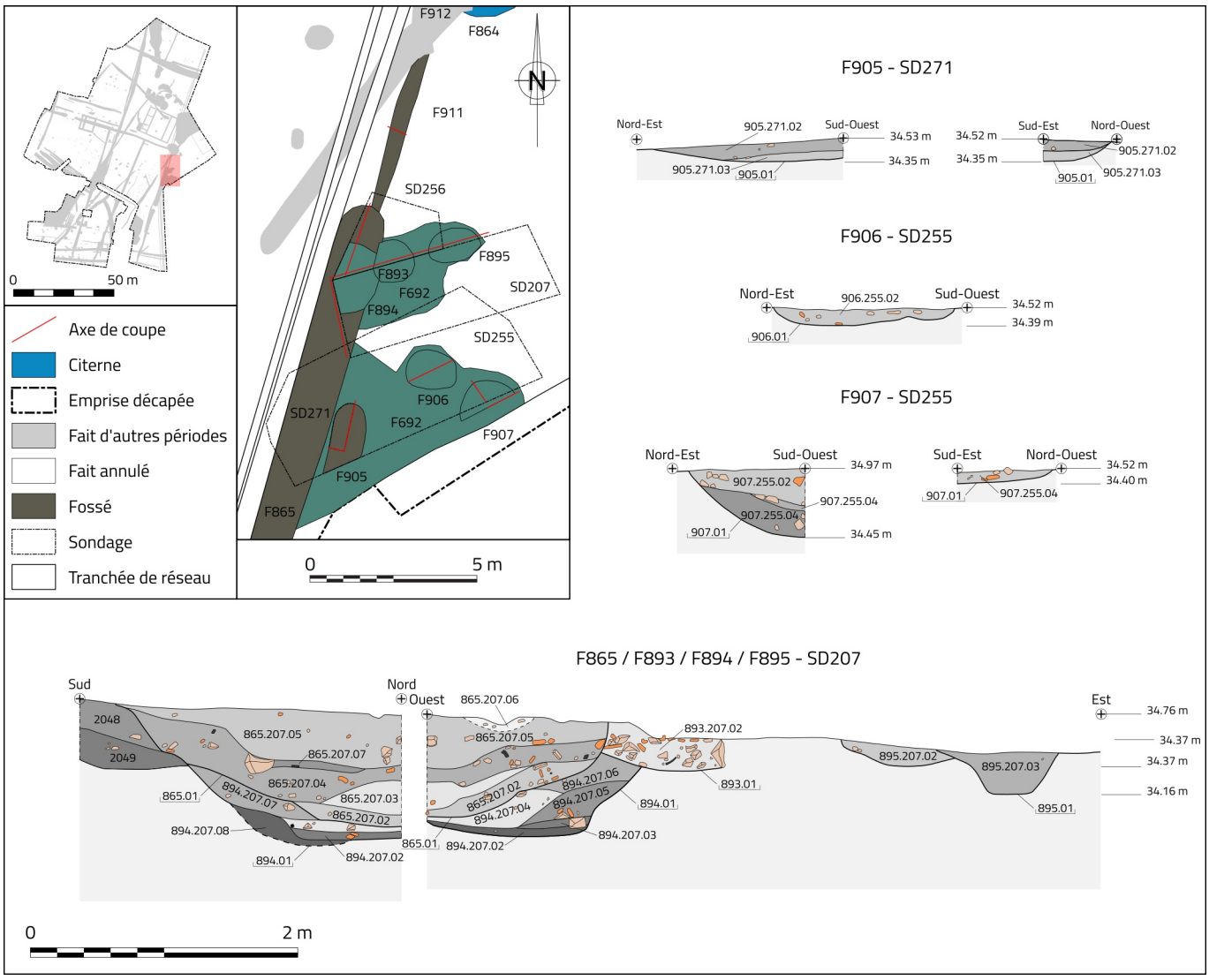


Fig. 133 – *Plans et coupes des faits associés l'ensemble F. Relevés : S. Bossard, Ph. Bouvet. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 134 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de l'ensemble D.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

N°Fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Z fond	Z app
893	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Cuvette	/	85	38	34.33	34.7
894	Mécanique	Sondé	?	Obliques	Plat	/	cf Cpe	91	33.85	34.7
895	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Cuvette	170	/	41	34.16	34.57
905	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	190	/	18	34.35	34.53
906	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Irrégulier	135	/	13	34.39	34.52
907	Mécanique	Sondé	Sub-circulaire	Obliques	Plat	/	/	52	34.45	34.97

2.2.7 Synthèse sur la période 2

2.2.7.1 Phase 2a (15 - 75 apr. J.-C.)

Les aménagements les plus précoces, attribuables à la période romaine sont les fosses occidentales de l'ensemble D. Leur relation stratigraphique avec les fossés F400 et F409 indiquent qu'elles sont antérieures à l'installation du premier état d'enclos. La datation d'une fosse de même orientation que ces creusements précoces permet de situer ces aménagements du tout début du Ier siècle, probablement vers 15. Cette datation est appuyée par un petit ensemble de mobilier céramique, presque toujours mis au jour en position résiduelle, rassemblant plusieurs formes anciennes de *terra nigra* mais également une probable amphore Dressel 2-4 ainsi que quelques témoins dont la production débute dès cette époque, tels les conteneurs à huile d'olive Dressel 20. Ces fosses, peu nombreuses et isolées, ne sont pas associées ici à une occupation distincte car elles pourraient relever de travaux préalables à la création de l'enceinte fossoyée.

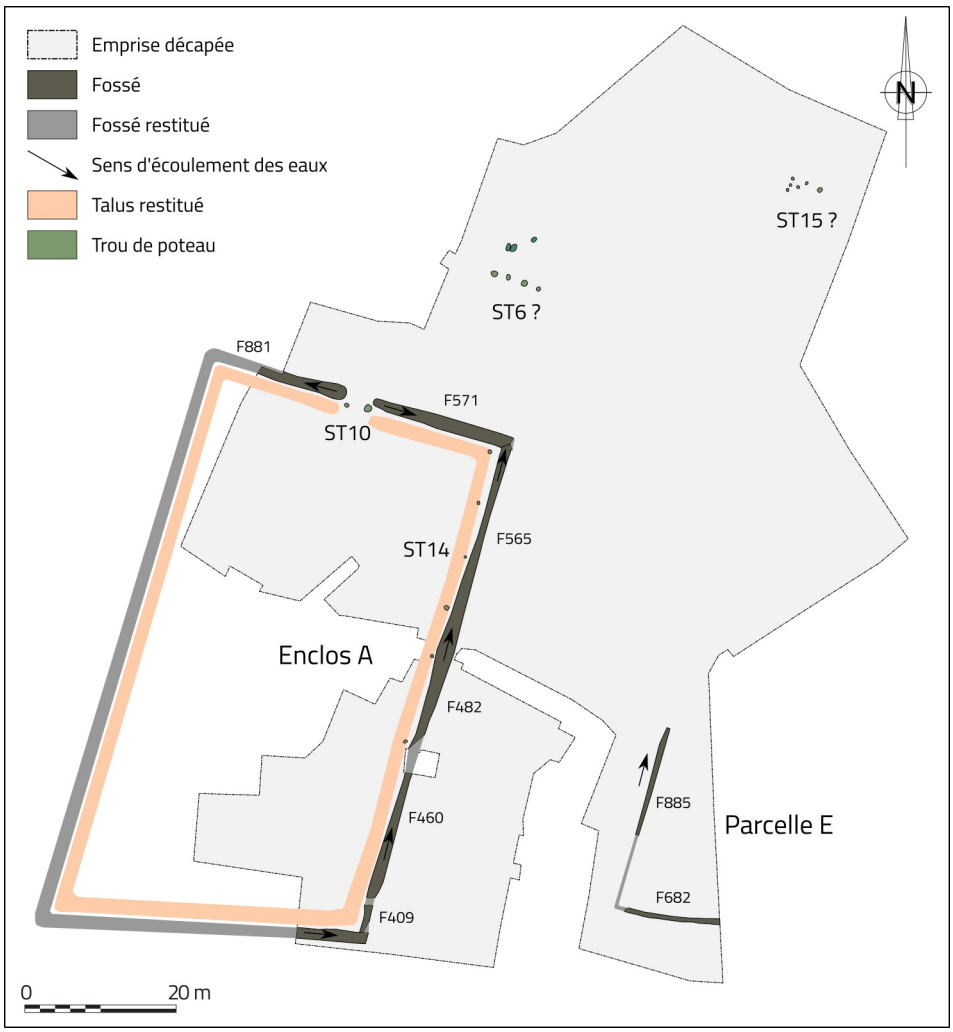
L'élément parcellaire le plus ancien correspond à un enclos quadrangulaire situé dans l'angle sud-ouest de l'emprise : l'enclos A. Celui-ci serait défini par les fossés F881 (=F705) et F571 (=F860), au nord, F565 (égal à F482 et équivalent à F460 et F409), à l'est, et à un tronçon F400 au sud (**Fig. 135**). Son côté occidental se situe hors de l'emprise fouillée. Une partie de ces aménagements avaient été repérés lors du diagnostic : F400 est égal à 11.2, F409 et F460 correspondent à 11.5 et 12.1 et F565 équivaut à 14.1. Toutefois, les tronçons observés dans les tranchées d'évaluation, reconnus sur de trop courte longueur, n'avaient pas permis de proposer la présence d'un enclos.

Une partie importante de l'enclos A se trouve hors de l'emprise. Il manque ainsi la totalité du côté occidental. Il est toutefois possible de restituer la position approximative de celui-ci. En effet, il paraît probable que l'accès septentrional, la ST10, se trouve au centre de la façade nord (*cf. supra § 2.2.2.1*). Ce postulat amènerait à restituer une largeur totale de 42,60 m pour un espace interne large de 39,50 m. En supposant un retour à angle droit à l'extrémité de F881, le fossé occidental mesurerait 79,85 m jusqu'à sa jonction avec F400. L'aire enceinte serait ainsi d'environ 2 850 m². De celle-ci doit sans doute être déduite l'emprise d'un talus interne dont la présence peut-être inférée des états postérieurs et d'alignement de possibles trous de poteau situés le long du bord occidental du fossé F565 (structure 14). Suivant cette hypothèse, et en considérant un talus large d'environ 1,50 m, l'espace interne utile serait proche de 2 530 m². La fouille n'a concerné qu'à peine plus de la moitié de cette surface (1 300 m² environ) dont une large partie est perturbée par des occupations postérieures. Hormis les dispositifs liés à l'enclos (structures 10 et 14), aucun aménagement en relation avec cette enceinte n'a été identifié. Il est toutefois possible de noter que l'ensemble A, attribué à une période antérieure à l'époque romaine, est compris dans l'enclos A.

Les fossés de cette enceinte sont large en moyenne de 1,40 m pour une profondeur conservée de 61 cm. Les creusements du côté septentrional sont d'un gabarit supérieur aux autres et atteignent ou dépassent légèrement 2 m de largeur à l'ouverture. Outre l'aspect peut-être ostentatoire de ce qui semble être la façade principale, ces dimensions plus importantes se justifient également par la position topographique de ces aménagements. Les pentes observées indiquent en effet que F571 recueillait les eaux drainées par les fossés F400 et F565. Il devait donc régulièrement être empli d'eau.

Le fossé F885 partage la même orientation que le flanc oriental de l'enclos A et pourrait avoir été créé en même temps. Ce creusement serait à associer à l'un des fossés situés plus au sud, peut-être avec F687. Ils limiteraient un espace correspondant plus probablement à une parcelle, ici désigné par la lettre E.

Fig. 135 – *Restitution de l'occupation du site durant la phase 2a (15 – 75 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Une partie des fossés de l'enclos A est réutilisée ultérieurement (*cf. infra*). La date de sa création est donc délicate à fixer. Les remplissages du côté oriental de l'enceinte semblent indiquer un fonctionnement entre le début et le troisième quart du Ier siècle apr. J.-C. La datation par radiocarbone du trou de poteau F709 conforte cette hypothèse et semble indiquer une création du système d'entrée de l'enclos A entre la toute fin du Ier siècle avant et le courant du Ier siècle apr. J.-C. (*cf. supra*). Cette datation n'est pas contradictoire avec les éléments céramiques les plus précoces, tous mis au jour en position résiduelle en diverses points du site. Ces derniers correspondent à des productions postérieures à 20 av. J.-C. Toutefois, l'absence de céramique assurément associée à l'époque augustéenne, il semble plus probable que la création du site intervienne au début du Ier siècle, peut-être vers 15 apr. J.-C.

Enfin, il est possible que les structures 6 et 15, associées à l'époque romaine, puissent être créées dès cette phase. Toutefois, les éléments de datations sont insuffisants pour situer leur construction dans le temps. De même, les données mobilières comme les datations radiocarbone, pourraient laisser supposer que le bâtiment 2 est édifié dès cette phase. Toutefois, sa position, très excentrée et sans lien direct avec l'espace enceint, tend à repousser cette hypothèse.

La définition du statut de cette première occupation est délicate à établir. En effet, le mobilier, très indigent et presque toujours mis au jour en position résiduelle, n'apporte que des données fragiles. La rareté des rejets domestiques démontre que la partie fouillée de l'enclos n'abrite vraisemblablement pas l'habitat lié à cet établissement. Celui-ci est sans doute à rechercher hors de l'emprise décapée, peut-être le long du flanc occidental restitué. La surface comme la mise en œuvre de cette partie résidentielle restent donc inconnues. Les témoins mobilier ne permettent pas d'inférer de productions spécifiques durant cette phase. Les quelques éléments d'importations extra-régionales (amphore de Tarraconaise et peut-être de Bétique) pourraient néanmoins indiquer une bonne intégration aux réseaux commerciaux et l'adoption des goûts méditerranéens (consommation de vin et d'huile d'olives).

2.2.7.2 Phase 2b : extension de l'enclos et création du bâtiment 2 (75 – 110)

L'enclos B serait le fruit de l'agrandissement de l'enclos A vers l'est. Il serait formé par l'extension des fossés F400 et F571 dans cette direction et de la création d'un nouveau fossé oriental : F425, F475 et F591 (**Fig. 136**). En admettant un maintien des fossés de l'enclos A situés au nord, au sud et à l'ouest, l'enclos B enserrerait une surface de 3 795 m². Dans l'hypothèse de l'existence d'un talus interne, celle-ci serait réduite à 3 350 m². Le porche de la structure 10 serait toujours actif et constituerait le seul accès connu à cette enceinte. Comme pour l'état précédent aucun aménagement lié à l'occupation de l'enclos B n'a été reconnu.

Les dimensions des nouvelles sections fossoyées sont légèrement plus faibles que celles de l'état précédent (1,24 m de largeur et 52 cm de profondeur en moyenne). Malgré les irrégularités de profil et de profondeur, le fond du fossé oriental de l'enclos B présente une déclivité continue du sud vers le nord avec un différentiel d'altitude de 2,12 m sur les 60,45 m documentés soit une pente moyenne de 3,5 %. Le fond du fossé F400 montre quant à lui une pente d'ouest en est, passant de 37,61 m NGF dans la SD188 à 37,24 m NGF dans le SD275, soit une pente de 2,3 %. Le tronçon du fossé F572 reliant F571 et F591 présente en revanche un profil longitudinal en cuvette. Le creusement est ici plus large et 30 cm plus profond qu'en amont et en aval. Ceci induit que les eaux captées par F400 s'écoulaient vers l'est puis vers le nord via F425/F475/F591 avant de se trouver stockées dans la partie orientale de F572. Celle-ci constituant le point le plus bas de l'enceinte, ce secteur était donc exposé à des phénomènes d'inondation lors de périodes de fortes intempéries.

Le mobilier recueilli dans les fossés septentrionaux de cet état permet de fixer leur abandon vers le début du IIe siècle. Cet état aurait donc cours durant un un peu moins d'un demi-siècle, entre 75 et 110 environ. L'alignement du bâtiment 2 avec le fossé oriental de l'enclos B laisse supposer que ces deux aménagements relèvent d'une même phase de travaux. Cette hypothèse n'est pas contredite par les données chronologiques recueillies pour cet édifice.

Le puits supposé à l'emplacement du puisard médiéval F717 pourrait être associé à la création de l'édifice 2 et donc être attribué à cette phase.

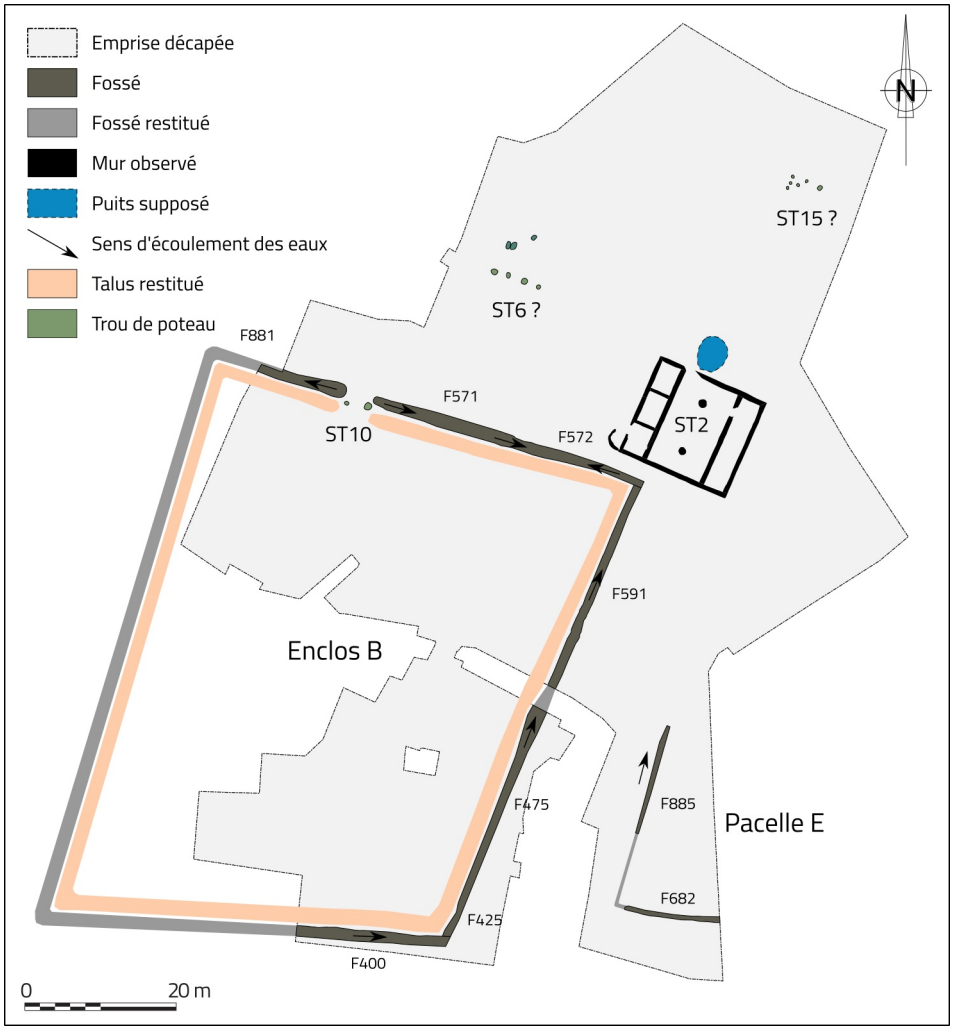


Fig. 136 – *Restitution de l'occupation du site durant la phase 2b (75 – 110 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.2.7.3 Phase 2c : agrandissement de l'enclos B, création de la tour-porche (ST4), du mur de façade nord (ST3), et remaniement du bâtiment 2 (110 - 175)

Dans un troisième temps, la façade nord de l'enclos B serait remaniée pour laisser place à un mur de façade (ST3) et à une porterie maçonnée (ST4) (**Fig. 137**). Cette tour-porche est installée sur le comblement du fossé F571. Sa construction a donc été réalisée après l'abandon de cette partie de l'enceinte fossoyée. Le mur de la ST3 reprend quant à lui le tracé de la façade nord de l'enclos B. Son érection induit la désaffection, au moins partielle, de celle-ci. Il semble néanmoins certain que les constructions maçonnées ont bien coexisté avec la partie sud de l'enclos fossoyé. L'argument le plus sûr étayant cette hypothèse est la position de la porterie : celle-ci se situe à équidistance des angles nord-est et nord-ouest de l'enclos B. Cette position centrale suppose qu'elle a été implantée alors que les fossés orientaux et occidentaux étaient encore en fonction. Cet état de fait est confirmé par les datations céramiques. Le *terminus post quem* de l'édification de la tour-porche est fixée par la datation du remplissage de F571 (= F860). Les *termini ante quem* les plus anciens, indiquent que la condamnation de ce dernier pourrait intervenir au début du IIe siècle, peut-être dès 110. Or, les éléments recueillis dans le fossé oriental de l'enclos B indiquent que la dernière phase de remplissage de ce dernier débute vers le milieu du même siècle. Ainsi, à partir du début du IIe siècle, l'enceinte de l'établissement serait mixte, alliant maçonneries et fossés. Le dispositif maçonné viendrait doubler et monumentaliser la façade septentrionale de l'enceinte fossoyée.

La surface enclose de cet enclos B' serait alors d'environ 3 460 m² exclusion faite de la superficie occupée par la tour-porche et le talus interne restitué (3 940 m² au total). La condamnation des fossés nord a amené les occupants à modifier le système de gestion des eaux de ruissellement. Ce serait à cette occasion que le fossé F572 serait étendu vers l'est depuis l'angle formé avec F591 afin de rejoindre un vaste creusement (F897 ?) servant de citerne et permettant de protéger le bâtiment 2 de tout risque d'inondation.

Rien ne permet de proposer l'abandon de la parcelle E restituée pour les états antérieurs. C'est peut-être à cet état que peuvent être associés les remaniements réalisés dans le pavillon sud-ouest du bâtiment 2 menant à la création du séchoir (ST5) et à l'installation du foyer demi-circulaire F607.

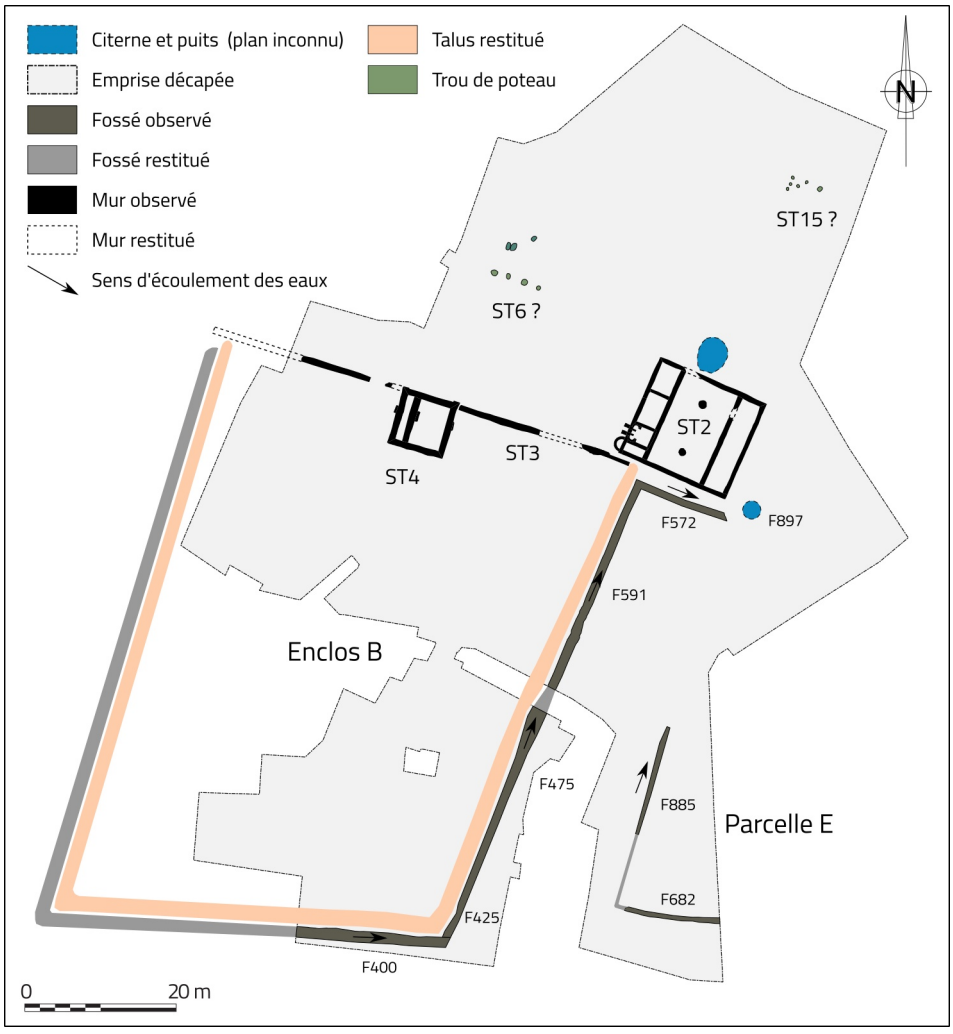


Fig. 137 – *Restitution de l'occupation du site durant la phase 2c (110 – 175 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.2.7.4 Phase 2d : enclos C et parcelle E' (175 – 300 ?)

Dans un dernier temps, l'enclos B' est à nouveau étendu vers l'est (**Fig. 138**). L'enclos C est ainsi formé par l'extension des fossés F400 et F572 et l'installation d'une nouvelle clôture à l'est (F679, F865 et F911). Celle-ci reprendrait l'orientation de F885. La parcelle E délimitée par ce fossé serait toutefois maintenue et sa limite méridionale recreusée (F889) pour former la parcelle E'. Rien ne permet d'affirmer la disparition de la porterie (ST4) ou du mur de façade (ST3) lors de l'extension de la partie fossoyée. Ceci laisse supposer la persistance d'un enclos mixte disposant de deux accès : l'un au nord, correspondant à la tour-porche ; l'autre à l'est, matérialisé par une interruption relativement étroite séparant les fossés F679 et F865. La largeur de cette dernière, 1,45 m, est néanmoins suffisante pour faire passer un chariot. En outre, la distance mesurée lors de la fouille est sans doute moindre que l'état initial. En effet, l'érosion des parois des fossés a sans doute entraîné un rétrécissement du passage au fil du temps. Les modifications associées à cet état porte la superficie totale enclose à un peu moins de 4 850 m² (4 375 m² en considérant la présence d'un hypothétique talus interne).

Les fossés orientaux de l'enclos C se distinguent de ceux des états antérieurs par leurs dimensions plus importantes et par un mode de remplissage hydromorphe plus clairement affirmé. Il est sans doute possible de voir dans ces aménagements les différentes parties d'un dispositif visant à recueillir les eaux de ruissellement. En effet, les pentes reconnues au fond des différents creusements indiquent que les eaux de pluie captées par le fossé amont, F400, au sud, s'écoulaient depuis ce dernier vers l'est puis vers le nord via le côté oriental de l'enceinte. Dans ce schéma, l'interruption des fossés constitue un point d'arrêt. Il est néanmoins possible de supposer que, lorsque la tête du fossé F679 était pleine, celle-ci débordait dans le fossé F865. La largeur et la profondeur de ce dernier permettait ainsi de recueillir une grande quantité de liquide (environ 30 m³ lors de son creusement). L'exutoire de ce fossé au sud, via une rigole peu profonde, permettait à l'eau de décanter avant de poursuivre son chemin vers la fosse F864. Celle-ci jouait le rôle de réservoir et permettait une seconde phase de sédimentation. Le volume originel de cette citerne peut être estimé à 25 m³. L'ensemble de ce dispositif permettait donc à l'établissement de disposer d'un approvisionnement en eau mais aussi d'écarter tout risque d'inondation du bâtiment 2 et des aménagements internes de l'enceinte.

C'est peut-être à la présence d'eau et à un phénomène de piétinement qu'est due la formation des dépôts superficiels numérotés F692, mis au jour le long du bord oriental du tronçon nord de F865. Un phénomène similaire a été observé autour du puisard F717 dont le fonctionnement a été associé au haut Moyen Âge (*cf. infra § 2.3.1.1*).

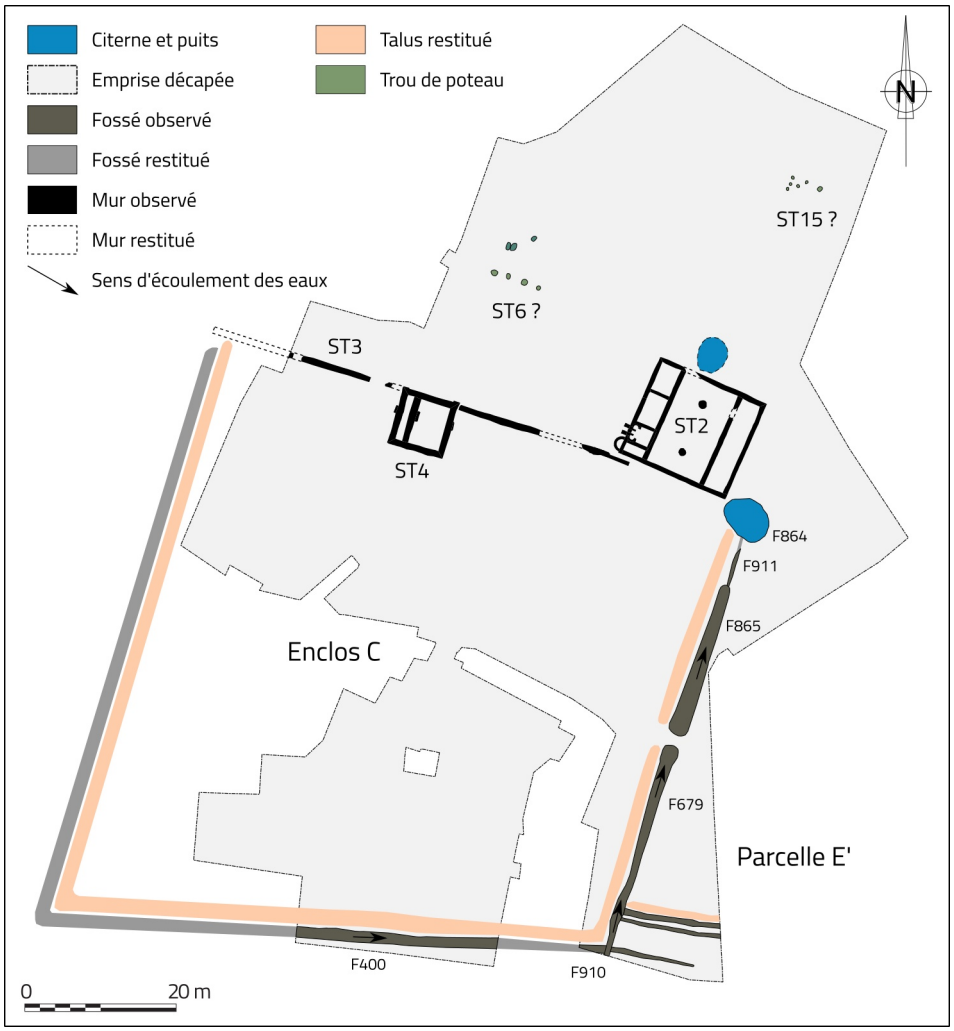


Fig. 138 – *Restitution de l'occupation du site durant la phase 2d (175 – 300 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.3 Période 3 : le haut Moyen Âge

2.3.1 Description des fossés associés au haut Moyen Âge

Une petite série de fossés a livré du mobilier attribuable au haut Moyen Âge. Ces vestiges fonctionnent, pour partie au moins, avec des aménagements avec lesquels ils se joignent ou dont ils partagent l'orientation. Ces indices ténus permettent de restituer la trame d'un parcellaire ayant connu plusieurs états. Comme pour l'époque romaine, les incertitudes qui pèsent sur la datation de ces aménagements nous contraignent à présenter en premier lieu la description de chaque tronçon de fossés avant de proposer des hypothèses de restitution.

2.3.1.1 F568, F574, F623, F633, F706 et F719

Dans la partie centrale de l'emprise trois fossés disposés à angle droit et présentant une orientation discordante avec les parcellaires antiques et du Moyen Âge central relèvent très probablement d'une modification attribuable au haut Moyen Âge. Parmi ces faits, deux avaient été identifiés lors du diagnostic. Ainsi l'angle formé par F623 (15.1) et F633 (15.2) a été reconnu dans une extension située à l'extrémité septentrionale de la tranchée 15 (Cornec 2013 : Fig. 26). Ces fossés, non jointifs, n'avaient pas fait l'objet de sondage. Le décapage extensif a permis d'en lever le plan d'ensemble (**Fig. 139**).

F623 correspond à un creusement linéaire rectiligne de 14 m de long orienté à 40° est (**Fig. 140 et 141**). Les trois sondages pratiqués sur son tracé ont permis de relever des dimensions décroissantes du sud-ouest vers le nord-est, sans doute en lien avec une érosion différentielle. Les largeurs varient de 55 cm à 1,10 m pour des profondeurs conservées de 13 à 53 cm. Les profils transversaux sont relativement homogènes : il s'agit d'un creusement à parois évasées et fond plat ou en légère cuvette. La pente du fond du fossé est continue et cohérente avec celle du terrain naturel (baisse de 44 cm entre les coupes éloignées de 11,40 m soit 3,8 % de pente). Les coupes révèlent une dynamique de remplissage simple composée d'une couche inférieure peu épaisse, composée d'un dépôt sablo-limoneux gris-jaune ou gris-orangé, surmonté d'un remblai massif limono-argileux brun. Ces remplissages n'ont livré aucun mobilier. Dans la coupe méridionale du SD210, F623 voisine avec une fosse, F882, non reconnue en plan et non datée.



Fig. 139 – *Plan des fossés F623, F633 et F719 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 140 – *Coupes des fossés F623, F633 et F719. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, C. Liétar, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

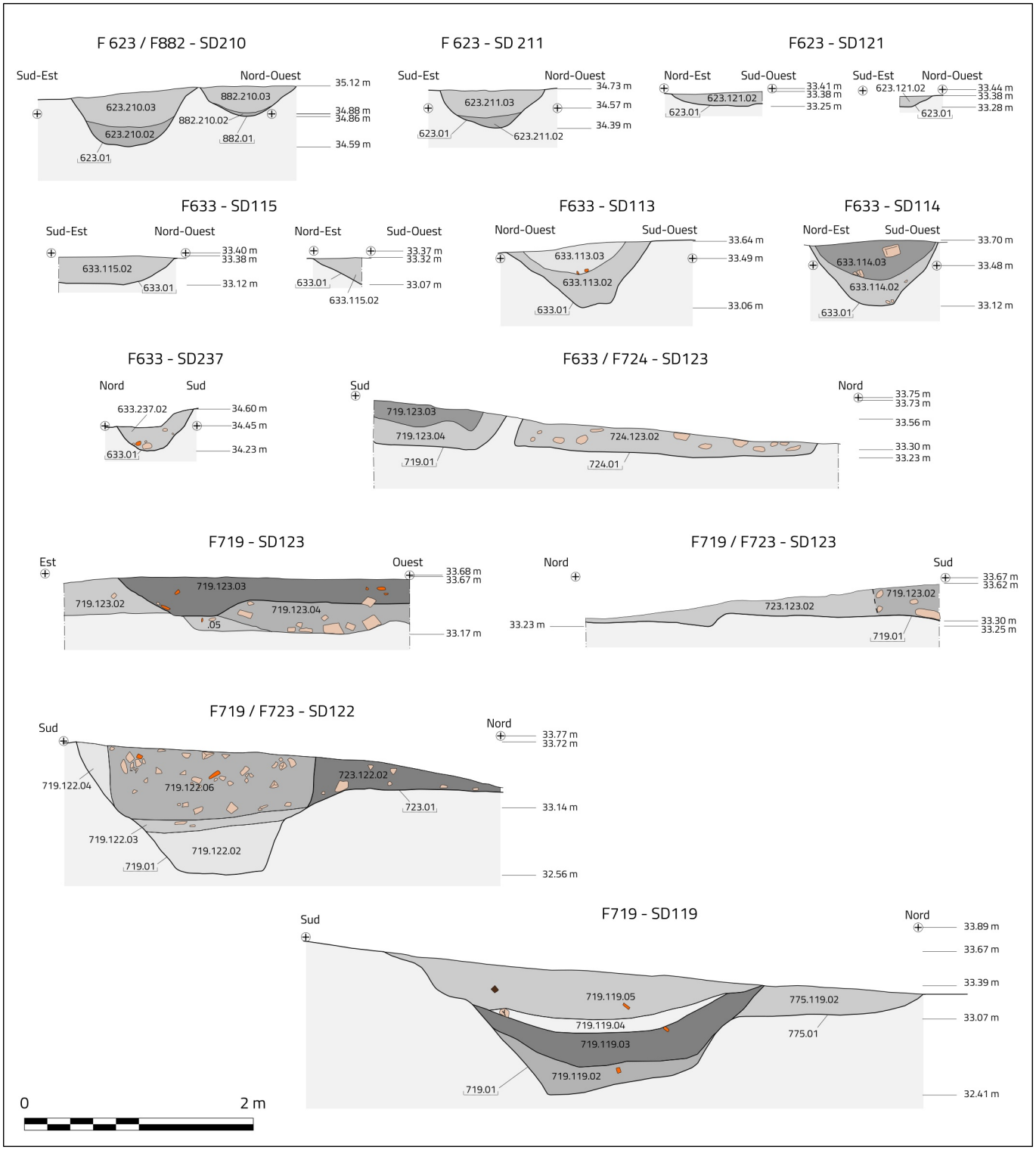


Fig. 141 – *Tableau des dimensions des fossés F623, F633 et F719. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
210	623	Coupe NO	110	53	Obliques	Cuvette	34.59	35.12
211	623	Coupe SO	90	34	Obliques	Cuvette	34.39	34.73
121	623	Coupe SE et NO	55	13	Obliques	Plat	33.25	33.38
115	633	Coupe SO	75	26	Obliques	Plat	33.12	33.38
113	633	Coupe SE	128	58	Obliques	Plat	33.06	33.64
114	633	Coupe SE	112	58	Obliques	Plat	33.12	33.7
237	633	Coupe E	67	37	Obliques	Cuvette	34.23	34.6
123	719	Coupe O	+ de 116	43	Obliques	Plat	33.3	33.73
123	719	Coupe E	/	32	/	/	33.3	33.62
123	719	Coupe S	/	50	/	Irrégulier	33.17	33.67
122	719	Coupe O	210	116	Obliques	Plat	32.56	33.72
119	719	Coupe O	330	110	Obliques	Plat	32.41	33.67

Disposé à angle droit de F623, F633 correspond à un creusement rectiligne de 22,90 m de long débutant au droit du flanc nord de F623 et ralliant le fossé F719. Dans l'état d'arasement observé lors de la fouille, F623 et F633 ne sont par reliés : une interruption de 55 cm les séparent. Cette lacune ne correspond peut-être qu'à un effet de conservation, les deux creusements ayant pu communiquer l'un avec l'autre par débordement. F633 est recoupé par les fossés parcellaires F574, F579, F773 et F774, datés du bas Moyen Âge à l'époque contemporaine. Cette relation, visible en surface du décapage, n'a pas fait l'objet d'un sondage.

Comme son homologue occidental, F623 présente des largeurs très variables, allant de 67 cm à 1,28 m pour des profondeurs conservées de 26 à 58 cm. La dynamique de remplissage est également similaire à celle du fossé F623 et présente deux principaux dépôts, l'un correspondant sans doute à la sédimentation des eaux de ruissellement et l'autre à un remblai massif marquant l'abandon de la structure. Sur son tronçon occidental, entre son extrémité et les fossés parcellaires modernes, la pente du fond du fossé F633 est quasiment nulle. Les altitudes sont comprises ici entre 33,06 et 33,12 m NGF. Le fossé s'approfondit brutalement par la suite, et passe de 33,12 m à 34,23 m NGF dans le sondage SD237 avant d'aboutir à F719 qui marque la section la plus large et la plus profonde de ce tracé.

F719 constitue la continuité directe de F633. La taille du creusement change toutefois très nettement. Ainsi la largeur de ce tronçon, long de 9,30 m, est comprise entre 1,16 m et 3,30 m. Le profil en cuvette atteint 1,10 m de profondeur avant le point de jonction avec le puisard F717. Ce dernier a été décrit plus haut car il correspond très certainement au démantèlement d'un puits d'époque romaine (*cf. supra § 2.2.2.2*). Le fossé F719 est longé au nord par des dépôts grisâtres interprétés comme de niveaux de piétinement d'une zone humide : F723, F724 et F775. Les coupes des sondages SD119, 122 et 123 démontrent que le dernier état du fossé perce ces niveaux. Le remplissage de ce dernier creusement est constitué par une succession de trois à quatre dépôts correspondant à plusieurs phases de curage de la structure. Les bords droits et le fond plat de l'US 719.122.06 semblent être le témoignage le plus explicite d'un tel entretien.

F719 constitue également l'aboutissement du fossé F574. Celui-ci a été observé sur toute la longueur du secteur 2 depuis la limite méridionale du décapage, soit 50 m (**Fig. 142 et 143**). Il s'agit d'un creusement rectiligne sans interruption visible orienté à 35° est. Les douze coupes réalisées sur ce tracé ont permis de relever un creusement qui présente, dans la plupart des points d'observations, des bords évasés et un fond plat (**Fig. 144**). Les largeurs conservées sont inégales et dépendent de l'arasement. Ainsi, en haut de pente, là où le fossé est le mieux préservé grâce au recouvrement par l'installation d'un talus postérieur, il mesure 1,54 m de large et 55 cm de profondeur. En aval, la largeur à l'ouverture est comprise entre 54 cm et 1,14 m pour des profondeurs conservées de 28 à 54 cm. L'inclinaison du fond du fossé n'est pas continue mais la déclivité est suffisante pour permettre l'écoulement des eaux du sud-ouest vers le nord-est. La différence d'altitude observée entre les sondages SD227 et SD234 (soit une longueur de 42,60 m) est de 1,36 m. La pente est donc de 3,2 %.

Fig. 142 – *Plan des fossés F574, F706 et F886 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 143 – *Coupes des fossés F574, F706 et F886. Relevés : P. Bouvet, S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

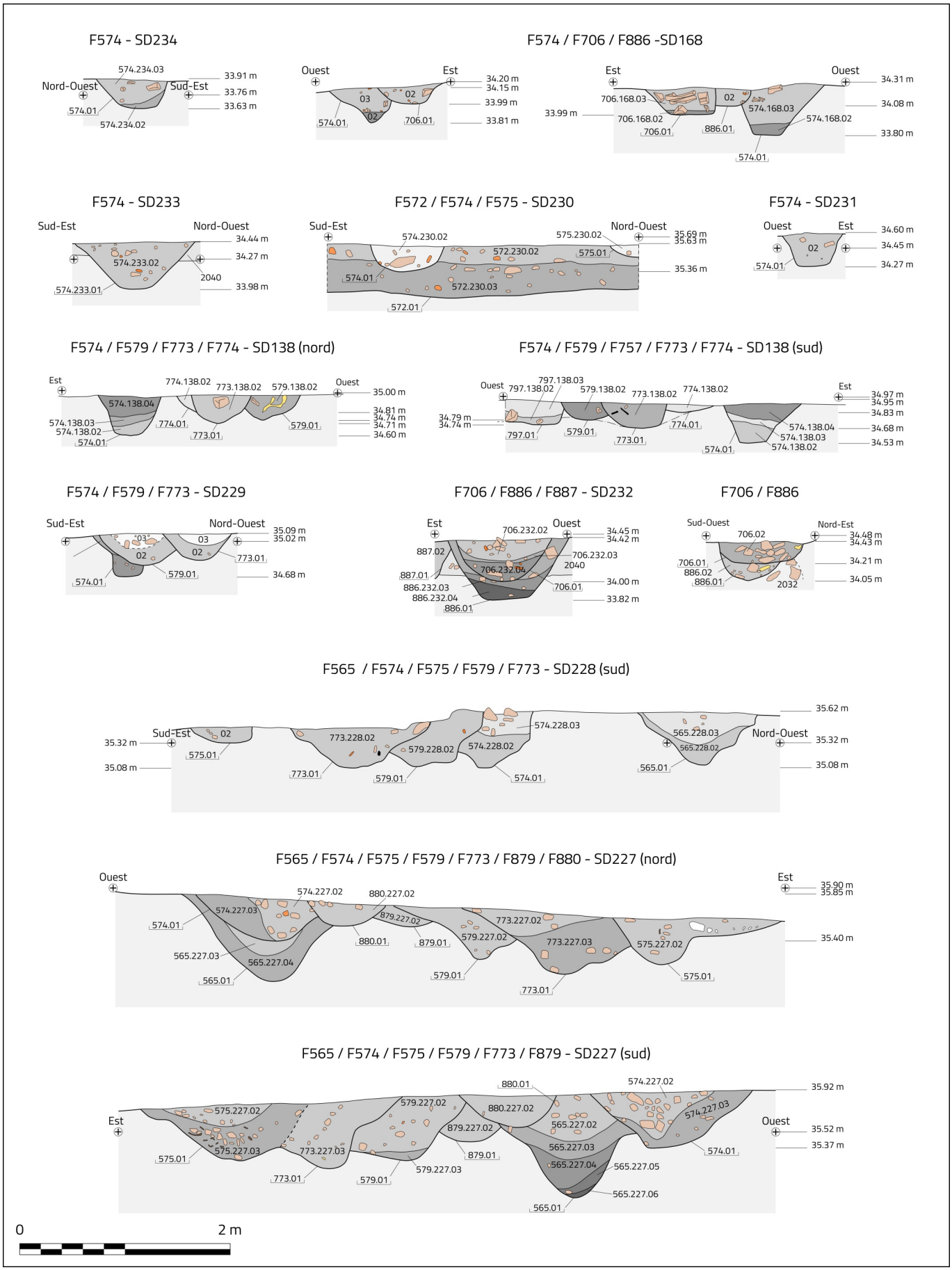


Fig. 144 – *Tableau des dimensions du fossé F574. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
234	574	Coupe NE	70	28	Obliques	Plat	33.63	33.91
168	574	Coupe N	+ de 58	34	Obliques	en V	33.81	34.15
168	574	Coupe S	60	51	Obliques	Plat	33.8	34.31
233	574	Coupe SO	114	46	Obliques	Plat	33.98	34.44
230	574	Coupe SO	70	27	Obliques	Plat	34.36	34.63
231	574	Coupe S	54	33	Obliques	Plat	34.27	34.6
138	574	Coupe N	60	40	Obliques	Plat	34.6	35
138	574	Coupe S	75	42	Obliques	Plat	34.53	34.95
229	574	Coupe S	+ de 48	41	Obliques puis Verticales	Plat	34.68	35.09
228	574	Coupe S	+ de 71	54	Verticales puis obliques	Plat	35.08	35.62
227	574	Coupe N	+ de 117	45	Obliques	Cuvette	35.4	35.85
227	574	Coupe S	154	55	Obliques	Plat	35.37	35.92

Les relations stratigraphiques observées dans l'ensemble des sondages montrent que F574 est postérieur aux fossés F565 et F572. En outre, son tracé ne s'interrompt pas à l'emplacement du mur de façade de l'enclos maçonné d'époque romaine. Ces éléments suggèrent que ce creusement est postérieur à l'abandon de l'enceinte de l'établissement rural antique. F574 est toutefois lié au bâtiment 2. En effet, un diverticule le relie au sommet du comblement de la fosse de travail F793 (*cf. supra § 2.2.3.3*). Ce fossé, observé lors du diagnostic (16.6), a connu deux états, F886 puis F706. Ces derniers ont été observés lors de la fouille de l'Esp. 2H mais aussi lors d'un sondage manuel mené à leur jonction avec F574 (SD168).
Les observations réalisées ont été confirmées par un curage mécanique (SD232) (**Fig. 142 et 143 et 145**).
Le premier état de ce fossé, F886, correspond à un creusement à bords évasés et fond plat large de 80 cm à 1,20 m et présentant un profil longitudinal en cuvette. Son point le plus profond, observé dans le SD232, était ainsi plus bas qu'au niveau de la jonction de F574. Ceci devait entraîner des stagnations d'eaux en ce point. La réfection du fossé, F706, présente des profils transversaux similaires mais pas le même gabarit. Il s'agit d'un fossé moins large, de 67 à 90 cm, et moins profond, de 21 à 42 cm, présentant une légère pente dans le sens longitudinal permettant l'écoulement des eaux depuis la fosse F793 jusqu'au fossé F574. Ces dispositifs peuvent être interprétés comme des drains. Il est à noté que le sondage 232 a permis de reconnaître une fosse antérieure au fossé F886, numérotée F887, non perçue en plan et non datée.

Fig. 145 – *Tableau des dimensions des fossés F706 et F886. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
168	706	Coupe N	62	21	Obliques	Plat	33.99	34.2
168	706	Coupe S	67	32	Obliques	Plat	33.99	34.31
232	706	Coupe S	90	42	Obliques	Cuvette	34	34.42
Esp. 2H	706	Coupe N	+ de 57	22	Obliques	Cuvette	34.21	34.43
168	886	Coupe S	+ de 34	23	Obliques	Plat	34.08	34.31
232	886	Coupe S	120	60	Obliques	Plat	33.82	34.42
Esp. 2H	886	Coupe NO	80	38	Obliques	Plat	34.05	34.43

Un tronçon de fossé a été repéré entre l'angle sud-est du bâtiment 4 et le fossé F565 (**Fig. 141**).
Ce creusement, numéroté F568, a été suivi sur 7,30 m. Il est orienté à 129,2° est. Il n'était conservé que sur une dizaine de centimètres de profondeur et présentait un profil en cuvette. Son remplissage ne contenait aucun mobilier. Son orientation, perpendiculaire à F574 et similaire à celle de F633, invite néanmoins à l'associer au même système parcellaire.

L'examen du sens de la pente des fossés indiquent que F719 collectaient les eaux drainées par les fossés F623, F633 mais aussi F574 et F706. Ces eaux étaient stockées ici et constituaient un réservoir communiquant avec le puisard F717. La présence de trace de piétinement sur le bord septentrional du creusement pourrait indiquer que ce dernier a servi d'abreuvoir à des animaux.

L'ensemble des aménagements présentés ici n'a fourni que très peu de mobilier. Il s'agit de sept tessons de céramique (CER-A084, A105, A107, A108 et CER-M103). Six d'entre eux correspondent à des productions antiques mises au jour dans les fossés F574 et F706. Ces éléments sont très certainement ici en position résiduelle. Le dernier fragment, découvert dans le remplissage de F719, provient d'une coupe de type 6-1 à pâte beige assimilée au groupe technique Nan 08ad-M. La morphologie du vase comme sa production sont attribuables au haut Moyen Âge sans plus de précision. Il s'agit là du seul indice de chronologie absolue concernant la mise en place de ce système de partitionnement de l'espace.

2.3.1.2 F673 et F863

Dans la partie orientale de l'emprise du secteur 2 a été observé un fossé de 50,30 m de long marqué par une interruption de 3,15 m de large (**Fig. 146, 147 et 148**). Son tronçon sud, numéroté F673, a été suivi sur 18,30 m depuis la limite d'emprise méridionale. Il se trouve dans la continuité directe du retour méridionale du mur de terrasse F872, visible sur le cadastre de 1830. Le lien entre ces deux éléments ne peut être établi faute de sondage mais il est possible que le mur encore en élévation durant la fouille constitue la pérennité de la partie méridionale de F673. Il présente une inclinaison à 35° vers l'est, similaire à celle de F574. Le creusement observé montre des bords obliques et un fond plat ou en légère cuvette. À son ouverture F673 mesurait entre 1 et 1,48 m pour une profondeur homogène d'environ 35 cm. Le comblement ne présente qu'un à deux dépôts, sans qu'aucune latéralisation ne soit perceptible.

Fig. 147 – *Coupes des fossés F673, F696, F863. Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

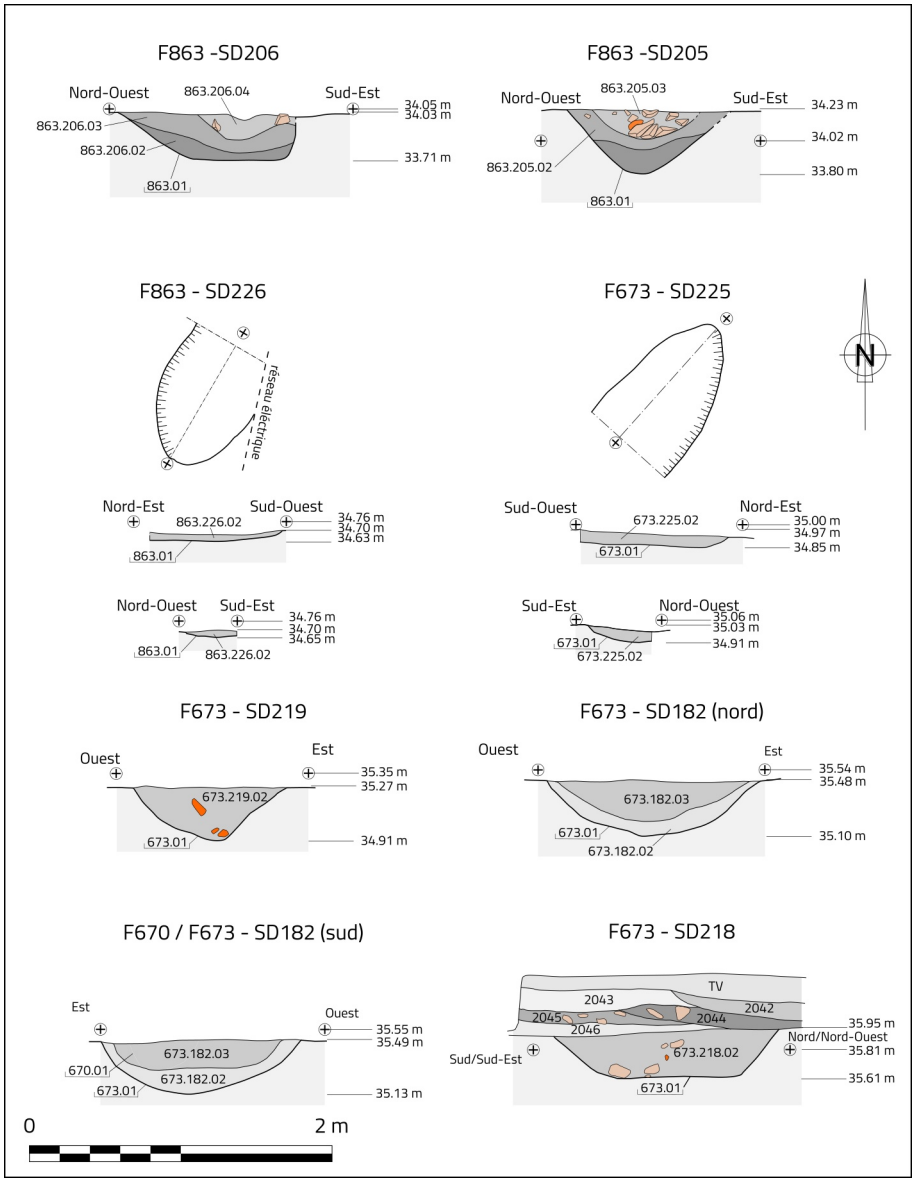


Fig. 146 – *Plan des fossés F673, F696, F863 avec localisation des sondages et des axes de coupes et des faits de l'ensemble E. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

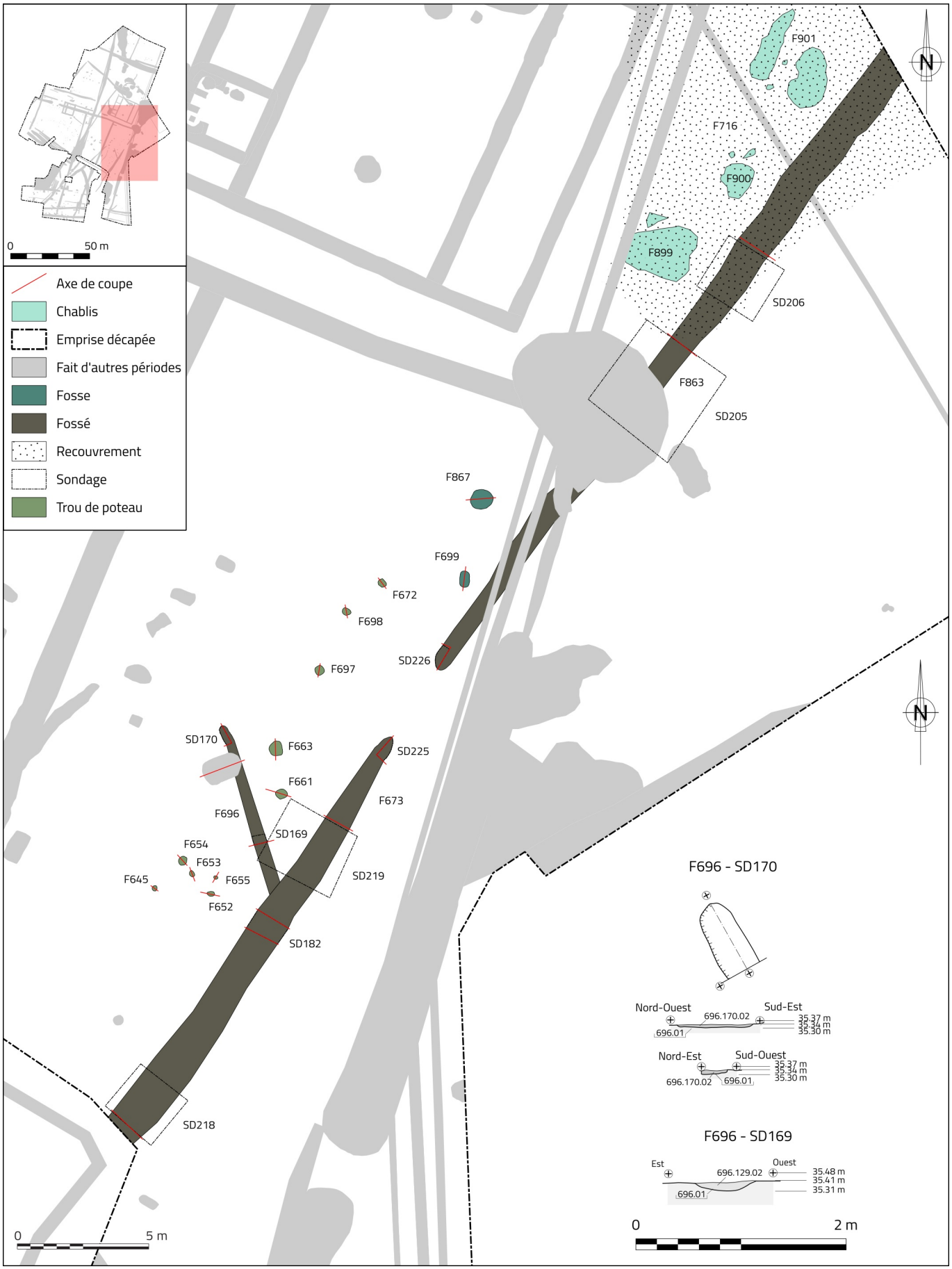


Fig. 148 – *Tableau des dimensions des fossés F673, F696 et F886. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
645	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	22	20	37	35.53	35.13	35.5
652	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	24	14	7	35.48	35.39	35.46
653	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	26	17	11	35.5	35.39	35.5
654	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	cf Cpe	18	17	14	35.5	35.3	35.44
655	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	15	16	9	35.5	35.34	35.43
661	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	42	42	21	35.39	35.14	35.35
663	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	52	52	12	35.34	35.16	35.28
672	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	9	34.85	34.67	34.76
697	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales (N) et obliques (S)	Plat	42	42	27	35.15	34.86	35.13
698	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	30	30	6	35.95	34.8	34.87
699	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	64	40	8	34.75	34.64	34.72
867	TP	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Plat	88	75	16	35.52	35.34	35.5

Un petit fossé vient s'adjoindre au bord septentrional du fossé F673, à environ 7 m avant l'interruption de ce dernier. Ce diverticule, F696, présente une orientation à 161° est qui ne correspond à aucun autre aménagement observé dans l'emprise ou même sur le cadastre ancien. La correspondance la plus proche est celle du fossé curviligne F474. Ce creusement, conservé sur une cinquantaine de centimètre de large et moins de 10 cm de profondeur a été suivi sur 6,55 m de long avant son effacement complet par l'érosion. La poursuite de son tracé rejoindrait la fosse F600 qui constitue également l'aboutissement du fossé F592. Ces fossés pourraient délimiter une parcelle. Ceci supposerait que F574, F696, F474 ou son successeur, F908, ainsi que F592 ont coexisté.

Le tronçon nord du fossé décrit ici, numéroté F863, a été suivi sur 29 m depuis l'interruption qui le sépare de F673 et jusqu'à la limite nord du décapage. Il se poursuit sans doute hors de la zone prescrite. Sa continuité directe n'est toutefois pas perceptible dans le parcellaire ancien ou récent. La fouille de ce fossé a été compliquée par la présence de réseaux d'eau et d'électricité encore actifs durant l'opération et par le chevauchement avec plusieurs autres aménagements. Ainsi, la partie nord du fossé n'a pas été reconnue lors du décapage en raison de la présence d'un remblai venant la recouvrir. Ce dépôt, numéroté F716, contenait des moellons et des fragments de terre cuite architecturale appartenant sans doute au démantèlement du bâtiment 2 tout proche. Ce n'est que lors du démontage mécanique de cette couche, épaisse de 10 à 20 cm, qu'ont été mis au jour le fossé F863 mais également trois chablis disposés le long du bord occidental de ce dernier : F899, F900 et F901. L'alignement de ces écofacts avec le fossé incite à les associer et à restituer la présence d'une haie arbustive doublant le fossé parcellaire.

Plus au sud, le tracé de F863 se superpose avec les contours de la fosse F864. La relation stratigraphique entre ces deux faits n'a été reconnue ni en plan ni en coupe peut-être en raison de l'exiguïté de la surface accessible et des effets de tassement des comblements de F864. Un chablis, F912, perturbe en outre la jonction entre F863, F864 et F911.

Seul un sondage manuel et deux curages mécaniques ont finalement permis d'enregistrer le profil de F863 (SD205, 206 et 226). Dans son plein développement, ce fossé présente une largeur de 1,06 à 1,20 m et une profondeur de 32 à 43 cm. Ses dimensions sont donc comparables à celles de son homologue F673 dont il partage également le profil.

Le long des fossés F673 et F863, et notamment à l'emplacement de leur interruption, mais également au sud-ouest du fossé F696 ont été mis au jour plusieurs creusements ponctuels interprétés comme des fosses ou des trous de poteau : ensemble E (**Fig. 149 et 150**). Aucun de ces aménagements n'a pu être daté et aucun plan de construction n'a pu être dégagé. Ces faits sont présentés ici en raison de leur proximité avec les fossés F673 et F863.

Les fossés F673, F696 et F863 n'ont livré aucun mobilier. Seul le remblai de recouvrement F716 a fourni un tesson de céramique provenant d'un pot de type 2-12 attribué au haut Moyen Âge (CER-M102). Cette datation est cohérente avec les rapprochements d'orientation effectués avec le système de fossé auquel apparient les fossés F574, F623, F633 et F719. Toutefois, l'hypothèse d'un fonctionnement concomitant de F696 avec le fossé F592 induit une pérennité de ces éléments parcellaires au moins jusqu'au XIII^{e} siècle.

Fig. 149 – *Coupes des faits de l'ensemble E. Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil, C. Liétar, F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

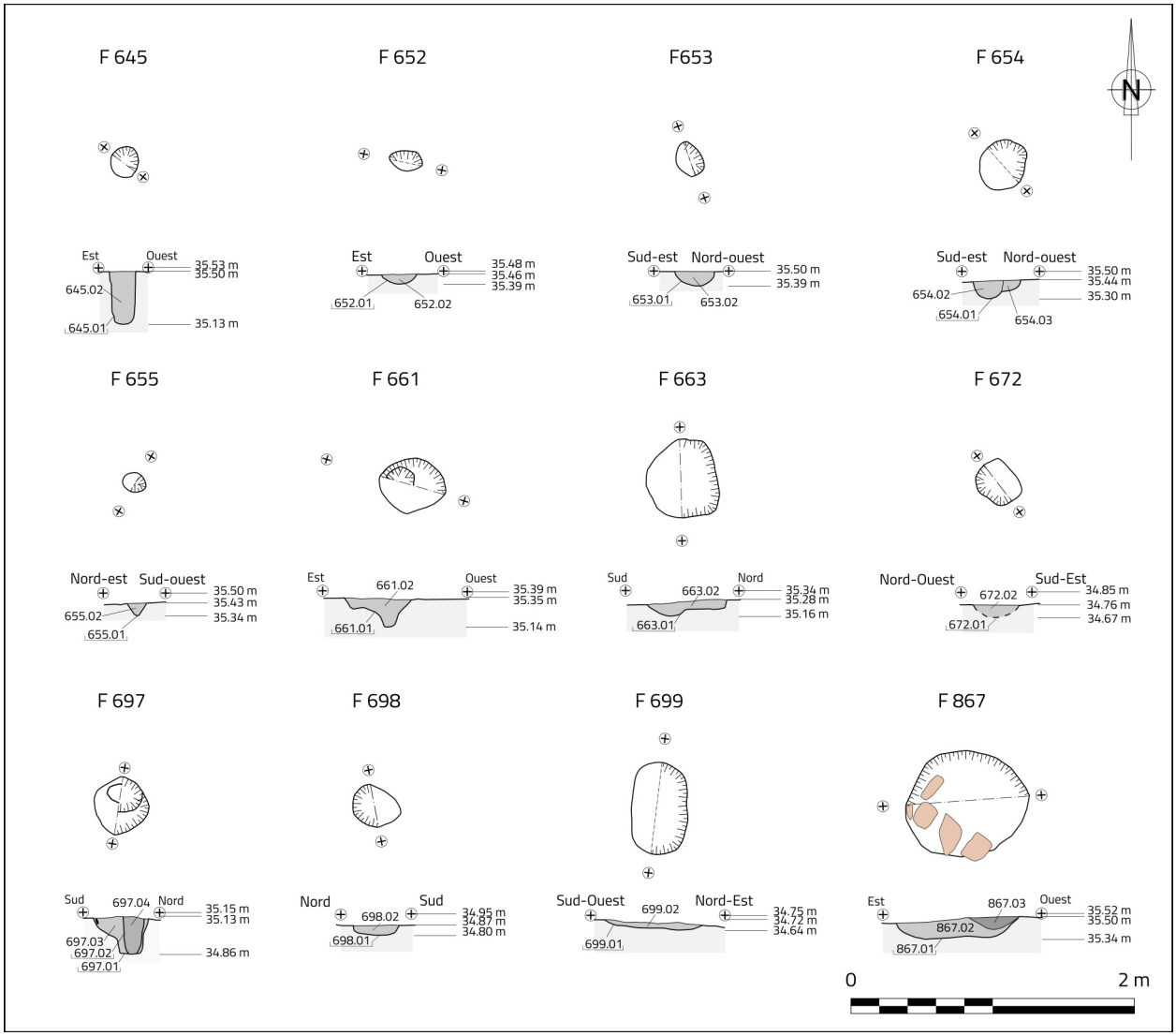


Fig. 150 – *Tableau des dimensions des faits de l'ensemble E. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
645	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	22	20	37	35.53	35.13	35.5
652	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	24	14	7	35.48	35.39	35.46
653	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	26	17	11	35.5	35.39	35.5
654	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	cf Cpe	18	17	14	35.5	35.3	35.44
655	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	15	16	9	35.5	35.34	35.43
661	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	42	42	21	35.39	35.14	35.35
663	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	52	52	12	35.34	35.16	35.28
672	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	9	34.85	34.67	34.76
697	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales (N) et obliques (S)	Plat	42	42	27	35.15	34.86	35.13
698	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	30	30	6	35.95	34.8	34.87
699	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	64	40	8	34.75	34.64	34.72
867	TP	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Plat	88	75	16	35.52	35.34	35.5

2.3.1.3 F533

Situé en limite de l'emprise prescrite à l'ouest du secteur 2, le fossé F533 n'a été reconnu que sur 7,5 m de longueur (**Fig. 151**). Le fossé était extrêmement arasé et il n'a pas été possible de définir sa relation avec F881. Le sondage SD200 a permis de relever le fond d'un creusement en cuvette large de 65 cm et conservé sur seulement 9 cm. F533 n'a livré aucun mobilier. Il est présenté ici en raison de son orientation, 43° est, proche de celle de F623, ce dernier étant associé au haut Moyen Âge (*cf. supra*). Une telle datation pour F533 demeure toutefois très hypothétique.

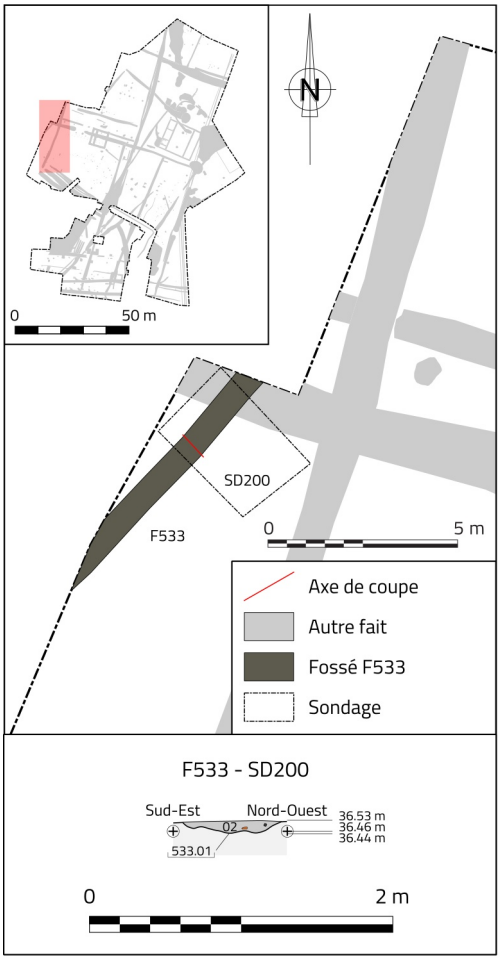


Fig. 151 – *Plan et coupe du fossé F533. Relevé : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.3.2 Les sépultures du haut Moyen Âge

Elodie Wermuth

2.3.2.1 Méthodologie

Protocole de terrain

Les trois fosses 485, 486 et 916 ont livré des restes humains. Les premières observations taphonomiques réalisées sur la position des ossements, et sur la connexion ou déconnexion des squelettes, ont montré qu'il s'agissait de sépultures à inhumation, individuelles et primaires. H. Duday définit une sépulture primaire comme le dépôt du cadavre à l'état frais dans le lieu d'inhumation définitif (Duday *et al.* 1990 : 31).

Les tombes à inhumation ont pu être traitées selon un protocole classique d'anthropologie de terrain (Duday *et al.* 1990 ; Duday 2005). Une fouille fine manuelle a été réalisée pour chacune d'entre elles. Un protocole inspiré des fiches de P. Courtaud (Courtaud 1996) a été utilisé, particulièrement dans le cas de la sépulture 916 dont le squelette était le mieux représenté. Des photographies générales et de détail ont été prises, et les fosses ont fait l'objet de relevés en plan et coupes.

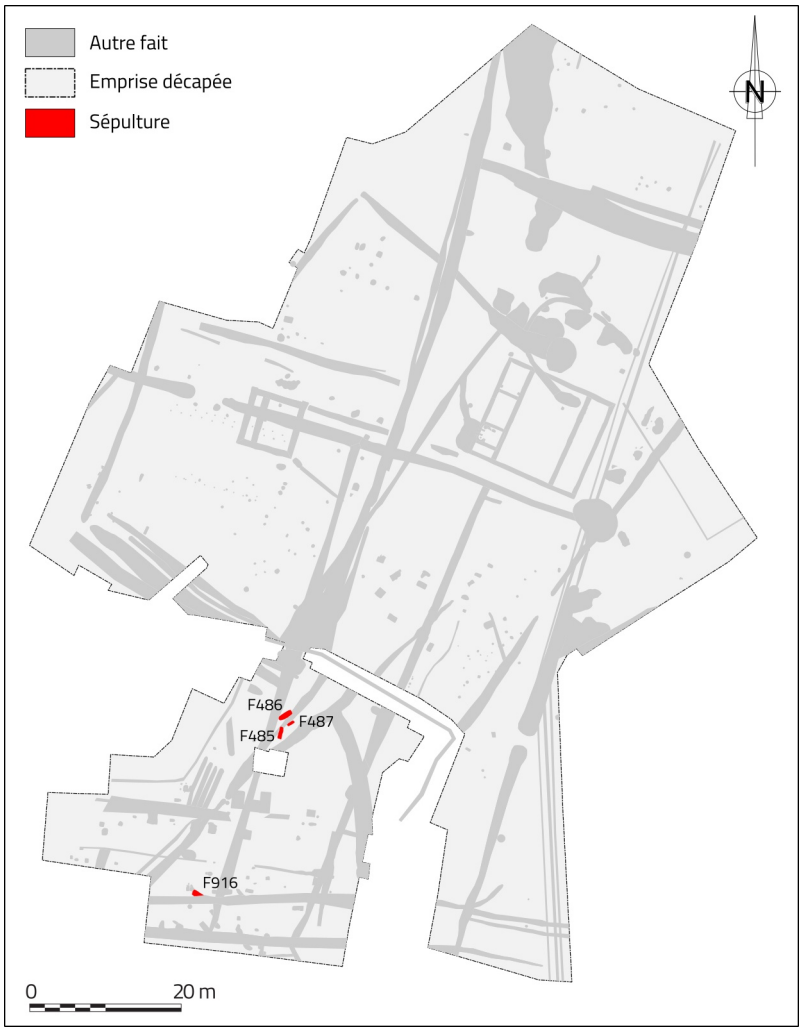
Caractérisation biologique individuelle

La conservation osseuse a grandement limité l'étude biologique des individus. Dans le cas des deux tombes 485 et 486, où seules les couronnes dentaires sont conservées, l'observation de la maturation dentaire a été réalisée en utilisant les tables de maturation d'Ubelaker (Ubelaker 1978), et les lésions présentes sur les dents ont été notées. Dans le cas de la sépulture 916, la stature générale de l'individu permet également de le caractériser comme adulte ou sub-adulte. Néanmoins, aucune estimation du sexe ou autre caractérisation plus précise n'a pu être réalisée du fait de la conservation des ossements.

2.3.2.2 Faits funéraires

Quatre sépultures ont été découvertes dans la partie sud de l'emprise, et se répartissent en deux groupes (**Fig. 152**). Le premier est constitué de trois fosses, dont deux ont livré des restes humains (F485 et F486). La troisième (F487) n'a pas livré de restes, néanmoins sa forme, et sa position strictement parallèle à la fosse F486 permet de penser qu'il s'agissait d'une sépulture dont le squelette (celui d'un individu d'âge immature ?) n'est pas conservé (**Fig. 153**). Ces trois sépultures sont recoupées par le fossé 483. La tombe 916 est isolée un peu plus au sud. Elle est recoupée par le fossé 411.

Fig. 152 – *Répartition des faits funéraires sur le site. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Sépulture F485

La structure 485 (**Fig. 154**) est de forme ovale (extrémité sud angulaire). Elle est creusée dans le substrat, et mesure 1,60 m de long, pour 0,52 m de large et 0,28 m de profondeur. Les parois sont verticales et le fond est plat (US 485.01). Elle est orientée S-N. Elle est recoupée dans sa partie nord par le fossé 483 (**Fig. 153**).

La fosse est comblée par un unique comblement (US 485.02), composé d'un sédiment argilo-sableux gris orangé, compact et homogène. De rares charbons, quelques graviers et nodules de substrat y sont présents.

Fig. 153 – *Localisation, plans et coupes des faits funéraires F485, F486, F487 et F916. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

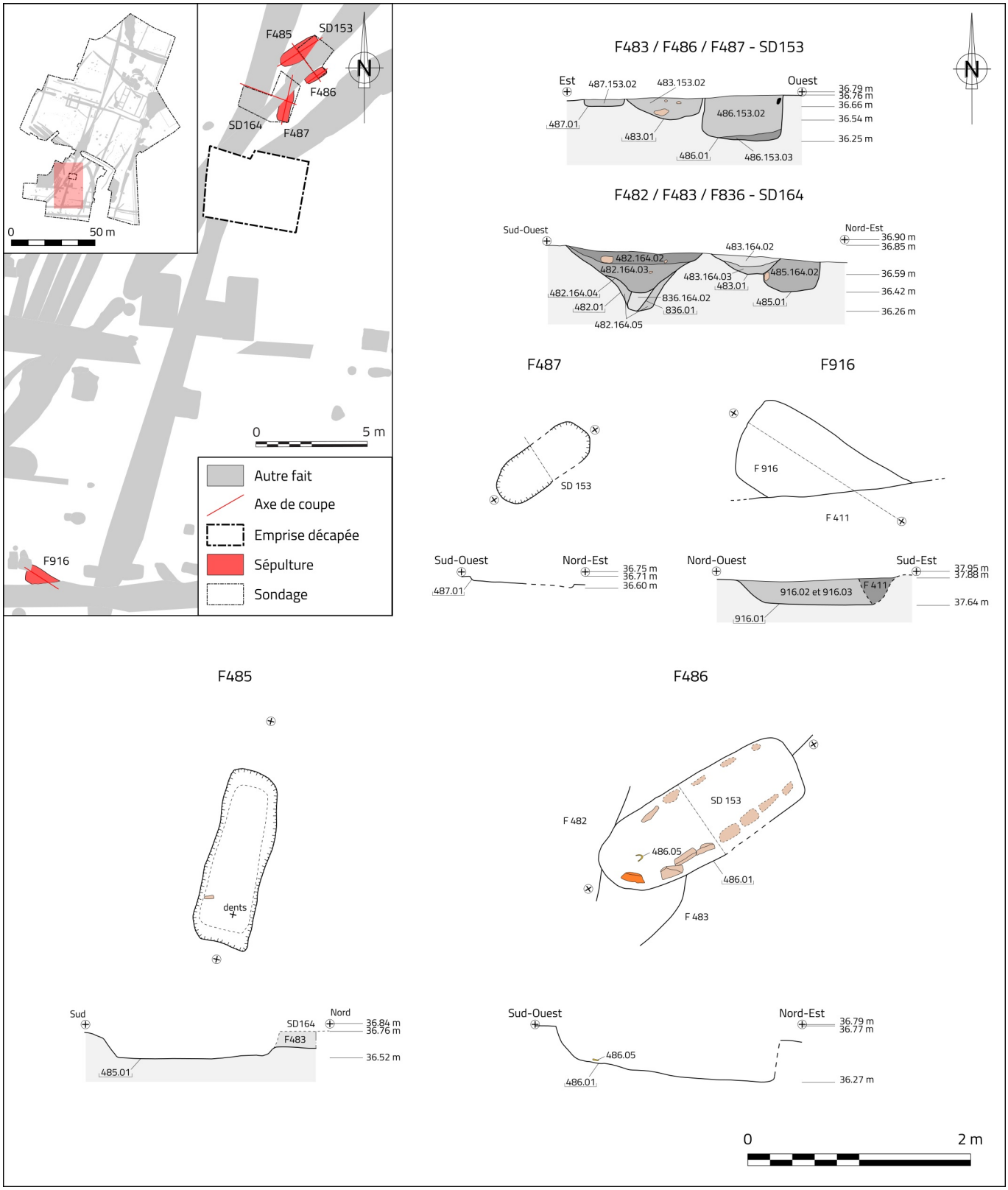


Fig. 154 – *Vue en plan de la sépulture 485. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Aucun ossement n'a été mis au jour dans la tombe, à l'exception de quelques dents humaines en place, attestant de la nature funéraire de la fosse (US 485.03). Les dents sont concentrées dans la partie sud de la fosse (**Fig. 155**). Elles sont mal conservées, les racines ne sont plus observables mais les couronnes sont déterminantes. La présence des quatre troisièmes molaires permet d'être catégorique quant à la nature adulte de l'âge au décès (**Fig. 156**). L'usure est à peine discernable sur les molaires, supposant un âge peu élevé au décès de l'individu. Hormis une légère hypoplasie de l'émail sur les premières incisives supérieures, aucune lésion pathologique (carie, malformation) n'est observable.

La position des restes dentaires suggère que la tête du défunt repose en face antérieure, et que la connexion de l'articulation temporo-mandibulaire est maintenue. La détermination du mode d'inhumation est toutefois impossible à réaliser. L'analyse taphonomique est limitée par la conservation osseuse nulle et par l'observation d'un seul comblement. La présence d'une pierre contre la paroi ouest peut être un argument en faveur de la présence d'un aménagement pour un contenant non pérenne. On peut en effet corréler cette hypothèse à ce qui est observé dans la fosse de la tombe 486, où plusieurs pierres de grès bordent les parois de la sépulture.

Le charbon présent dans le comblement de la structure 485 a été daté par ^{14}C. Le résultat obtenu, à 2 sigmas (95,4 %), est situé entre 666 et 771 de notre ère (datation BP : 1285 ± 30) (*cf. § 5.3*).

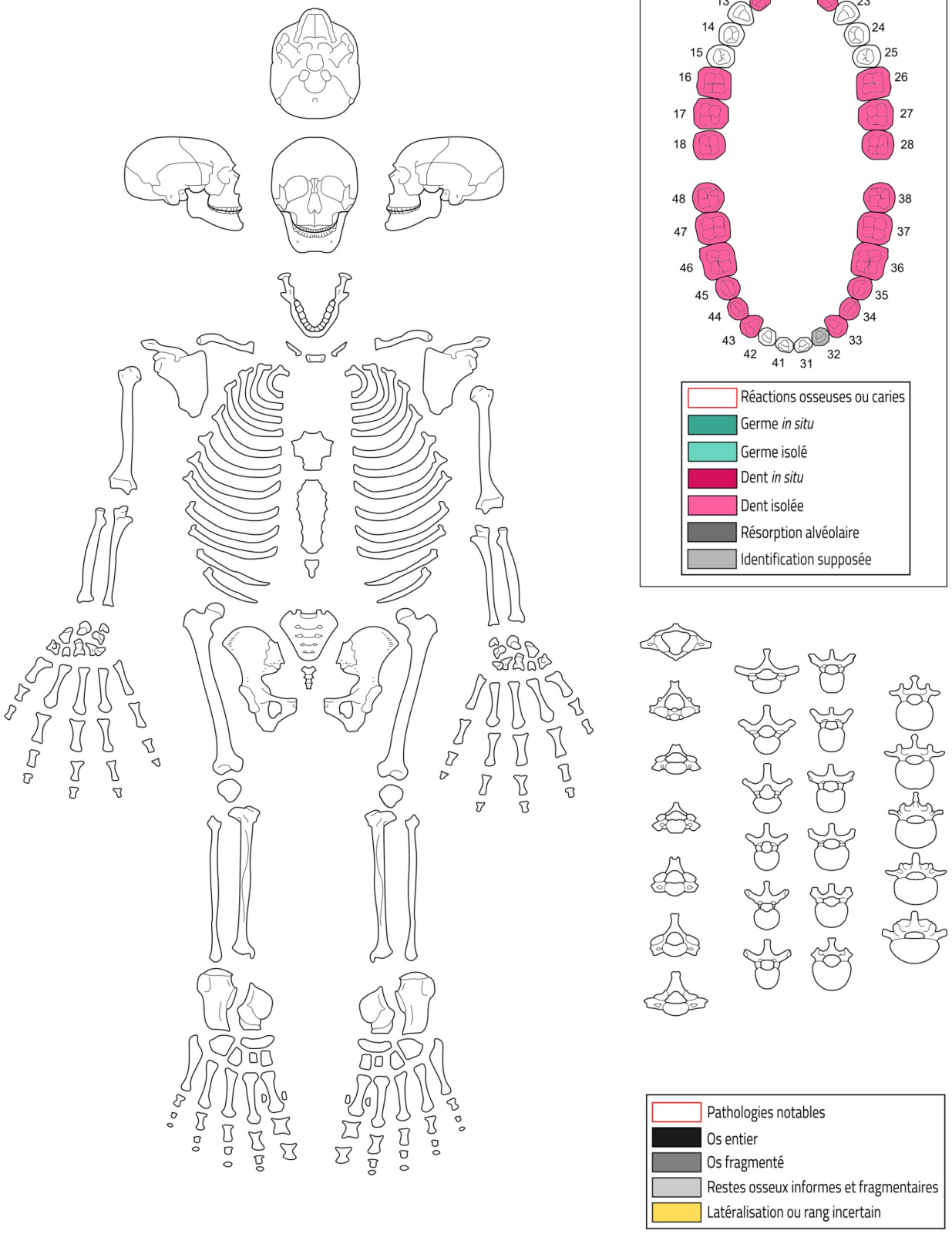


Fig. 155 – *Vue de détail des restes dentaires en place dans la sépulture 485. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*

192 **Fig. 156** – *Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 485. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021*

Site : La Parretterie - Commune : Ligné (44)

ST n° : 485 **US n° : 03**



Sépulture F486

La structure 486 (**Fig. 157**) est de forme ovale (extrémité nord angulaire). Elle mesure 2 m de long, pour 0,69 m de large et 0,38 m de profondeur. Les parois sont verticales et le fond est plat, bien qu'il suive un léger pendage SO-NE (US 486.01). Elle est orientée NE-SO. Elle est recoupée par le fossé 483 (**Fig. 153**).

La fosse est principalement comblée par un sédiment argilo-sableux brun clair, compact et homogène, où l'on peut noter également de rares charbons, quelques graviers et de la TCA (US 486.02). Le fond de la fosse présente également une fine couche (US 486.03) de sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène présentant de rares charbons. Cette couche est peut-être en lien avec un aménagement de la tombe, mis en évidence par la présence de blocs de grès (US 486.04) et de TCA formant un coffrage interne.

Fig. 157 – *Vue en plan de la sépulture 486. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



La vocation funéraire de la structure est attestée par la présence de restes dentaires humains en cohérence anatomique, concentrés en partie sud-ouest de la fosse (US 486.05) (**Fig. 158**). Il s'agit des couronnes dentaires de la totalité des dents inférieures, et quelques dents supérieures. La présence des troisièmes molaires permet d'être catégorique quant à la nature adulte de l'âge au décès (**Fig. 159**). L'usure est à peine discernable sur les molaires, supposant un âge peu élevé au décès de l'individu. Hormis une carie potentielle (la dent étant cassée la lésion est difficile à attester) sur la deuxième prémolaire inférieure droite, aucune lésion pathologique (hypoplasie, malformation) n'est observable.

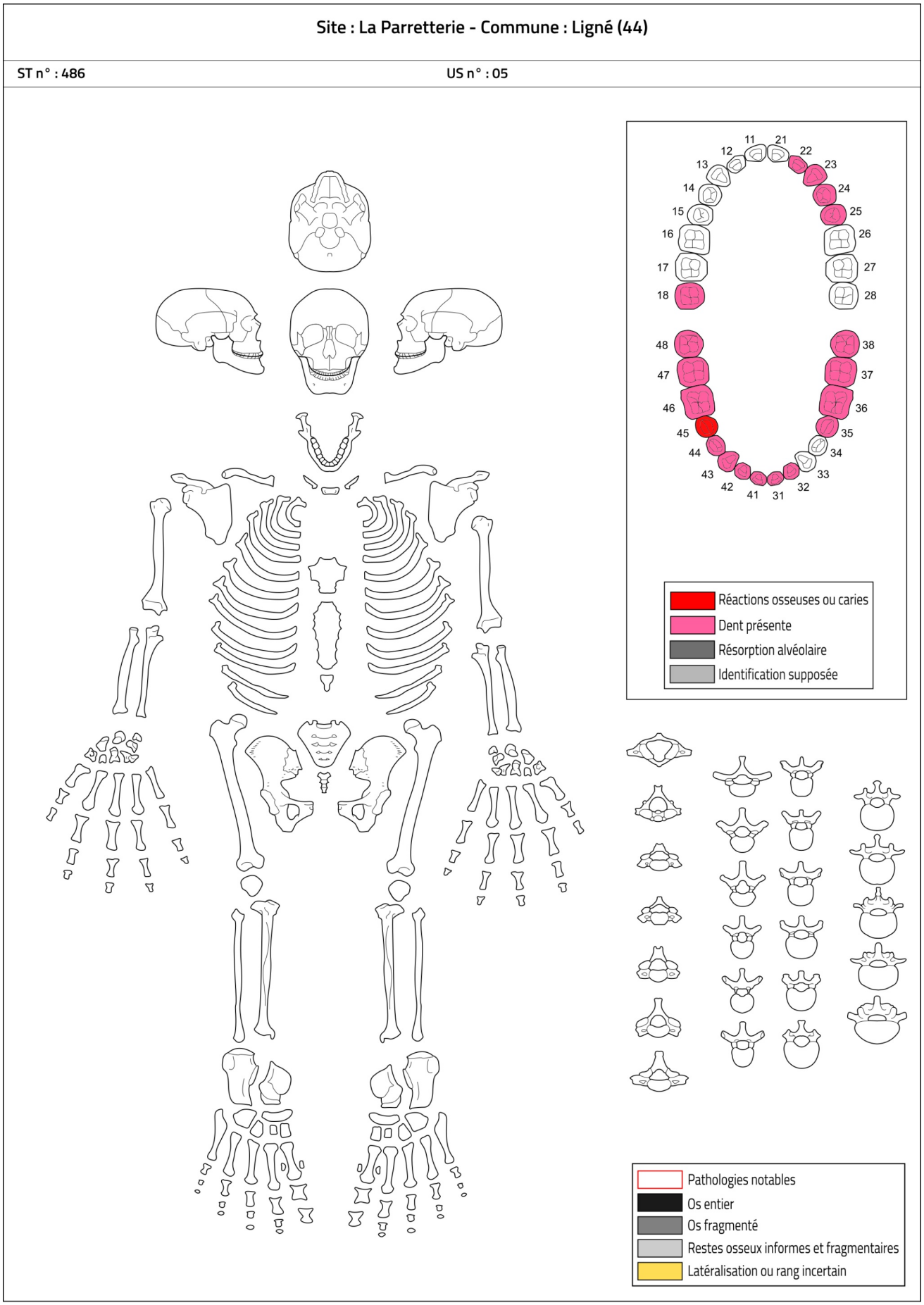
La position des restes indique que la mandibule repose quasiment en fond de fosse, et apparaît en face supérieure. Les dents supérieures reposent à moins de deux centimètres au-dessus des dents inférieures, en position anatomique (en face supérieure également). Cela suppose une légère dislocation de l'articulation temporo-mandibulaire, mais le maintien général de la cohérence anatomique. La tête défunt, qui reposait vraisemblablement en *decubitus* dorsal, se situe côté ouest. Il est impossible d'aller plus avant dans la détermination du mode d'inhumation au vu du peu de restes conservés. Néanmoins la présence de blocs et de TCA matérialisent la présence originelle d'un coffrage au sein de la tombe. Les blocs de grès et la TCA se présentent de chant, respectivement le long des parois latérales et en tête du défunt.

Le charbon présent dans le comblement de la structure 486 a été daté par ^{14}C. Le résultat obtenu, à 2 sigmas (95,4%), est situé entre 555 et 650 de notre ère (datation BP : 1455 ± 30) (*cf. § 5.3*).

Fig. 158 – *Vue de détail des restes dentaires en place dans la sépulture 486. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 159 – *Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 486. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021*



Sépulture F487

La structure 487 est de forme ovale (**Fig. 160**). Elle mesure 1,50 m de long, pour 0,80 m de large et 0,25 m de profondeur (US 487.01). Les parois sont obliques et le fond est plat. Elle est orientée NE-SO. Elle est recoupée par le fossé 483 (**Fig. 153**).

La fosse est comblée par comblement unique, constitué d'un sédiment sablo-argileux gris foncé, compact et homogène sans inclusion (US 487.02). Aucun os humain n'y a été mis au jour.

La forme et l'emplacement de la structure permet de supposer qu'il pourrait s'agir d'une tombe. En effet, elle est également parallèle à la tombe 486 et stratigraphiquement recoupée par le même fossé suggérant une similitude de chronologie.

Sépulture F916

La structure 916 est de forme rectangulaire (**Fig. 161**). Elle est creusée dans le substrat sableux très compact, de couleur orange à beige. Elle mesure 2 m de long, pour 0,69 m de large et 0,38 m de profondeur (US 916.01). Les parois sont verticales et le fond est plat. Elle est orientée NO-SE. Elle est recoupée par le fossé 411 (**Fig. 153**).

La fosse est comblée par un comblement unique constitué d'un sédiment argilo-sableux gris-brun clair, très compact et homogène, avec de rares charbons (US 916.03). Quelques pierres et de nombreux graviers y sont également présents. Le comblement de fond est un peu plus organique (brun foncé).

Le squelette humain qui y a été mis au jour atteste la vocation funéraire de la structure (US 916.02). Le squelette est très mal conservé, mais la position générale des ossements est identifiable via les négatifs laissés dans le comblement. La fiche de conservation indique les éléments observables mais à l'exception de quelques esquilles d'os longs et de deux dents, aucun élément n'a pu être prélevé (**Fig. 162**).

Le défunt repose en *décubitus* dorsal, membres inférieurs en extension. Le membre supérieur droit est fléchi à angle droit sur l'abdomen, tandis que le membre supérieur gauche est en extension le long du corps. Les faces d'apparition des ossements sont difficilement observables, à l'instar des connexions qui sont peu nombreuses à être conservées. Le crâne a suivi une rotation vers la gauche et l'avant, visiblement contraint. Il repose sur l'épaule et les côtes hautes gauches. Les côtes sont mises à plat vers l'avant. On note la connexion lâche des articulations scapulo-humérale et du coude droits, et la dislocation du coude et de la connexion *radius-ulna* gauches. Le bras gauche a migré vers l'axe du squelette. Le volume pelvien est en partie maintenu, les os coxaux étant contraints. Enfin, les genoux sont tangents. Le fossé 411 recoupe le squelette à ce niveau et le reste des membres inférieurs n'est pas observable.

On peut ainsi observer un effet de sous-tirage orienté vers l'axe du corps, en lien avec le fond de fosse en cuvette. Les mouvements osseux observés importants supposent un espace vide de décomposition. Par ailleurs, les effets de parois latéraux, l'espace vide de décomposition, et la répartition du sédiment plus organique permettent de supposer la présence originelle d'un coffrage dans la tombe.

Aucun mobilier déposé avec le défunt n'a été observé. Des fragments de céramique sont en revanche présents dans le comblement.

L'estimation de l'âge est rendue impossible du fait de la conservation osseuse, mais les dents présentes et la stature de l'individu indique qu'il s'agit probablement d'un adulte. La dent la mieux conservée est la deuxième molaire inférieure gauche. Elle présente une apparente carie en face occlusale. La deuxième dent conservée est une molaire, potentiellement la première inférieure gauche. Son usure est particulièrement prononcée, alors que la précédente présente une usure nulle. Aucune autre lésion n'est observable.

Un charbon présent dans le comblement de la structure 485 a été daté par ^{14}C. Le résultat obtenu, à 2 sigmas (95,4 %), est situé entre 672 et 868 de notre ère, avec une plus grande probabilité entre 672 et 779 de notre ère (80,3 %)(datation BP : 1255 ± 30) (*cf. § 5.3*).

Fig. 160 – *Vue en plan de la sépulture 487. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



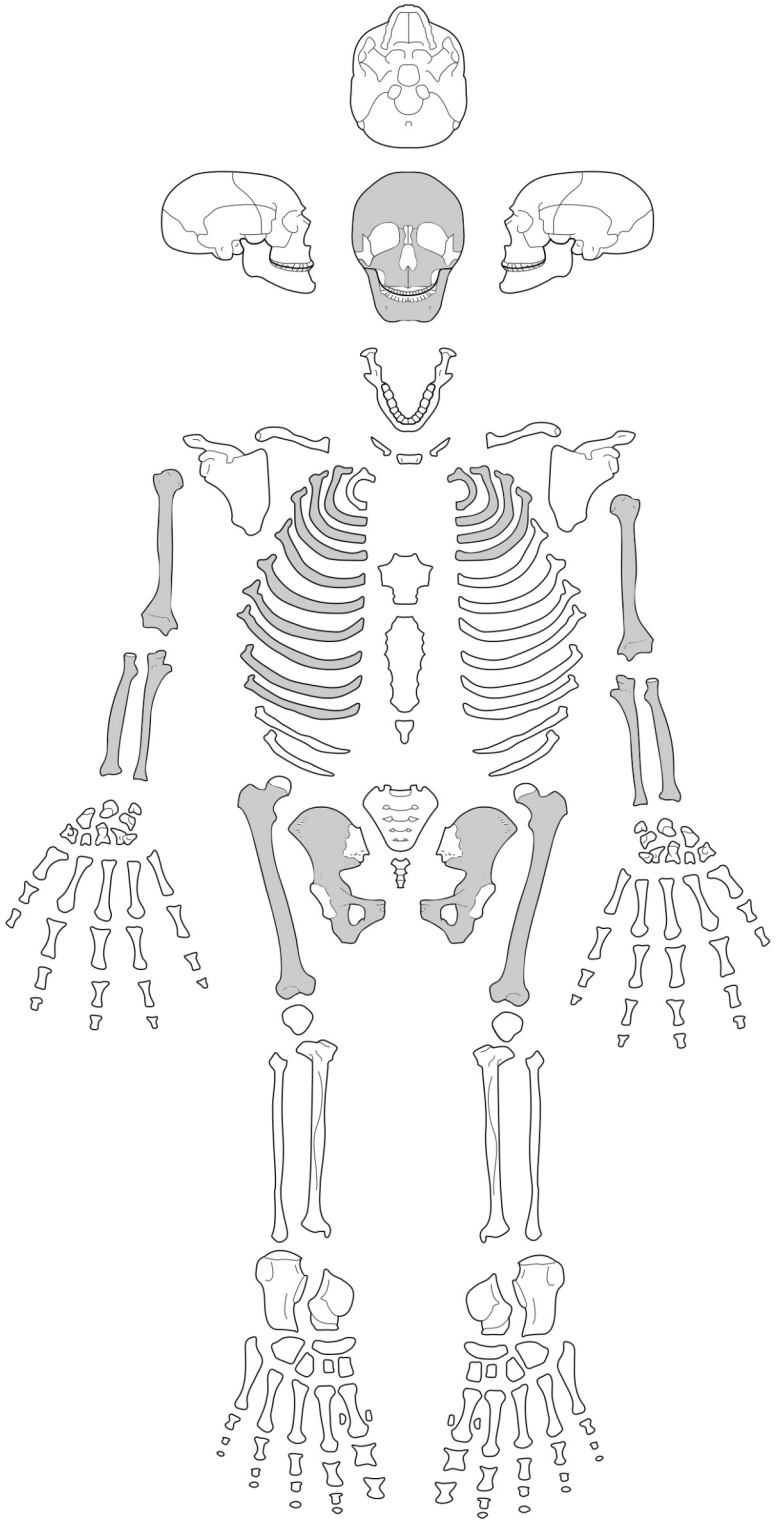
Fig. 161 – *Vue en plan de la sépulture 916. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*

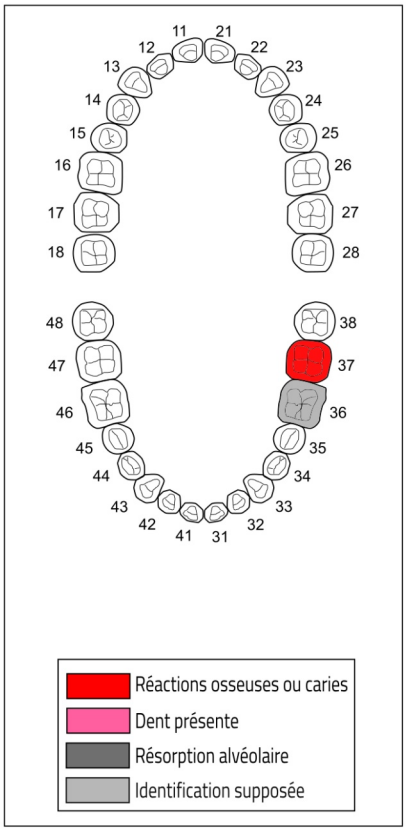


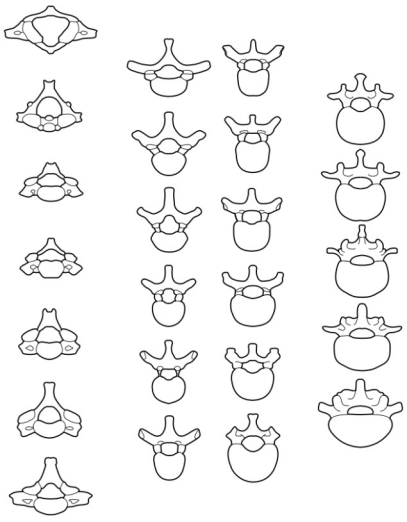
Fig. 162 – *Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 916. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021*

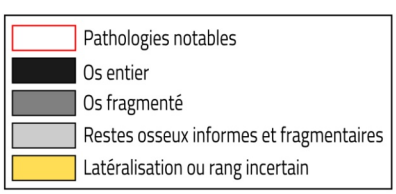
Site : La Parretterie - Commune : Ligné (44)

ST n° : 916 **US n° : 02** **Individu : ø**









2.3.2.3 Conclusion

Le corpus d'étude se compose de quatre tombes dont trois ont livré des restes humains (**Fig. 163**).

Fig. 163 – *Tableau synthétique des tombes à inhumations. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021*

Sépulture	Datation à 2 sigmas (95,4 %)	Âge au décès	Orientation	Aménagement de la tombe
485	VII^{e} – VIII^{e} siècles	Adulte (jeune ?)	S-N	Un bloc de pierre peut-être en lien avec un contenant non pérenne
486	VI^{e} – VII^{e} siècles	Adulte	NE-SO	Blocs en lien avec un contenant non pérenne
487	*antérieure à F483*	Immature ?	NE-SO	Non observé
916	VII^{e} – IX^{e} siècles	Adulte	NO-SE	Contenant non pérenne

La conservation des ossements (quasi nulle) ne permet pas de caractériser précisément les individus, néanmoins on peut noter que les défunts inhumés dans les tombes 485, 486 et 916 sont d'âge adulte.

La tombe 486 présente un aménagement de la fosse, au moyen de blocs de grès disposés de chant et d'une TCA. Une pierre située contre la paroi dans la tombe 485 pourrait être liée à un aménagement similaire. La tombe 487, dans laquelle aucun reste n'est conservé, ne présente pas d'aménagement, peut-être du fait de la taille plus réduite de la structure. La tombe 916 est isolée. Elle ne présente pas d'aménagement interne mais les mouvements osseux suggèrent un espace vide de décomposition et un contenant originel non pérenne.

Les datations permettent de rattacher les deux groupes de sépultures aux VII^{e} et VIII^{e} siècles, en cohérence avec les modes d'inhumations observés (contenants non pérennes, calés ou non calés). On note le regroupement de trois des tombes et l'isolement de la dernière, bien que leur contemporanéité soit probable.

Parmi les vestiges rattachables au haut Moyen Âge, elles s'organisent en dehors, mais à proximité immédiate, de l'espace défini par les fossés, dans un espace que l'emprise de fouille ne permet pas de cerner exhaustivement. Elles sont implantées en revanche en dehors d'un espace funéraire défini, et se situent à une soixantaine de mètres de l'église de Ligné observable sur le cadastre ancien.
On remarque que les fosses sépulcrales ne sont pas orientées. La présence de sépultures isolées ou en petits groupes de moins d'une dizaine de tombes sur les sites d'habitat est aujourd'hui largement attestée ; sa récurrence entre les VII^{e} et XI^{e} siècles a permis de montrer leur contemporanéité avec les grandes nécropoles, et d'écarter les hypothèses d'interprétation liées à des exclusions sociales ou religieuses (Treffort 2010 : 217). Ces petits ensembles s'organisent en marge des structures d'habitats, en bordure des voies, voire en périphérie de plus grands ensembles sépulcraux, dans des secteurs semblant spécifiques à cette occupation ; on n'y observe rarement du mobilier et une absence de recrutement particulier (Pecqueur 2003 ; Cartron 2015 : 38-39 ; Pecqueur *et al.* 2015 : 295-296).

Dans le cas de Ligné, l'ensemble semble rattaché à une occupation domestique qui lui est contemporaine, et pourrait être le fait d'un regroupement de type « familial ».

2.3.3 La question de la pérennité des bâtiments antiques

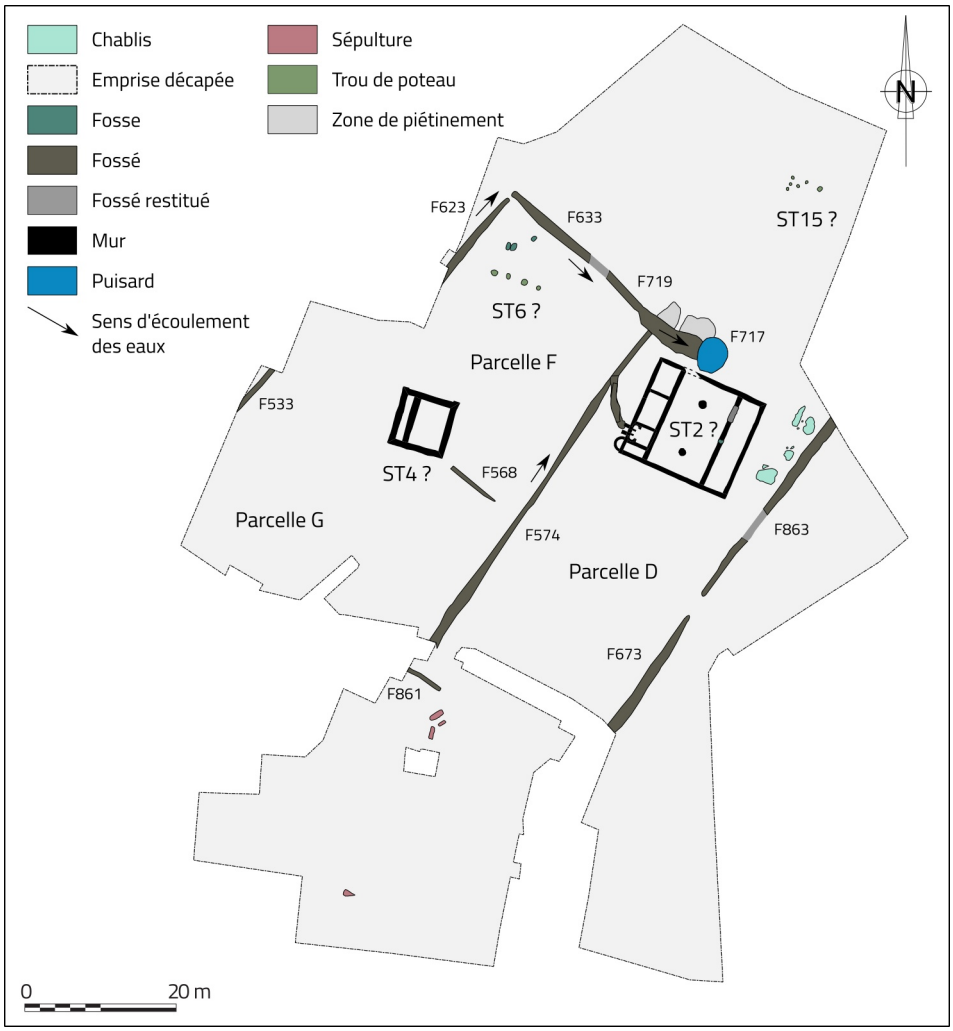
Les deux bâtiments maçonnés d'époque romaine, les structures 2 et 4, ainsi que l'édifice sur poteaux numéroté 6 ont livré de la céramique du haut Moyen Âge en position résiduelle dans le remplissage des trous de poteau ou des tranchées récupération (F765 pour le bâtiment 2, F806 pour le 4 et F628 pour le 6). Ces quelques vestiges posent la question de la pérennité de ces constructions après l'abandon de l'enclos fossoyé antique. En effet, la destruction de ces édifices n'est pas précisément datée. La présence dans les niveaux superficiels du bâtiment 2 et dans les fosses de spoliation des fondations de l'édifice 4 de mobilier de l'Époque moderne pourrait laisser supposer que leur démantèlement total n'est intervenu que dans le courant des XVI^{e} ou XVIII^{e} siècles. Dans cette perspective, il est intéressant de souligner que le parcellaire attribué au haut Moyen Âge se développe autour de ces constructions et en respecte l'emprise. Ainsi l'édifice 2 vient fermer l'espace délimité par les fossés F574, F673 et F863 alors que la tour-porche se trouve au centre de l'aire définie par F533, F574, F623, F633 et serait longé par le fossé F535 et l'alignement de chablis associé à ce dernier. De même, la structure 6 serait située dans l'angle formé par F623 et F633. Ces arguments fondés sur l'examen du plan ne sont toutefois pas totalement assurés.

2.3.4 Synthèse sur la période 3

Les fossés attribués au haut Moyen Âge ne forment pas une enceinte continue comparable aux enclos antiques décrits ci-dessus (**Fig. 164**). Trois espaces peuvent néanmoins être distingués. Le premier correspond à l'aire délimitée par les fossés F574, F673, F719, F863 et le bâtiment 2, désigné plus loin comme la parcelle D. Cette dernière pouvait être fermée au sud par un dispositif placé en retour de F673 et recouvert par le mur de clôture contemporain F872. La superficie de la parcelle D serait ainsi d'environ 1 250 m². Un accès à cette parcelle est matérialisée par une interruption du fossé oriental.

La zone située à l'est de F574 serait partagée en deux. La parcelle F est délimitée par les fossés F535, F623, F633, F719, F568 et le bâtiment 4. L'aire ainsi définie mesure 820 m² et englobe le bâtiment 6. Enfin dans l'angle sud-ouest du secteur 2, un dernier espace, la parcelle G, serait délimitée par les fossés F533, F568 et F574. La limite sud se trouve sans doute hors de l'emprise fouillée ou a été effacée par les installations postérieures. Elle pourrait correspondre au fossé F861 repris par la suite lors de l'installation du talus du système défensif du Moyen Âge central (F470/F848 : *cf. infra*). La surface de la parcelle G peut être estimée 910 m².

Fig. 164 – *Plan des vestiges attribués au haut Moyen Âge (Période 3). Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021*



L'orientation de ce nouveau système de partitionnement de l'espace se distingue clairement de celui des occupations précédentes. Il matérialise un déplacement de l'occupation vers le nord-est et vient englober les constructions antérieures et en particulier les édifices vouées au stockage et à la production : la tour-porche (ST4) et la grange antique (ST2). L'extrême rareté du mobilier ainsi que les difficultés à bien dater finement ces éléments ne permet pas d'exclure la possibilité d'un cumul de plusieurs états successifs situés entre l'Antiquité tardive et le VIIIe siècle. Dans cette perspective, une attribution au haut Moyen Âge des structures de combustion F630 et F631, situées au nord du bâtiment 6, ne peut être exclue.

La présence de céramiques culinaires attribuées aux VIe-VIIIe siècles, même si elles sont en faible nombre, indique la présence d'un habitat sur place ou à proximité immédiate. Cette installation domestique est attestée indirectement par la mise au jour de quatre sépultures à inhumations installées au sud de l'aire occupée par le réseau fossoyé et les constructions antiques. Ces tombes correspondent sans doute à des regroupements familiaux. Le statut des occupants n'est toutefois pas clairement établi. De même, en l'absence de mobilier, les productions liées à cet habitat ne peuvent être déterminées.

2.4 Période 4 : le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge

2.4.1 Description des fossés associés à l'époque médiévale

2.4.1.1 F411

Le fossé F411 se trouve au sud de l'aire étudiée. Il n'avait pas été identifié lors du diagnostic bien qu'il passe dans l'extension occidentale de la tranchée 11 (**Fig. 165**). Orienté presque exactement est - ouest (89° est), F411 a été observé sur 27,30 m de long mais se poursuit hors de l'emprise décapée vers l'est et l'ouest. Son creusement est documenté par trois sondages mécaniques (SD173, SD184 et SD189) et par un manuel (SD241). Ce dernier a permis d'établir que F411 recoupe le fossé antique F409/F460, appartenant à l'enclos A (*cf. supra*). Cette postériorité est confirmée par le mobilier mis au jour (*cf. infra*) et par les relations stratigraphiques entretenues avec la sépulture F916 datée par radiocarbone (*cf. infra*). Les mesures enregistrées aux différents points d'observation montrent creusement aux dimensions irrégulières (**Fig. 166**). La largeur varie de 80 cm à 2 m. Les profondeurs conservées sont comprises entre 46 et 84 cm. Malgré ces irrégularités, le fond du fossé montre une pente continue du nord-ouest au sud-est. Les altitudes consignées passent ainsi de 37,54 m à 36,73 m NGF, soit un différentiel de 91 cm sur les 21 m documentés, soit une pente de 4,3 %. Ceci suppose un drainage des eaux d'ouest en est.

L'observation des remplissages montre, dans deux cas, des comblements asymétriques. Le cas le plus net est celui du sondage SD173 (**Fig. 167**). Ceci suppose des apports dominants depuis le bord septentrional du creusement, donc à contre-pente du terrain naturel. Ces dépôts constituent un indice de la présence d'un talus le long du bord nord du fossé. Ce dispositif reprend la même conformation que le fossé F400 situé immédiatement au sud et daté de l'époque romaine.

Le fossé F411 a livré 35 tessons de céramique dont 17 sont attribués à l'époque romaine et 18 au haut Moyen Âge (CER-A054 à A057 et CER-M009 et M010). Parmi le mobilier antique, il a été possible de déterminer la présence d'un vase en *terra nigra* avec un pied annulaire – peut-être une forme Menez 130, datée entre 15 av. et 50 apr. J.-C . – et des fragments de céramique commune de tradition antique. Pour les éléments médiévaux, quatre groupes techniques ont pu être mis en évidence dont trois sont spécifiques au site de *La Perretterie* et le dernier a été reconnu pour la première fois à Angers. La seule forme identifiée correspond à un pot 2-4. Ces rares vestiges invitent à considérer le mobilier antique comme résiduel. Les tessons précoces pourraient provenir des fosses recoupées par le fossé F411 et, en particulier, de F851, datée par radiocarbone entre 117 et 30 apr. J.-C. (*cf. infra § 5.3*, éch. LIGNE-12). Faute de référentiel précis, il est plus délicat de situer dans le temps les productions du haut Moyen Âge. Toutefois, le recoupement de F916 par F411 indique ce fossé est postérieur à la sépulture datée par carbone 14 entre 672 et 779 (*cf. supra § 2.3.2.2*). Le fossé 411 ne peut donc être antérieur au VII^e^ siècle. Enfin, F411 est recoupé par les fondations du bâtiment 1 et plus précisément par les faits F428 et F429 (**Fig. 165**, coupe du SD178). Ceux-ci ont également livré de la céramique attribué au haut Moyen Âge au sens large, peut-être issu de la remobilisation du remplissage de F411. Toutefois, cette construction peut plus probablement être associée au fossé F474. Or le fonctionnement de ce dernier est daté par la céramique est les analyses radiocarbone entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècle (*cf. infra*). Il semble donc possible de situer le fonctionnement du fossé F411 entre le VIII^e^ et le XI^e^ siècle.

2.4.1.2 F464, F483 et F8 55

Situé au nord-ouest de F411, les fossés F483, F464 et F855 constituent, du nord au sud, trois tronçons de fossé alignés considéré ici comme un même tracé. Le fossé F854, parallèle à F855, pourrait appartenir à un dispositif antérieur mais de même orientation (**Fig. 168**). En raison de la présence d'un puits contemporain, il n'a pas été possible de décaper la jonction entre les fossés F464, F483 et F484. Si F464 se trouve dans l'alignement exact de F483, il pourrait avoir effacé l'extrémité de F484 situé à cet endroit. Ce chevauchement probable expliquerait les différences de profil observé pour ce tronçon.

Du nord au sud, les fossés F483, F464 et F855 forment un tracé légèrement incurvé observé sur 35 m de longueur. Ce creusement se poursuit hors de l'emprise vers le sud-ouest et le nord-ouest. Sa continuité directe n'a toutefois pas été retrouvée dans le secteur 2. Ceci pourrait signifier que le fossé s'arrête ou se joint à un autre à l'emplacement du mur F872.

Les coupes réalisées sur les trois faits considérés ici montrent un creusement irrégulier dont la largeur varie de 53 cm à 1,48 m pour des profondeurs conservées de 14 à 68 cm (**Fig. 169 et 170**). Ces variations ne peuvent être complètement mises sur le compte d'une érosion différentielle. Elles reflètent sans doute, en partie au moins, l'état originel de cet aménagement. Celui-ci connaît en outre une courte interruption, 10 cm seulement, entre les extrémités des fossés F855 et F464. Cette lacune est corrélée avec une forte différence de conservation : avec respectivement 30 et 68 cm de profondeur pour ces deux faits.

Fig. 165 – *Plan et coupes du fossé F411. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil et E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

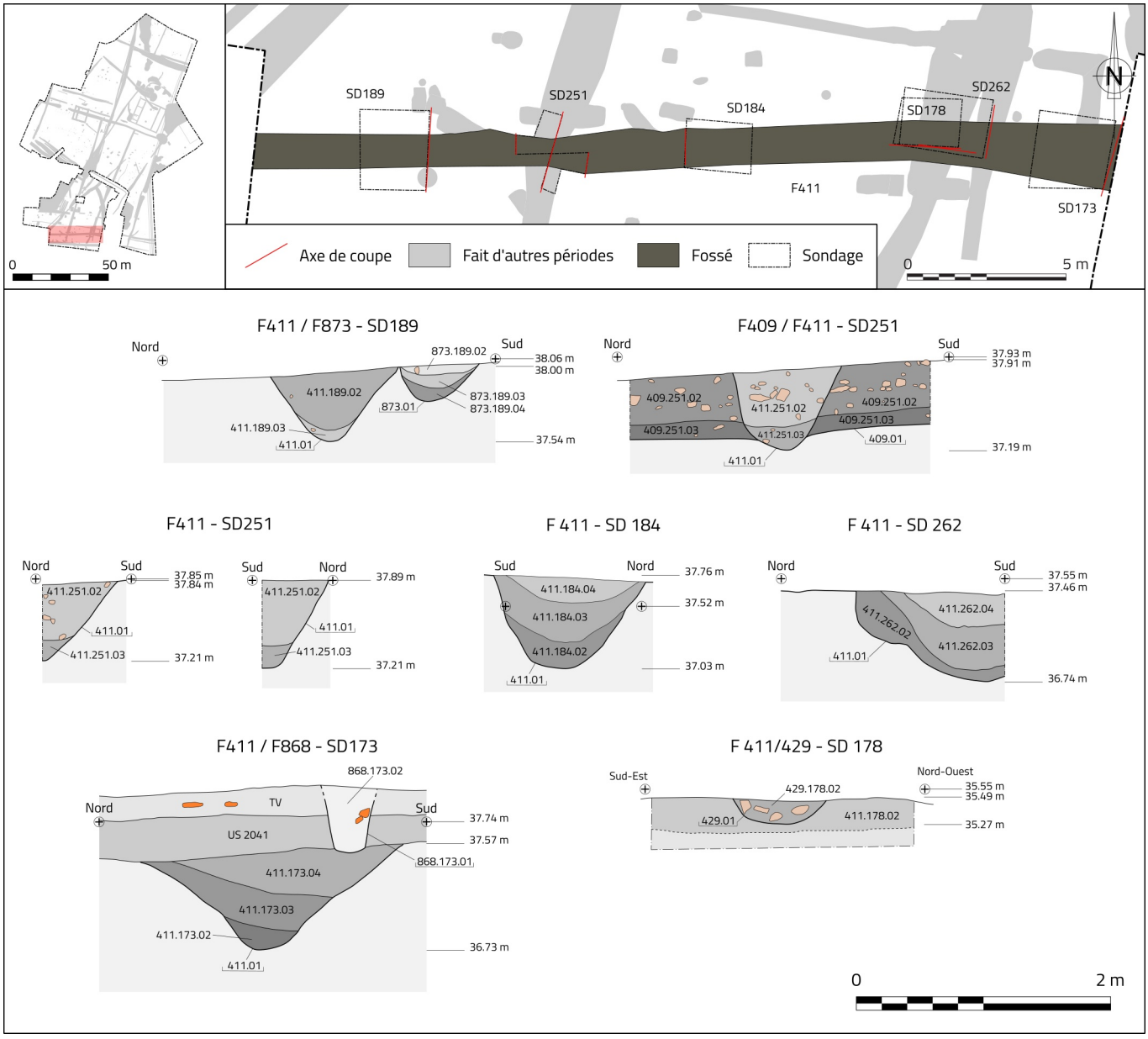


Fig. 166 – *Tableau des dimensions du fossé F411. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
189	411	Coupe E	100	46	Obliques	Cuvette	37.54	38
251	411	Coupe E	80	70	Obliques	Cuvette	37.19	37.89
184	411	Coupe O	120	73	Obliques	Cuvette	37.03	37.76
262	411	Coupe S	+ de 130	80	Obliques	Cuvette	36.74	37.46
173	411	Coupe E	200	84	Obliques	Cuvette	36.73	37.57

Fig. 167 – *Vue de la coupe orientale du sondage SD173.*
Cliché : E. Paulien © Éveha 2021



L'arrêt observé pourrait donc être artificiel et lié à l'arasement général de la structure et peut-être à la jonction ici des extrémités successives des fossés F483 e F484. Les altitudes inférieures enregistrées dans les différents sondages révèlent une pente irrégulière. Si la déclivité est continue et forte pour le fossé F855 (56 cm de dénivelé sur 8,37 m, soit une pente à 6,9 %), elle devient incohérente pour la partie septentrionale. Une partie plus creuse a ainsi été observée à la tête du fossé F464. Celle-ci correspond au point le plus bas du tracé à 36,51 m NGF mais aussi à sa partie la plus large. Plus au nord, le fond du fossé remonte mais les valeurs altimétriques sont très variables et oscillent entre 36,43 et 36,63 m NGF.
De manière générale, ce fossé n'a pas pu servir à drainer de manière efficace les eaux de ruissellement, contrairement à ce qui a été observé ci-dessus pour F411.

Parmi les faits pris en compte ici, seuls F483 et F855 ont livré du mobilier céramique. Il s'agit de 7 tessons dont 3 antiques, deux médiévaux et trois de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne. Le remplissage de F483 a ainsi fourni trois restes de céramique commune de tradition antique ainsi que deux tessons dont les groupes techniques (Nan 17y et Nan08ad-M) ont été mis au jour à Nantes dans des contextes datés du XIVe au XVIIIe siècle. Un unique tesson de céramique en pâte locale (Lig 08e) a été exhumé du comblement de F855. Il est attribué au haut Moyen Âge. Ces éléments permettent seulement d'attribuer ces faits au Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Les fossés décrits ici partagent des relations stratigraphiques avec plusieurs autres aménagements : F483 coupe le fossé antique F482 et les sépultures F485 et F486 ; F464 est recoupé par la fosse de plantation contemporaine F469 ; F855 perturbe la fosse F904 et cette dernière oblitère le fossé F854.
Ces observations stratigraphiques fournissent des données chronologiques importantes. Ainsi F483 est postérieur aux sépultures F485 et F486 datées par radiocarbone respectivement des VIe-VIIe siècles et des VIIe-VIIIe siècles. Ceci permet de fixer le *terminus post quem* de l'installation de ce fossé vers le VIIIe siècle. F855 recoupe quant à lui la fosse F904, qui a livré un tesson XIe- XIIIe siècles (CER-M127). L'élément le plus ancien serait le fossé F854, qui serait antérieur à F904 et donc peut-être à situer avant le XIe siècle.
Le mobilier tendrait donc à distinguer trois temps : tout d'abord le fossé F855, antérieur au XIe- XIIIe siècles, la fosse F904 puis l'installation des fossés F855 et F483, sans doute postérieurs au XIIIe siècle.
Ceux-ci pourraient être en lien avec la création du réseau parcellaire auquel appartiennent les fossés F472 et F473 (*cf. infra*) mais aussi peut-être le premier état de la limite reprise par F872.

Fig. 168 – *Plan des fossés F464, F483, F854 et F855. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

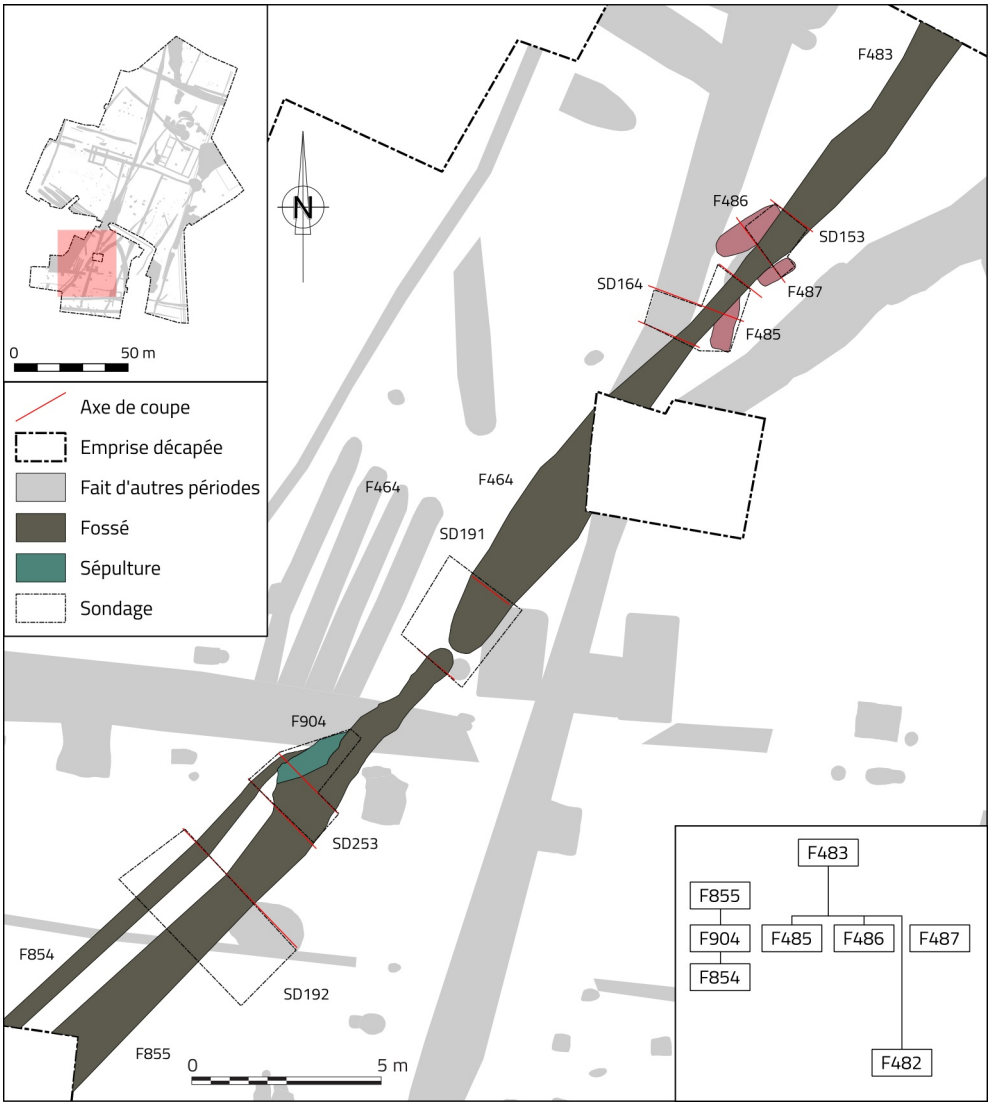


Fig. 169 – *Coupes des fossés F464, F483, F854 et F855. Relevés : S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

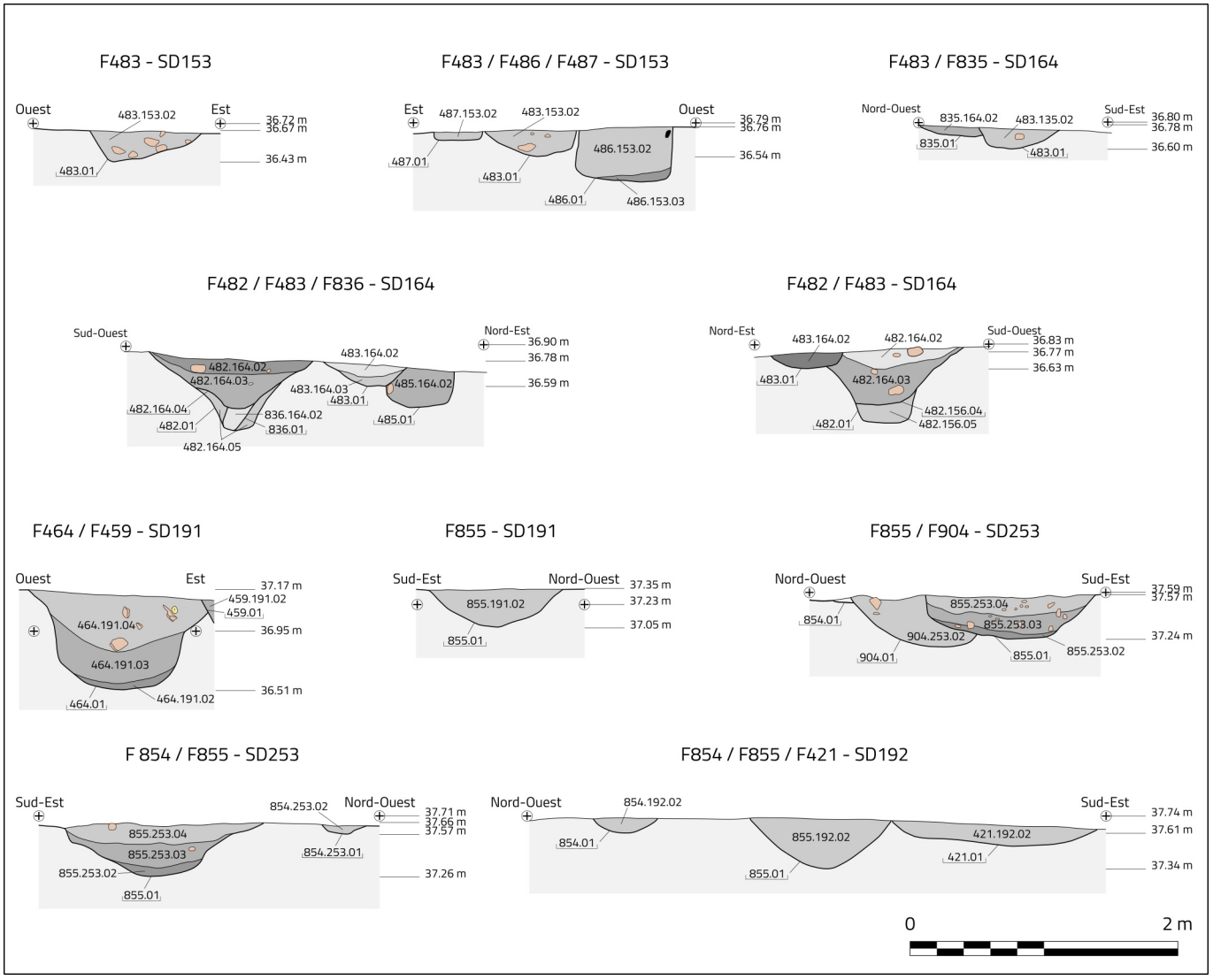


Fig. 170 – *Tableau des dimensions des fossés F464, F483, F854 et F855 (liste des sondages du nord au sud). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
153	483	Coupe N	68	22	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	36.54	36.76
153	483	Coupe S	82	23	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	36.43	36.67
164	483	Coupe N	59	18	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	36.6	36.78
164	483	Coupe Médiane	62	19	Obliques	Cuvette	36.59	36.78
164	483	Coupe S	53	14	Obliques	Cuvette	36.63	36.77
191	464	Coupe N	140	68	Obliques puis Verticales	Cuvette	36.51	37.17
191	855	Coupe S	100	30	Obliques	Cuvette	37.05	37.35
253	855	Coupe NE	127	33	Obliques	Plat	37.24	37.57
253	855	Coupe SO	148		Obliques	Cuvette	37.26	37.66
192	855	Coupe NO	106	40	Obliques	Cuvette	37.34	37.74
253	854	Coupe SO	32	9	Obliques	Cuvette	37.57	37.66
192	854	Coupe NE	49	13	Obliques	Cuvette	37.61	37.74

2.4.1.3 F474, F862 et F908

Dans la partie orientale du secteur 1 a été mis au jour deux fossés de grandes dimensions associés sans doute à une installation défensive. Il s'agit de F474 et F862 (**Fig. 171**). Le premier correspond à un tronçon curviligne reconnu sur 23,50 m de long. Il se poursuit hors de l'emprise décapée vers le sud. La continuité restituée longerait le mur oriental du bâtiment 1 (*cf. infra*). Au nord, le fossé F862 est disposé en retour de l'extrémité de F474 et se dirige vers le sud-ouest (**Fig. 172**). Sa longueur n'est pas connue en raison de son recoupement par les fossés F484 et F464 (*cf. infra*).

La largeur à l'ouverture du fossé F474 est comprise entre 1,85 et plus de 2,40 m pour des profondeurs conservées de 79 cm à 1,15 m (**Fig. 173 et 174**). Le profil du creusement est en V ou à parois évasées et fond en cuvette. La stratification complexe du remplissage montre des apports progressifs provenant majoritairement du bord sud-ouest. Ce phénomène pourrait être le signe de la présence d'un talus doublant le fossé dans cette direction. Le seul sondage mené dans le fossé F862 (SD183) a permis d'observer un creusement à parois évasées et fond en cuvette large d'un peu moins de 1,60 m pour une profondeur de l'ordre de 70 cm.

F474 a livré 24 tessons de céramiques médiévales appartenant à cinq groupes techniques différents. Une seule forme a pu être identifiée, il s'agit d'un pot de type 13-7. Cet ensemble a été daté entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècles. Cet intervalle a été confirmé par une datation radiocarbone effectuée sur un charbon prélevé dans la partie inférieure du comblement de F474 dans le SD254 (US 474.254.23 – éch. LIGNE-6 ; *cf. § 5.3*). Le résultat obtenu est compris entre 1030 et 1189 (probabilité à 95,4 % ; 915 ± 30 BP). Cette date indique que le fossé F474 est en fonctionnement antérieurement au XII^e^ siècle. Le fossé F862 n'a livré aucun mobilier mais son installation peut être considérée comme synchrone de celle de F474.

Un remaniement du tracé de cette portion d'enceinte a pu être mis en évidence. Celui-ci est matérialisé par la réfection du fossé et l'installation d'aménagements dans le comblement supérieur de F474. Les nouveaux creusements correspondent aux faits F431 et F908. Le premier a été reconnu sur une longueur de seulement 3 m le long de la limite d'emprise orientale du secteur 1. Un sondage débordant réalisé à la jonction entre celui-ci et la berme a montré que F431 est recoupé ici par une vaste fosse emplie d'un remblai contenant du mobilier récent (US 2053), peut-être en lien avec les appentis encore en élévation lors de la fouille. Les deux points d'observation de F431 montrent un fossé large d'environ 1 m conservé sur 30 à 40 cm de profondeur (SD252 et 270).

Au nord, le fossé F908 s'installe dans l'emprise de F474. Son tracé a été suivi précisément en plan en raison de la difficulté d'un comblement bien distinct du fossé sous-jacent. Il a également été perçu très clairement en coupe dans les sondages SD180 et SD254 (**Fig. 171**). Son extrémité méridionale a été observée lors de l'ouverture mécanique du SD254 et pris en topographie. Au nord, la coupe méridionale du SD180 ne permet d'établir si le remblai recoupé par le fossé F477 correspond au remplissage de F474 ou de F908. Une jonction entre F477 et F908 est toutefois envisageable. En effet, ces aménagements, qui partagent les mêmes relations stratigraphiques avec les fossés F474 et F862, pourraient participer du même état. Dans cette hypothèse, F908 mesurerait 13,35 m de longueur. Les sections les mieux documentées indiquent qu'il s'agit d'un creusement en cuvette de 1 à 1,40 m de large, préservé sur 24 à 46 cm (SD. 180 et 254). Ce gabarit est comparable à celui de F431 mais aussi à celui de F477 et F484, ce qui conforte la proposition d'un fonctionnement synchrone de ces aménagements. Le comblement de ces fossés partagent également des faciès commun : ils sont composés d'une succession de deux à trois dépôts épais.

F431 et F908 sont séparés par une interruption de 4,30 m situé à environ 4,80 m de la limite de l'emprise décapée (**Fig. 175**). Cette interruption correspond peut-être à une entrée. Dans l'espace laissée entre F431 et F908 ont été enregistrés un trou de poteau et une fosse allongée : F891 et F892. Il est possible qu'à l'origine ces faits appartenaient à un dispositif d'entrée symétrique dont le poteau sud aurait été effacé par l'installation du mur F432 (*cf. infra*).

Les faits F431, F908 et F892 ont livré 62 tessons de céramique dont 50 appartiennent à un même vase de pot de type 2-29 découvert dans le SD252 du fossé F431. Un autre exemplaire de la même forme provient de ce fait. Ils sont associés à d'autres restes associés au XI^e^-XIII^e^ siècle. F908 n'a fourni quant à lui que trois tessons de céramiques dont un bord de pot 2-2 appartenant au groupe technique Nan 09b-M. Ce vase a été attribué de manière hypothétique au XIII^e^-XIV^e^ siècles. La datation absolue des aménagements est établie grâce à une datation radiocarbone réalisée sur un charbon provenant du fossé F431. L'analyse de celui-ci a permis de fixer la mort des cernes étudiés entre 1154 et 1262 (intervalle à 92,6 % ; 845 ± 30 BP ; éch. LIGNE-7, *cf. § 5.3*). Les données réunies permettent donc de dater le remaniements de cette portion de l'enceinte du XIII^e^ siècle au plus tôt.

Fig. 171 – *Plan et coupes des faits F474, F862, F908. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

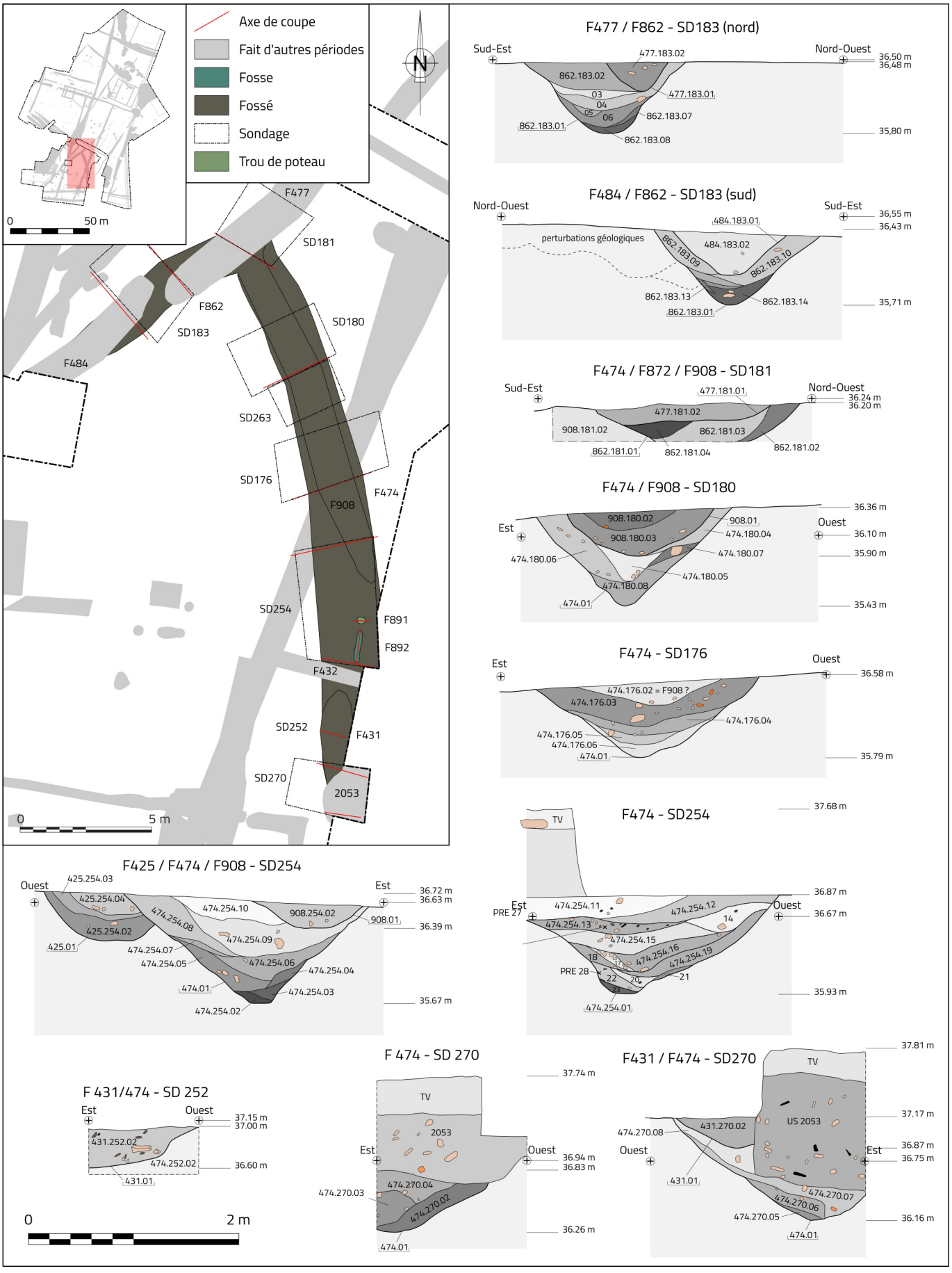


Fig. 172 – *Vue oblique du sondage SD181 dans lequel a été observé en plan l'angle formé par le fossé F474 et F862. Dans la coupe, les tracés indiquent les creusements postérieurs F477 et F908.*
Cliché : C. Chevreuil © Éveha 2021

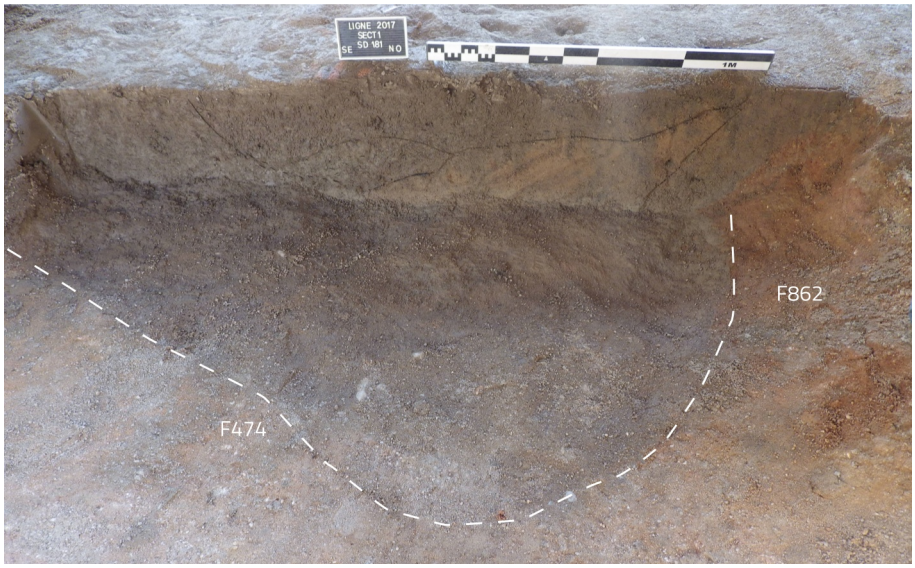


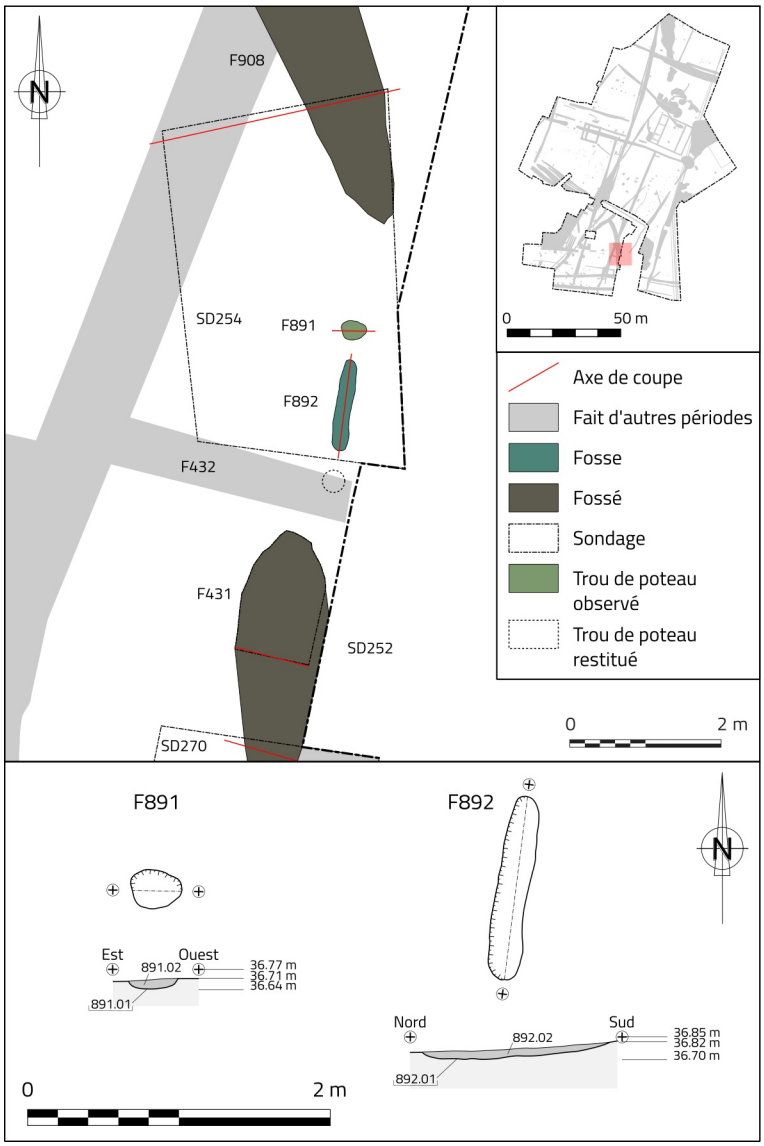
Fig. 173 – *ue de la coupe de F474 dans le sondage SD176 (coupe sud).*
Cliché : S. Bossard © Éveha, 2017



Fig. 174 – *Tableau des dimensions des fossés F474 et F862. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
180	474	Coupe S	185	93	Obliques	en V	35.43	36.36
176	474	Coupe S	210	79	Obliques	Cuvette	35.79	35.58
254	474	Coupe N	230	115	Obliques	en V	35.57	36.72
254	474	Coupe S	+ de 240	100	Obliques	Cuvette	35.93	36.87
270	474	Coupe N	+ de 180	101	Obliques	Cuvette	36.16	37.17
270	474	Coupe S	+ de 103	57	Obliques	Cuvette	36.26	36.83
183	862	Coupe N	154	68	Obliques	Cuvette	35.8	36.48
183	862	Coupe S	158	72	Obliques	Cuvette	35.71	36.43

Fig. 175 – *Localisation, plan et coupe des faits F891 et F892 matérialisant peut-être un système d'entrée du second état de l'enceinte du Moyen Âge central. Relevés : E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.4.1.4 F477, F484, F592 et F600

Au nord de l'interruption de décapage causée par le puits contemporain du secteur 1, a suivi une succession de creusements – du nord au sud : F600 et F592 en secteur 2, F477 et F484 en secteur 1 – appartenant à plusieurs états de ce qui semble être à l'origine un tracé unique (**Fig. 176**). Celui-ci a été observé lors du diagnostic (18.5) mais non sondé alors (Cornec 2013 : 58). Cette section, très arasée, a été effacée lors du curage de la tranchée 18. Il est vraisemblable que le fait F600, enregistré comme un fond de fosse, constitue le dernier témoignage de l'extrémité septentrionale de ce creusement linéaire.

Le fossé décrit ici a été reconnu sur une longueur de 34,85 m avec deux lacunes, l'une due au passage du mur F872, l'autre au curage de la tranchée du diagnostic.

Les informations acquises sur les différents tronçons de ce fossé sont de qualité inégale. Ainsi, pour la partie enregistrée dans le secteur 2, les données stratigraphiques sont claires et cohérentes : F592 recoupe le fossé F591. Dans le secteur 1 en revanche, les observations ont été rendues complexes par l'installation des fossés F477 et F484 dans le comblement d'un fossé antérieur : F862 et notamment sur la jonction de ce dernier avec le fossé F474 (*cf. supra*). La fouille manuelle a amené à distinguer deux extrémités de fossés (SD151 et 152). Cet enregistrement reste toutefois incertain et n'a pas pu être confirmé par l'ouverture d'un sondage mécanique à cet endroit (SD183). Les fossés F477 et F484 ne pourraient en former qu'un.

Ce creusement se poursuit sans doute vers le sud au-delà de la berme laissé en raison de la margelle d'un puits contemporain (buses en béton). Son extrémité se confond ici avec le fait F464 qui constitue également la continuité de F483 (*cf. supra*). Il n'est pas possible de préciser le contour exact des deux états de fossé (*cf. supra*).

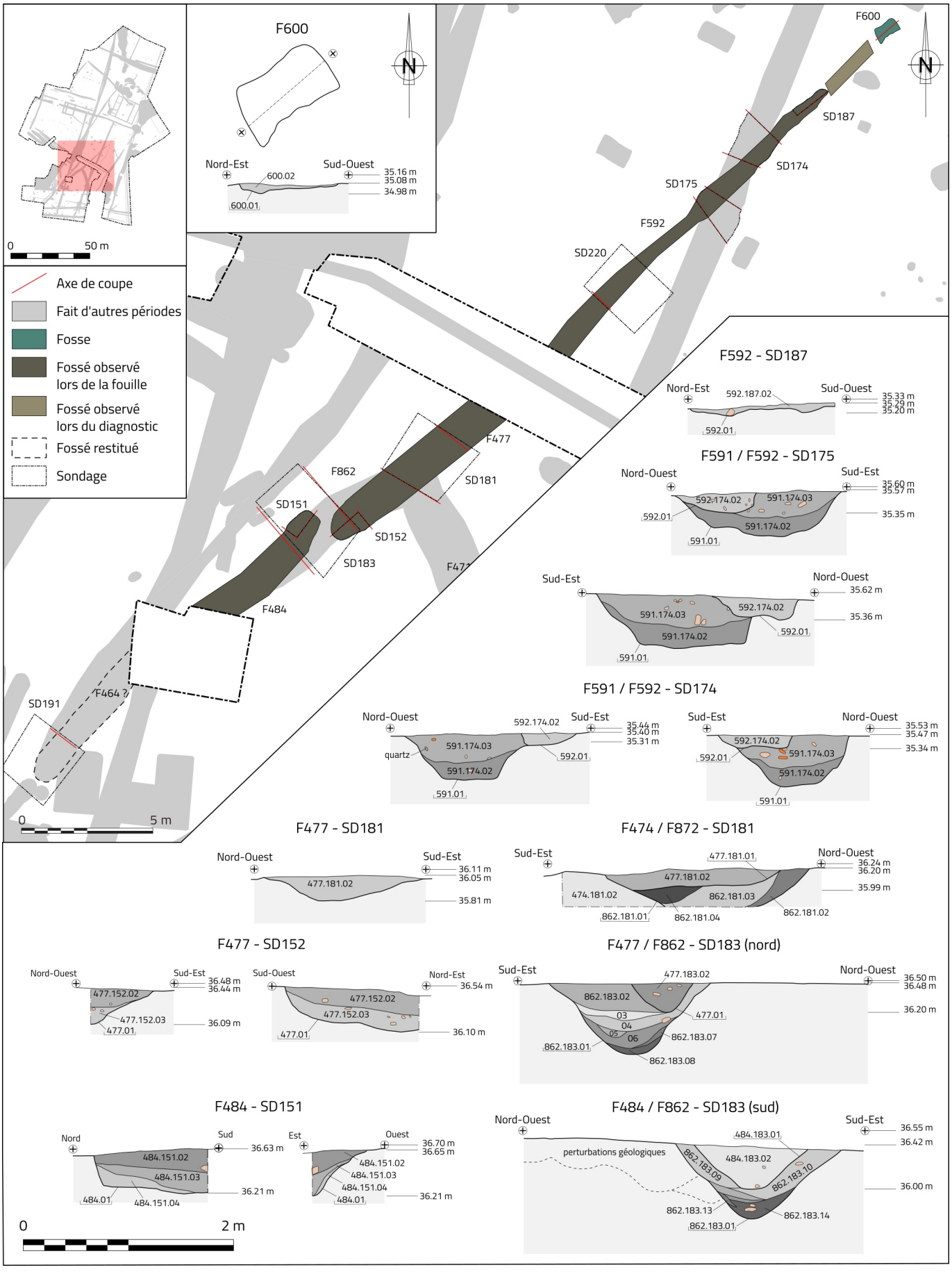
Les coupes réalisées en différents points montrent un creusement au profil irrégulier marqué par une érosion différentielle bien marquée de part et d'autre du mur de la terrasse F872 (**Fig. 177**). Ainsi, dans sa section méridionale, relativement mieux préservée en raison de l'apport de remblais, le fossé dépasse 1,50 m de large et il est conservé sur une quarantaine de centimètre. Au nord, le fossé n'est conservé que sur 10 à 26 cm et sa largeur n'excède pas 84 cm. Malgré cet arasement, il est possible de confirmer une pente continue du fond du fossé depuis l'extrémité sud de F477 jusqu'à F600 (déclivité de 1,23 m sur 29,10 m de longueur soit une pente à 4,2 %). Pour la partie amont, la situation ne peut être clairement établie en raison des doutes qui pèsent sur la jonction entre F477 et F484 et entre ce dernier et F464.

Les faits décrits ici n'ont livré que très peu de mobilier. Seul un tesson de facture antique cuit en mode B provient du fossé F484 (SD. 151, US 477.151.03 ; CER-A068). Il n'apporte pas d'information pertinente sur la datation de cet aménagement. Les relations stratigraphiques indiquent néanmoins que ces fossés sont de manière certaine postérieurs à l'Antiquité (F592 coupe F591) et même postérieurs au XI^e^ siècle, puisque F477 recoupe l'extrémité du fossé F474 daté par le mobilier céramique et une datation radiocarbone des XI^e^-XIII^e^ siècles. Comme il a été exposé plus haut, il est très probable que ces fossés participent de la même phase de réaménagements que F431, F891, F892 et F908. Leur installation serait alors à situer au plus tôt dans le courant du XIII^e^ siècle. En outre, ces faits sont antérieurs à la mise en terrasse du terrain (construction du mur F872 ou d'un état antérieur à celui-ci) et du parcellaire qui lui est associé.
Or la création de ce dernier semble intervenir durant les XVI^e^-XVII^e^ siècles. Le linéament considéré serait donc à associer aux trois derniers siècles du Moyen Âge.

Fig. 177 – *Tableau des dimensions des faits F477, F484, F592 et F600. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
/	600	Fosse	54	10	Obliques	Plat	34.98	35.08
187	592	Coupe NE	50	9	Obliques	Plat	35.2	35.29
174	592	Coupe N	52	9	Obliques	Plat	35.31	35.4
174	592	Coupe S	70	13	Obliques	Plat	35.34	35.47
175	592	Coupe N	77	22	Obliques	Plat	35.35	35.57
175	592	Coupe S	83	26	Obliques	Plat	35.36	35.62
220	592	Coupe SO	84	21	Obliques	Plat	35.54	35.75
181	477	Coupe N	150	24	Obliques	Cuvette	35.81	36.05
181	477	Coupe S	166	34	Obliques	Plat	35.99	36.2
152	477	Coupe NO et NE	128	37	Obliques	Cuvette	36.1	36.54
183	477	Coupe N	60	28	Obliques	Cuvette	36.48	35.2
151	484	Coupe E et S	112	44	Obliques	en V	36.21	36.65
183	484	Coupe S	108	42	Obliques	Cuvette	36	36.42

Fig. 176 – *Plan et coupes des faits F477, F484, F592 et F600. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.4.1.5 F470, F471, F472, F473, F481, F856 et F861

Le long de la limite sud de la partie occidentale du secteur 2 a été mise en évidence une succession d'aménagements parallèles orientés ouest-nord-ouest – est-sud-est. Il s'agit des fossés F471, F472 et F473 ainsi que du talus F470 (**Fig. 178 et 179**). L'ensemble de ces faits semble avoir un point de départ commun, situé au droit du fossé F490, à environ 6,50 m de la limite occidentale de l'emprise étudiée. Le décapage a pris ces aménagements en écharpe et leur extrémité orientale se trouve hors de la zone prescrite, hormis pour F473 dont l'aboutissement peut être reconnu dans le fossé F856. Deux creusements linéaires parallèles à cet ensemble, F481 et F849 pourrait appartenir à ce même dispositif. Enfin, F848, pourrait être le dernier témoignage du démantèlement du talus F470.

L'ensemble des faits présentés ici ne relève pas de la même période. Il est possible de distinguer au moins deux états dont le premier est attribué au Moyen Âge. Ce dernier rassemble les faits F470/F861, F471/F856 et F848.

Le fossé F471/F856 fonctionne de manière certaine avec le talus F470/F848. La synchronicité de ces deux aménagements est démontrée par les observations réalisées dans le sondage SD101 (**Fig. 175 et Fig. 180**). En ce point, la préservation d'une partie de l'élévation de la levée de terre longeant le fossé montre que le remplissage de ce dernier vient s'appuyer sur le talus. À l'autre extrémité du système la situation est moins claire mais semble cohérente avec ce premier constat. Dans le SD193, la relation entre le talus et le fossé est oblitérée par un fossé postérieur : F849. Le pendage des blocs de F848 laisse néanmoins supposer qu'ils faisait bien partie d'un tertre. Il est intéressant de souligner ici que ce talus s'installe à l'emplacement d'un fossé de même orientation – F861 – entaillant le substrat. Ce dernier n'a pas été retrouvé plus à l'ouest. Il pourrait appartenir à un état de partitionnement antérieur. Il est d'ailleurs tentant de l'associer avec le fossé F574, disposé presque perpendiculairement et attribué au haut Moyen Âge. Dans cette perspective, le dispositif formé par F470 et F471 reprendrait pour partie des limites antérieures.

Le fossé F471/F856 a été observé de bout en bout sur 34 m de longueur. Son tracé n'est pas rectiligne mais présente une légère inflexion au centre. L'orientation générale est de 123,5° est. Il présente des largeurs comprises entre 1,75 et 2,30 m pour des profondeurs conservées allant de 63 à 80 cm (**Fig. 181**). Le profil transversal du creusement est en cuvette et le fond présente une altitude relativement constante, de l'ordre de 35,75 m NGF. Ces dimensions sont comparables au fossé F474. F471/F856 se distingue néanmoins de ce dernier par la dynamique de leur remplissage. Celui-ci est beaucoup moins complexe : il se compose de deux à trois phases de remblaiement sans qu'une dissymétrie des apports ne puisse être distinguée. Ce type de comblement est similaire à celui des fossés F477, F484 et F908 observés plus à l'est.

Malgré le volume important que représente le remplissage de F471/F856, ces derniers ne contenaient que très peu de rejets. Le curage intégral de F471 n'a permis de recueillir que quinze tessons dont sept de fabrication antique et huit attribuables au Moyen Âge (CER-M049). Ces derniers appartiennent à un pot de type 13 appartenant au groupe technique Nan 09b-M. La production de cette forme démarrerait au XIV^e^ siècle. Une datation radiocarbone indique que le remplissage du dernier état de F471 débute sans doute un peu plus tôt. En effet, un charbon provenant du remplissage inférieur de ce fait dans le sondage SD266 a été daté entre 1154 et 1264 (intervalle à 95 % de probabilité ; 840 ± 30 BP ; éch. LIGNE-9 *cf. § 5.3*). Cette date est très proche de celle obtenue pour le fossé F431 (*cf. supra*, entre 1154 et 1262). Cette similarité amène à proposer un fonctionnement synchrone de ces deux aménagements et à situer le dernier état de F471 dans le courant du XIII^e^ siècle. La forte similarité des dimensions des creusements de F471 et F474 ainsi que la cohérence de leur situation (face à face) incite néanmoins à associer la création de ces deux fossés. Celle-ci serait à situer plus probablement entre le XI^e^ et le XII^e^ siècle.

Le fossé F849, recoupe le fossé F856 et peut donc être considéré comme postérieur au XIII^e^ siècle. Il a été observé sur 5,41 m de long. Il s'interrompt au même niveau que F856 dont il reprend sans doute le tracé. Il se poursuit sans doute vers l'ouest hors de l'emprise prescrite. Les deux points d'observation réalisés dans les sondages SD193 et SD261 montrent un creusement aux parois évasées et à fond plat large de 48 à 71 cm et conservé sur 30 à 42 cm.

Plus au sud, le fossé F481 n'est connu que par son extrémité orientale débordant d'un peu plus de 2 m la zone perturbée à laquelle est associé le drain F456. Le profil transversal relevé à l'occasion du sondage SD154 est celui d'un creusement en cuvette large de 1,10 m conservé sur 35 cm de profondeur. La faible partie fouillée n'a livré que trois tessons de céramiques (CER-M059) dont deux de facture antique et un dernier attribué au groupe technique Nan 06c-M. Ce dernier renvoie à des productions datées entre le haut Moyen Âge et le XIX^e^ siècle et ne peut suffire à proposer une datation précise pour F481. Il est néanmoins possible de fixer un *terminus post quem* durant le Moyen Âge.

Fig. 178 – *Localisation, plan et coupe des faits F470, F471, F472, F473, F481, F848, F849 et F856.*
Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil, E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

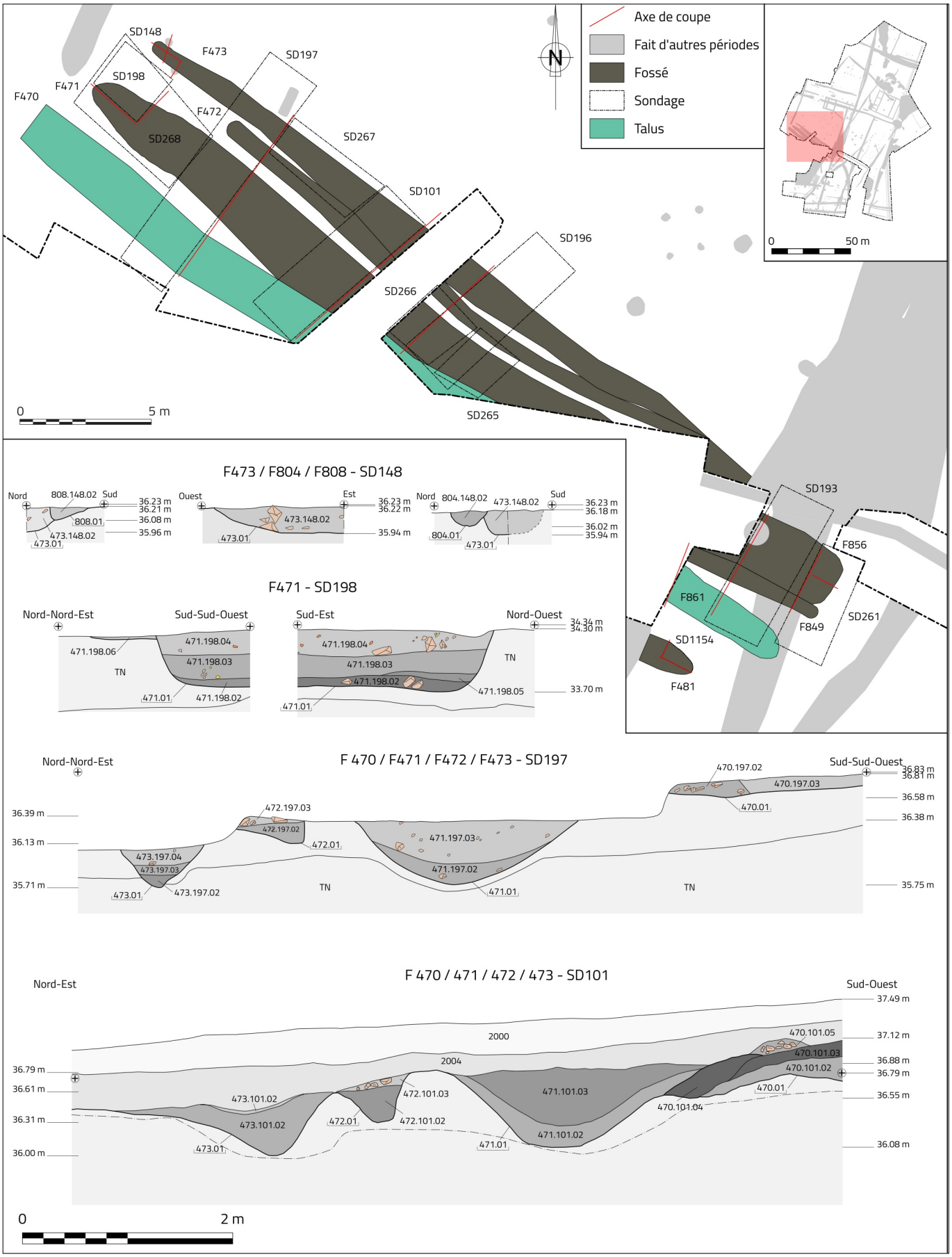


Fig. 179 – *Coupe des sondages SD154, SD196 et SD261. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien, T. Maisonneuve et S. Marchand. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

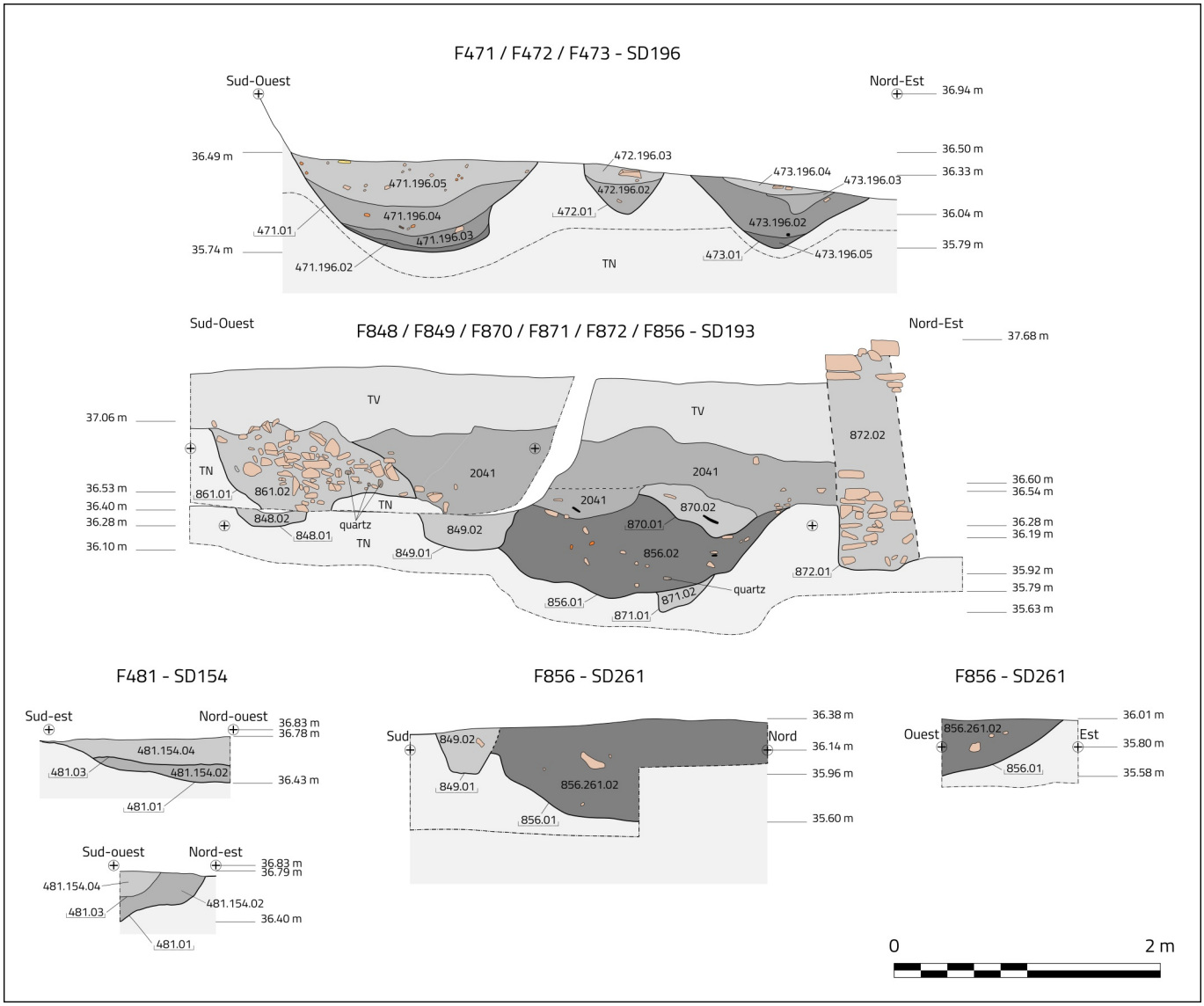


Fig. 180 – *Vue de la coupe du SD101. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 181 – *Tableau des dimensions du fossé F471/F586 et du talus F470/F861. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
101	470	Coupe SE	150	57	/	/	36.55	37.12
197	470	Coupe ONO	80	16	/	/	36.58	36.81
193	861	Coupe NO	176	67	Obliques	/	36.53	37.06
101	471	Coupe SE	230	80	Obliques	Cuvette	36.08	36.88
196	471	Coupe NO	175	75	Obliques	Cuvette	35.74	36.49
197	471	Coupe ONO	214	63	Obliques	Cuvette	35.75	36.38
198	471	Coupe SSO	/	60	Obliques	Cuvette	35.7	36.3
193	856	Coupe NO	+ de 219	75	Obliques	Irrégulier	35.79	36.54
261	856	Coupe O	+ de 210	78	Obliques	Cuvette	35.6	36.38

Situé immédiatement au nord de F471, les fossés F472 et F473 sont de gabarit bien moindre (**Fig. 178 et 182**). Le premier a été suivi sur 28,20 m depuis son extrémité occidentale, située au droit de celle de F471, jusqu'aux bords de F574. La jonction des fossés se trouve hors de l'emprise, sous le mur F872. F473 présente localement des parois très évasées déterminant une ouverture allant jusqu'à 2 m de large. Le creusement est toutefois parfaitement rectiligne et orientée à 126 ° est. La largeur moyenne est toutefois bien moindre et s'approche de 1,15 m. La profondeur conservée est quant à elle variable mais ne dépasse pas 61 cm. Le remplissage est composé d'une à trois couches. Toutefois, pour la plupart des points observés, l'essentiel du comblement correspond à un dépôt massif interprétable comme un remblaiement volontaire du dispositif.

Fig. 182 – *Tableau des dimensions des faits F472 et F473. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
101	472	Coupe SE	70	48	Obliques	Cuvette	36.31	36.79
196	472	Coupe NO	65	46	Obliques	Cuvette	36.04	36.5
197	472	Coupe ONO	68	26	Obliques	Cuvette	36.13	36.39
101	473	Coupe SE	200	61	Obliques	Cuvette	36	36.61
148	473	Coupe E et N	57	24	Obliques	Plat	35.94	36.18
196	473	Coupe NO	135	54	Obliques	Cuvette	35.79	36.33
197	473	Coupe ONO	82	42	Obliques	Cuvette	35.71	36.13

F472 présente une largeur plus constante, proche de 65 cm. La profondeur est plus variable mais ne dépasse pas 48 cm et elle est toujours inférieure à celle de F471. Le sommet du remplissage de F472 est marqué par la présence de petits blocs de grès (US 472.101.03 et 472.197.03). Ces derniers sont associés à la présence probable d'un empierrement se situant en surplomb du bord du fossé F471. Cette disposition évoque directement celle décrite pour les faits F470 et F471. Il pourrait s'agir là des restes d'un talus empierré. Dans ce derniers cas, le creusement sous-jacent pourrait correspondre non à un fossé mais à une tranchée palissadée. Cette interprétation, envisagée dès le terrain, a amené à rechercher les traces d'éventuels négatifs de poteaux dans le remplissage de F472, aussi bien en coupe qu'en plan. Cette démarche s'est avérée infructueuse. Cette absence de preuve ne permet pas cependant pas de repousser l'hypothèse émise : F472 pourrait constituer la tracé d'un dispositif aérien mur ou palissade que viendrait doubler le fossé F473.

Le curage mécanique de F473 a permis de collecter 31 tessons de céramique (CER-M051 à M053). Bien qu'aucune forme ne soit identifiable, les groupes techniques composant ce petit ensemble renvoient à des productions des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Cette attribution est étayée par la datation radiocarbone d'un charbon provenant du fond du fossé F473 dans le sondage SD267. Cette analyse place la mort de l'arbre carbonisé entre 1393 et 1445 (intervalle à 87,7 % de probabilité ; 515 ± 30 BP ; éch. LIGNE-10 *cf. § 5.3*). Le comblement du dispositif formé par F472 et F473 ne peut donc être antérieur au XV^e^ siècle. Il est intéressant de souligner ici que le mur de terrasse F872 se situe au droit de F473 et pourrait en constituer la pérennité. Cet ensemble serait donc à associer à la mise en place d'un parcellaire à la toute fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne, peut-être de façon concomitante à la création des manoirs de *La Perretterie* et de *La Guittonnière*.

2.4.1.6 F490

Le fossé F490 a été observé le long de la limite d'emprise occidentale du secteur 2 (**Fig. 183**). Il a été suivi sur 31 m de longueur, depuis son point de départ, situé au droit de l'extrémité de F471, jusqu'à la limite du décapage. Il se poursuit vers le nord-est hors de l'emprise prescrite. Le creusement n'est pas strictement rectiligne mais présente une légère inflexion. Son orientation générale est de 20° est. Elle est donc très proche de celle des structures antiques et en particulier de celles de l'enclos A.

Les profils transversaux relevés dans les sondages SD141, 145, 199 et 245 correspondent à un creusement à bords évasés et à fond plat ou en légère cuvette. Les largeurs observées sont comprises entre 64 cm et 1,20 m pour des profondeurs de 28 à 55 cm (**Fig. 184**). Malgré ces irrégularités, le fond du fossé présente un pendage continu allant du sud-ouest vers le nord-est. La différence d'altitudes constatée est de 95 cm entre les 22 m qui séparent les SD145 et 245 soit une pente de 4,3 %.

Trois tessons de céramique ont été exhumés du fossé F490 (CER-M061). Parmi ceux-ci, un été attribuable à production d'époque romaine. Les deux autres sont identifiables à des production reconnus à Nantes dans des contextes médiévaux. La mise en évidence d'un pot de type 2-2 permet de situer cet ensemble dans les courant des XI^e^-XIII^e^ siècle. F490 pourrait donc être contemporain de F471, F474 et F862.

Fig. 183 – *Localisation, plan et coupes du fossé F490. Relevés : C. Chevreuil et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

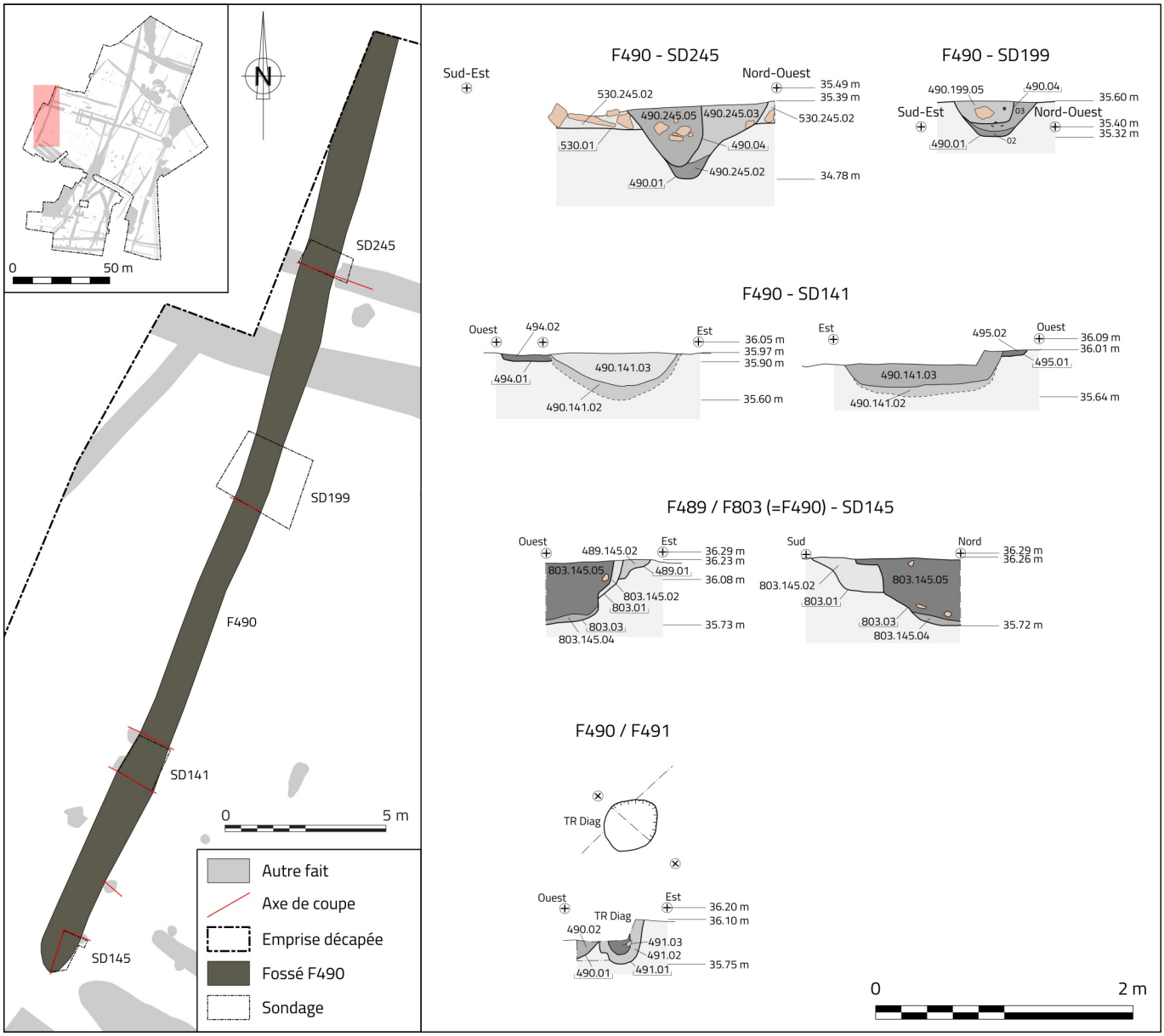


Fig. 184 – *Tableau des dimensions du fossé F490. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
245	490	Coupe SO	108	55	Obliques	Plat	34.78	35.39
199	490	Coupe SO	64	28	Obliques	Plat	35.32	35.6
141	490	Coupe N	120	37	Obliques	Cuvette	35.6	35.97
141	490	Coupe S	123	37	Obliques	Cuvette	35.64	36.01
145	490	Coupe N	/	50	Obliques	Plat	35.73	36.23

2.4.1.7 F535 et les chablis F573, F612, F613, F614 et F635

Au nord du mur de façade antique (ST3), et plus précisément entre ce dernier et les fossés parcellaires modernes F615, F883 et F884, a été mis au jour un tronçon de fossé, F535, et un alignement de chablis – F573, F612, F613, F614 et F635 – correspondant vraisemblablement à une haie (**Fig. 185**). La partie centrale du fossé a été en partie effacée lors du démontage du talus de la terrasse 2. Il paraît probable que le creusement était à l'origine continu. Le tracé ainsi restitué mesure 16 m de long. Il est légèrement courbé et présente une orientation générale à 111° est. La largeur conservée est proche de 40 cm pour une profondeur maximale reconnue de 27 cm (**Fig. 186**). Les altitudes relevées au fond du creusement sont homogènes et indiquent une pente presque nulle.

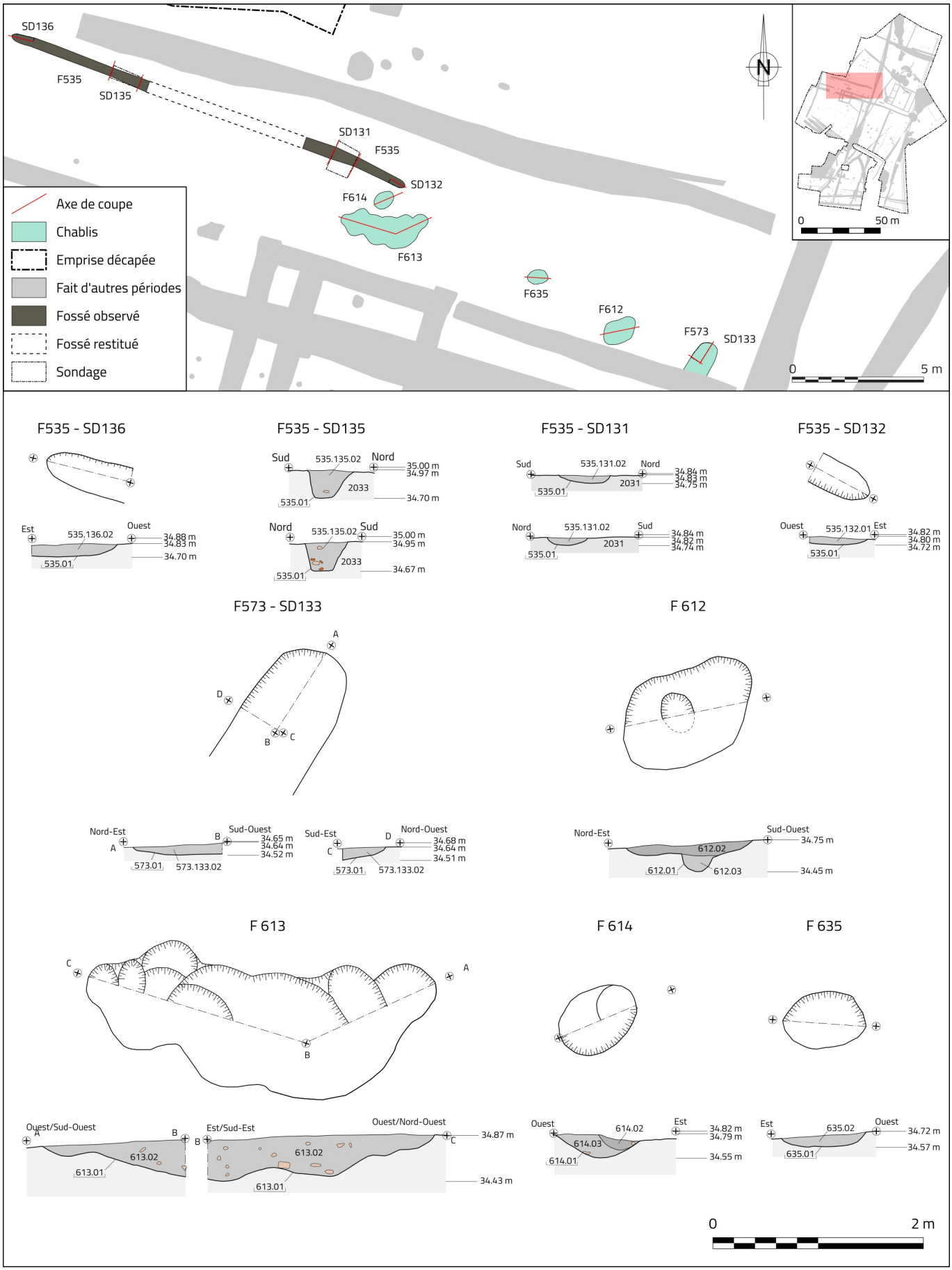
Immédiatement au sud de l'extrémité orientale de F535 se trouvent les chablis F613 et F614, qui ne correspondent peut-être qu'à l'arrachement d'un seul arbre. Cet écofact constitue le premier d'un alignement de quatre bioturbations de mêmes types réparties tous les 3 à 5 m sur une ligne orientée à 112° est. L'orientation commune de ces traces avec le fossé F535 invite à associer l'ensemble de ces vestiges à un même système de partitionnement de l'espace.

F535 a livré un ensemble de quatre tessons de céramique antiques (CER-A074) dont un possible tesson de sigillée de Centre Gaule attribué à la phase 4 des ateliers de Lezoux (140-240). Le chablis F612 contenait quant à lui deux fragments d'une amphore de Narbonnaise. Ces éléments permettent de proposer une datation *a minima* antique pour ces aménagements. Leur position pose toutefois question. En effet, le fossé F535 se trouve en face des entrées successives des enclos A et B (structure 10). De même, le chablis double F613/F614 est situé juste en face le proche du bâtiment 4. Ses aménagements sont donc soit antérieurs à la création de la clôture maçonnée, soit postérieurs à la désaffection de l'enceinte de l'établissement rural antique. Leur situation sous le talus lié à la mise en terrasse du versant exclut une datation des Époques moderne ou contemporaine. En outre, ces aménagements ne respecte pas l'orientation du parcellaire du haut Moyen Âge. Un attribution hypothétique au Moyen Âge central peut être proposée.

Fig. 186 – *Tableau des dimensions du fossé F535. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
136	535	Coupe S	35	13	Obliques	Plat	34.7	34.83
135	535	Coupe O	42	28	Obliques	Plat	34.67	35.95
135	535	Coupe E	44	27	Verticales à obliques	Plat	34.7	34.97
131	535	Coupe O	38	8	Obliques	Cuvette	34.74	34.82
131	535	Coupe E	49	8	Obliques	Cuvette	34.75	34.83
132	535	Coupe N	30	8	Obliques	Cuvette	34.72	34.8

Fig. 185 – *Plan et coupes du fossé F535 et des chablis F573, F612, F613, F614 et F632. Relevé : S. Bossard et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.4.2 Le bâtiment 1

Dans l'angle sud-est du secteur a été mis au jour les restes d'un bâtiment quadrangulaire : la structure 1. Les vestiges qui lui sont liés correspondent à quatre tranchées de fondations partiellement préservées dessinant un rectangle de 5,60 par 5,05 m (**Fig. 187 et 188**). L'angle sud-est, conservé sur un seul niveau de blocs, a été détruit lors du décapage. L'angle opposé a été spolié (tranchée de récupération F822) avant d'être recoupé par le fossé contemporain F449. Enfin, le bâtiment est coupé du nord au sud par le fossé F416.

Les tranchées d'installations, large de 60 à 90 cm, étaient de profondeur inégale. F427, F430 et la partie orientale de F428 n'étaient conservées que sur 10 à 15 cm de profondeur (**Fig. 189**). L'angle nord-ouest était quant à lui fondé sur une trentaine de centimètres. La partie la plus profonde correspondait toutefois à l'angle sud-ouest où les tranchées dépassaient 50 cm de profondeur. Ces creusements plus profonds sont peut-être dus au passage en ce point des fossés F411 et F425. Aucun dépôt ne peut être associé avec les sols d'occupation ou les niveaux de démolition de cette construction. Il est donc difficile d'en discuter l'élévation ou la fonction.

Les tranchées de récupération et les semelles de fondations en place n'ont livré qu'un unique tesson de céramique attribué au groupe technique Nan 08ad-M (CER-M021). Il peut être attribué au Moyen Âge. Cette datation est étayée par la position stratigraphique du bâtiment 1. En effet, ces fondations sont installées au-dessus du fossé F411. Ce dernier est de manière certaine postérieure au VIII^e^ siècle (*cf. supra*). La position du bâtiment 1, à proximité des fossés F474 et F431, attribués respectivement au XI^e^-XIII^e^ et au XIII^e^-XV^e^ siècles, invite à l'associer à ces dispositifs défensifs.

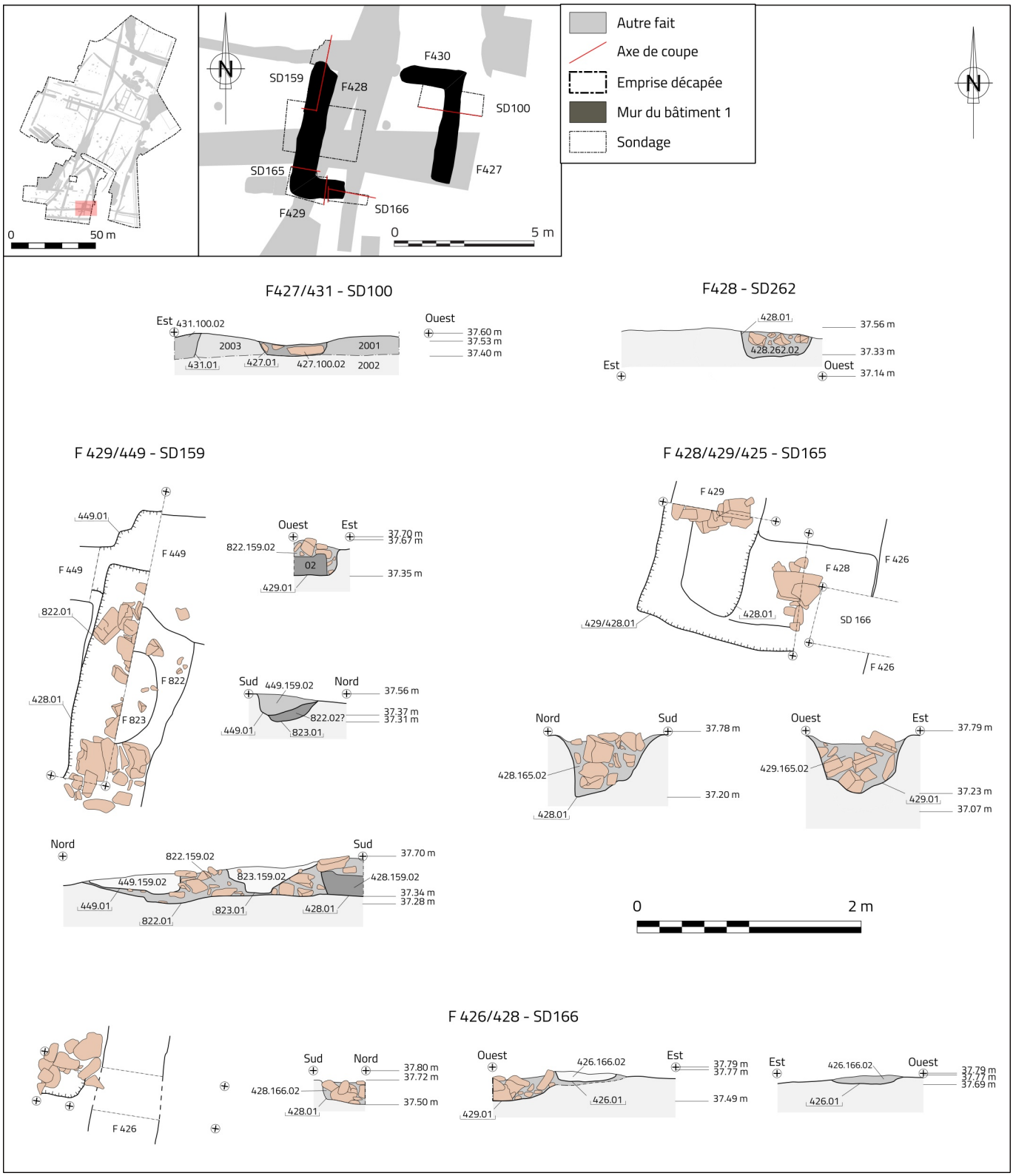


Fig. 187 – *Vue générale oblique du bâtiment 1 après nettoyage du décapage. Cliché : J. Anctil © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
100	427	Coupe E	60	13	Verticales	Plat	34.7	37.53
159	428	Coupe E	74	36	Verticales	Plat	37.34	37.7
165	428	Coupe O	90	58	Verticales	Plat	37.2	37.78
262	428	Coupe S	70	23	Verticales	Plat	37.33	37.56
165	429	Coupe N	78	56	Verticales	Plat	37.23	37.79
166	429	Coupe N	/	28	Verticales	Plat	37.49	37.77

Fig. 189 – *Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 1. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 188 – *Plans et coupes des fondations du bâtiment 1. Relevés : J. Anctil, C. Chevreuil, T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil, S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.4.3 Synthèse sur la période 4

2.4.3.1 Phase 4a

À partir du XIe siècle, la structuration de l'occupation change profondément (**Fig. 190**). Les aménagements ne sont plus polarisés par les anciennes installations productives de l'époque romaine, alors sans doute à l'état de ruines, mais se concentrent dans la partie méridionale de l'emprise étudiée, peut-être dans le secteur occupé auparavant par la zone résidentielle de l'établissement antique. Ce changement est à mettre en relation avec le développement du bourg dont l'église est attestée à partir de ce siècle (*cf. 3 Étude documentaire*). La structuration de l'espace n'ignore toutefois pas les installations antérieures. Ainsi le dispositif défensif matérialisé par le fossé F471/F856 et le talus F470/F848 reprend l'orientation du parcellaire du haut Moyen Âge. De même, il est vraisemblable que le fossé F673 perdure durant cette période. Il sert peut-être d'exutoire à l'eau collecté dans le fossé F474. Enfin, une partie du parcellaire – F490, F535 et l'alignement des chablis F612 *et alii* – reprend l'orientation des vestiges antiques.

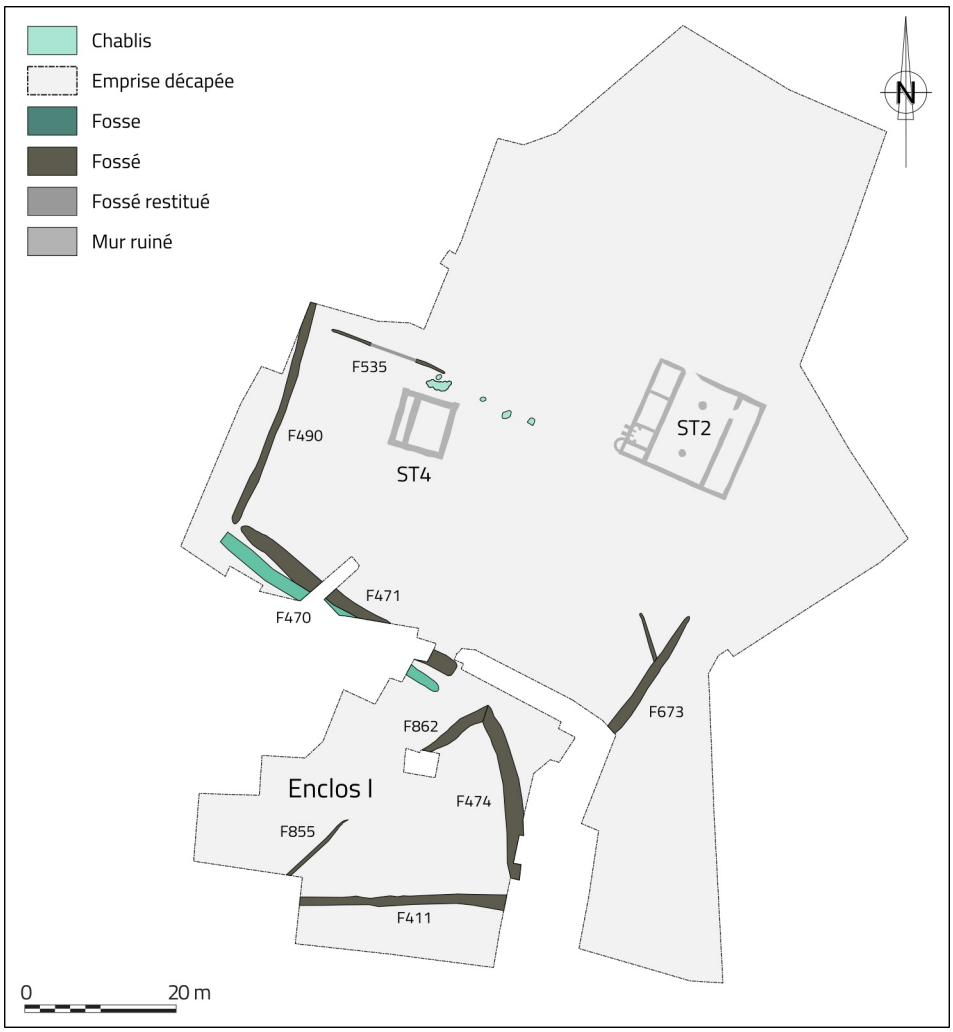


Fig. 190 – *Plan des vestiges attribués aux XIe-XIIIe siècles (Phase 4a). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

L'élément majeur attribué à la période du XIe-XIIIe siècle est la mise en place d'un enclos curviligne, désigné par la lettre I, qui semble enserrer l'emplacement de l'actuelle église de Ligné. Les fossés de cette enceinte sont larges de plus de 2 m et profond de 60 cm à 1,15 m. Ils sont doublés sur toute leur longueur par un talus interne de même largeur et peut-être de même hauteur composé pour partie au moins de blocs. Ces installations confèrent à ce dispositif un aspect défensif. Ce dernier est pourtant marqué par plusieurs interruptions, matérialisant sans doute des accès. Deux d'entre eux ont été localisés dans la zone décapée. Le premier, en limite d'emprise à l'est, se trouve au droit du fossé F490. Le second correspond à l'espace laissé entre les fossé F471 et F474 (6,25 m). Là-aussi un fossé semble doublé cette entrée et matérialisée une voie (F855 et F862). Enfin, un troisième accès peut être supposé, à l'est, au droit du fossé F411. Les fossés pénétrant dans l'enclos depuis les portes, viennent partitionner l'espace interne de façon rayonnante. Aucun aménagement ne peut toutefois être associé à l'occupation de cette enceinte. Le mobilier, relativement abondant par rapport à celui recueilli pour les phases précédentes est composé de vases de stockages et de céramique culinaire démontrant la proximité d'un habitat, sans doute situé hors de l'emprise fouillée, en direction du centre du bourg actuel.

Rien ne permet de définir précisément la fonction des différents espaces définis par les partitionnements observés. Il paraît toutefois vraisemblable que la portion de l'enceinte reconnue dans l'emprise constitue une partie d'un dispositif plus vaste ceignant le bourg.

À l'extérieur de l'enclos I, plusieurs fossés semblent associés à la mise en place d'un parcellaire. Ainsi, le fossé F535 et l'alignement de chablis situés dans sa continuité vers l'est, disposés de façon quasi orthogonales par rapport à F490 semble liés à la limite d'une parcelle incluant les ruines de la tour-porche. Il est possible que les vestiges des bâtiments antiques marquent encore le paysage. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que l'accès à l'enclos I matérialisé par l'interruption des fossés F471 et F474 est tourné vers l'emplacement du bâtiment 2.

2.4.3.2 Phase 4b (XIV^e^ - XV^e^ siècles)

Le dispositif mis en place au début du Moyen Âge central n'est pas figé. L'érosion des talus, entraîne un remplissage rapide des fossés qui contraignent les occupants à des travaux d'entretien. Ces derniers amènent à des modifications sensibles du tracés des creusements (**Fig. 191**). Ainsi, à partir de la fin du XIII^e^ siècle ou du début du XIV^e^ siècles, les creusements de la partie orientale du tracé de l'enceinte I sont repris mais leur gabarit est bien moindre que précédemment. Les fossés F431 et F908 sont installés dans le remplissage de F474. En retour de ceux-ci, F477 et F484 outrepassent l'angle formé auparavant par F474 et F862. Le premier se poursuit vers le nord (F592) et rejoint peut-être le diverticule accolé au fossé F673 pour fermer une petite parcelle ou un enclos. Ceci pourrait témoigner d'une mise en valeur des terres par l'élevage ou l'agriculture bien qu'aucun vestige mobilier ne permette de l'assurer.

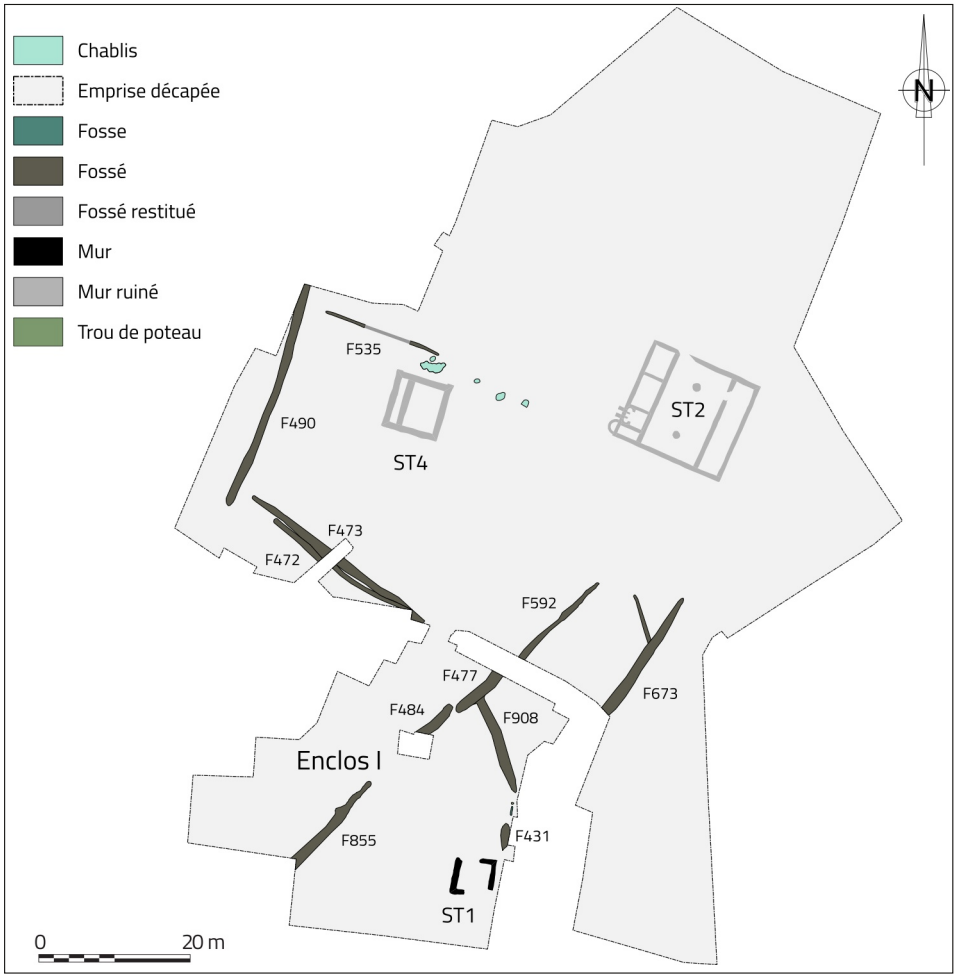


Fig. 191 – *Plan des vestiges attribués aux XIV^e^-XV^e^ siècles (Phase 4b). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

À l'intérieur de l'enclos, les fondations d'une construction carrée, située le long de l'enceinte, ont été mis au jour : le bâtiment 1. Cette petite construction, ne peut être fermement interprétée. Toutefois, sa position à proximité d'une probable entrée restituée à l'emplacement des faits F891 et F892, et la présence de mobilier céramique en quantité notable dans la tête du fossé F431, tout près, laisse penser qu'il s'agit d'une construction annexe liée, soit au contrôle de l'accès à l'enclos, soit à un habitat situé hors de l'emprise, peut-être au sud, en direction du manoir de *La Perretterie*.

Les fossés du second état d'enceinte sont comblés entre le XIV^e^ et le XIV^e^ siècle. La fin du Moyen Âge est donc marquée par une réorganisation du parcellaire entourant le bourg. Celui-ci se développe, à l'époque suivante (*cf. infra*).

2.5 Période 5 : l'Époque moderne

2.5.1 Description des fossés attribués à l'époque moderne

2.5.1.1 Les fossés nord – sud : F575, F579, F773, F800, F879 et F880

Une succession de fossés formant une tresse a été observée sur toute la longueur du secteur 2 depuis le mur F872 jusqu'à la limite d'emprise au nord, soit 83,4 m. Il s'agit des faits F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880 (**Fig. 192 et 193**). Leur tracé n'est pas rectiligne et les creusements se chevauchent largement. Leur orientation générale est de 16° est. Celle-ci est très proche de celle de l'occupation romaine (enclos A).

Ces fossés parcellaires recoupent l'ensemble des faits qu'ils croisent dont les fossés F565, F572, F574 et F633 attribués à l'époque romaine et au haut Moyen Âge. Les informations concernant les profils et les dimensions de ces creusements sont reportées dans le tableau de la **figure 194**. Le creusement le plus récent en stratigraphie, F575, contenait des cassons de verre, de la porcelaine et du grès des XIXe et XXe siècle (CER-M071 à M078). Il correspond au dernier état du fossé en usage immédiatement avant la fouille. Les fossés stratigraphiquement antérieurs, F773 et F579, ont livré du mobilier dont les datations sont comprises entre le XVe et le XVIIIe siècle (CER-M079, M080 et M110). Ce système longe le pied du talus de la terrasse 2. Ceci permet de corréler la mise en place du parcellaire et le remodelage des terrains et situer ces travaux à la toute fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne. Ils se superposent parfaitement à la limite séparant les parcelles 259 bis, 285 et 286 de la section M2 du cadastre de 1830.

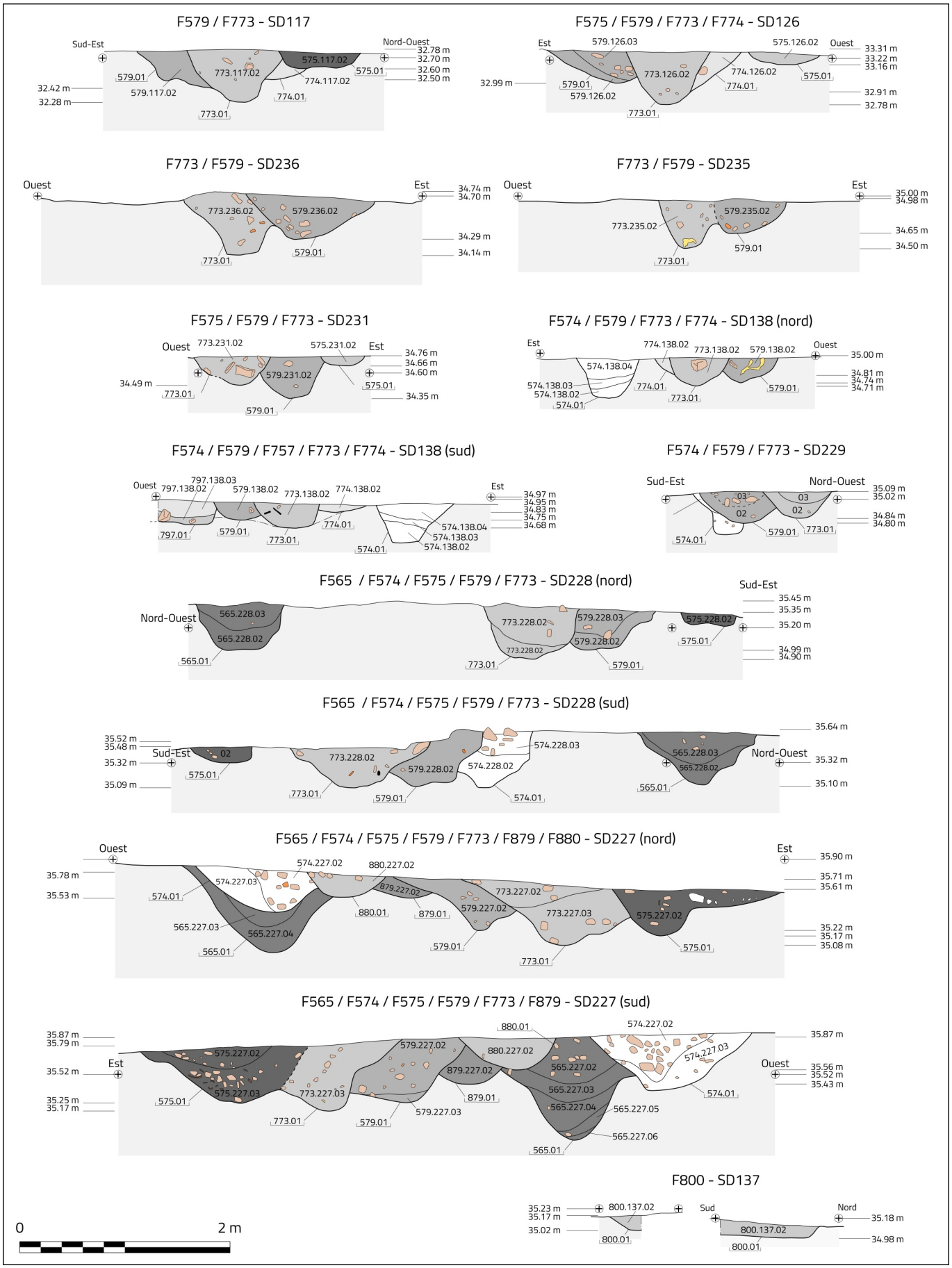
Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
117	575	Coupe S	74	18	Obliques	Plat	32.6	32.78
126	575	Coupe S	66	15	Obliques	Plat	33.16	33.31
227	575	Coupe N	160	44	Obliques	Cuvette	35.17	35.61
227	575	Coupe S	159	54	Obliques	Cuvette	35.25	35.59
228	575	Coupe S	59	16	Obliques	Plat	35.32	34.48
228	575	Coupe N	53	15	Obliques	Plat	35.2	35.35
231	575	Coupe NE	40	10	Obliques	Cuvette	34.66	34.76
117	579	Coupe S	+ de 72	36	Irrégulières	Cuvette	32.42	32.78
126	579	Coupe S	+ de 87	32	Obliques	Cuvette	32.99	33.31
138	579	Coupe N	+ de 52	26	Obliques	Cuvette	34.74	35
138	579	Coupe S	+ de 46	22	Obliques	Cuvette	34.75	34.97
227	579	Coupe N	+ de 117	49	Obliques	Cuvette	35.22	35.71
227	579	Coupe S	+ de 109	62	Obliques	Cuvette	35.25	35.87
228	579	Coupe S	+ de 88	54	Obliques	Irrégulier	35.1	35.64
228	579	Coupe N	+ de 82	38	Obliques	Plat	34.99	35.38
229	579	Coupe S	72	29	Obliques	Cuvette	34.8	35.09
231	579	Coupe NE	+ de 64	41	Obliques	Cuvette	34.35	34.76
235	579	Coupe N	69	48	Obliques	Cuvette	34.5	34.98
236	579	Coupe N	122	45	Obliques	Cuvette	34.29	34.74
117	773	Coupe S	+ de 92	50	Obliques	Cuvette	32.28	32.78
126	773	Coupe S	80	53	Obliques	Cuvette	32.78	33.31
138	773	Coupe N	57	29	Obliques	Cuvette	34.71	35
138	773	Coupe S	62	29	Obliques	Plat	34.68	34.97
227	773	Coupe N	+ de 161	63	Obliques	Cuvette	35.08	35.71
227	773	Coupe S	+ de 114	70	Obliques	Cuvette	35.17	35.87
228	773	Coupe S	133	43	Obliques	Cuvette	35.09	35.52
228	773	Coupe N	91	55	Obliques	Cuvette	34.9	35.45
229	773	Coupe S	66	25	Obliques	Cuvette	34.84	35.09
231	773	Coupe NE	72	27	Obliques	Cuvette	34.49	34.76
235	773	Coupe N	+ de 56	33	Obliques	Cuvette	34.65	34.98
236	773	Coupe N	70	60	Obliques	Plat	34.14	34.74
117	774	Coupe S	+ de 40	28	/	Cuvette	32.5	32.78
126	774	Coupe S	+ de 48	40	Obliques	Cuvette	32.91	33.31
138	774	Coupe N	+ de 17	19	Obliques	Cuvette	34.81	35
138	774	Coupe S	+ de 46	14	Obliques	Cuvette	34.83	34.97
137	800	Coupe S	/	15	Obliques	Cuvette	35.02	35.17
227	879	Coupe N	50	18	Obliques	Cuvette	35.53	35.71
227	879	Coupe S	+ de 60	44	Obliques	Cuvette	35.43	35.87
227	880	Coupe N	90	35	Obliques	Cuvette	35.53	35.78
227	880	Coupe S	92	31	Obliques	Cuvette	35.56	35.87

Fig. 194 – *Tableau des dimensions des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 192 – *Plan des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Fig. 193 – *Coupes des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880. Relevés : S. Bossard, C. Liétars, T. Maisonneuve, S. Marchand, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.5.1.2 Les fossés F615, F883 et F884

Disposé à angle droit de la trame définie par les fossés d'orientation nord-sud décrits ci-dessus, les faits F615, F883 et F884 constituent trois états successifs du fossé situé au pied du talus septentrional de la terrasse 1 (**Fig. 195 et 196**). Ils se superposent à la limite séparant les parcelle 259bis et 286 du cadastre de 1830. F615 contenant deux tessons de céramiques des XV^e^ – XVI^e^ siècles (CER-M090 et M091) confirmant la datation proposée ci-dessus pour la mise en terrasse du versant.

Fig. 195 – *Plan et coupes des fossés F615, F883 et F884. Relevés : F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

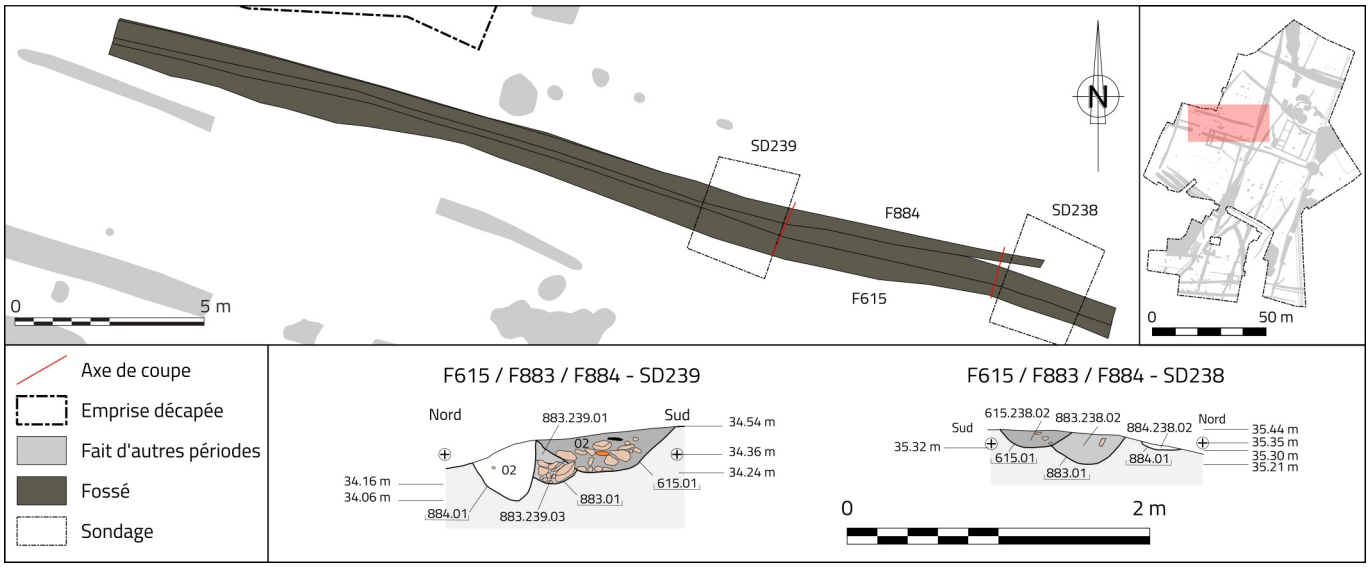


Fig. 196 – *Tableau des dimensions des fossés F615, F883 et F884. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
238	615	Coupe O	47	14	Obliques	Plat	35.3	35.44
239	615	Coupe E	92	30	Obliques	Plat	34.24	35.54
238	883	Coupe O	48	23	Obliques	Cuvette	35.21	35.44
239	883	Coupe E	+ de 29	38	Obliques	Cuvette	34.16	35.54
238	884	Coupe O	26	5	Obliques	Cuvette	35.3	35.35
239	884	Coupe E	42	48	Obliques	Cuvette	34.06	35.54

2.5.1.3 F734

Dans la partie nord de l'emprise, une succession de fossés orientés est – ouest traversent l'emprise sur toute sa largeur, soit ici 40,80 m. Ces fossés avaient été repérés et sondés lors du diagnostic (5.2 et 9.2, 9.3 et 9.4) bien que leur position sur le plan soit erronée[8]. La lecture de la jonction de ces fossés avec ceux d'axe nord – sud s'est avérée impossible en raison de l'enchevêtrement des creusements successifs. Une certitude persiste néanmoins, tous les fossés observés à l'exception de F734 se développent uniquement à l'est de F575 et de ses antécédents.

8. Il y a un décalage de près de 9 m entre la position des fossés 9.2, 9.3 et 9.4 sur le plan du diagnostic et leur emplacement réel.

F734 est le fossé le plus ancien en stratigraphie. Orienté à 113° est, ce creusement a été observé sur 21,35 m depuis la limite occidentale du décapage (**Fig. 197**). Il a été individualisé dans le SD116. Il se présente ici sous la forme d'une cuvette conservé sur 1,03 m de largeur et 36 cm de profondeur (**Fig. 198**). Plus à l'est, F734 est recoupé par le fossé F738 comme le montre la coupe du SD 127. Du creusement initial, il ne reste ici que le bord méridional. Le profil de celui-ci est évasé. Pour ces deux sections, le remplissage est composé de deux dépôts successifs. Plus à l'est encore, le fossé suivi a été confondu avec le fait F777, localisé dans les coupes de SD124 et 125. Toutefois, il est probable que le creusement le plus oriental de la coupe du SD118 corresponde bien à F734. Dans cette hypothèse, le fond de F734 présenterait un profil longitudinal en cuvette, la partie la plus profonde correspondant au sondage SD127. Le remplissage de F734 a livré un unique tesson de céramique commune à pâte brune de facture antique sûrement ici en position résiduelle (CER-A003, SD116). Il n'apparaît pas sur le cadastre ancien et peut être attribué, par analogie avec les autres limites décrites ici, au XV^e^-XVI^e^ siècles.

Il est intéressant de noter que ce fossé relie en ligne droite l'angle du manoir de *La Guitonnière* tel que ce dernier est figuré sur le plan cadastral de 1830. Il en reprend en outre l'orientation. Il est tentant d'associer les deux éléments et de relier la mise en place du parcellaire avec l'installation de la demeure de *La Guitonnière*.

Fig. 197 – *Plan de localisation des F734 et F740 et relévés des coupes pratiquées dans ces fossés. Relevés : E. Paulien, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

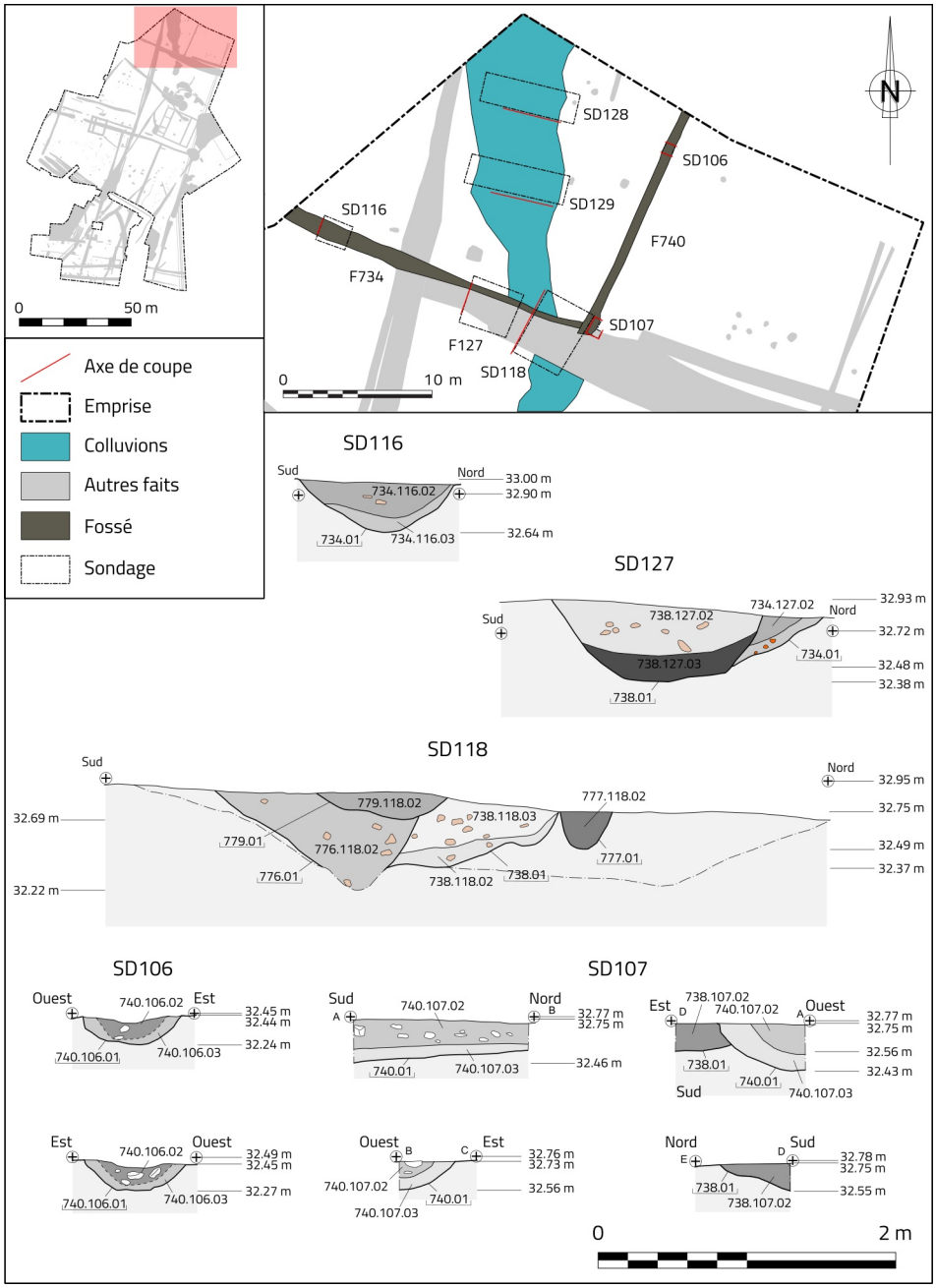


Fig. 198 – *Tableau des dimensions des fossés F734 et F740. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
116	734	Coupe O	103	36	Obliques	Cuvette	32.64	33
106	740	Coupe N	64	18	Obliques	Plat	32.27	32.45
106	740	Coupe S	68	20	Obliques	Plat	32.24	32.44
107	740	Coupe S	/	32	Obliques	Plat	32.43	32.75
127	734	Coupe O	/	45	Obliques	/	32.48	32.93

2.5.1.4 Les fossés F738, F740, F776, F777, F778

À l'est de F575, les fossés d'orientations est - ouest se distinguent par leurs dimensions (**Fig. 199, 200 et 201**). Le creusement le plus ancien, F778, présente ainsi une largeur supérieure à 2,30 m pour une profondeur de 1,40 m sous le décapage. Ce vaste creusement, à parois évasées et fond en cuvette, a été suivi sur 22,60 m de long depuis la limite orientale du décapage. Son extrémité occidentale a été observée en plan et en coupe dans le sondage SD118 (**Fig. 202**). Il est toutefois possible que ce fossé communiquait vers l'ouest avec un creusement moins profond effacé par l'installation de F738 (F734 ?). Le remplissage de F778 est composé d'une succession de dépôts de granulométrie fine (sable, limons, argile) marqués par la présence de nodules de manganèse. Ces traits pourraient correspondre à la sédimentation d'eau boueuse. Le fossé F778 correspondrait donc à une retenue des eaux de ruissellement. Ce fossé ne contenait aucun mobilier.

F738 a été suivi depuis sa jonction avec F773 et jusqu'à la limite d'emprise orientale, soit 30,35 m de long. Il est moins profond que son prédécesseur, F778, et ne dépasse pas 93 cm de profondeur. En revanche, il est beaucoup plus large et atteint jusqu'à plus de 3 m à l'ouverture. La nature hydromorphe des remplissages indiquent ici aussi une vocation de stockage des eaux de surface. Cinq tessons de grès attribuables aux périodes moderne ou contemporaine ont été recueillis dans son comblement (CER-M105).

F738 recoupe le fossé F777. Celui-ci a été reconnu dans les sondages SD118, 124 et 125 mais son bout occidental n'a pas été observé. Il est possible qu'il s'arrête avant le fossé F740. Vers l'est, il a pu être suivi jusqu'à la limite du décapage. Sa longueur minimale est donc de 15,54 m. Il présente un tracé rectiligne orienté à 109° est et se détache des autres tracés décrits ici par sa position plus au nord. Ce creusement présente un profil transversale en V large d'un peu plus de 1 m et profond d'une cinquantaine de centimètres. F777 n'a livré aucun mobilier et ne peut donc être daté. Sa situation invite néanmoins à l'associer au parcellaire moderne.

Le fossé F738 est recoupé à son tour par le fossé F776. Ce fait correspond à un vaste creusement linéaire de 25 m de long, large de 1,40 à 2,30 m et profond de 55 à 96 cm. Celui-ci ne semble pas se joindre au fossé F773. Il s'arrêterait à l'emplacement du sondage SD127. Ceci laisserait une ouverture de 4,80 m entre son extrémité et les fossés d'axe nord - sud.

Le dernier état de ce système parcellaire correspond au fossé F779. Le gabarit de ce dernier est bien plus modeste que celui de ces prédécesseurs. Il mesure moins d'un mètre de large pour une profondeur conservée d'une vingtaine de centimètres. Le creusement en cuvette était comblé de graviers de carrière relevant sans doute d'un remblaiement d'époque contemporaine. F779 a été reconnu en surface du décapage sur une longueur de 17,95 m. Son extrémité occidentale se trouve au droit de celle restituée pour F776. Vers l'est son tracé se perd 4,80 m avant les tranchées de réseaux liées au chemin traversant la parcelle.

Les fossés F778, F738, F776 et F779 se superposent à la limite séparant les parcelles 259bis, 265 et 285 du cadastre de 1830.

Enfin, depuis le bord septentrional du décapage, le fossé F740 a été suivi sur 16,75 m jusqu'à sa jonction avec les fossés décrits ci-dessus (**Fig. 197**). Il s'agit d'un creusement rectiligne incliné à 24,5° vers l'est. Sa largeur moyenne est de 65 cm pour une profondeur conservée proche de 20 cm (**Fig. 203**). Les altitudes de fond indiquent une pente cohérente avec celle du terrain naturel.

La fenêtre manuelle ouverte à la jonction sud de F740 a révélé que ce dernier recoupe un creusement antérieur. Lors de la fouille, le creusement a été identifié à F738. Les sondages postérieurs ont démontré que cela n'est pas possible. Il s'agit plus certainement de la continuité de F734 ce qui tendrait à associer ce fossé au premier état du parcellaire moderne. Quoiqu'il en soit, F740 se superpose parfaitement à la limite séparant les parcelles 259bis et 265 du cadastre de 1830 ce qui indique une pérennité de ce fossé jusqu'à l'époque contemporaine.

Fig. 199 – *Plans et coupes des fossés F738, F776, F777, F778 et F779. Relevés : S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson et J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

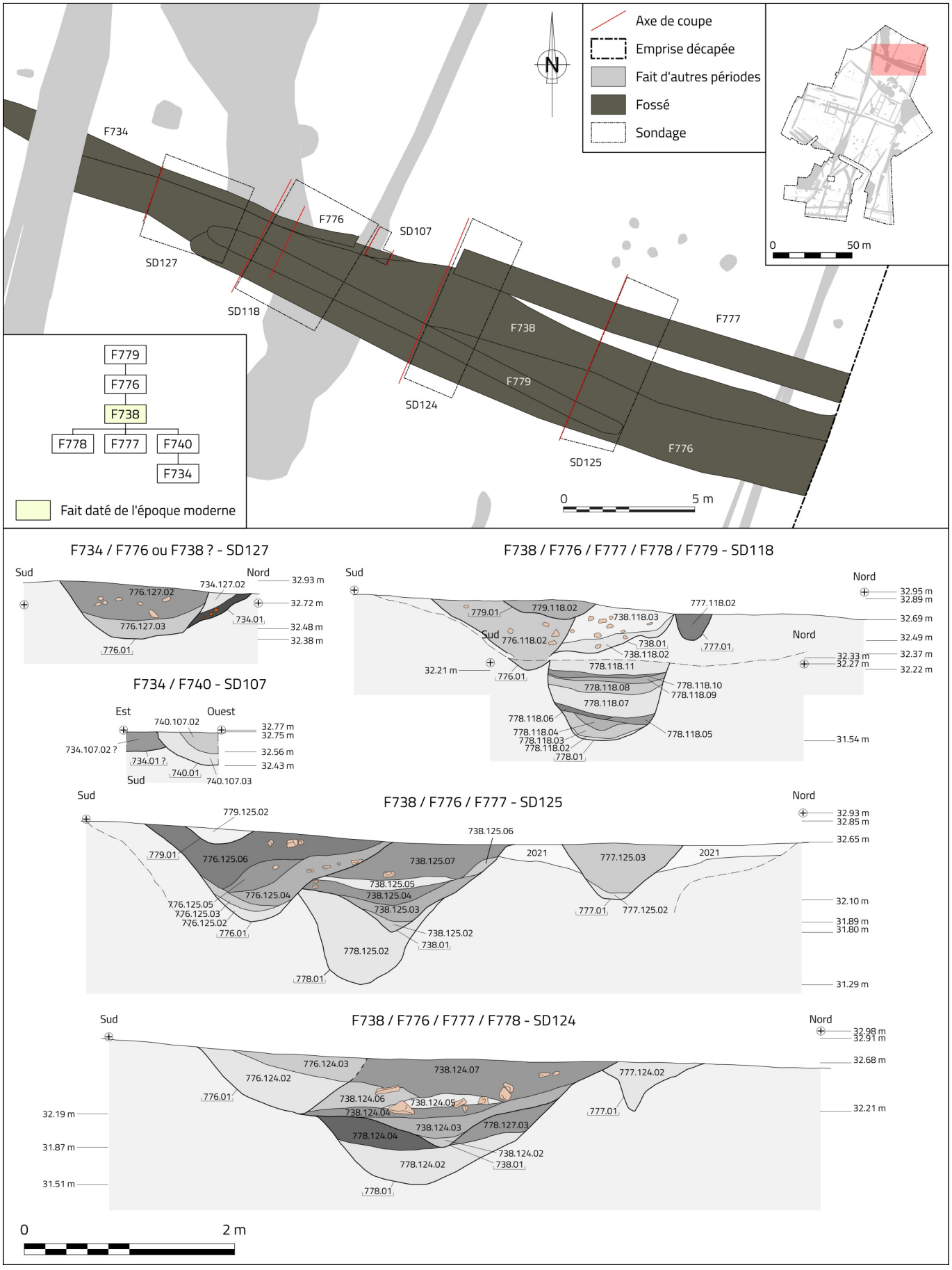


Fig. 200 – *Tableau des dimensions des fossés F738, F776, F777, F778 et F779. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
118	738	Coupe O	+ de 115	52	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32.95	32.37	32.89
124	738	Coupe O	+ de 303	93	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32.98	31.87	32.91
125	738	Coupe E	+ de 202	85	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32.93	31.8	32.65
118	776	Coupe O	+ de 137	68	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32.95	32.21	32.89
124	776	Coupe O	140	62	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32.98	32.19	32.91
125	776	Coupe E	236	96	Obliques	Cuvette	10	106	EP	32.93	31.89	32.85
127	776	Coupe O	142	55	Obliques	Plat	4	41	FS	32.72	32.38	32.93
118	777	Coupe O	35	25	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32.95	32.49	32.74
124	777	Coupe O	+ de 97	47	Obliques	en V	10	107	SB	32.98	32.21	32.68
125	777	Coupe O	115	55	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32.93	32.1	32.65
118	778	Coupe O	+ de 115	135	Verticales	Cuvette	12	114	EP	32.27	31.54	32.89
124	778	Coupe O	+ de 233	140	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32.98	31.51	32.91
125	778	Coupe O	+ de 139	136	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32.93	31.29	32.65
118	779	Coupe O	90	20	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32.95	32.69	32.89
125	779	Coupe O	66	20	Obliques	Cuvette	10	106	EP	32.93	32.65	32.85

Fig. 201 – *Vue de la coupe occidentale du sondage SD125 montrant la succession des fossés parcellaires F738, F776, F777, F778 et F779. Cliché : S. Bossard © Éveha 2021*





Fig. 202 – *Vue en plan de l'extrémité occidentale du fossé F778 sur le palier du sondage SD118. Cliché : S. Bossard © Éveha 2021*

Fig. 203 – *Tableau des dimensions du fossé F740. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
107	740	Coupe S	/	32	Obliques	Plat	32.43	32.75
106	740	Coupe S	68	20	Obliques	Plat	32.24	32.44
106	740	Coupe N	64	18	Obliques	Plat	32.27	32.45

2.5.2 Les fossés F718, F721, F772 et la fosse F809 : enclos H

Immédiatement au nord du bâtiment 2 a été dégagé trois tronçons de fossés curvilignes formant un enclos ouvert vers le sud-est : F718, F721 et F772 (**Fig. 204**). Leurs extrémités orientales sont épatées et correspondent à deux fosses : F809 au sud et F730 au nord, cette dernière étant restée non fouillée. La fosse F732, située sous la tranchée du réseau d'électricité, pourrait également appartenir à cette structure. Ceci donne à cet ensemble le plan en un fer à cheval. Le tout mesure 13,30 m de long et 12,50 m de large. La surface circonscrite est d'environ 105 m². À l'intérieur de cette aire se trouve le puisard F717 ainsi que des zones de perturbations superficielles hydromorphes, F726/F771, F730 (?), F775, résultant probablement de l'effet du piétinement animal d'une zone humide. Aucun lien chronologique ne peut être établi entre l'enceinte fossoyée et le puisard F717. L'origine de ce creusement n'est pas connue mais il a été associé à la présence possible d'un puits antique (*cf. supra*). C'est la fosse de récupération du cuvelage de ce dernier qui servirait de puisard au système de drainage associé au haut Moyen Âge (*cf. supra*). La pérennité de fonctionnement de cet aménagement jusqu'à la création de l'enclos F ne peut être exclue mais rien ne permet de l'affirmer.

Les fossés constituant le pourtour de l'enclos F ne sont pas continus. Une lacune correspond au passage du fossé F719, sans qu'il soit possible de savoir si celle-ci relève d'un recoupement ou d'une confusion entre les remplissages des deux aménagements. Sur le flanc septentrional, les fossés F721 et F772 sont séparés par une courte interruption du creusement large de 47 cm. Les sondages ont permis de relever les profils d'un creusement en cuvette large de 80 cm en moyenne et conservé sur une vingtaine de centimètres de profondeur (**Fig. 205**). Les altitudes du fond des creusements sont irrégulières et ne semblent pas dénoter une volonté d'établir un pendage précis.

La fosse située à l'extrémité du fossé F718, F809, a fait l'objet d'une fouille manuelle par quarts opposés (**Fig. 206**). Ce creusement ovale de 3,40 par 1,20 m était conservé sur 34 cm de profondeur. Il est installé dans les remblais internes de la pièce principale du bâtiment 2 (Esp. 2B). Son remplissage, distingué en quatre US, a livré des fragments de TCA de facture antique, des pierres ainsi qu'un tesson de céramique commune d'époque romaine (CER-A014).

Le seul tesson mis au jour dans ces aménagements provient du fossé F772 (CER-M109). Il s'agit d'une anse assimilée à un groupe technique mise au jour à Nantes dans des contextes d'Époque moderne. Une telle datation pour l'enclos F semble probable. En effet, F718 recoupe le mur nord du bâtiment 2 dont le démantèlement final semble n'intervenir que dans le courant des XVI^{e}-XVII^{e} siècles. Une création de l'enclos H peu de temps après cet événement est donc vraisemblable.

Fig. 205 – *Tableau des dimensions des fossés de l'enclos F. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Sd	Fait	Commentaire	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Parois	Fond	Zfd	Zapp
149	718	Coupe NO	100	30	Verticales (N) et obliques (S)	Cuvette	33.73	34.03
109	721	Coupe O	68	16	Obliques	Cuvette	33.09	33.25
110	721	Coupe O	84	26	Obliques	Cuvette	32.94	33.2
111	721	Coupe	100	37	Obliques	Cuvette	32.85	33.22
109	721	Coupe E	75	18	Obliques	Cuvette	33.04	33.22
110	721	Coupe E	81	23	Obliques	Cuvette	32.97	33.2
156	772	Coupe O	78	18	Irrégulières	Cuvette	33.06	33.24
156	772	Coupe E	57	17	Obliques	Cuvette	33.06	33.23
155	772	Coupe S	/	21	Obliques	Cuvette	32.98	33.19

Fig. 204 – *Plan de l'enclos F et des faits l'environnant. Coupes des fossés de l'enclos F et du fossé F727. Relevé : S. Bossard, P. Bouvet, T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

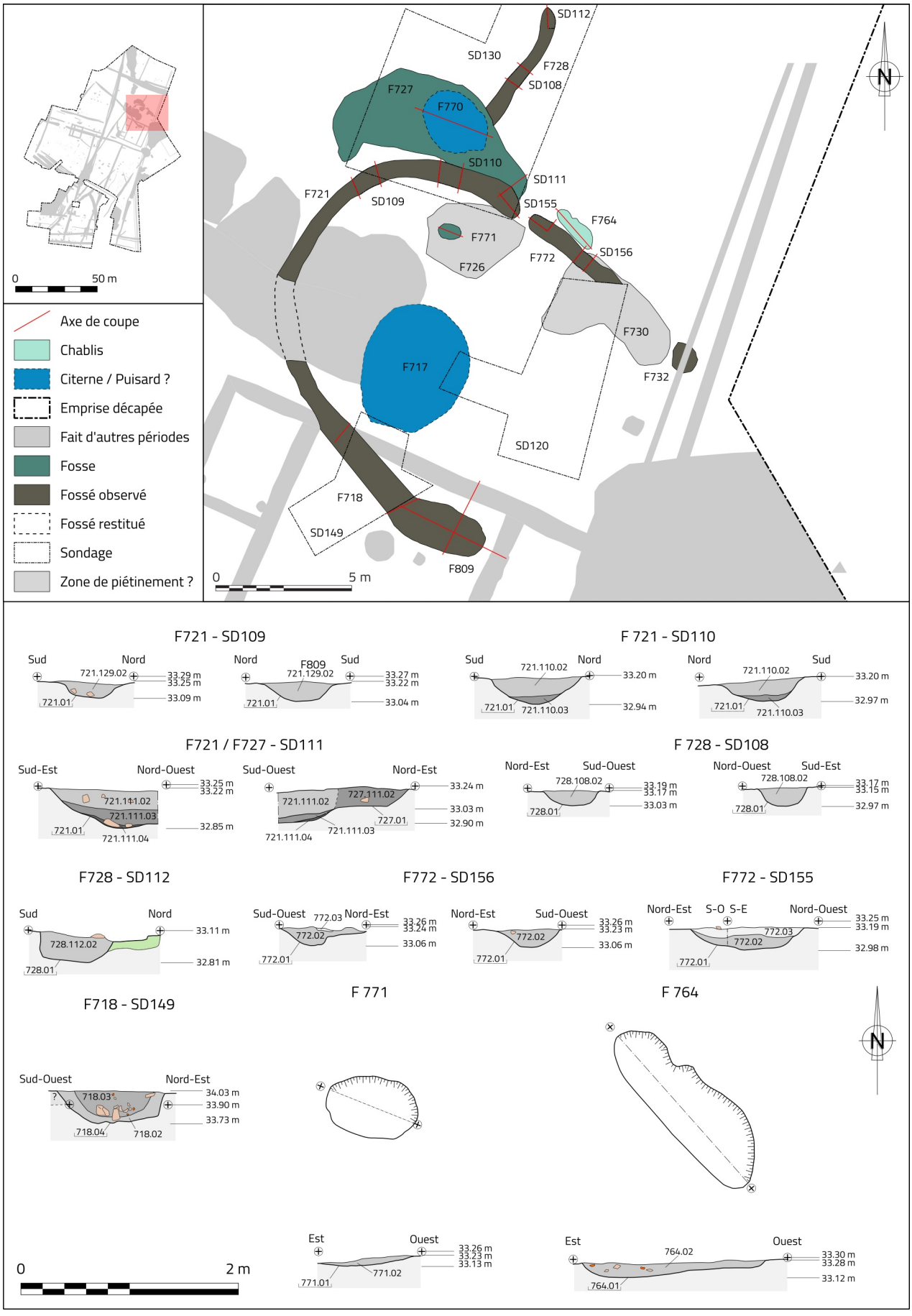
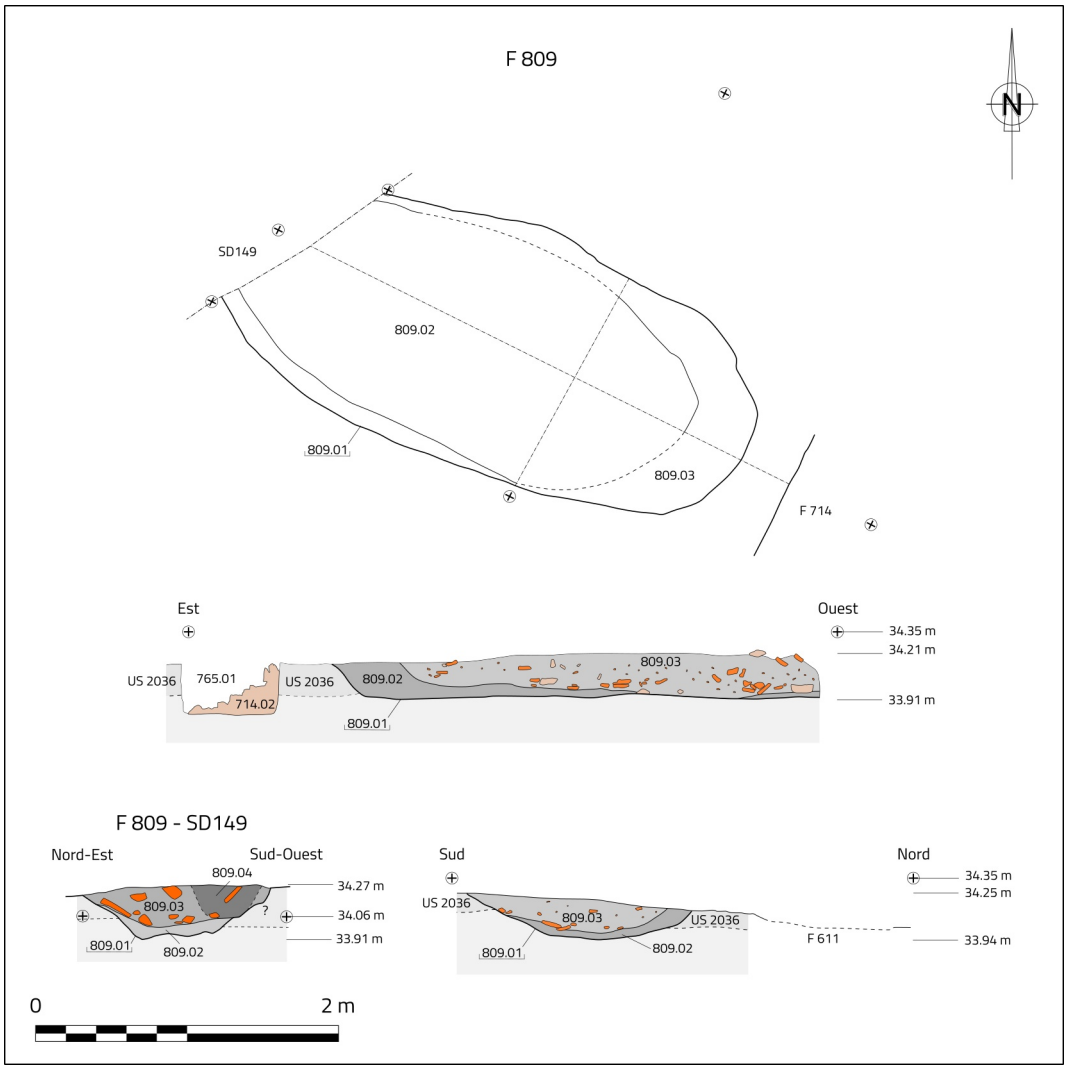


Fig. 206 – *Plan et coupes de la fosse F809. Relevé : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



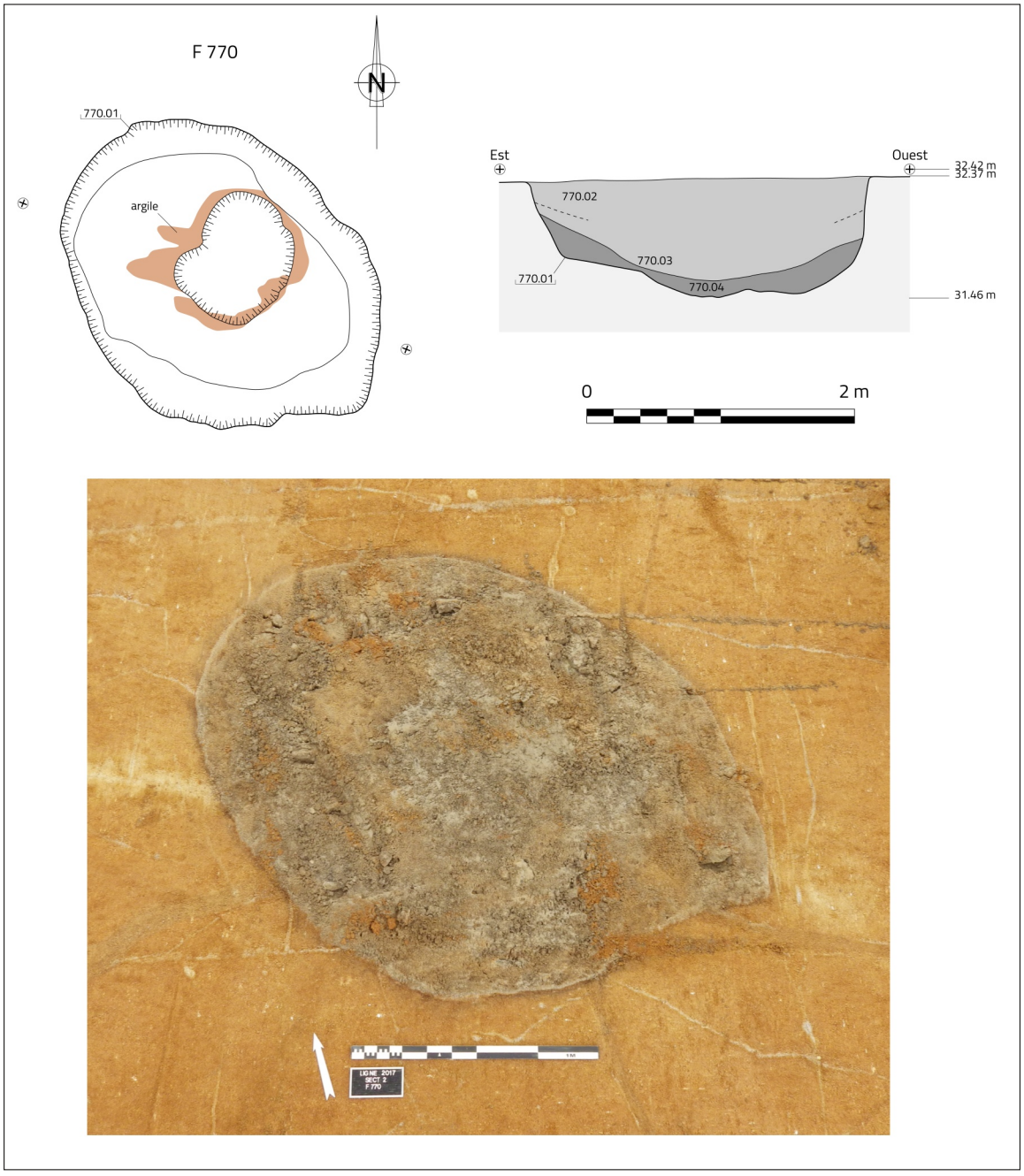
2.5.3 La fosse F770

Au nord de l'enclos F a été identifié lors du décapage une vaste fosse, F726, et un fossé partant de celle-ci, F727. Les sondages ont permis de mettre en évidence que F727 est recoupé par le fossé de l'enclos F, ici F721.

L'ouverture mécanique de F726 a révélé un creusement très irrégulier aux contours diffus. Un nouveau décapage a permis de mieux circonscrire un creusement central, numéroté F770 (**Fig. 204**). Ce dernier se présentait comme une fosse ovale de 2,60 par 2,18 m. Cette fosse a été considérée comme un possible puits et a fait l'objet de la mise en place d'une plateforme spécialisée pour la fouille de ce type de structure. Toutefois, après une journée d'intervention, le fond de F770 a été atteint à 31,46 m NGF soit 1,69 m sous le décapage (**Fig. 207**). À l'exception de la partie sommitale, fortement bioturbée (F726), le creusement adopte un profil à bords droits et fond irrégulier marqué par une cupule centrale. Le remplissage s'est avéré totalement stérile. Ce dernier était composé de trois dépôts successifs à profil en cuvette. Le fond de la structure était tapissée par une couche limono-argileux gris-brun orangé contenant quelques graviers et quelques pierres (US 770.04). Au-dessus se développaient deux remplissages de composition très proches caractérisés par une couleur grise et la présence de sables (770.02 et .03).

L'interprétation à donner à F770 n'est pas évidente. Malgré une profondeur relativement importante, cette structure n'atteint pas la nappe phréatique et ne peut être considérée comme un puits. En outre, ses parois, creusées dans un mélange sableux, ne retiennent pas l'eau. Il ne s'agit donc pas d'un puisard ou d'une réserve d'eau. Enfin, le creusement ne traverse pas la couche d'argile blanche située sous les sables. Un forage lié à l'extraction de matériaux ne peut donc être réellement justifié. La fonction de ce creusement reste donc indéterminée. Il en va de même de sa datation. En effet, hormis la relation stratigraphie avec le fossé F721 exposée ci-dessus, rien ne permet de dater F770. La nature de son remplissage, proche de celui observé pour les parties profondes des fossés parcellaires F778 et F738, invite néanmoins à l'associer à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Fig. 207 – *Vue en plan de la fosse F770 après redécapage et relevé en coupe. Cliché : F. Sarreste. Relevé : T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



2.5.4 Les sépultures animales

Chloé Genies et Florian Sarreste

Le décapage extensif des parcelles a occasionné la mise au jour de 20 squelettes d'animaux complets répartis sur la quasi-totalité de l'aire étudiée (**Fig. 208**). Une partie d'entre eux correspond à des animaux morts dans leur terrier (les lapins de F620 et F624 notamment) ou, peut-être, à l'enterrement d'animaux de compagnie à des périodes plus ou moins récentes : cas des fosses contenant des squelettes de chats ou de chien (F439, F496, F595, F675 et F735). Pour les autres, les animaux déposés (sept veaux, trois porcs, un équidé, un capriné et un coq) renvoient sans doute à d'autres pratiques.

Chacune des carcasses a été placée dans une fosse individuelle, adaptée à la taille de l'animale (**Fig. 209 et 210**). Certaines de ces fosses présentent un plan quadrangulaire, des bords droits et un fond plat, dénotant un certain soin apporté à l'ensevelissement des corps (F580, F593 et F596). Parmi ces animaux, seul le bœuf de la fosse F593 a fait l'objet d'une découpe (désarticulation des membres et découpes du rachis). Les autres squelettes sont complets et ne présentent pas de traces de consommation ou de prélèvement (**Fig. 211 à 226**). Seuls trois dépôts se recoupent : F594, F595 et F813. Il s'agit des inhumations successives d'un veau (F594), d'un porc (F813) et enfin d'un chien (F595).

Quatre des fosses contenant des squelettes d'animaux contenaient du mobilier antique (F436, F640, F641 et F813). Ces restes peuvent néanmoins être considérés comme résiduels, les ossements n'ayant pas pu se conserver depuis l'époque romaine en raison de l'acidité du sol. F593 a livré six tessons de céramique ainsi qu'un bouton en os attribués aux XVIe-XVIIe siècle (CER-M083 et M084, TAB-001). Le remplissage de F496 a également fourni six fragments de céramique attribués au XVIIIe-XIXe siècles. Enfin, deux datations radiocarbone ont été réalisées chacune sur un os des squelettes de F580 et F596. Dans les deux cas, les dosages se sont avérés incohérents, une partie de l'intervalle fourni étant compris au-delà du présent.

La première analyse permet néanmoins de situer la mort de l'animal après 1667. Ce résultat est cohérent avec les rares données céramiques et laissent penser que la majorité des ces ensevelissements – en tout cas ceux qui concernent les animaux de ferme – ont eu lieu durant l'Époque moderne, sans doute entre le XVIIe et le XVIIIe siècle. Ce constat est conforté par le fait que la plupart des fosses contenant ces dépôts sont orientées sur le parcellaire moderne présenté ci-dessus.

Les raisons de ces inhumations de carcasses animales restent énigmatiques. L'absence de dépôts de plusieurs individus comme la répartition lâche des fosses dans l'emprise semblent exclure un épisothie. La relégation d'individus morts de maladie afin d'éviter tout risque de propagation au reste du cheptel serait une justification. Toutefois, dans ce dernier cas, l'incinération de la carcasse serait plus rapide et réclamerait moins d'efforts. Cette pratique pourrait également être liée à des croyances ou à un attachement spécifique vis-à-vis de certains animaux. La documentation de ce type de sépultures est encore rare et seule la multiplication des enquêtes permettrait de comprendre les motifs de tels dépôts.

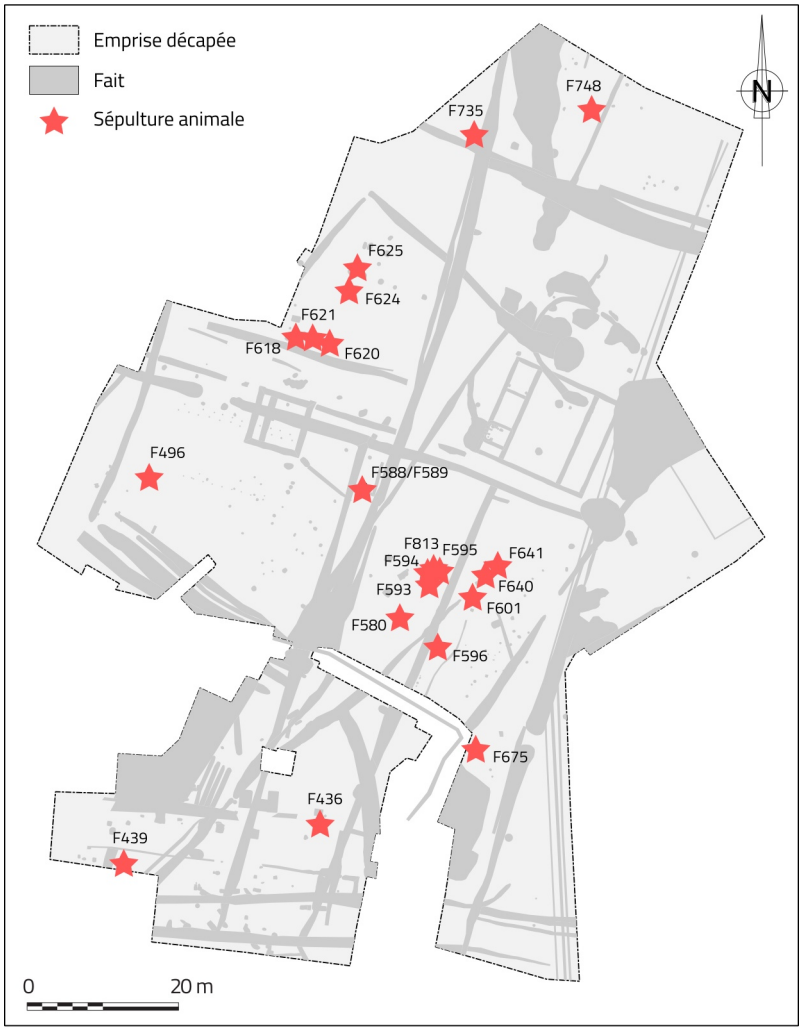


Fig. 208 – *Localisation des faits contenant des squelettes d'animaux complets. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 209 – *Plans et profils des faits contenant des squelettes d'animaux complets.*
Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, T. Maissonneuve, E. Paulien et F. Sarreste.
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

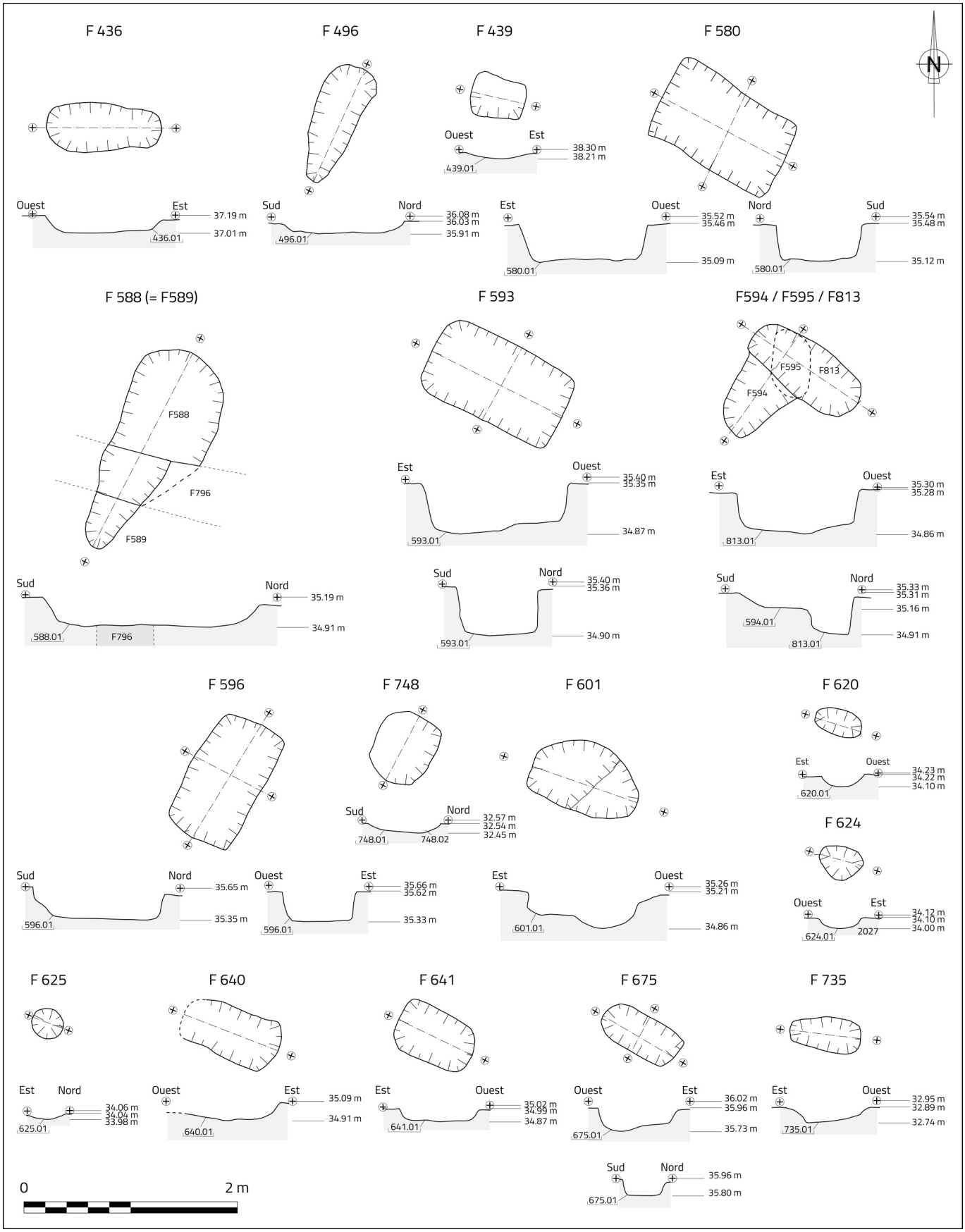


Fig. 210 – *Tableau des dimensions des fosses contenant des squelettes d'animaux complets.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021

N° Fait	Espèce	Âge	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Z fond	Z app	Datation
436	Porc	Mins de 12 mois	Ovale	Obliques	Plat	108	46	18	37.01	37.19	Antique (résiduel)
439	Chat	Adulte	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	50	36	38.21	38.3		
496	Chien	Adulte	Ovale	Obliques	Plat	112	45	12	35.91	36.03	XVIII^{e}-XIX^{e}
580	Porc	Environ 12 mois + fœtus	Rectangulaire	Verticales	Plat	125	78	37	35.09	35.46	1717AD (31.4 %) 1784AD
588/F589	Equidé sp.	Environ 12 ans	Ovale	Obliques	Plat	204	95	28	34.91	35.19	
593	Boeuf	6 – 12 mois	Quadrangulaire	Verticales	Plat	140	80	46	34.9	35.36	XVI^{e}-XVII^{e} ?
594	Boeuf	6 – 8 mois	Ovale	Obliques	Cuvette	100	50	15	35.16	35.31	
595	Chien	Adulte	Ovale	Obliques	Cuvette	50	40	15	35.16	35.31	
596	Boeuf	Environ 6 mois	Sub -rectangulaire	Verticales	Plat	125	69	29	35.33	35.62	1951 – 1959 AD (95,4 %)
601	Boeuf	Moins de 6 mois	Ovale	Irrégulier	Irrégulier	104	66	32	34.86	35.21	
618	Capriné	Foetus	Non fouille								
620	Lapin	Adulte	Ovale	Obliques	Cuvette	45	25	12	34.1	34.22	
621	Non fouillé		Non fouille								
624	Lapin	Adulte	Ovale	Obliques	Cuvette	41	32	10	34	34.1	
625	Coq	Adulte	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	25	6	33.98	34.04	
640	Boeuf	Moins de 7 – 10 mois	Ovale	Obliques	Plat	96	47	18	34.91	35.09	Antique (résiduel)
641	Boeuf	Moins de 7 – 10 mois	Sub -rectangulaire	Obliques	Plat	80	50	12	34.87	34.99	Antique (résiduel)
675	Chien	Adulte	Sub -rectangulaire	Verticales	Plat	80	38	23	35.73	35.96	
735	Chien	Adulte	Ovale	Obliques	Plat	65	32	15	32.74	32.89	
748	Boeuf	Sub-adulte	Sub-quadrangulaire	Obliques	Cuvette	68	58	9	32.45	32.54	
813	Porc	8 – 10 mois	Ovale	Verticales	Plat	115	52	42	34.86	35.28	Antique (résiduel)

Fig. 211 – *Fiche descriptive de la fosse F436 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Porc

Structure : 436 *US :* 436.02
N° inventaire : FAU-004 à FAU-010

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Moins de 12 mois

Remarque âge : Individu juvénile

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Entailles sur la face médiale de la diaphyse du tibia gauche (*cf.* **Fig. 316**)

Type de structure : Fosse oblongue

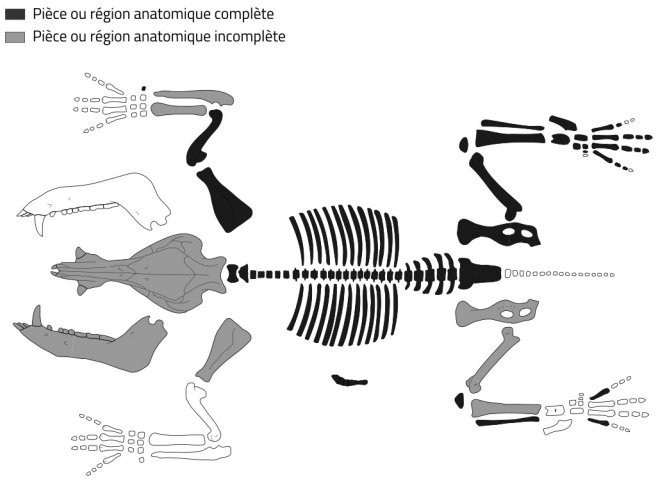
Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le dos

Représentation du squelette : Incomplète: crâne et mandibules incomplets. Humérus, radius et ulna gauches et bas de patte antérieurs absents comme une partie des bas de patte gauche

Connexion anatomique : Connexion stricte du rachis et de la cage thoracique, connexion lâche pour les membres





Régions anatomiques	Pièce anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	133
	*Mandibule**	1	23
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*	1	37
	Axis	1	26
	Vertèbres cervicales	5	98
	Vertèbres thoraciques	15	297
	Vertèbres lombaires	7	195
	Sacrum	1	49
	V. caudales		
Thorax	*Côtes*	28	257
	Cartilage costal		
	Sternèbres	5	25
Membre antérieur	*Scapula*	2	115
	Humérus	1	118
	Radius	1	4
	Ulna	1	25
Membre postérieur	*Coxal*	2	100
	Fémur	2	275
	Patella	2	15
	Tibia	2	148
	Fibula	2	11
Bas de patte	*Carpes*	1	1
	Tarses	5	51
	MTC 2		
	MTC 3		
	MTC 4		
	MTC 5		
	MTT 2	2	3
	MTT 3	1	14
	MTT 4	1	16
	MTT 5	2	4
	Sésamoïdes	2	1
	Phalange 1	4	14
	Phalange 2	3	8
	Phalange 3	2	4
NR Indéterminés		14	21
Total		117	2088

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Certaines parties manquantes ont pu être arrachées lors du décapage. Ossements relativement bien conservés

Morphologie :
Individu juvénile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies / Photo: E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D. "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset N. (dir.), *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 2

Fig. 212 – *Fiche descriptive de la fosse F439 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Félidé

Structure : 439 *US :* 439.02
N° inventaire : FAU-011 à FAU-013

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Os épiphysés

Remarque âge : Individu adulte

Pathologie : Aucune

Découpes : Aucune

Type de structure : Fosse quadrangulaire

Datation : Epoque moderne ?

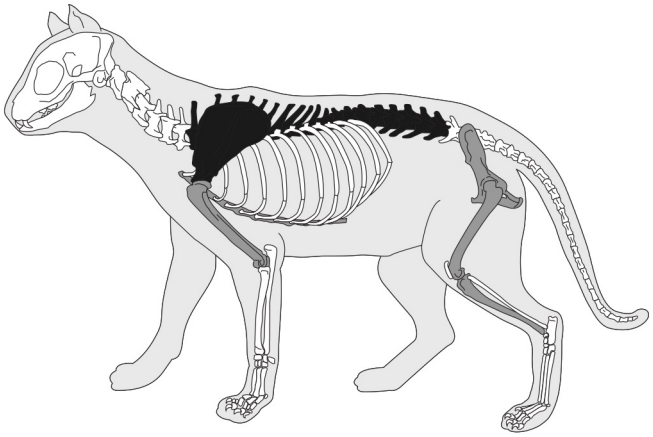
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit

Représentation du squelette : Partielle, seuls une partie du rachis, de la cage thoracique et des membres sont présents.

Connexion anatomique : Connexion stricte pour le rachis et la cage thoracique. Os des membres disloqués.

Partie anatomique complète
Partie anatomique incomplète





Régions anatomiques	Os	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Crâne**		
	*Mandibule**		
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*		
	Axis		
	Vertèbres cervicales	1	1
	Vertèbres thoraciques	11	8
	Vertèbres lombaires	7	10
	Sacrum		
	Vertèbres caudales		
Thorax	*Côtes*	25	8
	Cartilage costal		
	Sternèbres	5	1
Membre antérieur	*Scapula*	2	4
	Humérus	2	2
	Radius		
	Ulna		
Membre postérieur	*Coxal*	2	2
	Os pénien	2	9
	Fémur	2	2
	Patella		
	Tibia		
	Fibula		
	Malléole tibiale		
Bas de patte	*Carpes*		
	Tarses		
	MTC 1		
	MTC 2		
	MTC 3		
	MTC 4		
	MTC 5		
	MTT 1		
	MTT 2		
	MTT 3		
	MTT 4		
	MTT 5		
	Métapodes		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1		
	Phalange 2		
	Phalange 3		
Total		59	47

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Nombreuses parties manquantes probablement dès le dépôt initial. Ossements restant bien conservés

Morphologie :
Aucune donnée ostéométrique disponible

Création de la fiche : C. Genies / Photo : E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau, Vianney Forest (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Barone R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Tome I, Ostéologie - atlas, 1999

Fig. 213 – *Fiche descriptive de la fosse F496 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Canidé

Structure : 496 *US :* 496.02
N° inventaire : FAU-027 à FAU-031

Sexe : Mâle

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Plus de 18 - 24 mois

Remarque âge : Individu adulte

Pathologie : Aucune

Découpes : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

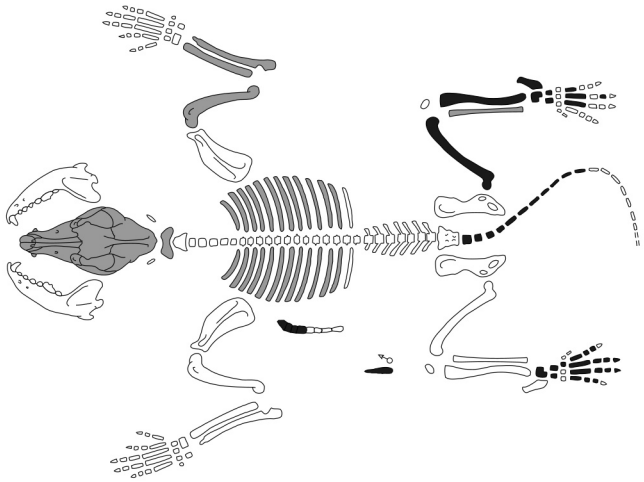
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit

Représentation du squelette : Partielle, le squelette n'est représenté que par quelques parties anatomiques

Connexion anatomique : Seul le membre postérieur droit est en connexion stricte. Les autres pièces sont disloquées

Partie anatomique complète
Partie anatomique incomplète





Régions anatomiques	Os	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Crâne**	1	15
	*Mandibule**		
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*	1	4
	Axis		
	Vertèbres cervicales		
	Vertèbres thoraciques		
	Vertèbres lombaires		
	Sacrum		
	Vertèbres caudales	11	7
Thorax	*Côtes*	24	14
	Cartilage costal	6	1
	Sternèbres	4	2
Membre antérieur	*Scapula*		
	Humérus	1	11
	Radius	1	7
	Ulna	1	12
Membre postérieur	*Coxal*	1	3
	Os pénien	1	2
	Fémur	1	33
	Patella		
	Tibia	1	28
	Fibula	2	2
	Malléole tibiale		
Bas de patte	*Carpes*		
	Tarses	8	12
	MTC 1		
	MTC 2		
	MTC 3		
	MTC 4		
	MTC 5		
	MTT 1		
	MTT 2	1	2
	MTT 3	2	4
	MTT 4	2	3
	MTT 5	2	2
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	4	2
	Phalange 2	5	2
	Phalange 3	2	1
Indéterminés		20	4
Total		102	173

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Morphologie :
Hauteur au garrot estimée d'après le fémur entre 51,9 cm (Koudelka 1885) et 52,8 cm (Harcourt 1974).
Morphologie proche d'un épagneul breton actuel (Fig. XX)

Remarques taphonomie et contexte :
Représentation squelettique partielle (décapage? altérations taphonomiques?) mais les ossements restant sont bien conservés.

Création de la fiche : C. Genies / Photo : C. Chevreuil © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 1

Fig. 214 – *Fiche descriptive de la fosse F580 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Porc

Structure : 580 *US :* 580.03
N° inventaire : FAU-040 à FAU-048

Sexe : Femelle

Âge dentaire : 12 - 14 mois

Âge Squelettique : Plus de 12 mois, moins de 13 mois

Remarque âge : Individu juvénile

Pathologie et autres observations : La truie est probablement morte au moment de la mise bas car le foetus est encore présent au niveau du bassin.

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse quadrangulaire

Datation : Epoque moderne ?

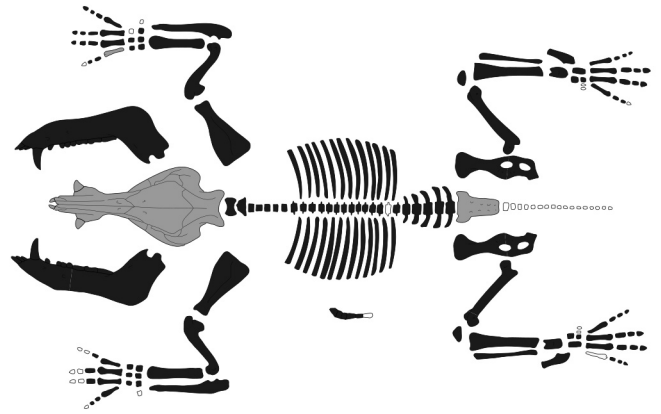
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flan gauche, le dos et le crâne sont appuyés contre les parois de la fosse. Les membres sont allongés.

Représentation du squelette : Quasiment complet à l'exception d'une certains éléments du crâne, de quelques phalanges, côtes et des vertèbres caudales.

Connexion anatomique : Connexion stricte pour l'ensemble des pièces anatomiques

Pièce ou région anatomique complète
Pièce ou région anatomique incomplète





Régions anatomiques	Pièce anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	Calvarium*	1	250
	Mandibule*	2	158
	Hyoïde		
Rachis	Atlas	1	21
	Axis	1	14
	Vertèbres cervicales	5	54
	Vertèbres thoraciques	12	134
	Vertèbres lombaires	6	111
	Sacrum	1	29
	V. caudales		
Thorax	Côtes	21	185
	Cartilage costal		
	Sternèbres	5	23
Membre antérieur	Scapula	2	80
	Humérus	2	159
	Radius	2	70
	Ulna	2	57
Membre postérieur	Coxal	2	140
	Fémur	2	178
	Patella	1	5
	Tibia	2	130
	Fibula	2	15
Bas de patte	Carpes	11	25
	Tarses	10	100
	MTC 2	2	4
	MTC 3	2	20
	MTC 4	2	20
	MTC 5	2	6
	MTT 2	2	5
	MTT 3	2	22
	MTT 4	2	25
	MTT 5	2	6
	Sésamoïdes	10	4
	Phalange 1	16	49
	Phalange 2	13	29
	Phalange 3	11	13
NR Indéterminés		38	24
Total		197	2165

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Ossements bien conservés

Morphologie :
Individu juvénile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies / Photo: F. Sarreste © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D. "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset N. (dir.), *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 2

Fig. 215 – *Fiche descriptive de la fosse F588 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Equidés

Structure : 588/589 *US :* 588.02
N° inventaire : FAU-050 à FAU-054

Espèce : Inconnue

Sexe : Femelle

Âge dentaire : Environ 12 ans

Âge Squelettique : Plus de 54 - 60 mois

Remarque âge (épiphysation ou usure dentaire anormale) :

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

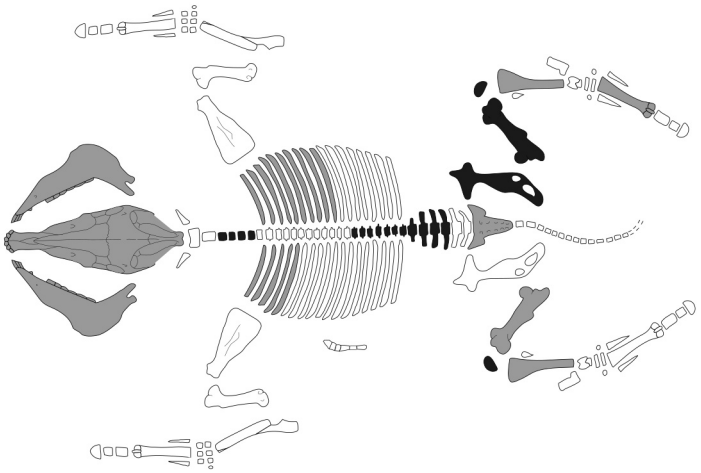
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit

Représentation du squelette : Partielle, les membres antérieurs et les bas de patte sont absents ainsi qu'une partie du crâne, du rachis et de la cage thoracique.

Connexion anatomique : Connexion lâche pour les membres postérieurs, le rachis et la cage thoracique. Le reste des parties présentes est disloqué.

Pièce ou région anatomique incomplète
Pièce ou région anatomique complète





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	719
	*Mandibule**	1	953
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*		
	Axis		
	Vertèbres cervicales	4	341
	Vertèbres thoraciques	7	247
	Vertèbres lombaires	4	219
	Sacrum	1	48
	V.caudales		
	Vrac vert.		20
Thorax	*Côtes*	15	631
	Cartilage costal	2	1
	Sternèbres		
Membre antérieur	*Scapula*		
	Humérus		
	Radio-ulnaire		
Membre postérieur	*Coxal*	1	447
	Fémur	2	1009
	Patella	2	73
	Tibia	2	446
	Fibula	1	1
Bas de patte	*Carpes*		
	Tarses		
	MTC 2		
	MTC 3		
	MTC 4		
	MTT 2		
	MTT 3	1	136
	MTT 4		
	Métapodes		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1		
	Phalange 2		
	Phalange 3		
Indéterminés			
Total		44	5291

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Dépôt fortement perturbé, certaines parties anatomiques ont été déplacées. Une partie de la cage thoracique et du rachis a été perturbée (par un terrier?). La conservation des ossements est moyenne.

Morphologie : Aucune donnée ostéométrique disponible

Création de la fiche : C. Genies / Photo : E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D. - Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux. *In* Jean Desse et Nathalie Desse-Berset (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n°1. Juan-les-Pins, 1987

Fig. 216 – *Fiche descriptive de la fosse F593 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 593 *US :* 593.03 à 08
N° inventaire : FAU-057 à FAU-065

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : 6 - 12 mois

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge (épiphysation ou usure dentaire anormale) :

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Le rachis a été tronçonné entre deux vertèbres thoraciques par une section à partir de la face ventrale (*cf.* **Fig. 317**)
Pas de traces de section ou désarticulation des autres parties anatomiques.

Type de structure : Fosse quadrangulaire

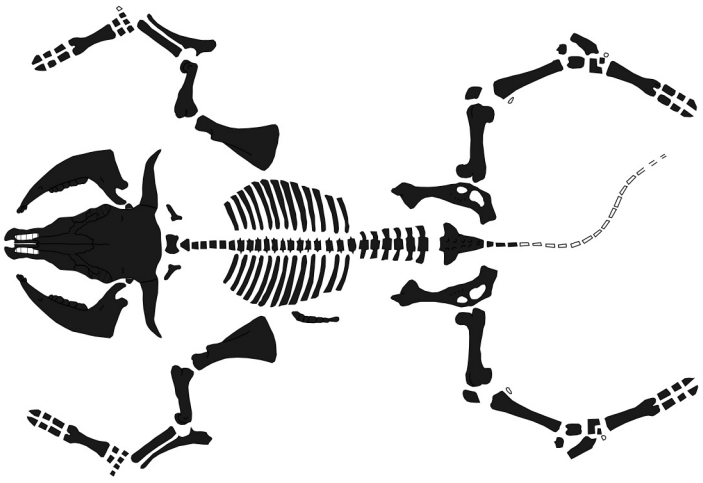
Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Déposé en plusieurs parties empilées
- au fond de la fosse : membre post. droit et ant. gauche
- au dessus : membre post. gauche, ant. droit, train lombaire sacrum et coxaux.
- dépôt supérieur : crâne, mandibules, train cervical, thoracique et cage thoracique sur le flanc droit

Représentation du squelette : Squelette complet

Connexion anatomique : Connexion stricte au sein des différentes parties anatomiques





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	526
	*Mandibule**	2	253
	Hyoïde	2	5
Rachis	*Atlas*	1	36
	Axis	1	53
	Vertèbres cervicales	5	167
	Vertèbres thoraciques	13	368
	Vertèbres lombaires	6	205
	Sacrum	1	66
	V.caudales	3	10
	Vrac vert.	2	12
Thorax	*Côtes*	26	563
	Cartilage costal		
	Sternèbres	7	46
Membre antérieur	*Scapula*	2	202
	Humérus	2	398
	Radius	2	263
	Ulna	2	94
Membre postérieur	*Coxal*	2	278
	Fémur	2	509
	Patella	2	18
	Tibia	2	381
	Os malléolaire	2	9
Bas de patte	*Carpes*	11	84
	Tarses	8	280
	Métacarpes	2	219
	Métatarses	2	214
	Métapode rudi.	1	1
	Sésamoïdes	5	4
	Phalange 1	8	127
	Phalange 2	8	89
	Phalange 3	8	56
NR Indéterminés		26	81
Total		167	5617

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

Le dépôt n'a pas été perturbé et les ossements sont bien conservés

Morphologie :

Individu juvénile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies. Photo: S. Bossard © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n° 1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

Fig. 217 – *Fiche descriptive de la fosse F594 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 594 *US :* 594.02
N° inventaire : FAU-066 à FAU-069

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : 6 - 8 mois

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge (épiphysation ou usure dentaire anormale) :

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

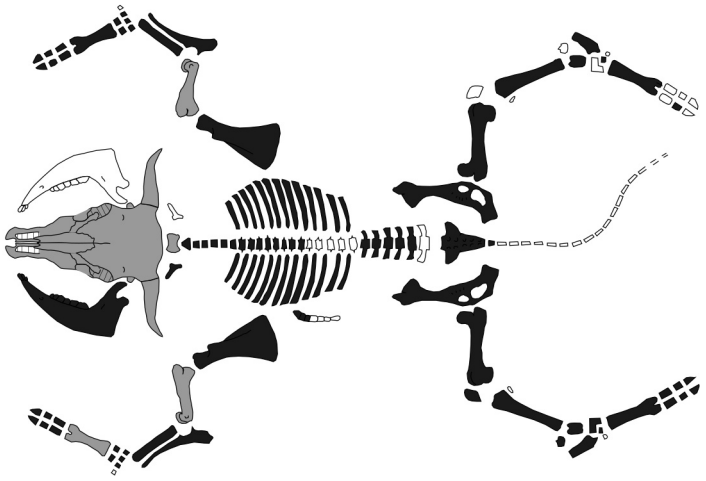
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc gauche

Représentation du squelette : Quasiment complet à l'exception de la mandibule droite, de quelques côtes, vertèbres et éléments des bas de patte

Connexion anatomique : Connexion lâche pour le crâne, le rachis et le membre antérieur droit, les autres parties ont été déplacées

Pièce ou région anatomique incomplète
Pièce ou région anatomique complète





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	120
	*Mandibule**	1	48
	Hyoïde	1	1
Rachis	*Atlas*	1	14
	Axis	1	22
	Vertèbres cervicales	5	79
	Vertèbres thoraciques	8	87
	Vertèbres lombaires	5	43
	Sacrum	1	18
	V.caudales	1	3
	Vrac vert.		14
Thorax	*Côtes*	20	140
	Cartilage costal		
	Sternèbres	3	8
Membre antérieur	*Scapula*	2	71
	Humérus	2	119
	Radius	2	146
	Ulna	2	56
Membre postérieur	*Coxal*	2	105
	Fémur	2	209
	Patella	1	4
	Tibia	2	208
	Os malléolaire	1	2
Bas de patte	*Carpes*	10	44
	Tarses	7	124
	Métacarpes	2	102
	Métatarses	2	155
	Métapode rudi.		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	6	54
	Phalange 2	7	35
	Phalange 3	6	17
NR Indéterminés		40	65
Total		144	2113

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Le dépôt a été fortement perturbé lors du creusement de la fosse F.595 dans laquelle a été déposé le squelette d'un chien. Cela a provoqué le déplacement de nombreuses pièces anatomiques. Les ossements sont néamoins plutôt bien conservés.

Morphologie :
Individu infantile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies. Photo : E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n° 1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

Fig. 218 – *Fiche descriptive de la fosse F595 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Canidé

Structure : 595 *US :* 595.02
N° inventaire : FAU-070 à FAU-074

Sexe : Mâle

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Plus de 18 - 24 mois

Remarque âge : Individu adulte

Pathologie : Aucune

Découpes : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

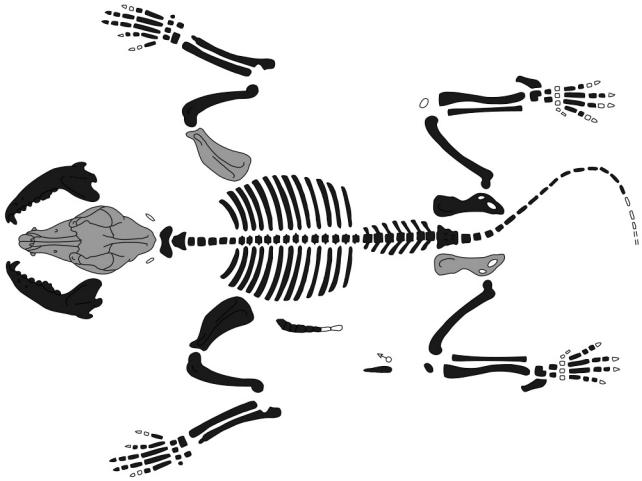
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit

Représentation du squelette : Quasiment complète à l'exception de quelques éléments du crâne et phalanges

Connexion anatomique : Connexion stricte pour l'essentiel des ossements sauf les membres postérieurs

Partie anatomique complète
Partie anatomique incomplète





Régions anatomiques	Os	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Crâne**	1	83
	*Mandibule**	2	53
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*	1	9
	Axis	1	10
	Vertèbres cervicales	5	31
	Vertèbres thoraciques	13	53
	Vertèbres lombaires	7	54
	Sacrum	1	10
	Vertèbres caudales	15	9
Thorax	*Côtes*	26	67
	Cartilage costal	1	
	Sternèbres	6	5
Membre antérieur	*Scapula*	2	35
	Humérus	2	61
	Radius	2	29
	Ulna	2	24
Membre postérieur	*Coxal*	2	48
	Os pénien	1	1
	Fémur	2	61
	Patella	1	1
	Tibia	2	53
	Fibula	2	2
	Malléole tibiale		
Bas de patte	*Carpes*	12	8
	Tarses	10	18
	MTC 1	2	1
	MTC 2	2	4
	MTC 3	2	4
	MTC 4	2	4
	MTC 5	2	4
	MTT 1		
	MTT 2	2	4
	MTT 3	2	5
	MTT 4	2	5
	MTT 5	2	4
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	16	8
	Phalange 2	9	2
	Phalange 3	4	1
Indéterminés		10	5
Total		176	776

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Morphologie :
Hauteur au garrot estimée entre 54,2 cm d'après l'ulna (Koudelka 1885) et 63,5 cm d'après le radius (Harcourt 1974). Chien de grand taille dit hypermétrique (Fig. XX)

Remarques taphonomie et contexte :
La conservation des ossements est bonne.

Création de la fiche : C. Genies / Photo : E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 1

246 **Fig. 219** – *Fiche descriptive de la fosse F596 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 596 *US :* 596.03
N° inventaire : FAU-075 à FAU-084

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Environ 6 mois

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge (épiphysation ou usure dentaire anormale) :

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse quadrangulaire

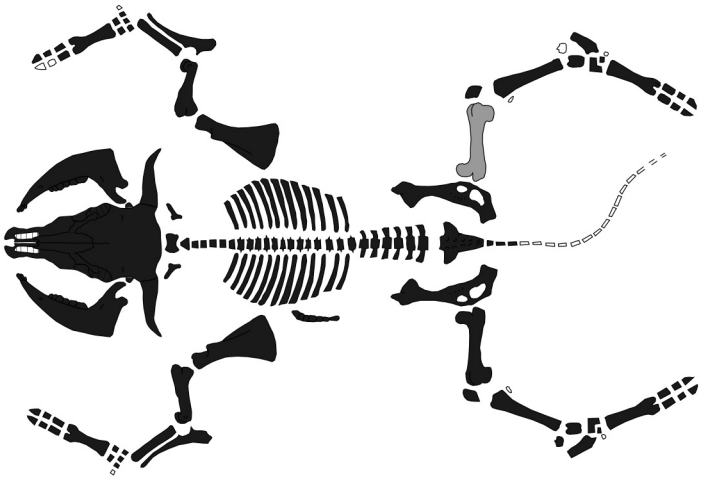
Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit, la tête et le dos sont appuyés contre la paroi de la fosse et les membres sont dépliés.

Représentation du squelette : Squelette complet

Connexion anatomique : Connexion stricte





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	239
	*Mandibule**	2	101
	Hyoïde	2	2
Rachis	*Atlas*	1	15
	Axis	1	11
	Vertèbres cervicales	5	45
	Vertèbres thoraciques	13	86
	Vertèbres lombaires	6	48
	Sacrum	1	14
	V.caudales	3	5
	Vrac vert.		
Thorax	*Côtes*	26	133
	Cartilage costal		
	Sternèbres	7	10
Membre antérieur	*Scapula*	2	56
	Humérus	2	116
	Radius	2	94
	Ulna	2	32
Membre postérieur	*Coxal*	2	82
	Fémur	2	177
	Patella	2	2
	Tibia	2	133
	Os malléolaire	1	1
Bas de patte	*Carpes*	10	24
	Tarses	8	87
	Métacarpes	2	97
	Métatarses	2	101
	Métapode rudi.		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	8	41
	Phalange 2	7	21
	Phalange 3	7	14
NR Indéterminés			
Total		130	1787

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

Le dépôt n'a pas été perturbé et les ossements sont bien conservés

Morphologie :

Individu infantile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies. Photo: E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n° 1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

Fig. 220 – *Fiche descriptive de la fosse F601 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 601 *US :* 601.02
N° inventaire : FAU-085 à FAU-093

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Moins de 6 mois

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge (épiphysation ou usure dentaire anormale) :

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

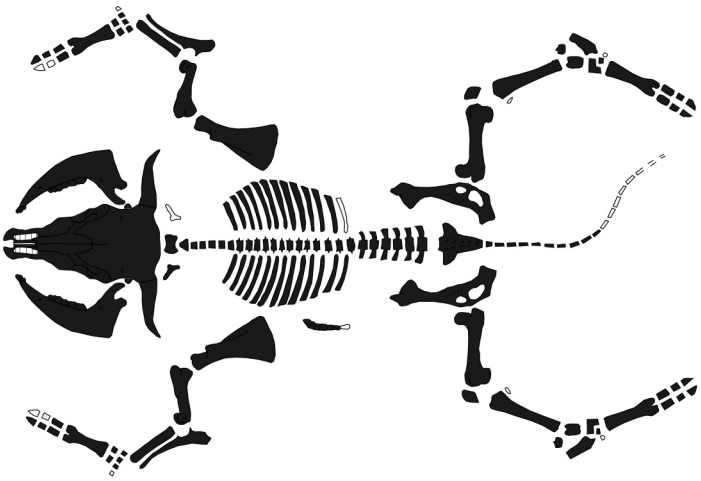
Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc gauche, la tête et le dos sont appuyés contre les parois de la fosse et les membres sont dépliés.

Représentation du squelette : Squelette complet

Connexion anatomique : Connexion stricte





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	212
	*Mandibule**	2	84
	Hyoïde	1	1
Rachis	*Atlas*	1	16
	Axis	1	20
	Vertèbres cervicales	5	64
	Vertèbres thoraciques	13	113
	Vertèbres lombaires	6	60
	Sacrum	1	19
	V.caudales	10	6
	Vrac vert.		7
Thorax	*Côtes*	25	144
	Cartilage costal		
	Sternèbres	6	11
Membre antérieur	*Scapula*	2	71
	Humérus	2	165
	Radius	2	130
	Ulna	2	46
Membre postérieur	*Coxal*	2	83
	Fémur	2	182
	Patella	2	5
	Tibia	2	173
	Os malléolaire	2	4
Bas de patte	*Carpes*	10	38
	Tarses	8	109
	Métacarpes	2	112
	Métatarses	2	104
	Métapode rudi.		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	8	50
	Phalange 2	6	31
	Phalange 3	6	16
NR Indéterminés		7	4
Total		139	2080

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

Le dépôt n'a pas été perturbé et les ossements sont bien conservés

Morphologie :

Individu infantile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies. Photo: E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie,* Série B: mammifères, n° 1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

Fig. 221 – *Fiche descriptive de la fosse F618 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Capriné

Structure : 618 *US :* 618.02
N° d'inventaire : FAU-094

Espèce : Inconnue

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Moins de 8 - 10 mois

Remarque âge : Foetus

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Inconnu

Datation : Epoque moderne ?

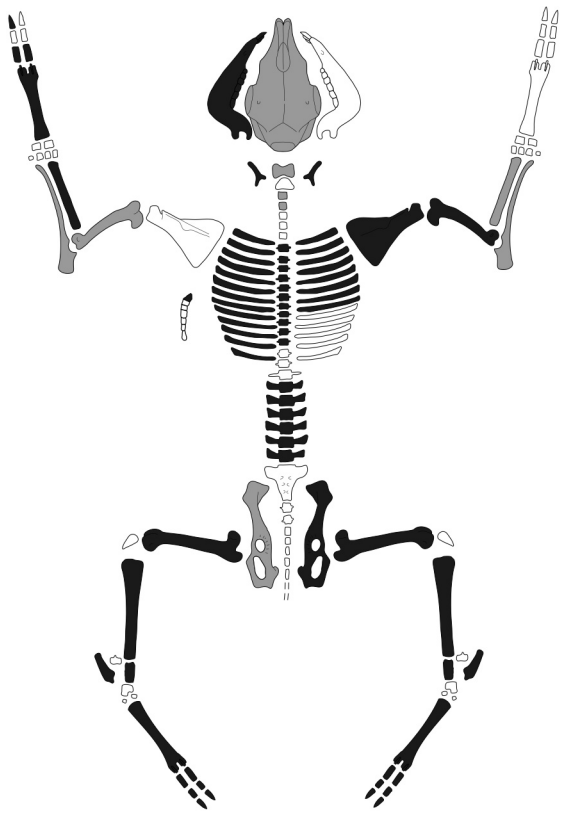
Type de dépôt (multiple/individuel) : Individuel

Position du corps : Inconnu

Représentation squelettique : Partielle, absence de quelques côtes et vertèbres ainsi que de la plupart des bas de patte

Connexion anatomique : Inconnue

Pièce ou région anatomique incomplète
Pièce ou région anatomique complète



Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	2
	*Mandibule**	1	1
	Hyoïde	2	
Rachis	*Atlas*	1	
	Axis		
	Vertèbres cervicales	2	1
	Vertèbres thoraciques	11	3
	Vertèbres lombaires	6	2
	Sacrum		
	V. caudales		
Thorax	*Côtes*	21	2
	Cartilage costal		
	Sternèbres	1	
Membre antérieur	*Scapula*	1	1
	Humérus	2	2
	Radius	2	2
	Ulna	2	2
Membre postérieur	*Coxal*	2	1
	Fémur	2	4
	Patella		
	Tibia	2	6
	Malléole tibiale		
Bas de pattes	*Carpes*		
	Tarses	4	2
	Métacarpe		
	Métatarse		
	Métapodes	3	3
	Sésamoïdes		
	Phalange1	6	1
	Phalange2	4	
	Phalange3	5	
NR Indéterminés			
Total		81	35

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Morphologie :
Ossements non épiphysés, données ostéométriques non disponibles

Remarques taphonomie et contexte :
Contexte non renseigné, ossements bien conservé

Création de la fiche : C. Genies © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après : Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n° 1, Juan-les-Pins, 1987, fig.6.

Fig. 222 – *Fiche descriptive de la fosse F640 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 640 *US :* 640.02
N° inventaire : FAU-099 à FAU-108

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge : Individu infantile

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

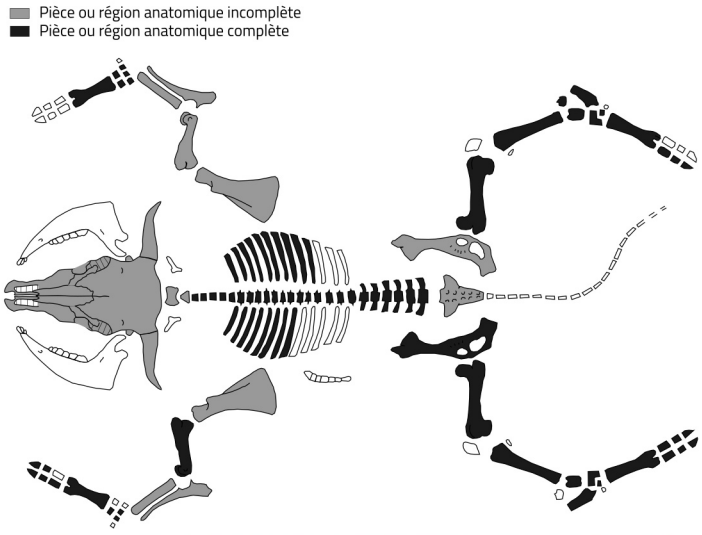
Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit, le dos est appuyé contre les parois de la fosse et les membres sont repliés.

Représentation du squelette : Squelette quasiment complet à l'exception du crâne, des mandibules, de quelques éléments des bas de patte et plusieurs côtes

Connexion anatomique : Connexion stricte pour la plupart des éléments et lâche pour certains





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**	1	23
	*Mandibule**		
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*	1	4
	Axis	1	6
	Vertèbres cervicales	5	31
	Vertèbres thoraciques	13	56
	Vertèbres lombaires	6	30
	Sacrum	1	7
	V.caudales		
	Vrac vert.		
Thorax	*Côtes*	18	53
	Cartilage costal		
	Sternèbres		
Membre antérieur	*Scapula*	2	31
	Humérus	2	44
	Radius	2	44
	Ulna	2	6
Membre postérieur	*Coxal*	2	48
	Fémur	2	139
	Patella		
	Tibia	2	114
	Os malléolaire	1	1
Bas de patte	*Carpes*	8	14
	Tarses	8	79
	Métacarpes	2	56
	Métatarses	2	88
	Métapode rudi.		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	4	23
	Phalange 2	5	17
	Phalange 3	5	8
NR Indéterminés			
Total		95	922

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

Le crâne et les mandibules ont pu être arrachés lors du décapage
Les ossements sont fragiles mais relativement bien conservés

Morphologie :

Individu infantile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies / Photo: T. Maisonneuve © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie,* Série B: mammifères, n°1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

250 **Fig. 223** – *Fiche descriptive de la fosse F641 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Boeuf

Structure : 641 *US :* 641.03
N° inventaire : FAU-109 à FAU-112

Sexe : Inconnu

Âge dentaire : Inconnu

Âge Squelettique : Moins de 7 - 10 mois

Remarque âge : Individu juvénile

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse quadrangulaire

Datation : Epoque moderne ?

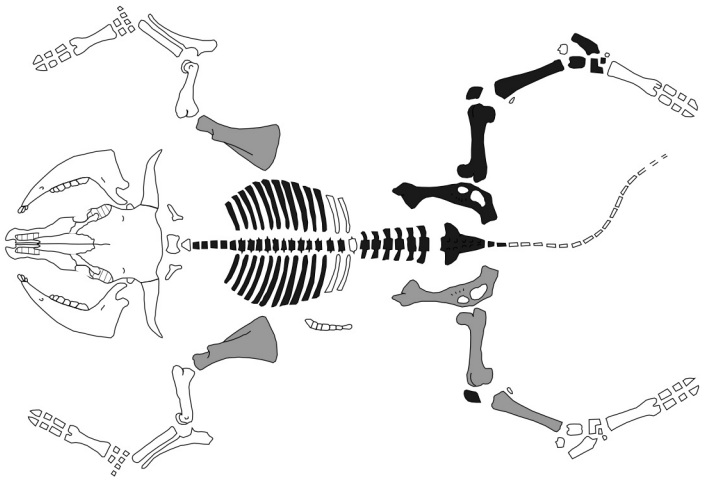
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Membre postérieur déposé sur le ventre, le train cervicale et la cage thoracique sur le flanc gauche. Les autres parties anatomiques sont déplacées

Représentation du squelette : Représentation partielle, les membres antérieurs et la plupart des bas de patte sont absents.

Connexion anatomique : Connexion lâche entre les os du membre postérieur, les autres parties ont été déplacées

Pièce ou région anatomique incomplète
Pièce ou région anatomique complète





Régions anatomiques	Pièces anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Calvarium**		
	*Mandibule**		
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*		
	Axis		
	Vertèbres cervicales	5	49
	Vertèbres thoraciques	12	98
	Vertèbres lombaires	6	75
	Sacrum	1	20
	V.caudales	2	1
	Vrac vert.		22
Thorax	*Côtes*	22	123
	Cartilage costal		
	Sternèbres		
Membre antérieur	*Scapula*	2	70
	Humérus		
	Radius		
	Ulna		
Membre postérieur	*Coxal*	2	106
	Fémur	2	228
	Patella	2	8
	Tibia	2	117
	Os malléolaire		
Bas de patte	*Carpes*		
	Tarses	4	50
	Métacarpes		
	Métatarses		
	Métapode rudi.		
	Sésamoïdes		
	Phalange 1		
	Phalange 2		
	Phalange 3		
NR Indéterminés			5
Total		62	972

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

Le squelette incomplet a été volontairement déposé en deux parties mais aucune trace de découpe n'est visible. Le dépôt ne semble pas avoir été perturbé et la conservation est moyenne.

Morphologie :

Individu juvénile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies / Photo: S. Bossard © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux" *In* Desse J. et Desse-Berset N. (dir.) *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B: mammifères, n°1, Juan-les-Pins, 1987, fig.5.

Fig. 224 – *Fiche descriptive de la fosse F675 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Canidé

Structure : 675 *US :* 675.03
N° inventaire : FAU-113 à FAU-118

Sexe : Mâle

Âge dentaire : Inconnu

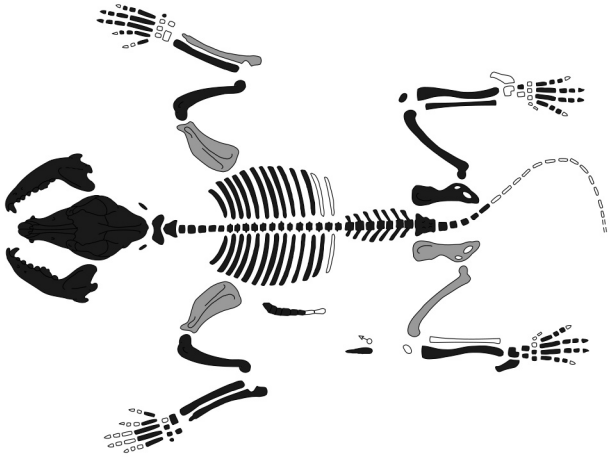
Âge Squelettique : Plus de 18 - 24 mois

Remarque âge : Individu adulte

Pathologie : Aucune

Découpes : Aucune

Partie anatomique complète
Partie anatomique incomplète





Morphologie :

Hauteur au garrot estimée entre 61,62 cm d'après l'ulna (Koudelka 1885) et 70,15 cm d'après le radius (Harcourt 1974). La hauteur est garrot est en moyenne de 64,59 cm.
Chien de grand taille dit hypermétrique avec un crâne de type sub-mésocéphale et des membres allongés et graciles.
D'après le fémur, l'humérus et le radius, il s'agit d'un individu dont la morphologie est proche d'un barzoï ou d'un loup actuel (cf. Fig.312 et 313).

Type de structure : Fosse quadrangulaire

Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit, les membres sont fortement repliés

Représentation du squelette : Quasiment complète à l'exception de quelques éléments des bas de patte

Connexion anatomique : Connexion stricte pour l'essentiel des ossements sauf le membre postérieur gauche

Régions anatomiques	Os	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Crâne**	1	167
	*Mandibule**	2	80
	Hyoïde	2	1
Rachis	*Atlas*	1	11
	Axis	1	10
	Vertèbres cervicales	5	29
	Vertèbres thoraciques	13	50
	Vertèbres lombaires	7	41
	Sacrum	1	10
	Vertèbres caudales	5	5
Thorax	*Côtes*	23	67
	Cartilage costal	8	1
	Sternèbres	6	5
Membre antérieur	*Scapula*	2	40
	Humérus	2	88
	Radius	2	42
	Ulna	2	33
Membre postérieur	*Coxal*	2	35
	Os pénien	1	2
	Fémur	2	66
	Patella	1	1
	Tibia	2	74
	Fibula	1	
	Malléole tibiale		
Bas de patte	*Carpes*	6	2
	Tarses	7	11
	MTC 1	2	1
	MTC 2	2	6
	MTC 3	2	6
	MTC 4	2	5
	MTC 5	2	3
	MTT 1		
	MTT 2	2	5
	MTT 3	2	7
	MTT 4	2	7
	MTT 5	2	5
	Sésamoïdes	5	1
	Phalange 1	13	12
	Phalange 2	14	7
	Phalange 3	6	1
Indéterminés		16	5
Total		177	942

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

La conservation des ossements est bonne.

Création de la fiche : C. Genies / Photo : S. Bossard © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 1

Fig. 225 – *Fiche descriptive de la fosse F735 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Canidé

Structure : 735 *US :* 735.02
N° inventaire : FAU-119 à FAU-123

Sexe : Mâle

Âge dentaire : Inconnu

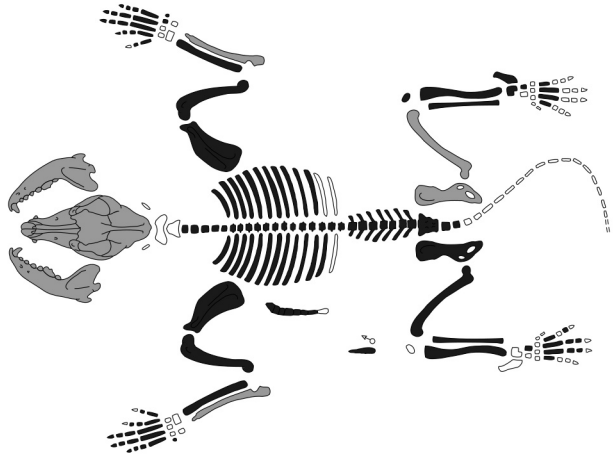
Âge Squelettique : Plus de 18 - 24 mois

Remarque âge : Individu adulte

Pathologie : Aucune

Découpes : Vertèbre caudale sectionnée
Queue coupée lors du vivant de l'animal?

Partie anatomique complète
Partie anatomique incomplète





Morphologie :

Hauteur au garrot estimée entre 53,71 cm d'après le fémur (Koudelka 1885) et 60,25 cm d'après le radius (Harcourt 1974). La hauteur est garrot est en moyenne de 55,76 cm.
Chien de grand taille dit hypermétrique aux membres allongés et graciles.
D'après le fémur et l'humérus, il s'agit d'un individu dont la morphologie est très proche d'un whippet actuel (lévrier nain) (cf. **Fig. 314** et **315**).

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc gauche, les membres antérieurs sont repliés et les postérieurs ont été déplacés

Représentation du squelette : Quasiment complète l'exception de quelques éléments des bas de patte

Connexion anatomique : Connexion stricte pour l'essentiel des ossements à l'exception du crâne et des membres postérieurs

Régions anatomiques	Os	NMPS	Poids des restes
Crâne	*Crâne**	1	1
	*Mandibule**	2	31
	Hyoïde		
Rachis	*Atlas*		
	Axis		
	Vertèbres cervicales	5	29
	Vertèbres thoraciques	13	44
	Vertèbres lombaires	7	43
	Sacrum	1	7
	Vertèbres caudales	2	1
Thorax	*Côtes*	24	47
	Cartilage costal	4	1
	Sternèbres	7	2
Membre antérieur	*Scapula*	2	23
	Humérus	2	60
	Radius	2	28
	Ulna	2	23
Membre postérieur	*Coxal*	2	31
	Os pénien	1	1
	Fémur	2	51
	Patella		
	Tibia	2	51
	Fibula	2	1
	Malléole tibiale		
Bas de patte	*Carpes*	3	1
	Tarses	4	7
	MTC 1	2	1
	MTC 2	2	4
	MTC 3	2	3
	MTC 4	2	4
	MTC 5	2	2
	MTT 1		
	MTT 2	2	3
	MTT 3	2	3
	MTT 4	2	6
	MTT 5	2	2
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	12	5
	Phalange 2	11	2
	Phalange 3	7	1
Indéterminés		22	10
Total		160	528

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :

La conservation des ossements est bonne mais le dépôt a été perturbé, probablement lors du décapage. Le crâne et les membres postérieurs ont été déplacés.

Création de la fiche : C. Genies / Photo : S. Bossard © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D., "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset, *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 1

Fig. 226 – *Fiche descriptive de la fosse F813 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021*

Commune : Ligné (44)
Site : La Perretterie *Année :* 2017

Porc

Structure : 813 *US :* 813.02
N° inventaire : FAU-131 à FAU-136

Sexe : Femelle

Âge dentaire : 8 - 10 mois

Âge Squelettique : Moins de 12 mois

Remarque âge : Individu juvénile

Pathologie : Aucune

Traces anthropiques : Aucune

Type de structure : Fosse oblongue

Datation : Epoque moderne ?

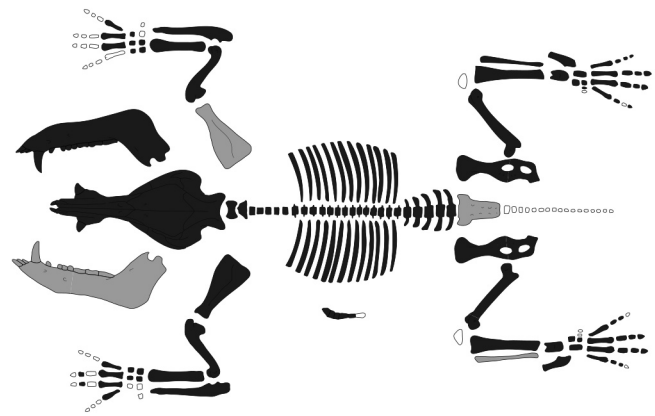
Type de dépôt (collectif/individuel) : Individuel

Position du corps : Sur le flanc droit

Représentation du squelette : Quasiment complète à l'exception de quelques bas de patte

Connexion anatomique : Connexion stricte pour la majorité des pièces anatomiques, disloquée pour le membre postérieur

Pièce ou région anatomique complète
Pièce ou région anatomique incomplète





Régions anatomiques	Pièce anat.	NMPS	Poids des restes
Crâne	Calvarium*	1	301
	Mandibule*	2	99
	Hyoïde		
Rachis	Atlas	1	14
	Axis	1	11
	Vertèbres cervicales	5	39
	Vertèbres thoraciques	15	115
	Vertèbres lombaires	7	73
	Sacrum	1	15
	V. caudales		
Thorax	Côtes	28	100
	Cartilage costal		
	Sternèbres	5	12
Membre antérieur	Scapula	2	55
	Humérus	2	107
	Radius	2	48
	Ulna	2	42
Membre postérieur	Coxal	2	93
	Fémur	2	135
	Patella		
	Tibia	2	84
	Fibula	2	7
Bas de patte	Carpes	9	13
	Tarses	10	55
	MTC 2	1	1
	MTC 3	2	12
	MTC 4	2	13
	MTC 5	2	2
	MTT 2	2	2
	MTT 3	2	16
	MTT 4	2	15
	MTT 5	2	2
	Sésamoïdes		
	Phalange 1	8	25
	Phalange 2	9	16
	Phalange 3	6	7
NR Indéterminés		28	13
Total		167	1542

** : lorsque la valeur est entre parenthèses, cela signifie que la partie n'est représentée que par des restes dentaires.*

Remarques taphonomie et contexte :
Dépôt non perturbé, les ossements sont relativement bien conservés. L'absence de certaines pièces est due à une collecte différentielle

Morphologie :
Individu juvénile, données ostéométriques non disponibles

Création de la fiche : C. Genies / Photo: E. Paulien © Éveha, 2017
Dessin vectoriel par Michel Coutureau (Inrap) - © 2013 ArcheoZoo.org
D'après: Helmer D. "Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux"
In, Desse J. et Desse-Berset N. (dir.), *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie,* série B: mammifères, Juan-les-Pins, 1987, fig. 2

2.5.5 Synthèse sur la période 5

Durant la période moderne, les principales modifications observées concernent la partie septentrionale de l'emprise. Elles consistent essentiellement en la mise en place de fossés parcellaires, assurant également un rôle de drainage (**Fig. 227**). C'est durant cette période que les bâtiments maçonnés d'époque romaine sont définitivement effacés et que sont mis en place les terrasses observées préalablement au décapage. La construction du mur F872, ou d'un état antécédant, intervient également durant cette période. Les éléments mobiliers les plus anciens, bien que très rares, suggèrent la mise en place de ce système de partitionnement à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle. Il est par la suite entretenu mais ne connaît pas de restructuration majeure.

Les parcelles délimitées correspondent vraisemblablement à des prés, comme le suggère la mise au jour de plusieurs sépultures d'animaux, notamment des veaux, des porcs et un cheval. Si les motivations du dépôt de ces carcasses dans des fosses aménagées nous échappent, ces inhumations témoignent directement de la pratique de l'élevage sur ces terres, peut-être en lien avec les manoirs proches, notamment celui de *La Perretterie* dont l'érection intervient sans doute dans le courant du XVe siècle.

La gestion des eaux de surface reste une préoccupation majeure des habitants. Ainsi, si le puisard en usage durant le haut Moyen âge ne semble plus actif, deux structures liées au stockage de l'eau peuvent être attribuées à l'Époque moderne. Il s'agit en particulier d'un élargissement et d'un approfondissement du fossé parcellaire septentrional, F778, dont le remplissage hydromorphe ne laisse que peu de doute sur la fonction. La question est plus litigieuse pour la vaste fosse F770. Le fond de cette dernière, creusée dans le substrat sableux, ne semble pas être étanche. Une interprétation comme réservoir est donc peu crédible. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction ou d'un autre aménagement indéterminée.

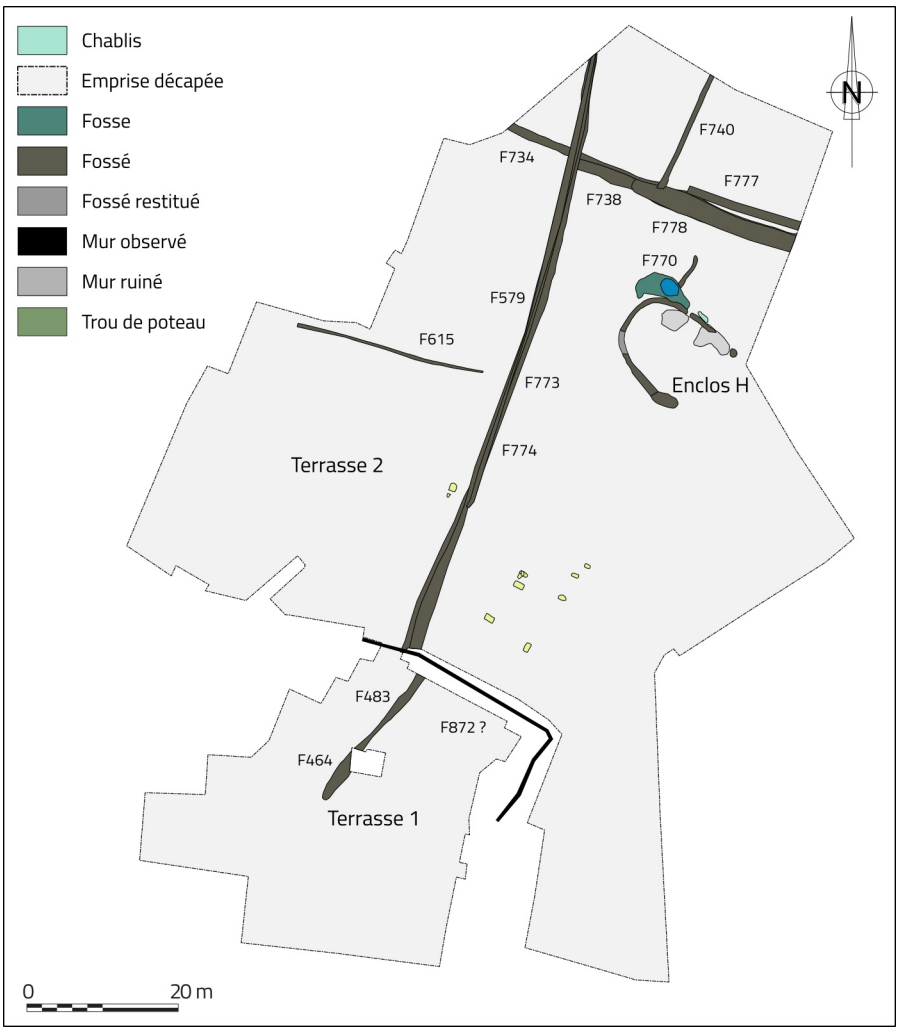


Fig. 227 – *Plan des vestiges attribués l'Époque moderne (Période 5). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

F770 se trouve immédiatement au nord d'une structure fossoyée en forme de fer à cheval. Cette enclos largement ouvert vers le sud-est est désigné par la lettre H. Sa fonction exacte reste incertaine. Il est notable que le puisard F171 se trouve dans son emprise mais rien ne permet d'assurer la synchronicité des deux aménagements. L'espace interne est marqué par des perturbations à l'interface du substrat. Celles-ci ont été imputées, de manière hypothétique, au piétinement de grands animaux. L'enclos H pourrait donc être lié au parcage d'animaux ou à l'installation d'une mangeoire ou d'un abreuvoir.

Le système fossoyé mis en place durant l'Époque moderne est encore clairement actif lors de la levée du cadastre ancien, entre 1830 et 1831. L'observation du plan cadastral permet d'établir un lien entre l'orientation du parcellaire et celui des deux manoirs encadrant la fouille, celui de *La Guitonnière* au nord et celui de *La Perretterie* au sud (*cf. infra 3 Étude documentaire*).

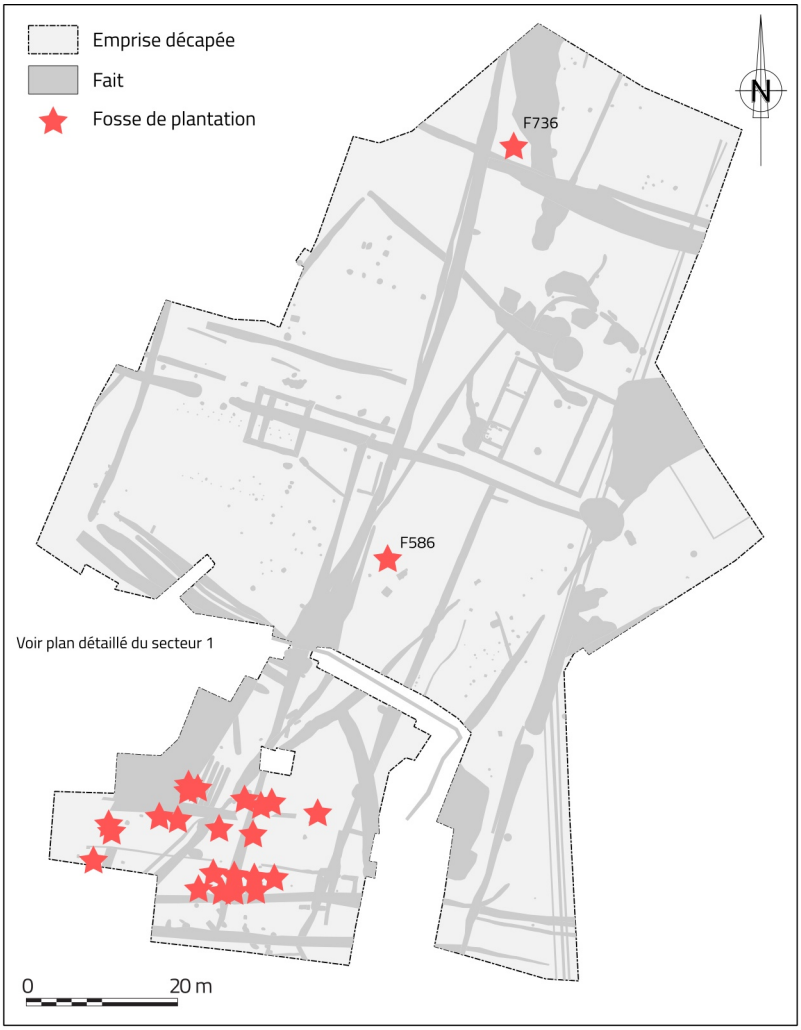
2.6 Période 6 : la période contemporaine

2.6.1 Le parcellaire contemporain

Le parcellaire mis en place à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne n'évolue que très peu durant la période contemporaine et ce au moins jusqu'au début XXIe siècle. C'est particulièrement le cas pour le secteur 2 où aucune différence notable ne peut être relevée par rapport à l'état restitué pour la période précédente. Les fossés parcellaires sont simplement entretenus à l'instar de F575, F579 et F615 (*cf. supra*).

La situation est un peu plus complexe dans le secteur 1 (**Fig. 228**). Celui-ci chevauche trois parcelles distinctes sur le cadastre de 1830 (section M2, n° 296, 297 et 298). Les limites entre ces parcelles ont été perçues partiellement. Ainsi le fossé F454 et le mur installé sur son bord septentrional, F455, se superposent à la séparation entre les parcelles 296 et 297. Le mobilier collecté à la surface de ces faits a permis de confirmer une datation des vestiges des XVIIIe-XXe siècles (CER-M042).

Fig. 228 – *Plan des faits rattachés à l'époque contemporaine dans le secteur 1 sur fond du cadastre de 1830 (AD044_7P3200F0351). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



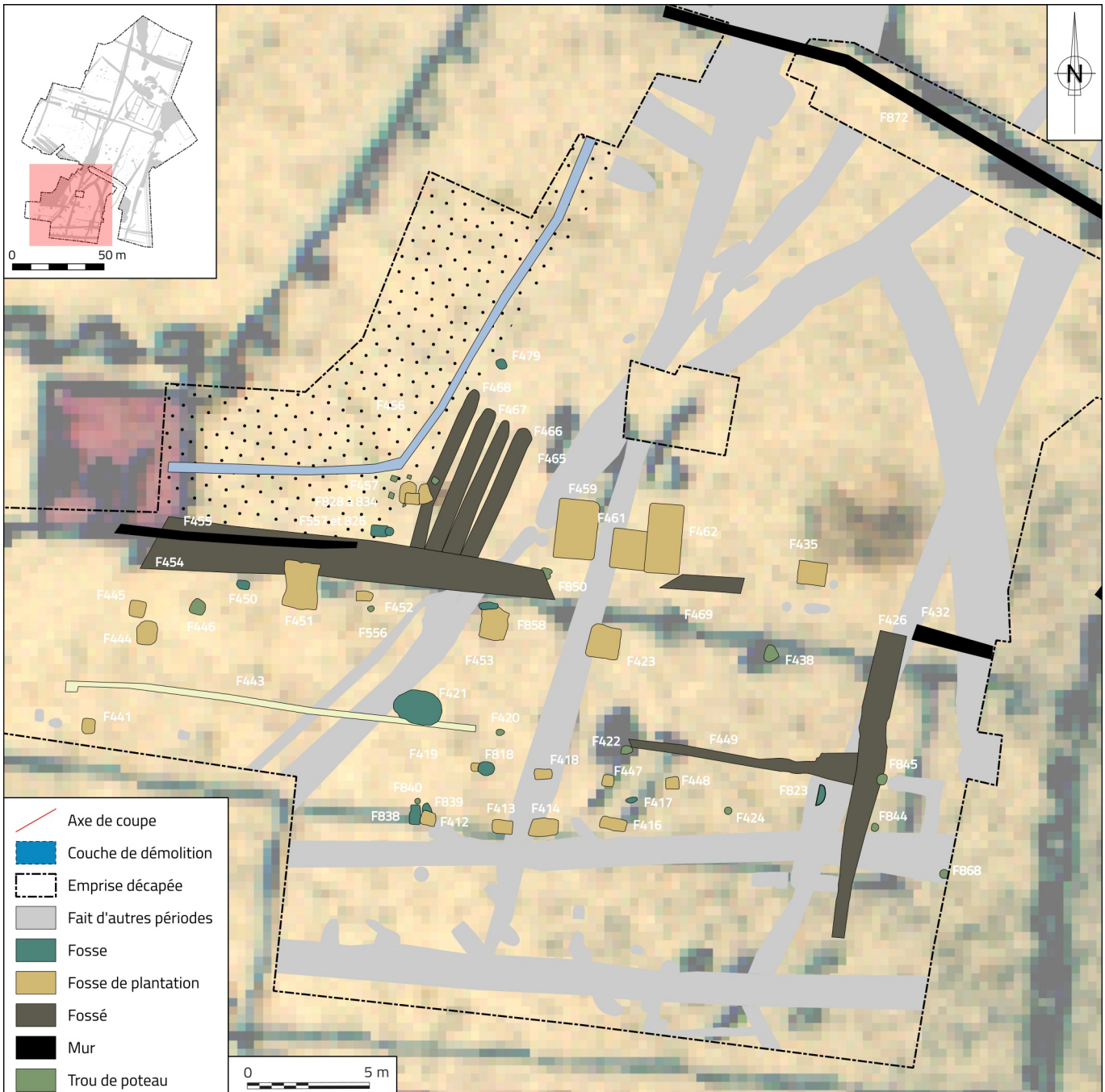
2.6.2 Les fosses de plantations contemporaines

Le diagnostic avait noté la présence de fosses de plantation quadrangulaires, désignées comme des « caisses à pommier », notamment dans les tranchées 8 et 12 (Cornec 2013). Le décapage extensif a permis d'identifier au moins 32 de ces aménagements, tous rattachés à l'époque contemporaine (**Fig. 229**). Ils se concentrent dans la partie méridionale de l'emprise et en particulier dans le secteur 1 (**Fig. 228**). Certaines de ces fosses forment des alignements le long des limites de parcelles du cadastre de 1830 ou d'aménagements horticoles :

- F412, F413, F414 et F416 se trouvent ainsi sur la limite entre les parcelles 297 et 389 ;
- F451, F452, F453 et F423 se trouvent au sud de long du bord septentrional de la parcelle 297 ;
- F459, F461, F462 et F435 sont disposés de l'autre côté de la limite parcellaire, au sud de la parcelle 296 ;
- F418, F419, F818, F447 et F447 sont installés le long de F443/F449 qui correspond à un système d'arrosage (canalisation).

Des creusements secondaires disposés à proximité de ces alignements pourraient leur être associés : F450, F556, F585, F434, F424, F838, F839, F840. Ces groupes relèvent très certainement de l'installation de haies arbustives en limite de parcelles. Enfin, dans le secteur 2, deux fosses quadrangulaires disposées le long des fossés parcellaires, indiquent l'installation d'arbres en limite de parcelle : F586 et F736.

Fig. 229 – *Localisation des fosses de plantation contemporaines. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Dans le secteur 1, quatre creusements parallèles – F465 à F468 – partant du bords du fossé F454 et respectant l'alignement du drain F456 correspondent très probablement à des sillons de plantation. Enfin, des fosses isolées témoignent de l'installation d'arbres ou d'arbustes en cœur de parcelle : F444, F445, F441, F457, F586, F828, F829.

Une partie des ces aménagements a fait l'objet de sondage afin de valider leur identification et de prélever du mobilier (**Fig. 230**). Les autres ont fait seulement l'objet d'un relevé en plan. Certaines de ces fosses peuvent être associées avec un enclos matérialisé par la fondation F432 et le fossé F426. Ce dernier a livré lors du décapage des grandes dalles de schistes correspondant sans doute à la limite d'un parterre. C'est à cette espace qu'aboutissait la tranchée F443 / F449 correspondant à l'installation d'un système d'arrosage. L'ensemble de ces creusements renvoie à des aménagements horticoles récent (années 1950 à 1980 environ).

Fig. 230 – *Tableau des principales caractéristiques des faits interprétés comme des fosses de plantation. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Datation mobilier
412	Fosse de plantation	Manuelle	Sondé				64	54	/	
413	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Rectangulaire	/	/	84	56	15	
414	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Sub -rectangulaire	/	/	120	76	20	XVIII^{e}-XIX^{e}
416	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Rectangulaire	/	/	116	50	14	Hétérogène
418	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Rectangulaire	/	/	74	42	20	XVII^{e}-XIX^{e}
419	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	36	34	11	
423	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Quadrangulaire	/	/	140	130	/	
435	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Rectangulaire	Verticales	Plat	140	100	22	
441	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	65	56	18	XVIII^{e}-XX^{e}
444	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Ovale	Irrégulier	Irrégulier	103	83	18	XIX^{e}-XX^{e}
445	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	70	68	14	XVII^{e}-XIX^{e}
447	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	50	50	10	XVIII^{e}-XIX^{e}
448	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	56	52	4	
451	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Quadrangulaire	/	/	190	132	/	XVIII^{e}-XIX^{e}
452	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Sub -rectangulaire	Obliques	Plat	75	40	4	
453	Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement	/	Sub-quadrangulaire	/	/	147	130	/	
457	Fosse de plantation	Manuelle	/	Quadrangulaire	/	/	56	44	/	XVIII^{e}-XX^{e}
459	Fosse de plantation	Non fouillé								
461	Fosse de plantation	Non fouillé								
462	Fosse de plantation	Non fouillé								
465	Fosse de plantation	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	575	70	5	
466	Fosse de plantation	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	580	50	5	XVIII^{e}-XX^{e}
467	Fosse de plantation	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	620	60	5	XVIII^{e}-XX^{e}
488	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Rectangulaire	Verticales	Irrégulier	120	40	18	
557	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Rectangulaire ?	Verticales	Plat	90	46	20	
583	Fosse de plantation ?	Mixte	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	170	86	9	
586	Fosse de plantation	/	/	Quadrangulaire	/	/	100	100	/	
736	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Sub-quadrangulaire	Obliques	Plat	106	100	6	
828	Fosse de plantation	Non fouillé	/	Ovale	/	/	90	65	/	
829	Fosse de plantation	Non fouillé	/	Ovale	/	/	80	50	/	
869	Fosse de plantation	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	88	80	11	Antique / Moderne

2.6.3 Les constructions

2.6.3.1 Les vestiges d'une construction adossée au talus de la terrasse 2 : F796 et F797

Le long du fossé parcellaire F773, à l'emplacement du talus de la terrasse 2 a été mis au jour deux tranchées formant un angle droit : F796 et F797 (**Fig. 231**). Ces creusements réguliers, à bords droits et fond plat, mesuraient 48 cm de large pour une profondeur conservée de 13 à 16 cm. Le tronçon nord-sud, F797, faisait 4,66 m. Celui placé en retour vers l'ouest, F796, était conservé sur 2,29 m.

F796 et F797 ont livré deux tessons attribués aux XVIII^e^-XIX^e^ siècles ou aux XVIII^e^-XX^e^ siècles (CER-M113 et M114). F796 recoupe la fosse F588/F589 dans laquelle était déposée le carcasse d'un équidé (*cf. supra*). Cette dernière a été associée à l'Époque moderne. Enfin, F797 est recoupé par le fossé F579, daté du XX^e^ siècle. Ces données chrono-stratigraphiques permettent d'attribuer ces aménagements aux XVIII^e^-XIX^e^ siècles.

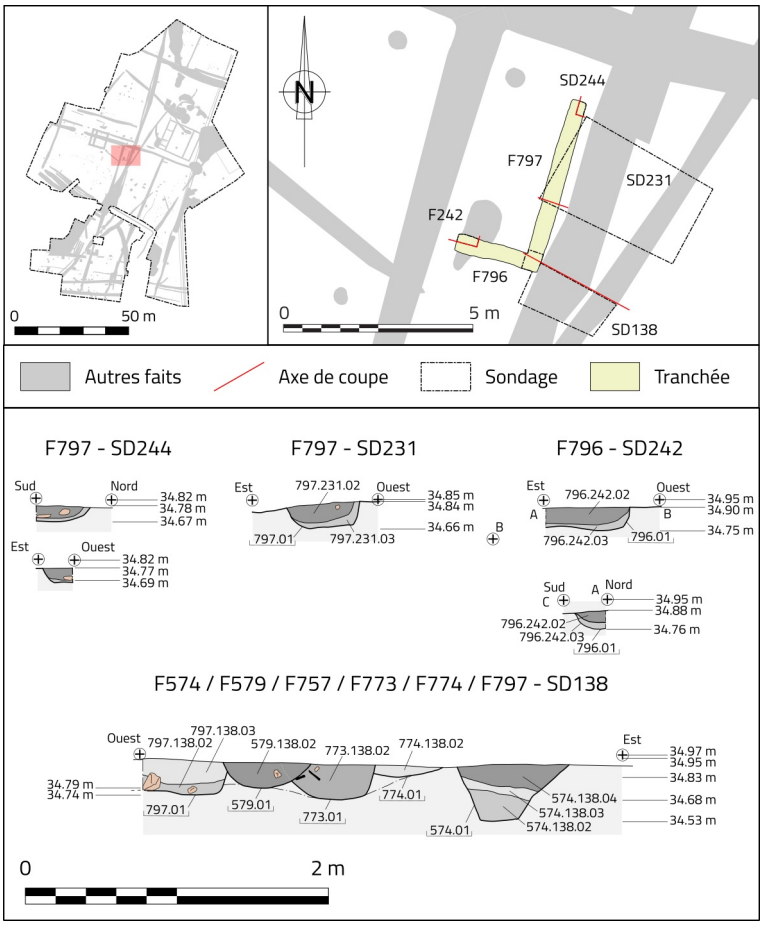


Fig. 231 – *Plan et coupes des tranchées F796 et F797. Relevés : E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.6.3.2 Le drain d'un bâtiment situé hors de l'emprise : F456

Au nord de F455 se développait un remblai épais d'une quarantaine de centimètres traversé par le drain F456. Ce secteur était très fortement perturbé et présentait en surface des éléments liés au démantèlement du bâtiment correspondant à la parcelle 295 du cadastre de 1830. Ce niveau contenait des ardoises mais également des gaines électriques en plastique et du PVC de plomberie. Un unique sondage a été mené à travers cette couche et a révélé une portion d'un creusement comblé par un remblai récent (SD194). Ce secteur a été considéré comme détruit et n'a pas fait l'objet d'un décapage plus avancé. *A posteriori*, ce secteur aurait sans doute mérité une plus grande attention, en raison de sa localisation au centre des différents états de l'enclos antique. Toutefois, les nombreux aménagements modernes et contemporains situés à cet endroit laissaient peu de chance à la conservation de vestiges de l'époque romaine.

Le drain F456 constitue la seule partie documentée d'un ensemble bâti s'étendant hors de l'emprise décapée et détruit peu de temps avant la réalisation de la fouille (**Fig. 228**). Cette construction est figurée sur le cadastre de 1830 sous la forme d'un carré d'environ 5,75 m de côté portant le numéro de parcelle 295.

La canalisation observée part du centre de son mur oriental et suit le mur F455 sur 9,60 m avant d'obliquer vers le nord-est en s'alignant sur la limite parcellaire séparant les parcelles 289 et 296 du cadastre de 1830. Le drain est installé dans une tranchée de 35 cm de largeur en moyenne et composé de deux alignements de blocs disposés de chant. Le remplissage de ce dernier a livré des fragments de feuille d'aluminium démontrant un fonctionnement récent.

2.6.4 Les alignements de piquets : structures 7 et 8

2.6.4.1 La structure 7

Dans la partie occidentale du secteur 2 ont été mis au jour trois alignements de trous de piquet. Ils ont été rassemblées sous deux numéros de structure : ST7 et 8.

La structure 7 se trouve au sud du fossé septentrional de l'enclos A et se surimpose aux tranchées de récupération de la tour-porche antique (ST4). Elle est formée par deux lignes de creusements de petites dimensions distantes l'une de l'autre d'environ 80 cm. Celle du nord compte dix faits avérés répartis sur une longueur totale de 14,50 m (**Fig. 232**). Il s'agit, d'ouest en est, de F541, F538 , F536, F512, F514, F517, F518, F520, F522, F524. Deux lacunes correspondent sans doute à des trous de poteau effacés par l'érosion ou non perçus. En restituant ces faits manquants, il est possible de mesurer un écart moyen entre les poteaux de 1,30 m. L'alignement sud est composé de dix faits observés et d'un restitué, ce dernier étant situé à l'emplacement du mur occidental du bâtiment 4 : F542, F540, F539, F537, F513, F515, F516, F519, F521, F523, F525. Ils se répartissent tous les 1,40 m sur une longueur totale de 15,60 m environ. Dans les deux cas, l'alignement n'est pas parfait mais les ensembles respectent une orientation générale proche de 106° est, similaire à celle du parcellaire contemporain. Huit des faits de la structure 7 ont été fouillés manuellement par moitié et trois ont fait l'objet d'un relevé en plan et en coupe. Il s'agit dans tous les cas de creusements circulaires d'une vingtaine de centimètres de diamètres, conservés sur 7 à 16 cm de profondeur (**Fig. 233**). Le fait F523 a livré trois tessons de céramique attribués au XVIII^{e}-XIX^{e} siècles (CER-M063). Les poteaux des deux alignements parallèles ne sont pas toujours placés en vis-à-vis ni strictement en quinconce. Rien ne permet donc d'assurer que ces deux aménagements aient fonctionné ensemble. Leur vocation reste en outre incertaine. Il ne s'agit pas de clôture mais plus probablement d'aménagements liés à des cultures (piquets).



Fig. 232 – *Plans et coupes des faits rattachés à la structure 7. Relevé : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 233 – *Tableau des principales caractéristiques des faits de la structure 7. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Z fond	Z app
512	Non fouillé									
513	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	22	21	8		
514	Non fouillé									
515	Non fouillé									
516	Non fouillé									
517	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	23	21	10		
518	Non fouillé									
519	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	24	24	16	35.37	35.53
520	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	24	24	15	35.32	35.47
521	Non fouillé									
522	Non fouillé									
523	Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Verticales	Irrégulier	25	24	17	35.3	35.47
524	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	21	20	17	35.24	35.41
525	Non fouillé									
536	Non fouillé									
537	Non fouillé									
538	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	22	20	12		
539	Non fouillé									
540	Non fouillé									
541	Non fouillé									
542	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	20	19	7		

2.6.4.2 La structure 8

La structure 8 correspond à un alignement de trous de piquet parallèle à la structure 8 et situé à 8,40 m au sud-ouest de celle-ci (**Fig. 234**). D'ouest en est, elle est composée des faits F543, F762 (?), F497, F499, F501, F592, F503, F506, F507, peut-être, F546 et F545. La structure 8 se superpose avec l'ensemble A, non daté. L'attribution des faits à l'un ou à l'autre des ces groupes n'est pas toujours évidente. C'est le cas pour F762, qui constitue un doublon de F497. De même, l'intégration à la structure 8 de F546 et F545, placés respectivement au droit et en retour de la ligne de piquets à son extrémité orientale, n'est pas certaine. Il est donc possible de restituer la présence assurée de huit piquets répartis sur une longueur de 9,25 m avec des entraxes constants d'environ 1,30 m. À l'est, l'écart plus important entre F597 et F545 (1,77 m) tend à écarter ce dernier de la liste des faits pris en compte ici.

Les caractéristiques des faits de la structure 8 sont similaires à ceux de la structure 7. Il s'agit de creusements en cuvette d'une vingtaine de centimètres de diamètre conservés sur 4 à 9 cm (**Fig. 235**). Le remplissage des cinq faits testés n'a livré aucun mobilier. L'attribution de la structure 8 repose sur ses parentés avec les alignements voisins. L'interprétation est la même : il s'agit sans doute d'aménagements horticoles (treille, tuteurs, échalas, etc.).

Fig. 234 – *Plans et coupes des faits rattachés à la structure 8. Relevé : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

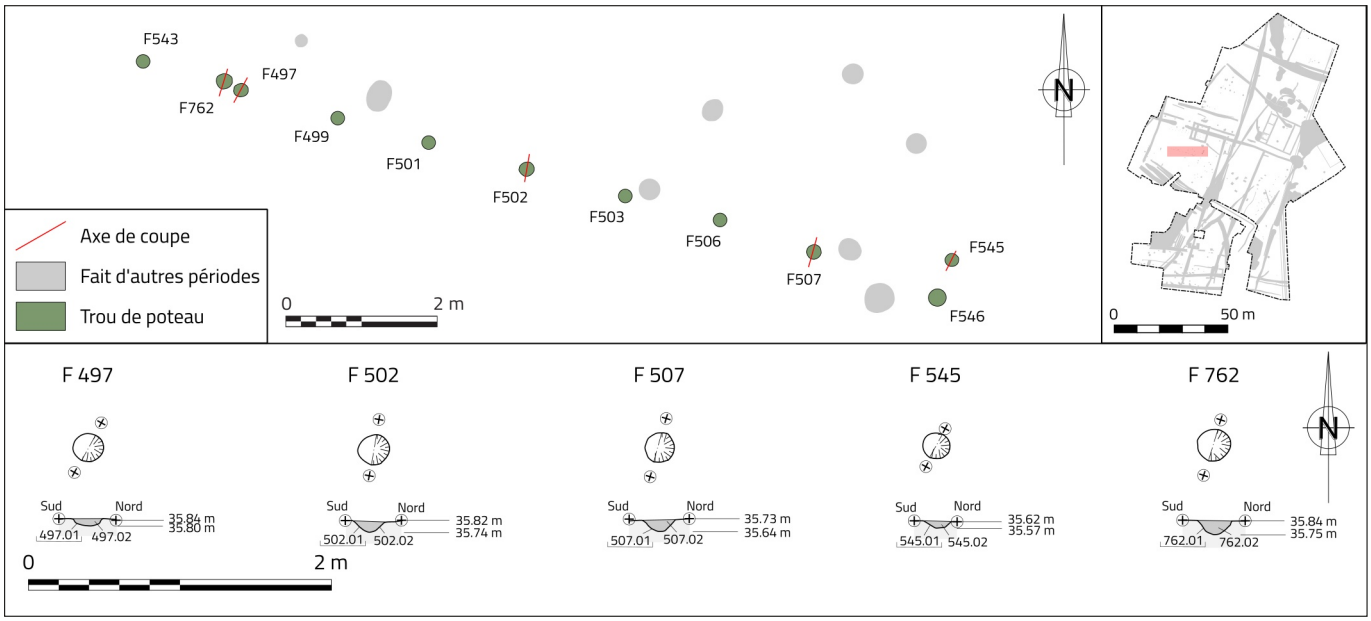


Fig. 235 – *Tableau des principales caractéristiques des faits de la structure 8. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Z fond	Z app
497	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	17	4	35.8	35.84
499	Non fouillé									
501	Non fouillé									
502	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	18	8	35.74	35.82
503	Non fouillé									
506	Non fouillé									
507	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	20	18	7	35.64	35.64
543	Non fouillé									
545	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	18	4	35.57	35.62
546	Non fouillé									
762	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	22	20	9	35.75	35.84

2.6.5 Synthèse sur la période 6

Les vestiges attribués à la période contemporaine sont, pour l'essentiel, liés à des installations horticoles (fosses de plantation, treille, sillons) ou hydrauliques (drain, canalisation) en lien avec les constructions qui encadrent l'emprise de fouille en particulier dans le secteur 1 (**Fig. 236**). Le parcellaire mis en place dans le secteur 2 durant l'Époque moderne est maintenu et entretenu bien que les fossés soient globalement moins profonds que précédemment. Malgré une position en cœur de bourg, l'impact de l'urbanisation récente n'est que très peu sensible hormis les réseaux desservant les lotissements situés au nord et à l'est de la zone prescrite. Cette préservation est en partie due à la conservation de ces parcelles en prairie communale jusqu'à la mise en place du projet de *ZAC multisites*.

Le mobilier en lien avec la période contemporaine correspond essentiellement à des bris de verre et de vaisselle rejetée notamment dans les fossés du secteur 2 (F575 en particulier). Une concentration de déchets métallurgiques dans un des fossés situés le long de la limite méridionale de l'emprise laisse supposer l'existence d'une forge dont le fonctionnement peut être situé dans le courant du XIXe siècle ou au début du siècle suivant.

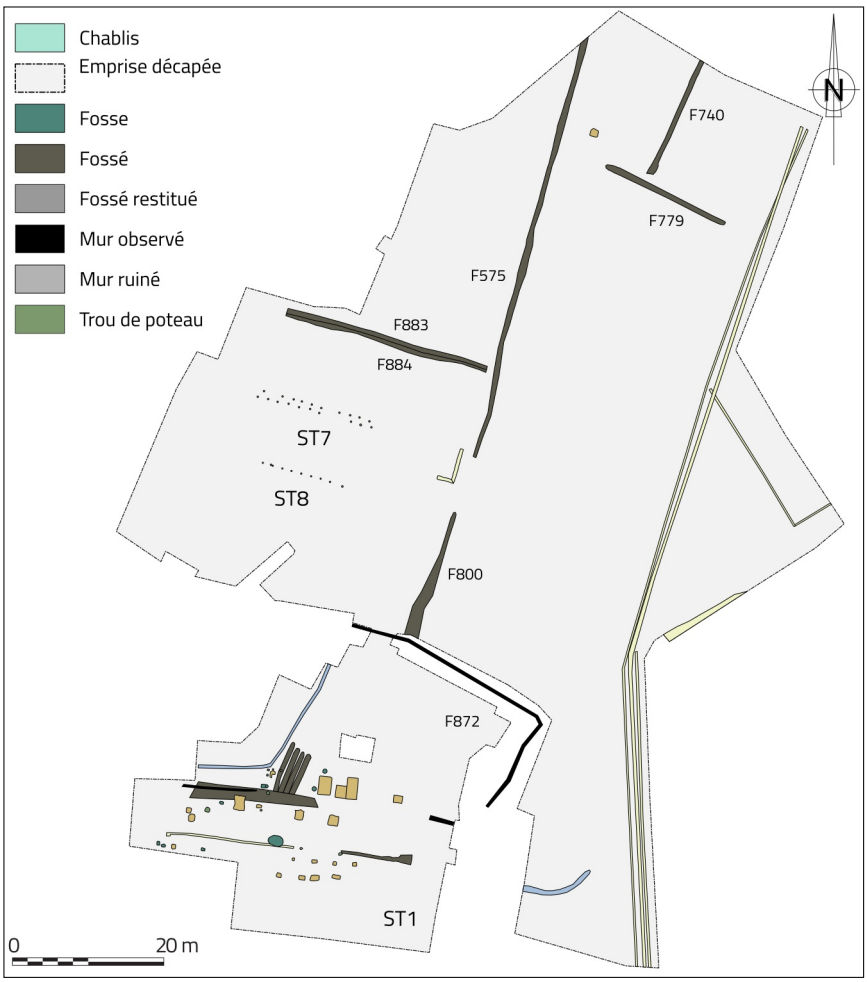


Fig. 236 – *Plan des vestiges attribués l'époque contemporaine (Période 6). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.7 Les faits et structures non ou mal datés

2.7.1 L'ensemble A

Dans la partie centrale de l'emprise décapée a été enregistrée une série de faits interprétés comme des fosses et/ou des trous de poteau. Ces aménagements sont tous non datés, faute de mobilier dans leur comblement et de prélèvements des rares charbons observés lors de leur fouille. Ils sont été réunis au sein d'un ensemble arbitraire désigné par la lettre A (**Fig. 237**). Parmi eux, il est possible de distinguer trois groupes de quatre creusements formant des quadrilatères irréguliers : les structures 11, 12 et 13. Ils pourraient s'agir de constructions sur poteaux plantés. Ces dernières sont décrites ici car elles présentent une orientation générale très différente de celles des occupations postérieures, en particulier des aménagements antiques, médiévaux et modernes. Ceci plaide pour une datation différente, probablement antérieure aux autres occupations. Leur inclinaison est proche de celle de la fosse F896, plus fermement datée du Néolithique moyen (**Fig. 238**) (*cf. supra § 2.1.1.2*). Ce constat n'est toutefois pas suffisant pour attribuer les structures de l'ensemble A à la Préhistoire. Cette distinction par orientation demeure d'ailleurs très incertaine, tout comme les plans proposés ici pour ces structures. Les descriptions qui suivent doivent donc être prises avec précaution.

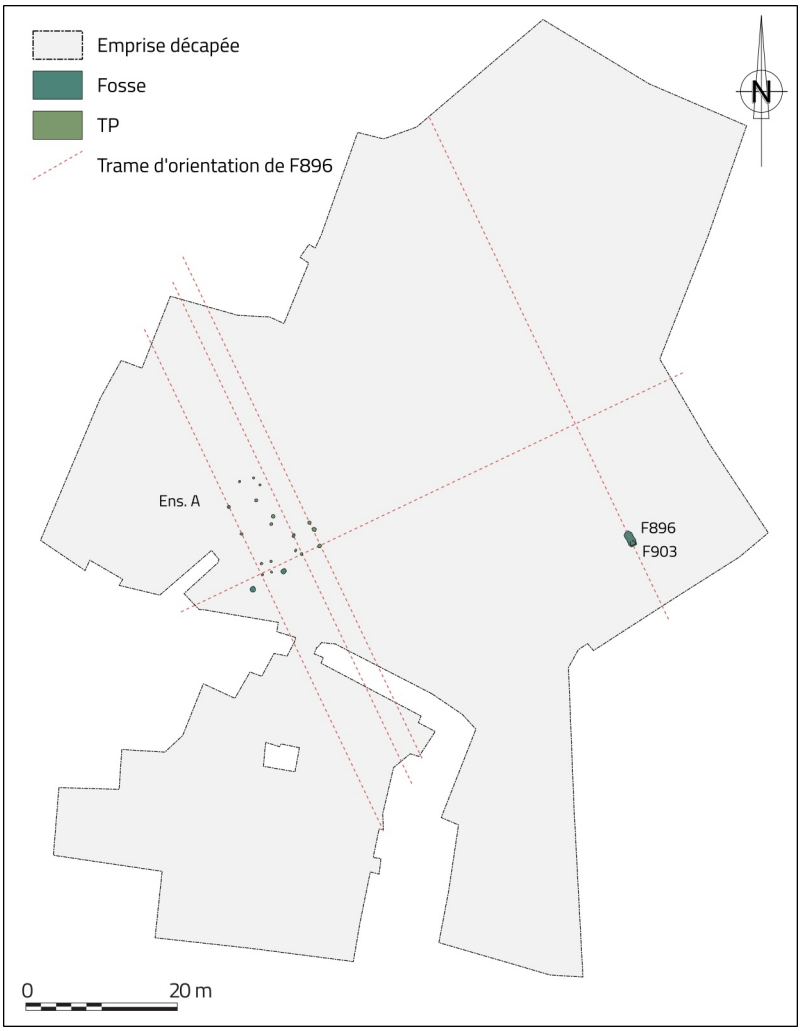
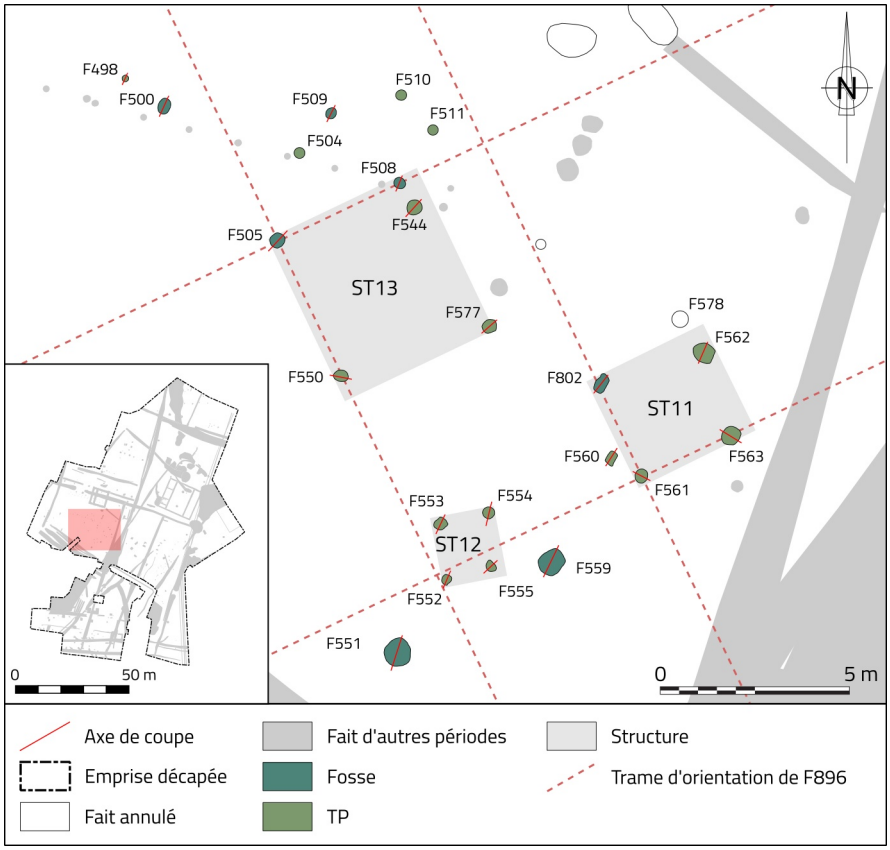


Fig. 237 – *Plan de localisation des faits F896, F903 et de l'ensemble A. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 238 – *Plan général de l'ensemble A. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021*



2.7.1.1 La structure 11

La structure 11 serait formée par les faits F561, F562, F563 et F802 (**Fig. 238 et 239**). Bien que leur disposition ne soit pas régulière, ceux-ci s'inscrivent dans un rectangle de 3,45 par 3,15 m incliné de 25,5° vers l'ouest, orientation identique à la fosse F896. Il s'agit de creusements ovales à pseudo-quadrangulaires dont les longueurs sont comprises entre 39 et 58 cm pour des largeurs de 33 à 52 cm (**Fig. 240**). Les profondeurs sont sensiblement différentes d'un fait à l'autre et varient de 12 à 30 cm. Les coupes pratiquées ont permis de mettre en évidence des bords droits et un fond plat pour l'ensemble de ces faits excepté pour F563 qui présente un profil en cuvette. Les remplissages observés sont légèrement différents mais sont globalement limono-sableux et de couleur gris-brun (**Fig. 241**). Le seul mobilier reconnu correspond à des inclusions de terre cuite dans le comblement inférieur de F562. Des micro-charbons ont également été observés mais aucun prélèvement n'a été pratiqué. Les pierres mises au jour dans les remplissages pourraient correspondre aux restes d'un calage. Toutefois, aucun négatif de pièce de bois n'a été perçu dans les coupes. L'interprétation des faits réunis ici comme des trous de poteau n'est donc pas certaine et rien ne permet de les dater.

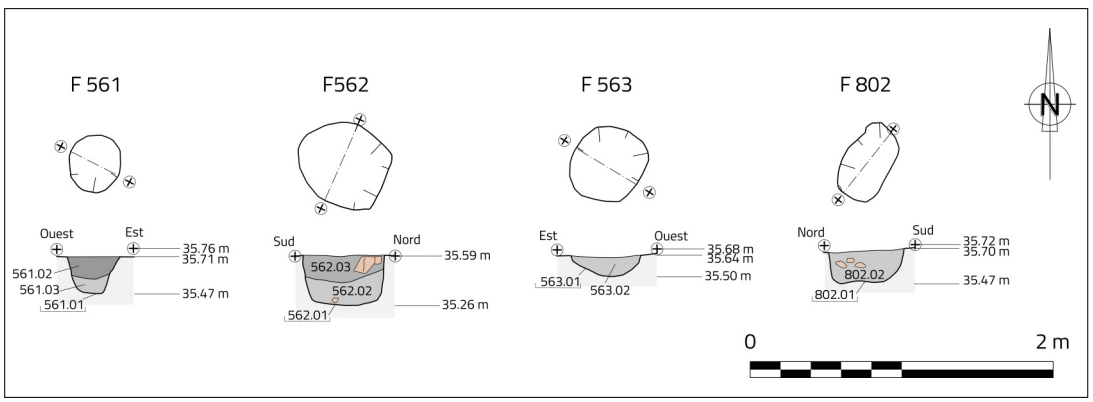


Fig. 239 – *Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 11. Relevés : C. Chevreuil et Florian Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fig. 240 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 11. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond	(en cm)			(en m NGF)		
561	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	39	33	25	35.76	35.47	35.71
562	Fosse	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	58	52	30	35.59	35.26	35.59
563	TP ?	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	51	46	12	35.68	35.5	35.64
802	TP ?	Mixte	50 %	Ovale	Verticales	Plat	50	30	22	35.72	35.47	35.7

Fig. 241 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 11. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fait	US	Description US	Inclusions	Mobilier
561	**561.02**	Sédiment sablo-limoneux gris clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	/
	561.03	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	/
562	**562.02**	Sédiment limono-sableux brun clair	/	/
	562.03	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Pierres	Inclusions de terre cuite
563	**563.02**	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques charbons	/
802	**802.02**	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres	/

2.7.1.2 La structure 12

Situés à environ 4,15 m au sud-ouest de la structure 11, les faits F552, F553, F554 et F555 dessinent un quadrilatère irrégulier proche du losange (2,37 m par 2,05 m) (**Fig. 238**). Ils s'inscrivent néanmoins dans un rectangle d'environ 1,85 m sur 1,72 m incliné à 11° vers l'ouest. La morphologie des creusements semble fonctionner par paires (**Fig. 242**). Ainsi, F553 et F554 sont tous les deux circulaires et mesurent environ 30 cm de diamètre pour une profondeur conservée égale de 35 cm (**Fig. 243**). En revanche, F552 et F555 sont ovales mais de dimensions comparables, avec respectivement 27 sur 23 cm et 29 sur 24 cm, et présentent des profondeurs conservées très proches : 17 et 18 cm. Cette différenciation par doublets ne semble pas due à la pente, relativement faible dans ce secteur du décapage, et pourrait être liée au mode de construction de l'hypothétique structure 12. Le remplissage principal des faits pris en compte ici est, dans tous les cas, un dépôt limoneux gris-brun foncé compact et homogène (**Fig. 244**). Pour F553, ce comblement est surmonté d'un dépôt sableux brun foncé meuble et homogène, peut-être lié à une perturbation biologique (terrier ou racines). Une pierre placée contre le bord du creusement de F552 pourrait correspondre à un calage. Toutefois, aucun négatif de pièce de bois n'a été reconnue en coupe. De même, aucun mobilier ou charbon n'a été observé dans les moitiés fouillées. Comme pour la structure précédente, l'identification des faits comme des trous de poteau n'est pas certaine. Leur datation ne peut être établie.

Fig. 242 – *Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 12. Relevés : T. Maisonneuve. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

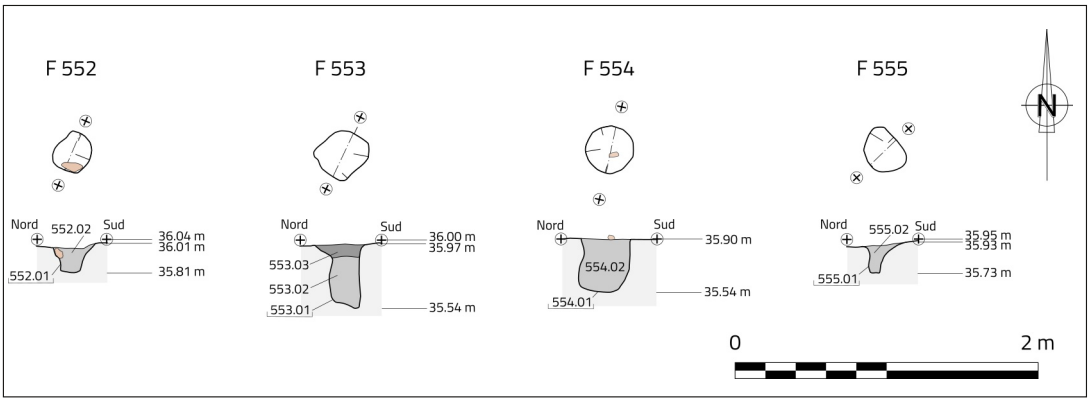


Fig. 243 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 12. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond	(en cm)			(en m NGF)		
552	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	27	23	17	36.04	35.81	36.01
553	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	31	30	35	36	35.54	35.97
554	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	31	31	35	35.9	35.54	35.9
555	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	29	24	18	35.95	35.73	35.93

US	Description US	Inclusions	Mobilier
552.02	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	/	/
553.02	Sédiment sableux brun foncé, meuble et homogène	/	/
553.03	Sédiment limoneux gris-brun foncé, très compact et homogène	Graviers	/
554.02	Sédiment limoneux gris-brun foncé, très compact et homogène	/	/
555.02	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	/	/

Fig. 244 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 12. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

2.7.1.3 La structure 13

La structure 13 serait la plus vaste de celle restituée de façon hypothétique pour l'ensemble A. Elle regrouperait les faits F505, F508, F550, F544, et F577 (**Fig. 238**). Les trois premiers sont disposés à angle droit et déterminent l'emprise d'un rectangle qui s'étendrait vers le sud-est jusqu'à F577, soit une aire de 20,9 m² (4,75 sur 4,40 m). L'orientation donnée par le triplet F505, F508 et F550 est similaire à celle de la fosse F896 et à la possible structure 11 (25,5° vers l'ouest). Le trou de poteau F544, situé sur la bordure nord-orientale de la forme restituée, est associé de manière supputative à la construction 13.

Les faits réunis ici ont des morphologies très similaires (**Fig. 245**). Il s'agit de creusements circulaires à ovales dont les longueurs varient de 32 à 42 cm pour des largeurs oscillant entre 28 et 40 cm (**Fig. 246**). Les profondeurs conservées sont généralement faibles et sont comprises entre 8 et 15 cm. Les profils observés sont tous à bords obliques et fond en cuvette. La nature du remplissage est différente d'un fait à l'autre mais se caractérise par l'absence de mobilier à l'exception de nodules de terre cuite dans le comblement de F550 (**Fig. 247**). Aucun charbon n'a été observé lors de la fouille de ces faits. Ainsi, comme pour les structures 11 et 12, l'interprétation de cet ensemble, non daté, comme un bâtiment n'est pas certaine.

Fig. 245 – *Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 13. Relevés : S. Bossard, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

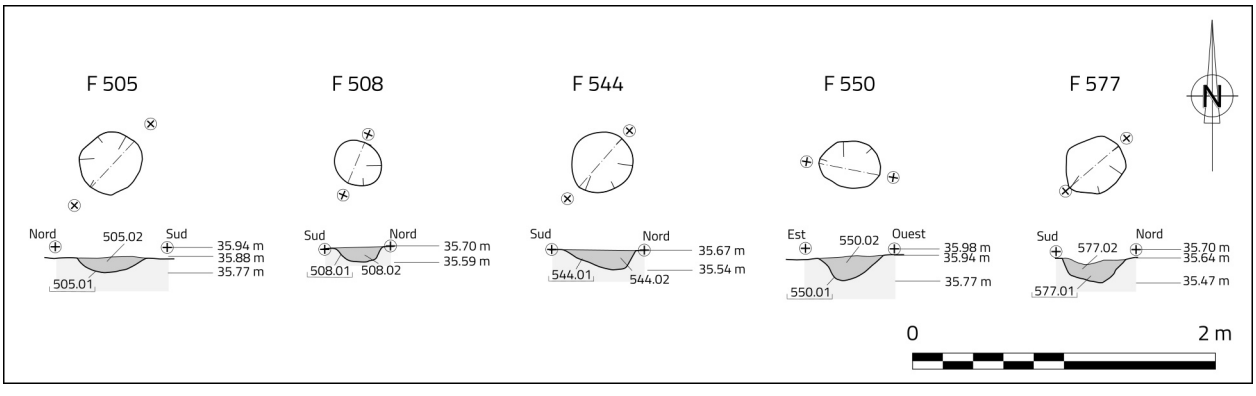


Fig. 246 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
505	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	42	38	9	35.94	35.77	35.88
508	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	32	28	8	35.7	35.59	35.7
544	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	40	40	11	35.67	35.54	35.67
550	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	40	32	15	35.98	35.77	35.94
577	TP ?	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	42	40	14	35.7	35.47	35.64

Fig. 247 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

US	Description US	Inclusions	Mobilier
505.02	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	/
508.02	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	/
544.02	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	/
550.02	Sédiment argilo-limoneux, compact et homogène	Quelques graviers	Inclusions de terre cuite
577.02	Sédiment sablo-limoneux jaune-gris , hétérogène	Quelques nodules de substrat	/

2.7.1.4 Les autres faits de l'ensemble A

Outre la ST7, attribuée à l'époque contemporaine, neuf creusements non datés ont été découverts autour des structures 11 à 13 (**Fig. 238**). Trois d'entre eux n'ont pas été fouillés. Pour les autres, il s'agit de fosses ou de trous de poteau de dimensions petites à moyennes (17 à 42 cm de longueur) et peu profondes (6 à 11 cm) à l'exception des faits F551 et F559, situés au sud-est de la ST12 (**Fig. 248 et 249**). Ces deux derniers correspondent à des creusements ovales de plus de 70 cm de long, conservés sur 18 à 35 cm de profondeur. Le comblement de ces faits, composé d'un remplissage unique, est à dominante limoneuse et ne contenait pas ou peu d'inclusions (**Fig. 250**). Les seuls mobiliers mis au jour sont des fragments de schiste ardoisier, trop petits toutefois pour être reconnus comme des ardoises de couverture. Aucun prélèvement n'a été réalisé pour ces faits.

Fig. 248 – *Plans et coupes de faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Relevés : S. Bossard et F. Sarreste. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

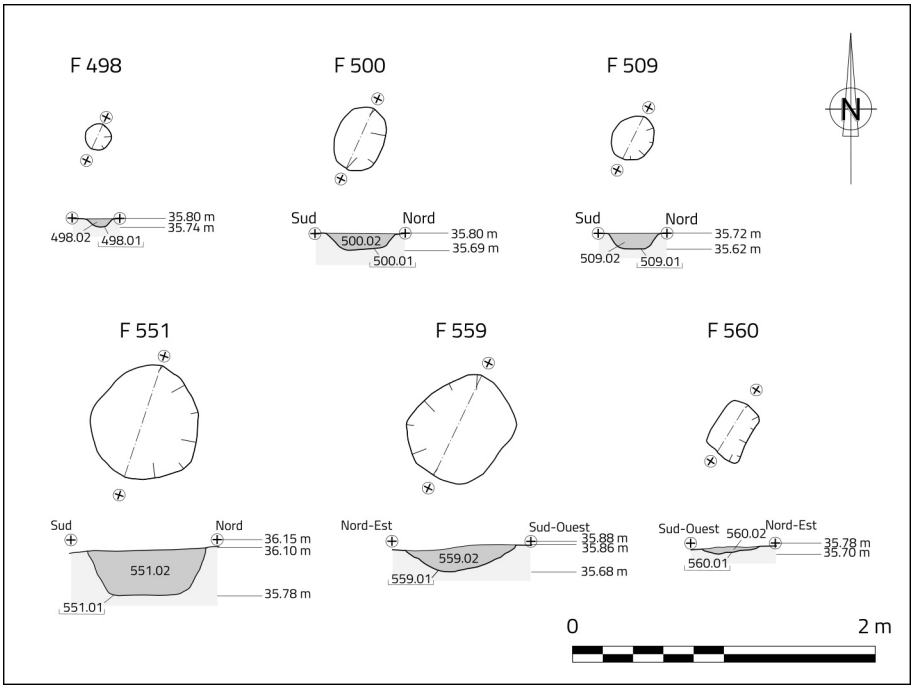


Fig. 249 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de Fait	Type de Fouille	Portion Fouillée	Morphologie			Long.	Larg.	Prof.	Zaxe	Z fond	Z app
				Plan	Parois	Fond		(en cm)			(en m NGF)	
498	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	17	15	6	35.8	35.74	35.8
500	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	42	32	11	35.8	35.69	35.8
504	TP	Non fouillé										
509	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	30	27	10	35.72	35.62	35.72
510	TP	Non fouillé										
511	TP	Non fouillé										
551	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	78	73	32	36.15	35.78	36.1
559	Fosse	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	73	64	18	35.88	35.86	35.68
560	TP ?	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	36	25	5	35.78	35.7	35.75

Fig. 250 – *Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

US	Description US	Inclusions	Mobilier
498.02	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	/
500.02	Sédiment limono-sableux brun moyen, compact et homogène	Rares charbons et pierres, quelques graviers et nodules de substrat	/
509.02	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et nodules de substrat	/
551.02	Sédiment sablo-limoneux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Ardoises
559.02	Sédiment limono-sableux beige clair, compact et homogène	/	/
560.02	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	/	/

2.7.2 L'ensemble G

Dans la partie occidentale du secteur 2 a été fouillé un petit ensemble réunissant fosses et possibles trous de poteau. La plupart de ces faits n'a pas reçu de datation absolue. Ce groupe, désigné comme l'ensemble G, rassemble les faits F489 à F495, F804 et F808 (**Fig. 251 et 252**). Certains d'entre eux partagent des relations stratigraphiques avec d'autres aménagements. Ainsi, F489, F494 et F495 sont recoupés par le fossé F490 attribué au Moyen Âge central (XIe – XIIIe siècles, phase 4a). L'un d'eux, F494, a en outre livré un tesson de céramique commune claire de facture antique. Ces éléments ne sont pas suffisants pour fixer une datation précise mais pourrait laisser penser que ces creusements sont en lien avec une occupation antique ou du haut Moyen Âge. À l'inverse, F804 et F805 sont installés dans le remplissage du fossé F473 dont l'abandon peut être situé au début de l'Époque moderne (XVIe siècle, période 5). Cette disposition invite à situer ces aménagements durant l'Époque moderne ou contemporaine.

Fig. 251 – *Plans et coupes des faits associés l'ensemble G. Relevés : C. Chevreuil. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

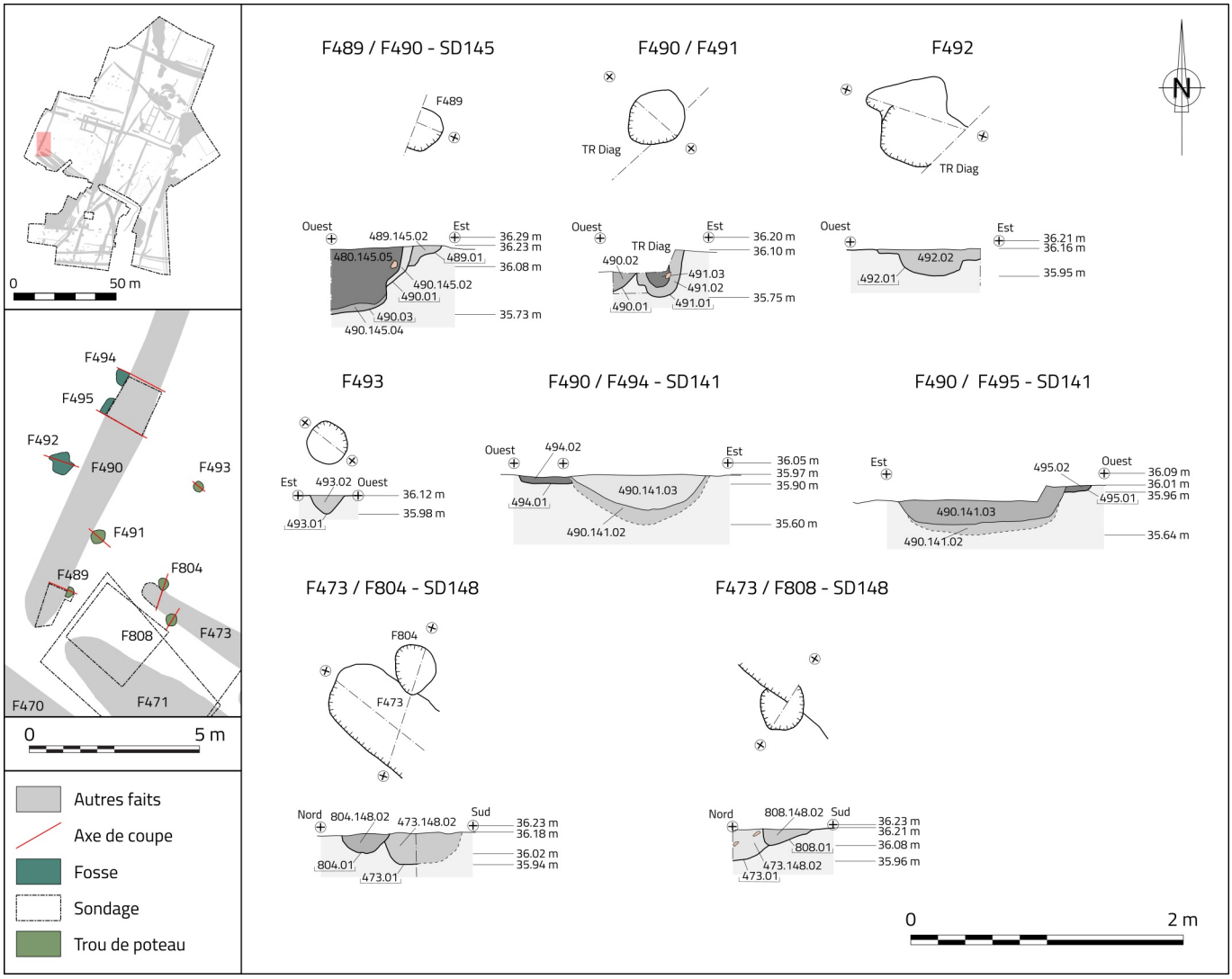


Fig. 252 – *Tableau des principales caractéristiques des faits de l'ensemble G. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N°Fait	Type de fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Z fond	Z app
489	TP ?	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	20	20	15	36.08	36.23
491	TP	Mixte	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	40	40	35	35.75	36.1
492	Fosse	Manuelle	50 %	Irrégulier	Irrégulier	Cuvette	76	68	20	35.95	36.16
493	Fosse	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	28	28	14	35.98	36.12
494	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	90	20	7	35.9	35.97
495	Fosse	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	60	30	5	35.96	36.01
804	TP	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	36	30	16	36.02	36.18
808	TP	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	36	36	13	36.08	36.21

2.7.3 Les fosses F547, F548 et F558

Les fosses juxtaposées F547, F548 et F558 sont situées au sud de l'angle méridional du bâtiment 4 (**Fig. 253 et 254**). Ils s'agit de trois creusements ovales d'environ 50 à 60 cm de diamètre conservés sur 12 cm de profondeur. Leur disposition et leurs caractères communs incitent à les associer à un même aménagement. La nature de ce dernier n'est pas établi. Faute de mobilier, ces fosses ne sont pas datées.

Fig. 253 – *Plans et coupes des faits F547, F548 et F558. Relevés : C. Chevreuil. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

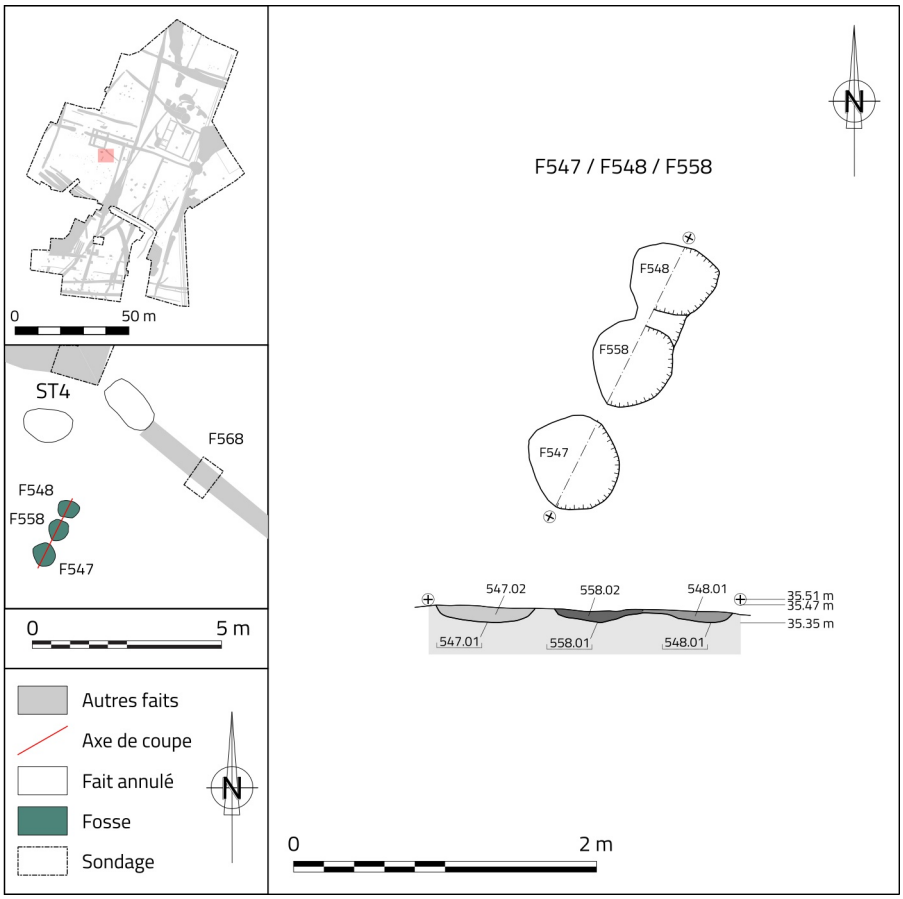


Fig. 254 – *Tableau des principales caractéristiques des faits F547, F548 et F558. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

N° Fait	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long. (en cm)	Larg. (en cm)	Prof. (en cm)	Z fond	Z app
547	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	64	60	12	35.35	35.47
548	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	60	41	12	35.35	35.47
558	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	49	49	12	35.35	35.47

3 ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Hugo Meunier

3.1 Une documentation limitée

Comme pour beaucoup de communes rurales, qui plus est dans un territoire assez éloigné des villes et à l'écart des grands domaines ecclésiastiques, la documentation iconographique et textuelle sur Ligné est relativement indigente avant les XVe-XVIe siècles, mises à part quelques mentions de l'église paroissiale dans les archives du chapitre cathédral de Nantes.

Les données archéologiques sont tout aussi limitées, du moins avant les deux fouilles récentes prises en charge par Éveha à proximité du bourg. Il faut dire que les érudits locaux de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, à l'image de Léon Maître, ne se sont guère intéressés à Ligné (Cornec 2013 : 30).

La commune a néanmoins fait l'objet d'une monographie assez détaillée par Eugène Durand, curé de Ligné entre 1919 et 1927. Parue en 1946, elle a été rééditée avec une mise à jour par Pierre de Jousselinière en 1981 (Durand 1946 ; 1981). Quelques compléments ont été apportés par l'ouvrage de la collection Flohic paru en 1999 (Wolf, Servignat 1999 : 513). Nous empruntons à ces deux publications beaucoup d'informations factuelles, mais on peut néanmoins déplorer quelques interprétations hasardeuses et surtout le manque de références.

Les archives départementales de Loire-Atlantique conservent également le fonds d'archives de *La Musse*-Ponthus qui regroupe de très nombreux aveux et registres de réformation des rôles rentiers de ce qui constituait la principale seigneurie de Ligné (Arch. dép. Loire-Atlantique : 152 J 16, 19, 20 et 21).
Ces documents datent avant tout de l'Époque moderne, mais pourraient offrir la possibilité de mener une étude régressive assez complète du territoire communal. Cependant, le volume du fonds, l'un des plus importants de Loire-Atlantique, est tel qu'il empêche toute approche exhaustive dans le cadre d'une simple étude documentaire de quelques jours.

En complément, le géoréférencement du cadastre ancien (1831) et la consultation des matrices et des états de section ont permis de mieux comprendre la genèse du bourg et de mettre en perspective certaines structures découvertes lors de l'intervention archéologique (Arch. dép. Loire-Atlantique : 3 P 86 4, 3 P 86 10).

3.2 Ligné durant le haut Moyen Âge

Rappelons d'emblée que la fouille a permis d'exhumer quatre sépultures à inhumation du haut Moyen Âge – dont trois contenaient encore des restes humains très mal conservés – à une soixantaine de mètres au nord de l'église actuelle (*cf. supra § 2.3.2.2*). Leurs datations des VIIe-VIIIe siècles reposent sur des analyses radiocarbone réalisées sur des charbons de bois prélevés dans le comblement des fosses sépulcrales (*cf. infra 5.3 Datations radiocarbones*). Elles signalent sans doute la présence d'un habitat à peu de distance. S'y ajoutent également, au nord de l'emprise, une série de structures fossoyées qui a livré une cinquantaine de restes céramiques altomédiévaux (*cf. supra § 2.3.1*). Mis à part ces éléments inédits, aucune autre découverte archéologique sur la commune ne renseigne assurément cette période chronologique.
Il en est de même pour la documentation textuelle, déjà peu abondante pour la fin du Moyen Âge.

Il faut toutefois considérer deux indices indirects qui se déduisent de textes plus récents. La première mention de Ligné (*Lingiacum*) apparaît en effet dans un diplôme du roi de France Louis VI le Gros, daté de 1123, qui confirme à l'évêque de Nantes, Brice, la possession d'une liste de biens et d'églises dont ses prédécesseurs auraient été dépossédés et qui inclut Ligné. Le texte indique en outre que ces biens ont été détenus dans le passé « *par Félix, Pascharius, et autres vénérables évêques du même siège* » et s'appuie pour cela sur trois préceptes carolingiens des rois «*Karoli, Clodovei & filii ipsius piae recordationis Clotarii* ».

Cet acte, dont l'original est perdu, a depuis longtemps suscité l'intérêt des historiens qui ont travaillé sur la région. Il a été publié par Dom Lobineau (1707 : 277), Dom Morice (1742 : 547), Léon Maître (1887 : 346), Eugène Orieux (1898 : 60) et plus récemment par Jean Dufour (1994 : 424-433) et Teddy Véron (2007 : 341). Il a en outre été longuement commenté par Jean-Pierre Brunterc'h dont nous suivrons ici les conclusions (1984 : 29-82). Il est tout à fait plausible, comme l'indique le texte, que cette liste soit tirée de documents datant des règnes de Charles-le-Chauve (mort en 877), Louis IV (954), et Lothaire (986). Elle montre d'ailleurs que plusieurs localités outre-Loire sont entrées dans l'orbite nantaise, or cette extension aux dépens du Poitou est attestée en 942 (Brunterc'h 1984 : 42). L'église de Ligné existait donc au moins depuis la seconde moitié du Xe siècle et dépendait de l'Église de Nantes, comme le confirment ensuite les recensements des possessions du chapitre cathédral nantais à partir du XIIIe siècle. Dans sa monographie sur la commune de Ligné, E. Durand fait sans doute appel à cette charte de 1123 pour faire remonter à l'épiscopat de Félix, au VIe siècle, la fondation de l'église de Ligné. C'est naturellement un raccourci, puisque la référence à cet illustre prélat est avant tout une tentative de légitimation des revendications de Brice.

Le second indice est déduit de la dédicace de l'église paroissiale, Saint-Pierre-aux-Liens, attestée par une visite pastorale de l'archidiacre Antoine Binet en 1686 (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 53 ; Durand 1981 : 50-51). Or ce vocable est souvent considéré comme un marqueur d'ancienneté relativement fiable pour la fondation de l'église et donc parfois pour l'origine de l'agglomération médiévale (Zadora-Rio 2008 : 53-54, 61 ; Aubrun 1981 : 337-341). Après la fondation de la basilique Saint-Pierre-aux-Liens de Rome dans la première moitié du Ve siècle, ce culte spécifique s'est en effet diffusé dans le courant des VIe et VIIe siècles. Les lettres du pape Grégoire le Grand (590-604) attestent en effet une dizaine d'envois de poussières des chaînes de saint Pierre durant sa papauté (Zadora-Rio 2008 : 53).

S'ils restent fragiles, ces deux arguments en faveur d'une occupation significative de Ligné à la fin du haut Moyen Âge, peut-être à proximité de l'église actuelle, constituent cependant un complément utile aux données archéologiques précédemment évoquées.

3.3 Ligné dans la seconde moitié du Moyen Âge

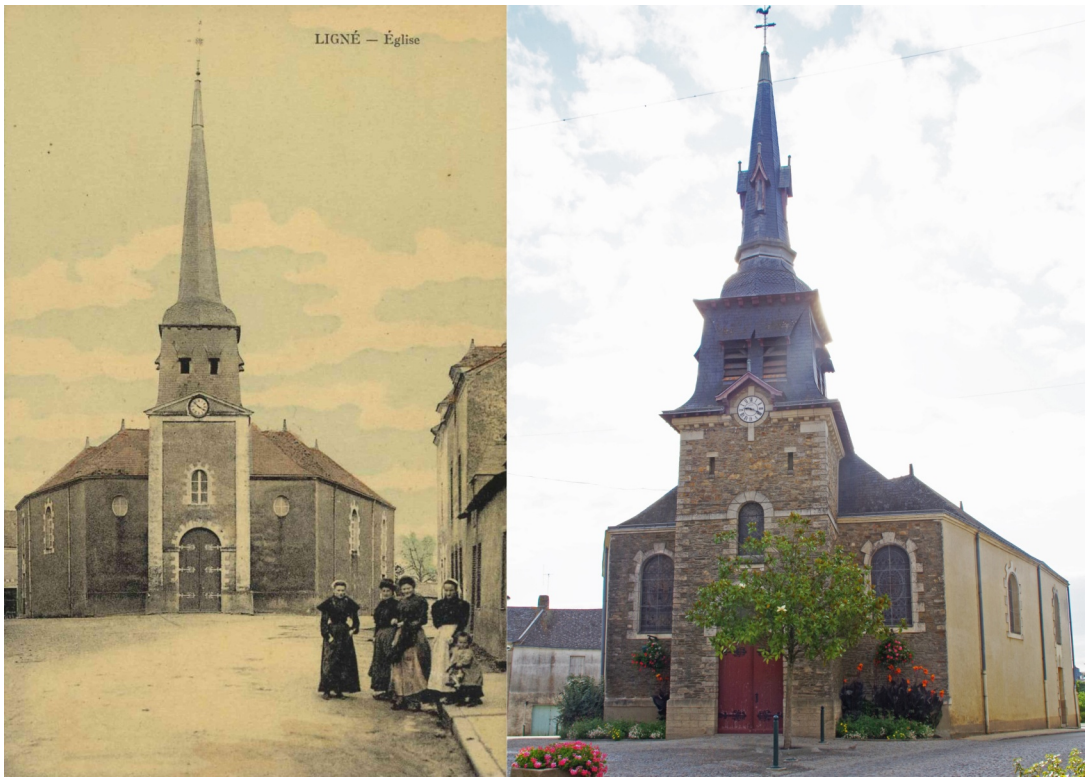
3.3.1 Le pôle ecclésial

L'église de Ligné est donc attestée depuis la seconde moitié du Xe siècle et se trouve par la suite mentionnée dans plusieurs documents à partir du XIIIe siècle. Elle apparaît notamment dans des extraits d'un livre du chapitre cathédral de Nantes rédigé de 1277 à 1383, nommé la Savate, relatant les anciens usages de l'Église de Nantes et les revenus des cures et bénéfices attachés à chaque prébende canoniale (Arch. dép. de Loire-Atlantique : G 97). Une charte de l'évêque Durand de 1288, qui fixe la redevance que chacune des églises paroissiales devra payer en cas de vacance, inclut également Ligné parmi les bénéfices du doyenné de Nantes avec un prélèvement de 4 livres (Longnon 1903 : 258). Dans le compte de la décime de 1329 de la province ecclésiastique de Tours – en fait équivalent au vingtième de la *taxatio* (Meunier 2013) – l'église de Ligné (*ecclesia de Lingné*) doit contribuer à hauteur de 20 sous (Longnon 1903 : 262). Enfin, dans le pouillé du diocèse de Nantes de la fin du XVe siècle, l'église (*ecclesia de Ligné*) est à la collation du trésorier du chapitre cathédral de Nantes (le curé est désigné par ce dernier), l'un principaux dignitaires de l'institution canoniale (Longnon 1903 : 285).

L'hypothèse proposée par E. Durand et à sa suite par l'étude documentaire d'Érica Gaugé selon laquelle Ligné serait devenu un prieuré-cure dans le courant du XIIIe siècle ne semble fondée sur aucune donnée tangible, du moins à notre connaissance (Gaugé 2017b : 43). Les différentes occurrences des archives capitulaires et du compte de décime prouvent au contraire qu'il s'agit d'une simple église paroissiale dépendant du chapitre cathédral de Nantes.

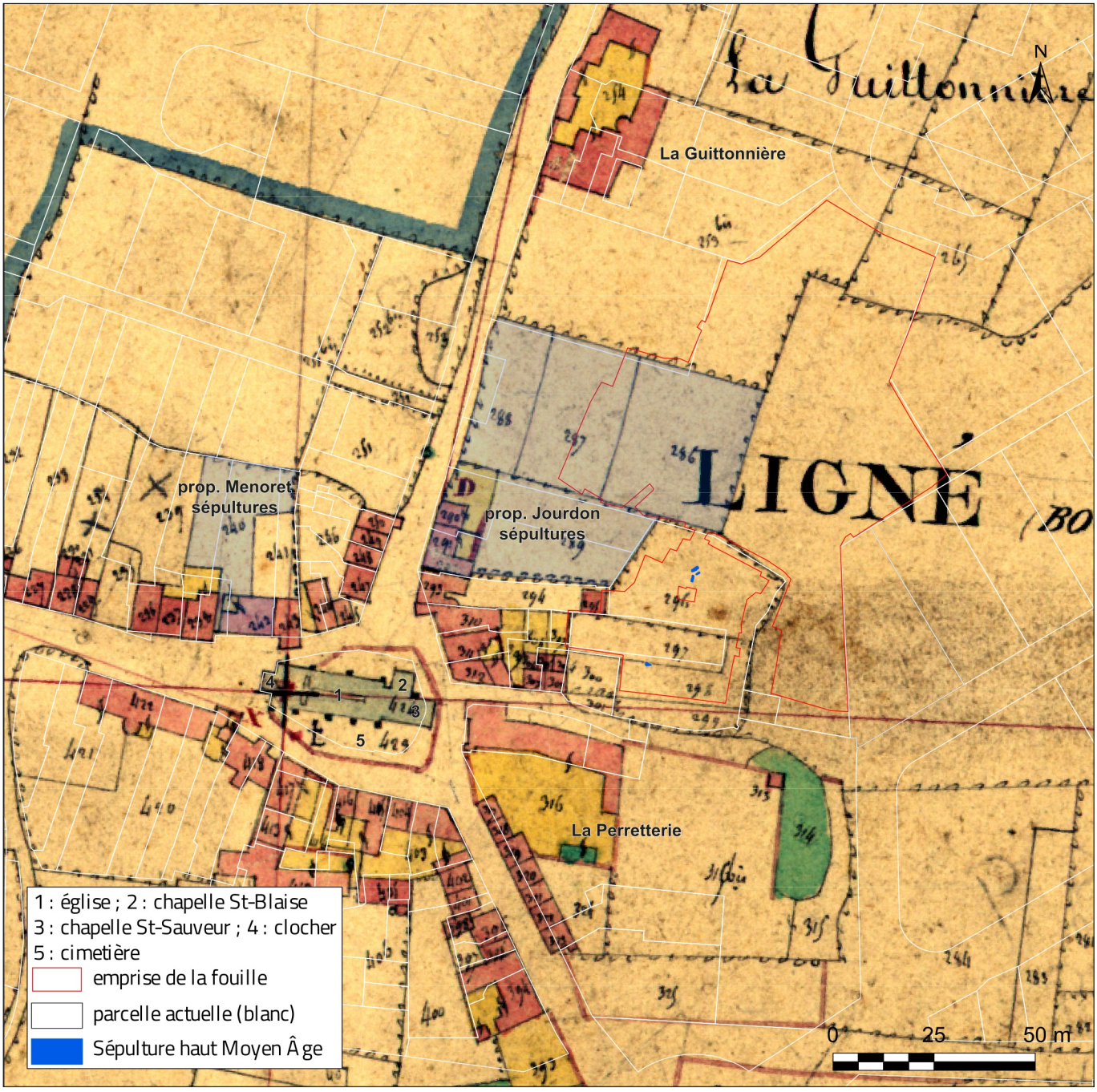
Il ne reste pratiquement rien de l'église médiévale réputée avoir été reconstruite au XIVe siècle (Wolf, Servignat 1999 : 516 ; Durand 1981 : 53), l'édifice a en effet été très largement remanié, notamment en 1787-1789 (clocher) et à plusieurs reprises aux XIXe et XXe siècles (1835-1836 : chapelles latérales et chœur ; 1927 le clocher de nouveau) (**Fig. 255**). Le cadastre de 1831, antérieur à la reconstruction du chœur, montre toutefois un édifice de plan rectangulaire, de 25 m de long pour 9,50 m de large sur lequel se sont greffés à partir de la fin du Moyen Âge des chapelles seigneuriales (**Fig. 256**), notamment dans le prolongement du chevet. On en connaît quatre : la chapelle Saint-Blaise des seigneurs de *La Rochefordière*, la chapelle Saint-Sauveur ou de la Trinité élevée par Jean Duvau en 1524, la chapelle du Paradis et enfin la chapelle Saint-Laurent (Durand 1981 : 53-55).

Fig. 255 – *À gauche, carte postale représentant l'église de Ligné dans la première moitié du XIXe siècle, (Arch. dép. Loire-Atlantique, 23 Fi 3577) ; à droite, vue actuelle de l'église. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021*



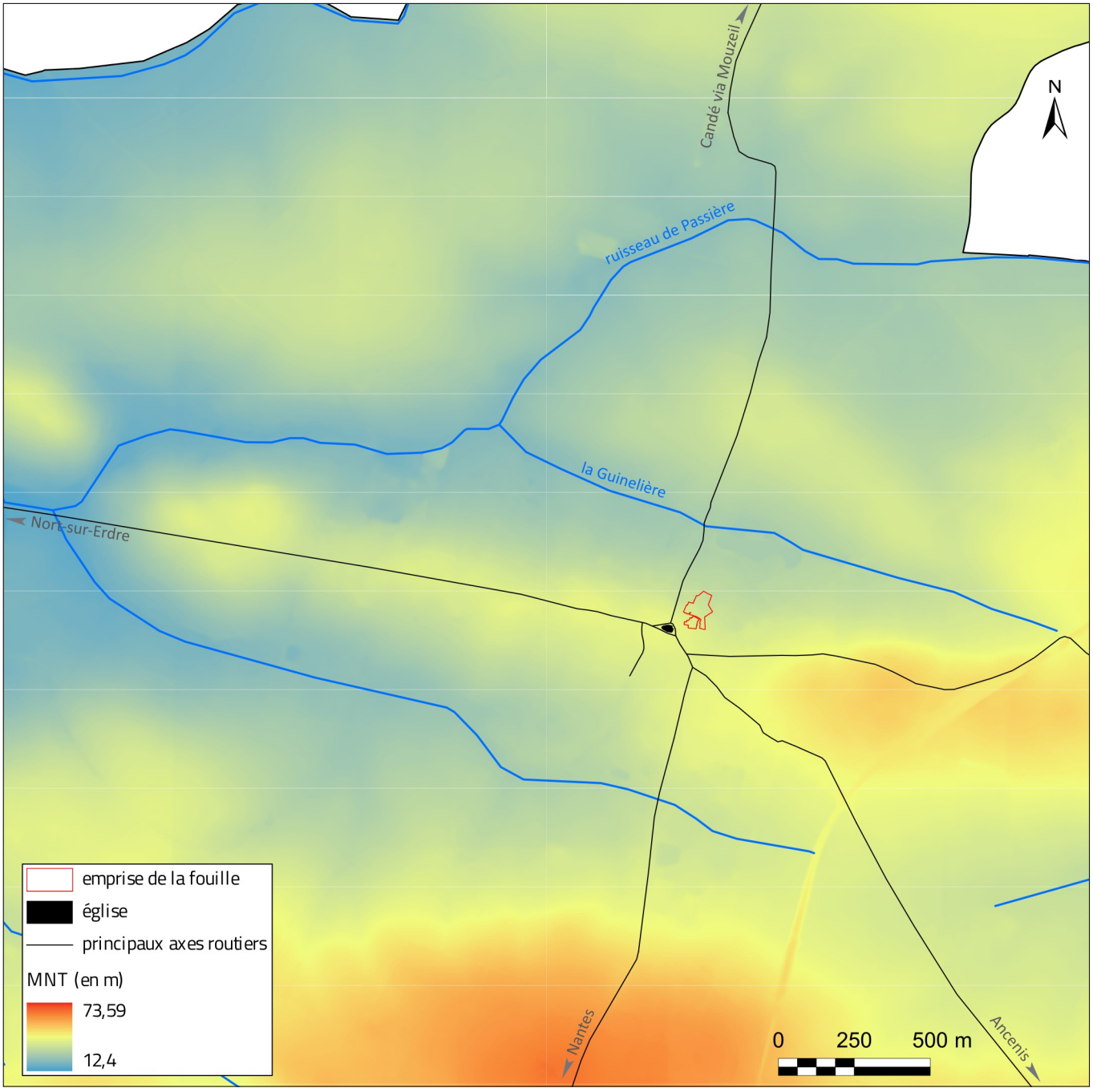
Le cimetière paroissial s'étendait tout autour de l'église comme le montrent clairement le cadastre ancien et les registres paroissiaux (**Fig. 256**). En 1972, des terrassements réalisés dans la sacristie, pour l'installation du système de chauffage de l'église, ont entraîné la découverte de nombreuses sépultures (Durand 1981 : 46). E. Durand indique par ailleurs que d'autres ossements humains ont été mis au jour aux abords de l'église, à l'occasion de travaux de voirie et dans les parcelles environnantes (Durand 1981 : 46) : en particulier dans la cour de *La Sensive*, dans le jardin de la maison de M. Menoret et dans les fondations de la maison de M. Jourdon. Grâce aux matrices cadastrales et aux états de section du cadastre, ces deux dernières propriétés, situées au nord de l'église, ont pu être localisées, respectivement au *241, place de l'église* et au *14, rue de l'hôtel de ville*. Il n'est pas impossible qu'une partie de ces sépultures soit datée du haut Moyen Âge à l'image de celles exhumées par la fouille qui sont situées non loin de la propriété de Jourdon (**Fig. 256**).

Fig. 256 – *Cadastre de 1831 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 3 P 86 4). Localisation de la fouille et des sépultures mises au jour dans les propriétés de M. Jourdon et Menoret. Réalisation : H. Meunier, d'après Durand 1981 : 46 © Éveha 2021*



Pour conclure sur le pôle ecclésial, il convient d'évoquer quelques réflexions d'ordre topographique et morphologique. Tout d'abord, le choix d'implantation de l'église ne doit probablement rien au hasard. Elle est en effet située au centre d'un promontoire d'orientation est-ouest (39,60 m NGF) surplombant d'une douzaine de mètres deux petits cours d'eau, au nord (*La Guinelière*) et au sud (**Fig. 257**). Elle se trouve également à la rencontre de deux axes de communication routiers secondaires : le chemin nord - sud reliant Nantes à Candé et un axe est - ouest Ancenis - Nort-sur-Erdre (**Fig. 257**).

Fig. 257 – *Modèle numérique de terrain, principaux axes routiers anciens et réseau hydrographique autour du bourg de Ligné. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021*

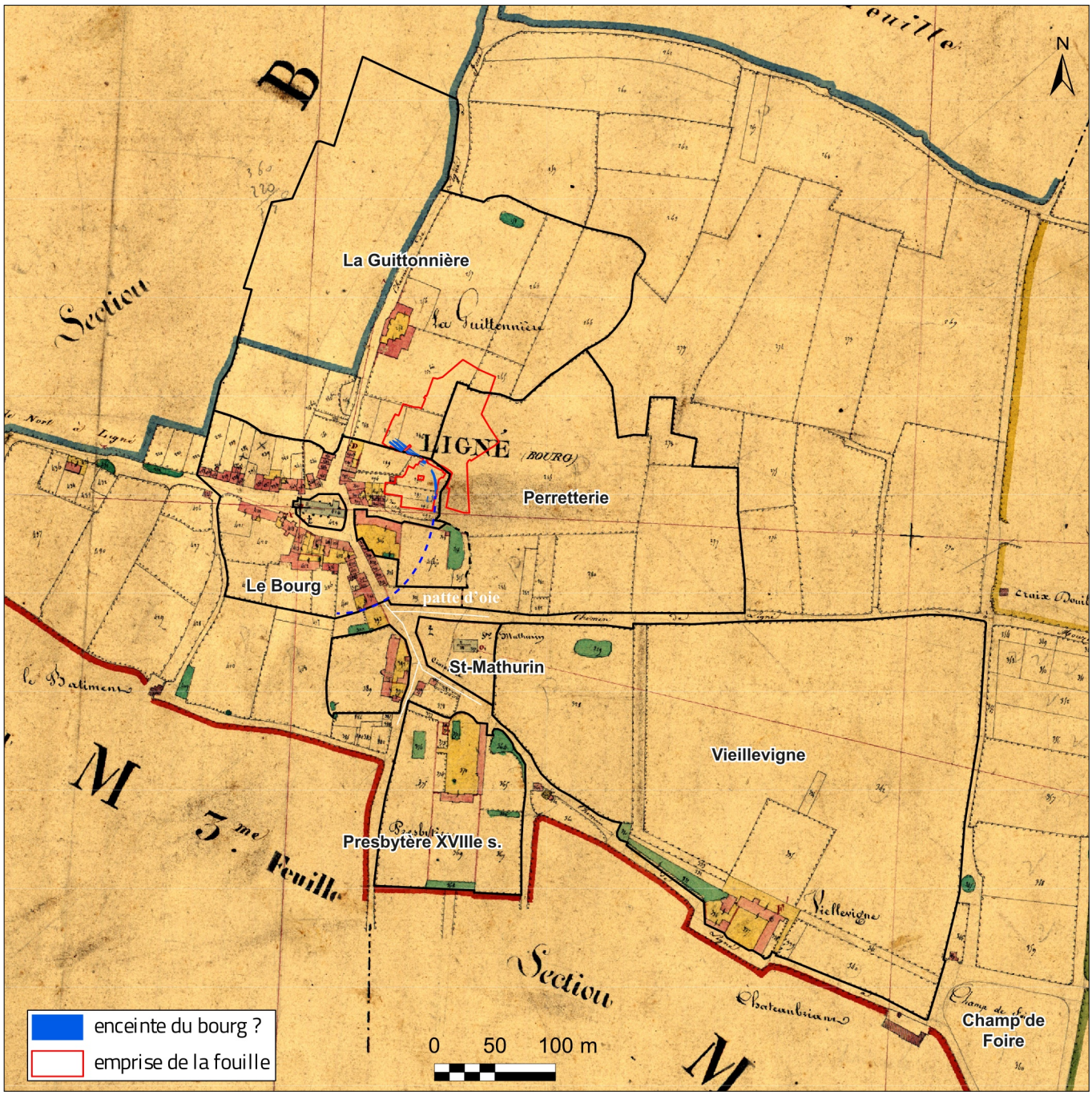


L'ensemble formé par l'église et son cimetière – constituant peut-être une sorte d'enclos ecclésial a clairement polarisé l'habitat donnant naissance au bourg de Ligné. Les habitations se concentrent en effet autour de l'église dans un espace de forme ovalaire de 180 m de long pour 140 m de large. Cette structuration est visible sur le cadastre ancien et ses limites sont à placer au fond des parcelles associées aux maisons du bourg (**Fig. 258**). Au-delà s'étendent les domaines de petites maisons nobles ou bourgeoises, probablement implantés postérieurement à la formation de ce noyau primitif : *La Sensive*, *La Guittonnière*, *La Perretterie*, *Les Vieilles-Vignes*, etc.

Les fossés et le talus curvilinéaires observés au sud de l'emprise de la fouille semblent fonctionner avec cette organisation spatiale et peuvent s'interpréter comme les limites successives d'un enclos plus ou moins fortifié entourant le bourg médiéval (**Fig. 258**). Le comblement du fossé le plus ancien est daté entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècle et les structures les plus récentes associées à cette clôture ont livré des céramiques du XV^e^ siècle. L'hypothèse d'un enclos fortifié est également confortée par le réseau viaire en « patte d'oie » à la sortie sud-est du bourg, aux abords de la chapelle Saint-Mathurin, qui implique peut-être la présence d'une porte (**Fig. 258**).

Cette polarisation de l'habitat et ce resserrement des inhumations autour de l'église paroissiale sont souvent des processus qui débutent aux X^e^ et XI^e^ siècles (Lauwers 2005 ; 2015) comme l'a bien montré la fouille programmée de Rigny (Indre-et-Loire) (Zadora-Rio 2020). Ce schéma semble tout à fait convenir à Ligné, où la zone funéraire peu dense du haut Moyen Âge et les occupations tardives de la *villa* antique ont pu subir l'attraction d'un nouveau lieu de culte sous le contrôle de l'Église de Nantes à partir de la seconde moitié du X^e^ siècle.

Fig. 258 – *Localisation des principaux ensembles fonciers d'Ancien Régime près du bourg de Ligné sur plan cadastral ancien ; et mise en perspective d'une probable enceinte médiévale. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021*



3.3.2 La chapelle Saint-Mathurin et son cimetière

Un second lieu de culte, dédié à saint Mathurin, se trouve en limite sud-est du bourg. Il s'agit d'une simple chapelle fondée par la famille Maufrais, seigneurs de *La Rochefordière*, probablement dans le courant du XIVe siècle (Wolf, Servignat 1999 : 514). L'édifice actuel semble avoir fait l'objet d'une restauration importante ou d'une reconstruction au XVIe siècle (**Fig. 259**).

Fig. 259 – *Vue du pignon occidental de la chapelle Saint-Mathurin. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021*



Autour de la chapelle s'étendait un cimetière dont les premières inhumations attestées par les textes remontent à la seconde moitié du XVIe siècle (sépulture de Perrine Dubois en 1585, Arch. dép. Loire-Atlantique : E dépôt 1834). Le cimetière a été interdit en 1639 mais c'est à son emplacement que fut transféré, en 1783, celui de l'église paroissiale devenu trop petit (Durand 1981 : 65).

La chapelle était également le lieu d'un pèlerinage local dont l'origine reste obscure. Plus à l'ouest, se trouvait un champ de foire. Le droit d'organiser cette manifestation annuelle avait été accordé aux seigneurs de *La Musse* par le duc de Bretagne François II en 1472 (Durand 1981 : 28).

Cette configuration associant en sortie de bourg, une chapelle de la fin du Moyen Âge, un cimetière et un pèlerinage, se retrouve assez fréquemment dans les campagnes de l'Ouest. Par exemple, deux chapelles de ce type sont encore conservées en marge du bourg de Saint-Rémy-du-Val (Sarthe) (Meunier 2015).

3.3.3 Les seigneuries

La chapellenie de *La Musse* (ou de *La Muce*) était la principale seigneurie de Ligné. À la fin du Moyen Âge, elle dépendait presque entièrement de la baronnie d'Ancenis et plus précisément du fief de Guihéneux (Arch. dép. de Loire-Atlantique : B 1915). Elle s'étendait sur les 4/5 de l'actuelle commune de Ligné.

Le premier seigneur attesté est réputé être *Hux* de *La Muce* qui, vers 1200, décida de quitter son château de Ligné pour une nouvelle résidence dans la paroisse du *Petit-Mars*, au Ponthux, mais aucun auteur n'en précise la source exacte (Durand 1981 : 20). Ce château de Ligné était situé en marge du bois de *La Musse*, à 2 km au sud du bourg, près de *La Collinière* de *La Musse* (**Fig. 260**). Il s'agissait d'un château à motte entouré de fossés dont il reste d'importants vestiges. Le cadastre ancien et les photographies aériennes en dévoilent l'organisation classique associant motte et basses-cours (**Fig. 260**). Avant la prescription des deux fouilles de *La Perretterie* et de *La Croix-Douillard*, ce site castral était d'ailleurs la seule entité archéologique répertoriée sur la commune (EA 44 082 0001). Il est déjà abandonné en 1612. Un aveu et dénombrement des terres et seigneuries de *La Musse* en Ligné, *Petit-Mars* et *Les Touches*, rendu par Sarah du Bois à Marie de Luxembourg, « baronnesse » d'Ancenis, signale en effet : « *un vieil emplacement de château consistant en plusieurs fondements de murailles, doubles douves, et attaches de pont-levis, terrasses et fortifications autour, appelé château de* La Musse*, anciennement ruiné, et à présent en bois de haute futaie et de revenu, contenant 120 boisselées de terre* » (Arch. dép. de Loire-Atlantique : 152 J 16). En 1700, Mme de Gouyon afféagea à Jean Rouxeau, marchand à Ligné, pour 34 livres de rente, « *les buttes où estoit autrefois l'ancien chasteau de* La Muce *en Ligné* » (Durand 1981 : 21). Les seigneurs de *La Musse* disposait également d'un logis et d'un auditoire dans le bourg qui leur servaient à la gestion de leurs domaines (Durand 1981 : 28).

Le château de *la Rochefordière*, situé aux confins de la commune, à 3,7 km au sud-ouest du bourg, était le siège de la maison noble la plus influente après les seigneurs de *La Musse* (**Fig. 261**). D'après les recensements des feux dans la paroisse de Ligné de 1426 (Gaugé 2017b : 42 ; de Cornulier 2007 : 210), il y avait, en plus de *La Musse* et de *La Rochefordière*, les seigneuries suivantes : *Beaucé*, *La Bérangerie*, *La Bouffetière*, *Le Chalonge*, *La Chesnaie*, *La Chupaudière*, *La Clergerie*, *Le Jarrier*, *La Martinière*, *Le Mesnil*, *Le Pas-Richeux*, *La Perrière*, *La Perretterie*, *La Pichonnière*, *Le Plessis*, *Le Ponceau*, *Le Puits-Salé*, *Les Rablaies*, *La Haute-Roche*, *Saint-Philbert*, *La Théardière*, *Le Treluère* et *Vieillevigne*.

Le manoir de *La Perretterie*, situé immédiatement à l'est de l'église paroissiale, existait donc très probablement dès la première moitié du XV^e^ siècle. Il a toutefois été largement remanié aux XVII^e^–XVIII^e^ siècles (**Fig. 262**). En 1706, la demeure était habitée par Henri de K'Martin (Durand 1981 : 39). On dispose également d'un inventaire après-décès de 1791, qui mentionne au rez-de-chaussée : une cuisine, une salle à manger, un salon de compagnie, une cave ; au premier étage : trois chambres ; un second étage et des greniers au-dessus (Arch. dép. Loire-Atlantique : 2 E 1184). D'après les états de section du cadastre de 1831, après un mariage avec une héritière K'Martin, la propriété est revenue à Marc-Désiré Fleuriot, un parent de Nicolas Jacques Fleuriot qui prit la tête de l'armée vendéenne pendant la Révolution. Toute la moitié orientale de l'emprise de la fouille, qui était incluse dans le grand pré numéroté 285 sur le cadastre ancien, dépendait du manoir de *La Perretterie* (**Fig. 263**).

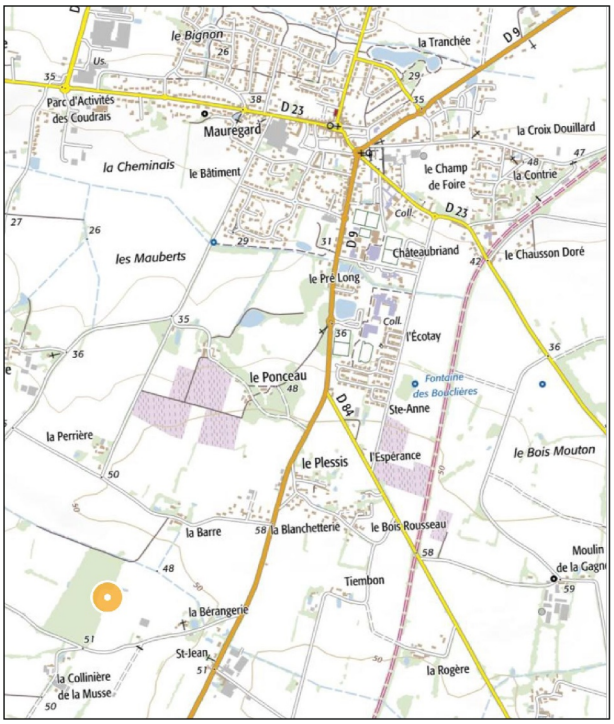
Fig. 260 – *Le château à motte de La Musse. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021*



Cadastre de 1830, section I 1



Photographie aérienne de l'IGN, 1979



Localisation sur carte IGN (Geoportail.fr)

Fig. 261 – *Localisation des seigneuries attestées d'après la réformation des fouages de 1426 sur plan cadastral actuel. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021*

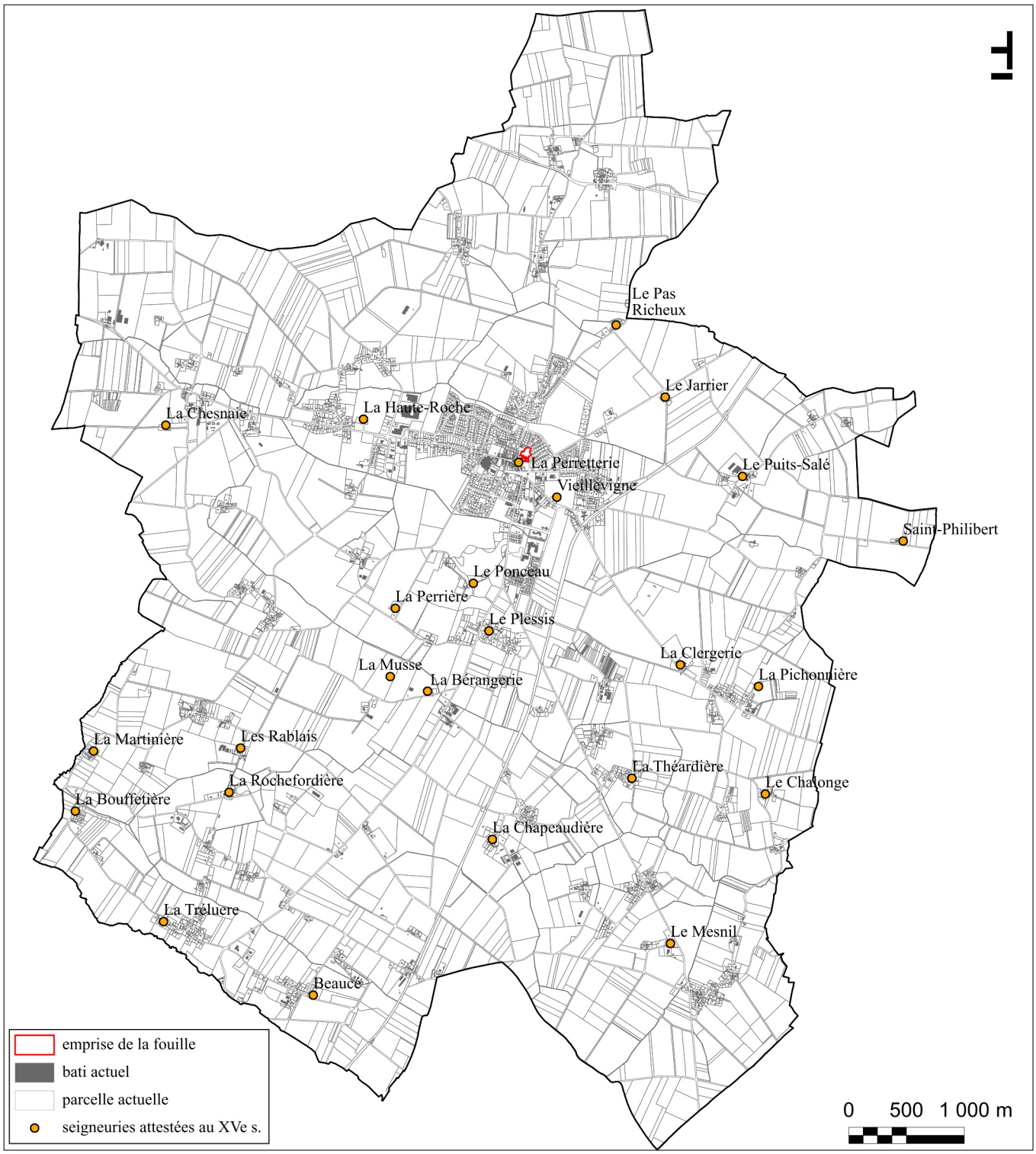
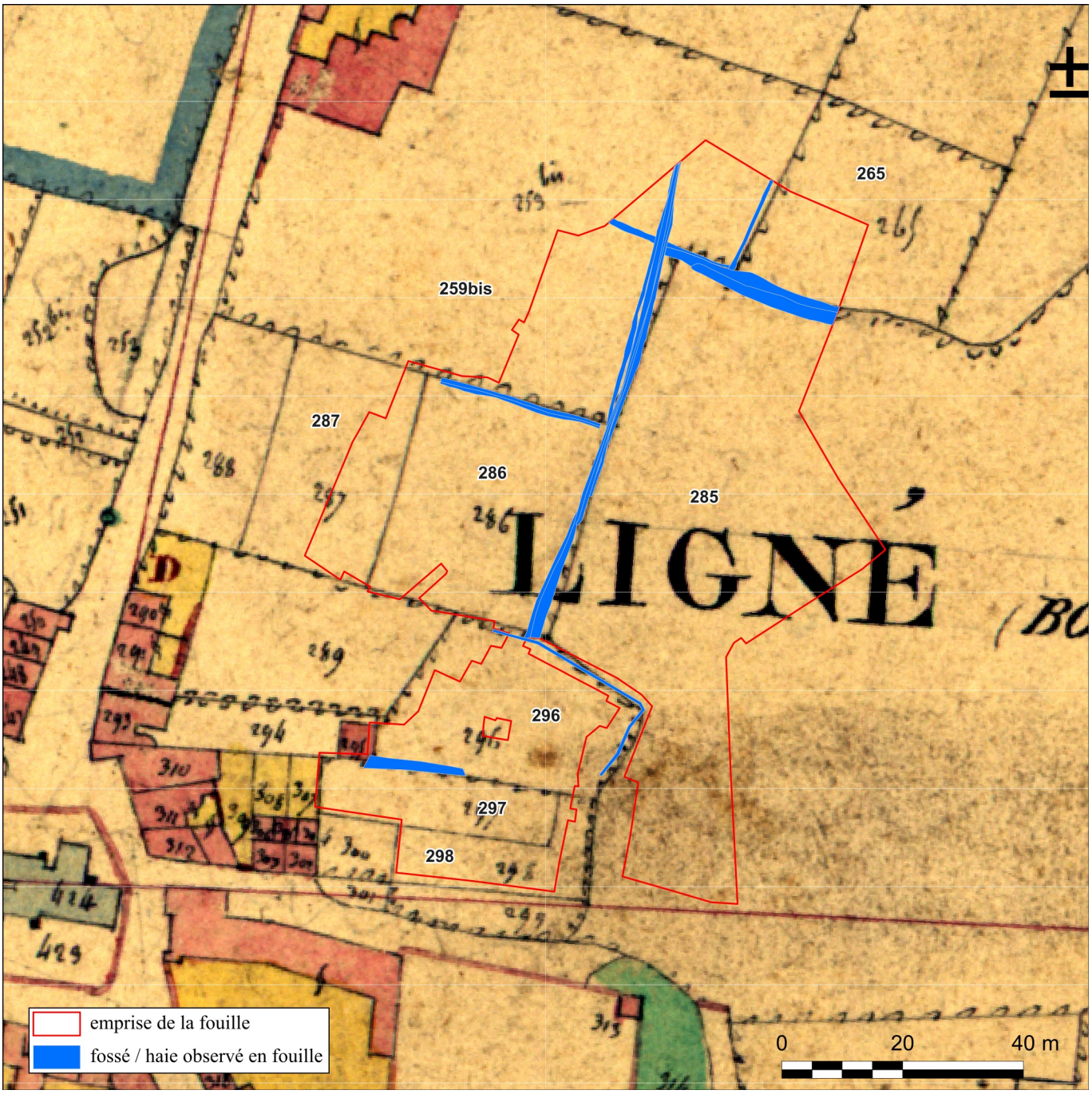


Fig. 262 – *Manoir de la Perretterie, mur gouttereau sud.*
Cliché : E. Paulien © Éveha 2021



Fig. 263 – *Fossés découverts pendant la fouille pouvant être mis en relation avec les limites parcellaires du cadastre ancien.*
Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021



En revanche, on ne sait rien ou presque du manoir de *La Guittonière*, placé à la sortie nord du bourg et dont dépendait l'extrémité nord de la fouille. La propriété était composée de plusieurs corps de logis figurés sur le cadastre ancien (**Fig. 263**). Deux d'entre eux, qui ont depuis été détruits, étaient reliés par un probable escalier à vis installé dans une tour hors œuvre (XVe-XVIe siècles ?). Le corps de logis le plus au sud et qui subsiste encore était sans doute le plus ancien. Malgré des réfections du XVIIIe siècle, il conserve, sur le pignon donnant sur la rue, une porte couverte d'un arc brisé médiéval (XIVe siècle ?) (**Fig. 264**).

Fig. 264 – *Manoir de la Guittonnière, à gauche : pignon ouest sur rue ; à droite : mur gouttereau sud. Clichés : E. Paulien © Éveha 2021*



3.3.4 L'occupation du sol

Pour le Moyen Âge, la documentation est insuffisante pour étudier convenablement l'occupation du sol sur territoire de Ligné ainsi que ses ressources économiques. Il en est autrement à partir du XVIIe siècle mais l'ampleur de la tâche, nécessitant notamment de dépouiller les registres d'aveux et de réformation des rôles rentiers de *La Musse*-Ponthus (Arch. dép. Loire-Atlantique : 152 J 19, 20 et 21), nous a conduit à rester sur des considérations très générales.

Il faut donc signaler qu'en dehors du bourg – lui-même assez modeste – l'habitat est particulièrement dispersé, comme souvent dans l'Ouest (Pichot 2001), et les lieux de résidence aristocratiques n'ont ici joué aucun rôle notable dans la polarisation de l'habitat civil. Les principaux hameaux sont *La Corbinière*, *La Gagnerie* et *La Théardière*.

Si les cultures céréalières et les prés dominent le paysage lors de l'élaboration du cadastre ancien, en 1830-1831, on notera également la présence de plusieurs clos de vigne, signalés par de très nombreux micro-toponymes. La culture de la vigne s'étendait encore sur une superficie de près 228 ha en 1843, pour 3 140 ha de terres labourables, 594 ha de prés, 226 ha de bois, 98 ha de jardins et vergers et enfin, 56 ha de landes (Ogée 1843 : 541). L'emprise de la fouille recoupe huit parcelles du cadastre ancien, toutes occupées par des prés ou des jardins (Arch. dép. Loire-Atlantique : 3 P 86 4) : n° 253bis (propriétaire : Joseph de Cadarand ; *La Guittonnière* ; jardin), 265 (Veuve Urien ; *Le Bois Branlé* ; jardin), 285 (Marc Désiré Fleuriot ; *La Grande Prée Branlée* ; pré), 286 (Jean Jourdon ; *Le Bourg* ; jardin), 287 (Jean Jourdon ; *Le Bourg* ; jardin), 296 (Mme Fougère ; *Le Bourg* ; jardin), 297 (Pierre Hardy ; *Le Bourg* ; jardin), 298 (Julien Leclerc ; *Le Bourg* ; jardin).

Dans l'ensemble, le terroir semble relativement pauvre, comme le soulignent les érudits au XVIIIe siècle, même s'il convient de rester prudent sur ce point (Ogée 1778 : II, 423-424). Rappelons toutefois, qu'en 1329, l'église paroissiale ne doit contribuer qu'à hauteur de 20 sous pour la décime, alors que la moyenne dans la province ecclésiastique de Tours est de 28 sous pour les bénéfices du même type (Meunier 2013).

4 ÉTUDE DES MOBILIERS

4.1 Étude de la céramique antique

Phaedra Bouvet

4.1.1 Présentation du corpus

À Ligné, sur le site de *La Perretterie*, 572 tessons antiques ont été mis au jour, pour un NMI[9] de 70. Numériquement, ce lot n'est pas important. De surcroît, sa répartition, diffuse sur le site, exclut la présence d'assemblages homogènes. Au sein des sondages, outre que les quantités de mobilier soient globalement très modestes, les vestiges sont souvent très fragmentés. Il en résulte que de nombreux ensembles n'ont pas pu bénéficier d'une datation très précise. Les *termini post quem* (TPQ) les plus anciens se situent à la fin du Ier s. av. J.-C., les plus tardifs à la fin du IIe s. apr. J.-C (**Fig. 265**).

9 Le NMI a été calculé à partir du nombre de bords, de fonds et d'anses comptabilisés après remontage.

4.1.2 Méthodologie

Pour cette fouille, un inventaire détaillé du mobilier céramique a été réalisé dans un tableur (*cf. inventaire détaillé de la céramique antique*). Dans le cadre de ce rapport, la céramique de chaque lot est présentée dans l'ordre suivant :

- Les amphores d'importation ;
- La céramique fine ;
- La céramique commune.

Les ressources typologiques employées sont notamment celles issues des recherches de F. Couvin sur les céramiques du Ier s. du Val de Loire (Couvin 2005 ; 2008), de C. Barthélemy-Sylvand sur les amphores ligériennes (Barthélemy-Sylvand 2005a et b) et du doctorat de Ch. Le Boulaire sur la céramique antique du Mans (Le Boulaire 2012). Les références à cette dernière classification débutent par « LM ». En outre, les références du catalogue typologique établi par H. Sellès pour la céramique antique de la ville de Chartres sont également utilisées (Sellès 2001). Les autres ressources documentaires sont précisées au fil du texte.

La description de la forme des récipients respecte la terminologie proposée par J.-C. Gardin (Gardin 1985) (**Fig. 266**). Les différentes productions sont distinguées par Groupes Techniques (abrégés GT). Ces derniers sont présentés dans le tableau de la figure CERA.003 (**Fig. 267 et 268**). Au sein des céramiques communes claires (CC) et des communes sombres (CS), sont regroupés des tessons présentant des pâtes cuites respectivement en modes A et B. Ils présentent la particularité d'être globalement peu homogènes. L'inventaire décrit chacun d'eux (*cf. inventaire détaillé de la céramique antique*).

Fig. 266 – *Terminologie employée pour décrire le profil des parois de la panse et du col des récipients. D'après Gardin 1985*

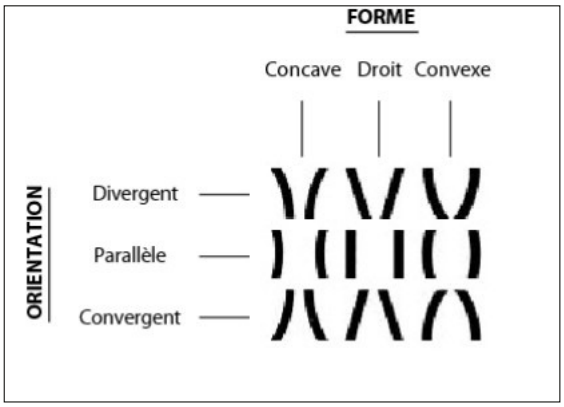


Fig. 265 – *Tableau des datations par US. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

US	TPQ de l'US	US	TPQ de l'US	US	TPQ de l'US
2005	140	571.00	60/70	734.116.02	Antique
2009	70	571.140.06	Début IIe s.	741.129.00	Antique
2010	110	572.134.02	40	761.03	Fin Ier s.
2011	40	572.134.04	Antique (Ier s. ?)	790.00	Antique
2012	Début IIe s.	572.224.02	Antique	793.05	40
2016	170	572.260.00	Antique	793.09	Antique
2026	Antique	574.04	15	793.12	110
2032	Antique	576.203.02	Antique	799.01	Antique
2037	Antique	591.175.03	Fin Ier	801.02	Antique
400.275.04	Antique	603.00	110	803.05	Antique
404.02	Antique	604.00	Début IIe s.	809.03	Antique
408.02	40	607.02	Antique	813.03	Antique
409.251.02	Antique	611.00	Antique	814.02	40
410.02	Antique	612.00	40	850.04	Antique
411.00	Ier s.	626.00	Ier s.	851.02	20
411.184.02	-15	626.02	Antique	860.00	90/100
411.251.03	-15	627.02	Antique	860.02	40
425.177.03	Antique	630.00	Antique	864.205.05	Antique
428.02	Courant Ier s.	632.00	Antique	865.207.03	Ier s.
436.03	Antique?	637.00	40	865.207.04	120
460.186.02	50/70	640.02	Antique	865.207.06	Antique
475.02	60/70	641.02	Antique	865.207.07	Antique
475.179.02	150	673.02	Antique	865.217.02	Antique
475.179.03	2nde moitié Ier s.	679.217.02	Antique	865.217.04	Antique
F471 (curage méca.)	140	679.269.03	2nde moitié IIe s.	865.217.04	Antique
475.246.02	150	681.00	Antique	865.256.03	Courant Ier s.
475.246.03	Fin Ier s. av. J.-C.	696.169.02	40	865.264.02	Antique
476.00	Antique	705.03/04	Courant IIe s.	869.02	Moderne ?
482.164.02	15	706.02	1ère moitié IIe s.	881.243.02	Courant Ier s.
483.153.02	Antique	706.168.02	Antique	881.243.05	50
485.02	Courant Ier s.	706.232.04	Antique	885.00	Antique
486.00	Antique	707.00	Antique	893.207.02	Antique
486.02	40	709.05	170	905.00	Courant IIe s.
490.245.05	Antique	710.02	Antique	909.264.02	Courant Ier s.
494.02	Antique	714.00	Fin Ier s. av. J.-C.	909.269.02	Antique
535.02	140	715.00	Antique	916.03	Antique
565.140.00	Antique	721.02	Début IIe s.		
566.02	110	731.02	110		

Fig. 267 – *Tableau détaillé de la répartition de la vaisselle en terre cuite par groupes techniques. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021. D'après Gardin 1985*

Groupe technique		NR	% NR	NMI	% NMI
Amphores (AMP)	AMP-italique	1	0.17		
	AMP-Bétique	2	0.35	1	1.4
	AMP-Narbonnaise	24	4.20	1	1.4
	AMP-régionale	18	3.15	2	2.9
Commune Claire (CC)	CC-diverses	100	17.48	7	10.0
	CC1	25	4.37		
	CC2	3	0.52	3	4.3
	Céramique à engobe rouge pompéien	1	0.17		
	CC-pâte brune	35	6.12	2	2.9
	CC-pâte brune à engobe blanc	20	3.50	1	1.4
	Dolia	5	0.87	5	7.1
	CC-pâte brune orangé	22	3.85	1	1.4
	CC-pâte brune orangé engobé blanc ou rose pâle	70	12.24	4	5.7
	CC-pâte grossière	10	1.75	1	1.4
	Céramique non tournée	5	0.87		
Commune Sombre (CS)	CS-diverses	144	25.17	17	24.3
	CS-grossière	8	1.40	2	2.9
	Pâte kaol./La Bosse	16	2.80		0.0
	CS-Lustrée	6	1.05	2	2.9
Céramiques fines	Fine engobée du Centre	3	0.52		
	Métallescente	7	1.22	1	1.4
	SIG-CG (Lezoux)	18	3.15	8	11.4
	SIG-COG (Centre-Ouest Gaule)	1	0.17		
	SIG-SG (La Graufesenque)	4	0.70	2	2.9
	TN (*Terra Nigra*)	24	4.20	10	14.3
	Total	***572***	***100***	***70***	***100***

Productions	NR	% NR
Amphores de grand commerce	3	0,52
Amphores extrarégionales	24	4,20
Amphores régionales	18	3,15
Céramiques communes claires	291	50,87
Céramiques communes sombres	174	30,42
Céramiques non tournées	5	0,87
Sigillées	23	4,02
Terra nigra	24	4,20
Autres céramiques fines	10	1,75
Total	***572***	***100***

Fig. 268 – *Tableau de la répartition de la vaisselle en terre cuite par principaux types de production. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

Parmi les céramiques communes claires, un groupe technique spécifique au site de *La Perretterie* et aisé à discriminer, a été créé. Nommé « CC1 », il présente une pâte dure semi-fine, comprenant une dense fraction micacée, des inclusions rouges (chamotte) et des grains de quartz épars. La surface, soignée, est beige à rosée et la tranche souvent rosée (**Fig. 269**). Ce groupe, dont le seul élément de forme connue est une anse de cruche, représente moins de 5 % du NR (**Fig. 267**).

Un autre groupe technique non renseigné ailleurs, « CC2 », a également été ouvert. Il comprend des tessons à pâte dure et fine, à surface beige-rose et à cœur gris à beige. La pâte présente de nombreux micas et une mince fraction sableuse, ainsi que des points rouges. Trois tessons sont attribués à ce GT (*cf. supra § 4.1.3.3 Fig. 275 , 4, et 5*).

Fig. 269 – *Exemple de tessons attribués au Groupe Technique CC1. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



4.1.3 Descriptions des lots par faits et structures

4.1.3.1 Les sépultures animales

F436

L'US 436.03 a fourni un tesson assurément antique à pâte brune du Val de Loire et un tesson probablement médiéval.

F640

Pour l'US 640.02, les seuls tessons exhumés consistent en un tesson à pâte brune du Val de Loire et en un tesson à pâte rosée grossière. Ils sont antiques.

F641

Un tesson de panse de commune claire, non déterminant, possiblement antique, est le seul vestige céramique mis au jour au sein de l'US 641.02.

4.1.3.2 Les sépultures

F 485

Un petit tesson de panse de *terra nigra* est issu de l'US 485.02. Sa production est à situer dans le courant du Ier siècle de notre ère[10].

F486

L'US de surface 486.00 a fourni un tesson de céramique commune sombre probablement antique. Un tesson d'amphore de Narbonnaise est issu de L'US 486.02. Il la date à partir de 40 ap. J.-C. (TAQ : début IIIe s.).

10 Les *terra nigra* sont produites entre -10 et + 110. Quantités décroissantes tout au long du Ier siècle, disparition presque complète au début du IIe siècle (*cf. Le Boulaire 2012, vol. 2 : 41*).

F916

Un tesson à pâte brune et très grossière à engobe micacé et un autre, à pâte brune du Val de Loire, se trouvaient dans l'US 916.03. Ils sont antiques.

4.1.3.3 Les fossés

F400

L'US 400.275.04 a livré vingt-quatre tessons de panse dont une base à pied annulaire à pâte micacée semi-fine, sableuse, orangée grise à cœur, ainsi qu'une trentaine de tessons à pâte brun orangé du Val de Loire engobé blanc et neuf tessons, dont une base à pied annulaire, de tesson à pâte sableuse et grise. Ce lot garantit l'Antiquité romaine de cette US.

F409

Aucun tesson datant n'est issu de ce fait. Seuls quelques tessons de céramique commune claire – pâte beigeâtre sableuse ; pâte grossière et sableuse - et sombre - pâte grise sableuse – proviennent de l'US 409.251.02. Ils suggèrent l'Antiquité romaine de l'US.

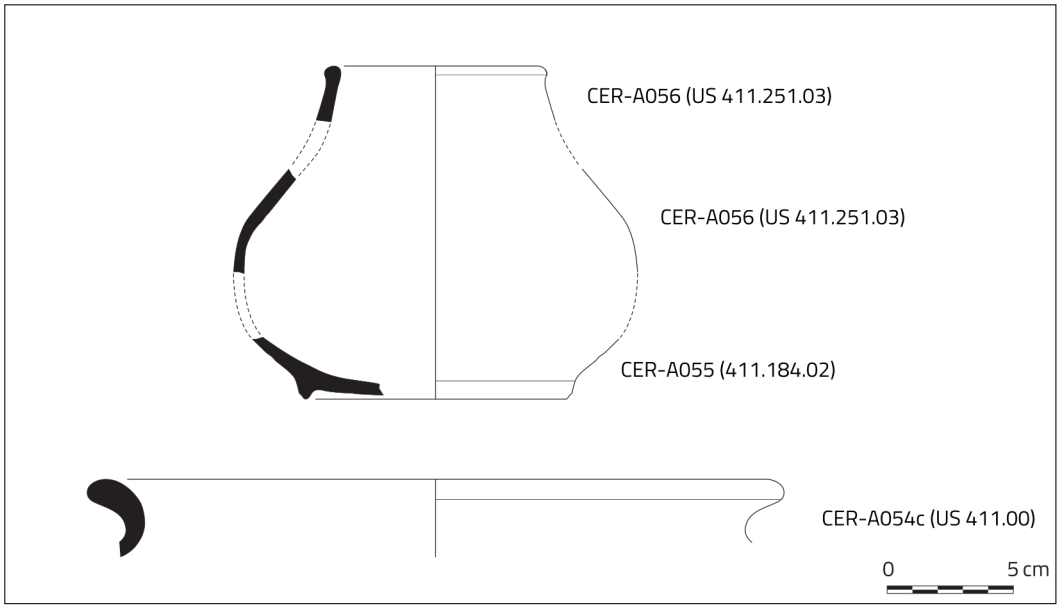
F411

Un tesson de base à pied annulaire en *terra nigra* est issu de l'US de surface 411.00. En outre, la même US a fourni trois tessons à pâte brune du Val de Loire engobé blanc, ainsi qu'un bord de grand pot sans col, à lèvre développé évasée à terminaison ronde (**Fig. 270**, CER-A054c). Peu déterminant, sa pâte, grossière, est beige rose sableuse et micacée. Ce bord est proche du type 6 de Couvin, essentiellement daté entre 40 et 60/70 apr. J.-C. Toutefois, ce dernier montre des pâtes distinctes (Couvin 2008 : 426-427). Enfin, un tout petit tesson indéterminé à marge rose et cœur noir provient de cette US[11]. En définitive, l'étude du mobilier céramique collecté en surface de F411 permet de dater celui-ci du Ier siècle de notre ère.

Des tessons de *terra nigra* ont été découverts au fond du fossé F411, au sein des US 411.184.02 et 411.251.03. Bien qu'aucun remontage ne soit avéré, les fragments sont certainement attribuables à un même récipient de type Menez 130, daté entre -15 et + 70 (**Fig. 270**, CER-A055, CER-A056).

11 Ce tesson est mis ici par défaut, son étiquette étant illisible et/ou indiquant une US non relevée [US 411.262 5 (?)]

Fig. 270 – *Dessins des formes céramiques antiques du fossé F411. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



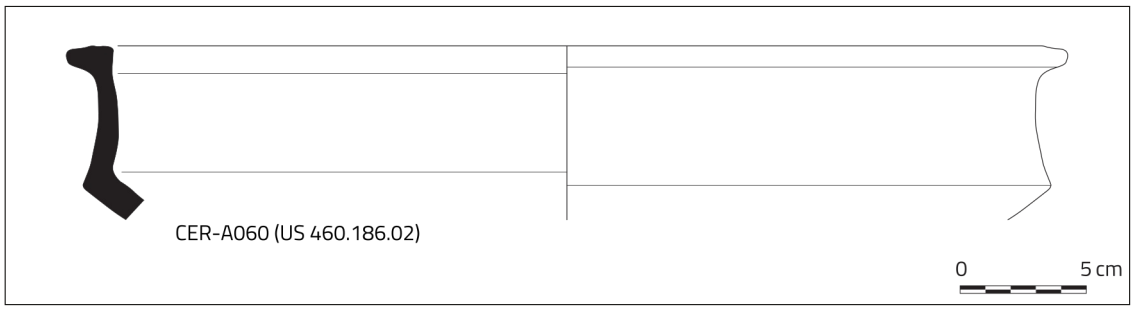
F425 (= F475 et F591)

Deux tessons de panse à pâte saumon beigeâtre sableuse non déterminants proviennent de l'US 425.177.03. Certainement antiques, ils ne fournissent aucun élément de datation.

F460

Pour l'US 460.186.02, un fragment de jatte à parois basses, droites et divergentes, séparées de la paroi supérieure, concave et légèrement divergente, par une carène, est avéré. La lèvre est en méplat court et léger bourrelet interne. Son sommet est légèrement mouluré (**Fig. 271**). Cette dernière caractéristique le rapproche de jattes façonnées à Thésée-Pouillée (Loir-et-Cher) et attribuées au type III-4 (Cadalen-Lesieur 2005 : Fig. 4, n°5). Sur ce site, les ateliers de production sont datés du début de la deuxième moitié du Ier siècle à la première moitié du IIIe siècle. Un petit tesson de céramique commune sombre clôt l'inventaire du lot. Au vu de ce mobilier, un TPQ de 60/70 peut être envisagé.

Fig. 271 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F460. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F471

Pour toute céramique fine, un très petit fragment de sigillée de Lezoux, attribué à la phase 4 (140-240), a été découvert lors du curage du fossé F471. La céramique commune claire se matérialise par cinq tessons, dont, pour les plus significatifs, deux de CC1 et deux à pâte brun orangé. La céramique commune sombre est représentée par un petit bord à pâte fine et sombre. Il montre une petite lèvre en bourrelet externe et un bord droit possiblement antique (non dessinable). Le reste du mobilier céramique est médiéval (*cf. étude d'Aurore Noël, infra*).

F475

L'US 475.179.02 a fourni cinq tessons qui proviennent des ateliers de La Bosse (Sarthe). La production de ces derniers vers le milieu du IIe s. ap. J.-C (Guillier 1997).

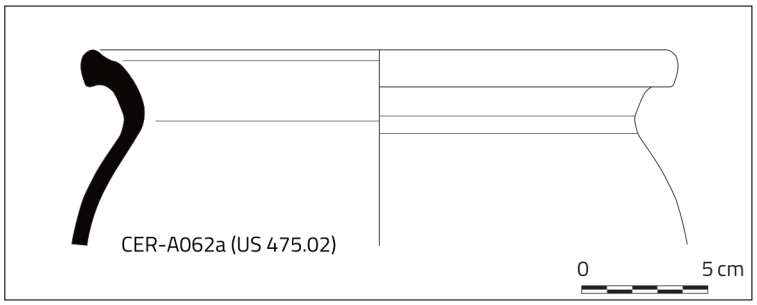
Deux fragments d'une même coupe en sigillée de La Graufesenque ont été trouvés dans l'US 475.173.03. Il s'agit de tessons d'un récipient à pied annulaire : la courbure de la panse, régulière, puis une cannelure intérieure, à laquelle répond, à l'extérieur, un décroché de la paroi correspondant au départ du bord, permet de rattacher ces vestiges au type VeA2 (à partir de 60) ou VeD2 (à partir de 90). En outre, quelques petits tessons pâte grise à noire sableuse ont été mis au jour. En définitive, pour cette US, un TPQ vers le milieu du Ier siècle est envisageable.

Au fond du fossé, US 475.246.02, trois tessons à pâte brune engobés blanc, ainsi que neuf tessons de *La Bosse* ont été exhumés. Ils fixent le *terminus post quem* du dépôt vers 150.

L'US de comblement supérieur 475.246.03 a livré un fragment de départ d'anse d'amphire de Bétique, probablement une Dressel 20. La production de ces conteneurs est attestée dès la fin du Ier siècle av. J.-C. Dans la même US, un épais tesson à pâte brune du Val de Loire correspond certainement à un fragment de panse d'amphore régionale. Enfin, un tesson à pâte brun orangé engobé blanc provient également de ce remplissage. Pour ce niveau, les éléments les plus récents datent de la fin du Ier s. av. J.-C. Un *terminus ante quem* vers la fin du IIIe siècle est plausible.

Neuf tessons à pâte brun orangé du Val de Loire, dont une base à pied annulaire de cruche (?) ainsi qu'une dizaine de fragments à pâte grise très dure, bien cuite, presque grésée, à inclusions noires et blanches, proviennent de l'US 475.02. Un fragment de bord est comparable à ceux des pots à lèvre en haricot du Val de Loire, où ils sont datés à partir des années 60/70 (Couvin 2005 : 127 sqq. ; Fig. 37, n° 12 à 14 ; Fig. 38, n° 16 à 19 ; Fig. 41, n° 10 et 11) (**Fig. 272**). La date de l'apparition du type de pot à lèvre en haricot en Val de Loire fournit le *terminus post quem* de la formation de l'US 475.02.

Fig. 272 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F475. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F482

L'US 482.164.02 a fourni six tessons d'amphore régionale à pâte brune et quelques tessons de céramique commune claire et sombre non déterminants. Les amphores ligériennes à pâte brune existent à partir de Tibère, ce qui induit un *terminus post quem* de ce dépôt vers 15 de notre ère (Barthélémy- Sylvand 2005a).

F483

L'US de comblement supérieure du fossé F483, US 483.153.02, a livré un tesson à pâte brune du Val de Loire, un tesson à pâte rose très grossière et un autre à pâte sombre grise sableuse. Aucun d'eux n'est datant.

F484

Un tesson à pâte brun orangé provient de l'US 484.151.03. Il garantit seulement son Antiquité romaine.

F490

Au sein de l'US 490.245.05 ont été découverts un tesson de céramique commune claire et un tesson de céramiques commune sombre non déterminants, quoique certainement antiques.

F535

Un tesson de céramique sigillée provenant de Lezoux a été mis au jour dans l'US 535.02 : son aspect, proche de celui des sigillées de La Graufesenque, excepté la fraction micacée, l'attribue à la phase 4 de Lezoux, datée entre 140 et 240 apr. J.-C. Le reste du lot consiste en un tesson à pâte brun orangé et en un tesson de céramique commune sombre non déterminant.

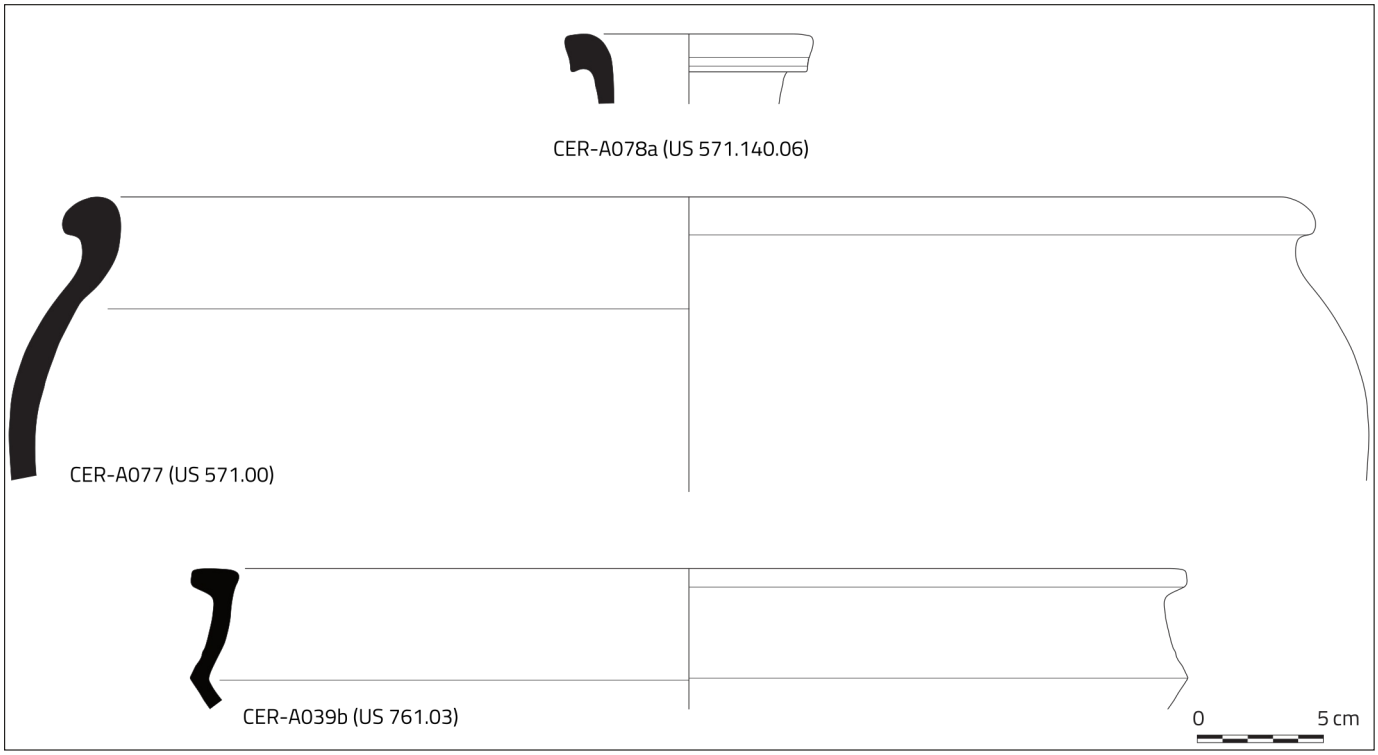
F565

Seul un fragment de base plate légèrement débordante est attesté pour l'US 565.140.00. Le départ de panse est très légèrement concave et divergent. La pâte est semi-fine sableuse, rose à beige et micacée. Quoique certainement antique, cet élément n'est pas déterminant.

290 F571

L'US de surface 571.00 a fourni un bord de *dolium* à pâte serrée, brun orangé sableuse, proche du type LM 8.151 à bord court concave et lèvre arrondie (70-100 apr. J.-C.). Il s'approche également des *dolia* décrites par F. Couvin pour l'horizon 4 dans le Val de Loire (60/70-120 ; Couvin 2008 : 430) (**Fig. 273**, CER-A077).

Fig. 273 – *Dessins des formes céramiques antiques du fossé F571 (=F761). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



La fosse F761, faisant probablement partie du comblement du fossé F571, a livré deux petits tessons de panse de *terra nigra* et un autre de sigillée de La Graufesenque, sont les seuls représentants de la céramique fine. De la même US, 761.03, a été exhumé un probable tesson de col de cruche à lèvre en corniche simple à bourrelet sous la lèvre (seul élément conservé ici). Cette forme correspond au type 3408 à Chartres, où il est très fréquent durant la seconde moitié du Ier s. et plus rare dans le courant du IIe siècle. Dans le Val de Loire, ce type est connu à partir des années 60/70 (Couvin 2005 : 121-122, Fig. 29). Sa pâte, brune à engobe blanc, est proprement ligérienne. Trois tessons de panses présentent les mêmes caractéristiques. Une anse bifide de cruche et deux tessons de panse à pâte brun orangé, ainsi qu'un bord de *dolium*, de type LM 8.104, à pâte brun orangé sableuse, complètent l'inventaire des céramiques communes claires de cette US. Ce dernier est daté entre 70 et 200 (**Fig. 273**, CER-A039). Deux tessons à pâte sombre sont également avérés, dont un à pâte kaolinitique. En définitive, l'étude de ce lot permet de fixer le *terminus post quem* de ce dépôt à la fin du Ier siècle.

Un tesson de panse *terra nigra*, deux tessons à pâte brune du Val de Loire, dont un fragment probable d'amphore ligérienne, un tesson de commune sombre relativement fine et un bord de pot à pâte grossière grise, sableuse, micacée constituent le lot de l'US 571.140.06. La lèvre de ce dernier pot est rectangulaire à parement concave (lèvre en poulie). Son bord est légèrement oblique (**Fig. 273**, CER-A078a). Ce pot peut être comparé au type LM 5.409 (110-200 apr. J.-C.). En outre, des pots à lèvre en poulie de l'Orléanais, qui apparaissent vers 120 et se retrouvent surtout dans les courant des IIe-IIIe s. apr. J.-C., constituent de bons éléments de comparaisons (Couvin 2005 : 127, fig.37, n°11). Ces deux sources datent ce pot à partir du début du IIe siècle apr. J.-C., ce qui correspond au *terminus post quem* de la formation de cette US.

F 572

Un petit fragment d'amphore de Narbonnaise a été découvert au sein de l'US 572.134.02. La production de ces conteneurs débute vers 40 ap. J.-C.

Un bord de vase bobine – Menez 126e – -20/+40 – en *terra nigra* est issu de l'US 572.134.04 (**Fig. 274**, CER-A080a).

Un fragment d'anse torsadée à pâte rose claire, sableuse, micacée et contenant des grains rouges (CC2) (**Fig. 275**), trouve des éléments de comparaison avec des pichets d'Aquitaine. Les formes Santrot 447, 448, 448a, 445, 446 montrent ce type d'anses et sont datées du milieu du Ier siècle à la fin du siècle suivant. Toutefois, aucune description de pâte ne coïncide avec celle observée ici. La pâte du type Santrot 447 comprend des oxydes métalliques, ce qui pourrait correspondre aux inclusions rouges de notre anse : ce type de vase est daté de 100 à 120 apr. J.-C (Santrot, Santrot 1979). Par ailleurs, des pichets du Langon nord-aquitain montrent une pâte kaolinitique et des anses torsadées comparables. Ils sont datés entre 0 et 75 (Poupin, Thébaud 2012 : 210 , Fig. 22, n°5). Si ces éléments de comparaisons fournissent une hypothèse de provenance, ils ne nous permettent pas une datation fiable du tesson. Trois tessons à pâte brune du Val de Loire et un autre de commune sombre closent l'inventaire de communes claires. Ces vestiges suggèrent une datation de l'US dans le courant du Ier siècle.

Les US 572.224.02 et 572.260.00 ont livré des tessons de communes sombres non déterminants.

Enfin, un tesson est issu de l'effondrement de la coupe est du sondage réalisé dans F572 lors du diagnostic et curé lors du décapage (SD142). Il s'agit d'un bord de Menez 40, daté de la première moitié du Ier s. (**Fig. 274**, CER-A081).

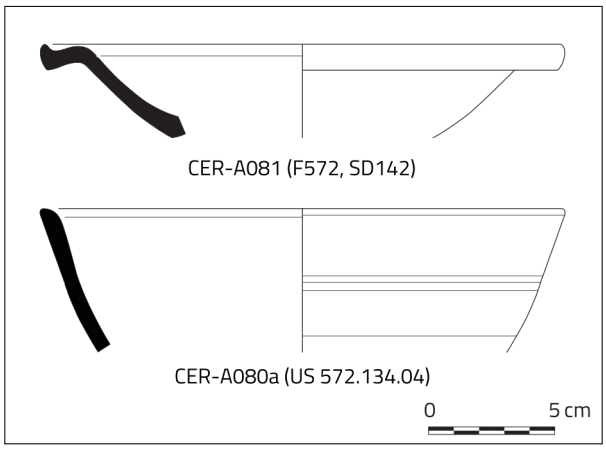


Fig. 274 – *Dessins des formes céramiques antiques du fossé F572. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

Fig. 275 – *Vue de l'anse torsadée CER-A080 (US 572.134.02) appartenant au groupe technique CC2. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*





F574

Un fragment d'anse bifide d'amphore ligérienne à pâte brune, ainsi qu'un tesson de commune sombre, peu informatif, ont été exhumés de l'US 574.04. L'amphore induit un *terminus post quem* du dépôt vers 15 apr. J.-C.

F591

Pour le fossé F591 seule l'US 591.175.03 a livré du mobilier céramique. Il s'agit d'un fragment de panse de sigillée à collerette et attribué à une coupe Curle 11. Il se rattache la phase 2 de Lezoux (70-110 apr. J.-C.) : la pâte, sableuse à points blancs de mica, est orange et l'engobe, mat et orange, est non vitrifié.

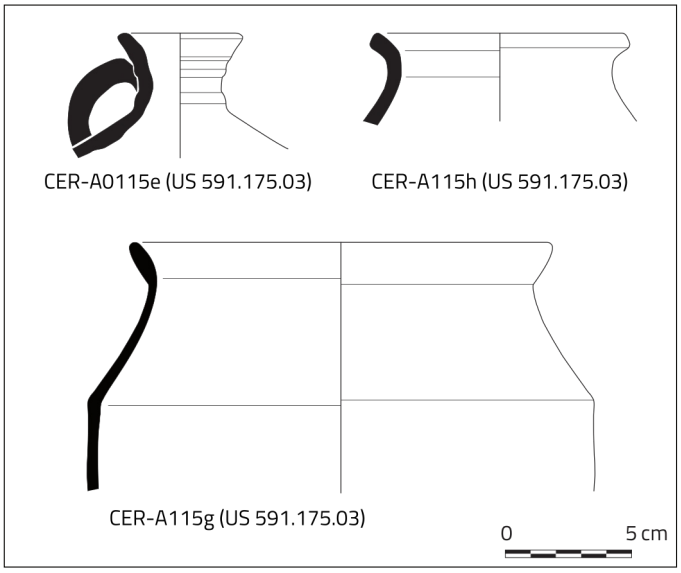
La céramique commune claire est présente sous la forme de trois tessons de CC1 et de deux fragments d'un pot que l'on rapproche des "pots à miel", datés dans le Val de Loire à partir du milieu du Ier s. (Couvin 2005 : 122-123). Notre exemplaire, qui n'est pas ou plus engobé blanc, présente un col court et une lèvre oblique à profil rectangulaire. Cette dernière présente une très légère gouttière interne (**Fig. 276**, CER-A115h).

Deux épais tessons à pâte brune du Val de Loire sont attribuables à une amphore ligérienne. Dans des pâtes brun orangé sont attestés quatre tessons à engobe rosé et pâle peu habituel et un bord de cruche à engobe blanc. Elle arbore une lèvre en corniche simple avec un bourrelet dessous. Cette forme correspond au type 3408 à Chartres, où il est très fréquent durant la seconde moitié du Ier sècle et plus rare dans le courant du IIe siècle. Dans le Val de Loire, ce type est connu à partir des années 60/70 (Couvin 2005 : 121-122, Fig. 29).

Les céramiques communes sombre de l'US 591.175.03 correspondent à un bord de coupe à lèvre confondue à terminaison ronde porteuse de traces de feu (tripode ?) à pâte noire, sableuse et micacée (non illustrée). Le groupe technique des CS comprend également les fragments d'un pot à pâte fine, noire et sableuse à surface lustrée. Sa lèvre est droite et oblique à terminaison ronde et sa panse carénée (une seule carène est conservée ici : vase à simple ou double carène ?) (**Fig. 276**, CER-A115g). Présent en nombre dans les assemblages des IIe–IIIe s., ce type apparaît à la fin du Ier siècle apr. J. -C. (Couvin 2012 : 162-163).

L'analyse de ce lot, relativement homogène, permet de fixer le *terminus post quem* de la formation de l'US 591.175.03 à la fin du Ier siècle de notre ère.

Fig. 276 – *Dessins des formes céramiques antiques du fossé F591. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F673

Le seul tesson issu de F673, US 673.02, consiste en un fragment de CC1 antique.

F681

Un unique tesson à pâte clair grossière provient de l'US de surface 681.00. Il est certainement antique.

F696

Deux tessons d'amphore de Narbonnaise sont issus de l'US 696.169.02, ils sont datés à partir de 40 ap. J.-C. Un autre tesson, classé parmi les CC1, a été mis au jour. Pour cette US, le mobilier céramique indique une formation postérieure à 40.

F706

Au sein de la commune claire de l'US 706.02, le seul élément de forme mis au jour est un bord de pot à lèvre en poulie (**Fig. 277**). Sa pâte, brune sombre sableuse et micacée, est assez grossière. Ses surfaces, polies, montrent un engobe micacé. Ce bord est typologiquement comparable à des exemplaires en céramique commune sombre de l'Orléanais, datés à partir du début IIe siècle (Couvin 2005 : 129, Fig. 37, n° 11). Toutefois, sa pâte et l'engobe micacé l'en distinguent. Le bord à lèvre en poulie, bien que peu fiable, conduit à fixer un *terminus post quem* dans le courant de la première moitié du IIe siècle.

Un tesson de CC1 est issu de l'US 706.168.02. Un fragment à pâte sableuse grise provient de l'US 706.232.04. Ils sont probablement antiques.

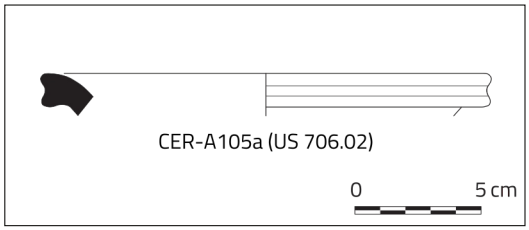


Fig. 277 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F706. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

F721

L'US 721.02 a livré deux tessons de sigillée. Le premier provient de Lezoux et correspond à un bord de Drag 27 ou 18 attribué à la phase 3 (110-140). Le second, issu des officines de La Graufesenque, est probablement un bord de Drag 35/36, daté à partir de 60.

En sus, un bord de gobelet à pâte gris sombre sableuse à surface lustrée dont la lèvre, éversée, est à terminaison ronde, provient de la même US (**Fig. 278**). Bien que la pâte soit distincte, sa forme peut être comparée, sans certitude, au type LM 4.513, daté entre 60 et 120. Sa surface est lustrée également.

Ces différents vestiges conduisent à fixer un *terminus post quem* de ce dépôt au tout début du IIe siècle.

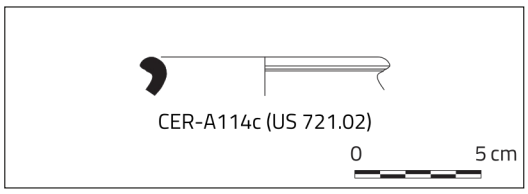


Fig. 278 – *Dessin de la forme céramique antique issue du fossé F721. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

F734

Un seul tesson, à pâte brune du Val de Loire a été découvert dans l'US 734.116.02. Il assure son Antiquité romaine.

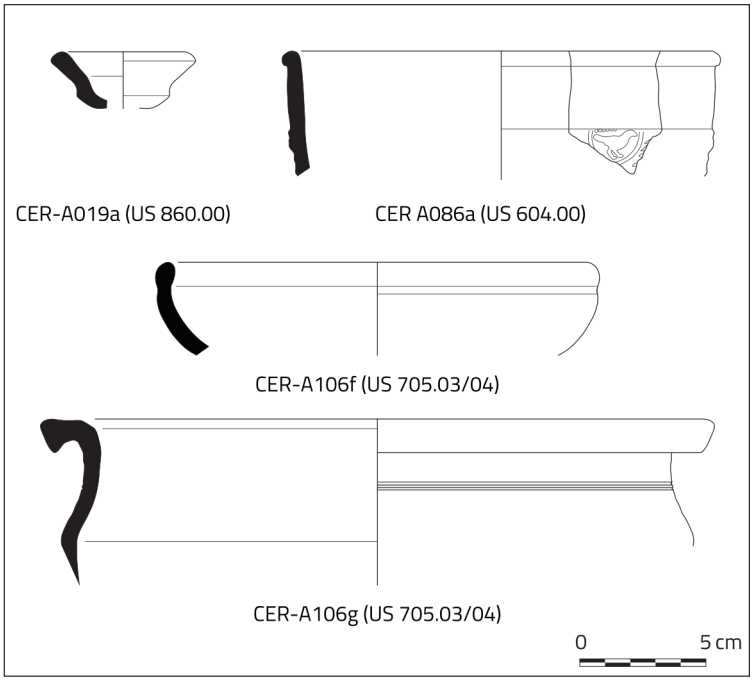
F860 [= F705 (annulé)]

Six tessons à pâte brune du Val de Loire (amphore ligérienne ?) et trois fragments de bord de cruche à pâte brun orangé et engobe rosé, pâle, peu habituel, ont été mis au jour lors du décapage de la tête du fossé F860 (US 860.00). Le bord montre une lèvre en corniche simple avec un bourrelet dessous. Cette forme, engobée blanc, est connue dans le Val de Loire à partir des années 90/100 (Couvin 2005 : 124, Fig. 30, n°10-12) (**Fig. 279**, CERA-019a). Cette cruche fixe un *terminus post quem* de la formation de ce dépôt à la toute fin du Ier siècle.

Un tesson d'amphore de Narbonnaise, daté à partir de 40, constitue le seul mobilier céramique de l'US 860.02.

Le matériel amphorique est avéré sous la forme de deux tessons de panse d'amphore de Narbonnaise (US 705.03/04). La même couche a livré des céramiques communes claires comprenant un tesson à pâte brune du Val de Loire, un autre à pâte brun orangé à engobe blanc et un dernier à pâte brune et très grossière. La céramique commune sombre inclut un bord de coupe à lèvre en bourrelet rentrant, soulignée d'une gorge à l'extérieur. Le bord est concave et oblique, la pâte beige-rose, semi-fine, contient une fine fraction micacée et rousse. Cette coupe (tripode ?), à engobe micacé, se rattache au type LM 3.151 (70-150 ap. J.-C). Des traces de feu liées à son usage sont visibles sur la paroi extérieure (**Fig. 279**, CER-A106f). L'US 705.03/04 contenait également un bord à lèvre évasée creuse à parement concave dégagé et col resserré concave. Ce pot est proche – si ce n'est la délimitation du col par une moulure – du type 1304 de Chartres, fréquent dans le courant du IIe siècle (**Fig. 279**, CER-A106g). Sa pâte est kaolinitique.
Enfin, un tesson à pâte grise, dure, sableuse et micacée, non déterminant, clôt l'inventaire de ce lot.
Un *terminus post quem* de la formation de l'US dans le courant du IIe siècle est envisagé.

Fig. 279 – *Dessin des formes céramiques antiques du fossé F860 (=F705). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F865

Un tesson de *terra nigra* est issu de l'US 865.207.03. Au vu de la chronologie de la *terra nigra* (-10 - +110), il est possible d'envisager une datation dans le courant du Ier siècle.

Un fragment d'anse de cruche en céramique commune claire (**Fig. 280**) – se décrivant comme celle de l'anse torsadée CER-A080 (groupe technique CC2) *(cf. supra § 4.1.3.3* **Fig. 275**) pour laquelle nous supposons une origine aquitaine – et un bord de pot à lèvre à méplat triangulaire ont été découvert dans l'US 865.207.04. Ce dernier montre une pâte grise et sableuse grossière. Il est probablement non tourné. Son type est proche du type LM. 5.601, daté entre 120 et 150. Un dépôt carbonisé est visible sur la paroi externe (**Fig. 281**).

Fig. 280 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F865. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

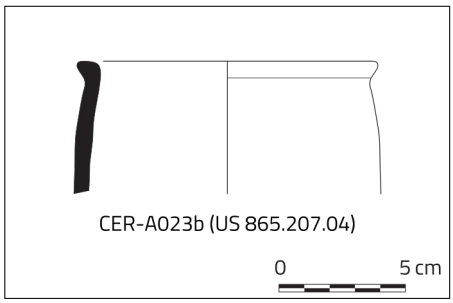


Fig. 281 – *Vue de l'extérieur de l'anse CER-A023 appartenant au groupe technique CC2. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



L'US 865.207.06 a fourni une dizaine de tessons de communes claires non déterminantes, une dizaine fragments à pâte brune du Val de Loire engobés blanc, ainsi que des céramiques communes sombres peu informatives. Seule leur Antiquité romaine peut-être affirmée.

Un seul tesson à pâte brune du Val de Loire, antique, est avéré pour l'US 865.207.07.

Un tesson de CC1 provient de l'US 865.217.02, dont il garantit simplement l'Antiquité romaine.

Un tesson de CC1 et un tesson à pâte brune du Val de Loire sont issus de l'US 865.217.04. Ils sont antiques.

Un fragment de *terra nigra*, porteur de deux cannelures concentriques, ainsi qu'un tesson à pâte brun orangé à engobe blanc et un tesson de commune sombre non déterminant constituent le lot de l'US 865.256.03. Au vu de la chronologie de la *terra nigra* (-10 - +110), il est possible d'envisager une datation dans le courant du Ier siècle.

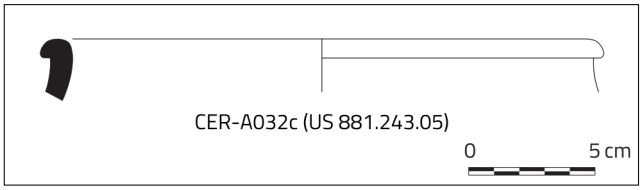
Un unique fragment de base à pied annulaire – cruche ? – à pâte brune du Val de Loire a été mis au jour au sein de l'US 865.264.02 : il en assure l'Antiquité romaine.

F881

Une base à pied annulaire à départ de panse concave et divergent en *terra nigra* constitue le seul tesson livré par la fouille de l'US 881.243.02, pour laquelle il permet d'envisager une datation dans le courant du Ier siècle.

Un bord d'amphore de type Gauloise 4, issu de Narbonnaise, et daté à partir du milieu du Ier siècle a été mis au jour dans l'US 881.243.05 (lessivé, non dessinable). Le reste du lot de cette US comprend de la CC1 et sept tessons à pâte brune du Val de Loire engobé blanc, ainsi qu'un *dolium*. Son bord, à lèvre ourlée vers l'extérieur, le rapproche des types à pâte orangée du Val de Loire du milieu et de la seconde moitié du Ier siècle (Couvin 2008 : 429-431) (**Fig. 282**). La céramique permet de fixer le *terminus post quem* de la formation de cette US fixe au milieu du Ier siècle de notre ère.

Fig. 282 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F881. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



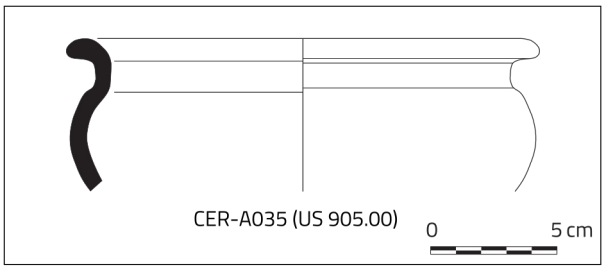
F885

Un tesson à pâte brun orangé du Val de Loire provient de l'US 885.00. Il est antique.

F905

L'US de surface 905.00 renfermait trois fragments d'une jatte du type Chartres 644.1 en céramique commune sombre brute : son bord, droit, se termine par une lèvre en bourrelet externe. Un ressaut en sommet de panse marque la limite avec le bord et forme un profil en « S » (**Fig. 283**). À Chartres, ce type est fréquent tout au long du IIe siècle et jusqu'au début du IIIe siècle.

Fig. 283 – *Dessin de la forme céramique antique du fossé F905. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F679 [=F909 (annulé)]

Un fragment de base plate à départ de panse concave divergent de *terra nigra* est issu de l'US 909.264.02, ainsi que deux tessons de CC1, un fragment à pâte brune du VDL et six autres de commune sombre non déterminants. Pour cette US, la *terra nigra* permet d'envisager une datation dans le courant du Ier siècle.

Deux tessons à pâte brune, sept à pâte brun orangé – dont trois à engobe blanc – un tesson de CC1, ainsi que de la commune sombre constituent le lot de l'US 909.269.02. Ces tessons sont antiques.

Deux tessons proviennent de l'US 679.217.02. Ils montrent une pâte brun orangé à engobe blanc et sont antiques.

Un petit tesson de céramique métallescente est avéré pour l'US 2679.269.03. Sa pâte, calcaire, fine rouge/orange, serrée, comprenant quelques inclusions blanches et son engobe, noir vitrifié, pointe une origine du Centre Gaule. Ce type de tesson est attesté dans le courant de la deuxième moitié du IIe siècle. Le reste du lot consiste en un tesson de CC1 et un autre à pâte brun orangé antiques. Le *terminus post quem* de la formation de cette US est fourni par la céramique métallescente, dans le courant de la seconde moitié du IIe siècle.

4.1.3.4 Les fosses

F404

Onze tessons de panse à pâte semi-fine micacée, sableuse et orangée à cœur gris, ont été mis au jour dans l'US 404.02. Ils assurent l'Antiquité romaine de ce niveau.

F408

L'US 408.02 a livré un bord de sigillée que matérialise un bord de Drag 27 ou 18 (?). Sa pâte, sableuse, très micacée, orange et son engobe orangé non vitrifié, à peine luisant, le rattache à la phase 3 (40-70 apr. J.-C) (non illustré). Ce tesson fixe le *teminus post quem* du dépôt en 40 apr. J-C.

F410

Un seul tesson à pâte sableuse beigeâtre a été exhumé de l'US 410.02. Il permet seulement d'envisager son Antiquité romaine.

F476

Pour toute céramique, l'US de surface 476.00 a fourni un tesson à pâte très grossière de pot probablement antique.

F494

Un tesson de céramique commune claire rose et sableuse, probablement antique, provient de l'US 494.02, qu'elle ne permet pas de dater.

F566

Un tesson de sigillée de Gaule du Centre, à engobe rouge brillant et pâte calcaire orangée micacée, daté de la phase 3, est avéré dans l'US 566.02. Un tesson de commune claire sableuse rose assez grossière l'est également. Le mobilier céramique de cette US permet de situer son comblement après 110.

F576

Un unique tesson à pâte beige rose, sableuse, micacée à inclusions rousses et engobe micacée est attesté pour l'US 576.203.02. Il est certainement antique.

F612 (chablis)

Un tesson d'amphore de Narbonnaise daté à partir de 40 est avéré pour l'US 612.00.

F630

Pour tout mobilier céramique, l'US de surface 630.00 a fourni un fragment gris et sableux non déterminant, probablement antique.

F731

Un seul tesson provient de l'US 731.02, il s'agit d'un fragment de base à pied annulaire en sigillée de Lezoux. Ses attributs techniques le rattachent à la phase 3 (110-140).

F799

Deux tessons de céramique commune claire non déterminants, possiblement antiques, proviennent de l'US 799.01.

F809

Un tesson de commune sombre non déterminant provient de l'US 809.03.

F851

Le seul tesson de l'US 851.02 correspond à un bord de pot de type LM 5.150, à lèvre repliée formant un bourrelet interne (sommet de la lèvre plan). Sa pâte, sableuse, est beige-rose. Ce type est daté entre 20 et 60/70 (**Fig. 284**).



Fig. 284 – *Dessin de la forme céramique antique de la fosse F851. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

F869 (fosse de plantation)

Un seul tesson est assurément antique pour l'US 869.02, il correspond à un tesson à pâte brune du Val de Loire. Les deux autres consistent en un tesson de céramique commune claire non déterminant et en une faïence moderne.

F893

Deux tessons de CC1 ont été découverts dans l'US 893.207.02. Ils sont antiques.

4.1.3.5 Le bâtiment 1

Un tout petit tesson de *terra nigra* est issu de la fouille de l'US 428.02 (F428). Il est daté du courant du Ier siècle.

4.1.3.6 Le bâtiment 2

F603

L'US de nettoyage du mur F603, US 603.00, a livré de la sigillée de Lezoux sous la forme d'un tesson de panse attribuable à la phase 3 (110-140 apr. J.-C.). Sa pâte, calcaire, est rouge clair et son engobe rouge est vitrifié. La pâte est micacée et montre quelques oxydes. Aucun point de chaux n'est visible. Un tesson de *terra nigra* a également été découvert dans la même US. Il s'agit d'un fragment de base à pied annulaire à omphalos (Menez 59 ? 125 ?). Deux tessons à pâte brun orangé engobé blanc complètent ce lot. Pour cette US, les céramiques fixent un *terminus post quem* du dépôt en 110.

F608

Trois tessons de céramique commune claire, non déterminants, ont été mis au jour lors du nettoyage du mur F608 (enregistré fautivement dans l'US 2009). Leur production est postérieure à 70.

F611

Un tesson de commune sombre, non déterminant, a été mis au jour au cours du nettoyage du mur F611 (US 611.00).

F714

Deux tessons de panse d'amphore italique, une probable Dressel 2-4, sont issus du nettoyage du mur F714 (US 714.00). Ils fournissent une fourchette chronologique s'ouvrant à la fin du Ier s. av. J.-C. Deux tessons de commune claire non déterminante proviennent également de ce niveau.

F715

Pour l'US 715.00, un tesson de CC1, un tesson à pâte brun orangé et un autre à pâte grise et grossière sont les seuls éléments issus du nettoyage du mur. Ils sont assurément antiques.

US 2009 (US de nettoyage du bâtiment 2 après décapage)

Un tesson de céramique fine engobée du Centre, daté entre 70 et 125 a été mis au jour dans le remblai du sondage du diagnostic. Il se caractérise par une pâte beige claire micacée, légèrement pulvérulente, fine et un engobe noir mat. Il ne montre aucun décor. Un fragment d'amphore régionale a fond pointu plein, à pâte brun orangé et cœur gris, a été découvert dans le même dépôt. Il correspond aux pieds décrits pour les Pascual 1, des amphores vinaires d'origine méditerranéenne. Le type est reproduit localement à partir du début du règne de Tibère (Barthélemy-Sylvand 2005 : 160 sqq.).

US 2010 (Démolition du bâtiment 2)

Pour l'US 2010, deux fragments de sigillée de Lezoux, dont un tesson de pied annulaire mouluré, ont été attribués à la phase 3 (110-140). En outre, la céramique fine se signale par un bord coupe Menez 55 en *terra nigra*, daté entre 30/40 et 120 (**Fig. 285**). Un tesson de base plate à pâte noire et sableuse achève la description de ce lot. Un *teminus post quem* en 110 peut être avancé.

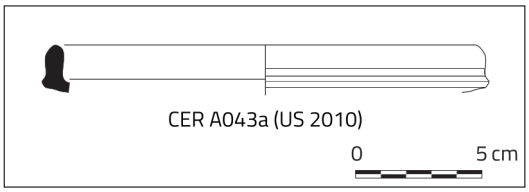


Fig. 285 – *Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2010 (bâtiment 2). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

4.1.3.7 Le mur de clôture (ST3)

F637 (éq. à F604)

Pour l'US de nettoyage du mur F604 (éq. à F637), US 604.00, la sigillée lezovienne se matérialise par un bord de Drag 37 à bandeau lisse sous la lèvre. Il présente un décor aviforme. Ses caractéristiques techniques le rattachent à la phase 3 (110-140) (**Fig. 286**). La céramique fine se signale également par un petit tesson de *terra nigra*. La céramique commune claire comprend quelques tessons de CC1 et à pâte grossière rosée. Un tesson à pâte grise sableuse représente la céramique commune sombre. Un tesson moderne complète le lot. Pour cette US de nettoyage du mur 604, le mobilier, peu homogène, fixe un TPQ au début du IIe siècle. Le tesson moderne est intrusif.

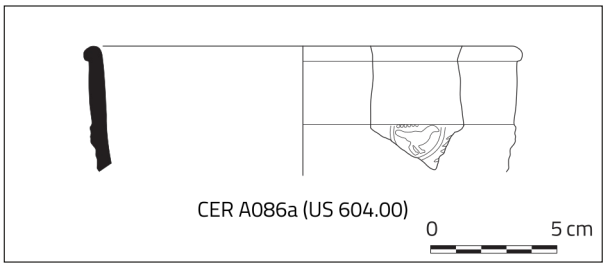


Fig. 286 – *Dessin de la forme céramique antique issue du nettoyage du mur F604 (ST4) (éq. à F637) (ST3). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

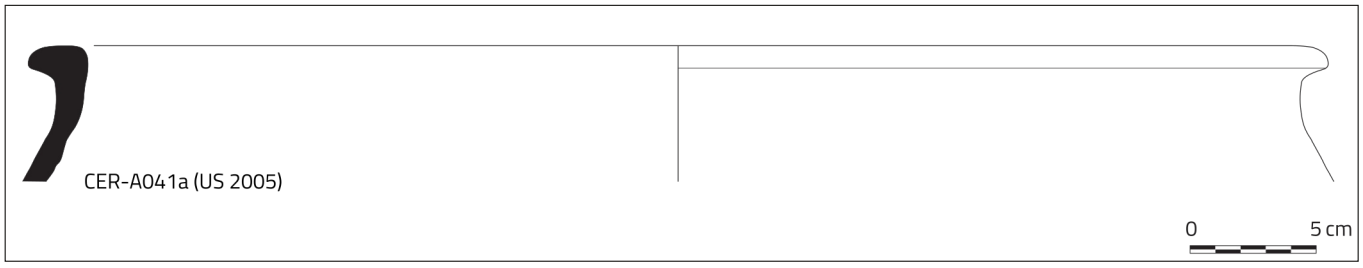
Le nettoyage du mur F637, US 637.00, a permis la découverte de trois tessons d'amphore(s) de Narbonnaise, datés entre 40 et ~200 ap. J.-C. Un tesson de sigillée de Lezoux a également été exhumé. Il correspond à un fragment de panse à pâte sableuse rouge-brun et à engobe mat, rouge, non vitrifié, attribuable à la phase 1 (10-70). La céramique commune claire consiste en un tesson de CC1, à un tesson à pâte rose sableuse, un tesson à pâte brun orangé et un autre à pâte brune du Val de Loire. Les céramiques communes sombres, grises sableuses ou grossières, ne sont pas déterminantes (deux tessons). L'étude de ce lot induit un *terminus post quem* en 40 apr. J.-C.

US 2005

Le remblai percé par le mur de clôture F530 et fonctionnant avec ce dernier, l'US 2005, a livré un tesson de sigillée provenant de Lezoux, attribué à la phase 4 (140-240) correspond à un Lezoux 44/45 (non illustré, non dessinable). En outre, un très petit fragment à pâte rouge orangé sableuse et micacée, à engobe mat de la même couleur correspond à de la sigillée du centre-ouest de la Gaule, daté à partir de la fin du Ier siècle (90/100-150). Deux tessons de *terra nigra* complètent le lot des céramiques fines de l'US 2005.

Outre diverses céramiques communes claires non déterminantes, ont été identifiés un fragment de base plate à départ de panse divergent à angle arrondi correspondant probablement à l'assise d'un mortier, trois tessons à pâte brun orangé, dont un fragment d'anse bifide de cruche et un gros *dolium* à lèvre étirée à terminaison ronde à pâte brun orangé sableuse (**Fig. 287**, CER-A041a). Cette description s'accorde avec celle des *dolia* du Val de Loire à partir du milieu et de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C (Couvin 2008 : 430). Diverses communes sombres non déterminantes achèvent l'inventaire de la céramique de cette US, ainsi qu'un tesson potentiellement médiéval. Le lot de cette US est peu homogène. Les céramiques antiques les plus récentes datent des années 140.

Fig. 287 – *Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2005. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



4.1.3.8 Le bâtiment 4

- Les fondations

F707

Le nettoyage de surface du mur F707, US 707.00, a fourni un tesson à pâte brun orangé et une commune sombre grossière antique.

F790

Un seul tesson, à pâte brune du Val de Loire été découvert au cours du nettoyage de l'extension de fondation F790 (US 790.00). Il est antique.

- Les tranchées de récupération

F710

La céramique de l'US 710.02, comblement de la tranchée de récupération F710, consiste en diverses céramiques communes claires (quatre tessons), en un tesson à pâte brun orangé à engobe blanc en un tesson à pâte grise grossière. Ces restes ne sont pas datants. Ils témoignent toutefois de l'Antiquité romaine de la couche.

F801

Deux tessons de céramique commune claire peu informative, un autre à pâte brun orangé, ainsi que trois de fragments de commune sombre, ont été mis au jour au sein de l'US 801.02. Ils sont probablement antiques.

F814

Un tesson d'amphore de Narbonnaise, daté à partir de 40, est avéré pour l'US 814.02, ainsi qu'un fragment de collerette de récipient en commune sombre. Le *teminus post quem* de ce niveau est donc fixé à 40.

4.1.3.9 Le séchoir/fumoir (ST5)

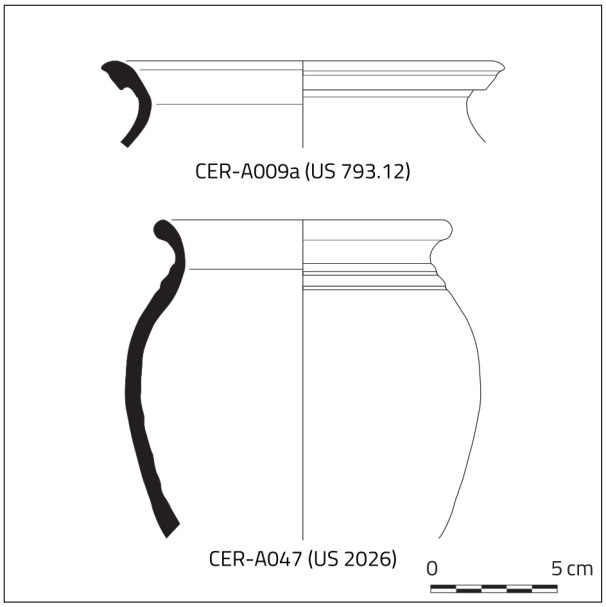
F793 (fosse de travail)

L'US 793.05 a livré un tesson de panse d'amphore de Narbonnaise, datée à partir de 40.

Un seul tesson est issu de l'US 793.03. Il s'agit d'un fragment de commune claire non déterminant.

Un tesson à pâte brun orangé et cinq fragments à pâte grise sableuse et micacée de pot proviennent de l'US 793.12. Ce dernier montre une lèvre droite à parement légèrement concave. Cette description le rapproche du type LM 5.409, daté entre 110 et 200 (**Fig. 288**, CER-A009a).

Fig. 288 – *Dessin des formes céramiques antiques issues de la ST5. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



US 2012 (niveau d'utilisation de l'alandier)

Un bord de Drag 27 ou 18 (?) issu des officines de Lezoux provient de l'US 2012. Il se rattache à la phase 3 (110-140) (non dessinable). Trois tessons d'amphore régionale à pâte brune ligérienne proviennent également de cette US, ainsi qu'un tesson à pâte brun orangé. Le début du IIe s. est retenu comme *terminus post quem* de la formation de ce dépôt.

US 2026 (couche de démolition sur 2012)

Un fragment de pot à pâte grise et sableuse est le seul mobilier céramique de l'US 2026. Sa lèvre est éversée à terminaison ronde et deux cannelures courent en sommet de panse (**Fig. 288**, CER-A047). Il se rattache au type LM 5.405, daté entre 120 et 170. Un dizaine de tessons de CC1, de tessons à pâte brun orangé ou rose à brun grossière, constituent le lot de cette US. Un tesson à pâte sableuse grise y est également inventorié. Pour cette US, un *teminus post quem* en 170 peut être inféré de l'étude de la céramique.

US 2011 (couche de démolition de la ST5)

Une poignée de tessons à pâte brun orangé et un tout petit fragment de – possible – plat à engobe rouge pompéien du Centre Gaule (ERP), constituent le corpus des céramiques communes claires de l'US 2011. Le plat correspondrait au type LM 1.150b, daté entre 40 et 120 de notre ère. Pour terminer, nous mentionnons un tesson à pâte très dure grise, presque grésée, à fraction blanche et noire assurément antique. Pour l'US 2011, les différents éléments étudiés suggèrent un *terminus post quem* fixé, sans certitude, à 40.

US 2032 (radier aménagé au fond de la fosse de travail du « séchoir-fumoir » ST5)

Un tesson à pâte claire grossière sableuse, non déterminant, est issu de l'US 2032. Il est probablement antique.

4.1.3.10 Le foyer ST15

US 2016 (comblement fosse d'installation F794 pour le mur d'abside F605)

Cette US a livré de la céramique fine matérialisée par cinq tessons de céramique métallescente. Ils correspondent à des fragments de gobelet, probablement un Lezoux 305 ou 306. La pâte, calcaire, est fine rouge/orange et l'engobe grésé est noir. Le décor est moulé (**Fig. 289**). Ces gobelets sont datés entre 170 et 200. Ce gobelet est associé à trois tessons de sigillée de Lezoux, attribuables à un Walter 79/80 rattachés à la phase 4 (à partir de 140) (**Fig. 290**).



Fig. 289 – *Base de gobelet en céramique métallescente du Centre Gaule à décor moulé (CER-A010b). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

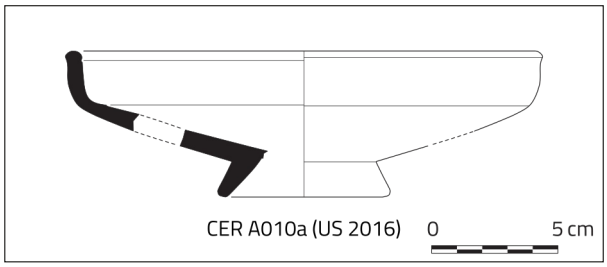


Fig. 290 – *Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2016 (ST15). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*

US 607.02 (sol de béton aménagé dans l'abside).

Pour ce niveau, un seul tesson, non déterminant, a été trouvé. Il correspond à une base plate à départ de panse convexe et divergent dont la pâte est grise et sableuse.

4.1.3.11 Les trous de poteau

La ST6

F626

Un fragment de base à pied annulaire en *terra nigra* est issu de l'US de surface 626.00, de même qu'un tesson à pâte grise sableuse. Non datant, ils en garantissent toutefois l'Antiquité romaine, aux alentours du Ier siècle.

Pour l'US 626.02, la céramique commune claire est représentée par un fragment d'anse torsadée comparable au tesson CER-A080 de l'US 572.134.02 (CC2) ; *(cf. supra § 4.1.3.3* **Fig. 275**) (**Fig. 291**). Ce vestige, assurément antique, n'est pas datant.

Fig. 291 – *Anse torsadée CER-A093, US 626.00 (ST6). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



F627

Un seul tesson à pâte brun orangé à engobe blanc (cruche ?) est issu de l'US 627.02 dont il assure l'Antiquité romaine.

F632

Pour tout mobilier céramique, l'US de surface 632.00 a fourni un fragment gris à pâte très dure sableuse et micacée (inclusions noires et blanches) certainement antique.

La ST10

Au sein du comblement supérieur du trou de poteau F709, US 709.05, appartenant au porche ST10 de l'enclos A, a été trouvé un tesson de céramique métallescente, sous la forme d'une panse décorée d'un décor moulé (**Fig. 292**). Elle représente un personnage ailé. L'engobe noir brillant est vitrifié et la pâte, calcaire, rouge-orangé, très fine à inclusions blanches éparses, sont caractéristiques des productions du Centre Gaule. Il s'agit probablement d'un gobelet de type Lezoux 306 (170-200 ap. J.-C.).

En outre, une base à pied annulaire en sigillée à pâte calcaire, orangé, micacée engobée rouge orangé (engobe vitrifié), rattaché à la phase 3 de Lezoux (110-140), a été mis au jour dans la même US. L'inventaire de la céramique commune claire recense deux tessons à pâte brun orangé à engobe blanc. Celui de la céramique commune sombre comprend deux tessons, l'un, à pâte grise sableuse, l'autre, à pâte grise, très dure presque grésée, à inclusions blanches et noires. Enfin, un tesson de grès moderne est avéré. Ce lot est peu homogène : l'élément antique le plus récent est daté à partir de 170 apr. J.-C. Le tesson moderne est certainement intrusif.

Fig. 292 – *Panse de céramique métallescente à décor moulé CER-A109d, US 709.05 (ST10). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021*



4.1.3.12 Les autres faits

F489

Un tesson de CC1 est issu du trou de poteau F489 (renuméroté fautivement F803, US 803.05). Il est antique.

F850

Un tesson de CC1 est issu du trou de poteau F850 (US 850.04). Il est antique.

F741

Un seul tesson à pâte brun orangé à engobe blanc a été découvert dans le niveau de colluvions F741 (US 741.129.00). Il est antique.

F864

Pour toute céramique, la citerne F864 (US 864.205.05) contenait un tesson à pâte brun orangé engobé blanc assurément antique.

4.1.4 Conclusion

La plupart des lots mis au jour sont particulièrement peu conséquents : il en résulte des datations souvent sujettes à caution ou flottantes. Elles confirment toutefois la fourchette chronologique établie par l'étude du mobilier issu du diagnostic archéologique (Cornec 2013). Des caractéristiques propres à certains horizons se dégagent.

4.1.4.1 Période 15 av. - 40 apr. J.-C.

Les lots les plus anciens, de la fin du Ier siècle av. J.-C., ont fourni un mobilier caractéristique, avec un fragment d'amphore italique (Dressel 2-4 ?), quelques tessons d'amphores de Bétique (Dressel 20 ?) et un type ancien de *terra nigra* (Menez 130) (**Fig. 270**, CER-A056 et CER-A 055).

Le début du Ier siècle voit l'apparition d'amphores ligériennes à pâtes brunes dont on ne peut préciser la typologie. Cette période est aussi caractérisée par des formes spécifiques au sein de la céramique commune, tel un pot de type LM 5.150 à lèvre repliée formant un bourrelet interne (20-60/70) (**Fig. 284**, CER-A018).

Les communes claires sont peu homogènes : il s'agit de pâtes beiges sableuses à rose micacée, parfois chamottées.

4.1.4.2 Période 40 - 70

À partir des années 40 nous observons un approvisionnement en amphores extrarégionales provenant de Narbonnaise. Un bord de Gauloise 4 a été identifié.

Les sigillées de Gaule du Sud - coupe Ve A2 ou D2 (service flavien) - et du Centre - Drag 27 ou 18 - sont représentées dans des proportions équivalentes.

La céramique commune claire se diversifie. Elle est matérialisée par des pâtes brunes, des pâtes brun orangé et d'un plat à engobe rouge pompéien de Gaule du Centre. Les CC1, d'origine inconnue mais certainement exogène, entrent en jeu. Les *dolia* à pâte orangée se matérialisent par les types LM 8.104 et LM 8.151 (**Fig. 282**, CER-A032c ; **Fig. 271**, CER-A060 et **Fig. 273**, CER-A077).

Outre un bord de pot à lèvre en haricot, très peu de céramiques communes sombres sont avérées (**Fig. 272**, CER-A062a). Ce phénomène de prépondérance de la céramique commune claire dans les assemblages à l'orée du milieu du Ier siècle est connu par ailleurs, notamment au Mans (Le Boulaire 2012, vol. 1 : 221-222).

4.1.4.3 Période 70 - 110

Pour le dernier tiers du Ier siècle et le début du IIe siècle, la sigillée de Gaule du Sud et du Centre – Curle 11 – est représentée dans des proportions identiques.

La céramique fine engobée du Centre fait son apparition dans les niveaux alors que presque plus aucune *terra nigra* n'est avérée.

Les amphores sont ligériennes et de Narbonnaise (aucune forme identifiée).

La commune claire présente des groupes techniques proches de ceux des périodes précédentes. Les formes découvertes correspondent à un « pot à miel », à plusieurs cruches à lèvre en corniche simple (**Fig. 276**, CER-A115h, CER-A115e ; **Fig. 279**, CER-A019a) et à un *dolium* de type 8.104 (**Fig. 273**, CER-A039b).

Les proportions de communes sombres augmentent, avec notamment l'apparition des pâtes kaolinitiques et de récipient à surface lustrée. Les premières ont fourni un bord de pot de type Chartres 1304 (**Fig. 279**, CER-A106g), les secondes un pot de type LM 5.152a, connu notamment des productions de Thésée-Pouillée (Loir-et-Cher) ou de Rezé (Loire-Atlantique) (Cadalen-Lesieur 2005 ; Pirault *et al.* 2001) (**Fig. 276**, CER-A115g).

4.1.4.4 Période 110 - 150/170

Durant la première moitié du IIe siècle, le lot des amphores comprend des fragments de conteneurs de Narbonnaise et ligériens à pâte brune (aucune forme attestée).

De façon prévisible, les sigillées provenant du Centre Gaule sont prépondérantes. Les tessons de la phase 3 (110-140) ont livré un bord de Drag 37 (**Fig. 286**, CER-A086a) et deux bords de Drag 27 ou 18 (?). Les fragments de la phase 4 (140-240) comprennent un plat de type Walters 79/80 (**Fig. 290**, CER-A010a).

À partir de la deuxième moitié du IIe siècle apparaît la céramique métallescente du Centre Gaule, sous la forme de deux gobelets (Lezoux 305/306 et Lezoux 306) (**Fig. 289** et **Fig. 292**).

Quelques tessons de *terra nigra* sont avérés pour le tout début du IIe siècle.

Quantitativement, les céramiques communes sombres sont plus importantes – plus de la moitié des céramiques communes (NR) – que les communes claires. Davantage de tessons de *La Bosse* ont été identifiés. Les formes ouvertes consistent en une marmite à engobe micacé de type LM 3.151 et en une jatte de type Chartres 644.1 (**Fig. 279**, A-106f ; **Fig. 283**, CER-A035). Les formes fermées propres au IIe siècle sont matérialisées par des pots de type LM 5.409, un pot à ouverture large proche du type LM 5.601 et un pot de type Chartres 1304 (**Fig. 273**, CER-A078a et **Fig. 288**, CER-A009a ; **Fig. 280**, CER A-023b ; **Fig. 279**, CER-A106g).

Excepté un bord de *dolium* et un pot à lèvre en poulie, aucune forme n'est avérée pour les communes claires (**Fig. 287**, CER-A041a ; **Fig. 277**, CER-A105a). Ces dernières renferment encore des CC2 et des CC1 (Les CC2 apparaissent dans des niveaux datés de manière imprécise du courant du Ier siècle).

4.1.4.5 Réseaux d'approvisionnement en céramique

En définitive, bien que restreint, cet assemblage nous a permis de dresser un portrait représentatif des vestiges par période et d'esquisser à grands traits un travail sur les réseaux d'approvisionnement pour la céramique.

En effet, dans le courant du Ier siècle, les sigillées de Gaule du Sud côtoient celles de Gaule du Centre sur le site. À compter du IIe siècle, la sigillée de Lezoux est prépondérante. Cela reflète l'activité de ses officines, connues pour avoir été diffusées à grande échelle, à partir du IIe siècle, dans la plupart des territoires du monde romain non méditerranéen (Brulet *et al.* 2012 : 95). Au IIe siècle également, les autres céramiques fines sont principalement issues des ateliers de Gaule du Centre (céramique fine engobée, céramique métallescente). Un seul tesson de sigillée du Centre-Ouest est attesté au sein d'une US datée à partir du milieu du IIe siècle.

Les plus anciennes amphores, à l'époque augustéenne, sont italiques ou proviennent de Bétique (Dressel 20 ?). Ensuite, elles ont une origine essentiellement régionale et extrarégionale (ligériennes : Dressel 2-4 ?, Pascual 1 et de Narbonnaise : Gauloise 4). Des ateliers de productions ligériens ont été identifiés au sein de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne, à Crouzilles-Mougon (Indre-et-Loire) et à Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) (Laubenheimer 1986) : ils pourraient avoir été à l'origine de l'approvisionnement de l'établissement de *La Perretterie*.

En ce qui concerne la céramique commune, les pâtes brun ligérien ou brun orangé sont très présentes, surtout à partir du milieu du Ier siècle. Pour ces dernières, certains ateliers, régionaux ou extrarégionaux sont connus à Nevers (Nièvre) et Mougon (Indre-et-Loire) (Couvin 2008 : 424).

Quant à la CC1 de Ligné, nous pensons pouvoir les rapprocher de la catégorie des « *céramiques communes claires micacées* » établies par F. Couvin pour le Val de Loire. Apparaissant dans le courant du Ier siècle, il est possible qu'elles soient originaire du Centre Gaule ou issues d'ateliers régionaux (Couvin 2008 : 120-123). Nous avons vu que pour la CC2, une origine aquitaine était présagée.

Les communes sombres ont livré des formes du IIe siècle connues de certains ateliers de productions, comme le type LM 5.152a, qui a été produit à Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) ou à Rezé (Loire-Atlantique) (Cadalen-Lesieur 2005 ; Pirault *et al.* 2001). Enfin, des poteries proviennent de *La Bosse* (Sarthe).

Les pots LM 5.152a, produits au sein d'ateliers séparés de plusieurs centaines de kilomètres, témoignent de l'uniformisation du répertoire à l'échelle du Val de Loire et jusqu'à son estuaire à compter du IIe siècle (Couvin 2012 : 162 sqq.). Leur présence au sein de l'établissement de Ligné, installé sur un plateau formant la ligne de partage des eaux entre Loire et Erdre, s'explique par de forts liens culturels et commerciaux entretenus à l'échelle ligérienne.

4.2 Étude de la céramique médiévale, moderne et contemporaine

Aurore Noël

4.2.1 La méthodologie

La méthodologie utilisée reprend les principes de celle développée dans le PCR « *La céramique médiévale et moderne de la Loire Moyenne* » dirigé par P. Husi[12] (Husi 2003). La constitution des outils typologiques (tessonnier de référence et catalogue des formes) a été la première étape de ce travail.

12 Chargé de recherche CNRS, UMR 6173 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires.

Le tessonnier de référence regroupe les différentes productions observées macroscopiquement, ses dernières sont classées selon des critères de composition et texture des pâtes, de façonnage, de cuisson, de couleur et de traitement de surface. Celui réalisé pour cette étude (**Fig. 293**) repose sur la typologie du Centre-Ouest de la France, développée par le PCR sur la céramique du XIe au XVIe siècle dans les Pays de la Loire et en Bretagne (Henigfeld 2017) et par le réseau ICERAMM[13]. Plusieurs productions déjà connues dans les villes voisines ont servi dans cette étude : « Nan » pour Nantes, « Ang » pour Angers, « Lav » pour Laval, « Cli » pour Clisson et « SJP » pour les ateliers de Saint-Jean-la-Poterie. Les productions sans correspondance régionale sont notées « Lig » pour Ligné.

13 http://iceramm.univ-tours.fr/bdforme.php?region=1

Le catalogue des formes se base sur des critères morphologiques, il s'étage sur quatre niveaux de finesse, de la morphologie générale aux détails. C'est également la typologie du Centre-Ouest de la France, développée par le réseau ICERAMM[14] et complétée par le PCR sur la céramique du XIe au XVIe siècle dans les Pays de la Loire et en Bretagne (Henigfeld 2017) qui a servi de référence pour cette étude.

14 http://iceramm.univ-tours.fr/bdforme.php?region=1

La quantification est effectuée en Nombre de Restes et en Nombre Minimum d'Individus. Ce dernier, réalisé par production, est pondéré après comptage des lèvres et des fonds, auxquels sont ajoutées les panses ne correspondant pas aux lèvres et fonds déjà représentés. Le Nombre Typologique d'Individus, croisant les données morphologiques et technologiques, a également été utilisé dans cette étude. Tous les éléments de forme ont été dessinés et sont présentés à la fin de cette étude (*cf. infra § 4.2.3* **Fig. 306 à 308**). Dans l'étude, seules les formes les plus représentatives sont figurées, afin d'alléger la présentation.

La mise en phase et la datation s'appuient sur la stratigraphie, les comparaisons morphologiques et technologiques réalisées à l'échelle locale et régionale ainsi que sur des datations radiocarbone.

4.2.2 Présentation du corpus

Le corpus de céramiques médiévales, modernes et contemporaines s'élève à 604 tessons, soit 306 vases au minimum dont 40 ont pu être déterminés (*cf. infra § 4.2.3* **Fig. 305**).

4.2.2.1 Le haut Moyen Âge

Il est représenté dans quatorze faits et US par 57 fragments, soit 32 vases au minimum. Huit ont pu bénéficier d'une attribution typologique (**Fig. 294**). Onze groupes techniques sont recensés, parmi lesquels quatre sont déjà connus à Nantes et un à Angers. On trouve des pâtes à post-cuisson oxydante beiges ou orangées (Nan 06c-M, Lig 08e, Nan 08ad-M, Nan 17k, Ang 17z, Nan 17z et Lig GT 05), à post-cuisson réductrice grises (Lig 08t et Lig GT 01) et des pâtes enfumées (Lig 15r et Lig GT 02). Toutes les productions sont micacées et assez friables, ou du moins rayables à l'ongle.

Les formes sont peu nombreuses et offrent donc une vision restreinte du panel morphologique de l'époque (**Fig. 295**). Les pots sont les plus courants, et parmi eux, on retrouve surtout les pots 2-12. Il s'agit de récipients sans col à la lèvre triangulaire (**Fig. 296**, vases 715_01, 716_01 et 765_01). La forme générale semble ovoïde. Tous trois sont fabriqués dans la pâte grossière sombre Lig 08t. Un autre pot aux surfaces enfumées est présent (Lig 15r ?). Il possède une lèvre déjetée en amande surmontant un col très court (**Fig. 296**, vase 411_01). Ce dernier est souligné par un ressaut à sa jonction avec la panse. Une dernière forme fermée est indéterminée et fabriquée dans une pâte grossière noir (**Fig. 296**, vase 004_1).

Fig. 293 – *Tessonnier de référence, à partir du tessonnier du Centre-Ouest de la France. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

Nom	Aspect	Couleurs	Inclusions	Traitement de surface	Autres caractéristiques	Atelier de production
Catégorie 1	***pâtes fines à texture douce***	***blanc à rose***		***sans glaçure***		
Nan 01c, 01c-M, 01c var	pâte fine légèrement rugueuse et dure	beige à orangé, souvent à cœur gris	silice et/ou feldspath de taille petite à moyenne, parfois paillettes de mica (01c-M)		peut être plus ou moins dure (01c var)	
Nan 01k	pâte fine douce	beige	silice et/ou feldspath de taille petite à moyenne, peu nombreux, parfois paillettes de mica			
Catégorie 2	***pâtes fines à texture douce***	***blanc à rose***		***glaçure***		
Nan 02b	***pâte fine***	***blanc à rose***	***silice et/ou feldpath petite taille, rares, paillettes de mica***	***glaçure mouchetée vert clair***		
Nan 02c	pâte fine	beige à rose	silice et/ou feldspath de petite taille, quelques nodules de fer rouge	glaçure verte claire		
GT 02i	pâte fine	blanc	peu visible à l'oeil nu	glaçure jaspée verte, jaune et brun		
Catégorie 3	***pâtes fines à texture douce***	***orange à rouge***		***Sans glaçure***		
GT 03f	pâte fine sableuse	rouge	silice et/ou feldspath de petite taille, très nombreux, quelques nodules de fer rouge		parois très minces	Ligron ou environs (72)
Catégorie 4	***pâtes fines à texture douce***	***orange à rouge***		***glaçure***		
Nan 04a-M	pâte semi fine	orangé	silice et/ou feldpath taille moyenne à grande, nombreux, nombreuses paillettes de mica	glaçure verte		
Catégorie 6	***pâtes fines ou semi-fines***	***ocre***		***sans glaçure***		
Nan 06c-M	pâte semi fine	beige à rose	silice et/ou feldpath de toutes tailles, paillettes de mica			
Catégorie 7	***pâtes moyennement fines à texture rugueuse***	***blanc***		***glaçure***		
Nan 07c-M	pâte fine sableuse et dure	beige	silice et/ou feldpath petite taille, très nombreux, paillettes de mica	glaçure mouchetée vert clair à vert bouteille		
Nan 07h	pâte fine	rosé	silice et/ou feldpath de petite taille, paillettes de mica	glaçure verte ombrée		
Catégorie 8	pâte grossière	blanc à gris		***sans glaçure***		
Lig 08e	pâte fine	orangé	silice et/ou feldpath de petite taille, rares, nodules de fer rouge, nombreuses paillettes de mica			
Lig 08t	pâte grossière	gris	silice et/ou feldpath de grande taille, quelques paillettes de mica			
Nan 08ad-M	pâte grossière	beige	silice et/ou feldpath grande taille, très nombreux, paillettes de mica			
Catégorie 9	***pâtes grossières***	***orange à rouge***		***sans glaçure***		
Nan 09b-M	pâte semi-fine à aspect rugueux	orangé	silice et/ou feldspath de taille petite à moyenne, nombreux, nodules de fer noir, paillettes de mica et quelques spicules		production bien cuite, sonnante	

Nom	Aspect	Couleurs	Inclusions	Traitement de surface	Autres caractéristiques	Atelier de production
Catégorie 10	***pâtes grossières***			***sans glaçure***		
Ligné 10a ?	pâte grossière dure	orange à brun	silice et/ou feldspath de taille moyenne à grosse		surface externe orange à brune, et interne grise. Proche des productions lavalloises	
GT 10a	pâte grossière dure	rose-bleu ou orange-gris	silice et/ou feldspath de grande taille, nombreux		production bien cuite, surface externe rose ou orange et interne bleue ou grise	ateliers lavallois (53)
GT 10a-M	pâte grossière dure	rose-bleu ou orange-gris	silice et/ou feldspath de grande taille, nombreux, paillettes de mica		production bien cuite, surface externe rose ou orange et interne bleue ou grise	ateliers lavallois ? (53)
GT 10c	pâte grossière	blanc, beige, orangé, gris, brun, rouge	silice et/ou feldspath de grande taille, nombreux, nodules de fer rouge		Traces de tournages parfois souvent bien marquées	ateliers lavallois (53)
Lav 10e	pâte semi grossière dure	blanc rosé à beige	silice et/ou feldspath de taille moyenne, nombreux et affleurants à la surface, nodules de fer rouges nombreux		la surface peut présenter des traces de tournage marquées. Peut présenté des parois plus épaisses et contenant plus de dégraissant	ateliers lavallois (53)
Lav 10f	pâte grossière	rose	silice et/ou feldspath de toutes tailles, nombreux, nodules de fer rouge			ateliers lavallois (53)
Catégorie 12	***pâtes fines***	***blanche***		***glaçure à l'étain ou au manganèse***		
GT 12a	pâte fine	blanc	invisibles à l'oeil nu	glaçure à l'étain et au manganèse		
GT 12i	pâte fine	blanc	invisibles à l'oeil nu	glaçure stannifère		
Catégorie 15						
Lig 15r	pâte fine sableuse	brun	silice et/ou feldspath de taille petite à moyenne, nombreux, rares nodules de fer rouge, nombreuses paillettes de mica	enfumage		
Catégorie 16	***pâtes très grossières***	***brun-gris***		***sans glaçure***		
Nan 16b	pâte fine dure	beige	silice et/ou feldspath de petite taille, nombreux, nodules de fer rouge, quelques paillettes de mica		pâte très cuite	
Cli 16b-M	pâte grossière	orangé à coeur gris	silice et/ou feldspath de toutes tailles, nombreux, nombreuses paillettes de mica		pâte très cuite	
Nan 16c	pâte grossière	brun à cœur gris	silice et/ou feldpath de toutes tailles, nombreuses		pâte surcuite	
Nan 16c-M	pâte grossière	brun à cœur gris	silice et/ou feldpath de toutes tailles, nombreuses, nombreuses paillettes de mica		pâte surcuite	
Lav 16d	pâte grossière	beige à coeur gris	silice et/ou feldspath de taille moyenne, nombreux, nodules de fer noir		pâte très cuite	ateliers lavallois (53)
Lig 16i-M	pâte grossière	gris foncé	silice et/ou feldpath taille moyenne à grosse, paillettes de mica	enfumage		

Nom	Aspect	Couleurs	Inclusions	Traitement de surface	Autres caractéristiques	Atelier de production
sjp 16f-M	pâte fine	brun à cœur gris	silice et/ou feldpath de taille petite à moyenne, nombreuses fines paillettes de mica, spicules			Atelier de Saint-Jean-la-Poterie (56)
Catégorie 17	***pâte grossière***		***mica***	***sans glaçure***		
Nan 17c	pâte semi fine	orangé	silice et/ou feldpath petite taille, gros nodules de fer rouges, nombreuses fines paillettes de mica			
Nan 17k	pâte semi-grossière dure	rose-orangé	silice et/ou feldspath de taille moyenne à grosse, nombreuses grosses paillettes de mica			
Ang 17z	pâte grossière	orange à brun	silice et/ou feldspath de taille moyenne à grosse, nombreuses paillettes de mica doré			
Nan 17z	pâte grossière	orange à brun	silice et/ou feldspath de taille moyenne à grosse, nombreuses paillettes de mica doré			
Nan 17ay	pâte fine douce	blanc-beige	silice et/ou feldspath de petite taille, fines paillettes de mica nombreuses		production bien cuite, sonnante	
Catégorie 19	***grès***	***gris foncé à brun noir***				
GT 19c	pâte fine	brun à noir	parfois quelques silice et/ou feldspath de petite taille, souvent invisible à l'œil nu		grès	Mortainais-Domfrontais (61)
GT 19g	pâte fine	brun à cœur gris	inclusions diverses de taille petite à moyenne en faible quantité		grès	environs de Nantes ? (44)
GT 21c	pâte fine	beige	invisibles à l'oeil nu		grès	Berry
			Autres productions			
grès beige	pâte fine	beige	invisibles à l'oeil nu		grès	
grès gris	pâte fine	gris clair	invisibles à l'oeil nu		grès	
porcelaine	pâte fine	blanc	invisibles à l'oeil nu			
Lig GT 01	pâte grossière friable	noir	silice et/ou feldpath taille moyenne à grosse, nombreux, paillettes de mica			
Lig GT 02	pâte grossière	beige à gris claire	silice et/ou feldpath de grande taille, nombreuses fines paillettes de mica	enfumage		
Lig GT 03	pâte fine	rose et blanc	invisibles à l'oeil nu	glaçure translucide couvrante	terres rose et blanche mélées	Italie ?
Lig GT 04	pâte fine	brun	silice et/ou feldpath taille petite à moyenne, nombreuses fines paillettes de mica	enfumage		
Lig GT 05	pâte fine	beige à rose	silice et/ou feldpath petite taille, rares, fines paillettes de mica			

Deux coupes et un vase-réserve représentent les formes ouvertes. Les coupes sont toutes deux carénées. La première possède une lèvre en bourrelet dans la continuité de la panse verticale (**Fig. 296**, vase 719_01, coupe 6-1). Elle est fabriquée dans une pâte grossière beige (Nan 08ad-M). La seconde offre un profil plutôt biconique, avec une carène très marquée (**Fig. 296**, vase 628_01, coupe 6-9). Sa lèvre est triangulaire et légèrement éversée. Elle est également faite dans une pâte beige, mais très fine (Lig GT 05). Le vase-réserve a une forme se rapprochant des pots sans anse mais possède un diamètre d'ouverture de 36 cm, laissant penser qu'il servait au stockage. Il possède une lèvre simple éversée et légèrement cintrée et un col mouluré (**Fig. 296**, vase 428/429 ?_01). Il est fabriqué dans une pâte grossière beige et enfumée (Lig GT 02).

Fig. 294 – *Répartition du mobilier du haut Moyen Âge, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

	haut Moyen Âge																										haut Moyen Âge ?		Total	
	ST 2/715		ST 2/765		ST 4		ST 411		ST428 429 ?		ST 568		ST 628		ST 675		ST 716		ST 719		ST 806		ST 855		Sect. 2		ST 580			
GT	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Nan 06c-M									3	1																			**3**	**1**
Lig 08e							3	1															1	1					**4**	**2**
Lig 08t	1	1	2	2					1	1							1	1			3	1							**8**	**6**
Nan 08ad-M											1	1							1	1							1	1	**3**	**3**
Lig 15r ?							10	1							1	1													**11**	**2**
Nan 17k																											1	1	**1**	**1**
Ang 17z							2	2																	1	1			**3**	**3**
Nan 17z									1	1																			**1**	**1**
Lig GT 01					1	1	3	1			2	1																	**6**	**3**
Lig GT 02									1	1																			**1**	**1**
Lig GT 05													4	1															**4**	**1**
antique	*1*	*1*	*1*	*1*			*8*	*4*					*1*	*1*							*1*	*1*							***12***	***8***
Total	2	2	3	3	1	1	26	9	6	4	3	2	5	2	1	1	1	1	1	1	4	2	1	1	1	1	2	2	57	32

Fig. 295 – *NTI du haut Moyen Âge. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

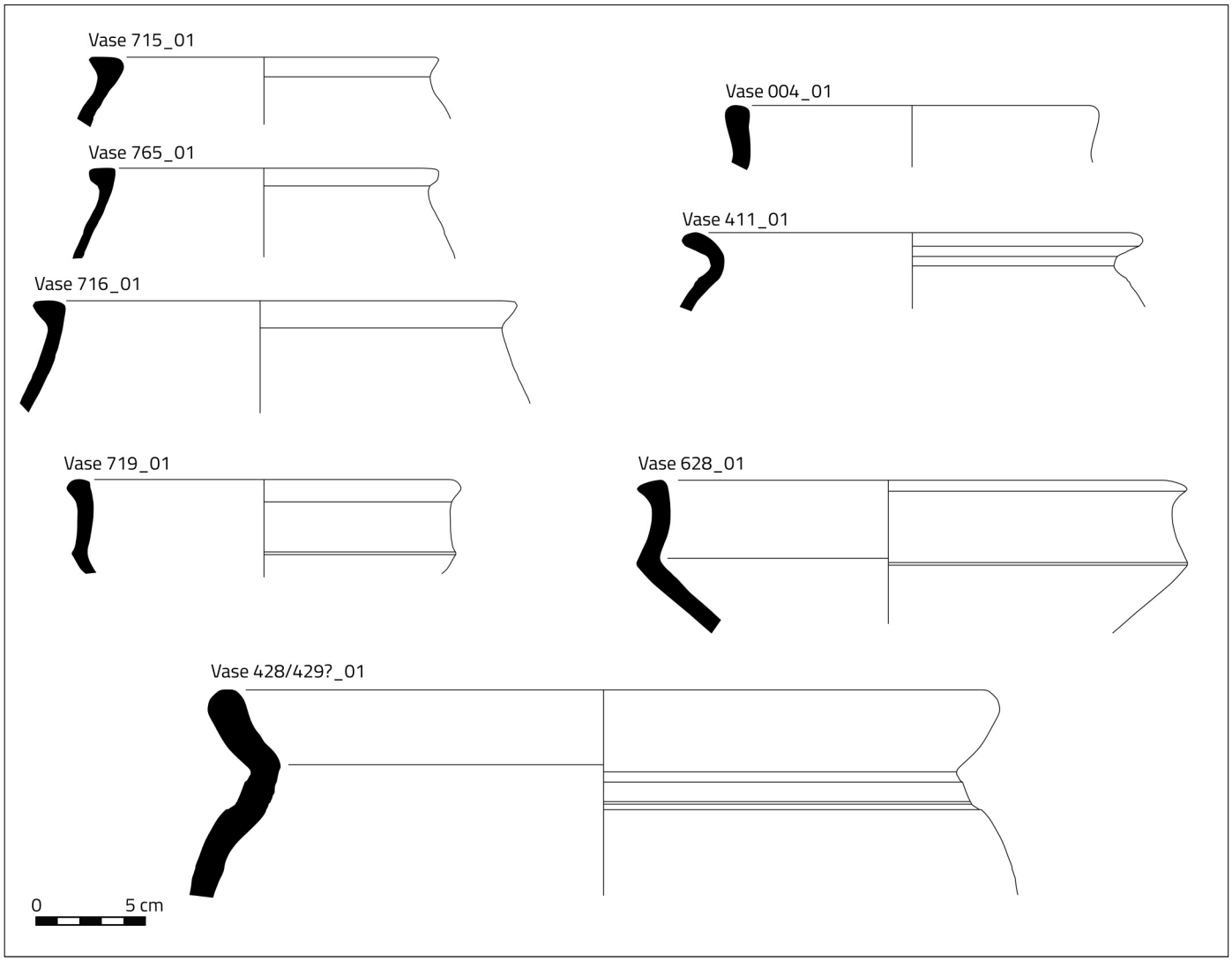
GT	forme fermée ?	Pot 2-4	Pot 2-12	Coupe 6-1	Coupe 6-9	vase réserve ?	Total
Lig 08t			3				**3**
Nan 08ad-M				1			**1**
Lig 15r ?		1					**1**
Lig GT 01	1						**1**
Lig GT 02						1	**1**
Lig GT 05					1		**1**
Total	**1**	**1**	**3**	**1**	**1**	**1**	**8**

Les comparaisons locales et régionales sont rares, et c'est surtout la synthèse d'I. Moréra-Vinçotte qui fait référence ici. Les pots à lèvre en amande y sont datés de la fin du VIe et du VIIe siècle (Moréra-Vinçotte 2012 : 184-185). Ils sont accompagnés de coupes carénés similaires aux nôtres (Moréra-Vinçotte 2012 : 187). En revanche, on ne retrouve pas de pots à lèvre triangulaire. Ce type de récipient, ainsi que le vase-réserve, ne trouvent aucun écho dans la documentation dont nous disposons.

Plusieurs faits ont bénéficié d'analyses ^{14}C les plaçant au haut Moyen Âge. Bien qu'il ne s'agisse pas de structures ayant livré de la céramique, leurs résultats demeurent intéressants pour préciser la datation du mobilier qui vient d'être présentée. Une sépulture est datée du milieu du VIe-milieu du VIIIe siècle (F486) et deux autres sont attribués à la seconde moitié du VIIe-seconde moitié du VIIIe siècle (F485 et 916).

On peut donc vraisemblablement estimer que la céramique alto-médiévale appartient aux VIe-VIIIe siècles. Il est possible que deux phases soient présentes, sans que nos connaissances actuelles en permettent la distinction.

Fig. 296 – *Céramiques du haut Moyen Âge. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021*



4.2.2.2 Le bas Moyen Âge

Tous les siècles du bas Moyen Âge sont représentés sur le site, mais ce sont surtout les XIe-XIIIe siècles qui sont les mieux documentés (**Fig. 297**). Huit faits se rattachent à cette période, comptabilisant 298 tessons pour 72 individus au minimum. Treize formes ont pu être identifiées.

Les groupes techniques sont assez nombreux (22), mais ne sont pas tous présents en même temps. Entre le XIe et le XIIIe siècle, on retrouve essentiellement des productions locales claires (Nan 01c, Nan 09b-M, Nan 17c) et des productions lavalloises (Lav 10e, Lav 10f, Lav 16d). On note aussi l'apparition de pâtes très cuites (Nan 16c-M, Lig 16i-M) et d'une pâte glaçurée au XIIe siècle (Nan 02c). Quelques pâtes déjà référencées au haut Moyen Âge sont encore là : Nan 06c-M, Nan 08ad-M et Nan 17z.

Pour la fin de la période (XIVe-XVe siècles), des changements apparaissent : les pâtes claires précédemment citées disparaissent (hormis Nan 17c) tout comme les pâtes lavalloises. Elles sont remplacées par d'autres productions locales claires (Nan 01k, Nan 17k) mais surtout par des pâtes surcuites locales (Nan 16b, Nan 16c et 16c-M). On retrouve également une production de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan) et des productions plus lointaines (GT 03f de Ligron, Sarthe ; et GT 19c du Domfrontais). Enfin, une production grossière déjà connue pour le haut Moyen Âge prend une large part des productions : Nan 06c-M.

Peu de formes sont représentées (**Fig. 298**). Pour les trois premiers siècles de la période, on retrouve presque exclusivement des pots. Les plus fréquents sont les pots à lèvre en bandeau (pot 2-2 et 2-29). Ils peuvent être de forme très simple, sans moulure, ou à moulures et gorge profonde pour ceux datés des XIe-XIIIe siècles (**Fig. 299**, vase 904_01 et 908_01). Ceux des XIIe-XIIIe siècles sont très différents selon leur provenance. Les formes lavalloises possèdent un bandeau court et vertical, avec une gorge interne qui peut être très creusée (**Fig. 299**, vases 431_08 et 07, pot 2-29). Les panses sont pourvues de traces de tournage marquées. Le pot 2-2 de provenance locale possède une lèvre fine, oblique, dont seule la partie inférieure est marquée. Sa gorge interne est également très creusée (**Fig. 299**, vase 431_03). Quelques autres formes de pots sont présents, notamment un pot 2-10, une forme très courante en Loire-Atlantique. Il possède une lèvre proche des pots 2-2 mais son extrémité supérieure est rentrante (**Fig. 299**, vase 431_04). Le pot 2-32 est aussi une forme caractéristique du département. Il s'agit d'un pot à lèvre triangulaire à gorge interne et col cintré (**Fig. 299**, vase 431_02). La seule autre forme présente est un pichet dont il manque le rebord. Il est de forme élancé, avec un ressaut sans doute à mi-panse. Ce ressaut est souligné de petites digitations et marque la limite d'une glaçure verte mouchetée appliquée dans la partie supérieure du récipient. Le col long du vase est également marqué d'un léger ressaut (**Fig. 299**, vase 431_01).

Le mobilier provenant de Mayenne peut être comparé aux sites de consommation à proximité des ateliers. Les pots 2-2 et 2-29 se retrouvent notamment entre le XIe et le XIIIe siècle à L'Huisserie (Noël 2017a : 127). Dans les productions ligériennes, le pot 2-10 est rencontré à Nantes au XIIIe siècle, mais avec un bandeau beaucoup plus grand (Noël *et al.* 2017 : 86), ainsi qu'en Vendée à Talmont-Saint-Hilaire pour la fin du XIIe jusqu'au XVe siècle (Grenouilleau 2017 : 292). Les pots à lèvre en bandeau sont également présents sur ces sites pour la même période. Le lot peut également être comparé à la phase XIIe-XIIIe siècle du site voisin à Ligné *La Croix Douillard* (Noël 2017b : 119). Deux datations ^{14}C viennent préciser les comparaisons locales et régionales. La structure 474 est datée entre 1030 et 1189 (calibration à 2 sigmas), tandis que le fossé 431 est compris entre 1154 et 1262 (92,8 % de probabilité, calibration à 2 sigmas). Deux périodes d'occupation se dessinent grâce au radiocarbone, mais c'est bien la fourchette XIe-XIIIe siècles qui est à retenir, faute d'avoir un mobilier en quantité suffisante pour pouvoir cerner les deux ensembles.

Pour les deux derniers siècles de la période, une seule forme est représentée. Il s'agit d'un pot 24-9 (répertoire Bretagne). Cette forme, caractéristique des ateliers de Saint-Jean-la-Poterie, présente une lèvre plate, rentrante et sortante, à deux gorges sommitales (**Fig. 300**). La pâte dans laquelle il a été tourné est connu depuis la seconde moitié du XIIe siècle (Daré 2017 : 152) mais sa forme n'est identifiée dans les ateliers qu'à partir de la seconde moitié du XIVe siècle et jusqu'au premier quart du XVIe siècle (Daré 2017 : 168-169). Cette période est également attestée par une datation radiocarbone provenant de l'US 473.196.05 (1393 (87,7%) 1445 AD).

Fig. 297 – *Répartition du mobilier du bas Moyen Âge, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

	11e-12e s.		12e-13e s.		11e-13e s.								14e-15e s.		1ère moitié 15e s.		Total	
	ST 474		ST 431		ST 490		ST 892		ST 904		ST 908		ST 593		ST 473			
GT	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Nan 01c	2	1	36	5													38	6
Nan 01k															2	2	2	2
Nan 02c			16	3													16	3
GT 03f															2	1	2	1
Nan 06c-M					1	1									6	6	7	7
Lig 08e													1	1			1	1
Nan 08ad-M			1	1											1	1	2	2
Nan 09b-M	3	2	7	1			1	1			1	1					12	5
Lig 10a ?													1	1			1	1
GT 10c	2	1															2	1
Lav 10e	13	2	108	8			3	1									124	11
Lav 10f			30	2													30	2
Nan 16b															3	2	3	2
Nan 16c															1	1	1	1
Nan 16c-M	4	1	3	2											2	2	9	5
Lav 16d			3	1													3	1
Lig 16i-M			1	1													1	1
Sjp 16f-M													1	1			1	1
Nan 17c			7	2	1	1			1	1					3	3	12	7
Nan 17k													1	1			1	1
Nan 17z			15	1													15	1
GT 19c															6	2	6	2
GT 21c													*1*	*1*			*1*	*1*
antique					*1*	*1*					*2*	*1*			*3*	*3*	*6*	*5*
indet															2	2	2	2
Total	24	7	227	27	3	3	4	2	1	1	3	2	5	5	31	25	298	72

Fig. 298 – *NTI du bas Moyen Âge. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

Phase	GT	Pot 2-2	Pot 2-2 (incomplet)	Pot 2-10	Pot 2-21	Pot 2-29	Pot 2-32	Pot 13-7	Pot 24-9 (Br)	pichet	Total
11e-12e	GT 10c							1			**1**
	Nan 06c-M		1								**1**
11e-13e	Nan 09b-M	1									**1**
	Nan 17c	1									**1**
	Lav 10e					3					**3**
	Lig 16i-M				1						**1**
12e-13e	Nan 01c			1			1				**2**
	Nan 02c									1	**1**
	Nan 17z	1									**1**
14e-15e	sjp 16f-M								1		**1**
Total		**3**	**1**	**1**	**1**	**3**	**1**	**1**	**1**	**1**	**13**

Fig. 299 – *Céramiques des XIe-XIIIe siècles. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021*

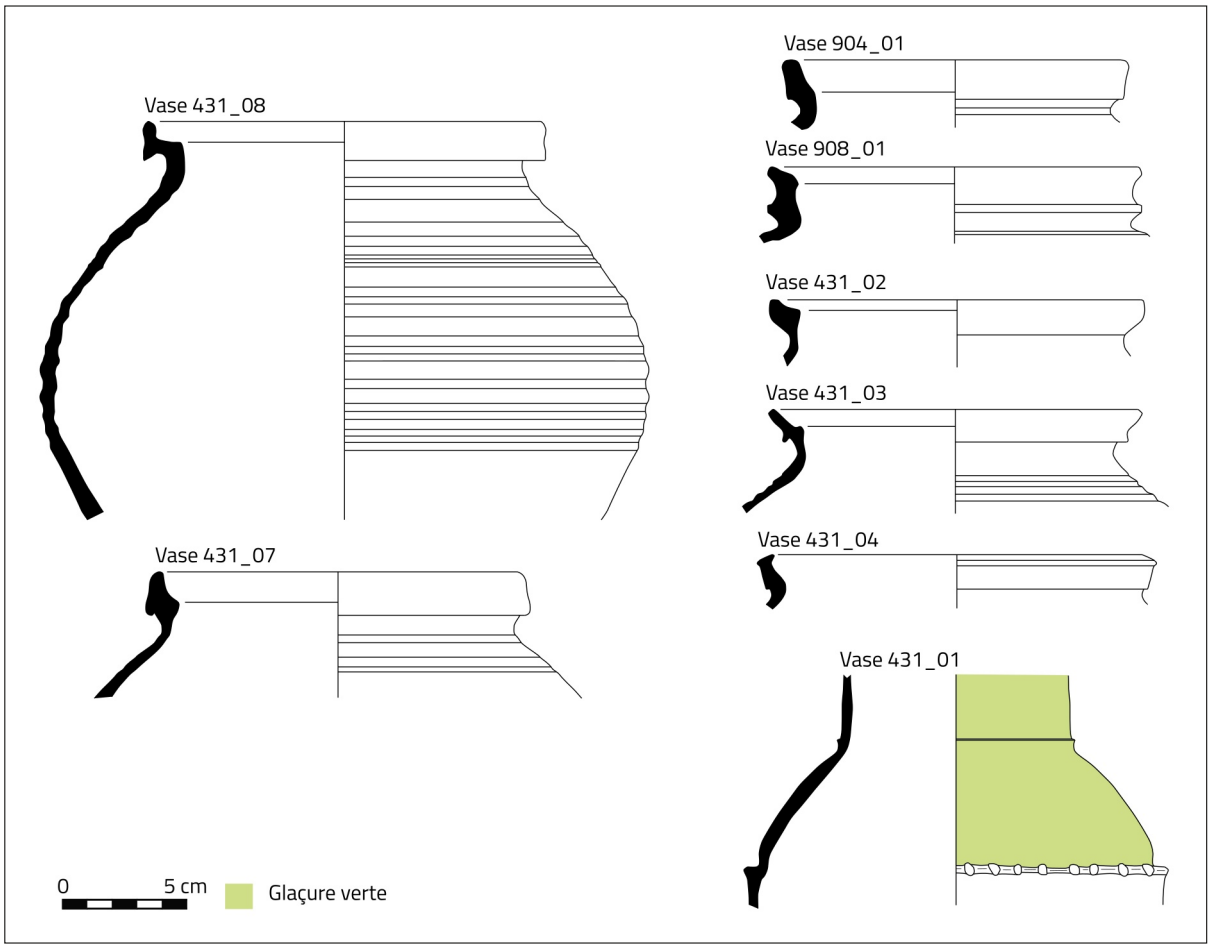
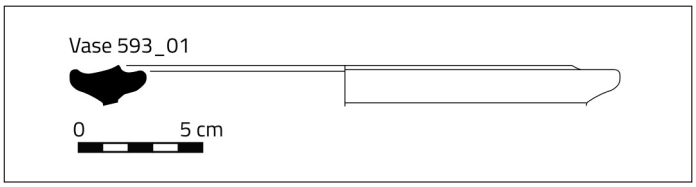


Fig. 300 – *Céramiques des XIVe-XVe siècles. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021*



4.2.2.3 L'Époque moderne

Huit faits n'ont pu être datés précisément et ont été attribués à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Sept sont datés entre le XVe et le XVIIe siècle, quatre sont du XVIIe et une est du XVIIIe siècle (**Fig. 301**).

Les productions présentes sont dominées par la pâte semi-fine blanche à rose très micacée et glaçurée Nan 07c-M. Cette pâte et son pendant sans glaçure Nan 17ay sont bien identifiées dans les lots régionaux entre le XIVe et le XVIIIe siècle (Henigfeld 2017 : 97). On retrouve également la pâte semi fine orangée Nan 09b-M, caractéristique de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne, tout comme le grès du Mortainais-Domfrontais (GT 19c), celui supposé de Nantes (GT 19g, Henigfeld 2017 : 97) et la rose-bleue de Laval, connue à partir du milieu du XVe siècle.

Du côté des formes, seuls trois pots ont été recensés (**Fig. 302**). Le premier est un pot 13 à lèvre peu marquée et col concave (**Fig. 303**, vase 471_01). On le retrouve du XIVe au XVIIe siècle en Loire-Atlantique (Henigfeld 2017 : 104). Le deuxième est un pot 12 à lèvre confondue avec le col oblique (**Fig. 303**, vase 526_01). Il est connu dès le XIIIe siècle et jusqu'au XVIIe siècle au moins dans le département (Henigfeld 2017 : 104). Le dernier pot possède une lèvre en poulie et une forme probablement cylindrique (**Fig. 303**, vase 579_01). Il est recouvert d'une glaçure verte. Il est fabriqué dans une pâte plutôt connue à l'Époque moderne.

Phase	GT	pot ?	Pot 12	Pot 13	lèchefrite	Total
14e-17e s.	Nan 09b-M			1		**1**
	indet		1			**1**
15e-17e s.	Nan 02b	1				**1**
	Nan 07c-M				1	**1**
Total		**1**	**1**	**1**	**1**	**4**

Fig. 302 – *NTI de l'Époque moderne. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

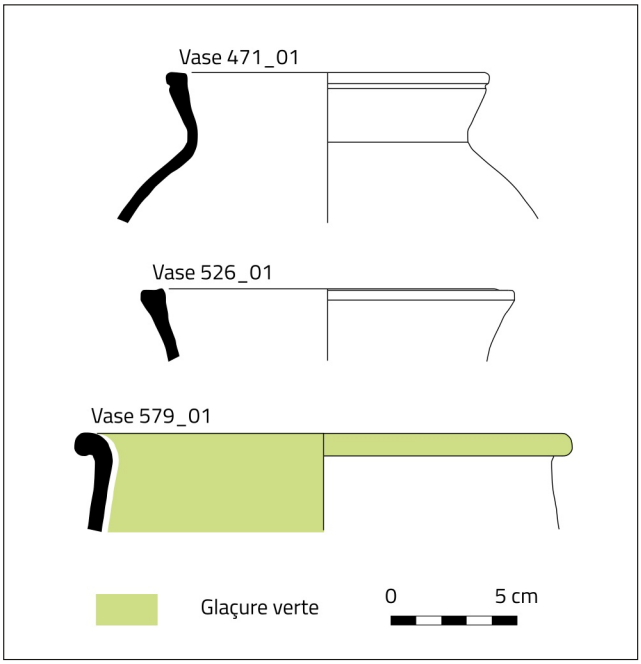


Fig. 303 – *Céramiques de l'Époque moderne. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021*

Fig. 301 – *Répartition du mobilier d'Époque moderne, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

	13e-17e s.		14e-17e s.				15e-17e s.														17e s. ?								18e s. ?		Bas Moyen Âge/Moderne												Total	
	ST 483		ST 471		ST 881		ST 526		ST 528		ST 579		ST 590		ST 603		ST 773		ST 791		ST 418		ST 445		ST 447		ST 610		ST 449		ST 413		ST 611		ST 616		ST 772		ST 856			
GT	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Nan 01c																															1	1									1	1
Nan 02b											1	1							1	1																					2	2
GT 02i													1	1															1	1											2	2
Nan 04a-M																									1	1															1	1
Nan 06c-M																													1	1											1	1
Nan 07c-M							1	1	3	3	1	1	3	3	1	1			1	1			3	3																	13	13
Nan 07h																																					1	1					1	1
Nan 08ad-M	1	1					1	1					2	2																											4	4
Nan 09b-M			8	1																									1	1	1	1	1	1			1	1			12	5
GT 10a													2	2			2	1	1	1																					5	4
GT 12a																													2	2											2	2
GT 12i																									1	1	1	1	3	3											5	5
Nan 16c-M																					1	1																			1	1
Nan 17ay	1	1			1	1							2	2																											4	4
Nan 17c																													1	1											1	1
GT 19c									2	2			1	1					1	1							1	1													5	5
GT 19g							1	1	2	1																	1	1													4	3
GT 21c																					2	2	1	1					1	1											4	4
Lig GT 01																											*1*	*1*													*1*	*1*
Lig GT 03																													1	1											1	1
antique							*2*	*2*	*3*	*2*			*2*	*2*																											*7*	*6*
antique ?																					*1*	*1*																			*1*	*1*
indet.							2	2											1	1			2	2					1	1											6	6
Total	2	2	8	1	1	1	7	7	10	8	2	2	13	13	1	1	2	1	5	5	4	4	6	6	2	2	4	4	11	11	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	84	74

4.2.2.4 L'Époque contemporaine

Cette période est la mieux représentée avec 27 faits et une US (ST 7, 407, 414, 421, 422, 426, 435, 438, 441, 442, 444, 451, 454, 456, 457, 466, 467, 468, 496, 575, 693, 738, 796, 797, 845, 857, 858 et l'US 2006). Elle comptabilise 139 restes et 12 formes identifiées. Seules celles de F575 ont été dessinées, les autres lots étant trop réduits pour apporter des informations fiables pour cette période encore peu étudiée et documentée par la céramologie.

Les productions présentes sont dominées par les faïences, fines (GT 12i) ou à cul noir (GT 12a). On retrouve également des grès gris ou beiges ainsi que des porcelaines. Les faïences fines et les porcelaines n'apparaissent pas de façon homogène selon le niveau social de la population, c'est plutôt les faïences à cul noir qui permettent d'estimer une fourchette chronologique. En effet, elles ne sont pas connues en France avant le début du XVIII^e^ siècle (Rosen 1995 : 130).

Les formes rencontrées sont surtout des assiettes à marli en faïence blanche. L'une d'elles présente un marli hexagonal bordé de points moulurés (**Fig. 304**, vase 575_04). Les pots sont également présents dans des pâtes locales connues pour la période moderne ou en grès. Les plats sont représentés par deux exemplaires en faïence à cul noir (**Fig. 304**, vases 575_01 et 02). Le premier présente une lèvre en bandeau et une panse hémisphérique. Il est peint de deux lignes jaunes et bleues sur fond blanc à l'intérieur de la lèvre, tandis que l'extérieur est revêtu d'un émail au manganèse et de coulures d'émail stannifère. Le second plat possède une lèvre confondue à la panse hémisphérique et une base annulaire perforée, permettant la suspension du plat. Il est décoré sur sa face interne de motifs végétaux peints en vert, bleu, orange et jaune (**Fig. 304**, 575_03). Enfin, on note dans cet ensemble d'époque contemporaine une tasse, une bouteille et une probable terrine à anses horizontales et à glaçure jaspée verte et brune.

Faute de comparaisons locales pour cette période, ce lot est daté de façon large entre le XVIII^e^ et la fin du XIX^e^ siècle.

4.2.3 Conclusion

Le lot d'un peu plus de 600 tessons de céramique médiévale et moderne provenant de *La Perretterie* à Ligné permet d'appréhender les productions alto-médiévales, très peu connues en Loire-Atlantique et d'autant plus dans le nord du département. Les pâtes, dont une partie est à post-cuisson réductrice, ainsi que les formes diffèrent de ce que l'on peut trouver au sud de la Loire. Cela suggère des logiques d'approvisionnement et d'aires culturelles différentes qu'il conviendrait de mieux saisir à travers d'autres études de ce type de mobilier.

En ce qui concerne le bas Moyen Âge, l'approvisionnement se fait de façon locale mais également depuis la Mayenne. Loin d'être anecdotique, ces groupes techniques représentent 35 % des productions des XI^e^-XIII^e^ siècles. Une attention particulière à la reconnaissance de ces productions mayennaises pourrait permettre de mieux comprendre les réseaux de diffusion des ateliers lavallois dès leur origine et également de cerner d'approvisionnement du nord de la Loire-Atlantique à l'époque médiévale.

Enfin, les périodes moderne et contemporaine apportent leur pierre à l'édifice de la connaissance céramologique en Pays de la Loire (**Fig. 304** à **Fig. 308**).

Fig. 304 – *Céramiques de l'Époque contemporaine.*
Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021

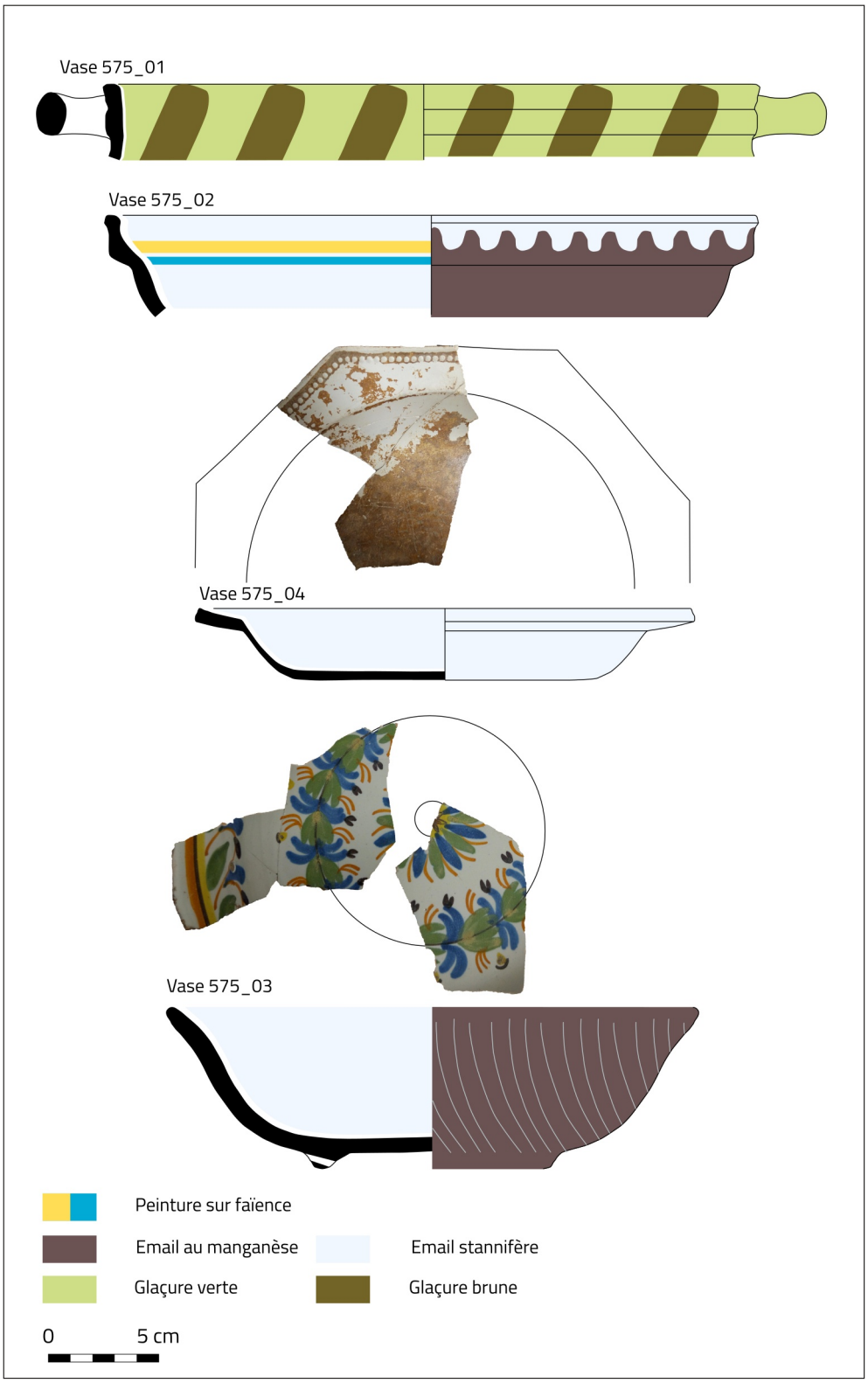


Fig. 305 – *Datation par structure et US. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021*

Fait / ST	US	SD	Datation
3	604		hétérogène
4	817.02		hMA
5	2012		hétérogène
7	538.0		18e-20e
407	2		18e-20e
409	3	251	
411	2	251	hMA
413	2		bMA/Mod
414	2		18e-20e
416	0		hétérogène
418	2		17e ?
421	0		18e-20e
422	2		18e-20e
426	2	157	18e-20e
426	0		18e-20e
429	0		
431	2	252	12e-13e
431	0		12e-13e
435	2		18e-20e
436	3		hétérogène
438	4		18e-20e
441	2		18e-20e
442	2		mod/contemp
444	2		18e-20e
445	2		17e ?
447	2		17e ?
449	2	159	18e ?
449	2	158	18e ?
451	0		18e-20e
454	0		18e-20e
456	3		18e-20e
457	0		18e-20e
457	2		18e-20e
466	2		18e-20e
467	2		18e-20e
468	2		18e-20e
471		SD 265/266/	hétérogène
471	4	196	14e-17e
473		266/267	1re moitié 15e
473	2	196	1re moitié 15e
473	2		1re moitié 15e
473	2	266	1re moitié 15e
474	2	270	11e-12e
474	0		11e-12e
474	2	180	11e-12e
474	11	254	11e-12e
474	13	254	11e-12e
481	4	154	
483	0	153	13e-17e
490	3		11e-13e
496	2		18e-20e
523	2		hétérogène
526	0		15e-17e
528	0		15e-17e
530	0		hétérogène
568	0		hMA

Fait / ST	US	SD	Datation
575	3	227	18e-20e
575	2	137	18e-20e
575	2	227	18e-20e
575	0		18e-20e
579	3	228	15e-17e
579	2	236	15e-17e
580	2		hMA ?
590	0		15e-17e
593	2		14e-15e
596	2		
603	nettoyage		15e-17e
610	2009		17e ?
610	0		17e ?
611	nettoyage		bMA/Mod
615	2	238	
615	2	239	
616	3		bMA/Mod
628	2		hMA
629	0		
675	2		hMA
679	4	217	hétérogène
693	2		18e-20e
708	2		
709	5		hétérogène
716	0		hMA
719	5	119	hMA
734	0	127	
738	0		mod/contemp
772	2	156	bMA/Mod
773	3	227	15e-17e
780	0		hétérogène
791	2		15e-17e
796	2	242	18e-20e
797	3		18e-20e
806	3	147	hMA
818	2		hétérogène
823	2	159	hétérogène
845	3		18e-20e
855	4	253	hMA
856	2	261	bMA/Mod
857	4		18e-20e
858	2		18e-20e
869	2		hétérogène
881	11	243	14e-17e
884	2	238	
892	2		11e-13e
904	2		11e-13e
908	2	254	11e-13e
2/715	0		hMA
2/765	1		hMA
428/429 ?	2002	165	hMA
5/799	1		
	2013		hMA
	2005		hétérogène
	2006		18e-20e

Fig. 306 – *Céramiques Hors Structures et des la ST 4 et des faits F411 à F474. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021*

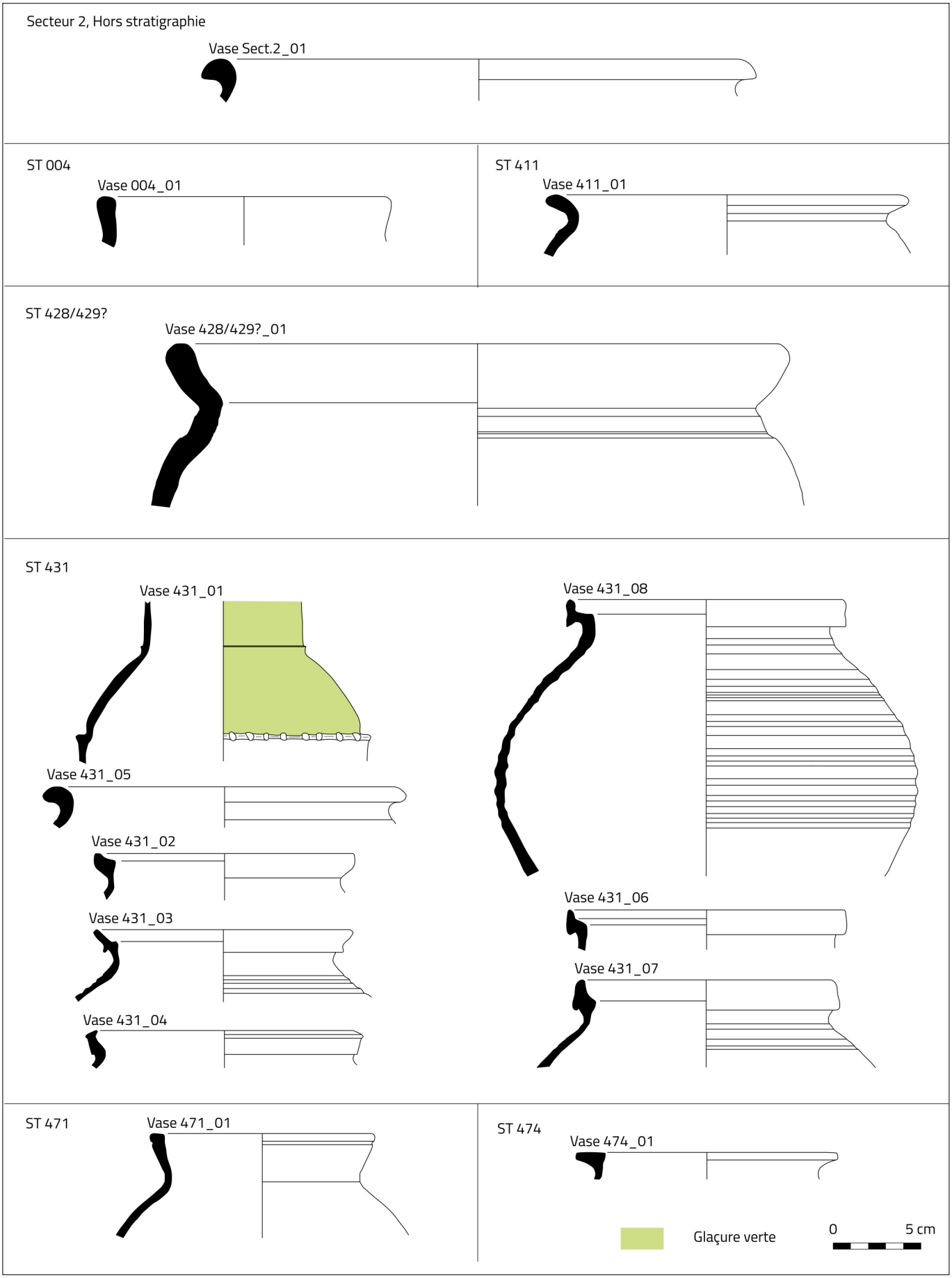


Fig. 307 – *Céramiques des faits F526 à F716.*
Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021

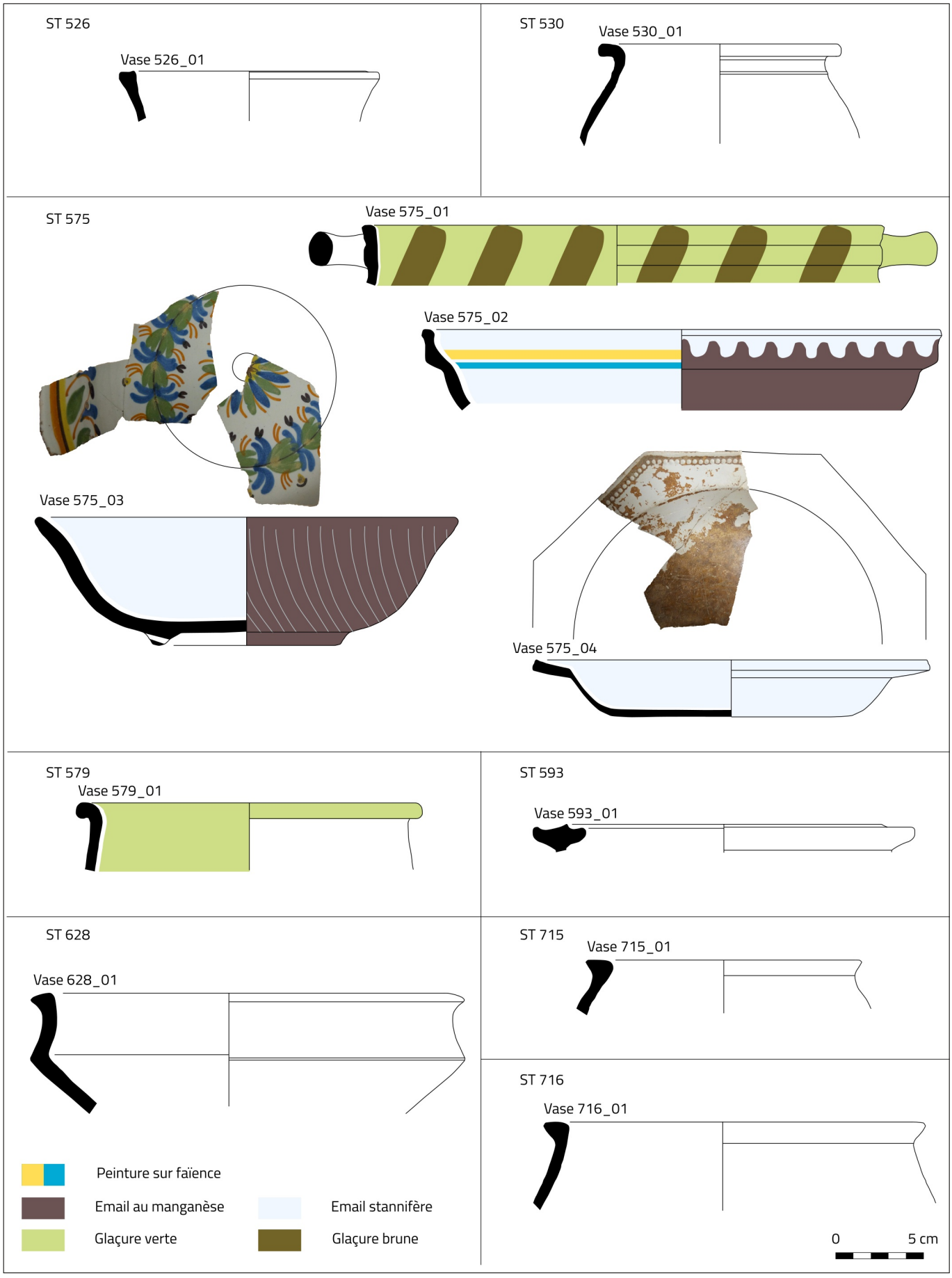
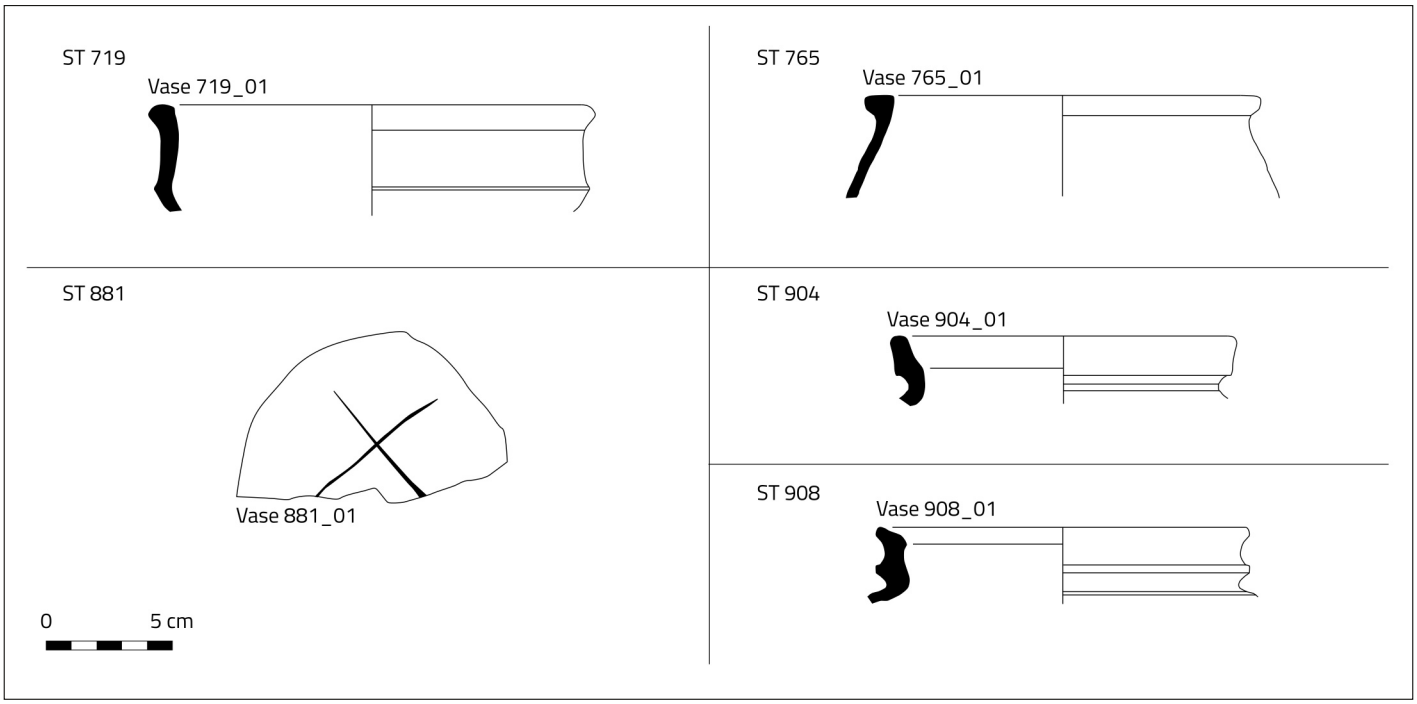


Fig. 308 – *Céramiques des faits F719 à F908.*
Dessins et DAO : Aurore Noël © Éveha 2021



4.3 Étude de la faune

Chloé Genies

4.3.1 Préambule méthodologique

Lorsqu'il est fait mention de « caprinés », ce terme regroupe les espèces de la sous-famille des *Caprinae*, c'est-à-dire les moutons (*Ovis aries*), les chèvres (*Capra hircus*) et les caprinés indéterminés. Le terme caprinés sp. renvoie aux restes n'ayant pas pu être attribués à l'une des deux espèces.

Les appellations de coq, bœuf, mouton et porc renvoient à l'espèce dans son ensemble, sans distinction de sexe sauf lorsque cela est précisé dans le texte.

4.3.2 Méthodologie utilisée

La détermination a été réalisée à l'aide d'une collection de comparaison ainsi que des manuels d'ostéologie animale (Schmid 1972 ; Barone 1999 ; Cohen, Serjeantson 1996 ; Boessneck 1969). Les âges osseux ont été estimés à partir du tableau récapitulatif des dates de soudure des épiphyses de R. Barone (1999).

Les âges dentaires ont été estimés en utilisant les travaux de S. Payne (1973) pour les caprinés, ceux de Grant (1982) repris par M.-P. Horard-Herbin (1997) pour le porc, et, enfin, la méthode utilisée par S. Lepetz (1996) combinant les travaux de Grant (1982) et de Ducos (1968) pour le bœuf.

4.3.3 Présentation du corpus

4.3.3.1 Composition du corpus

Le site de *La Perretterie* à Ligné (Loire-Atlantique) a livré un corpus faunique de 2 505 restes pour 29,4 kg parmi lesquels 2 431 proviennent de sépultures animales (**Fig. 309**). Au nombre de 21, elles composent environ 97 % du mobilier osseux mis au jour sur le site. Les informations concernant les individus enterrés sont disponibles sous forme de fiches fournies dans le paragraphe consacré aux sépultures animales (*cf. supra § 2.5.4*). Seuls les ossements découverts hors de ces sépultures seront abordés dans ce rapport. Parmi les 75 ossements restant, seuls 39 ont pu être déterminés au rang de l'espèce ou de la famille (**Fig. 310**).

Du fait de la faiblesse du corpus et de la diversité de datation des contextes concernés, l'étude prendra la forme d'un inventaire détaillé des espèces présentes, des individus consommés et des traces anthropiques observées.

4.3.3.2 Analyse taphonomique

Les ossements ne présentent aucune trace liée à des altérations ayant pu survenir avant ou après l'enfouissement de ces derniers (traces de morsures, fissures, vermiculures). Il semble donc que le corpus ait été préservé des effets de conservation différentielle et que les pertes de mobilier ayant pu en résulter sont limitées.

4.3.4 Analyse du mobilier faunique

La mise en phase n'a pas été effectuée au moment de la rédaction du rapport, il s'agit donc ici d'un inventaire temporaire basé sur les datations proposées par l'étude du mobilier céramique. L'essentiel des ossements appartient aux espèces de la triade, auxquelles s'ajoutent quelques restes d'oiseau et de léporidés.

Parmi les ossements mis au jour dans les faits contenant du mobilier céramique antique, on trouve trois restes de bœuf et un de caprinés (**Fig. 311**). Pour le bœuf, il s'agit d'un fragment d'humérus et de fémur appartenant à des individus adultes. La mandibule provient elle d'un animal plus jeune. Les caprinés sont représentés par une molaire 3 inférieure. Aucun os n'a livré de trace de découpe.

Fig. 309 – *Quantification des restes des sépultures animales.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

Fait	Espèce	Âge	Sexe	Nombre des restes	Poids des restes
436	Porc	Moins de 12 mois	-	117	2088
439	Chat	Adulte	-	59	47
496	Chien	Adulte	M	102	173
580	Porc	Environ 12 mois	F	197	2165
		Foetus	-	62	52
588	Equidés sp.	Environ 12 ans	F	44	5291
588/589	Equidés sp.	Environ 12 ans	F	133	380
593	Boeuf	6 – 12 mois	-	167	5617
594	Boeuf	6 – 8 mois	-	144	2113
595	Chien	Adulte	M	176	776
596	Boeuf	Environ 6 mois	-	129	1787
601	Boeuf	Moins de 6 mois	-	139	2080
618	Caprinés	Foetus	-	81	35
620	Lapin	Adulte	-	86	58
624	Lapin	Adulte	-	88	76
625	Coq	Adulte	-	35	16
640	Boeuf	Moins de 7 – 10 mois	-	95	922
641	Boeuf	Moins de 7 – 10 mois	-	62	972
675	Chien	Adulte	M	177	942
735	Chien	Adulte	M	160	528
748	Boeuf	Sub-adulte	-	10	561
813	Porc	8 – 10 mois	F	167	1542
		Total		**2430**	**28221**

Pour les faits datés du haut Moyen Âge, seuls deux restes ont été mis au jour, une molaire et un métatarse de bœuf. Les caprinés sont les seuls animaux représentés pour les XI^e^ - XIII^e^ siècles. Il s'agit uniquement de dents appartenant toutes à des individus adultes.

Le même phénomène est observable pour les faits datés des XV^e^ - XVI^e^ siècles. Le bœuf est représenté par deux molaires et un fragment de coxal et les caprinés par deux molaires également. Pour les XVI^e^ - XVII^e^ siècles, en plus de deux molaires, le bœuf livre un crâne incomplet. Ce dernier présente des stries faites au couteau sur l'os frontal, probablement laissées lors du dépouillement de l'animal.

Dans les faits datés de l'époque moderne, on trouve une vertèbre thoracique de bœuf présentant une section longitudinale résultant de la découpe en demi-carcasse selon la technique de la double-fente, c'est-à-dire de part et d'autre du corps vertébral.

Les deux restes de bœuf mis au jour dans les faits datés des XVIII^e^ - XIX^e^ siècles portent eux aussi des traces de découpe. Le radius a été sectionné au couperet au milieu de la diaphyse afin de dégager le gîte avant. Le fémur présente lui deux sections transversales rapprochée réalisées à la scie afin d'obtenir un os à moelle. L'utilisation de la scie dans la boucherie, auparavant réservée aux activités artisanales, est plus systématique à partir de la fin de l'époque moderne (Clavel 2001 : 87). Un des fait a également livré un métatarse de poule, seul oiseau identifié sur le site.

Fig. 310 – *Répartition du mobilier faunique par fait.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

Fait	Datation céramique	US	Nombre de restes	NRd	Poids des restes	PRd
403	-	403.00	2	1	10	9
414	18e - 19e	414.02	1	1	46	46
431	11e - 13e	431.252.02	4	4	11	11
442	Moderne	442.02	1	1	16	16
447	18e - 19e	447.02	2	1	108	64
449	18e – 20e	449.158.02	2	2	8	8
		449.159.02	2	1	6	6
456	18e - 20e	456.03	2	1	21	2
464	-	464.191.04	1	1	46	46
471	Antique/à partir du 14e	?	1	1	6	6
		471.196.00	1	1	26	26
		471.196.06	1	1	81	81
473	15e – 16e	473.02	1	1	8	8
		473.198.02	6	0	10	0
		473.266.00	2	2	5	5
475	Antique	475.179.03	1	1	33	33
490	Antique/11e- 13e	490.03	5	0	3	0
517	-	517.02	1	0	1	0
519	-	519.02	1	1	1	1
523	18e - 19e	52302	1	0	0	0
528	16e - 17e	528.00	1	1	13	13
579	16e - 17e	579.02	1	1	390	390
		579.227.03	3	0	7	0
590	16e - 17e	590.00	1	1	25	25
595	-	595.02	1	1	4	4
618	-	618.02	2	2	1	1
626	Antique	626.00	1	1	1	1
748	-	748.02	2	2	3	3
765	HMA	765.01	1	1	22	22
773	15e – 16e	773.235.02	2	2	58	58
797	18e - 20e	797.03	5	1	19	9
801	Antique	801.143.02	5	2	65	39
806	HMA	806.03	4	0	26	0
814	Antique	814.02	1	0	11	0
823	18e – 19e	823.159.02	1	1	1	1
845	18e - 20e	845.03	1	1	25	25
855	HMA	855.253.03	1	1	72	72
		855.253.04	3	0	5	0
904	11e - 13e	904.253.02	1	0	3	0
	Total		**75**	**39**	**1197**	**1031**

Une seconde trace de scie a pu être observée sur une côte de bœuf provenant du mobilier daté des XVIIIe – XXe siècles. Le coxal a lui été sectionné au couperet au milieu de l'*acetabulum* afin de séparer le membre postérieur du reste de la carcasse. Il appartient un bœuf juvénile tout comme le métatarse. En plus de la triade, on trouve un os du carpe d'équidé, un tibia d'oiseau indéterminé et un fémur de léporidé, lapin ou lièvre.

Fig. 311 – *Proportion du nombre de restes par période.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

Datation céramique	Espèce	Nombre de restes	Poids des restes
Antique	Boeuf	3	72
	Caprinés	1	1
HMA	Boeuf	2	94
11e - 13e	Caprinés	4	11
15e - 16e	Boeuf	3	66
	Caprinés	2	5
16e - 17e	Boeuf	3	428
Moderne	Boeuf	1	16
18e - 19e	Boeuf	2	110
	Coq	1	1
18e - 20e	Boeuf	3	38
	Equidés sp.	1	9
	Léporidés sp.	1	1
	Oiseau sp.	1	2
Antique/à partir du 14e	Boeuf	2	107
	Chien	1	6
Non daté	Boeuf	3	49
	Caprinés	3	10
	Porc	2	5
Total		39	1031

4.3.5 Synthèse

Le corpus faunique mis au jour sur le site de *La Perretterie* à Ligné hors des sépultures animales est trop faible pour être représentatif de la consommation carnée. De plus, les 39 restes déterminés sont répartis entre la période gallo-romaine et le XXe siècle. La majorité des restes appartient comme souvent aux espèces de la triade. Parmi les autres espèces identifiées dans le corpus des XVIIIe - XXe siècles, on trouve le coq, les équidés et les léporidés. Plusieurs traces de découpe ont pu être observées. Elles renvoient pour la plupart à des schémas de découpe classiques. On peut noter la présence de traces de scie, outils utilisé en boucherie uniquement à partir de la fin de l'Époque moderne.

Le site a également livré vingt-et-une sépultures animales parmi lesquelles sept bœufs, un caprinés, trois porcs, un chat, cinq chiens, un équidés et deux lapins (**Fig. 309**). Un grande partie des animaux enterrés n'ont pas atteint l'âge adulte. On dénombre plusieurs bœufs juvéniles et infantiles, un fœtus de caprinés et de jeunes porc. Il s'agit sûrement d'animaux morts de cause naturelle car aucune trace d'abattage n'a pu être observé. Le seul individu pour lequel la cause de la mort peut-être supposée est celui de la fosse F580. Il s'agit du squelette d'une jeune truie accompagné d'un fœtus positionné au niveau du bassin. La bête est probablement morte lors de la mise bas. L'équidé provenant de la fosse F.588/589 est âgé d'environ 12 ans, il a donc pu mourir de vieillesse. Tous les chiens enterrés sont des individus adultes de grande taille, notamment ceux provenant des faits F675 et F735 (**Fig. 312** à **Fig.315**).

Des traces de découpe ont été identifiées sur le tibia gauche du porc de la fosse F436 (**Fig. 316**).
Ces entailles sont assez énigmatiques puisque le reste de la carcasse n'a pas été consommé et la taille de la fosse semble suffisante pour l'accueillir sans avoir à l'équarrir. À l'inverse, le squelette de veau mis au jour dans la fosse F593 a été désarticulé au niveau des membres et découpé au milieu du rachis avant d'être rejeté dans la fosse (**Fig. 317**).

Fig. 312 – *Mesures du chien de la fosse F675.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

Crâne	
FAIT	675
US	675.03
N° inv	FAU-113
1	203,43
2	197,73
3	187,69
4	51,22
5	136,18
7	103,87
8	103,65
9	112,54
10	70,14
12	60,59
13	104,84
13a	103,43
14	37,79
14a	35,33
15	73,54
16	22,48
17	55,49
18	21,39
18a	10,29
18b*	20,21
18c*	8,13
19	18,55
20	14,01
20a	16,04
21	8,12
21a	10,72
22	24,5
23	71,6
24	63,85
25	39,64
26	57,55
27	22,52
28	14,91
29	63,1
30	115,7
31	41,5
32	58,05
33	43,56
34	73,73
35	39,16
36	40,4
37	33,09
38	63,4
40	50,25
41*	54,77
42*	94,49
43*	14,23

Mandibule	
FAIT	675
US	675.03
N° inv	FAU-113
1	156,02
2	157,74
3	151,03
4	135,58
5	127,16
6	134,7
7	88,64
8	80,26
9	74,12
10	37,49
11	44,91
12	38,9
13	23,65
13a	8,96
14	21,58
15	9,97
15a	6,91
16	5,28
16a	4,19
17	11,12
18	60,48
19	24,73
20	20,99
27*	145,71
28*	126,31
29*	152,76
30*	133,91

Mesures : Von Den Driesch 1976
** rajout Belhaoues 2011*

Fig. 313 – *Ostéométrie du chien de la fosse F675.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

Canine supérieure				
FAIT	US	N° inv	DMD	DLL
675	675.03	FAU-113	10,81	6,72

Mesures : Morel P. et Müller W. 1997

Scapula									
FAIT	US	N° inv	HS	DHA	Ld	SLC	GLP	LG	BG
675	675.03	FAU-116	160,74	149	83,09	30,47	38,48	32,13	20,96

Humérus									
FAIT	US	N° inv	GL	GLC	Bp	Dp	SD	Bd	BT
595	595.02	FAU-072	178,3	171,52	30,75	45,39	13,51	36,62	27,89
675	675.03	FAU-116	194,32	187,54	33,1	49,54	14,63	38,7	31,86
735	735.02	FAU-121	166,09	161,42	30,03	40,16	11,88	31,64	24,9

Radius								
FAIT	US	N° inv	GL	PL	BP	SD	Bd	Bfd
595	595.02	FAU-072	179,43	172,58	19,7	13,63	26,25	22,74
675	675.03	FAU-116	198,85	192,09	21,36	14,47	27,08	23,78
735	735.02	FAU-121	169,98	164,2	17,77	12,51	23,41	21,17

Ulna						
FAIT	US	N° inv	GL	DPA	SDO	BPC
595	595.02	FAU-072	203,08	27,07	22,64	19,15
675	675.03	FAU-116	230,79	23,05	27,3	20,17

Coxal											
FAIT	US	N° inv	GL	LA	LAR	LS	SH	SB	SC	Lfo	GBTc
595	595.02	FAU-072	160,09	28,14	25,69	52,34	21,02	9,57	59	32,12	-

GBA	GBTi	Sbi
-	-	-

Fémur									
FAIT	US	N° inv	GL	GLC	Bp	Btr	DC	SD	Bd
496	496.02	FAU-031	172,55	171,16	38,79	24,13	19,54	13,5	31,12
595	595.02	FAU-072	193,68	191,15	42,85	28,9	21,71	13,7	34,17
675	675.03	FAU-116	208,99	207,25	43,96	26,43	22,26	14,47	36,8
735	735.02	FAU-122	178,46	173,66	36,83	19,77	18,04	11,31	30,32

Tibia						
FAIT	US	N° inv	GL	Bp	SD	Bd
496	496.02	FAU-031	172,77	35,14	13,69	24,17
595	595.02	FAU-072	198,43	38,65	13,49	24,83
675	675.03	FAU-116	218,89	40,36	14,1	25,35
735	735.02	FAU-122	188,43	33,05	11,88	21,23

Mesures : Von Den Driesch 1976

330

Fig. 314 – *Mesures du chien de la fosse F735.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

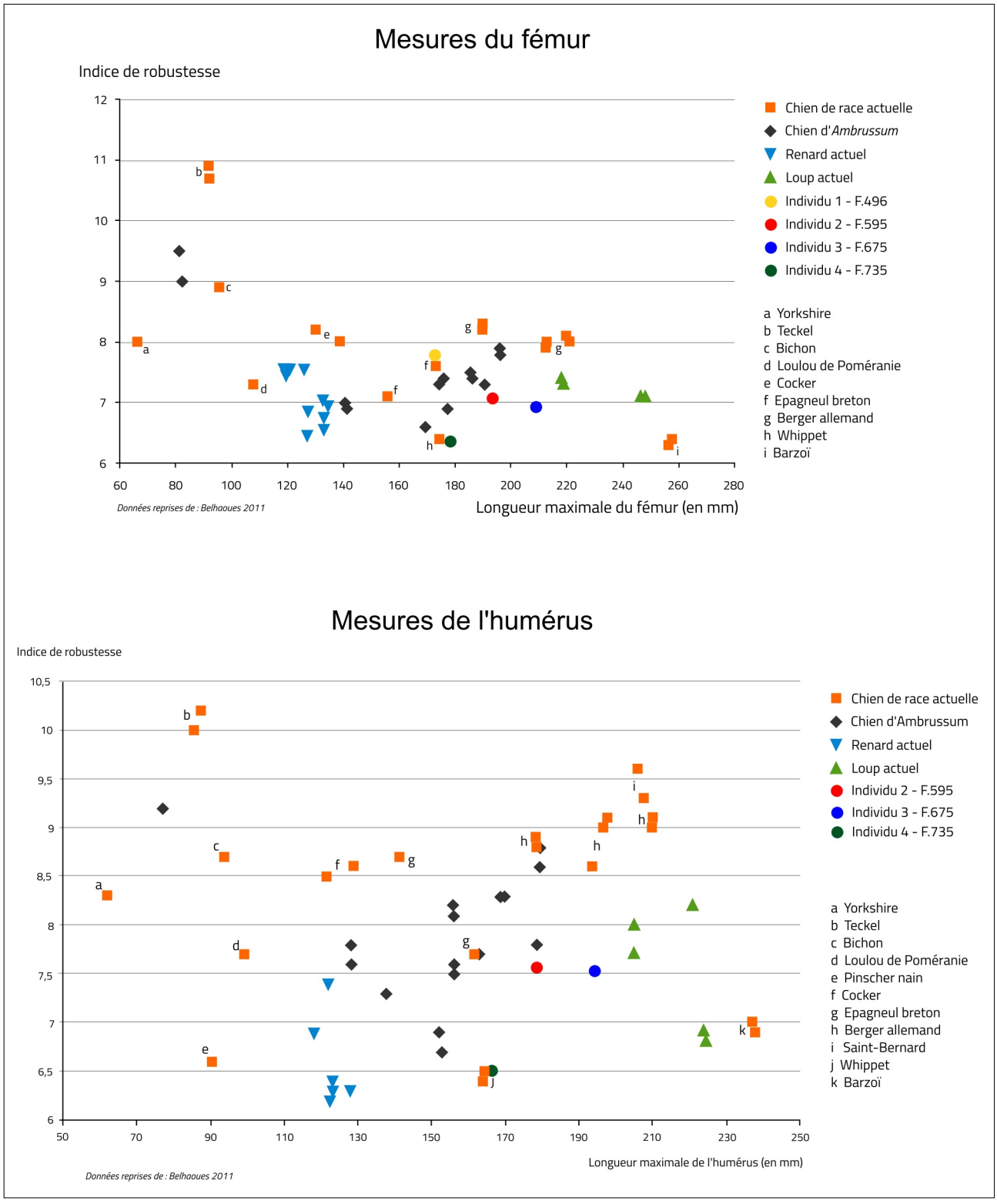


Fig. 315 – *Ostéométrie du chien de la fosse F675.*
Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021

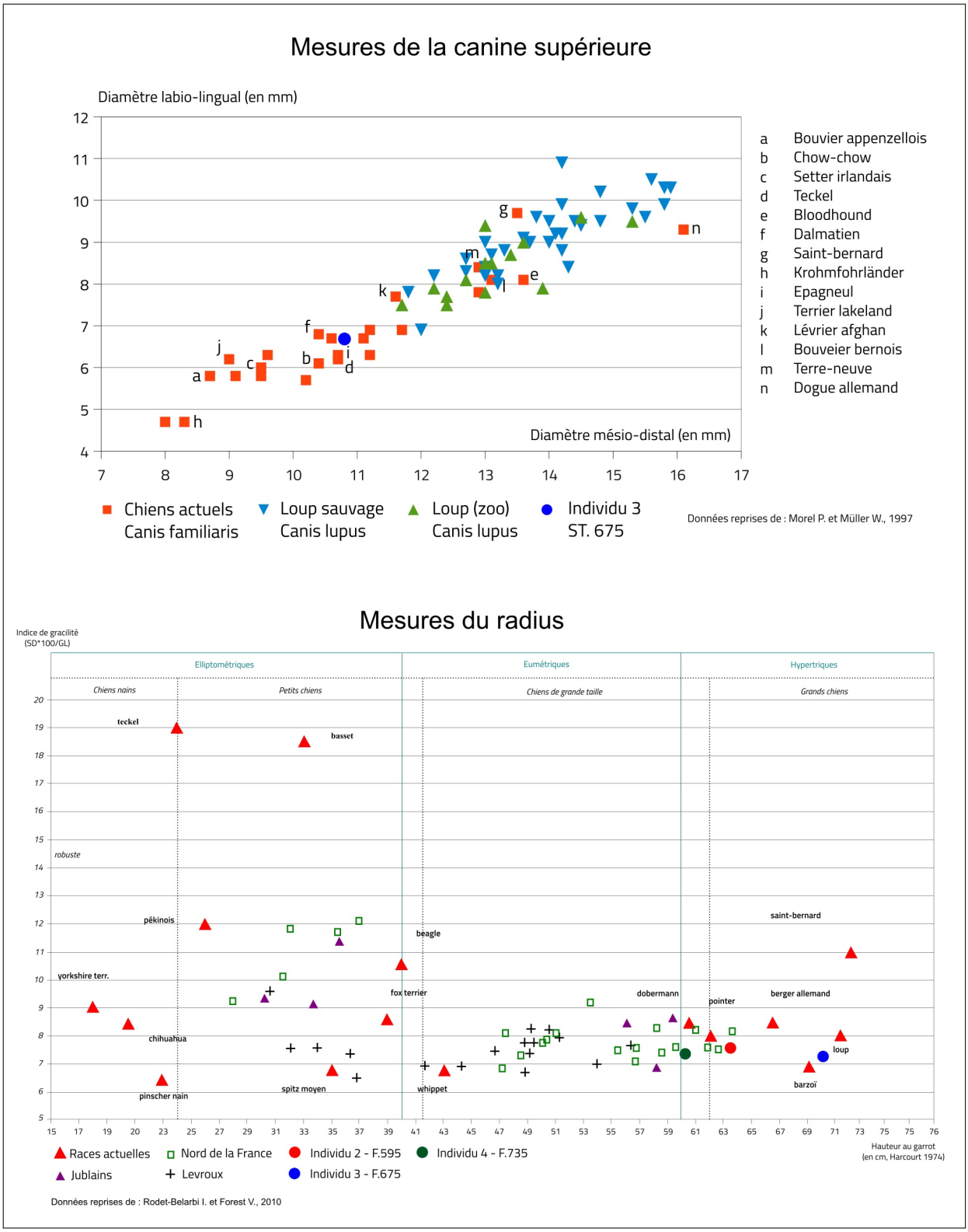


Fig. 316 – *Vue de la trace de découpe sur le tibia gauche du porc de la fosse F436.*
Cliché : Ch. Genies © Éveha 2021



Fig. 317 – *Vues des traces de découpe du rachis du veau de la fosse F593.*
Clichés : Ch. Genies © Éveha 2021



4.4 Catalogue du mobilier métallique (hors clous de menuiserie et indéterminés)

Christophe Loiseau et Louise Lagarrigue

4.4.1 Mobilier en fer

Met-01 : Plaque avec une trace de découpe sur l'un des bords de forme vaguement triangulaire et dont l'extrémité est brisée. US 2000.

Met-02 : Chute de forge sous la forme d'une plaque dont la partie centrale est torsadée et dont les extrémités sont brisées. US 2000.

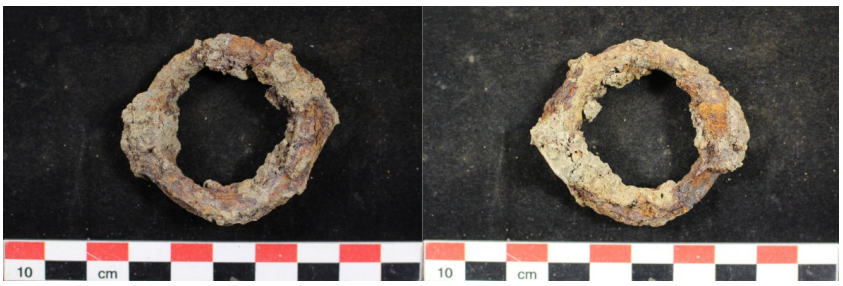
Met-04 : Plaque rectangulaire à une extrémité brisée avec l'extrémité opposée arrondie, un bord légèrement replié sur lui-même et bord droit. A été l'objet d'un sablage. US 2012 (au sud du mur 704).

Met-06 : Tige de 83 mm de long, de section quadrangulaire (8 mm) avec extrémité rabattue à angle droit (section non reconnue). Correspond à un crampon ? US 421.00

Met-07 : Plaque de forme triangulaire. US 421.00

Met-09 : Anneau parfaitement enroulé de section circulaire (6 mm), diamètre extérieur 43 mm et diamètre intérieur 30 mm. US 423.00 (**Fig. 318**).

Fig. 318 – *Vues de l'anneau MET-09.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Met-10 : Ensemble de tiges fines fragmentaires, dont certaines sont courbes. Correspond à un grillage ? (Moderne) US 423.00

Met-11 : Chute-bande de 88 mm de long et de section rectangulaire (10 x ? mm). A été l'objet d'un sablage. US 429.00 (**Fig. 319**).

Fig. 319 – *Vues de l'objet MET-11. En haut : avant sablage. En bas : après sablage.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Met-16 : Possible outil ? Objet de 102 mm de long, avec probable emmanchement à soie (35 mm de long), section non reconnue, partie active de l'outil de section rectangulaire (20 mm de côté par 4 mm d'épaisseur). Mauvais état de conservation (sablage impossible). US 444.02

Met-19 : Barre éclatée en nombreux fragments dû à l'oxydation du fer. US 449.02

Met-20 : Plaque massive dont une extrémité est de section rectangulaire, l'extrémité opposée est plus épaisse mais très corrodée (possible replis ?). US 449.02

Met-22 : Plaque fortement corrodée et fragmentée. US 449.159.02

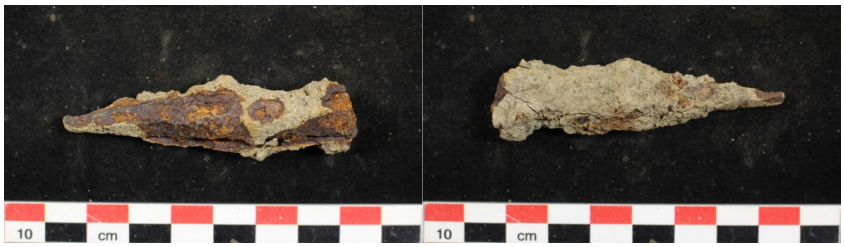
Met-23 : Présence de deux clous de chaussures dans un ensemble de fragments de clous. US 449.159.02

Met-24 : Possible chute-barre ? US 454.00

Met-25 : Trois bandes de fer plat de longueur variable et de section rectangulaire (9 x 1,5 mm). Correspond à un élément de coffre/coffret ? US 456.03

Met-26 : Possible poinçon ? Pointe massive de 67mm de long dont la partie supérieure est de section circulaire (diamètre 9 mm) et l'extrémité est en pointe. Très mauvais état de conservation. US 457.00 (**Fig. 320**).

Fig. 320 – *Vues de l'objet MET-26. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021*



Met-27 : Possible grillage ? (Moderne) US 457.00.

Met-28 : Tôle. US 465.02.

Met-30 : Fragment moderne ? Masse de métal avec deux bords recourbés formant ailette. US 471.00 (curage mécanique du fossé).

Met-39 : Possible chute-barre de 69mm de long et de section rectangulaire (14 x 6 mm) avec une extrémité légèrement torsadée. US 528.00.

Met-47 : Tôle aux bords irréguliers et à la surface plate (1 mm d'épaisseur). Très corrodée. US 596.02

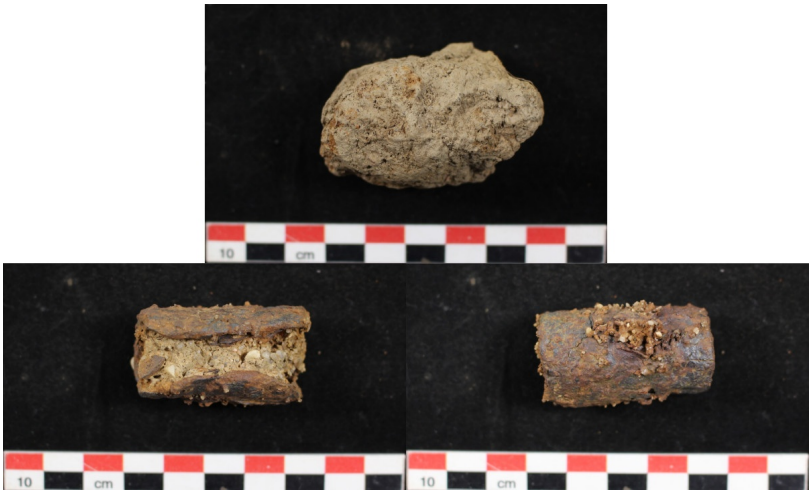
Met-49 : Pointe (Moderne). US 598.02.

Met-50 : Tige filetée (Moderne). US 598.02.

Met-56 : Clou de chaussure. US 626.00.

Met-57 : Douille d'outil formée d'une plaque de 40mm de long (3 mm d'épaisseur), rabattue en cylindre incomplet avec un diamètre extérieur de 20mm et un diamètre intérieur de 1,4 mm. A fait l'objet d'un sablage. US 627.02 (**Fig. 321**).

Fig. 321 – *Vues de l'objet MET-57. En haut : avant sablage. En bas : après sablage. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021*



Met-59 : Deux fragments de tôle. US 693.02.

Met-60 : Possible écrou ? (Moderne) US 693.02.

Met-77 : Chute-bande de 63 mm de long, de section rectangulaire (10 x 4 mm). On retrouve une trace de découpe sur l'un des côtés. A fait l'objet d'un sablage. US 823.159.02 (**Fig. 322**).

Fig. 322 – *Vues de l'objet MET-77. En haut : avant sablage. En bas : après sablage. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021*



Met-75 : Éléments d'une bande de fer plat recourbée, dont une extrémité est moins large et plus épaisse que le reste. On note une perforation sur un des fragments. (Moderne) US 412.00.

Met-76 : Tige filetée dont une extrémité est de section circulaire avec pas de vis (10 mm de diamètre) et l'autre extrémité est de section quadrangulaire (10 mm de côté). (Moderne) US 412.00.

Met-78 : Lame courbée de faux/faucille (Moderne) US 575.00 (**Fig. 323**).

Fig. 323 – *Vues de l'objet MET-78.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Met-79 : Barre de section quadrangulaire amincie à une extrémité et pliée en angle droit à l'autre. (Moderne) US 596.02

Met-80 : Éléments d'une petite barre de section circulaire ou tige, de 10 mm de diamètre. (Moderne) US 2009

Met-81 : Possible lime ? (Moderne). US 2009.

4.4.2 Mobilier en alliage cuivreux

Met-82 : Anneau de section ovale, diamètre extérieur 29 mm, diamètre intérieur 21 mm. US449.159.02 (**Fig. 324**).

Fig. 324 – *Vues de l'objet MET-82.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



4.4.3 Objet composite

PM-01 : Une perle en verre bleu parallélépipédique aux angles biseautés avec attache en fil métallique. F471 (curage mécanique).

4.4.4 Scories

Met-12 : Scories argilo-sableuse grise dense. US 431.252.02

Met-40 : Culot de forge. US 528.00

Met-42 : Scorie. US 557.02

Met-45 : Scories ferreuses. 590.00

Met-65 : Scorie. US 801.143.02

Met-66 : Scorie. US 804.02

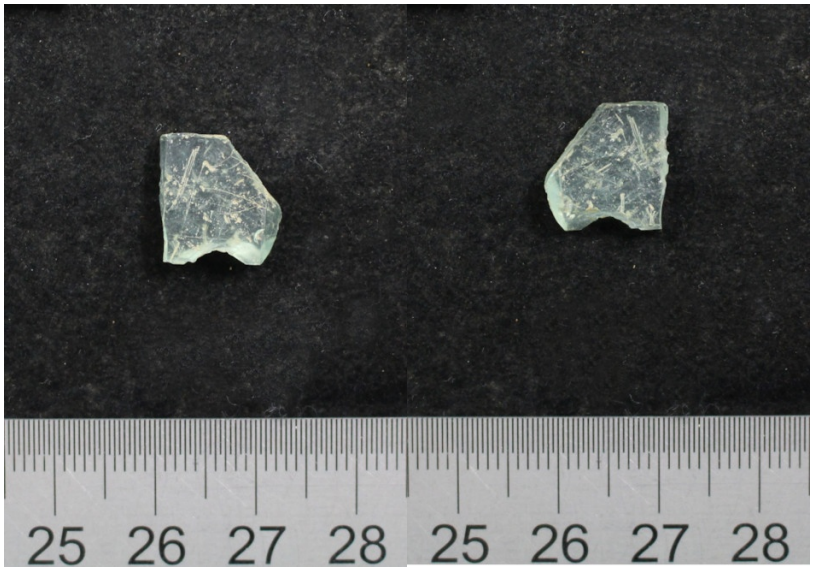
Met-74 : Scorie. US 801.143.02

4.5 Catalogue du mobilier en verre issu des contextes antiques et médiévaux

Louise Lagarrigue

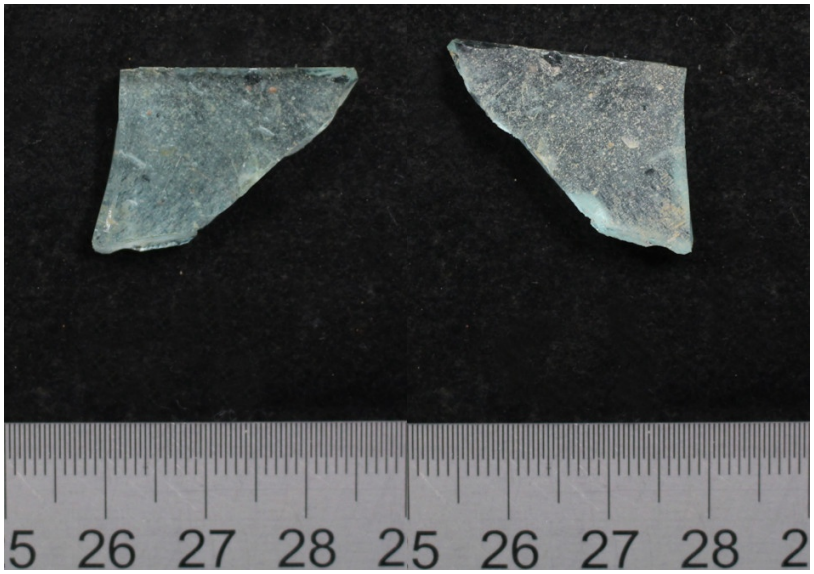
Ver-01 : Verre à vitre, fragment plat de couleur bleue (épaisseur 3 mm). US 2005, remblais extérieur entre la ST3 et le fossé F881 (Antique) (**Fig. 325**).

Fig. 325 – *Vues du fragment de verre VER-01.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



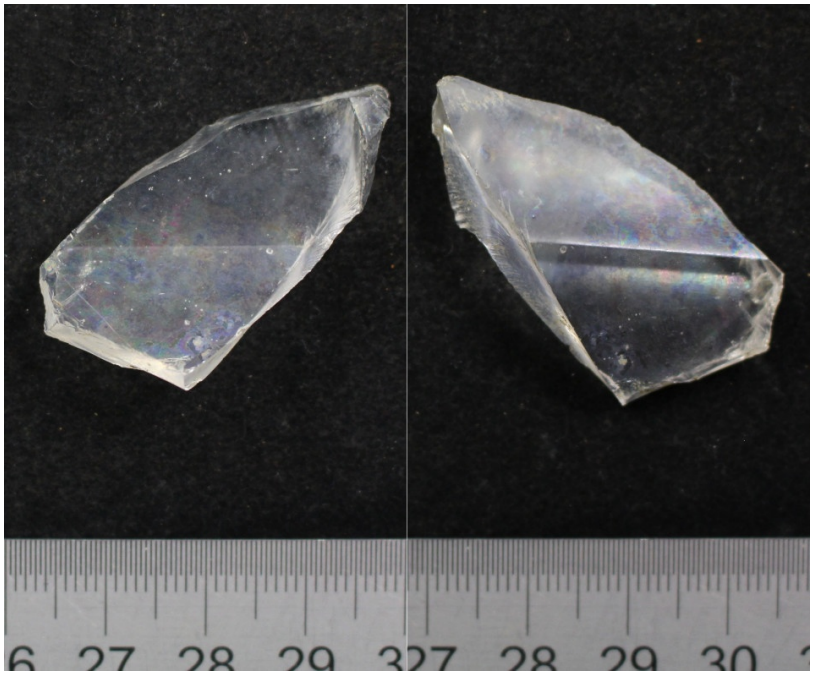
Ver-02 : Verre à vitre, fragment de couleur bleue (épaisseur 3,5 mm). US 2012, couche charbonneuse au sommet de la fosse de travail de *praefurnium*, F793, Esp. 2H, entre M604 et M605 (Antique) (**Fig. 326**).

Fig. 326 – *Vues du fragment de verre VER-02.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



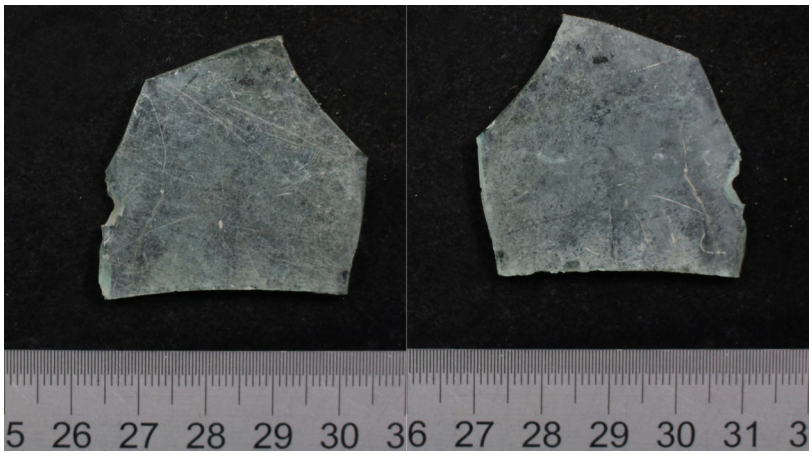
Ver-28 : Récipient, fragment en verre incolore présentant une arête (épaisseur 4,5 mm). F471, curage mécanique du fossé (Médiéval XIe-XIIIe siècles) (**Fig. 327**).

Fig. 327 – *Vues du fragment de verre VER-28.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



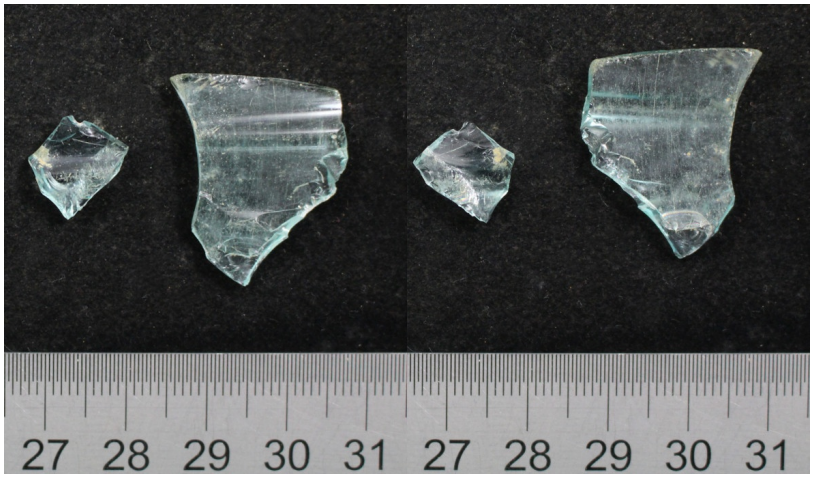
Ver-29 : Possible verre à vitre ? Fragment plat voire légèrement courbé, de couleur bleue (épaisseur 2,5 mm). US 475.246.03, fossé (Antique) (**Fig. 328**).

Fig. 328 – *Vues du fragment de verre VER-29.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Ver-38 : Récipient, deux fragments de verre bleu légèrement courbés présentant petit ressaut (épaisseur 2 à 2,5 mm). US 591.222.03, fossé (Antique) (**Fig. 329**).

Fig. 329 – *Vues du fragment de verre VER-38.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



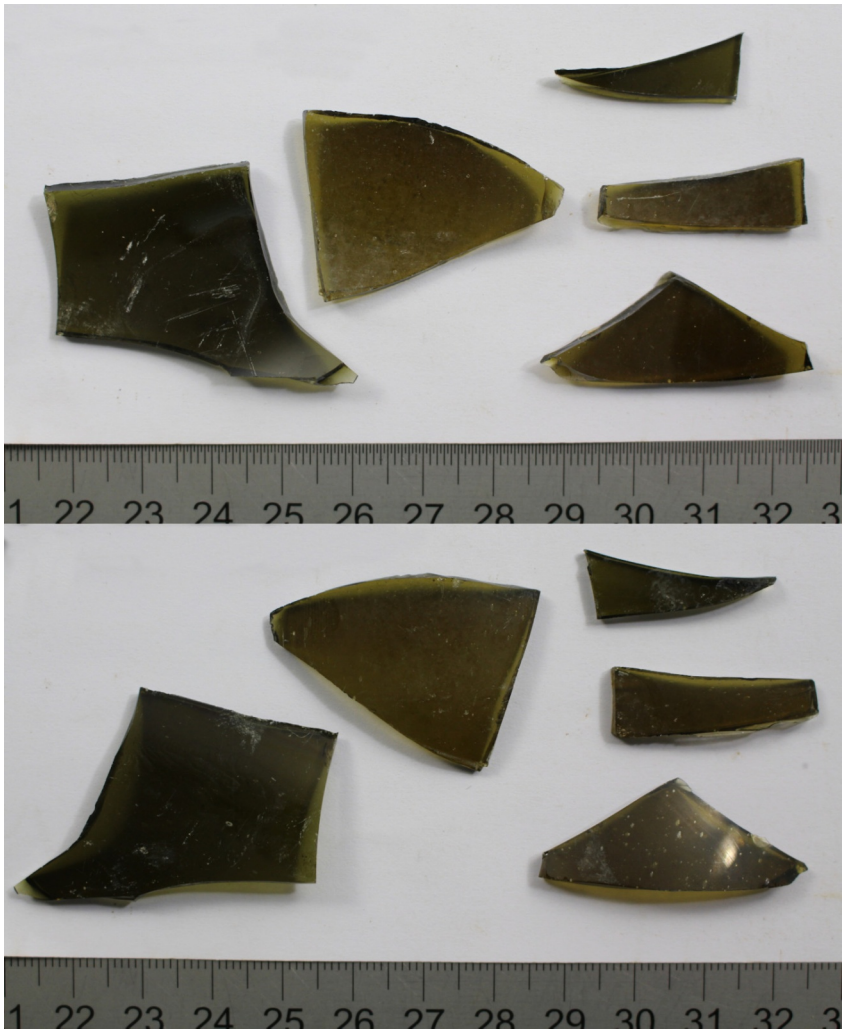
Ver-41 : Fragment plat de verre vert clair (épaisseur 1,5 à 2 mm). US 710.02, tranchée de récupération du mur sud de la tour-porche ST4 (Médiéval-Moderne) (**Fig. 330**).

Fig. 330 – *Vues du fragment de verre VER-41.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Ver-42 : Bouteille, cinq fragments courbés, de verre vert foncé (épaisseur 2 à 2,5 mm). US 776.127.00, fossé (Médiéval-Moderne) (**Fig. 331**).

Fig. 331 – *Vues du lot de fragments de verre VER-42.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



Ver-43 : Fragment plat de verre vert clair (épaisseur 3,5 à 4 mm). US 2016, couche charbonneuse au somme de la fosse du *praefurnium*, F793, Esp. 2H (Antique) (**Fig. 332**).

Ver-44 : Verre à vitre, fragment plat de couleur bleue (épaisseur 3 mm). US 799.01, fosse (Antique) (**Fig. 333**).

Fig. 332 – *Vues du fragment de verre VER-43.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021

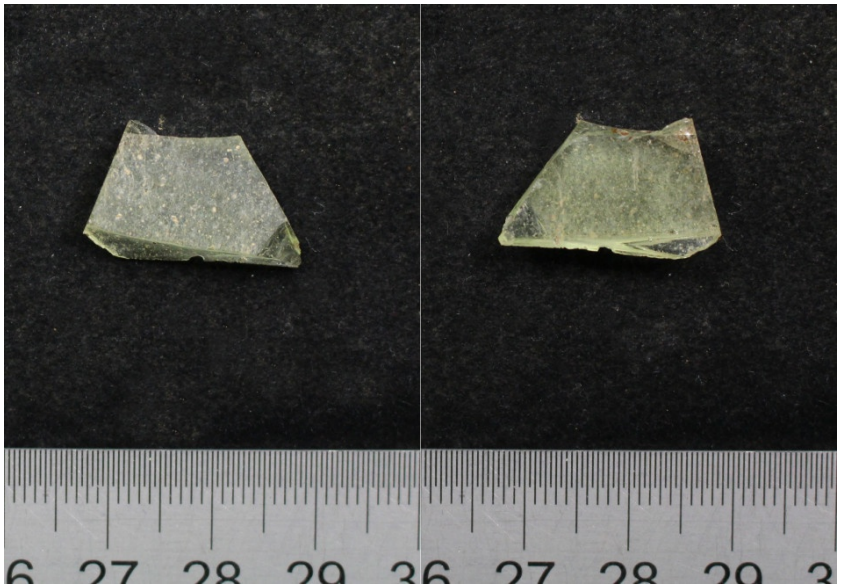
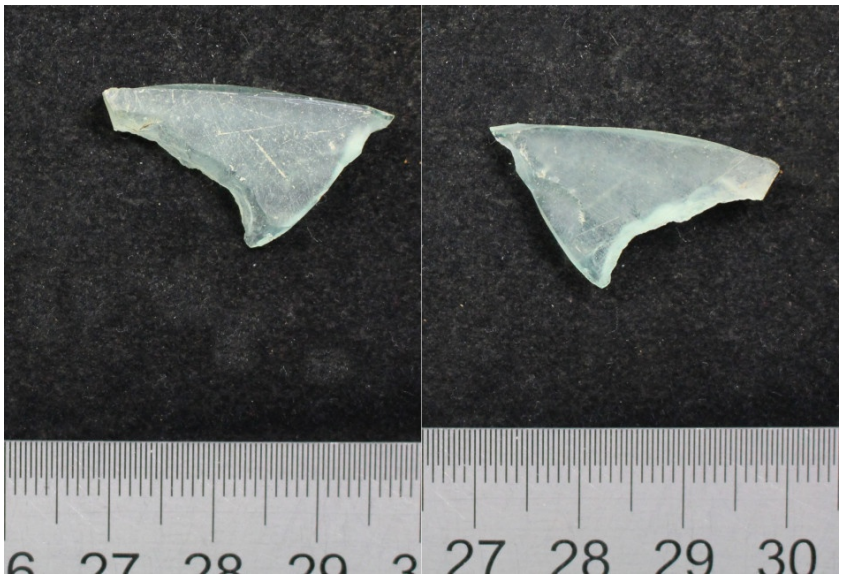


Fig. 333 – *Vues du fragment de verre VER-44.*
Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021



4.6 Catalogue des monnaies

Annaïg Le Martret

Deux monnaies ont été découvertes lors de la fouille. Elles ont été émises à la fin de l'époque antique et à la période moderne. L'état général de conservation du matériel est correct. Les pièces ont fait l'objet d'un simple nettoyage manuel permettant leur identification, et d'une couverture photographique.

L'indigence du lot numismatique ne permet bien entendu pas d'entamer une réflexion concernant la circulation monétaire et les monnaies elles-mêmes n'appellent pas de commentaire particulier. Cette étude se limite par conséquent à l'identification des monnaies et à la réalisation du catalogue descriptif.

US 714.00

Antoninien, empereur gaulois, dernier tiers du IIIe siècle – début du IVe siècle (imitation radiée) (**Fig. 334**)

Droit : Buste radié à droite

Revers : Allégorie debout à gauche.

Référence : _

Diamètre mm, orientation h, usure /5



Fig. 334 – *Vues de la monnaie NUM-001 (US 714.00). Clichés : A. Le Martret © Éveha 2021*

SD 172

Double tournois, Louis XIII, 1642 (**Fig. 335**)

Droit : LVD. XIII. D: G. FR. ET. NAV. REX. – Tête laurée à droite.

Revers : H. - DOVBLE. TOVRNOIS. 1642. – Trois lis posés 2 et 1.

Référence :

Diamètre 20 mm, orientation 6h, usure 4/5



Fig. 335 – *Vues de la monnaie NUM-002 (SD 172). Clichés : A. Le Martret © Éveha 2021*

4.7 Étude du mobilier lithique

Klet Donnart

Le site de *La Perretterie* à Ligné (Loire-Atlantique) n'a livré qu'une toute petite quantité de mobilier lithique. Celui-ci se divise en deux catégories : l'industrie taillée (enregistrée sous le code LIT) et les matériaux de construction (catégorisé en LAP). La première catégorie comporte cinq pièces, tandis que la seconde se compose de six lots totalisant 16 fragments. Ces deux catégories sont étudiées séparément, car elles diffèrent en tout point : méthodes d'analyses, datations et par conséquent problématiques. La pierre taillée (LIT) correspond aux productions d'outillages préhistoriques ou protohistoriques et est donc *a priori* antérieure à l'occupation principale du site. Il s'agira de tenter de l'attribuer à une période, avec un focus sur la seule structure néolithique identifiée, la fosse F896. Quant au LAP (de « lapidaire »), il est par définition lié à des architectures intégrant de la pierre, donc récent et potentiellement attribuable aux occupations historiques du site. Seules des pierres portant des traces de façonnage dont la vocation architecturale est clairement identifiable sont prises en compte dans cette catégorie de mobilier, il s'agit en l'occurrence d'ardoises de couverture.

4.7.1 La pierre taillée (LIT)

Les cinq pièces taillées proviennent d'autant de structures, une seule étant issue de la fosse néolithique F896. Cette pièce est en quartzite de Montbert, les quatre autres sont en silex. Le quartzite de Montbert est un grès éocène très silicifié (silcrète) à l'aptitude à la taille proche du silex, dont les gisements se trouvent sur la commune éponyme, soit à environ 40 km au sud du site, sur l'autre rive de la Loire. Ce matériau a été apprécié sur le Massif armoricain du Paléolithique au Néolithique, en substitution au silex (Dabard et al. 2012 ; Marchand 2012). Quant au silex utilisé à Ligné, il est blond translucide et correspond aux matériaux charriés par la Loire. Aucun cortex ne permet d'en préciser la gîtologie qui peut être lointaine (collecte dans des gisements en place) ou proche (ramassage de galets dans le cours de la Loire, au plus proche à 10 km du site).

Les quatre pièces en silex sont toutes brutes de débitage. On observe trois éclats, dont deux sont débités par percussion directe à la pierre dure, et un fragment de nucléus. Ce type de vestiges est absolument ubiquiste et indatable intrinsèquement. Tous portent des retouches taphonomiques plus ou moins marquées, témoignant de leur remaniement post-abandon (Thiébaut *et al.* 2010). Ces pièces sont donc les minces indices d'occupations antérieures démantelées, mais ne suffisent pas à nous en apprendre davantage sur ces dernières. La datation de la fosse F896 du Néolithique confirme cette présence antérieure sur le site (*cf. § 2.1*). L'unique pièce lithique de cette structure (LIT-5) n'est malheureusement guère plus informative. Il s'agit d'un fragment distal de lame à trois pans, mesurant en l'état 32 x 14 x 5 mm. Elle semble avoir servi sans retouche, son tranchant gauche porte de discrets esquillements et l'angle attenant de la cassure est émoussé. Cette pièce ne peut être datée en tant que telle, le style de la lame peut correspondre tant au Paléolithique supérieur qu'au Mésolithique et au Néolithique, soit toute la période d'exploitation du quartzite de Montbert.

4.7.2 Les ardoise (LAP)

Le mobilier lapidaire, c'est-à-dire les éléments architecturaux en pierre, est intégralement composé d'ardoises ou d'éléments en schiste pouvant avoir servi de matériaux de couverture. Les six lots se répartissent dans autant de structures, avec des quantités variables allant d'un petit fragment de 32 g (LAP-2) à un ensemble de six fragments pour 1,24 kg. Le poids total de la série dépasse à peine les 2 kg. On a donc affaire à des vestiges épars, résiduels. Toutes les structures concernées sont des fossés (431, 471, 490, 572, 881, 908).

Fig. 336 – *Sélection d'ardoises et d'éléments en schiste portant des traces anthropiques. 1 : ardoise sub-complète ; 2 : fragment présentant trois perforation alignées sur son bord gauche ; 3 et 4 : plaquettes de schistes locaux dont certains bords sont travaillés. Clichés : K. Donnart © Éveha 2021*



La matière première utilisée est la même pour cinq lots, il s'agit d'un schiste ardoisier gris-bleu foncé d'excellente qualité (**Fig. 336**, n°1 et 2), correspondant au schiste ordovicien d'Angers. La proximité du gisement, à environ 60 km vers l'est avec un accès quasi direct par la Loire, en fait la source la plus probable. Le gisement d'Angers-Trélazé a été exploité jusqu'à nos jours pour la fabrication d'ardoises de couverture (Cavet *et al.* 1976). Celles-ci ont été diffusées dans toute la France, ce gisement étant le meilleur du pays (Brard 1821 : 175-179). Seul le lot LAP-4 est composé de matériaux différents, deux schistes de moindre qualité, approchant du micaschiste. L'un a un clivage irrégulier marqué par des oxydes ferreux (**Fig. 336**, n°3) et l'autre présente une ondulation de sa schistosité (**Fig. 336**, n°4). Ces deux matières premières semblent être d'origine locale (Cavet *et al.* 1978).

Les fragments en schiste local (**Fig. 336**, n°3 et 4) sont taillés sur plusieurs bords, sans dessiner de module quadrangulaire. En l'absence de perforation, leur utilisation comme matériau de couverture ne peut être confirmée, au contraire du schiste angevin des cinq autres lots. Quatre de ceux-ci comportent des fragments à bord(s) taillé(s) rectiligne(s) et deux des perforations (**Fig. 336**, n°1 et 2). Ces dernières sont toutes réalisées par percussion à partir d'une seule face, à l'aide d'un objet pointu à section carrée ou rectangulaire d'environ 5 mm de large, soit très probablement des clous forgés. C'est un indice de datation antérieure au XX^e^ siècle. Deux pièces présentent un trou proche de l'extrémité la plus fine, ce sont de toute évidence des éléments de couverture. Un autre fragment présente trois trous alignés, dont un inachevé, qui ont guidé une cassure (**Fig. 336**, n°2). Cette dernière est vraisemblablement volontairement, la technique de découpe des ardoises par une suite de perforations étant toujours en usage chez les couvreurs actuels. Une seule ardoise est sub-complète, son module est de 28x16,5 cm (**Fig. 336**, n°1). Les épaisseurs maximales mesurées sur de nombreux fragments sont comprises entre 9 et 11 mm, elles correspondent à une fabrication à la main, abandonnée au XX^e^ siècle pour l'usage courant. Un seul fragment brut se démarque avec une épaisseur de 16 mm ; son clivage n'étant pas parallèle, il est peu probable qu'il provienne d'une ardoise de couverture.

Il est difficile de préciser la datation de ces ardoises, au-delà de l'antériorité au XX^e^ siècle perceptible au travers des aspects techniques décrits ci-dessus. L'exploitation des ardoisières d'Angers-Trélazé est attestée à partir du XI^e^ siècle (Cavet *et al.* 1976 : 33), ce qui permet d'attribuer les ardoises découvertes à Ligné au Moyen Âge ou à la période moderne. En revanche, rien n'indique une datation antique, bien que l'exploitation du gisement d'Angers-Trélazé avant le XI^e^ siècle ne soit pas exclue.

4.8 Inventaires des terres cuites architecturales

Étienne Jaffrot

4.8.1 Préambule

La présentation des terres cuites architecturales découvertes à Ligné n'a d'autre objectif dans le cadre de ce rapport que d'en dresser un catalogue basé sur la typologie des productions et sur leur quantification. Une étude technologique et métrologique des productions, comme il est préférable de pouvoir le faire (par exemple : Bontrond 2013 ; Clément 2013 ; Jaffrot, Sarreste 2012 ; Nauleau 2013) et pouvant ouvrir sur des comparaisons locales ou régionales n'est pas menée ici.

4.8.2 Corpus

Les terres cuites architecturales collectées proviennent de plusieurs contextes et parfois de leur surface.

L'écrasante majorité provient du séchoir/fumoir (St 5) installé dans le pavillon sud-ouest du bâtiment 2. Celui-ci correspond aux pièces 2G (l'hypocauste) et 2H (fosse de travail extérieure du *praefurnium*). La majorité de l'aménagement semble installée à la fin du Ier ou dans le courant du IIe siècle, hormis les piédroits externes du *praefurnium* (F703 et F704) qui pourraient avoir été ajoutés dans un second temps, non précisément daté.

Quelques tuiles proviennent du dispositif d'entrée du premier état d'enclos (St 10 = enclos A), comprenant le trou de poteau F709, la fosse F761 et fossé F705. Le mobilier, rare dans cet ensemble, est datable sans doute de la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. ou du début du siècle suivant.

Enfin quelques restes proviennent du trou de poteau F753. Ce dernier est associé à une construction sur poteaux hypothétique (ST15) attribuée à l'époque romaine en raison de son orientation générale mais non datée faute de mobilier.

Ainsi, les terres cuites architecturales découvertes sur le site de Ligné se répartissent très inéquitablement entre les contextes (**Fig. 337**).

Fig. 337 – *Corpus des TCA.*
Réalisation : É. Jaffrot © Éveha 2021

Structure	Espace	Fait	PR (kg)	NR	% NR
2	/	/	1,3	3	0,29 %
5	/	/	17,8	109	
		F704	8,05	28	
	2G	/	169,85	514	
		F782	15,15	30	
		F783	0,1	1	
		F784	19,65	58	
		F837	11,45	9	
	2G / 2H	/	3	19	
		F785	30,35	61	
		F786	35,4	62	
	2H	/	3,65	18	
		F703	7,05	20	
		F793	14,2	50	
Sous-total St 5			***335,7***	***979***	***95,79 %***
10	/	F709	1,55	14	1,37 %
15	/	F753	0,6	7	0,68 %
/	/	F705	0,75	14	1,37 %
		F706	0,75	2	0,20 %
		F761	0,3	3	0,29 %
Total			**340,95**	**1022**	**1022**

4.8.3 Méthode d'inventaire

4.8.3.1 Technologie des productions

Le tri par pâte n'a pas été mené dans les conditions de cet inventaire.

4.8.3.2 Typologie

L'inventaire distingue les éléments par catégorie typologique suivant les critères suivants :

- les *tegulae* ou tuiles à rebords, de caractéristiques connues,
- les *imbrices* ou tuiles canal, de caractéristiques connues,
- les briques se spécifie des fragments de *tegulae* par une épaisseur supérieure à 3,5 cm,
- les *suspensura* sont identifiées par une épaisseur supérieure à 5 cm,
- les briques à poignée se discriminent par l'encoche réalisée sur la face inférieure des productions,
- les fragment de *tubulus* se distinguent des autres types par différents indices : ouverture circulaire, peignage, procédé de fabrication.

Enfin, l'observation des restes permet d'enregistrer les éventuelles traces d'utilisation (la perforation d'une tuile après cuisson par exemple), de remploi (comme des résidus de mortier présents sur une tuile, en particulier sur ses tranches après fragmentation) ou survenant en contexte archéologique, avant ou après enfouissement (des traces de chauffe, un fort abrasement, des concrétions, pour exemples). D'autres détails de fabrication comme des marques de tuilier sont retenus. Ces éléments d'observations sont consignés en commentaires de l'inventaire.

4.8.3.3 Quantification

Les différentes terres cuites architecturales sont quantifiées. Le calcul d'un Nombre Minimum d'Individus diffère selon le type de terre cuite architecturale :

- le nombre de *tegulae* est estimé suivant le nombre d'angles conservés, sachant que ces angles peuvent être latéralisés (gauche, droite) et orientés (amont, aval) ;
- les nombres d'*imbrices* et de briques, fabriqués à partir d'une plaque rectangulaire, sont restituables en comptant les angles conservés ;
- les briques à poignée sont comptabilisées à partir des encoches ;
- l'estimation du nombre de *tubuli* s'appuie sur le nombre de faces latérales caractérisées par un orifice (deux faces latérales par production) et le nombre de faces principales reconnues grâce à leur peignage (une par *tubulus*, tournée vers l'intérieur d'une salle chauffée).

Ainsi peut-on aboutir aux restitutions des NMI suivants, ici à l'échelle des contextes (**Fig. 338**).

Fig. 338 – *Tableau de quantification des terres cuites architecturales par type.*
Réalisation : É. Jaffrot © Éveha 2021

Structure	Espace	Fait	*Tegulae*	*Imbrices*	Briques	Briques à poignée	*Suspensura*	*Tubuli*
2	/	/	2					
5	/	/			1	4		
		F704	1					
	2G	/			1	5		
		F782			4			
		F783	36	14	38	5	3	28
		F784	4		4	6		
		F837	3		5	5		
	2G / 2H	/	2					
		F785	1	9				
		F786	5	8	3			
	2H	/	4	2	1			2
		F703	1	12				
		F793	9	19				
Sous-total St 5			***66***	***64***	***57***	***25***	***3***	***30***
10	/	F709	1	2	1			
15	/	F753	1	1				
/	/	F705	1	1				
		F706	1					
		F761	1					
Total			**73**	**68**	**58**	**25**	**3**	**30**

4.8.4 Les productions

4.8.4.1 Tegulae

Le dallage de tuiles sur lequel reposait les pilettes de l'hypocauste a livré, lors du diagnostic archéologique, sept exemplaires de *tegulae* complètes et de même module (**Fig. 339** et **Fig. 340**). Les mesures sont 38 cm (à 39 cm) x 31 cm (ou 31,5 cm) x 2 cm (ou 1,5 cm).

Dans quelques cas seulement, ces *tegulae* portent des marques sur leur face supérieure : des sillons courbes ou des digitations en gamma.

4.8.4.2 Imbrices

Le muret nord de l'accès au *praefurnium* emploie dans sa maçonnerie un fragment archéologiquement complet d'imbrex, dont les mesures sont : 5,5 cm (hauteur) x 13 cm (largeur) x 31,5 cm (longueur).
Du même contexte provient un exemplaire incomplet et légèrement plus grand, de dimensions : 6,5 cm (hauteur) x 14,5 cm (largeur).

Fig. 339 – *Planche présentant des spécimens de tegulae. Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021*

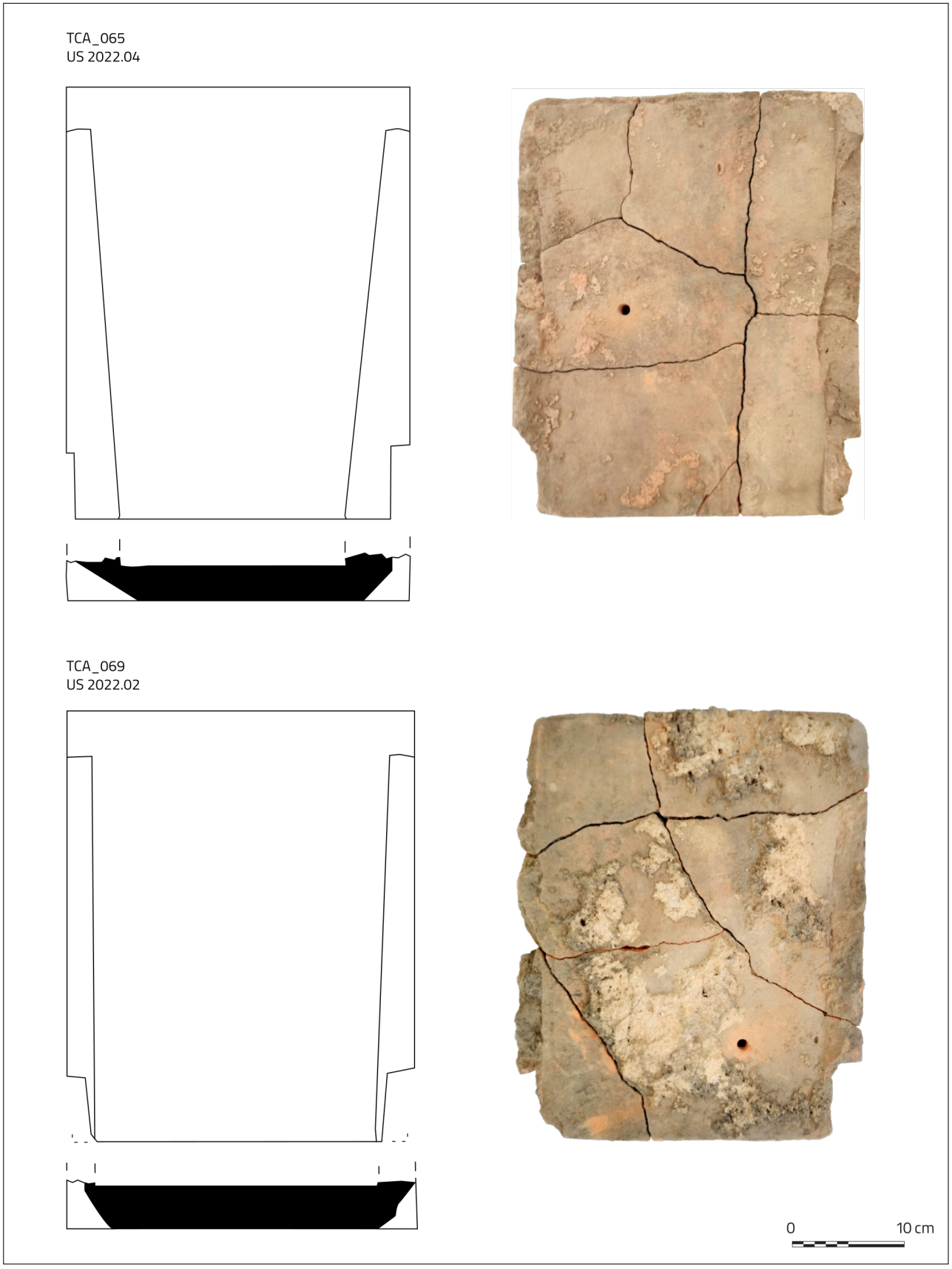
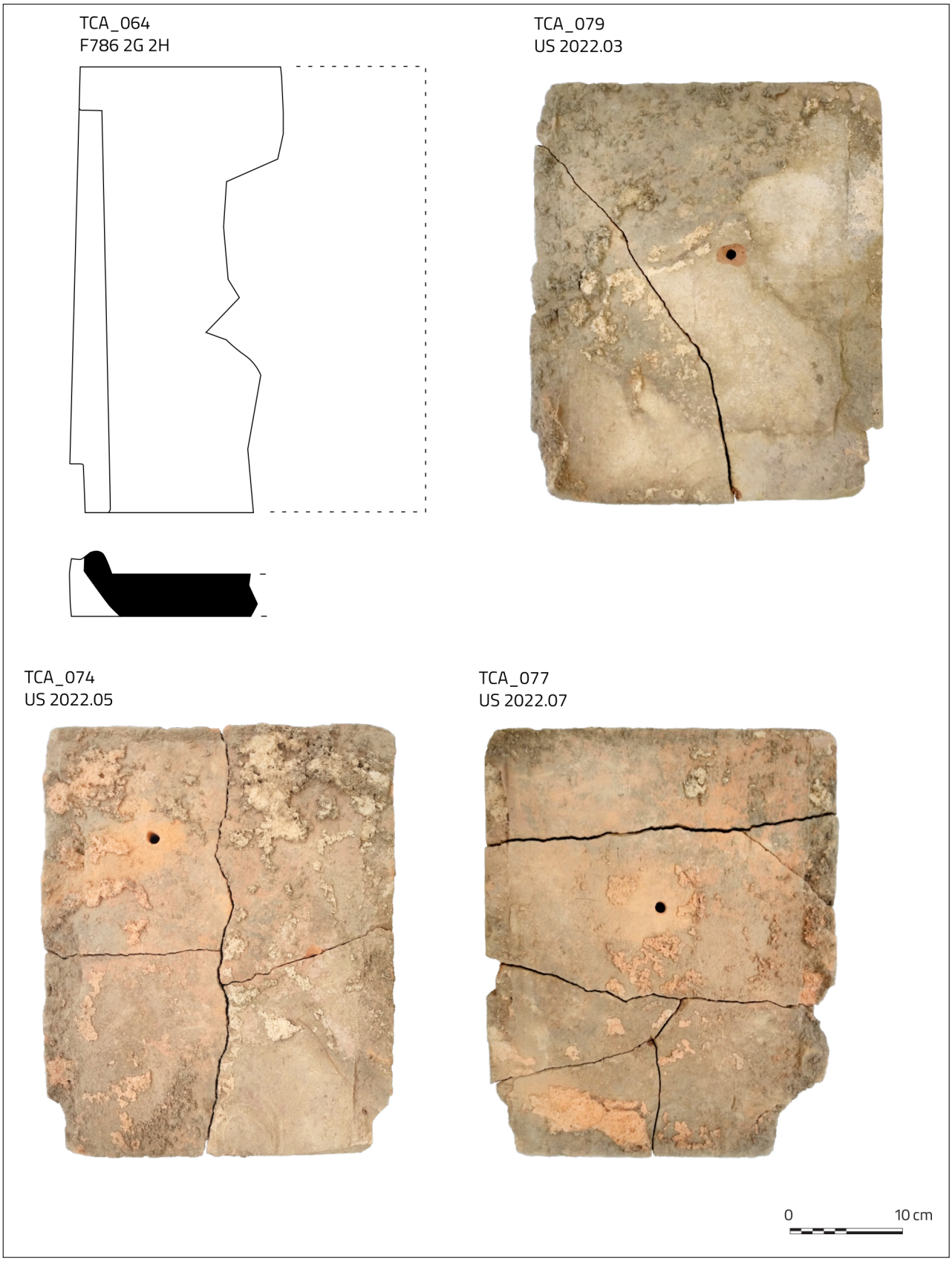


Fig. 340 – *Planche présentant des spécimens de tegulae (suite). Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021*



4.8.4.3 Briques à poignée

Ce type de brique est employé dans la construction de l'accès au *praefurnium*. Au total, on recense sept exemplaires complets qui se répartissent peut-être en trois modules. Le premier est de 24 cm x 29,5 cm (à 30 cm) x 3,5 cm (à 4 cm), le deuxième est de 24 cm x 32 cm x 3,5 cm et le troisième, plus long encore, de 24 cm x 33,5 cm x 4 cm.

Ces productions portent parfois, là aussi, des digitations, de même type que sur les *tegulae* (**Fig. 341**).

Fig. 342 – *Planche présentant une brique de pilettes et un tubulus.*
Clichés : É. Jaffrot © Éveha 2021



4.8.4.4 Pilettes

Issues du lobe méridional de l'hypocauste, quatre pilettes sont retrouvées complètes et d'un module carré (**Fig. 342**) de 20,5 cm (à 21 cm) de côté pour une épaisseur de 3,5 cm (à 4 cm).

Certaines portent des traces de feu qui attestent de leur utilisation.

4.8.4.5 Tubuli

Les *tubuli* proviennent des niveaux de démolition recouvrant l'hypocauste et son espace de chauffe. Un exemplaire, partiellement remonté (**Fig. 342**), restitue une section de 10,5 cm * 17 cm. Sa hauteur n'est pas connue. L'ouverture latérale façonnée à travers la plus petite face est circulaire et d'un diamètre de 2,5 à 3 cm. Enfin, la face orientée vers l'intérieur de la pièce chauffée porte un peignage croisé.

Fig. 341 – *Planche présentant des spécimens de briques à poignée.*
Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021



4.9 Inventaire des déchets sidérurgiques

Florian Sarreste

4.9.1 Présentation du corpus

La fouille de *La Perretterie* à Ligné a permis de mettre au jour 72 résidus métallurgiques pour une masse de 3 062 g. Il est possible d'ajouter à cet ensemble les onze chutes de forge, avérées (3) ou supposées (8), inventoriées parmi le mobilier métallique (*cf. supra*). Ces vestiges proviennent de 18 faits et US différents distribués entre les périodes 2 à 6 (**Fig. 343**). La totalité de ces vestiges provient de la chaîne opératoire sidérurgique et plus précisément d'opérations de post-réduction (forge) (Mangin 2004).

Fig. 343 – *Quantification des déchets sidérurgiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Fait	Nature	NR	Masse (en g)
400	Scorie	1	515
410	Scorie	2	135
429	Chute-bande	1	26,4
431	Scorie	4	44,3
454	Chute-barre ?	1	48
473	Scorie	2	398
528	Chute-barre ?	7	52,4
535	Scorie	3	5
557	Scorie	1	34,9
568	Scorie	5	74
590	Scorie	3	250,4
603	Scorie	1	2
612	Scorie	1	165
637	Scorie	1	9
710	Scorie	2	9
801	Scorie	2	19,5
804	Scorie	1	7,3
823	Chute-bande	1	11,4
825	Scorie	43	1394
2000	Chute de forge	1	67,3
	Total	***83***	***3267,9***

4.9.2 Distribution par période

Seuls quatre scories ont été découverts dans des contextes datés de l'époque romaine (F400, F410 et F637). Il s'agit de deux culots de post-réduction incomplets et d'un fragment de scories argilo-sableux (SCO-001, 002 et 010). Ces résidus attestent une activité de forge réalisée à peu de distance des lieux de découvertes, au sud des enclos successifs et aux abords du mur de clôture ST3. Il est néanmoins possible qu'une partie des résidus produits durant la période 2 a été remaniée et se trouve en position résiduelle dans le remplissage des aménagements postérieurs. C'est peut-être le cas notamment pour les déchets exhumés des tranchées de récupération du bâtiment 4, datées de l'Époque moderne, dont le remplissage peut avoir piégé des vestiges plus anciens.

Pour la période 3, le fossé F568, non daté mais associé au parcellaire du haut Moyen Âge en raison de son orientation et de sa position, a livré un culot de post-réduction incomplet ainsi qu'une scorie informe argilo-sableuse (SCO-006). Ces vestiges sont insuffisants pour garantir une pratique métallurgique durant cette période, d'autant que le datation de leur contexte de découverte reste incertaine.

La quantité de résidus associés à la période médiévale est légèrement plus élevée avec sept scories et une chute de forge (chute-bande) pour 638,7 g. Ces vestiges proviennent de trois lieux de découverte. Le fossé F473, attribué à la phase 4b, a livré deux culots de post-réduction (SCO-003). Le fossé F535, attribué de façon hypothétique au Moyen Âge a quant à lui fourni 3 restes pour une masse de 5 g (SCO-004 et 005). La chablis F612, situé entre F535 et le bâtiment 4, contenait un culot de post-réduction complet (SCO-009). Enfin les abords du bâtiment 1, et en particulier la fondation F428 et l'extrémité du fossé F431, a livré 4 scories (44,3 g) et une chute de forge (26,4 g).

Dix scories (293,8 g) et huit possibles chutes de forges (100,4 g) ont été exhumées des faits de la période 4. Une large partie de ces vestiges provient du remplissage des tranchées de récupération des fondations du bâtiment 4. Il s'agit de 8 scories (284,5 g) et de 7 chutes de forge (52,4 g). Cette concentration au sein de cette structure est remarquable et doit indiquer un lieu de production proche. L'attribution de celui-ci à l'Époque moderne est toutefois incertaine en raison du doute qui plane sur la datation des mobiliers présents dans les faits correspondant. Leur datation est en effet hétérogène et couvre la période romaine et le haut Moyen Âge. Il est également possible de signaler la mise au jour d'une scorie lors du nettoyage du mur sud du bâtiment 2 (F603) et d'une possible chute de forge dans le comblement du fossé F454.

Enfin, l'essentiel du petit lot réuni ici provient d'une petite fosse située en limite méridionale de l'emprise. F825 n'est pas datée mais sa position comme la nature des vestiges métallurgiques qu'elle contenait tendent à l'attribuer à l'époque contemporaine. Ce creusement contenait 44 déchets de forge pour une masse de 1 428 g. Parmi ces déchets, a été identifié un fragment de charbon de terre (anthracite) probablement utilisé comme combustible pour les activités métallurgiques. L'emploi du coke pour les travaux de post-réduction est attesté dès le XIVe siècle dans le nord de la France mais il s'est développé essentiellement à la fin de l'Époque moderne et durant le XIXe siècle. Son usage confère aux scories produites un aspect noir parfois luisant. Celles-ci sont généralement moins denses et plus fragiles. C'est le cas pour l'ensemble des résidus issus de F825. Ces déchets correspondent probablement aux rejets d'un atelier tout proche. Il faut signaler toutefois, que ces scories ont parfois été utilisées pour amender les terres de jardins (par confusion peut-être avec les scories de déphosphoration issues du procédé Thomas). Outre ce dépôt particulier, il est possible de signaler la mise au jour d'une chute de forge dans la fosse perçant la fondation occidentale du bâtiment 1 (F823).

4.9.3 Répartition spatiale

La répartition spatiale des déchets sidérurgiques offre une autre vision des choses que celle fournie par la datation des dépôts dans lesquels ont été mises au jour les scories et les chutes métalliques (**Fig. 344**). Il est ainsi possible de discerner cinq ensembles qui peuvent être associés aux grandes périodes d'occupation du site.

Ainsi l'ensemble A correspond au fossé méridional de l'enclos antique (phase 2a à 2d) et à l'environnement de la tour-porche, chacun a livré des éléments en quantité suffisante pour laisser supposer la réalisation d'activités de forge, sans doute limitées dans le temps, à proximité. Dans le cas du fossé 400, il s'agit d'un culot de plus de 500 g auquel pourraient être associées deux scories mises au jour dans la fosse F410 qui vient perturber le sommet du remplissage de F400. Ils attestent de la réalisation d'au moins une opération de forge dans ce secteur durant l'époque romaine.

Le groupe B ne rassemble quant à lui que des petites scories informes pour un total de moins de 200 g. Ces petits vestiges ont été découverts essentiellement en surface ou dans le remplissage des tranchées de récupération de la structure 4 ou dans le mur de clôture ainsi que dans le comblement de fosses ou de chablis proches. Malgré ces contextes de découvertes de datation incertaines, la concentration des restes désigne bien le bâtiment 4 comme un lieu potentiel d'activité métallurgique. Au vu des quantités de déchets exhumés, celle-ci a cependant dû être très sommaire et limitée dans le temps. Elle peut être associée à l'époque romaine ou au haut Moyen Âge.

Ensuite, le groupe C est centré sur le bâtiment 1, dont l'occupation est associé au fonctionnement du second état de l'enceinte médiévale (enclos I), soit entre la fin du XIIIe et et le XVe siècle. Aux deux chutes de forge mises au jour dans les tranchées de récupération des fondations du bâtiment 1 peuvent être associées les quatre scories provenant de l'extrémité du fossé F431. Ces quelques restes pourraient indiquer ici aussi la pratique ponctuelle d'opération de post-réduction dans un environnement proche.

Les deux découvertes liées à l'ensemble D sont associées au même état de le groupe précédent et proviennent du fossé F473 et d'une petite fosse perturbant l'extrémité de celui-ci (F804). Ils complètent l'image ténue d'une production métallurgique discrète.

Enfin le groupe E, située dans l'angle sud-ouest de l'emprise, rassemble les vestiges mis au jour dans le fosse F825 et ceux provenant du fossé F454 et de la fossé F557. L'ensemble des ces aménagements est attribué à l'époque contemporaine. Les résidus métallurgiques découverts dans leur comblement témoignent donc de la proximité d'une forge dont le fonctionnement peut être situé dans le courant du XIIXe siècle. Celle-ci a pu produir très brièvement et être associée à un chantier de construction des bâtiments tout proches, aucune forge pérenne n'étant attestée pour cette période par la documentation écrite (pas d'indication sur la matrice cadastrale notamment).

4.9.4 Conclusion

Pour conclure, comme pour le reste des mobiliers, le corpus métallurgique mis au jour lors de la fouille de *La Perretterie* à Ligné est peu abondant et n'apporte que des informations indirectes et fragiles. Il est néanmoins possible de supposer la réalisation d'opération de forge sur place et ce durant l'époque romaine, peut-être le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge et l'époque contemporaine. Celle-ci semble toutefois avoir été très limitée et cette production n'a sans doute répondu qu'à des besoins ponctuels (chantier de construction ou de récupération ?). La sidérurgie n'a sans doute jamais joué un rôle majeur dans l'économie des occupations successives.

Fig. 344 – *Carte de répartition des déchets sidérurgiques.*
Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021



Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences et Histoire
UMR 6566 CNRS / Le Mans Université
IUT de chimie / Le Mans Université

Au Mans, le 16 décembre 2019

Archéochimie - Le Mans

Ligné, Loire-atlantique (44)

Site de la Perretterie

Analyse chimique

Analyse chimique et interprétation archéologique

par A. Laenger, A. Martel et F. Boucher

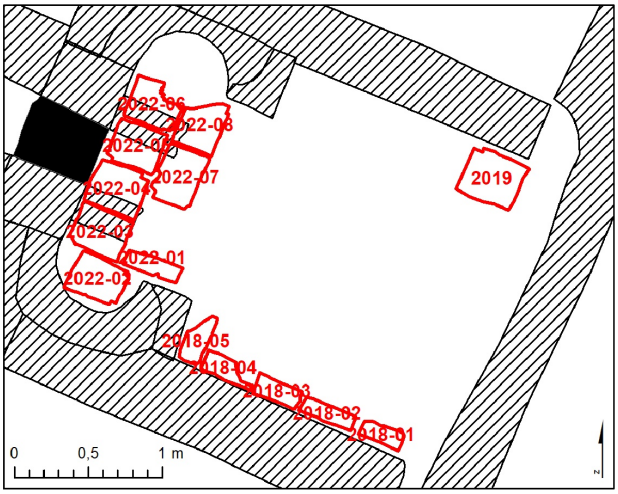
Adresse postale :
Le Mans Université
Laboratoire CReAAH - bât. MSH
Avenue Olivier Messian
72085 LE MANS

Contact :
arthur.laenger.etu@univ-lemans.fr

2 La Perretterie Ligné, Loire-atlantique

1. Introduction

Lors de l'opération archéologique préventive se déroulant à Ligné (Loire-atlantique), un bâtiment tripartite d'époque romaine, souvent associé aux travaux agricoles, a été mis au jour. Une structure particulière à l'intérieur du bâtiment disposait d'un revêtement de sol réalisé à l'aide de tuiles de remploi. Ces dernières ont été prélevées et nous ont été soumises pour analyse afin de vérifier la présence de traces chimiques imprégnées dans la matière pouvant aider à l'interprétation de la structure.



Position des tuiles dans la structure
(données : Florian Sarreste ; DAO : Arthur Laenger)

2. Matériel et méthode

L'échantillonnage est effectué dans chacune des tuiles soumises à l'étude à l'aide d'un perceuse électrique équipée d'un foret de 10 mm. L'emplacement du prélèvement est situé au centre de chaque élément, afin d'éviter de détruire la forme et les marques présentes sur les tuiles pour analyse ultérieure. La matière extraite de la tuile s'échappe par gravité dans un sachet à prélèvement.

Les échantillons subissent ensuite une transformation des acides gras en ester de méthyle, ces derniers ayant une meilleure que les acides carboxyliques lors d'une analyse par chromatographie de phase gazeuse couplée à un spectromètre de masse (GC-MS). Nous utilisons le protocole MIDI présenté dans Zelles 1999 et utilisé par la suite par d'autres équipes (Shutter & Dick 2000, Scardino 2010). Il s'effectue en quatre étapes : saponification, méthylation, extraction et lavage. Quatre réactifs doivent être préparés en amont : le réactif 1 est composé de NaOH 3,75M dans du MeOH et d'eau au ratio 1:1 ; le réactif 2 est préparé avec du HCl 6,00M et de MeOH au ratio 1:0,85 ; le réactif 3 est un mélange hexane méthyl tert-butyl éther (MTBE) au ratio 1:1 ; et le réactif 4 est une solution de NaOH 0,3M. 3 g d'échantillon de sol sont mélangés à 3 mL du réactif 1 puis chauffés pendant 30 minutes à 100°C sur une platine chauffante. 6 mL de réactif 2 sont ajoutés avant de remettre l'ensemble au chauffage pendant 10 minutes à 85°C. 3 mL de réactif 3 sont ensuite ajoutés avant centrifugation à 480G pendant 10 min. La phase organique est récupérée à l'issue et nous y ajoutons 3 mL de réactif 4. Après une brève agitation, l'échantillon est concentré sous courant d'azote. 200 mL d'hexane sont ajoutés avant de transférer le tout dans des flacons pour l'analyse.

L'analyse est réalisée à l'aide d'une GC-MS de marque Agilent Technologies (Réf GC : 6890 ; Rèf MS : 5973) équipée d'une colonne DB-WAX UI (30m x 0,320 mp x 0,25 υm). Le gaz vecteur utilisé est l'hélium. L'échantillon est introduit dans la colonne par un injecteur en mode split avec un ratio 20/1 à raison de 0,2 υL injecté. La température de l'injecteur est de 250 °C. La colonne a été utilisée avec un programme de travail à débit constant (0,9 mL/min) et une variation de température du four comme suit : 40 °C pendant 1 minute, puis montée en température jusqu'à 230 °C à raison de 10°C/min, pour finir par 230 °C pendant 5 minutes. Le détecteur de masse quant à lui a été utilisé en mode full Scan (40 - 400 UMA).

3. Résultats

Échantillon	Analyte	N° CAS
2018-01	UNDECANE	001120-21-4
	ISOPROPYL MYRISTATE	000110-27-0
	N-(2-CYANO-ETHYL)-BENZENESULFONAMIDE	002619-21-8
2018-02	UNDECANE	001120-21-4
	HENEICOSANE	000629-94-7
	HEXACOSANE	000630-01-3
	OCTACOSANE	000630-02-4
	HENTRIACONTANE	000630-04-6
	PENTACOSANE	000629-99-2
	METHYL TETRADECANOATE	000124-10-7
	ISOPROPYL MYRISTATE	000110-27-0
	BENZOIC ACID, 4-ETHOXY-, ETHYL ESTER	023676-09-7
	HEXADECANOIC ACID, METHYL ESTER	000112-39-0
	PHENOL, 2,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)	005875-45-6
	BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, METHYL ESTER	006386-38-5
2018-03	UNDECANE	001120-21-4
	DODECANE	000112-40-3
	TRIDECANE	000629-50-5
	TETRADECANE	000629-59-4
	HEPTADECANE	000629-78-7
	OCTADECANE	000593-45-3
	NONADECANE	000629-92-5
	EICOSANE	000112-95-8
	HEXADECANOIC ACID, METHYL ESTER	000112-39-0
	BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, METHYL ESTER	006386-38-5
2018-04	DODECANE	000112-40-3
	TRIDECANE	000629-50-5
	TETRADECANE	000629-59-4
	PYRIDINE	000054-11-5
	BENZOIC ACID, 4-ETHOXY-, ETHYL ESTER	023676-09-7
	PHENOL, 2,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)	005875-45-6
2018-05	UNDECANE	001120-21-4
	DODECANE	000112-40-3

4 La Perretterie — Ligné, Loire-atlantique

Échantillon	Analyte	N° CAS
2018-05	TRIDECANE	000629-50-5
	TETRADECANE	000629-59-4
	HENEICOSANE	000629-94-7
	PENTACOSANE	000629-99-2
	HEPTADECANE	000629-78-7
	NONADECANE	000629-92-5
2019-01	HEXADECANOIC ACID, METHYL ESTER	000112-39-0
	ISOPROPYL PALMITATE	000142-91-6
	1-OCTADECENE	000112-88-9
	TRIBUTYL ACETYLCITRATE	000077-90-7
2022-03	CYCLOPENTASILOXANE, DECAMETHYL-	000541-02-6
	DODECANE	000112-40-3
	TRIDECANE	000629-50-5
	TETRADECANE	000629-59-4
	UNDECANOIC ACID, 10-METHYL-, METHYL ESTER	005129-56-6
	METHYL TETRADECANOATE	000124-10-7
	HEXADECANOIC ACID, METHYL ESTER	000112-39-0
	PHENOL, 2,4-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)	000096-76-4
	CYCLOHEXADECANE	000295-65-8
	METHYL STEARATE	000112-61-8
	BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, METHYL ESTER	006386-38-5
	N-NONADECANOL-1	001454-84-8
2022-04	UNDECANE	001120-21-4
	TETRADECANE	000629-59-4
	2-BROMO DODECANE	013187-99-0
	EICOSANE	000112-95-8
	HEXADECANE	000544-76-3
	OCTADECANE	000593-45-3
	UNDECANOIC ACID, 10-METHYL-, METHYL ESTER	005129-56-6
	PENTACOSANE	000629-99-2
	N-TRIDECAN-1-OL	000112-70-9
	METHYL TETRADECANOATE	000124-10-7
	ISOPROPYL MYRISTATE	000110-27-0
	EICOSANE	000112-95-8
	BENZOIC ACID, 4-ETHOXY-, ETHYL ESTER	023676-09-7
	1-HEXADECANOL	036653-82-4
	HEXADECANOIC ACID, METHYL ESTER	000112-39-0
	7-HEXADECENOIC ACID, METHYL ESTER, (Z)-	056875-67-3
	9-OCTADECENOIC ACID, METHYL ESTER, (E)-	001937-62-8
	BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, METHYL ESTER	006386-38-5
2022-05	UNDECANE	001120-21-4
	DODECANE	000112-40-3
	TRIDECANE	000629-50-5
	TETRADECANE	000629-59-4
	OLEANITRILE	1000308-88-1
2022-07	PHENOL, 2,4-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)	000096-76-4
	BENZENEPROPANOIC ACID, 3,5-BIS(1,1-DIMETHYLETHYL)-4-HYDROXY-, METHYL ESTER	006386-38-5

4. Discussion

La présence des alcanes, les analytes terminant par le suffixe -ane, à chaine longue, de plus de 9 atomes de carbones, dans de nombreux échantillons laisse à penser que les tuiles ont été polluées par une fuite de diesel. En effet, les hydrocarbures allant du nonane à l'hexadécane sont liquides sous conditions normales de pression et de température, entrant dans la composition des carburants diesel. L'hexadécane en particulier sert d'indice pour évaluer la qualité du carburant, à l'instar de l'octane pour les essences. Une seconde hypothèse, moins probable compte tenu de l'abondance de ces alcanes, attribue la présence de ces chaines carbonées à la présence et à la combustion de bois. Une molécule nous a cependant permis d'envisager une hypothèse comme plus probable que l'autre. Le 1,1-diméthyléthyl-phenol, présent dans les échantillons 2018-02, 2018-04, 2022-03 et 2022-07, est constitué d'un noyau aromatique, une structure cyclique et plane, très stable, à 6 atomes de carbone, auquel sont attachés deux groupes méthyléthyl, de petites chaines carbonées. Ces groupes peuvent prendre diverses positions autour du noyau, indiquées par des chiffres placés devant la molécule. Par exemple, dans le 2,6-bis(1,1-dimethylethylphenol), les groupes méthyéthyl se trouve en position 2 et 6. Cette molécule est un conservateur utilisé dans les carburants diesels (Gernigon *et al.* 2009) et concourraient à nous faire préférer l'hypothèse de la contamination par du diesel. Cependant, dans les échantillons cités précédemment, nous ne retrouvons que les formes 2,4-bis et 2,5-bis du 1,1-dimethylethylphenol. Ces dernières ne sont pas produites par l'industrie chimique mais présentent dans la fumée produite par la combustion du bois de chêne américain (Fine *et al.* 2004). Bien que nous n'ayons pas de référence du chêne local, il semble raisonnable d'estimer que ces molécules, ainsi que les alcanes, proviennent probablement de la combustion de bois de cet arbre.

Le méthylstéarate présent dans l'échantillon 2022-03 témoigne de la présence d'acide gras, l'acide stéarique, dans la structure. Il est abondant dans toutes les graisses animales mais plus particulièrement chez le porc. En effet, le rapport entre l'acide stéarique et l'acide palmitique est largement à l'avantage du premier chez le cochon par rapport aux graisses de viande et de lait provenant des autres animaux communément élevés (Regert 2011). Nous pouvons proposer l'hypothèse que la présence du méthylstéarate seul provienne de la dégradation et de la consommation des autres acides gras, présent en moins grande quantité. Il est difficile d'identifier avec certitude la provenance de la viande ayant laissé cette molécule avec les présents résultats, mais l'hypothèse de viande porcine se défend.

6 La Perretterie Ligné, Loire-atlantique

5. Conclusion

Les résultats sont quelque peu mitigés. S'il est fort probable que la structure ait vu la combustion de bois de chêne en son sein, que la présence de viande y est attestée, la confirmation quant à la détermination de la viande de porc est plus délicate. Une analyse supplémentaire, notamment le dosage du ^{13}C, aurait pu trancher définitivement la question de la provenance des acides gras dans l'absolu (Regert 2011). Il est à noter cependant que les précédentes analyses du ratio ^{12}C:^{13}C présentes dans la littérature portaient sur des résidus présents dans des contenants préservés et non d'imprégnation sur un sol comme c'est le cas dans la présente étude. Il est difficile d'évaluer la bonne conservation des analytes dans le cas présent et donc la probabilité d'obtenir des résultats avec une telle analyse.

La technique de prélèvement employée laisse trop de place à l'aléatoire et sera remplacée à l'avenir par un dispositif permettant de faire en quelque sorte un prélèvement global sur l'ensemble de la tuile. Ce dernier sera placé en entier dans un bain d'extraction, un solvant organique sans danger pour son intégrité, permettant par la même une étude ultérieure des caractéristiques morphologiques de l'objet. L'extraction des acides gras s'effectuera alors sur l'ensemble de la surface de la tuile, et non pas seulement sur le point foré, limitant les biais liés à l'étape de prélèvement.

6. Bibliographie

Fine *et al.* 2004 : FINE, Philip M., CASS, Glen R., SIMONEIT, Bernd RT. « Chemical characterization of fine particle emissions from the wood stove combustion of prevalent United States tree species. », *Environmental Engineering Science*, 2004, vol. 21, no 6, p. 705-721.

Gernigon *et al.* 2009 : GERNIGON, Stérenn, SICARD, M., SER, F., *et al.* « Hydrocarbon liquid fuel thermal stability, antioxidant influence and behaviour. », *11th IASH*, 2009.

Regert 2011 : REGERT, Martine. « Analytical strategies for discriminating archeological fatty substances from animal origin. » *Mass spectrometry reviews*, 2011, vol. 30, no 2, p. 177-220.

Scardino 2010 : SCARDINO, Linda, *Mise au point d'une technique d'extraction et d'une technique d'analyse des acides gras membranaires du sol*, Rapport de stage de M1 en chimie moléculaire : Université Aix-Marseille III, 2010, 40 p.

Shutter & Dick 2000 : SHUTTER, A.E., DICK, R.P., « Comparison of Fatty Acid Methyl Ester (FAME) Methods for Characterizing Microbial Communities », *Soil Science Society American Journal,* 64, 2000, p. 1659-1668.

Zelles 1999 : ZELLES, L., « Fatty acid patterns of phospholipids and lipopolysaccharides in the characterisation of microbial communities in soil: a review. », *Biology and fertility of soils*, 1999, vol. 29, no 2, p. 111-129.

5.2 Étude anthracologique des comblements de la structure 5

Valentina Bellavia

5.2.1 Les comblements de la structure 5

Deux comblements charbonneux de la fosse de travail de la structure 5 ont été prélevés pour effectuer des analyses anthracologiques. L'objectif principal de cette étude est l'identification des *taxa* employées dans cette structure comme combustible. De plus, l'analyse des cernes des charbons vise à recueillir des informations sur le diamètre des bois brûlés et sur les conditions de croissance des arbres, pour nous permettre d'évoquer le milieu dans lequel les bois ont été prélevés.

5.2.2 Méthodologie

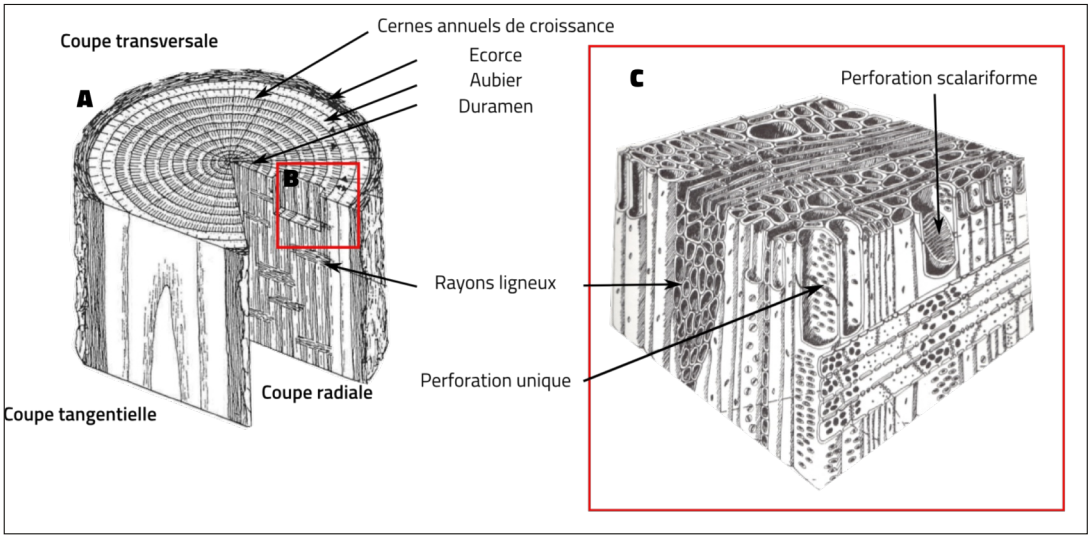
Les échantillons prélevés ont été tamisés sur une colonne de tamis avec des mailles de 2 mm, 1 mm et 0,5 mm. Le matériel a été ensuite trié pour extraire les charbons de bois, objet de cette étude.

L'étude microscopique de l'agencement des cellules pour chaque espèce permet dans la majorité des cas de les différencier. La morphologie des pores, des perforations, la composition des rayons ligneux sont autant d'indicateurs pour effectuer la détermination. Des atlas xylologiques contenant les clés de détermination, des dessins et des photographies (nous avons utilisé l'atlas anatomique de Schweingruber 1990), ainsi que des collections de références sont utilisés pour identifier le taxon de chaque bois. La parfaite conservation des critères anatomiques du bois à l'issue de la carbonisation permet une identification de la famille, du genre et parfois de l'espèce des arbres carbonisés. Le diagnostic s'effectue sous microscope épiscopique en observant, sur les trois plans de coupe (**Fig. 345**), les critères anatomiques propres à chaque espèce :

- coupe transversale, perpendiculaire à l'axe de la tige ;
- coupe radiale, parallèle aux rayons ligneux ;
- coupe tangentielle : perpendiculaire aux rayons. L'identification des *taxa* est considérée comme possible pour des fragments supérieurs à 0,5 mm ; mais l'analyse de fragments inférieurs à 4 mm est peu aisée et ne permet souvent que de proposer une détermination partielle (au niveau du genre, de la famille ; Badal-Garcia 1992 ; Chabal1997).

La fraction supérieure à 4 mm est généralement privilégiée par l'anthracologue car elle apporte la même information anthracologique que les fractions inférieures (Chabal 1997). La précision de la diagnose dépend de la conservation des charbons et de la possibilité de distinguer anatomiquement les bois de différentes espèces. Il arrive en effet que deux espèces soient difficilement différenciables. Bien souvent la détermination s'arrête au rang du genre (par exemple, *Acer* sp.).

Fig. 345 – *Structure anatomique du bois. A : photographie de la coupe transversale d'un hêtre avec les cernes ondulés. B : vue macroscopique (Schweingruber 1978, modifié par S. Paradis) et C : vue microscopique*



Lorsque le charbon ne présente aucun critère anatomique visible (il peut s'agir d'écorce, de tissus non différenciés, de charbon vitrifié), il est comptabilisé comme : « indéterminable ». Est également enregistré dans cette classe l'ensemble des charbons qui n'a pas pu être examiné en raison de leur fractionnement (souvent réduit en poudre) lors des manipulations pour acquérir les plans d'observation.

Dans le cadre de cette étude, tous les charbons de la fraction supérieure à 2 mm ont été analysés.

Les noms des espèces sont indiqués sur la base de la nomenclature de la « *Flore forestière française. 1. Plaines et collines* » (Rameau *et al.* 1989).

En ce qui concerne les caractéristiques anatomiques dont l'observation nous a permis d'identifier les charbons de bois du site de Ligné *La Perretterie* :

- les charbons des chênes proviennent exclusivement des chênes à feuilles caduques (*Quercus* fc) : ils présentent de gros vaisseaux pour le bois initial (« bois du printemps ») arrangés en cernes annuels et des petits pores pour le bois final (« bois d'automne ») arrangés en groupes radiaux. Les rayons ligneux sont unisériés et multisériés et ils atteignent une hauteur d'environ 30 cellules. Leur distinction sur la base des seules caractéristiques anatomiques est impossible (Schweingruber 1990 : 144), même dans les fragments provenant des individus avec un bois bien développé. C'est à cause de cela que l'on a préféré garder le nom générique « *Quercus* sp. chêne à feuilles caduques ».

- En raison de la difficulté de distinguer, au seul niveau anatomique, la plupart des espèces appartenant à la famille de Rosacées (Schweingruber 1990 : 123-130), nous avons dû nous limiter à déterminer la sous-famille des *Maloideae*. Cette distinction permet de regrouper au moins les fragments qui nous semblent avoir des caractéristiques communes.

- L'érable (*Acer* sp.) présente un bois à zone poreuse avec des vaisseaux solitaires ou en petits multiples radiaux. Les perforations sont simples ; des épaississements hélicoïdaux sont présents. Les rayons sont larges en moyenne entre 3 et 6 (Schweingruber 1990 : 70).

En ce qui concerne la dendro-anthracologie, les examens ont été réalisés à l'aide d'un stéréo microscope avec grossissement de 5x à 100x. Nous avons utilisé une fiche-type réalisée au laboratoire « Archeosciences » de Rennes pour noter les critères d'état du charbon (Marguerie 1992 ; Marguerie, Hunot 2007 ; Marguerie *et al.* 2010 ; Cabanis, Marguerie 2013).

Dans cette fiche, il est possible d'insérer les informations concernant la présence d'écorce ou de moelle, de bois de réaction, thylles, hyphes de champignons ou traces de xylophages. il est encore est possible noter la présence ou absence de fentes radiales de retrait (« bois fendu » ou « bois dur ») et le calibre du bois selon la courbure des cernes de croissance. Ce dernier critère est noté selon une échelle préétablie : courbure faible 1 (qui correspond à un tronc ou une grosse branche), courbure intermédiaire 2, courbure forte 3 (une petite branche ou une brindille ; **Fig. 346**). La largeur de cernes est mesurée seulement sur les charbons à faible courbure à l'aide d'un pied à coulisse électronique. Quand les cernes se présentent plus larges (> 1mm), les conditions de développement de l'arbre ont été favorables ; des cernes étroites témoignent des conditions de croissance plus difficiles.

Nous avons aussi mesuré le degré de vitrification des charbons analysés (Oillic 2012 ; **Fig. 347**).

5.2.3 Résultats et discussions

Dans le présent paragraphe, nous présenterons les résultats des analyses effectuées sur les charbons de bois. Deux échantillons de sédiment ont été prélevés dans les deux comblements de la structure 5. Nous avons choisi d'analyser 70 charbons de bois dans chacun de ces comblements, pour un total de 140 charbons et trois *taxa* identifiés (**Fig. 346**).

La sélection du bois utilisé comme combustible est sans doute intentionnelle et elle ne représente pas la composition totale des forêts présentes dans les environs du site.

L'espèce la mieux représentée est le chêne à feuillage caduc *Quercus* fc, avec 126 fragments. Nous avons aussi identifié six charbons d'érable *Acer* sp. dans l'US 2012 et un charbon de *Maloideae* dans l'US 793.12. Sept charbons de bois n'ont pas pu être identifiés (**Fig. 346**).

Fig. 346 – *Liste des prélèvements anthracologiques avec les numéros des structures, les numéros des US prélevées, la quantité des charbons de bois identifiés, la typologie de courbure de cernes (courbe, intermédiaire et rectiligne), le degré de vitrification (mat, luisants, fondus et/ou scorifiés). Réalisation : V. Bellavia © Éveha 2021*

				Courbure des cernes			Degrés de vitrification					
ST	US	Taxa	Nb de charbons	Faible	Intermédiaire	Forte	Mat	Luisant	Fondu	Scoriacé	Bois dur	Bois fendu
5	2012	*Quercus* fc	62	46	16			65	5		51	11
		Acer sp.	6	6							6	
		Indéterminable	2	2							2	
5	793.12	*Quercus* fc	64	50	4	10*		67	3		34	30
		Maloideae	1	1							1	
		Indéterminable	5	5							5	
* brindilles												

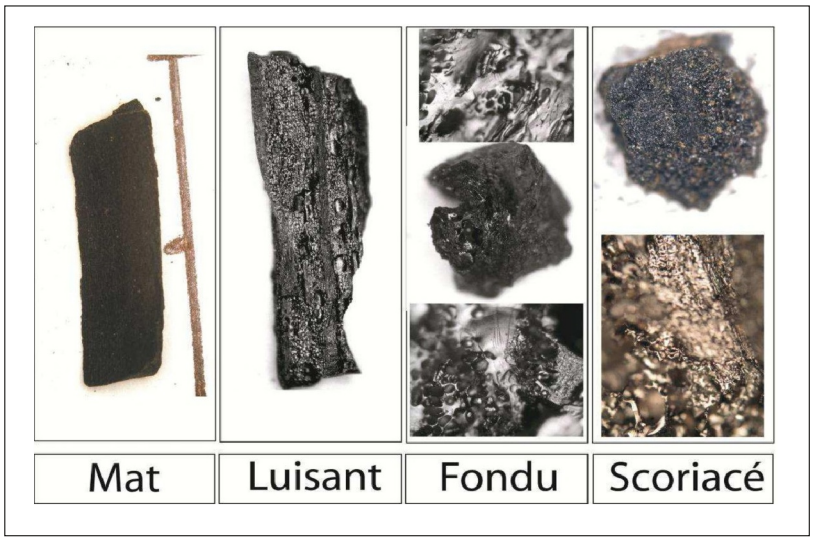


Fig. 347 – *Les quatre degrés de vitrification observés dans les charbons analysés. D'après Oillic 2012 : 176*

Une grande partie des charbons analysés présente une courbe faible (515 au total), ils sont donc issus de parties de l'arbre comme le tronc ou de très grosses branches. Six brindilles de chêne à feuillage caduc sont aussi présentes. Nous ne pouvons pas expliquer leur présence, nous pouvons imaginer qu'il s'agit de petits bois rajoutés au moment de l'allumage ou pendant la combustion mais qui ne participent pas à l'apport de combustible principal.

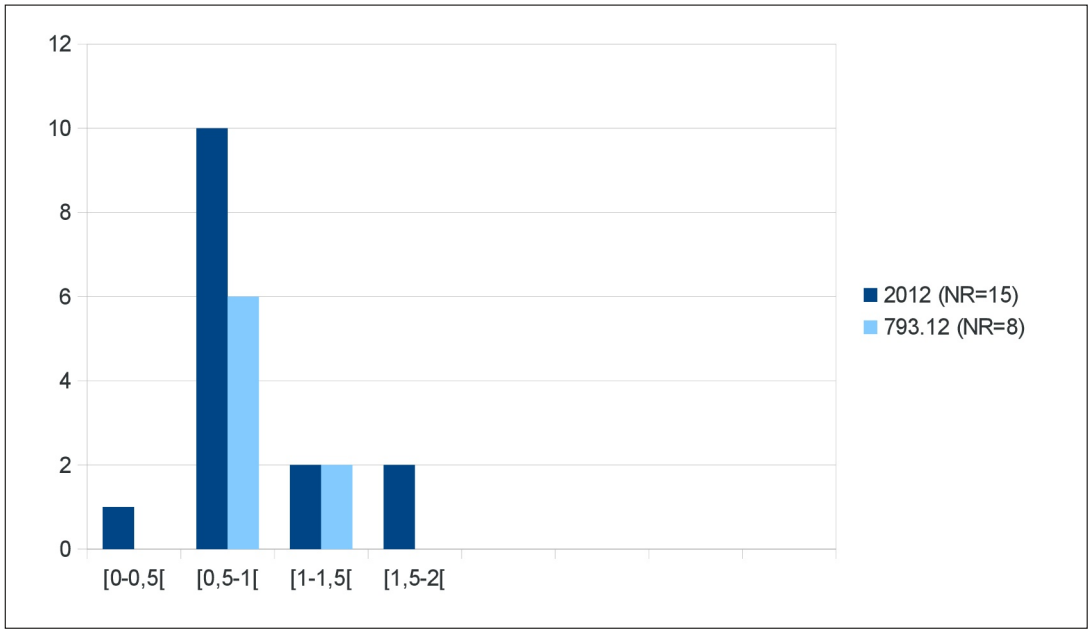
Bien qu'un faible nombre de charbons ait permis de mesurer la courbures des cernes de croissance, il semblerait que ces arbres soient issus d'un milieu d'approvisionnement plutôt fermé (**Fig. 348**).

5.2.4 La vitrification, le bois vert et les galeries d'insectes xylophages

Une partie des charbons de bois analysée pour cette étude présente une altération de leurs caractéristiques anatomiques, vérifiée lors de la combustion avec une vitrification, parfois complète et visible en surface (**Fig. 346**).

Plusieurs théories ont été avancées pour expliquer ce phénomène : cela a été longtemps considéré comme la conséquence d'une combustion développée à très haute température (hypothèse émise dans Prior, Alvin 1983 et reprise dans Thinon 1992 ; Fabre 1996 ; Gale, Cutler 2000). L'observation systématique de ce phénomène dans les contextes d'incendie naturel et dans les charbonnières a mené à l'idée que l'utilisation de bois vert ou la pratique d'une double combustion pouvaient favoriser ce phénomène (Thinon 1992 ; Fabre 1996 ; Talon 1997 ; Scheel-Ybert 1998).

Fig. 348 – *Distribution de fréquence de la largeur moyenne de cernes des charbons de chênes à feuillage caduc (Quercus fc.) dans les deux comblements analysés. Réalisation : V. Bellavia © Éveha 2021*



Malgré ces diverses hypothèses, la vitrification n'a pas encore été reproduite en contexte expérimental (Théry-Parisot 2001 ; Braadbaart, Poole 2008 ; McParland *et al.* 2010), bien que soit reproduite et maîtrisée lors de la fabrication du charbon de bois dans les charbonnières. Ici les artisans cherchent à enrichir en carbone le bois. Pour cela, il faut le soumettre à une température supérieure à celle de la combustion (240°C), au moins 400°C. Pour empêcher que le bois ne s'enflamme, il est nécessaire d'avoir une atmosphère réductrice, riche en monoxyde de carbone.

Les charbons analysés dans les fours correspondent surtout au niveau 2,« luisant » selon les dégrées de vitrification établis par J.-C. Oillic (132 au total ; **Fig. 347**), huit charbons ont été comptabilisés comme appartenant au niveau 3 « fondu ».

Un autre phénomène a été remarqué sur la surface d'un certain nombre de charbons analysés, la présence de grosses fentes radiales de retrait (41 au total ; **Fig. 346**). Ce phénomène se produit lors de la carbonisation du bois encore vert (Marguerie 1992 ; Marguerie, Hunot, 2007 ; Oillic 2012 ; Lurol, Cabanis 2013). Le nombre de charbons présentant des fentes de retraite est très faible.

Plusieurs facteurs semblent influer sur leur fréquence, comme par exemple le niveau d'humidité du bois et la température de combustion (Théry-Parisot 2001 ; Lurol, Cabanis 2013).

La faible présence de charbons avec des fentes parmi les objets de cette étude, semble nous indiquer que le bois utilisé pour les activités développés sur le site était probablement stocké et laissé sécher avant son utilisation.

Un très faible nombre de charbons de bois avec des galeries d'insectes xylophages a aussi été comptabilisé (10 au total).

5.2.5 Conclusion

L'analyse des charbons de bois livrés par les deux comblements de la structure 5 issue du site de Ligné *La Perrettiere* nous a donné des informations concernant le choix du combustible et le milieu d'approvisionnement au IIe siècle ap. J.-C.

L'essence utilisée comme combustible principal est le chêne à feuillage caduc ; des brindilles de la même espèce et un faible nombre de charbons d'érable et maloidées ont aussi été identifiés.

Sur la base de la mesure moyenne des cernes des charbons analysés, il semblerait que le bois utilisé comme combustible soit issu d'un milieu fermé.

5.3 Datations radiocarbone

5.3.1 Datations par le laboratoire de Poznań

Poznań, 28-02-2018

Report

on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Florian Sarreste**

Eveha

Tours

13 rue des Granges Galand

37550- Saint-Avertin

France

Job n°.: 13174/17

Sample name	*Lab. n°.*	*Age 14C*	*Remark*
LIGNE-01	Poz-99012	**1455 ± 30 BP**	
LIGNE-02	Poz-99013	**1285 ± 30 BP**	
LIGNE-03	Poz-98759	**1880 ± 35 BP**	
LIGNE-04	Poz-98800	**5410 ± 40 BP**	
LIGNE-05	Poz-98801	**2225 ± 30 BP**	
LIGNE-06	Poz-98802	**915 ± 30 BP**	
LIGNE-07	Poz-98803	**845 ± 30 BP**	
LIGNE-08	Poz-98804	**1910 ± 30 BP**	
LIGNE-09	Poz-98806	**840 ± 30 BP**	
LIGNE-10	Poz-98807	**515 ± 30 BP**	
LIGNE-11	Poz-98810	**1930 ± 30 BP**	
LIGNE-12	Poz-98808	**2035 ± 30 BP**	
LIGNE-13	Poz-98811	**1255 ± 30 BP**	
LIGNE-14	Poz-98657	**150 ± 30 BP**	1,8%N 5,8%C, 4%coll
LIGNE-15	Poz-98658	**100.76 ± 0.34 pMC**	modern 1,7%N 5,5%C, 9.8%coll

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar

5.3.2 Datation par le CIRAM

CIRAM
Science For Art Cultural Heritage

DÉPARTEMENT
ARCHÉOLOGIE

Dossier 0321-AR-162V

La Perretterie
Ligné – Loire-Atlantique (44)

DATATION RADIOCARBONE
D'UN PRÉLÈVEMENT DE CHARBON

sur demande de
Florian SARRESTE
Eveha Tours
13 rue des Granges Galand
37550 Saint-Avertin

Patrick Rossetti, ing. pour CIRAM

le 15 avril 2021 à Martillac

CIRAM SAS au capital de 14.000 €
480 825 652 RCS Bordeaux - APE 7112B
SIRET 480 825 652 00047
N° TVA Intracommunautaire FR 56 480 825 652

Technopole Bordeaux Montesquieu
9 allée Jacques Latrille
33650 Martillac
France

Téléphone : +33 (0)5 57 34 34 80
Portable : +33 (0)6 66 63 80 99
E-mail : contact@ciram-art.com
Site Web : www.ciram-art.com

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

Avertissement – Liste des abréviations
L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950, « BP » signifiant before present.
Dans nos rapports nous n'utilisons pas les abréviations « av. J.-C. » et « apr. J.-C. » mais « BC » qui, en anglais, signifie before Christ *et « AD » qui, en latin, signifie* Anno Domini.

LISTE DES PRÉLÈVEMENTS

Réf. CIRAM	Structure	Nature
CIRAM-AX37	ST10 - F709 - US 709.03	Charbons de bois

***Tableau 1** : Référencement CIRAM, structure de provenance et nature des prélèvements.*

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

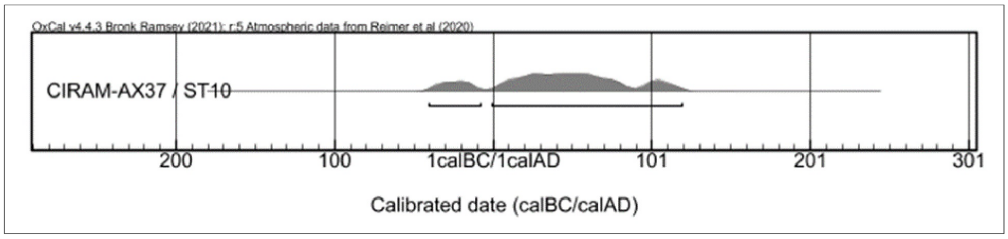


***Figure 1** : Représentation graphique de l'ensemble des distributions de probabilité de la datation obtenue sur la structure datée de La Perretterie, Ligné (44).*

Le résultat obtenu est cohérent et correspond à la phase d'occupation du site.
Il se distribue sur deux intervalles chronologiques qui couvrent une période allant de la seconde moitié du I^er^ siècle av. J. C. au début du II^e^ siècle apr. J. C.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

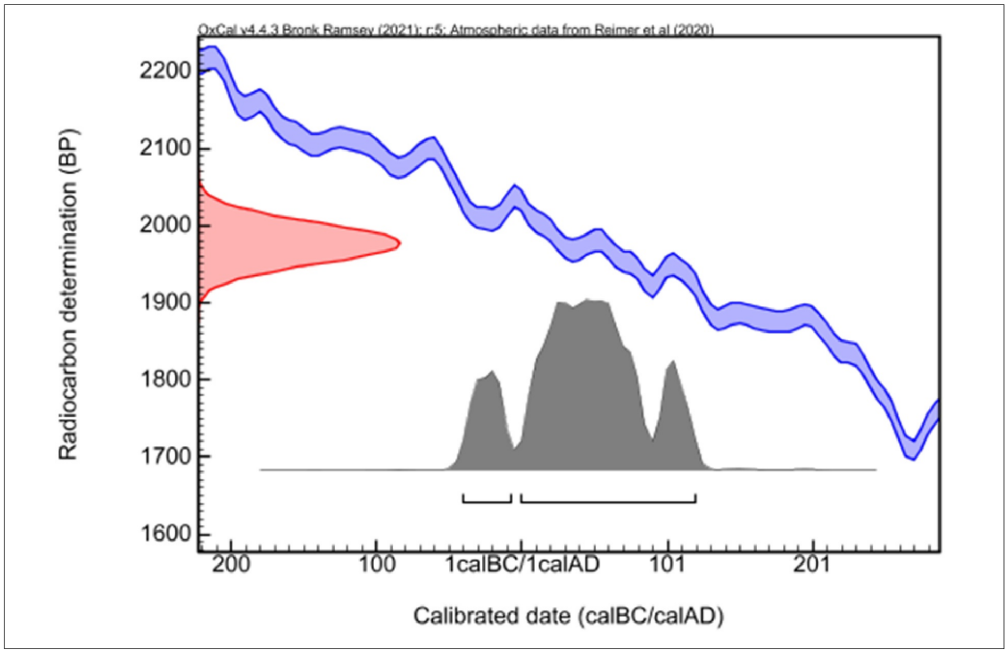
370

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

CIRAM-AX37 – Charbon de bois – ST10 - F709 - US 709.03

Fraction	Âge conventionnel BP	pMC corrigé	$\delta^{13}C$ (‰)
Cellulose, résidus alcalins	1977 ± 26	78.18 ± 0.26	-25.36

Dates calibrées à 2 σ : 41 BC (14.3%) 8 BC
(Probabilité de 95.4 %) 1 BC (81.1%) 120 AD



Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

ANNEXE – MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA DATATION PAR CARBONE 14 – AMS

La datation au carbone 14 est basée sur la mesure de l'activité radiologique du carbone 14 contenu dans toute matière organique. Elle permet de déterminer l'intervalle de temps écoulé depuis la mort de l'organisme à dater (l'abattage de l'arbre par exemple).

Préparation des échantillons

L'échantillon a été traité à l'acide chlorhydrique (HCl, 1M) à 80 °C pendant 1 heure, afin d'éliminer toute contamination de surface. Il a ensuite été lavé à l'eau déminéralisée sur un filtre en fibre de verre et séché à 60 °C pendant 24 heures. L'échantillon a ensuite été traité à l'hydroxyde de sodium (0,1 M) à température ambiante pendant 10 minutes, de manière à éliminer les acides humiques et fulviques résiduels. L'échantillons a été une nouvelle fois traité à l'acide chlorhydrique à 80 °C, pour éviter l'absorption du CO_2 atmosphérique due au traitement basique précédent.
L'échantillon subit ensuite une combustion à 920 °C et est transformé en gaz. Durant cette étape, une première vérification du rapport C/N a été effectuée à l'aide d'un analyseur élémentaire (Elementar Vario ISOTOPE Select). Le dioxyde de carbone (CO_2) résiduel a été séparé des autres résidus de combustion à l'aide d'un piège zéolite. Ce dioxyde de carbone a été transformé en graphite à l'aide d'un système automatisé (AGE 3, Ion Plus) par catalyse suivant la méthode décrite par Vogel *et al.* (1984, *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research Section B: Beam Interactions with Materials and Atoms*, 5 (2), 289-293).

Mesure des teneurs en Carbone 14 résiduel et détermination de l'âge

Les différents isotopes de carbone ont été séparés par spectrométrie de masse, avec un accélérateur à 0,5 MeV. Puis, la concentration en ^{14}C a été déterminée en comparant simultanément les mesures de ^{14}C, ^{13}C et ^{12}C avec celles contenues dans des produits de référence (acide oxalique, CO_2 standard, charbon). Le ratio $^{13}C/^{12}C$ (exprimé $\delta^{13}C$) a été mesuré séparément sur spectromètre de masse dédié à la mesure des rapports isotopiques stables, avec une erreur inférieure à 0,1 ‰ (IRMS, Elementar Isoprime precisION).
L'âge ^{14}C conventionnel a été calculé selon la méthode décrite par Stuiver et Polach (*Radiocarbon,* 19 (3), 1977, 355-363). Il prend en compte la correction du fractionnement isotopique ($\delta^{13}C$), basée sur la comparaison des rapports de concentration $^{13}C/^{12}C$ et $^{14}C/^{12}C$. Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et d'évaluer la fiabilité de la mesure : il s'agit d'un bon indicateur de la « qualité » de l'échantillon. L'incertitude de mesure associée au résultat (σ) regroupe les incertitudes statistiques de comptage du ^{14}C résiduel, la variabilité des mesures et les effets de la soustraction du « blanc ».
Enfin, les intervalles de dates calendaires sont calculés en utilisant la calibration suivante :
OxCal v4.4 (Bronk Ramsey, 2009, *Radiocarbon, 51*(1), 337-360; Bronk Ramsey and Lee, 2013, Radiocarbon, 55(2-3), 720-730; Bronk Ramsey, 2017, *Radiocarbon, 59*(2), 1809-1833).
IntCal 20, Calibration pour l'hémisphère nord (Reimer et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 725-757; Heaton et al., 2020, Radiocarbon, 62(4), 821-863).

Procédure de calibration

La mesure effectuée est exprimée de deux différentes manières : *part of Modern Carbon* (ou pMC) et âge conventionnel. L'âge conventionnel est exprimé en années avant 1950 (BP signifiant *before present* ou avant 1950), qui est l'année de référence. L'âge est exprimé à un écart-type. Les intervalles de datation reflètent une distribution à deux sigmas, c'est à dire 95,4 % de l'ensemble des solutions. L'événement daté peut se retrouver dans n'importe quel intervalle, sans tenir compte de la distribution de probabilité, donnée à titre indicatif.
La courbe rouge est une transcription des résultats de mesure des isotopes du carbone (l'âge conventionnel). Cette valeur a besoin d'être corrigée avant de fournir la moindre information chronologique, en raison de l'hétérogénéité de la concentration en ^{14}C dans l'atmosphère à travers le temps. C'est pourquoi la mesure (en rouge), exprimée sous la forme d'une gaussienne, est interpolée avec la courbe de calibration bleue, dans le but de corriger l'âge conventionnel. On obtient alors une distribution *a posteriori* des résultats (en gris), divisée en un ou plusieurs intervalles. Chacun d'entre eux représente une partie de la distribution à deux sigmas.
En l'absence d'informations historiques, textuelles ou autre, il n'est pas possible de privilégier un intervalle. En dépit des pourcentages de probabilité, aucun intervalle ne peut être écarté.

Ce document est protégé par le procédé CIRAM Track®

6 SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Florian Sarreste

6.1 Introduction

Le développement économique croissant de la région nantaise a motivé, au début des années 2010, une proposition d'extension des zones loties de la commune de Ligné. Ce programme, porté par la Mairie et délégué à CM-CIC Aménagement, a pris la forme d'un projet de création d'une Zone d'Aménagements Concertées (ZAC) multisites incluant habitat, commerces et équipements municipaux. Celle-ci est partagée en deux pôles, l'un à la sortie de l'agglomération, au lieu-dit *La Croix Douillard*, le second au cœur du bourg, de part et d'autre de l'impasse de *La Perretterie*.

Les deux zones concernées ont fait l'objet d'un diagnostic sous la direction de Joël Cornec (Inrap) en 2013 (Cornec 2013). Les observations réalisées alors ont entraîné la prescription de deux fouilles préventives concernant chacun des secteurs à aménager. L'opération de *La Croix Douillard* a été menée à l'été 2015 et a concerné des établissements ruraux médiévaux successifs (Gaugé 2017a). Celle de *La Perretterie* a été réalisée deux ans plus tard, d'avril à juillet 2017, et constitue l'objet du présent rapport.

L'aménagement de la ZAC de *La Perretterie* offrait l'occasion rare de mener une fouille extensive à proximité immédiate du centre d'un bourg aux origines méconnues, à moins de 50 m de son église. Les découvertes du diagnostic suggéraient la présence d'un bâtiment balnéaire antique associé à d'autres constructions maçonnées et à un parcellaire fossoyé. Ces vestiges paraissaient bien préservés malgré la présence de plusieurs indices de remaniements modernes et contemporains.

6.2 Les occupations antérieures à l'époque romaine

6.2.1 Le Néolithique

Plusieurs découvertes attestent une implantation humaine sur le flanc nord du promontoire de Ligné avant l'époque romaine. Les plus anciennes consistent en deux fosses successives et une demi-douzaine de pièces lithiques attribuables au Néolithique moyen. Ces éléments sont insuffisants pour caractériser la nature de cette occupation. La rareté des vestiges mobiliers et l'aspect isolé des deux creusements associés de manière certaine à cette période semblent exclure la présence d'un habitat structuré ici, tout du moins pas dans l'emprise fouillée.

La mise au jour de cinq fragments d'industrie lithique en quartzite de Montbert indique néanmoins une installation, peut-être éphémère, à peu de distance. La question de l'attribution au Néolithique des faits non datés réunis au sein de l'ensemble A peut être posée. Les trois constructions hypothétiques restituées pour ce groupe, les structures 11 à 13, présentent en effet une orientation proche de celle de la fosse F896, datée par carbone 14 du Néolithique moyen (**Fig. 237**). Ce constat n'est pas suffisant pour être affirmatif sur la date de création des faits de l'ensemble A. Il constitue cependant un indice d'une possible ancienneté de ces vestiges, d'autant plus que leur orientation est discordante avec l'ensemble des occupations postérieures.

Les données associées à la Préhistoire sont peu nombreuses localement. Le site de cette époque le plus proche est le menhir de *La Pierre Blanche* à Oudon, distant de près de 8 km. Les découvertes réalisées à *La Perretterie*, même si elles restent modestes, constituent donc une avancée notable dans cette zone encore mal documentée.

6.2.2 Le second âge du Fer

Un faisceau d'indice laisse supposer l'existence d'une occupation antérieure à la création de l'établissement fossoyé d'époque romaine. Les observations stratigraphiques ont permis de reconnaître des aménagements estampés par le percement des fossés du premier état de l'enclos. Il s'agit de quatre fosses ou trous de poteau auxquels peuvent être associées deux fosses datées par le radiocarbone entre le IIIe siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle apr. J.-C. Par extension, les faits de l'ensemble D ont également été attribués à cette période. La répartition de ces creusements ne permet pas de restituer de plan de constructions ou de tout autre aménagement. En outre, aucun objet caractéristique de la période de La Tène n'a été identifié parmi le mobilier collecté lors de la fouille. La rareté des rejets domestiques et la non-conservation des matières osseuses, due à l'acidité du sol, constituent néanmoins un filtre pour notre perception des occupations anciennes. Il n'est pas aisé de caractériser fermement la possible installation humaine à laquelle sont liés les creusements évoqués ci-dessus. Il pourrait s'agir de structures annexes à un habitat ouvert situé hors de l'emprise fouillée, peut-être plus à l'ouest, là où serait installé par la suite l'habitat antique. Il pourrait également s'agir, pour partie, d'installations préparatoires liées au chantier de construction de l'établissement rural mis en place au début du Ier siècle de notre ère contenant des bois de récupération.

Ici aussi, la question de l'attribution chronologique de l'ensemble A doit être soulevée. En effet, ce petit ensemble, non daté, est composé de trois possibles constructions sur quatre poteaux porteurs associées à des fosses et trous de poteau. Il pourrait correspondre aux restes d'un petit habitat ouvert tel qu'il en existe pour La Tène moyenne et La Tène finale (Le Goff 2013). Si l'inclinaison des édifices restitués ne s'accorde pas avec celle des enceintes fossoyées antiques, on ne peut que constater que la plus ancienne d'entre elles, l'enclos A, enserre les vestiges de l'ensemble A. Un phénomène similaire a été mis en évidence sur le site de *La Pièce des Viviers* à Sorigny (Indre-et-Loire). Dans ce dernier cas, l'enclos, mis en place sans doute durant la période de La Tène C2/D1, se sur-impose à un habitat daté par le radiocarbone de La Tène moyenne. Cette enceinte fossoyée ne respecte pas l'orientation des constructions antérieures.
La continuité d'occupation est néanmoins probable et la succession observée ne relève sans doute que d'un remaniement du même établissement rural (Sarreste 2017 ; 2018). Une situation similaire pourrait être envisagée pour le site de *La Perretterie*. Toutefois, en l'absence d'éléments de datations probant pour l'ensemble A, cette hypothèse ne peut être fermement étayée.

Comme pour le Néolithique, les attestations d'occupation humaine de l'âge du Fer sont rares dans le nord-est du département de la Loire-Atlantique. Même si l'occupation reconnue à Ligné reste mal caractérisée, elle n'en constitue pas moins un nouvel indice d'habitat protohistorique pour ce secteur. Les éléments recueillis doivent en outre attirer l'attention sur l'existence possible de vestiges plus importants au sommet du promontoire, sous le bourg actuel.

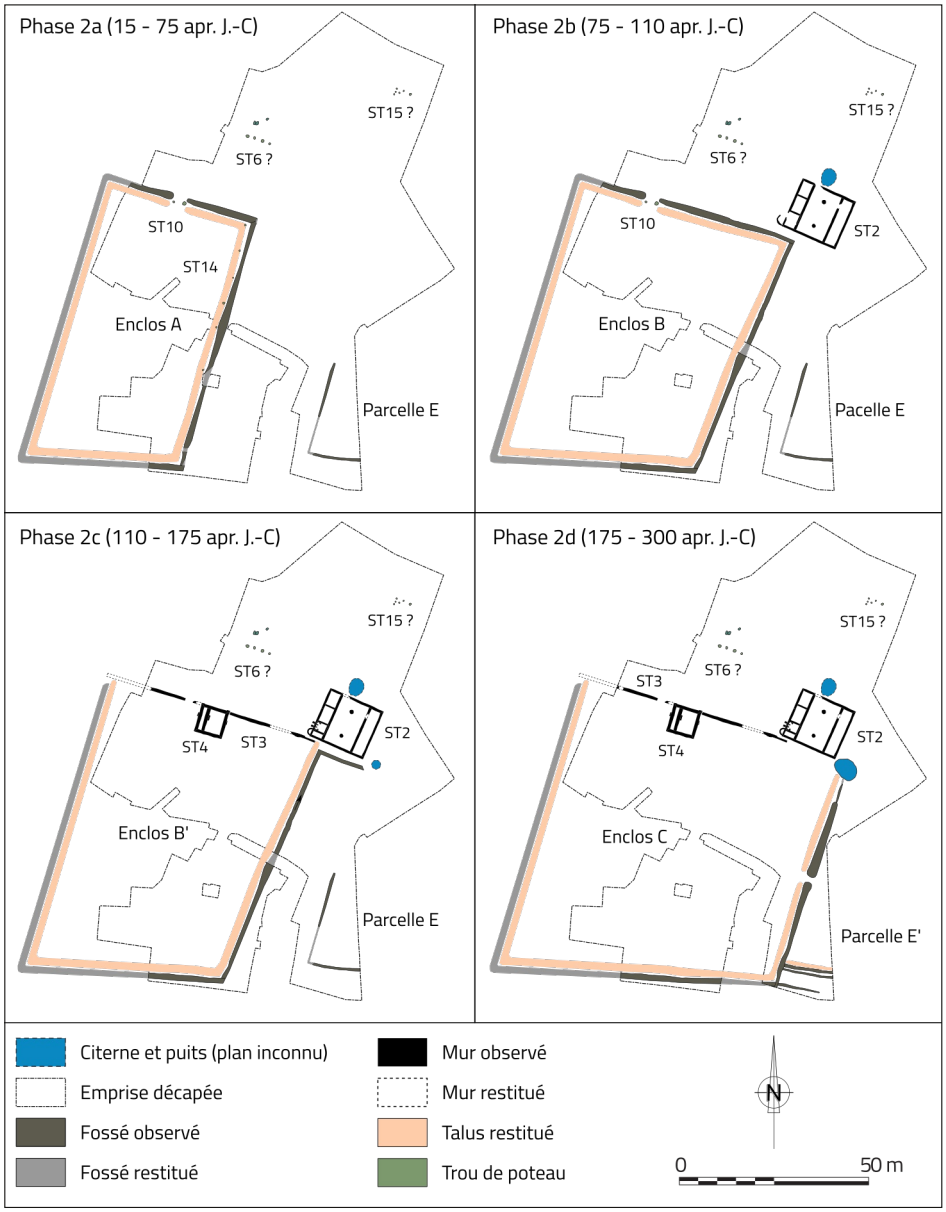
6.3 Une ferme du Haut-Empire dans la cité namnète

6.3.1 Création et développement d'un établissement rural antique

La fouille a permis d'observer une portion d'un établissement rural fondé au début du Ier siècle de notre ère et occupé au moins jusqu'à la fin du IIIe siècle. La résidence liée à cette exploitation agro-pastorale, n'a pas été observée. La rareté des rejets domestiques exhumés laisse supposer que celle-ci se trouvait hors de l'emprise étudiée, sans doute vers l'ouest. La mise au jour dans les années 1970 d'un dépôt monétaire antique sous une maison du bourg, malheureusement non localisée, pourrait être associée à cette partie manquante de l'établissement (Aubin 1978).

Les observations stratigraphiques et les quelques données issues de l'analyse des rares mobiliers découverts ont permis de restituer quatre états successifs montrant un développement progressif de l'établissement. Celui-ci est perceptible par plusieurs phases d'agrandissement de son enceinte et par l'ajout graduel de constructions fonctionnelles et ostentatoires (phase 2a à 2d) (**Fig. 349**).

Fig. 349 – *Synthèse des différents états restitués de l'établissement rural antique de La Perretterie à Ligné (phases 2a à 2d). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



Le premier état n'est connu que par un fragment d'un enclos fossoyé quadrangulaire : l'enclos A (**Fig. 349**, phase 2a). La partie reconnue doit correspondre à environ la moitié de l'aire circonscrite (2 850 m²). Le reste se développe largement hors de la zone fouillée vers l'ouest. L'un des accès à cette enceinte a été observé sur son flanc nord. Il est matérialisé par une interruption du fossé doublée d'un porche sur deux poteaux (ST10). Ce type d'accès est connu pour les établissements ruraux, de La Tène finale au Bas Empire. Dans le cas de Ligné, une datation radiocarbone ainsi que le mobilier découvert en position résiduelle dans les fossés permettent de situer son édification au début du Ier siècle apr. J.-C, sans doute vers 15. Plusieurs indices laissent supposer l'existence d'un talus interne longeant les fossés d'enceinte. À l'est, celui-ci pourrait être délimité par un dispositif en bois dont témoignerait un alignement de trous de poteau distants les uns des autres d'environ 7 m et implantés le long du bord interne du fossé oriental (ST14). Hormis ces aménagements, aucune construction ne peut être associée à l'enclos A.

L'espace enclos est agrandi vers l'est dans le dernier quart du Ier siècle apr. J.-C. (enclos B, **Fig. 349**, phase 2b). Cette extension, qui porte la superficie enceinte à 3 795 m², est sans doute concomitante de la création d'un édifice maçonné situé à l'extérieur de l'enclos : le bâtiment 2. Celui-ci correspond à un grange plurifonctionnelle dont l'étage est sans doute dévolu au stockage de grains (grenier sur piliers). Cette construction abrite, peut-être dès son origine, une installation spécifique dans sa partie sud-ouest. Celle-ci inclut alors une pièce demi-circulaire placée en exèdre contre la façade occidentale de l'édifice. Cet aménagement a été profondément impacté par les remaniements postérieurs et ne peut être caractérisé précisément. Il pourrait néanmoins être en rapport avec l'usage du feu (foyer, four, séchoir ?). Le bâtiment 2 accueille également au cours de son existence des animaux en stabulation dans sa partie orientale. Cette fonction ne peut être précisément datée mais elle pourrait avoir court dès sa fondation. Immédiatement au nord de l'édifice décrit ici, un puisard en usage au haut Moyen Âge pourrait correspondre à la récupération d'un puits d'époque romaine. Cette structure hypothétique pourrait être mise en relation avec la nécessité d'abreuver les bêtes.

Après 110 apr. J.-C., le fossé nord de l'enclos est bouché et un bâtiment vient s'installer à son emplacement (**Fig. 349**, phase 2c). Cette construction de plan carré (ST4) et située au centre du tronçon septentrional de l'enceinte fonctionne avec un mur de clôture formant la façade nord de l'enclos de l'établissement qui, pour le reste, demeure fossoyé. Ces constructions contribuent à monumentaliser ce côté, qui constitue vraisemblablement l'entrée principale. Ces travaux entraînent également une modification du système de stockage des eaux de ruissellement. Celles-ci étaient auparavant recueillies dans les fossés méridionaux de l'enceinte. Ces derniers étant condamnés, un exutoire est créé au débouché du fossé oriental afin de conduire les eaux vers une citerne aménagée dans le substrat à l'ange sud-est du bâtiment 2. C'est peut-être à cet état que sont liés les travaux de modification du pavillon méridional de ce dernier édifice. Ceux-ci conduisent à l'installation d'une structure sur hypocauste, interprétée comme un séchoir ou fumoir (ST5).

Enfin, après 175, l'enclos est agrandi une dernière fois vers l'est portant la superficie enceinte à 4 850 m² (**Fig. 349**, phase 2d). Les nouveaux fossés orientaux participent d'un système de récupération des eaux de surface et constituent des bassins de décantation alimentant par gravité et débordement un réservoir installé en lieu et place du précédent, au sud-est du bâtiment 2. C'est peut-être à cette phase que pourrait être liées les ultimes modifications apportées à la structure 5 (ajout des piédroits externes du *praefurnium*) et la création du foyer en demi-cercle F607. L'abandon de l'établissement romain n'est pas fermement daté. En effet, les productions céramiques ne sont pas suffisamment nombreuses et trop méconnues pour préciser la fin de l'approvisionnement du site. Une monnaie de la fin du IIIe siècle (une imitation radiée) témoigne néanmoins de la fréquentation du bâtiment 2 jusqu'à cette date. La pérennité de l'occupation durant l'Antiquité tardive ne peut être argumentée.

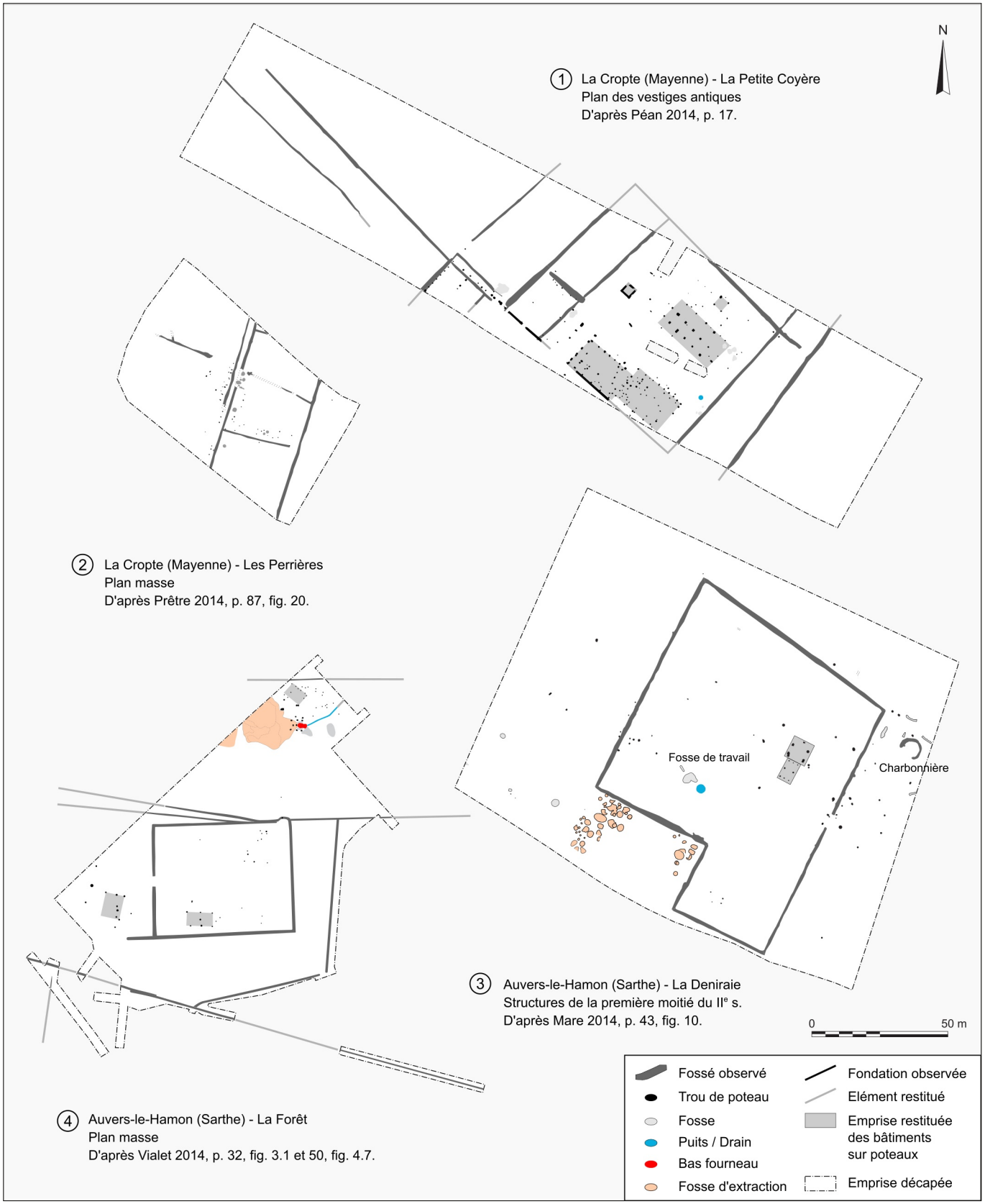
Deux constructions sur poteaux, attribuées à l'époque romaine de façon incertaine (ST6 et 15), complètent le plan de l'établissement. Leur chronologie exacte n'est toutefois pas connue et elles pourraient n'avoir fonctionné que durant un court laps de temps, durant l'une ou l'autre des phases décrites ci-dessus.

6.3.2 Définition du statut de l'établissement de *La Perretterie*

L'établissement rural mis au jour à Ligné n'est que partiellement connu. L'absence d'une vision d'ensemble, en particulier le manque d'information concernant sa partie résidentielle, gêne la définition de son statut. Il est néanmoins intéressant de confronter les éléments renseignés avec la documentation régionale et extra-régionale afin de faire ressortir les traits caractéristiques de l'occupation mise au jour et de la placer parmi les sites de même nature.

La première donnée à prendre en compte est le développement progressif de l'établissement amenant à considérer non pas un seul plan mais en fait quatre établissements distincts correspondant à chacun des états restitués, à l'instar de la démarche réalisée par D. Habermehl pour le nord-est de l'Empire romain (Habermehl 2013). Ainsi, le plan proposé pour la phase 2a, qui se résume à une partie de l'enclos A, renvoie à des modèles bien connus d'établissements ruraux de La Tène finale (pour la région : Le Goff 2013). Il s'agit de sites caractérisés par une enceinte fossoyée, généralement quadrangulaire, enserrant quelques centaines à quelques milliers de mètres carrés au sein desquels se trouvent une ou plusieurs constructions en matériaux périssables. Ces enclos présentent le plus souvent une entrée unique. Cette conformation, d'origine protohistorique, ne disparaît pas après la Conquête romaine (Nüsslein, Bernigaud 2018 : 137). L'enclos A peut ainsi être comparé régionalement avec des sites du Haut-Empire de même disposition mis au jour à l'occasion des travaux d'archéologie préventive menés préalablement à la construction de la Ligne Grande Vitesse Le Mans – Rennes. Il s'agit des sites de *La Deniraie* et de *La Forêt* à Auvers-le-Hamon (Sarthe), des *Perrières* et de *La Petite Coyère* à La Cropte (Mayenne) (Mare 2014 ; Péan 2014 ; Prêtre 2014 ; Vialet 2014) (**Fig. 350**). Ils sont attribuables au niveau 5 défini par C. Gandini à partir de l'étude du corpus des sites ruraux antiques du Berry, c'est-à-dire des fermes en matériaux périssables (Gandini 2008 : 250-251 et Fig. 88).

Fig. 350 – *Plans de quatre établissements ruraux fossoyés mis au jour à l'occasion des opérations d'archéologie préventive liées à la création de la LGV Le Mans-Rennes. D'après Sarreste à paraître : fig. 9*



Aucune donnée n'est disponible pour définir les productions liées à ce premier état ou le statut social des occupants. Il est à noter que l'enclos A n'est pas parfaitement rectangulaire. En effet, le fossé méridional présente une inflexion qui pourrait trahir l'existence d'une installation contraignant l'implantation dans cette direction. Ce constat est à mettre en relation avec la concentration dans ce secteur d'un ensemble de fosses stratigraphiquement antérieures au percement du fossé (ensemble D). Ceci conforte l'hypothèse d'une occupation pré-existante située sur le sommet du promontoire.

La situation de l'établissement rural étudié à Ligné change avec l'introduction d'une construction maçonnée. Ainsi, l'érection du bâtiment 2, associée à l'extension de l'enclos intervenue après 75 de notre ère (**Fig. 349**, phase 2b), marque un changement profond dans l'organisation de l'établissement. Cette modification du mode de construction a sans doute également touché la partie résidentielle même s'il n'est pas possible de le prouver en raison de la position probable de cette dernière hors de l'emprise fouillée. La création du bâtiment 2 répond également à l'attestation de productions agro-pastorales et en particulier celle de céréales (grenier) et peut-être l'élevage (stabulation). Afin de répondre à ces fonctions, les propriétaires du domaine ont fait édifier un bâtiment de grandes dimensions, répondant à un plan standardisé – une grange à porche central encadré de pavillons d'angle (Ferdière *et al.* 2017) – tout en lui ajoutant les aménagements nécessaires à leurs activités (étage soutenu par de puissant piliers pour le stockage de grains, structure de combustion dans le pavillon méridional et peut-être stabulations à l'est). L'édification du bâtiment 2 est peut-être synchrone du percement d'un puits. Cette installation, dont témoignerait un puisard utilisé durant le haut Moyen Âge, peut être mise en lien avec la nécessité de disposer de ressources en eau aussi bien pour les bêtes que pour le traitement éventuel des denrées. L'existence d'une construction constituant le pendant du bâtiment 2 à l'angle nord-ouest de l'enclos B ne peut être exclue mais rien ne permet de l'attester. En effet, les établissements de ce type présentent régulièrement un plan éclaté ne répondant le plus souvent pas à une logique symétrique.

Le plan du site restitué pour la phase 2b, même s'il est lacunaire, peut être mis en parallèle avec des établissements de même type présentant une enceinte fossoyée ou palissadée et comptant un ou plusieurs édifices sur fondations de pierres ou totalement maçonnés tels les sites du *Pré de la Fosse / Les Clavaux* à Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire) (Ben Kaddour *et al.* 2015), de *La Fromagée* à Pourpy (Eure-et-Loir) (David, Sarreste 2018), de *Sur le Peu* à Esvres (Indre-et-Loire) (Fouillet, Mortreau 2009) ou le premier état du site des *Billettes* également à Esvres (Fouillet 2007). Plus près de Ligné, il est possible de citer les exemples de *La Papaudière* et de *Saint-Linaire* à Sainte-Hermine (Vendée) (André 1992 ; Guérin 1992). Ce type d'établissements appartient au niveau 4 défini par C. Gandini : des fermes grandes à moyennes édifiées « à la romaine » (Gandini 2008 : 249-250). Dans le cas de Ligné, l'absence de données sur la résidence ne permet pas d'établir le niveau d'équipements ou de parure ni même le mode de mise en œuvre de l'habitat du propriétaire. Il n'est pas possible dans ce cas de trancher entre une interprétation de ferme ou d'une petite *villa*. La polysémie de ce terme dans les textes latins invite d'ailleurs à la prudence (Reddé 2017). La distinction de la *villa* pour les archéologues repose en effet sur des critères (présence d'installation de confort notamment : Ouzoulias 2013 : 254) qui n'étaient peut-être par reconnus par les occupants ou leurs contemporains. Dans le cas de la phase 2b du site de *La Perretterie*, le seul indice qui conduirait à interpréter le site comme une possible petite *villa* est le soin dévolu au bâtiment de production et notamment la superficie du grenier du bâtiment 2. Il est presque impossible de définir l'usage exact de ce stockage, sans doute à court terme (prélèvement, réserve, ré-ensemencement, alimentation des habitants...). Il renvoie néanmoins probablement à un usage à l'extérieur et notamment, pour partie au moins, à une commercialisation.

L'établissement de *La Perretterie* connaît une nouvelle modification majeure au début du IIe siècle (**Fig. 349**, phase 2c). Celle-ci consiste en l'ajout d'un dispositif de façade venant remplacer le fossé septentrional de l'enclos précédent. Cet aménagement comprend un mur de clôture (ST3) ainsi qu'une tour-porche (ST4) située au centre de ce dernier. Cette dernière construction présente un plan et une surface atypique et remplit vraisemblablement une double fonction : celle de porte mais aussi celle de stockage. Elle peut être identifiée à une tour-grenier (Ferdière 2015 ; Pellegrino *et al.* 2017). Il est également envisageable que cette construction ne servait pas au stockage de grains mais à d'autres denrées. Quoiqu'il en soit, ce nouvel édifice répond à deux fonctions majeures : il constitue une entrée monumentale à l'enclos et complète les capacités de stockage et donc le volume de produits à commercialiser. Le dispositif de façade formé par les structures 3 et 4 constitue néanmoins un écran dissimulant une enceinte fossoyée vide de tout autre aménagement conservé.

C'est peut-être à la phase 2c que doit être attribuée la création de la structure 5, correspondant à un séchoir ou fumoir, installée dans la pièce méridionale du bâtiment 2. Ce type d'équipement, encore rarement attesté régionalement (Biguereau 2017), prend ici une forme atypique et peut être classé parmi le groupe morphologique le moins répandu dans les provinces nord-occidentales de l'Empire romain.

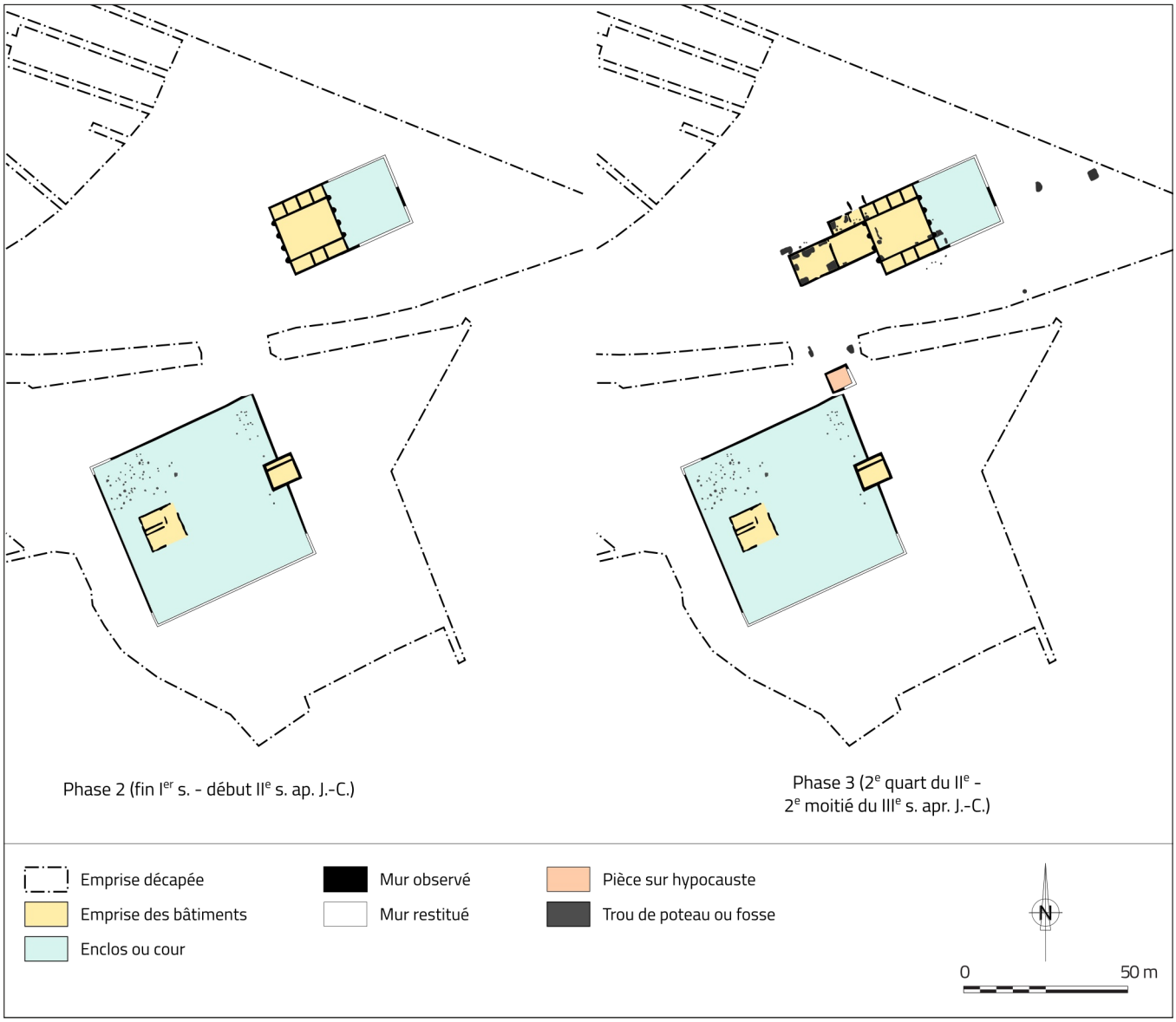
Cette originalité apparente repose néanmoins plus sur une recherche encore lacunaire que sur un caractère véritablement exceptionnel. Les analyses menées sur les tuiles formant le sol de la chambre de chauffe ont révélé la présence de résidus de matières grasses animales et plus probablement de graisses de porc. Cette interprétation s'accorde avec l'usage probable de la partie arrière du bâtiment 2 pour la stabulation et plus certainement pour l'installation de soues, à la vue des dimensions de l'espace disponible. Elle serait également cohérente avec la forme originale de l'hypocauste, dont la partie bilobée pourrait correspondre à des supports de cuves servant à des préparations alimentaires. L'interprétation de la structure 5 comme un séchoir ou fumoir à viande ne peut toutefois être une piste unique. De nombreux autres usages peuvent être envisagés, notamment pour le traitement des récoltes stockées à l'étage de la même construction (confection de bière). D'autres utilisations ne laissant pas de traces sont également à envisager (fumage des fruits, du formage ou du cuir, séchage des légumineuses ou des étoffes). Cette installation polyvalente a nécessité un investissement important et a bénéficié d'un soin particulier dans sa mise en œuvre, son approvisionnement (presque exclusivement en bois de chêne), comme pour son entretien. Sa construction traduit donc la volonté d'une production à forte valeur ajoutée.

Le plan restitué pour la phase 2c est atypique car il mêle des constructions maçonnées avec un enclos fossoyé. Le choix de maintenir ce dernier type de clôture est sans doute lié à la position topographique de l'établissement. Son implantation sur un terrain en pente nécessitait de recourir à un drainage des eaux de surface. Ce rôle est joué par les fossés méridionaux et orientaux de l'enclos. Ces derniers aboutissent à partir de cette phase à un exutoire donnant sur une citerne située à proximité du bâtiment 2 qui bénéficie déjà de la proximité probable d'un puits. Ce choix n'est pas anodin et il désigne cet emplacement comme le lieu de consommation privilégié des ressources en eau, notamment, sans doute, pour l'alimentation du cheptel abrité ici et peut-être aussi pour le trempage des grains en vue de la préparation de malt. Les sites de comparaisons sont rares à l'échelle régionale. Le site le plus proche dans sa conformation du troisième état du site de *La Perretterie* est celui des *Béziaux* à Langeais (Indre-et-Loire) (Guiot 2003) (**Fig. 351**). Les deux sites comportent un grenier, une tour-porche assimilable à une tour-grenier et un séchoir ou fumoir. Dans les deux cas également, le grenier principal se situe à l'extérieur de l'espace enclos. Le cumul de ce type d'installation pourrait amener à interpréter le site comme une *villa*, notamment l'installation ostentatoire que représente la tour-porche. Toutefois, en l'absence d'information sur la partie résidentielle, il est difficile de trancher. Ainsi, dans le cas de Langeais, le bâtiment d'habitat correspondait à une construction modeste probablement à galerie de façade et disposant d'une unique cage d'escalier. Aucun indice de confort ou de décor n'y a été reconnu.

La phase 2d, située entre le dernier quart du IIe et le courant du IIIe siècle, semble être une phase encore active de l'établissement. L'enclos est encore une fois étendu vers l'est. Une nouvelle entrée est créée dans cette direction. Celle-ci, constituée d'une simple interruption du fossé, est placée au centre du flanc oriental de l'enclos. Le remaniement du séchoir ou fumoir, attribué à cette phase, ainsi que la création probable du foyer en exèdre situé à l'extrémité du couloir d'accès à cette structure, démontrent la pérennité de fonctionnement du premier aménagement et la poursuite de production alimentaire dans cet édifice. L'arrêt de cette activité n'est pas fermement datée. C'est également au comblement de cette période qu'est associé le culot de forge mis au jour dans le fossé méridional, indiquant la réalisation ponctuelle d'opération sidérurgique sur place. Des travaux similaires pourraient avoir eu lieu à proximité du bâtiment 4, même si la chronologie de ceux-ci reste incertaine. Le site ne change pas alors fondamentalement de statut.

De manière générale le mobilier attribué à l'époque romaine est particulièrement peu abondant. L'étude du mobilier céramique – à peine plus de 570 tessons – indique des importations extra-régionales parmi lesquelles des amphores à huile d'olive et à vin ainsi que de la vaisselle de présentation (sigillées et céramiques métallescente) provenant de Gaule du Sud ou du Centre. Plusieurs fragments d'anses torsadées pourraient provenir d'Aquitaine mais il n'a pas été possible d'en définir l'origine exacte et encore moins la datation. La présence de ces possibles importations au nord de la Loire constitue une découverte notable, l'essentiel des céramiques régionales provenant du Val de Loire. L'attribution chronologique des céramiques communes de fabrication locale constitue par ailleurs un écueil majeur à la compréhension fine des occupations et notamment à la meilleure définition des intervalles chronologiques, notamment en ce qui concerne leur date de fin. Outre la céramique, les autres mobiliers sont quasi absents : une monnaie, sept fragments de verre, quelques restes métalliques, quatre os et deux déchets sidérurgiques. Parmi les éléments en verre, ont été identifiés des bris de verre à vitre (bâtiment 2), un tesson de bol côtelé ou des formes de vaisselle soufflée non identifiables en raison de leur fragmentation. Le mobilier métallique n'apporte que très peu d'informations : son examen n'a permis de relever aucun outil ou ustensile. Le corpus est composé presque exclusivement de clous ou d'éléments indéterminés. L'acidité du sol a entraîné la disparition quasi-complète des restes osseux associés aux dépôts de l'époque romaine. Les rares résidus sidérurgiques permettent d'inférer la réalisation de quelques opérations de forge sur place mais celles-ci ne peuvent être liées à la présence d'un véritable atelier pérenne.

Fig. 351 – *Plans des deux états restitués de l'établissement rural antique des Béziaux à Langais (Indre-et-Loire). D'après Guiot 2003 : fig. 21*



6.4 Occupation ou réoccupation du haut Moyen Âge

L'Antiquité tardive n'est pas renseignée sur le site. Aucun vestige attribuable de manière certaine aux IVe et Ve siècles n'a été reconnu. Ceci ne signifie pas pour autant que l'établissement est totalement déserté à cette époque. En effet, les importations caractéristiques de cette période (Dérivées de Sigillée Paléochrétienne du groupe atlantique, sigillées d'Argonne, céramiques à l'éponge), statistiquement plus rares, ont peut-être échappé au petit échantillon collecté. En outre, un nombre non négligeable de productions locales n'a pas pu être fermement daté, aussi bien pour les corpus *a priori* antiques que pour les lots attribués au haut Moyen Âge. Il est donc probable que des éléments du Bas-Empire ait été mis au jour sans qu'il soit possible de les identifier. Enfin, la fouille n'a pas permis de dégager l'établissement *in extenso*. Il est donc envisageable que les occupations tardives se concentrent dans un secteur situé hors de
la zone prescrite, vers la résidence notamment. L'existence d'un hiatus dans l'occupation ne peut donc être fermement établie.

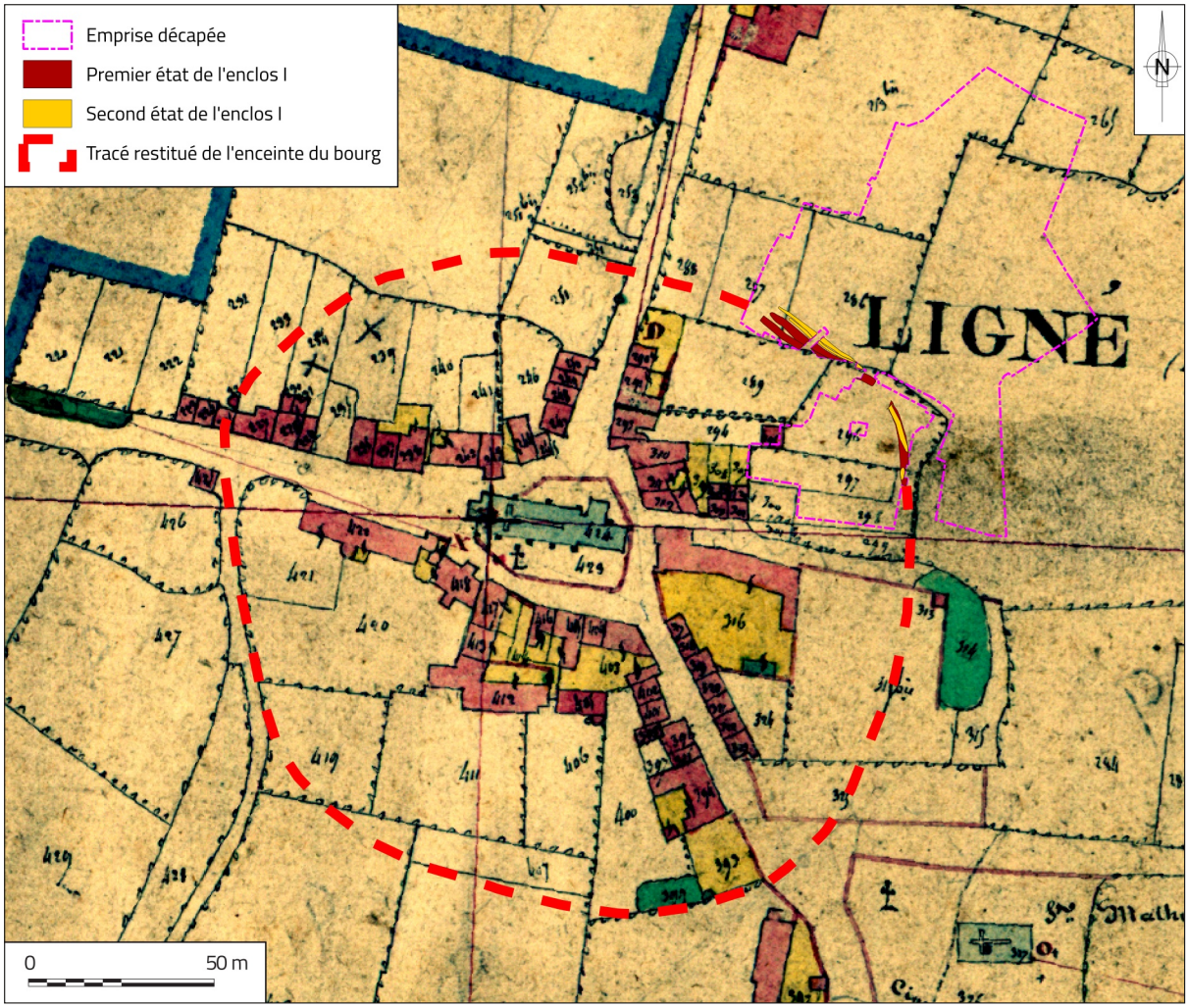
Quoiqu'il en soit, il est certain que le site est réinvesti postérieurement à l'abandon de l'enclos d'époque romaine et en particulier de la désaffection du mur de façade (ST3). La nouvelle trame parcellaire mise en place lors de la phase 3 ignore en effet cette clôture maçonnée et se distingue nettement des aménagements précédents par son orientation. Les fossés et chablis associés à cette période définissent trois espaces partiellement délimités venant encadrer les constructions d'époque romaine (**Fig. 164**). Cette disposition invite à supposer un maintien au moins partiel de ces constructions dans le paysage. Les quelques tessons mis au jour, attribuables au haut Moyen Âge *lato sensu*, indiquent l'existence d'un habitat sur place bien qu'aucune structure domestique n'ait été découverte. La présence d'une communauté sur place est démontrée par celle, dans l'emprise, de quatre tombes datées par radiocarbone entre le VIe et le VIIIe siècles. Celles-ci appartiennent probablement à un espace funéraire lâche, regroupant des petits groupes familiaux. Cette zone, située immédiatement au sud de la zone circonscrite par le système parcellaire évoqué ci-dessus, s'étend hors de l'emprise comme en témoigne le signalement de sépultures dans les parcelles attenantes à la zone fouillée à l'ouest (*cf. supra § 2.3.2*).

La pérennité d'occupation ou la réoccupation d'établissements antiques durant le haut Moyen Âge ne sont pas rares. L'étude détaillée menée par C. Gandini pour le Berry montre par ailleurs que ces phénomènes concernent tous les types d'établissements, des fermes les plus modestes aux grandes *villa*e (Gandini 2008 : 315). Régionalement, les attestations sont nombreuses avec, pour le département de la Sarthe, les exemples des sites de *Roullée/La Selle* à Mont-Saint-Jean (Bouneau, Sarreste 2012), de *La Bourlerie* à Vallon-sur-Gée (Guicheteau 2014 ; Guicheteau *et al.* 2017), du *Champs des Caves* à Noyen-sur-Sarthe (Lambert, Rioufreyt 1980), du *Grand Teil* à Avoise (Lambert, Rioufreyt 1976) et du *Bois du Pin* à Luceau (Pétorin *et al.* 2005) ou encore, pour le département de la Vendée, à *Saint-Linaire*, à *La Papaudière* et à *l'Anglée* à Sainte-Hermine (Guérin 1992 ; André 1992 ; Sartou 2011), au *Grand Essart* à Jard-sur-Mer (Séris 2009 ; 2014) (voir un autre exemple dans Guérin 2012 : 25-26). Dans plusieurs cas, comme à Ligné, ces habitats sont associés à une zone funéraire (Guérin 2012 : 66-76). Dans le cas de Ligné, en l'absence de structure domestique avérée et en raison de la méconnaissance des productions céramiques locales, il reste difficile de caractériser le niveau social ou le mode de fonctionnement de l'habitat avéré pour le haut Moyen Âge.

6.5 Un fragment de l'enceinte du bourg médiéval de Ligné

La mise au jour d'une portion d'un enclos du Moyen Âge constitue une découverte inattendue. Les fossés curvilignes observés dans la partie sud appartiennent en effet très probablement à une enceinte enserrant le bourg de Ligné et dont le tracé peut être restitué en se fondant sur le cadastre ancien de 1830-1831 (**Fig. 263** et **Fig. 352**). L'aire circonscrite serait de l'ordre de 2,5 ha. Elle serait centrée sur l'église et son cimetière et disposerait d'au moins trois accès majeurs : par le nord, l'ouest et le sud-ouest. Ce dernier est maqué par une patte d'oie formée par les chemins passant de part et d'autre de la chapelle Saint-Mathurin. Deux états de cet enclos, désigné ici par la lettre I, ont pu être distingués dans l'emprise étudiée (**Fig. 353**). Il serait créé dans le courant du XIe siècle et serait en usage, pour son premier état jusqu'au XIIIe siècle. Les fossés initiaux, comblés par les remblais et l'érosion sont partiellement recreusés (à l'est) ou décalés (à l'ouest) durant ce même siècle. Une construction maçonnée (ST1) fonctionne alors sans doute avec cette enceinte.

Fig. 352 – *Plans des deux états restitués de l'enclos I, interprété comme une portion de l'enceinte médiévale du bourg de Ligné. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*



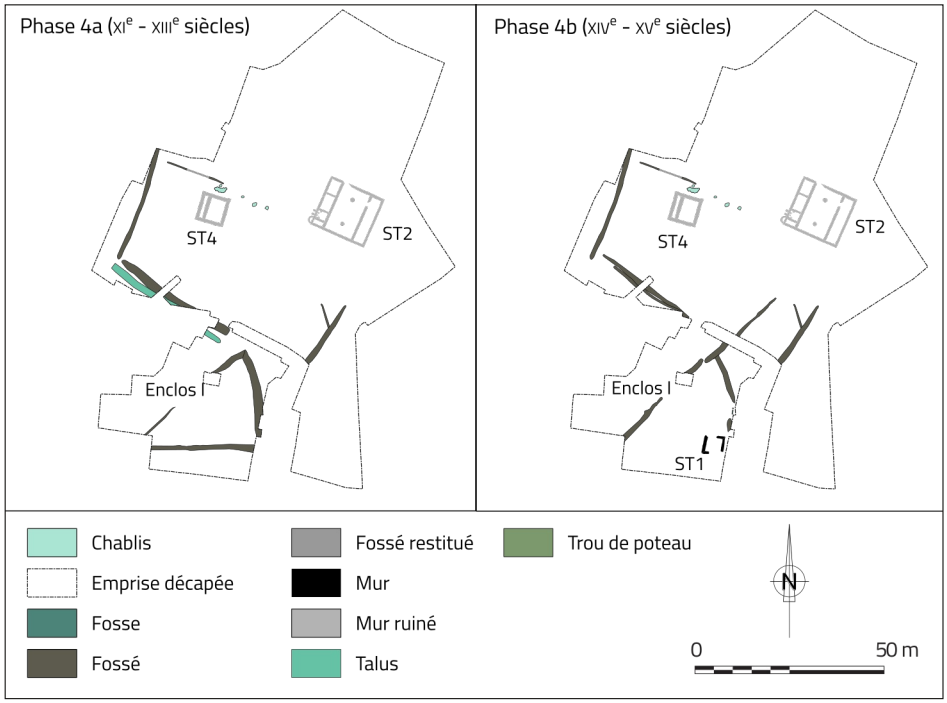


Fig. 353 – *Report des fossés de l'enclos I sur le cadastre ancien avec proposition de tracé hypothétique de l'enceinte médiéval du bourg. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Les enceintes fortifiées de bourg ou de ville ne sont que rarement attestées par l'archéologie. La plupart des exemples connus correspondent soit à des constructions maçonnées encore partiellement en élévation, soit à des tracés restitués par l'analyse morphologie du parcellaire ancien (Zadora-Rio, Gauthiez 2003). La portion de système défensif mise au jour à Ligné ne trouve donc que peu de comparaisons directes. À Blois, une opération préventive a permis de sonder partiellement ce qui semble être également un fragment de l'enceinte médiévale de la ville (Dalayeun *et al.* 2021). Toutefois, la genèse de cette agglomération ne peut être confrontée à celle du bourg de Ligné. Une recherche plus attentive sur les dispositifs similaires, menée à l'échelle locale et régionale, reste à faire afin de mettre en perspective les observations réalisées à Ligné.

6.6 Mise en place et pérennité du parcellaire moderne

L'enceinte fossoyée médiévale semble perdre son rôle défensif dans le courant du XVe siècle, peut-être concomitamment à la création des manoirs de *La Perretterie* et de *La Guittonière*, situés de part et d'autre de l'emprise fouillée. C'est sans doute l'implantation des ces demeures qui entraîne une nouvelle partition de l'espace matérialisé par la mise en place d'un parcellaire reprenant l'orientation des constructions antiques (**Fig. 354**). La présence d'animaux de fermes est attestée pour cette période par la mise au jour d'un ensemble de sépultures animales. Celles-ci correspondent aux dépôts de carcasses entières d'animaux morts jeunes dans des fosses individuelles. Plusieurs aménagements pourraient être liés au pacage des animaux, notamment un élargissent du fossé parcellaire septentrional recueillant les eaux de pluie et pouvant servir de mare ou encore une structure fossoyée en fer à cheval, l'enclos H, accueillant peut-être une mangeoire.

Les constructions antiques, sans doute encore perceptibles dans le paysage, sont définitivement effacées dans le courant des XVIe-XVIIe siècle lors de travaux de terrassements qui aboutissent à la création de deux terrasses. Celle située au sud, numérotée 1, est limitée par un mur.

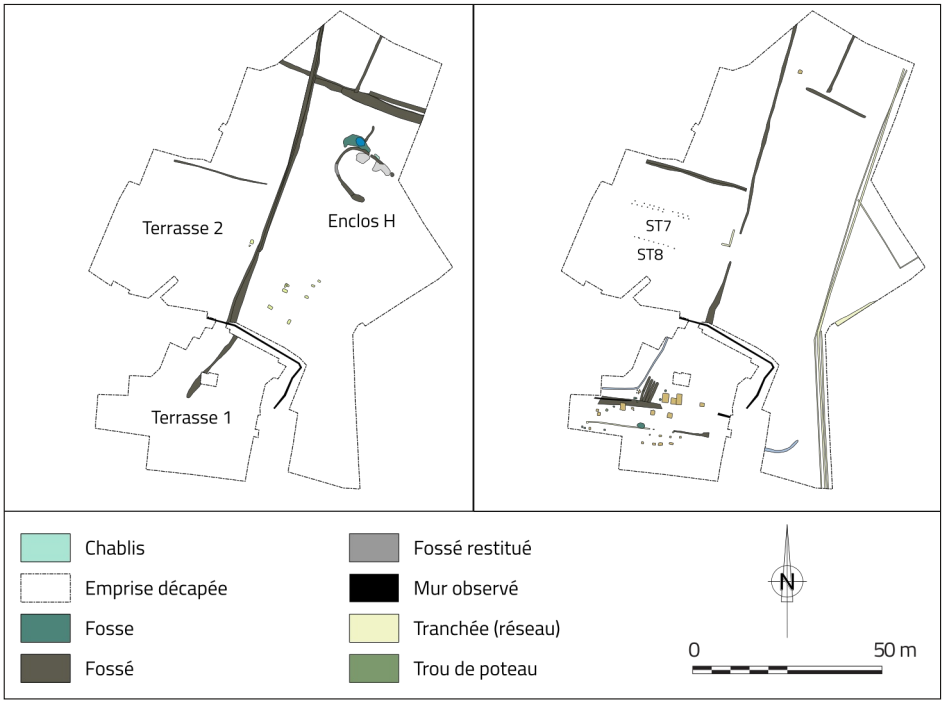


Fig. 354 – *Plans restitués pour les périodes moderne (phase 5) et contemporaine (phase 6). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021*

Le parcellaire établi à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne est, à quelques détails près, le même que celui figuré sur le plan du cadastre de 1830-1831. La fouille a permis de démontrer l'entretien régulier de ces fossés et la diminution progressive de leurs dimensions jusqu'au début du XXe siècle. L'époque contemporaine est surtout marquée par l'installation d'aménagements horticoles (fosses de plantation, tranchées d'adduction d'eau, alignements de piquets : ST7 et 8), ainsi que par des drains en lien avec des constructions situées en bordure de la zone fouillée. Ces travaux concernent essentiellement la terrasse 1. Le terrain est ici découpé en parcelles étroites correspondant à des jardins dans la matrice cadastrale du XIXe siècle.

6.7 Bilan et perspectives

La fouille archéologique préventive menée aux abords du bourg de Ligné dans le cadre du projet d'aménagement d'une Zone d'Aménagements concertés a occasionné la découverte d'occupations diachroniques allant du Néolithique à l'époque contemporaine. Les principaux éléments structurants correspondent à une ferme d'époque romaine, partiellement observée dans l'emprise, à la réoccupation d'une partie de cet établissement durant le haut Moyen Âge puis à la mise en place de l'enceinte du bourg de Ligné au Moyen Âge central. Il ne fait pas de doute que ces aménagements se poursuivent hors de l'emprise fouillée, en direction du sommet du promontoire, sous le bourg et l'église actuels. Ceci concerne aussi bien les périodes pré- et protohistoriques que les époques postérieures. Ainsi, il est probable que la résidence associée à l'établissement rural antique se trouve immédiatement à l'ouest de la zone prescrite. Il est également vraisemblable que d'autres constructions annexes se trouvent en périphérie de l'aire enclose.

La commune de Ligné, et plus globalement le quart nord-est du département de la Loire-Atlantique, n'ont pas bénéficié jusqu'ici de recherches archéologiques de grande ampleur. Les découvertes réalisées à *La Perretterie* sont donc des attestations inédites localement et parfois régionalement. C'est le cas notamment pour les indices du Néolithique ou de La Tène finale mais aussi pour l'établissement rural antique et sa (ré)occupation durant le haut Moyen Âge. La majorité des données acquises concernent la ferme enclose installée ici au début du Ier siècle apr. J.-C. L'étude attentive de ses vestiges a permis de restituer l'évolution de celle-ci mais aussi de proposer une fonction pour les édifices mis au jour. La découverte d'une grange abritant un grenier, un séchoir ou fumoir et une possible zone de stabulation constitue l'un des apports majeurs de cette opération. Même si le statut du site ne peut être fermement établi (ferme aisée ou petite *villa* ?), faute d'informations sur la partie résidentielle, il est établi que les activités réalisées au sein de l'établissement étaient tournées vers la céréaliculture et l'élevage et intégraient la confection de produits transformés (charcuteries ? bière ?). Ces productions étaient sans doute, en partie au moins, vouées à la commercialisation. Ces indications sont précieuses dans une région où la recherche sur le monde rural accuse un retard notable par rapport à d'autres secteurs du territoire métropolitain (Batardy*et al.* 2013 ; Sarreste à paraître).

La réoccupation des lieux durant les VIe-VIIIe siècles s'inscrit dans une série d'exemples régionaux et dans une dynamique générale constatée ailleurs (Reddé 208 : 253 sqq.). Dans le cas de Ligné, la question d'un abandon durant l'Antiquité tardive ne peut toutefois être totalement réglée en raison de notre méconnaissance des alentours de la zone étudiée et notamment des vestiges qui seraient enfouis sous le bourg. Quoiqu'il en soit, la structuration de l'occupation du haut Moyen Âge se différencie radicalement de celles précédentes indiquant une rupture nette dans la manière d'habiter. Cette réorganisation ne fait toutefois pas totalement abstraction des aménagements antérieurs et intègre en particulier les constructions antiques, même s'il n'est pas possible d'établir si celles-ci sont alors encore fonctionnelles. Faute de structure domestique ou de témoignage mobilier, cet habitat, observé que partiellement, ne peut être finement caractérisé. Ses productions, son approvisionnement comme son statut restent indéterminés.

Avec toutes les réserves liées à la méconnaissances des productions céramiques locales de cette période, il semble qu'une nouvelle phase de déprise soit notable durant les IXe et Xe siècles. Comme pour l'Antiquité tardive, il est possible que les installations de cette période se trouvent hors de l'emprise étudiée.

Durant le Moyen Âge central et le bas Moyen, la zone étudiée se trouve en marge du bourg de Ligné, dont l'église est attestée par les textes à partir du XIe siècle. La fouille a permis d'observer ce qui correspond sans doute à une portion de l'enceinte de cette agglomération ainsi que le parcellaire attenant. Ce type d'installation n'a encore que très rarement été reconnue par l'archéologie et l'exemple de Ligné semble constituer la première attestation régionale de ce genre.

Malgré les lacunes chronologiques concernant l'Antiquité tardive et l'époque carolingienne, une occupation continue du promontoire de Ligné depuis le fin de la Protohistoire semble probable. C'est sans doute la position topographique des lieux qui a constitué un point d'attraction pour les installations anthropiques. La forme de celles-ci change au cours du temps. Toutefois, certains éléments semblent avoir durablement marqué le paysage. C'est le cas notamment des constructions maçonnées d'époque romaine dont le parcellaire médiéval et moderne reprend l'orientation. Des exemples de continuité probable entre un établissement rural d'époque romaine (ou plus ancien) sont documentés régionalement (Sarreste à paraître : § 2.4), toutefois leur nombre et la qualité des données disponibles ne permettent pas encore de définir les modalités propre à chacune de ces occupations. En cela, la fouille de *La Perretterie* apporte des données précieuses sur les origines d'un village et, plus généralement, sur la mise en place de la trame de l'habitat groupé durant le Moyen Âge.

SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abréviations utilisées

AFAN Asssociation pour les Fouilles Archéologiques Nationales

BAR British Archaeological Report

BRGM Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CAHMER Centre d'Archéologie et d'Histoire Médiévales des Etablissements Religieux

CIF Centre - Ile-de-France

CNRS Centre National de la Recherche Scientifique

CRAHAM Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales

CTHS Comité des Travaux Historiques et Scientifiques

CUF Collections des Universités de France

FERACF Fédération pour l'Édition de la Revue Archéologique du Centre de la France

MSH Maison des Sciences de l'Homme

Inrap Institut de Recherches Archéologiques Préventives

GAAF Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire

GO Grand Ouest

Pulim Presses Universitaires de Limoges

PUR Presses Universitaires de Rennes

RACF Revue Archéologique du Centre de la France

RAE Revue Archéologique de l'Est

RAO Revue Archéologique de l'Ouest

SFECAG Société Française d'Étude de la Céramique Antique de Gaule

SHMESP Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public

Centres d'archives

ADLA : archives départementales de Loire-Atlantique.

Sources antiques

Dion Cassius, *Histoire romaine,* Livres 40 et 41, texte établi par Michèle Rosellini, Paris : Les Belles Lettres, 1996, 208 p. (coll. La Roue à Livres, 28)

Jules César, *Guerres des Gaules, Guerre civile*, De Giorgio J.-P. (dir.), Introduction de : Marianne Coudry, Jean-Pierre De Giorgio, Isabelle Cogitore, Sabine Lefebvre, Stéphanie Wyler ; Traduit par : Isabelle Cogitore, Marianne Coudry, Jean-Pierre Giorgio, Sabine Lefebvre, Stéphanie Wyler ; Notes de : Marianne Coudry, Paris : Les Belles Lettres, 2020, XLIV + 516 p. (coll. Guerres, 8)

Palladius, *De Re Rustica*, tome II, livres III à IV, texte établi et traduit par Charles Giraud et René Martin, Paris : Les Belles Lettres, 2010, XXV + 272 p. (coll. CUF, série latine, 398)

Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre IV, texte établi et traduit par Alain Silberman et Hubert Zehnacker, Paris : Les Belles Lettres, 2015, LVI + 546 p. (coll. CUF, série latine, 409).

Ptolémée, *Géographie,* Livres 1-2 et 7-8, trad. en anglais par John Lennart Berggren et Alexander Jones, Oxford, Princeton : Princeton University Press, 2000, XII + 192 p.

Strabon, *Géographie*, tome II, livres III et IV, traduit par François Lasserre, Paris : Les Belles Lettres, 1996, X + 404 p. (coll. CUF série grecque, 172)

386

Documents d'archives

Archives départementales de Loire-Atlantique

Série G : clergé séculier

G 53 : Livre des visites pastorales faites dans les paroisses du climat de la chrétienté ou d'Ancenis par Antoine Binet, abbé de Melleray, grand archidiacre de Nantes, assisté de Charles Richard, docteur en théologie, promoteur, contenant des renseignements détaillés sur les églises, sur l'état des chapelles rurales publiques et privées, sur les cimetières, sur les fondations, les écoles et les bureaux de charité. Le volume se termine par les ordonnances rendues sur toutes les réformes à exécuter. 1686.

G 97 : Divers passages d'un livre capitulaire rédigé de 1277 à 1383 nommé la Savate, relatant les anciens usages de l'église de Nantes et les revenus des cures et bénéfices attachés à chaque prébende.

Série B : chambre des comptes

B 1915 : Papier terrier de la barre de Nantes : baronnie d'Ancenis. 1678-1680.

Série E : Trésor des chartes, corporations, communautés d'habitants

E 251 : Second livre de réformation du fief Guéheneuc, Châtellenie vassale de la baronnie d'Ancenis, comprenant le dénombrement de toutes les rentes dues par les vassaux nobles et roturiers des paroisses de Ligné, des Touches et de Trans. 1558-1559.

Série E dépôt : archives communales

E dépôt 1834 Livre des sépultures de Ligné. 1575-1662.

Série 2 E : archives notariales

2 E 1184 : Inventaire après-décès de la dame K'Martin. 1791.

Série J : archives privées

152 J 16 : Aveux et démembrement des terres et seigneuries de la Musse en Ligné, Petit Mars et les

Touches. 1612.

152 J 17 : Aveux et démembrement des terres et seigneuries de la Musse en Ligné, Petit Mars et les Touches. 1667.

152 J 18 : Aveux et démembrement des terres et seigneuries de la Musse en Ligné, Petit Mars et les Touches. 1677.

152 J 19 : Registre de la réformation générale du rôle rentier de la seigneurie de la Musse. 1612.

152 J 20 : Registre de la réformation générale du rôle rentier de la seigneurie de la Musse. 1780.

152 J 21 : Extraits de la réformation générale des rôles rentiers de la baronnie de la Musse (1780-1790) ; rôle des rentes par tenue de la paroisse de Ligné (s. d.). 1780-1790.

Série P : cadastre

3 P 86 4 Cadastre de 1831, section M, feuille 2. Le bourg. État de section.

3 P 86 10 Matrices cadastrales. 1831-1914.

Ouvrages imprimés

Abbad 1984
Abbad F., « Du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle », in Abbad *et al.* 1984, pp. 129-255.

Abbad *et al.* 1984
Abbad F., Aubin G., Cheize R., Croix A., Konrat M., Launay M., L'Helgouach J., Macé F., Nouhailhat Y.-M., Tonnerre N.-Y., *La Loire-Atlantique: des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély : Bordessoules.

André 1992
André M., *Sainte-Hermine (Vendée), La Papaudière, Autoroute A83 Nantes-Niort*, Rapport de fouille, Le Mans : AFAN GO.

Aubin 1978
Aubin G., « Les trésors de monnaies romaines découverts en Loire-Atlantique. État de la recherche », *Archéologie en Bretagne*, 19, pp. 38-46.

Aubin 1984
Aubin G., « L'Antiquité », in Abbad *et al.* 1984, pp. 61-100.

Aubin 1987
Aubin G., « Répartition des monnaies namnètes », in Bémont C., Delaplace C., Fischer B., Gruel K., Peyre C., Richard J.-C. (éd.), *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris : Le Léopard d'Or, pp. 17-32.

Aubrun 1981
Aubrun M., *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e^ siècle*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal.

Badal-Garcia 1990
Badal-Garcia E., « Méthode de prélèvement et paléoécologie du Néolithique d'après les charbons de bois de "La Cova de les Cendres" (Alicante, Espagne) », *Pact, Journal of the European study Group on physical, chemical, mathematical and biological techniques applied to archaeology*, 22, pp. 231-243.

Barat 1999
Barat Y., « La *villa* gallo-romaine de Richebourg (Yvelines) », *RACF*, 38, pp. 117-167.

Barone 1999
Barone R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques: t. 1 – Ostéologie*, Paris : Vigot.

Barthélemy-Sylvand 2005a
Barthélemy-Sylvand C., *Les amphores de la moyenne vallée de la Loire. Commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons (III^e^ s ; av. –V^e^ s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat (Paris, Université Paris I).

Barthélemy-Sylvand 2005b
Barthélemy-Sylvand C., « Les amphores dans la région Centre : chronologie des importations chez les Bituriges, les Carnutes et les Turons », in *Actes du Congrès de Blois*, Marseille : SFECAG, pp. 159-176.

Batardy *et al.* 2013
Batardy C., Lorho T., Monteil M., Quévillon S., « Territoires et modes d'occupation dans l'ouest de la Gaule lyonnaise au Haut-Empire : approche préliminaire », in Fiches J.-L., Plana-Mallart R., Revilla Calvo V. (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania. Paisajes rurales y territorios en las ciudades del Occidente romano. Gallia e Hispania*, Actes du colloque AGER IX, Barcelone 25-27 mars 2010, Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerrannée, coll. « Mondes anciens », pp. 151-160.

Bayard, Lemaire 2014
Bayard D., Lemaire P., « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires en Picardie », in Bayard D., Buchez N., Depaepe P. (éd.), *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, Société Archéologique de Picardie, Amiens : Société Archéologique de Picardie, coll. « Revue Archéologique de Picardie », n°3-4, pp. 7-232.

Belhaoues 2011
Belhaoues F., *Étude d'un assemblage canin inédit issu du puits 103 d'Ambrussum (Hérault)*, mémoire de Master 2 (Montpellier, Université de Montpellier).

Ben Kaddour *et al.* 2015
Ben Kaddour C., Marie G., Sarreste F., *Pré de la Fosse / Les Clavaux. Sainte-Catherine-de-Fierbois (Indre-et-Loire)*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Limoges : Éveha.

Biguereau 2017
Biguereau V., *Les structures de chauffe interprétées comme de probables séchoirs, fumoirs ou grilloirs antiques en Bretagne et Pays de la Loire. Première approche*, Mémoire de Master 1 (Nantes, Université de Nantes).

Blanc, Nercessian 1992
Blanc N., Nercessian A., *La cuisine romaine antique*, Grenoble : Glénat (rééd. 2020).

Blanc, Nercessian 2011
Blanc N., Nercessian A., « Le fumage chez les Romains : un moyen de conserver les aliments », *L'Archéotéma*, Hors série, 3, pp. 31-33.

Boessneck 1969
Boessneck J., « Osteological Differences between Sheep (*Ovis aries* Linne) and Goat (*Capra hircus* Linne) », *Science in Archaeology,* pp.331-358.

Bonnet 1993
Bonnet C., *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993),*, Genève : Fondation des clefs de Saint-Pierre, Service cantonal d'archéologie, coll. « Cahier d'archéologie genevoise », 1.

Bontrond 2013
Bontrond R., « Étude typo-chronologique des terres cuites architecturales antiques de Châteaubleau (Seine-et-Marne) et de ses environs », *RACF*, 52, pp. 263-331.

Bouet 2003
Bouet A., *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Rome : École française de Rome.

Bouneau, Sarreste 2012
Bouneau C., Sarreste F., « Thème 6 : abandon et pérennité », in Sarreste F., Bertrand E. (éd.), *Passé de Campagnes. Fermes et villae antiques de la Sarthe*, Catalogue de l'exposition tenue du 28 novembre 2012 au 24 juin 2013 au CERAM Pierre Térouanne à Allonnes (Sarthe), Le Mans : La Reinette, pp. 73-77.

Braadbaart, Poole 2008
Braadbaart F., Poole I., « Morphological, chemical and physical changes during charcoalification of wood and its relevance to archaeological contexts », *Journal of Archaeological Science*, 35, pp. 2434-2445.

Brard 1821
Brard C. P., *Minéralogie appliquée aux arts. Tome second*, Paris : F. G. Levrault.

Broes *et al.* 2012
Broes F., Clavel V., De Clercq W., Fechner K., Rouppert V., Vanmoerkerke J., « À la recherche des espaces de stabulation. Étude pluridisciplinaire d'habitats du Néolithique au Moyen Âge dans le nord de la France », *Archéopages*, 35, pp. 6-16.

Broes *et al.* 2015
Broes F., Clavel V., Fechner K., « Environnement fonctionnel d'habitats anciens (néolithiques, protohistoriques, gallo-rolmains et médiévaux) du nord de la France (Picardie, Nord - Pas-de-Calais). Approche par la cartographie du phosphore », *Annales de la Société Géologique du Nord*, 2e série, 22, pp. 71-72.

Broes *et al.* 2017
Broes F., Fechner K., Clavel V., « Unités architecturales interprétées à l'aide des sciences du sol dans le Nord de la France : résultats et tendances pour l'époque romaine », in Trément *et al.* 2017, pp. 69-96.

Brulet *et al.* 2012
Brulet R., Vilvorder F., Delage R., avec la collaboration de Laduron D., *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion,* Turnhout : Brepols.

Brun, Gilles 2001
Brun J.-P., Gilles K.-J., « La viticulture antique en Rhénanie », *Gallia*, 58, 1, pp. 165-179.

Brunterc'h 1984
Brunterc'h J.-P., « Puissance temporelle et pouvoir diocésain des évêques de Nantes entre 936 et 1049 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 61, pp. 29-82.

Bugnon, Dafflon 2000
Bugnon D., Dafflon L., « Des séchoirs-fumoirs gallo-romains à Ursy », *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, 2, pp. 34-41.

Cabanis, Marguerie 2013
Cabanis M., Marguerie D. « Les ressources en bois dans le bassin de Clermont-Ferrand du néolithique à la période romaine d'après l'analyse dendro-anthracologique », *Quaternaire*, 24-2, pp. 129-139.

Cadalen-Lesieur 2005
Cadalen-Lesieur J., « La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) », in *Actes du Congrès de Blois*, Marseille : SFECAG, pp. 205-244.

Cartron 2015
Cartron I., « Avant le cimetière au village : la diversité des espaces funéraires. Historiographie et perspectives », in C. Treffort C. (éd.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XXXV[e] journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, Toulouse, pp. 23-40.

Cavet *et al.* 1976
Cavet P. (éd.), Arnaud A., Blaise J., Brossé R., Chauris L., Gruet M., Lardeux H., *Angers*, Orléans : BRGM, coll. « Carte géologique de la France à 1/50 000 », 454.

Cavet *et al.* 1978
Cavet P. (éd.), Arnaud A., Blaise J., Gruet M., Lardeux H., Marchand J., Nicolas A., Rivière L.-M., Rossignol J.-C., *Ancenis*, Orléans : BRGM, coll. « Carte géologique de la France à 1/50 000 », 452.

Chabal 1997
Chabal L., *Forêts et Sociétés en Languedoc - Néolithique final, Antiquité tardive. L'anthracologie, méthode et paléoécologie*, Paris : MSH, coll. « Documents d'Archéologie Française », 63.

Clavel 2001
Clavel B., *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIII[e]-XVII[e] siècles)*, Revue archéologique de Picardie, numéro spécial, 19.

Clément 2013
Clément B., *Les couvertures en tuiles de terre cuite en Gaule du Centre-Est (II[e] s. av. - III[e] s. ap. J.-C.)*, Montagnac : Monique Mergoil, coll. « Monographies *Instrumetum* », 46.

Cohen, Serjeantson 1996
Cohen A. et Serjeantson D., *A manual for the identification of bird bones from archaeological sites,* London : Archetype Publications.

Cornec 2013
Cornec J., *La Croix-Douillard, La Perretterie*, Rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap.

Couffon 1942
Couffon R., « Limites des cités gallo-romaines et fondation des évêchés dans la péninsule armoricaine », *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, 73, pp. 1-20.

Courtaud 1996
Courtaud P., « "Anthropologie de sauvetage" : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, 8, 3-4, pp. 157-167.

Couvin 2005
Couvin F., « Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au I[er] siècle de notre ère au regard des fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours », in *Actes du Congrès de Blois*, Marseille : SFECAG, pp. 99-138.

Couvin 2008
Couvin F., « La céramique du Val de Loire au I[er] siècle de notre ère (seconde partie) », *Actes du Congrès d'Ampuries*, Marseille : SFECAG, pp. 401-436.

Couvin 2012
Couvin F., « Céramique culinaires du Val de Loire au Haut-Empire (I[er]-III[e] s.) », *Actes du Congrès de Poitiers*, Marseille : SFECAG, pp. 149-166.

Dabard *et al.* 2012
Dabard M.-P., Marchand G., Monnier J.-L., Querré G., « Roches sédimentaires siliceuses du Massif armoricain. Répartition géographique, minéralogie et économie au cours de la Préhistoire », in Marchand G., Querré G. (éd.), *Roches et Sociétés de la Préhistoire, entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, actes du colloque international de Rennes (28-30 avril 2010), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 123-137.

Dalayeun *et al.* 2021
Dalayeun M.-D., Bouillon J., Yvernault F., « Les transformations d'un faubourg de Blois : les terrasses de l'Évêché (V^e^-XIX^e^ siècle) », *RACF* [en ligne], 60, URL : http://journals.openedition.org/racf/4774 [lien valide au 29 juin 2021].

Daré 2017
Daré S., « Notice 11 : Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan) », in Henigfeld 2017, pp. 151-190.

David, **Sarreste 2018**
David A., Sarreste F., *Poupry (28), La Fromagée / Les Hernies. Une occupation mésolithique, une nécropole de l'âge du Fer et un établissement gallo-romain*, Rapport final d'opération archéologique préventive, Limoges : Éveha.

De Cornulier 2007
De Cornulier E., *Dictionnaire des terres et seigneuries de l'ancien comté nantais et de la Loire-inférieure*, Nantes : Galerie des Ancêtres.

Degbomont 1984
Degbomont J.-M., *Hypocaustes. Le chauffage par hypocauste dans l'habitat privé. De la place Saint-Lambert à Liège à l'Aula Palatina de Trèves*, 2^e^ édition, Liège : Service d'Archéologie préhistorique et Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, coll. « Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège », 17.

Delaplace, **France 1995**
Delaplace C., France J., *Histoire des Gaules*, Malakoff : Armand Colin, 6^e^ édition, 2020.

Delor 2002
Delor J.-P., *L'Yonne*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, MSH, coll. « Carte archéologique de la Gaule », 89.

Demarez 1987
Demarez J.-D., « Les bâtiments à fonction économique dans les *fundi* de la *Provincia Belgica* », *Amphora*, 50, pp. 1-36.

De Mauraige *et al.* 2009
De Mauraige G., Gaultier M., François P., Bébien C., Roque C., Millet-Richard L.-A., *Ligueil (37). « Le Moulin d'Epigny »*, Rapport de fouille archéologique préventive, Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire.

De Muylder *et al.* 2017
De Muylder M., Broes F., Font C., Hulin G., Jagou B., « La villa de "la Mare aux Canards" (Noyon, Oise). Apports des sciences de la Terre pour la caractérisation des bâtiments d'exploitation de la pars urbana », in Trément *et al.* 2017, pp. 263-284.

Deschler-Erb 2007
Deschler-Erb S., « Viandes salées et fumées chez les Celtes et les Romains de l'Arc jurassien », in Bélet-Gonda C., Mazimann J.-P., Richard A., Schifferdecker F. (éd.), *Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales*, Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien., Besançon, Porrentruy : Presses Universitaires de Franche-Comté, Office de la culture et Société jurassienne d'émulation, coll. « Annales Littéraires de l'Université de France-Comté », 816, coll. « Cahier d'Archéologie Jurassienne », 20, pp. 139-144.

Deschler-Erb 2012
Deschler-Erb S., « Nahrungsmittelproduktion / Les métiers de l'alimentation », in Amrein H., Carlevaro E., Deschler-Erb E., Deschler-Erb S., Duvauchelle A., Pernet L. (éd.), *Das römerzeitliche Handwerk in der Schweiz. Bestandsaufnahme und erste Synthesen / L'artisanat en Suisse à l'époque romaine. Recensement et premières synthèses*, Montagnac : Monique Mergoil, coll. « Monographies *Instrumentum* », 40, pp. 137-151.

Devals 1992
Devals C., *Saint-André-des-Eaux « Brangouré »*, Rapport de sauvetage urgent, Nantes : SRA Pays de la Loire.

Devals 1993
Devals C., « Saint-André-des-Eaux, Brangouré », *Bilan Scientifique Régional des Pays de la Loire*, pp. 35-36.

Devals 2009
Devals C., *Nort-sur-Erdre, La Motte Saint-Georges*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Devals 2010
Devals C., « La *villa* gallo-romaine de Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique) », *Aremorica*, 4, pp. 85-124.

Dreisbusch 1994
Dreisbusch G., « Darre oder Räucherkammer? Zu römischen Heizanlagen in Westdeutschland », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 19, 1, pp. 181-205.

Driesch (von den) 1976
Von Den Driesch A., *A Guide to the Measurement of Animal Bones from Archaeological Sites,* Harvard : Peabody Museum of archaeology and ethnology, Harvard University.

Ducos 1968
Ducos P., *L'origine des animaux domestiques en Palestine*, t. 6. Bordeaux : Publications de l'Institut de préhistoire de l'Université de Bordeaux.

Duday 2005
Duday H., « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la Mort ». *In* Dutour O., Hublin J-J., Vandermeersch B., *Objets et méthodes en paléoanthropologie,* Paris : Éditions du C.T.H.S., pp. 153-215.

Duday *et al.* 1990
Duday H., Courtaud P., Crubezy É., Sellier P., Tillier A.-M., « L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2, 3, pp. 29-49.

Dufour 1994
Dufour J., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris : Académie des inscriptions et Belles-Lettres.

Durand 1946
Durand E., *Paroisse de Ligné : notice historique*, Nantes : Imprimerie nantaise.

Durand 1981
Durand E., *Ligné : son histoire,* nouvelle édition revue, annotée et mise à jour par P. de La Jousselinière, Nantes.

Durville 1933
Durville G., « Les ruines gallo-romaines de Saint-Mars-du-Désert », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 73, pp. 201-205, 4 pl.

Ebnöther, Monnier 2002
Ebnöther C., Monnier J., « Les campagnes et l'agriculture », in Flutsch L., Niffeler U., Rossi F. (éd.), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge, vol. 5. Quand la Suisse n'existait pas, le temps des Romains*, Bâle : Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, pp. 135-178.

Fabre 1996
Fabre L., *Le charbonnage historique de la chênaie à « Quercus ilex L. » (Languedoc, France) : conséquences écologiques*, Thèse de doctorat (Montpellier, Université de Montpellier II).

Fechner 2011
Fechner K., « Case studies of phosphorus mapping in Late La Tène to Roman enclosures and ponds between Rhine and Seine », in Fechner *et al.* 2011, pp. 29-64.

Fechner *et al.* 2011
Fechner K., Devos Y., Leopold M., Völkel J. (éd.), *Archaeology, soil- and life sciences applied ton enclosures and fields*, European Association of Archaeologists, 12th Annual Meeting (Krakow-Poland), 19-24 septembre 2006; Fisrt volume of the proceedings of the session 'From microprobe to spatial analysis - Enclosed and buried surfaces as key sources in Archaeology and Pedology', Oxford : British Archaeological Report Publishing, coll. « British Archaeological Report », 2222.

Ferber, Motte 2017
Ferber E., Motte S., « Un fumoir/séchoir du Ve s. p.C. sur le site de l'"OL-Land" à Décines (Rhône) », in Trément *et al.* 2017, pp. 351-359.

Ferdière 1985
Ferdière A., « Recherches sur les contextes de découvertes archéologiques de céréales », in Sigaut F. (éd.), *Les techniques de conservation des grains à long terme*, vol. 2, fasc. 3, Paris : MSH, CNRS, pp. 357-375.

Ferdière 1988
Ferdière A., *Les campagnes en Gaule Romaine. tome 2. Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C. - 486 ap. J.-C.)*, Paris : Errance.

Ferdière 2005
Ferdière A., *Les Gaules IIe s. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.*, Paris :Armand Colin.

Ferdière 2011
Ferdière A., *La Gaule lyonnaise*, Paris : Picard.

Ferdière 2015
Ferdière A., « Essai de typologie des greniers ruraux de Gaule du Nord », *RACF* [en ligne], 54, URL : https://racf.revues.org/2294 [lien valide au 6 janvier 2016].

Ferdière 2019
Ferdière A., « Les nouvelles formes de stockage à l'époque romaine en Gaule : quels changements avec quels moteurs », in Martin S. (éd.), *Rural Granaries in northern Gaul (sixth century BCE—fourth century CE). From archaeology to economic history*, Leyde, Boston :Brill, coll. « Radboud Studies in Humanities », 9, pp. 157-180.

Ferdière *et al.* 2017
Ferdière A., Gandini C., Nouvel P., « Les granges de plan carré à porche entre deux pavillons, un édifice plurifonctionnel emblématique de la Gaule centrale », in Trément *et al.* 2017, pp. 157-180.

Ferdière, Séguier 2020
Ferdière A., Séguier J.-M., « Le fromage en Gaule à l'âge du Fer et à l'époque romaine : état des lieux pour sa production et analyse de sa place dans le monde antique », *Gallia*, 77-2, pp. 157-229.

Filgis 1993
Filgis M. N., « Römische Darre aus Bad Wimpfen im Vergleich mit rezenten Beispielen », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 18, pp. 71-82.

Fine *et al.* 2004
Fine P. M., Cass G. R., Simoneit B. R. T., « Chemical characterization of fine particle emissions from the wood stove combustion of prevalent United States tree species », *Environmental Engineering Science*, 21, 6, pp. 705-721.

Fouillet 2007
Fouillet N., « L'établissement rural protohistorique et antique Les Billettes découvert à Esvres-sur-Indre sur le tracé de l'autoroute A85 », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 53, pp. 69-76.

Fouillet, Mortreau 2009
Fouillet N., Mortreau J., *Esvres-sur-Indre, « Sur Le Peu » (Indre-et-Loire)*, Rapport de fouille archéolgique préventive, Pantin, Orléans : Inrap CIF, SRA Centre.

Fouillet *et al.* 2004
Fouillet N., Couvin F., Fontaine A., Riquier S., *Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), La Roche Deniau*, Rapport de fouille archéologique préventive, Pantin, Orléans : Inrap CIF, SRA Centre.

Fouillet, Lusson 2015
Fouillet N., Lusson D., « Deux établissements ruraux gaulois et gallo-romains du territoire des Turons : "la Roche Deniau" à Parçay-Meslay et "la Cave Blanchette" à Monnaie (Indre-et-Loire) », in Ferdière A., Établissements *ruraux laténiens et gallo-romains du centre de la Gaule - 1*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la RACF », 58, pp. 109-202.

Fremersdorf *et al.* 1933
Fremersdorf F., Hilzheimer M., Klinkenberg J., Mylius H., Stade K., Würth K., *Der römische Gutshof Köln-Müngersdorf*, Berlin.

Gale, Cutler 2000
Gale R., Cutler D., « Plants in archaeology : identification manual of vegetative plant materials used in Europe and the southern Mediterranean to c. 1500 », Kew : Westbury Publications and Royal Botanic Gardens.

Gandini 2008
Gandini C., *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive. La dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (IIe s. av. J.-C. - VIIe s. ap. J.-C.)*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la RACF », 33.

Gardin 1985
Gardin J.-C., *Code pour l'analyse des formes de poterie*, Paris : CNRS.

Gaston 2008
Gaston C., « Bâtiments "standardisés" dans la *pars rustica* des *villae* : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté », *RAE*, 57, pp. 253-266.

Gaugé 2017a
Gaugé E. (éd.), *Ligné (44), La Croix-Douillard*, Rapport de fouille archéologique préventive, Limoges : Éveha.

Gaugé 2017b
Gaugé E., « Ligné à travers les âges : état des connaissances », in Gaugé 2017a, pp. 42-46.

Gernigon *et al.* 2009
GERNIGON S., SICARD M., SER F. *et al.*, « Hydrocarbon liquid fuel thermal stability, antioxidant influence and behaviour », In 11th International Conference on stability, Handling and use of liquid fuels, October 18-22, 2009, Prague, Czech Republic.

Goy *et al.* 1989
GOY C., LAME M., LLOPIS E., MAZIMANN J.-P., MOUGIN P., « Les séchoirs gallo-romains de Mathay-Mandeure (Doubs) », *RAE*, 40, 1, pp. 115-120.

Grant 1982
GRANT A., « The use of tooth wear as a guide to the age if domestic ungulates », in *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites,* Oxford : BAR Publishing, coll. « BAR, British Series », 109, pp.91-108.

Grenier 1934
GRENIER A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine, 2 l'archéologie du sol*, Paris : A. Picard, coll. « Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine », VI, 2-2.

Grenouilleau 2017
GRENOUILLEAU S., « Notice 32 – Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), le Château », *in* HENIGFELD 2017, pp. 267-302.

Grimal 1939
GRIMAL P., « Les maisons à tour hellénistiques et romaines », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 56, 1, pp. 28-59.

Guérin 1992
GUÉRIN F., *Sainte-Hermine (Vendée), Saint-Linaire, Autoroute A83 Nantes-Niort*, Rapport de fouille, Le Mans : AFAN GO.

Guérin 2012
GUÉRIN F., « L'organisation spatiale des établissements ruraux du Moyen Âge », in VALAIS A. (éd.), *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, vol. 1, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Archéologie & Culture », pp. 19-84.

Guicheteau 2014
GUICHETEAU A., *Vallon-sur-Gée (Sarthe), La Bourlerie : L'évolution de la pars rustica d'une* villa *gallo-romaine*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Guicheteau *et al.* 2017
GUICHETEAU A., BESOMBES P.-A., DELOZE V., MORTREAU M., NAULEAU J.-F., RAUX S., « Morphologie et évolution d'une portion de la pars rustica de la *villa* de "La Bourlerie" à Vallon-sur-Gée (Sarthe) du I^er^ au VII^e^ siècle de notre ère », *Aremorica*, 7, pp. 109-154.

Guillier 1997
GUILLIER G., « La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe) », in *Actes du Congrès du Mans*, Marseille : SFECAG, pp. 239-254.

Guillier 2006
GUILLIER G., *Entrammes (Mayenne), lieu-dit La Carie II : rapport de fouilles*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Guiot 2003
GUIOT T. avec. la collaboration de BLANCHARD Ph. et COUVIN F., « Le site antique (I^er^-III^e^ s.) des "Béziaux" à Langeais (Indre-et-Loire) », *RACF*, 42, pp. 75-119.

Guiot, Raux 2003
GUIOT T., RAUX S., « La *villa* gallo-romaine de "Tiron" à Saint-Patrice (Indre-et-Loire) », *RACF*, 42, pp. 121-167.

Habermehl 2013
HABERMEHL D., *Settling in a Changing World: Villa Development in the Northern Provinces of the Roman Empire*, Amsterdam : Amsterdam University Press, coll. « Amsterdam Archaeological Studies », 19.

Helmer 1987
HELMER D. « Fiches descriptives pour les relevés d'ensembles osseux animaux », in *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B : mammifères, n° 1*, Juan-les-Pins.

Henigfeld 2017
HENIGFELD Y., *La céramique médiévale dans les Pays de la Loire et en Bretagne du* XI^e^ *au* XVI^e^ *siècle,* Rapport final du projet pluriannuel, Nantes : Université de Nantes.

Horard-Herbin 1997
Horard-Herbin M.-P., *L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du fer*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la RACF », 12.

Huitorel 2020
Huitorel G., *Outils, bâtiments et structures d'exploitation des campagnes du nord de la Gaule: essai de caractérisation des équipements et des activités des établissements ruraux (fer-Ve s. ap. J.-C.)*, Drémil-Lafage : Éditions Mergoil, coll. « Monographies *Instrumentum* », 66.

Husi 2003
Husi P., *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (XIe – XVIIe siècle)*. Tours : FERAC, coll. « Suppl. à la RACF », 20.

Jaffrot, Sarreste 2012
Jaffrot É., Sarreste F., « Un protocole d'étude des terres cuites architecturales de la *villa* de Roullée/La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe) », in *Actes du Congrès de Poitiers*, Marseille : SFECAG, pp. 791-794.

Lambert, Rioufreyt 1976
Lambert C., Rioufreyt J., « La *villa* du Grand Teil à Avoise (Sarthe) », *Province du Maine*, 78, 4e série, 5, pp. 338-370.

Lambert, Rioufreyt 1980
Lambert C., Rioufreyt J., « La *villa* gallo-romaine du "Champ des Caves" à Noyen (Sarthe) », *Province du Maine*, 82, 4e série, 9, pp. 361-380.

Lame *et al.* 1987
Lame M., Llopis E., Mazimann J.-P., Mougin P., « Les séchoirs gallo-romains de Mathay-Mandeure (Doubs) », *RAE*, 38, 3-4, pp. 424-429.

Lame, Mazimann 2011
Lame M., Mazimann J.-P., « Fumage et séchage : technique de conservation de la viande », *L'archéothéma*, hors série, 3, pp. 34-39.

Laubenheimer 1986
Laubenheimer F., « La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne », *RACF*, 25, 2, pp. 175-187.

Laubenheimer 2015
Laubenheimer F., *Boire en Gaule*, Paris : CNRS.

Laubenheimer *et al.* 2003
Laubenheimer F., Ouzoulias P., Van Ossel P., « La bière en Gaule. Sa fabrication, les mots pour le dire, les vestiges archéologiques : première approche », in Lepetz S., Matterne 2003, pp. 47-64.

Lauwers 2005
Lauwers M., *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris : Aubier, coll. « historique ».

Lauwers 2015
Lauwers M., « Le cimetière au village ou le village au cimetière ? », in Treffort C. (éd.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XXXVe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 11 et 12 octobre 2013, Toulouse : Flaran, pp. 41-60.

Le Bot 2003
Le Bot A., *Les thermes gallo-romains en Armorique*, Alet : Centre Régional d'Archéologie d'Alet, coll. « Suppl. au Dossier du Centre de Recherches Archéologiques d'Alet », Z.

Le Boulaire 2012
Le Boulaire Ch., *La céramique du Mans (fer-IIIe s.) : dynamique d'un faciès régional*, Thèse de doctorat (Paris, Université Paris I).

Le Goff 2013
Le Goff E., « Pays-de-la-Loire », in Malrain F., Blancquaert G., Lorho T. (éd.), *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris : CNRS / Inrap, coll. « Recherches archéologiques », 7, pp. 192-220.

Lepetz 1996
Lepetz S., *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens : Société Archéologique de Picardie, coll. « n° spécial de la Revue Archéologique de Picardie, 12 ».

Lepetz, Matterne 2003
LEPETZ S., MATTERNE V. (éd.), *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Matières premières et produits transformés*, Actes du VI[e] colloque de l'association AGER tenu à Compiègne (Oise) du 5 au 7 juin 2002, Amiens : Société Archéologique de Picardie, coll. « Revue Archéologique de Picardie », 2003, 1/2.

Llopis *et al.* 1992
LLOPIS E., MAZIMANN J.-P., MOUGIN P., « Les fumoirs à viande en Pays Séquane », *Les Dossiers d'archéologie*, hors série, 3, pp. 32-33.

Lobineau 1707
LOBINEAU DOM G. -A., *Histoire de Bretagne composée sur les titres et les auteurs originaux*, t. II, Paris : Veuve F. Muguet.

Longnon 1903
LONGNON A., *Pouillés de la province de Tours*, Paris : Librairie C. Klincksieck.

Loubignac 2010
LOUBIGNAC F., *La Chapelle-Saint-Mesmin (45), Les Chesnats – Tranche 2*, Rapport de fouille archéologique préventive, Limoges : Éveha.

Lurol, Cabanis 2013
LUROL J.-M., CABANIS M. « Deux charbonnières gallo-romaines en grandes fosses, à Enversin sur la commune de Joux (Rhône) », in *Arbre et dynamique*, Clermont-Ferrand : Édition MSH, pp. 129-153.

Maguer, Robert 2013
MAGUER P., ROBERT G., « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France », in KRAUSZ S., COLIN A., GRUEL K., DECHEZLEPRÊTRE T. (éd.), *L'Âge du fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires », 32, pp. 247-258.

Maître 1886
MAÎTRE L., « Les monuments romains de Coussol et du Breil en Petit-Mars », *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 25, 1, pp. 91-114.

Maître 1887
MAÎTRE L., « Étude critique sur la charte du roi Louis VI dit le Gros », *Annales de Bretagne*, 2, pp. 346.

Maître 1890
MAÎTRE L., « Découverte des thermes de Curin, commune de Blain », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Année 1890, pp. 434-438.

Mangin 2004
MANGIN M., *Le fer*, Paris : Errance, coll. « Archéologiques ».

Marchand 2012
MARCHAND G., « Différences de potentiel géologique entre massifs cristallins et bassins sédimentaires », in MARCHAND G., QUERRÉ G. (éd.), *Roches et Sociétés de la Préhistoire, entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Actes du colloque international de Rennes (28-30 avril 2010), Rennes : PUR, pp. 11-30.

Mare 2014
MARE E., *Auvers-le-Hamon (Sarthe), La Forêt, LGV BPL : Habitat rural gallo-romain et atelier de métallurgie*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Marguerie 1992
MARGUERIE D. *Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*, Rennes : Université de Rennes 1, coll. « Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quaternaire armoricains », 40.

Marguerie, Hunot 2007
MARGUERIE D., HUNOT J.-Y., « Charcoal analysis and dendrology: data from archaeological sites in western France », *Journal of Archaeological Sciences,* 34, pp. 1417-1433.

Marguerie *et al.* 2010
MARGUERIE D., BERNARD V., BEGIN Y., TERRAL J.-F., « Anthracologie et dendrologie », in PAYETTE S., FILION L. et BÉGIN Y., *Dendroécologie : principes, méthodes et applications,* Québec, pp. 311-350.

Matterne 2001
Matterne V., *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, Montagnac : Monique Mergoil, coll. « Archéologie des plantes et des animaux », 1.

McParland *et al.* 2010
McParland L., Collinson M., Scott A., Campbell G., Veal R., « Is vitrification in charcoal a result of high temperature burning of wood? », *Journal of Archaeological Science*, 37, pp. 2679-2687.

Merlet 1950
Merlet F., « La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 30, pp. 5-60.

Merlet 1951
Merlet F., « La formation des diocèses et des paroisses en Bretagne », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 31, pp. 137-172.

Meunier 2013
Meunier H., « Analyses et statistiques spatiales à partir des sources pontificales : l'exemple de la province ecclésiastique de Tours (1313-1334) », in *Mesure et histoire médiévale*, Actes du XLIIIe congrès de la SHMESP, Tours, 31 mai - 2 juin 2012, Paris : Publications de la Sorbonne, pp. 351-364.

Meunier 2015
Meunier H., « Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XIe-XVe siècle) », in Casset M., Racinet P. (éd.), *Des châteaux et des hommes. Mélanges offerts à Annie Renoux*, Compiègne : Publication du CAHMER, coll. « Histoire Médiévale et Archéologie », 29, pp. 207-234,

Meuret 1993
Meuret J.-C., *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne: des origines au Moyen-âge*, Laval : Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, coll. « Suppl. à La Mayenne : Archéologie, Histoire », 4.

Monteil 2011
Monteil M., « La cité antique des Namnètes (Loire-Atlantique et ses marges) au Haut-Empire (27 avant notre ère - 235 de n. è.) », *Cahiers Nantais*, 2011-1, pp. 65-77.

Monteil 2017
Monteil M., « Les agglomérations de la province de Lyonnaise Troisième (Bretagne et Pays de la Loire) : entre abandon, perduration et nouvelles créations (IIIe-VIe s. apr. J.-C.) », *Gallia*, 74, 1, pp. 15-37.

Morel 1991
Morel J., « Avenches / Derrière la Tour - *Insula* 7 », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 33, pp. 126-130.

Moréra-Vinçotte 2012
Moréra-Vinçotte I., « Premières synthèses sur les productions céramiques de sites de consommation en milieu rural en Pays de la Loire du Ve au XVe siècle », *in* Valais A. (éd.), *L'habitat rural au Moyen-Age dans le Nord-Ouest de la France*, Rennes : PUR, pp.177-224.

Morice 1742
Morice Dom H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. 1, Paris : C. Osmont.

Morris 1979
Morris P., *Agricultural buildings in Roman Britain*, Oxford : BAR Publishing, coll. « British Archaeological Report », 70.

Munier 2016
Munier C., *Besançon (Doubs) ZAC Pasteur*, Rapport final d'opération, Besançon : Ville de Besançon, Inrap.

Nauleau 2013
Nauleau J.-F., « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan », *RAO* [En ligne], 30 | 2013, mis en ligne le 25 décembre 2015, consulté le 07 janvier 2016. URL : http://rao.revues.org/2154

Noël 2017a
Noël A., « Notice 20 : L'Huisserie (Mayenne), Lotissement de la Perrine », in Henigfeld 2017, pp. 115-154.

Noël 2017b
Noël A., « Étude de la céramique médiévale », in Gaugé 2017a, pp. 113-123.

Noël *et al.* 2017
Noël A. *et al.*, « Notice 17 : Nantes (Loire-Atlantique), Place du Bouffay, Allées Flesselles et Port Maillard, Manoir de la Touche (Musée Dobrée), Îlot Boucherie, ZAC Erdre/Porterie 2 et Carquefou (Loire-Atlantique), La Haute-Forêt », in Henigfeld 2017, pp. 67-96.

Nüsslein, Bernigaud 2018
Nüsslein A., Bernigaud N., « Les établissements ruraux du Haut-Empire », in Reddé M. (éd.), *Gallia Rustica 2. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à L'Antiquité tardive.*, Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires », 50, pp. 133-234.

Oelmann, Mylius 1929
Oelmann F., Mylius H., *Ein gallorömischer Bauernhof bei Mayen*, Bonn : Universitätsbuchdruckerei Gebr. Scheur.

Ogée 1778
Ogée J., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. 2, Nantes : Vatar.

Ogée 1843
Ogée J., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*,t. 1, Nouvelle édition, Rennes : Molliex.

Oillic 2012
Oillic J.-C., *Végétation, peuplement, métallurgie en Brocéliande : étude interdisciplinaire de la forêt de Paimpont (Bretagne, France) depuis la fin du Tardiglaciaire,* Thèse de Doctorat (Rennes, Université de Rennes I).

Orieux 1898
Orieux E., « Les biens de l'église de Nantes et la charte de Louis le Gros », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, 39, pp. 60.

Ouzoulias 2006
Ouzoulias P., *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, Thèse de doctorat (Besançon, Université de Franche-Comté).

Ouzoulias 2013
Ouzoulias P., « La géographie de la *villa* dans les Gaules romaines : quelques observations », in Fiches J.-L., Plana-Mallart R., Revilla Calvo V. (éd.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania. Paisajes rurales y territorios en las ciudades del Occidente romano. Gallia e Hispania*, Actes du colloque AGER IX, Barcelone 25-27 mars 2010, Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée, coll. « Mondes anciens », pp. 253-268.

Payne 1973
Payne S., « Kill-off patterns in sheep and goats: the mandibules from Aşvan Kale », *Anatolian Studies*, 23, pp.281-303.

Péan 2014
Péan E., *La Cropte (Mayenne), La Petite Coyère : Établissements ruraux gaulois et gallo-romains*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Pecqueur 2003
Pecqueur L., « *D*es morts chez les vivants : les inhumations dans les habitats ruraux du Haut Moyen Âge en Île-de-France », *Archéologie médiévale*, 33, pp. 1-31.

Pecqueur *et al.* 2015
Pecqueur L., Gleize Y., Gaultier M., «Les sépultures hors du cimetière dans le paysage entre le V^e^ et le XVIII^e^ siècle », in Gaultier M., Dietrich A. et Corrochano A. (éd.), *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*, Actes des 5^e^ rencontres du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire, Tours : FERACF, GAAF, coll. « Suppl. à la RACF », 60, coll. « Publication du GAAF », 4, pp. 293-307.

Péfau 2017
Péfau P., « Pan de bois et contreventement oblique en Gaule à l'âge du Fer », *Gallia*, 74-2, pp. 19-41.

Pellegrino *et al.* 2017
Pellegrino V., Mauné S., Mathieu V., « Les bâtiments de type "tour" en contexte rural dans les Gaules », in Trément *et al.* 2017, pp. 181-211.

Perrin 1995
Perrin S., *Cornillé-les-Caves, « Les Hayes Guérin », 49 107 003 AH (Maine-et-Loire)*, DFS de sauvetage urgent, Saumur / Nantes : AFAN Coordination A85 / SRA Pays de la Loire.

Petit 2005
Petit J.-P., « L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, département Moselle) et Schwarzenacker, (Allemagne, Land de Sarre) au IIIe siècle apr. J.-C », in Polfer M. (éd.), *Artisanat et économie romaine. Italie et provinces occidentales de l'empire.*, Actes du 3e colloque international d'Erpeldange (Luxembourg) sur l'artisanat romain, 14-16 octobre 2004, Montagnac : Éditions Monique Mergoil, coll. « Monographie *Instrumentum* », 32, pp. 169-193.

Pétorin *et al.* 2005
Pétorin N., Coffineau E., Deloze V., Péan E., *Luceau (Sarthe), Le Clos du Pin*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Peytremann 2003
Peytremann E., *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle*, Saint-Germain-en-Laye : Association Française d'Archéologie Mérovingienne, coll. « Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne », 13.

Pichot 2001
Pichot D., *Le village éclaté*, Rennes : PUR.

Piétri, Biarne 1987
Piétri L., Biarne J., *Province ecclésiastique de Tours. Topographie chrétienne des Cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, Paris : De Boccard, coll. « Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle », V.

Pilon 2003
Pilon F., « La *villa* gallo-romaine du "Bois du Châtel" (Vieux-Champagne, Seine-et-Marne) : production de fausses monnaies en milieu rural », in Lepetz S., Matterne 2003, pp. 177-184.

Pirault *et al.* 2001
Pirault L., Huet N., Le Boulaire Ch., « L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production », *RAO*, 18, pp. 145-171.

Planck 2005
Planck D. (éd.), *Die Römer in Baden-Württemberg*, Stuttgart :Theiss.

Poupin, Thébaud 2012
Poupin C., Thébaud S. avec la coll. de Bernard E. et Pascal J., « La céramique du Ier s. de n. è. dans l'agglomération secondaire du Langon (Vendée), l'exemple des sites du Laurier Rose et de la rue de l'Industrie », in *Actes du congrès de Poitiers*, Marseille : SFECAG, pp. 197-221.

Prêtre 2014
Prêtre K., *La Cropte (Mayenne), Les Perrières, LGV Bretagne / Pays de la Loire, Section 13*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Prior, Alvin 1983
Prior J., Alvin K. L., « Structural changes on charring woods of Dichrostachys and Salix from Southern Africa »., *IAWA Journal*, 4, pp. 197–206.

Provost 1983
Provost A., « Les thermes d'Avessac (L.-A.) : la restauration et ses problèmes », in *Journée d'Études D.R.A.H. Nantes, 12.11.1983*, Nantes.

Provost 1987
Provost M., *La Loire-Atlantique*, Paris : MSH, coll. « Carte archéologique de la Gaule », 44.

Provost 1993
Provost M., *Le Val-de-Loire dans l'Antiquité*, Paris : CNRS éditions, coll. « Supplément à Gallia », 52.

Quilliec, Laruaz 2011
Quilliec B., Laruaz J.-M., « Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie (Indre-et-Loire) », *RACF*, 50, pp. 175-313.

Rameau *et al.* 1989
Rameau J. C., Mansion D., Dumé G., *Flore forestière française, plaines et collines*, tome 1, Paris : Institut pour le Développement Forestier.

Reddé 2017
Reddé M., « Fermes et *villae* romaines en Gaule chevelue. La difficile confrontation des sources classiques et des données archéologiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 72, 1, pp. 47-74.

Reddé 2018
Reddé M. (éd.), *Gallia Rustica I. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux : Ausonius Éditions, coll. « Mémoires », 49.

Regert 2011
Regert M., « Analytical strategies for discriminating archeological fatty substances from animal origin », *Mass Spectrometry Reviews*, 30, 2, pp. 177-220.

Rosen 1995
Rosen J., *La faïence en France, du XIV^e^ au XIX^e^ siècle. Histoire et Technique,* Paris : Errance.

Rouppert *et al.* 2011
Rouppert V., Dufour Y., Fechner K., « Confrontation of the archaeological and pedological approacges: a Ist-IVth c. AD enclosure wiht agricultural vocation at the Chapelle Saint-Nicolas in Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise, France) », in Fechner *et al.* 2011, pp. 133-142.

Rouppert 2017
Rouppert V., « Identifier le logements des animaux de ferme à l'époque romain : l'apport d'un référentiel architectural et agronomique », in Trément *et al.* 2017, pp. 525-548.

Roussel 2003
Roussel L., *Mâlain-Mediolanum. Une ville gallo-romaine. Vingt-cinq ans de fouilles archéologiques 1968-1993*, Dijon : Groupe Archéologique du Mesmontois, coll. « Cahiers du Mesmontois », 74.

Rychener 1999
Rychener J., *Der römische Gutshof in Neftenbach*, Zürich/Egg : Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich, coll. « Monographien der kantonsarchäologie Zürich », 31.

Salé 2014
Salé P., Saint-Romain-sur-Cher (41), « Les Cormins » : l'agglomération gallo-romaine et l'occupation médiévale, *in* Zadora-Rio E. (éd.), *Atlas Archéologique de Touraine*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la RACF », 53.
URL : http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=244, 2014 (consulté le 25 juin 2021).

Santrot, Santrot 1979
Santrot M.-H., Santrot J., *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Bordeaux : Éditions du CNRS.

Santrot et al. 2008
Santrot J., Morin A., Grünewald M., « Argiotalus, fils de Smertulitanus, cavalier namnète à Worms (Allemagne) sous Tibère », *RAO*, 25, pp. 187-208.

Santrot 2008
Santrot J., « Au temps d'Argiotalus, Nantes, Rezé et le port des Namnètes », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 115-1, pp. 55-97.

Sarreste 2017
Sarreste F., *Sorigny (37), La Pièce des Viviers. Occupations rurales de La Tène moyenne au début du II^e^ siècle après J.-C.*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Limoges : Éveha.

Sarreste 2018
Sarreste F., « Les occupations rurales de La Tène moyenne et de La Tène finale de "La Pièce des Viviers" à Sorigny (Indre-et-Loire) », *Bulletin de l'Association Française pour L'Étude de l'Age du Fer*, 36, pp. 59-61.

Sarreste 2021
Sarreste F., *La villa gallo-romaine de Roullée/La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe). EA 72 211 0004. Bilan des recherches 2008-2020*, Rapport de fouille programmée pluriannuelle, Nantes : SRA Pays de la Loire.

Sarreste *à paraître*
Sarreste F., « Les établissements ruraux antiques en Pays-de-la-Loire : un état des connaissances », *Archéologie de la France Informations.*

Sartou 2011
Sartou A., *Sainte-Hermine (Vendée), L'Anglée*, Rapport de fouille archéologique préventive, Limoges : Éveha.

Scardino 2010
Scardino L., *Mise au point d'une technique d'extraction et d'une technique d'analyse des acides gras membranaires du sol*, Rapport de stage de M1 en chimie moléculaire (Marseille, Université Aix-Marseille III).

Scheel-Ybert 1998
Scheel-Ybert R., *Stabilité de l'Écosystème sur le Littoral Sud-Est du Brésil à l'Holocène Supérieur (5500 - 1400 ans BP). Les Pêcheurs-Cueilleurs-Chasseurs et le Milieu Végétal : Apports de l'Anthracologie,* Thèse de doctorat (Montpellier, Université Montpellier).

Schmid 1972
Schmid E., *Atlas of animal bones for Prehistorians, Archaeologists and Quaternary Geologists, Tierknochenatlas*. Amsterdam, Oxford, New-York : Elsevier Publishing Company.

Schucany 2006
Schucany C., *Die römische villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989). Untersuchungen im Wirtschaftsteil und überlegungen zum Umland*, Remshalden : Verlag Bernhard Albert Greiner, coll. « Ausgrabungen und Forschungen », 4.

Schweingruber 1990
Schweingruber F. H., *Anatomie microscopique du bois. Identification de matériel récent et subfossile de essences de l'Europe central en tenant compté de la variabilité de structure du bois de tronc et de branche*, 3e édition. Teufen : Kommissionsverlag F. Flück-Wirth.

Sellès 2001
Sellès H., *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays Carnute. Catalogue typologique*, Tours : FERACF, coll. « Études sur Chartres », 1, coll. « Suppl. à la RACF », 16.

Séris 2009
Séris D., *Jard-sur-Mer (85), Le Grand Essart. Une* villa *gallo-romaine et une occupation de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge.*, RAP03291, Rapport final d'opération. Fouille archéologique, Nantes / Cesson-Sévigné : SRA Pays de la Loire / Inrap GO.

Séris 2014
Séris D., « De la *villa* du « Grand Essart » au bourg de Jard-sur-Mer. Occupation et transformation du Ier siècle à nos jours », *Archéopages*, 40, pp. 68-71.

Shutter, Dick 2000
Shutter A. E., Dick R. P., « Comparison of Fatty Acid Methyl Ester (FAME) Methods for Characterizing Microbial Communities », *Soil Science Society American Journal,* 64, pp. 1659-1668.

Simier *et al.* 2017
Simier B., Zech-Matterne V., Le Cloirec G., « De probables séchoirs dans des établissements d'époque romaine en Bretagne », in Trément F. *et al.* 2017, pp. 329-350.

Smith 1997
Smith J. T., *Roman villas. A Study in Social Structure*, Londres, New York : Routledge.

Sommer 2005
Sommer C. S., « Oberndorf-Bochningen a.N (RW) », in Planck 2015, pp. 231-235.

Sommer 2013
Sommer C. S., « *Villae rusticae* und Stadthäuser und ihr Beitrag zur Rekonstruktion römischer Militärbauten », in Flügel C., Obmann J. (éd.), *Römische Wehrbauten Befund und Rekonstruktion*, Arbeitsgespräch excelsae turres quater divisae am 5. Juli 2010 in der Landesstelle für nichtstaatliche Museen im Alten Hof, München : Volk Verlag, coll. « Schriftenreihe des Bayerischen Landesmates fûr Denkmalpflefe », 7, pp. 133-139.

Talon 1997
Talon B., *Evolution des zones supra-forestières des alpes sud-occidentales françaises au cours de l'holocène : analyse pédoanthracologique*, Thèse de doctorat (Marseille, Aix-Marseille 3).

Théry-Parisot 2001
Théry-Parisot I. *Économie des combustibles au paléolithique : expérimentation, taphonomie, anthracologie,* Paris : CNRS.

Thiébaut *et al.* 2010
Thiébaut C., Coumont M.-P., Averbouh A. « L'approche taphonomique, une nécessité en archéologie », in Thiébaut C., Coumont M.-P., Averbouh A. (éd.), *Mise en commun des approches en taphonomie*, 15e congrès international de l'UISPP, workshop 16 (Lisbonne, sept. 2006), Les Eysies de Tayac : Société des Amis du Musée National de Préhistoire et de la Recherche Archéologique , coll. « Suppl. à Paléo », 3, pp. 13-20.

Thinon 1992
Thinon M., *L'analyse pédoanthracologique, aspects méthodologiques et applications,* Thèse de doctorat (Marseille : Université Aix-Marseille III).

Tonnerre 1984
Tonnerre N.-Y., « Le Premier Moyen Âge », in Abbad *et al.* 1984, pp. 101-128.

Treffort 2010
Treffort C., « Une archéologie très "humaine", regard sur trente ans d'étude des sépultures médiévales en France », in Chapelot J. (éd.r), *Trente ans d'achéologie médiévale en France, Un bilan pour un avenir*, actes du IXe congrès international de la Société d'Archéologie Médiévale (Vincennes, 16-18 juin 2006), Caen : CRAHAM, pp. 213-226.

Trément *et al.* 2017
Trément F., Ferdière A., Leveau P., Réchin F. (éd.), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation focntionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale*, Actes du XIe colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain, Bordeaux : Fédération Aquitania, coll. « Suppl. à Aquitania », 38.

Ubelaker 1978
Ubelaker I.-H., *Human skeletal remains : excavation, analysis, interpretation*, Washington : Smithsonian institution, Taraxacum, coll. « Manuals on archeology », 2.

Van Ossel 1992
Van Ossel P., Établissements *ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris : CNRS, coll. « Suppl. à Gallia », 51.

Van Ossel, Defgnée 2001
Van Ossel P., Defgnée A., *Champion, Hamois Une* villa *romaine chez les Condruses*, Namur : Ministère de la région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, coll. « Études et documents. Archéologie », 7.

Van Ossel, Huitorel 2017
Van Ossel P., Huitorel G., « Séchoirs et fumoirs. Réflexions autour de structures de transformations polyvalentes », in Trément *et al.* 2017, pp. 139-156.

Veron 2007
Veron T., *L'intégration des Mauges à l'Anjou au XIe siècle*, Limoges : Pulim, coll. « Cahiers de l'Institut d'anthropologie jurdique », 15.

Vialet 2014
Vialet P., *Auvers-le-Hamon (Sarthe), La Deniraie, LGV secteur 15 : une exploitation rurale spécialisée du début du Ier s. ap. J.-C.*, Rapport de fouille archéologique préventive, Cesson-Sévigné : Inrap GO.

Wilhelm 1974
Wilhelm E., *Pierres sculptées et inscriptions de l'époque romaine*, Luxembourg : Musée d'Histoire et d'Art.

Wolff, Servignat 1999
Wolff J., Servignat M.-B. (éd.), *Le Patrimoine des Communes de la Loire-Atlantique*, Paris : Flohic.

Zadora-Rio 2008
Zadora-Rio E. (éd.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Tours : FERACF, coll. « Suppl. à la RACF », 34.

Zadora-Rio 2020
Zadora-Rio E. (éd.), *L'église de Rigny et ses abords. De la* colonia *de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865)*, Caen : Presses Universitaires de Caen, en ligne : https://www.unicaen.fr/puc/rigny/

Zadora-Rio, Gauthiez 2003
Zadora-Rio E., Gauthiez B., « 18. Morphogenèse des agglomérations en AnjouTouraine : la place du désordre », in Gauthiez B., Zadora-Rio E., Galinié H. (éd.), *Village et ville au Moyen Âge. Les dynamiques morphologiques*, vol. 1, Tours : PUFR, coll. « Perspectives "Villes et Territoires" », 5, pp. 433-438.

Zelles 1999
Zelles L., « Fatty acid patterns of phospholipids and lipopolysaccharides in the characterisation of microbial communities in soil: a review », *Biology and fertility of soils*, 29, 2, pp. 111-129.

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 – Localisation du site dans le département de la Loire-Atlantique. Cartographie : X. Lamonnerie. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021. Sources : Geoflat, IGN et Nasa SRTM 90 Digital Elevation Data....14
Fig. 2 – Localisation de Ligné sur la carte au 1/175 000 (en haut) et au 1/25 000 (en bas). Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021. Source : BD Cartes IGN ©....15
Fig. 3 – Localisation de l'emprise fouillée et des faits archéologiques sur le fond cadastral. SCR : RGF – Lambert 93. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021....16
Fig. 4 – Situation topographique et géologique du site de *La Perretterie* à Ligné. Sources : BdAlti IGN 25 ; Carte géologique au 1/50 000, feuille d'Ancenis n°452, BRGM. Exagération verticale de 15, coordonnées : RGF93, CC48. Réalisation : C. Martin © Éveha 2021....52
Fig. 5 – Logs stratigraphiques de la séquence sédimentaire naturelle. Réalisation : M. Laforge © Éveha 2021....54
Fig. 6 – Profils topographiques nord - sud avant et après décapage de l'emprise. Réalisation : G. Rousset © Éveha 2021....55
Fig. 7 – Carte des contours restitués de la cité des Namnètes. D'après Monteil 2011 : Fig. 2....56
Fig. 8 – Carte de la cité des Namnètes au Haut-Empire. D'après Monteil 2011 : Fig. 3 (modifiée)....57
Fig. 9 – Carte de l'environnement archéologique du site de *La Perretterie* à Ligné. Sources : PATRIARCH (version transmise le 20 mars 2020) ; BD Carto © IGN. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....58
Fig. 10 – Plan général du diagnostic du secteur de *La Perretterie*. D'après Cornec 2013 : 52, fig. 24....60
Fig. 11 – Plan des vestiges antiques mis au jour dans le secteur de *La Perretterie* lors du diagnostic. D'après Cornec 2013 : 52, fig. 24....61
Fig. 12 – Carte des isohypses (10 cm) issues du Modèle Numérique de Terrain effectué avant décapage sur l'emprise prescrite. Levée topographique : M. Vantomme. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....63
Fig. 13 – Plan d'évacuation des terres. Réalisation : É. Philippe © Éveha 2021....64
Fig. 14 – Vue aérienne de la zone décapée avec report de la zone prescrite. Cliché aérien : Mairie de Ligné. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....65
Fig. 15 – Vues du décapage après les fortes pluies intervenues dans la nuit du 28 au 29 mai 2017. Clichés : F. Sarreste © Éveha 2021....66
Fig. 16 – Vues du déversement des eaux contenues dans la partie supérieur de F717 dans le puisard créé à cet effet (SD120). Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....67
Fig. 17 – Plan de localisation des sondages. SRC : RGF93 - Lambert 93 (ESPG : 2154). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....69
Fig. 18 – Plan général des faits. SRC : RGF93 - Lambert 93 (ESPG : 2154). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....71
Fig. 19 – Tableau de correspondance entre les numéros de fait du diagnostic et de la fouille. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....73
Fig. 20 – Visuel du panneau de médiation (format réduit) présentant les premiers résultats de la fouille disposé à l'entrée du chantier du 7 juin au 21 juillet 2017. Réalisation : A.-C. Misme et F. Sarreste © Éveha 2021....74
Fig. 21 – Visuel du panneau de médiation (format réduit) présentant les principales étapes de l'archéologie préventive disposé à l'entrée du chantier du 7 juin au 21 juillet 2017. Réalisation : A.-C. Misme © Éveha 2021....75
Fig. 22 – Carte de localisation des pièces lithiques (quartzite de Montbert). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....77
Fig. 23 – Vue et relevés des fosses F896 et F903. Pour leur localisation, se reporter à la figure 2.003. Cliché et relevés : T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....78
Fig. 24 – Plan de localisation des faits F532, F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....79
Fig. 25 – Plans et coupes des faits F532, F694, F695 et F866. Relevés : C. Liétar et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....80
Fig. 26 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....80
Fig. 27 – Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits F694, F695 et F866. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....80
Fig. 28 – Vues des faits F532, F694, F695 et F866. 1 : vue de la coupe occidentale du SD103 avec, sur le bord gauche de l'image, le trou de poteau F694 et sur le bord droit, au pied de la coupe, la fosse F695. Au premier plan sont visibles les blocs de F531 correspondant à l'extrémité du fossé F881. Cliché : C. Liétar. 2 : Vue de F532 fouillé par moitié. Cliché : C. Liétar. 3 : Vue de F866 en cours de fouille. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....81
Fig. 29 – Plan de localisation de l'ensemble des fossés associés à l'époque romaine. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....82
Fig. 30 – Plan de localisation de F400 et F910 parmi les aménagements antiques et relevés des coupes des sondages pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....84
Fig. 31 – Tableau des dimensions relevés pour les fossés F400 et F910. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....84
Fig. 32 – Coupes des fossés F681, F682, F687 et F889. Relevés : S. Bossard. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....85
Fig. 33 – Tableau des dimensions relevés pour les fossés F681, F682, F687 et F889. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....85
Fig. 34 – Plan de localisation des fossés F571, F572 et F881 parmi les aménagements antiques du centre de l'aire décapée. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....86
Fig. 35 – Coupes du fossé F881. Relevés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....87
Fig. 36 – Tableau des dimensions du fossés F881. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....87
Fig. 37 – Plan de la structure 10. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....89
Fig. 38 – Vues, plans et coupes des trous de poteau de la structure 10. Relevés et clichés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....88
Fig. 39 – Comparaison du dispositif d'entrée formé par l'interruption des fossés F881 et F571 et la structure 10 avec des exemples similaires datés de l'époque romaine. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....89
Fig. 40 – Coupes du fossé F571. Relevés : S. Marchand et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....91
Fig. 41 – Tableau des dimensions du fossé F571. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....91
Fig. 42 – Coupes du fossé F572. Relevés : S. Marchand et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....92
Fig. 43 – Tableau des dimensions du fossé F572. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....93
Fig. 44 – Plan de localisation de F409, F460, F482 et F565 parmi les aménagements antiques et relevés des coupes des sondages pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....94
Fig. 45 – Tableau des dimensions des fossés F409, F460, F482 et F565. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....95
Fig. 46 – Plan de localisation des faits de la structure 14. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....96
Fig. 47 – Plans et coupes des faits de la structure 14. Relevés : C. Chevreuil, S. Marchand, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....97
Fig. 48 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de la structure 14. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....97

Fig. 49 – Plan de localisation des faits F425, F475 et F591 parmi les aménagements antiques du sud de l'emprise l'emprise et relevés des coupes pratiqués dans ces fossés. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....98
Fig. 50 – Tableau des dimensions des fossés F425, F475 et F591. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....99
Fig. 51 – Plan de localisation des faits F679, F865, F885, F911 parmi les aménagements antiques du sud de l'emprise l'emprise et relevés des coupes pratiqués dans ces fossés. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, C. Liétar, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....101
Fig. 52 – Tableau des dimensions des fossés F679, F865, F885, F911. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....102
Fig. 53 – Plan de synthèse des données chrono-stratigraphiques concernant les fossés antiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....103
Fig. 54 – Plan et coupes des citernes F864 et F897. Relevés : T. Maissonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....104
Fig. 55 – Vues des coupes du SD205. En haut : coupe ouest montrant le recoupement de F864 et F897). En bas : coupe sud montrant la moitié orientale du profil longitudinal de F864). Clichés : T. Maissonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....105
Fig. 56 – Vue générale oblique de la fosse F717 après décapage et curage du sondage du diagnostic. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....106
Fig. 57 – Vue en plan de F717 au fond du SD119. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....107
Fig. 58 – Plan du bâtiment 2 dans son environnement avec localisation des sondages et des coupes le concernant. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....108
Fig. 59 – Orthophotographie géo-référencée du bâtiment 2 réalisée par photogrammétrie. Réalisation : S. Delamarre © Digitage 2021....109
Fig. 60 – Tableau de correspondance entre les numéros de faits du diagnostic et de la fouille rattachés au bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....109
Fig. 61 – Coupes des fondations du bâtiment 2. Relevés : P. Bouvet et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....110
Fig. 62 – Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....110
Fig. 63 – Vues des coupes et écorchés des fondations en pierres sèches du bâtiment 2. 1 : F610, coupe est de SD257 ; 2 : F610, coupe sud de SD259 ; 3 : écorché de la jonction entre F608 et F642 ; vue de la fosse F765 à vide mettant en évidence les restes de la fondation F714. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021. 111
Fig. 64 – Vues et dessins des coupes des fosses F712 et F713. Clichés et relevés : C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....112
Fig. 65 – Vues et dessins des coupes des trous de poteau F766 et F767. Clichés et relevés : C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....113
Fig. 66 – Dénomination des espaces du bâtiment 2 dans son état initial (incluant l'Esp. 2J) et dans son état final. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....114
Fig. 67 – Tableau des dimensions des espaces du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....114
Fig. 68 – Plan de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 représentation de l'état final des installations antiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....115
Fig. 69 – Vues des coupes des fondations maçonnées encadrant la pièce chauffée du bâtiment 2 (structure 5). 1 : F609, coupe ouest de SD258 ; 2 : F711, coupe ouest de SD259 ; 3 F610, coupe sud de SD258 ; F606, coupe nord de SD257. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....116
Fig. 70 – Vue de F819 et du niveau interne de F794 après démontage de l'exèdre F605 et des piédroits du praefurnium F703 et F704. Le radier inférieur de la fosse de travail F820 coupe clairement la fondation F819 et son remplissage. Cliché : P. Bouvet. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....118
Fig. 71 – Vue d'ensemble du pavillon sud-ouest du bâtiment 2 et de ses abords après le nettoyage du décapage. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....118
Fig. 72 – Proposition de restitution du premier état de l'angle sud-ouest du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....119
Fig. 73 – Relevés des parements des murs de l'état initial de la ST5 avec leurs localisation et reports des altitudes en plan. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....121
Fig. 74 – Vues de tronçons des parements des murs F609 et F610 dans l'angle nord-est de l'Esp. 2G. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021....122
Fig. 75 – Vues du *praefurnium* installé dans l'épaisseur du mur F608 : les murets latéraux F785 et F786 repose sur la maçonnerie F792. En haut, le dispositif vu depuis l'intérieur de la pièce. En bas, le même aménagement vu depuis la fosse de travail. Clichés : P. Bouvet et C. Liétar © Éveha 2021....122
Fig. 76 – Vues du mur F783 : à droite le parement septentrional où est visible la reprise liée à l'installation du mur cintré F769 ; à gauche, le parement oriental montrant la similarité de mise en œuvre avec le mur F711. Clichés : C. Liétar © Éveha 2021....123
Fig. 77 – Proposition de restitution du deuxième état de l'angle sud-ouest du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....124
Fig. 78 – Vue de l'angle sud-ouest de l'Esp. 2G. Au centre, se trouve la pilette F837 située à l'intérieur du mur F769, en arrière plan et entre les murets F781, à gauche de l'image, et F784, à droite. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021....125
Fig. 79 – Vue d'une partie du sol F812 situé au-dessus du radier de l'US 793.03 dans la fosse de travail. Cliché : P. Bouvet © Éveha 2021....125
Fig. 80 – Vue du fond du trou de poteau F816. Celui-ci est situé entre le piédroit méridional de l'alandier et le mur F605. Il limite à l'est un dépôt de fragment de TCA. Cliché : P. Bouvet © Éveha 2021....125
Fig. 81 – Plan du troisième état restitué de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 avec les coupes associées aux faits ajoutés. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....126
Fig. 82 – Plan du quatrième état restitué de l'angle sud-ouest du bâtiment 2 avec les coupes associées aux faits ajoutés. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....128
Fig. 83 – Orthophotographie géo-référencée du pavillon sud-ouest bâtiment 2 (structure 5 et foyer F607) en cours de fouille. Réalisation : S. Delamarre © Digitage 2021....129
Fig. 84 – Vues de l'Esp. 2F avec, en haut, une vue en plan avec fouille partielle de l'espace interne, au centre, une vue de la coupe du radier supportant le sol de béton et, en bas, une vue du parement interne du mur F605. Clichés : P. Bouvet © Éveha 2021....130
Fig. 85 – Vue générale oblique de l'espace extérieur du bâtiment 2 à son angle sud-ouest avec la fosse de travail F793 et en cours de fouille, à gauche de l'image, la pièce en abside maçonnée 2 F et la fondation de son antécédent (Esp. 2J) à droite du cliché. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....131
Fig. 86 – Vue de l'angle nord-ouest de l'Esp. 2G en cours de fouille. Le creusement de la fosse F798 à travers le dallage de l'US 2022 et le lit de mortier US2020 et visible au centre. Celui-ci s'inscrit dans l'espace délimité par le mur en arc-de-cercle F768 et les murets F781, en bas, et F784, à gauche. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021....132
Fig. 87 – Vue des fosses F787 et F788. Cliché : C. Liétar © Éveha 2021....132
Fig. 88 – Plans et coupes des fosses F787, F788 et F798. Relevés : C. Liétar. Mise au net : J. Anctiel et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....132
Fig. 89 – Tableau présentant les principales dimensions des fosses F787, F788 et F798. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....132
Fig. 90 – Localisation des prélèvements analysés pour dosage du phosphore dans le bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....135
Fig. 91 – Tableau des dosages du phosphore pour les prélèvements du le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....136
Fig. 92 – Interpolation des teneurs totales en phosphore (P2O5tot) dans le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras.Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....137
Fig. 93 – Interpolation des teneurs en phosphore organique (P2O5org) dans le bâtiment 2. Analyse : INRA Arras.Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....138
Fig. 94 – Comparaison du plan du bâtiment 2 avec des édifices de même conformation. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....139
Fig. 95 – Restitution de la circulation interne du bâtiment 2. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....141

Fig. 96 – Vue de la maquette n° 2067 du Musée National d'Histoire et d'Art du Luxembourg provenant du sanctuaire du Titelberg et datée du IIe siècle. Cliché : Flikr, 33308826788 © 2021....144
Fig. 97 – Proposition de reconstitution de la grange à porche central du site de Chaucenne (Doubs) dans son premet état. D'après Gaston 2008 : 258, fig. 4....144
Fig. 98 – Proposition de reconstitution d'une grange à porche central et pavillons d'angles. D'après Ferdière 1985 : 375, fig. 17....144
Fig. 99 – Proposition de reconstitution du bâtiment V de la *villa de l'Anglée* à Saint-Hermine (Vendée). D'après Sartou 2011, vol. 2 : Pl. III-3-22....145
Fig. 100 – Proposition de reconstitution imagée d'une grange à porche central encadré de pavillon. Dessin et aquarelle : F. Moireau. D'après Ferdière *et al.* 2017 : fig. 5 (version en couleur en couverture de Trément dir. 2017)....145
Fig. 101 – Vue de la maquette de Fontoy-Moderwise (Moselle) conservée au Musée de la Tour aux Puces à Thionville. Cliché : Archéographe.net....146
Fig. 102 – Proposition de positionnement des huisseries du bâtiment 2 du site de *La Perretterie*. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021....146
Fig. 103 – Proposition de restitution des élévations et charpentes du bâtiment 2 du site de *La Perretterie*. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....147
Fig. 104 – Proposition de restitution du bâtiment 2 du site de *La Perretterie* vue de l'ouest et du nord. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....148
Fig. 105 – Vue du mur effondré du bâtiment 4 de la *villa de Oberndorf-Bochingen* (Baden-Württember, Allemagne). D'après Planck 2005 : 385....148
Fig. 106 – Évocation du bâtiment 2 du site de *La Perretterie* vue depuis le nord-ouest et de son espace interne. Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021....149
Fig. 107 – Évocation de l'espace interne du bâtiment 2 du site de *La Perretterie* vue depuis le nord-ouest. Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021....149
Fig. 108 – Restitution du séchoir et du foyer semi-circulaire associé mis au jour dans l'*insula 23* de l'agglomération de Augst. D'après Deschler-Erb 2012 : 139, abb. 2.87…153
Fig. 109 – Vue du foyer semi-circulaire associé à deux séchoirs ou fumoirs mis au jour *aux Mallots* à Mandeure (Doubs). Cliché : A. Mamie © Antéa. D'après Lame, Mazimann 2011 : 34....153
Fig. 110 – Restitution du séchoir mis au jour au *Champs des Îles* à Mathay avec, à proximité, un foyer plat. D'après Lame et al. 1987....154
Fig. 111 – Plan et coupes des différents tronçons du mur de façade ST3. Relevés : S. Bossard et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....156
Fig. 112 – Tableau des dimensions des fondations des différents tronçons du mur de façade ST3. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....156
Fig. 113 – Plan et coupes des faits associés à la ST4. Relevés : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....157
Fig. 114 – Vue générale oblique du bâtiment 4. Clichés : S. Bossard © Éveha 2021....158
Fig. 115 – Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 4. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....158
Fig. 116 – Vue de la fondation F590 en plan (en bas) et en coupe (en haut). Clichés : S. Bossard © Éveha 2021....159
Fig. 117 – Comparaison du plan du bâtiment 4 de *La Perretterie* à Ligné avec le bâtiment 4 des Béziaux à Langeais (Indre-et-Loire). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021…161
Fig. 118 – Comparaison des plans des systèmes de porterie de quelques établissements ruraux antiques de l'Ouest de la France. Réalisation : F. Sarreste © Eveha 2021....162
Fig. 119 – Tableau des dimensions des systèmes de porterie de quelques établissements ruraux antiques de l'Ouest de la France. Réalisation : F. Sarreste © Eveha 2021…161
Fig. 120 – Proposition de positionnement des huisseries du bâtiment 4 du site de *La Perretterie*. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....163
Fig. 121 – Proposition de restitution des élévations, charpentes et façades du bâtiment 4 du site de *La Perretterie*. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....163
Fig. 122 – Évocation du bâtiment 4 du site de *La Perretterie* vue depuis le sud-est. Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021....164
Fig. 123 – Plans et coupes des faits de l'ensemble B. Relevés : S. Bossard, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....166
Fig. 124 – Tableau des dimensions des faits de l'ensemble B. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....167
Fig. 125 – Vues du trou de poteau F628 de la structure 6. Clichés : E. Paulien © Éveha 2021....167
Fig. 126 – Vues des faits F630 (un foyer ?) et F631 (une fosse cendrier ?). Clichés : S. Bossard © Éveha 2021....167
Fig. 127 – Plans et coupes des faits de l'ensemble C. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....168
Fig. 128 – Tableau des dimensions des faits de l'ensemble C. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....169
Fig. 129 – Vue du trou de poteau F752. Cliché F. Sarreste © Éveha 2021....169
Fig. 130 – Plan de localisation des faits de l'ensemble D. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....170
Fig. 131 – Plans et coupes des faits de l'ensemble D. Relevés : S. Bossard, Ph. Bouvet, C. Chevreuil, S. Marchand et E. Paulien. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....171
Fig. 132 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de l'ensemble D. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....170
Fig. 133 – Plans et coupes des faits associés l'ensemble F. Relevés : S. Bossard, Ph. Bouvet. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....172
Fig. 134 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits de l'ensemble D. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....173
Fig. 135 – Restitution de l'occupation du site durant la phase 2a (15 – 75 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....174
Fig. 136 – Restitution de l'occupation du site durant la phase 2b (75 – 110 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....175
Fig. 137 – Restitution de l'occupation du site durant la phase 2c (110 – 175 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....176
Fig. 138 – Restitution de l'occupation du site durant la phase 2d (175 – 300 apr. J.-C.). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....177
Fig. 139 – Plan des fossés F623, F633 et F719 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....178
Fig. 140 – Coupes des fossés F623, F633 et F719. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, C. Liétar, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....179
Fig. 141 – Tableau des dimensions des fossés F623, F633 et F719. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....180
Fig. 142 – Plan des fossés F574, F706 et F886 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....181
Fig. 143 – Coupes des fossés F574, F706 et F886. Relevés : P. Bouvet, S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....182
Fig. 144 – Tableau des dimensions du fossé F574. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....183
Fig. 145 – Tableau des dimensions des fossés F706 et F886. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....183
Fig. 146 – Plan des fossés F673, F696, F863 avec localisation des sondages et des axes de coupes et des faits de l'ensemble E. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....185
Fig. 147 – Coupes des fossés F673, F696, F863. Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....184
Fig. 148 – Tableau des dimensions des fossés F673, F696 et F886. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....186
Fig. 149 – Coupes des faits de l'ensemble E. Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil, C. Liétar, F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....187
Fig. 150 – Tableau des dimensions des faits de l'ensemble E. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....187
Fig. 151 – Plan et coupe du fossé F533. Relevé : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....188

Fig. 152 – Répartition des faits funéraires sur le site. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....189
Fig. 153 – Localisation, plans et coupes des faits funéraires F485, F486, F487 et F916. Relevés : P. Bouvet et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....190
Fig. 154 – Vue en plan de la sépulture 485. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....191
Fig. 155 – Vue de détail des restes dentaires en place dans la sépulture 485. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....191
Fig. 156 – Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 485. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021....192
Fig. 157 – Vue en plan de la sépulture 486. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....193
Fig. 158 – Vue de détail des restes dentaires en place dans la sépulture 486. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....194
Fig. 159 – Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 486. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021....195
Fig. 160 – Vue en plan de la sépulture 487. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....197
Fig. 161 – Vue en plan de la sépulture 916. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....197
Fig. 162 – Fiche de conservation des restes issus de la sépulture 916. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021....198
Fig. 163 – Tableau synthétique des tombes à inhumations. Réalisation : E. Wermuth © Éveha 2021....199
Fig. 164 – Plan des vestiges attribués au haut Moyen Âge (Période 3). Réalisation : A. Sarreste © Éveha 2021....200
Fig. 165 – Plan et coupes du fossé F411. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil et E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....202
Fig. 166 – Tableau des dimensions du fossé F411. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....202
Fig. 167 – Vue de la coupe orientale du sondage SD173. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021....203
Fig. 168 – Plan des fossés F464, F483, F854 et F855. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....204
Fig. 169 – Coupes des fossés F464, F483, F854 et F855. Relevés : S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....205
Fig. 170 – Tableau des dimensions des fossés F464, F483, F854 et F855 (liste des sondages du nord au sud). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....205
Fig. 171 – Plan et coupes des faits F474, F862, F908. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....207
Fig. 172 – Vue oblique du sondage SD181 dans lequel a été observé en plan l'angle formé par le fossé F474 et F862. Dans la coupe, les tracés indiquent les creusements postérieurs F477 et F908. Cliché : C. Chevreuil © Éveha 2021....208
Fig. 173 – ue de la coupe de F474 dans le sondage SD176 (coupe sud). Cliché : S. Bossard © Éveha, 2017....208
Fig. 174 – Tableau des dimensions des fossés F474 et F862. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....208
Fig. 175 – Localisation, plan et coupe des faits F891 et F892 matérialisant peut-être un système d'entrée du second état de l'enceinte du Moyen Âge central. Relevés : E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021....209
Fig. 176 – Plan et coupes des faits F477, F484, F592 et F600. Relevés : S. Bossard, P. Bouvet, C. Chevreuil, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....211
Fig. 177 – Tableau des dimensions des faits F477, F484, F592 et F600. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....210
Fig. 178 – Localisation, plan et coupe des faits F470, F471, F472, F473, F481, F848, F849 et F856. Relevés : P. Bouvet, C. Chevreuil, E. Paulien. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....213
Fig. 179 – Coupe des sondages SD154, SD196 et SD261. Relevés : C. Chevreuil, E. Paulien, T. Maisonneuve et S. Marchand. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....214
Fig. 180 – Vue de la coupe du SD101. Cliché : F. Sarreste © Éveha 2021....214
Fig. 181 – Tableau des dimensions du fossé F471/F586 et du talus F470/F861. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....215
Fig. 182 – Tableau des dimensions des faits F472 et F473. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....215
Fig. 183 – Localisation, plan et coupes du fossé F490. Relevés : C. Chevreuil et C. Liétar. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....216
Fig. 184 – Tableau des dimensions du fossé F490. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....217
Fig. 185 – Plan et coupes du fossé F535 et des chablis F573, F612, F613, F614 et F632. Relevé : S. Bossard et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....218
Fig. 186 – Tableau des dimensions du fossé F535. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....217
Fig. 187 – Vue générale oblique du bâtiment 1 après nettoyage du décapage. Cliché : J. Anctil © Éveha 2021....219
Fig. 189 – Tableau des dimensions des fondations du bâtiment 1. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....219
Fig. 188 – Plans et coupes des fondations du bâtiment 1. Relevés : J. Anctil, C. Chevreuil, T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil, S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....220
Fig. 190 – Plan des vestiges attribués aux XIe-XIIIe siècles (Phase 4a). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....221
Fig. 191 – Plan des vestiges attribués aux XIVe-XVe siècles (Phase 4b). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....222
Fig. 192 – Plan des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880 avec localisation des sondages et des axes de coupes. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....224
Fig. 193 – Coupes des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880. Relevés : S. Bossard, C. Liétars, T. Maisonneuve, S. Marchand, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil et S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....225
Fig. 194 – Tableau des dimensions des fossés F575, F579, F773, F774, F800, F879 et F880. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....223
Fig. 195 – Plan et coupes des fossés F615, F883 et F884. Relevés : F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....226
Fig. 196 – Tableau des dimensions des fossés F615, F883 et F884. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....226
Fig. 197 – Plan de localisation des F734 et F740 et relévés des coupes pratiquées dans ces fossés. Relevés : E. Paulien, T. Maisonneuve et F. Sarreste. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....227
Fig. 198 – Tableau des dimensions des fossés F734 et F740. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....227
Fig. 199 – Plans et coupes des fossés F738, F776, F777, F778 et F779. Relevés : S. Bossard, T. Maisonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson et J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....229
Fig. 200 – Tableau des dimensions des fossés F738, F776, F777, F778 et F779. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....230
Fig. 201 – Vue de la coupe occidentale du sondage SD125 montrant la succession des fossés parcellaires F738, F776, F777, F778 et F779. Cliché : S. Bossard © Éveha 2021....230

Fig. 202 – Vue en plan de l'extrémité occidentale du fossé F778 sur le palier du sondage SD118. Cliché : S. Bossard © Éveha 2021....230
Fig. 203 – Tableau des dimensions du fossé F740. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....231
Fig. 204 – Plan de l'enclos F et des faits l'environnant. Coupes des fossés de l'enclos F et du fossé F727. Relevé : S. Bossard, P. Bouvet, T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....232
Fig. 205 – Tableau des dimensions des fossés de l'enclos F. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....231
Fig. 206 – Plan et coupes de la fosse F809. Relevé : C. Liétar. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....233
Fig. 207 – Vue en plan de la fosse F770 après redécapage et relevé en coupe. Cliché : F. Sarreste. Relevé : T. Maisonneuve. Mise au net : J. Anctil. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....234
Fig. 208 – Localisation des faits contenant des squelettes d'animaux complets. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....235
Fig. 209 – Plans et profils des faits contenant des squelettes d'animaux complets. Relevés : S. Bossard, C. Chevreuil, T. Maissonneuve, E. Paulien et F. Sarreste. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....236
Fig. 210 – Tableau des dimensions des fosses contenant des squelettes d'animaux complets. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....237
Fig. 211 – Fiche descriptive de la fosse F436 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....238
Fig. 212 – Fiche descriptive de la fosse F439 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....239
Fig. 213 – Fiche descriptive de la fosse F496 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....240
Fig. 214 – Fiche descriptive de la fosse F580 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....241
Fig. 215 – Fiche descriptive de la fosse F588 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....242
Fig. 216 – Fiche descriptive de la fosse F593 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....243
Fig. 217 – Fiche descriptive de la fosse F594 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....244
Fig. 218 – Fiche descriptive de la fosse F595 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....245
Fig. 219 – Fiche descriptive de la fosse F596 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....246
Fig. 220 – Fiche descriptive de la fosse F601 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....247
Fig. 221 – Fiche descriptive de la fosse F618 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....248
Fig. 222 – Fiche descriptive de la fosse F640 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....249
Fig. 223 – Fiche descriptive de la fosse F641 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....250
Fig. 224 – Fiche descriptive de la fosse F675 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....251
Fig. 225 – Fiche descriptive de la fosse F735 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....252
Fig. 226 – Fiche descriptive de la fosse F813 et de son dépôt. Réalisation : C. Genies © Éveha 2021....253
Fig. 227 – Plan des vestiges attribués l'Époque moderne (Période 5). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....254
Fig. 228 – Plan des faits rattachés à l'époque contemporaine dans le secteur 1 sur fond du cadastre de 1830 (ADO44_7P3200F0351). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....255
Fig. 229 – Localisation des fosses de plantation contemporaines. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....256
Fig. 230 – Tableau des principales caractéristiques des faits interprétés comme des fosses de plantation. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....257
Fig. 231 – Plan et coupes des tranchées F796 et F797. Relevés : E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....258
Fig. 232 – Plans et coupes des faits rattachés à la structure 7. Relevé : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....259
Fig. 233 – Tableau des principales caractéristiques des faits de la structure 7. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....260
Fig. 234 – Plans et coupes des faits rattachés à la structure 8. Relevé : S. Bossard. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....260
Fig. 235 – Tableau des principales caractéristiques des faits de la structure 8. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....261
Fig. 236 – Plan des vestiges attribués l'époque contemporaine (Période 6). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....261
Fig. 237 – Plan de localisation des faits F896, F903 et de l'ensemble A. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....262
Fig. 238 – Plan général de l'ensemble A. Réalisation : F. Sarreste © Éveha, 2021....263
Fig. 239 – Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 11. Relevés : C. Chevreuil et Florian Sarreste. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....263
Fig. 240 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 11. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....264
Fig. 241 – Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 11. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....264
Fig. 242 – Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 12. Relevés : T. Maisonneuve. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....264
Fig. 243 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 12. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....265
Fig. 244 – Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 12. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....265
Fig. 245 – Plans et coupes de faits associés à l'hypothétique structure 13. Relevés : S. Bossard, E. Paulien et F. Sarreste. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....265
Fig. 246 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits composant l'hypothétique structure 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....266
Fig. 247 – Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits composant l'hypothétique structure 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....266
Fig. 248 – Plans et coupes de faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Relevés : S. Bossard et F. Sarreste. Mise au net : Simon Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....266
Fig. 249 – Tableau présentant les principales caractéristiques des faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....267
Fig. 250 – Tableau présentant les principales caractéristiques des US de comblement des faits associés à l'ensemble A hors structures 11, 12 et 13. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....267
Fig. 251 – Plans et coupes des faits associés l'ensemble G. Relevés : C. Chevreuil. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....268
Fig. 252 – Tableau des principales caractéristiques des faits de l'ensemble G. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....268

Fig. 253 – Plans et coupes des faits F547, F548 et F558. Relevés : C. Chevreuil. Mise au net : S. Hutson. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....269
Fig. 254 – Tableau des principales caractéristiques des faits F547, F548 et F558. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....269
Fig. 255 – À gauche, carte postale représentant l'église de Ligné dans la première moitié du XIXe siècle, (Arch. dép. Loire-Atlantique, 23 Fi 3577) ; à droite, vue actuelle de l'église. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021....273
Fig. 256 – Cadastre de 1831 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 3 P 86 4). Localisation de la fouille et des sépultures mises au jour dans les propriétés de M. Jourdon et Menoret. Réalisation : H. Meunier, d'après Durand 1981 : 46 © Éveha 2021....274
Fig. 257 – Modèle numérique de terrain, principaux axes routiers anciens et réseau hydrographique autour du bourg de Ligné. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021....275
Fig. 258 – Localisation des principaux ensembles fonciers d'Ancien Régime près du bourg de Ligné sur plan cadastral ancien ; et mise en perspective d'une probable enceinte médiévale. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021....276
Fig. 259 – Vue du pignon occidental de la chapelle Saint-Mathurin. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021....277
Fig. 260 – Le château à motte de La Musse. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021....279
Fig. 261 – Localisation des seigneuries attestées d'après la réformation des fouages de 1426 sur plan cadastral actuel. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021....280
Fig. 262 – Manoir de *La Perretterie*, mur gouttereau sud. Cliché : E. Paulien © Éveha 2021....281
Fig. 263 – Fossés découverts pendant la fouille pouvant être mis en relation avec les limites parcellaires du cadastre ancien. Réalisation : H. Meunier © Éveha 2021....281
Fig. 264 – Manoir de *La Guittonnière*, à gauche : pignon ouest sur rue ; à droite : mur gouttereau sud. Clichés : E. Paulien © Éveha 2021....282
Fig. 265 – Tableau des datations par US. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....284
Fig. 266 – Terminologie employée pour décrire le profil des parois de la panse et du col des récipients. D'après Gardin 1985....283
Fig. 267 – Tableau détaillé de la répartition de la vaisselle en terre cuite par groupes techniques. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021. D'après Gardin 1985....285
Fig. 268 – Tableau de la répartition de la vaisselle en terre cuite par principaux types de production. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....285
Fig. 269 – Exemple de tessons attribués au Groupe Technique CC1. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....286
Fig. 270 – Dessins des formes céramiques antiques du fossé F411. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....287
Fig. 271 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F460. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....288
Fig. 272 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F475. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....289
Fig. 273 – Dessins des formes céramiques antiques du fossé F571 (=F761). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....290
Fig. 274 – Dessins des formes céramiques antiques du fossé F572. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....291
Fig. 275 – Vue de l'anse torsadée CER-A080 (US 572.134.02) appartenant au groupe technique CC2. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....291
Fig. 276 – Dessins des formes céramiques antiques du fossé F591. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....292
Fig. 277 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F706. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....293
Fig. 278 – Dessin de la forme céramique antique issue du fossé F721. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....293
Fig. 279 – Dessin des formes céramiques antiques du fossé F860 (=F705). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....294
Fig. 280 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F865. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....295
Fig. 281 – Vue de l'extérieur de l'anse CER-A023 appartenant au groupe technique CC2. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....295
Fig. 282 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F881. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....296
Fig. 283 – Dessin de la forme céramique antique du fossé F905. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....296
Fig. 284 – Dessin de la forme céramique antique de la fosse F851. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....298
Fig. 285 – Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2010 (bâtiment 2). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....299
Fig. 286 – Dessin de la forme céramique antique issue du nettoyage du mur F604 (ST4) (éq. à F637) (ST3). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....300
Fig. 287 – Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2005. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....300
Fig. 288 – Dessin des formes céramiques antiques issues de la ST5. Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....301
Fig. 289 – Base de gobelet en céramique métallescente du Centre Gaule à décor moulé (CER-A010b). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....302
Fig. 290 – Dessin de la forme céramique antique issue de l'US 2016 (ST15). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....303
Fig. 291 – Anse torsadée CER-A093, US 626.00 (ST6). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....303
Fig. 292 – Panse de céramique métallescente à décor moulé CER-A109d, US 709.05 (ST10). Réalisation : Ph. Bouvet © Éveha 2021....304
Fig. 293 – Tessonnier de référence, à partir du tessonnier du Centre-Ouest de la France. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....308
Fig. 294 – Répartition du mobilier du haut Moyen Âge, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....311
Fig. 295 – NTI du haut Moyen Âge. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....311
Fig. 296 – Céramiques du haut Moyen Âge. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....312
Fig. 297 – Répartition du mobilier du bas Moyen Âge, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....314
Fig. 298 – NTI du bas Moyen Âge. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....315
Fig. 299 – Céramiques des XIe-XIIIe siècles. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....315
Fig. 300 – Céramiques des XIVe-XVe siècles. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....316
Fig. 301 – Répartition du mobilier d'Époque moderne, en NR et NMI. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....317
Fig. 302 – NTI de l'Époque moderne. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....316
Fig. 303 – Céramiques de l'Époque moderne. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....316
Fig. 304 – Céramiques de l'Époque contemporaine. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....319
Fig. 305 – Datation par structure et US. Réalisation : A. Noël © Éveha 2021....320
Fig. 306 – Céramiques Hors Structures et des la ST 4 et des faits F411 à F474. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....321
Fig. 307 – Céramiques des faits F526 à F716. Dessins et DAO : A. Noël © Éveha 2021....322
Fig. 308 – Céramiques des faits F719 à F908. Dessins et DAO : Aurore Noël © Éveha 2021....323
Fig. 309 – Quantification des restes des sépultures animales. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....325
Fig. 310 – Répartition du mobilier faunique par fait. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....326
Fig. 311 – Proportion du nombre de restes par période. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....327

Fig. 312 – Mesures du chien de la fosse F675. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....328
Fig. 313 – Ostéométrie du chien de la fosse F675. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....329
Fig. 314 – Mesures du chien de la fosse F735. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....330
Fig. 315 – Ostéométrie du chien de la fosse F675. Réalisation : Ch. Genies © Éveha 2021....331
Fig. 316 – Vue de la trace de découpe sur le tibia gauche du porc de la fosse F436. Cliché : Ch. Genies © Éveha 2021....332
Fig. 317 – Vues des traces de découpe du rachis du veau de la fosse F593. Clichés : Ch. Genies © Éveha 2021....333
Fig. 318 – Vues de l'anneau MET-09. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....334
Fig. 319 – Vues de l'objet MET-11. En haut : avant sablage. En bas : après sablage. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....334
Fig. 320 – Vues de l'objet MET-26. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....335
Fig. 321 – Vues de l'objet MET-57. En haut : avant sablage. En bas : après sablage. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....336
Fig. 322 – Vues de l'objet MET-77. En haut : avant sablage. En bas : après sablage. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....336
Fig. 323 – Vues de l'objet MET-78. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....337
Fig. 324 – Vues de l'objet MET-82. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....338
Fig. 325 – Vues du fragment de verre VER-01. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....339
Fig. 326 – Vues du fragment de verre VER-02. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....339
Fig. 327 – Vues du fragment de verre VER-28. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....340
Fig. 328 – Vues du fragment de verre VER-29. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....340
Fig. 329 – Vues du fragment de verre VER-38. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....341
Fig. 330 – Vues du fragment de verre VER-41. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....341
Fig. 331 – Vues du lot de fragments de verre VER-42. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....342
Fig. 332 – Vues du fragment de verre VER-43. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....343
Fig. 333 – Vues du fragment de verre VER-44. Clichés : L. Lagarrigue © Éveha 2021....343
Fig. 334 – Vues de la monnaie NUM-001 (US 714.00). Clichés : A. Le Martret © Éveha 2021....344
Fig. 335 – Vues de la monnaie NUM-002 (SD 172). Clichés : A. Le Martret © Éveha 2021....344
Fig. 336 – Sélection d'ardoises et d'éléments en schiste portant des traces anthropiques. 1 : ardoise sub-complète ; 2 : fragment présentant trois perforation alignées sur son bord gauche ; 3 et 4 : plaquettes de schistes locaux dont certains bords sont travaillés. Clichés : K. Donnart © Éveha 2021....346
Fig. 337 – Corpus des TCA. Réalisation : É. Jaffrot © Éveha 2021....347
Fig. 338 – Tableau de quantification des terres cuites architecturales par type. Réalisation : É. Jaffrot © Éveha 2021....349
Fig. 339 – Planche présentant des spécimens de tegulae. Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021....350
Fig. 340 – Planche présentant des spécimens de tegulae (suite). Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021....351
Fig. 341 – Planche présentant des spécimens de briques à poignée. Clichés et dessins : É. Jaffrot © Éveha 2021....353
Fig. 342 – Planche présentant une brique de pilettes et un tubulus. Clichés : É. Jaffrot © Éveha 2021....352
Fig. 343 – Quantification des déchets sidérurgiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....354
Fig. 344 – Carte de répartition des déchets sidérurgiques. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....356
Fig. 345 – Structure anatomique du bois. A : photographie de la coupe transversale d'un hêtre avec les cernes ondulés. B : vue macroscopique (Schweingruber 1978, modifié par S. Paradis) et C : vue microscopique....363
Fig. 346 – Liste des prélèvements anthracologiques avec les numéros des structures, les numéros des US prélevés, la quantité des charbons de bois identifiés, la typologie de courbure de cernes (courbe, intermédiaire et rectiligne), le degré de vitrification (mat, luisants, fondus et/ou scorifiés). Réalisation : V. Bellavia © Éveha 2021....365
Fig. 347 – Les quatre degrés de vitrification observés dans les charbons analysés. D'après Oillic 2012 : 176....365
Fig. 348 – Distribution de fréquence de la largeur moyenne de cernes des charbons de chênes à feuillage caduc (Quercus fc.) dans les deux comblements analysés. Réalisation : V. Bellavia © Éveha 2021....366
Fig. 349 – Synthèse des différents états restitués de l'établissement rural antique de *La Perretterie* à Ligné (phases 2a à 2d). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....375
Fig. 350 – Plans de quatre établissements ruraux fossoyés mis au jour à l'occasion des opérations d'archéologie préventive liée à la création de la LGV Le Mans-Rennes. D'après Sarreste à paraître : fig. 9....377
Fig. 351 – Plans des deux états restitués de l'établissement rural antique des Béziaux à Langais (Indre-et-Loire). D'après Guiot 2003 : fig. 21....380
Fig. 352 – Plans des deux états restitués de l'enclos I, interprété comme une portion de l'enceinte médiévale du bourg de Ligné. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....382
Fig. 353 – Report des fossés de l'enclos I sur le cadastre ancien avec proposition de tracé hypothétique de l'enceinte médiéval du bourg. Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....382
Fig. 354 – Plans restitués pour les périodes moderne (phase 5) et contemporaine (phase 6). Réalisation : F. Sarreste © Éveha 2021....383

C

LES INVENTAIRES

1 INVENTAIRES DES DONNÉES DE TERRAIN

1.1 Inventaire des faits

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
400	1	Enclos A		11.2	Fossé	Orientation E-O	172 / 185 / 188	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette - Plat	2 600		61	32 / 39 / 40 / 41 / 45 / 46	318 / 320 / 322 / 383 / 390 / 397 / 398 / 399 / 427 / 430	SB				404 / 405 / 408 / 409 / 425 ? / 853 / 914 / 915	401 ? / 410 / 852		Antique
401	1				Fossé	Orientation SE-NO	275	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	195	54	28	46	430	FS				400			
402	1	D			Fossé		273	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	400	40	15	38 / 45	376 / 426	EP / CC	Cf. liste des coupes			403 / 917	401 / 403		
403	1	D			Fosse			Manuelle	50 %	Irrégulier	Obliques	Cuvette	130	100	10	45	426	CC / PB	38,05	37,89	37,99	402	400 / 402		
404	1	D			Fosse	Orientation SE-NO		Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	100	50	14	45	427	PhB	38,11	37,85	37,99		400		Antique
405	1	D		11.4	Fosse ?		185	Mixte	Sondé	/	Obliques	Plat	50	50	10	32	322	SB	37,86	37,74	37,84				
406	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	58	43	9	24	237	EP	37,95	37,81	37,9				
407	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	60	50	13	29	273	TM					(TR diag)		18e-20e
408	1	D			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	72	64	16	40	388	SM	37,93	37,71	37,87		409		Antique
409	1	Enclos A et B		11.5	Fossé	Orientation SSO-NNE	251	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	430	120	50	35 / 40 / 41	348 / 353 / 388 / 390 / 395	SB				408 / 902	400 / 411 / 853		Antique
410	1				Fosse			Manuelle	/	Ovale	Obliques	Cuvette	160	50	20	39	383	CC				400			Antique
411	1				Fossé	Orientation E-O	173 / 178 / 184 / 251 / 262	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette		cf Cpe	cf Cpe	30 / 31 / 32 / 35 / 39 / 40	289 / 290 / 302 / 323 / 351 / 384 / 385 / 391	CC / EP				409 / 460 / 851 / 916	428 / 429		Fin du Ier s. av. J.-C. / HMA
412	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		Manuelle	Sondé				64	54	/	19	194	FS							
413	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Rectangulaire	/	/	84	56	15	24	234	EP							
414	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Sub - rectangulaire	/	/	120	76	20	24	236	EP							18e-19e
415	1				TP ?			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	25	25	19	24	235	EP							

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
416	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Rectangulaire	/	/	116	50	14	24	240	EP							Hétérogène
417	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	50	20	6	18	185	EP							
418	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Rectangulaire	/	/	74	42	20	24	232	EP							17e-19e
419	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	36	34	11	24	238	EP					818		
420	1				TP ?			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	en V	36	26	19	24	233	EP							
421	1				Fosse		192	Mécanique	Sondé	Ovale	Obliques	Cuvette	201	165	15	25 / 35	254 / 343	TM / SB							18e-20e
422	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	50	36	16	18	184	EP							18e-20e
423	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Quadrangulaire	/	/	140	130	/	30	281	EP							
424	1				ANNULÉ	Probable terrier		Non fouillé		Sub-circulaire	Irrégulier	Irrégulier	25	25	15	/	/	EP							
425	1			11.3	Fossé	(= F475 et F591)	165 / 177 / 254 / 262 / 275	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	2 500	cf Cpe	cf Cpe	25 / 30 / 38 / 39 / 46	253 / 288 / 369 / 377 / 385 / 430	TM / EP / CC / FS				411	400(?) / 428 / 429 / 430 / 474 / 874		Antique
426	1			11.1	Fossé		157 / 166	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	1 250	cf Cpe	cf Cpe	25	249 / 252	TM							18e-20e
427	1		1		Mur	Extrémité Sud non conservée, chaîné à F430	100	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	400	70	20	1	6	JA					426		
428	1		1		Mur	Orientation E-O, non consservé en partie Est, chaîné à M429	165 / 166 / 262	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	180	cf Cpe	cf Cpe	25 / 39	252 / 253 / 385	TM / CC / JA				411	426		Antique
429	1		1		Mur	Orientation N-S, non conservé extrémité N, chaîné à M428	159 / 165 / 178	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	370	cf Cpe	cf Cpe	25 / 31	251 / 302	CC				411			HMA
430	1		1		Mur	Orientation E-O, non conservé en partie O, chaîné à M427		Mixte	/	Linéaire	Verticales	Plat	220	60	/	/	/	JA				/	426		HMA
431	1				Fossé		252	Manuelle		Linéaire	Obliques	Cuvette	/	cf Cpe	cf Cpe	39 / 47	382 / 431	CC				474	2053	1144 – 1262 (92,8%)	11e-13e
432	1				Tranchée de récupération			Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	180	54	50	38	372	EP							18e-19e

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
433	1				Annulé	Concentration de blocs à la jonction des fossés F425 et F474.																			
434	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	40	37	16	1	1	EP				2002			
435	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Verticales	Plat	140	100	22	22	223	CC							
436	1				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	108	46	18	1	2	EP	37,19	37,01	37,19	2002			Antique
437	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales (O) et obliques (E)	Plat	40	40	24	1	5	EP				2002			
438	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	68	60	26	1	3	EP				2002			18e-20e
439	1				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	50	36	9	24	239	EP	38,3	38,21	38,3				
440	1				Annulé																				
441	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	65	56	18	24	247	EP							18e-20e
442	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	57	40	14	24	245	EP							Moderne
443	1				Tranchée	Tranchée d'adduction d'eau contemporaine (tuyau polyéthylène)		Non fouillé	/	Linéaire	/	/													
444	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Ovale	Irrégulier	Irrégulier	103	83	18	30	280	EP							19e-20e
445	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	70	68	14	24	246	EP							17e-19e
446	1				TP			Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Obliques	Cuvette	68	65	26	24	244	EP							
447	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Cuvette	50	50	10	18	186	EP							18e-19e
448	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	56	52	4	18	176	EP							
449	1				Fossé		158 / 159	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	900	cf Cpe	cf Cpe	25	250 / 251	TM							18e-20e
450	1				TP			Manuelle	50 %	Sub-quadrangulaire	Obliques	Cuvette	56	37	9	24	243	EP							
451	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Quadrangulaire	/	/	190	132	/	29	276	TM				454			18e-19e
452	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Sub - rectangulaire	Obliques	Plat	75	40	4	22	214	CC							

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
453	1				Fosse de plantation	Relevé en plan uniquement		/	/	Sub-quadrangulaire	/	/	147	130	/	29	272	TM							
454	1				Fossé		194	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 650	210	102	34	314	TM				857	451 / 455		18e-19e
455	1				Mur	Moderne	194	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	980	34	21	34	314	TM				454			
456	1				Drain		167	Manuelle	Sondé	Quadrangulaire	Verticales	Plat	2 500	40	30	22	222	CC							18e-20e
457	1				Fosse de plantation			Manuelle	/	Quadrangulaire	/	/	56	44	/	22	224	CC							18e-20e
458	1				Fosse			Non fouillé																	
459	1				Fosse de plantation			Non fouillé																	
460	1	Enclos A et B		11.5 / 12.1	Fossé	(= 482?), orientation SO-NE	190	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 720	cf Cpe	cf Cpe	30 / 31	291 / 296	EP / CC					411 / 459 / 461		Antique
461	1			12.2	Fosse de plantation			Non fouillé																	
462	1			12.2	Fosse de plantation			Non fouillé																	
463	1				Fosse			Non fouillé																	
464	1				Fossé	Orientation SO-NE	191	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques puis Verticales	Cuvette	550	140	70	30	286	EP					459		
465	1				Fosse de plantation	Orientation N-S	160	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	575	70	5	22	216 / 217	CC							
466	1				Fosse de plantation	Orientation N-S	160	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	580	50	5	22	216 / 218	CC							18e-20e
467	1				Fosse de plantation	Orientation N-S	160	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	620	60	5	22	216 / 219	CC							18e-20e
469	1				Fossé			Non fouillé																	
470	2		9		Talus	Associé au fossé F471	101 / 197	Mécanique	Sondé	Linéaire	/	/	2 000	cf Cpe	cf Cpe	2 / 36	14 / 357	EP / JA / PhB							
471	2		9		Fossé		101 / 196 / 197	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	cf Cpe	1 950	cf Cpe	cf Cpe	2 / 15 / 36	14 / 157 / 355 / 357 / 358	CC/ EP / JA / PhB						1154 – 1264 (95%)	Antique / à partir du 14e
472	2		9		Fossé	ou TP ?	101 / 196 / 197	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	2 150	cf Cpe	cf Cpe	2 / 36	14 / 355 / 357	EP / JA / PhB							
473	2		9		Fossé		101 / 148 / 196 / 197 / 198	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	2 800	cf Cpe	cf Cpe	2 / 15 / 36	14 / 153 / 154 / 355 / 357	CC / EP / JA / PhB					804 / 808	1393 – 1445 (87,7%)	15e-16e

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
474	1			12.3	Fossé		176 / 180 / 181 / 252 / 254 / 270	Mécanique	Sondé	Curviligne	Obliques	cf Cpe	2 250	cf Cpe	cf Cpe	31 / 32 / 38 / 39 / 40 / 46	301 / 315 / 316 / 369 / 382 / 392 / 429 / 431	CC / SB				425 / 475	431 / 491 / 862 / 908	1030 – 1189 (95,4%)	11e-13e
475	1			12.3	Fossé		179 / 246	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	750	cf Cpe	cf Cpe	24 / 31 / 39	242 / 306 / 381	EP / CC							Antique
476	1				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	140	95	32	24 / 39	242 / 381	EP / CC				475 ?			Antique
477	1				Fossé		152 / 183	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	730	cf Cpe	cf Cpe	19 / 31 / 32	191 / 300 / 314	FS / CC / SB				862			
478	1				Annulé																				
479	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	56	56	12	22	215	CC							
480	1		14		TP ?			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	50	36	6	22	211	CC	37,12	36,92	37,06				
481	1				Fossé		154	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	200	110	36	22	213	CC							
482	1	Enclos A et B			Fossé		164	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	1 380	126	53	19 / 27	189 / 192 / 259	FS					483 / 486		Antique
483	1				Fossé		153 / 164	Manuelle	Sondé	Linéaire	cf Cpe	Cuvette	1 290	cf Cpe	cf Cpe	19 / 27	189 / 192 / 193 / 259	FS				482 / 485 / 486 / 487			Antique / 14e-17e
484	1				Fossé		151 / 183	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	cf Cpe	500	cf Cpe	cf Cpe	19 / 32	190 / 313	FS / SB				862			Antique
485	1				Sépulture		164	Manuelle	100 %	Ovale (extrémité sud angulaire)	Verticales	Plat	160	52	28	19	189 / 193 / 195	FS					483	666 – 771 AD (95,4%)	Antique
486	1				Sépulture	Orientation N/NE-S/SO	153	Mixte	100 %	Ovale (extrémité nord angulaire)	Verticales	Plat	200	69	38	27	259 / 260	FS					483	555 – 650 AD (95,4 %)	Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
487	1				Sépulture	Orientation N/NE-S/SO, fosse probablement sépulcrale. Aucun ossement ni mobilier, prélèvement de charbons.	153	Mixte	100 %	Ovale	Verticales	Plat	95	38	5	27	259	FS					483		
488	2				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Verticales	Irrégulier	120	40	18	15	148	CC							
489	2	G			TP ?		145	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	20	20	15	15	149 / 152	CC	36,29	36,08	36,23		803		
490	2			13.1	Fossé		141 / 199 / 245	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	3 100	cf Cpe	cf Cpe	13 / 15 / 33	124 / 129 / 130 / 335 / 150 / 337	CC / CL				494 / 495 / 530			Antique / 11e-13e
491	2	G			TP			Mixte	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	40	40	35	15	150	CC	36,2	35,75	36,1				
492	2	G			Fosse			Manuelle	50 %	Irrégulier	Irrégulier	Cuvette	76	68	20	15	151	CC	36,21	35,95	36,16				
493	2	G			Fosse	Possible TP		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	28	28	14	15	147	CC	36,12	35,98	36,12				
494	2	G			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	90	20	7	13	129	CC	36,05	35,9	35,97		490		Antique
495	2	G			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	60	30	5	13	125 / 130	CC	36,09	35,96	36,01		490		
496	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	112	45	12	15	156	CC	36,08	35,91	36,03				18e-19e
497	2		8		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	17	4	3	26	SB	35,84	35,8	35,84				
498	2	A			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	17	15	6	4	38	SB	35,8	35,74	35,8				
499	2		8		TP			Non fouillé																	
500	2	A			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	42	32	11	4	37	SB	35,8	35,69	35,8				
501	2		8		TP			Non fouillé																	
502	2		8		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	18	8	3	25	SB	35,82	35,74	35,82				
503	2		8		TP			Non fouillé																	
504	2	A			TP			Non fouillé																	
505	2	A	13		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	42	38	9	18	178	EP	35,94	35,77	35,88				
506	2		8		TP			Non fouillé																	
507	2		8		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	20	18	7	3	24	SB	35,73	35,64	35,64				
508	2	A	13		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	32	28	8	3	33	SB	35,7	35,59	35,7				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
509	2	A			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	30	27	10	4	36	SB	35,72	35,62	35,72				
510	2	A			TP			Non fouillé																	
511	2	A			TP			Non fouillé																	
512	2		7		TP			Non fouillé																	
513	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	22	21	8	/	/	SB							
514	2		7		TP			Non fouillé																	
515	2		7		TP			Non fouillé																	
516	2		7		TP			Non fouillé																	
517	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	23	21	10	/	/	SB							
518	2		7		TP			Non fouillé																	
519	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	24	24	16	3	18	SB	35,53	35,37	35,53				
520	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	24	24	15	3	17	SB	35,47	35,32	35,47				
521	2		7		TP			Non fouillé																	
522	2		7		TP			Non fouillé																	
523	2		7		TP			Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Verticales	Irrégulier	25	24	17	3	16	SB	35,47	35,3	35,47				18e-19e
524	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	21	20	17	3	15	SB	35,41	35,24	35,41				
525	2		7		TP			Non fouillé																	
526	cf. ortho ph.				Mur		104 / 139	Manuelle	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	750	cf Cpe	cf Cpe	3 / 14	29 / 137	SB				2035	710 / 791		16e-17e
527	cf. ortho ph.		4	10.2	Mur		104 / 147	Manuelle	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	500	cf Cpe	cf Cpe	3 / 14	28 / 135	SB				2035	806		
528	cf. ortho ph.		4		Mur	Mur de refend de ST4, récupéré en partie Sud	144 / 150	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	420	/	40	/	/	SB				2035	814		16e-17e
529	cf. ortho ph.		3	10.1	Mur	Mur dans l'axe de F707 (ST4, non liés car distant de 90cm) et F530 (distant de 190cm)	240 / 241	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	170	cf Cpe	cf Cpe	33	333 / 433	SB				2035			

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
530	cf. ortho ph.		3		Mur	Mur dans l'axe de F529	103 / 209	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	950	cf Cpe	cf Cpe	3 / 33	22 / 330	CL				2005 / 2015 / 2013 / 2014			16e-17e
531	2				Annulé	Blocs dans le comblement de l'extrémité du fossé F860.																			
532	2				TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	80	58	30	4	34	CL	35,49	35,1	35,43				
533	2				Fossé		200	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	570	65	8	33	336	CL							
534	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	23	22	23	8	90	SB				2013			
535	2				Fossé		131 / 132 / 135 / 136	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	550	cf Cpe	cf Cpe	8	92 / 93 / 95	SB				2031 / 2033			Antique
536	2		7		TP			Non fouillé																	
537	2		7		TP			Non fouillé																	
538	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	22	20	12	/	/	/							18e-20e
539	2		7		TP			Non fouillé																	
540	2		7		TP			Non fouillé																	
541	2		7		TP			Non fouillé																	
542	2		7		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	20	19	7	/	/	/							
543	2		8		TP			Non fouillé																	
544	2	A	13		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	40	40	11	3	32	SB	35,67	35,54	35,67				
545	2		8		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	18	18	4	3	31	SB	35,62	35,57	35,62				
546	2		8		TP			Non fouillé																	
547	2				Fosse			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	64	60	12	13	127	CC	35,51	35,35	35,47				
548	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	60	41	12	13	127	CC	35,51	35,35	35,47				
549	2				Annulé			/	/																
550	2	A	13		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	40	32	15	18	179	EP	35,98	35,77	35,94				
551	2	A			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	78	73	32	7	80	FS	36,15	35,78	36,1				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
552	2	A	12		TP	Fonctionne avec F553, F554 et F555		Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	27	23	17	7	76	TM	36,04	35,81	36,01				
553	2	A	12		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	31	30	35	7	75	TM	36	35,54	35,97				
554	2	A	12		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	31	31	35	4	46	TM	35,9	35,54	35,9				
555	2	A	12		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	29	24	18	7	79	TM	35,95	35,93	35,73				
556	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	cf Cpe	28	24	10	22	212	CC							
557	1				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Rectangulaire ?	Verticales	Plat	90	46	20	16	221	CC				826			
558	2				Fosse	Relation non définie avec F558		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	49	49	12	13	127	CC	35,51	35,35	35,47				
559	2	A			Fosse	Localisée prox de l'ensemble des TP 552 à 555		Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	73	64	18	17	171	FS	35,88	35,86	35,68				
560	2	A			TP ?			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	36	25	5	4	45	FS	35,78	35,7	35,75				
561	2	A	11		TP	Associé aux autres TP Ouest du fossé F565 (centre emprise)		Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	39	33	25	4	44	FS	35,76	35,47	35,71				
562	2	A	11		Fosse			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	58	52	30	13	128	CC	35,59	35,26	35,59				
563	2	A	11		TP ?			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	51	46	12	4	47	FS	35,68	35,5	35,64				
564	2		14		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	30	30	35	4	48	FS	35,72	35,34	35,69				
565	2	Enclos A et B		14.1	Fossé	Fossé antique orienté SSO-NNE	140 / 227 / 228 / 229	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	2 850	cf Cpe	cf Cpe	17 / 27 / 34 / 35	167 / 265 / 341 / 342 / 346 / 347	FS / SB / TM				879	571 / 574 / 880		Courant ler s.
566	2		14		Fosse		146	Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	65	56	16	17	172	FS	36,03	35,82	35,98		574		Antique
567	2		14		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	en V	47	37	39	18	177	EP	35,28	34,85	35,24				
568	2				Fossé			Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	730	45	11	3	30	SB				565			
569	2		14		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	52	52	8	4	42	FS	34,99	34,87	34,99				
570	2				TP	Symétrique de F569, contemporain ?		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	52	52	6	5	57	FS							

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
571	2	Enclos A			Fossé	(= F860). Continuité de F572 vers l'Ouest, recoupé par tous les autre parcelleaires obliques (hma) et modernes	140 / 203 / 204	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	1 900	cf Cpe	cf Cpe	17 / 33 / 37	167 / 331 / 360 / 361 / 362	FS / SM				565	575 / 773 / 774 / 876		Courant IIe s.
572	2			6.3 / 16.8	Fossé	Fossé d'enclos d'epoque romaine	134 / 220 / 224 / 225 / 230	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	3 000	cf Cpe	cf Cpe	7 / 35 / 37 / 40	77 / 349 / 363 / 365 / 366 / 387	FS / SB / SM					574 / 575 / 591 / 789		Fin du Ier. s. av. J.-C. / 1ère moitié Ier ap. J.-C.
573	2				Fossé		133	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	85	82	13	4	43	FS	34,68	34,51	34,64		707		
574	2				Fossé	Fossé orienté N-S	138 / 168 / 227 / 228 / 229 / 230 / 231 / 233 / 234	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	5 000	cf Cpe	cf Cpe	12 / 17 / 18 / 27 / 28 / 32 / 34 / 35 / 38	120 / 172 / 174 / 264 / 266 / 269 / 325 / 341 / 342 / 346 / 347 / 349 / 370	EP / FS / PhB / SB / TM				572 / 880 / (2040)	579 / 706		Antique
575	2				Fossé	Fossé parcellaire contemp, orienté N-S	117 / 126 / 227 / 228 / 230 / 231	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	5 700	cf Cpe	cf Cpe	4 / 7 / 27	39 / 73 / 267 / 349	CL / FS				579 / 773			19e-20e
576	2				Fosse			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	46	46	11	7	78	FS							Antique
577	2	A	13		TP ?	Fosse ? Nature anthropique incertaine, 1 bloc arraché au decapage (TP?)		Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	42	40	14	7	74	FS	35,7	35,47	35,64				
578	2				Annulé			Non fouillé																	

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
579	2				Fossé	Orientation N-S	117 / 126 / 138 / 227 / 228 / 229 / 231 / 235 / 236	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	8 200	cf Cpe	cf Cpe	4 / 7 / 12 / 18 / 27 / 34 / 35 / 40	39 / 73 / 120 / 174 / 267 / 341 / 342 / 346 / 347 / 386 / 432	CL / EP / FS / SB / SM / TM				574 / 797 / 879	575 / 773 / 880		16e-17e
580	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Rectangulaire	Verticales	Plat	125	78	37	19	187 / 188	FS	35,52	35,09	35,46			1717 AD (31.4%) 1784 AD	
581	2			8.1	Annulé			Testé																	
582	2				Fosse ?	Chablis ?		Manuelle	50 %	Irrégulier	Irrégulier	Irrégulier	50	46	18	17	168	FS							
583	2				Fosse de plantation ?	Fosse avec 2 depressions angle NO (F585) et SE (F807)		Mixte	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	170	86	9	17	173	FS					585		
584	2				Annulé																				
585	2				TP	Localisé dans l'angle NO de F583		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	9	17	170	FS				583			
586	2			8.2	Fosse de plantation			/	/	Quadrangulaire	/	/	100	100	/	17	169	FS							
587	2				Fossé ?			Non fouillé																	
588	2				Sépulture animale	Même fait que F589 coupé par la tranchée F796		Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	204	95	28	18	175	EP	35,19	34,91	35,19		796		
589	2				Sépulture animale	Même fait que F588 coupé par la tranchée F796		Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	cf sup	cf sup	cf sup	18	175	EP					796		
590	cf. ortho ph.		4		Mur	Mur Est du Bât St4, partiellement récupéré (F791, F801)	139 / 143	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	325	cf Cpe	cf Cpe	14	138 / 141	SB				2035	791 / 801		16e-17e
591	2			18.7	Fossé		174 / 175 / 221 / 223 / 222 / 250	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	2 880	cf Cpe	cf Cpe	29 / 36 / 40 / 42	278 / 279 / 359 / 387 / 400 / 401	PhB / SM / TM				572	592		Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
592	2			18.4	Fossé		174 / 175 / 187 / 220	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	1 430	cf Cpe	cf Cpe	29 / 36 / 42	277 / 278 / 279 / 356 / 401	PhB / TM				591			
593	2				Sépulture animale	Animal découpé en 6 parties		Manuelle	100 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	140	80	46	14	146	SB	35,4	34,9	35,36				16e-17e ?
594	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Cuvette	100	50	15	18	182 / 183	EP	35,33	35,16	35,31		595 / 813		
595	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Cuvette	50	40	15	18	182 / 183	EP	35,33	35,16	35,31	594 / 813			
596	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Sub - rectangulaire	Verticales	Plat	125	69	29	18	180	EP	35,66	35,33	35,62			1951 – 1959 AD (95,4%)	
597	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	26	7	14	143	SB							
598	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire (surface), quadrangulaire (fond)	Verticales	Plat	32	31	32	14	132	SB							
599	2				TP	TP avec calage (plaque de schiste + blocs de grès) et base du poteau conservé (17x5cm)		Non fouillé	/	Ovale	/	/	30	22	/	14	133	SB							
600	2				Fosse			Mixte	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	97	54	10	29	275	TM	35,16	34,98	35,08				
601	2			18.6	Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Irrégulier	Irrégulier	104	66	32	30	282	EP	35,26	34,86	35,21				
602	2				Annulé																				
603	cf. ortho ph.		2	6.2 / 16.12	Mur		257	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	1 500	60	40	43	407 / 414	CL				2050 / 2036		4 – 131 AD (95,4%)	Antique / 16e-17e
604	cf. ortho ph.		3	16.7	Mur		/	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	258	90	20	43	408	CL				2040	574		Hétérogène
605	cf. ortho ph.		5		Mur	cf fiche US 794.01(TF),		Mécanique	Sondé	Hémi-circulaire	/	/	270	40	/	16	158 / 159	CL				794	793 ?		
606	cf. ortho ph.		2		Mur		257	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	260	56	40	43	413	CL				793			
607	cf. ortho ph.		5		Sol de béton		/	Manuelle	50 %	Hémi-circulaire	/	/	132	68	10	16	159	PB					2039		Antique
608	cf. ortho ph.		2		Mur	Orientation N-S	/	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	970	46	40	43	410 / 411	CL							

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
609	cf. ortho ph.		5	16.10	Mur		258	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	270	40	45	45	425	PB							
610	cf. ortho ph.		2	16.5 / 16.11	Mur		258 / 259	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Cuvette	1 260	cf Cpe	cf Cpe	43 / 45	417 / 424	PB				2036 / 2055			16e-17e
611	cf. ortho ph.		2	16.1	Mur			Non fouillé	/	Linéaire	/	/	1 550	65	/	/	/	/					718		Antique
612	2				Chablis			Mixte	50 %	Irrégulier	Irrégulier	Irrégulier	123	86	30	5	59	FS	34,75	34,45	34,75				Antique
613	2				Extraction (polylobées) ?			Manuelle	50 %	Polylobé	Irrégulier	Irrégulier	340	120	44	14	131	SB	34,87	34,43	34,87				
614	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	75	60	25	8	94	SB	34,82	34,55	34,79				
615	2				Fossé	Fossé parcellaire med/mod, orientation O-E, // mur de cloture antique situé au Nord	238 / 239	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	2 750	cf Cpe	cf Cpe	9 / 27	100 / 268	FS				883			15e-16e
616	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Verticales (S) et irrégulières (N)	Plat	112	70	37	13	126	CC							
617	2				Annulé																				
618	2				Sépulture animale	A priori rongeur mort dans son terrier.		Non fouillé	/																	
619	2				TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	53	43	7	12	119	EP							
620	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Cuvette	45	25	12	8	91	SB	34,23	34,1	34,22				
621	2				Sépulture animale	Squelette prélevé. Pas de relevé en plan ou en coupe, pas de fiches																			
622	2				Chablis ?			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Irrégulier	Plat	136	80	30	13	123	CC							
623	2			15.1	Fossé	Orientation SO-NE	121 / 210 / 211	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat		cf Cpe	cf Cpe	7 / 30 / 38	71 / 292 / 367	CL / EP							
624	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Cuvette	41	32	10	12	118	EP	34,12	34	34,1	2027			
625	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	25	6	10	109	SB	34,06	33,98	34,04	2027			
626	cf. ortho ph.	B	6		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	60	50	18	8	89	SB	34,13	33,92	34,1	2027			Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
627	cf. ortho ph.	B	6		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	70	55	28	8	88	SB	34,09	33,78	34,06	2027			Antique
628	cf. ortho ph.	B	6		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	80	76	32	12	115	EP	34,13	33,77	34,09	2027			HMA
629	cf. ortho ph.				TP			/	/	Circulaire	/	/	50	50	/	/	/	/							
630	2	B			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	110	80	25	8	86	SB	33,88	33,84	33,63	2027			Antique
631	cf. ortho ph.	B			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	cf Cpe	100	50	24	10	108	SB	33,88	33,64	33,88	2027			
632	cf. ortho ph.	B			TP			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	80	60	17	5	54	FS	33,88	33,62	33,79	2027			Antique
633	2			15.2	Fossé	Orientation différente des parcellaires antique et mod. HMA ?	113 / 114 / 115 / 123 / 237 /	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe		cf Cpe	cf Cpe	6 / 7 / 9	64 / 66 / 68 / 69 / 70 / 102	CC / CL / FS				719			
634	2	B	6		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	58	53	30	12	116	EP	34;14	33,81	34,11	2027			
635	2				Fosse	Chablis ?		Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	78	53	11	5	56	FS	34,72	34,57	34,72				
636	2				Annulé																				
637	cf. ortho ph.		3		Mur		143 / 171	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat		cf Cpe	cf Cpe	14 / 32	139 / 310	SB					575		Antique
638	2				Annulé																				
639	2			18.4	TP	Contemporain (présence de béton)		Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	44	44	22	27	262	FS							
640	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	96	47	18	29	274	TM	35,09	34,91	35,09				Antique
641	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Sub - rectangulaire	Obliques	Plat	80	50	12	14	140	SB	35,02	34,87	34,99				Antique
642	cf. ortho ph.		2		Mur			Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat		40	40	43	410 / 411	CL							
643	2				Annulé																				
644	2				Annulé																				
645	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	22	20	37	14	142	SB	35,53	35,13	35,5				
646	2				Annulé																				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
647	2				Annulé																				
648	2				Annulé																				
649	2				TP	Contient du ciment contemporain		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	40	40	20	27	263	FS							
650	2				Annulé																				
651	2				Annulé																				
652	2	E			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	24	14	7	20	204	PhB	35,48	35,39	35,46				
653	2	E			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	26	17	11	20	205	PhB	35,5	35,39	35,5				
654	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	cf Cpe	18	17	14	20	203	PhB	35,5	35,3	35,44				
655	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	en V	15	16	9	20	202	PhB	35,5	35,34	35,43				
656	2				Annulé																				
657	2				Annulé																				
658	2				Annulé																				
659	2				Annulé																				
660	2				Fosse	Chablis ?		Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Irrégulier	170	100	45	31	304	CC					696		
661	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	42	42	21	16	163	CL	35,39	35,14	35,35				
662	2				Annulé																				
663	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Irrégulier	52	52	12	16	162	CL	35,34	35,16	35,28				
664	2				Annulé																				
665	2				Annulé																				
666	2				Annulé																				
667	2				Annulé																				
668	2				Annulé																				
669	2				Annulé																				
670	2				TP		182	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	40	40	25	31	295	CC				673			
671	2				Annulé																				
672	2	E		6.5	TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	9	31	293	CC	34,85	34,67	34,76				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
673	2				Fossé	Fossé potentiellement HMA, orientation SSO-NNE	182 / 218 / 219 / 225	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe		cf Cpe	cf Cpe	9 / 31	103 / 295 / 308 / 309	CC / FS					670		Antique
674	2				Annulé																				
675	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Sub - rectangulaire	Verticales	Plat	80	38	23	32	311	SB	36,02	35,73	35,96				
676	2				Annulé																				
677	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	2	24	248	EP							
678	2				Zone bâtie moderne			Non fouillé																	
679	2				Fossé		215 / 216 / 217 / 269 / 272	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe		cf Cpe	cf Cpe	31 / 35 / 39 / 44	297 / 352 / 379 / 380 / 421	CC / SB / TM				885	909		Antique / Hétérogène
680	2				Drain	Drain contemporain		Non fouillé																	
681	2				Fossé	Orientation E-O, // fossés F682 et F889	214	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 350	60	20	35	344	SB							Antique
682	2				Fossé	Orientation E-O, // fossés F681 et F889. Relation avec F679 non etablie.	214	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 270	50	40	35	344	SB					889		
683	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	28	26	4	30	287	EP							
684	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	
685	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	
686	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	
687	2				Fossé	Orientation E-O, relation avec F679 non etablie	212 / 213 / 247 / 272	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	1 100	cf Cpe	cf Cpe	32	317 / 321 / 324 / 327	SB				2047			
688	2				Annulé																				
689	2				TP ?	Probablement 2TP associés (TP1 = 36x23x11cm, TP2 = 23x19x14cm)		Manuelle	50 %	Polylobé	Verticales	Irrégulier	41	35	21	32	312	SB							
690	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
691	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	
692	2				Colluvions			Mécanique	Sondé	Plan	/	/	800	400	/	/	/	/				905 / 906 / 907			
693	2				TP	Contemporain (= F888)		Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	43	38	56	30 / 32	284 / 319	EP / SB							18e-20e
694	2				TP		103	Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	54	54	45	3	19 / 22	CL	35,17	35,19	34,8	2013	2005		
695	2				TP ?		103	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	/	47	17	3	20 / 22	CL	34,95	34,69	34,86		705		
696	2				Fossé		169 / 170	Manuelle	50 %	Linéaire	Obliques	Cuvette	645	cf Cpe	cf Cpe	31	298 / 299	CC				660			Antique
697	2	E			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales (N) et obliques (S)	Plat	42	42	27	16	161	CL	35,15	34,86	35,13				
698	2	E		6.7	TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	30	30	6	31	294	CC	35,95	34,8	34,87				
699	2	E			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	64	40	8	30	283	EP	34,75	34,64	34,72				
700	2				Tranchée	Réseau contemporain		Non fouillé																	
701	2				Fosse	Fosse en limite d'emprise non fouillée en raison de la proximité des réseaux d'adduction d'eau contemporains		Non fouillé																		
702	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	8	31	305	CC							
703	cf. ortho ph.				Mur	Mur Nord bordant l'alandier, pas de fiche US		/	/	Linéaire	?	?	75	50	45	20 / 21	198 / 208	PB							
704	cf. ortho ph.				Mur	Mur Sud bordant l'alandier		/	/	Linéaire	?	?	75	50	45	20 / 21	198 / 208	PB							
705	2				Annulé	(= F881)										3	22	CL							Courant lle s.
706	2			16.6	Fossé		ESP2H / L / 168 / 232	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	600	cf Cpe	cf Cpe	11 / 19 / 21 / 28 / 32	110 / 112 / 196 / 208 / 269 / 326	CL / FS / PhB / SB				793 / 841 / 842 / 886 / 2012			Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
707	cf. ortho ph.		4		Mur	Mur Nord de la St4. Alignement avec mur de cloture constitué de F529 et F637. Récupéré à l'Ouest (F806) et à l'Est (F801)	143 / 147	Mixte	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	230	cf Cpe	cf Cpe	14	144 / 145								Antique
708	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	52	40	20	3	21	CL							Antique / Moderne
709	2		10		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	100	100	64	3	23	CL	34,47	34,71	35,4				
710	cf. ortho ph.		4		Tranchée de récupération	Récupération du mur F526 (St4)	104	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	760	85	25	3	29	SB				526	814		Antique
711	cf. ortho ph.		5		Mur	Localisé au Sud de l'ESP 2G		Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	280	50	50	43	416	CL				2054 / 2055			
712	2		2		Fosse	Plot de support de charpente du bâtiment 2		Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	110	110	58	23	227	CL	34,71	34,04	34,62	2036			
713	2		2		Fosse	Plot de support de charpente du bâtiment 2		Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	120	120	58	23	231	CL	34,63	33,75	34,33	2036			
714	cf. ortho ph.		2	6.1	Mur			Non fouillé	/	Linéaire	/	/	180	70	/	/	/	/					765		Antique
715	cf. ortho ph.		2		Mur			Non fouillé	/	Linéaire	/	/	1 250	60	/	/	/	/							Antique / HMA
716	2				Démolition	A l'est du bâtiment 2		Mécanique	100 %	Irrégulier	/	/	1 600	1 200	/	/	/	/							HMA
717	2			16.3	Puits	Pas de relevé possible en raison de l'instabilité du terrain.		Mécanique	Sondé	Sub-circulaire	/	/	470	390	/	/	/	/							
718	2				Fossé		149	Mécanique	Sondé	Curviligne	Verticales (N) et obliques (S)	Cuvette	650	100	32	16	164	CL	Cf. liste des coupes			610 / 611			
719	2			9.1	Fossé		112 / 119 / 123	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	1 550	cf Cpe	cf Cpe	5 / 6 / 8	58 / 65 / 66 / 87	CC / EP / PhB / SB				723 / 775			HMA
720	2				Annulé	(= F775)																			
721	2				Fossé		109 / 110 / 111	Mixte	Sondé	Curviligne	cf Cpe	cf Cpe	1 080	cf Cpe	cf Cpe	8	81 / 83 / 84	SB	Cf. liste des coupes						Antique
722	2				Annulé																				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
723	2				Zone de piétinement		112 / 123	Mécanique	Sondé	/	/	/	260		37	6	65	CC	33,67	33,25	33,62		719 ?		
724	2				Zone de piétinement		123	Manuelle	Sondé	/	/	/	280	230	23	6	64	CC	33,75	33,23	33,56				
725	2				Annulé																				
726	2				Zone de piétinement			Mécanique	100 %				360	280											
727	2			17.1	Fosse	Relation avec F721 non définie	111	Mécanique	100 %	Irrégulier	Obliques	Plat	735	280	18	8	84	SB							
728	2				Fossé		108111	Mécanique	100 %	Curviligne	Obliques	Cuvette	470	50	12	8 / 9	82 / 97	FS / SB	Cf. liste des coupes						
729	2				Annulé																				
730	2				Zone de piétinement			Mécanique	100 %																
731	2				Fosse			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	64	70	22	40	389	SM							Antique
732	2				Fosse	Sous tranchée de réseau contemporain		Non fouillé																	
733	2				Fosse			Non fouillé																	
734	2			9.4	Fossé	Orientation O-E	116 / 127	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	2 100	103	33	4	40 / 41	FS					776		Antique
735	2				Sépulture animale	Orientation E-O		Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	65	32	15	5	53	EP	32,95	32,74	32,89				
736	2				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Sub-quadrangulaire	Obliques	Plat	106	100	6	5	51	FS							
737	2			17.4	Colluvions			Non fouillé																	
738	2			5.2 / 9.3	Fossé		107 / 118 / 125	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	3 000	cf Cpe	cf Cpe	1 / 10 / 12	13 / 106 / 107 / 114	EP / FS / SB				778	776		Moderne
739	2				Annulé																				
740	2				Fossé		106	Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	1 600	69	20	1	12 / 13	FS				738			
741	2				Colluvions		129	Mécanique	Sondé				1 900	400	28	13	121 / 122	CC							Antique
742	2				Annulé																				
743	2				Fosse			Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	56	39	4	1	7	FS							
744	2				TP ?			Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	33	30	6	1	4	FS							

N°Fait	Sect.	Ensemble	N°ST	N°Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
745	2				TP ?	Très arasé		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	25	25	4	1	10	EP							
746	2				TP ?			Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Obliques	Cuvette	50	50	16	1	9	FS							
747	2				Fossé	Extrémité Sud d'un fossé, d'orientation N-S, conservé uniquement sur 110cm de long		Manuelle	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	110	35	6	1	11	EP							
748	2				Sépulture animale			Mixte	50 %	Sub-quadrangulaire	Obliques	Cuvette	68	58	9	1	8	FS	32,57	32,45	32,54				
749	2				Annulé																				
750	2				Annulé																				
751	2				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales (N) et obliques (S)	Cuvette	45	40	17	5	52	EP							
752	2	C			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	47	37	25	7	67	FS	32,72	32,44	32,69				
753	2	C			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	38	35	27	5	50	EP	32,75	32,44	32,71				
754	2	C			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	48	34	19	5	49	EP	32,75	32,51	32,7				
755	2	C			TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	41	41	22	6	61	CC	32,77	32,48	32,7				
756	2	C			TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	en V	45	40	13	6	62	CC	32,73	32,52	32,65				
757	2	C		5.1	TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	65	66	31	6	63	CC	32,73	32,33	32,64				
758	2				TP			Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Verticales	Plat	48	48	18	6	60	CC							
759	2				Annulé			/																	
760	2				Annulé	Egal à F568 ?																			Antique
761	2				Fosse	Fait probablement partie du comblement du fossé F571		Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	115	90	42	4	35	CL							Antique
762	2		8		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	22	20	9	3	27	SB	35,84	35,75	35,84				
763	2				Annulé																				
764	2				Chablis			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Cuvette	180	60	16	8	85	PhB	33,3	33,12	33,28				
765	cf. ortho ph.				Fosse			Manuelle	100 %	Quadrangulaire	Verticales	Plat	230	65	30	16	160	CL				714			HMA

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
766	2		2		TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Cuvette	45	45	50	23	229	CL				2036			
767	2		2		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Verticales	Plat	44	35	32	23	230	CL				2036			
768	cf. ortho ph.		5		Mur	Localisé à l'angle NO de l'esp 2G		Manuelle	50 %	Hémi-circulaire	Verticales		120	70	30	11	111	CL							
769	cf. ortho ph.		5	16.14	Mur	Localisé à l'angle SO de l'esp 2G		Manuelle	50 %	Hémi-circulaire	Verticales		140	70	30	11	111	CL						59 - 229 AD (95,4%)	
770	2			17.1	Citerne	Fosse d'extraction ? Latrines ?		Mixte	100 %	Ovale	Verticales	Plat	270	217	169	26	255	TM	32,42	31,46	33,15				
771	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	85	60	10	26	258	TM	33,26	33,13	33,23				
772	2				Fosse	Continuité de F721 ?		Manuelle	Sondé	Curviligne	Obliques	Cuvette	370	116	20	26	256 / 257	TM	Cf. liste des coupes						
773	2				Fossé	Fossé parcellaire moderne (?) d'orientation N-S	117 / 126 / 138 / 227 / 228 / 229 / 231 / 235 / 236	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	8 200	cf Cpe	cf Cpe	4 / 7 / 12 / 18 / 27 / 34 / 35 / 40	39 / 73 / 120 / 174 / 266 / 267 / 341 / 342 / 346 / 347 / 386 / 432	EP / FS / SB / SM / TM				579 / 774	575 / 579		15e-16e
774	2				Fossé	Fossé parcellaire récent (moderne?)	117 / 126 / 138	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	6 200	cf Cpe	cf Cpe	4 / 7 / 12 / 18 / 27	39 / 73 / 120 / 174 / 266	CL / EP / FS					773		
775	2				Fosse	(= F720)	119	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Plat	445	160	32	5	58	EP / SB	33,89	33,07	33,39		719		
776	2			5.2 / 9.2	Fossé	Fossé parcellaire d'orientation O-E, recoupe parcellaire antérieur (antique?)	118 / 124 / 125 / 127 /	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	2 520	cf Cpe	cf Cpe	4 / 10 / 12	41 / 106 / 107 / 114	EP / FS / SB				734 / 738 / 778	779		
777	2				Fossé	Fossé orientation E-O	118 / 124 / 125	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	1 550	cf Cpe	cf Cpe	10 / 12	106 / 107 / 114	EP / SB				2021			
778	2			5.2	Fossé	Fossé orientation E-O	118 / 124 / 125	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	2 250	cf Cpe	cf Cpe	10 / 12	107 / 114	EP / SB					776 / 738		

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
779	2				Fossé	Fossé perçu en coupe dans les Sd. 118 / 125	118 / 125	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 750	cf Cpe	cf Cpe	10 / 12	106 / 114	EP / SB				738			
780	2				TP ?			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Plat	77	70	22	5	55	FS				2027			18e-19e
781	cf. ortho ph.		5		Mur	Orientation N-S	(2G)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	20	18	15	/	/	CL							
782	cf. ortho ph.		5		Mur		(2G)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	60	25	30	11	111	CL							
783	cf. ortho ph.		5		Mur		(2G)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	40	20	30	/	/	CL							
784	cf. ortho ph.		5		Mur		(2G)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	40	30	20	11	111	CL							
785	cf. ortho ph.				Mur		(2G - 2H)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	50	30	35	/	/	PB							
786	cf. ortho ph.		5		Mur		(2G - 2H)	Manuelle	/	Linéaire	/	/	50	30	35	11	/	PB							
787	2				TP			Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Cuvette	30	24	14	11	113	CL	34,45	34,23	34,37	2020			
788	2				Fosse			Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Irrégulier	60	38	18	11	113	CL	34,45	34,19	34,37	2020			
789	2				Fosse	Fosse de plantation ?	134	Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Irrégulier	Cuvette	73	70	16	7	77	FS				572			
790	cf. ortho ph.		4		Mur	Contrefort		Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	110	45	/	/	/	SB				2035			Antique
791	cf. ortho ph.				Tranchée de récupération	Récupération de l'angle formé par les mur F526 et F590 (SE de ST4)	139	Manuelle	100 %	1/4 cercle	Obliques	Plat	85	70	30	/	/	SB				526 / 590			16e-17e
792	cf. ortho ph.		5	16.15	Empierrement	Localisé entre murs F785 et F786 de l'alandier (ST5)	(2G - 2H)	/	/	Quadrangulaire	/	/	46	55	12	/	/	PB							
793	cf. ortho ph.		5	16.9	Fosse		B	Manuelle	Sondé	?	Verticales	Plat	?	124	26	11 / 21	110 / 207 / 208	PB				2032	799		Antique
794	cf. ortho ph.		5	16.13	Fosse	Fosse d'implantation du mur F605		/	/	Hémi-circulaire	Verticales	?	200	55	/	16	158	CL					605		
795	2				TP	Localisé au fond de la fosse de travail F793		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	30	30	14	16 / 21	166 / 206 / 210	PhB							
796	2				Fossé	Forme angle droit avec F797	242	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	231	48	23	9	98	FS				588 / 589			18e-19e

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
797	2				Fossé	Orienté N-S, angle droit avec F796	138 / 231	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	450	cf Cpe	cf Cpe	9 / 12	99 / 120	FS				773	579		18e-20e
798	cf. ortho ph.				Fosse			Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Irrégulier	55	45	17	11	/	CL	34,86	34,2	34,37	2022			
799	2		5		Fosse	Fosse sur le bord de F793 débordant cette dernière vers le sud		Manuelle	100 %	Ovale	Obliques	Plat	160	40	20	11 / 20 / 21	110 / 199 / 200 / 208	PhB							Antique
800	2				Fossé	(=F578) Fossé recent	137	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	1 720	60	14	12 / 34 / 35	117 / 341 / 342 / 346 /347	EP / SB / TM							
801	cf. ortho ph.		4		Tranchée de récupération	Récupération des murs Nord et Est de la ST4 (F590).	143	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	730	cf Cpe	cf Cpe	14	141 / 144	SB				590 / 707			Antique
802	2	A	11		TP ?		/	Mixte	50 %	Ovale	Verticales	Plat	50	30	22	7	72	FS	35,72	35,47	35,7				
803	2				Annulé	(= F489)										15	149	CC							Antique
804	2	G			TP		148	Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	36	30	16	15	154	CC	36,23	36,02	36,18	473			
805	2		5		Fosse			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	70	70	22	15	159 / 199 / 201	CL / PhB					799 ?		
806	cf. ortho ph.		4		Tranchée de récupération	Récupération du mur ouest du Bât. 4 (F527)	147	Manuelle	50 %	Linéaire	Verticales	Irrégulier	?	cf Cpe	cf Cpe	14	135	SB				527 / 707			HMA
807	2				TP			Manuelle	100 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	26	26	15	17	173	FS							
808	2	G			TP		148	Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	36	36	13	15	155	CC	36,23	36,08	36,21	473			
809	2				Fossé		149	Manuelle	50 %	Linéaire	Obliques	Irrégulier	340	120	34	16 / 23	165 / 225	CL	Cf. liste des coupes			810 ?			Antique
810	2				Annulé	(= F809)																			
811	2				TP			Manuelle	50 %	Sub-quadrangulaire	Verticales	Cuvette	42	36	24	23	226	CL							
812	2				Sol	Lambeau de sol et fragments de briques à plat dans l'alandier de la ST. 5.		Manuelle	100 %	Quadrangulaire	/	/	45	27	4	21	206 / 208	PhB							
813	2				Sépulture animale			Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Plat	115	52	42	18	181 / 182 / 183	EP	35,3	34,86	35,28	594	595		Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
814	cf. ortho ph.		4		Tranchée de récupération	Récupération de la moitié sud du mur de refend de la ST. 4 (F528)	150	Mixte	Sondé	Linéaire	Verticales	Irrégulier	300	85	20	14	136	SB				528 / 710			Antique
815	2				Annulé											21	207	PhB							
816	2				TP	TP à l'angle SO du mur F704 (St5)		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	36	36	6	21	208 / 209	PhB							
817	cf. ortho ph.				Contrefort	Accolé à l'Ouest du mur F527, symétrique de F790		Non fouillé		Quadrangulaire			90	35		/	/	SB							
818	2				Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	68	57	21	24	238	EP				419			18e-19e
819	cf. ortho ph.		5		Mur		257	Mécanique	Sondé	Hémi-circulaire	Verticales	Plat	340	30	20	21 / 43	207 / 412	CL / PhB							
820	cf. ortho ph.		5		Fosse	Dépression au fond de la fosse de travail F93 accueillant l'empierrement F821.		Manuelle	50 %	Irrégulier	Obliques	Cuvette	200	60	10	21	207	PB				793 / 819 ?	816		
821	cf. ortho ph.				Empierrement	Empierrement sous l'alandier de la ST. 5 (= 793.03)		/	/	/	/	/	230	160		20 / 21	199 / 207	PhB							
822	1				Tranchée de récupération	Récupération de la fondation occidentale du Bât. 1 (F429).	159	Manuelle	Sondé	Quadrangulaire	Obliques	Plat	110	82	29	25	251	TM				429	449 / 823		
823	1				Fosse	Creusement recoupant F822	159	Manuelle	Sondé	Circulaire	Irrégulier	Irrégulier	/	82	20	25	251	TM				822			18e-19e
824	cf. ortho ph.				TP ?			Manuelle	50 %	Sub-circulaire	Obliques	Cuvette	40	40	20	23	228	CL				714			
825	1				TP			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques puis Verticales	Plat	53	40	33	25	241	EP							
826	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	12	12	5	22	221	CC							
827	2				TP			Non fouillé	/	Ovale	/	/	15	13	/	14	134	SB							
828	1				Fosse de plantation			Non fouillé	/	Ovale	/	/	90	65	/	22	224	CC					457 ?		
829	1				Fosse de plantation			Non fouillé	/	Ovale	/	/	80	50	/	22	224	CC					457 ?		
830	1				TP ?			Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	27	26	/	22	224	CC							
831	1				TP ?			Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	17	15	/	22	224	CC							

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
832	1				TP ?			Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	27	23	/	22	224	CC							
833	1				TP ?			Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	24	21	/	22	224	CC							
834	1				TP ?			Non fouillé	/	Quadrangulaire	/	/	12	12	/	22	224	CC							
835	1				Fosse		164	Manuelle	Sondé	/	/	Plat	/	48	6	27	259	FS					483 / 486		
836	1				TP	TP oblique dans fossé F482 : palissade ?	164	Manuelle	Sondé	/	Obliques	Plat	/	16	16	19	189	FS				482			
837	cf. ortho ph.		5		Pilette			Manuelle	100 %	Quadrangulaire	/	/	22	22	30	11	111	CL							
838	1				Fosse	Relevé en plan uniquement		Non fouillé		Quadrangulaire	/	/	80	48	/	19	194	FS					412		
839	1				Fosse	Relevé en plan uniquement		Non fouillé		Sub-quadrangulaire	/	/	44	36	/	19	194	FS					412		
840	1				TP	Relevé en plan uniquement		Non fouillé		Circulaire			22	22	/	19	194	FS							
841	2				Fossé	(= F706)	168	Manuelle	Sondé	Linéaire	Verticales (O) et obliques (E)	Plat	400	70	30	28	269	PhB				886			
842	2				Fosse	Perçu uniquement dans la coupe L du fossé F706		Mécanique	Sondé	/	/	/	/	/	/	19	196	FS					706		
843	2				TP	Localisé dans l'angle de la fosse de travail F793 et au debouché de la fosse F706. Fonctionne avec les TP encadrant l'alandier : appenti?)		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	22	22	9	19	197	FS							
844	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	33	30	14	38	371	EP							
845	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Verticales	Plat	46	40	45	38	368	EP							18e-20e
846	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Plat	35	30	8	38	375	EP							
847	1				Annulé	(= F422)																			
848	1		9		Fossé		193	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	475	48	17	34	338 / 339	TM					861 ?		
849	1				Fossé		193	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	530	71	24	34	338 / 339	TM				856			
850	1				TP			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Double Cuvette	47	47	30	45	428	PhB							Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
851	1	D			Fosse			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	Cuvette	130	54	33	40	391	SM	37,84	37,44	37,77		411	117 BC (88.3%) 30 AD	Antique
852	1	D			Fosse	Structure irrégulière, suspicion de TP à l'extrémité Nord		Manuelle	50 %	Irrégulier	Obliques	Irrégulier	146	76	26	41	399	PhB	38,01	37,66	37,92		400		
853	1	D			Fosse			Manuelle	50 %	Rectangulaire	Obliques	Cuvette	156	76	32	40	390	SM	38,13	37,78	38,1	409	400		
854	1				Fossé	Orientation SO-NE, // au fossé F855	192 / 253	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 073	cf Cpe	cf Cpe	35 / 42 / 44	343 / 402 / 418 / 419	SB / TM					904		
855	1				Fossé	Orientation SO-NE, // F854	191 / 193 / 253	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	cf Cpe	1 400	cf Cpe	cf Cpe	30 / 35 / 42 / 44	285 / 343 / 402 / 418 / 419	SB / TM				904			HMA
856	1		9		Fossé	Fossé défensif, contemp de F849 et F861	193 / 261	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Irrégulier	530	200	76	34 / 41	338 / 396	TM / SM				871	849 / 870		
857	1				Fosse			Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques puis Verticales	Cuvette	46	38	38	44	423	TM					454		18e-19e
858	1				Fosse	Fosse moderne		Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Plat	74	27	5	44	422	TM							18e-20e
859	1				Annulé	(= F855)																			
860	2				Annulé	(= F571)	202	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette				33	331	CL	Cf. liste des coupes						Antique
861	1				Talus	Talus med à mettre en lien avec les fossés F849 et F856	193	Mécanique	Sondé	Linéaire	/	/	500	176	67	34	339	TM				848 / 2041			
862	1				Fossé	Orientation SO-NE	181 / 183	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	950	cf Cpe	cf Cpe	31 / 32	301 / 313 / 314	CC / SB				474	477 / 484		
863	2				Fossé	Forte proportion de blocs, fonctionnement avec la «citerne » F864 ?	205 / 206 / 226	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe	2 875	cf Cpe	cf Cpe	28 / 39	270 / 271 /378	CC / PhB				864 / 865			
864	2				Citerne		205	Mécanique	Sondé	Ovale	Obliques	Cuvette	650	480	116	42	403	TM				897			Antique
865	2				Fossé		207 / 217 / 256 / 264	Mécanique	Sondé	Linéaire	cf Cpe	cf Cpe		cf Cpe	cf Cpe	31 / 41 / 44	303 / 393 / 394 / 420	CC / PhB / SB / TM				893	909		Antique

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
866	2				TP	Fonctionne avec ST4 : Plot de support ?		Manuelle	100 %	Ovale	Verticales	Plat	44	42	34	9	101	FS	35,18	34,84	35,18	rembl ai bat4		380 – 203 BC (95,4%)	
867	2	E			TP			Mixte	50 %	Ovale	Obliques	Plat	88	75	16	9	105	FS	35,52	35,34	35,5				
868	1				TP	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 173. TP comtemp.	173	Mécanique	50 %	/	Verticales	Plat	?	40	50	30	289	EP				411			
869	2				Fosse de plantation			Manuelle	50 %	Quadrang ulaire	Verticales	Plat	88	80	11	9	104	FS							Antique / Moderne
870	1				Fosse	(=F856??)	193	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Irrégulier	/	90	30	34	338	TM				856	2041		
871	1		14		TP		193 / 261	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Plat	/	44	19	34 / 41	338 / 396	TM / SM	/	35,91	35,62		856		
872	1				Mur	Mur contemporain de délimitation de terrain	193	Mécanique	Sondé	Linéaire	Verticales	Plat	4 100	50	160	34	338	TM				2041			
873	1				Fosse	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 189	189	Mécanique	50 %	/	Obliques	Cuvette	/	64	30	32	323	SB							
874	1				Annulé	(= géologique)	195	Mécanique	Sondé							31	307	CC							
875	1				Annulé	(= géologique)	195	Mécanique	Sondé							31	307	CC							
876	2				TP	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 203	203	Mécanique	Sondé	/	Verticales	Cuvette	/	33	50	37	360	SM				571			
877	2		10		TP			Manuelle	50 %	Ovale	Obliques	En cuvette	60	50	35	33	332	CL	35,43	35,04	35,38				
878	2				Annulé	Anomalie géologique perçu en coupe dans le Sd 224 et sondé en plan dans le Sd. 260.										37	363	SM							
879	2				Fosse		227	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Cuvette	760	50	50	35	346 / 347	SB					579 / 565		
880	2				Fossé		227	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	800	90	30	35	346 / 347	SB				565 / 579	574		
881	2	Enclos A			Fossé		103 / 243	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 180	cf Cpe	cf Cpe	3 / 33	22 / 334	CL				705			Antique / 14e-17e
882	2				Fosse	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 210	210	Mécanique	Sondé	Circulaire	Obliques	Cuvette	80	80	26	30	292	EP							
883	2				Fossé		238 / 239	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	/	cf Cpe	cf Cpe	9 / 27	100 / 268	FS					615 / 884		
884	2				Fossé		238 / 239	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	2 750	cf Cpe	cf Cpe	9 / 27	100 / 268	FS				883			

N° Fait	Sect.	Ensemble	N° ST	N° Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
885	2				Fossé	Perçu uniquement dans les coupes des Sd. 215, 216 et 217	215 / 216 / 217	Mécanique	Sondé	/	Obliques	Cuvette	1 470	cf Cpe	cf Cpe	31 / 39	297 / 303 / 379 / 380	CC					679		Antique
886	2			16.6	Fossé	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 232. Pourrait correspondre à la partie inférieure du fossé F706 dans les coupes situées plus au sud.	232	Mécanique	Sondé	?	Obliques	Plat	500	120	55	32	326	SB				887	706		
887	2				Fosse	Perçu partiellement et uniquement dans la coupe du Sd. 232.	232	Mécanique	Sondé	?	Obliques	?	/	/	35	32	326	SB					886		
888	2				Annulé	(= F693)										32	319	SB							
889	2				Fossé	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 214. Orientation E-O.	214	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	1 280	90	40	35	344	SB				682			
890	2				Fosse	Perçu uniquement dans la coupe du Sd. 215		Mécanique	Sondé	?	Obliques	Plat	/	100	25	39	379	CC							
891	1				TP	Système d'ouverture de l'enclos med (F431/474) ?		Manuelle	50 %	Circulaire	Obliques	Cuvette	34	26	7	38	374	EP				474			
892	1				Sablière basse ?	Système d'ouverture de l'enclos med (F431/474) ?		Manuelle	50 %	Linéaire	Obliques	Cuvette	102	20	6	38	373	EP				474			11e-13e
893	2	F			Fosse		207	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Cuvette	/	85	38	41	393	PhB	34,76	34,33	34,7	894	865		Antique
894	2	F			Fosse		207 / 256	Mécanique	Sondé	?	Obliques	Plat	/	cf Cpe	91	41	393 / 394	PhB / SB	34,76	33,85	34,7		893		
895	2	F			Fosse		207	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Cuvette	170	/	41	41	393	PhB	34,76	34,16	34,57				
896	2				Fosse		248 / 249	Manuelle	100 %	Sub-quadrangulaire	cf Cpe	Plat	212	cf Cpe	cf Cpe	42	404 / 405 / 406	TM	35,33	34,87	35,33	903		4348 - 4226 BC (85.8%)	
897	2				Fosse		205	Mécanique	Sondé	?	Obliques	?	/	170	90	42	403	TM					864		
898	cf. ortho ph.		4		Contrefort	Elargissement de la fondation du mur Oriental du Bât. 4 (tour-porche)		Non fouillé		Quadrangulaire			100	20	95	/	/	SB				571	801		
899	2				Chablis																				
900	2				Chablis																				

N° Fait	Sect.	Ensemble	N°ST	N°Diag	Type de fait	Commentaire	N° Sd	Type de Fouille	Portion fouillée	Plan	Parois	Fond	Long (en cm)	Larg (en cm)	Prof (en cm)	Planche(s)	Relevé(s)	Fouilleur	Zaxe	Z fond	Z app	Sur	Sous	14C	Datation mobilier
901	2				Chablis																				
902	1	D		11.6	Fosse		276	Mixte	Sondé	Rectangulaire	Obliques	Plat	/	55	9	41	395	SB	37,98	37,87	37,96		409		
903	2				Fosse		249	Mixte	50 %	Sub-quadrangulaire	Verticales	Plat	72	55	51	42	406	TM	35,33	34,82	35,33		896		
904	1				Fosse	Possible sepulture, orientée SO-NE	253	Mixte	Sondé	Ovale	Obliques	Cuvette	223	/	35	42 / 44	402 / 418 / 419	TM				854	855		11e-13e
905	2	F			Fossé	Extrémité de fossé antique ?	271	Mixte	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	190	/	18	32	328	SB	34,52	34,35	34,53				2e s.
906	2	F			Fosse	Chablis ?	255	Mécanique	Sondé	Irrégulier	Obliques	Irrégulier	135	/	13	35	350	SB	34,52	34,39	34,52				
907	2	F			Fosse		255	Mécanique	Sondé	Sub-circulaire	Obliques	Plat	/	/	52	35	354	SB	34,97	34,45	34,97				
908	1			12.3	Fossé	Second etat du systeme def med ?	254	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	/	100	50	38	369	EP				474			13e-14e ?
909	2				Annulé	(= F679)										31 / 39 / 44	303 / 379 / 380 / 420 / 421	CC / TM							Antique
910	2				Fossé	Orienté E-O, localisé en limite d'emprise, profil incomplet	272	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	350		38	35	345	SB							
911	2				Fossé	Très arasé		Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Plat	150	50	8	43	409	CL							
912	2				Chablis			Non fouillé		/	/	/	310	190	/	/	/	CL				864			
913	1				Fosse			Manuelle	50 %	Quadrangulaire	Obliques	Plat	108	64	25	38	377	EP							
914	1	D			Fosse	Orientée NO-SE	278	Mixte	Sondé	Ovale	Obliques	Plat		40	22	41	398	SB	37,96	37,74	37,96		915		
915	1	D			Fosse			Mixte	Sondé	Ovale	Obliques	Plat	110		23	41	398	SB	37,96	37,73	37,96	914	400		
916	1				Sépulture			Manuelle	100 %	Rectangulaire	Obliques	Plat	150	80	25	39	384	SB					411	672AD (80.3%) 779AD	Antique
917	1				Fosse	Perçue uniquement en plan		Non fouillé								45	426	CC					402 / 403		
918	1				Fosse	Fosse recoupant F913 et confondue avec F425 sur le relevé 377. Non perçu en plan.		Manuelle	Sondé																
919	1				Tranchée	Tranchée de récuoération de F429	178	Mécanique	Sondé	Linéaire	Obliques	Cuvette	/	70	20	31	302	CC							

1.2 Inventaire des unités stratigraphiques

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouille	Auteur	Date	Remarques
400.172.02	400	1	172	32		Sédiment limoneux gris orangé, compact et homogène	Rares graviers et blocs. Quelques nodules de manganèse, pierres et nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	400.172.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement supérieur de F400 dans SD172
400.172.03	400	1	172	32		Sédiment limoneux	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.172.04	400.17 2.02	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement intermédiaire de F400 dans SD 172
400.172.04	400	1	172	32		Sédiment limoneux gris jaunâtre, compact et homogène	Nombreuses nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.172.05	400.17 2.03	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement intermédiaire de F400 dans SD 172
400.172.05	400	1	172	32		Sédiment limoneux gris verdâtre, meuble et homogène	Rares blocs, nombreuses pierres (1-10cm) et nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	400.172.06	400.17 2.04	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	Effondrement de paroi ?
400.172.06	400	1	172	32		Sédiment limoneux gris, compact et homogène	Quelques de pierres et de nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.01	400.17 2.05	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement inférieur de F400 dans SD172
400.185.02	400	1	185	32		Sédiment limoneux gris clair, compact et homogène	Rares de blocs de grès (10-12cm), quelques de graviers, nombreuses de pierres (<5cm).	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.185.02	2000	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement supérieur de F400 dans SD185
400.185.03	400	1	185	32		Sédiment limoneux gris foncé, compact et homogène	Nombreux nodules de manganèse et pierres (<5cm).	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	400.01	400.18 5.02	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement inférieur de F400 dans SD185
400.188.02	400	1	188	32		Sédiment limoneux gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	400.188.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	Comblement supérieur de F400 dans SD188
400.188.03	400	1	188	32		Sédiment limoneux gris orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèses et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.188.04	400.18 8.02	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	Comblement intermédiaire de F400 dans SD188
400.188.04	400	1	188	32		Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèses, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.01	400.18 8.03	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	Comblement inférieur de F400 dans SD188
400.275.02	400	1	275	46		Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Nombreux graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, quelques inclusions de TCA	400.275.03/ 400.275.05	402.01 ?	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Comblement supérieur de F400 dans SD275
400.275.03	400	1	275	46		Sédiment argileux gris clair, compact et homogène	Très nombreux graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	400.275.04	400.27 5.02	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Lit de graviers de grès fins dans l'angle de la coupe Est du SD275

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
400.275.04		400	1	275	46	Sédiment argilo-limoneux brun, hétérogène	Quelques pierres et nodules de substrat, nombreux graviers et charbons.	Dépôt	Occupation	Comblement	Nombreuses céramiques, quelques inclusions et rares gros fragments de TCA	400.01	400.27 5.03 / 400.27 5.06	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Comblement inférieur. Niveau lié à l'occupation antique.
400.275.05		400	1	275	46	Sédiment argileux brun orangé, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	400.275.06	400.27 5.04	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Comblement supérieur de F400 dans SD275
400.275.06		400	1	275	46	Sédiment argileux gris clair, compact	Rares charbons.	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	400.275.04	400.27 5.05	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Couche lenticulaire, liée à un fonctionnement en eau ?
400.01		400	1	172 / 185 / 188 / 275	32 / 46	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	852.03 / 853.03	400.17 2.06 / 400.18 5.01 / 400.18 8.04 /400.27 5.04	/	/	JA	04/12/17	Creusement de F400
401.275.02		401	1	275	46	Sédiment argileux gris clair et graviers, très compact et homogène	Rares nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	401.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Observations coupe N du SD275
401.01		401	1	275	46	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	401.27 5.02	/	/	JA	04/12/17	
402.273.02	**D**	402	1	273	38	Sédiment argileux brun foncé	Rares charbons, nodules de manganèse et pierres. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	402.01	2000	Manuelle	Sondée	EP	19/07/17	
402.01	**D**	402	1	273	38	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	402.27 3.02	/	/	JA	04/12/17	
402.02	**D**	402	1	/	45	Sediment argileux et limoneux, de couleur jaune gris et brun foncés, meuble et hétérogène	Pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	402.01	2000	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	
403.02	**D**	403	1	/	45	Sédiment argileux et limoneux, de couleur beige-gris clairs, compact et hétérogène	Pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Fragments d'ardoises	403.01	402.01	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	
403.01	**D**	403	1	/	45	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	403.02	/	/	JA	04/12/17	
404.03	**D**	404	1	/	45	Sédiment limono-argileux beige-jaune clair, meuble et hétérogène	Pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	404.02	400.01	Manuelle	50%	PB	01/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
404.02	**D**	404	1	/	45	Sédiment argilo-limoneux, de couleur beige-bun clair, meuble et hétérogène	Charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et TCA	404.01	404.03	Manuelle	50%	PB	01/07/17	
404.01	**D**	404	1	/	45	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	404.02	/	/	JA	04/12/17	
405.01	**D**	405	1	185	32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	405.18 5.02	Mixte	Sondée	JA	11/01/18	
405.185. 02	**D**	405	1	185	32	/	/	Dépôt	A définir	Comblement	/	405.01	400.01	Mixte	Sondée	JA	11/01/18	
406.02	**D**	406	1	/	24	Sédiment argilo-sableux brun, très compact et homogène	Rares nodules de manganèse, blocs et nodules de substrat. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	406.01	2000	Manuelle	50%	EP	23/06/17	
406.01	**D**	406	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	406.02	/	/	JA	04/12/17	
407.02		407	1	/	29	Sédiment limono-argileux gris foncé, meuble et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, 1 bouton plastique	407.01	2000	Mixte	50%	TM	29/06/17	
407.01		407	1	/	29	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	407.02	/	/	JA	04/12/17	
408.02	**D**	408	1	/	40	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	408.01	409.01	Manuelle	50%	SM	19/07/17	
408.01	**D**	408	1	/	40	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	408.02	/	/	JA	04/12/17	
409.251. 02		409	1	251	35	Sédiment argilo-sableux gris orangé, compact et homogène	Rares cendres, quelques pierres et blocs, nombreux nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, rares inclusions de TCA	409.251.03	411.01	Mixte	Sondée	SB	18/07/17	Comblement supérieur
409.251. 03		409	1	251	35	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	409.01	409.25 1.02	Mixte	Sondée	SB	18/07/17	Comblement inférieur
409.276. 02		409	1	276	41	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers et nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	409.276.03	2000	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	Comblement supérieur
409.276. 03		409	1	276	41	Sédiment argilo-limoneux gris-brun clair, très compact et homogène	Rares graviers et pierres, quelques nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	409.01	409.27 6.02	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	
409.01		409	1	251 / 276	35 / 41	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	902.276.02	409.25 1.03 / 409.27 6.03	/	/	JA	04/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
410.02		410	1	/	39	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, scories, inclusions de TCA	410.01	2000	Manuelle	?	CC	20/07/17	
410.01		410	1	/	39	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	400.01	410.02	/	/	JA	04/12/17	
411.01		411	1	173 / 178 / 184 / 251 / 262	20 / 31 / 35 / 39	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	851.03	411.02	/	/	JA	04/12/17	
411.178.04		411	1	178	31	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair, compact et hétérogène	Charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.178.03	909.01	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
411.178.03		411	1	178	31	Sédiment sablo-argileux beige clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.178.02	411.178.04	Mécanique	Sondée	CC	07/06/17	
411.178.02		411	1	178	31	Sédiment argilo-sableux gris bleuté, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.178.01	411.178.03	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
411.178.01		411	1	178	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	?	411.178.02	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
411.173.02		411	1	173	30	Sédiment limono-sableux jaune-brun orangé, compact et hétérogène	Rares graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.01	411.173.03	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	Comblement inférieur
411.173.03		411	1	173	30	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et bloc de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.173.04	411.173.02	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	Comblement intermédiaire
411.173.04		411	1	173	30	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.173.03	2041	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	Comblement supérieur
411.184.02		411	1	184	30	Sédiment sablo-limoneux jaune-gris orangé, compact et hétérogène	Rares charbons et graviers. Nombreux nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.01	411.184.03	Mécanique	Sondée	EP	07/07/17	Comblement inférieur
411.184.03		411	1	184	30	Sédiment limono-argileux gris-brun orangé, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.184.02	411.184.04	Mécanique	Sondée	EP	07/07/17	Comblement intermédiaire
411.184.04		411	1	184	30	Sédiment argilo-limoneux brun-noir foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres. Nombreux charbons.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.184.03	2000	Mécanique	Sondée	EP	07/07/17	Comblement supérieur

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
411.251.02		411	1	251	35	Sédiment argilo-sableux gris orangé, compact et homogène	Rares blocs, quelques pierres et nodules de manganèse, nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et inclusions de TCA	411.251.03	2000	Manuelle	Sondée	SB	18/07/17	Comblement supérieur
411.251.03		411	1	251	35	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, pierres et blocs. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	411.01	411.251.02	Manuelle	Sondée	SB	18/07/17	Comblement inférieur
411.262.02		411	1	262	39	Sédiment argilo-sableux gris, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.01	411.262.03	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	Comblement inférieur
411.262.03		411	1	262	39	Sédiment argilo-sableux gris foncé à brun clair, compact et hétérogène	nodules de manganèse et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	411.262.02	411.262.04	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	
411.262.04		411	1	262	39	Sédiment argilo-sableux gris-jaune clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	411.262.03	425.01	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	
412.01		412	1	/	19	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	838.02 / 839.02	412.02	/	/	JA	08/12/17	
412.02		412	1	/	19	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	412.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
413.02		413	1	/	24	/	/	Dépôt	Occupation	Comblement	1 element métallique (all. cuivreux)	413.01	2000	Manuelle	50%	EP	22/06/17	
413.01		413	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	413.02	/	/	JA	04/12/17	
414.01		414	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	414.02	/	/	JA	08/12/17	
414.02		414	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	414.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
415.02		415	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	1 element métallique (all. cuivreux)	415.01	2000	Manuelle	50%	EP	22/06/17	
415.01		415	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	415.02	/	/	JA	04/12/17	
416.02		416	1	/	24	/	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	416.01	2000	/	/	JA	05/12/17	
416.01		416	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	416.02	/	/	JA	05/12/17	
417.02		417	1	/	18	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	417.01	2000	Manuelle	50%	EP	21/06/17	
417.01		417	1	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	417.02	/	/	JA	05/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
418.02		418	1	/	24	/	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Nombreuses céramiques et fragments d'ardoises	418.01	2000	/	/	JA	05/12/17	
418.01		418	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	418.02	/	/	JA	05/12/17	
419.02		419	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	419.01	818.01	Manuelle	50%	EP	05/12/17	
419.01		419	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	419.02	/	/	JA	05/12/17	
420.02		420	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	420.01	2000	Manuelle	50%	EP	22/06/17	
420.01		420	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	420.02	/	/	JA	05/12/17	
421.192.02		421	1	192	35	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	421.01	2000	Mécanique	50%	SB	07/07/17	
421.01		421	1	192	35	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	421.192.02	/	/	JA	05/12/17	
422.02		422	1	/	18	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, verre, alliages cuivreux	422.01	2000	Manuelle	50%	EP	21/06/17	
422.01		422	1	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	422.02	/	/	JA	21/06/17	
423.02		423	1	/	30	Sédiment brun foncé, très organique	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Mobilier métallique	423.01	2000	/	/	JA	05/12/17	
423.01		423	1	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	423.02	/	/	JA	05/12/17	
425.165.02		425	1	165	25	Sédiment argilo-limoneux brun orangé, compact	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Monnaie(?), quelques céramiques	425.01	429.01	Mixte	Sondée	TM	28/06/17	
425.01		425	1	165 / 177 / 254 / 262 / 275	25 / 30 / 38 / 39 / 46	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	425.02	/	/	JA	05/12/17	
425.177.02		425	1	177	30	Sédiment argilo-limoneux gris-jaune orangé, compact et homogène	Rares graviers, quelques nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	425.01	425.117.03	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	Fine couche dans fond du fossé, correspond peut être à une phase de fonctionnement

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
425.177.03		425	1	177	30	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	425.177.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	
425.254.02		425	1	254	38	Sédiment argilo-limoneux gris-jaune orangé, compact et homogène	Rares graviers, pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	425.01	425.254.03	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement inférieur
425.254.03		425	1	254	38	Sédiment argilo-sableux brun-noir foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers, nombreux charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	425.254.02	425.254.04	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement intermédiaire
425.254.04		425	1	254	38	Sédiment argilo-sableux brun-jaune, compact et homogène	Rares charbons, nodules de manganèse, graviers, blocs de grès et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	425.254.03	474.01	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement supérieur
425.262.03		425	1	262	39	Sédiment argilo-sableux brun-beige clair, compact et hétérogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	425.262.02	428.01	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	Comblement supérieur
425.262.02		425	1	262	39	Sédiment argilo-sableux gris	Charbons et nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	425.01	425.262.03	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	Comblement inférieur
425.275.02		425	1	275	46	Sédiment argilo-limoneux brun orangé, compact et homogène	Quelques pierres et nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	425.01	400.01 ?	Mécanique	Sondée	FS	20/07/17	Relation avec F400 incertaine, à confirmer par datation mobilier.
426.157.02		426	1	157	25	Sédiment limono-argileux brun foncé et orangé, meuble et homogène	Rares charbons, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, quelques fragments de verre et d'ardoises	426.01	2000	Mixte	Sondée	TM	22/06/17	
426.166.02		426	1	166	25	Sédiment limono-argileux brun foncé et orangé, meuble et homogène	Rares charbons, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, quelques fragments de verre et d'ardoises	426.01	2000	Mixte	Sondée	TM	22/06/17	
426.01		426	1	157 / 166	25	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	428.02(?)	426.157.02 / 426.166.02	/	/	JA	05/12/17	
427.01		427	1	100	1	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2001 / 2003	427.100.02	Mixte	Sondée	JA	27/04/17	Tranchée d'installation du mur M427, quasi-aveugle
427.100.02		427	1	100	1	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Moellons à blocs de grès (dimensions : min=5x6cm, max=40x40cm), non assisés et non equarris	USC	Construction	Bâti	/	427.01	2000	Mixte	Sondée	JA	27/04/17	Premier niveau de fondation du mur F427

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
428.165.02		428	1	165	25	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Moellons à blocs de grès (dimensions : min=4x5cm, max=18x40cm), non assissés, non equarris	USC	Construction	Bâti	Rares céramiques, inclusions de TCA	428.01	426.01(?)	Mixte	Sondée	TM	28/06/17	
428.262.02		428	1	262	39	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Moellons à blocs de grès (dimensions : min=4x5cm, max=18x40cm), non assissés, non equarris	USC	Construction	Bâti	Rares céramiques, inclusions de TCA	428.01	426.01(?)	Mixte	Sondée	TM	28/06/17	
428.01		428	1	165 / 166 / 262	25 / 39	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2001 / 2003 / 425.02	428.165.02 / 428.262.02	/	/	JA	05/12/17	Tranchée de fondation de M428, quasi aveugle
428.262.02		428	1	262	39	Blocs		USC	Construction	Bâti	/	428.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	19/07/17	
429.178.02 = 919.178.02		919	1	178	31	Sédiment sablo-limoneux gris, très meuble et hétérogène	Moellons à blocs de grès (dimensions : min=3x5cm, max=26x36cm), non assisés et non equarris	Dépôt	Abandon	Comblement	/	919.178.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement de la tranchée de récupération du mur M429
429.178.01 = 919.01		919	1	178	31	Cf fiche fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	411.178.04	429.02	/	/	JA	05/12/17	Tranchée de récupération de M429
429.165.02		429	1	165	25	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Moellons à blocs de grès (dimensions : min=3x5cm, max=26x36cm), non assisés et non equarris	USC	Construction	Bâti	Inclusions de TCA	429.01	2000	Mixte	Sondée	TM	26/08/17	Fondation de M429
429.159.02		429	1	159	25	/	/	USC	Construction	Bâti	/	429.01	822.01	/	/	JA	22/12/17	Fondation de M429
429.01		429	1	159 / 165 / 178	25 / 31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	425.02	429.165.01	/	/	JA	05/12/17	Tranchée d'installation de M429, quasi-aveugle
430.01		430	1	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2001 / 2003	430.02	Mixte	Sondée	JA	26/04/17	Tranchée d'installation du mur M430, quasi-aveugle
430.02		430	1	/	/	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Quelques graviers et nombreux nodules de substrat	USC	Construction	Bâti	/	430.01	426.01(?)	/	/	JA	26/04/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
431.252.02		431	1	252	39	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène	Charbons, graviers, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, os, fer, scories et TCA	431.01	2000	Manuelle	Sondée	CC	18/07/17	
431.270.02		431	1	270	47	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	431.01	2053	Manuelle	Sondée	SM	19/07/17	
431.01		431	1	252 / 270	39 / 47	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	474.252.02 / 474.270.08	431.252.02 / 431.270.02	/	/	JA	05/12/17	
432.02		432	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et homogène	Rares graviers et bloc de grès. Nombreux mortier.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares ardoises	432.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	18/07/17	Comblement tranchée de recupération du mur M432
432.01		432	1	/	38	Cf fiche fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	géol.	432.01	/	/	JA	05/12/17	Tranchée de récupération de M432
434.01		434	1	/	1	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2002	434.02	Manuelle	50%	EP	27/04/17	
434.02		434	1	/	1	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	434.01	2000	Manuelle	50%	EP	27/04/17	
435.02		435	1	/	22	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène	Charbons, graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique, verre, TCA et ardoise	435.01	2000	Manuelle	50%	CC	26/06/17	
435.01		435	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	435.02	/	/	JA	05/12/17	
436.01		436	1	/	1	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2002	436.02	Fine	100%	EP	27/04/17	
436.02		436	1	/	1	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	436.01	436.02	Fine	100%	EP	27/04/17	Squelette orienté E-O, allongé sur le dos, tête tournée vers l'Est. Positionné le long de la paroi sud de la fosse.
436.03		436	1	/	1	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	Graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique	436.02	2000	Fine	100%	EP	27/04/17	
437.01		437	1	/	1	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2002	436.02	Fine	50%	EP	27/04/17	
437.02		437	1	/	1	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Gros fragments de TCA	437.01	2000	Fine	50%	EP	24/04/17	
438.01		438	1	/	1	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2002	438.05	Fine	50%	EP	27/04/17	Creusement du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
438.02		438	1	/	1	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	438.03	438.04	Fine	50%	EP	27/04/17	Comblement du négatif
438.03		438	1	/	1	Sédiment argilo-limoneux clair, compact et homogène	Rares graviers et quelques charbons	Dépôt	Construction	Remblai	Verre, fer, TCA, nodules de chaux	438.05	438.02	Fine	50%	EP	27/04/17	Comblement de calage
438.04		438	1	/	1	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Quelques charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique	438.02	2000	Fine	50%	EP	27/04/17	Comblement supérieur
438.05		438	1	/	1	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	438.01	438.03	Fine	50%	EP	27/04/17	Négatif du TP
439.02		439	1	/	24	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Faune	439.01	439.03	Fine	100%	EP	27/06/17	Squelette incomplet (manque crâne, membres et bassin), inhumé sur le flanc droit, orientation NE-SO
439.03		439	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Rares céramiques, quelques fragments d'ardoises	439.02	2000	Fine	100%	EP	27/06/17	
439.01		439	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	439.02	/	/	JA	06/12/17	
441.02		441	1	/	24	Sédiment limono-argileux brun-noir foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, fer	441.01	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	
441.01		441	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	441.02	/	/	JA	06/12/17	
442.02		442	1	/	24	Sédiment limono-argileux brun-noir foncé, meuble et homogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, verre, faune, fer	442.01	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	
442.01		442	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	442.02	/	/	JA	06/12/17	
443.01		443	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	443.02	/	/	JA	08/12/17	
443.02		443	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	443.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
444.02		444	1	/	30	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, verre, fer et éclats d'ardoise	444.01	2000	Manuelle	50%	EP	29/06/17	
444.01		444	1	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	444.02	/	/	JA	06/12/17	
445.02		445	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, inclusions de TCA et éclats d'ardoise	445.01	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
445.01		445	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	445.02	/	/	JA	06/12/17	
446.01		446	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	446.04	/	/	JA	06/12/17	Creusement du TP
446.04		446	1	/	24	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	446.01	446.02	/	/	JA	06/12/17	Négatif du TP
446.02		446	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	446.04	446.03	Manuelle	50%	EP	28/06/17	Comblement de calage
446.03		446	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun-noir foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	446.02	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	Comblement du négatif
447.02		447	1	/	18	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et éclats d'ardoise	447.01	2000	Manuelle	50%	EP	21/06/17	
447.01		447	1	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	447.02	/	/	JA	06/12/17	
448.02		448	1	/	18	Sédiment argilo-limoneux gris-brun , compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Alliages cuivreux et éclats d'ardoise	448.01	2000	Manuelle	50%	EP	21/06/17	
448.01		448	1	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	448.02	/	/	JA	06/12/17	
449.158.02		449	1	158	25	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares verre, os. Quelques céramiques et fer	449.01	2000	Manuelle	Sondée	TM	22/06/17	
449.159.02		449	1	159	25	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares verre, os. Quelques céramiques et fer	449.01	2000	Manuelle	Sondée	TM	22/06/17	
449.01		449	1	158 / 159	25	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	449.158.02 / 449.159.02	/	/	JA	06/12/17	
450.01		450	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	450.04	/	/	JA	06/12/17	Creusement du TP
450.02		450	1	/	24	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	/	450.04	450.03	Manuelle	50%	EP	28/06/17	Comblement de calage
450.03		450	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	450.02	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	Comblement du négatif
450.04		450	1	/	24	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	450.01	450.02	/	/	JA	06/12/17	Négatif du TP
451.02		451	1	/	29	?	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	451.01	2000	/	/	JA	06/12/17	
451.01		451	1	/	29	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	454.03	451.02	/	/	JA	06/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
452.02		452	1	/	22	Sédiment limono-sableux gris foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	452.01	2000	Manuelle	50%	CC	26/06/17	
452.01		452	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	452.02	/	/	JA	06/12/17	
453.02		453	1	/	29	?	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	453.01	2000	/	/	JA	06/12/17	
453.01		453	1	/	29	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	453.02	/	/	JA	06/12/17	
454.01		454	1	194	34	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	857.04	454.02	/	/	JA	06/12/17	
454.194.02		454	1	194	34	Sédiment limono-argileux gris orangé-verdâtre, compact et homogène	Rares pierres, nombreux graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	454.01	454.194.03	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
454.194.03		454	1	194	34	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Quelques charbons et pierres (dont ardoise)	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques	454.194.02	455.01 / 451.01	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
455.01		455	1	194	34	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	454.03	455.194.02	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
455.194.02		455	1	194	34	Blocs joints au béton	/	USC	Construction	Bâti	/	455.01	2000	/	/	JA	06/12/17	
456.01		456	1	167	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	456.167.02	/	/	JA	06/12/17	
456.167.02		456	1	167	22	Blocs de micaschiste disposés de chant	/	Dépôt	Construction	Comblement	/	456.01	456.167.03	Manuelle	Sondée	CC	29/06/17	
456.167.03		456	1	167	22	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	/	Dépôt	Construction	Comblement	Inclusions de TCA	456.167.02	456.167.04	Manuelle	Sondée	CC	29/06/17	
456.167.04		456	1	167	22	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, meuble et homogène	Charbons, cendres et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, verre, os, fer et TCA	456.167.02	2000	Manuelle	Sondée	CC	29/06/17	
457.01		457	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	828.02 / 829.02	457.02	/	/	JA	08/12/17	
457.02		457	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	457.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
458.01		458	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	458.02	/	/	JA	08/12/17	
458.02		458	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	458.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
459.01		459	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	460.183.03	459.02	/	/	JA	08/12/17	
459.02		459	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	459.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
460.01		460	1	186 / 190	30 / 31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	460.190.02	/	/	JA	06/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
460.190.02		460	1	190	31	Sédiment argilo-sableux brun clair rougeâtre, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation ?	Comblement	/	460.01	460.190.03	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement inférieur du fossé F460 dans SD190
460.190.03		460	1	190	31	Sédiment sabo-argileux gris clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.190.02	460.190.04	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement intermédiaire, probable effondremenr de paroi
460.190.04		460	1	190	31	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.190.03	460.190.05	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement intermédiaire
460.190.05		460	1	190	31	Sédiment argilo-sableux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.190.04	460.190.06	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement intermédiaire
460.190.06		460	1	190	31	Sédiment argilo-sableux gris, très compact, homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.190.05	2000	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	Comblement supérieur du fossé F460 dans SD 190
460.186.02		460	1	186	30	Sédiment sablo-limoneux brun orangé, compact et homogène	Rares graviers. Quelques nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.01	460.186.03	Mécanique	Sondée	EP	07/07/17	Comblement inférieur du fossé F460 dans SD186
460.186.03		460	1	186	30	Sédiment limono-argileux, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	460.186.02	459.01 / 461.01	Mécanique	Sondée	EP	07/07/17	Comblement supérieur du fossé F460 dans SD186
461.01		461	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	461.02	/	/	JA	08/12/17	
461.02		461	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	461.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
462.01		462	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	462.02	/	/	JA	08/12/17	
462.02		462	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	462.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
463.01		463	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	463.02	/	/	JA	08/12/17	
463.02		463	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	463.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
464.01		464	1	191	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	464.191.02	/	/	JA	07/12/17	
464.191.02		464	1	191	30	Sédiment sablo-limoneux jaune-gris orangé, meuble et homogène	Rares graviers, quelques nodules de substrat	Dépôt	Occupation ?	Comblement	/	464.191.01	464.191.03	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	
464.191.03		464	1	191	30	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	464.191.02	464.191.04	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	
464.191.04		464	1	191	30	Sédiment limono-argileux gris-brun, compact et homogène	Rares blocs et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares faune	464.191.03	2000	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
465.01		465	1	160	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	465.160.02	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
465.160.02		465	1	160	22	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, inclusions de TCA et ardoise	465.01	2000	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
466.01		466	1	160	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	466.160.02	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
466.160.02		466	1	160	22	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et inclusions de TCA	466.01	2000	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
467.01		467	1	160	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	467.02	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
467.160.02		467	1	160	22	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique	467.01	2000	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
468.01		468	1	160	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	468.02	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
468.160.02		468	1	160	22	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique	468.01	2000	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
469.01		469	1	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	469.02	/	/	JA	08/12/17	
469.02		469	1	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	469.01	2000	/	/	JA	08/12/17	
470.101.02		470	1	101	2	Sédiment sablo-limoneux brun-jaune, très compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Construction	Remblai	/	géol.	470.101.03	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	Remblai inférieur du talus F470
470.101.03		470	1	101	2	Sédiment limono-sableux, compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	Construction	Remblai	Verre	470.101.02	470.101.04	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
470.101.04		470	1	101	2	Sédiment limono-argileux beige-jaune clair, meuble et hétérogène	Nombreux graviers	Dépôt	Construction	Remblai	/	470.101.03	470.101.05 / 471.101.02	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
470.101.05		470	1	101	2	Sédiment limono-argileux brun compact et homogène	Quelques graviers et nombreux blocs de grès (5cm environ)	Dépôt	Construction	Remblai	/	470.101.04	2004	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	Remblai supérieur du talus F470
470.197.02		470	1	197	36	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et hétérogène	Très nombreuses pierres et blocs. Charbons.	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	géol.	470.197.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
470.197.03		470	1	197	36	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Graviers et pierres	Dépôt	A definir	?	Inclusions de TCA	470.197.02	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	Sédiment comparable à 470.197.02, fonctionne avec F470 ?

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
471.01		471	2	101 / 197	2 / 36	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	471.10 1.02	/	/	JA	07/12/17	
471.101. 02		471	2	101	2	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	471.01 / 470.101.04	471.10 1.03	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
471.101. 03		471	2	101	2	Sédiment limono-argileux gris-brun, compact et homogène	Quelques charbons, graviers et blocs de grès (3-6cm)	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares fragments de TCA	471.101.02	2004	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
471.196. 02		471	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris-jaune, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	471.01	471.19 6.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
471.196. 03		471	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris-jaune foncé, compact et homogène	Très nombreux graviers.	Dépôt	Occupation	Comblement	/	471.196.02	471.19 6.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
471.196. 04		471	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris foncé, compact	Nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique et TCA	471.196.03	471.19 6.05	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
471.196. 05		471	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris foncé, meuble et homogène	Très nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Os et nombreuses inclusions de TCA	471.196.04	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
471.197. 02		471	2	197	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Quelques pierres, nombreux graviers. nodules de substrat.	Dépôt	Occupation	Comblement	/	471.01	471.19 7.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
471.197. 03		471	2	197	36	Sédiment sablo-limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	471.197.02	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
472.01		472	2	101 / 196 / 197	2 / 36	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	472.10 1.02 / 472.19 6.02 / 472.19 7.02	/	/	JA	07/12/17	
472.101. 02		472	2	101	2	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	472.01	472.10 1.03	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
472.101. 03		472	2	101	2	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers, quelques blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	/	472.101.02	2004	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
472.196. 02		472	2	196	36	Sédiment limono-argilo-sableux gris-beige foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	472.01	472.19 6.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
472.196.03		472	2	196	36	Sédiment limono-argilo-sableux gris-beige foncé, compact et homogène	Blocs et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	472.196.02	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
472.197.02		472	2	197	36	Sédiment limono-argilo-sableux brun-beige foncé, compact et homogène	Charbons, nodules de substrat, quelques pierres et nombreux graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	472.01	472.197.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
472.197.03		472	2	197	36	Sédiment limono-argilo-sableux gris foncé, compact et homogène	Charbons, nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	472.197.02	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.01		473	2	101 / 148 / 196 / 197 / 198	2 / 36	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	473.101.02 / 473.196.02 / 473.197.02	/	/	JA	07/12/17	
473.101.02		473	2	101	2	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	473.01	473.101.03	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
473.101.03		473	2	101	2	Sédiment limono-sableux, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	473.101.02	2004	Mécanique	Sondée	EP	28/04/17	
473.196.02		473	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux beige-gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Fragments d'ardoises	473.196.05	473.196.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.196.03		473	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux jaune clair, très compact et hétérogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.196.02	473.196.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	Substrat remanié
473.196.04		473	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris foncé, compact et hétérogène	Particules de charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	473.196.03	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.196.05		473	2	196	36	Sédiment argilo-limono-sableux jaune-gris foncé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.01	473.196.02	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.197.02		473	2	197	36	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun clair, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.01	473.197.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
473.197.03		473	2	197	36	Sédiment argilo-limono-sableux beige-gris, homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.197.02	473.197.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.197.04		473	2	197	36	Sédiment argilo-limono-sableux beige-gris foncé, très compact	Nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.197.03	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.198.02		473	2	198	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris foncé rougeâtre, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.01	473.198.05	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	Us comprenant des lentilles de substrat
473.198.05		473	2	198	36	Sédiment argilo-limono-sableux jaune-gris foncé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	473.198.02	473.198.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.198.03		473	2	198	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris-brun foncé, très compact et homogène	Nombreux graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Faune, inclusions de TCA, fragments d'ardoise	473.198.05	473.198.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.198.04		473	2	198	36	Sédiment argilo-limono-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	Nombreux graviers, pierres et blocs, charbons.	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA, Fragments d'ardoise	473.198.03	2004	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
473.148.02		473	2	148	15	Sédiment limono-argileux brun foncé compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, os et TCA	473.01	804.01 / 808.01	Mécanique	Sondée	CC	14/06/17	
474.01		474	1	176 / 180 / 181 / 252	31 / 32 / 38 / 39 / 40 / 46	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	474.176.06 / 474.180.08	/	/	JA	07/12/17	
474.181.02		474	1	181	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	/	862.181.01	Mécanique	Sondée	CC	01/07/17	
474.176.02		474	1	176	32	Sédiment limoneux gris orangé, compact	Rares pierres, quelques graviers, nombreux nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	474.176.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.176.03		474	1	176	32	Sédiment limono-argileux clair, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers, bloc et aroise. Quelques pierres.	Dépôt	A definir	Comblement	Quelques inclusions de TCA	474.176.04	474.176.02	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
474.176.04		474	1	176	32	Sédiment limoneux gris orangé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	/	474.176.05	474.176.03	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.176.05		474	1	176	32	Sédiment limono-argileux gris foncé, très compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	474.176.06	474.176.04	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.176.06		474	1	176	32	Sédiment limoneux gris orangé, compact et homogène	Rares graviers, quelques nodules de manganèse	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.01	474.176.06	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.02		474	1	180	32	Sédiment limoneux gris orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	474.180.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.03		474	1	180	32	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	474.180.04	474.180.02	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.04		474	1	180	32	Sédiment sableux gris foncé, meuble et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	474.180.05	474.180.03	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.05		474	1	180	32	Sédiment argileux gris foncé, très compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	474.180.06 / 474.180.07	474.180.04	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	Comblement après curage ?
474.180.06		474	1	180	32	Sédiment limoneux-sableux gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	474.180.08	474.180.05	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.07		474	1	180	32	Sédiment limoneux gris foncé, compact	Rares blocs, nombreux nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	474.180.08	474.180.05	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.180.08		474	1	180	32	Sédiment gris clair orangé, compact et homogène	Rares graviers et quelques nodules de manganèse	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.01	474.180.06 / 474.180.07	Mécanique	Sondée	SB	06/07/17	
474.252.02		474	1	252	39	Sédiment sablo-argileux brun-jaune clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique	/	431.252.01	Mécanique	Sondée	CC	07/07/17	
474.254.02		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-sableux gris -orange rougeâtre, meuble et homogène	Rares nodules de manganèse et quelques nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.01	474.254.03	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement hydromorphe, correspond à la phase d'utilisation du fossé
474.254.03		474	1	254(N)	38	Sédiment argileux gris, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.254.02	474.254.04	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement hydromorphe, correspond à la phase d'utilisation du fossé
474.254.04		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-sableux gris-jaune orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et quelques nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.03	474.254.05	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Effondrement de paroi ?

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
474.254.05		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-sableux gris-jaune foncé, compact et homogène	Rares graviers, quelques blocs de grès et nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	474.254.04	474.254.06	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
474.254.06		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-limoneux brun-gris, compact et homogène	Rares graviers et nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	474.254.05	474.254.07	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
474.254.07		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-sableux à graviers gris-jaune orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.06	474.254.08	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
474.254.08		474	1	254(N)	38	Sédiment argilo-sableux gris-brun, très compact et homogène	Rares nodules de manganèse et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.07	474.254.09	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
474.254.09		474	1	254(N)	38	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé	Rares charbons, graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.08	474.254.10	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
474.254.10		474	1	254(N)	38	Sédiment composé de graviers et sables jaune orangé, très compact et homogène	Quelques nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.09	908.254.01	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	Comblement supérieur de F474, composé de substrat remanié, dans lequel un second fossé a été creusé afin d'amenager un nouveau système d'entrée (têtes de fossés F431 et F908)
474.254.11		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-sableux gris clair, très compact et homogène	Rares charbons et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	474.254.12	431.01 / 908.01	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Probable remblai, très proche du substrat dans lequel est aménagé les fossés F431 et F908
474.254.12		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-sableux jaune orangé, très compact et homogène	Rares charbons, blocs et fragments d'ardoise. Nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.13	474.254.11	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Probable remblai, très proche du substrat dans lequel est aménagé les fossés F431 et F908
474.254.13		474	1	254(S)	46	Sédiment argileux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et fragments d'ardoise. Quelques charbons.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	474.254.14	474.254.12	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	
474.254.14		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, très compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.15	474.254.13	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Comblement latéral : lié à l'erosion d'un talus interne ?

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
474.254.15		474	1	254(S)	46	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.16	474.254.14	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	
474.254.16		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pieeres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.17	474.254.15	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Comblement latéral : lié à l'erosion d'un talus interne ?
474.254.17		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-limoneux brun-gris orangé, compact et homogène	Nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.254.18	474.254.16	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	
474.254.18		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-sableux brun orangé, compact et homogène	Nombreux nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	474.254.19	474.254.17	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Effondrement de paroi ?
474.254.19		474	1	254(S)	46	Sédiment sablo-argileux jaune orangé, compact et homogène	Rares graviers, nombreux nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.254.20	474.254.18	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Effondrement de paroi ou de talus interne ?
474.254.20		474	1	254(S)	46	Sédiment limono-sableux gris bleuté, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.254.21 / 474.254.22	474.254.19	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Couche hydromorphe
474.254.21		474	1	254(S)	46	Sédiment sablo-argileux gris orangé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.01	474.254.20	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Fine couche localisée contre paroi Ouest : Erosion ?
474.254.22		474	1	254(S)	46	Sédiment sablo-limoneux gris orangé, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.254.23	474.254.20	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Niveau de fonctionnement en eau
474.254.23		474	1	254(S)	46	Sédiment argilo-limoneux gris foncé bleuté, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	474.01	474.254.22	Mécanique	Sondée	FS	19/07/17	Niveau de fonctionnement en eau
474.270.02		474	1	270(S)	40	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et hétérogène	Rares graviers, quelques nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.01	474.270.03	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	Comblement inférieur, substrat remanié ?
474.270.03		474	1	270(S)	40	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, meuble et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	474.270.02	474.270.04	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	
474.270.04		474	1	270(S)	40	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.270.03	2053	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	Comblement supérieur
474.270.05		474	1	270(N)	47	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.01	474.270.06	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	Comblement inférieur

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
474.270.06		474	1	270(N)	47	Sédiment argilo-sableux gris foncé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	474.270.05	474.270.07	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	
474.270.07		474	1	270(N)	47	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, meuble et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	474.270.06	474.270.08	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	
474.270.08		474	1	270(N)	47	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	431.01	474.270.07	Mécanique	Sondée	SM	19/07/17	Comblement supérieur
475.01		475	1	179	31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	475.179.02	/	/	JA	07/12/17	
475.179.03		475	1	179	31	Sédiment sableux, gris foncé à noir, meuble et hétérogène	Très nombreux charbons, quelques pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique	475.179.02	2000	Mécanique	Sondée	CC	07/07/17	Probable rejet de foyer
475.179.02		475	1	179	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	475.01	475.179.03	Mécanique	Sondée	CC	07/07/17	
475.246.02		475	1	246	39	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	475.01	475.246.03	Mécanique	Sondée	CC	17/07/17	
475.246.03		475	1	246	39	Sédiment limono-sableux noir, meuble et hétérogène	Charbons, cendres, graviers et pierres rubéfiées	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique, verre, os, TCA	475.246.02	2000	Mécanique	Sondée	CC	17/07/17	Probable rejet de foyer
476.01		476	1	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	476.02	/	/	JA	07/12/17	
476.02		476	1	/	24	Sédiment argilo-limoneux gris, très compact et homogène	Rares charbons et blocs, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et lithique	476.01	2000	Manuelle	50%	EP	26/06/17	
477.01		477	1	152 / 183	19 / 32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	862.183.09	477.183.02 / 477.152.03	/	/	JA	07/12/17	
477.152.02		477	1	152	19	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	477.152.03	2000	Mécanique	Sondée	FS	22/06/17	
477.152.03		477	1	152	19	Sédiment sablo-argileux gris foncé compact et homogène	Rares charbons et blocs, quelques graviers	Dépôt	Occupation ?	Comblement	Inclusions de TCA	477.01	477.152.02	Mécanique	Sondée	FS	22/06/17	
477.183.02		477	1	183	32	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	477.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
479.01		479	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	479.03	/	/	JA	07/12/17	Creusement du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
479.03		479	1	/	22	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	479.01	479.02	Manuelle	50%	CC	22/06/17	Négatif du TP
479.02		479	1	/	22	Sédiment argilo-sableux brun -blanc clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	479.03	479.04	Manuelle	50%	CC	22/06/17	Comblement de calage
479.04		479	1	/	22	Sédiment argilo-sableux brun foncé, très compact	/	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	479.02	2000	Manuelle	50%	CC	22/06/17	Comblement du négatif
480.01		480	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	480.02	/	/	JA	07/12/17	
480.02		480	1	/	22	Sédiment argilo-sableux gris-beige clair, compact et hétérogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	480.01	2000	Manuelle	50%	CC	20/06/17	
481.01		481	1	154	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	480.02	/	/	JA	08/12/17	
481.154.02		481	1	154	22	Sédiment argilo-sableux gris-jaune foncé, compact et hétérogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	481.01	481.154.03	Manuelle	Sondée	CC	21/06/17	
481.154.03		481	1	154	22	Sédiment argileux brun foncé, très compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, TCA	481.154.02	2000	Manuelle	Sondée	CC	21/06/17	
482.01		482	1	164	19	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	481.164.05	/	/	JA	08/12/17	
482.164.05		482	1	164	19	Sédiment argilo-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares graviers, quelques charbons et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Construction	Comblement	/	482.01	836.01	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	Comblement inférieur du 1er état du fossé F482, pourrait correspondre au calage du TP836 (hypothèse fossé palissadé)
482.164.04		482	1	164	19	Curage. Prof = 40cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	836.164.02	482.164.03	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	Probable curage du fossé F482
482.164.03		482	1	164	19	Sédiment argilo-sableux brun orangé compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	482.164.04	482.164.02	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	Comblement inférieur du fossé après curage.
482.164.02		482	1	164	19	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et inclusions de TCA	482.164.03	483.01 / 486.01 / 487.01	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	
483.01		483	1	153	27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	482.164.02 / 486.153.02 / 487.153.02 / 485.164.02 / 835.164.02	483.153.02	Manuelle	Sondée	JA	23/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
483.153.02		483	1	153	27	Sédiment limono-sableux gris, compact et homogène	Rares charbons et graviers, quelques pierres et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, inclusions de TCA	483.01	2000	Manuelle	Sondée	FS	23/06/17	
483.164.03		483	1	164	19	Sédiment argilo-limoneux brun clair, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	483.01	483.164.02	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	Comblement inférieur, peut-être lié au fonctionnement du fossé
483.164.02		483	1	164	19	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	483.164.03	486.01	Manuelle	Sondée	FS	28/06/17	
484.01		484	1	151 / 183	19 / 32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	862.02	484.151.04	/	/	JA	08/12/17	Creusement du fossé F484 dans SD151
484.151.04		484	1	151	19	Sédiment sablo-limoneux gris-brun orangé, très compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	484.01	484.151.03	Manuelle	Sondée	FS	20/06/17	Comblement inférieur du fossé F484 dans SD151
484.151.03		484	1	151	19	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact	Rares charbons et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	484.151.04	484.151.02	Manuelle	Sondée	FS	20/06/17	Comblement intermédiaire du fossé F484 dans SD151
484.151.02		484	1	151	19	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	484.151.03	2000	Manuelle	Sondée	FS	20/06/17	Comblement supérieur du fossé F484 dans SD151
484.183.02		484	1	183	32	Sédiment limono-argileux, très compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	484.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	Comblement unique du fossé F484
485.01		485	1	164	19	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	485.03	/	/	JA	08/12/17	Creusement de la sépulture F485
485.164.03		485	1	164	19	Squelette : composé uniquement de l'email des dents	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	485.01	485.164.02	Manuelle	100%	FS	27/06/17	Individu représenté uniquement par l'email de ses dents. Tête au sud.
485.164.02		485	1	164	19	Sédiment argilo-sableux gris orangé, compact t homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers et nodules de substrat.	Dépôt	Occupation	Remblai	Inclusions de TCA	485.164.03	483.01	Manuelle	100%	FS	27/06/17	Présence d'une pierre disposé le long de la paroi Ouest : aménagement ?
486.01		486	1	153	27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	835.164.02	486.05	/	/	JA	08/12/17	
486.153.05		486	1	153	27	Squelette : composé uniquement de l'email des dents	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	486.01	486.153.03	Manuelle	100%	FS	26/06/17	Impossible d'identifier l'emplacement des ossements (pas de fantôme)

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
486.153.04		486	1	153	27	Aménagement de blocs de grès : coffrage ?	/	Dépôt	Construction	Comblement	TCA	486.153.03	486.153.02	Manuelle	100%	FS	26/06/17	
486.153.03		486	1	153	27	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation ? / Construction	Comblement	/	486.01	486.153.02	Manuelle	100%	FS	26/06/17	Fine couche dans fond de la fosse
486.153.02		486	1	153	27	Sédiment argilo-sableux brun clair, compact et homogène	Rares charbonset blocs. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	486.153.03	483.01	Manuelle	100%	FS	26/06/17	
487.01		487	1	153	27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	487.153.02	/	/	JA	08/12/17	
487.153.02		487	1	153	27	Sédiment sablo-argileux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	487.02	489.01	Manuelle	100%	FS	23/06/17	Comblement unique de la fosse F487
488.01		488	2	/	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	488.02	/	/	JA	08/12/17	
488.02		488	2	/	15	Sédiment sablo-limoneux brun, compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	488.01	2000	Manuelle	50%	CC	09/06/17	
489.01		489	2	145	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	487.153.02	489.145.02	/	/	JA	08/12/17	
489.145.02		489	2	145	15	Sédiment limoneux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	489.01	803.01	Manuelle	50%	CC	13/06/17	
490.01		490	2	141 / 199 / 245	13 / 15 / 33	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	494.02 / 495.02 / 530.03	490.199.02 / 490.151.02 / 490.245.02	/	/	JA	08/12/17	
490.199.02		490	2	199	33	Sédiment limono-argileux et sableux brun clair, très compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	490.01	490.199.03	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	
490.199.03		490	2	199	33	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	490.199.02	490.199.04	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	
490.199.04		490	2	199	33	Curage. Prof = 16cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	490.199.03	490.199.05	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	
490.199.05		490	2	199	33	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et hétérogène	Rares charbons et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	490.199.04	2000	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	
490.141.02		490	2	141	13	Sédiment argilo-sableux brun-beige clair rougeâtre, très compact et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	490.01	490.141.03	Manuelle	Sondée	CC	08/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
490.141.03		490	2	141	13	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, os, TCA et ardoise	490.141.02	494.01 / 495.01	Manuelle	Sondée	CC	08/06/17	
490.245.02		490	2	245	33	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	490.01	490.245.03	Manuelle	Sondée	CL	12/07/17	Niveau de fonctionnement en eau
490.245.03		490	2	245	33	Sédiment limono-argileux et sableux jaune-brun clair, très ompact et homogène	Rares blocs et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	490.245.02	490.245.04	Manuelle	Sondée	CL	12/07/17	
490.245.04		490	2	245	33	Curage. Prof = 48cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	490.245.03	490.245.05	Manuelle	Sondée	CL	12/07/17	
490.245.05		490	2	245	33	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Quelques blocs et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare céramique	490.245.04	530.01	Manuelle	Sondée	CL	12/07/17	
491.01		491	2	/	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	491.04	/	/	JA	08/12/17	Creusement du TP
491.04		491	2	/	15	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	491.01	491.02	Manuelle	50%	CC	19/06/17	Négatif du TP
491.02		491	2	/	15	Sédiment limoneux gris-jaune clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	491.04	491.03	Manuelle	50%	CC	19/06/17	Comblement de calage
491.03		491	2	/	15	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, meuble et hétérogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, TCA	491.02	2000	Manuelle	50%	CC	19/06/17	Comblement du négatif
492.01		492	2	/	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	492.02	/	/	JA	08/12/17	
492.02		492	2	/	15	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	492.01	2000	Manuelle	50%	CC	12/06/17	
493.01		493	2	/	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	493.02	/	/	JA	08/12/17	
493.02		493	2	/	15	Sédiment limono-sableux gris foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	493.01	2000	Manuelle	50%	CC	08/06/17	
494.01		494	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	494.02	/	/	JA	08/12/17	
494.02		494	2	/	13	Sédiment argilo-sableux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	494.01	490.01	Manuelle	50%	CC	08/06/17	
495.01		495	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	495.02	/	/	JA	08/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
495.02		495	2	/	13	Sédiment argilo-sableux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	495.01	490.01	Manuelle	50%	CC	08/06/17	
496.01		496	2	/	15	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	496.02	/	/	JA	08/12/17	
496.02		496	2	/	15	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et hétérogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique, verre, os, fer, inclusions de TCA	496.01	2000	Manuelle	50%	CC	20/06/17	
497.01		497	2	/	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	197.02	/	/	JA	08/12/17	
497.02		497	2	/	3	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers et ardoise	Dépôt	Abandon	Comblement	/	497.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
498.01	A	498	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	498.02	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
498.02	A	498	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	498.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
499.01		499	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	499.02	/	/	JA	12/12/17	
499.02		499	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	499.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
500.01	A	500	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	500.02	/	/	JA	12/12/17	
500.02	A	500	2	/	4	Sédiment limono-sableux brun moyen, compact et homogène	Rares charbons et pierres, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	500.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
501.01		501	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	501.02	/	/	JA	12/12/17	
501.02		501	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	501.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
502.01		502	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	502.02	/	/	JA	12/12/17	
502.02		502	2	/	4	Sédiment limonoeux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	502.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
503.01		503	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	503.02	/	/	JA	12/12/17	
503.02		503	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	503.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
504.01		504	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	504.02	/	/	JA	12/12/17	
504.02		504	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	504.01	2000	/	/	JA	12/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
505.01	**A**	505	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	505.02	/	/	JA	12/12/17	
505.02	**A**	505	2	/	4	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	505.01	2000	Manuelle	50%	EP	12/06/17	
506.01		506	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	506.02	/	/	JA	12/12/17	
506.02		506	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	506.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
507.01		507	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	507.02	/	/	SB	17/05/17	
507.02		507	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers et fragments d'ardoise	Dépôt	Abandon	Comblement	/	507.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
508.01	**A**	508	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	508.02	/	/	SB	17/05/17	
508.02	**A**	508	2	/	4	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	508.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
509.01	**A**	509	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	509.02	/	/	SB	17/05/17	
509.02	**A**	509	2	/	4	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	509.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
510.01		510	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	510.02	/	/	JA	12/12/17	
510.02		510	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	510.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
511.01		511	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	511.02	/	/	JA	12/12/17	
511.02		511	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	511.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
512.01		512	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	512.02	/	/	JA	12/12/17	
512.02		512	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	512.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
513.01		513	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	513.02	/	/	SB	23/05/17	
513.02		513	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques fragments d'ardoise	Dépôt	Abandon	Comblement	Lithique	513.01	2000	Manuelle	50%	SB	23/05/17	
514.01		514	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	514.02	/	/	JA	12/12/17	
514.02		514	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	514.01	2000	/	/	JA	12/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
515.01		515	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	515.02	/	/	JA	12/12/17	
515.02		515	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	515.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
516.01		516	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	516.02	/	/	JA	12/12/17	
516.02		516	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	516.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
517.01		517	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	517.02	/	/	SB	23/05/17	
517.02		517	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare verre, os et inclusions TCA. Quelques fer	517.01	2000	Manuelle	50%	SB	23/05/17	
518.01		518	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	518.02	/	/	JA	12/12/17	
518.02		518	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	518.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
519.01		519	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	519.02	/	/	SB	09/05/17	
519.02		519	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare os et fer	519.01	2000	Manuelle	50%	SB	09/05/17	
520.01		520	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	520.02	/	/	SB	09/05/17	
520.02		520	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons, fragments d'ardoise et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare fer, inclusions TCA	520.01	2000	Manuelle	50%	SB	09/05/17	
521.01		521	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	521.02	/	/	JA	12/12/17	
521.02		521	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	521.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
522.01		522	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	522.02	/	/	JA	12/12/17	
522.02		522	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	522.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
523.01		523	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	523.02	/	/	SB	09/05/17	
523.02		523	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons et fragments d'ardoise. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, os et fer	523.01	2000	Manuelle	50%	SB	09/05/17	
524.01		524	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	524.02	/	/	SB	09/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
524.02		524	2	/	4	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons et fragments d'ardoise. Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	524.01	2000	Manuelle	50%	SB	09/05/17	
525.01		525	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	525.02	/	/	JA	12/12/17	
525.02		525	2	/	/	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	525.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
526.01		526	2	104 / 139	3/ 14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	526.10 4.02 / 526.13 9.02	/	/	SB	16/05/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur F526
526.104. 02		526	2	104	3	Blocs de grès de tailles variables (10 à 40cm de côté), liant limono-sableux brun, compact et homogène	Quelques graviers	USC	Construction	Remblai	TCA	526.01	710.01	Manuelle	Sondée	SB	16/05/17	Fondation du mur F526
526.139. 02		526	2	139	14	Blocs de grès de tailles variables (10 à 40cm de côté), liant limono-sableux brun, compact et homogène	Quelques graviers	USC	Construction	Remblai	TCA	526.01	2000	Manuelle	Sondée	SB	16/05/17	Fondation du mur F526
527.01		527	2	104 / 139	3/ 14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	527.10 4.02 / 527.13 9.02	/	/	SB	16/05/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur F527
527.104. 02		527	2	104	3	Blocs de grès de tailles variables (10 à 40cm de côté), liant limono-argileux brun, compact et homogène	Quelques graviers	USC	Construction	Remblai	TCA	527.01	806.01	Manuelle	Sondée	SB	16/05/17	Fondation du mur F527
527.139. 02		527	2	139	14	Blocs de grès de tailles variables (10 à 40cm de côté), liant limono-argileux brun, compact et homogène	Quelques graviers	USC	Construction	Remblai	TCA	527.01	806.01	Manuelle	Sondée	SB	16/05/17	Fondation du mur F527
528.01		528	2	144 / 150	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	528.02	/	/	JA	12/12/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur de refend F528
528.02		528	2	144 / 150	/	Blocs de grès (< 25cm), lié par un sédiement limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	USC	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	528.01	814.01	Manuelle	Sondée	SB	20/06/17	Fondation du mur F528
529.01		529	2	240 / 241	33	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	529.24 0.02 / 529.24 1.02	/	/	JA	12/12/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur F529

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
529.240.02		529	2	240	33	Blocs de grès (10 à 30cm), liant limono-argileux brun foncé, compact et hétérogène	Rares charbons	USC	Construction	Remblai	/	529.01	2000	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	Fondation du mur F529
529.241.02		529	2	241	33	Blocs de grès (10 à 30cm), liant limono-argileux brun foncé, compact et hétérogène	Rares charbons	USC	Construction	Remblai	/	529.01	2000	Manuelle	Sondée	CL	11/07/17	Fondation du mur F529
530.01		530	2	103 / 209	3 / 33	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2005	530.103.02 / 530.209.02	/	/	JA	12/12/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur F530
530.103.02		530	2	103	3	Sédiment limono-argileux brun orangé, meuble et hétérogène	Nombreux nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	/	530.01	530.103.03	Manuelle	Sondée	CL	15/05/17	Comblement inférieur de la tranchée de fondation du mur F530
530.103.03		530	2	103	3	Blocs de grès liés par un sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	/	USC	Construction	Remblai	TCA	530.103.01	2007	Manuelle	Sondée	CL	15/05/17	Fondation du mur F530 dans SD103
530.209.02		530	2	209	33	Blocs de grès liés par un sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Graviers	USC	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	530.01	2007	Mécanique	Sondée	CL	07/07/17	Fondation du mur F530 dans SD209
532.01		532	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	532.02	Manuelle	50%	CL	17/05/17	Creusement du TP F532
532.02		532	2	/	4	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	532.01	532.03	Manuelle	50%	CL	17/05/17	Négatif du TP
532.03		532	2	/	4	Sédiment sablo-argileux brun orangé, compact et homogène	Nombreux graviers et blocs (dont 2 blocs dimensions importantes=30x30 x30cm)	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	532.02	532.04	Manuelle	50%	CL	17/05/17	Comblement de calage
532.04		532	2	/	4	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair meuble, homogène	Quelques graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	532.03	2000	Manuelle	50%	CL	17/05/17	
533.01		533	2	200	33	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	533.200.02	/	/	JA	12/12/17	
533.200.02		533	2	200	33	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	533.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
534.01		534	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2013	534.02	/	/	JA	12/12/17	
534.02		534	2	/	8	Sédiment limoneux gris-brun compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	534.01	2000	Manuelle	50%	SB	07/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
535.01		535	2	131 / 132 / 135 / 136	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2031 / 2033	535.13 1.02 / 535.13 2.02 / 535.13 5.02 / 535.13 6.02	/	/	JA	12/12/17	
535.131. 02		535	2	131	8	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons, pierres et blocs. Quelques graviers et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, scories et TCA	535.01	2000	Mixte	Sondée	SB	06/06/17	
535.132. 02		535	2	132	8	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons, pierres et blocs. Quelques graviers et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, scories et TCA	535.01	2000	Mixte	Sondée	SB	06/06/17	
535.135. 02		535	2	135	8	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons, pierres et blocs. Quelques graviers et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, scories et TCA	535.01	2000	Mixte	Sondée	SB	06/06/17	
535.136. 02		535	2	136	8	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons, pierres et blocs. Quelques graviers et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, scories et TCA	535.01	2000	Mixte	Sondée	SB	06/06/17	
536.01		536	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	536.02	/	/	JA	12/12/17	
536.02		536	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	536.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
537.01		537	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	537.02	/	/	JA	12/12/17	
537.02		537	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	537.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
538.01		538	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	538.02	/	/	SB	09/05/17	
538.02		538	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques charbons et ardoises	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et verre	538.01	2000	Manuelle	50%	SB	09/05/17	
539.01		539	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	539.02	/	/	JA	12/12/17	
539.02		539	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	539.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
540.01		540	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	540.02	/	/	JA	12/12/17	
540.02		540	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	540.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
541.01		541	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	541.02	/	/	JA	12/12/17	
541.02		541	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	541.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
542.01		542	2	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	542.02	/	/	JA	12/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
542.02		542	2	/	/	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	542.01	2000	Manuelle	50%	SB	23/05/17	
543.01		543	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	543.02	/	/	JA	12/12/17	
543.02		543	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	543.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
544.01	A	544	2	/	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	544.02	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
544.02	A	544	2	/	3	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	544.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
545.01		545	2	/	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	545.02	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
545.02		545	2	/	3	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	545.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
546.01		546	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	546.02	/	/	JA	12/12/17	
546.02		546	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	546.01	2000	/	/	JA	12/12/17	
547.01		547	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	547.02	/	/	JA	14/12/17	
547.02		547	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	547.01	2000	Manuelle	50%	CC	05/06/17	
548.01		548	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	548.02	/	/	JA	14/12/17	
548.02		548	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	548.01	2000	Manuelle	50%	CC	05/06/17	
550.01	A	550	2	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	550.02	/	/	JA	14/12/17	
550.02	A	550	2	/	18	Sédiment argilo-limoneux, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	550.01	2000	Manuelle	50%	EP	13/06/17	
551.01	A	551	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	551.02	/	/	JA	14/12/17	
551.02	A	551	2	/	7	Sédiment sablo-limoneux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Ardoises	551.01	2000	Manuelle	50%	FS	13/06/17	
552.01	A	552	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	552.02	/	/	JA	14/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
552.02	**A**	552	2	/	7	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	552.01	2000	Manuelle	50%	TM	12/06/17	
553.01	**A**	553	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	553.02	/	/	JA	14/12/17	
553.02	**A**	553	2	/	7	Sédiment sableux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	553.01	553.03	Manuelle	50%	TM	12/06/17	
553.03	**A**	553	2	/	7	Sédiment limoneux gris-brun foncé, très compact et homogène	Graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	553.02	2000	Manuelle	50%	TM	12/06/17	
554.01	**A**	554	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	554.02	/	/	JA	14/12/17	
554.02	**A**	554	2	/	4	Sédiment limoneux gris-brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	554.01	2000	Manuelle	50%	TM	12/06/17	
555.01	**A**	555	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	555.02	/	/	JA	14/12/17	
555.02	**A**	555	2	/	7	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	555.01	2000	Manuelle	50%	TM	12/06/17	
556.01		556	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	556.02	/	/	JA	14/12/17	
556.02		556	1	/	22	Sédiment argilo-sableux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	556.01	2000	Manuelle	50%	CC	26/06/17	
557.01		557	1	/	22	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	826.02	557.02	/	/	JA	14/12/17	
557.02		557	1	/	22	Sédiment limono-argileux gris-noir, meuble et homogène	/	Dépôt	Construction	Comblement	Céramique, verre, os et fer	557.01	2000	Manuelle	50%	CC	28/06/17	
558.01		558	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	558.02	/	/	JA	14/12/17	
558.02		558	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	558.01	2000	Manuelle	50%	CC	05/06/17	
559.01	**A**	559	2	/	17	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	559.02	/	/	JA	14/12/17	
559.02	**A**	559	2	/	17	Sédiment limono-sableux beige clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	559.01	2000	Manuelle	50%	FS	13/06/17	
560.01	**A**	560	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	560.02	/	/	JA	14/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
560.02	**A**	560	2	/	4	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	560.01	2000	Manuelle	50%	FS	12/06/17	
561.01	**A**	561	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	561.03	/	/	JA	14/12/17	Creusement du TP F561
561.02	**A**	561	2	/	4	Sédiment sablo-limoneux gris clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	561.03	2000	Manuelle	50%	FS	09/06/17	Comblement supérieur
561.03	**A**	561	2	/	4	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	561.02	561.02	Manuelle	50%	FS	09/06/17	Comblement inférieur
562.01	**A**	562	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	562.02	/	/	JA	14/12/17	
562.02	**A**	562	2	/	13	Sédiment limono-sableux brun clair	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	562.01	562.03	Manuelle	50%	CC	07/06/17	
562.03	**A**	562	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de terre cuite	562.02	2000	Manuelle	50%	CC	07/06/17	
563.01	**A**	563	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	563.02	/	/	JA	14/12/17	
563.02	**A**	563	2	/	4	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	563.01	2000	Manuelle	50%	FS	09/06/17	
564.01		564	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	564.02	/	/	JA	14/12/17	
564.02		564	2	/	4	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	564.01	2000	Manuelle	50%	FS	09/06/17	
565.01		565	2	140 / 227 / 228 / 229	17 / 27 / 34 / 35	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	879.02	565.14 0.06 / 565.22 7.06 / 565.22 8.02 / 565.22 9.03	/	/	JA	14/12/17	
565.140.02		565	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	565.140.03	571.01	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	
565.140.03		565	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Nombreuses pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	565.140.04	565.14 0.02	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	
565.140.04		565	2	140	17	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	/	565.140.05	565.14 0.03	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Colluvions liés à une phase d'intempérie ?

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
565.140.05		565	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	565.140.06	565.140.04	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Possible second niveau de fonctionnement du fossé
565.140.06		565	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux charbons	Dépôt	Construction	Comblement	Rares céramiques, inclusions de TCA	565.01	565.140.05	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Niveau de fonctionnement initial
565.227.02		565	2	227	35	Sédiment limoneux brun clair, compact et homogène	Quelques charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	565.227.03	574.01 / 880.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	Comblement supérieur
565.227.03		565	2	227	35	Sédiment limoneux brun orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	565.227.04	565.227.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
565.227.04		565	2	227	35	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de substrat et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	565.227.05	565.227.03	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
565.227.05		565	2	227	35	Sédiment limono-argileux gris-brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	565.227.06	565.227.04	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
565.227.06		565	2	227	35	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	/	565.01	565.227.05	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	Niveau de fonctionnement en eau
565.228.02		565	2	228	34	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares charbons et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	565.01	565.228.03	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
565.228.03		565	2	228	34	Sédiment limono-argileux clair, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	565.228.02	/	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
565.229.02		565	2	229	27	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Rares pierres et quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	565.228.03	/	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
565.229.03		565	2	229	27	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Occupation ?	Comblement	/	565.01	565.229.02	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
566.01		566	2	146	17	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	566.146.02	Mixte	50%	FS	13/06/17	
566.146.02		566	2	146	17	Sédiment sablo-argileux gris clair, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	566.01	574.01	Mixte	50%	FS	13/06/17	
567.01		567	2	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	567.02	/	/	JA	12/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
567.02		567	2	/	18	Sédiment limono-sableux brun clair, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	567.02	567.03	Manuelle	50%	EP	12/06/17	
567.03		567	2	/	18	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	567.02	2000	Manuelle	50%	EP	12/06/17	
568.01		568	2	105	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	565	568.105.02	/	/	JA	14/12/17	
568.105.02		568	2	105	3	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Quelques pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et quelques scories	568.01	2000	Manuelle	Sondée	SB	22/05/17	
569.01		569	2	/	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	569.02	/	/	JA	14/12/17	
569.02		569	2	/	4	Sédiment limono-argileux, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	569.01	2000	Mixte	50%	FS	06/06/17	
570.01		570	2	/	5	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	570.02	/	/	JA	14/12/17	
570.02		570	2	/	5	Sédiment limono-argileux noir, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	570.01	2000	Mixte	50%	FS	06/06/17	
571.01		571	2	140 / 203 / 204	17 / 33 / 37	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	565.140.02 / 2005	571.05	/	/	JA	14/12/17	
571.140.02		571	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Rares charbons, pierres et blocs. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	571.140.06	575.01 / 773.01 / 774.01	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	
571.140.03		571	2	140	17	Sédiment limono-argileux jaune-brun, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	571.140.04	571.140.06	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Comblement plaqué contre le bord méridionnal de F571. Niveau hydromorphe lié au dernier état de fonctionnement du fossé.
571.140.04		571	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Quelques charbons, pierres et blocs	Dépôt	Occupation	Comblement	inclusions de TCA et schiste ardoisier	571.140.05	571.140.03	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Second comblement inférieu du fossé. Lié au dépôt et à la sédimentation lors d'épisodes d'intempéries ?
571.140.05		571	2	140	17	Sédiment sablo-limoneux brige-brun foncé et bleuté, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	571.01	571.140.04	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	Premier comblement du fossé, hydromorphe.

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
571.140.06		571	2	140	17	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et hétérogène	Rares charbons, quelques pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et TCA	571.140.03	571.140.02	Mixte	Sondée	FS	09/06/17	
571.203.02		571	2	203	37	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	571.01	876.01 / 2035	Mécanique	Sondée	SM	10/07/17	
571.204.02		571	2	204	37	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	571.01	2035	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
572.01		572	2	134 / 220 / 224 / 225 / 230	7 / 35 / 37 / 40	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	572.134.03	/	/	JA	14/12/17	
572.134.02		572	2	134	7	Rares céramiques	Quelques graviers, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	572.134.03	2000	Mixte	Sondée	FS	07/09/17	
572.134.03		572	2	134	7	Sédiment limono-argileux, compact et homogène	Rares blocs et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	572.134.04	572.134.02	Mixte	Sondée	FS	07/09/17	Comblement latéral. Ecoulement des eaux ou effondrement d'un talus ?
572.134.04		572	2	134	7	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares blocs, quelques charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et TCA	572.134.06	572.134.03 / 572.134.05	Mixte	Sondée	FS	07/09/17	
572.134.05		572	2	134	7	Sédiment sablo-limoneux gris clair, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	572.134.04	572.134.02 / 789.01	Mixte	Sondée	FS	07/09/17	Comblement latéral, effondrement de paroi ?
572.134.06		572	2	134	7	Sédiment limono-sableux gris bleuté, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	572.01	572.134.04	Mixte	Sondée	FS	07/09/17	Combelemnt inférieur, hydromorphe
572.208.02		572	2	208	37	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	572.01	2000	Mécanique	Sondée	SM	11/07/17	
572.224.02		572	2	224	37	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	572.01	2000	Mécanique	Sondée	SM	11/07/17	
572.230.02		572	2	230	35	Sédiment limoneux brun-jaune clair, compact et homogène	Rares charbons, graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	572.230.03	574.01 / 575.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
572.530.03		572	2	230	35	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers, pierres et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	572.01	572.230.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
572.250.02		572	2	225	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	572.01	591.01	Manuelle	Sondée	SM	13/07/17	
573.01		573	2	133	4	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	573.133.02	/	/	JA	14/12/17	
573.133.02		573	2	133	4	Sédiment sablo-limoneux brun clair foncé, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	573.01	707.01	Mixte	Sondée	FS	06/06/17	
574.01		574	2	138 / 168 / 227 / 228 / 229 / 230 / 231 / 233 / 234	12 / 17 / 18 / 27 / 28 / 32 / 34 / 35 / 38	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	566.146.02 / 880.02	574.138.02 / 574.168.02 / 574.227.03 / 574.227.02 / 574.230.02 / 574.233.02 / 574.231.02 / 574.234.02	/	/	JA	14/12/17	
574.138.02		574	2	138	12 /18	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.01	574.138.03	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
574.138.03		574	2	138	12 /18	Sédiment argilo-limoneux brun-jaune, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	574.138.02	574.138.04	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
574.138.04		574	2	138	12 /18	Sédiment limono-argileux gris-brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, TCA	574.138.03	2000	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
574.168.02		574	2	168	28	Sédiment limono-sableux brun-jaune foncé, meuble	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	574.01	574.168.03	Manuelle	Sondée	PB	28/06/17	
574.168.03		574	2	168	28	Sédiment gris foncé, très compact	Charbons et blocs	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA et alliages cuivreux	574.168.02	706.168.02	Manuelle	Sondée	PB	28/06/17	
574.227.02		574	2	227	35	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers, nombreux blocs et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.227.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
574.227.03		574	2	227	35	Sédiment limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	574.01	574.227.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
574.228.02		574	2	228	34	Sédiment limono-sableux brun orangé-verdâtre, compact et homogène	Rares charbons et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	574.01	574.228.03	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
574.228.03		574	2	228	34	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	574.228.02	579.01	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
574.229.03		574	2	229	27	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	574.01	574.229.02	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
574.229.02		574	2	229	27	Sédiment sablo-argileux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	574.229.03	579.01	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
574.230.02		574	2	230	35	Sédiment limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares blocs, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
574.233.02		574	2	233	32	Sédiment limoneux brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
574.231.02		574	2	231	27	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	574.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
574.234.02		574	2	234	38	Sédiment limono-argileux gris-brun orangé, compact homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.01	574.234.03	Mécanique	Sondée	EP	12/07/17	
574.234.03		574	2	234	38	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	574.234.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	12/07/17	
575.01		575	2	117 / 126 / 227 / 228 / 230 / 231	4 / 7 / 27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	773.11.02 / 637.143.02	575.117.02 / 575.126.02 / 575.227.03 / 575.228.02 / 575.230.02 / 575.231.02	/	/	JA	14/12/17	
575.177.02		575	2	117	7	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène	Quelques nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Quelques verres et os	575.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	30/05/17	
575.126.02		575	2	126	4	Sédiment limono-sableux noir, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, verre	575.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
575.227.02		575	2	227	35	Sédiment limoneux gris-brun compact et homogène	Rares fragments d'ardoise, quelques pierres et nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	575.227.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
575.227.03		575	2	227	35	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Nombreux graviers et pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Rare os, nombreuses céramiques et verres	575.01	575.227.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
575.228.02		575	2	228	34	Sédiment limono-argileux brun clair, homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	575.01	773.01	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
575.230.02		575	2	230	35	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	575.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
575.231.02		575	2	231	27	Sédiment limono-sableux noir foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	575.01	579.01	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
576.01		576	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	576.02	/	/	JA	15/12/17	
576.02		576	2	/	7	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	576.01	2000	Manuelle	50%	FS	12/06/17	
577.01	A	577	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	577.02	/	/	JA	15/12/17	
577.02	A	577	2	/	7	Sédiment sablo-limoneux jaune-gris , hétérogène	Quelques nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	577.01	2000	Manuelle	50%	FS	12/06/17	
579.01		579	2	117 / 126 / 138 / 227 / 228 / 229 / 231 / 236	4 / 7 / 12 / 18 / 27 / 34 / 35 / 40	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	574.229.02 / 797.138.03 / 879.02	579.117.02 / 579.126.03 / 579.138.02 / 579.229.03 / 579.231.02 / 579.227.03 8 / 579.228.02 / 579.235.02 / 579.236.02	/	/	JA	15/12/17	
579.177.02		579	2	117	7	Sédiment limono-sableux gris-brun orangé, compact et hétérogène	Nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	579.01	773.01	Mécanique	Sondée	CL	30/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
579.126.03		579	2	126	4	Sédiment limono-sableux gris clair, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.01	579.126.02	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
579.126.02		579	2	126	4	Sédiment limono-sableux gris foncé, meuble et homogène	Rares graviers, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares ardoises	579.126.03	773.01	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
579.138.02		579	2	138	12 / 18	Sédiment limono-argileux brun foncé compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Faune	579.01	773.01	Mécanique	Sondée	EP	09/06/17	
579.229.02		579	2	229	27	Sédiment limono-argileux gris foncé, meuble et hétérogène	Rares charbons, quelques graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.229.03	773.01	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
579.229.03		579	2	229	27	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.01	579.229.02	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
579.231.02		579	2	231	27	Sédiment argilo-sableux gris brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	579.01	575.01 / 773.01	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
579.227.02		579	2	227	35	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	579.227.03	773.01 / 880.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
579.227.03		579	2	227	35	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques nodules de substrat et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Os	579.01	579.227.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
579.228.02		579	2	228	34	Sédiment limoneux brun verdâtre, compact	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.01	579.228.03	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
579.228.03		579	2	228	34	Sédiment limoneux brun verdâtre, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.01	773.01	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
579.236.02		579	2	236	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	579.01	773.236.02	Mécanique	Sondée	SM	12/07/17	
579.235.02		579	2	235	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	579.01	773.01					
580.01		580	2	/	19	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	580.03 / 580.04	/	/	EP	20/06/17	
580.02		580	2	/	19	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, meuble et hétérogène	Rares charbons et pierres, quelques nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	580.03 / 580.04	2000	Manuelle	100%	EP	20/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
580.03		580	2	/	19	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Faune	580.01	580.02	Manuelle	100%	EP	20/06/17	Ossements d'une truie positionnée sur le flanc gauche, tête orientée SO. Porcelet engagé dans le bassin (cause du décès?)
580.04		580	2	/	19	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Faune	580.01	580.02	Manuelle	100%	EP	20/06/17	Ossements du porcelet
582.01		582	2	/	7	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	582.02	/	/	JA	15/12/17	
582.02		582	2	/	7	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	582.01	2000	Manuelle	50%	FS	12/06/17	
583.01		583	2	/	17	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	583.02	/	/	JA	15/12/17	
583.02		583	2	/	17	Sédiment sablo-argileux gris clair, compact et hétérogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	583.01	585.01	Mixte	50%	FS	14/06/17	
585.01		585	2	/	17	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	583.02	585.02	/	/	JA	15/12/17	
585.02		585	2	/	17	Sédiment limono-sableux noir foncé, meuble et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	585.01	2000	Mixte	50%	FS	14/06/17	
586.01		586	2	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	586.02	/	/	JA	15/12/17	
586.02		586	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	586.01	2000	/	/	JA	15/12/17	
588.01		588	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	588.02	/	/	JA	15/12/17	
588.02		588	2	/	12	Ossements d'un animal en connexion : cou et tête d'un cheval	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Faïence	588.01	588.03	Fine	100%	EP	06/06/17	Positionné contre la paroi Ouest de la fosse
588.03		588	2	/	12	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	588.02	796.01	Fine	100%	EP	06/06/17	
589.01		589	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	589.02	/	/	JA	15/12/17	
589.02		589	2	/	12	Ossements d'un animal en connexion : partie inférieur du tronc et membres inférieurs d'un cheval	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	589.01	589.03	Fine	100%	EP	06/06/17	Déposé sur le flanc droit, arrière train vers le nord

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
589.03		589	2	/	12	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	589.02	796.01	Fine	100%	EP	06/06/17	
590.01		590	2	139 / 143	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	590.139.02 / 590.143.02	/	/	JA	15/12/17	Creusement de la tranchée de fondation du mur F590
590.139.02		590	2	139	14	Blocs de grès (max 30cm) liés par un sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et nombreux blocs	USC	Construction	Bâti	Inclusions de TCA	590.01	791.01 / 801.01	Mixte	Sondée	SB	08/06/17	Fondation du mur F590
590.143.02		590	2	143	14	Blocs de grès (max 30cm) liés par un sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et nombreux blocs	USC	Construction	Bâti	Inclusions de TCA	590.01	791.01 / 801.01	Mixte	Sondée	SB	08/06/17	Fondation du mur F590
591.01		591	2	174 / 175 / 221 / 223 / 222 / 250	29 / 36 / 40 / 42	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	572.250.02	591.174.02 / 591.175.02 / 591.221.02 / 591.222.03 / 591.223.02 / 591.250.02	/	/	JA	15/12/17	
591.174.02		591	2	174	29	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et homogène	Rares pierres, nombreux graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.01	591.174.03	Mixte	Sondée	TM	05/07/17	
591.174.03		591	2	174	29	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Quelques charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et TCA	591.174.02	592.01	Mixte	Sondée	TM	05/07/17	
591.175.02		591	2	175	29	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et homogène	Rares pierres, nombreux graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.01	591.175.03	Mixte	Sondée	TM	05/07/17	
591.175.03		591	2	175	29	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Quelques charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques céramiques et TCA	591.175.02	592.01	Mixte	Sondée	TM	05/07/17	
591.221.02		591	2	221	42	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.01	591.221.03	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
591.221.03		591	2	221	42	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.221.02	2000	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
591.223.02		591	2	223	42	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.01	591.223.03	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
591.223.03		591	2	223	42	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.223.02	2000	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
591.222.02		591	2	222	36	Sédiment gris foncé, très compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	591.01	591.222.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
591.222.03		591	2	222	36	Sédiment gris-jaune foncé, compact et homogène	Charbons	Dépôt	A definir	Comblement	Verre, inclusions de TCA	591.222.02	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
591.250.02		591	2	250	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	591.01	2000	Manuelle	Sondée	SM	13/07/17	
592.01		592	2	174 / 175 / 187 / 220	29 / 36 / 42	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	591.174.03 / 591.175.03	592.174.02 / 592.175.02 / 592.187.02	/	/	JA	05/07/17	
592.174.02		592	2	174	29	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	592.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	05/07/17	
592.175.02		592	2	175	29	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	592.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	05/07/17	
592.187.02		592	2	187	29	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	592.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	05/07/17	
592.220.02		592	2	220	36	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	592.01	592.220.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
592.220.03		592	2	220	36	Sédiment gris-brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	592.220.02	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
593.01		593	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	593.08	/	/	JA	15/12/17	
593.02		593	2	/	14	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	Rares charbons et nodules de manganèse. Quelques pierres et nodules de substrat. Nombreux graviers.	Dépôt	Occupation	Comblement	Rares céramiques, tabletterie et inclusions de substrat	593.03	2000	Manuelle	100%	SB	27/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
593.03		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : tête + cou + partie supérieure du tronc	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.04	593.02	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Déposé sur le flanc droit, tête orientée vers l'Ouest
593.04		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : bas du tronc + bassin	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.05	593.03	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Orientation NE-SO
593.05		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : membre antérieur	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.06 / 593.07	593.04	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Localisé en partie orientale de la fosse, le long du crâne. Membre replié.
593.06		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : membre postérieur	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.08	593.05	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Localisée en partie Nord de la fosse, membre legèrement replé.
593.07		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : membre antérieur	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.01	593.05	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Localisé dans 1/4 SE de la fosse, membre replié.
593.08		593	2	/	14	Ossements d'un bovin en connexion : membre postérieur	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	593.01	593.06	Manuelle	100%	SB	27/06/17	Localisé dans 1/4 NE de la fosse, membre replié.
594.01		594	2	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	594.02	/	/	JA	14/06/17	
594.02		594	2	/	18	Ossements d'un cochon en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	594.01	594.03	Manuelle	100%	EP	14/06/17	Déposé sur le flanc gauche, tête orientée SO. Squelette incomplet car fosse recoupé par une sepulture de chien.
594.03		594	2	/	18	Sédiment argilo-limoneux gris-brun, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	594.02	595.01 / 813.01	Manuelle	100%	EP	14/06/17	
595.01		595	2	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	813.03	595.02	/	/	JA	15/12/17	
595.02		595	2	/	18	Ossements d'un chien en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	595.01	595.03	Manuelle	100%	EP	14/06/17	Déposé sur le flanc droit, tête orientée NE
595.03		595	2	/	18	Sédiment argilo-limoneux gris-brun, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	595.02	2000	Manuelle	100%	EP	14/06/17	
596.01		596	2	/	18	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	596.03	/	/	JA	15/12/17	
596.02		596	2	/	18	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et hétérogène	Rares blocs, quelques pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	rares céramiques, verre et fer	596.03	2000	Manuelle	100%	FS	20/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
596.03		596	2	/	18	Ossements d'un veau en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	596.01	596.02	Manuelle	100%	FS	20/06/17	Déposé sur le flanc droit, tête dans l'angle SO de la fosse. Extrémités des pattes rapprochées : liées ?
597.01		597	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	597.02	/	/	JA	15/12/17	
597.02		597	2	/	14	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, meuble et homogène	Quelques nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	597.01	2000	Manuelle	50%	SB	27/06/17	
598.01		598	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	598.04	/	/	JA	15/12/17	
598.02		598	2	/	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Nombreux fer	598.03	2000	Manuelle	50%	SB	27/06/17	
598.03		598	2	/	14	Graviers et substrat	/	Dépôt	Naturelle ?	Comblement	/	598.04	598.02	Manuelle	50%	SB	27/06/17	Effondrement de paroi ?
598.04		598	2	/	14	Sédiment limoneux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	598.01	598.03	Manuelle	50%	SB	27/06/17	
599.01		599	2	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	599.02	/	/	JA	15/12/17	
599.02		599	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	599.01	2000	/	/	JA	15/12/17	
600.01		600	2	/	29	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	600.02	/	/	JA	15/12/17	
600.02		600	2	/	29	Sédiment limono-argileux gris orangé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Remblai	/	600.01	2000	Manuelle	50%	TM	30/06/17	
601.01		601	2	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	601.02	/	/	JA	15/12/17	
601.02		601	2	/	30	Ossements d'un veau en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	601.01	601.03	Manuelle	100%	EP	03/07/17	Déposé sur le flanc gauche
601.03		601	2	/	30	Sédiment argilo-limoneux et sableux brun, meuble et homogène	Rares nodules de substrat et quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	601.02	2000	Manuelle	100%	EP	03/07/17	
603.01		603	2	257	43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2050 / 2036	603.02 / 603.25 7.02	/	/	JA	15/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
603.02		603	2	/	43	Blocs de grès (min=10x10x10cm ; max=20x10x5cm) liés par un sédiment limoneux brun foncé, meuble et hétérogène	/	USC	Construction	Bâti	/	603.01	2050	Mécanique	Sondée	CL	13/07/17	
603.257.02		603	2	257	43	Blocs de grès de modules variés liés par un sédiment limoneux brun, meuble et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	603.01	2050	Mécanique	Sondée	CL	18/07/17	
604.01		604	2	/	43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2040	604.02	/	/	JA	15/12/17	
604.02		604	2	/	43	Blocs de grès (dim>10cm) liés par un sédiment limoneux brun meuble et hétérogène	/	USC	Construction	Bâti	/	604.01	574.01	Mécanique	Sondée	SB	03/07/17	
605.02		605	2	/	16	A completer	/	USC	Construction	Bâti	/	794.01	2016	/	/	JA	11/01/18	
606.01		606	2	257	43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	793.12	606.257.02	/	/	JA	18/12/17	
606.257.02		606	2	257	43	Sédiment limono-argileux beige-brun compact et homogène	Quelques graviers	USC	Construction	Bâti	/	606.01	606.257.03	Mécanique	Sondée	CL	18/07/17	Premier état du mur F606
606.257.03		606	2	257	43	Blocs de grès liés par un sédiment limono-argileux brun foncé, compact et hétérogène	Nombreuses inclusions de mortier et de graviers	USC	Construction	Bâti	/	606.257.02	2012 / 2050	Mécanique	Sondée	CL	18/07/17	Second état du mur F606
607.02		607	2	/	16	Sédiment argilo-limono-sableux et graviers beige-brun foncé	Blocs	USC	Construction	Bâti	TCA	607.04	2039	Manuelle	50%	PB	03/07/17	Us constituée de matériaux de récupération, destinée à acceuillir le radier 607.03
607.03		607	2	/	16	Sédiment sableux jaune clair, compact et homogène	Nombreux fragments de mortier	Dépôt	Construction	Comblement	/	/	607.04	Manuelle	50%	PB	03/07/17	Us de chantier lié à la construction du mur F605 (jointage des blocs)
607.04		607	2	/	16	Blocs disposé en hérisson, liés par un sédiment brun foncé très compact et homogène	Charbon	USC	Construction	Bâti	Inclusions de TCA	607.03	607.02	Manuelle	50%	PB	03/07/17	Remblai de nivellement ?
608.01		608	2	/	43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	608.02	/	/	JA	18/12/17	Tranchée d'installation du mur F608

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
608.02		608	2	/	43	Blocs de grès de taille variées, liés par un sédiment limoneux brun, meuble et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	608.01	2000	Mixte	Sondée	CL	13/07/17	
608.258.02		609	2	258	45	Sédiment brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	A definir	/	/	2032	609.258.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	Intrusion de sédiment dans la maconnerie ????
609.258.03		609	2	258	45	Parements n et s constitué de blocs liés au mortier, blocage de mortier et de blocs en vrac	/	USC	Construction	Bâti	/	609.258.02	2017	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
609.258.04		609	2	258	45	Sédiment sableux et gravilloneux beige-jaune, compact et homogène	/	Dépôt	Naturelle	/	/	géol.	2032 / 2036	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	proche du substrat (=610.258.03)
610.01		610	2	258 / 259	45 / 43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2036 / 2055	610.258.02	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
610.258.02		610	2	258	45	Blocs liés par un sédiment sablo-limoneux et argileux brun foncé, très compact	/	USC	Construction	Bâti	/	610.01	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
610.258.03		610	2	258	45	Sédiment sableux et gravilloneux beige-jaune, compact et homogène	/	Dépôt	Naturelle	/	/	géol.	2032 / 2036	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	proche du substrat (=609.258.02)
610.258.03		610	2	258	45	Parements composés de blocs liés au mortier, blocage coonstitué d'un sédiment limono-argileux	/	USC	Construction	Bâti	/	610.258.02 / 2032	2000	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	
610.259.02		610	2	259	43	Blocs liés par un sédiment sablo-limoneux et argileux brun foncé, très compact	/	USC	Construction	Bâti	/	610.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	
611.01		611	2	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	611.02	/	/	JA	18/12/17	Tranchée d'installation du mur F611
611.02		611	2	/	/	/	/	USC	Construction	Bâti	/	611.01	718.01	/	/	JA	11/01/18	
612.01		612	2	/	5	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	612.03	/	/	JA	15/12/17	
612.02		612	2	/	5	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et scories	612.03	2000	Mixte	50%	FS	05/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
612.03		612	2	/	5	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	612.01	612.02	Mixte	50%	FS	05/06/17	
613.01		613	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	613.02	/	/	JA	15/12/17	
613.02		613	2	/	14	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares charbons, quelques blocs et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	613.01	2000	Mixte	50%	SB	06/06/17	
614.01		614	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	614.03	/	/	JA	15/12/17	
614.02		614	2	/	8	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	614.03	2000	Manuelle	50%	SB	06/06/17	
614.03		614	2	/	8	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques gravierset charbons. Nombreux nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	614.01	614.02	Manuelle	50%	SB	06/06/17	
615.01		615	2	238 / 239	9 / 27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	883.238.02 / 883.239.02	615.238.02 / 615.239.02	/	/	JA	15/12/17	
615.238.02		615	2	238	9	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	2000	615.01	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
615.239.02		615	2	239	27	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact	Quelques graviers et nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, inclusions de TCA	615.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
616.01		616	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	616.02	/	/	JA	15/12/17	
616.02		616	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux gris-noir foncé, compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	616.01	616.03	Manuelle	50%	CC	05/06/17	Blabla incompréhensible
616.03		616	2	/	13	Sédiment limono-sableux jaune-brun rougeâtre, meuble et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Fragments d'ardoises	616.02	616.04	Manuelle	50%	CC	05/06/17	
616.04		616	2	/	13	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, TCA, ardoise	616.03	2000	Manuelle	50%	CC	05/06/17	
618.01		618	2	/	/	/	/	Creusement	Naturelle	Creusement	/	2027	618.02	/	/	JA	15/12/17	
618.02		618	2	/	/	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	618.01	618.03	/	/	EP	02/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
618.03		618	2	/	/	Sédiment limoneux brun compact et homoène	Nombreux graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	618.02	2000	/	/	EP	02/06/17	
619.01		619	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	619.02	/	/	JA	15/12/17	
619.02		619	2	/	12	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	619.01	2000	Manuelle	50%	EP	06/06/17	
620.01		620	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	620.03	/	/	JA	15/12/17	
620.03		620	2	/	8	Ossements d'un lapin en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	620.01	620.02	Manuelle	50%	SB	02/06/17	Positionné contre la paroi, tête orientée à l'Ouest. Membres repliés.
620.02		620	2	/	8	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et homogène	Rares pierres et nombreux graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	620.03	2000	Manuelle	50%	SB	02/06/17	
621.01		621	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	621.03	/	/	JA	15/12/17	
621.03		621	2	/	8	Ossements d'un animal en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	621.01	621.02	/	/	JA	15/12/17	Positionné contre la paroi, tête orientée à l'Ouest. Membres repliés.
621.02		621	2	/	8	/	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	621.03	2000	/	/	JA	15/12/17	
622.01		622	2	/	13	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	622.02	/	/	JA	15/12/17	
622.02		622	2	/	13	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	622.01	622.03	Manuelle	50%	CC	02/06/17	
622.03		622	2	/	13	Sédiment sablo-limoneux beige-brun, meuble et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	622.02	2000	Manuelle	50%	CC	02/06/17	
623.01		623	2	121 / 210 / 211	7 / 30 / 38	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	623.121.02 / 623.210.02 / 623.211.02	/	/	JA	15/12/17	
623.121.02		623	2	121	7	Sédiment argileux gris-brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de substrat et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	623.01	2000	Manuelle	Sondée	CL	29/05/17	
623.210.02		623	2	210	30	Sédiment sablo-limoneux gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares charbons, pierres et nodules de substrat. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	623.01	623.210.03	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
623.210.03		623	2	210	30	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	623.210.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	
623.211.02		623	2	211	38	Sédiment sablo-limoneux gris jaunâtre, compact et homogène	Rares nodules de substrat, et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	623.01	623.211.03	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	
623.211.03		623	2	211	38	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	623.211.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	
624.01		624	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	624.02	/	/	JA	15/12/17	
624.02		624	2	/	12	Ossements d'un lapin en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	624.01	624.03	Manuelle	50%	EP	02/06/17	Positionné contre la paroi, déposé sur le flanc gauche, tête orientée à l'Ouest.
624.03		624	2	/	12	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et nombreux graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	624.02	2000	Manuelle	50%	EP	02/06/17	
625.01		625	2	/	10	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	625.03	/	/	JA	15/12/17	
625.03		625	2	/	10	Ossements d'un animal en connexion : probable rongeur	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	625.01	625.02	Manuelle	50%	SB	01/06/17	Positionné contre la paroi, tête orientée à l'Ouest. Membres repliés.
625.02		625	2	/	10	Sédiment limoneux brun, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	625.03	2000	Manuelle	50%	SB	01/06/17	
626.01		626	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	626.02	/	/	JA	18/12/17	
626.02		626	2	/	8	Sédiment limoneux gris-brun compact et homogène	Rares charbons, graviers et nombreux blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	626.01	2000	Manuelle	50%	SB	02/06/17	
627.01		627	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	627.02	/	/	JA	18/12/17	
627.02		627	2	/	8	Sédiment limoneux brun orangé, meuble et homogène	Rares charbons, graviers et nombreux blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques et fer. Quelques TCA.	627.01	2000	Manuelle	50%	SB	02/06/17	
628.01		628	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	628.02	/	/	JA	18/12/17	Creusement du TP
628.02		628	2	/	12	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	628.01	628.03	Manuelle	50%	EP	01/06/17	Négatif du TP
628.03		628	2	/	12	Sédiment limono-argileux et sableux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et quelques blocs de grès	Dépôt	Construction	Remblai	/	628.02	628.04	Manuelle	50%	EP	01/06/17	Comblement de calage

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
628.04		628	2	/	12	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique, inclusions de TCA	628.03	2000	Manuelle	50%	EP	01/06/17	Comblement du négatif
629.01		629	2	/	/	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	629.02	/	/	JA	11/01/18	
629.02		629	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	629.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
630.01		630	2	/	8	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	630.02	/	/	JA	18/12/17	
630.02		630	2	/	8	Sédiment limoneux gris-brun orangé, meuble et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat. Nombreuses pierres et blocs.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	630.01	2000	Manuelle	50%	SB	01/06/17	
631.01		631	2	/	10	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	631.02	/	/	JA	18/12/17	
631.02		631	2	/	10	Sédiment limono-argileux gris-brun orangé, compact et homogène	Rares graviers, quelques pierres et nombreux charbons (+ dense en surface)	Dépôt	Abandon	Comblement	/	631.01	2000	Manuelle	50%	SB	01/06/17	
632.01		632	2	/	5	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	632.02	/	/	JA	18/12/17	
632.02		632	2	/	5	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers et nombreux charbons, pierres et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	632.01	2000	Manuelle	50%	FS	01/06/17	
633.01		633	2	113 / 114 / 115 / 123 / 237 /	6 / 7 / 9	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	633.113.02 / 633.114.02 / 633.115.02 / 633.237.02	/	/	JA	18/12/17	
633.113.02		633	2	113	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	Rares charbons et quelques nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	633.01	633.113.03	Mécanique	Sondée	CL	29/05/17	
633.112.03		633	2	113	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	Gros fragments de TCA	633.113.02	2000	Mécanique	Sondée	CL	29/05/17	
633.114.02		633	2	114	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques nodules de substrat et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	633.01	633.114.03	Mécanique	Sondée	CL	29/05/17	
633.114.03		633	2	114	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	633.114.02	2000	Mécanique	Sondée	CL	29/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
633.115.02		633	2	115	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques nodules de substrat et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Gros fragments de TCA	633.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	29/05/17	
633.123.02		633	2	123	6	Sédiment sablo-argileux jaune-brun orangé, meuble et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	633.01	633.123.03	Mécanique	Sondée	CC	30/05/17	
633.123.03		633	2	123	6	Sédiment argileux brun foncé, très compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	633.123.02	2000	Mécanique	Sondée	CC	30/05/17	
633.237.02		633	2	237	9	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Rares nodules de substrat, quelques graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	633.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
634.01		634	2	/	12	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	634.02	/	/	JA	18/12/17	
634.02		634	2	/	12	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	634.01	634.03	Manuelle	50%	EP	01/06/17	
634.03		634	2	/	12	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Nombreux blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	Gros fragments de TCA	634.02	2000	Manuelle	50%	EP	01/06/17	
635.01		635	2	/	5	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	635.02	/	/	JA	18/12/17	
635.02		635	2	/	5	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Rares pierres et nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	635.01	2000	Manuelle	50%	FS	05/06/17	
637.01		637	2	143 / 171	14 / 32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	637.143.02	/	/	JA	23/06/17	
637.143.02		637	2	143	14	Blocs de grès (dim :5-30cm) liés par un sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Quelques charbons et nombreux blocs	USC	Construction	Bâti	/	637.01	575.01	Mixte	Sondée	SB	23/06/17	
639.01		639	2	/	27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	639.02	/	/	JA	18/12/17	Creusement du TP
639.02		639	2	/	27	Sédiment limoneux gris foncé, meuble et hétérogène	Quelques nodules de substrat et éléments de ciment	Dépôt	Abandon	Comblement	Gros fragments de TCA	639.03	2000	Manuelle	50%	FS	01/06/17	Négatif du TP
639.02		639	2	/	27	Sédiment sablo-limoneux brun orangé, compact et hétérogène	Rares éléments de ciment et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Gros fragments de TCA	639.04	639.02	Manuelle	50%	FS	01/06/17	Comblement de calage
639.04		639	2	/	27	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	639.01	638.03	Manuelle	50%	FS	01/06/17	Comblement du négatif

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
640.01		640	2	/	29	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	640.03	/	/	JA	18/12/17	
640.03		640	2	/	29	Ossements d'un veau en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	640.01	640.02	Fine	100%	TM	30/06/17	Déposé sur le flanc droit, orienté vers l'Ouest
640.02		640	2	/	29	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Rares céramiques	640.03	2000	Fine	100%	TM	30/06/17	
641.01		641	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	641.03	/	/	JA	18/12/17	
641.03		641	2	/	14	Ossements d'un probable veau en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	641.01	641.02	Fine	100%	TM	30/06/17	Déposé sur le dos, bassin à l'Ouest et pattes inférieures tournées vers l'Est. Les connexions anatomiques non préservées semblent indiquer une decomposition en milieu ouvert ?
641.02		641	2	/	14	Sédiment limoneux brun-gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, blocs et ardoise	Dépôt	Occupation	Comblement	Rares céramiques, inclusions de TCA	641.03	2000	Fine	100%	TM	30/06/17	Présence de blocs de pierres : calage ?
642.01		642	2	/	43	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	642.02	/	/	JA	18/12/17	Tranchée d'installation du mur F642, quasi-aveugle
642.02		642	2	/	43	Blocs de grès liés par un sédiment limoneux brun, meuble et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	642.01	/	Mixte	Sondée	CL	13/07/17	
645.01		645	2	/	14	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	645.02	/	/	JA	18/12/17	
645.02		645	2	/	14	Sédiment sablo-limoneux jaune-brun clair, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	645.01	2000	Manuelle	50%	SB	23/06/17	
649.01		649	2	/	27	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	649.02	/	/	JA	18/12/17	
649.02		649	2	/	27	Sédiment limono-argileux noir foncé, meuble et homogène	Rares charbons, pierres et ciment	Dépôt	Abandon	Comblement	Ardoises	649.01	2000	Manuelle	50%	FS	03/07/17	
652.01		652	2	/	20	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	652.02	/	/	JA	18/12/17	
652.02		652	2	/	20	Sédiment beige-brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	652.01	2000	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
653.01		653	2	/	20	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	653.02	/	/	JA	18/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
653.02		653	2	/	20	Sédiment sablo-limoneux beige-brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	653.01	2000	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
654.01		654	2	/	20	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	654.02	/	/	JA	18/12/17	Creusement du TP
654.02		654	2	/	20	Sédiment beige-brun foncé, compact et homogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	/	654.03	2000	Manuelle	50%	PB	01/06/17	Comblement du négatif
654.03		654	2	/	20	Sédiment limono-sableux beige clair, compact et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	654.04	654.02	Manuelle	50%	PB	01/06/17	Comblement de calage
654.04		654	2	/	20	Négatif du poteau ?	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	654.01	654.03	Manuelle	50%	PB	01/06/17	Négatif du TP
655.01		655	2	/	20	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	655.02	/	/	JA	18/12/17	
655.02		655	2	/	20	Sédiment limoneux et sableux beige-brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	655.01	2000	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
660.01		660	2	/	31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	660.02	/	/	JA	18/12/17	
660.02		660	2	/	31	Sédiment brun clair rougeâtre = composé en grande maj de substrat	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	660.01	660.03 / 660.04	Manuelle	50%	CC	23/07/17	
660.03		660	2	/	31	Sédiment sablo-limoneux beige-brun foncé, meuble et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	660.02	660.05	Manuelle	50%	CC	23/07/17	
660.04		660	2	/	31	Sédiment sablo-limoneux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	660.02	660.06	Manuelle	50%	CC	23/07/17	
660.05		660	2	/	31	Sédiment sablo-limoneux baige-brun foncé, meuble et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	660.03	660.06 / 696.01	Manuelle	50%	CC	23/07/17	
660.06		660	2	/	31	Sédiment limono-sableux noir, meuble et homogène	Graviers, pierres et beton	Dépôt	Abandon	Comblement	/	660.04 / 660.05	2000	Manuelle	50%	CC	23/07/17	
661.01		661	2	/	16	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	661.02	/	/	JA	19/12/17	
661.02		661	2	/	16	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène		Dépôt	A definir	Comblement	/	661.01	2000	Manuelle	50%	CL	15/06/17	
663.01		663	2	/	16	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	663.02	/	/	JA	19/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
663.02		663	2	/	16	Sédiment limono-sableux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	663.01	2000	Manuelle	50%	CL	14/06/17	
670.01		670	2	/		Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	673.02	670.02	/	/	JA	19/12/17	
670.02		670	2	/		/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	670.01	2000	Manuelle	50%	CC	07/03/17	
672.01		672	2	/	16	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	672.02	/	/	JA	19/12/17	
672.02		672	2	/	16	Sédiment argilo-sableux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	672.01	2000	Manuelle	50%	CC	30/06/17	
673.01		673	2	182 / 218 / 219 / 225	9 / 31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	673.182.02 / 673.218.02 / 673.219.02 / 673.225.02	/	/	JA	19/12/17	
673.182.02		673	2	182	31	Sédiment sablo-argileux beige-brun foncé, meuble et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	673.01	673.182.03	Mixte	Sondée	CC	04/07/17	
673.182.03		673	2	182	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et TCA	673.182.02	670.01	Mixte	Sondée	CC	04/07/17	
673.218.02		673	2	218	9	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Rares charbons, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	673.01	2046	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	
673.219.02		673	2	219	31	Sédiment sablo-argileux brun foncé, compact	Tca	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	673.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
673.225.02		673	2	225	31	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	673.01	2000	Manuelle	50%	CC	10/07/17	
675.01		675	2	/	32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	675.03	/	/	JA	19/12/17	
675.02		675	2	/	32	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, pierres et ardoises. Quelques graviers et nodules de substrat.	Dépôt	Occupation	Remblai	Céramique	675.03	2000	Fine	100%	SB	04/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
675.03		675	2	/	32	Ossements d'un chien en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	675.01	675.03	Fine	100%	SB	04/07/17	Orientation E-O, tête vers l'Est. Membres repliés. Perturbation au niveau du bassin et du membre postérieur gauche.
677.01		677	2	/	24	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	677.02	/	/	JA	19/12/17	
677.02		677	2	/	24	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	677.01	2000	Manuelle	50%	EP	03/07/17	
679.01		679	2	215 / 216 / 217 / 269 / 272	31 / 35 / 39 / 44	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	885.216.02	679.215.02 / 679.216.02 / 679.217.02 / 679.269.02 / 679.272.02	/	/	JA	19/12/17	
679.215.02		679	2	215	39	Sédiment gris clair, homogène	nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	679.01	679.215.03	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.215.03		679	2	215	39	Sédiment argilo-sableux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	679.215.02	2000	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.216.02		679	2	216	39	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair, hétérogène	nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	679.01	679.216.03	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.216.03		679	2	216	39	Sédiment sablo-argileux gris foncé, homogène	Charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	679.216.02	2000	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	Négatif d'un poteau de palissade…
679.217.02		679	2	217	31	Sédiment argilo-sableux gris-brun bleutée, meuble et hétérogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramiques et TCA	679.01	679.217.03	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.217.03		679	2	217	31	Curage. Prof = 54cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	679.217.02	679.217.04	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.217.04		679	2	217	31	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair, compact	Charbons et pierres rubéfiées	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et TCA	679.217.03	2000	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
679.269.02		679	2	269	44	Sédiment limono-sableux gris orangé-verdâtre, compact et homogène	Quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	679.01	679.269.03	Mécanique	Sondée	TM	19/07/17	
679.269.03		679	2	269	44	Sédiment limono-argileux gris-brun verdâtre, compact et homogène	Quelques charbons et pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Rare céramique	679.269.02	909.01	Mécanique	Sondée	TM	19/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
679.272.02		679	2	272	35	Sédiment sablo-argileux gris orangé, très compact et hétérogène	Rares charbons, quelques graviers et pierres, nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	679.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
680.01		680	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	680.02	/	/	JA	19/12/17	
680.02		680	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	680.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
681.01		681	2	214	35	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	681.214.02	/	/	JA	19/12/17	
681.214.02		681	2	214	35	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	681.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
682.01		682	2	214	35	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	682.214.05	/	/	JA	19/12/17	
682.214.02		682	2	214	35	Sédiment argilo-limoneux gris clair	Rares pierres et quelques graviers et nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	682.214.03	889.01	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
682.214.03		682	2	214	35	Sédiment argileux gris orangé, très compact et homogène	Rares graviers et nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	/	682.214.04	682.214.02	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
682.214.04		682	2	214	35	Curage. Prof = 34cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	682.214.05	682.214.03	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
682.214.05		682	2	214	35	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	682.01	682.214.04	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
683.01		683	2	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	683.02	/	/	JA	19/12/17	
683.02		683	2	/	30	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	683.01	2000	Manuelle	50%	EP	04/07/17	
684.01		684	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	684.02	/	/	JA	19/12/17	
684.02		684	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	684.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
685.01		685	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	685.02	/	/	JA	19/12/17	
685.02		685	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	685.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
686.01		686	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	686.02	/	/	JA	19/12/17	
686.02		686	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	686.01	2000	/	/	JA	19/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
687.01		687	2	212 / 213 / 247 / 272	32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2047	687.21 2.02 / 687.21 2.03 / 687.24 7.02 / 687.27 2.02	/	/	JA	18/12/17	
687.212. 02		687	2	212	32	Sédiment limono-argileux gris, compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	687.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
687.213. 02		687	2	213	32	Sédiment argilo-limoneux gris, très compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers. Quelques nodules de substrat et nombreuses pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	687.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
687.247. 02		687	2	247	32	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Rares graviers, quelques pierres et nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	687.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
687.272. 02		687	2	272	32	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, très compact et homogène	Rares graviers. Quelques nodules de manganèse et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	687.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
689.01		689	2	/	32	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	689.02	/	/	JA	19/12/17	
689.02		689	2	/	32	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Nombreux charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	689.01	2000	Manuelle	50%	SB	04/07/17	
690.01		690	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	690.02	/	/	JA	19/12/17	
690.02		690	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	690.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
691.01		691	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	691.02	/	/	JA	19/12/17	
691.02		691	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	691.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
693.01		693	2	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	693.02	/	/	JA	19/12/17	
693.02		693	2	/	30	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et fer	693.01	2000	Manuelle	50%	EP	04/07/17	
694.01		694	2	/	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2013	694.02	/	/	JA	19/12/17	Creusement du TP
694.02		694	2	/	3	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	694.01	694.03	Manuelle	50%	CL	11/03/17	Négatif du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
694.03		694	2	/	3	Sédiment argilo-limoneux gris-brun, compact et hétérogène	Nombreux charbons, blocs de calage (granit, quartz et grès ; dim = 20x20x20cm)	Dépôt	Construction	Remblai	TCA	694.02	694.04	Manuelle	50%	CL	11/03/17	Comblement de calage
694.04		694	2	/	3	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	694.03	2000	Manuelle	50%	CL	11/03/17	Comblement du négatif
695.01		695	2	/	3	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	695.02	/	/	JA	19/12/17	
695.02		695	2	/	3	Sédiment argilo-limoneux gris-brun meuble, homogène	Rares charbons, blocs de quartz	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	695.01	2000	Manuelle	50%	CL	11/05/17	
696.01		696	2	169 / 170	31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	660.06	696.169.02 / 696.170.02	/	/	JA	19/12/17	
696.169.02		696	2	169	31	Sédiment argilo-sableux, gris-brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, inclusions de TCA	696.01	2000	Manuelle	50%	CC	03/07/17	
696.170.02		696	2	170	31	Sédiment brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	696.01	2000	Manuelle	50%	CC	03/07/17	
697.01		697	2	/	16	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	697.02	/	/	JA	19/12/17	
697.02		697	2	/	16	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	697.01	697.03	Manuelle	50%	CL	14/06/17	
697.03		697	2	/	16	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, meuble et homogène	Fragment d'ardoise	Dépôt	Construction	Remblai	/	697.02	697.04	Manuelle	50%	CL	14/06/17	
697.04		697	2	/	16	Sédiment limoneux brun-noir foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	697.03	2000	Manuelle	50%	CL	14/06/17	
698.01		698	2	/	31	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	698.02	/	/	JA	19/12/17	
698.02		698	2	/	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	698.01	2000	Manuelle	50%	CC	29/06/17	
699.01		699	2	/	30	Cf fiche fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	699.02	/	/	JA	19/12/17	
699.02		699	2	/	30	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	699.01	2000	Manuelle	50%	EP	04/07/17	
700.01		700	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	700.02	/	/	JA	19/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
700.02		700	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	700.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
701.01		701	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	701.02	/	/	JA	19/12/17	
701.02		701	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	701.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
702.01		702	2	/	31	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	702.02	/	/	JA	19/12/17	
702.02		702	2	/	31	Sédiment argilo-limoneux noir, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	702.01	2000	Manuelle	50%	CC	03/07/17	
703.01		703	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	608.02 ?	703.02	/	/	JA	19/12/17	
703.02		703	2	/	/	Blocs et TCA liés au mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	703.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
704.01		704	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	606.02 ?	704.02	/	/	JA	19/12/17	
704.02		704	2	/	/	Blocs et TCA liés au mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	704.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
706.01		706	2	ESP 2H / L / 168 / 232	11 / 19 / 21 / 28 / 32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2012 / 2040 / 793.02	706.03 / 706.L.04 / 706.168.02 / 706.232.04	/	/	JA	19/12/17	
706.02		706	2	ESP 2H	11	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et hétérogène	Nombreux pierres, blocs et tca	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique et TCA	706.03	2011	Manuelle	Sondée	PB	30/05/17	
706.03		706	2	ESP 2H	11	Sédiment argilo-limoneux noir foncé, compact	Mortier, charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	706.01	706.02	Manuelle	Sondée	PB	30/05/17	
706.L.02		706	2	L	19	Sédiment argilo-limoneux grais foncé, compact et homogène	Rares cendres, quelques pierres et nombreux blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et inclusions de TCA	706.L.03	2011	Mixte	Sondée	FS	03/07/17	
706.L.03		706	2	L	19	Curage. Prof = 20cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	706.L.04	706.L.02	Mixte	Sondée	FS	03/07/17	
706.L.04		706	2	L	19	Sédiment argilo-sableux noir foncé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	Gros fragments de TCA	706.01	706.L.03	Mixte	Sondée	FS	03/07/17	
706.168.02		706	2	168	28	Sédiment beige-gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique et TCA	706.01	841.01	Manuelle	Sondée	PB	28/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
706.232.02		706	2	232	32	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Quelques inclusions de charbons, graviers. Nombreuses inclusions de pierres et blocs.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	706.232.03	2011	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
706.232.03		706	2	232	32	Sédiment limono-argileux jaune-brun clair, compact et hétérogène	Rares charbons, graviers et pieeres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	706.232.04	706.232.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
706.232.04		706	2	232	32	Sédiment argilo-limoneux noir clair, compact et homogène	Rares graviers, pierres et blocs. Nombreux charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et TCA	706.01	706.232.03	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
707.01		707	2	143 / 147	14	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	707.143.02 / 707.147.02	Mixte	Sondée	SB	14/06/17	
707.143.02		707	2	143	14	Blocs de grès (partie inférieure : massifs, peu epais et jointifs, dim < 30cm / partie supérieure : taille variable, non agencés, dim 5-10cm) liés par un sédiment limoneux brun, compact	Quelques nodules de substrat	USC	Construction	Bâti	/	707.01	801.01 / 806.01	Mixte	Sondée	SB	14/06/17	
707.147.02		707	2	147	14	Blocs de grès (partie inférieure : massifs, peu epais et jointifs, dim < 30cm / partie supérieure : taille variable, non agencés, dim 5-10cm) liés par un sédiment limoneux brun, compact	Quelques nodules de substrat	USC	Construction	Bâti	/	707.01	801.01 / 806.01	Mixte	Sondée	SB	14/06/17	
708.01		708	2	/	3	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	708.02	Manuelle	50%	CL	16/05/17	
708.02		708	2	/	3	Sédiment limono-argileux brun, meuble	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	708.01	2000	Manuelle	50%	CL	16/05/17	
709.01		709	2	/	3	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	709.06	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Creusement du TP
709.06		709	2	/	3	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	709.01	709.02	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Négatif du TP
709.02		709	2	/	3	Blocs de grès et sediment limoneux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	709.06	709.03	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Comblement de calage
709.03		709	2	/	3	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Nombreux charbons	Dépôt	Destruction	Comblement	/	709.02	709.04	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Comblement inférieur du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
709.04		709	2	/	3	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares blocs et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	709.03	709.05	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Comblemnt intermédiaire du TP
709.05		709	2	/	3	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Nombreuses céramiques	709.04	2000	Manuelle	50%	CL	16/05/17	Comblement supérieur du TP
710.01		710	2	104	3	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	526.104.02	710.104.02	/	/	SB	16/05/17	
710.104.02		710	2	104	3	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, meuble et hétérogène	Rares charbons et ardoise. Quelques mortier, graviers et blocs	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares verres et scories, quelques ceramiques	710.01	814.01	Manuelle	50%	SB	16/05/17	
711.01		711	2	259	43	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2054 / 2055 / 2032	711.259.02	/	/	JA	19/12/17	Tranchée d'installation du mur F711, quasi-aveugle
711.259.02		711	2	259	43	Blocs de grès et mortier, blocage avec sédiment limono-graveleux gris-brun clair	Mortier et graviers	USC	Construction	Bâti	/	711.01	2017	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	
712.01		712	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2036	712.02	/	/	JA	19/12/17	
712.02		712	2	/	23	Blocs de tailles variées (<10 à +25cm) mélés à un sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et hétérogène.	/	USC	Construction	Bâti	/	712.01	712.03	Manuelle	50%	CL	22/06/17	
712.03		712	2	/	23	Graviers et sédiment limoneux gris clair, très compact et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	712.02	2000	Manuelle	50%	CL	22/06/17	Comblement supérieur : rôle drainant ? nivellement ?
713.01		713	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2036	713.02	/	/	JA	19/12/17	
713.02		713	2	/	23	Blocs de tailles variées (<10 à +25cm) mélés à un sédiment limoneux brun clair, meuble et hétérogène.	/	USC	Construction	Bâti	/	713.01	713.03	Manuelle	50%	CL	22/06/17	
713.03		713	2	/	23	Graviers et sédiment limoneux beige-gris clair, meuble et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	713.02	2000	Manuelle	50%	CL	22/06/17	Comblement supérieur : rôle drainant ? nivellement ?
714.01		714	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	?	714.02	/	/	JA	11/01/18	Creusement de la tranchée de fondation du mur F714
714.02		714	2	/	/	A completer	/	USC	Construction	Remblai	/	714.01	765.01	/	/	JA	11/01/18	Fondation du mur F714

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
715.01		715	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	?	715.02	/	/	JA	11/01/18	Creusement de la tranchée de fondation du mur F715
715.02		715	2	/	/	A completer	/	USC	Construction	Remblai	/	715.01	2000	/	/	JA	11/01/18	Fondation du mur F715
716.01		716	2	/	/	Couche de démolition	/	Dépôt	Destruction	Comblement	/	/	2000	/	/	JA	11/01/18	
717.01		717	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	?	717.02	/	/	JA	11/01/18	
717.02		717	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	717.01	?	/	/	JA	11/01/18	
718.01		718	2	149	16	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	610.02	718.149.02	/	/	CL	15/06/17	
718.149.02		718	2	149	16	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	718.01	718.03	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	
718.149.03		718	2	149	16	Sédiment limono-sableux brun meuble et homogène	Quelques blocs	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	718.149.02	2000	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	Comblement d'un curage ??
719.01		719	2	112 / 119 / 123	5 / 6 / 8	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	775.119.02 / 723.112.02	719.112.02 / 719.112.04 / 719.119.02 / 719.123.02	/	/	JA	19/12/17	
719.112.02		719	2	112	8	Sédiment argileux gris clair, compact et homogène	Graviers et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	719.01	719.112.03	Mécanique	Sondée	PB	30/05/17	Couche hydromorphe
719.112.03		719	2	112	8	Sédiment argilo-sableux beige-jaune orangé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	719.112.02	719.112.04	Mécanique	Sondée	PB	30/05/17	
719.112.04		719	2	112	8	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Charbon	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	719.01	719.112.05	Mécanique	Sondée	PB	30/05/17	
719.112.05		719	2	112	8	Curage ?	/	Creusement	Occupation	Comblement	/	719.112.04 / 719.112.03 / 723.112.02 ?	719.112.06	Mécanique	Sondée	JA	19/12/17	
719.112.06		719	2	112	8	Sédiment argilo-limoneux et sableux gris foncé, meuble	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	Gros fragments de TCA	719.112.05	2000	Mécanique	Sondée	PB	30/05/17	
719.119.02		719	2	119	5	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Rares blocs et nodules de substrat. Quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	719.01	719.112.03	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
719.119.03		719	2	119	5	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Quelques pierres et nombreux blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	719.119.02	719.119.04	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
719.119.04		719	2	119	5	Sédiment sablo-argileux jaune orangé, compact et homogène	Rare nodules de manganèse et blocs de grès. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	719.119.03	719.119.05	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
719.119.05		719	2	119	5	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, nodules de manganèse, graviers, pierres et quelques blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	719.119.04	2000	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
719.123.02		719	2	123	6	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	719.01	633.123.01	Mécanique	Sondée	CC	30/05/17	
721.01		721	2	109 / 110 / 111	8	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	721.109.02 / 721.110.03 / 721.111.04	/	/	JA	20/12/17	
721.109.02		721	2	109	8	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares scories, quelques céramiques et inclusions de TCA	721.01	2000	Mixte	Sondée	SB	27/05/17	
721.110.02		721	2	110	8	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares scories, quelques céramiques et inclusions de TCA	721.110.03	2000	Mixte	Sondée	SB	27/05/17	
721.110.03		721	2	110	8	Sédiment argileux blanc-gris clair, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	721.01	721.110.02	Mixte	Sondée	JA	20/12/17	
721.111.02		721	2	111	8	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares scories, quelques céramiques et inclusions de TCA	721.111.03	721.111.05	Mixte	Sondée	JA	20/12/17	
721.111.03		721	2	111	8	Sédiment argileux blanc-gris clair, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	721.111.02	721.111.04	Mixte	Sondée	JA	20/12/17	
721.111.04		721	2	111	8	Sédiment sableux brun orangé, meuble et homogène	Quelques blocs et nombreux nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	721.01	721.111.03	Mixte	Sondée	SB	27/05/17	
721.111.05		721	2	111	8	Sédiment argileux jaune-gris, très compact et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	721.111.02	2000	Mixte	Sondée	SB	27/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
723.112.02		723	2	112	8	Sédiment sableux, limoneux, argileux gris-brun foncé, compact et hétérogène	Pierres et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	719.01	719.112.05 ?	Mécanique	Sondée	PB	30/05/17	
723.123.02		723	2	123	6	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	géol.	719.01	Mécanique	Sondée	CC	30/05/17	
724.123.02		724	2	123	6	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	géol.	2000	Manuelle	Sondée	CC	30/05/17	
727.01		727	2	111	8	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	?	727.111.02	/	/	JA	20/12/17	
727.111.02		727	2	111	8	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	727.01	?	Mixte	Sondée	SB	29/05/17	Relation avec F721 non établie, comblement similaire.
728.01		728	2	108 / 112	8 / 9	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	728.108.02 / 728.112.02	/	/	JA	20/12/17	
728.108.02		728	2	108	8	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	728.01	2000	Mixte	Sondée	SB	23/05/17	
728.112.02		728	2	112	9	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et hétérogène	Rares pierres et nodules de substrat. Quelques nodules de manganèse et graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	728.01	2000	Mixte	Sondée	SB	23/05/17	
731.01		731	2	/	40	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	731.02	/	/	JA	13/07/17	
731.02		731	2	/	40	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers, nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare céramique	731.02	731.03	Manuelle	50%	SM	13/07/17	
731.03		731	2	/	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	731.02	2000	Manuelle	50%	SM	13/07/17	
732.01		732	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	732.02	/	/	JA	19/12/17	
732.02		732	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	732.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
733.01		733	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	733.02	/	/	JA	19/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
733.02		733	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	733.01	2000	/	/	JA	19/12/17	
734.01		734	2	116 / 127	4	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	734.11 6.03	/	/	JA	20/12/17	
734.116. 02		734	2	116	4	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	734.116.03	776.01	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
734.116. 03		734	2	116	4	Sédiment limono-sableux gris bleuté, compact et hétérogène	Quelques nodules de substrat et nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	734.01	734.11 6.02	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
735.01		735	2	/	5	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	735.02	/	/	JA	21/12/17	
735.02		735	2	/	5	Ossements d'un chien en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	735.01	735.03	Fine	100%	EP	24/05/17	Déposé sur le flanc gauche,tête orienté vers l'Ouest, membres antérieurs repliés. Positionné le long de la paroi Nord. Seule la mandibule est conservé (crâne détruit decapage?)
735.03		735	2	/	5	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	735.02	2000	Fine	100%	EP	24/05/17	
736.01		736	2	/	5	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	736.02	/	/	JA	21/12/17	
736.02		736	2	/	5	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques pierres et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares verres, inclusions de TCA et ardoises	736.01	2000	Manuelle	50%	FS	23/05/17	
738.01		738	2	107 / 118 / 125	1 / 10 / 12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	778.02	738.10 7.02 / 738.11 8.02 / 738.12 4.02 / 738.12 5.02	/	/	JA	21/12/17	
738.107. 02		738	2	107	1	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.01	740.01	Manuelle	Sondée	FS	23/05/17	
738.118. 02		738	2	118	12	Sédiment sablo-argileux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.01	738.11 8.03	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
738.118.03		738	2	118	12	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers, pierres et blocs.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	738.118.02	776.01	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
738.124.02		738	2	124	10	Sédiment sablo-argileux jaune-gris orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse et quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	738.01	738.124.03	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.124.03		738	2	124	10	Sédiment sablo-argileux gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.124.02	738.124.04	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.124.04		738	2	124	10	Sédiment limono-argileux brun rougeatre, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.124.03	738.124.05	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.124.05		738	2	124	10	Sédiment limono-argileux jaune orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.124.04	738.124.06	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.124.06		738	2	124	10	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers, nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.124.05	738.124.07	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.124.07		738	2	124	10	Sédiment limono-argileux gris brun foncé compact et homogène	Rares pierres et blocs, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.124.06	776.01	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.02		738	2	125	10	Sédiment sablo-argileux jaune-gris orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse et quelques graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	738.01	738.125.03	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.03		738	2	125	10	Sédiment sablo-argileux gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.125.02	738.125.04	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.04		738	2	125	10	Sédiment limono-argileux brun rougeatre, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.125.03	738.125.05	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.05		738	2	125	10	Sédiment limono-argileux jaune orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.125.04	738.125.06	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.06		738	2	125	10	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers, nombreux nodules de manganèse	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.125.05	738.125.07	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
738.125.07		738	2	125	10	Sédiment limono-argileux gris brun foncé compact et homogène	Rares pierres et blocs, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	738.125.06	776.01	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
740.01		740	2	106 / 107	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	738.107.02	740.106.03 / 740.107.03	/	/	JA	21/12/17	
740.106.02		740	2	106	1	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	740.106.03	2000	Manuelle	Sondée	FS	23/05/17	
740.106.03		740	2	106	1	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	740.01	740.106.02	Manuelle	Sondée	FS	23/05/17	
740.107.02		740	2	107	1	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	740.107.03	2000	Manuelle	Sondée	FS	23/05/17	
740.107.03		740	2	107	1	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	740.01	740.107.02	Manuelle	Sondée	FS	23/05/17	
741.128		741	2	128	13	Sédiment argilo-limoneux gris brun foncé, très compact et hétérogène	nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Naturelle	Comblement	TCA	géol.	2000	Mécanique	Sondée	CC	01/06/17	
741.129		741	2	129	13	Sédiment argilo-limoneux gris brun foncé, très compact et hétérogène	nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Naturelle	Comblement	Céramique, scorie, TCA	géol.	2000	Mécanique	Sondée	CC	01/06/17	
743.01		743	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	743.02	/	/	JA	21/12/17	
743.02		743	2	/	1	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	743.01	2000	Mixte	50%	FS	22/05/17	
744.01		744	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	744.02	/	/	JA	21/12/17	
744.02		744	2	/	1	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	744.01	2000	Mixte	50%	FS	22/05/17	
745.01		745	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	745.02	/	/	JA	21/12/17	
745.02		745	2	/	1	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	745.01	2000	Manuelle	50%	EP	23/05/17	
746.01		746	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	746.02	/	/	JA	21/12/17	
746.02		746	2	/	1	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et pierres, quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	746.01	2000	Manuelle	50%	EP	23/05/17	
747.01		747	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	747.02	/	/	JA	21/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
747.02		747	2	/	1	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares nodules de substrat, quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	747.01	2000	Manuelle	Sondée	EP	23/05/17	
748.01		748	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	748.02	/	/	JA	21/12/17	
748.02		748	2	/	1	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	748.01	2000	Mixte	50%	FS	22/05/17	
751.01		751	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	751.02	/	/	JA	21/12/17	
751.02		751	2	/	1	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	751.01	2000	Manuelle	50%	EP	23/05/17	
752.01		752	2	/	1	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	752.04	/	/	JA	21/12/17	
752.04		752	2	/	1	Négatif du poteau	/	Négatif	Abandon	Fantôme	/	752.01	752.03	Manuelle	50%	FS	24/05/17	
752.03		752	2	/	1	Blocs de grès (10-15cm), liés par un sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Construction	Remblai	/	752.04	752.03	Manuelle	50%	FS	24/05/17	
752.02		752	2	/	1	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact	Quelques pierres et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	752.03	2000	Manuelle	50%	FS	24/05/17	
753.01		753	2	/	5	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	753.02	/	/	JA	21/12/17	
753.02		753	2	/	5	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	753.01	2000	Manuelle	50%	EP	22/05/17	
754.01		754	2	/	5	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	754.02	/	/	JA	21/12/17	
754.02		754	2	/	5	Sédiment argilo-limoneux gris-brun clair, compact et homogène	Quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	754.01	2000	Manuelle	50%	EP	23/05/17	
755.01		755	2	/	6	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	755.02	/	/	JA	21/12/17	
755.02		755	2	/	6	Blocs de calage	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	755.01	755.03	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
755.03		755	2	/	6	Sédiment limono-sableux brun clair, compact et homogène	nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	755.02	2000	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
756.01		756	2	/	6	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	756.02	/	/	JA	21/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
756.02		756	2	/	6	Sédiment limono-sableux brun-gris, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	756.01	2000	Manuelle	50%	CC	23/05/17	
757.01		757	2	/	6	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	757.02	/	/	JA	21/12/17	
757.02		757	2	/	6	Blocs de calage en grès	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	757.01	757.03	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
757.03		757	2	/	6	Sédiment sablo-limoneux brun foncé, meuble et homogène	nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	/	757.02	2000	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
758.01		758	2	/	6	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	758.02	/	/	JA	21/12/17	
758.02		758	2	/	6	Blocs de calage en grès (10-15cm)	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	758.01	758.03	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
758.03		758	2	/	6	Sédiment sableux gris clair, meuble et hétérogène	nodules de manganèse	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	758.02	2000	Manuelle	50%	CC	22/05/17	
761.01		761	2	/	4	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	761.02	/	/	JA	21/12/17	
761.02		761	2	/	4	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et hétérogène	Quelques graviers et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	/	761.01	761.03	Manuelle	50%	CL	18/05/17	
761.03		761	2	/	4	Sédiment argilo-limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Quelques graviers et nombreuses pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Rares scories, quelques TCA et nombreuses céramiques	761.02	2000	Manuelle	50%	CL	18/05/17	
762.01		762	2	/	3	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	762.02	/	/	JA	21/12/17	
762.02		762	2	/	3	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	762.01	2000	Manuelle	50%	SB	17/05/17	
764.01		764	2	/	8	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	764.02	/	/	JA	21/12/17	
764.02		764	2	/	8	Sédiment limono-sableux gris-beige, compact	Pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	764.01	2000	Manuelle	100%	PB	29/05/17	
765.01		765	2	/	16	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	714.02	765.02	/	/	JA	21/12/17	
765.02		765	2	/	16	Sédiment sablo-limoneux gris-brun, meuble et homogène	Quelques blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques, faune et inclusions de TCA	765.01	2000	Manuelle	50%	CL	13/06/17	
766.01		766	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2036	766.02	/	/	JA	21/12/17	Creusement du TP
766.02		766	2	/	23	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	766.01	766.03	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Négatif du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
766.03		766	2	/	23	Blocs de calage (20x15x10cm) liés par un sédiment limono-argileux brun compact et homogène	Rares graviers et nombreux blocs	Dépôt	Construction	Remblai	/	766.02	766.04	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Comblement de calage
766.04		766	2	/	23	Sédiment limono-argileux brun foncé compact et homogène	Rares graviers, quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA et torchis ?	766.03	2000	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Comblement du négatif
767.01		767	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2036	767.02	/	/	JA	21/12/17	Creusement du TP
767.02		767	2	/	23	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	767.01	767.03	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Négatif du TP
767.03		767	2	/	23	Blocs de calage liés par un sédiment limono-argileux brun, très compact et homogène	Quelques graviers et quelques charbons	Dépôt	Construction	Remblai	/	767.02	767.04	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Comblement de calage
767.04		767	2	/	23	Sédiment limono-argileux brun foncé compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	767.03	2000	Manuelle	50%	CL	28/06/17	Comblement du négatif
768.01		768	2	/	11	Blocs	/	USC	Construction	Bâti	/	768.02	2028 / 768.02					
768.02		768	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2032 / 768.01	2028 / 768.01	Manuelle	50%	CL	07/06/17	
769.01		769		/	11	Blocs	/	USC	Construction	Bâti	/	769.02	769.02 / 2030					
769.02		769	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2020 / 2032 / 769.01	769.01	Manuelle	50%	CL	07/06/17	
770.01		770	2	/	26	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	770.02	/	/	JA	21/12/17	
770.02		770	2	/	26	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	770.03	2000	Manuelle	50%	TM	15/06/17	
770.03		770	2	/	26	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	770.04	770.02	Manuelle	50%	TM	15/06/17	
770.04		770	2	/	26	Sédiment limono-argileux gris-brun orangé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	770.01	770.03	Manuelle	50%	TM	15/06/17	
771.01		771	2	/	26	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	771.02	/	/	JA	21/12/17	
771.02		771	2	/	26	Sédiment limono-argileux gris brun foncé compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	771.01	2000	Manuelle	50%	TM	20/06/17	
772.01		772	2	/	26	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	771.02	/	/	JA	21/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
772.02		772	2	/	26	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	772.01	772.03	Manuelle	Sondée	TM	19/06/17	
772.03		772	2	/	26	Sédiment argileux blanc-beige clair-orangé, très compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	772.02	2000	Manuelle	Sondée	TM	19/06/17	
773.01		773	2	117 / 126 / 138 / 227 / 228	4 / 7 / 12 / 18 / 27 / 34 / 35 / 40	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	579.117.02 / 579.126.02 / 579.138.02 / 774.117.02 / 774.126.02 / 774.138.02 / 579.227.02 / 579.228.03	773.117.02 / 773.126.02 / 773.138.02 / 773.227.02 / 773.229.02 / 773.228.03	/	/	JA	30/05/17	
773.117.02		773	2	117	7	Sédiment argilo-sableux brun foncé, meuble et homogène	Quelques blocs et nodules de substrat, nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	773.01	575.01	Mécanique	Sondée	CL	30/05/17	
773.126.02		773	2	126	4	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et hétérogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA et d'ardoises	773.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
773.138.02		773	2	138	12 / 18	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers, quelques blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA et ardoise	773.01	2000	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
773.227.02		773	2	227	35	Sédiment limoneux brun clair, compact et homogène	Rares graviers et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	773.227.03	575.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
773.227.03		773	2	227	35	Sédiment limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares blocs, quelques graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Rare céramique	773.01	773.227.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
773.228.02		773	2	228	34	Sédiment limono-argileux brun verdâtre, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	773.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
773.229.02		773	2	229	27	Sédiment limono-sableux noir foncé, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	773.229.02	2000	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
773.229.03		773	2	229	27	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	773.01	773.229.02	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
773.231.02		773	2	231	27	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques graviers, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	773.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	10/07/17	
773.235.02		773	2	235	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Quelques os	773.01	579.01 ?	Mécanique	Sondée	SM	11/07/17	
773.236.02		773	2	236	40	Sédiment argileux blanc-beige clair-orangé, très compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	773.01	579.01 ?	Mécanique	Sondée	SM	11/07/17	
774.01		774	2	117 / 126 / 138	4 / 7 / 12 / 18 / 27	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	774.117.02 / 774.126.02	/	/	JA	21/12/17	
774.117.02		774	2	117	7	Sédiment argilo-sableux gris-brun orangé, compact et homogène	Nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	774.01	773.01	Mécanique	Sondée	CL	30/05/17	
774.126.02		774	2	126	4	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	774.01	773.01	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
774.138.02		774	2	138	12 / 18	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	774.01	773.01	Mécanique	Sondée	EP	09/06/17	
776.01		776	2	118 / 124 / 125 / 127	4 / 10 / 12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	738.118.03 / 738.124.07 / 738.125.07 / 734.127.02	776.118.02 / 776.124.02 / 776.127.03	/	/	JA	21/12/17	
776.118.02		776	2	118	12	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	776.01	779.01	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
776.124.02		776	2	124	10	Sédiment limono-argileux gris-brun compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	776.01	776.124.03	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
776.124.03		776	2	124	10	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	776.124.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
776.125.02		776	2	125	10	Sédiment argilo-sableux gris orangé, meuble et hétérogène	Quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	776.01	776.125.03	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	Couche hydromorphe

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
776.125.03		776	2	125	10	Sédiment sableux brun orangé, meuble et hétérogène	Nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	776.125.02	776.125.04	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	Effondrement de paroi ?
776.125.04		776	2	125	10	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers et ardoise, quelques pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	776.125.03	776.125.05	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
776.125.05		776	2	125	10	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et homogène	Rares graviers et nodules de substrat, quelques pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	776.125.04	776.125.06	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
776.125.06		776	2	125	10	Sédiment limono-sableux gris-brun, meuble et homogène	Rares pierres, blocs. Quelques graviers et nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	776.125.05	779.01	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
776.127.02		776	2	127	4	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Verre	776.127.03	2000	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
776.127.03		776	2	127	4	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	/	776.01	776.127.02	Mécanique	Sondée	FS	30/05/17	
777.01		777	2	118 / 124 / 125	10 / 12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2021	777.118.02 / 777.124.02 / 777.125.02	/	/	JA	04/01/18	
777.118.02		777	2	118	12	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	777.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
777.124.02		777	2	124	10	Sédiment limono-sableux jaune-gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares nodules de manganèse, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	777.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
777.125.02		777	2	125	10	Sédiment argilo-sableux beige clair, meuble et homogène	Quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	777.01	777.125.03	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
777.125.03		777	2	125	10	Sédiment limono-sableux gris orangé, meuble et hétérogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	777.125.02	2000	Mécanique	Sondée	SB	30/05/17	
778.01		778	2	118 / 124 / 125	10 / 12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2021	778.118.02 / 778.124.02 / 778.125.02	/	/	JA	04/01/18	
778.118.02		778	2	118	12	Sédiment argileux gris clair, meuble et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	778.01	778.118.03	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
778.118.03		778	2	118	12	Sédiment sablo-argileux et limoneux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.02	778.118.04	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.04		778	2	118	12	Sédiment argileux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.03	778.118.05	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.05		778	2	118	12	Sédiment sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.04	778.118.06	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.06		778	2	118	12	Sédiment sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.05	778.118.07	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.07		778	2	118	12	Sédiment argilo-imoneux gris foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	778.118.06	778.118.08	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.08		778	2	118	12	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	778.118.07	778.118.09	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.09		778	2	118	12	Sédiment sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	778.118.08	778.118.10	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.10		778	2	118	12	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.09	778.118.11	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.118.11		778	2	118	12	Sédiment sableux jaune clair, meuble et homogène	Rares graviers, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.118.10	738.01	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
778.124.02		778	2	124	10	Sédiment argilo-sableux jaune-gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares graviers, quelques nodules de manganèse, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement		778.01	778.124.03 / 778.125.04	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
778.124.03		778	2	124	10	Sédiment sablo-argileux et limoneux brun orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.124.02	738.01	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
778.124.04		778	2	124	10	Sédiment sablo-argileux et limoneux brun orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse, graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	778.124.02	738.01	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	
778.125.02		778	2	125	10	Sédiment argilo-sableux jaune-gris-brun orangé, compact et hétérogène	Rares graviers, quelques nodules de manganèse, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement		778.01	738.01	Mécanique	Sondée	EP	30/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
779.01		779	2	118 / 125	10 / 12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	776.118.02 / 776.125.06	778.118.02 / 779.125.02	/	/	JA	04/01/18	
779.118.02		779	2	118	12	Sédiment limono-sableux jaune-gris clair, compact et hétérogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA et d'ardoises	779.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
779.125.02		779	2	125	10	Sédiment limono-sableux jaune-gris clair, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA et d'ardoises	779.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	31/05/17	
780.01		780	2	/	5	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2027	780.03	/	/	JA	04/01/18	
780.02		780	2	/	5	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	780.03	2000	Manuelle	50%	FS	01/06/17	Comblement supérieur de F780, contenant des blocs donct certains de chant : négatif et calage ?
780.03		780	2	/	5	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Construction ?	Comblement	Inclusions de TCA	780.01	780.03	Manuelle	50%	FS	01/06/17	Comblement de composition proche encaissant : comblement de calage ?
781.01		781	2	/	/	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2020 / 781.02	2023 / 781.02	Manuelle	/	CL	07/06/17	
781.02		781	2	/	/	Blocs de grès	/	USC	Construction	Bâti	/	2020 / 781.01	2023 / 781.01	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.02		782	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	782.03	782.01	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.04		782	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	782.05	782.03	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.06		782	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	782.07	782.05	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.08		782	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2022	782.07	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.01		782	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	782.02	782.00 / 2028 / 2032	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.03		782	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	782.04	782.02	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.05		782	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	782.06	782.04	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.07		782	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	782.08	782.06	Manuelle	/	CL	07/06/17	
782.00		782	2	/	11	Mortier et TCA brulés	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	782.01	2023	Manuelle	/	CL	07/06/17	Paroi côté alandier
783.01		783	2	/	/	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2020 / 783.01	2029 / 2030 / 783.02	Manuelle	/	CL	07/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
783.02		783	2	/	/	Blocs de grès	/	USC	Construction	Bâti	/	783.01	2029 / 2030 / 783.01	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.02		784	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	784.03	784.01	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.04		784	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	784.05	784.03	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.06		784	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	784.07	784.05	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.08		784	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	784.09	784.07	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.10		784	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2022	784.09	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.01		784	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	784.02	784.00	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.03		784	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	784.04	784.02	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.05		784	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	784.06	784.04	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.07		784	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	784.08	784.06	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.09		784	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	784.10	784.08	Manuelle	/	CL	07/06/17	
784.00		784	2	/	11	Mortier et TCA brulés	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	784.01	2023	Manuelle	/	CL	07/06/17	Paroi côté alandier
785.01		785	2	/	/	A completer	/	USC	Construction	Bâti	/	?	?	/	/	JA	11/01/18	
786.01		786	2	/	/	A completer	/	USC	Construction	Bâti	/	?	?	/	/	JA	11/01/18	
787.01		787	2	/	11	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2020	787.02	/	/	JA	04/12/18	
787.02		787	2	/	11	Sédiment limono-sableux gris-brun meuble et homogène	Nombreux mortier et qualques blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	787.01	2000	Manuelle	50%	CL	06/06/17	
788.01		788	2	/	11	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2020	788.02	/	/	JA	04/12/18	
788.02		788	2	/	11	Sédiment limono-sableux gris-brun meuble et hétérogène	Nombreux mortier et qualques blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques et TCA	788.01	2000	Manuelle	50%	CL	06/06/17	
789.01		789	2	134	7	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	572.134.05	789.13 4.03	/	/	JA	04/01/18	
789.134. 02		789	2	134	7	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	789.134.03	2000	Manuelle	50%	FS	07/06/17	
789.134. 03		789	2	134	7	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	789.01	789.13 4.02	Manuelle	50%	FS	07/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
790.01		790	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	790.02	/	/	JA	04/01/18	Tranchée d'installation du mur F790 ?
790.02		790	2	/	/	Blocs de grès (<20cm), liés par un sédiment limoneux brun compact et homogène	Rares graviers	USC	Construction	Bâti	Inclusions de TCA	790.01	2000	/	/	SB	22/06/17	
791.01		791	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	526.02 / 590.02	791.02	/	/	JA	04/01/18	Tranchée d'installation du mur F791 ?
791.02		791	2	/	/	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers, quelques pierres, nombreuses ardoises	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	791.01	2000	Manuelle	100%	SB	07/06/17	
792.01		792	2	/	/	Blocs (env. 8cm) et mortier (env. 5cm)	/	USC	Construction	Remblai	/	2020	2012	/	/	JA	04/01/18	
793.01		793	2	B (2H)	11	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	793.03	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.02		793	2	B (2H)	11	Sédiment argilo-limoneux noir, compact et hétérogène	Nombreux blocs (min =10x10cm, max=30x30cm) et charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	795.02	2012	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.03 =821.01		793	2	B (2H)	11	Blocs liés par un sédiment sablo-limoneux et argileux beige-jaune clair, très compact et hétérogène	Graviers, nodules de substrat	USC	Construction	Remblai	TCA	793.01	793.04 / 793.09	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Hérisson
793.04		793	2	B (2H)	11	Sédiment argileux brun-rouge foncé, très compact	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	793.03	793.05	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de fonctionnement de l'alandier ?
793.05		793	2	B (2H)	11	Sédiment brun-noir foncé, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	793.04 / 793.09	793.06	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de sol lié au fonctionnement de l'alandier
793.06		793	2	B (2H)	11	Sédiment beige-jaune clair, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	793.05	793.07	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de sol lié au fonctionnement de l'alandier
793.07		793	2	B (2H)	11	Sédiment beige-gris clair, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	793.06	793.08	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de sol lié au fonctionnement de l'alandier
793.08		793	2	B (2H)	11	Sédiment beige-jaune clair, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	793.07	793.10 / 799.01	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de sol lié au fonctionnement de l'alandier
793.09		793	2	B (2H)	11	Sédiment noir foncé, compact et hétérogène	Mortier et nombreux charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	793.03 / 812.01	793.05	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	Niveau de sol lié au fonctionnement de l'alandier

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
793.10		793	2	B (2H)	11	Sédiment brun-noir foncé, compact et hétérogène	Tca	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	793.08	793.11	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.11		793	2	B (2H)	11	Sédiment noir foncé, compact et hétérogène	Mortier et charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	793.10	2012	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.12		793	2	B (2H)	21	Sédiment gris foncé, compact et hétérogène	Tca	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	793.15	815.01 ?	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.13		793	2	B (2H)	21	Sédiment beige-jaune clair, homogène	Graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	2034 ?	793.14	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.14		793	2	B (2H)	21	Sédiment beige-jaune clair, compact et hétérogène	Charbons, mortier, pierres, blocs et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	793.13	793.15	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.15		793	2	B (2H)	21	Sédiment gris-noir compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	793.14	793.12	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
793.17		793	2	B (2H)	21	Sédiment noir foncé, très compact et homogène	Charbons et graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	793.03	793.12	Manuelle	Sondée	PB	08/06/17	
794.01		794	2	/	16	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	605.02	/	/	CL	12/06/17	
795.01		795	2	/	21	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	géol.	795.03	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
795.02		795	2	/	21	Sédiment noir foncé, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	795.05	793.02	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
795.03		795	2	/	21	Sédiment argilo-sableux jaune rougeâtre clair, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	795.01	795.04	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
795.04		795	2	/	21	Sédiment beige-noir foncé, compact et hétérogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	/	795.03	795.05	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
795.05		795	2	/	21	Sédiment noir foncé, compact	Charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	795.04	795.02	Manuelle	50%	PB	01/06/17	
796.01		796	2	242	9	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	588.03 / 589.03	796.24 2.03	/	/	JA	04/01/18	
796.242.02		796	2	242	9	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, os et inclusions de TCA	796.242.03	2000	Mixte	Sondée	FS	16/07/17	
796.242.03		796	2	242	9	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	796.01	796.24 2.02	Mixte	Sondée	FS	16/07/17	
797.01		797	2	138	12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	797.13 8.02	/	/	JA	04/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
797.138.02		797	2	138	12	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et blocs de grès	Dépôt	Abandon	Comblement	/	797.01	797.138.03	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
797.138.03		797	2	138	12	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun, compact et homogène	Rares charbons et graviers. Quelques nodules de substrat.	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique, faune et inclusions de TCA	797.138.02	579.01	Mixte	Sondée	EP	09/06/17	
797.231.02		797	2	231	9	Sédiment sablo-argileux gris-brun foncé, compact	Quelques charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	797.231.03	2000	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
797.231.03		797	2	231	9	Sédiment limono-sableux noir, compact et homogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	/	797.01	797.231.03	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
798.01		798	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	798.02	/	/	JA	11/01/18	
798.02		798	2	/	/	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	798.01	?	/	/	JA	11/01/18	
799.01		799	2	/	11 / 20 / 21	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	805.02 ? / 793.08	799.02	/	/	JA	04/01/18	
799.02		799	2	/	11 / 20 / 21	Sédiment charbonneux, compact	Pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	799.01	2012	Manuelle	100%	PB	01/06/17	
800.01		800	2	137	12	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	800.137.02	/	/	JA	22/12/17	
800.137.02		800	2	137	12	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Plastique, verre, inclusions de TCA	800.01	2000	Manuelle	Sondée	EP	07/06/17	
801.01		801	2	143 / 147	14	cf fiche Fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	707.02 / 590.02	801.143.02 / 801.147.02	/	/	JA	22/12/17	
801.143.02		801	2	143	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers. Quelques blocs et mortier	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares céramiques, scories et inclusions de TCA. Quelques os.	801.01	2000	Mixte	Sondée	SB	09/06/17	
801.147.02		801	2	147	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers. Quelques blocs et mortier	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares céramiques, scories et inclusions de TCA. Quelques os.	801.01	2000	Mixte	Sondée	SB	09/06/17	
802.01	A	802	2	/	7	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	802.02	/	/	JA	22/12/17	
802.02	A	802	2	/	7	Sédiment sablo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	802.01	2000	Mixte	50%	FS	12/06/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
804.01		804	2	148	15	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	473.02	804.148.02	/	/	JA	22/12/17	
804.148.02		804	2	148	15	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Fer et inclusions de TCA	804.01	2000	Mixte	50%	FS	12/06/17	
805.01		805	2	/	20	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2034	805.02	/	/	JA	22/12/17	
805.02		805	2	/	20	Sédiment gris-jaune foncé, compact	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	805.01	2012	Manuelle	100%	PB	01/06/17	
806.01		806	2	/	14	cf fiche Fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	527.02 / 707.02	806.02	/	/	JA	22/12/17	
806.02		806	2	/	14	Blocs (dim <15cm) en partie supérieure	/	Dépôt	Destruction	Comblement	/	806.03	2000	Manuelle	100%	SB	14/06/17	
806.03		806	2	/	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et charbons. Quelques blocs de grès (<10cm) et nombreux mortier.	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares céramiques, os, fer et TCA	806.01	806.02	Manuelle	Sondée	SB	14/06/17	
807.01		807	2	/	17	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	807.02	/	/	JA	22/12/17	
807.02		807	2	/	17	Sédiment sablo-argileux gris clair, compact et hétérogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	807.01	2000	Manuelle	50%	FS	12/06/17	
808.01		808	2	/	15	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	808.02	/	/	JA	22/12/17	
808.02		808	2	/	15	Sédiment limono-sableux gris clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	808.01	2000	Manuelle	50%	CC	14/06/17	
809.01		809	2	/	16 / 23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	809.02	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	
809.02		809	2	/	16 / 23	Sédiment limono-sableux brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	809.01	809.03	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	
809.03		809	2	/	16 / 23	Sédiment limono-sableux gris-brun, meuble et hétérogène	Quelques blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques, fer et nombreuses TCA	809.02	809.04	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	
809.04		809	2	/	16 / 23	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, meuble et hétérogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	Nombreuses TCA	809.03	810.01 ?	Mécanique	Sondée	CL	15/06/17	
811.01		811	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	811.02	/	/	JA	22/12/17	Creusement du TP
811.02		811	2	/	23	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	811.01	811.03	Manuelle	50%	CC	20/06/17	Négatif du TP

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
811.03		811	2	/	23	Sédiment limono-argileux brun clair, compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers et nombreux blocs	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	811.02	811.04	Manuelle	50%	CC	20/06/17	Comblement de calage
811.04		811	2	/	23	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Quelques graviers	Creusement	Abandon	Comblement	/	811.03	2000	Manuelle	50%	CC	20/06/17	Comblement du négatif
812.01		812	2	/	21	Lambeau de sol composé de mortier et sables jaune mélés à des fragments de TCA (<10cm)	/	USC	Construction	Bâti	/	793.03	793.09	Manuelle	100%	PB	01/06/17	
813.01		813	2	/	18	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	594.03	813.02	/	/	JA	22/12/17	
813.02		813	2	/	18	ossements d'un porc en connexion	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	813.01	813.03	Manuelle	100%	EP	15/06/17	Déposé sur le flanc droit, tête vers l'Est. Perturbation au niveau du bassin par installation de F595.
813.03		813	2	/	18	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Occupation	Comblement	Rares céramiques	813.02	595.01	Manuelle	100%	EP	15/06/17	
814.01		814	2	150	14	cf fiche Fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	528.02 / 710.104.02	814.15 0.02	/	/	JA	22/12/17	
814.150. 02		814	2	150	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et blocs	Dépôt	Destruction	Comblement	Rares céramiques, os et TCA	814.01	2000	Mixte	Sondée	SB	16/06/17	
816.01		816	2	/	21	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	793.03 / 793.05	816.02	/	/	JA	22/12/17	
816.02		816	2	/	21	Sédiment sablo-limoneux jaune-noir, très compact et homogène	Charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	816.01	816.03	Manuelle	50%	PB	22/06/17	
816.03		816	2	/	21	Sédiment limoneux noir foncé, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	Occupation	Comblement	Inclusions de TCA	816.02	2000	Manuelle	50%	PB	22/06/17	
817.01		817	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	817.02	/	/	JA	22/12/17	
817.02		817	2	/	/	Blocs de grès (dim : env 20cm), liés par un sédiment limoneux brun, compact et homogène	/	USC	Construction	Bâti	Rares céramiques et inclusions de TCA	817.01	2000	/	/	SB	22/06/17	
818.01		818	2	/	24	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	419.02	818.02	/	/	JA	22/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
818.02		818	2	/	24	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramiques et verre	818.01	2000	Manuelle	50%	EP	22/06/17	
819.01		819	2	257	43	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2052 / 793.13 ?	819.25 7.02	/	/	JA	22/12/17	
819.257. 02		819	2	257	43	Blocs de grès liés par un sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	/	USC	Construction	Bâti	/	819.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
820.01		820	2	/	21	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	793.13 / 819.02	820.02	/	/	JA	22/12/17	
820.02		820	2	/	21	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	820.01	2000	/	/	JA	22/12/17	
822.01		822	1	159	25	cf fiche Fait	/	Creusement	Destruction	Creusement	/	429.02	822.15 9.02	/	/	JA	22/12/17	
822.159. 02		822	1	159	25	/	Quelques blocs	Dépôt	Destruction	Comblement	Fer	822.01	823.01	Manuelle	/	TM	28/06/17	
823.01		823	1	159	25	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	822.159.02	823.15 9.02	/	/	JA	22/12/17	
823.159. 02		823	1	159	25	Sédiment argileux brun foncé, compact	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, os et fer	823.01	2000	Manuelle	Sondée	TM	28/06/17	
824.01		824	2	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	714.02	824.02	/	/	JA	22/12/17	
824.02		824	2	/	23	Sédiment limoneux gris-brun, meuble	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	824.01	2000	Manuelle	50%	CL	27/06/17	
825.01		825	1	/	23	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	825.02	/	/	JA	22/12/17	
825.02		825	1	/	23	Sédiment argilo-limoneux gris compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Nombreuses scories	825.01	825.03	Manuelle	50%	EP	28/06/17	
825.03		825	1	/	23	Sédiment argilo-limoneux brun, meuble et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	825.02	2000	Manuelle	50%	EP	28/06/17	
826.01		826	1	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	826.02	/	/	JA	22/12/17	
826.02		826	1	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	826.01	2000	/	/	JA	22/12/17	
827.01		827	2	/	14	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	827.02	/	/	JA	22/12/17	
827.02		827	2	/	14	Sédiment limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	827.01	2000	Manuelle	50%	SB	27/06/17	
828.01		828	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	828.02	/	/	JA	11/01/18	
828.02		828	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	828.01	457.01	/	/	JA	11/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
829.01		829	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	829.02	/	/	JA	11/01/18	
829.02		829	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	829.01	457.01	/	/	JA	11/01/18	
830.01		830	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	830.02	/	/	JA	11/01/18	
830.02		830	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	830.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
831.01		831	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	831.02	/	/	JA	11/01/18	
831.02		831	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	831.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
832.01		832	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	832.02	/	/	JA	11/01/18	
832.02		832	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	832.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
833.01		833	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	833.02	/	/	JA	11/01/18	
833.02		833	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	833.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
834.01		834	2	/	22	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	834.02	/	/	JA	11/01/18	
834.02		834	2	/	22	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	834.01	2000	/	/	JA	11/01/18	
835.01		835	1	164	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	835.16 4.02	/	/	JA	22/12/17	
835.164. 02		835	1	164	19	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	/	835.01	483.01 / 486.01	Mixte	50%	FS	28/06/17	
836.01		836	1	164	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	482.164.05	836.16 4.02	/	/	JA	22/12/17	
836.164. 02		836	1	164	19	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	/	836.01	482.16 4.04	Manuelle	50%	CL	27/06/17	
837.01		837	2	/	11	Tegulae	/	USC	Construction	Bâti	/	837.02	837.02 / 2030					
837.02		837	2	/	11	Mortier	/	USC	Construction	Bâti	/	2022 / 837.01	2030 / 837.01	Manuelle	50%	CL	07/06/17	
838.01		838	1	/	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	838.02	/	/	JA	22/12/17	
838.02		838	1	/	19	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	838.01	412.01	/	/	JA	22/12/17	
839.01		839	1	/	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	839.02	/	/	JA	22/12/17	
839.02		839	1	/	19	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	839.01	412.01	/	/	JA	22/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
840.01		840	1	/	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	840.02	/	/	JA	22/12/17	
840.02		840	1	/	19	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	840.01	2000	/	/	JA	22/12/17	
841.01		841	2	168	28	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	706.168.02	841.02	/	/	JA	22/12/17	
841.168.02		841	2	168	28	Blocs et sédiment gris foncé, compact et homogène	Charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	841.01	841.168.03	Manuelle	Sondée	PB	29/06/17	
841.168.03		841	2	168	28	Blocs et sédiment gris foncé, compact et homogène	Nombreux charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	841.168.02	2000	Manuelle	Sondée	PB	29/06/17	
842.01		842	2	L	19	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	842.L.02	/	/	JA	22/12/17	
842.L.02		842	2	L	19	/	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	842.01	706.01	/	/	JA	22/12/17	
843.01		843	2	/	19	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	843.02	/	/	JA	22/12/17	
843.02		843	2	/	19	sédiment argilo-limoneux noir foncé, compact et homogène	Quelques charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	/	843.01	2012 ?	Manuelle	50%	FS	03/07/17	
844.01		844	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	844.02	/	/	JA	22/12/17	
844.02		844	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux jaune-gris orangé, compact et hétérogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	844.01	2000	Manuelle	50%	EP	18/07/17	
845.01		845	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	845.05	/	/	JA	22/12/17	
845.05		845	1	/	38	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	845.01	845.02	/	/	JA	22/12/17	
845.02		845	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun orangé, très compact	Rares charbons, quelques bocs de grès et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	845.05	845.03	Mixte	50%	EP	18/07/17	
845.03		845	1	/	38	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Rare céramique et faune	845.02	845.04	Mixte	50%	EP	18/07/17	
845.04		845	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	845.03	2000	Mixte	50%	EP	18/07/17	
846.01		846	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	846.02	/	/	JA	22/12/17	
846.02		846	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	846.01	2000	Manuelle	50%	EP	13/07/17	
848.01		848	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	848.193.02	/	/	JA	22/12/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
848.193.02		848	1	193	34	Sédiment limoneux gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	848.01	861.01	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
849.01		849	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	856.193.02	849.193.02	/	/	JA	22/12/17	
849.193.02		849	1	193	34	Sédiment limono-argileux gris verdâtre compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	849.01	2041 ?	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
850.01		850	1	/	45	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	850.02 / 850.05	/	/	JA	05/01/18	
850.02		850	1	/	45	Sédiment argilo-limoneux et sableux brun foncé, compact et homogène	Mortier et charbons	Dépôt	A definir	Comblement	/	850.01	850.03	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	Creusement du TP
850.03		850	1	/	45	Sédiment brun foncé, meuble et hétérogène	Nombreux mortier et quelques charbons	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA et fragments d'ardoise	850.02	850.04	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	Comblement du négatif
850.04		850	1	/	45	Sédiment brun foncé, meuble et hétérogène	Mortier	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique et petits fragments d'ardoise	850.03	?	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	Relation avec 850.05 non etablie.
850.05		850	1	/	45	Sédiment limono-sableux jaune-gris clair, très compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Construction ?	Remblai ?	/	850.01	?	Manuelle	Sondée	PB	01/07/17	Comblement de calage ?
851.01	**D**	851	1	/	40	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	851.02	/	/	JA	22/12/17	
851.02	**D**	851	1	/	40	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	851.01	851.03	Manuelle	50%	SM	17/07/17	
851.03	**D**	851	1	/	40	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	851.02	411.01	Manuelle	50%	SM	17/07/17	
852.01	**D**	852	1	/	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	852.02	/	/	JA	22/12/17	
852.02	**D**	852	1	/	41	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	852.01	852.03	Manuelle	50%	SM	18/07/17	
852.03	**D**	852	1	/	41	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et hétérogène	Rares charbons et graviers. Nombreuses pierres .	Dépôt	Abandon	Comblement	/	852.02	400.01	Manuelle	50%	SM	18/07/17	
853.01	**D**	853	1	/	40	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	853.02	/	/	JA	22/12/17	
853.02	**D**	853	1	/	40	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	853.01	853.03	Manuelle	50%	SM	18/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
853.03	**D**	853	1	/	40	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	853.02	400.01	Manuelle	50%	SM	18/07/17	
854.01		854	1	192 / 253	35 / 42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	854.19 2.02 / 854.25 3.02	/	/	JA	05/01/18	
854.192. 02		854	1	192	35	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	854.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	
854.253. 02		854	1	253	42	Sédiment limoneux grais orangé-verdâtre, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	854.01	904.01	Mixte	Sondée	TM	18/07/17	
855.01		855	1	191 / 192 / 253	30 / 35 / 42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	904.253.02	855.19 1.02 / 855.19 2.02	/	/	JA	05/01/18	
855.191. 02		855	1	191	30	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers, blocs et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	855.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	
855.192. 02		855	1	192	35	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	855.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	
855.253. 02		855	1	253	42	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	855.01	855.25 3.03	Mixte	Sondée	TM	18/07/17	
855.253. 03		855	1	253	42	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Os	855.253.02	855.25 3.04	Mixte	Sondée	TM	18/07/17	
855.253. 04		855	1	253	42	Sédiment limoneux gris clair-orangé, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, os et inclusions de TCA	855.253.03	2000	Mixte	Sondée	TM	18/07/17	
856.01		856	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	871.02	856.19 3.02	/	/	JA	05/01/18	
856.193. 02		856	1	193	34	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Rares charbons et quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	856.01	870.01 / 849.01	Manuelle	Sondée	SM	18/07/17	
856.261. 02		856	1	261	41	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	856.01	2000	Manuelle	Sondée	SM	18/07/17	
857.01		857	1	/	44	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	857.02	/	/	JA	05/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
857.02		857	1	/	44	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	857.01	857.03	Mixte	50%	TM	20/07/17	
857.03		857	1	/	44	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares verres	857.02	857.04	Mixte	50%	TM	20/07/17	
857.04		857	1	/	44	Sédiment limono-argileux brun verdâtre, compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	857.03	454.01	Mixte	50%	TM	20/07/17	
858.01		858	1	/	44	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	858.02	/	/	JA	05/01/18	
858.02		858	1	/	44	Sédiment limoneux noir, meuble et homogène	Rares pierres et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et verres, quelques fer	858.01	2000	Mixte	50%	TM	20/07/17	
861.01		861	1	/	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2041 / 848.193.02	861.19 3.02	/	/	JA	05/01/18	
861.02		861	1	/	34	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Nombreuses pierres	Dépôt	Construction	Comblement	Inclusions de TCA	861.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
862.01		862	1	181 / 183	31 / 32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	474.181.02	862.18 1.02 / 862.18 3.08 / 862.18 3.14	/	/	JA	05/01/18	
862.181. 02		862	1	181	31	Sédiment sablo-limoneux gris clair, meuble et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	862.01	862.18 1.03	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
862.181. 03		862	1	181	31	Sédiment argilo-sableux beige foncé, meuble et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.181.02	862.18 1.04	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
862.181. 04		862	1	181	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, très compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	862.181.03	862.18 1.05	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
862.181. 05		862	1	181	31	Curage. Prof = 16cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	862.181.04	862.18 1.06	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	(=F477)
862.181. 06		862	1	181	31	Sédiment argilo-sableux brun foncé, très compact	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	862.181.05	2000	Mécanique	Sondée	CC	06/07/17	
862.183. 02		862	1	183	32	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	862.183.03	484.01	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183. 03		862	1	183	32	Sédiment limoneux brun orangé, compact et homogène	Quelques graviers et nombreux nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.04	862.18 3.02	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
862.183.04		862	1	183	32	Sédiment limoneux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.05	862.183.03	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.05		862	1	183	32	Sédiment limono-argileux gris-brun compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.06	862.183.04	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.06		862	1	183	32	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.07	862.183.05	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.07		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et hétérogène	Nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.08	862.183.06	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.08		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.01	862.183.07	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.09		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.10	477.01	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.10		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.11	862.183.09	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.11		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.12	862.183.10	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.12		862	1	183	32	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares nodules de substrat et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.183.13	862.183.11	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
862.183.13		862	1	183	32	Graviers et sédiment brun orangé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	862.183.14	862.183.12	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	Effondrement de paroi ?
862.183.14		862	1	183	32	Sédiment limoneux gris-brun, compact et homogène	Rares graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	862.01	862.183.13	Mécanique	Sondée	SB	10/07/17	
863.01		863	2	205 / 206 / 226	28 / 39	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	863.205.02 / 863.206.02 / 863.226.02	/	/	JA	05/01/18	
863.205.02		863	2	205	28	Sédiment beige-gris rougeâtre foncé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	863.01	863.205.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
863.205.03		863	2	205	28	Sédiment beige-gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	863.205.02	863.205.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
863.205.04		863	2	205	28	Sédiment brun foncé, meuble et hétérogène	Nombreuses pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	863.205.03	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
863.206.02		863	2	206	28	Sédiment beige-gris rougeâtre foncé, compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	Occupation	Comblement	/	863.01	863.206.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
863.206.03		863	2	206	28	Sédiment beige-gris foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	863.206.02	863.206.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
863.206.04		863	2	206	28	Sédiment brun foncé, meuble et hétérogène	Nombreuses pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	863.206.03	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
863.226.02		863	2	226	39 / 47	Sédiment sablo-limoneux gris clair, meuble et homogène	/	Dépôt	Destruction	Comblement	/	863.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
864.01		864	2	205	42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	897.02	864.205.02	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
864.205.02		864	2	205	42	Sédiment limoneux brun brun clair, compact et homogène	Rares charbons et blocs. Quelques pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	864.01	864.205.03	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
864.205.03		864	2	205	42	Sédiment limono-argileux gris clair, très compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	864.205.02	864.205.04	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
864.205.04		864	2	205	42	Sédiment limoneux brun clair, compact et homogène	Rares charbons et graviers. Quelques pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	864.205.03	864.205.05	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
864.205.05		864	2	205	42	Sédiment limono-argileux brun verdâtre, compact et homogène	Quelques charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, TCA	864.205.04	912.01	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
865.01		865	2	207 / 217 / 256 / 264	31 / 41 / 44	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2048 / 893.207.02 / 885.217.02 / 894.207.07 / 894.207.06 / 894.256.02	865.207.03 / 865.217.02 / 865.256.07	/	/	JA	08/01/18	
865.207.02		865	2	207	41	Sédiment jaune-gris foncé, compact	Charbon	Dépôt	Occupation	Comblement	Fer, TCA	865.01	865.207.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
865.207.03		865	2	207	41	Sédiment argileux beige clair, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	Occupation	Comblement	TCA	865.207.02	865.207.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
865.207.04		865	2	207	41	Sédiment limono-sableux et argileuxbeige clair, compact et homogène	Charbons et pierres	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique, TCA	865.207.03	865.207.05	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
865.207.05		865	2	207	41	Sédiment argileux beige clair, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique, TCA	865.207.04	865.207.06	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
865.207.06		865	2	207	41	Sédiment limono-sableux brun foncé, meuble	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique	865.207.05	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
865.217.02		865	2	217	31	Sédiment argilo-sableux gris-brun, meuble et hétérogène	Charbon	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramique et TCA	865.01	865.217.03	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
865.217.03		865	2	217	31	Curage. Prof = 46cm	/	Creusement	Occupation	Creusement	/	865.217.02	865.217.04	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
865.217.04		865	2	217	31	Sédiment argilo-sableux, gris-brun clair	Charbons et pierres rubéfiées	Dépôt	A definir	Comblement	Céramique et TCA	865.217.03	2000	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
865.256.02		865	2	256	41	Sédiment limono-argileux beige-brun clair, très compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	865.256.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.256.03		865	2	256	41	Sédiment limono-sableux	Quelques graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Céramiques et TCA	865.256.04	865.256.02	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.256.04		865	2	256	41	Sédiment argilo-limoneux beige-brun clair, très compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	865.256.05	865.256.03	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.256.05		865	2	256	41	Sédiment limoneux jaune-gris foncé, compact et homogène	Quelques graviers et nodules de substrat. Nombreux blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	Nombreuses TCA	865.256.06	865.256.04	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.256.06		865	2	256	41	Sédiment argilo-sableux jaune-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Fer	865.256.07	865.256.05	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.256.07		865	2	256	41	Sédiment limono-argileux grai-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	865.01	865.256.06	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
865.264.02		865	2	264	44	Sédiment limono-sableux gris orangé-verdâtre, compact et hétérogène	Quelques charbons, graviers et pierres	Dépôt	A definir	Comblement	Rares céramiques et TCA	865.01	865.264.03	Mécanique	Sondée	TM	19/07/17	Niveau hydromorphe
865.264.03		865	2	264	44	Sédiment limono-argileux gris-brun verdâtre, compact et homogène	Rares charbons, quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	865.264.02	909.01	Mécanique	Sondée	TM	19/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
866.01		866	2	/	9	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	remblai antérieur au bat. 4	866.02	/	/	JA	08/01/18	
866.02		866	2	/	9	Sédiment limono-argileux gris-brun foncé, compact et homogène	Nombreux pierres et blocs	Dépôt	Construction	Comblement	/	866.01	2000	Manuelle	100%	FS	12/07/17	
867.01		867	2	/	9	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	867.02	/	/	JA	08/01/18	
867.02		867	2	/	9	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	867.03	2000	Mixte	50%	FS	12/07/17	
867.03		867	2	/	9	Alignement en « couronne » de blocs de grès (20/30cm) localisé sur le pourtour SO : calage de poteau ?	/	Dépôt	Construction	Comblement	/	867.01	867.02	Mixte	50%	FS	12/07/17	
868.01		868	1	173	30	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2041	868.17 3.02	/	/	JA	08/01/18	
868.173. 02		868	1	173	30	Sédiment limono-argileux brun-noir foncé, meuble et homogène	Rares charbons et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA et ardoises	868.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	06/07/17	
869.01		869	2	/	9	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	869.02	/	/	JA	08/01/18	
869.02		869	2	/	9	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, verres et ardoises	869.01	2000	Mixte	50%	FS	12/07/17	
870.01		870	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	856.193.02	870.19 3.02	/	/	JA	08/01/18	
870.193. 02		870	1	193	34	Sédiment limono-argileux beige clair, très compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	870.01	2041	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
871.01		871	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	871.19 3.02 / 871.26 1.02	/	/	JA	08/01/18	
871.193. 02		871	1	193	34	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	871.01	856.01	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
871.261. 02		871	1	261	41	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	871.01	2000	Mécanique	Sondée	SM	18/07/17	
872.01		872	1	193	34	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2041	872.19 3.02	/	/	JA	08/01/18	Tranchée d'installation du mur F872

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
872.193.02		872	1	193	34	Dalles de gneiss et de schiste de tailles variées, liées par un mortier beige	/	USC	Construction	Bâti	/	872.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	07/07/17	
873.01		873	1	189	32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	873.189.04	/	/	JA	08/01/18	
873.189.02		873	1	189	32	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Rares pierres, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	873.189.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	
873.189.03		873	1	189	32	Sédiment limono-sableux gris-brun orangé, compact et hétérogène	Quelques nodules de manganèse, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	873.189.04	873.189.02	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	
873.189.04		873	1	189	32	Sédiment limono-sableux gris-brun clair, compact et homogène	Quelques blocs, nombreux graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	873.01	873.189.03	Mécanique	Sondée	SB	07/07/17	
876.01		876	2	203	37	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	571.203.02	876.203.02	/	/	JA	08/01/18	
876.203.02		876	2	203	37	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	876.01	2035	Mécanique	Sondée	SM	10/07/17	
877.01		877	2	/	33	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	877.02	/	/	JA	08/01/18	
877.02		877	2	/	33	Négatif du poteau	/	Négatif	Construction	Fantôme	/	877.01	877.03	Manuelle	50%	CL	10/07/17	Négatif du TP
877.03		877	2	/	33	Sédiment limono-argileux beige-brun clair, très compact et homogène	Nombreux graviers et blocs	Dépôt	Construction	Remblai	/	877.02	877.04	Manuelle	50%	CL	10/07/17	Comblement de calage
877.04		877	2	/	33	Sédiment limono-argileux brun, très compact et homogène	Nombreux charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	877.03	2000	Manuelle	50%	CL	10/07/17	
879.01		879	2	227	35	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	879.227.02	/	/	JA	08/01/18	
879.227.02		879	2	227	35	Sédiment sablo-limoneux jaune-brun, compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	879.01	565.01 / 579.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
880.01		880	2	227	35	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	565.227.02 / 579.227.02	880.227.02	/	/	JA	08/01/18	
880.227.02		880	2	227	35	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	880.01	574.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
881.01		881	2	103 / 243	3 / 33	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	705.103.02	881.103.02 / 881.243.02	/	/	JA	08/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
881.103.02		881	2	103	3	Sédiment limono-argileux brun foncé, très compact et homogène	Nombreux graviers et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Quelques céramiques et TCA	881.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	15/05/17	
881.243.02		881	2	243	33	Sédiment limono-sableux et argileux brun foncé bleuté, compact et hétérogène	Rares ardoises et quelques charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	/	881.01	881.243.03	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.03		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux et sableux brun foncé, très compact et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.02	881.243.04	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.04		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	Rares blocs	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	881.243.03	881.243.05	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.05		881	2	243	33	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Rares ardoises, nombreux charbons et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Nombreuses céramiques et TCA	881.243.04	881.243.06	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.06		881	2	243	33	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun clair, très compact et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.05	881.243.07	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.07		881	2	243	33	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun clair, compact et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.05	881.243.10	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.08		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux jaune-brun clair, compact et homogène	Quelques graviers et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.06	881.243.10 / 881.243.11	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.09		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux jaune-brun, très compact et hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.06	881.243.11	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.10		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.07 / 881.243.08	2000	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
881.243.11		881	2	243	33	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Rares charbons et blocs	Dépôt	A definir	Comblement	/	881.243.08 / 881.243.09	2000	Mécanique	Sondée	CL	11/07/17	
882.01		882	2	210	30	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	882.210.02	/	/	JA	08/01/18	
882.210.02		882	2	210	30	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	882.01	882.210.03	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
882.210.03		882	2	210	30	Sédiment limono-argileux brun, compact et homogène	Rares charbons et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	882.210.02	2000	Mécanique	Sondée	EP	11/07/17	
883.01		883	2	238 / 239	9 / 27	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	883.238.02 / 883.239.03	/	/	JA	08/01/18	
883.238.02		883	2	238	9	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	883.01	615.01	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
883.239.02		883	2	239	27	Sédiment limono-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	883.239.02	884.01 / 615.01	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
883.239.03		883	2	239	27	Sédiment limoneux gris foncé, compact	Nombreux graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	883.01	883.239.02	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
884.01		884	2	238 / 239	9 / 27	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	883.239.02	884.238.02	/	/	JA	08/01/18	
884.238.02		884	2	238	9	Sédiment limono-sableux gris foncé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	884.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
884.239.02		884	2	239	27	Sédiment argilo-sableux gris clair, compact et homogène	Quelques graviers et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	884.01	2000	Mécanique	Sondée	FS	11/07/17	
885.01		885	2	215 / 216 / 217	39 / 31	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	885.215.02 / 885.216.02	/	/	JA	08/01/18	
885.215.02		885	2	215	39	Sédiment sablo-argileux, compact et hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	884.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
885.216.02		885	2	216	39	Sédiment argilo-sableux gris clair, hétérogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	884.01	679.01	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
885.217.02		885	2	217	39	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	885.01	865.01	Mécanique	Sondée	CC	10/07/17	
886.01		886	2	232	32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	887.232.02	886.232.04	/	/	JA	08/01/18	
886.232.02		886	2	232	32	Sédiment limoneux jaune-brun foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers, pierres et blocs	Dépôt	Abandon	Comblement	/	886.232.03	706.01	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
886.232.03		886	2	232	32	Sédiment limoneux jaune-brun clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	886.232.04	886.232.02	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
886.232.04		886	2	232	32	Sédiment limono-argileux gris-brun clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	886.01	886.232.03	Mécanique	Sondée	SB	11/07/17	
887.01		887	2	232	32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	887.232.02	/	/	JA	08/01/18	
887.232.02		887	2	232	32	Sédiment limono-argileux jaune-gris clair, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	887.01	886.01	Mécanique	Sondée	SB	13/07/17	
889.01		889	2	214	35	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	682.214.02	889.214.05	/	/	JA	08/01/18	
889.214.02		889	2	214	35	Sédiment limono-argileux gris clair, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse, graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	889.214.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
889.214.03		889	2	214	35	Sédiment sablo-limoneux gris orangé, compact et homogène	Nombreux nodules de manganèse, graviers et rares pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	889.214.04	889.214.02	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
889.214.04		889	2	214	35	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	889.214.05	889.214.03	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
889.214.05		889	2	214	35	Sédiment sableux gris orangé, compact et homogène	Rares nodules de manganèse et nodules de substrat. Nombreux graviers.	Dépôt	Abandon	Comblement	/	889.01	889.214.04	Mécanique	Sondée	SB	12/07/17	
890.01		890	2	215	39	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	890.215.02	/	/	JA	08/01/18	
890.215.02		890	2	215	39	Sédiment sablo-argileux beige-gris foncé, hétérogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	890.01	2000	Mécanique	Sondée	CC	11/07/17	
891.01		891	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	891.02	/	/	JA	08/01/18	
891.02		891	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat. Quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	891.01	2000	Manuelle	50%	EP	13/07/17	
892.01		892	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	892.02	/	/	JA	08/01/18	
892.02		892	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux gris, compact et homogène	Rares graviers et nodules de substrat. Quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	892.01	2000	Manuelle	50%	EP	13/07/17	
893.01		893	2	207	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	894.207.06	893.207.02	/	/	JA	08/01/18	
893.207.02		893	2	207	41	Sédiment argileux beige-jaune clair, compact	Nombreux pierres et blocs, charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique et TCA	893.01	865.01	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.01		894	2	207 / 256	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	894.207.02	/	/	JA	08/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
894.207.02		894	2	207	41	Sédiment argileux gris foncé, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	894.01	894.207.03 / 894.256.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.207.03		894	2	207	41	Sédiment limoneux gris rougeâtre foncé, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	894.207.02	894.207.05	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.207.04		894	2	207	41	Sédiment argileux gris foncé rougeâtre, très compact et homogène	nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	894.207.05	894.207.06	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.207.05		894	2	207	41	Sédiment argilo-sableux gris foncé rougeâtre, meuble et homogène	nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	894.207.03	894.207.04	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.207.06		894	2	207	41	Sédiment gris-brun foncé et rougeâtre, compact et homogène	Charbons et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	894.207.05	865.01	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.207.07		894	2	207	41	Sédiment argilo-sableux gris orangé, très compact et homogène	Rares pierres et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	894.207.04	865.01	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
894.256.02		894	2	256	41	Sédiment argilo-sableux gris orangé, très compact et homogène	Rares pierres et nombreux nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	894.256.03	865.01	Mécanique	Sondée	SB	19/07/18	
894.256.03		894	2	256	41	Sédiment argilo-sableux gris foncé, compact et homogène	Rares charbons, graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	894.256.02	894.01	Mécanique	Sondée	SB	19/07/18	
895.01		895	2	207	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	895.207.02	/	/	JA	08/01/18	
895.207.02		895	2	207	41	Sédiment limoneux beige-brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	A definir	Comblement	/	895.01	895.207.03	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
895.207.03		895	2	207	41	Sédiment limoneux beige-jaune clair, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	/	895.207.03	2000	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
896.01		896	2	248 / 249	42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	903.249.03	896.248.02 / 896.249.02	/	/	JA	08/01/18	
896.248.02		896	2	248	42	Sédiment argileux gris orangé, compact et homogène	Quelques charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Lithique	896.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	13/07/17	
896.249.02		896	2	249	42	Sédiment limono-argileux gris orangé, compact et homogène	Quelques pierres et charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	896.01	2000	Mécanique	Sondée	TM	13/07/17	
897.01		897	2	205	42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	897.205.02	/	/	JA	08/01/18	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
897.205.02		897	2	205	42	Sédiment limono-sableux gris orangé-verdâtre, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	897.01	864.01	Mécanique	Sondée	TM	11/07/17	
898.01		898	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	2035	898.02	/	/	JA	08/01/18	
898.02		898	2	/	/	Blocs de grès (dim :10-40cm), liés par un sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Quelques graviers et nodules de substrat	USC	Construction	Bâti	/	898.01	801.01	/	/	SB	13/07/17	
899.01		899	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	899.02	/	/	JA	08/01/18	
899.02		899	2	/	/	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	899.01	2000	/	/	JA	08/01/18	
900.01		900	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	900.02	/	/	JA	08/01/18	
900.02		900	2	/	/	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	900.01	2000	/	/	JA	08/01/18	
901.01		901	2	/	/	/	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	901.02	/	/	JA	08/01/18	
901.02		901	2	/	/	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	901.01	2000	/	/	JA	08/01/18	
902.01	D	902	1	276	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	902.27 6.02	/	/	JA	08/01/18	
902.276.02	D	902	1	276	41	Sédiment argilo-sableux gris orangé, très compact et homogène	Rares charbons, quelques graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	902.01	409.01	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	
903.01		903	2	249	42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	903.24 9.02	/	/	JA	08/01/18	
903.249.02		903	2	249	42	Sédiment sableux brun orangé, meuble et homogène	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	903.01	903.24 9.03	Mixte	50%	TM	13/07/17	
903.249.03		903	2	249	42	Sédiment limono-sableux gris orangé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	903.249.02	896.01	Mixte	50%	TM	13/07/17	
904.01		904	1	253	42	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	854.253.02	904.25 3.02	/	/	JA	08/01/18	
904.253.02		904	1	253	42	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares os et inclusions de TCA	904.01	855.01	Mixte	Sondée	TM	18/07/17	
905.01		905	2	271	32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	905.27 1.02	/	/	JA	08/01/18	
905.271.02		905	2	271	32	Sédiment limono-sableux brun foncé-orangé, compact et homogène	Rares pierres, quelques graviers et nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques	905.271.03	2000	Mixte	Sondée	SB	19/07/17	
905.271.03		905	2	271	32	Sédiment limono-sableux gris-brun foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	905.01	905.27 1.02	Mixte	Sondée	SB	19/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
906.01		906	2	255	35	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	906.25 5.02	/	/	JA	09/01/18	
906.255. 02		906	2	255	35	Sédiment limono-sableux gris foncé, meubvle et homogène	Rares pierres et nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	906.01	2000	Mécanique	Sondée	SB	18/07/17	
907.01		907	2	255	35	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	907.25 5.04	/	/	JA	09/01/18	
907.255. 02		907	2	255	35	Sédiment limono-sableux brun, compact et homogène	Quelques pierres et nombreux graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	907.255.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	18/07/17	
907.255. 03		907	2	255	35	Sédiment limoneux gris-brun, compact et homogène	Quelques graviers et pierres. Nombreux charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	/	907.255.04	907.25 5.02	Mécanique	Sondée	SB	18/07/17	
907.255. 04		907	2	255	35	Sédiment limoneux brun, compact et homogène	Quelques graviers et pierres.	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques et inclusions de TCA	907.01	907.25 5.03	Mécanique	Sondée	SB	18/07/17	
908.01		908	1	254	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	474.254.10	908.25 4.02	/	/	JA	09/01/18	
908.254. 02		908	1	254	38	Sédiment argilo-limoneux brun, compact et homogène	Rares pierres et graviers, quelques charbons	Dépôt	Abandon	Comblement	Rares céramiques, TCA et ardoises	908.01	2000	Mécanique	Sondée	EP	19/07/17	
910.01		910	2	272	32	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	910.27 2.05	/	/	JA	09/01/18	
910.272. 02		910	2	272	32	Sédiment limono-argileux gris clair, très compact et homogène	Rares charbons, nodules de manganèse. Quelques graviers et nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	910.272.03	2000	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
910.272. 03		910	2	272	32	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, très compact et homogène	Rares charbons et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	910.272.04	910.27 2.02	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
910.272. 04		910	2	272	32	Sédiment argilo-sableux gris orangé, très compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	910.272.05	910.27 2.03	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
910.272. 05		910	2	272	32	Sédiment argileux gris orangé, très compact et homogène	Rares graviers, quelques nodules de manganèse et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	910.01	910.27 2.04	Mécanique	Sondée	SB	19/07/17	
911.01		911	2	/	43	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	911.02	/	/	JA	09/01/18	
911.02		911	2	/	43	Sédiment limoneux brun foncé et orangé, meuble et homogène	Quelques nodules de substrat	Dépôt	Abandon	Comblement	/	911.01	2000	Mécanique	Sondée	CL	20/07/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
912.01		912	2	/	/	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Comblement	/	864.205.05	912.02	/	/	JA	09/01/18	
912.02		912	2	/	/	/	/	Dépôt	Abandon	Comblement	/	912.01	2000	/	/	JA	09/01/18	
913.01		913	1	/	38	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	913.02	/	/	JA	09/01/18	
913.02		913	1	/	38	Sédiment argilo-limoneux gris-brun, compact et homogène	Rares charbons et blocs. Quelques nodules de manganèse et nombreuses pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	Inclusions de TCA	913.01	425.01	Manuelle	50%	EP	20/07/17	
914.01	**D**	914	1	278	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	914.278.02	/	/	JA	09/01/18	
914.278.02	**D**	914	1	278	41	Sédiment argilo-limoneux jaune-brun foncé, très compact et homogène	Rares charbons et pierres. Quelques graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	914.01	915.01	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	
915.01	**D**	915	1	278	41	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	914.278.02	915.278.03	/	/	JA	09/01/18	
915.278.02	**D**	915	1	278	41	Sédiment limono-argileux gris foncé, compact et homogène	Rares graviers et pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	/	915.278.03	2000	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	
915.278.03	**D**	915	1	278	41	Sédiment argilo-limoneux gris-brun clair, très compact et homogène	Rares pierres, quelques nodules de manganèse et graviers	Dépôt	Abandon	Comblement	/	915.01	915.278.02	Mixte	Sondée	SB	20/07/17	
916.01		916	1	/	39	cf fiche Fait	/	Creusement	Construction	Creusement	/	géol.	916.02	/	/	JA	09/01/18	
916.02		916	1	/	39	Squelette humain	/	Dépôt	Occupation	Comblement	/	916.01	916.03	Fine	100%	SB	21/07/17	
916.03		916	1	/	39	Sédiment argilo-sableux gris-brun clair, très compact et homogène	Rares charbons et blocs. Quelques pierres et nombreux graviers	Dépôt	Occupation	Remblai	Rares céramiques et TCA	916.02	411.01	Fine	100%	SB	21/07/17	
2001		/	1	/	/	Sédiment limono-argileux brun-jaune clair, compact et hétérogène	Rares blocs, nombreux graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	2002	427.01 / 428.01 / 429.01 / 430.01	Mécanique	Sondée	JA	24/04/17	Identifié à l'intérieur du Bâtiment 1. Ses fondations sont installés dans ce remblai. Composé de substrat remanié et d'élément de grès.
2002		/	1	/	/	Sédiment limono-argileux jeun-brun orangé, compact et homogène	/	Dépôt	Naturelle	/	/	géol.	2001/2003	Mécanique	Sondée	JA	24/04/17	Substrat altéré

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
2003		/	1	/	/	Sédiment limono-argileux brun-jaune clair, compact et hétérogène	Rares blocs, nombreux graviers, pierres et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	2002	427.01 / 428.01 / 429.01 / 430.01	Mécanique	Sondée	JA	24/04/17	Identifié à l'extérieur du Bâtiment 1. Ses fondations sont installés dans ce remblai. Composé de substrat remanié, de limons et d'élément de grès.
2006		/	/	/	/	Sédiment limoneux brun, meuble et hétérogène	/	Nettoyage ?			Céramique	/	2000	Manuelle	Sondée	SB	03/05/17	
2004 (=2041?)		/	2	101	2	Sédiment limono-argileux, compact et homogène	Quelques charbons et pierres	Dépôt	A definir	Remblai	/	470.101.05 / 470.197.03 / 471.101.03 / 471.196.05 / 471.197.03 / 472.101.03 / 472.196.03 / 472.197.03 / 473.101.03 / 473.196.04 / 473.197.04 / 473.198.04	2000	Mixte	Sondée	EP	28/04/17	Us de recouvrement sommital du système defensif médieval
2005		/	2	/	/	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble et homogène	Nombreux graviers	Dépôt	A definir	Remblai	Quelques céramiques et nombreuses TCA	2008 / 2013 / 2014 / 2015	530.01 / 571.01	Manuelle	/	CL	03/05/17	
2007		/	2	/	/	Sédiment limono-argileux brun foncé, meuble	Quelques graviers	Nettoyage			Rares céramiques et quelques TCA	530.103.03 / 530.209.02	2000	Manuelle	/	CL	03/05/17	
2008		/	2	102	/	Niveau de sol constitué de graviers et petits blocs de grès (<10cm). Conservé sur 100x70cm et localisé à l'extrémité SE de F530	/	Dépôt	Construction	Remblai	TCA		2005	Manuelle	100%	CL	04/05/17	cf fiche pour prises de niveaux
2009			2			Nettoyage de la structure 2												
2010						Démolition de la structure 2												
2011		793	2	/	/	Couche de demolition de ST5 : sédiment sableux avec pierres et blocs	Mortier et pierres	Dépôt	Destruction	Comblement	Céramique et TCA	2012 / 706.02	2000	Mixte	/	PB	15/05/17	
2012 (=2016?)		793	2	/	11	Couche charbonneuse avec pierres, blocs, mortier et substrat	/	Dépôt	Occupation	?	TCA	793.02 / 2022	706.01 / 2023	Mixte	100%	PB	15/05/17	Observée au Nord du mur F703 et dans l'alandier
2013=2014=2015		/	2	103	3	Sédiment limono-argileux brun foncé orangé, meuble et homogène	Quelques charbons	Dépôt	Occupation	Remblai	Quelques céramiques	géol.	2005 / 694.01	Manuelle	Sondée	CL	15/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
2016		793	2	/	/	Couche charbonneuse avec pierres, blocs, mortier et substrat	Mortier et pierres	Dépôt	Occupation	Remblai	Céramiques, verres, fer et TCA	2034 / 794.01	2011	Mixte	100%	PB	15/05/17	Comblement fosse d'installation F794 pour mur F605
2017		/	2	/	4 / 11	Couche de démolition de l'espace 2G : sédiment sablo-limoneux gris-brun foncé, meuble et homogène	Nombreux mortier, pierres et blocs	Dépôt	Destruction	Comblement	TCA	2018 / 2019 / 2023 / 609.258.03 / 711.259.02	2000	Manuelle	Sondée	CL	24/05/17	
2018 (=2019=2022?)		/	2	/	4	Dallage de TCA posées à plat, disposé le long du mur F711 (côté Sud Esp2G)	/	USC	Construction	Remblai	TCA	2020	2017	/	/	CL	24/05/17	
2019		/	2	/	/	Dallage de TCA posées à plat (seul un exemplaire est conservé), disposé le long du mur F609 (angle NE de l'Esp2G)	/	USC	Construction	Remblai	TCA	2020	2017	/	/	CL	24/05/17	
2020		/	2	/	4	Niveau de sol préparatoire constitué de mortier jaune-orangé destiné à acceuillir un pavage de TCA posées à plat	/	USC	Construction	Remblai	/	2032	2018 / 2019	/	/	CL	24/05/17	
2021		/	2	125	10	Sédiment limono-sableux gris clair orangé, meuble	Rares nodules de manganèse et nodules de substrat. Quelques graviers	Dépôt	A definir	Comblement	/	géol.	777.01	/	/	SB	30/05/17	Localisée de part et d'autre du fossé F777, colluvions ?
2022		/	2	/	11	Dallage de TCA posées à plat (entre Esp2H et 2G)	/	USC	Construction	Remblai	TCA	2020	2012 / 2028 / 2030 / 782.01 / 784.01	/	/	CL	30/05/17	
2023		/	2	/	11	Sédiment argilo-sableux brun foncé, compact et hétérogène	Quelques blocs et nombreux graviers	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	2012 / 606.03 / 784.00 / 782.00 / 781 / 783	2017 / 2011	Manuelle	Sondée	CL	31/05/17	Couche localisée entre Esp 2H et 2G : demolition de F678 et F679 ?
2024		/	2	123	6	Sédiment argilo-limoneux brun foncé, très compact et homogène	Blocs	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	2025	633.01	Mécanique	/	CC	30/05/17	
2025		/	2	123	6	Sédiment argilo-sableux jaune foncé à brun clair, meuble et hétérogène	Pierres	Dépôt	Abandon	Comblement	TCA	géol.	2024	/	/	CC	30/05/17	
2026		793	2	/	11 / 21	Couche de demolition de F606, constitué de TCA et de pierres	/	Dépôt	Destruction	Comblement	Céramique et TCA	793.17	793.12	Manuelle	/	PB	31/05/17	

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
2028		/	2	/	11	Couche de demolition de F768, constitué d'un sédiment limono-argileux brun foncé et de nombreux fragments de mortier	/	Dépôt	Destruction	Comblement	TCA	2020/ 781.02 / 768.02 / 782.02	2023	Manuelle	/	CL	01/06/17	
2029		/	2	/	/	Couche de demolition de F769, F783 et F784: sédiment limono-argileux gris-brun meuble et homogène avec nombreux mortier et bloc	/	Dépôt	Destruction	Comblement	TCA	2020	2023	Manuelle	/	CL	01/06/17	
2030		/	2	/	/	Couche de demolition de F769 : Sédiment limono-sableux brun foncé avec mortier et charbons	/	Dépôt	A definir	Comblement	TCA	769 / 784 / 783	2029	Manuelle	/	CL	04/05/17	Couche localisée dans F769
2031		/	2	131	8	Sédiment limono-sableux brun orangé, meuble et homogène	Rares pierres. Quelques graviers et nodules de substrat.	Dépôt	Naturelle	Comblement	/	géol.	535.01	Mixte	Sondée	SB	06/06/17	
2032		/	2	/	11	Radier : blocs liés par un sédiment limono-sableux gris-brun, meuble		USC	Construction	Remblai	TCA	géol.	2020 / 2028 / 787.01 / 788.01	/	/	/	/	
2033		/	2	135 / 136	8	Sédiment limono-sableux brun orangé, compact et homogène	Quelques graviers	Dépôt	Naturelle	Comblement	/	géol.	535.01	/	Sondée	SB	07/06/17	
2034		819	2	/	20	Fondation de F605 : blocs liés par un sédiment argilo-sableux beige	/	USC	Construction	Remblai	/	géol.	2016	Manuelle	/	PB	01/06/17	Fondation présumée de l'abside F605, creusement =F794
2035			2	104 / 139 / 143 / 144 / 147 / 150	3 / 14	Sédiment limono-sableux brun,compact et homogène	Rares charbons, blocs et nodules de substrat	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	géol.	526.01 / 527.01 / 528.01 / 529.01 / 590.01 / 707.01 / 790.01 / 817.01	Mixte	Sondée	SB	21/06/17	Couche de remblai ? dans laquelle sont installée les fondations du Bat4

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
2036 (=2040)		/	2	149	23	Sédiment limono-sableux beige-jaune, très compact et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	géol.	712.01 / 713.01 / 766.01 / 767.01	/	/	CL	22/06/17	
2037=2038		/	2	/	/	Sédiment gris-noir très compact	Charbons	Dépôt	Occupation	Comblement	Céramique et TCA	793.03	703.01 / 704.01	Manuelle	100%	PB	29/06/17	
2039		605 / 607	2	/	16	Radier de F607 : beton de tuileau ?	/	USC	Occupation	Remblai	/	605.02 / 607.02	2000	Manuelle	Sondée	PB	28/06/18	
2040		574 / 706	2	/	28	Sédiment beige clair, très compact et homogène	Charbons et pierres	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	géol.	706.01 / 604.01	Manuelle	Sondée	PB	03/07/17	
2041		/	1	194	34	Sédiment limono-argileux gris verdâtre, compact et homogène	Quelques pierres	Dépôt	A definir	Comblement	/	870.193.02 / 849.193.02 ?	861.01 / 872.01	Mécanique	Sondée	TM	10/07/17	
2042		/	2	218	9	Fragments d'ardoises	/	Dépôt	Destruction	Remblai	/	2044	2042	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	Niveau de demolition moderne/contemporain qui appartien à un remblai composé des Us 2042 à 2046, scellant le fossé F673 (SD218)
2043		/	2	218	9	Eclats de mica-schiste, de mortier orangé et d'inclusions d'argile plastique	/	Dépôt	Destruction	Remblai	/	2044	2042	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	Niveau de demolition moderne/contemporain qui appartien à un remblai composé des Us 2042 à 2046, scellant le fossé F673 (SD218)
2044		/	2	218	9	Sédiment limono-sableux noir foncé, meuble et homogène	Quelques pierres et blocs	Dépôt	Destruction	Remblai	/	2045	2043	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	Niveau de demolition moderne/contemporain qui appartien à un remblai composé des Us 2042 à 2046, scellant le fossé F673 (SD218)
2045		/	2	218	9	Sédiment limoneux brun foncé, meuble et hétérogène	Nombreux mortier et pierres	Dépôt	Destruction	Remblai	/	2046	2044	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	Niveau de demolition moderne/contemporain qui appartien à un remblai composé des Us 2042 à 2046, scellant le fossé F673 (SD218)

US	Ensemble	Fait	Secteur	Sondage	Planche	Description us	Inclusions	Type d'U.S.	Activité	Interprétation	Mobilier	sur	sous	Type de fouille	% fouillé	Auteur	Date	Remarques
2046		/	2	218	9	Sédiment limono-sableux brun foncé, compact et homogène	Rares graviers, pierres et quelques ardoises	Dépôt	A definir	Remblai	/	673.218.02	2045	Mécanique	Sondée	FS	12/07/17	Niveau de demolition moderne/contemporain (voire paleosol) qui appartien à un remblai composé des Us 2042 à 2046, scellant le fossé F673 (SD218)
2047		/	2	212	32	Sédiment limono-sableux gris, compact et homogène	Quelques nodules de manganèse, nombreux graviers et pierres	Dépôt	A definir	Remblai	/	géol.	687.01	/	/	SB	12/07/17	
2048		/	2	207	41	Sédiment sablo-limoneux et argileux brun foncé, très compact et homogène	Charbon	Dépôt	A definir	Comblement	Inclusions de TCA	2049	865.01	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
2049		/	2	207	41	Sédiment sableux beige foncé, très compact et homogène	Charbons, pierres et nodules de substrat	Dépôt	A definir	Comblement	/	géol.	2048	Mécanique	Sondée	PB	01/07/17	
2050 (=2054)		/	2	257	43	Sédiment limoneux beige-brun clair, compact et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	603.02 / 603.257.02 / 606.257.03	2051	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	Couche de remblai de 30/35cm d'epaisseur comblant l'Esp2E : remblaiement de la pièce après construction des murs F606 et F611 ?
2051 (=2055)		/	2	257	43	Sédiment limono-sableux gris brun, compact et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	2050	2000	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	
2052		794	2	257	43	Sédiment limono-argileux brun clair, compact	Quelques graviers	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	794.01	819.01	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	A intégrer à F819 ?
2053		/	1	270	40 / 47	Sédiment argilo-limoneux gris foncé, compact et homogène	Rares pierres et quelques ardoises	Dépôt	Construction	Remblai	/	474.270.04 / 341.270.01	2000	Manuelle	Sondée	SM	19/07/17	
2054		/	2	258	43	Sédiment limoneux brun orangé, meuble et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	/	?	2055	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	Remblai de 30cm d'épaisseur, localisé dans l'Esp2E
2055		/	2	258	43	Sédiment limono-sableux gris-brun, compact et homogène	/	Dépôt	Construction	Remblai	Inclusions de TCA	2054	2000	Mécanique	Sondée	CL	19/07/17	

1.3 Inventaire des sondages

Sd	Fait	ST	Fouille	Photo Plan	Photo Coupe	Relevé Plan	Relevé Coupe	Minute	Relevé	Auteur	Observations
100	427 / 430	1	Manuelle	X	X	X	X	1	6	JA	
101	470 / 471 / 472 / 473		Mécanique		X		X	2	14	EP	
102	530		Manuelle	X						CL	Au sud de F530 – Extrémité SE
103	530 / 531		Manuelle					3	19 / 22	CL	Entre 530 et 531 sur 1 m de large
104	526 / 527	4	Manuelle	X	X		X	3	28 /29	SB	Angle des murs 526 et 527
105	568		Manuelle	X	X		X	3	30	SB	Fossé 568
106	740		Manuelle	X	X		X	1	12	FS	Fossé 740
107	739 / 740		Manuelle	X	X	X	X	1	13	FS	Intersection des fossés F739 et F740
108	728 / 729		Manuelle	X	X		X	8	82	SB	Intersection du fossé F728 et de la fosse F729 (annulée)
109	721 / 722		Manuelle	X	X		X	8	81	SB	Intersection du fossé F721 et de la fosse F722 (annulée)
110	721		Manuelle	X	X		X	8	83	SB	Au nord du puits le long de F727
111	721 / 727		Manuelle	X	X		X	8	84	SB	Intersection fosse F727 et extrémité fossé F721
112	728		Manuelle			X	X	9	97	PhB	Extrémité nord du fossé F728
113	633		Mécanique		X		X	7	68	CL	
114	633		Mécanique		X		X	7	69	CL	
115	633		Manuelle	X	X	X	X	7	70	CL	Extrémité ouest du fossé F633
116	734		Mécanique		X	X	X	4	40	FS	
117	575 / 579 / 773 / 774		Mécanique		X		X	7	73	CL	
118	738 / 776 / 777 / 778 / 779		Mécanique		X		X	12	114	EP / SB	
119	717 / 719		Mécanique		X		X	5	58	EP / SB	
120	Puisard		Mécanique								
121	623		Manuelle	X	X	X	X	7	71	CC	Extrémité nord du fossé F623
122	719		Mécanique				X	8	87	PhB	
123	623 / 719 / 723 / 724		Mécanique		X		X	6	64 / 65 / 66	CC	
124	738 / 776 / 777 / 778 / 779		Mécanique		X		X	10	107	EP / SB	
125	738 / 776 / 777 / 779		Mécanique		X		X	10	106	EP / SB	
126	575 / 579 / 773 / 774		Mécanique		X		X	4	39	FS	
127	734 / 776		Mécanique		X		X	4	41	FS	
128	741		Mécanique		X		X	13	122	CC	
129	741		Mécanique		X		X	13	121	CC	
130	770		Manuelle		X	X	X	26	255	TM	
131	535		Manuelle	X	X		X	8	93	SB	
132	535		Manuelle	X	X	X	X	8	92	SB	
133	573		Manuelle	X	X	X	X	4	43	FS	Extrémité est du fossé F535
134	572 / 789		Manuelle	X	X	X	X	7	77	FS	Extrémité du fossé F573
135	535		Manuelle	X	X		X	8	96	SB	
136	535		Manuelle	X	X		X	8	95	SB	Extrémité ouest du fossé F535
137	800		Manuelle	X	X	X	X	12	117	EP	Extrémité du fossé F800

Sd	Fait	ST	Fouille	Photo Plan	Photo Coupe	Relevé Plan	Relevé Coupe	Minute	Relevé	Auteur	Observations
138	574 / 579 / 773 / 774 / 797		Manuelle	X	X		X	12	120	EP	Zone de recoupement des fossés
139	526 / 590		Manuelle	X	X		X	14	137 / 138	EP	Angle SE du bât. 4
140	565 / 571		Manuelle	X	X	X	X	17	167	FS	
141	490		Manuelle	X	X	X	X	13	129 / 130	CC	
142	572										Sondage du diagnostic
143	590 / 637 / 707 / 801	4	Manuelle	X	X		X	14	139 / 141 / 144	SB	Angle nord-est du Bât. 4 et jonction avec le mur de clôture
144	528 / 707 / 801	4	Manuelle	X				Pas de relevé		SB	Intersection mur nord tour-porche et mur de refend
145	489 / 803		Manuelle	X	X		X	15	149	CC	Extrémité sud du fossé F490
146	566 / 574		Manuelle	X	X	X	X	17	172	FS	
147	527 / 707 / 806		Manuelle	X	X		X	14	135 / 145	SB	Angle NO Bât. 4
148	473 / 804 / 806		Manuelle	X	X	X	X	15	154	CC	Extrémité ouest du fossé F473
149	611 / 718 / 809 / 810		Mécanique		X		X	16	164 / 164	CL	Sondage du diagnostic
150	710 / 814	4	Manuelle	X			X	14	136	SB	
151	484		Manuelle	X	X	X	X	19	190	FS	
152	477		Manuelle	X	X	X	X	19	191	FS	
153	482 / 483 / 486 / 487 / 835		Manuelle	X	X	X	X	27	259	FS	
154	481		Manuelle	X	X	X	X	22	213	CC	Extrémité est fossé F481
155	772		Manuelle	X	X	X	X	26	257	TM	Extrémité ouest du fossé F772
156	772		Manuelle	X	X		X	26	256	TM	
157	426		Manuelle	X	X	X	X	25	249	TM	
158	449		Manuelle	X	X	X	X	25	250	TM	
159	429 / 449		Manuelle	X	X	X	X	25	251	TM	
160	465		Manuelle	X	X	X	X	22	217	CC	
161	466		Manuelle	X	X	X	X	22	218	CC	
162	467		Manuelle	X	X	X	X	22	219	CC	
163	468		Manuelle	X	X	X	X	22	220	CC	
164	482 / 483 / 485		Manuelle	X	X	X	X	19	189 / 192 / 193	FS	
165	425 / 428 / 429		Manuelle	X	X	X	X	25	253	TM	
166	426 / 428		Manuelle	X	X	X	X	25	252	TM	
167	456		Manuelle	X	X		X	22	222	CC	
168	574 / 706 / 841		Manuelle	X	X	X	X	28	269	PhB	
169	696		Manuelle		X		X	31	298	CC	
170	696		Manuelle	X	X	X	X	31	299	CC	
171	637	3	Manuelle	X	X		X	32	310	SB	
172	400		Mécanique		X		X	32	318	SB	
173	411 / 868		Mécanique		X		X	30	289	EP	
174	591 / 592		Manuelle	X	X	X	X	29	278	TM	Intersection nord

Sd	Fait	ST	Fouille	Photo Plan	Photo Coupe	Relevé Plan	Relevé Coupe	Minute	Relevé	Auteur	Observations
175	591 / 592		Mécanique	X	X	X	X	29	279	TM	
176	474		Mécanique		X		X	32	315	SB	
177	425		Mécanique		X		X	30	288	EP	
178	411 / 429		Mécanique		X		X	31	302	CC	
179	475		Mécanique		X		X	31	306	CC	
180	474		Mécanique		X		X	32	316	SB	
181	474 / 477 / 862		Mécanique		X		X	31	300 / 301	CC	
182	670 / 673		Manuelle	X	X	X	X	31	295	CC	
183	477 / 484 / 862		Mécanique		X		X	32	313 / 314	SB	
184	411		Mécanique		X		X	30	290	EP	
185	400 / 405		Mécanique		X		X	32	322	SB	
186	460		Mécanique		X		X	30	291	EP	
187	592		Manuelle	X	X	X	X	29	277	TM	Extrémité du fossé
188	400		Mécanique		X		X	32	320	SB	
189	411 / 873		Mécanique		X		X	32	323	SB	
190	460		Mécanique		X		X	31	296	CC	
191	464 / 865		Mécanique		X		X	30	285 / 286	EP	
192	421 / 854 / 855		Mécanique		X		X	35	343	SB	
193	848 / 849 / 856 / 861 / 870 / 871 / 872		Mécanique		X		X	34	338 / 339	TM	
194	454 / 455		Mécanique		X		X	34	340	TM	
195	874 / 875		Mécanique		X		X	31	307	CC	
196	471 / 472 / 473		Mécanique		X		X	36	355	PhB	Système défensif médiéval
197	470 / 471 / 472 / 473		Mécanique		X		X	36	357	PhB	Système défensif médiéval
198	473		Mécanique		X		X	36	358	PhB	Système défensif médiéval
199	490		Mécanique		X		X	33	335	CL	
200	533		Mécanique		X		X	33	336	CL	
201	Annulé (= Sd 243)										
202	860		Mécanique		X	X	X	33	331	CL	
203	571 / 876		Mécanique		X		X	37	360 / 361	CL	
204	571		Mécanique		X		X	37	362	CL	
205	864 / 897		Mécanique		X		X	42	403	TM	
206	863		Mécanique		X		X	28	270	PhB	
207	865 / 893 / 894 / 895		Mécanique		X		X	41	393	PhB	
208	572		Mécanique		X		X	37	366	SM	
209	530		Mécanique		X		X	33	330	CL	
210	623 / 882		Mécanique		X		X	30	292	EP	
211	623		Mécanique		X		X	38	367	EP	
212	687		Mécanique		X		X	32	321	SB	
213	687		Mécanique		X		X	32	327	SB	
214	681 / 682 / 889		Mécanique		X		X	35	344	SB	

Sd	Fait	ST	Fouille	Photo Plan	Photo Coupe	Relevé Plan	Relevé Coupe	Minute	Relevé	Auteur	Observations
215	679 (=909) / 885 / 890		Mécanique		X		X	39	379	CC	
216	679 (=909) / 885		Mécanique		X		X	39	380	CC	
217	679 (=909) / 865 / 885		Mécanique		X		X	31	297 / 303	CC	
218	673		Mécanique		X		X	9	103	FS	
219	673		Mécanique		X		X	31	309	CC	
220	592		Mécanique		X		X	36	356	PhB	
221	591		Mécanique		X		X	42	400	TM	
222	591		Mécanique		X		X	36	359	PhB	
223	591 / 592		Mécanique		X		X	42	401	TM	
224	572 / 878		Mécanique		X		X	37	364 / 365 / 366	SM	
225	673		Mécanique		X		X	31	308	CC	
226	673 / 863		Mécanique		X		X	39	378	CC	
227	565 / 574 / 575 / 579 / 773 / 879 / 880		Mécanique		X		X	35	346 / 347	SB	
228	565 / 574 / 575 / 579 773		Mécanique		X		X	34	341 / 342	TM	
229	565 / 574 / 579 / 773 / 774 / 797		Mécanique		X		X	27	265 / 266	FS	
230	572 / 574 / 575		Mécanique		X		X	35	349	SB	
231	574 / 575 / 579 / 773		Mécanique		X		X	27	264 / 267	FS	
232	706 / 886 / 887		Mécanique		X		X	32	329	SB	
233	574		Mécanique		X		X	32	325	SB	
234	574		Mécanique		X		X	38	370	EP	
235	579 / 773		Mécanique		X		X	40	385	SM	
236	579 / 773		Mécanique		X		X	40	386	SM	
237	633		Mécanique		X		X	9	102	FS	
238	615 / 883 / 884		Mécanique		X		X	9	100	FS	
239	615 / 883 / 884		Mécanique		X		X	27	268	FS	
240	529		Mécanique		X		X	33	433	CL	
241	529		Mécanique		X		X	33	333	CL	
242	796		Manuelle	X	X	X	X	9	98	FS	Extrémité F796
243	881		Mécanique		X		X	33	334	CL	
244	797		Manuelle	X	X	X	X	9	99	FS	
245	490 / 530		Manuelle	X	X	X	X	33	337	CL	
246	475 / 476		Manuelle	X	X	X	X	39	381	CC	
247	687		Manuelle	X	X	X	X	32	324	SB	
248 / 249	896 / 903		Manuelle	X	X	X	X	42	404 / 405 / 406	TM	
250	572 / 591		Manuelle		X		X	40	387	SM	

Sd	Fait	ST	Fouille	Photo Plan	Photo Coupe	Relevé Plan	Relevé Coupe	Minute	Relevé	Auteur	Observations
251	407 / 411		Manuelle	X	X		X	35	348 / 351 / 353	SB	
252	431 / 474		Manuelle	X	X	X	X	39	392	CC	
253	854 / 855 / 904		Manuelle	X	X		X	42	402	TM	
254	425 / 474 / 908		Mixte		X		X	38	369	EP	
255	906 / 907		Mécanique		X		X	35	350 / 353	SB	
256	865 / 894		Mécanique		X		X	41	394	SB	
257	603 / 606 / 793 / 819	5	Mécanique		X		X	43	412 / 413 / 414	CL	
258	610	5	Mécanique		X		X	43	415	CL	
259	610 / 711	5	Mécanique		X		X	43	416 / 417	CL	
260	572		Mécanique	Pas de relevé							
261	856 / 871		Mécanique	X	X	X	X	41	396	SM	
262	411 /425 / 428		Mécanique		X		X	39	385	CC	
263	474		Mécanique	Pas de relevé							
264	865 / 909		Mécanique		X		X	44	420	TM	
265	471		Mécanique	Pas de relevé							
266	471 / 473		Mécanique	Pas de relevé							
267	473		Mécanique	Pas de relevé							
268	471		Mécanique	Pas de relevé							
269	679 / 909		Mécanique		X		X	44	421	TM	
270	474		Mécanique		X		X	47	431	SM	
271	905		Manuelle	X	X		X	32	328	SB	
272	679 / 687 / 910		Mécanique	X	X		X	32 / 35	317 / 345 / 352	SB	
273	402		Manuelle	X	X		X	38	376	EP	
274	Annulé (912 = Chablis)										
275	400 / 425		Mécanique		X		X	46	430	FS	
276	409 / 902		Manuelle	X	X	X	X	41	395	SB	
277	Annulé (cf. F403)										
278	914 / 915		Manuelle	X	X	X	X	41	398	SB	

1.4 Inventaire des coupes

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
172	400	Coupe E	136	63	Obliques	Cuvette	32	318	SB	37,74	37,1	37,73
185	400	Coupe O	140	56	Obliques	Cuvette	32	322	SB	37,98	37,32	37,98
188	400	Coupe O	146	60	Obliques	Cuvette	32	320	SB	38,25	37,71	38,21
275	400	Coupe S	/	61	/	/	46	430	SB	37,67	37,24	37,87
275	401	Coupe N	54	28	Obliques	Cuvette	?	?	/			
273	402	Coupe E	35	14	Obliques	Cuvette	38	376	EP	37,96	37,78	37,92
185	405	Coupe O	50	8	Obliques	Plat	32	322	SB			
251	409	Coupe N	/	49	Obliques	Cuvette	35	353	SB	37,78	37,29	37,78
173	411	Coupe E	200	84	Obliques	Cuvette	30	289	EP	37,74	36,73	37,57
184	411	Coupe O	120	73	Obliques	Cuvette	30	290	EP	37,52	37,03	37,76
251	411	Coupe E	80	70	Obliques	Cuvette	35	348	SB	37,89	37,19	37,89
262	411	Coupe S	+ de 130	80	Obliques	Cuvette	39	385	CC	37,55	36,74	37,46
192	421	Coupe NE	165	15	Obliques	Cuvette	35	343	SB			
177	425	Coupe S	110	30	Obliques	Cuvette	30	288	EP	36,71	36,56	36,86
254	425	Coupe N	+ de 103	46	Obliques	Cuvette	38	369	EP	36,63	36,27	36,73
275	425	Coupe E	120	61	Obliques	Plat	46	430	FS	36,67	37,24	37,69
157	426	Coupe S et N	110	11	Verticales	Plat	25	249	TM			
166	426	Coupe S et N	70	10	Verticales	Plat	25	252	TM			
165	428	Coupe O	90	58	Verticales	Plat	25	253	TM	37,78	37,2	37,78
262	428	Coupe S	70	23	Verticales	Plat	39	385	CC	37,14	37,33	37,56
159	428	Coupe E	74	36	Verticales	Plat	25	251	TM	37,7	37,34	37,7
165	429	Coupe N	78	56	Verticales	Plat	25	253	TM	37,79	37,23	37,79
252	431	Coupe longitudinale	103	40	Obliques	Plat	39	382	CC	37,15	36,6	37
270	431	Coupe N	+ de 75	30	Obliques	Cuvette	47	431	SM	36,75	36,87	37,17
158	449	Coupe E	54	12	Obliques	Cuvette	25	250	TM			
159	449	Coupe O	54	24	Obliques	Cuvette	25	251	TM			
194	454	Coupe O	210	102	Obliques	Cuvette	34	340	TM			
194	455	Coupe O	34	21	Verticales	Plat	34	340	TM			
186	460	Coupe N	80	41	Obliques	Cuvette	30	291	EP	36,92	36,64	37
190	460	Coupe S	162	65	Obliques	Cuvette	31	296	CC	37,77	37,05	37,7
191	464	Coupe N	140	68	Obliques puis Verticales	Cuvette	30	286	EP	36,95	36,51	37,17
160	465	Coupe O	70	5	Obliques	Cuvette	22	217	CC			
161	466	Coupe O	50	5	Obliques	Cuvette	22	218	CC			
162	467	Coupe O	60	5	Obliques	Cuvette	22	219	CC			
163	468	Coupe O	50	3	Obliques	Cuvette	22	220	CC			
101	470	Coupe SE	150	57	/	/	2	14	EP	36,79	36,55	37,12
197	470	Coupe ONO	80	16	/	/	36	357	PB	36,83	36,58	36,81
101	471	Coupe SE	230	80	Obliques	Cuvette	2	14	EP	36,79	36,08	36,88
196	471	Coupe NO	175	75	Obliques	Cuvette	36	355	PB	36,94	35,74	36,49
197	471	Coupe ONO	214	63	Obliques	Cuvette	36	357	PB	36,83	35,75	36,38
101	472	Coupe SE	70	48	Obliques	Cuvette	2	14	EP	36,79	36,31	36,79
196	472	Coupe NO	65	46	Obliques	Cuvette	36	355	PB	36,94	36,04	36,5
197	472	Coupe ONO	68	26	Obliques	Cuvette	36	357	PB	36,83	36,13	36,39
101	473	Coupe SE	200	61	Obliques	Cuvette	2	14	EP	36,79	36	36,61
148	473	Coupe E et N	57	24	Obliques	Plat	15	153	CC	36,23	35,94	36,18
196	473	Coupe NO	135	54	Obliques	Cuvette	36	355	PB	36,94	35,79	36,33
197	473	Coupe ONO	82	42	Obliques	Cuvette	36	357	PB	36,83	35,71	36,13
198	471	Coupe SSO	/	60	Obliques	Cuvette	36	358	PB	34,34	33,7	34,3
176	474	Coupe S	210	79	Obliques	Cuvette	32	315	SB	35,58	35,79	35,58
180	474	Coupe S	185	93	Obliques	en V	32	316	SB	36,1	35,43	36,36
254	474	Coupe N	230	115	Obliques	en V	38	369	EP	36,63	35,57	36,72

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
270	474	Coupe S	+ de 103	57	Obliques	Cuvette	40	429	SM	36,94	36,26	36,83
270	474	Coupe N	+ de 180	101	Obliques	Cuvette	47	431	SM	36,75	36,16	37,17
246	475	Coupe NE	100	37	Obliques	Cuvette	39	381	CC	36,27	35,81	36,18
152	477	Coupe NO et NE	128	37	Obliques	Cuvette	19	191	FS	36,54	36,1	36,54
183	477	Coupe N	60	28	Obliques	Cuvette	32	314	SB	36,5	36,48	35,2
154	481	Coupe NO et SO	110	35	Obliques	Cuvette	22	213	CC	36,83	36,43	36,78
164	482	Coupe N	+ de 102	60	Obliques	Plat	19	189	FS	36,8	36,23	36,83
164	483	Coupe S	53	14	Obliques	Cuvette	19	192	FS	36,83	36,63	36,77
164	483	Coupe N	59	18	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	19	192	FS	36,8	36,6	36,78
153	483	Coupe S	82	23	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	27	259	FS	36,72	36,43	36,67
151	484	Coupe E et S	112	44	Obliques	en V	19	190	FS	36,7	36,21	36,65
164	485	Coupe SE	52	28	Verticales	Plat	19	192	FS			
153	486	Coupe S	69	38	Verticales	Plat	27	259	FS			
153	487	Coupe S	38	5	Verticales	Plat	27	259	FS			
145	489	Coupe N	20	15	Obliques	en V	15	149	CC			
141	490	Coupe N	120	37	Obliques	Cuvette	13	129	CC	36,05	35,6	35,97
199	490	Coupe SO	64	28	Obliques	Plat	33	335	CL	35,4	35,32	35,6
245	490	Coupe SO	108	55	Obliques	Plat	33	337	CL	35,49	34,78	35,39
104	526	Coupe E	85	42	Verticales	Plat	3	29	SB	35,57	35,15	35,57
139	526	Coupe O	45	29	Verticales	Plat	14	137	SB	35,53	35,2	35,49
104	527	Coupe N	85	40	Verticales	Plat	3	28	SB	35,56	35,16	35,56
240	529	Coupe E	74	34	Obliques	Plat	33	433	CL	35,12	34,76	35,1
241	529	Coupe O	78	32	Obliques	Plat	33	333	CL	35,1	34,78	35,1
103	530	Coupe E	70	36	Obliques	Cuvette	3		CL	35,54	34,98	35,34
209	530	Coupe O	76	87	Verticales	Plat	33	330	CL	35,18	34,68	35,55
200	533	Coupe NO	65	9	Obliques	Plat	33	336	CL	36,46	36,44	36,53
131	535	Coupe E	49	8	Obliques	Cuvette	8	93	SB	34,84	34,75	34,83
132	535	Coupe N	30	8	Obliques	Cuvette	8	92	SB	34,82	34,72	34,8
135	535	Coupe E	44	27	Verticales à obliques	Plat	8	96	SB	35	34,7	34,97
136	535	Coupe S	35	13	Obliques	Plat	8	95	SB	34,88	34,7	34,83
140	565	Coupe S et E	124	56	Obliques	Cuvette	17	167	FS	34,93	34,3	34,92
229	565	Coupe SOO	80	40	Obliques	Plat	27	265	FS	34,92	34,63	35,03
228	565	Coupe S	113	50	Irrégulières	Cuvette	34	341 / 342	SB	35,32	35,11	35,61
227	565	Coupe S	+ de 132	98	Obliques	Cuvette	35	347	TM	35,52	34,89	35,87
146	566	Coupe N	56	14	Obliques	Cuvette	17	172	FS			
105	568	Coupe O	40	12	Obliques	Cuvette	3	30	SB	35,42	35,29	35,41
140	571	Coupe E	176	57	Obliques	Plat	17	167	FS	34,93	34,27	34,84
203	571	Coupe E	178	78	Verticales puis obliques	Plat	37	361	SM	35,21	34,39	35,17
204	571	Coupe O	137	70	Obliques	Cuvette	37	362	SM	35,09	34,28	34,98
134	572	Coupe O	137	45	Obliques	Plat	7	77	FS	34,78	34,29	34,74
208	572	Coupe NE	90	38	Obliques	Irrégulier	37	366	SM	34,56	34,07	34,45
224	572	Coupe O	169	64	Obliques	Cuvette	37	365	SM	34,55	33,96	34,6
133	573	Coupe E et S	82	11	Obliques	Cuvette	4	43	FS			
229	574	Coupe S	+ de 48	41	Obliques puis Verticales	Plat	27	266	FS	34,02	33,68	33,09
231	574	Coupe S	54	33	Obliques	Plat	27	264	FS	33,45	34,27	34,6

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
168	574	Coupe S	60	51	Obliques	Cuvette	28	269	PB	34,31	33,8	34,31
233	574	Coupe SO	114	46	Obliques	Plat	32	325	SB	35,27	34,98	35,44
228	574	Coupe S	+ de 71	54	Verticales puis obliques	Plat	34	341 / 342	TM	35,32	35,08	35,62
227	574	Coupe S	154	55	Obliques	Plat	35	346	TM	35,52	35,37	35,92
230	574	Coupe SO	70	27	Obliques	Plat	35	349	SB	35,69	35,36	35,63
234	574	Coupe NE	70	28	Obliques	Plat	38	370	EP	34,76	34,63	34,91
138	574	Coupe N	60	40	Obliques	Plat	12	120	EP	35	34,6	35
126	575	Coupe S	66	15	Obliques	Plat	4	39	FS	33,22	33,16	33,31
117	575	Coupe S	74	18	Obliques	Plat	7	73	CL	32,7	32,6	32,78
231	575	Coupe NE	40	10	Obliques	Cuvette	27	267	FS	34,6	34,66	34,76
228	575	Coupe S	59	16	Obliques	Plat	34	342	TM	35,32	35,32	34,48
227	575	Coupe N	160	44	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,17	35,61
230	575	Coupe SO	45	10	Obliques	/	35	349	TM			
126	579	Coupe S	+ de 87	32	Obliques	Cuvette	4	39	FS	33,22	32,99	33,31
117	579	Coupe S	+ de 72	36	Irrégulières	Cuvette	7	73	CL	32,7	32,42	32,78
229	579	Coupe S	72	29	Obliques	Cuvette	27	266	FS	35,02	34,8	35,09
231	579	Coupe NE	+ de 64	41	Obliques	Cuvette	27	267	FS	34,6	34,35	34,76
228	579	Coupe S	+ de 88	54	Obliques	Irrégulier	34	342	TM	35,32	35,1	35,64
227	579	Coupe N	+ de 117	49	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,22	35,71
236	579	Coupe N	122	45	Obliques	Cuvette	40	386	SB	34,7	34,29	34,74
138	579	Coupe N	+ de 52	26	Obliques	Cuvette	12	120	EP	35	34,74	35
139	590	Coupe N	80	25	Verticales	Plat	14	138	SB	35,52	35,28	35,53
143	590	Coupe S	80	77	Verticales	Plat	14	141	SB	35,26	34,42	35,19
174	591	Coupe S	+ de 106	51	Obliques	Plat	29	278	TM	35,53	34,98	35,47
175	591	Coupe S	+ de 147	53	Obliques	Plat	29	279	TM	35,62	35,09	35,62
222	591	Coupe NNE	112	42	Obliques	Plat	36	359	PB	36,16	35,54	35,98
221	591	Coupe NO	122	57	Obliques	Plat	42	400	TM	36,85	36,5	37,07
223	591	Coupe N	99	56	Obliques	Plat	42	401	TM	35,43	35,12	35,68
174	592	Coupe N	52	9	Obliques	Plat	29	278	TM	35,44	35,31	35,4
175	592	Coupe N	77	22	Obliques	Plat	29	279	TM	35,6	35,35	35,57
187	592	Coupe NE	50	9	Obliques	Plat	29	277	TM	35,33	35,2	35,29
220	592	Coupe SO	84	21	Obliques	Plat	36	356	PB	35,62	35,54	35,75
257	603	Coupe E	60	40	Verticales	Plat	43	414	CL	34,75	34,39	34,77
257	606	Coupe N	56	40	Verticales	Plat	43	413	CL	34,75	34,37	34,69
258	609	Coupe O	40	45	Verticales	Plat	45	425	PB	34,55	34,07	34;55
259	610	Coupe S	80	50	Verticales	Cuvette	43	417	CL	34,8	34,28	34,8
258	610	Coupe N	68	50	Verticales	Cuvette	45	424	PB	34,55	34,07	34,62
238	615	Coupe O	47	14	Obliques	Plat	9	100	FS	35,35	35,3	35,44
239	615	Coupe E	92	30	Obliques	Plat	27	268	FS	34,36	34,24	35,54
121	623	Coupe SE et NO	55	13	Obliques	Plat	7	71	CL	33,41	33,25	33,38
210	623	Coupe NO	110	53	Obliques	Cuvette	30	292	EP	34,88	34,59	35,12
211	623	Coupe SO	90	34	Obliques	Cuvette	38	367	EP	34,57	34,39	34,73
123	719	Coupe O	+ de 116	43	Obliques	Plat	6	64 / 66	CC	33,75	33,3	33,73
113	633	Coupe SE	128	58	Obliques	Plat	7	68	CL	33,49	33,06	33,64
114	633	Coupe SE	112	58	Obliques	Plat	7	69	CL	33,48	33,12	33,7
115	633	Coupe SO	75	26	Obliques	Plat	7	70	CL	33,4	33,12	33,38
237	633	Coupe E	67	37	Obliques	Cuvette	9	102	FS			

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
143	637	Coupe E	80	24	Obliques	Plat	14	139	SB	35,21	34,97	35,21
171	637	Coupe E	76	28	Verticales (N) et obliques (S)	Plat	32	310	SB	35	34,69	35,97
182	670	Coupe N et S	40	25	Obliques	Cuvette	31	295	CC			
218	673	Coupe OSO	148	34	Obliques	Plat	9	103	FS	35,81	35,61	35,95
182	673	Coupe N	141	38	Obliques	Cuvette	31	295	CC	35,54	35,1	35,48
219	673	Coupe N	100	35	Obliques	Cuvette	31	309	CC	36,35	35,91	36,27
225	673	Coupe O	64	8	Obliques	Plat	31	308	CC	36	35,85	35,97
217	679	Coupe SO	190	85	Irrégulières	Cuvette	31	297	CC	35,82	34,88	35,73
272	679	Coupe N	74	22	Obliques	Cuvette	35	352	SB	36,97	35,75	36,97
215	679	Coupe NE	118	37	Obliques	Plat	39	379	CC	36,5	36,05	36,42
216	679	Coupe SO	137	45	Irrégulières	Plat	39	380	CC	36,24	35,68	36,13
269	679	Coupe E	200	60	Obliques	Plat	44	421	TM	35,85	35,34	35,81
214	681	Coupe E	56	22	Obliques	Cuvette	35	344	SB	37,38	37,45	37,67
214	682	Coupe E	+ de 47	40	Obliques	Cuvette	35	344	SB	37,38	37,18	37,58
212	687	Coupe O	45	16	Obliques	Cuvette	32	321	SB	38,12	37,94	38,1
213	687	Coupe O	71	22	Obliques	Cuvette	32	327	SB	38,12	37,84	38,06
247	687	Coupe S et O	28	11	Obliques	Cuvette	32	324	SB	37,83	37,72	37,83
272	687	Coupe E	63	23	Obliques	Cuvette	32	317	SB	36,99	36,89	37,12
103	694	Coupe O	54	45	Verticales	Plat	3	22	CL			
103	695	Coupe O	47	9	Obliques	Cuvette	3	22	CL			
169	696	Coupe S	56	10	Obliques	Cuvette	31	298	CC	35,48	35,31	35,41
170	696	Coupe NE et SE	36	4	Obliques	Cuvette	31	299	CC	35,37	35,3	35,34
L	886	Coupe NO	80	38	Obliques	Plat	19	196	FS	34,48	34,05	34,43
168	886	Coupe S	+ de 34	23	Obliques	Plat	28	269	PB	34,31	34,08	34,31
232	706	Coupe S	90	42	Obliques	Cuvette	32	326	SB	35,45	34	34,42
143	707	Coupe O	105	85	Verticales	Plat	14	144	SB	35,23	34,32	35,17
147	707	Coupe E	85	80	Verticales	Plat	14	145	SB	35,35	34,47	35,27
259	711	Coupe O	50	50	Verticales	Plat	43	416	CL	34,8	34,16	34,68
149	718	Coupe NO	100	30	Verticales (N) et obliques (S)	Cuvette	16	164	CL	33,9	33,73	34,03
119	719	Coupe O	330	110	Obliques	Plat	5	58	SB	33,89	32,41	33,67
123	719	Coupe S	/	50	/	Irrégulier	6	66	CC	33,68	33,17	33,67
122	719	Coupe O	210	116	Obliques	Plat	8	87	PB	33,1	32,56	33,72
109	721	Coupe O	68	16	Obliques	Cuvette	8	81	SB	33,29	33,09	33,25
110	721	Coupe O	84	26	Obliques	Cuvette	8	83	SB	33,2	32,94	33,2
111	721	Coupe	100	37	Obliques	Cuvette	8	84	SB	33,25	32,85	33,22
108	728	Coupe S	52	14	Obliques	Cuvette	8	82	SB	33,19	33,03	33,17
112	728	Coupe O	68	30	Obliques	Cuvette	9	97	PB	33,11	32,81	33,11
116	734	Coupe O	103	36	Obliques	Cuvette	4	40	FS	32,9	32,64	33
107	734 ? (F738)	Coupe O et S	/	20	Obliques	Cuvette	1	13	FS			
124	738	Coupe O	+ de 303	93	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32,98	31,87	32,91
125	738	Coupe E	+ de 202	85	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32,93	31,8	32,65
118	738	Coupe O	+ de 115	52	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32,95	32,37	32,89
106	740	Coupe N	64	18	Obliques	Plat	1	12	FS	32,49	32,27	32,45
126	773	Coupe S	80	53	Obliques	Cuvette	4	39	FS	33,22	32,78	33,31
117	773	Coupe S	+ de 92	50	Obliques	Cuvette	7	73	CL	32,7	32,28	32,78

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
229	773	Coupe S	66	25	Obliques	Cuvette	27	266	FS	35,02	34,84	35,09
231	773	Coupe NE	72	27	Obliques	Cuvette	27	267	FS	34,6	34,49	34,76
228	773	Coupe S	133	43	Obliques	Cuvette	34	342	TM	35,32	35,09	35,52
227	773	Coupe N	+ de 161	63	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,08	35,71
235	773	Coupe N	+ de 56	33	Obliques	Cuvette	40	432	SM	35	34,65	34,98
236	773	Coupe N	70	60	Obliques	Plat	40	386	SM	34,7	34,14	34,74
138	773	Coupe N	57	29	Obliques	Cuvette	12	120	EP	35	34,71	35
126	774	Coupe S	+ de 48	40	Obliques	Cuvette	4	39	FS	33,22	32,91	33,31
117	774	Coupe S	+ de 40	28	/	Cuvette	7	73	CL	32,7	32,5	32,78
138	774	Coupe N	+ de 17	19	Obliques	Cuvette	12	120	EP	35	34,81	35
127	776	Coupe O	142	55	Obliques	Plat	4	41	FS	32,72	32,38	32,93
124	776	Coupe O	140	62	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32,98	32,19	32,91
125	776	Coupe E	236	96	Obliques	Cuvette	10	106	EP	32,93	31,89	32,85
118	776	Coupe O	+ de 137	68	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32,95	32,21	32,89
125	777	Coupe O	115	55	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32,93	32,1	32,65
118	734 ? (F777)	Coupe O	34	26	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32,95	32,49	32,75
124	778	Coupe O	+ de 233	140	Obliques	Cuvette	10	107	SB	32,98	31,51	32,91
125	778	Coupe O	+ de 139	136	Obliques	Cuvette	10	106	SB	32,93	31,29	32,65
118	778	Coupe O	+ de 115	135	Verticales	Cuvette	12	114	EP	32,27	31,54	32,89
125	779	Coupe O	66	20	Obliques	Cuvette	10	106	EP	32,93	32,65	32,85
118	779	Coupe O	90	20	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32,95	32,69	32,89
242	796	Coupe S et O	48	13	Verticales	Plat	9	98	FS			
231	797	Coupe S	48	16	Verticales	Plat	9	99	FS			
138	797	Coupe N	60	22	Verticales	Plat	12	120	EP			
143	801	Coupe O	106	54	Verticales	Irrégulier	14	144	SB			
147	527	Coupe S	85	81	Verticales	Irrégulier	14	141	SB	35,43	34,53	35,34
148	804	Coupe O	30	12	Obliques	Cuvette	15	154	CC			
147	806	Coupe S	90	40	Verticales	Irrégulier	14	135	SB			
147	806	Coupe E	80	36	Verticales	Irrégulier	14	145	SB			
149	809	Coupe SE	120	34	Obliques	Irrégulier	16	165	SB			
150	814	Coupe O et N	80	42	Obliques	Irrégulier	14	136	SB	35,59	35,11	35,53
257	819	Coupe O	30	20	Obliques	Plat	43	412	CL			
159	822	Coupe O et E	82	29	Obliques	Plat	25	251	TM			
159	823	Coupe E	82	20	Irrégulières	Irrégulier	25	251	TM			
164	835	Coupe NE	48	6	Obliques	Cuvette	19	164	FS			
168	841	Coupe N	70	30	Verticales (O) et obliques (E)	Plat	28	269	PB			
193	848	Coupe NO	48	12	Verticales	Plat	34	338	TM	36,28	36,28	36,4
193	849	Coupe NO	71	30	Obliques	Plat	34	338	TM	36,28	36,1	36,4
192	854	Coupe NE	49	13	Obliques	Cuvette	35	343	SB	37,74	37,61	37,74
253	854	Coupe SO et NE	32	9	Obliques	Cuvette	42	402	TM	37,71	37,57	37,66
191	855	Coupe S	100	30	Obliques	Cuvette	30	285	EP	37,23	37,05	37,35
193	855	Coupe NO	106	40	Obliques	Cuvette	35	343	SB	37,74	37,34	37,74
253	855	Coupe NE	127	33	Obliques	Plat	42	402	TM	37,59	37,24	37,57

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
193	856	Coupe NO	+ de 219	75	Obliques	Irrégulier	34	338	TM	36,28	35,79	36,54
261	856	Coupe O	+ de 210	78	Obliques	Cuvette	41	396	SM	36,14	35,6	36,38
193	861	Coupe NO	176	67	Obliques	/	34	339	TM	36,28	36,53	37,06
181	477	Coupe S	166	34	Obliques	Plat	31	301	CC	36,24	35,99	36,2
183	862	Coupe N	154	68	Obliques	Cuvette	32	313	SB	36,5	35,8	36,48
205	863	Coupe NNE	106	43	Obliques	Cuvette	28	271	PB	35,02	34,8	35,23
206	863	Coupe NNE	120	32	Obliques (ONO) et verticales (ESE)	Cuvette	28	270	PB	35,05	34,71	35,03
226	863	Coupe NE et SE	60	7	Obliques	Plat	39	378	CC	35,76	35,63	35,7
205	864	Coupe SO et NO	480	116	Obliques	Cuvette	42	403	TM			
217	865	Coupe NE	+ de 227	100	Obliques	Cuvette	31	303	CC	35,69	34,61	35,61
207	865	Coupe N	140	78	Obliques	Cuvette	41	393	SB	34,76	33,98	34,76
256	865	Coupe NO	150	62	Obliques	Plat	41	394	SB	34,37	34,09	34,75
264	865	Coupe N	210	94	Obliques	Plat	44	420	TM	35,59	34,4	35,56
173	868	Coupe E	40	50	Verticales	Plat	30	289	EP			
193	870	Coupe NO	90	30	Obliques	Irrégulier	34	338	TM			
193	871	Coupe NO	44	25	Obliques	Plat	34	338	TM			
261	870	Coupe O	30	30	Obliques	Plat	41	396	SM			
193	872	Coupe NO	50	160	Verticales	Plat	34	338	TM			
189	873	Coupe E	64	30	Obliques	Cuvette	32	323	SB			
203	876	Coupe O	33	50	Verticales	Cuvette	37	360	SM			
227	879	Coupe N	50	18	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,53	35,71
227	880	Coupe N	90	35	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,53	35,78
103	881	Coupe O	200	66	Obliques	Cuvette	3	22	CL	35,46	34,72	35,38
243	881	Coupe O	153	53	Obliques	Cuvette	33	334	CL	35,24	34,71	35,24
210	882	Coupe NO	80	26	Obliques	Cuvette	30	292	EP			
238	883	Coupe O	48	23	Obliques	Cuvette	9	238	FS	35,35	35,21	35,44
238	884	Coupe O	26	5	Obliques	Cuvette	9	238	FS	35,35	35,3	35,35
239	883	Coupe E	+ de 29	38	Obliques	Cuvette	27	239	FS	34,36	34,16	35,54
239	884	Coupe E	42	48	Obliques	Cuvette	27	239	FS	34,36	34,06	35,54
217	885	Coupe SO	75	26	Obliques	Cuvette	31	303	CC	35,82	35,47	35,73
215	885	Coupe NE	40	24	Obliques	Cuvette	39	379	CC	36,5	36,18	36,42
216	885	Coupe SO	+ de 57	38	Obliques	Cuvette	39	380	CC	36,24	35,75	36,13
232	886	Coupe S	120	60	Obliques	Plat	32	326	SB	35,45	33,82	34,42
232	887	Coupe S	60	35	Obliques	/	32	326	SB			
214	889	Coupe E	88	43	Obliques	Cuvette	35	344	SB	37,38	37,18	37,61
207	893	Coupe N	85	38	Obliques	Cuvette	41	393	PB			
207	894	Coupe N	145	60	Obliques	Plat	41	393	PB			
256	894	Coupe NO	110	24	Obliques	Plat	41	394	SB			
207	895	Coupe N	170	35	Obliques	Cuvette	41	393	PB			
248	896	Coupe SO et NO	160	42	Verticales	Cuvette	42	404	TM			
249	896	Coupe NE et SE	104	43	Obliques	Cuvette	42	404	TM			
205	897	Coupe NO	170	90	Obliques	/	42	403	TM			
276	902	Coupe SE	55	9	Obliques	Plat	41	395	SB			
249	903	/	47	34	Verticales	Plat	42	406	TM			
253	904	Coupe SO	90	35	Obliques	Cuvette	42	402	TM			

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
271	905	Coupe SE et SO	98	15	Obliques	Plat	32	328	SB			
255	906	Coupe SE	150	12	Obliques	Irrégulier	35	350	SB			
255	907	Coupe SE et SO	170	50	Obliques	Plat	35	255	SB			
254	908	Coupe N	100	24	Obliques	Cuvette	38	369	EP	36,63	36,39	36,63
272	910	Coupe O	100	40	Obliques	Plat	35	345	SB	37,15	36,78	37,18
278	914	Coupe SO	40	20	Obliques	Plat	41	398	SB			
278	915	Coupe SO	100	20	Obliques	Plat	41	278	SB			
178	919	Coupe NE	70	20	Obliques	Cuvette	31	302	CC			
203	571	Coupe O	156	58	Obliques	Cuvette	37	360	SM	35,24	34,62	35,2
273	402	Coupe O	41	16	Obliques	Cuvette	38	376	EP	38	37,82	37,98
103	881	Coupe E	206	70	Obliques	Cuvette	3	22	CL	35,54	34,76	35,46
202	860	Coupe N	117	41	Obliques	Plat	33	331	CL	35,12	34,68	35,09
140	571	Coupe O	/	68	Obliques	Plat	33	331	CL	34,88	34,2	34,88
251	409	Coupe S	/	53	Obliques	Cuvette	35	353	SB	37,92	37,4	37,93
164	482	Coupe S	122	64	Obliques	Plat	19	189	FS	35,85	36,26	36,9
227	565	Coupe N	+ de 143	83	Obliques	Cuvette	35	347	TM	35,85	35,02	35,85
228	565	Coupe N	85	45	Droites puis obliques	Plat	34	341 / 342	SB	35,2	34,98	35,43
175	591	Coupe N	157	45	Obliques	Plat	29	279	TM	35,6	35,12	35,57
174	591	Coupe N	+ de 118	46	Obliques	Plat	29	278	TM	35,44	34,94	35,4
224	572	Coupe E	100	53	Obliques	Cuvette	37	365	SM	34,62	34,07	34,6
217	885	Coupe NE	+ de 46	40	Obliques	Cuvette	31	303	CC	35,69	35,21	35,61
207	865	Coupe O	/	92	Obliques	Plat	41	393	SB	34,88	33,92	34,84
/	911	/	52	12	Obliques	Plat	43	409	CL	34,54	34,47	34,59
106	740	Coupe S	68	20	Obliques	Plat	1	12	FS	32,45	32,24	32,44
107	740	Coupe S	/	32	Obliques	Plat	1	13	FS	32,77	32,43	32,75
107	734 ? (F738)	Coupe E	/	20	Obliques	Cuvette	1	13	FS	37,78	32,55	32,75
127	734	Coupe O	/	45	Obliques	/			FS	32,72	32,48	32,93
142	572	Coupe O	129	62	Obliques	Cuvette				35,06	33,9	34,52
230	572	Coupe N	/	52	/	/	35	349	SB	34,69	34,11	34,63
250	572	Coupe S	/	46	/	/	40	387	SM	34,53	24,03	24,49
/	603	Coupe O	66	50	Verticales	Plat	43		CL	34,49	334,45	34,85
/	608	Coupe S	51,5	+ de 39	Verticales	/				34,41	34,02	34,41
/	714	Coupe S	65	34	Verticales	Plat				34,35	33,8	34,14
103	530	Coupe O	73	46	Obliques	Cuvette	3		CL	35,46	34,92	35,38
/	604	Coupe O	64	14	Obliques	Plat	43	408	CL	35,72	34,62	35,76
189	411	Coupe E	100	46	Obliques	Cuvette	32	323	SB	38,06	37,54	38
153	483	Coupe N	68	22	Verticales (O) à obliques (E)	Cuvette	27	259	FS	36,79	36,54	36,76
164	483	Coupe Médiane	62	19	Obliques	Cuvette	19	192	FS	36,9	36,59	36,78
253	855	Coupe SO	148		Obliques	Cuvette	42	402	TM	37,71	37,66	37,26
175	592	Coupe S	83	26	Obliques	Plat	29	279	TM	35,62	35,36	35,62
174	592	Coupe S	70	13	Obliques	Plat	29	278	TM	35,53	35,34	35,47
181	477	Coupe N	150	24	Obliques	Cuvette	31	301	CC	36,11	35,81	36,05
183	484	Coupe S	108	42	Obliques	Cuvette	32	313	SB	36,55	36	36,42
183	862	Coupe S	158	72	Obliques	Cuvette	32	313	SB	36,55	35,71	36,43
180	908	Coupe S	140	46	Obliques	Cuvette	32	316	SB	36,1	35,9	36,36

Sd	Fait	Commentaire	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Parois	Fond	Minute	Relevé	Auteur	Zaxe	Zfd	Zapp
254	474	Coupe S	+ de 240	100	Obliques	Cuvette	46	429	FS	36,67	35,93	36,87
261	849	Coupe S	48	42	Obliques	Plat	46	429	FS	36,14	35,96	36,38
145	490	Coupe N	/	50	Obliques	Plat	15	149	CC	36,29	35,73	36,23
141	490	Coupe S	123	37	Obliques	Cuvette	13	129	CC	36,09	35,64	36,01
138	574	Coupe S	75	42	Obliques	Plat	18	174	EP	34,97	35,53	34,95
168	706	Coupe S	67	32	Obliques	Plat	28	269	PB	34,31	33,99	34,31
168	706	Coupe N	62	21	Obliques	Plat	28	269	PB	34,2	33,99	34,2
168	574	Coupe N	+ de 58	34	Obliques	en V	28	269	PB	34,2	33,81	34,15
L	706	Coupe N	+ de 57	22	Obliques	Cuvette	19	196	FS	34,48	34,21	34,43
227	574	Coupe N	+ de 117	45	Obliques	Cuvette	35	346	TM	35,9	35,4	35,85
235	579	Coupe N	69	48	Obliques	Cuvette	40	432	SM	35	34,5	34,98
138	579	Coupe S	+ de 46	22	Obliques	Cuvette	18	174	EP	34,97	34,75	34,97
138	773	Coupe S	62	29	Obliques	Plat	18	174	EP	34,97	34,68	34,97
138	774	Coupe S	+ de 46	14	Obliques	Cuvette	18	174	EP	34,97	34,83	34,97
228	575	Coupe N	53	15	Obliques	Plat	34	341	TM	35,2	35,2	35,35
228	579	Coupe N	+ de 82	38	Obliques	Plat	34	341	TM	35,2	34,99	35,38
228	773	Coupe N	91	55	Obliques	Cuvette	34	341	TM	35,2	34,9	35,45
227	575	Coupe S	159	54	Obliques	Cuvette	35	347	SB / EP	35,52	35,25	35,59
227	579	Coupe S	+ de 109	62	Obliques	Cuvette	35	347	SB / EP	35,52	35,25	35,87
227	773	Coupe S	+ de 114	70	Obliques	Cuvette	35	347	SB / EP	35,52	35,17	35,87
227	879	Coupe S	+ de 60	44	Obliques	Cuvette	35	347	SB / EP	35,52	35,43	35,87
227	880	Coupe S	92	31	Obliques	Cuvette	35	347	SB / EP	35,25	35,56	35,87
137	800	Coupe S	/	15	Obliques	Cuvette	12	117	EP	35,23	35,02	35,17
135	535	Coupe O	42	28	Obliques	Plat	8	96	SB	35	34,67	35,95
131	535	Coupe O	38	8	Obliques	Cuvette	8	93	SB	34,84	34,74	34,82
123	719	Coupe E	/	32	/	/	6	66	CC	33,67	33,3	33,62
182	673	Coupe S	132	36	Obliques	Cuvette	31	295	CC	35,55	35,13	35,49
109	721	Coupe E	75	18	Obliques	Cuvette	8	81	SB	33,27	33,04	33,22
110	721	Coupe E	81	23	Obliques	Cuvette	8	83	SB	33,2	32,97	33,2
108	728	Coupe N	47	18	Obliques	Cuvette	8	82	SB	33,17	32,97	33,15
156	772	Coupe O	78	18	Irrégulières	Cuvette	26	257	TM	33,26	33,06	33,24
156	772	Coupe E	57	17	Obliques	Cuvette	26	257	TM	33,26	33,06	33,23
155	772	Coupe S	/	21	Obliques	Cuvette	26	257	TM	33,25	32,98	33,19
	809	Coupe E	125	36	Obliques	Irrégulier	16	165	CL	34,06	33,91	34,27
149	809	Coupe longitudinale	/	30	Obliques	/	23	225	CL	34,35	33,91	34,21
	809	Coupe transversale	148	31	Obliques	Cuvette	23	225	CL	34,35	33,94	34,25
118	777	Coupe O	35	25	Obliques	Cuvette	12	114	EP	32,95	32,49	32,74
124	777	Coupe O	+ de 97	47	Obliques	en V	10	107	SB	32,98	32,21	32,68
105	568	Coupe E	52	11	Obliques	Cuvette	3	30	SB	35,42	35,31	35,42
100	427	Coupe E	60	13	Verticales	Plat	1	6	JA	37,6	34,7	37,53
166	429	Coupe N	/	28	Verticales	Plat				37,79	37,49	37,77

2.1 Liste des prélèvements

N° PRE	ST	Fait	US	Nature du PRE	Objectifs	Contenant	Volume	Commentaire	C14	Objet C14	Conservé / Non conservé
1		709	709.03	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
2		709	709.03	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
3		632	632.02	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
4		769	2030	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	4 seaux	40 l				Conservé
5		565	565.140.06	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
6		770	770.04	Sédiment / Charbon	Radiocarbone	1 boîte					Non conservé
7		491	491.03	Sédiment	Phosphate	1 sac					Non conservé
8		712	712.02	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1 sac					Non conservé
9		486	486.02	Charbon	Radiocarbone	1 boîte			1	Groupe Sép. 1	Conservé
10		487	487.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
11		766	766.04	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1/2 sac					Non conservé
12		767	767.04	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1/2 sac					Non conservé
13		485	485.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Comblement sépulture	1	Groupe Sép. 1	Conservé
14		482	482.05	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Comblement inférieur du fossé			Non conservé
15		769	2032	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1 sac		Sous 2032 (à sa base) et sur substrat sous F769)	1	Séchoir	Conservé
16		860	860.202.02	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
17		571	571.203.02	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1 boîte		Au fond du fosé 571, coupe N/S			Non conservé
18		877	877.04	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1 sac		niveau inférieur de 877.04			Non conservé
19		475	475.246.03	Charbon	Anthracologie	1 petite boîte		Une branche carbonisée en place			Non conservé
20		475	475.246.03	Charbon	Radiocarbone / Anthraco	1 petite boîte		Gros charbons			Non conservé
21		896	896.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Fosse Néo/Méso. Un petit charbon	1	Fosse néo	Conservé
22		866	866.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		TP Bât. 4	1	Bât. 4	Conservé
23		475	475.246.03	Sédiment	Anthracologie	1 seau	10 l	Vidange de foyer			Non conservé
24		899	899.02	Charbon	Radiocarbone	1/2 sac		Chablis			Non conservé
25		852	852.02	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
26		852	852.03	Charbon	Radiocarbone	1 boîte					Non conservé

N° PRE	ST	Fait	US	Nature du PRE	Objectifs	Contenant	Volume	Commentaire	C14	Objet C14	Conservé / Non conservé
27		474	474.254.13	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
28		474	474.254.23	Charbon	Radiocarbone	1 sac			1	Fossé méd. Est	Conservé
29		431	431.252.02	Sédiment	Radiocarbone	1 sac			1	Fossé méd. Est	Conservé
30		908	908.02	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
31		610	610.259.02	Charbon	Radiocarbone	1/2 sac					Non conservé
32		400	400.275.04	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
33	ST5 – Esp. 2H			Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l	Angle nord du mur F704 à la sortie de l'alandier			Conservé
34	ST5		2012	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l	Entrée de l'alandier, entre F703 et F704, près de F792			Non conservé
35	ST5	799	799.01	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l				Conservé
36	ST5		2016	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l	Entrée de l'alandier, extrémité de F703 env. 40 cm de profondeur depuis le sommet			Non conservé
37	ST5		2016	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l	Environ 20 cm sous le sommet à l'angle des murs 608 et 703			Non conservé
38		631	631.02	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l				Non conservé
39		689	689.02	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l				Non conservé
40	ST5		2012	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco	1 seau	10 l	Extrémité abside / mur 605			Conservé
41	ST5		2016	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l				Conservé
42	ST5 – Esp. 2H		2037	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l				Conservé
43	ST5		2012	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l	Extrémité ouest du mur sud			Non conservé
44		706	706.03	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l	Coupe L			Non conservé
45	ST3	637	637.02	Sédiment	Radiocarbone	1 seau	10 l	Sd 171			Non conservé
46	ST5	793	793.12	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l				Conservé
47	ST5 – Esp. 2H		2012	Sédiment	Radiocarbone / Anthraco / Carpo	1 seau	10 l	Extrémité ouest de F704	1	Séchoir	Conservé
48		473	473.02	Charbon	Radiocarbone	1 boîte		Cf. minute 2			Non conservé
49		471	471.266.05	Charbon	Radiocarbone	1 boîte		éq. à 471.196.05	1	Fossé méd. Ouest	Conservé
50		473	473.266.02	Charbon	Radiocarbone	1 boîte		pris dans la coupe ouest non relevée du Sd. 266			Non conservé

N° PRE	ST	Fait	US	Nature du PRE	Objectifs	Contenant	Volume	Commentaire	C14	Objet C14	Conservé / Non conservé
51		894	894.207.08	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
52		574	574.168.03	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Au fond de l'US à l'interface avec 574.168.02			Non conservé
53		841	841.168.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Fond de l'US			Non conservé
54		896	896.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
55		894	894.207.04	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
56		470	470.197.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
57		894	894.207.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
58		865	865.207.05	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
59		793	793.03	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
60		893	893.207.02	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
61		865	865.207.04	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte					Non conservé
62		473	473.196.05	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Sd. 267 US de fond	1	Fossé méd. Ouest	Conservé
63		471	471.266.04	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		éq. à 471.196.04			Non conservé
64	ST5 – Esp. 2E	603	603.2	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Le long des blocs de la tranchée de fondation de F603	1	Séchoir	Conservé
65		473	2004	Charbon	Radiocarbone	1 petite boîte		Cf. minute 2			Non conservé
66		474	474.180.02	Charbon	Radiocarbone	1 seau	10 l			Fossé méd. Est	Non conservé
67		605	2039	Béton		1 CGP					Non conservé
68	ST5	812		TCA		1 sac		TCA posées à plat au centre de l'alandier sur le hérisson 821			Non conservé
69	ST5	812		TCA		1 boîte		à l'angle nord-ouest dt F704			Non conservé
70		703		Mortier		1 sac		Mortier du piedroit nord de l'alandier Esp. 2H			Non conservé
71	ST5 – Esp. 2G		2020	Mortier		1 CGP					Non conservé
72	ST5	785		Mortier		1 boîte					Non conservé
73		837	837.02	Mortier		1 sac		Partie supérieure			Non conservé

N° PRE	ST	Fait	US	Nature du PRE	Objectifs	Contenant	Volume	Commentaire	C14	Objet C14	Conservé / Non conservé
74	ST5 – Esp. 2G		2023	Mortier		1 sac					Non conservé
75	ST5 – Esp. 2G		2029	Mortier		1 sac					Non conservé
76	ST5 – Esp. 2G	768	2018	Mortier		1 sac					Non conservé
77	ST5		2011	Mortier		1 sac					Non conservé
78	ST5 – Esp. 2G	769	2029	Mortier		1 sac					Non conservé
79	ST5 – Esp. 2G		2030	Mortier		1 sac					Non conservé
80	ST5 – Esp. 2D	766	766.04	Mortier		1 sac					Non conservé
81		705	705.03 / 04	Mortier		1 sac		Sd. 103			Non conservé
82		438	438.03	Mortier		1 sac					Non conservé
83		605		Mortier		1 boîte					Non conservé
84		704		Mortier		1 boîte					Non conservé
85		904		Charbon	Radiocarbone	Fragment		Sd. 253			Non conservé
86		404	404.02	Charbon	Radiocarbone	1 sac					Non conservé
87		914	914.02	Charbon	Radiocarbone	1 boîte					Non conservé
88		850	850.02 ou .03	Charbon	Radiocarbone	Fragment					Non conservé
89		850	850.02 ou .03	Mortier		Fragment					Non conservé
90		851	851.03	Charbon	Radiocarbone	1 boîte			1	Groupe Sép. 2	Conservé
91		916	916.03	Charbon	Radiocarbone	1 sac		Sépulture	1	Groupe Sép. 2	Conservé

2.2 Liste des prélèvements pour dosage du phosphore

N°PRE	ST	US	Nature_PRE	Commentaire	Conservé
PHO-01	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-02	2	2036	Sédiment		oui
PHO-03	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-04	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-05	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-06	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-07	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-08	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-09	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-10	2	2036	Sédiment		oui
PHO-11	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-12	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-13	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-14	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-15	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-16				Annulé (Tr. Diag)	
PHO-17	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-18	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-19	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-20	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-21	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-22	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-23	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-24				Annulé (Tr. Diag)	Non conservé après analyse
PHO-25	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-26	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-27	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-28	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-29	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-30	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-31	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-32	2	2036	Sédiment		oui
PHO-33	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-34	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-35	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-36	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-37	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-38	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-39	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-40	2	2036	Sédiment		oui
PHO-41	2	2036	Sédiment		oui
PHO-42	2	2036	Sédiment		oui
PHO-43	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-44	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-45	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-46	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-47	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-48	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-49	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-50	2	2036	Sédiment		oui
PHO-51	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-52	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse

N°PRE	ST	US	Nature_PRE	Commentaire	Conservé
PHO-53				Annulé (ds F718)	
PHO-54	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-55	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-56	2	2036	Sédiment		Non conservé après analyse
PHO-57	4		Sédiment		oui
PHO-58	4		Sédiment		oui
PHO-59	4		Sédiment		oui
PHO-60	4		Sédiment		oui
PHO-61	4		Sédiment		oui
PHO-62	4		Sédiment		oui
PHO-63	4		Sédiment		oui
PHO-64	4		Sédiment		oui
PHO-65	4		Sédiment		oui
PHO-66	4		Sédiment		oui
PHO-67	4		Sédiment		oui
PHO-68	4		Sédiment		oui
PHO-69	4		Sédiment		oui
PHO-70	4		Sédiment		oui
PHO-71	4		Sédiment		oui
PHO-72	4		Sédiment		oui
PHO-73			Sédiment	Témoin sol	Non conservé après analyse
PHO-74			Sédiment	Témoin sol	Non conservé après analyse
PHO-75			Sédiment	Témoin sol	oui
PHO-76			Sédiment	Témoin sol	oui
PHO-77			Sédiment	Témoin sol	oui
PHO-78			Sédiment	Témoin sol	oui
PHO-79			Sédiment	Témoin sol	oui

2.3 Liste des prélèvements pour l'analyse chimique des TCA du bâtiment 2

N°PRE	ST	US	Nature_PRE	Commentaire	Conservé après étude/analyse
PRE-67	2	2039	Béton	Sol de béton de l'abside F605	non
2018.02	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2018.03	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2018.04	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2018.06	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2019	2	2019	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (dans l'angle nord-est)	non
2022.05	2	2019	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2018.01	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2018.05	2	2018	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (le long du mur sud)	non
2022.01	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.02	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.04	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.03	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.06	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.07	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non
2022.08	2	2022	Tuile	Sole de l'hypocauste du séchoir / fumoir (alandier)	non

3 INVENTAIRES DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Listing synthétique des caisses

Référence contenant	Contenu	Description
Caisse 1	céramique	185376_M.CE_400.275.4_CER-A049.001 à 185376_M.CE_604..0_CER-A086.043
Caisse 2	céramique	185376_M.CE_607..2_CER-A088.044 à 185376_M.CE_793/794..2016_CER-A010.117
Caisse 3	céramique	185376_.118 à 185376_M.CE_473.266/267._CER-M-0053.170
Caisse 4	céramique	185376_M.CE_474..0_CER-M-0054.171 à 185376_M.CE_908.254.2_CER-M-0129.246
Caisse 5	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F703../_TCA-044.247 à 185376_M.TC_F703../_TCA-045.248
Caisse 6	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F704../_TCA-051.249
Caisse 7	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F705 (=F881)..03/04_TCA-041.250 à 185376_M.TC_F782..03/04_TCA-043.257
Caisse 8	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F782..05_TCA-035.258 à 185376_M.TC_F783../_TCA-059.261
Caisse 9	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F782..07/08_TCA-060.259
Caisse 10	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F784..01_TCA-026.262 à 185376_M.TC_F784..05_TCA-028.264
Caisse 11	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F784..07/08_TCA-032.265
Caisse 12	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F784..08/09_TCA-033.266
Caisse 13	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F785../_TCA-024.267
Caisse 14	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F785../_TCA-025.268
Caisse 15	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F785../_TCA-025.268
Caisse 16	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F785../_TCA-055.269
Caisse 17	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F786../_TCA-050.270
Caisse 18	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F786../_TCA-062.271
Caisse 19	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F786../_TCA-063.272
Caisse 20	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F786../_TCA-064.273
Caisse 21	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F786../_TCA-064.273
Caisse 22	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F793..2012_TCA-018.274 à 185376_M.TC_F793..2012_TCA-020.276
Caisse 23	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F793..2016_TCA-014.277 à 185376_M.TC_F793..2016_TCA-015.278
Caisse 24	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F793..05_TCA-057.279 à 185376_M.TC_F837..01_TCA-034.282
Caisse 25	terre cuite architecturale	185376_M.TC_F837..01/02_TCA-053.283 à 185376_M.TC_F837..01/02_TCA-054.284
Caisse 26	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2009_TCA-046.285 à 185376_M.TC_/..2011_TCA-047.287
Caisse 27	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2011_TCA-048.288 à 185376_M.TC_/..2017_TCA-012.290
Caisse 28	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-013.291
Caisse 29	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-021.292

Référence contenant	Contenu	Description
Caisse 30	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-021.292
Caisse 31	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-022.293
Caisse 32	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-022.293
Caisse 33	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-023.294
Caisse 34	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2017_TCA-023.294
Caisse 35	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2018_TCA-066.295 à 185376_M.TC_/..2018_TCA-072.298
Caisse 36	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2018_TCA-073.299 à 185376_M.TC_/..2019_TCA-075.300
Caisse 37	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2022_TCA-065.301 à 185376_M.TC_/..2022_TCA-068.302
Caisse 38	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2022_TCA-069.303 à 185376_M.TC_/..2022_TCA-071.304
Caisse 39	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2022_TCA-074.305
Caisse 40	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2022_TCA-076.306 à 185376_M.TC_/..2022_TCA-077.307
Caisse 41	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2022_TCA-078.308 à 185376_M.TC_/..2022_TCA-079.309
Caisse 42	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2023_TCA-005.310
Caisse 43	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2023_TCA-005.310
Caisse 44	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2023_TCA-006.311
Caisse 45	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2023_TCA-006.311
Caisse 46	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2026_TCA-029.312 à 185376_M.TC_/..2026_TCA-031.314
Caisse 47	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-001.315
Caisse 48	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-001.315
Caisse 49	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-002.316
Caisse 50	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-002.316
Caisse 51	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-003.317 et 185376_M.TC_/..2029_TCA-011.320
Caisse 52	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-004.318
Caisse 53	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-049.319
Caisse 54	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/..2028_TCA-049.319 à 185376_M.TC_/..2032_TCA-008.324
Caisse 55	terre cuite architecturale	185376_M.TC_/../_TCA-052.325
Caisse 56	faune	185376_M.OG_403..0_FAU_001.326 à 185376_M.OG_473..2_FAU_024.349
Caisse 57	faune	185376_M.OG_473.198.3_FAU_025.350 à 185376_M.OG_580..3_FAU_044.369
Caisse 58	faune	185376_M.OG_580..3_FAU_045.370 à 185376_M.OG_588..2_FAU_051.376

Référence contenant	Contenu	Description
Caisse 59	faune	185376_M.OG_588..2_FAU_052.377 à 185376_M.OG_588..2_FAU_054.379
Caisse 60	faune	185376_M.OG_588/589..2_FAU_055.380 à 185376_M.OG_593..3_FAU_059.384
Caisse 61	faune	185376_M.OG_593..4_FAU_060.385 à 185376_M.OG_593..0_FAU_064.389
Caisse 62	faune	185376_M.OG_593..8_FAU_065.390 à 185376_M.OG_594..2_FAU_069.394
Caisse 63	faune	185376_M.OG_595..2_FAU_070.395 à 185376_M.OG_596..3_FAU_079.404
Caisse 64	faune	185376_M.OG_596..3_FAU_080.405 à 185376_M.OG_601..2_FAU_086.411
Caisse 65	faune	185376_M.OG_601..2_FAU_087.412 à 185376_M.OG_640..2_FAU_102.427
Caisse 66	faune	185376_M.OG_640..2_FAU_103.428 à 185376_M.OG_641..3_FAU_112.437
Caisse 67	faune	185376_M.OG_675..3_FAU_113.438 à 185376_M.OG_806..3_FAU_130.455
Caisse 68	faune	185376_M.OG_813..2_FAU_131.456 à 185376_M.OG_904.253.2_FAU_141.466
Caisse 69	scories	185376_M.MT_400.275.4 _SCO_001.467 à 185376_M.MT_801..2_MET_074.485
Caisse 70	verre	185376_M.MT_2005.2_VER_001.486 à 185376_M.VR_869./.2_VER_049.534
Caisse 71	lithique, lapidaire, prélèvements charbons	185376_M.LT_476..2_LIT_001.535 à 185376_P.TE_916..3_PRE_091.565
Caisse 72	prélèvements phosphates	185376_P.TE_916..3_PRE_091.565 à 185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-63.579
Caisse 73	prélèvements phosphates	185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-64.580 à 185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-79.593
Caisse 74	métal	185376_M.MT_2000_MET-001.594 à 185376_M.MT_693..2_MET_058.647
Caisse 75	métal	185376_M.MT_693..2_MET_059.648 à 185376_M.MT_471.265/266/268._PMM_001.667
Caisse 76	métal	185376_M.MT_412..0_MET_076.668
Caisse 77	métal	185376_M.MT_575..0_MET_078.669 à 185376_M.MT_2..2009_MET_081.671
Caisse 78	Coquillage, tabletterie	185376_M.OG_557..2_MAL_001.672 à 185376_M.OG_593..2_TAB_001.675

3.2 Listing des abréviations

	Abréviations	Correspondance
Code SRA	M.CE	Céramique
	M.LT	Lithique
	M.MT	Métal, scorie
	M.OS	Faune, Coquillage, Tabletterie
	M.TC	Terre cuite, terre crue
	M.VR	Verre
	P.00	Prélèvements
Code Éveha	CER	Céramique
	cm	Centimètre
	FAU	Faune
	LAP	Lapidaire
	LIT	Lithique
	m.	Mètre
	MAL	Malacologie (coquillage)
	max.	Maximum
	MET	Métal
	min.	Minimal
	NUM	Numismatique
	PRE	Prélèvement
	SCO	Scorie
	ST	Structure
	TAB	Tabletterie
	TCA	Terre cuite architecturale
	US	Unité stratigraphique
	VER	Verre

DONNÉES ADMINISTRATIVES				
Département	**Commune nom**	**Localisation / intitulé**	**Responsable**	**Opérateur**
Loire-Atlantique	LIGNÉ	La Perretterie	Florian Sarreste	Éveha
N°OA	**Année réalisation**	**Cadastre**		Propriétaire du terrain
185376	2017	M 4, 103, 106, 1224, 1496, 1511, 1512, 1695, 1704, 1705, 1797, 1800 / ZO 249, 296		CM-CIC Aménagement foncier

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	**Classification SRA**	**F**	**US**	**SD**	**N° inventaire SRA**	**N° inventaire Éveha**	**Dénomination**	**NR**	**Poids (g)**	**Chronologie**	**État sanitaire**	**N° parcelle**
1	céramique	M.CE	400	4	275	185376_M.CE_400.275.4_CER-A049.001	CER-A049	Commune claire Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre	65	538	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	404	2		185376_M.CE_404..2_CER-A050.002	CER-A050	Commune claire	11	7	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	408	2		185376_M.CE_408..2_CER-A051.003	CER-A051	Sigillée-CG	1	5	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	409	2	251	185376_M.CE_409.251.2_CER-A052.004	CER-A052	Commune claire Commune claire-pâte grossière Commune sombre	8	35	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	410	2		185376_M.CE_410..2_CER-A053.005	CER-A053	Commune claire	1	2	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	411	2	184	185376_M.CE_411.184.2_CER-A055.006	CER-A055	Terra nigra	1	37	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	411	3	251	185376_M.CE_411.251.3_CER-A056.007	CER-A056	Terra nigra	2	32	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	411	0		185376_M.CE_411..0_CER-A054.008	CER-A054	Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte grossière Terra nigra	5	97	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	411	0		185376_M.CE_411..0_CER-A057.009	CER-A057	Commune claire	1	2	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	425	3	425	185376_M.CE_425.425.3_CER-A059.010	CER-A059	Commune claire	2	27	Haut-empire	stable	AK44
1	céramique	M.CE	428	2	165	185376_M.CE_428.165.2_CER-A058.011	CER-A058	Terra nigra	1	1	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	436	3		185376_M.CE_436..3_CER-A087.012	CER-A087	Commune claire-pâte brune orangé MED-MOD	1	5	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	460	2	186	185376_M.CE_460.186.2_CER-A060.013	CER-A060	Commune sombre Dolium	2	127	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	471	/	265/266/268	185376_M.CE_471.265/266/268./_CER-A061.014	CER-A061	Commune claire Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Commune sombre MED/MOD Sigillée-CG	7	29	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	475	2	179	185376_M.CE_475.179.2_CER-A063.015	CER-A063	Commune sombre Commune sombre-La Bosse Sigillée-Sigilléeillée	5	39	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	475	3	179	185376_M.CE_475.179.3_CER-A063.016	CER-A063	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre-La Bosse	6	111	Haut-empire	stable	AK57

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
1	céramique	M.CE	475	2	246	185376_M.CE_475.246.2_CER-A064.017	CER-A064	Amphore-bétique Amphore-régionale Commune claire-pâte brune orangé	12	55	Haut-empire	stable	AK55
1	céramique	M.CE	475	3	246	185376_M.CE_475.246.3_CER-A065.018	CER-A065	Commune claire-pâte grossière	4	301	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	475	2		185376_M.CE_475..2_CER-A062.019	CER-A062	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre	20	704	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	476	0		185376_M.CE_476..0_CER-A065.020	CER-A065	Amphore-régionale Commune claire Commune sombre	1	9	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	482	2	164	185376_M.CE_482.164.2_CER-A066.021	CER-A066	Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte grossière Commune sombre	10	427	Haut-empire	stable	AK53
1	céramique	M.CE	483	2	153	185376_M.CE_483.153.2_CER-A067.022	CER-A067	Commune claire-pâte brune orangé	3	43	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	484	3	151	185376_M.CE_484.151.3_CER-A068.023	CER-A068	Terra nigra	1	6	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	485	2		185376_M.CE_485..2_CER-A069.024	CER-A069	Commune sombre	1	1	Haut-empire	stable	AK53
1	céramique	M.CE	486	0		185376_M.CE_486..0_CER-A070.025	CER-A070	Amphore-Narbonnaise	1	1	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	486	2		185376_M.CE_486..2_CER-A071.026	CER-A071	Commune claire-pâte grossière Commune sombre	1	3	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	490	5	245	185376_M.CE_490.245.5_CER-A072.027	CER-A072	Commune claire	2	7	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	494	2		185376_M.CE_494..2_CER-A073.028	CER-A073	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre Sigillée-CG	1	3	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	535	2	135	185376_M.CE_535.135.2_CER-A074.029	CER-A074	Commune claire Sigillée-CG	4	15	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	565	0	140	185376_M.CE_565.140.0_CER-A076.030	CER-A076	Dolium	6	60	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	566	2		185376_M.CE_566..2_CER-A075.031	CER-A075	Commune claire	2	8	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	571	6	140	185376_M.CE_571.140.6_CER-A078.032	CER-A078	Amphore-Narbonnaise	5	207	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	571	0		185376_M.CE_571..0_CER-A077.033	CER-A077	Commune claire-pâte brune Commune sombre Commune sombre-fine Terra nigra	1	427	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	572	2	134	185376_M.CE_572.134.2_CER-A079.034	CER-A079	Commune claire-pâte brune Commune claire2 Commune sombre Terra nigra	1	27	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	572	4	134	185376_M.CE_572.134.4_CER-A080.035	CER-A080	Terra nigra	7	238	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	572	/	142	185376_M.CE_572.142./_CER-A081.036	CER-A081	Commune sombre	1	66	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	572	2	224	185376_M.CE_572.224.2_CER-A082.037	CER-A082	Commune sombre	2	8	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	572	0	260	185376_M.CE_572.260.0_CER-A083.038	CER-A083	Amphore-régionale Commune claire Commune sombre	7	48	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
1	céramique	M.CE	574	4		185376_M.CE_574..4_CER-A084.039	CER-A084	Commune claire-pâte brune orangé Sigillée-CG Terra nigra	3	79	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	576	2	203	185376_M.CE_576.203.2_CER-A085.040	CER-A085	Commune claire1 Commune sombre MOD Sigillée-CG Terra nigra	1	31	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	591	3	175	185376_M.CE_591.175.3_CER-A115.041	CER-A115	Commune claire Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Commune sombre Commune sombre-lustrée Sigillée-CG	19	545	Haut-empire	stable	AK43
1	céramique	M.CE	603	0		185376_M.CE_603..0_CER-A085.042	CER-A085	Commune claire-pâte grossière	4	57	Haut-empire	stable	AK57
1	céramique	M.CE	604	0		185376_M.CE_604..0_CER-A086.043	CER-A086	Commune claire-pâte grossière Commune claire1 Commune sombre MOD Sigillée-CG Terra nigra	5	42	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	607	2		185376_M.CE_607..2_CER-A088.044	CER-A088	Commune sombre	1	82	Haut-empire	stable	AK53
2	céramique	M.CE	608	2009		185376_M.CE_608..2009_CER-A089.045	CER-A089	Commune claire	3	2	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	611	0		185376_M.CE_611..0_CER-A090.046	CER-A090	Commune sombre	1	6	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	612	0		185376_M.CE_612..0_CER-A091.047	CER-A091	Amphore-Narbonnaise	2	2	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	626	0		185376_M.CE_626..0_CER-A092.048	CER-A092	Commune sombre Terra nigra	2	32	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	626	2		185376_M.CE_626..2_CER-A093.049	CER-A093	Commune claire2	1	29	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	627	2		185376_M.CE_627..2_CER-A094.050	CER-A094	Commune claire-pâte brune orangé	1	8	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	630	0		185376_M.CE_630..0_CER-A095.051	CER-A095	Commune sombre	1	1	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	632	0		185376_M.CE_632..0_CER-A096.052	CER-A096	Commune sombre	1	12	Haut-empire	stable	AK53
2	céramique	M.CE	637	0		185376_M.CE_637..0_CER-A097.053	CER-A097	Amphore-Narbonnaise Commune claire Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Commune sombre Commune sombre-grossière ou Commune sombre-Commune non tournée Sigillée-CG	11	84	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	640	2		185376_M.CE_640..2_CER-A098.054	CER-A098	Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte grossière	2	8	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	641	2		185376_M.CE_641..2_CER-A099.055	CER-A099	Commune claire	1	2	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	673	2		185376_M.CE_673..2_CER-A100.056	CER-A100	Commune claire1	1	2	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	679	2	217	185376_M.CE_679.217.2_CER-A101.057	CER-A101	Commune claire-pâte brune orangé	2	18	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	679	3	269	185376_M.CE_679.269.3_CER-A102.058	CER-A102	Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Métallescente	3	15	Haut-empire	stable	AK57

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
2	céramique	M.CE	681	0		185376_M.CE_681..0_CER-A103.059	CER-A103	Commune claire-pâte grossière	1	11	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	696	2	169	185376_M.CE_696.169.2_CER-A104.060	CER-A104	Amphore-Narbonnaise Commune claire1	2	4	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	705	3/4		185376_M.CE_705..3/4_CER-A106.061	CER-A106	Amphore-Narbonnaise Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte brune orangé Commune claire-pâte grossière Commune sombre Commune sombre-kaolinitique	9	200	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	706	2	168	185376_M.CE_706.168.2_CER-A107.062	CER-A107	Commune claire1	1	8	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	706	4	232	185376_M.CE_706.232.4_CER-A108.063	CER-A108	Commune sombre	1	5	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	706	2		185376_M.CE_706..2_CER-A105.064	CER-A105	Commune claire	2	21	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	707	0		185376_M.CE_707..0_CER-A110.065	CER-A110	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre-grossière	3	36	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	709	5		185376_M.CE_709..5_CER-A109.066	CER-A109	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre Métallescente MOD Sigillée-CG	6	93	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	710	2		185376_M.CE_710..2_CER-A111.067	CER-A111	Commune claire Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre-grossière	6	31	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	714	0		185376_M.CE_714..0_CER-A112.068	CER-A112	Amphore-italique Commune claire	3	70	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	715	0		185376_M.CE_715..0_CER-A113.069	CER-A113	Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Commune sombre-grossière	4	51	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	721	2		185376_M.CE_721..2_CER-A114.070	CER-A114	Commune sombre-lustrée Sigillée-CG Sigillée-Sigilléeillée	3	8	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	731	2		185376_M.CE_731..2_CER-A002.071	CER-A002	Sigillée-CG	1	7	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	734	2	116	185376_M.CE_734.116.2_CER-A003.072	CER-A003	Commune claire-pâte brune	1	3	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	741	0	129	185376_M.CE_741.129.0_CER-A004.073	CER-A004	Commune claire-pâte brune orangé	1	3	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	760	0		185376_M.CE_760..0_CER-A005.074	CER-A005	Commune claire-pâte brune Commune sombre	5	33	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	761	3		185376_M.CE_761..3_CER-A039.075	CER-A039	Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre Commune sombre-kaolinitique Dolium Sigillée-SG Terra nigra	13	121	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	790	0		185376_M.CE_790..0_CER-A006.076	CER-A006	Commune claire-pâte brune	1	27	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	793	5		185376_M.CE_793..5_CER-A007.077	CER-A007	Amphore-Narbonnaise	3	36	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	793	9		185376_M.CE_793..9_CER-A008.078	CER-A008	Commune claire	1	9	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
2	céramique	M.CE	793	12		185376_M.CE_793..12_CER-A009.079	CER-A009	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre	6	52	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	799	1		185376_M.CE_799..1_CER-A011.080	CER-A011	Commune claire	2	16	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	801	2		185376_M.CE_801..2_CER-A012.081	CER-A012	Commune claire Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre	6	87	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	803	5		185376_M.CE_803..5_CER-A013.082	CER-A013	Commune claire1	1	16	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	809	3		185376_M.CE_809..3_CER-A014.083	CER-A014	Commune claire	1	3	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	813	3		185376_M.CE_813..3_CER-A015.084	CER-A015	Commune sombre	1	3	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	814	2		185376_M.CE_814..2_CER-A016.085	CER-A016	Amphore-Narbonnaise Commune sombre	2	7	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	850	4		185376_M.CE_850..4_CER-A017.086	CER-A017	Commune claire1	1	4	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	851	2		185376_M.CE_851..2_CER-A018.087	CER-A018	Commune claire	1	13	Haut-empire	stable	AK57
2	céramique	M.CE	860	0		185376_M.CE_860..0_CER-A019.088	CER-A019	Amphore-régionale Commune claire-pâte brune orangé	9	415	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	860	2		185376_M.CE_860..2_CER-A020.089	CER-A020	Amphore-Narbonnaise	2	7	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	864	5	205	185376_M.CE_864.205.5_CER-A021.090	CER-A021	Commune claire-pâte brune	1	9	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	3	207	185376_M.CE_865.207.3_CER-A022.091	CER-A022	Terra nigra	1	2	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	4	207	185376_M.CE_865.207.4_CER-A023.092	CER-A023	Commune claire2 Commune sombre ou Commune sombre-Commune non tournée	3	130	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	6	207	185376_M.CE_865.207.6_CER-A024.093	CER-A024	Commune claire Commune claire-pâte brune Commune sombre	41	366	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	7	207	185376_M.CE_865.207.7_CER-A025.094	CER-A025	Commune claire-pâte brune	1	11	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	2	217	185376_M.CE_865.217.2_CER-A026.095	CER-A026	Commune claire1	1	3	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	4	217	185376_M.CE_865.217.4_CER-A027.096	CER-A027	Commune claire-pâte brune Commune claire1	2	16	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	3	256	185376_M.CE_865.256.3_CER-A028.097	CER-A028	Commune claire-pâte brune orangé Commune sombre Terra nigra	5	31	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	865	2	264	185376_M.CE_865.264.2_CER-A029.098	CER-A029	Commune claire-pâte brune	2	34	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	869	2		185376_M.CE_869..2_CER-A030.099	CER-A030	Commune claire Commune claire-pâte brune MOD	2	9	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	881	2	243	185376_M.CE_881.243.2_CER-A031.100	CER-A031	Terra nigra	1	57	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
2	céramique	M.CE	881	5	243	185376_M.CE_881.243.5_CER-A032.101	CER-A032	Amphore-Narbonnaise Commune claire-pâte brune Commune claire1 Dolium	17	145	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	885	0		185376_M.CE_885..0_CER-A033.102	CER-A033	Commune claire-pâte brune orangé	1	11	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	893	2	207	185376_M.CE_893.207.2_CER-A034.103	CER-A034	Commune claire1	2	43	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	905	0		185376_M.CE_905..0_CER-A035.104	CER-A035	Commune sombre	3	46	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	909	2	264	185376_M.CE_909.264.2_CER-A036.105	CER-A036	Commune claire-pâte brune Commune claire1 Commune sombre Terra nigra	12	83	Haut-empire	stable	AK55/57
2	céramique	M.CE	909	2	269	185376_M.CE_909.269.2_CER-A037.106	CER-A037	Commune claire-pâte brune Commune claire-pâte brune orangé Commune claire1 Commune sombre	11	118	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	916	3		185376_M.CE_916..3_CER-A038.107	CER-A038	Commune claire-Commune non tournée Commune claire-pâte brune	10	55	Haut-empire	stable	AK57
2	céramique	M.CE	_	2005	103	185376_M.CE_._.103.2005_CER-A041.108	CER-A041	Commune claire Commune claire pâte brune orangée Commune sombre dolium Sigilléeillée terra nigra	10	498	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2005		185376_M.CE_._..2005_CER-A040.109	CER-A040	Commune claire Commune sombre Commune sombre-grossière Med ? Sigilléeillée-centre gaule terra nigra	7	63	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2009		185376_M.CE_._..2009_CER-A042.110	CER-A042	Fine engobée du centre Amphorehore régionale	4	6	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2010		185376_M.CE_._..2010_CER-A043.111	CER-A043	Sigilléeillée centre Gaule Terra nigra	5	25	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2011		185376_M.CE_._..2011_CER-A044.112	CER-A044	Commune claire Commune claire-ERP ?	8	48	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2011		185376_M.CE_._..2011_CER-A045.113	CER-A045	Commune sombre	3	10	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2012		185376_M.CE_._..2012_CER-A046.114	CER-A046	Amphorehore régionale Commune claire Sigillée-sud Gaule et centre Gaule	5	66	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2026		185376_M.CE_._..2026_CER-A047.115	CER-A047	Commune sombre	20	199	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	_	2032		185376_M.CE_._..2032_CER-A048.116	CER-A048	Commune claire-pâtegrossière Commune claire	2	6	Haut-empire	stable	AK43
2	céramique	M.CE	793/794	2016		185376_M.CE_793/794..2016_CER-A010.117	CER-A010	Commune claire-Commune non tournée? Commune claire-pâte brune Commune claire1 Commune sombre Métallescente Sigillée-CG	17	129	Haut-empire	stable	AK43
3	céramique	M.CE				185376_.118	CER-M-0001	Tessons -types : Lig 15r ?	1	24	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
3	céramique	M.CE		2006		185376_.119	CER-M-0002	Tessons -types : GT 12a GT 12i GT 19c indet Nan 07c-M Nan 17c	11	90	Époque moderne	stable	
3	céramique	M.CE		2012		185376_.120	CER-M-0003	Tessons -types : GT 21c Nan 02b	2	77	Époque moderne	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
3	céramique	M.CE		2013		185376_.121	CER-M-0004	Tessons -types : Ang 17z	1	6		stable	AK43
3	céramique	M.CE	4	817.02		185376_M.CE_4..817.02_CER-M-0005.122	CER-M-0005	Tessons -types : Lig GT 01	1	26		stable	AK43
3	céramique	M.CE	5	2012		185376_M.CE_5..2012_CER-M-0006.123	CER-M-0006	Tessons -types : Nan 17c	1	23		stable	AK43
3	céramique	M.CE	407	2		185376_M.CE_407..2_CER-M-0007.124	CER-M-0007	Tessons -types : GT 12i	1	10	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	409	3	251	185376_M.CE_409.251.3_CER-M-0008.125	CER-M-0008	Tessons -types : indet	1	10		stable	AK57
3	céramique	M.CE	411	2	251	185376_M.CE_411.251.2_CER-M-0009.126	CER-M-0009	Tessons -types : Ang 17z antique lig 08e Lig GT 01	16	100	Haut Moyen-Âge	stable	AK57
3	céramique	M.CE	411	2	251	185376_M.CE_411.251.2_CER-M-0010.127	CER-M-0010	Tessons -types : Lig 15r ?	10	109	Haut Moyen-Âge	stable	AK57
3	céramique	M.CE	413	2		185376_M.CE_413..2_CER-M-0011.128	CER-M-0011	Tessons -types : Nan 09b-M	1	13		stable	AK57
3	céramique	M.CE	414	2		185376_M.CE_414..2_CER-M-0012.129	CER-M-0012	Tessons -types : GT 12a Nan 07c-M	2	7	Époque moderne	stable	AK57
3	céramique	M.CE	416	0		185376_M.CE_416..0_CER-M-0013.130	CER-M-0013	Tessons -types : antique GT 12a Nan 02b	3	13	hétérogène	stable	AK57
3	céramique	M.CE	418	2		185376_M.CE_418..2_CER-M-0014.131	CER-M-0014	Tessons -types : antique ? GT 21c Nan 16c-M	4	18	Époque moderne	stable	AK55
3	céramique	M.CE	421	0		185376_M.CE_421..0_CER-M-0015.132	CER-M-0015	Tessons -types : GT 12i ? indet	2	12	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
3	céramique	M.CE	422	2		185376_M.CE_422..2_CER-M-0016.133	CER-M-0016	Tessons -types : GT 12i	1	8	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
3	céramique	M.CE	428/429 ?	2002	165	185376_M.CE_428/429 ?.165.2002_CER-M-0017.134	CER-M-0017	Tessons -types : lig 08t Nan 06c-M Nan 17z	5	24	Haut Moyen-Âge	stable	AK57
3	céramique	M.CE	428/429 ?	2002	165	185376_M.CE_428/429 ?.165.2002_CER-M-0018.135	CER-M-0018	Tessons -types : Lig GT 02	1	255	Haut Moyen-Âge	stable	AK55/57
3	céramique	M.CE	426	0		185376_M.CE_426..0_CER-M-0019.136	CER-M-0019	Tessons -types : GT 12i	1	9	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	426	2	157	185376_M.CE_426.157.2_CER-M-0020.137	CER-M-0020	Tessons -types : GT 12i Nan 02b	8	33	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	429	0		185376_M.CE_429..0_CER-M-0021.138	CER-M-0021	Tessons -types : Nan 08ad-M	1	18		stable	AK57
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0022.139	CER-M-0022	Tessons -types : Lav 10e Lav 10f Lav 16d Nan 01c Nan 02c Nan 09b-M Nan 16c-M Nan 17c	112	772	Moyen Âge classique	stable	AK57
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0023.140	CER-M-0023	Tessons -types : Nan 02c	14	127	Moyen Âge classique	stable	AK57
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0024.141	CER-M-0024	Tessons -types : Nan 01c	24	97	Moyen Âge classique	stable	AK57
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0025.142	CER-M-0025	Tessons -types : Nan 17z	15	87	Moyen Âge classique	stable	AK57
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0026.143	CER-M-0026	Tessons -types : Nan 01c	3	27	Moyen Âge classique	stable	AK55

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0027.144	CER-M-0027	Tessons -types : Lig 16i-M	1	26	Moyen Âge classique	stable	AK55
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0028.145	CER-M-0028	Tessons -types : Lav 10e	3	31	Moyen Âge classique	stable	AK55
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0029.146	CER-M-0029	Tessons -types : Lav 10e	3	38	Moyen Âge classique	stable	AK55
3	céramique	M.CE	431	2	252	185376_M.CE_431.252.2_CER-M-0030.147	CER-M-0030	Tessons -types : Lav 10e	50	567	Moyen Âge classique	stable	AK55
3	céramique	M.CE	431	0		185376_M.CE_431..0_CER-M-0031.148	CER-M-0031	Tessons -types : Lav 10f Nan 08ad-M	2	49	Moyen Âge classique	stable	AK55
3	céramique	M.CE	435	2		185376_M.CE_435..2_CER-M-0032.149	CER-M-0032	Tessons -types : GT 12a Nan 07c-M Nan 09b-M	6	29	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
3	céramique	M.CE	438	4		185376_M.CE_438..4_CER-M-0033.150	CER-M-0033	Tessons -types : GT 12a GT 12i	2	10	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
3	céramique	M.CE	441	2		185376_M.CE_441..2_CER-M-0034.151	CER-M-0034	Tessons -types : GT 12a GT 12i porcelaine	6	39	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
3	céramique	M.CE	442	2		185376_M.CE_442..2_CER-M-0035.152	CER-M-0035	Tessons -types : grès beige grès gris	2	100	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	444	2		185376_M.CE_444..2_CER-M-0036.153	CER-M-0036	Tessons -types : GT 10a GT 12a GT 12i Nan 02b porcelaine	6	39	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	445	2		185376_M.CE_445..2_CER-M-0037.154	CER-M-0037	Tessons -types : GT 21c indet Nan 07c-M	6	19	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	447	2		185376_M.CE_447..2_CER-M-0038.155	CER-M-0038	Tessons -types : GT 12i Nan 04a-M	2	8	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	449	2	158	185376_M.CE_449.158.2_CER-M-0039.156	CER-M-0039	Tessons -types : GT 12a GT 12i indet Nan 06c-M	4	14	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	449	2	159	185376_M.CE_449.159.2_CER-M-0040.157	CER-M-0040	Tessons -types : GT 02i GT 12a GT 12i GT 21c lig gt 03 Nan 17c	7	30	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	451	0		185376_M.CE_451..0_CER-M-0041.158	CER-M-0041	Tessons -types : grès beige GT 12a	2	15	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
3	céramique	M.CE	454	0		185376_M.CE_454..0_CER-M-0042.159	CER-M-0042	Tessons -types : GT 12i	3	15	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
3	céramique	M.CE	456	3		185376_M.CE_456..3_CER-M-0043.160	CER-M-0043	Tessons -types : GT 12a GT 12i Nan 17k	5	26	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
3	céramique	M.CE	457	0		185376_M.CE_457..0_CER-M-0044.161	CER-M-0044	Tessons -types : Cli 16b-M GT 12a GT 12i GT 21c indet Nan 07c-M Nan 17c	11	25	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
3	céramique	M.CE	457	2		185376_M.CE_457..2_CER-M-0045.162	CER-M-0045	Tessons -types : GT 02i GT 12a GT 12i indet Nan 06c-M	11	64	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
3	céramique	M.CE	466	2		185376_M.CE_466..2_CER-M-0046.163	CER-M-0046	Tessons -types : GT 12i GT 21c Nan 06c-M	5	23	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK44
3	céramique	M.CE	467	2		185376_M.CE_467..2_CER-M-0047.164	CER-M-0047	Tessons -types : GT 12i	1	6	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	468	2		185376_M.CE_468..2_CER-M-0048.165	CER-M-0048	Tessons -types : GT 12a	1	7	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
3	céramique	M.CE	471	4	196	185376_M.CE_471.196.4_CER-M-0049.166	CER-M-0049	Tessons -types : Nan 09b-M	8	60	Bas Moyen Âge	stable	AK57

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
3	céramique	M.CE	473	2		185376_M.CE_473..2_CER-M-0050.167	CER-M-0050	Tessons -types : Nan 06c-M	1	8	Bas Moyen Âge	stable	AK57
3	céramique	M.CE	473	2	196	185376_M.CE_473.196.2_CER-M-0051.168	CER-M-0051	Tessons -types : GT 19c	2	15	Bas Moyen Âge	stable	AK57
3	céramique	M.CE	473	2	266	185376_M.CE_473.266.2_CER-M-0052.169	CER-M-0052	Tessons -types : Nan 17c	1	12	Bas Moyen Âge	stable	AK53
3	céramique	M.CE	473		266/267	185376_M.CE_473.266/267._CER-M-0053.170	CER-M-0053	Tessons -types : antique GT 03f GT 19c indet Nan 01k Nan 06c-M Nan 08ad-M Nan 16b Nan 16c Nan 16c-M Nan 17c	27	211	Bas Moyen Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	474	0		185376_M.CE_474..0_CER-M-0054.171	CER-M-0054	Tessons -types : Lav 10e	1	11	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	474	2	180	185376_M.CE_474.180.2_CER-M-0055.172	CER-M-0055	Tessons -types : Lav 10e	12	62	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	474	11	254	185376_M.CE_474.254.11_CER-M-0056.173	CER-M-0056	Tessons -types : Nan 01c Nan 16c-M	6	13	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	474	13	254	185376_M.CE_474.254.13_CER-M-0057.174	CER-M-0057	Tessons -types : Nan 09b-M	3	22	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	474	2	270	185376_M.CE_474.270.2_CER-M-0058.175	CER-M-0058	Tessons -types : GT 10c	2	15	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	481	4	154	185376_M.CE_481.154.4_CER-M-0059.176	CER-M-0059	Tessons -types : antique Nan 06c-M	3	18		stable	AK43
4	céramique	M.CE	483	0	153	185376_M.CE_483.153.0_CER-M-0060.177	CER-M-0060	Tessons -types : Nan 08ad-M Nan 17y	2	14	Bas Moyen Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	490	3		185376_M.CE_490..3_CER-M-0061.178	CER-M-0061	Tessons -types : antique Nan 06c-M Nan 17c	3	28	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	496	2		185376_M.CE_496..2_CER-M-0062.179	CER-M-0062	Tessons -types : GT 12a Nan 16b Nan 17c	6	22	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	523	2		185376_M.CE_523..2_CER-M-0063.180	CER-M-0063	Tessons -types : antique GT 12a Nan 02b	3	25	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	526	0		185376_M.CE_526..0_CER-M-0064.181	CER-M-0064	Tessons -types : antique GT 19g indet Nan 07c-M Nan 08ad-M	6	41	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	526	0		185376_M.CE_526..0_CER-M-0065.182	CER-M-0065	Tessons -types : indet	1	16	Époque moderne	stable	AK57
4	céramique	M.CE	528	0		185376_M.CE_528..0_CER-M-0066.183	CER-M-0066	Tessons -types : antique GT 19c GT 19g Nan 07c-M	10	50	Époque moderne	stable	AK57
4	céramique	M.CE	530	0		185376_M.CE_530..0_CER-M-0067.184	CER-M-0067	Tessons -types : Nan 01c_var Nan 07c-M	9	30	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	530	0		185376_M.CE_530..0_CER-M-0068.185	CER-M-0068	Tessons -types : Lig GT 04	3	48	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	7/538	0		185376_M.CE_7/538..0_CER-M-0069.186	CER-M-0069	Tessons -types : GT 12i TCA	2	10	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	568	0		185376_M.CE_568..0_CER-M-0070.187	CER-M-0070	Tessons -types : Lig GT 01 Nan 08ad-M	3	33		stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	0		185376_M.CE_575..0_CER-M-0071.188	CER-M-0071	Tessons -types : GT 12a	4	55	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	2	137	185376_M.CE_575.137.2_CER-M-0072.189	CER-M-0072	Tessons -types : porcelaine	1	10	Époque contemporaine	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
4	céramique	M.CE	575	2	227	185376_M.CE_575.227.2_CER-M-0073.190	CER-M-0073	Tessons -types : GT 02i ?	1	12	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	2	227	185376_M.CE_575.227.2_CER-M-0074.191	CER-M-0074	Tessons -types : GT 02i	1	53	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	3	227	185376_M.CE_575.227.3_CER-M-0075.192	CER-M-0075	Tessons -types : GT 02i GT 12a Nan 02b	5	99	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	3	227	185376_M.CE_575.227.3_CER-M-0076.193	CER-M-0076	Tessons -types : GT 12a	2	22	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	3	227	185376_M.CE_575.227.3_CER-M-0077.194	CER-M-0077	Tessons -types : GT 12a	4	230	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	575	3	227	185376_M.CE_575.227.3_CER-M-0078.195	CER-M-0078	Tessons -types : GT 12i	11	116	Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	579	2	236	185376_M.CE_579.236.2_CER-M-0079.196	CER-M-0079	Tessons -types : Nan 02b	1	28	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	579	3	228	185376_M.CE_579.228.3_CER-M-0080.197	CER-M-0080	Tessons -types : Nan 07c-M	1	45	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	580	2		185376_M.CE_580..2_CER-M-0081.198	CER-M-0081	Tessons -types : Nan 08ad-M Nan 17k	2	8		stable	AK43
4	céramique	M.CE	590	0		185376_M.CE_590..0_CER-M-0082.199	CER-M-0082	Tessons -types : antique GT 02i GT 10a GT 19c Nan 07c-M Nan 08ad-M Nan 17y	13	74	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	593	2		185376_M.CE_593..2_CER-M-0083.200	CER-M-0083	Tessons -types : GT 21c lig 08e ligné 10a ? Nan 17k	4	30	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	593	2		185376_M.CE_593..2_CER-M-0084.201	CER-M-0084	Tessons -types : sjp 16f-M	1	18	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	596	2		185376_M.CE_596..2_CER-M-0085.202	CER-M-0085	Tessons -types : Nan 06c-M	2	11		stable	AK43
4	céramique	M.CE	603	nettoyage		185376_M.CE_603..nettoyage_CER-M-0086.203	CER-M-0086	Tessons -types : Nan 07c-M	1	5	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	610	0		185376_M.CE_610..0_CER-M-0087.204	CER-M-0087	Tessons -types : GT 19c Lig GT 01	2	10	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	610	2009		185376_M.CE_610..2009_CER-M-0088.205	CER-M-0088	Tessons -types : GT 12i GT 19g	2	18	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	611	nettoyage		185376_M.CE_611..nettoyage_CER-M-0089.206	CER-M-0089	Tessons -types : Nan 01c Nan 09b-M	2	10		stable	AK43
4	céramique	M.CE	615	2	238	185376_M.CE_615.238.2_CER-M-0090.207	CER-M-0090	Tessons -types : GT 10a	1	5	Bas Moyen Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	615	2	239	185376_M.CE_615.239.2_CER-M-0091.208	CER-M-0091	Tessons -types : Nan 08ad-M	1	52	Bas Moyen Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	616	3		185376_M.CE_616..3_CER-M-0092.209	CER-M-0092	Tessons -types : Nan 09b-M	1	8		stable	AK43
4	céramique	M.CE	628	2		185376_M.CE_628..2_CER-M-0093.210	CER-M-0093	Tessons -types : antique	1	37	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	628	2		185376_M.CE_628..2_CER-M-0094.211	CER-M-0094	Tessons -types : lig GT 05	4	80	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	629	0		185376_M.CE_629..0_CER-M-0095.212	CER-M-0095	Tessons -types : Nan 08ad-M	1	8		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
4	céramique	M.CE	675	2		185376_M.CE_675..2_CER-M-0096.213	CER-M-0096	Tessons -types : Lig 15r ?	1	25		stable	AK43
4	céramique	M.CE	679	4	217	185376_M.CE_679.217.4_CER-M-0097.214	CER-M-0097	Tessons -types : antique GT 12i Nan 01c_var proto/antique	9	42	hétérogène	stable	AK43
4	céramique	M.CE	693	2		185376_M.CE_693..2_CER-M-0098.215	CER-M-0098	Tessons -types : GT 12i	1	4	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	708	2		185376_M.CE_708..2_CER-M-0099.216	CER-M-0099	Tessons -types : proto ?	1	7		stable	AK43
4	céramique	M.CE	2/715	0		185376_M.CE_2/715..0_CER-M-0100.217	CER-M-0100	Tessons -types : antique	1	17	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	2/715	0		185376_M.CE_2/715..0_CER-M-0101.218	CER-M-0101	Tessons -types : lig 08t	1	26	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	716	0		185376_M.CE_716..0_CER-M-0102.219	CER-M-0102	Tessons -types : lig 08t	1	58	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	719	5	119	185376_M.CE_719.119.5_CER-M-0103.220	CER-M-0103	Tessons -types : Nan 08ad-M	1	33	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	734	0	127	185376_M.CE_734.127.0_CER-M-0104.221	CER-M-0104	Tessons -types : indet	1	8		stable	AK43
4	céramique	M.CE	738	0		185376_M.CE_738..0_CER-M-0105.222	CER-M-0105	Tessons -types : grès beige	5	348	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	2/765	1		185376_M.CE_2/765..1_CER-M-0106.223	CER-M-0106	Tessons -types : antique	1		Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	2/765	1		185376_M.CE_2/765..1_CER-M-0107.224	CER-M-0107	Tessons -types : lig 08t	1	60	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	2/765	1		185376_M.CE_2/765..1_CER-M-0108.225	CER-M-0108	Tessons -types : lig 08t	1	22	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	772	2	156	185376_M.CE_772.156.2_CER-M-0109.226	CER-M-0109	Tessons -types : Nan 07h	1	99		stable	AK43
4	céramique	M.CE	773	3	227	185376_M.CE_773.227.3_CER-M-0110.227	CER-M-0110	Tessons -types : GT 10a	2	8	Bas Moyen Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	780	0		185376_M.CE_780..0_CER-M-0111.228	CER-M-0111	Tessons -types : antique GT 02i indet Nan 17k	4	15	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	791	2		185376_M.CE_791..2_CER-M-0112.229	CER-M-0112	Tessons -types : GT 10a GT 19c indet Nan 02b Nan 07c-M	5	16	Époque moderne	stable	AK43
4	céramique	M.CE	796	2	242	185376_M.CE_796.242.2_CER-M-0113.230	CER-M-0113	Tessons -types : GT 12a	1	6	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	797	3		185376_M.CE_797..3_CER-M-0114.231	CER-M-0114	Tessons -types : GT 12i	1	5	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	5/799	1		185376_M.CE_5/799..1_CER-M-0115.232	CER-M-0115	Tessons -types : Nan 01c ?	1	22		stable	AK43
4	céramique	M.CE	806	3	147	185376_M.CE_806.147.3_CER-M-0116.233	CER-M-0116	Tessons -types : antique lig 08t	4	97	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	818	2		185376_M.CE_818..2_CER-M-0117.234	CER-M-0117	Tessons -types : GT 12a GT 19g Nan 08ad-M TCA	4	15	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
4	céramique	M.CE	823	2	159	185376_M.CE_823.159.2_CER-M-0118.235	CER-M-0118	Tessons -types : GT 12a Nan 06c-M	2	9	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
4	céramique	M.CE	845	3		185376_M.CE_845..3_CER-M-0119.236	CER-M-0119	Tessons -types : GT 12i	2	37	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
4	céramique	M.CE	855	4	253	185376_M.CE_855.253.4_CER-M-0120.237	CER-M-0120	Tessons -types : lig 08e	1	7	Haut Moyen-Âge	stable	AK43
4	céramique	M.CE	856	2	261	185376_M.CE_856.261.2_CER-M-0121.238	CER-M-0121	Tessons -types : Nan 09b-M	1	17		stable	AK55/57
4	céramique	M.CE	857	4		185376_M.CE_857..4_CER-M-0122.239	CER-M-0122	Tessons -types : GT 12a	1	7	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
4	céramique	M.CE	858	2		185376_M.CE_858..2_CER-M-0123.240	CER-M-0123	Tessons -types : grès beige GT 12i Nan 08ad-M	4	18	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
4	céramique	M.CE	881	11	243	185376_M.CE_881.243.11_CER-M-0124.241	CER-M-0124	Tessons -types : Nan 17y	1	79	Bas Moyen Âge	stable	AK55
4	céramique	M.CE	884	2	238	185376_M.CE_884.238.2_CER-M-0125.242	CER-M-0125	Tessons -types : Nan 16c-M	1	7		stable	AK43
4	céramique	M.CE	892	2		185376_M.CE_892..2_CER-M-0126.243	CER-M-0126	Tessons -types : Lav 10e Nan 09b-M	4	15	Moyen Âge classique	stable	AK43
4	céramique	M.CE	904	2		185376_M.CE_904..2_CER-M-0127.244	CER-M-0127	Tessons -types : Nan 17c	1	16	Moyen Âge classique	stable	AK57
4	céramique	M.CE	908	2	254	185376_M.CE_908.254.2_CER-M-0128.245	CER-M-0128	Tessons -types : antique	2	13	Moyen Âge classique	stable	AK55
4	céramique	M.CE	908	2	254	185376_M.CE_908.254.2_CER-M-0129.246	CER-M-0129	Tessons -types : Nan 09b-M	1	18	Moyen Âge classique	stable	AK43
5	terres cuites architecturales	M.TC	F703	/		185376_M.TC_F703../_TCA-044.247	TCA-044	Tegulae	7	2900	Haut-empire	stable	AK43
5	terres cuites architecturales	M.TC	F703	/		185376_M.TC_F703../_TCA-045.248	TCA-045	Imbrices	13	4150	Haut-empire	stable	AK43
6	terres cuites architecturales	M.TC	F704	/		185376_M.TC_F704../_TCA-051.249	TCA-051	Tegulae, Imbrices	28	8050	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F705 (=F881)	03/04		185376_M.TC_F705 (=F881)..03/04_TCA-041.250	TCA-041	Tegulae, Imbrices	14	750	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F706	04		185376_M.TC_F706..04_TCA-036.251	TCA-036	Tegulae	2	751	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F709	03		185376_M.TC_F709..03_TCA-039.252	TCA-039	Tegulae, Imbrices	8	1250	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F709	04		185376_M.TC_F709..04_TCA-038.253	TCA-038	Imbrices, briques	6	300	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F753	02		185376_M.TC_F753..02_TCA-037.254	TCA-037	Tegulae, Imbrices	7	600	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
7	terres cuites architecturales	M.TC	F761	03		185376_M.TC_F761..03_TCA-040.255	TCA-040	Tegulae	3	300	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F782	01		185376_M.TC_F782..01_TCA-042.256	TCA-042	Briques à poignée	4	950	Haut-empire	stable	AK43
7	terres cuites architecturales	M.TC	F782	03/04		185376_M.TC_F782..03/04_TCA-043.257	TCA-043	Briques à poignée	5	1950	Haut-empire	stable	AK43
8	terres cuites architecturales	M.TC	F782	05		185376_M.TC_F782..05_TCA-035.258	TCA-035	Briques à poignée	14	2750	Haut-empire	stable	AK43
9	terres cuites architecturales	M.TC	F782	07/08		185376_M.TC_F782..07/08_TCA-060.259	TCA-060	Briques à poignée	6	750	Haut-empire	stable	AK43
8	terres cuites architecturales	M.TC	F782	07/08		185376_M.TC_F782..07/08_TCA-061.260	TCA-061	Briques	1	200	Haut-empire	stable	AK43
8	terres cuites architecturales	M.TC	F783	/		185376_M.TC_F783../_TCA-059.261	TCA-059	Tegulae	1	100	Haut-empire	stable	AK43
10	terres cuites architecturales	M.TC	F784	01		185376_M.TC_F784..01_TCA-026.262	TCA-026	Briques à poignée	15	195	Haut-empire	stable	AK43
10	terres cuites architecturales	M.TC	F784	03		185376_M.TC_F784..03_TCA-027.263	TCA-027	Briques à poignée	14	2700	Haut-empire	stable	AK43
10	terres cuites architecturales	M.TC	F784	05		185376_M.TC_F784..05_TCA-028.264	TCA-028	Briques à poignée	16	350	Haut-empire	stable	AK43
11	terres cuites architecturales	M.TC	F784	07/08		185376_M.TC_F784..07/08_TCA-032.265	TCA-032	Briques à poignée	11	330	Haut-empire	stable	AK43
12	terres cuites architecturales	M.TC	F784	08/09		185376_M.TC_F784..08/09_TCA-033.266	TCA-033	Briques, briques à poignée	2	820	Haut-empire	stable	AK43
13	terres cuites architecturales	M.TC	F785	/		185376_M.TC_F785../_TCA-024.267	TCA-024	Tegulae, briques, briques à poignée	27	910	Haut-empire	stable	AK43
14-15	terres cuites architecturales	M.TC	F785	/		185376_M.TC_F785../_TCA-025.268	TCA-025	Tegulae, briques, briques à poignée	32	1110	Haut-empire	stable	AK57
16	terres cuites architecturales	M.TC	F785	/		185376_M.TC_F785../_TCA-055.269	TCA-055	Briques à poignée	2	1015	Haut-empire	stable	AK57

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
17	terres cuites architecturales	M.TC	F786	/		185376_M.TC_F786../_TCA-050.270	TCA-050	Tegulae	27	640	Haut-empire	stable	AK57
18	terres cuites architecturales	M.TC	F786	/		185376_M.TC_F786../_TCA-062.271	TCA-062	Briques à poignée	13	950	Haut-empire	stable	AK57
19	terres cuites architecturales	M.TC	F786	/		185376_M.TC_F786../_TCA-063.272	TCA-063	Briques à poignée	5	885	Haut-empire	stable	AK43
20-21	terres cuites architecturales	M.TC	F786	/		185376_M.TC_F786../_TCA-064.273	TCA-064	Tegulae, briques, briques à poignée	17	1065	Haut-empire	stable	AK43
22	terres cuites architecturales	M.TC	F793	2012		185376_M.TC_F793..2012_TCA-018.274	TCA-018	Tegulae	5	950	Haut-empire	stable	AK43
22	terres cuites architecturales	M.TC	F793	2012		185376_M.TC_F793..2012_TCA-019.275	TCA-019	Tegulae, Imbrices	14	3350	Haut-empire	stable	AK43
22	terres cuites architecturales	M.TC	F793	2012		185376_M.TC_F793..2012_TCA-020.276	TCA-020	Tegulae, Imbrices, briques	9	3600	Haut-empire	stable	AK43
23	terres cuites architecturales	M.TC	F793	2016		185376_M.TC_F793..2016_TCA-014.277	TCA-014	Tegulae, briques	3	550	Haut-empire	stable	AK43
23	terres cuites architecturales	M.TC	F793	2016		185376_M.TC_F793..2016_TCA-015.278	TCA-015	Tegulae, Imbrices, briques	19	5750	Haut-empire	stable	AK43
24	terres cuites architecturales	M.TC	F793	05		185376_M.TC_F793..05_TCA-057.279	TCA-057	Tegulae, Imbrices	7	600	Haut-empire	stable	AK43
24	terres cuites architecturales	M.TC	F793	09		185376_M.TC_F793..09_TCA-058.280	TCA-058	Tegulae, Imbrices, tubuli	6	2200	Haut-empire	stable	AK43
24	terres cuites architecturales	M.TC	F793	12		185376_M.TC_F793..12_TCA-056.281	TCA-056	Tegulae, briques	3	700	Haut-empire	stable	AK43
24	terres cuites architecturales	M.TC	F837	01		185376_M.TC_F837..01_TCA-034.282	TCA-034	Briques	7	4400	Haut-empire	stable	AK43
25	terres cuites architecturales	M.TC	F837	01/02		185376_M.TC_F837..01/02_TCA-053.283	TCA-053	Briques	1	3300	Haut-empire	stable	AK43
25	terres cuites architecturales	M.TC	F837	01/02		185376_M.TC_F837..01/02_TCA-054.284	TCA-054	Briques	1	3750	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
26	terres cuites architecturales	M.TC	/	2009		185376_M.TC_/..2009_TCA-046.285	TCA-046	Tegulae	3	1300	Haut-empire	stable	AK43
26	terres cuites architecturales	M.TC	/	2011		185376_M.TC_/..2011_TCA-017.286	TCA-017	Tegulae	19	3000	Haut-empire	stable	AK43
26	terres cuites architecturales	M.TC	/	2011		185376_M.TC_/..2011_TCA-047.287	TCA-047	Tegulae, Imbrices	14	3100	Haut-empire	stable	AK43
27	terres cuites architecturales	M.TC	/	2011		185376_M.TC_/..2011_TCA-048.288	TCA-048	Tegulae, Imbrices	4	2300	Haut-empire	stable	AK43
27	terres cuites architecturales	M.TC	/	2012		185376_M.TC_/..2012_TCA-016.289	TCA-016	Tegulae	2	150	Haut-empire	stable	AK43
27	terres cuites architecturales	M.TC	/	2017		185376_M.TC_/..2017_TCA-012.290	TCA-012	Briques	12	5450	Haut-empire	stable	AK43
28	terres cuites architecturales	M.TC	/	2017		185376_M.TC_/..2017_TCA-013.291	TCA-013	Tegulae, Imbrices, briques, tubuli	28	6850	Haut-empire	stable	AK43
29-30	terres cuites architecturales	M.TC	/	2017		185376_M.TC_/..2017_TCA-021.292	TCA-021	Tegulae, Imbrices, briques, tubuli	47	12150	Haut-empire	stable	AK43
31-32	terres cuites architecturales	M.TC	/	2017		185376_M.TC_/..2017_TCA-022.293	TCA-022	Tegulae, Imbrices, briques, tubuli	43	10600	Haut-empire	stable	AK43
33-34	terres cuites architecturales	M.TC	/	2017		185376_M.TC_/..2017_TCA-023.294	TCA-023	Tegulae, Imbrices	35	10600	Haut-empire	stable	AK43
35	terres cuites architecturales	M.TC	/	2018		185376_M.TC_/..2018_TCA-066.295	TCA-066	Tegulae	1	1500	Haut-empire	stable	AK43
35	terres cuites architecturales	M.TC	/	2018		185376_M.TC_/..2018_TCA-067.296	TCA-067	Tegulae	2	1900	Haut-empire	stable	AK43
35	terres cuites architecturales	M.TC	/	2018		185376_M.TC_/..2018_TCA-070.297	TCA-070	Tegulae	2	2950	Haut-empire	stable	AK43
35	terres cuites architecturales	M.TC	/	2018		185376_M.TC_/..2018_TCA-072.298	TCA-072	Tegulae	1	2400	Haut-empire	stable	AK43
36	terres cuites architecturales	M.TC	/	2018		185376_M.TC_/..2018_TCA-073.299	TCA-073	Tegulae	3	2100	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
36	terres cuites architecturales	M.TC	/	2019		185376_M.TC_/..2019_TCA-075.300	TCA-075	Tegulae	3	4600	Haut-empire	stable	AK43
37	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-065.301	TCA-065	Tegulae	7	4000	Haut-empire	stable	AK43
37	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-068.302	TCA-068	Tegulae	2	190	Haut-empire	stable	AK43
38	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-069.303	TCA-069	Tegulae	6	4250	Haut-empire	stable	AK43
38	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-071.304	TCA-071	Tegulae	6	500	Haut-empire	stable	AK43
39	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-074.305	TCA-074	Tegulae	4	4100	Haut-empire	stable	AK43
40	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-076.306	TCA-076	Tegulae	5	3450	Haut-empire	stable	AK43
40	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-077.307	TCA-077	Tegulae	6	4100	Haut-empire	stable	AK43
41	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-078.308	TCA-078	Tegulae	2	3150	Haut-empire	stable	AK43
41	terres cuites architecturales	M.TC	/	2022		185376_M.TC_/..2022_TCA-079.309	TCA-079	Tegulae	2	4400	Haut-empire	stable	AK43
42-43	terres cuites architecturales	M.TC	/	2023		185376_M.TC_/..2023_TCA-005.310	TCA-005	Tegulae, imbrices, briques, suspensura, tubuli	37	10600	Haut-empire	stable	AK43
44-45	terres cuites architecturales	M.TC	/	2023		185376_M.TC_/..2023_TCA-006.311	TCA-006	Tegulae, imbrices, briques, briques à poignée, tubuli	43	11250	Haut-empire	stable	AK43
46	terres cuites architecturales	M.TC	/	2026		185376_M.TC_/..2026_TCA-029.312	TCA-029	Tegulae, Imbrices	26	3250	Haut-empire	stable	AK43
46	terres cuites architecturales	M.TC	/	2026		185376_M.TC_/..2026_TCA-030.313	TCA-030	Tegulae, Imbrices	5	700	Haut-empire	stable	AK43
46	terres cuites architecturales	M.TC	/	2026		185376_M.TC_/..2026_TCA-031.314	TCA-031	Tegulae, Imbrices	15	950	Haut-empire	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
47-48	terres cuites architecturales	M.TC	/	2028		185376_M.TC_/..2028_TCA-001.315	TCA-001	Tegulae, briques, briques à poignée, tubuli	65	13200	Haut-empire	stable	AK43
49-50	terres cuites architecturales	M.TC	/	2028		185376_M.TC_/..2028_TCA-002.316	TCA-002	Tegulae, imbrices, briques, briques à poignée, tubuli	34	13050	Haut-empire	stable	AK43
51	terres cuites architecturales	M.TC	/	2028		185376_M.TC_/..2028_TCA-003.317	TCA-003	Briques, suspensura, tubuli	23	4950	Haut-empire	stable	AK43
52	terres cuites architecturales	M.TC	/	2028		185376_M.TC_/..2028_TCA-004.318	TCA-004	Briques, suspensura	16	6300	Haut-empire	stable	AK43
53-54	terres cuites architecturales	M.TC	/	2028		185376_M.TC_/..2028_TCA-049.319	TCA-049	Tegulae, briques, tubuli	34	10000	Haut-empire	stable	AK43
51	terres cuites architecturales	M.TC	/	2029		185376_M.TC_/..2029_TCA-011.320	TCA-011	Tegulae, imbrices, briques, briques à poignée	20	4450	Haut-empire	stable	AK43
54	terres cuites architecturales	M.TC	/	2030		185376_M.TC_/..2030_TCA-007.321	TCA-007	Tubuli	3	150	Haut-empire	stable	AK43
54	terres cuites architecturales	M.TC	/	2030		185376_M.TC_/..2030_TCA-009.322	TCA-009	Briques	3	1800	Haut-empire	stable	AK43
54	terres cuites architecturales	M.TC	/	2030		185376_M.TC_/..2030_TCA-010.323	TCA-010	Tegulae, imbrices, briques,tubuli	11	2800	Haut-empire	stable	AK43
54	terres cuites architecturales	M.TC	/	2032		185376_M.TC_/..2032_TCA-008.324	TCA-008	Tegulae, imbrices	8	350	Haut-empire	stable	AK43
55	terres cuites architecturales	M.TC	/	/		185376_M.TC_/../_TCA-052.325	TCA-052	Tegulae, imbrices	45	7500	Haut-empire	stable	AK43
56	faune	M.OG	403	0		185376_M.OG_403..0_FAU_001.326	FAU_001	caprinés	2	10		stable	AK57
56	faune	M.OG	414	2		185376_M.OG_414..2_FAU_002.327	FAU_002	bœuf	1	46		stable	AK57
56	faune	M.OG	431	2	252	185376_M.OG_431.252.2_FAU_003.328	FAU_003	caprinés	4	11		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_004.329	FAU_004	porc	2	156		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_005.330	FAU_005	porc	63	984		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_006.331	FAU_006	porc	5	207		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_007.332	FAU_007	porc	1	56		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_008.333	FAU_008	porc	25	421		stable	AK57

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_009.334	FAU_009	porc	7	243		stable	AK57
56	faune	M.OG	436	2		185376_M.OG_436..2_FAU_010.335	FAU_010	porc	14	21		stable	AK57
56	faune	M.OG	439	2		185376_M.OG_439..2_FAU_011.336	FAU_011	chat	49	28		stable	AK55
56	faune	M.OG	439	2		185376_M.OG_439..2_FAU_012.337	FAU_012	chat	2	4		stable	AK55
56	faune	M.OG	439	2		185376_M.OG_439..2_FAU_013.338	FAU_013	chat	8	15		stable	AK55
56	faune	M.OG	442	2		185376_M.OG_442..2_FAU_014.339	FAU_014	bœuf	1	16		stable	AK55
56	faune	M.OG	447	2		185376_M.OG_447..2_FAU_015.340	FAU_015	bœuf	2	108		stable	AK57
56	faune	M.OG	449	2	158	185376_M.OG_449.158.2_FAU_016.341	FAU_016	bœuf et lagomorphe	2	8		stable	AK55
56	faune	M.OG	449	2	159	185376_M.OG_449.159.2_FAU_017.342	FAU_017	bœuf et ind.	2	6		stable	AK55
56	faune	M.OG	456	3		185376_M.OG_456..3_FAU_018.343	FAU_018	oiseau et ind.	2	21		stable	AK57
56	faune	M.OG	464	4	191	185376_M.OG_464.191.4_FAU_019.344	FAU_019	bœuf	1	46		stable	AK44
56	faune	M.OG	471	/	265/266/268	185376_M.OG_471.265/266/268./_FAU_020.345	FAU_020	caprinés	1	6		stable	AK43
56	faune	M.OG	471	0	196	185376_M.OG_471.196.0_FAU_021.346	FAU_021	bœuf	1	26		stable	AK43
56	faune	M.OG	471	6	196	185376_M.OG_471.196.6_FAU_022.347	FAU_022	bœuf	1	81		stable	AK43
56	faune	M.OG	473	0	266	185376_M.OG_473.266.0_FAU_023.348	FAU_023	caprinés	2	5		stable	AK43
56	faune	M.OG	473	2		185376_M.OG_473..2_FAU_024.349	FAU_024	bœuf	1	8		stable	AK43
57	faune	M.OG	473	3	198	185376_M.OG_473.198.3_FAU_025.350	FAU_025	ind.	6	10		stable	AK43
57	faune	M.OG	475	3	179	185376_M.OG_475.179.3_FAU_026.351	FAU_026	bœuf	1	33		stable	AK57
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_027.352	FAU_027	chien	1	15		stable	AK43
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_028.353	FAU_028	chien	12	11		stable	AK43
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_029.354	FAU_029	chien	34	17		stable	AK43
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_030.355	FAU_030	chien	3	30		stable	AK43
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_031.356	FAU_031	chien	32	96		stable	AK43
57	faune	M.OG	496	2		185376_M.OG_496..2_FAU_032.357	FAU_032	chien	20	4		stable	AK43
57	faune	M.OG	490	3		185376_M.OG_490..3_FAU_033.358	FAU_033	ind.	5	3		stable	AK43
57	faune	M.OG	517	2		185376_M.OG_517..2_FAU_034.359	FAU_034	ind.	1	1		stable	AK43
57	faune	M.OG	519	2		185376_M.OG_519..2_FAU_035.360	FAU_035	porc	1	1		stable	AK43
57	faune	M.OG	523	2		185376_M.OG_523..2_FAU_036.361	FAU_036	ind.	1	0		stable	AK43
57	faune	M.OG	528	0		185376_M.OG_528..0_FAU_037.362	FAU_037	bœuf	1	13		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
57	faune	M.OG	579	2		185376_M.OG_579..2_FAU_038.363	FAU_038	bœuf	1	390		stable	AK43
57	faune	M.OG	579	3	227	185376_M.OG_579.227.3_FAU_039.364	FAU_039	ind.	3	7		stable	AK43
57	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_040.365	FAU_040	porc	3	408		stable	AK43
57	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_041.366	FAU_041	porc	26	208		stable	AK43
57	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_042.367	FAU_042	porc	26	363		stable	AK43
57	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_043.368	FAU_043	porc	26	238		stable	AK43
57	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_044.369	FAU_044	porc	17	230		stable	AK43
58	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_045.370	FAU_045	porc	22	338		stable	AK43
58	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_046.371	FAU_046	porc	21	330		stable	AK43
58	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_047.372	FAU_047	porc	18	26		stable	AK43
58	faune	M.OG	580	3		185376_M.OG_580..3_FAU_048.373	FAU_048	porc	38	24		stable	AK43
58	faune	M.OG	580	4		185376_M.OG_580..4_FAU_049.374	FAU_049	porc	62	52		stable	AK43
58	faune	M.OG	588	2		185376_M.OG_588..2_FAU_050.375	FAU_050	équidés	2	1672		stable	AK43
58	faune	M.OG	588	2		185376_M.OG_588..2_FAU_051.376	FAU_051	équidés	16	875		stable	AK43
59	faune	M.OG	588	2		185376_M.OG_588..2_FAU_052.377	FAU_052	équidés	17	632		stable	AK43
59	faune	M.OG	588	2		185376_M.OG_588..2_FAU_053.378	FAU_053	équidés	3	1456		stable	AK43
59	faune	M.OG	588	2		185376_M.OG_588..2_FAU_054.379	FAU_054	équidés	6	656		stable	AK43
60	faune	M.OG	588/589	2		185376_M.OG_588/589..2_FAU_055.380	FAU_055	équidés	133	380		stable	AK43
60	faune	M.OG	590	0		185376_M.OG_590..0_FAU_056.381	FAU_056	bœuf	1	25		stable	AK43
60	faune	M.OG	593	3		185376_M.OG_593..3_FAU_057.382	FAU_057	bœuf	5	781		stable	AK43
60	faune	M.OG	593	3		185376_M.OG_593..3_FAU_058.383	FAU_058	bœuf	33	609		stable	AK43
60	faune	M.OG	593	3		185376_M.OG_593..3_FAU_059.384	FAU_059	bœuf	16	536		stable	AK43
61	faune	M.OG	593	4		185376_M.OG_593..4_FAU_060.385	FAU_060	bœuf	16	643		stable	AK43
61	faune	M.OG	593	5		185376_M.OG_593..5_FAU_061.386	FAU_061	bœuf	16	719		stable	AK43
61	faune	M.OG	593	6		185376_M.OG_593..6_FAU_062.387	FAU_062	bœuf	14	795		stable	AK43
61	faune	M.OG	593	7		185376_M.OG_593..7_FAU_063.388	FAU_063	bœuf	25	701		stable	AK43
61	faune	M.OG	593	0		185376_M.OG_593..0_FAU_064.389	FAU_064	bœuf	29	36		stable	AK43
62	faune	M.OG	593	8		185376_M.OG_593..8_FAU_065.390	FAU_065	bœuf	16	797		stable	AK43
62	faune	M.OG	594	2		185376_M.OG_594..2_FAU_066.391	FAU_066	bœuf	3	169		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
62	faune	M.OG	594	2		185376_M.OG_594..2_FAU_067.392	FAU_067	bœuf	45	428		stable	AK43
62	faune	M.OG	594	2		185376_M.OG_594..2_FAU_068.393	FAU_068	bœuf	56	1451		stable	AK43
62	faune	M.OG	594	2		185376_M.OG_594..2_FAU_069.394	FAU_069	bœuf	40	65		stable	AK43
63	faune	M.OG	595	2		185376_M.OG_595..2_FAU_070.395	FAU_070	chien	3	136		stable	AK43
63	faune	M.OG	595	2		185376_M.OG_595..2_FAU_071.396	FAU_071	chien	76	248		stable	AK43
63	faune	M.OG	595	2		185376_M.OG_595..2_FAU_072.397	FAU_072	chien	48	180		stable	AK43
63	faune	M.OG	595	2		185376_M.OG_595..2_FAU_073.398	FAU_073	chien	39	207		stable	AK43
63	faune	M.OG	595	2		185376_M.OG_595..2_FAU_074.399	FAU_074	chien et porc	11	9		stable	AK43
63	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_075.400	FAU_075	bœuf	5	342		stable	AK43
63	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_076.401	FAU_076	bœuf	20	78		stable	AK43
63	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_077.402	FAU_077	bœuf	13	65		stable	AK43
63	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_078.403	FAU_078	bœuf	30	224		stable	AK43
63	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_079.404	FAU_079	bœuf	2	56		stable	AK43
64	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_080.405	FAU_080	bœuf	16	202		stable	AK43
64	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_081.406	FAU_081	bœuf	12	196		stable	AK43
64	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_082.407	FAU_082	bœuf	2	82		stable	AK43
64	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_083.408	FAU_083	bœuf	15	276		stable	AK43
64	faune	M.OG	596	3		185376_M.OG_596..3_FAU_084.409	FAU_084	bœuf	16	266		stable	AK43
64	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_085.410	FAU_085	bœuf	4	297		stable	AK43
64	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_086.411	FAU_086	bœuf	68	460		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_087.412	FAU_087	bœuf	2	71		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_088.413	FAU_088	bœuf	13	271		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_089.414	FAU_089	bœuf	13	270		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_090.415	FAU_090	bœuf	2	83		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_091.416	FAU_091	bœuf	15	314		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_092.417	FAU_092	bœuf	15	310		stable	AK43
65	faune	M.OG	601	2		185376_M.OG_601..2_FAU_093.418	FAU_093	bœuf	7	4		stable	AK43
65	faune	M.OG	618	2		185376_M.OG_618..2_FAU_094.419	FAU_094	caprinés	83	36		stable	AK43
65	faune	M.OG	620	3		185376_M.OG_620..3_FAU_095.420	FAU_095	lapin	86	58		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
65	faune	M.OG	624	2		185376_M.OG_624..2_FAU_096.421	FAU_096	lapin	88	76		stable	AK43
65	faune	M.OG	625	3		185376_M.OG_625..3_FAU_097.422	FAU_097	coq	35	16		stable	AK43
65	faune	M.OG	626	0		185376_M.OG_626..0_FAU_098.423	FAU_098	caprinés	1	1		stable	AK43
65	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_099.424	FAU_099	bœuf	1	23		stable	AK43
65	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_100.425	FAU_100	bœuf	18	53		stable	AK43
65	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_101.426	FAU_101	bœuf	27	134		stable	AK43
65	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_102.427	FAU_102	bœuf	1	14		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_103.428	FAU_103	bœuf	1	17		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_104.429	FAU_104	bœuf	12	118		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_105.430	FAU_105	bœuf	9	60		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_106.431	FAU_106	bœuf	2	48		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_107.432	FAU_107	bœuf	13	229		stable	AK43
66	faune	M.OG	640	2		185376_M.OG_640..2_FAU_108.433	FAU_108	bœuf	11	226		stable	AK43
66	faune	M.OG	641	3		185376_M.OG_641..3_FAU_109.434	FAU_109	bœuf	48	388		stable	AK43
66	faune	M.OG	641	3		185376_M.OG_641..3_FAU_110.435	FAU_110	bœuf	2	70		stable	AK43
66	faune	M.OG	641	3		185376_M.OG_641..3_FAU_111.436	FAU_111	bœuf	2	106		stable	AK43
66	faune	M.OG	641	3		185376_M.OG_641..3_FAU_112.437	FAU_112	bœuf	10	408		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_113.438	FAU_113	chien	5	248		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_114.439	FAU_114	chien	32	156		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_115.440	FAU_115	chien	29	72		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_116.441	FAU_116	chien	43	232		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_117.442	FAU_117	chien	47	226		stable	AK43
67	faune	M.OG	675	3		185376_M.OG_675..3_FAU_118.443	FAU_118	chien	20	6		stable	AK43
67	faune	M.OG	735	2		185376_M.OG_735..2_FAU_119.444	FAU_119	chien	3	32		stable	AK43
67	faune	M.OG	735	2		185376_M.OG_735..2_FAU_120.445	FAU_120	chien	63	174		stable	AK43
67	faune	M.OG	735	2		185376_M.OG_735..2_FAU_121.446	FAU_121	chien	41	154		stable	AK43
67	faune	M.OG	735	2		185376_M.OG_735..2_FAU_122.447	FAU_122	chien	25	157		stable	AK43
67	faune	M.OG	735	2		185376_M.OG_735..2_FAU_123.448	FAU_123	chien	28	11		stable	AK43
67	faune	M.OG	748	0		185376_M.OG_748..0_FAU_124.449	FAU_124	bœuf	4	513		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
67	faune	M.OG	748	2		185376_M.OG_748..2_FAU_125.450	FAU_125	bœuf	8	51		stable	AK43
67	faune	M.OG	765	1		185376_M.OG_765..1_FAU_126.451	FAU_126	bœuf	1	22		stable	AK43
67	faune	M.OG	773	2	235	185376_M.OG_773.235.2_FAU_127.452	FAU_127	bœuf	2	58		stable	AK43
67	faune	M.OG	797	3		185376_M.OG_797..3_FAU_128.453	FAU_128	équidés	5	19		stable	AK43
67	faune	M.OG	801	2	143	185376_M.OG_801.143.2_FAU_129.454	FAU_129	bœuf et ind.	5	65		stable	AK43
67	faune	M.OG	806	3		185376_M.OG_806..3_FAU_130.455	FAU_130	ind.	4	26		stable	AK43
68	faune	M.OG	813	2		185376_M.OG_813..2_FAU_131.456	FAU_131	porc	3	400		stable	AK43
68	faune	M.OG	813	2		185376_M.OG_813..2_FAU_132.457	FAU_132	porc	63	379		stable	AK43
68	faune	M.OG	813	2		185376_M.OG_813..2_FAU_133.458	FAU_133	porc	26	297		stable	AK43
68	faune	M.OG	813	2		185376_M.OG_813..2_FAU_134.459	FAU_134	porc	30	418		stable	AK43
68	faune	M.OG	813	2		185376_M.OG_813..2_FAU_135.460	FAU_135	porc	45	48		stable	AK43
68	faune	M.OG	814	2		185376_M.OG_814..2_FAU_136.461	FAU_136	ind.	1	11		stable	AK43
68	faune	M.OG	823	2	159	185376_M.OG_823.159.2_FAU_137.462	FAU_137	coq	1	1		stable	AK43
68	faune	M.OG	845	3		185376_M.OG_845..3_FAU_138.463	FAU_138	bœuf	1	25		stable	AK43
68	faune	M.OG	855	3		185376_M.OG_855..3_FAU_139.464	FAU_139	bœuf	1	72		stable	AK55/57
68	faune	M.OG	855	4	253	185376_M.OG_855.253.4_FAU_140.465	FAU_140	ind.	3	5		stable	AK55
68	faune	M.OG	904	2	253	185376_M.OG_904.253.2_FAU_141.466	FAU_141	ind.	1	3		stable	AK55
69	scorie	M.MT	400	4	275	185376_M.MT_400.275.4 _SCO_001.467	SCO_001	scories-culot	1	515		stable	AK57
69	scorie	M.MT	410	2		185376_M.MT_410..2_SCO_002.468	SCO_002	scories-culot	2	135		stable	AK57
69	scorie	M.MT	473	/	267	185376_M.MT_473.267./_SCO_003.469	SCO_003	scories-culot	2	398		stable	AK43
69	scorie	M.MT	535	2	132	185376_M.MT_535.132.2_SCO_004.470	SCO_004	scories-informe	1	3		stable	AK43
69	scorie	M.MT	535	2	135	185376_M.MT_535.135.2_SCO_005.471	SCO_005	scories-ind.	2	2		stable	AK43
69	scorie	M.MT	568	2		185376_M.MT_568..2_SCO_006.472	SCO_006	scories-culot, informe	5	74		stable	AK43
69	scorie	M.MT	590	0		185376_M.MT_590..0 _SCO_007.473	SCO_007	scories-culot	1	179		stable	AK43
69	scorie	M.MT	603	0		185376_M.MT_603..0 _SCO_008.474	SCO_008	scories-ind.	1	2		stable	AK43
69	scorie	M.MT	612	0		185376_M.MT_612..0 _SCO_009.475	SCO_009	scories-culot	1	165		stable	AK43
69	scorie	M.MT	637	0		185376_M.MT_637..0 _SCO_010.476	SCO_010	scories-ind.	1	9		stable	AK43
69	scorie	M.MT	710	2		185376_M.MT_710..2_SCO_011.477	SCO_011	scories-ind.	2	9		stable	AK43
69	scorie	M.MT	801	2	143	185376_M.MT_801.143.2_SCO_012.478	SCO_012	scories-ind.	1	9		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
69	scorie	M.MT	825	2		185376_M.MT_825..2_SCO_013.479	SCO_013	scories-culot	43	1394		stable	AK43
69	scorie	M.MT	431	2		185376_M.MT_431..2_MET_012.480	MET_012	scories-ind.	8	87.6		stable	AK43
69	scorie	M.MT	557	2		185376_M.MT_557..2_MET_042.481	MET_042	scories-ind.	1	34.9		stable	AK43
69	scorie	M.MT	590	0		185376_M.MT_590..0 _MET_045.482	MET_045	scories-ind.	2	71.4		stable	AK43
69	scorie	M.MT	801	2		185376_M.MT_801..2_MET_065.483	MET_065	scories-ind.	1	10.5		stable	AK43
69	scorie	M.MT	804	2		185376_M.MT_804..2_MET_066.484	MET_066	scories-ind.	1	7.3		stable	AK43
69	scorie	M.MT	801	2		185376_M.MT_801..2_MET_074.485	MET_074	scories-ind.	1	5.6		stable	AK43
70	verre	M.VR		2005	2	185376_M.MT_2005.2_VER_001.486	VER_001	fragment de verre à vitre	1	0.81	Gallo-romain	stable	/
70	verre	M.VR	2	2012	/	185376_M.VR_2./.2012_VER_002.487	VER_002	fragment verre à vitre	1	2.45	Gallo-romain	stable	AK43
70	verre	M.VR	421	0	1	185376_M.VR_421.1.0_VER_003.488	VER_003	verre à boire	1	95.61	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	422	2	1	185376_M.VR_422.1.2_VER_004.489	VER_004	fragment indéterminé	1	1.31	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	426	0	157	185376_M.VR_426.157.0_VER_005.490	VER_005	fragments bouteille	2	7.31	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
70	verre	M.VR	426	2	157	185376_M.VR_426.157.2_VER_006.491	VER_006	fragments de récipient	3	4.84	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
70	verre	M.VR	426	2	157	185376_M.VR_426.157.2_VER_007.492	VER_007	fragments de verre plat	3	2.85	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55/57
70	verre	M.VR	438	3	1	185376_M.VR_438.1.3_VER_008.493	VER_008	fragment bouteille	1	1.23	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	442	2	1	185376_M.VR_442.1.2_VER_009.494	VER_009	fragment récipient	1	2.90	Époque moderne	stable	AK55
70	verre	M.VR	444	2	1	185376_M.VR_444.1.2_VER_010.495	VER_010	fragment bouteille	1	2.73	Époque moderne	stable	AK55
70	verre	M.VR	444	2	1	185376_M.VR_444.1.2_VER_011.496	VER_011	fragment récipient	1	0.83	Époque moderne	stable	AK55
70	verre	M.VR	444	2	1	185376_M.VR_444.1.2_VER_012.497	VER_012	fragment récipient	1	3.98	Époque moderne	stable	AK55
70	verre	M.VR	444	2	1	185376_M.VR_444.1.2_VER_013.498	VER_013	fragment récipient	1	1.19	Époque moderne	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	158	185376_M.VR_449.158.2_VER_014.499	VER_014	fragment bouteille	2	1.30	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	158	185376_M.VR_449.158.2_VER_015.500	VER_015	fragment récipient	1	0.83	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	158	185376_M.VR_449.158.2_VER_016.501	VER_016	fragment de verre plat	1	0.13	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	159	185376_M.VR_449.159.2_VER_017.502	VER_017	fragment bouteille	1	1.71	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	159	185376_M.VR_449.159.2_VER_018.503	VER_018	fragment de verre plat	1	1.07	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	159	185376_M.VR_449.159.2_VER_019.504	VER_019	fragments de récipient	2	1.11	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
70	verre	M.VR	449	2	159	185376_M.VR_449.159.2_VER_020.505	VER_020	fragment récipient	1	1.19	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	449	2	159	185376_M.VR_449.159.2_VER_021.506	VER_021	fragment récipient	1	3.26	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	456	3	1	185376_M.VR_456.1.3_VER_022.507	VER_022	fragment récipient	1	3.65	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	456	3	1	185376_M.VR_456.1.3_VER_023.508	VER_023	fragment récipient	1	3.45	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	457	0	1	185376_M.VR_457.1.0_VER_024.509	VER_024	fragments bouteille	4	18.15	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	457	0	1	185376_M.VR_457.1.0_VER_025.510	VER_025	fragment de verre plat	1	4.45	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	457	0	1	185376_M.VR_457.1.0_VER_026.511	VER_026	fragment indéterminé	1	0.20	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	468	2	1	185376_M.VR_468.1.2_VER_027.512	VER_027	fragment bouteille	1	8.50	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	471	/	265/266/268	185376_M.VR_471.265/266/268./_VER_028.513	VER_028	fragment récipient	1	7.11	Moyen-Âge classique	stable	AK43
70	verre	M.VR	475	3	146	185376_M.VR_475.146.3_VER_029.514	VER_029	Fragment de verre à vitre ?	1	7.72	Gallo-romain	stable	AK57
70	verre	M.VR	496	2	2	185376_M.VR_496.2.2_VER_030.515	VER_030	fragments de verre plat	3	1.33	Époque moderne	stable	AK43
70	verre	M.VR	517	2	2	185376_M.VR_517.2.2_VER_031.516	VER_031	fragments de verre plat	2	0.87	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	538	2	2	185376_M.VR_538.2.2_VER_032.517	VER_032	fragment de verre plat	1	0.60	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	557	2	1	185376_M.VR_557.1.2_VER_033.518	VER_033	fragment de verre plat	1	1.04	Époque moderne – Époque contemporaine	stable	AK57
70	verre	M.VR	575	3	227	185376_M.VR_575.227.3_VER_034.519	VER_034	fragments bouteille	12	178.20	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	575	3	227	185376_M.VR_575.227.3_VER_035.520	VER_035	fragments récipient	4	11.65	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	575	3	227	185376_M.VR_575.227.3_VER_036.521	VER_036	fragment récipient/bouteille ?	10	26.18	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	575	3	227	185376_M.VR_575.227.3_VER_037.522	VER_037	fragment bouteille	3	20.07	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	591	3	222	185376_M.VR_591.222.3_VER_038.523	VER_038	fragment récipient	2	2.62	Gallo-romain	stable	AK43
70	verre	M.VR	596	2	2	185376_M.VR_596.2.2_VER_039.524	VER_039	fragment bouteille	1	19.07	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	596	2	2	185376_M.VR_596.2.2_VER_040.525	VER_040	fragment indéterminé	1	1.69	Époque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	710	2	2	185376_M.VR_710.2.2_VER_041.526	VER_041	fragment de verre plat	1	1.09	Moyen-Âge – Epoque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	776	0	127	185376_M.VR_776.127.0_VER_042.527	VER_042	fragment bouteille	5	13.77	Moyen-Âge – Epoque contemporaine	stable	AK43
70	verre	M.VR	793/794	2016	2	185376_M.VR_793/794.2.2016_VER_043.528	VER_043	fragment de verre plat	1	1.54	Gallo-romain	stable	AK43
70	verre	M.VR	799	1	2	185376_M.VR_799.2.1_VER_044.529	VER_044	fragment de verre à vitre	1	1.33	Gallo-romain	stable	AK43
70	verre	M.VR	818	2	1	185376_M.VR_818.1.2_VER_045.530	VER_045	fragment de verre plat	1	0.68	Époque contemporaine	stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
70	verre	M.VR	857	3	1	185376_M.VR_857.1.3_VER_046.531	VER_046	fragment bouteille	1	3.94	Époque contemporaine	stable	AK55/57
70	verre	M.VR	858	2	1	185376_M.VR_858.1.2_VER_047.532	VER_047	fragment verre à boire ?	1	8.01	Époque moderne - contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	858	2	1	185376_M.VR_858.1.2_VER_048.533	VER_048	fragment indéterminé	1	0.40	Époque moderne - contemporaine	stable	AK55
70	verre	M.VR	869	2	/	185376_M.VR_869./.2_VER_049.534	VER_049	fragment de verre plat	1	0.67	Époque moderne	stable	AK43
71	lithique	M.LT	476	2		185376_M.LT_476..2_LIT_001.535	LIT_001	éclat silex blond brut PDD retouche tapho	1	5		stable	AK57
71	lithique	M.LT	7/513	2		185376_M.LT_7/513..2_LIT_002.536	LIT_002	éclat silex blond (jaspeux) brut très forte retouche tapho	1	6		stable	AK43
71	lithique	M.LT	630	1		185376_M.LT_630..1_LIT_003.537	LIT_003	frag nucléus silex blond, type indét, cassé par gel	1	8		stable	AK43
71	lithique	M.LT	809	0		185376_M.LT_809..0_LIT_004.538	LIT_004	éclat silex gris brut PDD retouche tapho	1	2		stable	AK43
71	lithique	M.LT	896	2	248	185376_M.LT_896.248.2_LIT_005.539	LIT_005	Frag dist lame 3 pans quartzite Montbert 32x14x5mm, utilisée sur tranchant G + angle cassure	1	2.45		stable	AK43
71	lapidaire	M.LA	431	2	252	185376_M.LA_431.252.2_LAP_001.540	LAP_001	Frag ardoise de couverture. 2 perforées trou clou rectangulaire 5mm max. 1 module restituable 28x16,5x1,1cm	6	1240		stable	AK57
71	lapidaire	M.LA	471		265/266/268	185376_M.LA_471.265/266/268._LAP_002.541	LAP_002	Frag ardoise, couverture ? Ép 9mm. 3 trous au clou carré 5mm dont 1 inachevé sur 1 bord (découpe?) + 1 plus gros trou depuis autre face à l'opposé	1	32		stable	AK43
71	lapidaire	M.LA	490	5	245	185376_M.LA_490.245.5_LAP_003.542	LAP_003	Frag ardoise de couverture, pas de trou mais trace découpe sur bords. Ép max 9mm	2	95		stable	AK43
71	lapidaire	M.LA	572	0	260	185376_M.LA_572.260.0_LAP_004.543	LAP_004	Frag schiste local pouvant avoir servi en couverture (traces de découpe). 2 faciès : marron 3 frag se recollent, bleu 2 frag recollent pas	5	490		stable	AK43
71	lapidaire	M.LA	881	5	243	185376_M.LA_881.243.5_LAP_005.544	LAP_005	Farg ardoise brute ép 16mm	1	71		stable	AK43
71	lapidaire	M.LA	908	2		185376_M.LA_908..2_LAP_006.545	LAP_006	Frag ardoise de couverture, pas de trou mais trace découpe sur bords. Ép max 11mm. Groupe d'impacts peu marqués sur une face, 2cm diam (le groupe pas les impacts)	1	215		stable	AK44
71	prélèvement	P.TE	769	2030		185376_P.TE_769..2030_PRE_004.546	PRE_004	flottation charbon		14		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE	486	2		185376_P.TE_486..2_PRE_009.547	PRE_009	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	485	2		185376_P.TE_485..2_PRE_013.548	PRE_013	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	769	2032		185376_P.TE_769..2032_PRE_015.549	PRE_015	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	896	2		185376_P.TE_896..2_PRE_021.550	PRE_021	Radiocarbone		1		stable	

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
71	prélèvement	P.TE	866	2		185376_P.TE_866..2_PRE_022.551	PRE_022	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	474	23	254	185376_P.TE_474.254.23_PRE_028.552	PRE_028	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	431	2	252	185376_P.TE_431.252.2_PRE_029.553	PRE_029	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE				185376_.554	PRE_033	flottation charbon		95		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE	799	1		185376_P.TE_799..1_PRE_035.555	PRE_035	flottation charbon		95		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE		2012		185376_P.TE_2012_PRE_040.556	PRE_040	flottation charbon		114		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE		2016		185376_P.TE_2016_PRE_041.557	PRE_041	flottation charbon		44		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE		2037		185376_P.TE_2037_PRE_042.558	PRE_042	flottation charbon		39		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE	793	12		185376_P.TE_793..12_PRE_046.559	PRE_046	flottation charbon		163		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE		2012		185376_.560	PRE_047	flottation charbon		112		stable	AK43
71	prélèvement	P.TE	471	5	266	185376_P.TE_471.266.5_PRE_049.561	PRE_049	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	473	5	196	185376_P.TE_473.196.5_PRE_062.562	PRE_062	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	603	2		185376_P.TE_603..2_PRE_064.563	PRE_064	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	851	3		185376_P.TE_851..3_PRE_090.564	PRE_090	Radiocarbone		1		stable	
71	prélèvement	P.TE	916	3		185376_P.TE_916..3_PRE_091.565	PRE_091	Radiocarbone		1		stable	
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-02.566	PHO-02	Sédiment en vue d' analyses phosphates		511		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-10.567	PHO-10	Sédiment en vue d' analyses phosphates		462		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-32.568	PHO-32	Sédiment en vue d' analyses phosphates		510		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-40.569	PHO-40	Sédiment en vue d' analyses phosphates		569		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-41.570	PHO-41	Sédiment en vue d' analyses phosphates		563		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-42.571	PHO-42	Sédiment en vue d' analyses phosphates		572		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 2	2036		185376_P.NE_Bât. 2..2036_PHO-50.572	PHO-50	Sédiment en vue d' analyses phosphates		523		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-57.573	PHO-57	Sédiment en vue d' analyses phosphates		544		stable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-58.574	PHO-58	Sédiment en vue d' analyses phosphates		587		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-59.575	PHO-59	Sédiment en vue d' analyses phosphates		520		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-60.576	PHO-60	Sédiment en vue d' analyses phosphates		545		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-61.577	PHO-61	Sédiment en vue d' analyses phosphates		549		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-62.578	PHO-62	Sédiment en vue d' analyses phosphates		637		stable	AK43
72	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-63.579	PHO-63	Sédiment en vue d' analyses phosphates		600		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-64.580	PHO-64	Sédiment en vue d' analyses phosphates		565		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-65.581	PHO-65	Sédiment en vue d' analyses phosphates		545		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-66.582	PHO-66	Sédiment en vue d' analyses phosphates		495		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-67.583	PHO-67	Sédiment en vue d' analyses phosphates		573		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-68.584	PHO-68	Sédiment en vue d' analyses phosphates		600		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-69.585	PHO-69	Sédiment en vue d' analyses phosphates		482		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-70.586	PHO-70	Sédiment en vue d' analyses phosphates		505		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-71.587	PHO-71	Sédiment en vue d' analyses phosphates		599		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Bât. 4			185376_P.NE_Bât. 4.._PHO-72.588	PHO-72	Sédiment en vue d' analyses phosphates		500		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Témoin sol			185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-75.589	PHO-75	Sédiment en vue d' analyses phosphates		526		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Témoin sol			185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-76.590	PHO-76	Sédiment en vue d' analyses phosphates		453		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Témoin sol			185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-77.591	PHO-77	Sédiment en vue d' analyses phosphates		370		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Témoin sol			185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-78.592	PHO-78	Sédiment en vue d' analyses phosphates		733		stable	AK43
73	prélèvement	P.NE	Témoin sol			185376_P.NE_Témoin sol.._PHO-79.593	PHO-79	Sédiment en vue d' analyses phosphates		715		stable	AK43
74	métal	M.MT		2000		185376_M.MT_2000_MET-001.594	MET_001	plaque	1	62.2		instable	/
74	métal	M.MT		2000		185376_M.MT_2000_MET-002..595	MET_002	chute de forge	1	67.3		instable	/
74	métal	M.MT		2000		185376_M.MT_2000_MET-003..596	MET_003	clou de menuiserie	3	57.7		instable	/
74	métal	M.MT		2012		185376_M.MT_2000_MET-004..597	MET_004	plaque	1	20.4		instable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
74	métal	M.MT	415	0		185376_M.MT_415..0_MET_005.598	MET_005	Petit clou de menuiserie	1	2.6		instable	AK57
74	métal	M.MT	421	0		185376_M.MT_421..0_MET_006.599	MET_006	crampon ?	1	46.4		instable	AK55
74	métal	M.MT	421	0		185376_M.MT_421..0_MET_007.600	MET_007	plaque ?	1	57.9		instable	AK55
74	métal	M.MT	422	2		185376_M.MT_422..2_MET_008.601	MET_008	clou de menuiserie	3	9.8		instable	AK55
74	métal	M.MT	423	0		185376_M.MT_423..0_MET_009.602	MET_009	anneau	1	23.1		instable	AK55
74	métal	M.MT	423	0		185376_M.MT_423..0_MET_010.603	MET_010	Grillage ?	52	29.9		instable	AK55
74	métal	M.MT	429	0		185376_M.MT_429..0_MET_011.604	MET_011	Chute-bande	1	26.4		instable	AK57
74	métal	M.MT	438	3		185376_M.MT_438..3_MET_013.605	MET_013	clou de menuiserie	17	43		instable	AK57
74	métal	M.MT	441	2		185376_M.MT_441..2_MET_014.606	MET_014	clou de menuiserie	2	17.5		instable	AK55
74	métal	M.MT	442	2		185376_M.MT_442..2_MET_015.607	MET_015	clou de menuiserie	2	6.6		instable	AK55
74	métal	M.MT	444	2		185376_M.MT_444..2_MET_016.608	MET_016	Outil ?	1	26.5		instable	AK55
74	métal	M.MT	444	2		185376_M.MT_444..2_MET_017.609	MET_017	clou de menuiserie	19	23.2		instable	AK55
74	métal	M.MT	448	2		185376_M.MT_448..2_MET_018.610	MET_018	clou de menuiserie	1	18.4		instable	AK55
74	métal	M.MT	449	2		185376_M.MT_449..2_MET_019.611	MET_019	barre	1	77		instable	AK55
74	métal	M.MT	449	2		185376_M.MT_449..2_MET_020.612	MET_020	plaque	1	105		instable	AK55
74	métal	M.MT	449	2		185376_M.MT_449..2_MET_021.613	MET_021	clou de menuiserie	11	28.4		instable	AK55
74	métal	M.MT	449	2	159	185376_M.MT_449.159.2_MET_022.614	MET_022	plaque	2	30.3		instable	AK55
74	métal	M.MT	449	2	159	185376_M.MT_449.159.2_MET_023.615	MET_023	clou de menuiserie	14	29.3		instable	AK55
74	métal	M.MT	454	0		185376_M.MT_454..0_MET_024.616	MET_024	Chute-barre ?	1	48		instable	AK57
74	métal	M.MT	456	3		185376_M.MT_456..3_MET_025.617	MET_025	bande de fer plat	3	25		instable	AK57
74	métal	M.MT	457	0		185376_M.MT_457..0_MET_026.618	MET_026	poinçon ?	1	33.3		instable	AK57
74	métal	M.MT	457	0		185376_M.MT_457..0_MET_027.619	MET_027	Grillage ?	1	1.2		instable	AK57
74	métal	M.MT	465	2		185376_M.MT_465..2_MET_028.620	MET_028	tôle	5	5.2		instable	AK57
74	métal	M.MT	467	2		185376_M.MT_467..2_MET_029.621	MET_029	indéterminé	1	2.9		instable	AK57
74	métal	M.MT	471			185376_M.MT_471.._MET_030.622	MET_030	fragment moderne ?	1	117.1		instable	AK43
74	métal	M.MT	473	2	266	185376_M.MT_473.266.2_MET_031.623	MET_031	clou de menuiserie	1	17.3		instable	AK43
74	métal	M.MT	496	2		185376_M.MT_496..2_MET_032.624	MET_032	clou de menuiserie	2	4		instable	AK43
74	métal	M.MT	517	2		185376_M.MT_517..2_MET_033.625	MET_033	(vide)				instable	AK43
74	métal	M.MT	519	2		185376_M.MT_519..2_MET_034.626	MET_034	indéterminé	1	3.3		instable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
74	métal	M.MT	520	2		185376_M.MT_520..2_MET_035.627	MET_035	clou de menuiserie	7	20.9		instable	AK43
74	métal	M.MT	523	2		185376_M.MT_523..2_MET_036.628	MET_036	clou de menuiserie	1	5.5		instable	AK43
74	métal	M.MT	526	0		185376_M.MT_526..0_MET_037.629	MET_037	indéterminé	2	21.5		instable	AK43
74	métal	M.MT	528	0		185376_M.MT_528..0_MET_038.630	MET_038	clou de menuiserie	1	3.6		instable	AK43
74	métal	M.MT	528	0		185376_M.MT_528..0_MET_039.631	MET_039	Chute-barre ?	7	52.4		instable	AK43
74	métal	M.MT	528	0		185376_M.MT_528..0_MET_040.632	MET_040	culot de forge .	1	62.2		instable	AK43
74	métal	M.MT	557	2		185376_M.MT_557..2_MET_041.633	MET_041	clou de menuiserie	5	6.8		instable	AK57
74	métal	M.MT	588	3		185376_M.MT_588..3_MET_043.634	MET_043	clou de menuiserie	1	15.4		instable	AK43
74	métal	M.MT	588	3		185376_M.MT_588..3_MET_044.635	MET_044	(vide)	1	12		instable	AK43
74	métal	M.MT	590	0		185376_M.MT_590..0_MET_046.636	MET_046	clou de menuiserie	1	7.9		instable	AK43
74	métal	M.MT	596	2		185376_M.MT_596..2_MET_047.637	MET_047	tôle	3	23.3		instable	AK43
74	métal	M.MT	596	2		185376_M.MT_596..2_MET_048.638	MET_048	clou de menuiserie	1	3.5		instable	AK43
74	métal	M.MT	598	2		185376_M.MT_598..2_MET_049.639	MET_049	pointe	24	66		instable	AK43
74	métal	M.MT	598	2		185376_M.MT_598..2_MET_050.640	MET_050	tige filetée	1	22.6		instable	AK43
74	métal	M.MT	603	0		185376_M.MT_603..0_MET_051.641	MET_051	clou de menuiserie	2	12.9		instable	AK43
74	métal	M.MT	603	0		185376_M.MT_603..0_MET_052.642	MET_052	anneau ?	5	10.3		instable	AK43
74	métal	M.MT	603	0		185376_M.MT_603..0_MET_053.643	MET_053	clou de menuiserie	1	11.8		instable	AK43
74	métal	M.MT	611	0		185376_M.MT_611..0_MET_055.644	MET_055	clou de menuiserie	3	9.7		instable	AK53
74	métal	M.MT	626	0		185376_M.MT_626..0_MET_056.645	MET_056	clou de chaussure	1	3.6		instable	AK43
74	métal	M.MT	627	2		185376_M.MT_627..2_MET_057.646	MET_057	douille	1	32.4		instable	AK43
74	métal	M.MT	693	2		185376_M.MT_693..2_MET_058.647	MET_058	Grillage ?	11	9.9		instable	AK44
75	métal	M.MT	693	2		185376_M.MT_693..2_MET_059.648	MET_059	tôle	2	5		instable	AK44
75	métal	M.MT	693	2		185376_M.MT_693..2_MET_060.649	MET_060	écrou ?	1	11		instable	AK44
75	métal	M.MT	642			185376_M.MT_642.._MET_061.650	MET_061	indéterminé	3	1.8		instable	AK43
75	métal	M.MT	707	0		185376_M.MT_707..0_MET_062.651	MET_062	clou de menuiserie	2	4.7		instable	AK43
75	métal	M.MT	709	3		185376_M.MT_709..3_MET_063.652	MET_063	clou de menuiserie	1	5.3		instable	AK43
75	métal	M.MT	761	3		185376_M.MT_761..3_MET_064.653	MET_064	clou de menuiserie	1	6.1		instable	AK43
75	métal	M.MT	806	3	147	185376_M.MT_806.147.3_MET_067.654	MET_067	clou de menuiserie	2	28.1		instable	AK43
75	métal	M.MT	809	3		185376_M.MT_809..3_MET_068.655	MET_068	clou de menuiserie	1	20.4		instable	AK43

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES												
	Matériau	Classification SRA	F	US	SD	N° inventaire SRA	N° inventaire Éveha	Dénomination	NR	Poids (g)	Chronologie	État sanitaire	N° parcelle
75	métal	M.MT	822	2	159	185376_M.MT_822.159.2_MET_069.656	MET_069	clou de menuiserie	2	46.6		instable	AK55
75	métal	M.MT	823	2	159	185376_M.MT_823.159.2_MET_070.657	MET_070	clou de menuiserie	1	30.5		instable	AK55
75	métal	M.MT	858	2		185376_M.MT_858..2_MET_071.658	MET_071	clou de menuiserie	27	42.5		instable	AK55
75	métal	M.MT	865	2	207	185376_M.MT_865.207.2_MET_072.659	MET_072	clou de construction	1	46.3		instable	AK43
75	métal	M.MT	865	6	256	185376_M.MT_865.256.6_MET_073.660	MET_073	clou de menuiserie	1	13.3		instable	AK43
75	métal	M.MT	412	0		185376_M.MT_412..0_MET_075.661	MET_075	bande de fer plat	1	38.8		instable	AK57
75	métal	M.MT	823	2	.159	185376_M.MT_823..159.2_MET_077.662	MET_077	Chute-bande	1	11.4		instable	AK55
75	métal	M.MT	2	2009		185376_M.MT_2..2009_MET_080.663	MET_080	tige	1	86.3		instable	AK43
75	métal	M.MT	449	2		185376_M.MT_449..2_MET_082.664	MET_082	anneau	1	6.3		instable	AK55
75	métal	M.MT	456	3		185376_M.MT_456..3_MET_083.665	MET_083	feuilles	2	0.4		instable	AK57
75	métal	M.MT	574	3	168	185376_M.MT_574.168.3_MET_084.666	MET_084	tôle	2	0.4		instable	AK43
75	métal	M.MT	471		265/266/268	185376_M.MT_471.265/266/268._PMM_001.667	PMM_001	perle	1	0.1		instable	AK43
76	métal	M.MT	412	0		185376_M.MT_412..0_MET_076.668	MET_076	tige filetée	1	154.7		instable	AK57
77	métal	M.MT	575	0		185376_M.MT_575..0_MET_078.669	MET_078	faux/faucille	1	444.5		instable	AK43
77	métal	M.MT	596	2		185376_M.MT_596..2_MET_079.670	MET_079	barre	1	198.9		instable	AK43
77	métal	M.MT	2	2009		185376_M.MT_2..2009_MET_081.671	MET_081	lime ?	6	234.4		instable	AK43
78	Coquillage	M.OG	557	2		185376_M.OG_557..2_MAL_001.672	MAL_001	huître	1	9		stable	AK54
78	Coquillage	M.OG	709	3		185376_M.OG_709..3_MAL_002.673	MAL_002	huître	1	3		stable	AK43
78	Tabletterie	M.OG	575	3	227	185376_M.OG_575.227.3_TAB_001.674	TAB_001	bouton	1	3		stable	AK43
78	Tabletterie	M.OG	593	2		185376_M.OG_593..2_TAB_001.675	TAB_001	bouton	1	3		stable	AK43

3.4 Inventaires descriptifs de certaines catégories de mobilier

3.4.1 Inventaire de la céramique antique

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A040	e				2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CC		2							140			2 tessons de CC diverses, beigeâtres. Pâte relativement fine, sableuse.
CER-A041	e	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CC		1	151				1	1	140			Pâte sableuse micacée beige clair, gros nodules d'argile. Base plate à départ de panse divergent à angle arrondi. Probablement un mortier (?). Diamètre 14/15 cm.
CER-A041	b	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CC-pâte brune orangé	Blanc	3	31	2		1		1	140			..dont une anse bifide de cruche.
CER-A040	b				2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CS		1	22	1					140			Pâte grise micacée sableuse, deux cannelures sur la panse, pâte bien cuite.
CER-A041	d	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CS		3	134	2			1	1	140			Base plate à départ de panse divergent: pâte très dure, grise en surface et micacée, cœur gris, marge rose, rurface grise. Sable et chamotte. Un autre tesson à pâte plus tendre et grise, relativement fine, sableuse, grains calibrés (sable fin), micas. Traces de feu ext.
CER-A040	d				2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	CS-grossière		2	20	2					140			Pâte sableuse rose-beige à gros grains de sable millimétriques, peu calibrés, jusqu'à 5 mm, micas.
CER-A041	a	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	Dolium		1	156		1			1	140	Milieu 1e		Très gros dolium à lèvre étirée à terminaison ronde, plus de trace de poix. Pâre brune orangé sableuse. Description s'accordant plutôt avec celle des dolia à partir de l'H3 (40-60/70) : grand volumes, lèvres arrondies, pâte orangé (Couvin, SFECAG 2008, à part. p.430)
CER-A040					2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	MED?									140			Rose bleu mayennaise MED? Doute. 1 tesson de 4g. Transmis à Aurore Noël.
CER-A040	a				2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	SIG-CG		1	8	1				1	140	140	début 3e	Lezoux 44/45, Lezoux phase 4 (140-240) : pâte très proche de La Graufesenque

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A041	f	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	SIG-COG		1	1	1					140	90/100?	150	SIG rouge orangé très sableuse et micacée, engobe mat même couleur, tesson très petit, à peine 1 cm2, identification probable.
CER-A040	c				2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	TN		1	13	1					140			Un tesson de panse à cœur noir, marges et surfaces grises, micas.
CER-A041	c	103			2005	US 2005 recouvre en partie F531 et 530 = remblai?	TN		1	25	1		1		1	140			Pâte fine micacée, à cœur gris/noir, marges grises, surface noire brillante (ext).
CER-A001					2005	sur F530/531													Je ne l'ai pas vu dans les caisses…
CER-A042	a		2		2009	Remblai SD diag, décapage	AMP-régionale		1					1	1	70	15		Pâte brune orangée à cœur gris = production ligérienne d'amphore : probablement un fond pointu et massif de Pascual 1. Pas avant le règne de Tibère.
CER-A089				608	2009	Nettoyage mur 608	CC		3	2	3					70			3 tessons peu épais, pâte saumon calcaire finement sableuse, pulvérulents… inclusions de micas et d'oxydes.
CER-A042	b		2		2009	Remblai SD diag, décapage	Fine engobée du Centre		3	6	3					70	70	125	Pâte beige claire micacée, légèrement pulvérulente, fine, engobe noir mat. Pas de décor.
CER-A043	b				2010		CS		2	9	1			1	1	110			Pâte gris/noir sableuse. 1 frag de base plate.
CER-A043	c				2010		SIG-CG		2	10	1			2	1	110	110	140	1 frag de base à pied annulaire mouluré. Engobe vitrifié rouge brillant. Phase 3, fine dure, orange, peu de micas, points blancs.
CER-A043	a				2010		TN		1	6		1			1	110	30/40	120	Menez 55
CER-A044	a		2		2011	En bordure ext. de l'abside n°605.	CC		7	47	7					40			Pâte orangé, entre la CC4a du Mans (cf. Le Boulaire 2013:221) et la brune orangé ligérienne…

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A045	b		2		2011	Nord du mur nord 703 (~20 cm)	CC		1	3	1					40			Pâte orangé, entre la CC4a du Mans (cf. Le Boulaire 2013:221) et la brune orangé ligérienne…
CER-A044	b		2		2011	En bordure ext. de l'abside n°605.	CC-ERP(?)		1	1	1					40	40?		Peut-être plat à ERP du Centre. Tout petit tesson, très peu fiable… LM 1.150b (40-120).
CER-A045	a		2		2011	Nord du mur nord 703 (~20 cm)	CS		2	7	2					40			CS très dure grise, presque du grès, fraction blanche et noire..
CER-A046	b		5		2012		AMP-régionale	blanc	3	57	3					Début 2e	15		Tessons de panse épais à pâte brune ligérienne. Amphore régionale probable.
CER-A046	a		5		2012		CC		1	4	1					Début 2e			Pâte orangé, entre la CC4a du Mans (cf. Le Boulaire 2013:221) et la brune orangé ligérienne…
CER-A046	c		5		2012		SIG-CG		1	5		1			1	Début 2e	110	140	Bord de Drag 18 ou 27, phase 3, engobe vitrifié brillant, pâte claire, micacée, orangé…
CER-A010	d			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	CC1		3	14	3					170			
CER-A010	f			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	CC-CNT?		1	3	1					170			Tesson rustre, rose-brun en marge ext., gris-noir pour le reste, gros dégraissant. Tesson centimétrique.
CER-A010	e			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	CC-pâte brune		4	17	4					170			Pâtes brunes orangé, marges claires, cœur gris, micacées.
CER-A010	c			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	CS		1	23	1					170			Peu informatif. Pâte grise sableuse, relativement grossière
CER-A010	b			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	Métallescente		5	36	4			1	1	170	170	200	Probablement un Lezoux 305 ou 306. Base à pied anulaire, départ de panse globulaire, pâte calcaire fine rouge/orange et engobe grésé noir. Décor moulé (rare).

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A010	a			793/794	2016	localisé à la jonction entre F 793/F794, comblement sup	SIG-CG		3	36		1		2	1	170	140	début 3e	Lezoux phase 4, Walters 79/80
CER-A047			5		2026		CS		20	199	19	1			1	Antique	120	170	Frag d'un même pot de type LM 5.405. Pâte grise et sableuse, a pris le feu.
CER-A048					2032	ESP2G, radier	CC-pâte grossière		1	3	1					Antique			Mini tesson de cer. grossière sableuse. Peut-être une TCA, trop petit…
CER-A048					2037	BAT2	CC		1	3	1					Antique			Pâte rose sombre micacé
CER-A061	d	265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	CC		1	3	1					140			Pâte beigeâtre-rose sableuse, dure, micacée, probablement antique
CER-A061	c	265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	CC1		2	8	2					140			
CER-A061	b	265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	CC-pâte brune orangé		2	14	2					140			
CER-A061	e	265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	CS		1	3	1					140			Petit bord à pâte fine et sombre, toute petite lèvre en bourrelet ext., bord droit. Non dessinable. Probablement antique.
CER-A061		265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	MED/MOD									140			MED/MOD (?) : transmis à Aurore Noël
CER-A061	a	265/266/268		471	/	Curage mécanique du fossé	SIG-CG		1	1	1					140	140	240	Seuls quelques micas le distingue d'un tesson de La Graufesenque, probable phase 4 de Lezoux
CER-A081		142		572	/	Tesson issu de l'effondrement de la coupe est. Coupe SD INRAP Diag.	TN		1	66		1			1		0	50	Bord de Menez 40 à pâte fine et micacée, cœur lie-de-vin

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A049	a	275		400	400.275.04	SD 275	CC		24	439	22			1	1	Antique			Pâte semi-fine sableuse orangé, cœur gris, micacée : base à pied annulaire court de pot, départ de panse divergent et convexe. Diamètre 10.
CER-A049	b	275		400	400.275.04	SD 275	CC-pâte brune orangé	Blanc	32	82						Antique			Probablement issus d'un seul vase, marge ext. brune orangé, paroi int. et marge int. grise.
CER-A049	b	275		400	400.275.04	SD 275	CS		9	17	8			1	1	Antique			Un frag de pied annu. Pâte grise, sableuse et tendre.
CER-A050				404	404.02		CC		11	7	11					Antique			Pâte semi-fine sableuse orangé, cœur gris, micacée
CER-A051				408	408.02		SIG-CG		1	5	1					40	40	70	1 bord de Drag 27 ou 18? Pâte sableuse très micacée orange et engobe orangé non vitrifié à peine luisant. Phase 3 (40-70). Non dessinable.
CER-A052	a	251		409	409.251.02		CC		5	24	5					Antique			Pâte beigeâtre sableuse
CER-A052	b	251		409	409.251.02		CC-pâte grossière		1	9	1					Antique			Tesson brulé (int) de pot à pâte assez grossière très sableuse.
CER-A052	c	251		409	409.251.02		CS		2	2	2					Antique			Peu informatif, petits tessons gris sableux.
CER-A053				410	410.02		CC		1	2	1					Antique			Pâte beigeâtre sableuse.
CER-A057				411	411.00		CC		1	2	1					1er s			Tesson à marge rose, cœur noir,tout petit et indét. Tesson classé en 411.00 par défaut, son étiquette étant illisible et/ou indiquant une US non relevée [US 411.262 5 (?)]
CER-A054	a			411	411.00		CC-pâte brune	Blanc	3	11	3					1er s			Pâte brune du Val de Loire
CER-A054	c			411	411.00		CC-pâte grossière		1	52		1			1	1er s			Bord de grand pot à lèvre évasée à terminaison ronde, peu significatif... Pâte beige rose sableuse et micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A054	b			411	411.00		TN		1	34				1	1	1er s			Base à pied annulaire, pâte fine et micacée, cœur noir marges grises. Probablement même pot que CER-A055 et A056 (pas de remontage mais pourrait correspondre au même récipient).
CER-A055		184		411	411.184.02	SD 184, ouverture méca. -5cm	TN		1	37	1					-15			Probablement frag. du même pot que CER-A056 (et CER-A054b?)
CER-A056		251		411	411.251.03		TN		2	32	1	1			1	-15	-15/20	50	Pâte micacée, marge grises, cœur noir. Même pot que A055 (et A054b)? Pas de remontage. Probablement un menez 130 : un tesson de panse galbé semble l'indiquer. La typo du pied annu. corrobore cette hypothèse.
CER-A059		425		425	425.177.03		CC		2	27	2					Antique			Pâte beigeâtre saumon sableuse.
CER-A058		165		428	428.02		TN		1	1	1					Courant 1er s.			Cœur gris surface noir.
CER-A087				436	436.03		CC-pâte brune orangé		1	5	1					Antique?			
CER-A087				436	436.03		MED-MOD									Antique?			Transmis à Aurore Noël
CER-A060		186		460	460.186.02		CS		1	10	1					60/70			Pâte grise tendre sableuse micacée.
CER-A060		186		460	460.186.02		Dolium		1	117		1			1	50/70	60/70		Dolium de type LM 8.104. Toutefois attention, lèvre en méplat légèrement mouluré... De fait, davantage comparale à la fig. 4, n°5 de Cadalen-Lesieur, SFECAG 2005. Théséeé-Pouillé : jatte à profil bas à lèvre éversé à méplat mouluré = type III-4 (datation des ateliers : début deuxième moitié 1e - ~1ère moitié 3e).
CER-A062	b			475	475.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	9	403	8			1	1	60/70			Base à pied annulaire, frag d'une grade cruche ou amphorette

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A062	a			475	475.02		CS		11	301	10	1			1	60/70			Pâte grise très dure, bien cuite, presque grésée, inclusions noirs et blanches. Pot à lèvre en haricot comparable à ceux en CS présentés dans Couvin, SFECAG 2005, fig. 37, n°12-14, issus d'Orléan et datés de la fin de l'horizon 4 (60-120).
CER-A063	a	179		475	475.179.02		CS-La Bosse		5	39	5					150	150		
CER-A063	c	179		475	475.179.03		CS		4	19	4					Fin 1er			Peu informatifs, pâte grise à noire sableuse.
CER-A063	b	179		475	475.179.03		SIG-SG		2	92	1			1	1	2e moitié 1er	Fin 1e siècle ap.		Deux frag d'une même coupe Ve A2 ou D2 = service flavien. Base à pied annulaire, courbure régulière de la panse, puis une cannelure int., et, au même niveau à l'ext, un décroché de la paroi (départ du bord).
CER-A064	b	246		475	475.246.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	3	28	3					150			Dépôt calcaire int., cruche probable.
CER-A064	a	246		475	475.246.02		CS-La Bosse		9	27	9					150	150		Ext. brûlé.
CER-A065	c	246		475	475.246.03		AMP-bétique		2	110	1		1		1	15	-10	280	Anse de probable dressel 20. Difficile de dire si bifide ou non, seul le départ de l'anse est préservé.
CER-A065	b	246		475	475.246.03		AMP-régionale		1	115	1					Fin 1er av.	15		Frag d'amphore probable, pâte brune du Val de Loire.
CER-A065	a	246		475	475.246.03		CC-pâte brune orangé	Blanc	1	73	1					150			Frag d'amphore ou amphorette.
CER-A065				476	476.00		CC-pâte grossière		1	10	1					Antique			Pâte grossière de pot, noir int., noire à rosée ext, sableuse, gros quartz jusqu'à 5mm~.
CER-A066	b	164		482	482.164.02		AMP-régionale		6	313	6					15	15		Frag d'amphore probable, pâte brune du Val de Loire.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A066	c	164		482	482.164.02		CC		1	27	1					15			Probable frag de cruche, trace de feu ext. Pâte beige micacée à inclusions rouges (chamotte).
CER-A066	a	164		482	482.164.02		CS		3	87	3					15			Pâte grise et très dure, très micacée (fraction fine), inclusions noires fine et gros grains blanc de quartz.
CER-A067	b	153		483	483.153.02		CC-pâte brune		1	13	1					Antique			
CER-A067	a	153		483	483.153.02		CC-pâte grossière		1	25	1					Antique			pâte beige-rose à gros sable, gros grains de quartz et chamotte
CER-A067	c	153		483	483.153.02		CS		1	5	1					Antique			Pâte sableuse relativement fine grise...
CER-A068		151		484	484.151.03		CC-pâte brune orangé		1	6	1					Antique			Peu informatif.
CER-A069				485	485.02		TN		1	1	1					Courant 1er s.			Surface noire, comme le cœur, surface typique, pâte micacée
CER-A070				486	486.00		CS		1	1	1					Antique			Pâte grise, relativement tendre, sableuse : peu informatif.
CER-A071				486	486.02		AMP-Narbonnaise		1	3	1					40	40	3e	
CER-A072	a	245		490	490.245.05		CC-pâte grossière		1	1	1					Antique			Pâte noir int., marron-rose ext. Sableuse, gros grains de quartz.
CER-A072	b	245		490	490.245.05		CS		1	6	1					Antique			Pâte grise tendre relativement fine, sableuse.
CER-A073				494	494.02		CC		1	3	1					Antique			Pâte clair rose sableuse , tesson de bord à lèvre bifide? Incertain... lessivé...
CER-A074	b	135		535	535.02		CC-pâte brune orangé		2	12	2					140			Peu informatif.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A074	a	135		535	535.02		CS		1	2	1					140			Peu informatif, pâte relativement tendre et fine, grise.
CER-A074	c	135		535	535.02		SIG-CG		1	1	1					140	140	240	Quasiment plus d'engobe, ressemble bcp à La Graufesenque si ce n'étaient les micas... Pâte lie-de-vin, phase 4 (140-240). Mini tesson, peu fiable.
CER-A076		140		565	565.140.00		CC		6	60	5			1	1	Antique			Un frag de base légèrement débordante à départ de panse très légèrement concave divergent de pot ou gobelet (diamètre 5 cm). Pâte sableuse, fraction fine, rose à beige, micacée. A pris le feu. Dépôt int.
CER-A075	a			566	566.02		CC		1	7	1					110			Pâte sableuse rose assez grossière, noircie par le feu ext.
CER-A075	b			566	566.02		SIG-CG		1	1	1					110	110	140	Engobe rouge brillant vitrifié, pâte orange calcaire, micas, phase 3.
CER-A077				571	571.00		Dolium		1	?		1			1	60/70	70	100	Dolium à pâte brune orangé sableuse, proche type LM 8.151 (70-100) à bord court concave et lèvre ronde débordante,
CER-A078	b	140		571	571.140.06		CC-pâte brune		2	155	2						15		...dont un tesson d'amphore régionale probable.
CER-A078	a	140		571	571.140.06		CS		1	31		1			1	Début 2e	Début 2es.		Pot à pâte grossière grise, sableuse, micacée. La lèvre est rectangulaire à parement concave (lèvre en poulie). Bord légèrement oblique. Pas d'info. sur forme globale : le diamètre étroit indique plutôt un pot. Comparable LM 5.409 (110-200) mais à pâte semi-fine... Dans Couvin, SFECAG 2005, p.129, fig 37, n°11, 1 ex. comparable, à partir fin H4 (début 2e).
CER-A078	d	140		571	571.140.06		CS-fine		1	12	1					Début 2e			Un frag de sommet de panse (bord arraché, typo indéter. Surface ext. lustrée).
CER-A078	c	140		571	571.140.06		TN		1	9	1					Début 2e			Cœur noir, marge grise, pâte fine et micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A079		134		572	572.134.02		AMP-Narbonnaise		1	27	1					40	40		
CER-A080	b	134		572	572.134.04		CC2		1	90			1		1	Antique (1er ?)			Frag d'anse torsadée Pâte claire micacée, grains rouges. Les formes Santrot 447, 448, 448a, 445, 446 ont ce type d'anses et sont datées du milieu 1er à 200. Toutefois, aucune description de pâte n'est coincidante... Provient d'Aquitaine? Peu fiable. La Santrot 447 comprend des oxydes métalliques, ce qui pourrait coincider avec les inclusions rouges de notre anse, ce type de vase est daté de 100-120. Comparaison également possible avec des pichets nord-aquitains à pâte kaolinitique, datés de 0 à 75 et issus du bassin aquitain (Poupin, Thébaud, SFECAG 2012, fig.22, n°5, p.210). Référence plus récente et plus fiable mais pas d'éléments de datation fermes.
CER-A080	c	134		572	572.134.04		CC-pâte brune		3	61	3					Antique (1er ?)			
CER-A080	c	134		572	572.134.04		CS		1	9	1					Antique (1er ?)			Pâte grise, très dure, presque grésée, inclusions noires et blanches.
CER-A080	a	134		572	572.134.04		TN		2	78	1	1			1	Antique (1er ?)	-20	40	Deux frag de bord de vase bobine à baguette qui remontent, M. 126. Pâte fine à cœur lie de vin, micas.
CER-A082		224		572	572.224.02		CS		2	8	2					Antique			Pâte grise micacée sableuse, peu informatif.
CER-A083	a	260		572	572.260.00		CS		1	10	1					Antique			Peut-être bien un TN lessivée, pâte fine...
CER-A083	b	260		572	572.260.00		CS		6	38	6					Antique			Pâte grise très dure presque grésée à inclusions noires et blanches, fine fraction micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A084	a			574	574.04		AMP-régionale		1	56			1		1	15	15		Anse bifide d'amphore : ne permet pas de préciser la typologie. Les plus anciennes amphores ligériennes à anses bifides sont des Pascual 1 ou des Dressel 2/4, dateés à partir de Tibère.
CER-A084	b			574	574.04		CS		1	10	1					15			Pâte grise sableuse relativement grossière. Peu informatif.
CER-A084		203		576	576.203.02		CC	micacé	1	13	1					Antique			Pâte beige rose très micacée et inclusions rousses, sable fin, tendre. Frag. avec un ressaut, traces de feu ext.
CER-A115	h	175		591	591.175.03		CC		2	19	1	1			1	Fin 1er	50	200	Pâte beige rose assez fine et dure, inclusions rousses. Type comparatble aux "pot à miel", à partir de 40 à 60/70 (H3, cf. Couvin2005 : 122-123) et type LM 5,900 (40-200),
CER-A115	d	175		591	591.175.03		CC1		3	15	3					Fin 1er			
CER-A115	c	175		591	591.175.03		CC-pâte brune		2	86	2					Fin 1er	15		Epais tesson d'amphore probable.
CER-A115	b	175		591	591.175.03		CC-pâte brune orangé	rose pâle	4	169	4					Fin 1er			Engobe int.rose crème.
CER-A115	e	175		591	591.175.03		CC-pâte brune orangé	Blanc	1	43		1			1	Fin 1er	50	2e	Bord de cruche à lèvre en corniche simple, bourrelet juste sous la lèvre. Forme proche du type 3408 à Chartres, très fréquent durant la 2e moitié du premier s., plus rare courant 2e. A rapprocher aussi du n°2 de la fig. 29, p. 121 de Couvin, SFECAG 2005) de l'H4 d'Orléans, à partir de 50/60-120. Pâte brune micacée ligérienne. Poix int.
CER-A115	f	175		591	591.175.03		CS		1	6		1			1	Fin 1er			1 bord de coupe à lèvre confondue, terminaison ronde, trace de feu. Tripode? Pâte noire, sableuse et micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A115	g	175		591	591.175.03		CS-lustrée		5	166	4	1			1	Fin 1er	150	250	Pâte fine, noir, sableuse. Surface ext. lustrée. Pot type LM. 5.152a : lèvre droite oblique à terminaison ronde, panse carénée (une seule carène est conservée ici : vase à simple ou double carène?). S'appparente aux prod. de Thésée-Pouillé ou Rezé. Voir Couvin, SFECAG 2012, p. 162 pour détail.
CER-A115	a	175		591	591.175.03		SIG-CG		1	41		1			1	Fin 1er	70	110	Frag de panse avec collerette de Mortier Curle 11, Lezoux phase 2 (ancienne 4): pâte sableuse à points blancs, orange et engobe mat orange non vitrifié.
CER-A085	c			603	603.00		CC-pâte brune orangé	blanc	2	12	2					110			
CER-A085	b			603	603.00		SIG-CG		1	6	1					110	110	140	Lezoux phase 3
CER-A085	a			603	603.00		TN		1	22				1	1	110			Frag de base à pied annulaire, fond remontant vers le centre (omphalos). Cœur gris, fine marges rouge, surfaces noires.
CER-A086	c			604	604.00		CC1		1	4	1					Début 2e			
CER-A086	d			604	604.00		CC-pâte grossière		1	9	1					Début 2e			Pâte rosée sableuse. Peu informatif.
CER-A086	b			604	604.00		CS		1	5	1					Début 2e			Grise sableuse peu dure. Peu informatif.
CER-A086				604	604.00		MOD									Début 2e			Faïence blanche glaçurée blanc brillant: 1 tesson, 2g. Transmis à Aurore Noël.
CER-A086	a			604	604.00		SIG-CG		1	19		1			1	Début 2e	110	140	Un bord de Drag 37 avec bandeau lisse sous la lèvre et un décor aviforme. Lezoux phase 3.
CER-A086	e			604	604.00		TN		1	5	1					Début 2e			Pâte entièrement réduite, cœur et marge, pâte fine, micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A088				607	607.02		CS		1	82				1	1	Antique			Une base plate à départ de panse convexe divergent. Pâte gris sableuse tendre (relativement), micas. Sable fin dont fraction fine noire et gros grains minéraux épars de quartz et grains roux (diam. 8 cm).
CER-A090				611	611.00	Nettoyage mur 611	CS		1	6	1					Antique			Pâte grise sableuse, tendre relativement, Peu informatif.
CER-A091				612	612.00		AMP-Narbonnaise		2	2	2					40	40	3e	
CER-A092	a			626	626.00		CS		1	1	1					1er s			Pâte grise sableuse. Peu informatif.
CER-A092	b			626	626.00		TN		1	31				1	1	2e s			Base à pied annulaire, fond rond (pas d'omphalos).
CER-A093				626	626.02		CC2		1	29			1		1	Antique			Frag d'anse torsadée, pâte fine, rose clair, micacée, grains de chamotte. Les formes Santrot 447 (100-120), 448 et 448a (50-150) , 445, 446 (1e ou 2e s.) ont ce type d'anses et sont datées du milieu 1er à 200. Toutefois, aucune description de pâte n'est coincidante... provient d'Aquitaine? Peu fiable. La Santrot 447 comprend des oxydes métalliques, ce qui pourrait coincider avec les inclusions rouges de notre anse, ce type de vase est daté de 100-120. Comparaison également possible avec des pichets nord-aquitains à pâte kaolinitique et datés de 0 à 75 et issus du bassin aquitain (Poupin, Thébaud, SFECAG 2012, fig.22, n°5, p.210). Référence plus récente et plus fiable.
CER-A094				627	627.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	1	8	1					Antique			Très sableuse
CER-A095				630	630.00		CS		1	1	1					Antique			Tesson gris sableux, peu informatif.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A096				632	632.00		CS		1	12	1					Antique			Tesson gris à pâte très dure sableuse et micacée, inclusions noires et blanches...
CER-A097	a			637	637.00		AMP-Narbonnaise		3	3	3					40	40	3e	
CER-A097	g			637	637.00		CC		1	3	1					40			Tesson rose saumon très dur, sable. Indet.
CER-A097	c			637	637.00		CC1		1	5	1					40			
CER-A097	f			637	637.00		CC-pâte brune		1	1	1					40			Identification probable (tout petit)
CER-A097	e			637	637.00		CC-pâte brune orangé		2	3	2					40			
CER-A097	d			637	637.00		CS		1	1	1					40			Pâte grise sableuse (fine~). Peu informatif.
CER-A097	b			637	637.00		CS-grossière ou CS-CNT		1	65				1	1	40			Pâte grise grossière sableuse. Base plate à départ de panse divergent. Façonnage peu soigné. Peut-être CNT.
CER-A097	h			637	637.00		SIG-CG		1	3	1					40	10	70	Pâte sableuse rouge-brun engobe mat, rouge, non vitrifié, phase 1.
CER-A098	a			640	640.02		CC-pâte brune		1	4	1					Antique			
CER-A098	b			640	640.02		CC-pâte grossière		1	4	1					Antique			Pâte rosée grossière sableuse, micas, peu informatif.
CER-A099				641	641.02		CC		1	2	1					Antique			Pâte rose-beige dure, sable et fine fraction micacée, gros grains de quartz épars (diam. ~3 ou 4 mm).
CER-A100				673	673.02		CC1		1	2	1					Antique			

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A101		217		679	679.217.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	2	18	2					Antique			
CER-A102	b	269		679	679.269.03		CC1		1	7	1					2e moitié 2e			
CER-A102	a	269		679	679.269.03		CC-pâte brune orangé		1	7	1					2e moitié 2e			
CER-A102	c	269		679	679.269.03		Métallescente		1	1	1					2e moitié 2e	150		Tesson très petit, moins d'1 cm². Pâte calcaire fine rouge/orange, serrée, quelques inclusions blanches. Engobe noir vitrifié, probablement du Centre Gaule.
CER-A103				681	681.00		CC-pâte grossière		1	11	1					Antique			Pâte très riche en micas, pâte sableuse rosée-brune grossière.
CER-A104	b	169		696	696.169.02		AMP-Narbonnaise		1	3	1					40	40	3e	
CER-A104	a	169		696	696.169.02		CC1		1	1	1					40			
CER-A106	a			705	705.03/04		AMP-Narbonnaise		2	59	2					Courant 2e	40	3e	
CER-A106	b			705	705.03/04		CC-pâte brune		1	6	1					Courant 2e			
CER-A106	c			705	705.03/04		CC-pâte brune orangé	Blanc	1	6	1					Courant 2e			
CER-A106	e			705	705.03/04		CC-pâte grossière		1	9	1					Courant 2e			Pâte rousse grossière sableuse...

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A106	f			705	705.03/04		CS	Micacé	2	30	1	1			1	Courant 2e	70	150	Coupe à lèvre a bourrelet rentrant à terminaison ronde soulignée d'une gorge à l'ext. Bord concave et oblique. Pâte beige-rose, fine et finement micacée, fraction fine rousse. Type LM 3.151 (70-150). Tripode? A pris le feu.
CER-A106	d			705	705.03/04		CS		1	9	1					Courant 2e			Pâte grise, dure, sableuse, micacée
CER-A106	g			705	705.03/04		CS-kaolinitique		1	81		1				Courant 2e	Courant 2e		Cupules de feu. Pâte kaol., inclusions de chamotte. Surface noire. Pâte relativement fine. Lèvre évasée creuse à parement concave dégagé, col reserré concave. Proche, si ce n'est la délimitation du col par une moulure ici inexistante ou non conservée... Proche 1304 de Chartres, fréquent courant 2e. (proche également d'une forme de NPR, Chartres 1303, datée de la 2e moitié du 1e s ap., forme davantage approchante mais prod. non cohérente). Je le rattache au Chartres 1304 plutôt qu'aux lèvres en haricot - comme je l'ai fait pour CER-A062a - car ici ressaut bord panse davantage marqué.
CER-A105	b			706	706.02		CC		1	1	1					1e moitié 2e			Tesson saumon sableux, micas, inclusions rouges.
CER-A105	a			706	706.02		CC	micacé	1	20		1			1	1e moitié 2e	Début 2e-début 3e?		Frag de pot à lèvre en poulie (diamètre 18 cm). Pâte brune sombre sableuse et micacée, assez grossière, surfaces polies. Trace de feu ext. La lèvre est rectangulaire à parement concave, le bord oblique. Pas d'info. sur forme globale. Cf. Couvin, SFECAG 2005, p.129, fig 37, n°11, 1 ex. comparable, mais en CS, à partir fin H4 (début 2e). Association pâte et forme étrange. Peu fiable.
CER-A107		168		706	706.168.02		CC1		1	8	1					Antique			
CER-A108		232		706	706.232.04		CS		1	5	1					Antique			Pâte sableuse grise, brulé ext., peu informatif.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A110	b			707	707.00		CC-pâte brune orangé		1	3	1					Antique			
CER-A110	a			707	707.00		CS-grossière		2	33	1			1	1	Antique			Frag de base plate à départ de panse divergent. Pâte et façonnage grossier.
CER-A109	a			709	709.05		CC-pâte brune orangé	Blanc	2	9	2					170			
CER-A109	b			709	709.05		CS		1	13	1					170			Pâte grise, très dure presque gresée, inclusions blanches et noires.
CER-A109	c			709	709.05		CS		1	4	1					170			CS sableuse, peu informatif.
CER-A109	d			709	709.05		Métallescente		1	20	1					170	170	200	Un tesson de panse décoré : décors moulé - ~un *putto* - engobe noir brillant vitrifié, pâte calcaire rouge-orangé très fine, inclusions blanches éparses, probablement issu de Centre gaule. Gobelet de type LM 4.509, même structuration du décor.
CER-A109				709	709.05		MOD									170			Grès. Transmis à Aurore Noël.
CER-A109	e			709	709.05		SIG-CG		1	47				1	1	170	110	140	Base à pied annulaire (de Drag 37?). Pâte calcaire orangée micacée et engobe vitrifié rouge orangé, phase 3 (110-140).
CER-A111	b			710	710.02		CC		3	6	3					Antique			CC beige-rosée sableuse à cœur noir.
CER-A111				710	710.02		CC		1	2	1					Antique			Pâte saumon dure sableuse, très bien cuite...Grains de chamotte.
CER-A111				710	710.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	1	1	1					Antique			

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A111	a			710	710.02		CS-grossière		1	22	1					Antique			Grise grossière.
CER-A112	a		2	714	714.00		AMP-italique		1	51	1					Fin 1er av.	Fin 1er av.		Amphore italique D. 2-4
CER-A112	b		2	714	714.00		CC		1	13	1					Fin 1er av.			Pâte saumon sableuse relativement tendre.
CER-A112	c		2	714	714.00		CC		1	6	1					Fin 1er av.			Pâte beige et fine, sableuse et micacée, grains roux. Serrée.
CER-A113	a			715	715.00	Nettoyage F715, entre les pierres	CC1		1	17	1					Antique			
CER-A113	c			715	715.00	Nettoyage F715, entre les pierres	CC-pâte brune orangé		1	10	1					Antique			
CER-A113	b			715	715.00	Nettoyage F715, entre les pierres	CS-grossière		2	24	2					Antique			Pâte grise, grossière et sableuse.
CER-A114	c			721	721.02		CS-lustrée		1	5		1			1	Début 2e	60	120	Bord de gobelet à lèvre éversée à terminaison ronde. Proche forme LM 4.513 mais pâte distincte (sableuse brunâtre). Ici, gris sombre et sableuse, micacée.
CER-A114	a			721	721.02		SIG-CG		1	2	1					Début 2e	110	140	1 bord de Drag 27 ou 18. Engobe rouge brillant et vritrifié, pâte micacée, probablement Lezoux phase 3.
CER-A114	b			721	721.02		SIG-SG		1	1		1			1	Début 2e	60	120	Pas de micas visible, probable bord de Drag 35/36.
CER-A002				731	731.02		SIG-CG		1	7				1	1	110	110	140	Frag de base à pied annulaire à pâte calcaire peu micacée orangé, engobe rouge luisant vitrifié, points blancs de chaux : phase 3 de Lezoux.
CER-A003		116		734	734.116.02		CC-pâte brune		1	3	1					Antique			

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A004		129		741	741.129.00		CC-pâte brune orangé		1	3	1					Antique			Trace d'engobe blanc, pâte micacée.
CER-A005	a			760	760.00		CC-pâte brune		1	15	1								Identification probable, marges brunes, cœur noir.
CER-A005	b			760	760.00		CS		4	18	3	1			1				CS + ou - sableuse. Un bord de pot à lèvre évasée à sommet concave peu déterminante, dépôts carbonisés ext.
CER-A039	g			761	761.03		CC-pâte brune		3	16	3					Fin 1er			
CER-A039	f			761	761.03		CC-pâte brune	blanc	1	3		1			1		50	2e	1 probable tesson de cruche à lèvre en corniche simple, bourrelet juste sous la lèvre (seul élément conservé ici). Forme proche du type 3408 à Chartres, très fréquent durant la 2e moitié du premier s., plus rare courant 2e. A rapprocher aussi du n°2 de la fig. 29, p. 121 de Couvin, SFECAG 2005) de l'H4 d'Orléans, à partir de 50/60-120. Pâte brune micacée ligérienne.
CER-A039	h			761	761.03		CC-pâte brune orangé		3	22	2		1		1	Fin 1er			1 frag d'anse bifide de cruche.
CER-A039	e			761	761.03		CS		1	8	1					Fin 1er			1 tesson à pâte grise très dure, sable noir, mica.
CER-A039	c			761	761.03		CS-kaolinitique		1	2	1					Fin 1er			Tesson de panse gris/noir en surface, blanchâtre à cœur, pâte micacée.
CER-A039	b			761	761.03		Dolium		1	61		1			1	Fin 1er	70	200	Dolium de type 8.104, plus de traces de poix. Pâre brune orangé sableuse.
CER-A039	a			761	761.03		SIG-SG		1	1	1					Fin 1er	10	110	
CER-A039	d			761	761.03		TN		2	8	2					Fin 1er			2 tessons de panse gris micacé.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A006				790	790.00		CC-pâte brune		1	27	1					Antique			Pâte brune, plus micacée qu'au Mans
CER-A007				793	793.05		AMP-Narbonnaise		3	36	3					40	40	3e	
CER-A008				793	793.09	US 793.09 probable (trouvé lors du recul d'une coupe, à la pioche : 793.09 probable, sinon 2012 ou 793.11)	CC		1	9	1					Antique			CC sableuse. Teinte des CC4a du Mans (cf. Le Boulaire 2013:221). Peu micacé, grains de sables ~ calibrés 1mm : presque granuleuse.
CER-A009	b			793	793.12		CC-pâte brune orangé		1	14	1					110			Pâte brune tirant vers l'orangé, micacée.
CER-A009	a			793	793.12		CS		5	38	4	1			1	110	110	200	Pot à lèvre droite à parement légèrement concave, ressaut encore visible au niveau du sommet de panse. Pâte grise sableuse, micacée. Type LM 5.409.
CER-A011				799	799.01	ou US 2012, contexte de découverte peu sur	CC		2	16	2					Antique			CC brun-rose grossière micacée, un peu, et chamotte (oxydes?)...
CER-A012	a			801	801.02		CC		2	8	1					Antique			Un tesson rose - peu informatif - et un tesson à pâte très sableuse grosssière et très très micacée, peut être une CNT(?).
CER-A012	a			801	801.02		CC-pâte brune orangé		1	4	1					Antique			
CER-A012	b			801	801.02		CS		3	75	2			1	1	Antique			Un tesson de base plate à départ de panse convexe et divergent, pâte grossière, sableuse (diamère 6/7 cm). + 2 CS : peu informatif.
CER-A013				803	803.05		CC1		1	16	1					Antique			Traces de feu
CER-A014				809	809.03		CC		1	3	1					Antique			Petit tesson saumon, sable fin, micas...

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A015				813	813.03		CS		1	3	1					Antique			Tesson gris, inclusions millimétriques de quartz blanc.
CER-A016	a			814	814.02		AMP-Narbonnaise		1	3	1					40	40	3e	
CER-A016	b			814	814.02		CS		1	4		1			1	40			Frag de collerette probable.
CER-A017				850	850.04		CC1		1	4	1					Antique			
CER-A018				851	851.02		CC		1	13	1	1			1	20	20	60/70	Un bord de pot de type LM 5.150, Lèvre repliée formant un bourrelet interne, sommet de la lèvre plan. Pâte sableuse beige-rose.
CER-A019	b			860	860.00	Décapage méca. de la tête de fossé 860	AMP-régionale		6	392	6					90/100			Frag d'amphore probable, pâte brune du Val de Loire.
CER-A019	a			860	860.00	Décapage méca. de la tête de fossé 860	CC-pâte brune orangé	rose pâle	3	23	2	1			1	90/100	90		3 frag de bord de cruche à lèvre en corniche simple, bourrelet juste sous la lèvre. Forme proche du type 3408 à Chartres, très fréquent durant la 2e moitié du premier s., plus rare courant 2e. A rapprocher aussi du n° 2 de la fig. 29, p. 121 de Couvin, SFECAG 2005) de l'H4 d'Orléans, à partir de 50/60-120. Ici, tesson engobé rose, ce qui n'est pas attesté ailleurs. Pâte brune micacée ligérienne.
CER-A020				860	860.02		AMP-Narbonnaise		2	7	2					40	40	3e	
CER-A021		205		864	864.205.05		CC-pâte brune	Blanc	1	9	1					Antique			Cruche ou amphore... Pâte brune micacée. Engobe blanc deux faces.
CER-A022		207		865	865.207.03		TN		1	2	1					1er s			Surface noire polie, marges rouges, cœur gris, pâte très fine, micacée.
CER-A023	a	207		865	865.207.04		CC2		1	103			1		1	120			Pâte kaol,, finement micacée, rose claire, points rouge. Cœur gris. Anse bifide soignée. Grande, anse d'amphore, de grande cruche?

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A023	b	207		865	865.207.04		CS ou CS-CNT		2	27	1	1			1	120	120	150	Pot à lèvre à méplat triangulaire. Pot à pâte grise et sableuse grossière proche LM 5.601
CER-A024	a	207		865	865.207.06		CC		9	137	8			1	1	Antique			Une base - plate à départ de panse divergent - et un ensemble de tessons de panse qui fonctionnent avec : surface beigeâtre, marges roses, cœur gris. Pâte sableuse (quartz); micas, nombreux grains roux (oxydes?). Qq gros grains épars (0,5 mm).
CER-A024	c	207		865	865.207.06		CC-pâte brune	blanc	8	8	8					Antique			Pâte brun-rose très micacée relativement fine, proche pâtes brunes du Val de Loire…
CER-A024	b	207		865	865.207.06		CS		24	221	22	1		1	2	Antique			Base plate à départ de panse divergent, pâte grise, très dure, sableuse, mica, grains roux et blancs (quartz). Deux frag d'une collerette, surf grise, marges oxydées, cœur gris, grains de quartz blancs et grains roux. Quelques autres CS : peu informatif.
CER-A025		207		865	865.207.07		CC-pâte brune		1	11	1					Antique			Pâte brune du Val de Loire micacée.
CER-A026		217		865	865.217.02		CC1		1	3	1					Antique			
CER-A027	a	217		865	865.217.04		CC1		1	7	1					Antique			
CER-A027	b	217		865	865.217.04		CC-pâte brune		1	9	1					Antique			Pâte brune du Val de Loire, micacée
CER-A028	a	256		865	865.256.03		CC-pâte brune orangé	Blanc	2	10	2					Courant 1e			Brune orangée du Val de Loire
CER-A028	c	256		865	865.256.03		CS		2	17	2					Courant 1e			Pâte grise serrée, sableuse, grains roux , micas. Dépôt carbonisé ext.
CER-A028	b	256		865	865.256.03		TN		1	4	1					Courant 1e	-10	110	Deux cannelures sur le tesson. Surface noire, cœur gris, pâte finement micacée.

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A029		264		865	865.264.02		CC-pâte brune		2	34	1			1	1	Antique			Frag de base à pied annulaire de cruche ou amphorette, brune du Val de Loire micacée.
CER-A030	b			869	869.02		CC		1	5	1					MOD?			Tesson à pâte grossière, sableuse, grains de quartz millimétriques...
CER-A030	a			869	869.02		CC-pâte brune		1	4	1					MOD?			Brune du Val de Loire.
CER-A030				869	869.02		MOD									MOD?			Tesson à glaçure marron, transmis à Aurore NOël. 1 tesson de 1g.
CER-A031		243		881	881.243.02		TN		1	57				1	1	Courant 1e			Base à pied annulaire à départ de panse concave et divergent en TN : pâte fine à grains roux. Lessivé, reste peu de la surface lustrée originielle.
CER-A032	a	243		881	881.243.05		AMP-Narbonnaise		8	58	7	1			1	50	50	3e	Bord de G4 de Narbonnaise, non dessinable.
CER-A032	c	243		881	881.243.05		CC1		1	5	1					50			
CER-A032	b	243		881	881.243.05		CC-pâte brune	Blanc	7	74	7					50			Panse de cruche, dépôt calcaire int. et engobe blanc ext. conservé sur 3 tessons + 1 tesson d'un autre pot probablement, à engobe blanc aussi et dépôt interne.
CER-A032	c	243		881	881.243.05		Dolium		1	8		1			1	50	70	100	Bord à lèvre ourlée vers l'ext. Pâte très serrée, orange, cœur rouge-rose. Très bien cuite, plus dure que les brune-orangées habituelles = même pâte que celle des dolia du site...Plutôt un petit module. Le type LM 8.151 est proche...
CER-A033				885	885.00		CC-pâte brune orangé		1	11	1					Antique			Brune orangé micacée du Val de Loire.
CER-A034		207		893	893.207.02		CC1		2	43	2					Antique			

N°Inv	Subdivisions dans les sacs	SD	ST	F	US	Complément	GT	Engobe	NR	Poids (g.)	Panse	Bord	anse	Base	NMI	TPQ de l'US	TPQ (CER)	TAQ (CER)	Commentaires
CER-A035				905	905.00		CS		3	46	2	1			1	Courant 2e	2e	mi- 3e	Pâte grise serrée, sableuse, grains roux, sable noir aussi, mica. Pâte gris clair à cœur et gris foncé ensuite. Jatte comparable au type 644. 1 en CS brute de Chartres, bord ~ droit terminé par une lèvre en bourrelet ext., ressaut en sommet de panse à la limite avec le bord.
CER-A036	a	264		909	909.264.02		CC1		2	10	2					Courant 1e			
CER-A036	b	264		909	909.264.02		CC-pâte brune		1	9	1					Courant 1e			Brune du Val de Loire, micas.
CER-A036	d	264		909	909.264.02		CS		6	44	6					Courant 1e			Pâtes grises diverses, sableuses et plus ou moins biens cuites.
CER-A036	c	264		909	909.264.02		TN		3	20	2			1	1	Courant 1e			Frag de base plate à départ de panse concave divergent.
CER-A037	d	269		909	909.269.02		CC1		1	48	3					Antique			
CER-A037	a	269		909	909.269.02		CC-pâte brune		2	26	2					Antique			Brune du Val de Loire, micas.
CER-A037	b	269		909	909.269.02		CC-pâte brune orangé		4	35	4					Antique			Sable noir dans pâte : glauconie?
CER-A037	c	269		909	909.269.02		CC-pâte brune orangé	Blanc	3	8	3					Antique			
CER-A037	e	269		909	909.269.02		CS		1	1	1					Antique			Noir, sable fin, micas, ~1 cm 2 ...
CER-A038	a			916	916.03		CC-CNT	micacé	4	38	4					Antique			Pâte noire à cœur, noir à rose en surface...Sableuse et micacée, gros grains de quartz blanc épars.
CER-A038	b			916	916.03		CC-pâte brune		6	17	3		1		1	Antique			Pâte brune du Val de Loire micacée, dépôt calcaire int.

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0001				hma	1	1	lèvre	Lig 15r ?	gris à coeur brun	Pot 2-21			enfumage	int et ext	
CER-M-0002		2006		14e-19e	1	1	anse	GT 19c							
CER-M-0002		2006		16e-17e	1	1	fond	Nan 07c-M	beige		tr. feu ext	1	glaçure verte fine	int	
CER-M-0002		2006			2	2	panse	indet							
CER-M-0002		2006			4	2	panse	Nan 17c	orangé		tr. feu ext	1			
CER-M-0002		2006		18e-20e	1	1	lèvre	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0002		2006		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0002		2006		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère marron et orange	int	
CER-M-0003				17e-19e	1	1	fond	GT 21c	beige à surface ext orange						
CER-M-0003					1	1	lèvre	Nan 02b	blanc	plat ?			glaçure verte mouchetée	int tot	
CER-M-0004		2013			1	1	panse	Ang 17z	brun						
CER-M-0005	4	817.02			1	1	lèvre	Lig GT 01	gris à coeur brun	forme fermée ?	tr. feu ext	2			
CER-M-0006	5	2012			1	1	fond	Nan 17c	rose		tr. feu ext	1			
CER-M-0007	407	2		18e-20e	1	1	fond	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0008	409	3	251		1	1	panse	indet	gris		roulé				
CER-M-0009	411	2	251	hma	8	4	fonds et panses	antique							
CER-M-0009	411	2	251	hma	3	1	panse	Lig GT 01	gris						
CER-M-0009	411	2	251	hma	2	2	panse	Ang 17z	brun		tr. feu ext	2			

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0009	411	2	251	hma	3	1	panse	Lig 08e	orangé						
CER-M-0010	411	2	251	hma	10	1	lèvre	Lig 15r ?	gris à coeur brun	Pot 2-4			enfumage	int et ext	
CER-M-0011	413	2			1	1	panse	Nan 09b-M	orangé à coeur gris						
CER-M-0012	414	2		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0012	414	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 07c-M	orangé				glaçure brune fine	int	
CER-M-0013	416	0		hétérogène	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0013	416	0		hétérogène	1	1	lèvre	Nan 02b	beige				glaçure verte ombrée	int tot	
CER-M-0013	416	0		hétérogène	1	1	panse	antique							
CER-M-0014	418	2		17e-19e	2	2	panse	GT 21c	beige				glaçure vert pale	ext. Part	
CER-M-0014	418	2		17e-19e	1	1	panse	antique ?							
CER-M-0014	418	2		17e-19e	1	1	panse	Nan 16c-M	gris						
CER-M-0015	421	0		18e-20e	1	1	lèvre	GT 12i ?		bouteille	tr. feu ext	2	émail stannifère blanc (china ?)	int et ext	
CER-M-0015	421	0		18e-20e	1	1	panse	indet							
CER-M-0016	422	2		18e-20e	1	1	lèvre	GT 12i	blanc	assiette			émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0017	428/429 ?	2002	165	hma	1	1	panse	Nan 17z	brun		tr. feu ext	1			
CER-M-0017	428/429 ?	2002	165	hma	1	1	panse	Lig 08t	gris		tr. feu ext	2			
CER-M-0017	428/429 ?	2002	165	hma	3	1	fond	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0018	428/429 ?	2002	165	hma	1	1	lèvre	Lig GT 02	gris à coeur beige	vase réserve ?			enfumage	int et ext	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0019	426	0		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0020	426	2	157	18e-20e	2	2	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0020	426	2	157	18e-20e	2	1	panse	GT 12i	orangé				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0020	426	2	157		1	1	panse	Nan 02b	beige				glaçure verte ombrée	int tot	
CER-M-0020	426	2	157		3	1	lèvre	Nan 02b	beige	pot ?			glaçure jaune ombrée	int tot	
CER-M-0021	429	0			1	1	panse	Nan 08ad-M	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	1	1	panse	Nan 01c	rosé		tr. feu ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	3	2	panse	Nan 16c-M	orangé à coeur gris		tr. feu ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	7	1	fond	Nan 09b-M	orangé		tr. feu int et ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	5	1	panse	Nan 01c	beige						
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	3	1	panse	Nan 01c	beige		tr. feu ext	1			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	2	2	panse	Nan 02c	beige				glaçure jaune mouchetée	ext. Part	
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	6	1	panse	Nan 17c	orangé		tr. feu ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	1	1	panse	Nan 17c	orangé						
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	3	1	panse	Lav 16d	gris beige						
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	29	1	fond et panse	Lav 10f	rose		tr. feu ext	2			
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	1	1	anse	Lav 10e	beige						
CER-M-0022	431	2	252	11e-13e	51	4	panse	Lav 10e	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0023	431	2	252	11e-13e	14	1	panse	Nan 02c	rosé	pichet	tr. feu ext (1 coté)	1	glaçure verte à jaune mouchetée	ext. Part	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0024	431	2	252	11e-13e	24	1	lèvre et fond	Nan 01c	beige	Pot 2-32	tr. feu ext	1			
CER-M-0025	431	2	252	11e-13e	15	1	lèvre	Nan 17z	brun	Pot 2-2	tr. feu ext	2			
CER-M-0026	431	2	252	11e-13e	3	1	lèvre	Nan 01c	beige	Pot 2-10	tr. feu ext	2			
CER-M-0027	431	2	252	11e-13e	1	1	lèvre	Lig 16i-M	gris	Pot 2-21			enfumage	int et ext	
CER-M-0028	431	2	252	11e-13e	3	1	lèvre	Lav 10e	beige	Pot 2-29					
CER-M-0029	431	2	252	11e-13e	3	1	lèvre	Lav 10e	beige	Pot 2-29	tr. feu ext (lèvre uniquement)	2			
CER-M-0030	431	2	252	11e-13e	50	1	AC	Lav 10e	beige	Pot 2-29	tr. feu ext (lèvre et bas de panse jusqu'au milieu)	2			
CER-M-0031	431	0		11e-13e	1	1	fond	Nan 08ad-M	beige		tr. feu ext	1			
CER-M-0031	431	0		11e-13e	1	1	fond	Lav 10f	rose		tr. feu ext	1			
CER-M-0032	435	2		18e-19e	2	2	panse	GT 12a	rose				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0032	435	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0032	435	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 09b-M	orangé à coeur gris						
CER-M-0032	435	2			2	1	anse	Nan 09b-M	orangé						
CER-M-0033	438	4		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0033	438	4		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0034	441	2		19e-20e	1	1	lèvre	porcelaine	blanc	tasse					
CER-M-0034	441	2		18e-19e	1	1	lèvre	GT 12a	orangé	indet			glaçure au manganèse	int et ext	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0034	441	2		18e-20e	2	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0034	441	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc altéré	int et ext	
CER-M-0034	441	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	peinture verte fleurs
CER-M-0037	445	2		17e-19e	1	1	panse	GT 21c	gris						
CER-M-0037	445	2		17e-19e	3	3	panse	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0037	445	2		17e-19e	2	2	panse	indet							
CER-M-0035	442	2		moderne/ contemporain	1	1	fond	grès beige	beige				glaçure au manganèse	int	
CER-M-0035	442	2		moderne/ contemporain	1	1	fond	grès gris	gris						
CER-M-0036	444	2		19e-20e	1	1	panse	GT 10a	orangé à coeur gris						
CER-M-0036	444	2		19e-20e	1	1	panse	porcelaine	blanc						
CER-M-0036	444	2		19e-20e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0036	444	2		19e-20e	2	1	lèvre	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0036	444	2		19e-20e	1	1	fond	Nan 02b	beige				glaçure verte ombrée	int	
CER-M-0038	447	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0038	447	2		18e-20e	1	1	fond	Nan 04a-M					glaçure verte ombrée	int	
CER-M-0039	449	2	158	18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0039	449	2	158	18e-20e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0039	449	2	158	18e-20e	1	1	panse	indet							
CER-M-0039	449	2	158	18e-20e	1	1	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	2	2	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	1	1	anse	GT 21c	gris						
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	1	1	anse	GT 02i	blanc				glaçure vert pale	ext	
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	1	1	panse	lig gt 03	rouge et blanc				glaçure translucide	int et ext	
CER-M-0040	449	2	159	18e-20e	1	1	panse	Nan 17c	orangé						
CER-M-0041	451	0		18e-19e	1	1	lèvre	GT 12a	rose				émail stannifère blanc	int tot, ext part	
CER-M-0041	451	0		18e-19e	1	1	panse	grès beige	beige						
CER-M-0042	454	0		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0042	454	0		18e-20e	2	2	lèvre	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0043	456	3		18e-20e	1	1	lèvre	GT 12i	blanc	assiette			émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0043	456	3		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	peinture bleue fleur
CER-M-0043	456	3		18e-20e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0043	456	3		18e-20e	2	2	panse	Nan 17k	rose						
CER-M-0044	457	0		18e-20e	4	4	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	panse	Nan 17c	orangé						
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	lèvre	Cli 16b-M	orangé	pot ?					
CER-M-0045	457	2		18e-20e	4	4	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	fond	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	peinture bleue fleur
CER-M-0045	457	2		18e-20e	3	3	fond et bord	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	fond	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0045	457	2		18e-20e	1	1	panse	indet	beige				glaçure verte et au manganèse	int et ext	
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	panse	indet	rose				glaçure jaune monochrome	int	
CER-M-0045	457	2		18e-20e	1	1	anse	GT 02i	beige						
CER-M-0044	457	0		18e-20e	1	1	panse	GT 21c	gris						
CER-M-0045	457	2		18e-20e	2	2	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0046	466	2		18e-20e	2	1	panse	GT 12i	beige				émail stannifère blanc	int et ext	peinture lignes jaune et vert
CER-M-0046	466	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0046	466	2		18e-20e	1	1	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0046	466	2		18e-20e	1	1	lèvre	GT 21c	gris	pot (conserve)			glaçure au sel	ext	
CER-M-0047	467	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0048	468	2		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	beige				émail stannifère blanc et marron	int et ext	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0049	471	4	196	à partir 14e	8	1	lèvre	Nan 09b-M	orangé à coeur gris	Pot 13	tr. feu ext	2			
CER-M-0050	473	2		15e-16e	1	1	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0051	473	2	196	15e-16e	2	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0052	473	2	266	15e-16e	1	1	fond	Nan 17c	orangé		tr. feu ext	2			
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	4	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	3	2	panse	Nan 16b	beige à coeur gris						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	panse	Nan 16c	brun						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	2	1	panse	GT 03f	orangé						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	fond	Nan 08ad-M	beige						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	4	4	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	3	3	fond et panse	antique							
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	lèvre	Nan 17c	orangé	incomplet	tr. feu ext	1			
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	2	2	panse	Nan 16c-M	orangé à coeur gris		tr. feu ext	2			
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	panse	Nan 06c-M	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	panse	Nan 17c	orangé						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	panse	Nan 01k	beige						
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	1	1	panse	Nan 01k	beige		tr. feu ext	2			

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0053	473		266/267	15e-16e	2	2	panse	indet							
CER-M-0054	474	0		11e-13e	1	1	panse	Lav 10e	beige						
CER-M-0055	474	2	180	11e-13e	12	1	panse	Lav 10e	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0056	474	11	254	11e-13e	2	1	panse	Nan 01c	beige						
CER-M-0056	474	11	254	11e-13e	4	1	panse	Nan 16c-M	orangé à coeur gris		tr. feu ext	2			
CER-M-0057	474	13	254	11e-13e	3	2	panse	Nan 09b-M	beige à coeur gris						
CER-M-0058	474	2	270	11e-13e	2	1	lèvre	GT 10c	orange et gris	Pot 13-7					
CER-M-0059	481	4	154		2	1	panse	antique							
CER-M-0059	481	4	154		1	1	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0060	483	0	153	14e-17e	1	1	panse	Nan 17γ	beige						
CER-M-0060	483	0	153	14e-17e	1	1	panse	Nan 08ad-M	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0061	490	3		11e-13e	1	1	anse	antique							
CER-M-0061	490	3		11e-13e	1	1	lèvre	Nan 06c-M	rosé	Pot 2-2 (incomplet)	tr. feu ext	2			
CER-M-0061	490	3		11e-13e	1	1	panse	Nan 17c	orangé		tr. feu ext	2			
CER-M-0062	496	2		18e-19e	3	1	fond et panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0062	496	2		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère marron	ext	
CER-M-0062	496	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 16b	beige						
CER-M-0062	496	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 17c	orangé						
CER-M-0063	523	2		18e-19e	1	1	panse	antique							

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0063	523	2		18e-19e	1	1	lèvre	GT 12a	orangé				glaçure au manganèse	int et ext	
CER-M-0063	523	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 02b	beige				glaçure verte ombrée	int tot	
CER-M-0064	526	0		16e-17e	2	2	panse	antique							
CER-M-0064	526	0		16e-17e	1	1	panse	GT 19g	brun à coeur orangé						
CER-M-0064	526	0		16e-17e	1	1	panse	Nan 08ad-M	beige						
CER-M-0064	526	0		16e-17e	1	1	fond	Nan 07c-M	blanc				glaçure verte ombrée	int	
CER-M-0064	526	0		16e-17e	1	1	fond	indet			tr. feu ext	3			
CER-M-0065	526	0		16e-17e	1	1	lèvre	indet		Pot 12	tr. feu ext	3			
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	anse	antique							
CER-M-0066	528	0		16e-17e	2	1	panse	antique							
CER-M-0066	528	0		16e-17e	2	1	panse	GT 19g	brun						
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	fond	GT 19c	brun						
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	lèvre	Nan 07c-M		incomplet	tr. feu ext	2	glaçure verte fine	int	
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	panse	Nan 07c-M			tr. feu ext	2	glaçure verte ombrée	int	
CER-M-0066	528	0		16e-17e	1	1	panse	Nan 07c-M					glaçure verte ombrée	int et ext	
CER-M-0067	530	0		16e-17e	1	1	panse	Nan 07c-M	beige		tr. feu ext	1	glaçure verte fine	int	
CER-M-0067	530	0		16e-17e	8	1	panse	Nan 01c_var	beige						
CER-M-0068	530	0		16e-17e	3	1	lèvre	Lig GT 04	noir à coeur brun	Pot 2-10	tr. feu ext	2			

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0069	7	538.0			1		panse	TCA							
CER-M-0069	7	538.0		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	beige				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0070	568	0			1	1	fond	Nan 08ad-M	beige		tr. feu ext	1			
CER-M-0070	568	0			2	1	lèvre	Lig GT 01	gris	incomplet					
CER-M-0071	575	0		19e-20e	4	1	fond	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0072	575	2	137	19e-20e	1	1	lèvre	porcelaine	blanc	incomplet					
CER-M-0073	575	2	227	19e-20e	1	1	anse	GT 02i ?	beige						
CER-M-0074	575	2	227	19e-20e	1	1	lèvre	GT 02i	rose	Terrine ?			glaçure verte et marron	int et ext	
CER-M-0075	575	3	227	19e-20e	1	1	fond	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron		
CER-M-0075	575	3	227	19e-20e	1	1	panse	GT 02i	rose				glaçure jaune et brune	int	
CER-M-0075	575	3	227	19e-20e	2	1	panse	GT 02i	blanc				glaçure jaune, verte et brune	int et ext	
CER-M-0075	575	3	227	19e-20e	1	1	fond	Nan 02b	blanc				glaçure verte mouchetée	int tot, ext part	
CER-M-0076	575	3	227	19e-20e	2	1	lèvre	GT 12a	beige	plat			émail stannifère blanc et marron		peinture bleue et jaune
CER-M-0077	575	3	227	19e-20e	4	1	AC	GT 12a	orangé	plat			émail stannifère blanc et marron	int et ext	peinture bleue, verte, orange, marron et jaune floral
CER-M-0078	575	3	227	19e-20e	11	1	ac	GT 12i	blanc	assiette/ plat	tr. couteau int fond		émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0079	579	2	236	16e-17e	1	1	lèvre	Nan 02b	beige	pot ?			glaçure vert pale	int tot, ext lèvre	

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0080	579	3	228	16e-17e	1	1	fond	Nan 07c-M	beige	lèchefrite	tr. feu ext	2	glaçure verte ombrée	int tot	
CER-M-0081	580	2			1	1	panse	Nan 17k	beige						
CER-M-0081	580	2			1	1	panse	Nan 08ad-M	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0082	590	0		16e-17e	2	2	panse	antique							
CER-M-0082	590	0		16e-17e	1	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0082	590	0		16e-17e	2	2	panse	GT 10a	orange et gris						
CER-M-0082	590	0		16e-17e	3	3	panse	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0082	590	0		16e-17e	2	2	lèvre	Nan 17y	beige	incomplet					
CER-M-0082	590	0		16e-17e	1	1	lèvre	GT 02i	blanc	incomplet			glaçure jaune et verte	int	
CER-M-0082	590	0		16e-17e	2	2	panse	Nan 08ad-M	beige						
CER-M-0083	593	2		16e-17e ?	1	1	panse	GT 21c	beige						
CER-M-0083	593	2		16e-17e ?	1	1	panse	ligné 10a ?	gris et rose						
CER-M-0083	593	2		16e-17e ?	1	1	panse	lig 08e	orangé						
CER-M-0083	593	2		16e-17e ?	1	1	panse	nan 17k	beige						
CER-M-0084	593	2		16e-17e ?	1	1	lèvre	sjp 16f-M	beige	cf pot bretagne					
CER-M-0085	596	2			2	2	panse	Nan 06c-M	beige						
CER-M-0086	603	nettoyage		16e-17e	1	1	fond	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0087	610	0		16e-17e	1	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0087	610	0		16e-17e	1	1	panse	Lig GT 01	brun		tr. feu ext	3			
CER-M-0088	610	2009		16e-17e	1	1	panse	GT 19g	brun						

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0088	610	2009		16e-17e	1	1	lèvre	GT 12i	beige	incomplet			émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0089	611	nettoyage			1	1	panse	Nan 01c	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0089	611	nettoyage			1	1	panse	Nan 09b-M	gris		tr. feu ext	2			
CER-M-0090	615	2	238	15e-16e	1	1	panse	GT 10a	beige et gris						
CER-M-0091	615	2	239	15e-16e	1	1	panse	Nan 08ad-M	beige						bande appliquée digitée
CER-M-0092	616	3			1	1	panse	Nan 09b-M	orangé à coeur gris						
CER-M-0093	628	2		hma	1	1	fond	antique							
CER-M-0094	628	2		hma	4	1	lèvre	lig GT 05	beige	Coupe 6-9	tr. feu ext	1			
CER-M-0095	629	0			1	1	panse	Nan 08ad-M	beige		tr. feu int	3			
CER-M-0096	675	2			1	1	fond	Lig 15r ?	beige						
CER-M-0097	679	4	217	hétérogène	4	1	panse	proto/antique							
CER-M-0097	679	4	217	hétérogène	2	1	panse	antique							
CER-M-0097	679	4	217	hétérogène	2	2	panse	Nan 01c_var	beige						
CER-M-0097	679	4	217	hétérogène	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0098	693	2		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0099	708	2			1	1	panse	proto ?	brun						
CER-M-0100	2/715	0		hma	1	1	panse	antique							
CER-M-0101	2/715	0		hma	1	1	lèvre	lig 08t	gris	Pot 2-12					
CER-M-0102	716	0		hma	1	1	lèvre	lig 08t	gris	Pot 2-12					

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0103	719	5	119	hma	1	1	lèvre	Nan 08ad-M	beige	Coupe 6-1					
CER-M-0104	734	0	127		1	1	fond	indet	gris à coeur orange				émail stannifère marron	int	
CER-M-0105	738	0		moderne/ contemporain	5	1	fond	grès beige	beige						
CER-M-0106	2/765	1		hma	1	1	panse	antique							
CER-M-0107	2/765	1		hma	1	1	panse	lig 08t	gris						
CER-M-0108	2/765	1		hma	1	1	lèvre	lig 08t	gris	Pot 2-12	tr. feu ext	2			
CER-M-0109	772	2	156		1	1	anse	Nan 07h	beige à coeur gris				glaçure verte mouchetée	ext part	
CER-M-0110	773	3	227	15e-16e	2	1	panse	GT 10a	brun et gris						
CER-M-0111	780	0		18e-19e	1	1	panse	antique							
CER-M-0111	780	0		18e-19e	1	1	panse	indet							
CER-M-0111	780	0		18e-19e	1	1	panse	Nan 17k	orangé						
CER-M-0111	780	0		18e-19e	1	1	panse	GT 02i	beige				glaçure verte et jaune	int	
CER-M-0112	791	2		16e-17e	1	1	panse	GT 10a	orangé et gris						
CER-M-0112	791	2		16e-17e	1	1	panse	GT 19c	brun						
CER-M-0112	791	2		16e-17e	1	1	panse	indet							
CER-M-0112	791	2		16e-17e	1	1	panse	Nan 07c-M	beige				glaçure verte fine	int	
CER-M-0112	791	2		16e-17e	1	1	panse	Nan 02b	blanc				glaçure verte ombrée	int	
CER-M-0113	796	2	242	18e-19e	1	1	lèvre	GT 12a	beige	incomplet			émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0114	797	3		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	beige				émail stannifère blanc	int et ext	peinture verte

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0115	5/799	1			1	1	panse	Nan 01c ?	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0116	806	3	147	hma	1	1	panse	antique							
CER-M-0116	806	3	147	hma	3	1	panse	Lig 08t	gris						
CER-M-0117	818	2		18e-19e	1	1	panse	GT 19g	brun à coeur orangé						
CER-M-0117	818	2		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc	int	
CER-M-0117	818	2		18e-19e	1		panse	TCA							
CER-M-0117	818	2		18e-19e	1	1	panse	Nan 08ad-M	beige						
CER-M-0118	823	2	159	18e-19e	1	1	panse	GT 12a	orangé				émail stannifère blanc et marron	int et ext	
CER-M-0118	823	2	159	18e-19e	1	1	panse	Nan 06c-M	orangé						
CER-M-0119	845	3		18e-20e	1	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	peinture rose motif floral
CER-M-0119	845	3		18e-20e	1	1	lèvre	GT 12i	blanc	assiette (incomplète)			émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0120	855	4	253	hma	1	1	panse	lig 08e	orangé		tr. feu ext	2			
CER-M-0121	856	2	261		1	1	panse	Nan 09b-M	orangé à coeur gris						
CER-M-0122	857	4		18e-19e	1	1	panse	GT 12a	beige				glaçure au manganèse	int	
CER-M-0123	858	2		18e-20e	2	1	panse	GT 12i	blanc				émail stannifère blanc	int et ext	
CER-M-0123	858	2		18e-20e	1	1	panse	grès beige	beige						
CER-M-0123	858	2		18e-20e	1	1	panse	Nan 08ad-M	beige						bande appliquée digitée

N° Inv	ST	US	SD	Datation	NR	NMI	forme tesson	GT	Couleur	Typo	utilisation	quantité traces	revetement	localisation revetement	décor
CER-M-0124	881	11	243	14e-17e	1	1	fond	Nan 17γ	beige		tr. feu ext	1			
CER-M-0125	884	2	238		1	1	panse	Nan 16c-M	brun						
CER-M-0126	892	2		11e-13e	3	1	panse	Lav 10e	beige		tr. feu ext	2			
CER-M-0126	892	2		11e-13e	1	1	panse	Nan 09b-M	beige						
CER-M-0127	904	2		11e-13e	1	1	lèvre	Nan 17c	orangé	Pot 2-2	tr. feu ext	2			
CER-M-0128	908	2	254	13e-14e ?	2	1	fond	antique							
CER-M-0129	908	2	254	13e-14e ?	1	1	lèvre	Nan 09b-M	orangé	Pot 2-2	tr. feu ext	2			

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
1	-	403	403.00	FAU-001	Caprinés	1	9	-	Radius	D	> 8 – 10 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	403	403.00	FAU-001	Indéterminés	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	414	414.02	FAU-002	Boeuf	1	46	-	Radius	D	-	Adulte	-	-	1	-	-	-
-	252	431	431.252.02	FAU-003	Caprinés	1	4	-	M3 sup.	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
-	252	431	431.252.02	FAU-003	Caprinés	2	6	-	Molaire sup.	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
-	252	431	431.252.02	FAU-003	Caprinés	1	1	-	Molaire inf.	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-004	Porc	1	133	1	Crâne incomplet	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-004	Porc	1	23	1	Mandibule	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	1	37	1	Atlas	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	1	26	1	Axis	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	5	98	1	Vert. Cervicale	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	15	297	1	Vert. Thoracique	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	7	195	1	Vert. Lombaire	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	1	49	1	Sacrum	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	5	25	1	Sternèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	14	103	1	Côte	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	14	92	1	Côte	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-005	Porc	0	62	1	Côte	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-006	Porc	1	59	1	Scapula	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-006	Porc	1	118	1	Humérus	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-006	Porc	1	4	1	Radius	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-006	Porc	1	25	1	Ulna	D	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-007	Porc	1	56	1	Scapula	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-006	Porc	1	1	1	Os pisiforme	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	54	1	Coxal	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	148	1	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	90	1	Tibia	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	8	1	Patella	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	8	1	Fibula	D	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	18	1	Calcaneum	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	19	1	Astragale	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	16	1	MTT 4	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	14	1	MTT 3	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	2	1	MTT 2	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	3	1	MTT 5	D	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	4	14	1	PH1 post.	D	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	3	8	1	PH2 post.	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	2	4	1	PH3 post.	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	8	1	Os cuboïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	5	1	Os naviculaire	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	1	1	1	Os cunéiforme latéral	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-008	Porc	2	1	1	Os sésamoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	46	1	Coxal	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	127	1	Fémur	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	7	1	Patella	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	58	1	Tibia	G	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	1	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	3	1	Fibula	G	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	1	1	MTT 2	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-009	Porc	1	1	1	MTT 5	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	-	436	436.02	FAU-010	Porc	14	21	1	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	1	1	2	Vert. Cervicale	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	11	8	2	Vert. Thoracique	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	7	10	2	Vert. Lombaire	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	5	1	2	Sternèbre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	12	4	2	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-011	Chat	13	4	2	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-012	Chat	1	3	2	Scapula	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-012	Chat	1	1	2	Scapula	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Humérus	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Coxal	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Coxal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	4	2	Fémur	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	5	2	Fémur	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Tibia	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	439	439.02	FAU-013	Chat	1	1	2	Tibia	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	-	442	442.02	FAU-014	Boeuf	1	16	-	Vert. Thoracique	-	-	Adulte	-	-	1	-	-	-
1	-	447	447.02	FAU-015	Boeuf	1	64	-	Fémur	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	2
1	-	447	447.02	FAU-015	Indéterminés	1	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
1	158	449	449.158.02	FAU-016	Boeuf	1	7	-	Coxal	D	-	Juvénile	-	-	1	-	-	-
1	158	449	449.158.02	FAU-016	Lagomorphe sp.	1	1	-	Fémur	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
1	159	449	449.159.02	FAU-017	Boeuf	1	6	-	MTT 2	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	159	449	449.159.02	FAU-017	Indéterminés	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	456	456.03	FAU-018	Indéterminés	1	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	-	456	456.03	FAU-018	Oiseau sp.	1	2	-	Tibia	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	191	464	464.191.04	FAU-019	Boeuf	1	46	-	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	265/266 /268	471	?	FAU-020	Chien	1	6	-	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	196	471	471.196.00	FAU-021	Boeuf	1	26	-	Côte	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	1
2	196	471	471.196.06	FAU-022	Boeuf	1	81	-	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	266	473	473.266.00	FAU-023	Caprinés	1	4	-	Molaire sup.	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	266	473	473.266.00	FAU-023	Caprinés	1	1	-	M3 sup.	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	473	473.02	FAU-024	Boeuf	1	8	-	Coxal	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	198	473	473.198.02	FAU-025	Indéterminés	6	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	179	475	475.179.03	FAU-026	Boeuf	1	33	-	Humérus	D	> 15 – 20 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-027	Chien	1	15	3	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-028	Chien	1	4	3	Atlas	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-028	Chien	11	7	3	Vert. Caudale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-029	Chien	4	2	3	Sternèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-029	Chien	24	14	3	Côte	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-029	Chien	6	1	3	Cartilage costal	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-030	Chien	1	11	3	Humérus	D	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-030	Chien	1	12	3	Ulna	D	> 7 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-030	Chien	1	7	3	Radius	D	> 9 – 10 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	2	3	Os pénien	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	3	3	Coxal	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	33	3	Fémur	D	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	28	3	Tibia	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Fibula	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Fibula	G	-	-	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	2	3	Astragale	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	2	3	Astragale	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	4	3	Calcaneum	D	> 8 – 13 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Os cuboïde	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Os cuboïde	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Os naviculaire	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	Os naviculaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	0	3	Os cunéiforme latéral	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	4	2	3	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	5	2	3	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	2	1	3	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	2	3	MTT 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	MTT 4	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	2	3	MTT 4	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	3	3	MTT 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	MTT 3	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	MTT 5	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-031	Chien	1	1	3	MTT 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	496	496.02	FAU-032	Chien	20	4	3	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	490	490.03	FAU-033	Indéterminés	5	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	517	517.02	FAU-034	Indéterminés	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	519	519.02	FAU-035	Porc	1	1	-	PH1	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	523	52302	FAU-036	Indéterminés	1	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	528	528.00	FAU-037	Boeuf	1	13	-	Molaire inf.	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	579	579.02	FAU-038	Boeuf	1	390	-	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	1	1	-	-
2	227	579	579.227.03	FAU-039	Indéterminés	3	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-040	Porc	1	74	4	Mandibule	D	-	Juvénile	12 – 14 mois	F	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-040	Porc	1	84	4	Mandibule	G	-	Juvénile	12 – 14 mois	F	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-040	Porc	1	250	4	Crâne incomplet	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-041	Porc	5	23	4	Sternèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-041	Porc	10	52	4	Côte	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-041	Porc	11	64	4	Côte	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-041	Porc	0	69	4	Côte	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	1	21	4	Atlas	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	1	14	4	Axis	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	5	54	4	Vert. Cervicale	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	12	134	4	Vert. Thoracique	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	6	111	4	Vert. Lombaire	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-042	Porc	1	29	4	Sacrum	-	< 48 – 84 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	33	4	Scapula	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	84	4	Humérus	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	34	4	Radius	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	32	4	Ulna	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	1	4	MTC 2	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	10	4	MTC 3	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	10	4	MTC 4	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	4	4	MTC 5	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	3	10	4	PH1	D	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	5	8	4	PH2	D	> 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	2	2	4	PH3	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	3	4	Os hamatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	3	4	Os lunatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	3	4	Os capitatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	3	4	Os pyramidal	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	1	1	4	Os scaphoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-043	Porc	4	1	4	Os sésamoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	47	4	Scapula	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	75	4	Humérus	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	36	4	Radius	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	25	4	Ulna	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	3	4	MTC 2	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	2	4	MTC 5	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	10	4	MTC 3	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	10	4	MTC 4	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	2	6	4	PH1	G	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	3	4	Os hamatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	4	4	Os lunatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	1	4	Os capitatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	2	4	Os pyramidal	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	1	4	Os scaphoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-044	Porc	1	1	4	Os trapézoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	71	4	Coxal	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	89	4	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	65	4	Tibia	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	8	4	Fibula	D	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	5	4	Patella	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	17	4	Calcaneum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	19	4	Astragale	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	6	4	Os naviculaire	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	6	4	Os cuboïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	2	4	Os cunéiforme latéral	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	3	12	4	PH1	D	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	2	6	4	PH2	D	> 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	2	3	4	PH3	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	11	4	MTT 3	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	12	4	MTT 4	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	2	4	MTT 2	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	3	4	MTT 5	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-045	Porc	1	1	4	Os sésamoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	69	4	Coxal	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	32	4	Fémur	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	0	57	4	Fémur	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	65	4	Tibia	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	7	4	Fibula	G	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	19	4	Calcaneum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	18	4	Astragale	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	6	4	Os naviculaire	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	6	4	Os cuboïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	1	4	Os cunéiforme latéral	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	3	12	4	PH1	G	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	6	4	PH2	G	> 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	1	4	PH3	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	11	4	MTT 3	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	13	4	MTT 4	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	3	4	MTT 2	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	3	1	4	Os sésamoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-046	Porc	1	3	4	MTT 5	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-047	Porc	6	9	4	PH1	nd	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-047	Porc	4	9	4	PH2	nd	> 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-047	Porc	6	7	4	PH3	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-047	Porc	2	1	4	Os sésamoïde	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.03	FAU-048	Porc	38	24	4	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	18	5	Crâne complet	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	3	5	Mandibule	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	3	5	Mandibule	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	0	5	Atlas	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	0	5	Axis	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	3	1	5	Vert. Cervicale	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	6	1	5	Vert. Thoracique	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	13	4	5	Côte	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	7	2	5	Côte	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Scapula	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Scapula	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	2	5	Humérus	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	2	5	Humérus	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Radius	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Radius	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Ulna	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Ulna	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Coxal	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Coxal	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	2	5	Fémur	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Fémur	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Tibia	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Tibia	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Fibula	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	0	5	Fibula	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	1	5	Calcaneum	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	1	0	5	Calcaneum	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	8	1	5	Métapode	nd	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	580	580.04	FAU-049	Porc	2	0	5	Phalange	nd	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-050	Equidés sp.	1	953	6	Mandibule	D-G	-	Vieil adulte	Env. 12 ans	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-050	Equidés sp.	1	719	6	Crâne incomplet	-	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-051	Equidés sp.	4	341	6	Vert. Cervicale	-	> 54 – 60 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-051	Equidés sp.	7	247	6	Vert. Thoracique	-	> 54 – 60 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-051	Equidés sp.	4	219	6	Vert. Lombaire	-	> 54 – 60 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-051	Equidés sp.	1	48	6	Sacrum	-	> 54 – 60 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-051	Equidés sp.	0	20	6	Vertèbre	-	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-052	Equidés sp.	10	232	6	Côte	D	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-052	Equidés sp.	5	122	6	Côte	G	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-052	Equidés sp.	0	277	6	Côte	nd	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-052	Equidés sp.	2	1	6	Cartilage costal	nd	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-053	Equidés sp.	1	401	6	Coxal	D	> 10 – 12 mois	Vieil adulte	-	F	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-053	Equidés sp.	0	46	6	Coxal	nd	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-053	Equidés sp.	1	407	6	Fémur	G	> 42 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-053	Equidés sp.	1	602	6	Fémur	D	> 42 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	374	6	Tibia	G	> 42 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	72	6	Tibia	D	> 42 mois	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	37	6	Patella	D	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	36	6	Patella	G	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	1	6	Fibula	nd	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588	588.02	FAU-054	Equidés sp.	1	136	6	MTT 3	D	-	Vieil adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	103	6 ?	Humérus	G	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	12	6 ?	Os incisif	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	2	11	6 ?	Os nasal	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	17	6 ?	Métapode	nd	> 15 mois	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	1	6 ?	Fibula	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	21	6 ?	PH3	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589.02	FAU-055	Equidés sp.	1	22	6 ?	PH2	nd	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	1	3	6 ?	Os hyoïde	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	2	9	6 ?	Vert. Thoracique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	1	12	6 ?	Côte	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	1	1	6 ?	Côte	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	1	3	6 ?	Os petit sésamoïde	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Indéterminés	118	161	6 ?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	588/589	588.02/589 .02	FAU-055	Equidés sp.	1	4	6 ?	Os cuboïde	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	590	590.00	FAU-056	Boeuf	1	25	-	Molaire sup.	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-057	Boeuf	1	127	7	Mandibule	D	-	Juvénile	6 – 12 mois	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-057	Boeuf	1	126	7	Mandibule	G	-	Juvénile	6 – 12 mois	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-057	Boeuf	2	5	7	Os hyoïde	D-G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-057	Boeuf	1	523	7	Crâne complet	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-058	Boeuf	7	46	7	Sternèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-058	Boeuf	13	285	7	Côte	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-058	Boeuf	13	278	7	Côte	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-059	Boeuf	1	36	7	Atlas	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-059	Boeuf	1	53	7	Axis	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-059	Boeuf	5	167	7	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.03	FAU-059	Boeuf	9	280	7	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	1	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	4	88	7	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	1	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	6	205	7	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	0	10	7	Vertèbre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	1	66	7	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	3	10	7	Vert. Caudale	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	1	126	7	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.04	FAU-060	Boeuf	1	138	7	Coxal	D	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	105	7	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	211	7	Humérus	D	< 15 – 20 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	135	7	Radius	D	< 12 – 15 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	41	7	Ulna	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	113	7	MTC	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	2	34	7	PH1	D	< 20 – 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	2	24	7	PH2	D	< 15 – 18 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	2	14	7	PH3	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	10	7	Os scaphoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	10	7	Os lunatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	6	7	Os pyramidal	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	10	7	Os capitatum-trapézoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.05	FAU-061	Boeuf	1	6	7	Os hamatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	267	7	Fémur	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	199	7	Tibia	G	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	5	7	Os malléolaire	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	118	7	MTT	G	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	53	7	Calcaneum	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	60	7	Astragale	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	27	7	Os naviculo-cuboïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	1	4	7	Os grand cunéiforme	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	2	29	7	PH1	G	< 20 – 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	2	21	7	PH2	G	< 15 – 18 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.06	FAU-062	Boeuf	2	12	7	PH3	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	97	7	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	187	7	Humérus	G	< 15 – 20 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	128	7	Radius	G	< 12 – 15 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	47	7	Ulna	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	8	7	Patella	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	106	7	MTC	G	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	2	32	7	PH1	G	< 20 – 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	2	24	7	PH2	G	< 15 – 18 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	2	15	7	PH3	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	10	7	Os lunatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	9	7	Os scaphoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	9	7	Os capitatum-trapézoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	6	7	Os hamatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	1	3	7	Os incisif	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	1	6	7	Ulna	D	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	2	2	7	Vertèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	5	4	7	Os sésamoïde	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	1	2	7	Os pisiforme	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	1	6	7	Os pyramidal	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.00	FAU-064	Boeuf	18	13	7	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	8	22	7	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.07	FAU-063	Boeuf	1	1	7	Métapode rudimentaire	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	14	7	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	242	7	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	182	7	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	10	7	Patella	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	4	7	Os malléolaire	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	96	7	MTT	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	51	7	Calcaneum	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	54	7	Astragale	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	26	7	Os naviculo-cuboïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	1	5	7	Os grand cunéiforme	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	2	32	7	PH1	D	< 20 – 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	2	20	7	PH2	D	< 15 – 18 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	2	15	7	PH3	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	593	593.08	FAU-065	Boeuf	0	46	7	Vrac membre post.	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-066	Boeuf	1	48	8	Mandibule	G	-	Infantile	6 – 8 mois	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-066	Boeuf	1	1	8	Os hyoïde	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-066	Boeuf	1	120	8	Crâne incomplet	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	10	67	8	Côte	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	10	61	8	Côte	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	0	12	8	Côte	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	1	14	8	Atlas	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	1	22	8	Axis	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	5	79	8	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	8	87	8	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	5	43	8	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	1	18	8	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	1	3	8	Vert. Caudale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	0	14	8	Vertèbre	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-067	Boeuf	3	8	8	Sternèbre	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	43	8	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	62	8	Humérus	G	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	75	8	Radius	G	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	28	8	Ulna	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	38	8	MTC	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	28	8	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	57	8	Humérus	D	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	71	8	Radius	D	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	28	8	Ulna	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	64	8	MTC	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	51	8	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	78	8	Fémur	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	107	8	Tibia	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Patella	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	2	8	Os malléolaire	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	76	8	MTT	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	27	8	Calcaneum	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	34	8	Astragale	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	54	8	Coxal	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	131	8	Fémur	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	101	8	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	79	8	MTT	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	18	8	Calcaneum	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	27	8	Astragale	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	6	54	8	PH1	nd	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	7	35	8	PH2	nd	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	6	17	8	PH3	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os scaphoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os lunatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os pyramidal	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os capitato-trapézoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os hamatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os scaphoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os lunatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os pyramidal	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os capitato-trapézoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	4	8	Os hamatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	8	8	Os naviculo-cuboïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os grand cunéiforme	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-068	Boeuf	1	5	8	Os grand cunéiforme	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	594	594.02	FAU-069	Boeuf	40	65	8	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-070	Chien	1	83	9	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-070	Chien	1	27	9	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-070	Chien	1	26	9	Mandibule	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	1	9	9	Atlas	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	1	10	9	Axis	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	5	31	9	Vert. Cervicale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	13	53	9	Vert. Thoracique	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	7	54	9	Vert. Lombaire	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	1	10	9	Sacrum	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	15	9	9	Vert. Caudale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	13	29	9	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	13	34	9	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	0	4	9	Côte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	6	5	9	Sternèbre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-071	Chien	1	0	9	Cartilage costal	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	19	9	Scapula	G	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	16	9	Scapula	D	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	31	9	Humérus	D	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	30	9	Humérus	G	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	15	9	Radius	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	14	9	Radius	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	12	9	Ulna	D	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	12	9	Ulna	G	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	MTC 1	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	0	9	MTC 1	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 2	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 4	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	2	9	MTC 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os scapholunatum	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os scapholunatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os pyramidal	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	0	9	Os pyramidal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os pisiforme	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os pisiforme	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os trapézoïde	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	0	9	Os trapézoïde	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os capitatum	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	0	9	Os capitatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	1	9	Os hamatum	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	1	0	9	Os hamatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	8	4	9	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	6	1	9	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-072	Chien	4	1	9	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	25	9	Coxal	D	> 6 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	23	9	Coxal	G	> 6 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os pénien	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	28	9	Fémur	G	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	33	9	Fémur	D	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	27	9	Tibia	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	26	9	Tibia	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Fibula	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Fibula	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Patella	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	4	9	Calcaneum	D	> 8 – 13 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	4	9	Calcaneum	G	> 8 – 13 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	Astragale	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	Astragale	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os cuboïde	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os cuboïde	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os naviculaire	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os naviculaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os cunéiforme latéral	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	1	9	Os cunéiforme latéral	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 2	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	3	9	MTT 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	3	9	MTT 4	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	1	2	9	MTT 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	8	4	9	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-073	Chien	3	1	9	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-074	Chien	10	5	9	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	595	595.02	FAU-074	Porc	1	4	-	Tibia	G	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-075	Boeuf	1	51	10	Mandibule	D	-	Infantile	Env. 6 mois	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-075	Boeuf	1	50	10	Mandibule	D	-	Infantile	Env. 6 mois	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-075	Boeuf	1	239	10	Crâne complet	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-075	Boeuf	1	1	10	Os hyoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-075	Boeuf	1	1	10	Os hyoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-076	Boeuf	13	68	10	Côte	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-076	Boeuf	7	10	10	Sternèbre	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-077	Boeuf	13	65	10	Côte	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	1	15	10	Atlas	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	1	11	10	Axis	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	5	45	10	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	13	86	10	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	6	48	10	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	1	14	10	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-078	Boeuf	3	5	10	Vert. Caudale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-079	Boeuf	1	31	10	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-079	Boeuf	1	25	10	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	59	10	Humérus	G	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	46	10	Radius	G	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	16	10	Ulna	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	47	10	MTC	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	2	10	10	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	2	6	10	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	2	4	10	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	3	10	Os scaphoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	2	10	Os lunatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	2	10	Os pyramidal	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	3	10	Os capitato-trapézoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	2	10	Os hamatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	57	10	Humérus	D	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	48	10	Radius	D	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	16	10	Ulna	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	50	10	MTC	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	2	10	10	PH1	D	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	3	10	PH2	D	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-080	Boeuf	1	2	10	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	3	10	Os scaphoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	2	10	Os lunatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	2	10	Os pyramidal	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	3	10	Os capitato-trapézoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-081	Boeuf	1	2	10	Os hamatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-082	Boeuf	1	41	10	Coxal	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-082	Boeuf	1	41	10	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	45	10	Fémur	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	0	37	10	Fémur	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	65	10	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	53	10	MTT	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	21	10	Astragale	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	17	10	Calcaneum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	8	10	Os naviculo-cuboïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	1	10	Os grand cunéiforme	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	1	10	Patella	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	2	11	10	PH1	D	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	2	6	10	PH2	D	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	2	4	10	PH3	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-083	Boeuf	1	7	10	Indéterminés	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	81	10	Fémur	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	68	10	Tibia	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	48	10	MTT	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	18	10	Astragale	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	14	10	Calcaneum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	7	10	Os naviculo-cuboïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	1	10	Os grand cunéiforme	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	1	10	Patella	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	2	10	10	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	2	6	10	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	2	4	10	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	7	10	Indéterminés	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	596	596.03	FAU-084	Boeuf	1	1	10	Os malléolaire	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-085	Boeuf	1	40	11	Mandibule	D	-	Infantile	< 6 mois	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-085	Boeuf	1	44	11	Mandibule	G	-	Infantile	< 6 mois	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-085	Boeuf	1	212	11	Crâne complet	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-085	Boeuf	1	1	11	Os hyoïde	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	1	16	11	Atlas	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	1	20	11	Axis	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	5	64	11	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	13	113	11	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	6	60	11	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	1	19	11	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	10	6	11	Vert. Caudale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	0	7	11	Vertèbre	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	6	11	11	Sternèbre	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	13	54	11	Côte	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	12	48	11	Côte	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-086	Boeuf	0	42	11	Côte	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-087	Boeuf	1	32	11	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-087	Boeuf	1	39	11	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	83	11	Humérus	G	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	66	11	Radius	G	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	23	11	Ulna	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	56	11	MTC	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	2	12	11	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	8	11	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	4	11	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	3	11	Os scaphoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	5	11	Os lunatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	4	11	Os pyramidal	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	4	11	Os capitato-trapézoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-088	Boeuf	1	3	11	Os hamatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	82	11	Humérus	D	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	64	11	Radius	D	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	23	11	Ulna	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	56	11	MTC	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	2	14	11	PH1	D	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	8	11	PH2	D	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	4	11	PH3	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	3	11	Os scaphoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	4	11	Os lunatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	4	11	Os pyramidal	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	4	11	Os capitato-trapézoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-089	Boeuf	1	4	11	Os hamatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-090	Boeuf	1	41	11	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-090	Boeuf	1	42	11	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	96	11	Fémur	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	83	11	Tibia	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	54	11	MTT	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	23	11	Astragale	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	20	11	Calcaneum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	8	11	Os naviculo-cuboïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	1	11	Os grand cunéiforme	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	2	11	Os malléolaire	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	2	12	11	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	2	8	11	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	2	4	11	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-091	Boeuf	1	3	11	Patella	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	86	11	Fémur	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	90	11	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	50	11	MTT	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	26	11	Astragale	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	21	11	Calcaneum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	9	11	Os naviculo-cuboïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	1	11	Os grand cunéiforme	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	2	11	Os malléolaire	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	2	12	11	PH1	D	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	2	7	11	PH2	D	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	2	4	11	PH3	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-092	Boeuf	1	2	11	Patella	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	601	601.02	FAU-093	Boeuf	7	4	11	Indéterminés	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	2	12	Crâne incomplet	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Mandibule	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Os hyoïde	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Os hyoïde	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	13	1	12	Côte	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	8	1	12	Côte	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Sternèbre	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Scapula	D	< 10 – 11 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Humérus	D	< 9 – 11 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Humérus	G	< 9 – 11 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Radius	D	< 8 – 10 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Radius	G	< 8 – 10 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Ulna	D	< 20 – 40 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Ulna	G	< 20 – 40 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Atlas	-	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	2	1	12	Vert. Cervicale	-	< 48 – 60 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	11	3	12	Vert. Thoracique	-	< 48 – 60 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	6	2	12	Vert. Lombaire	-	< 48 – 60 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Coxal	G	< 10 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Coxal	D	< 10 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	2	12	Fémur	D	< 36 – 40 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	2	12	Fémur	G	< 36 – 40 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	3	12	Tibia	D	< 25 -35 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	3	12	Tibia	G	< 25 -35 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Calcaneum	D	< 36 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Calcaneum	G	< 36 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	12	Astragale	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	12	Astragale	G	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	3	3	12	Métapode	nd	< 30 – 36 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	6	1	12	PH1	nd	< 10 – 16 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	4	0	12	PH2	nd	< 12 – 18 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	5	0	12	PH3	nd	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	1	-	Fémur	D	< 36 – 40 mois	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	618	618.02	FAU-094	Caprinés	1	0	-	Ulna	D	-	Foetus	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	2	13	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	3	13	Mandibule	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	4	13	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	12	2	13	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	14	2	13	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	Sternèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Atlas	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Axis	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	5	1	13	Vert. Cervicale	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	12	4	13	Vert. Thoracique	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	8	7	13	Vert. Lombaire	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Sacrum	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	2	0	13	Vert. Caudale	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Scapula	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Scapula	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	2	13	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	2	13	Humérus	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Radius	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	Radius	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	Ulna	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	Ulna	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	2	13	Coxal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	3	13	Coxal	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	4	13	Fémur	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	4	13	Fémur	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	5	13	Tibia	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	2	13	Tibia	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	Astragale	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	3	1	13	PH1	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	3	0	13	PH2	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	MTT 1	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	1	13	MTT 3	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	MTT 4	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	MTT 2	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	620	620.03	FAU-095	Lapin	1	0	13	MTT 5	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	13	14	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	3	14	Mandibule	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	4	14	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	7	1	14	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	7	0	14	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	Sternèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Atlas	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	Axis	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	5	3	14	Vert. Cervicale	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	11	4	14	Vert. Thoracique	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	7	6	14	Vert. Lombaire	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Sacrum	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Scapula	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Scapula	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	2	14	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	3	14	Humérus	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Radius	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	Radius	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Ulna	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	Ulna	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	3	14	Coxal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Coxal	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	5	14	Fémur	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	5	14	Fémur	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	4	14	Tibia	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	4	14	Tibia	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	Calcaneum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	Calcaneum	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	5	0	14	PH1	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	11	0	14	PH2	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	2	0	14	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	MTT 3	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	1	14	MTT 3	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTT 4	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTT 2	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTT 5	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	0	6	14	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTC 2	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTC 3	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTC 3	G	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTT 4	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	624	624.02	FAU-096	Lapin	1	0	14	MTT 2	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Crâne incomplet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	13	3	15	Vertèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Sternum	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Coracoïde	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Coracoïde	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Scapula	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Scapula	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Humérus	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Humérus	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Radius	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Ulna	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	2	15	Tibia	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	2	15	Fémur	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Coxal	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	MTC	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	0	2	15	Indéterminés	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	PH1 ant.	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	PH2 post.	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Os cunéiforme	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	0	15	Os carré	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	625	625.03	FAU-097	Coq	1	1	15	Os scapholunatum	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	626	626.00	FAU-098	Caprinés	1	1	-	M3 inf.	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-099	Boeuf	1	23	16	Crâne incomplet	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-100	Boeuf	10	13	16	Côte	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-100	Boeuf	8	15	16	Côte	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-100	Boeuf	0	25	16	Côte	nd	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	1	4	16	Atlas	-	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	1	6	16	Axis	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	5	31	16	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	13	56	16	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	6	30	16	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-101	Boeuf	1	7	16	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-102	Boeuf	1	14	16	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-103	Boeuf	1	17	16	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	34	16	Humérus	G	< 15 – 20 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	21	16	Radius	G	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	2	16	Ulna	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	39	16	MTC	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	5	16	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	2	6	16	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	2	3	16	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	3	16	Os capitato-trapézoïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	3	16	Os lunatum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-104	Boeuf	1	2	16	Os pyramidal	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	10	16	Humérus	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	23	16	Radius	D	< 12 – 15 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	4	16	Ulna	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	17	16	MTC	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	1	16	Os scaphoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	2	16	Os lunatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	1	16	Os pyramidal	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	1	16	Os capitato-trapézoïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-105	Boeuf	1	1	16	Os hamatum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-106	Boeuf	1	25	16	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-106	Boeuf	1	23	16	Coxal	D	< 7 – 10 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	70	16	Fémur	G	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	57	16	Tibia	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	44	16	MTT	G	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	20	16	Astragale	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	12	16	Calcaneum	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	7	16	Os naviculo-cuboïde	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	1	1	16	Os grand cunéiforme	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	2	9	16	PH1	G	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	2	5	16	PH2	G	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-107	Boeuf	2	4	16	PH3	G	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	69	16	Fémur	D	< 36 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	57	16	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	44	16	MTT	D	< 24 – 30 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	18	16	Astragale	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	13	16	Calcaneum	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	7	16	Os naviculo-cuboïde	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	1	16	Os grand cunéiforme	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	1	16	Os malléolaire	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	9	16	PH1	D	< 20 – 24 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	6	16	PH2	D	< 15 – 18 mois	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	640	640.02	FAU-108	Boeuf	1	1	16	PH3	D	-	Infantile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	5	49	17	Vert. Cervicale	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	12	98	17	Vert. Thoracique	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	6	75	17	Vert. Lombaire	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	1	20	17	Sacrum	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	2	1	17	Vert. Caudale	-	< 54 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	0	22	17	Vertèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	11	39	17	Côte	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	11	49	17	Côte	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-109	Boeuf	0	35	17	Côte	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-110	Boeuf	1	34	17	Scapula	G	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-110	Boeuf	1	36	17	Scapula	D	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-111	Boeuf	1	54	17	Coxal	D	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-111	Boeuf	1	52	17	Coxal	G	< 7 – 10 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	120	17	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	97	17	Tibia	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	21	17	Astragale	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	17	17	Calcaneum	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	10	17	Os capitato-trapézoïde	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	4	17	Patella	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	108	17	Fémur	G	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	20	17	Tibia	G	< 48 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	4	17	Patella	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	1	2	17	Os cunéiforme latéral	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	641	641.03	FAU-112	Boeuf	0	5	17	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-113	Chien	1	167	18	Crâne complet	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-113	Chien	1	41	18	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-113	Chien	2	1	18	Os hyoïde	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-113	Chien	1	39	18	Mandibule	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	1	11	18	Atlas	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	1	10	18	Axis	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	5	29	18	Vert. Cervicale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	12	44	18	Vert. Thoracique	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	7	41	18	Vert. Lombaire	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	1	10	18	Sacrum	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	5	5	18	Vert. Caudale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-114	Chien	0	6	18	Vertèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-115	Chien	6	5	18	Sternèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-115	Chien	12	28	18	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-115	Chien	11	25	18	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-115	Chien	0	14	18	Côte	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	8	1	18	Cartilage costal	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	23	18	Scapula	G	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	17	18	Scapula	D	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	44	18	Humérus	G	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	44	18	Humérus	D	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	21	18	Radius	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	21	18	Radius	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	15	18	Ulna	D	> 7 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	18	18	Ulna	G	> 7 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	4	4	18	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	4	1	18	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	2	0	18	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	Os sésamoïde	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	1	18	Os pisiforme	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	Os pisiforme	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	1	18	MTC 1	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	MTC 1	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	3	18	MTC 2	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	3	18	MTC 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	3	18	MTC 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	3	18	MTC 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	2	18	MTC 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	3	18	MTC 4	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	2	18	MTC 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	1	18	MTC 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	1	18	Os scapholunatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	Os pyramidal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	Os hamatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-116	Chien	1	0	18	Os capitatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	25	18	Coxal	D	> 6 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	10	18	Coxal	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	24	18	Fémur	G	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	42	18	Fémur	D	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	38	18	Tibia	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	36	18	Tibia	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	0	18	Fibula	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	2	18	Os pénien	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	9	8	18	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	9	5	18	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	2	0	18	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	3	0	18	Os sésamoïde	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	1	18	Patella	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	3	18	MTT 2	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	2	18	MTT 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	4	18	MTT 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	3	18	MTT 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	4	18	MTT 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	3	18	MTT 4	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	3	18	MTT 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	2	18	MTT 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	6	18	Calcaneum	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	3	18	Astragale	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	1	18	Os cuboïde	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	1	18	Os cunéiforme latéral	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	0	18	Os cunéiforme intermédiaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	0	18	Os naviculaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-117	Chien	1	0	18	Os naviculaire	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-118	Chien	1	1	18	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	675	675.03	FAU-118	Chien	2	0	18	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-118	Chien	1	0	18	Os sésamoïde	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	675	675.03	FAU-118	Chien	16	5	18	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-119	Chien	1	14	19	Mandibule	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-119	Chien	1	17	19	Mandibule	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-119	Chien	1	1	19	Os maxillaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	12	14	19	Côte	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	12	13	19	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	0	20	19	Côte	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	4	1	19	Cartilage costal	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	7	2	19	Sternèbre	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	5	29	19	Vert. Cervicale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	13	44	19	Vert. Thoracique	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	7	43	19	Vert. Lombaire	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	1	7	19	Sacrum	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-120	Chien	2	1	19	Vert. Caudale	-	> 18 – 24 mois	Adulte	-	-	1	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	9	19	Scapula	D	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	14	19	Scapula	D	> 5 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	30	19	Humérus	G	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	30	19	Humérus	D	> 12 – 15 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	15	19	Radius	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	13	19	Radius	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	12	19	Ulna	G	> 7 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	11	19	Ulna	D	> 7 – 8 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	MTC 1	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	0	19	MTC 1	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	2	19	MTC 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	2	19	MTC 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	2	19	MTC 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	MTC 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	Os pisiforme	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	0	19	Os pisiforme	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	5	3	19	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	9	2	19	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	6	1	19	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	MTC 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	2	19	MTC 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	MTC 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	1	19	MTC 4	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-121	Chien	1	0	19	Os pyramidal	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	11	19	Coxal	D	> 6 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	20	19	Coxal	G	> 6 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	29	19	Fémur	G	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	22	19	Fémur	D	> 9 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	Os pénien	-	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	26	19	Tibia	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	25	19	Tibia	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	Fibula	D	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	0	19	Fibula	G	> 10 – 12 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	5	19	Calcaneum	D	> 8 – 13 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	2	19	Astragale	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	0	19	Os cuboïde	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	0	19	Os naviculaire	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	2	19	MTT 2	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	MTT 2	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	3	19	MTT 3	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	3	19	MTT 3	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	MTT 4	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	2	19	MTT 4	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	MTT 5	D	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	1	19	MTT 5	G	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	3	1	19	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-122	Chien	1	0	19	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-123	Chien	4	1	19	PH1	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-123	Chien	1	0	19	PH2	nd	> 6 – 7 mois	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-123	Chien	1	0	19	PH3	nd	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	735	735.02	FAU-123	Chien	22	10	19	Indéterminés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.00	FAU-124	Boeuf	1	179	20	MTC	D	-	Sub-adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.00	FAU-124	Boeuf	1	205	20	MTC	G	-	Sub-adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.00	FAU-124	Boeuf	1	103	20	MTT	G	-	Sub-adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.00	FAU-124	Boeuf	1	26	20	PH1	nd	> 20 – 24 mois	Sub-adulte	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	748	748.02	FAU-125	Boeuf	1	17	20 ?	Métapode	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.02	FAU-125	Boeuf	1	20	20 ?	Os capitato-trapézoïde	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.02	FAU-125	Boeuf	4	11	20 ?	Os sésamoïde	nd	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	748	748.02	FAU-125	Boeuf	2	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	765	765.01	FAU-126	Boeuf	1	22	-	Molaire sup.	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	235	773	773.235.02	FAU-127	Boeuf	2	58	-	Molaire sup.	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	797	797.03	FAU-128	Equidés sp.	1	9	-	Os capitatum	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
2	-	797	797.03	FAU-128	Indéterminés	4	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	143	801	801.143.02	FAU-129	Boeuf	1	21	-	Mandibule	G	-	Sub-adulte	-	-	-	-	-	-
2	143	801	801.143.02	FAU-129	Boeuf	1	18	-	Fémur	D	-	-	-	-	-	-	-	-
2	143	801	801.143.02	FAU-129	Indéterminés	3	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	806	806.03	FAU-130	Indéterminés	4	26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-131	Porc	1	52	21	Mandibule	D	-	Juvénile	8 – 10 mois	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-131	Porc	1	47	21	Mandibule	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-131	Porc	1	301	21	Crâne complet	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	14	36	21	Côte	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	14	47	21	Côte	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	0	17	21	Côte	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	5	12	21	Sternèbre	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	1	14	21	Atlas	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	1	11	21	Axis	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	5	39	21	Vert. Cervicale	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	15	115	21	Vert. Thoracique	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	7	73	21	Vert. Lombaire	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-132	Porc	1	15	21	Sacrum	-	< 48 – 60 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	34	21	Scapula	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	21	21	Scapula	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	47	21	Humérus	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	60	21	Humérus	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	24	21	Radius	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	24	21	Radius	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	21	21	Ulna	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	21	21	Ulna	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	6	21	MTC 3	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	6	21	MTC 3	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	7	21	MTC 4	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	6	21	MTC 4	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	MTC 5	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	MTC 5	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	MTC 2	nd	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	2	4	21	PH2	nd	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	2	21	Os lunatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	Os scaphoïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	Os scaphoïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	2	21	Os hamatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	Os hamatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	2	21	Os lunatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	Os capitatum	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	2	21	Os hamatum	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-133	Porc	1	1	21	Os pyramidal	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	50	21	Coxal	G	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	43	21	Coxal	D	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	65	21	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	70	21	Fémur	D	< 36 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	45	21	Tibia	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	39	21	Tibia	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	5	21	Fibula	D	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	2	21	Fibula	G	< 42 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	10	21	Astragale	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	10	21	Astragale	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	10	21	Calcaneum	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	11	21	Calcaneum	D	< 24 – 30 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	2	7	21	PH1	nd	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	2	2	21	PH2	nd	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	Os cunéiforme latéral	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	2	21	Os naviculaire	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	3	21	Os cuboïde	G	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	3	21	Os naviculaire	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-

Sect.	SD	Fait	US	N° Inv	Espèce	NR	PR	Iso	Pièce anatomique	D-G	Âge épiphysaire	Juvénile/ Adulte	Âge dentaire	Sexe	Nb GD	Nb FD	Nb E	Scie
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	4	21	Os cuboïde	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	8	21	MTT 3	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	8	21	MTT 3	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	8	21	MTT 4	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	7	21	MTT 4	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	MTT 2	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	MTT 2	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	MTT 5	D	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	MTT 5	G	< 24 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-134	Porc	1	1	21	Os cunéiforme latéral	D	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-135	Porc	6	18	21	PH1	nd	< 13 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-135	Porc	5	10	21	PH2	nd	< 12 mois	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-135	Porc	6	7	21	PH3	nd	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	813	813.02	FAU-135	Porc	28	13	21	Indéterminés	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
2	-	814	814.02	FAU-136	Indéterminés	1	11	21	-	-	-	Juvénile	-	-	-	-	-	-
1	159	823	823.159.02	FAU-137	Coq	1	1	-	MTT	nd	-	Adulte	-	F	-	-	-	-
1	-	845	845.03	FAU-138	Boeuf	1	25	-	Côte	D	-	Adulte	-	-	-	-	-	1
1	253	855	855.253.03	FAU-139	Boeuf	1	72	-	MTT	G	-	Adulte	-	-	-	-	-	-
1	253	855	855.253.04	FAU-140	Indéterminés	3	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1	253	904	904.253.02	FAU-141	Indéterminés	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3.4.4 Inventaire du métal

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-01	Fer	Artisanat	travail du fer ?	plaque	1			62.2	Plaque avec trace de découpe sur l'un des bords, forme vaguement triangulaire, extrémité brisée			2000	NON	NON
Met-02	Fer	Artisanat	travail du fer ?	chute de forge	1			67.3	Plaque avec partie centrale torsadée et extrémités brisées			2000		
Met-03	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	3	*2*	*1*	57.7	un clou de menuiserie, une tige de clou de menuiserie et un petit clou à tête ronde pleine et bombée			2000	NON	NON
Met-04	Fer	inclassable	indéterminé	plaque	1			20.4	plaque rectangulaire à une extrémité brisée, extrémité opposée arrondie, un bord légèrement replié sur lui-même, et bord droit			2012	OUI	NON
Met-05	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	Petit clou de menuiserie	1			2.6	un petit clou de menuiserie fragmentaire		415	415.00	NON	NON
Met-06	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	crampon ?	1			46.4	tige de 83mm de long de section quadrangulaire (8mm) avec extrémité rabattue à angle droit (section?)	1	421	421.00		
Met-07	Fer	inclassable	indéterminé	plaque ?	1			57.9	plaque de forme triangulaire	1	421	421.00	NON	NON
Met-08	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	3	*0*	*3*	9.8	trois tiges de clous de menuiserie	1	422	422.02	NON	NON
Met-09	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	anneau	1			23.1	Anneau parfaitement enroulé de section circulaire (6mm), diamètre extérieur 43mm et diamètre intérieur 30mm	1	423	423.00	NON	OUI
Met-10	Fer	Moderne	Moderne	Grillage ?	52			29.9	ensemble de tiges fines fragmentaires, dont certaines sont courbes	1	423	423.00	NON	NON
Met-11	Fer	Artisanat	travail du fer	Chute-bande	1			26.4	Chute-bande de 88mm de long, de section rectangulaire (10 par ? mm)		429	429.00	OUI	OUI
Met-12	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	4			43.3	Scorie argilo-sableuse grise dense	252	431	431.252.02	NON	NON

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-13	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	17	*?*	*?*	43	ensemble fragmentaire de tiges et clous		438	438.03	NON	NON
Met-14	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	2	0	17.5	Deux clous de menuiserie	1	441	441.02	OUI	OUI
Met-15	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*0*	*2*	6.6	deux tiges de clou de menuiserie	1	442	442.02	OUI	NON
Met-16	Fer	Artisanat ?	Outillage ?	Outil ?	1			26.5	Objet de 102mm de long, avec probable emmanchement à soie (35mm de long), section non reconnue, partie active de l'outil de section rectangulaire (20mm de côté par 4mm d'épaisseur), mauvais état de conservation (sablage impossible)	1	444	444.02	NON	NON
Met-17	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	19	*?*	*?*	23.2	fragments de tige de clous	1	444	444.02	NON	NON
Met-18	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*1*	*0*	18.4	un clou de menuiserie	1	448	448.02	NON	NON
Met-19	Fer	inclassable	indéterminé	barre	1			77	barre éclatée en nombreux fragments dû à l'oxydation du fer	1	449	449.02	NON	NON
Met-20	Fer	inclassable	indéterminé	plaque	1			105	plaque massive, une extrémité de section rectangulaire, extrémité opposé plus épaisse mais très corrodée, possible replis ?	1	449	449.02	NON	NON
Met-21	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	11	*?*	*?*	28.4	Fragments de clous	1	449	449.02	NON	NON
Met-22	Fer	inclassable	indéterminé	plaque	2			30.3	Plaque fortement corrodée fragmentée	159	449	449.159.02		
Met-23	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	14	*?*	*?*	29.3	fragments de clous, présence de deux clous de chaussure	159	449	449.159.02	NON	NON
Met-24	Fer	Artisanat	travail du fer	Chute-barre ?	1			48	Chute-barre ?	1	454	454.00	NON	NON
Met-25	Fer	Domestique	Ameublement	bande de fer plat	3			25	Trois bandes de fer plat de longueur variable, de section rectangulaire (9 par 1.5mm) (élément sur coffre/coffret?)		456	456.03	NON	NON

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-26	Fer	Artisanat	Outillage	poinçon ?	1			33.3	pointe massive de 67mm de long, partie supérieure de section circulaire (diamètre 9mm), extrémité en pointe possible poinçon en très mauvais état de conservation		457	457.00	NON	OUI
Met-27	Fer	Moderne	Moderne	grillage ?	1			1.2			457	457.00		
Met-28	Fer	inclassable	indéterminé	tôle	5			5.2			465	465.02	NON	NON
Met-29	Fer	inclassable	indéterminé	indéterminé	1			2.9	petite masse de fer		467	467.02	NON	NON
Met-30	Fer	Moderne	Moderne	fragment moderne ?	1			117.1	masse de métal avec deux bord recourbés formant ailette		471	471.00	NON	NON
Met-31	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*0*	*1*	17.3	Une tige de clou	266	473	473.266.02	NON	NON
Met-32	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*0*	*2*	4	Deux tiges de clous	2	496	496.07	NON	NON
Met-33	Pierre										517	517.02	NON	NON
Met-34	Fer	inclassable	indéterminé	indéterminé	1			3.3	petit masse métallique	2	519	519.02	NON	NON
Met-35	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	7	*?*	*?*	20.9	fragments de clous, dont un clou entier		520	520.02	NON	NON
Met-36	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*0*	*1*	5.5	Tige de clou		523	523.02	NON	NON
Met-37	Fer	inclassable	indéterminé	indéterminé	2			21.5	2 masses métalliques		526	526.00	NON	NON
Met-38	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*1*	*0*	3.6	tête de clou		528	528.00	NON	NON
Met-39	Fer	Artisanat	travail du fer	Chute-barre ?	7			52.4	une chute-barre de 69mm de long, section rectangulaire (14 par 6 mm) avec une extrémité légèrement torsadée		528	528.00	NON	NON
Met-40	Fer	Artisanat	travail du fer	culot de forge .	1			62.2	scorie		528	528.00	NON	NON
Met-41	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	5	*?*	*?*	6.8	Fragments de clous		557	557.02	NON	NON
Met-42	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	1			34.9	scorie		557	557.02	NON	NON
Met-43	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*1*	*0*	15.4	un clou de menuiserie		588	588.03	NON	NON
Met-44	Pierre										588	588.03	NON	NON
Met-45	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	2			71.4	scories ferreuses		590	590.00	NON	NON

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-46	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1			7.9	un clou de menuiserie		590	590.00	NON	NON
Met-47	Fer	inclassable	indéterminé	tôle	3			23.3	Bords irréguliers surface plate et très corrodée, 1mm d'épaisseur		596	596.02	NON	NON
Met-48	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1			3.5	clou bien conservé, tête circulaire		596	596.02	OUI	NON
Met-49	Fer	Moderne	Moderne	pointe	24			66			598	598.02		
Met-50	Fer	Moderne	Moderne	tige filetée	1			22.6			598	598.02	OUI	NON
Met-51	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*0*	*2*	12.9	Deux tiges de clous	2	603	603.00	NON	NON
Met-52	Fer	inclassable	indéterminé	anneau ?	5			10.3			603	603.00	NON	NON
Met-53	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1			11.8	un clou de menuiserie		604	604.00	NON	NON
Met-54	Fer				0						608	2016	NON	NON
Met-55	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	3	*3*	*0*	9.7	trois têtes de clou		611	611.00	NON	NON
Met-56	Fer	Personnel	Vestimentaire	clou de chaussure	1	*1*	*0*	3.6	un clou de chaussure fortement oxydé		626	626.00	NON	NON
Met-57	Fer	Outillage	Outil	douille	1			32.4	Douille d'outil formée d'une plaque de 40mm de long (3mm d'épaisseur), rabattue en cylindre incomplet avec un diamètre extérieur de 20mm et un diamètre intérieur de 1.4mm.		627	627.02	OUI	OUI
Met-58	Fer	Moderne	Moderne	grillage ?	11			9.9			693	693.02		
Met-59	Fer	inclassable	indéterminé	Tôle	2			5	Deux fragments de tôle		693	693.02		
Met-60	Fer	Moderne	Moderne	écrou ?	1			11			693	693.02	NON	NON
Met-61	Fer	inclassable	indéterminé	indéterminé	3			1.8			642	642.00	NON	NON
Met-62	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*0*	*2*	4.7	deux tiges de clous de menuiserie		707	707.00	NON	NON
Met-63	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*1*	*0*	5.3	un clou de menuiserie		709	709.03	NON	NON
Met-64	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*0*	*1*	6.1	une tige de clou		761	761.03	NON	NON
Met-65	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	1			10.5	scorie	143	801	801.143.02	NON	NON
Met-66	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	1			7.3	scorie		804	804.02	NON	NON

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-67	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*1*	*1*	28.1	un clou et une tige de clou	147	806	806.03	NON	NON
Met-68	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1			20.4	un clou très corrodé		809	809.03	NON	NON
Met-69	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	2	*0*	*2*	46.6	Deux tiges de clous	159	822	822.159.02	NON	NON
Met-77	Fer	Artisanat	travail du fer	Chute-bande	1			11.4	Chute-bande de 63mm de long, de section rectangulaire (10 par 4 mm), présence sur l'un des côtés d'une trace de découpe	159	823	823.159.02	OUI	OUI
Met-70	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*0*	*1*	30.5	une tige de clou	159	823	823.159.02	NON	NON
Met-71	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	27	*?*	*?*	42.5	fragments de clous		858	858.02	NON	NON
Met-72	Fer	Construction	Quincaillerie	clou de construction	1			46.3	clou massif, recouvert de concrétions	207	865	865.207.02	NON	NON
Met-73	Fer	Divers/Polyvalent	Quincaillerie	clou de menuiserie	1	*1*	*0*	13.3	un clou de menuiserie	256	865	865.256.06	NON	NON
Met-74	Fer	Artisanat	travail du fer	scorie	1			5.6	scorie		801	801.143.02		
Met-75	Fer	Moderne ?	Moderne ?	bande de fer plat	1			38.8	éléments d'une plaque étroite recourbée, une extrémité moins large et plus épaisse, perforation sur un des fragments		412	412.00	NON	NON
Met-76	Fer	Moderne	Moderne	tige filetée	1			154.7	Extrémité de section circulaire avec pas de vis 10 mm de diamètre, l'autre de section quadrangulaire d'10 mm de côté		412	412.00	NON	NON
Met-78	Fer	Moderne ?	Moderne ?	faux/faucille	1			444.5	lame de faux/faucille courbée		575	575.00	NON	NON
Met-79	Fer	Moderne	Moderne	barre	1			198.9	barre de section quadrangulaire amincit à une extrémité et pliée en angle droit à l'autre		596	596.02	NON	NON
Met-80	Fer	Moderne	Moderne	tige	1			86.3	éléments d'une petite barre de section circulaire 10 mm de diamètre			2009		
Met-81	Fer	Moderne	Moderne	lime ?	6			234.4				2009	NON	NON

N° Inv.	Matériau	Domaine	Catégorie	Objet	NR	*clou*	*tige*	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Fait	US	Sablage / nettoyage	Photographie
Met-82	All. Cuiv.	Personnel	Vestimentaire	anneau	1			6.3	Anneau de section ovale, diamètre extérieur 29 mm, diamètre intérieur 21 mm	159	449	449.159.02	OUI	OUI
Met-83	Aluminium	Moderne	Moderne	feuilles	2			0.4			456	456.03	NON	NON
Met-84	All. Cuiv.	inclassable	indéterminé	Tôle	2			0.4	petit fragment de tôle plate de forme triangulaire avec un angle droit (0.5mm)	168	574	574.168.03	NON	NON
PM-01	Verre	Personnel	Parure	perle	1			0.1	une perle en verre bleu parallélépipédique aux angles biseautés avec attache en fil métallique	2	471			

Ens. / ST	Fait	Secteur	Sd	US	Période	Phase	N° lot	Nature	Métallurgie	Phase	Morphologie	Conservation	Catégorie	NR	Masse conservée (en g)	NMI Culot	Réaction à l'aimant	% conservé	Stratification	Masse restituée (en g)	Classe 50g
Enclos C	400	1	275	400.275.04	2	2d	SCO-001	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SGD	1	515	1	1	90	1	572,2222222	551-600
	410	1		410.02	2		SCO-002	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SGD	2	135	1	1	80	1	168,75	151-200
	473	2	267	Curage mécanique	4	4b	SCO-003	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SFR/SGD	1	227	1	3	100	1	227	201-250
	473	2	267	Curage mécanique	4	4b	SCO-003	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SGD	1	171	1	0	80	1		
	535	2	132	535.132.02	4	4b	SCO-004	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Informe	Complet	SGD	1	3						
	535	2	135	535.135.02	4	4b	SCO-005	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SAS	1	1						0
	535	2	135	535.135.02	4	4b	SCO-005	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SGD	1	1						
	568	2		568.02	3		SCO-006	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SGD	4	60	1	0	90	1	66,66666667	51-100
	568	2		568.02	3		SCO-006	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Informe	Complet	SAS	1	14						
4	590	2		590.00	5		SCO-007	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SAS/SGD	1	179	1	0	75	1	238,6666667	201-250
2	603	2		603.00	5		SCO-008	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SAS	1	2						
	612	2		612.00	4		SCO-009	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	165	1	0	100	1	165	151-200
3	637	2		637.00	2	2c	SCO-010	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SAS	1	9						
4	710	2		710.02	5		SCO-011	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SAS	1	4						
4	710	2		710.02	5		SCO-011	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SGD	1	5						
4	801	2	143	801.143.02	5		SCO-012	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	SAS	1	9						
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS	1	79	1	0	100	1	79	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS/SGD	1	111	1	0	100	1	111	101-150
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS/SGD	1	72	1	0	100	1	72	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	180	1	0	100	1	180	151-200
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS/SGD	1	114	1	0	100	1	114	101-150
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	93	1	0	100	1	93	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS/SGD	1	72	1	0	100	1	72	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS/SGD	1	47	1	0	100	1	47	0-50
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	58	1	0	100	1	58	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS	1	35	1	0	100	1	35	0-50
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	43	1	0	100	1	43	0-50
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	80	1	0	100	1	80	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SAS	1	18	1	0	100	1	18	0-50
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	31	1	0	100	1	31	0-50
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Complet	SGD	1	57	1	0	100	1	57	51-100
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Incomplet	SGD	1	88	1	0	75	1	117,3333333	101-150
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Fragments	SAS	2	15						
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Culot	Fragments	SGD	3	24						
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Complet	SAS	7	48						
	825	1		825.02	6		SCO-013	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Complet	SGD	13	124						
	825	1		825.02	6		SCO-013	Charbon de terre	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	2	5						
	431			431.252.02	4	4a	MET-12	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	4	44,3						

Ens. / ST	Fait	Secteur	Sd	US	Période	Phase	N° lot	Nature	Métallurgie	Phase	Morphologie	Conservation	Catégorie	NR	Masse conservée (en g)	NMI Culot	Réaction à l'aimant	% conservé	Stratification	Masse restituée (en g)	Classe 50g
	557			557.02	6		MET-42	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	1	34,9						
4	590			590.00	5		MET-45	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	2	71,4						
4	801			801.143.02	5		MET-65	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	1	10,5						
	804			804.02	5		MET-66	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	1	7,3						
4	801			801.143.02	5		MET-74	Scorie	Ferreux	Post-réduction	Indéterminée	Fragments	IND	1	5,6						

3.4.6 Inventaire de la TCA

n°INV	ST	Espace	Fait	US	*Tegulae (<3 cm)*		*Quantif (NMI selon nombre angles latéralisés)*	*Imbrices*		*Quantif (comptage des angles)*	Briques (3,5 à 5 cm)		*Quantif (comptage des angles)*	Briques à poignée		*Quantif (comptage des poignées)*	Suspensura		*Quantif (comptage des angles)*	*Tubuli*		*Quantif (comptage des angles)*	*Description tubulus*	Commentaires	*Total Caisse*	
					PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR				PR (kg)	*NR*
TCA-044	5	2H	F703	/	2.9	7	1																	gamma digité	***2.90***	***7***
TCA-045	5	2H	F703	/				4.15	13	9														Imbrex1 : hauteur 6,5 cm, largeur 14,5 cm Imbrex2 : hauteur 5,5 cm, largeur 13 cm, longueur 31,5 cm	***4.15***	***13***
TCA-051	5		F704	/	3.9	10	1	4.15	18	12															***8.05***	***28***
TCA-041			F705 (=F881)	705.04 .03	0.5	7	1	0.25	7	1															***0.75***	***14***
TCA-036			F706	706.04	0.75	2	1																		***0.75***	***2***
TCA-039	10		F709	709.03	0.55	2	1	0.7	6	1														hauteur imbrex 6cm, largeur 14 cm	***1.25***	***8***
TCA-038	10		F709	709.04				0.25	5	1	0.05	1	1												***0.30***	***6***
TCA-037	15		F753	753.02	0.2	2	1	0.4	5	1															***0.60***	***7***
TCA-040			F761	761.03	0.3	3	1																		***0.30***	***3***
TCA-042	5	2G	F782	782.01										0.95	4	1									***0.95***	***4***
TCA-043	5	2G	F782	782.03 .04										1.95	5	1								deux sillons courbes	***1.95***	***5***
TCA-035	5	2G	F782	782.05										2.75	14	1								brique longueur 33,5 cm	***2.75***	***14***
TCA-060	5	2G	F782	782.07 .08										7.5	6	1								Brique 25*33,5*4 cm ; épaisseur de mortier 3 cm face sup	***7.50***	***6***
TCA-061	5	2G	F782	782.07 .08							2	1	1											épaisseur mortier 3 cm face inf	***2.00***	***1***
TCA-001	5	2G	F783	/	0.1	1	1																		***0.10***	***1***
TCA-026	5	2G	F784	784.01										1.95	15	1									***1.95***	***15***
TCA-027	5	2G	F784	784.03										2.7	14	1									***2.70***	***14***
TCA-028	5	2G	F784	784.05										3.5	16	1								brique longueur 34 cm	***3.50***	***16***

n° INV	ST	Espace	Fait	US	*Tegulae (<3 cm)*		*Quantif (NMI selon nombre angles latéralisés)*	*Imbrices*		*Quantif (comptage des angles)*	Briques (3,5 à 5 cm)		*Quantif (comptage des angles)*	Briques à poignée		*Quantif (comptage des poignées)*	Suspensura		*Quantif (comptage des angles)*	*Tubuli*		*Quantif (comptage des angles)*	*Description tubulus*	Commentaires	*Total Caisse*	
					PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR				PR (kg)	*NR*
TCA-032	5	2G	F784	784.07 .08										3.3	11	1								brique longueur 33 cm ; deux tracés courbes en haut ; échancrure à mi-hauteur PHOTO	***3.30***	***11***
TCA-033	5	2G	F784	784.08 .09							0.4	1	1	7.8	1	1								Brique 24*32*3,5 cm ; épaisseur de mortier face sup PHOTO	***8.20***	***2***
TCA-024	5	2G / 2H	F785	/	4.65	18	3				2.5	7	3	1.95	2	1								brique poignée avec digitation oblique PHOTO ; fragment de tegula avec sillon digité	***9.10***	***27***
TCA-025	5	2G / 2H	F785	/	1	4	1				2.4	16	1	7.7	12	3								brique largeur 25 cm ; brique poignée longueur 30 cm ; brique poignée largeur 24,5 cm avec gamma digité	***11.10***	***32***
TCA-055	5	2G / 2H	F785	/										10.15	2	2								brique1 24,5 * 29,5 * 4 cm ; fins résidus mortier ; digitation PHOTO brique2 24,5 * 29,5 * 4 cm ; pattes chien superposées ; percées (clou) ?? ; digitation PHOTO	***10.15***	***2***
TCA-050	5	2G / 2H	F786	/	6.4	27	2																		***6.40***	***27***
TCA-062	5	2G / 2H	F786	/										9.5	13	2								brique 24*30*4 cm ; digitation gamma	***9.50***	***13***
TCA-063	5	2G / 2H	F786	/										8.85	5	2								Brique1 24 * 29,5 * 3,5 cm ; une digitation oblique Brique2 25 * 30 * 3,5 cm : empreintes animales chien PHOTO	***8.85***	***5***
TCA-064	5	2G / 2H	F786	/	2.8	7	1				5.45	9	5	2.4	1	1								brique poignée largeur 25cm, pas de digitation Tegula longueur 39,5 DESSIN PHOTO	***10.65***	***17***
TCA-018	5	2H	F793	2012	0.95	5	1																		***0.95***	***5***
TCA-019	5	2H	F793	2012	2.25	9	1	1.1	5	1															***3.35***	***14***
TCA-020	5	2H	F793	2012	2.6	7	1	0.05	1	1	0.95	1	1												***3.60***	***9***

n°INV	ST	Espace	Fait	US	Tegulae (<3 cm)		Quantif (NMI selon nombre angles latéralisés)	Imbrices		Quantif (comptage des angles)	Briques (3,5 à 5 cm)		Quantif (comptage des angles)	Briques à poignée		Quantif (comptage des poignées)	Suspensura		Quantif (comptage des angles)	Tubuli		Quantif (comptage des angles)	Description tubulus	Commentaires	Total Caisse	
					PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR				PR (kg)	*NR*
TCA-014	5	2H	F793	2016	0.15	1	1				0.4	2	1												***0.55***	***3***
TCA-015	5	2H	F793	2016	3.15	8	1	2.15	9	6	0.45	2	1											largeur imbrex : 14 cm	***5.75***	***19***
TCA-057	5	2H	F793	793.05	0.1	2	1	0.5	5	1															***0.60***	***7***
TCA-058	5	2H	F793	793.09	1.45	4	1	0.2	1	1										0.55	1	2			***2.20***	***6***
TCA-056	5	2H	F793	793.12	0.5	2	1				0.2	1	1												***0.70***	***3***
TCA-034	5	2G	F837	837.01							4.4	7	2											deux briques format pilette 20,5 * 20,5 * 3,5 cm	***4.40***	***7***
TCA-053	5	2G	F837	837.01 .02							3.3	1	1											brique format pilette 21*21*3,5 cm ; épaisseur mortier 2 cm PHOTO	***3.30***	***1***
TCA-054	5	2G	F837	837.01 .02							3.75	1	1											brique format pilette 21*21*4 cm ; épaisseur mortier 2 cm PHOTO	***3.75***	***1***
TCA-001	2			2009	1.3	3	2																	tegula percée (clou)	***1.30***	***3***
TCA-017	5	2G / 2H		2011	3	19	2																		***3.00***	***19***
TCA-047	5			2011	2.1	10	2	1	4	4															***3.10***	***14***
TCA-048	5			2011	1.2	2	2	1.1	2	3														Imbrex : hauteur 6,5 cm, largeur 13,5 cm	***2.30***	***4***
TCA-016	5	2H		2012	0.15	2	1																		***0.15***	***2***
TCA-012	5	2G		2017							5.45	12	1											mortier face sup ép 2 cm	***5.45***	***12***
TCA-013	5	2G		2017	3.1	13	2	0.3	4	1	2.4	6	1							1.05	5	1			***6.85***	***28***
TCA-021	5	2G		2017	7.6	30	5	1.35	6	4	2.6	8	1							0.6	3	1			***12.15***	***47***
TCA-022	5	2G		2017	7.95	32	3	0.65	5	1	1.3	3	1							0.7	3	2			***10.60***	***43***
TCA-023	5	2G		2017	10.1	32	3	0.5	3	1															***10.60***	***35***

n° INV	ST	Espace	Fait	US	*Tegulae (<3 cm)*		*Quantif (NMI selon nombre angles latéralisés)*	*Imbrices*		*Quantif (comptage des angles)*	Briques (3,5 à 5 cm)		*Quantif (comptage des angles)*	Briques à poignée		*Quantif (comptage des poignées)*	Suspensura		*Quantif (comptage des angles)*	*Tubuli*		*Quantif (comptage des angles)*	*Description tubulus*	Commentaires	*Total Caisse*	
					PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR				PR (kg)	*NR*
TCA-066	5	2G		2018	1.5	1	1																	ÉGAL 2018.05	***1.50***	***1***
TCA-067	5	2G		2018	1.9	2	1																	ÉGAL 2018.01	***1.90***	***2***
TCA-070	5	2G		2018	2.95	2	1																	ÉGAL 2018.03	***2.95***	***2***
TCA-072	5	2G		2018	2.4	1	1																	ÉGAL 2018.02 longueur 38,5 cm	***2.40***	***1***
TCA-073	5	2G		2018	2.1	3	1																	EGAL 2018.04	***2.10***	***3***
TCA-075	5	2G		2019	4.6	3	1																	39 * 31 * 2 cm	***4.60***	***3***
TCA-065	5	2G		2022	4	7	1																	ÉGAL 2022.04 39 * 31,5 * 1,8 cm	***4.00***	***7***
TCA-068	5	2G		2022	1.9	2	1																	ÉGAL 2022.01 38,5 * / * 3 cm	***1.90***	***2***
TCA-069	5	2G		2022	4.25	6	1																	ÉGAL 2022.02 38,5 * 31 * 2,5 cm	***4.25***	***6***
TCA-071	5	2G		2022	0.5	6	1																	ÉGAL 2022.06	***0.50***	***6***
TCA-074	5	2G		2022	4.1	4	1																	EGAL 2022.05 39 * 31 * 1,8 cm ; fer à cheval digité	***4.10***	***4***
TCA-076	5	2G		2022	3.45	5	1																	EGAL 2022.06 Largeur 31 cm	***3.45***	***5***
TCA-077	5	2G		2022	4.1	6	1																	EGAL 2022.07 38,5 * 31,5 * 2 cm ; fer à cheval digité	***4.10***	***6***
TCA-078	5	2G		2022	3.15	2	1																	EGAL 2022.08 38 * 31 * 2 cm ;	***3.15***	***2***
TCA-079	5	2G		2022	4.4	2	1																	EGAL 2022.03 38 * 31 * 2 cm ; deux sillons courbes	***4.40***	***2***
TCA-005	5	2G		2023	2.4	12	1	0.6	3	1	6.3	19	3				0.15	1	1	1.15	2	1			***10.60***	***37***
TCA-006	5	2G		2023	1.95	12	1	0.4	2	1	7.65	25	4	0.65	1	1				0.6	3	2		1 fragment de tegula avec sillons en V retourné	***11.25***	***43***
TCA-029	5			2026	1.9	16	2	1.35	10	5															***3.25***	***26***
TCA-030	5			2026	0.3	2	1	0.4	3	1															***0.70***	***5***

n°INV	ST	Espace	Fait	US	*Tegulae (<3 cm)*		*Quantif (NMI selon nombre angles latéralisés)*	*Imbrices*		*Quantif (comptage des angles)*	Briques (3,5 à 5 cm)		*Quantif (comptage des angles)*	Briques à poignée		*Quantif (comptage des poignées)*	Suspensura		*Quantif (comptage des angles)*	*Tubuli*		*Quantif (comptage des angles)*	*Description tubulus*	Commentaires	*Total Caisse*	
					PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR		PR (kg)	NR				PR (kg)	*NR*
TCA-031	5			2026	0.6	11	1	0.35	4	2															***0.95***	***15***
TCA-001	5	2G		2028	1.2	6	1				10.7	49	9	0.25	1	1				1.05	9	4	ouverture	3 Fragments de briques sur 49 dans une pâte beige avec inclusions noires rares	***13.20***	***65***
TCA-002	5	2G		2028	1.85	4	1	0.15	1	1	7.3	17	6	1.1	2	2				2.65	10	9	Ouverture : 2,5 à 3 cm Section : 17 * 10,5 cm Peignage : croisé horizontal	1 fragment de tegula portant 2 sillons courbes ; 1 brique de format pilette indiqué par les traces d'utilisation au feu ; quantif tubuli arrangée pour quantifier les 2 productions PHOTO tubulus	***13.05***	***34***
TCA-003	5	2G		2028							3.6	19	2				0.8	1	1	0.55	3	2	ouverture : 2,5 à 3 cm	1 fragment de suspensura ? Ep 6cm	***4.95***	***23***
TCA-004	5	2G		2028							5.3	14	1				1	2	1						***6.30***	***16***
TCA-049	5	2G		2028	0.85	4	1				8.5	27	4							0.65	3	1			***10.00***	***34***
TCA-011	5	2G		2029	2	6	1	0.2	3	1	1.75	9	1	0.5	2	1								photo : POIGNÉE + digitations	***4.45***	***20***
TCA-007	5	2G		2030																0.15	3	1			***0.15***	***3***
TCA-009	5	2G		2030							1.8	3	2											Largeur : 20,5 cm	***1.80***	***3***
TCA-010	5	2G		2030	1.15	4	1	0.15	1	1	0.85	4	2							0.65	2	4			***2.80***	***11***
TCA-008	5	2G		2032	0.15	1	1	0.2	7	2															***0.35***	***8***
TCA-052	5			/	5.3	34	1	2.2	11	4														Tegula gamma digité ; Imbrex : longueur 32,5 cm	***7.50***	***45***

3.4.7 Inventaire du verre

Description de l'objet			Mesures			Stratigraphie			
N° Inv.	Matériau	Objet	NR	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Structure / Fait	US	Datation
VER-01	Verre	fragment de verre à vitre	1	0.81	fragment de verre à vitre plat, bleu (épaisseur 3mm)	2		2005	Antique
VER-02	Verre	fragment verre à vitre	1	2.45	fragment de verre à vitre, bleu (épaisseur 3.5mm)		ST2	2012	Antique
VER-03	Verre	verre à boire	1	95.61	fond de verre épais (10mm), verre incolore (épaisseur 3.5mm)	1	421	421.00	Moderne – contemporain
VER-04	Verre	fragment indéterminé	1	1.31	verre plat, incolore (épaisseur 4mm)	1	422	422.02	Moderne – contemporain
VER-05	Verre	fragments bouteille	2	7.31	verre courbés, vert foncé (épaisseur 2mm)	157	426	426.157.02	Moderne – contemporain
VER-06	Verre	fragments de récipient	3	4.84	verre courbé fin dont un fragment de fond, incolore (épaisseur entre 1 et 2mm)	157	426	426.157.02	Moderne – contemporain
VER-07	Verre	fragments de verre plat	3	2.85	verre plat fin, incolore (épaisseur entre 1.5 et 2mm)	157	426	426.157.02	Moderne – contemporain
VER-08	Verre	fragment bouteille	1	1.23	verre courbé, vert foncé, (épaisseur 2.5mm)	1	438	438.03	Moderne – contemporain
VER-09	Verre	fragment récipient	1	2.90	Fragment de bord fin courbé, incolore (épaisseur 1.5mm)	1	442	442.02	Moderne
VER-10	Verre	fragment bouteille	1	2.73	verre courbé, vert foncé (épaisseur 3.5mm)	1	444	444.02	Moderne
VER-11	Verre	fragment récipient	1	0.83	verre courbé fin, vert clair (épaisseur 1.5mm)	1	444	444.02	Moderne
VER-12	Verre	fragment récipient	1	3.98	verre courbé, incolore (épaisseur 2.5mm)	1	444	444.02	Moderne
VER-13	Verre	fragment récipient	1	1.19	verre courbe, incolore avec filaments opaques (épaisseur 2 à 2.5mm)	1	444	444.02	Moderne
VER-14	Verre	fragment bouteille	2	1.30	petits fragments, vert foncé (épaisseur 2mm)	158	449	449.158.02	Moderne – contemporain
VER-15	Verre	fragment récipient	1	0.83	fragment de fond, incolore (épaisseur 2.5 à 3mm)	158	449	449.158.02	Moderne – contemporain
VER-16	Verre	fragment de verre plat	1	0.13	petit fragment plat, incolore (épaisseur 1.5mm)	158	449	449.158.02	Moderne – contemporain
VER-17	Verre	fragment bouteille	1	1.71	verre courbé, vert foncé, (épaisseur 2.5mm)	159	449	449.159.02	Moderne – contemporain
VER-18	Verre	fragment de verre plat	1	1.07	verre plat, incolore (épaisseur 1.5mm)	159	449	449.159.02	Moderne – contemporain
VER-19	Verre	fragments de récipient	2	1.11	verre courbé, incolore (épaisseur.5mm)	159	449	449.159.02	Moderne – contemporain
VER-20	Verre	fragment récipient	1	1.19	verre courbé, verre clair (épaisseur 1.5 à 2mm)	159	449	449.159.02	Moderne – contemporain
VER-21	Verre	fragment récipient	1	3.26	verre courbé épais, incolore/légèrement bleuté (épaisseur 2.5 à 4.5mm)	159	449	449.159.02	Moderne – contemporain
VER-22	Verre	fragment récipient	1	3.65	verre courbé, incolore/légèrement bleuté (épaisseur 3mm)	1	456	456.03	Moderne – contemporain
VER-23	Verre	fragment récipient	1	3.45	verre courbé , incolore épaisseur 2mm)	1	456	456.03	Moderne – contemporain
VER-24	Verre	fragments bouteille	4	18.15	verre courbé, vert foncé (épaisseur entre 2 et 6mm)	1	457	457.00	Moderne – contemporain

Description de l'objet			Mesures			Stratigraphie			
N° Inv.	Matériau	Objet	NR	Poids (en g)	Description	Secteur / sondage	Structure / Fait	US	Datation
VER-25	Verre	fragment de verre plat	1	4.45	verre plat, incolore/légèrement bleuté (épaisseur 2.5mm)	1	457	457.00	Moderne – contemporain
VER-26	Verre	fragment indéterminé	1	0.20	Petit fragment de verre incolore (épaisseur 1.5mm)	1	457	457.00	Moderne – contemporain
VER-27	Verre	fragment bouteille	1	8.50	verre courbé, vert foncé (épaisseur 5mm)	1	468	468.02	Moderne – contemporain
VER-28	Verre	fragment récipient	1	7.11	fragment avec une arête, verre incolore épais (épaisseur 4.5mm)	265/266 /268	471	/	Médiéval (XIe-XIIIe siècle)
VER-29	Verre	Fragment de verre à vitre ?	1	7.72	verre plat/légèrement courbé, bleu épaisseur 2.5mm)	146	475	475.246. 03	Antique
VER-30	Verre	fragments de verre plat	3	1.33	Petits fragments de verre plat fin, incolore (épaisseur 1 à 2 mm)	2	496	496.02	Moderne
VER-31	Verre	fragments de verre plat	2	0.87	verre plat fin, incolore (épaisseur 1mm)	2	517	517.02	Moderne – contemporain
VER-32	Verre	fragment de verre plat	1	0.60	verre plat fin, incolore(épaisseur 2mm)	2	538	538.02	Moderne – contemporain
VER-33	Verre	fragment de verre plat	1	1.04	verre plat fin, incolore (épaisseur 1mm)	1	557	557.02	Moderne – contemporain
VER-34	Verre	fragments bouteille	12	178.20	verre épais courbé, brun-vert foncé (épaisseur entre 4 et 8mm)	227	575	575.227. 03	Contemporain
VER-35	Verre	fragments récipient	4	11.65	verre courbé avec des arêtes, incolore (épaisseur entre 2 et 4mm)	227	575	575.227. 03	Contemporain
VER-36	Verre	fragment récipient/bouteille ?	10	26.18	verre courbé, un fond(5 à 6mm), vert (épaisseur 1 à 2.5mm)	227	575	575.227. 03	Contemporain
VER-37	Verre	fragment bouteille	3	20.07	verre courbé, vert foncé (épaisseur 1.5 à 3.5mm)	227	575	575.227. 03	Contemporain
VER-38	Verre	fragment récipient	2	2.62	verre légèrement courbé avec petit ressaut, bleu (épaisseur 2 à 2.5mm)	222	591	591.222. 03	Antique
VER-39	Verre	fragment bouteille	1	19.07	verre épais courbé, vert foncé, irisé (épaisseur entre 3 et 7mm)	2	596	596.02	Contemporain
VER-40	Verre	fragment indéterminé	1	1.69	tube aplati en verre fin, vert/jaune clair (épaisseur parois du tube 0.5mm)	2	596	596.02	Contemporain
VER-41	Verre	fragment de verre plat	1	1.09	verre plat, vert clair (épaisseur 1.5 à 2mm)	2	710	710.02	Médiéval – Moderne
VER-42	Verre	fragment bouteille	5	13.77	verre courbé, vert foncé (épaisseur 2 à 2.5mm)	127	776	776.127. 00	Médiéval – Moderne
VER-43	Verre	fragment de verre plat	1	1.54	verre plat, vert clair (épaisseur 3.5 à 4mm)	2	793/794	2016	Antique
VER-44	Verre	fragment de verre à vitre	1	1.33	Fragment plat, verre à vitre, bleu (épaisseur 3mm)	2	799	799.01	Antique
VER-45	Verre	fragment de verre plat	1	0.68	verre plat fin, vert clair irisé (épaisseur 1mm)	1	818	818.02	Contemporain
VER-46	Verre	fragment bouteille	1	3.94	verre courbé, vert foncé (épaisseur 4.5mm)	1	857	857.03	Contemporain
VER-47	Verre	fragment verre à boire ?	1	8.01	bord courbé, incolore opaque (épaisseur 4mm)	1	858	858.02	Moderne – contemporain
VER-48	Verre	fragment indéterminé	1	0.40	Petit éclat de verre incolore	1	858	858.02	Moderne – contemporain
VER-49	Verre	fragment de verre plat	1	0.67	verre plat fin, incolore/légèrement bleuté (épaisseur 1 à 1.5mm)		869	869.02	Moderne

4 INVENTAIRES DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

4.1 Inventaire de la documentation écrite

Code document	Descriptif	Auteurs	Format	Support	Référence contenant
E.AD.GC.0001	Arrêté de prescription de fouille – Cahier des charges	État	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.AD.GC.0002	Arrêté d'autorisation de fouille	État	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.AD.GC.0003	PSI	Éveha	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.AN.SO.0001	Rapport analyses radiocarbones	CIRAM	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.AN.SO.0002	Rapport analyses phosphores	Archéochimie – Le Mans	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0001	Listings des faits, US, sondages, minutes, isolats, prélèvements, structures	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0002	Fiches d'enregistrement (Faits 400 à 498)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	1/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0003	Fiches d'enregistrement (Faits 500 à 573)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	2/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0004	Fiches d'enregistrement (Faits 574 à 649)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	2/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0005	Fiches d'enregistrement (Faits 652 à 751)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	3/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0006	Fiches d'enregistrement (Faits 752 à 799)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	3/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0007	Fiches d'enregistrement (Faits 800 à 876)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	4/5 (Boîte archives)
E.FO.US.0008	Fiches d'enregistrement (Faits 877 à 916 + US 2004 à 2055)	Équipe de fouille	A4	papier (1 liasse)	4/5 (Boîte archives)

4.2 Inventaire des minutes de terrain

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**1**	434				X	X		1/20	04/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**2**	436						X	1/20	04/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**3**	438				X	X		1/20	04/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**4**	744				X	X		1/20	05/22/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**5**	437				X	X		1/20	04/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**6**	427		100	1		X		1/20	04/27/17	JA	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**7**	743				X	X		1/20	05/22/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**8**	748				X	X		1/20	05/22/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**9**	746				X	X		1/20	05/22/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**10**	745				X	X		1/20	05/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**11**	747				X	X		1/20	05/23/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**12**	740		106		X	X		1/20	05/23/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_001	A3	Pap. Calque	**13**	738 / 740		107		X	X		1/20	05/23/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_002	A3	Pap. Calque	**14**	470 / 471 / 472 / 473		101			X		1/20	04/28/17	EP / JA	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**15**	524				X	X		1/20	05/09/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**16**	523				X	X		1/20	05/09/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**17**	520				X	X		1/20	05/09/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**18**	519				X	X		1/20	05/09/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**19**	694		103		X	X		1/20		CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**20**	695				X	X		1/20		CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**21**	708				X	X		1/20	05/16/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**22**	530 / 694 / 695 / 705 / 881	2005 / 2013 / 2014 / 2015	103			X		1/20	05/15/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**23**	709				X	X		1/20	05/16/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**24**	507				X	X		1/20	05/17/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**25**	502				X	X		1/20	05/17/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**26**	497				X	X		1/20	05/17/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**27**	762				X	X		1/20	05/17/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**28**	527		104		X	X		1/20	05/16/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**29**	526 / 710		104		X	X		1/20	05/16/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**30**	568		105		X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**31**	545				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**32**	544				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_003	A3	Pap. Calque	**33**	508				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**34**	532				X	X		1/20	05/17/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**35**	761				X	X		1/20	05/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**36**	509				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**37**	500				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**38**	498				X	X		1/20	05/22/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**39**	575 / 579 / 773 / 774		126		X	X		1/20	05/30/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**40**	734		116		X	X		1/20	05/30/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**41**	734 / 776		127		X	X		1/20	05/30/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**42**	569				X	X		1/20	06/06/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**43**	573		133		X	X		1/20	06/06/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**44**	561				X	X		1/20	06/09/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**45**	560				X	X		1/20	06/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**46**	554				X	X		1/20	06/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**47**	563				X	X		1/20	09/09/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_004	A3	Pap. Calque	**48**	564				X	X		1/20	09/09/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**49**	754				X	X		1/20	05/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**50**	753				X	X		1/20	05/23/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**51**	736				X	X		1/20	05/23/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**52**	751				X	X		1/20	05/23/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**53**	735						X	1/20	05/24/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**54**	632					X		1/20	06/01/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**55**	780				X	X		1/20	06/01/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**56**	635				X	X		1/20	06/06/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**57**	570				X	X		1/20	06/06/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**58**	719 / 775		119			X		1/20	05/30/17	EP / SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_005	A3	Pap. Calque	**59**	612				X	X		1/20	06/06/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**60**	758				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**61**	755				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**62**	756				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**63**	757				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**64**	633 / 724		123			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**65**	719 / 723		123			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_006	A3	Pap. Calque	**66**	633 / 719	2024 / 2025	123		X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**67**	752				X	X		1/20	05/24/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**68**	633		113			X		1/20	05/29/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**69**	633		114			X		1/20	05/29/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**70**	633		115		X	X		1/20	05/29/17	CL	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**71**	623		121		X	X		1/20	05/29/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**72**	802				X	X		1/20	06/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**73**	575 / 579 / 773 / 774		117			X		1/20	05/30/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**74**	577				X	X		1/20	06/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**75**	553				X	X		1/20	06/12/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**76**	552				X	X		1/20	06/12/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**77**	572 / 789		134		X	X		1/20	06/07/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**78**	576				X	X		1/20	06/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**79**	555				X	X		1/20	06/12/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_007	A3	Pap. Calque	**80**	551				X	X		1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**81**	721		109			X		1/20	05/24/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**82**	728		108			X		1/20	05/24/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**83**	721		110			X		1/20	05/24/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**84**	721 / 727		111			X		1/20	05/24/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**85**	764				X	X		1/20	05/29/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**86**	630				X	X		1/20	06/01/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**87**	719		122			X		1/20	05/29/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**88**	627				X	X		1/20	06/02/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**89**	626				X	X		1/20	06/02/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**90**	534				X	X		1/20	06/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**91**	620				X	X		1/20	06/02/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**92**	535		132		X	X		1/20	06/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**93**	535		131			X		1/20	06/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**94**	614				X	X		1/20	06/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**95**	535		136		X	X		1/20	06/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_008	A3	Pap. Calque	**96**	535		135			X		1/20	06/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**97**	728		112		X	X		1/20	05/29/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**98**	796		242		X	X		1/20	07/11/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**99**	797		244		X	X		1/20	07/11/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**100**	615 / 883 / 884		238			X		1/20	07/11/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**101**	866				X		X	1/20	07/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**102**	633		237			X		1/20	07/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**103**	673		218			X		1/20	07/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**104**	869				X	X		1/20	07/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_009	A3	Pap. Calque	**105**	867				X	X		1/20	07/12/17	FS	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_010	A3	Pap. Calque	**106**	738 / 776 / 777 / 779	2021	125			X		1/20	05/30/17	EP / SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_010	A3	Pap. Calque	**107**	738 / 776 / 777 / 778		124			X		1/20	05/30/17	EP / SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_010	A3	Pap. Calque	**108**	631				X	X		1/20	06/01/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_010	A3	Pap. Calque	**109**	625				X	X		1/20	06/01/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_011	A3	Pap. Calque	**110**	610 / 706 / 792 / 793 / 799	2011 / 2012 / 2017 / 2020 / 2022 / 2023 / 2032	Coupe B			X		1/20		CL / PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_011	A3	Pap. Calque	**111**	603 / 609 / 711 / 768 / 769 / 782 / 784 / 837	2020 / 2022 / 2023 / 2028 / 2030 / 2032									5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_011	A3	Pap. Calque	**112**	706 / 793	2012			X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_011	A3	Pap. Calque	**113**	609 / 781 / 787 / 788	2020 / 2032			X	X		1/20		CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**114**	738 / 776 / 777 / 778 / 779		118			X		1/20	05/31/17	EP / SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**115**	628				X	X		1/20	06/01/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**116**	634				X	X		1/20	06/01/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**117**	800		137		X	X		1/20	06/07/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**118**	624				X	X		1/20	06/02/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**119**	619				X	X		1/20	06/06/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_012	A3	Pap. Calque	**120**	574 / 579 / 773 / 774 / 797		138			X		1/20	06/08/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**121**	741		129			X		1/20	06/01/17	CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**122**	741		128			X		1/20	06/01/17	CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**123**	622				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**124**	490				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**125**	495					X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**126**	616				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**127**	547 / 548 / 558				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**128**	562				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**129**	490 / 494		141 (nord)			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_013	A3	Pap. Calque	**130**	490 / 495		141 (sud)			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**131**	613				X	X		1/20	06/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**132**	598				X	X		1/20	07/03/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**133**	599				X	X		1/20	07/03/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**134**	827				X	X		1/20	07/03/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**135**	527 / 806		147			X		1/20	06/21/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**136**	710 / 814		150			X		1/20	06/21/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**137**	526		139			X		1/20	06/08/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**138**	590		139			X		1/20	06/08/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**139**	637		143			X		1/20	06/20/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**140**	641				X	X		1/20	06/15/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**141**	590 /801		143			X		1/20	06/20/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**142**	645				X	X		1/20	06/23/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**143**	597				X	X		1/20	06/27/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**144**	707 / 801		143			X		1/20	06/20/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**145**	707 / 806		147			X		1/20	06/21/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_014	A3	Pap. Calque	**146**	593						X	1/20	06/27/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**147**	493				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**148**	488				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**149**	489 / 803		145			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**150**	490 / 491				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**151**	492				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**152**	489				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**153**	473					X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**154**	473 / 804		148		X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**155**	808				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**156**	496				X		X	1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_015	A3	Pap. Calque	**157**	471				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**158**	604 / 605 / 794	2012				X		1/20	06/08/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**159**	605 / 606 / 607 / 610 / 793 / 805	2016 / 2034				X		1/20		CL / PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**160**	611 / 714 / 765					X		1/20		CL / PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**161**	697				X	X		1/20	06/14/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**162**	663				X	X		1/20	06/14/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**163**	661				X	X		1/20	06/14/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**164**	718		149			X		1/20	06/15/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**165**	809		149			X		1/20	06/15/17	CL	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_016	A3	Pap. Calque	**166**	795				X	X		1/20	07/03/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**167**	565 / 571		140		X	X		1/20	06/03/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**168**	582				X	X		1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**169**	586				X			1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**170**	585				X	X		1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**171**	559				X	X		1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**172**	566 / 574		146		X	X		1/20	06/13/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_017	A3	Pap. Calque	**173**	583 / 807				X	X		1/20	06/14/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**174**	574 / 579 / 773 / 774		138			X		1/20	06/08/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**175**	588 / 589				X		X	1/20	06/09/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**176**	448				X	X		1/20	06/20/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**177**	567				X	X		1/20	06/12/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**178**	505				X	X		1/20	06/12/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**179**	550				X	X		1/20	06/13/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**180**	596				X		X	1/20	06/19/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**181**	813						X	1/20	06/16/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**182**	594 / 595 / 813				X			1/20	06/16/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**183**	594 / 813						X	1/20	06/16/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**184**	422				X	X		1/20	06/20/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**185**	417				X	X		1/20	06/20/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_018	A3	Pap. Calque	**186**	447				X	X		1/20	06/20/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**187**	580				X			1/20	06/14/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**188**	580						X	1/20	06/20/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**189**	482 / 483 / 485 / 836		164			X		1/20	06/27/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**190**	484		151		X	X		1/20	06/20/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**191**	477		152		X	X		1/20	06/20/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**192**	482 / 483		164			X		1/20	06/27/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**193**	483 / 835		164			X		1/20	06/28/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**194**	412 / 838 / 839				X			1/20	06/28/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**195**	485				X		X	1/20	06/28/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**196**	706 / 842		Coupe L			X		1/20	07/03/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_019	A3	Pap. Calque	**197**	843				X	X		1/20	07/03/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**198**	605 / 608 / 609 / 703 / 704	2011 / 2012/ 2016			X			1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**199**	793 / 799 / 805 / 821				X			1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**200**	799					X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**201**	805					X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**202**	655				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**203**	654				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**204**	652				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_020	A3	Pap. Calque	**205**	653				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_021	A3	Pap. Calque	**206**	703 / 704 / 793 / 795 /812	2026		5	X			1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_021	A3	Pap. Calque	**207**	605 / 606 / 793 / 794 /815	2012 / 2016 / 2034		5		X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_021	A3	Pap. Calque	**208**	703 / 704 / 706 / 793 / 794 / 799 / 812 / 816 / 819 / 821	2026			X			1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_021	A3	Pap. Calque	**209**	816				X	X		1/20	06/21/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_021	A3	Pap. Calque	**210**	795				X	X		1/20	06/22/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**211**	480				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**212**	556				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**213**	481		154			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**214**	452				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**215**	479				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**216**	465 / 466 / 467 / 468				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**217**	465		160			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**218**	466		161			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**219**	467		162			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**220**	468		163			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**221**	557 / 826					X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**222**	456		167			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**223**	435				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_022	A3	Pap. Calque	**224**	457 / 828 / 829 / 830 / 831 / 832 / 833 / 834				X			1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**225**	809				X	X		1/20	06/19/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**226**	811				X	X		1/20	06/20/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**227**	712				X	X		1/20	06/22/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**228**	824					X		1/20	06/27/17	CL	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**229**	766				X	X		1/20	06/27/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**230**	767				X	X		1/20	06/28/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_023	A3	Pap. Calque	**231**	713				X	X		1/20	06/22/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**232**	418				X			1/20	06/21/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**233**	420				X	X		1/20	06/21/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**234**	413				X			1/20	06/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**235**	415				X	X		1/20	06/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**236**	414				X			1/20	06/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**237**	406				X	X		1/20	06/23/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**238**	419 / 818				X	X		1/20	06/21/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**239**	439				X	X		1/20	06/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**240**	416				X			1/20	06/22/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**241**	825				X	X		1/20	06/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**242**	475 / 476				X	X		1/20	06/26/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**243**	450				X	X		1/20	06/28/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**244**	446				X	X		1/20	06/28/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**245**	442				X	X		1/20	06/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**246**	445				X	X		1/20	06/27/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**247**	441				X	X		1/20	06/28/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_024	A3	Pap. Calque	**248**	677				X	X		1/20	07/03/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**249**	426		157	1	X	X		1/20	06/22/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**250**	449		158	1	X	X		1/20	06/22/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**251**	429 / 449 / 822 / 823		159	1	X	X		1/20	06/26/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**252**	426 / 428		166	1	X	X		1/20	06/28/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**253**	425 / 428 / 429		165	1	X	X		1/20	06/28/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_025	A3	Pap. Calque	**254**	421				X			1/20	06/28/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_026	A3	Pap. Calque	**255**	770		130		X	X		1/20	06/15/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_026	A3	Pap. Calque	**256**	772		156			X		1/20	06/19/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_026	A3	Pap. Calque	**257**	772		155		X			1/20	06/20/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_026	A3	Pap. Calque	**258**	771				X	X		1/20	06/20/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**259**	482 / 483 / 486 / 487 / 835		153		X	X		1/20	06/22/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**260**	486				X	X		1/20	06/26/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**261**	487				X	X		1/20	06/26/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**262**	639				X	X		1/20	07/09/17	FS	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**263**	649				X	X		1/20	07/03/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**264**	574		231			X		1/20	07/10/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**265**	565		229			X		1/20	07/10/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**266**	574 / 579 / 773 / 774		229			X		1/20	07/10/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**267**	575 / 579 / 773		231			X		1/20	07/10/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_027	A3	Pap. Calque	**268**	615 / 883 / 884		239			X		1/20	07/11/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_028	A3	Pap. Calque	**269**	574 / 706 / 841		168		X	X		1/20	06/26/17	PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_028	A3	Pap. Calque	**270**	863		206			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_028	A3	Pap. Calque	**271**	863		205			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**272**	453				X			1/20	06/29/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**273**	407				X	X		1/20	06/29/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**274**	640				X		X	1/20	06/30/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**275**	600				X	X		1/20	07/03/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**276**	451				X			1/20	06/29/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**277**	592		187		X	X		1/20	07/05/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**278**	591 / 592		174		X	X		1/20	07/04/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_029	A3	Pap. Calque	**279**	591 / 592		175		X	X		1/20	07/04/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**280**	444				X	X		1/20	06/29/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**281**	423				X			1/20	06/29/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**282**	601				X		X	1/20	07/03/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**283**	699				X	X		1/20	07/03/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**284**	693				X	X		1/20	07/04/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**285**	855		191			X		1/20	07/06/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**286**	464		191			X		1/20	07/06/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**287**	683				X	X		1/20	07/04/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**288**	425		177			X		1/20	07/06/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**289**	411 / 868	2041	173			X		1/20	07/06/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**290**	411		184			X		1/20	07/07/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**291**	460		186			X		1/20	07/07/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_030	A3	Pap. Calque	**292**	623 / 882		210			X		1/20	07/11/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**293**	672				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**294**	698				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**295**	673		182			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**296**	460		190			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**297**	679 / 885		217			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**298**	696		169			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**299**	696		170			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**300**	477		181			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**301**	474 / 862		181			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**302**	411 / 429		178			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**303**	865 / 885 / 909		217			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**304**	660				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**305**	702				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**306**	475		179			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**307**	874 / 875		195			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**308**	673		225		X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_031	A3	Pap. Calque	**309**	673		219			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**310**	637		171			X		1/20	07/03/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**311**	675				X		X	1/20	07/04/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**312**	689				X	X		1/20	07/04/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**313**	484 / 862		183			X		1/20	07/05/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**314**	477 / 862		183			X		1/20	07/05/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**315**	474		176			X		1/20	07/05/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**316**	474		180			X		1/20	07/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**317**	687		272			X		1/20	07/19/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**318**	400		172			X		1/20	07/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**319**	888				X	X		1/20	07/12/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**320**	400		188			X		1/20	07/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**321**	687		212			X		1/20	07/12/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**322**	400 / 405		185			X		1/20	07/06/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**323**	411 / 873		189			X		1/20	07/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**324**	687		247		X	X		1/20	07/12/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**325**	574		233			X		1/20	07/11/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**326**	706 / 886 / 887		232			X		1/20	07/11/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**327**	687		213			X		1/20	07/12/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_032	A3	Pap. Calque	**328**	905		271			X		1/20	07/19/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**329**	606 / 609 / 711 / 788	2017 / 2020 / 2032		5		X		1/20	06/05/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**330**	530		209			X		1/20	07/06/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**331**	571 / 860		202		X	X		1/20	07/10/17	CL	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**332**	877				X	X		1/20	07/10/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**333**	529		241			X		1/20	07/10/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**334**	881		243			X		1/20	07/11/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**335**	490		199			X		1/20	07/11/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**336**	533		200			X		1/20	07/11/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**337**	490 / 530		245		X	X		1/20	07/12/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_034	A3	Pap. Calque	**338**	848 / 849 / 856 / 870 / 871 / 872	2041	193			X		1/20	07/06/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_034	A3	Pap. Calque	**339**	848 / 849 / 861	2041	193			X		1/20	07/06/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_034	A3	Pap. Calque	**340**	454 / 455		194			X		1/20	07/06/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_034	A3	Pap. Calque	**341**	565 / 574 / 579 / 773 / 800		228 (sud)			X		1/20	07/10/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_034	A3	Pap. Calque	**342**	565 / 579 / 773 / 800		228 (nord)			X		1/20	07/10/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**343**	421 / 854 / 855		192			X		1/20	07/07/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**344**	681 / 682 / 889		214			X		1/20	07/12/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**345**	910		272 (ouest)			X		1/20		SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**346**	565 / 574 / 579 / 773 / 879 / 880 / 800		227 (sud)			X		1/20	07/10/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**347**	565 / 574 / 579 / 773 / 800 / 879 / 880		227 (nord)			X		1/20	07/11/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**348**	409 / 411		251			X		1/20	07/28/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**349**	572 / 574 / 575		230 (sud-ouest)			X		1/20	07/11/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**350**	906		255			X		1/20	07/18/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**351**	411		251			X		1/20	07/18/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**352**	679		272 (nord)			X		1/20	07/19/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**353**	409 / 411		251			X		1/20	07/18/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_035	A3	Pap. Calque	**354**	907		255			X		1/20	07/18/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_036	A3	Pap. Calque	**355**	471 / 472 / 473		196			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_036	A3	Pap. Calque	**356**	592		220			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_036	A3	Pap. Calque	**357**	470 / 471 / 472 / 473		197			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_036	A3	Pap. Calque	**358**	471		198			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_036	A3	Pap. Calque	**359**	591		222			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**360**	571 / 876		203 (ouest)			X		1/20	07/10/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**361**	571		203 (est)			X		1/20	07/10/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**362**	571		204			X		1/20	07/10/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**363**	572 / 878		224			X		1/20	07/11/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**364**	878		224		X			1/20	07/11/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**365**	572		224			X		1/20	07/11/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_037	A3	Pap. Calque	**366**	572		208			X		1/20	07/11/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**367**	623		211			X		1/20	07/11/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**368**	845				X	X		1/20	07/18/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**369**	425 / 474 / 908		254			X		1/20	07/19/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**370**	574		234			X		1/20	07/12/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**371**	844				X	X		1/20	07/18/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**372**	432					X		1/20	07/18/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**373**	892				X	X		1/20	07/13/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**374**	891				X	X		1/20	07/13/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**375**	846				X	X		1/20	07/13/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**376**	402		273			X		1/20	07/19/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_038	A3	Pap. Calque	**377**	425 / 913				X	X		1/20	07/20/17	EP	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**378**	863		226			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**379**	679 (=909) / 885 / 890		215			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**380**	679 (=909) / 885		216			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**381**	475 / 476		246			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**382**	431 / 474		252			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**383**	400 / 410				X	X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**384**	411 / 916				X		X	1/20	07/21/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_039	A3	Pap. Calque	**385**	411 / 425 / 425		262			X		1/20		CC	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**386**	579 / 773		236			X		1/20	07/12/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**387**	572 / 591		250			X		1/20	07/12/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**388**	408 / 409				X	X		1/20	07/19/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**389**	731				X	X		1/20	07/13/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**390**	400 / 409 / 853				X	X		1/20	07/18/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**391**	411 / 851				X	X		1/20	07/17/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**392**	474	2053	270			X		1/20	07/19/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**393**	865 / 893 / 894 / 895	2048 / 2049	207			X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**394**	865 / 894		256			X		1/20	07/19/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**395**	409 / 902		276			X		1/20	07/20/17	SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**396**	856 / 871		261			X		1/20	07/18/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**397**	400 / 852					X		1/20	07/18/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**398**	400 / 914 / 915		278			X		1/20		SB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_041	A3	Pap. Calque	**399**	400 / 852				X			1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**400**	591		221			X		1/20	07/11/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**401**	591 / 592		223			X		1/20	07/11/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**402**	854 / 855 / 904		253			X		1/20	07/18/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**403**	864 / 897		205			X		1/20	07/11/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**404**	896		248 / 249			X		1/20	07/13/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**405**	896		248 / 249		X			1/20	07/13/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_042	A3	Pap. Calque	**406**	896 / 903		248 / 249		X			1/20	07/13/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**407**	603	2036		5		X		1/20	07/13/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**408**	604			5		X		1/20	07/13/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**409**	911					X		1/20	07/13/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**410**	608 / 642			5		X		1/20	07/13/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**411**	608 / 642			5		X		1/20	07/13/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**412**	793 / 819		257	5		X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**413**	606	2050 / 2051	257	5		X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**414**	603	2050 / 2051	257	5		X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**415**	610	2032 / 2036	258	5		X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**416**	711	2032 / 2054 / 2055	259	5		X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_043	A3	Pap. Calque	**417**	610	2036 / 2054 / 2055	259			X		1/20	07/18/17	CL	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**418**	854 / 855 / 904		253		X			1/20	07/18/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**419**	854 / 855 / 904		253		X			1/20	07/20/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**420**	865 / 909		264			X		1/20	07/18/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**421**	679 / 909		269			X		1/20	07/19/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**422**	858				X	X		1/20	07/20/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_044	A3	Pap. Calque	**423**	857				X	X		1/20	07/20/17	TM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_045	A3	Pap. Calque	**424**	610	2036	258	5		X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)

N° Minute	Format	Nature	N° Relevé	N° Fait	US	Sondage	N° Structure	Plan	Coupe	Profil	Échelle	Date	Auteur	Contenant
185376_G.IM.FO_045	A3	Pap. Calque	**425**	609	2036 / 2054 / 2055		2		X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_045	A3	Pap. Calque	**426**	402 / 403				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_045	A3	Pap. Calque	**427**	400 / 404				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_045	A3	Pap. Calque	**428**	850				X	X		1/20		PhB	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_046	A3	Pap. Calque	**429**	474					X		1/20	07/19/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_046	A3	Pap. Calque	**430**	400 / 425		275			X		1/20	07/20/17	FS	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_047	A3	Pap. Calque	**431**	431 / 474	2053	270			X		1/20	07/19/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_040	A3	Pap. Calque	**432**	579 / 773		235			X		1/20	07/11/17	SM	5/5 (Pochette A3)
185376_G.IM.FO_033	A3	Pap. Calque	**433**	529		240			X		1/20		CL	5/5 (Pochette A3)

4.3 Inventaire des photographies numériques

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0001_IMGP4286.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0002_IMGP3101.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0003_IMGP3864.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0004_IMGP4284.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0005_IMGP4288.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0006_IMGP4285.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0007_IMGP4831.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0008_IMGP4287.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0009_IMGP4554.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0010_IMGP4730.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0011_IMGP8578.JPG	Ambiance		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0012_DSCF5729.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0013_DSCF5727.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0014_DSCF5728.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0015_DSCF5730.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0016_DSCF5731.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0017_DSCF5733.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0018_DSCF5735.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0019_DSCF5736.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0020_DSCF5737.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0021_DSCF5738.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0022_DSCF5739.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0023_DSCF5740.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0024_DSCF5741.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0025_DSCF5742.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0026_DSCF5743.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0027_DSCF5744.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0028_DSCF5745.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0029_DSCF5746.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0030_DSCF5747.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0031_DSCF5748.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0032_DSCF5749.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0033_DSCF5750.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0034_DSCF5751.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0035_DSCF5752.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0036_DSCF5753.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0037_DSCF5754.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0038_DSCF5755.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0039_DSCF5756.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0040_DSCF5757.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0041_DSCF5758.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0042_DSCF5759.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0043_DSCF5762.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0044_DSCF5765.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0045_DSCF5766.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0046_DSCF5767.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0047_DSCF5768.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0048_DSCF5769.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0049_DSCF5770.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0050_DSCF5771.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0051_DSCF5772.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0052_DSCF5773.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0053_DSCF5774.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0054_DSCF5775.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0055_DSCF5776.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0056_DSCF5777.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0057_DSCF5778.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0058_DSCF5779.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0059_DSCF5780.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0060_DSCF5781.JPG	photos_citerne_et_plate-forme		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0061_IMGP8028.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0062_IMGP8029.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0063_IMGP8030.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0064_IMGP8031.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0065_IMGP8032.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0066_IMGP8033.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0067_IMGP8034.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0068_IMGP8035.JPG	Talus_avant_Decapage		photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0072_IMGP2974.JPG	Faits	F505	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0073_IMGP2973.JPG	Faits	F505	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0074_IMGP2323.JPG	Faits	F513	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0075_IMGP2325.JPG	Faits	F513	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0076_IMGP3333.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0077_IMGP3307.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0078_IMGP3308.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0079_IMGP3309.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0080_IMGP3331.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0081_IMGP3336.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0082_IMGP3338.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0083_IMGP3340.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0084_IMGP3341.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0085_IMGP3343.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0086_IMGP3332.JPG	Faits	F713	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0087_IMGP2589.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0088_IMGP2590.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0089_IMGP2591.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0090_IMGP2592.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0091_IMGP2593.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0092_IMGP2594.JPG	Faits	F624	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0093_IMGP3776.JPG	Faits	F689	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0094_IMGP3777.JPG	Faits	F689	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0095_IMGP3778.JPG	Faits	F689	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0096_IMGP3779.JPG	Faits	F689	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0097_IMGP8306.JPG	Faits	F744	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0098_IMGP8308.JPG	Faits	F744	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0099_IMGP2993.JPG	Faits	F765	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0100_IMGP2994.JPG	Faits	F765	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0101_IMGP2997.JPG	Faits	F765	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0102_IMGP3784.JPG	Faits	F765	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0103_IMGP3788.JPG	Faits	F765	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0104_IMGP4971.JPG	Faits	F404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0105_IMGP4972.JPG	Faits	F404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0106_IMGP4973.JPG	Faits	F404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0107_IMGP4974.JPG	Faits	F404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0108_IMGP4071.JPG	Faits	F414	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0109_IMGP8036.JPG	Faits	F437	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0110_IMGP8039.JPG	Faits	F437	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0111_IMGP8040.JPG	Faits	F437	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0112_IMGP3495.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0113_IMGP3496.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0114_IMGP3497.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0115_IMGP3500.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0116_IMGP3501.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0117_IMGP3502.JPG	Faits	F781	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0118_IMGP2977.JPG	Faits	F553	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0119_IMGP2980.JPG	Faits	F553	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0120_IMGP2629.JPG	Faits	F569	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0121_IMGP2630.JPG	Faits	F569	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0122_IMGP3311.JPG	Faits	F817	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0123_IMGP3312.JPG	Faits	F817	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0124_IMGP3352.JPG	Faits	F817	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0125_IMGP3353.JPG	Faits	F817	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0126_IMGP3938.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0127_IMGP3939.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0128_IMGP3940.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0129_IMGP3941.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0130_IMGP3942.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0131_IMGP3943.JPG	Faits	F861	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0132_IMGP4430.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0133_IMGP4386.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0134_IMGP4387.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0135_IMGP4388.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0136_IMGP4390.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0137_IMGP4391.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0138_IMGP4392.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0139_IMGP4393.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0140_IMGP4394.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0141_IMGP4395.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0142_IMGP4396.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0143_IMGP4397.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0144_IMGP4398.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0145_IMGP4399.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0146_IMGP4400.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0147_IMGP4401.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0148_IMGP4402.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0149_IMGP4403.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0150_IMGP4404.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0151_IMGP4405.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0152_IMGP4406.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0153_IMGP4407.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0154_IMGP4408.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0155_IMGP4409.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0156_IMGP4428.JPG	Faits	F601	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0157_IMGP3005.JPG	Faits	F550	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0158_IMGP3006.JPG	Faits	F550	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0159_IMGP3247.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0160_IMGP3065.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0161_IMGP3239.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0162_IMGP3241.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0163_IMGP3242.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0164_IMGP3243.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0165_IMGP3244.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0166_IMGP3245.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0167_IMGP3246.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0168_IMGP3248.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0169_IMGP3249.JPG	Faits	F580	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0170_IMGP4832.JPG	Faits	F411_F851	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0171_IMGP4833.JPG	Faits	F411_F851	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0172_IMGP4834.JPG	Faits	F411_F851	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0173_IMGP4835.JPG	Faits	F411_F851	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0174_IMGP4836.JPG	Faits	F411_F851	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0175_IMGP4484.JPG	Faits	F702	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0176_IMGP4485.JPG	Faits	F702	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0177_IMGP4486.JPG	Faits	F702	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0178_IMGP4487.JPG	Faits	F702	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0179_IMGP8047.JPG	Faits	F434	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0180_IMGP8049.JPG	Faits	F434	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0181_IMGP8051.JPG	Faits	F434	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0182_IMGP3203.JPG	Faits	F772_ExtremiteOuest	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0183_IMGP3204.JPG	Faits	F772_ExtremiteOuest	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0184_IMGP3210.JPG	Faits	F772_ExtremiteOuest	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0185_IMGP4235.JPG	Faits	F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB

710

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0186_IMGP4240.JPG	Faits	F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0187_IMGP4241.JPG	Faits	F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0188_IMGP4242.JPG	Faits	F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0189_IMGP4244.JPG	Faits	F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0190_IMGP3568.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0191_IMGP3569.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0192_IMGP3598.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0193_IMGP3570.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0194_IMGP3565.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0195_IMGP3566.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0196_IMGP3567.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0197_IMGP3571.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0198_IMGP3572.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0199_IMGP3573.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0200_IMGP3597.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0201_IMGP3599.JPG	Faits	F485	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0202_IMGP2486.JPG	Faits	F629	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0203_IMGP4286.JPG	Faits	F598	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0204_IMGP4288.JPG	Faits	F598	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0205_IMGP4289.JPG	Faits	F598	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0206_IMGP4290.JPG	Faits	F598	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0207_IMGP2297.JPG	Faits	F507	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0208_IMGP2302.JPG	Faits	F507	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0209_IMGP2681.JPG	Faits	F613	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0210_IMGP2684.JPG	Faits	F613	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0211_IMGP2687.JPG	Faits	F613	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0212_IMGP2482.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0213_IMGP8604.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0214_IMGP8605.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0215_IMGP8606.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0216_IMGP8607.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0217_IMGP8608.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0218_IMGP8609.JPG	Faits	F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0219_IMGP4075.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0220_IMGP4076.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0221_IMGP4077.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0222_IMGP4086.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0223_IMGP4087.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0224_IMGP4088.JPG	Faits	F866	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0225_IMGP8386.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0226_IMGP8387.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0227_IMGP8388.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0228_IMGP8389.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0229_IMGP8390.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0230_IMGP8391.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0231_IMGP8392.JPG	Faits	F755	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0232_IMGP3612.JPG	Faits	F412_838_839_840	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0233_IMGP3613.JPG	Faits	F412_838_839_840	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0234_IMGP4766.JPG	Faits	F888	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0235_IMGP4767.JPG	Faits	F888	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0236_IMGP4768.JPG	Faits	F888	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0237_IMGP4765.JPG	Faits	F888	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0238_IMGP3992.JPG	Faits	F435	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0239_IMGP3993.JPG	Faits	F435	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0240_IMGP4074.JPG	Faits	F452	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0241_IMGP4077.JPG	Faits	F452	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0242_IMGP3194.JPG	Faits	F491	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0243_IMGP8175.JPG	Faits	F519	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0244_IMGP8177.JPG	Faits	F519	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0245_IMGP2999.JPG	Faits	F551	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0246_IMGP3001.JPG	Faits	F551	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0247_IMGP2968.JPG	Faits	F571	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0248_IMGP2969.JPG	Faits	F571	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0249_IMGP4291.JPG	Faits	F599	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0250_IMGP4292.JPG	Faits	F599	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0251_IMGP4293.JPG	Faits	F599	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0252_IMGP4078.JPG	Faits	F891	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0253_IMGP4079.JPG	Faits	F891	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0254_IMGP4080.JPG	Faits	F891	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0255_IMGP4081.JPG	Faits	F891	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0256_IMGP2656.JPG	Faits	F614	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0257_IMGP2662.JPG	Faits	F614	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0258_IMGP2616.JPG	Faits	F635	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0259_IMGP2619.JPG	Faits	F635	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0260_IMGP4440.JPG	Faits	F677	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0261_IMGP4441.JPG	Faits	F677	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0262_IMGP4442.JPG	Faits	F677	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0263_IMGP4443.JPG	Faits	F677	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0264_IMGP3120.JPG	Faits	F718	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0265_IMGP8380.JPG	Faits	F756	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0266_IMGP8381.JPG	Faits	F756	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0267_IMGP2933.JPG	Faits	F802	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0268_IMGP2934.JPG	Faits	F802	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0269_IMGP3231.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0270_IMGP3233.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0271_IMGP3236.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0272_IMGP3844.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0273_IMGP3845.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0274_IMGP3848.JPG	Faits	F772_SdCentral	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0275_IMGP3716.JPG	Faits	F607	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0276_IMGP3713.JPG	Faits	F607	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0277_IMGP3714.JPG	Faits	F607	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0278_IMGP3715.JPG	Faits	F607	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0279_IMGP3717.JPG	Faits	F607	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0280_IMGP4842.JPG	Faits	F844	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0281_IMGP4843.JPG	Faits	F844	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0282_IMGP4844.JPG	Faits	F844	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0283_IMGP4841.JPG	Faits	F844	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0284_IMGP3686.JPG	Faits	F698	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0285_IMGP3687.JPG	Faits	F698	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0286_IMGP3688.JPG	Faits	F698	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0287_IMGP4089.JPG	Faits	F426	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0288_IMGP4092.JPG	Faits	F426	photographie	.jpg	2017	Clé USB

712

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0289_IMGP4095.JPG	Faits	F426	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0290_IMGP4907.JPG	Faits	F408_F409	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0291_IMGP4908.JPG	Faits	F408_F409	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0292_IMGP4909.JPG	Faits	F408_F409	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0293_IMGP4910.JPG	Faits	F408_F409	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0294_IMGP3543.JPG	Faits	F450	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0295_IMGP3544.JPG	Faits	F450	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0296_IMGP3545.JPG	Faits	F450	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0297_IMGP3546.JPG	Faits	F450	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0298_IMGP3547.JPG	Faits	F450	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0299_IMGP2947.JPG	Faits	F492	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0300_IMGP2948.JPG	Faits	F492	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0301_IMGP2327.JPG	Faits	F538	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0302_IMGP2328.JPG	Faits	F538	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0303_IMGP2958.JPG	Faits	F567	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0304_IMGP2960.JPG	Faits	F567	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0305_IMGP2638.JPG	Faits	F547	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0306_IMGP2639.JPG	Faits	F547	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0307_IMGP4066.JPG	Faits	F869	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0308_IMGP4067.JPG	Faits	F869	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0309_IMGP4068.JPG	Faits	F869	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0310_IMGP4069.JPG	Faits	F869	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0311_IMGP4959.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0312_IMGP4960.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0313_IMGP4961.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0314_IMGP4962.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0315_IMGP4963.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0316_IMGP4964.JPG	Faits	F858	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0317_IMGP3811.JPG	Faits	F663	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0318_IMGP3813.JPG	Faits	F663	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0319_IMGP3814.JPG	Faits	F663	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0320_IMGP4819.JPG	Faits	F731	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0321_IMGP4820.JPG	Faits	F731	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0322_IMGP4821.JPG	Faits	F731	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0323_IMGP4822.JPG	Faits	F731	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0324_IMGP8364.JPG	Faits	F757	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0325_IMGP8365.JPG	Faits	F757	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0326_IMGP8366.JPG	Faits	F757	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0327_IMGP8367.JPG	Faits	F757	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0328_IMGP8368.JPG	Faits	F757	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0329_IMGP2505.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0330_IMGP8599.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0331_IMGP8600.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0332_IMGP8601.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0333_IMGP8602.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0334_IMGP8603.JPG	Faits	F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0335_IMGP3048.JPG	Faits	F804	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0336_IMGP3614.JPG	Faits	F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0337_IMGP3615.JPG	Faits	F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0338_IMGP4326.JPG	Faits	F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0339_IMGP4327.JPG	Faits	F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0340_IMGP2836.JPG	Faits	F493	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0341_IMGP2837.JPG	Faits	F493	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0342_IMGP8167.JPG	Faits	F523	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0343_IMGP8168.JPG	Faits	F523	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0344_IMGP2478.JPG	Faits	F628	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0345_IMGP2549.JPG	Faits	F628	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0346_IMGP2552.JPG	Faits	F628	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0347_IMGP4444.JPG	Faits	F649	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0348_IMGP4445.JPG	Faits	F649	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0349_IMGP4446.JPG	Faits	F649	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0350_IMGP4447.JPG	Faits	F649	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0351_IMGP4448.JPG	Faits	F699	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0352_IMGP4449.JPG	Faits	F699	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0353_IMGP4451.JPG	Faits	F699	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0354_IMGP4452.JPG	Faits	F699	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0355_IMGP8325.JPG	Faits	F748	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0356_IMGP8327.JPG	Faits	F748	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0357_IMGP3970.JPG	Faits	F418	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0358_IMGP8626.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0359_IMGP2727.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0360_IMGP2731.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0361_IMGP2754.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0362_IMGP2755.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0363_IMGP2756.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0364_IMGP2757.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0365_IMGP3842.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0366_IMGP3843.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0367_IMGP3844.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0368_IMGP3845.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0369_IMGP3846.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0370_IMGP3847.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0371_IMGP3848.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0372_IMGP3849.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0373_IMGP8507.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0374_IMGP8508.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0375_IMGP8509.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0376_IMGP8510.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0377_IMGP8621.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0378_IMGP8622.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0379_IMGP8623.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0380_IMGP8624.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0381_IMGP8625.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0382_IMGP8627.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0383_IMGP8628.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0384_IMGP8638.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0385_IMGP8639.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0386_IMGP8640.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0387_IMGP8641.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0388_IMGP8642.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0389_IMGP8643.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0390_IMGP8644.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0391_IMGP8645.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0392_IMGP8646.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB

714

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0393_IMGP8647.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0394_IMGP8648.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0395_IMGP8649.JPG	Faits	F769	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0396_IMGP4133.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0397_IMGP4134.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0398_IMGP4135.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0399_IMGP4793.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0400_IMGP4794.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0401_IMGP4795.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0402_IMGP4796.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0403_IMGP4797.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0404_IMGP4798.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0405_IMGP4799.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0406_IMGP4800.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0407_IMGP4801.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0408_IMGP4802.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0409_IMGP4803.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0410_IMGP4804.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0411_IMGP4805.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0412_IMGP4806.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0413_IMGP4807.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0414_IMGP4808.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0415_IMGP4809.JPG	Faits	F896	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0416_IMGP3513.JPG	Faits	F442	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0417_IMGP3514.JPG	Faits	F442	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0418_IMGP3515.JPG	Faits	F442	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0419_IMGP3516.JPG	Faits	F442	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0420_IMGP3517.JPG	Faits	F442	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0421_IMGP3457.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0422_IMGP3458.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0423_IMGP3459.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0424_IMGP3460.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0425_IMGP3461.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0426_IMGP3462.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0427_IMGP3488.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0428_IMGP3489.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0429_IMGP3490.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0430_IMGP3492.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0431_IMGP3494.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0432_IMGP3806.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0433_IMGP3807.JPG	Faits	F785	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0434_IMGP2640.JPG	Faits	F548_F558	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0435_IMGP2647.JPG	Faits	F548_F558	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0436_IMGP3794.JPG	Faits	F585	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0437_IMGP3797.JPG	Faits	F585	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0438_IMGP4302.JPG	Faits	F831	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0439_IMGP4303.JPG	Faits	F831	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0440_IMGP4815.JPG	Faits	F901	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0441_IMGP4816.JPG	Faits	F901	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0442_IMGP4817.JPG	Faits	F901	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0443_IMGP4818.JPG	Faits	F901	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0444_IMGP2926.JPG	Faits	F554	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0445_IMGP2927.JPG	Faits	F554	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0446_IMGP2928.JPG	Faits	F554	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0447_IMGP3961.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0448_IMGP3962.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0449_IMGP3963.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0450_IMGP3964.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0451_IMGP3956.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0452_IMGP3957.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0453_IMGP3959.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0454_IMGP3960.JPG	Faits	F877	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0455_IMGP3790.JPG	Faits	F586	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0456_IMGP8124.JPG	Faits	F438	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0457_IMGP8116.JPG	Faits	F438	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0458_IMGP8126.JPG	Faits	F438	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0459_IMGP8128.JPG	Faits	F438	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0460_IMGP4082.JPG	Faits	F415	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0461_IMGP4084.JPG	Faits	F415	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0462_IMGP4473.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0463_IMGP4474.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0464_IMGP4475.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0465_IMGP4476.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0466_IMGP4477.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0467_IMGP4478.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0468_IMGP4479.JPG	Faits	F693	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0469_IMGP3478.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0470_IMGP3479.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0471_IMGP3480.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0472_IMGP3484.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0473_IMGP3481.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0474_IMGP3482.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0475_IMGP3483.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0476_IMGP3485.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0477_IMGP3793.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0478_IMGP3794.JPG	Faits	F782	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0479_IMGP4304.JPG	Faits	F832	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0480_IMGP4305.JPG	Faits	F832	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0481_IMGP4306.JPG	Faits	F832	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0482_IMGP4307.JPG	Faits	F832	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0483_IMGP2813.JPG	Faits	F494	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0484_IMGP3434.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0485_IMGP3433.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0486_IMGP3431.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0487_IMGP3435.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0488_IMGP3432.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0489_IMGP3436.JPG	Faits	F476	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0490_IMGP4107.JPG	Faits	F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0491_IMGP4109.JPG	Faits	F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0492_IMGP3966.JPG	Faits	F447	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0493_IMGP3969.JPG	Faits	F447	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0494_IMGP2499.JPG	Faits	F625	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0495_IMGP2553.JPG	Faits	F625	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0496_IMGP3094.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB

716

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0497_IMGP3096.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0498_IMGP3097.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0499_IMGP3098.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0500_IMGP3099.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0501_IMGP3100.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0502_IMGP3177.JPG	Faits	F641	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0503_IMGP2940.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0504_IMGP3761.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0505_IMGP2942.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0506_IMGP3047.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0507_IMGP3763.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0508_IMGP3767.JPG	Faits	F799	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0509_IMGP8264.JPG	Faits	F759	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0510_IMGP4431.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0511_IMGP4432.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0512_IMGP4434.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0513_IMGP4435.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0514_IMGP4436.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0515_IMGP4433.JPG	Faits	F660	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0516_IMGP4079.JPG	Faits	F416	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0517_IMGP4168.JPG	Faits	F466	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0518_IMGP4176.JPG	Faits	F466	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0519_IMGP4177.JPG	Faits	F466	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0520_IMGP3443.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0521_IMGP3437.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0522_IMGP3438.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0523_IMGP3439.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0524_IMGP3440.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0525_IMGP3441.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0526_IMGP3442.JPG	Faits	F439	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0527_IMGP2812.JPG	Faits	F495	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0528_DSCN1472.JPG	Faits	F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0529_IMGP8223.JPG	Faits	F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0530_IMGP2985.JPG	Faits	F555	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0531_IMGP2988.JPG	Faits	F555	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0532_IMGP3030.JPG	Faits	F582	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0533_IMGP3031.JPG	Faits	F582	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0534_IMGP3720.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0535_IMGP3717.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0536_IMGP3718.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0537_IMGP3719.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0538_IMGP3721.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0539_IMGP3724.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0540_IMGP3725.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0541_IMGP4421.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0542_IMGP4422.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0543_IMGP4423.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0544_IMGP4424.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0545_IMGP4425.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0546_IMGP4426.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0547_IMGP4427.JPG	Faits	F605	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0548_IMGP4810.JPG	Faits	F899	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0549_IMGP4811.JPG	Faits	F899	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0550_IMGP2584.JPG	Faits	F622	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0551_IMGP2585.JPG	Faits	F622	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0552_IMGP4110.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0553_IMGP4111.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0554_IMGP4112.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0555_IMGP4113.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0556_IMGP4114.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0557_IMGP4115.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0558_IMGP4116.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0559_IMGP4117.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0560_IMGP4118.JPG	Faits	F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0561_IMGP3819.JPG	Faits	F697	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0562_IMGP3822.JPG	Faits	F697	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0563_IMGP3824.JPG	Faits	F697	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0564_IMGP8338.JPG	Faits	F738_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0565_IMGP8339.JPG	Faits	F738_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0566_IMGP8340.JPG	Faits	F738_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0567_IMGP8341.JPG	Faits	F738_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0568_IMGP8262.JPG	Faits	F760	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0569_IMGP3503.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0570_IMGP3504.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0571_IMGP3505.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0572_IMGP3506.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0573_IMGP3507.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0574_IMGP3795.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0575_IMGP4528.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0576_IMGP3796.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0577_IMGP3812.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0578_IMGP3813.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0579_IMGP3814.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0580_IMGP3815.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0581_IMGP4529.JPG	Faits	F783	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0582_IMGP3326.JPG	Faits	F814	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0583_IMGP3327.JPG	Faits	F814	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0584_IMGP3329.JPG	Faits	F814	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0585_IMGP3330.JPG	Faits	F814	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0586_IMGP4348.JPG	Faits	F421	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0587_IMGP4349.JPG	Faits	F421	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0588_IMGP4350.JPG	Faits	F421	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0589_IMGP4351.JPG	Faits	F421	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0590_IMGP2604.JPG	Faits	F616	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0591_IMGP2607.JPG	Faits	F616	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0592_IMGP3092.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0593_IMGP3213.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0594_IMGP3215.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0595_IMGP3216.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0596_IMGP3217.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0597_IMGP3218.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0598_IMGP3219.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0599_IMGP3220.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0600_IMGP3221.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB

718

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0601_IMGP3222.JPG	Faits	F596	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0602_IMGP4069.JPG	Faits	F413	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0603_IMGP8090.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0604_IMGP8091.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0605_IMGP8092.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0606_IMGP8093.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0607_IMGP8097.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0608_IMGP8094.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0609_IMGP8095.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0610_IMGP8096.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0611_IMGP8098.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0612_IMGP8099.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0613_IMGP8100.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0614_IMGP8101.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0615_IMGP8102.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0616_IMGP8103.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0617_IMGP8104.JPG	Faits	F436	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0618_IMGP3926.JPG	Faits	F811	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0619_IMGP3945.JPG	Faits	F811	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0620_IMGP3949.JPG	Faits	F811	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0621_IMGP3950.JPG	Faits	F811	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0622_IMGP3253.JPG	Faits	F496	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0623_IMGP3251.JPG	Faits	F496	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0624_IMGP3252.JPG	Faits	F496	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0625_IMGP3254.JPG	Faits	F496	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0626_IMGP8173.JPG	Faits	F520	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0627_IMGP8174.JPG	Faits	F520	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0628_IMGP2981.JPG	Faits	F552	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0629_IMGP2983.JPG	Faits	F552	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0630_IMGP4274.JPG	Faits	F574_F706	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0631_IMGP4328.JPG	Faits	F574_F706	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0632_IMGP4329.JPG	Faits	F574_F706	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0633_IMGP4330.JPG	Faits	F574_F706	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0634_IMGP4294.JPG	Faits	F827	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0635_IMGP4295.JPG	Faits	F827	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0636_IMGP4482.JPG	Faits	F683	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0637_IMGP4483.JPG	Faits	F683	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0638_IMGP4480.JPG	Faits	F683	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0639_IMGP4481.JPG	Faits	F683	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0640_IMGP4437.JPG	Faits	F639	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0641_IMGP4438.JPG	Faits	F639	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0642_IMGP4439.JPG	Faits	F639	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0643_IMGP8321.JPG	Faits	F743	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0644_IMGP8322.JPG	Faits	F743	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0645_IMGP8296.JPG	Faits	F761	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0646_IMGP8300.JPG	Faits	F761	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0647_IMGP8304.JPG	Faits	F761	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0648_IMGP3463.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0649_IMGP3464.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0650_IMGP3465.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0651_IMGP3466.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0652_IMGP3467.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0653_IMGP3468.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0654_IMGP3469.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0655_IMGP3470.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0656_IMGP3471.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0657_IMGP3472.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0658_IMGP3473.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0659_IMGP3476.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0660_IMGP3477.JPG	Faits	F784	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0661_IMGP4172.JPG	Faits	F468	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0662_IMGP4173.JPG	Faits	F468	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0663_IMGP4184.JPG	Faits	F468	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0664_IMGP4823.JPG	Faits	F892	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0665_IMGP4824.JPG	Faits	F892	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0666_IMGP4825.JPG	Faits	F892	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0667_IMGP4826.JPG	Faits	F892	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0668_IMGP2913.JPG	Faits	F488	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0669_IMGP2915.JPG	Faits	F488	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0670_IMGP8289.JPG	Faits	F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0671_IMGP8255.JPG	Faits	F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0672_IMGP8257.JPG	Faits	F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0673_IMGP8282.JPG	Faits	F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0674_IMGP2470.JPG	Faits	F632	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0675_IMGP2556.JPG	Faits	F632	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0676_IMGP2557.JPG	Faits	F632	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0677_IMGP3710.JPG	Faits	F706_CpeL	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0678_IMGP3711.JPG	Faits	F706_CpeL	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0679_IMGP3712.JPG	Faits	F706_CpeL	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0680_IMGP3083.JPG	Faits	F655	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0681_IMGP3085.JPG	Faits	F655	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0682_IMGP8343.JPG	Faits	F754	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0683_IMGP8344.JPG	Faits	F754	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0684_IMGP8345.JPG	Faits	F754	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0685_IMGP2620.JPG	Faits	F612	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0686_IMGP2623.JPG	Faits	F612	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0687_IMGP2650.JPG	Faits	F619	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0688_IMGP2653.JPG	Faits	F619	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0689_IMGP3592.JPG	Faits	F446	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0690_IMGP3593.JPG	Faits	F446	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0691_IMGP3594.JPG	Faits	F446	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0692_IMGP3595.JPG	Faits	F446	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0693_IMGP3596.JPG	Faits	F446	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0694_IMGP3268.JPG	Faits	F422	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0695_IMGP3270.JPG	Faits	F422	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0696_IMGP3354.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0697_IMGP3355.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0698_IMGP3356.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0699_IMGP3357.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0700_IMGP3393.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0701_IMGP3394.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0702_IMGP3397.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0703_IMGP3398.JPG	Faits	F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0704_IMGP3523.JPG	Faits	F557	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0705_IMGP3524.JPG	Faits	F557	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0706_IMGP3525.JPG	Faits	F557	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0707_IMGP3526.JPG	Faits	F557	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0708_IMGP3527.JPG	Faits	F557	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0709_IMGP2964.JPG	Faits	F577	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0710_IMGP2966.JPG	Faits	F577	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0711_IMGP3109.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0712_IMGP3114.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0713_IMGP3868.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0714_IMGP3882.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0715_IMGP3886.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0716_IMGP3889.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0717_IMGP3893.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0718_IMGP3894.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0719_IMGP3904.JPG	Faits	F809	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0720_IMGP4331.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0721_IMGP4332.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0722_IMGP4333.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0723_IMGP4334.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0724_IMGP4335.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0725_IMGP4336.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0726_IMGP4337.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0727_IMGP4338.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0728_IMGP4339.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0729_IMGP4340.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0730_IMGP4341.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0731_IMGP4342.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0732_IMGP4343.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0733_IMGP4344.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0734_IMGP4345.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0735_IMGP4346.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0736_IMGP4347.JPG	Faits	F837	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0737_IMGP3026.JPG	Faits	F559	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0738_IMGP3027.JPG	Faits	F559	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0739_IMGP2898.JPG	Faits	F563	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0740_IMGP2901.JPG	Faits	F563	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0741_IMGP4253.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0742_IMGP4245.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0743_IMGP4247.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0744_IMGP4248.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0745_IMGP4249.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0746_IMGP4250.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0747_IMGP4251.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0748_IMGP4252.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0749_IMGP4254.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0750_IMGP4255.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0751_IMGP4256.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0752_IMGP4270.JPG	Faits	F593	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0753_IMGP4051.JPG	Faits	F419_F818	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0754_IMGP4049.JPG	Faits	F419_F818	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0755_DSCN1568.JPG	Faits	F708	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0756_DSCN1570.JPG	Faits	F708	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0757_IMGP3166.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0758_IMGP3164.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0759_IMGP3165.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0760_IMGP3167.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0761_IMGP3168.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0762_IMGP3169.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0763_IMGP3170.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0764_IMGP3171.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0765_IMGP3172.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0766_IMGP3173.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0767_IMGP3174.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0768_IMGP3175.JPG	Faits	F813	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0769_IMGP3646.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0770_IMGP3647.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0771_IMGP3648.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0772_IMGP3649.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0773_IMGP3650.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0774_IMGP3651.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0775_IMGP3652.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0776_IMGP3653.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0777_IMGP3654.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0778_IMGP3655.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0779_IMGP3656.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0780_IMGP3657.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0781_IMGP4144.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0782_IMGP4145.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0783_IMGP4146.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0784_IMGP4148.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0785_IMGP4149.JPG	Faits	F785_F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0786_IMGP4100.JPG	Faits	F898	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0787_IMGP4101.JPG	Faits	F898	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0788_IMGP4102.JPG	Faits	F898	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0789_IMGP4103.JPG	Faits	F898	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0790_IMGP2748.JPG	Faits	F490	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0791_IMGP2768.JPG	Faits	F490	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0792_IMGP2772.JPG	Faits	F490	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0793_IMGP3200.JPG	Faits	F490	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0794_IMGP4367.JPG	Faits	F451	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0795_IMGP4366.JPG	Faits	F451	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0796_IMGP4368.JPG	Faits	F451	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0797_IMGP2320.JPG	Faits	F517	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0798_IMGP2322.JPG	Faits	F517	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0799_IMGP8356.JPG	Faits	F736	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0800_IMGP8357.JPG	Faits	F736	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0801_IMGP8358.JPG	Faits	F736	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0802_IMGP8359.JPG	Faits	F736	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0803_IMGP2595.JPG	Faits	F620	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0804_IMGP2596.JPG	Faits	F620	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0805_IMGP2597.JPG	Faits	F620	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0806_IMGP2598.JPG	Faits	F620	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0807_IMGP2599.JPG	Faits	F620	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0808_IMGP3744.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB

722

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0809_IMGP3745.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0810_IMGP3746.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0811_IMGP3747.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0812_IMGP3748.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0813_IMGP3749.JPG	Faits	F843	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0814_IMGP8310.JPG	Faits	F745	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0815_IMGP8312.JPG	Faits	F745	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0816_IMGP4266.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0817_IMGP4267.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0818_IMGP4268.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0819_IMGP4275.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0820_IMGP4276.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0821_IMGP4277.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0822_IMGP4278.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0823_IMGP4281.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0824_IMGP4282.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0825_IMGP4283.JPG	Faits	F766	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0826_IMGP4884.JPG	Faits	F400_F852	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0827_IMGP4885.JPG	Faits	F400_F852	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0828_IMGP4886.JPG	Faits	F400_F852	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0829_IMGP4054.JPG	Faits	F420	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0830_IMGP4057.JPG	Faits	F420	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0831_IMGP4371.JPG	Faits	F444	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0832_IMGP4372.JPG	Faits	F444	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0833_IMGP4373.JPG	Faits	F444	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0834_IMGP4374.JPG	Faits	F444	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0835_IMGP4375.JPG	Faits	F444	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0836_IMGP2311.JPG	Faits	F500	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0837_IMGP2312.JPG	Faits	F500	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0838_IMGP3983.JPG	Faits	F479	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0839_IMGP3986.JPG	Faits	F479	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0840_IMGP2694.JPG	Faits	F534	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0841_IMGP2696.JPG	Faits	F534	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0842_IMGP2930.JPG	Faits	F560	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0843_IMGP2931.JPG	Faits	F560	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0844_IMGP2668.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0845_IMGP2670.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0846_IMGP2671.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0847_IMGP2673.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0848_IMGP2674.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0849_IMGP2675.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0850_IMGP2676.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0851_IMGP2677.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0852_IMGP2678.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0853_IMGP2679.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0854_IMGP2697.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0855_IMGP2699.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0856_IMGP2701.JPG	Faits	F588_F589	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0857_IMGP4980.JPG	Faits	F913	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0858_IMGP4981.JPG	Faits	F913	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0859_IMGP4982.JPG	Faits	F913	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0860_IMGP4983.JPG	Faits	F913	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0861_IMGP4975.JPG	Faits	F857	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0862_IMGP4976.JPG	Faits	F857	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0863_IMGP4977.JPG	Faits	F857	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0864_IMGP4978.JPG	Faits	F857	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0865_IMGP4979.JPG	Faits	F857	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0866_IMGP2495.JPG	Faits	F626	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0867_IMGP8610.JPG	Faits	F626	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0868_IMGP8611.JPG	Faits	F626	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0869_IMGP3799.JPG	Faits	F653	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0870_IMGP3800.JPG	Faits	F653	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0871_IMGP2788.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0872_IMGP2795.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0873_IMGP2799.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0874_IMGP4145.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0875_IMGP4146.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0876_IMGP4148.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0877_IMGP4151.JPG	Faits	F703	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0878_IMGP4262.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0879_IMGP4264.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0880_IMGP4265.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0881_IMGP4296.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0882_IMGP4297.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0883_IMGP4298.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0884_IMGP4299.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0885_IMGP4300.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0886_IMGP4301.JPG	Faits	F767	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0887_IMGP8313.JPG	Faits	F746	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0888_IMGP8318.JPG	Faits	F746	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0889_IMGP3444.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0890_IMGP3445.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0891_IMGP3446.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0892_IMGP3447.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0893_IMGP3448.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0894_IMGP3455.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0895_IMGP3456.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0896_IMGP3486.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0897_IMGP3487.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0898_IMGP3808.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0899_IMGP3809.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0900_IMGP3810.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0901_IMGP3811.JPG	Faits	F786	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0902_IMGP3528.JPG	Faits	F825	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0903_IMGP3529.JPG	Faits	F825	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0904_IMGP3530.JPG	Faits	F825	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0905_IMGP3531.JPG	Faits	F825	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0906_IMGP3532.JPG	Faits	F825	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0907_IMGP4362.JPG	Faits	F453	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0908_IMGP4363.JPG	Faits	F453	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0909_IMGP4364.JPG	Faits	F453	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0910_IMGP4365.JPG	Faits	F453	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0911_IMGP8447.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0912_IMGP8448.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB

724

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0913_IMGP8449.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0914_IMGP8450.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0915_IMGP8451.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0916_IMGP8452.JPG	Faits	F623_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0917_IMGP4410.JPG	Faits	F600	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0918_IMGP4411.JPG	Faits	F600	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0919_IMGP4412.JPG	Faits	F600	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0920_IMGP4413.JPG	Faits	F600	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0921_IMGP3272.JPG	Faits	F417	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0922_IMGP3274.JPG	Faits	F417	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0923_IMGP3508.JPG	Faits	F441	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0924_IMGP3509.JPG	Faits	F441	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0925_IMGP3511.JPG	Faits	F441	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0926_IMGP3512.JPG	Faits	F441	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0927_IMGP3927.JPG	Faits	F480	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0928_IMGP3930.JPG	Faits	F480	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0929_IMGP3319.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0930_IMGP3315.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0931_IMGP3316.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0932_IMGP3318.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0933_IMGP3322.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0934_IMGP3320.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0935_IMGP3321.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0936_IMGP3323.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0937_IMGP3324.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0938_IMGP3325.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0939_IMGP3344.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0940_IMGP3345.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0941_IMGP3346.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0942_IMGP3347.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0943_IMGP3348.JPG	Faits	F816	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0944_IMGP2310.JPG	Faits	F502	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0945_IMGP2309.JPG	Faits	F502	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0946_IMGP4058.JPG	Faits	F556	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0947_IMGP4059.JPG	Faits	F556	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0948_IMGP3062.JPG	Faits	F583	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0949_IMGP3064.JPG	Faits	F583	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0950_IMGP3792.JPG	Faits	F583	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0951_IMGP4311.JPG	Faits	F834	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0952_IMGP4312.JPG	Faits	F834	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0953_IMGP4161.JPG	Faits	F645	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0954_IMGP4163.JPG	Faits	F645	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0955_IMGP4133.JPG	Faits	F704	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0956_IMGP4137.JPG	Faits	F704	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0957_IMGP4139.JPG	Faits	F704	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0958_IMGP4142.JPG	Faits	F704	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0959_IMGP8329.JPG	Faits	F747	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0960_IMGP8330.JPG	Faits	F747	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0961_IMGP2714.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0962_IMGP2716.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0963_IMGP2719.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0964_IMGP2724.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_0965_IMGP2761.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0966_IMGP2764.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0967_IMGP2767.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0968_IMGP8512.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0969_IMGP8513.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0970_IMGP8514.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0971_IMGP8515.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0972_IMGP8516.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0973_IMGP8629.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0974_IMGP8630.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0975_IMGP8631.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0976_IMGP8632.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0977_IMGP8633.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0978_IMGP8634.JPG	Faits	F768	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0979_IMGP2705.JPG	Faits	F787_F788	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0980_IMGP2708.JPG	Faits	F787_F788	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0981_IMGP8635.JPG	Faits	F787_F788	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0982_IMGP8636.JPG	Faits	F787_F788	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0983_IMGP8637.JPG	Faits	F787_F788	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0984_IMGP3022.JPG	Faits	F483	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0985_IMGP3021.JPG	Faits	F483	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0986_IMGP3023.JPG	Faits	F483	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0987_IMGP4813.JPG	Faits	F900	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0988_IMGP4814.JPG	Faits	F900	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0989_IMGP2317.JPG	Faits	F497_762	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0990_IMGP2318.JPG	Faits	F497_762	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0991_IMGP2329.JPG	Faits	F542	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0992_IMGP2330.JPG	Faits	F542	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0993_IMGP3677.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0994_IMGP3678.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0995_IMGP3679.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0996_IMGP3680.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0997_IMGP3681.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0998_IMGP3682.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_0999_IMGP3683.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1000_IMGP3684.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1001_IMGP3685.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1002_IMGP3692.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1003_IMGP3694.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1004_IMGP3695.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1005_IMGP3696.JPG	Faits	F640	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1006_IMGP3691.JPG	Faits	F672	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1007_IMGP3689.JPG	Faits	F672	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1008_IMGP3690.JPG	Faits	F672	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1009_IMGP8393.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1010_IMGP8394.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1011_IMGP8395.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1012_IMGP8396.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1013_IMGP8397.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1014_IMGP8398.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1015_IMGP8399.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1016_IMGP8400.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1017_IMGP8401.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1018_IMGP8402.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1019_IMGP8403.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1020_IMGP8404.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1021_IMGP8405.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1022_IMGP8406.JPG	Faits	F735	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1023_IMGP8354.JPG	Faits	F758	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1024_IMGP8355.JPG	Faits	F758	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1025_IMGP4124.JPG	Faits	F608	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1026_IMGP4123.JPG	Faits	F608	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1027_IMGP4125.JPG	Faits	F608	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1028_IMGP4126.JPG	Faits	F608	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1029_IMGP4950.JPG	Faits	F410	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1030_IMGP4951.JPG	Faits	F410	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1031_IMGP4952.JPG	Faits	F410	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1032_IMGP4953.JPG	Faits	F410	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1033_IMGP3838.JPG	Faits	F772_ExtremiteEst	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1034_IMGP3841.JPG	Faits	F772_ExtremiteEst	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1035_IMGP3842.JPG	Faits	F772_ExtremiteEst	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1036_IMGP4887.JPG	Faits	F432	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1037_IMGP4888.JPG	Faits	F432	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1038_IMGP4889.JPG	Faits	F432	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1039_IMGP3373.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1040_IMGP3358.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1041_IMGP3359.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1042_IMGP3360.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1043_IMGP3361.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1044_IMGP3362.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1045_IMGP3363.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1046_IMGP3364.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1047_IMGP3365.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1048_IMGP3366.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1049_IMGP3367.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1050_IMGP3368.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1051_IMGP3369.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1052_IMGP3370.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1053_IMGP3371.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1054_IMGP3374.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1055_IMGP3763.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1056_IMGP3764.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1057_IMGP3765.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1058_IMGP3766.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1059_IMGP3767.JPG	Faits	F795	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1060_IMGP2664.JPG	Faits	F562	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1061_IMGP2665.JPG	Faits	F562	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1062_IMGP4284.JPG	Faits	F597	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1063_IMGP4285.JPG	Faits	F597	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1064_IMGP4082.JPG	Faits	F846	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1065_IMGP4083.JPG	Faits	F846	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1066_IMGP4084.JPG	Faits	F846	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1067_IMGP4085.JPG	Faits	F846	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1068_IMGP3152.JPG	Faits	F812	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1069_IMGP3159.JPG	Faits	F812	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1070_IMGP3179.JPG	Faits	F812	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1071_IMGP3180.JPG	Faits	F812	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1072_IMGP2293.JPG	Faits	F544	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1073_IMGP2304.JPG	Faits	F544	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1074_IMGP2625.JPG	Faits	F570	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1075_IMGP2627.JPG	Faits	F570	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1076_IMGP3402.JPG	Faits	F406	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1077_IMGP3403.JPG	Faits	F406	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1078_IMGP3404.JPG	Faits	F406	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1079_IMGP3405.JPG	Faits	F406	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1080_IMGP3406.JPG	Faits	F406	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1081_IMGP3774.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1082_IMGP3775.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1083_IMGP4458.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1084_IMGP4459.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1085_IMGP4460.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1086_IMGP4461.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1087_IMGP4462.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1088_IMGP4463.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1089_IMGP4464.JPG	Faits	F675	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1090_IMGP4383.JPG	Faits	F423	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1091_IMGP4384.JPG	Faits	F423	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1092_IMGP4385.JPG	Faits	F423	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1093_DSCN1535.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1094_IMGP2356.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1095_IMGP2361.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1096_IMGP2363.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1097_IMGP2367.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1098_IMGP2369.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1099_IMGP2371.JPG	Faits	F717	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1100_IMGP2796.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1101_IMGP3658.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1102_IMGP3659.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1103_IMGP3662.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1104_IMGP3660.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1105_IMGP3661.JPG	Faits	F792	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1106_IMGP4282.JPG	Faits	F911	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1107_IMGP4283.JPG	Faits	F911	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1108_IMGP2314.JPG	Faits	F498	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1109_IMGP2316.JPG	Faits	F498	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1110_IMGP8162.JPG	Faits	F524	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1111_IMGP8161.JPG	Faits	F524	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1112_IMGP4165.JPG	Faits	F465	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1113_IMGP4167.JPG	Faits	F465	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1114_IMGP4127.JPG	Faits	F608_F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1115_IMGP4128.JPG	Faits	F608_F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1116_IMGP4129.JPG	Faits	F608_F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1117_IMGP4130.JPG	Faits	F608_F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1118_IMGP4131.JPG	Faits	F608_F642	photographie	.jpg	2017	Clé USB

728

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1119_IMGP3087.JPG	Faits	F652	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1120_IMGP3089.JPG	Faits	F652	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1121_IMGP8350.JPG	Faits	F751	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1122_IMGP8351.JPG	Faits	F751	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1123_IMGP8352.JPG	Faits	F751	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1124_IMGP8353.JPG	Faits	F751	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1125_IMGP4984.JPG	Faits	F850	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1126_IMGP4985.JPG	Faits	F850	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1127_IMGP4986.JPG	Faits	F850	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1128_IMGP4987.JPG	Faits	F850	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1129_IMGP3136.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1130_IMGP3140.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1131_IMGP3145.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1132_IMGP3835.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1133_IMGP3836.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1134_IMGP3837.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1135_IMGP2372.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1136_IMGP2375.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1137_IMGP2373.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1138_IMGP2374.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1139_IMGP2377.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1140_IMGP3131.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1141_IMGP3133.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1142_IMGP3147.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1143_IMGP3833.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1144_IMGP3834.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1145_IMGP3148.JPG	Faits	F770	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1146_IMGP4376.JPG	Faits	F407	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1147_IMGP4377.JPG	Faits	F407	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1148_IMGP4378.JPG	Faits	F407	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1149_IMGP4379.JPG	Faits	F407	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1150_IMGP4380.JPG	Faits	F407	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1151_IMGP4086.JPG	Faits	F424	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1152_IMGP4088.JPG	Faits	F424	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1153_IMGP3407.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1154_IMGP3408.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1155_IMGP3409.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1156_IMGP3410.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1157_IMGP3411.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1158_IMGP3412.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1159_IMGP3413.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1160_IMGP3414.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1161_IMGP3415.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1162_IMGP3416.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1163_IMGP3417.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1164_IMGP3418.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1165_IMGP3419.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1166_IMGP3420.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1167_IMGP3421.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1168_IMGP3422.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1169_IMGP3423.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1170_IMGP3424.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1171_IMGP3425.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1172_IMGP3426.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1173_IMGP3427.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1174_IMGP3428.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1175_IMGP3429.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1176_IMGP3430.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1177_IMGP4187.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1178_IMGP4190.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1179_IMGP4192.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1180_IMGP4193.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1181_IMGP4194.JPG	Faits	F486	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1182_IMGP3265.JPG	Faits	F448	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1183_IMGP3267.JPG	Faits	F448	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1184_IMGP2296.JPG	Faits	F508	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1185_IMGP2299.JPG	Faits	F508	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1186_IMGP2288.JPG	Faits	F545	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1187_IMGP2305.JPG	Faits	F545	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1188_IMGP2918.JPG	Faits	F564	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1189_IMGP2919.JPG	Faits	F564	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1190_IMGP2920.JPG	Faits	F564	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1191_IMGP4776.JPG	Faits	F867	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1192_IMGP4777.JPG	Faits	F867	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1193_IMGP4778.JPG	Faits	F867	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1194_IMGP4779.JPG	Faits	F867	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1195_IMGP3067.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1196_IMGP3070.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1197_IMGP3071.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1198_IMGP3072.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1199_IMGP3073.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1200_IMGP3074.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1201_IMGP3075.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1202_IMGP3076.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1203_IMGP3077.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1204_IMGP3078.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1205_IMGP3079.JPG	Faits	F594_F595	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1206_IMGP3705.JPG	Faits	F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1207_IMGP3706.JPG	Faits	F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1208_IMGP4151.JPG	Faits	F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1209_IMGP4152.JPG	Faits	F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1210_IMGP4154.JPG	Faits	F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1211_IMGP2475.JPG	Faits	F630	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1212_IMGP2560.JPG	Faits	F630	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1213_IMGP3815.JPG	Faits	F661	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1214_IMGP3817.JPG	Faits	F661	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1215_IMGP8382.JPG	Faits	F752	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1216_IMGP8383.JPG	Faits	F752	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1217_IMGP8384.JPG	Faits	F752	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1218_IMGP8385.JPG	Faits	F752	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1219_DSCN1562.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1220_DSCN1564.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1221_DSCN1572.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1222_DSCN1573.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB

730

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1223_IMGP8269.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1224_IMGP8270.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1225_IMGP8271.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1226_IMGP8272.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1227_IMGP8273.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1228_IMGP8274.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1229_IMGP8275.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1230_IMGP8276.JPG	Faits	F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1231_IMGP3908.JPG	Faits	F771	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1232_IMGP3916.JPG	Faits	F771	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1233_IMGP3797.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1234_IMGP3798.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1235_IMGP3799.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1236_IMGP3800.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1237_IMGP3801.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1238_IMGP3802.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1239_IMGP3803.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1240_IMGP3804.JPG	Faits	F793	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1241_IMGP4308.JPG	Faits	F833	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1242_IMGP4309.JPG	Faits	F833	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1243_IMGP4310.JPG	Faits	F833	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1244_IMGP3707.JPG	Faits	F610	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1245_IMGP3708.JPG	Faits	F610	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1246_IMGP3709.JPG	Faits	F610	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1247_IMGP4939.JPG	Faits	F403	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1248_IMGP4940.JPG	Faits	F403	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1249_IMGP4941.JPG	Faits	F403	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1250_IMGP4942.JPG	Faits	F403	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1251_IMGP2501.JPG	Faits	F627	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1252_IMGP8612.JPG	Faits	F627	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1253_IMGP8613.JPG	Faits	F627	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1254_IMGP4175.JPG	Faits	F467	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1255_IMGP4169.JPG	Faits	F467	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1256_IMGP4181.JPG	Faits	F467	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1257_IMGP3608.JPG	Faits	F445	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1258_IMGP3609.JPG	Faits	F445	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1259_IMGP3610.JPG	Faits	F445	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1260_IMGP3611.JPG	Faits	F445	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1261_IMGP2306.JPG	Faits	F509	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1262_IMGP2308.JPG	Faits	F509	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1263_IMGP4220.JPG	Faits	F487	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1264_IMGP4121.JPG	Faits	F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1265_IMGP4125.JPG	Faits	F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1266_IMGP2922.JPG	Faits	F561	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1267_IMGP2924.JPG	Faits	F561	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1268_IMGP2544.JPG	Faits	F631	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1269_IMGP2548.JPG	Faits	F631	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1270_IMGP3805.JPG	Faits	F654	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1271_IMGP3809.JPG	Faits	F654	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1272_IMGP4878.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1273_IMGP4879.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1274_IMGP4880.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1275_IMGP4881.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1276_IMGP4882.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1277_IMGP4883.JPG	Faits	F845	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1278_IMGP3375.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1279_IMGP3376.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1280_IMGP3377.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1281_IMGP3378.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1282_IMGP3379.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1283_IMGP3380.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1284_IMGP3381.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1285_IMGP3382.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1286_IMGP3383.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1287_IMGP3384.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1288_IMGP3387.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1289_IMGP3389.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1290_IMGP3390.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1291_IMGP3391.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1292_IMGP3392.JPG	Faits	F712	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1293_IMGP8346.JPG	Faits	F753	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1294_IMGP8347.JPG	Faits	F753	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1295_IMGP8348.JPG	Faits	F753	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1296_IMGP8349.JPG	Faits	F753	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1297_IMGP3851.JPG	Faits	F772	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1298_IMGP4289.JPG	Faits	F916	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1299_IMGP4290.JPG	Faits	F916	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1300_IMGP2818.JPG	Faits	F794	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1301_IMGP2822.JPG	Faits	F794	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1302_IMGP2831.JPG	Faits	F794	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1303_IMGP2834.JPG	Faits	F794	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1304_IMGP2864.JPG	Faits	F794	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1305_IMGP2347.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1306_IMGP2348.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1307_IMGP2349.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1308_IMGP2350.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1309_IMGP2351.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1310_IMGP2352.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1311_IMGP2353.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1312_IMGP2354.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1313_IMGP2355.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1314_IMGP2346.JPG	Ambiance	Puisard_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1315_IMGP8022.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1316_IMGP8023.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1317_IMGP8024.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1318_IMGP8025.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1319_IMGP8026.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1320_IMGP8027.JPG	Ambiance	Decapage_2404	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1321_IMGP2335.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1322_IMGP2336.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1323_IMGP2337.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1324_IMGP2338.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1325_IMGP2339.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1326_IMGP2340.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1327_IMGP2341.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1328_IMGP2342.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1329_IMGP2343.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1330_IMGP2344.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1331_IMGP2345.JPG	Ambiance	Pluie_2905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1332_IMGP7591.JPG	BatimentsMedievauxLigne	EgliseLigne	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1333_IMGP7594.JPG	BatimentsMedievauxLigne	EgliseLigne	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1334_IMGP7595.JPG	BatimentsMedievauxLigne	EgliseLigne	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1335_IMGP7578.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1336_IMGP7580.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1337_IMGP7581.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1338_IMGP7582.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1339_IMGP7584.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1340_IMGP7585.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1341_IMGP7587.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ChapelleSaintMathurin	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1342_IMGP7565.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1343_IMGP7566.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1344_IMGP7567.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1345_IMGP7568.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1346_IMGP7596.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1347_IMGP7597.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaGuitonniere	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1348_IMGP7569.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1349_IMGP7570.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1350_IMGP7571.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1351_IMGP7572.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1352_IMGP7573.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1353_IMGP7574.JPG	BatimentsMedievauxLigne	ManoirLaPerretterie	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1354_DSCN1464.JPG	Structures	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1355_DSCN1553.JPG	Structures	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1356_DSCN1556.JPG	Structures	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1357_IMGP8159.JPG	Structures	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1358_IMGP3225.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeK	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1359_IMGP3952.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeK	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1360_IMGP3954.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeK	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1361_IMGP8087.JPG	Structures	Bat_1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1362_IMGP8144.JPG	Structures	ST6	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1363_IMGP8145.JPG	Structures	ST6	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1364_IMGP3195.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeJ	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1365_IMGP3196.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeJ	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1366_IMGP3197.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeJ	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1367_IMGP3901.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1368_IMGP3902.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1369_IMGP3903.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1370_IMGP4453.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1371_IMGP4454.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1372_IMGP4455.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1373_IMGP4456.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1374_IMGP3900.JPG	Structures	ESP2F	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1375_IMGP3805.JPG	Structures	Croquis	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1376_IMGP4457.JPG	Structures	Croquis	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1377_IMGP3623.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1378_IMGP3641.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1379_IMGP3642.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1380_IMGP3643.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1381_IMGP3644.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1382_IMGP3645.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1383_IMGP3697.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1384_IMGP3698.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1385_IMGP3699.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1386_IMGP3700.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1387_IMGP3701.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1388_IMGP3702.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1389_IMGP3703.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1390_IMGP3704.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1391_IMGP3780.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1392_IMGP3781.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1393_IMGP3782.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1394_IMGP3783.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1395_IMGP3784.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1396_IMGP3785.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1397_IMGP3786.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1398_IMGP8369.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1399_IMGP8370.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1400_IMGP8371.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1401_IMGP8372.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1402_IMGP8373.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1403_IMGP8374.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1404_IMGP8486.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1405_IMGP8487.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1406_IMGP8488.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1407_IMGP8489.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1408_IMGP8490.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1409_IMGP8491.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1410_IMGP8492.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1411_IMGP8493.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1412_IMGP8494.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1413_IMGP8495.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1414_IMGP8496.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1415_IMGP8497.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1416_IMGP8498.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1417_IMGP8499.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1418_IMGP8500.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1419_IMGP8501.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1420_IMGP8502.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB

734

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1421_IMGP8503.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1422_IMGP8504.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1423_IMGP8505.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1424_IMGP8506.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1425_IMGP8558.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1426_IMGP8559.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1427_IMGP8560.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1428_IMGP8561.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1429_IMGP8562.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1430_IMGP8563.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1431_IMGP8564.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1432_IMGP2334.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1433_IMGP3616.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1434_IMGP3617.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1435_IMGP3618.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1436_IMGP3619.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1437_IMGP3620.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1438_IMGP3621.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1439_IMGP3622.JPG	Structures	ST5_ESP2G	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1440_IMGP2464.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1441_IMGP2465.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1442_IMGP2466.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1443_IMGP2467.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1444_IMGP2468.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1445_IMGP2469.JPG	Structures	Bat_2	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1446_DSCN1588.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1447_DSCN1589.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1448_DSCN1599.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1449_IMGP2510.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1450_IMGP2511.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1451_IMGP2512.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1452_IMGP2513.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1453_IMGP2565.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1454_IMGP2567.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1455_IMGP2574.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1456_IMGP2575.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1457_IMGP2578.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1458_IMGP2775.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1459_IMGP2777.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1460_IMGP2779.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1461_IMGP8280.JPG	Structures	ST5	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1462_IMGP2781.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1463_IMGP2782.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1464_IMGP2786.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1465_IMGP3286.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1466_IMGP3287.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1467_IMGP3288.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1468_IMGP3289.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1469_IMGP3290.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1470_IMGP3291.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1471_IMGP3292.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1472_IMGP3293.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1473_IMGP3294.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1474_IMGP3295.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1475_IMGP3296.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1476_IMGP3297.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1477_IMGP3298.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1478_IMGP3299.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1479_IMGP3300.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1480_IMGP3301.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1481_IMGP3302.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1482_IMGP3921.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1483_IMGP3958.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1484_IMGP4153.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1485_IMGP4155.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1486_IMGP4160.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1487_IMGP4227.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1488_IMGP4234.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1489_IMGP8545.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1490_IMGP8546.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1491_IMGP8547.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1492_IMGP8548.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1493_IMGP8554.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1494_IMGP8555.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1495_IMGP8556.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1496_IMGP8557.JPG	Structures	ST2_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1497_IMGP3917.JPG	Structures	ST2_ESP2H_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1498_IMGP2456.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1499_IMGP2462.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1500_IMGP3750.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1501_IMGP3751.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1502_IMGP3752.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1503_IMGP3787.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1504_IMGP3788.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1505_IMGP3789.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1506_IMGP3790.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1507_IMGP3791.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1508_IMGP3792.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1509_IMGP3850.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1510_IMGP3851.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1511_IMGP3852.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1512_IMGP3853.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1513_IMGP3854.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1514_IMGP3856.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1515_IMGP3857.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1516_IMGP3858.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1517_IMGP3859.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1518_IMGP3860.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1519_IMGP3861.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1520_IMGP3862.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1521_IMGP3863.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1522_IMGP4137.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1523_IMGP4138.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1524_IMGP4139.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1525_IMGP4140.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1526_IMGP4141.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1527_IMGP4142.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1528_IMGP4143.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1529_IMGP4572.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1530_IMGP4573.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1531_IMGP4574.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1532_IMGP4575.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1533_IMGP4576.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1534_IMGP4577.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1535_IMGP4578.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1536_IMGP4579.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1537_IMGP4580.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1538_IMGP4581.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1539_IMGP4582.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1540_IMGP4583.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1541_IMGP4584.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1542_IMGP4585.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1543_IMGP4586.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1544_IMGP4587.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1545_IMGP4588.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1546_IMGP4589.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1547_IMGP4590.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1548_IMGP4591.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1549_IMGP4592.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1550_IMGP4593.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1551_IMGP4594.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1552_IMGP4595.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1553_IMGP4625.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1554_IMGP4626.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1555_IMGP4627.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1556_IMGP4629.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1557_IMGP4630.JPG	Structures	ST5_ESP2H	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1558_IMGP4313.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1559_IMGP4314.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1560_IMGP4315.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1561_IMGP4316.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1562_IMGP4317.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1563_IMGP4318.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1564_IMGP4319.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1565_IMGP4320.JPG	US	US2018	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1566_IMGP8595.JPG	US	US2016	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1567_IMGP8597.JPG	US	US2016	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1568_IMGP8598.JPG	US	US2016	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1569_IMGP4120.JPG	Structures	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1570_IMGP3865.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1571_IMGP3866.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1572_IMGP3867.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1573_IMGP3868.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1574_IMGP3869.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1575_IMGP3870.JPG	Structures	ST2_ESP2F_CpeC	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1576_IMGP8584.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1577_IMGP8585.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1578_IMGP8586.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1579_IMGP8587.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1580_IMGP8588.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1581_IMGP8589.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1582_IMGP8590.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1583_IMGP8591.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1584_IMGP8592.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1585_IMGP8593.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1586_IMGP8594.JPG	US	US2028	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1587_IMGP3639.JPG	US	US2037	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1588_IMGP3640.JPG	US	US2037	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1589_IMGP3198.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1590_IMGP3199.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1591_IMGP8528.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1592_IMGP8529.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1593_IMGP8530.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1594_IMGP8531.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1595_IMGP8532.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1596_IMGP8533.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1597_IMGP8534.JPG	US	US2026	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1598_IMGP8535.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1599_IMGP8536.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1600_IMGP8537.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1601_IMGP8538.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1602_IMGP8539.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1603_IMGP8540.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1604_IMGP8541.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1605_IMGP8542.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1606_IMGP8543.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1607_IMGP8544.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1608_IMGP8565.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1609_IMGP8566.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1610_IMGP8567.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1611_IMGP8568.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1612_IMGP8569.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1613_IMGP8570.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1614_IMGP8571.JPG	US	US2023	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1615_IMGP2581.JPG	US	US2029_2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1616_IMGP2582.JPG	US	US2029_2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1617_IMGP3663.JPG	US	US2038	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1618_IMGP3665.JPG	US	US2038	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1619_IMGP3666.JPG	US	US2038	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1620_IMGP3667.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1621_IMGP3668.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1622_IMGP3669.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1623_IMGP3670.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1624_IMGP3671.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1625_IMGP3672.JPG	US	US2039	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1626_IMGP8581.JPG	US	US2012	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1627_IMGP8582.JPG	US	US2012	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1628_IMGP8583.JPG	US	US2012	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1629_IMGP3673.JPG	US	US2032	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1630_IMGP3674.JPG	US	US2032	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1631_IMGP3675.JPG	US	US2032	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1632_IMGP3676.JPG	US	US2032	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1633_IMGP8614.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1634_IMGP8615.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1635_IMGP8616.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1636_IMGP8617.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1637_IMGP8618.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1638_IMGP8619.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1639_IMGP8620.JPG	US	US2030	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1640_IMGP4324.JPG	US	US2019	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1641_IMGP4325.JPG	US	US2019	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1642_IMGP3192.JPG	PhotosCalees	SD150	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1643_IMGP3193.JPG	PhotosCalees	SD150	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1645_IMGP4036.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1646_IMGP4046.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1648_IMGP4010.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1649_IMGP4002.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1651_IMGP4004.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1653_IMGP4006.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1655_IMGP4008.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1658_IMGP4013.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1660_IMGP4019.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1662_IMGP4022.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1664_IMGP4025.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1666_IMGP4028.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1668_IMGP4030.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1670_IMGP4032.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1672_IMGP4034.JPG	PhotosCalees	ST1	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1674_IMGP3625.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1675_IMGP3626.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1676_IMGP3627.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1677_IMGP3628.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1678_IMGP3631.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1679_IMGP3632.JPG	US	US2022	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1680_IMGP2380.JPG	Sondages	SD119_F719	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1681_IMGP8178.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1682_IMGP8179.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1683_IMGP8180.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1684_IMGP8181.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1685_IMGP8183.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1686_IMGP8184.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1687_IMGP8185.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1688_IMGP8186.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1689_IMGP8187.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1690_IMGP8188.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1691_IMGP8190.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1692_IMGP8191.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1693_IMGP8192.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1694_IMGP8193.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1695_IMGP8194.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1696_IMGP8195.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1697_IMGP8196.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1698_IMGP8197.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1699_IMGP8198.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1700_IMGP8199.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1701_IMGP8200.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1702_IMGP8201.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1703_IMGP8202.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1704_IMGP8203.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1705_IMGP8204.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1706_IMGP8205.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1707_IMGP8206.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1708_IMGP8207.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1709_IMGP8208.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1710_IMGP8209.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1711_IMGP8210.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1712_IMGP8211.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1713_IMGP8212.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1714_IMGP8213.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1715_IMGP8215.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1716_IMGP8214.JPG	PhotosCalees	ST3	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1717_IMGP3185.JPG	Sondages	SD150	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1718_IMGP3188.JPG	Sondages	SD150	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1719_IMGP3189.JPG	Sondages	SD150	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1720_IMGP2893.JPG	Sondages	SD137	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1721_IMGP2894.JPG	Sondages	SD137	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1722_IMGP2896.JPG	Sondages	SD137	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1723_DSCN1478.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1724_DSCN1479.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1725_DSCN1482.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1726_DSCN1483.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1727_DSCN1484.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1728_DSCN1486.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1729_DSCN1487.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1730_DSCN1488.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1731_DSCN1489.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1732_DSCN1490.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1733_DSCN1491.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1734_DSCN1492.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1735_DSCN1493.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1736_DSCN1494.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1737_DSCN1495.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1738_DSCN1496.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1739_DSCN1497.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1740_DSCN1498.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1741_DSCN1499.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1742_DSCN1500.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1743_DSCN1501.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1744_DSCN1502.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1745_DSCN1503.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1746_DSCN1504.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1747_DSCN1505.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1748_DSCN1506.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1749_DSCN1507.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1750_DSCN1508.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1751_DSCN1510.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1752_DSCN1512.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1753_DSCN1513.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1754_DSCN1514.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1755_DSCN1515.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1756_DSCN1516.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1757_DSCN1518.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1758_DSCN1519.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1759_DSCN1520.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1760_DSCN1521.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1761_DSCN1522.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1762_DSCN1523.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1763_DSCN1524.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1764_DSCN1525.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1765_DSCN1527.JPG	PhotosCalees	ST4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1766_IMGP4488.JPG	Sondages	SD180	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1767_IMGP4489.JPG	Sondages	SD180	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1768_IMGP4490.JPG	Sondages	SD180	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1769_IMGP4491.JPG	Sondages	SD180	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1770_IMGP4616.JPG	Sondages	SD196	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1771_IMGP4617.JPG	Sondages	SD196	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1772_IMGP4618.JPG	Sondages	SD196	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1773_IMGP4663.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1774_IMGP4665.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1775_IMGP4666.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1776_IMGP4667.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1777_IMGP4668.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1778_IMGP4669.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1779_IMGP4671.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1780_IMGP4672.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1781_IMGP4673.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1782_IMGP4674.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1783_IMGP4675.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1784_IMGP4676.JPG	Sondages	SD227	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1785_IMGP4737.JPG	Sondages	SD211	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1786_IMGP4738.JPG	Sondages	SD211	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1787_IMGP4739.JPG	Sondages	SD211	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1788_IMGP4740.JPG	Sondages	SD211	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1789_IMGP4000.JPG	Sondages	SD243	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1790_IMGP4001.JPG	Sondages	SD243	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1791_IMGP4002.JPG	Sondages	SD243	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1792_IMGP4003.JPG	Sondages	SD243	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1793_IMGP8133.JPG	Sondages	SD101	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1794_IMGP8136.JPG	Sondages	SD101	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1795_IMGP8137.JPG	Sondages	SD101	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1796_IMGP8139.JPG	Sondages	SD101	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1797_IMGP4193.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1798_IMGP4194.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1799_IMGP4195.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1800_IMGP4196.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1801_IMGP4197.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1802_IMGP4198.JPG	Sondages	SD264	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1803_IMGP2632.JPG	Sondages	SD137_F573	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1804_IMGP2634.JPG	Sondages	SD137_F573	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1805_IMGP2636.JPG	Sondages	SD137_F573	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1806_IMGP8461.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1807_IMGP8462.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1808_IMGP8463.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1809_IMGP8464.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1810_IMGP8465.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1811_IMGP8466.JPG	Sondages	SD121_F623	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1812_IMGP3257.JPG	Sondages	SD151_F484	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1813_IMGP3259.JPG	Sondages	SD151_F484	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1814_IMGP3263.JPG	Sondages	SD151_F484	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1815_IMGP4530.JPG	Sondages	SD172	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1816_IMGP4531.JPG	Sondages	SD172	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1817_IMGP4532.JPG	Sondages	SD172	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1818_IMGP4555.JPG	Sondages	SD189	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1819_IMGP4556.JPG	Sondages	SD189	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1820_IMGP4557.JPG	Sondages	SD189	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1821_IMGP4030.JPG	Sondages	SD220	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1822_IMGP3924.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1823_IMGP3925.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1824_IMGP3927.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1825_IMGP4600.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1826_IMGP4601.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1827_IMGP4602.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1828_IMGP4603.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1829_IMGP4604.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1830_IMGP4605.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1831_IMGP4606.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1832_IMGP4607.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1833_IMGP4608.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1834_IMGP4609.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1835_IMGP4610.JPG	Sondages	SD205_F854	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1836_IMGP4053.JPG	Sondages	SD236	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1837_IMGP4054.JPG	Sondages	SD236	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1838_IMGP4913.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1839_IMGP4916.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1840_IMGP4917.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1841_IMGP4919.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1842_IMGP7560.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1843_IMGP7564.JPG	Sondages	SD254	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1844_IMGP4277.JPG	Sondages	SD274_F912	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1845_IMGP4278.JPG	Sondages	SD274_F912	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1846_IMGP4279.JPG	Sondages	SD274_F912	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1847_IMGP4280.JPG	Sondages	SD274_F912	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1848_IMGP8375.JPG	Sondages	SD108_F728	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1849_IMGP8376.JPG	Sondages	SD108_F728	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1850_IMGP8377.JPG	Sondages	SD108_F728	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1851_IMGP8378.JPG	Sondages	SD108_F728	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1852_IMGP8379.JPG	Sondages	SD108_F728	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1853_IMGP3989.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1854_IMGP3990.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1855_IMGP4684.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1856_IMGP4685.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1857_IMGP4686.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1858_IMGP4687.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1859_IMGP4688.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1860_IMGP4689.JPG	Sondages	SD198	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1861_IMGP2403.JPG	Sondages	SD125	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1862_IMGP2444.JPG	Sondages	SD125	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1863_IMGP2840.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1864_IMGP2842.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1865_IMGP2844.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1866_IMGP2846.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1867_IMGP2885.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1868_IMGP2887.JPG	Sondages	SD140	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1869_IMGP3974.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1870_IMGP3975.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1871_IMGP3976.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1872_IMGP3977.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1873_IMGP3978.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1874_IMGP3979.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1875_IMGP3980.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1876_IMGP3981.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1877_IMGP3982.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1878_IMGP3983.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1879_IMGP3984.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1880_IMGP3985.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1881_IMGP3986.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1882_IMGP3987.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1883_IMGP3988.JPG	Sondages	SD217	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1884_IMGP4515.JPG	Sondages	SD177	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1885_IMGP4516.JPG	Sondages	SD177	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1886_IMGP4517.JPG	Sondages	SD177	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1887_IMGP4726.JPG	Sondages	SD233	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1888_IMGP4727.JPG	Sondages	SD233	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1889_IMGP4728.JPG	Sondages	SD233	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1890_IMGP4202.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1891_IMGP4204.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1892_IMGP4206.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1893_IMGP4211.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1894_IMGP4212.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1895_IMGP4213.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1896_IMGP4214.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1897_IMGP4215.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1898_IMGP4216.JPG	Sondages	SD159	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1899_IMGP4536.JPG	Sondages	SD178	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1900_IMGP4537.JPG	Sondages	SD178	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1901_IMGP4538.JPG	Sondages	SD178	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1902_IMGP3907.JPG	Sondages	SD195	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1903_IMGP3908.JPG	Sondages	SD195	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1904_IMGP3909.JPG	Sondages	SD195	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1905_IMGP3952.JPG	Sondages	SD226	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1906_IMGP3953.JPG	Sondages	SD226	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1907_IMGP3954.JPG	Sondages	SD226	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1908_IMGP3955.JPG	Sondages	SD226	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1909_IMGP4025.JPG	Sondages	SD210	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1910_IMGP4028.JPG	Sondages	SD210	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1911_IMGP4029.JPG	Sondages	SD210	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1912_IMGP4845.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1913_IMGP4846.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1914_IMGP4847.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1915_IMGP4848.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1916_IMGP4849.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1917_IMGP4850.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1918_IMGP4851.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1919_IMGP4852.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1920_IMGP4853.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1921_IMGP4854.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1922_IMGP4855.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1923_IMGP4856.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1924_IMGP4857.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1925_IMGP4858.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1926_IMGP4859.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1927_IMGP4860.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1928_IMGP4861.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1929_IMGP4862.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1930_IMGP4863.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1931_IMGP4864.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1932_IMGP4865.JPG	Sondages	SD251	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1933_IMGP4720.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1934_IMGP4721.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1935_IMGP4722.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1936_IMGP4723.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1937_IMGP4724.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1938_IMGP4725.JPG	Sondages	SD242	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1939_IMGP2398.JPG	Sondages	SD126	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1940_IMGP2399.JPG	Sondages	SD126	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1941_IMGP2400.JPG	Sondages	SD126	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1942_IMGP8360.JPG	Sondages	SD109_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1943_IMGP8361.JPG	Sondages	SD109_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1944_IMGP8362.JPG	Sondages	SD109_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1945_IMGP8363.JPG	Sondages	SD109_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1946_IMGP2902.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1947_IMGP2906.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1948_IMGP2907.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1949_IMGP2910.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1950_IMGP3852.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1951_IMGP3853.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1952_IMGP3855.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1953_IMGP3856.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1954_IMGP3857.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1955_IMGP3859.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB

744

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_1956_IMGP3863.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1957_IMGP3867.JPG	Sondages	SD143	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1958_IMGP4900.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1959_IMGP4901.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1960_IMGP4902.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1961_IMGP4903.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1962_IMGP4904.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1963_IMGP4905.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1964_IMGP4906.JPG	Sondages	SD262	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1965_IMGP2451.JPG	Sondages	SD124	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1966_IMGP8467.JPG	Sondages	SD124	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1967_IMGP8468.JPG	Sondages	SD124	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1968_IMGP8469.JPG	Sondages	SD124	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1969_IMGP3518.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1970_IMGP3519.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1971_IMGP3520.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1972_IMGP3521.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1973_IMGP3522.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1974_IMGP3540.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1975_IMGP3541.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1976_IMGP3542.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1977_IMGP3600.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1978_IMGP3601.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1979_IMGP3602.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1980_IMGP3603.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1981_IMGP3604.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1982_IMGP3605.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1983_IMGP3606.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1984_IMGP3607.JPG	Sondages	SD164	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1985_IMGP8332.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1986_IMGP8333.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1987_IMGP8334.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1988_IMGP8335.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1989_IMGP8336.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1990_IMGP8337.JPG	Sondages	SD106_F740	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1991_IMGP8117.JPG	Sondages	SD100	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1992_IMGP8120.JPG	Sondages	SD100	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1993_IMGP8111.JPG	Sondages	SD100	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1994_IMGP8112.JPG	Sondages	SD100	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1995_IMGP2751.JPG	Sondages	SD139_F791	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1996_IMGP4100.JPG	Sondages	SD158_F449	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1997_IMGP4105.JPG	Sondages	SD158_F449	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1998_IMGP4109.JPG	Sondages	SD158_F449	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_1999_IMGP4703.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2000_IMGP4704.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2001_IMGP4705.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2002_IMGP4706.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2003_IMGP4707.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2004_IMGP4708.JPG	Sondages	SD224	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2005_IMGP4023.JPG	Sondages	SD208	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2006_IMGP4024.JPG	Sondages	SD208	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2007_IMGP3944.JPG	Sondages	SD193	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2008_IMGP3945.JPG	Sondages	SD193	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2009_IMGP4518.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2010_IMGP4519.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2011_IMGP4520.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2012_IMGP4521.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2013_IMGP4522.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2014_IMGP4523.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2015_IMGP4524.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2016_IMGP4525.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2017_IMGP4526.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2018_IMGP4527.JPG	Sondages	SD176	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2019_IMGP4680.JPG	Sondages	SD240	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2020_IMGP4681.JPG	Sondages	SD240	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2021_IMGP4682.JPG	Sondages	SD240	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2022_IMGP4683.JPG	Sondages	SD240	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2023_IMGP8422.JPG	Sondages	SD113_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2024_IMGP8423.JPG	Sondages	SD113_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2025_IMGP8424.JPG	Sondages	SD113_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2026_IMGP8425.JPG	Sondages	SD113_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2027_IMGP4619.JPG	Sondages	SD202	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2028_IMGP4620.JPG	Sondages	SD202	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2029_IMGP4621.JPG	Sondages	SD202	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2030_IMGP4622.JPG	Sondages	SD202	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2031_IMGP4623.JPG	Sondages	SD202	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2032_IMGP4558.JPG	Sondages	SD186	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2033_IMGP4559.JPG	Sondages	SD186	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2034_IMGP4560.JPG	Sondages	SD186	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2035_IMGP4160.JPG	Sondages	SD258_F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2036_IMGP4181.JPG	Sondages	SD258_F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2037_IMGP4182.JPG	Sondages	SD258_F609	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2038_IMGP8549.JPG	Sondages	SD129	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2039_IMGP8550.JPG	Sondages	SD129	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2040_IMGP8551.JPG	Sondages	SD129	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2041_IMGP8552.JPG	Sondages	SD129	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2042_IMGP8553.JPG	Sondages	SD129	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2043_IMGP4046.JPG	Sondages	SD221	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2044_IMGP4047.JPG	Sondages	SD221	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2045_IMGP4048.JPG	Sondages	SD221	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2046_IMGP4049.JPG	Sondages	SD221	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2047_IMGP4465.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2048_IMGP4466.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2049_IMGP4467.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2050_IMGP4468.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2051_IMGP4469.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2052_IMGP4470.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2053_IMGP4471.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2054_IMGP4472.JPG	Sondages	SD182	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2055_IMGP4352.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2056_IMGP4353.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2057_IMGP4354.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2058_IMGP4355.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2059_IMGP4356.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2060_IMGP4357.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2061_IMGP4358.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2062_IMGP4359.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2063_IMGP4360.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2064_IMGP4361.JPG	Sondages	SD167_F456	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2065_IMGP3769.JPG	Sondages	SD146_F566_F574	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2066_IMGP3771.JPG	Sondages	SD146_F566_F574	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2067_IMGP4042.JPG	Sondages	SD237	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2068_IMGP4043.JPG	Sondages	SD237	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2069_IMGP4044.JPG	Sondages	SD237	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2070_IMGP4045.JPG	Sondages	SD237	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2071_IMGP4038.JPG	Sondages	SD199	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2072_IMGP4039.JPG	Sondages	SD199	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2073_IMGP4040.JPG	Sondages	SD199	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2074_IMGP4041.JPG	Sondages	SD199	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2075_IMGP4492.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2076_IMGP4493.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2077_IMGP4494.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2078_IMGP4495.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2079_IMGP4497.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2080_IMGP4498.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2081_IMGP4499.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2082_IMGP4500.JPG	Sondages	SD183	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2083_IMGP4894.JPG	Sondages	SD261	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2084_IMGP4895.JPG	Sondages	SD261	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2085_IMGP4896.JPG	Sondages	SD261	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2086_IMGP4897.JPG	Sondages	SD261	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2087_IMGP4185.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2088_IMGP4186.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2089_IMGP4187.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2090_IMGP4188.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2091_IMGP4191.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2092_IMGP4192.JPG	Sondages	SD255	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2093_IMGP4759.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2094_IMGP4760.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2095_IMGP4761.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2096_IMGP4762.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2097_IMGP4763.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2098_IMGP4764.JPG	Sondages	SD214	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2099_IMGP8426.JPG	Sondages	SD114_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2100_IMGP8427.JPG	Sondages	SD114_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2101_IMGP8428.JPG	Sondages	SD114_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2102_IMGP8431.JPG	Sondages	SD114_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2103_IMGP4254.JPG	Sondages	SD271_F905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2104_IMGP4255.JPG	Sondages	SD271_F905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2105_IMGP4256.JPG	Sondages	SD271_F905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2106_IMGP4257.JPG	Sondages	SD271_F905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2107_IMGP4260.JPG	Sondages	SD271_F905	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2108_IMGP4827.JPG	Sondages	SD246	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2109_IMGP4828.JPG	Sondages	SD246	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2110_IMGP4829.JPG	Sondages	SD246	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2111_IMGP4830.JPG	Sondages	SD246	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2112_IMGP4701.JPG	Sondages	SD230	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2113_IMGP4702.JPG	Sondages	SD230	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2114_IMGP2610.JPG	Sondages	SD131_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2115_IMGP2612.JPG	Sondages	SD131_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2116_IMGP2614.JPG	Sondages	SD131_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2117_IMGP2386.JPG	Sondages	SD123_F719_F724	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2118_DSCN1583.JPG	Sondages	SD104	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2119_DSCN1585.JPG	Sondages	SD104	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2120_DSCN1586.JPG	Sondages	SD104	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2121_IMGP8265.JPG	Sondages	SD104	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2122_IMGP8267.JPG	Sondages	SD104	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2123_IMGP3633.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2124_IMGP3634.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2125_IMGP3635.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2126_IMGP3636.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2127_IMGP3637.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2128_IMGP3638.JPG	Sondages	SD168	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2129_IMGP3052.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2130_IMGP3054.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2131_IMGP3056.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2132_IMGP3276.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2133_IMGP3277.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2134_IMGP3278.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2135_IMGP3279.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2136_IMGP3280.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2137_IMGP3281.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2138_IMGP3282.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2139_IMGP3284.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2140_IMGP3285.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2141_IMGP3931.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2142_IMGP3932.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2143_IMGP3935.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2144_IMGP3937.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2145_IMGP3940.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2146_IMGP3943.JPG	Sondages	SD147	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2147_IMGP2802.JPG	Sondages	SD139_F526_F590	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2148_IMGP2805.JPG	Sondages	SD139_F526_F590	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2149_IMGP2807.JPG	Sondages	SD139_F526_F590	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2150_IMGP2809.JPG	Sondages	SD139_F526_F590	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2151_IMGP4769.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2152_IMGP4770.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2153_IMGP4771.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2154_IMGP4772.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2155_IMGP4773.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2156_IMGP4774.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2157_IMGP4775.JPG	Sondages	SD215	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2158_IMGP4036.JPG	Sondages	SD200	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2159_IMGP4037.JPG	Sondages	SD200	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2160_IMGP4542.JPG	Sondages	SD184	photographie	.jpg	2017	Clé USB

748

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2161_IMGP4543.JPG	Sondages	SD184	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2162_IMGP4544.JPG	Sondages	SD184	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2163_IMGP3975.JPG	Sondages	SD154_F481	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2164_IMGP3978.JPG	Sondages	SD154_F481	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2165_IMGP3979.JPG	Sondages	SD154_F481	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2166_IMGP3969.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2167_IMGP3970.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2168_IMGP3971.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2169_IMGP3972.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2170_IMGP3973.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2171_IMGP4718.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2172_IMGP4719.JPG	Sondages	SD231	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2173_IMGP8413.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2174_IMGP8415.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2175_IMGP8416.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2176_IMGP8417.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2177_IMGP8418.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2178_IMGP8419.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2179_IMGP8420.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2180_IMGP8421.JPG	Sondages	SD111_F721_F727	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2181_IMGP4932.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2182_IMGP4933.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2183_IMGP4934.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2184_IMGP4935.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2185_IMGP4936.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2186_IMGP4937.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2187_IMGP4938.JPG	Sondages	SD273	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2188_IMGP4785.JPG	Sondages	SD247	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2189_IMGP4786.JPG	Sondages	SD247	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2190_IMGP2541.JPG	Sondages	SD128	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2191_IMGP3011.JPG	Sondages	SD145	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2192_IMGP3012.JPG	Sondages	SD145	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2193_IMGP3018.JPG	Sondages	SD145	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2194_IMGP4782.JPG	Sondages	SD212	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2195_IMGP4783.JPG	Sondages	SD212	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2196_IMGP4635.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2197_IMGP4636.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2198_IMGP4637.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2199_IMGP4638.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2200_IMGP4639.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2201_IMGP4640.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2202_IMGP4641.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2203_IMGP4642.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2204_IMGP4643.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2205_IMGP4644.JPG	Sondages	SD197	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2206_IMGP3910.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2207_IMGP3911.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2208_IMGP4502.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2209_IMGP4503.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2210_IMGP4504.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2211_IMGP4505.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2212_IMGP4506.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2213_IMGP4507.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2214_IMGP4508.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2215_IMGP4509.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2216_IMGP4510.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2217_IMGP4511.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2218_IMGP4512.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2219_IMGP4513.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2220_IMGP4514.JPG	Sondages	SD181	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2221_IMGP3548.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2222_IMGP3549.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2223_IMGP3550.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2224_IMGP3551.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2225_IMGP3552.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2226_IMGP3553.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2227_IMGP3554.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2228_IMGP3555.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2229_IMGP3556.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2230_IMGP3557.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2231_IMGP3558.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2232_IMGP3559.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2233_IMGP3560.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2234_IMGP3561.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2235_IMGP3562.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2236_IMGP3563.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2237_IMGP3564.JPG	Sondages	SD166	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2238_IMGP4711.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2239_IMGP4712.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2240_IMGP4713.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2241_IMGP4714.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2242_IMGP4715.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2243_IMGP4716.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2244_IMGP4717.JPG	Sondages	SD244	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2245_IMGP4550.JPG	Sondages	SD190	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2246_IMGP4551.JPG	Sondages	SD190	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2247_IMGP4552.JPG	Sondages	SD190	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2248_IMGP4553.JPG	Sondages	SD190	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2249_IMGP3928.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2250_IMGP3929.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2251_IMGP3930.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2252_IMGP4744.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2253_IMGP4745.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2254_IMGP4746.JPG	Sondages	SD205_F864	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2255_IMGP4207.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2256_IMGP4208.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2257_IMGP4209.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2258_IMGP4210.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2259_IMGP4211.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2260_IMGP4212.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2261_IMGP4213.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2262_IMGP4214.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2263_IMGP4215.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2264_IMGP4216.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2265_IMGP4217.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2266_IMGP4218.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2267_IMGP4219.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2268_IMGP4231.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2269_IMGP4232.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2270_IMGP4233.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2271_IMGP4234.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2272_IMGP4235.JPG	Sondages	SD259	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2273_IMGP4656.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2274_IMGP4657.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2275_IMGP4658.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2276_IMGP4659.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2277_IMGP4660.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2278_IMGP4661.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2279_IMGP4662.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2280_IMGP4690.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2281_IMGP4691.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2282_IMGP4692.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2283_IMGP4693.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2284_IMGP4694.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2285_IMGP4695.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2286_IMGP4696.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2287_IMGP4697.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2288_IMGP4698.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2289_IMGP4699.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2290_IMGP4700.JPG	Sondages	SD228	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2291_IMGP8434.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2292_IMGP8435.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2293_IMGP8436.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2294_IMGP8437.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2295_IMGP8438.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2296_IMGP8470.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2297_IMGP8471.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2298_IMGP8473.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2299_IMGP8474.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2300_IMGP8475.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2301_IMGP8476.JPG	Sondages	SD117	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2302_IMGP2737.JPG	Sondages	SD135_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2303_IMGP2739.JPG	Sondages	SD135_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2304_IMGP2741.JPG	Sondages	SD135_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2305_IMGP3753.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2306_IMGP3754.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2307_IMGP3755.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2308_IMGP3756.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2309_IMGP3757.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2310_IMGP3758.JPG	Sondages	SD171	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2311_IMGP3058.JPG	Sondages	SD148_F804	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2312_IMGP4611.JPG	Sondages	SD209	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2313_IMGP4612.JPG	Sondages	SD209	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2314_IMGP4613.JPG	Sondages	SD209	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2315_IMGP4614.JPG	Sondages	SD209	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2316_IMGP4615.JPG	Sondages	SD209	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2317_IMGP4677.JPG	Sondages	SD241	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2318_IMGP4678.JPG	Sondages	SD241	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2319_IMGP4679.JPG	Sondages	SD241	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2320_IMGP3949.JPG	Sondages	SD225	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2321_IMGP3950.JPG	Sondages	SD225	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2322_IMGP3951.JPG	Sondages	SD225	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2323_IMGP4928.JPG	Sondages	SD270	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2324_IMGP4929.JPG	Sondages	SD270	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2325_IMGP4930.JPG	Sondages	SD270	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2326_IMGP4931.JPG	Sondages	SD270	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2327_IMGP3832.JPG	Sondages	SD187	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2328_IMGP3833.JPG	Sondages	SD187	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2329_IMGP3834.JPG	Sondages	SD187	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2330_IMGP3835.JPG	Sondages	SD187	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2331_IMGP3836.JPG	Sondages	SD187	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2332_IMGP4632.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2333_IMGP4633.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2334_IMGP4634.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2335_IMGP4650.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2336_IMGP4651.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2337_IMGP4652.JPG	Sondages	SD203	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2338_IMGP4747.JPG	Sondages	SD218	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2339_IMGP4748.JPG	Sondages	SD218	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2340_IMGP4749.JPG	Sondages	SD218	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2341_IMGP4837.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2342_IMGP4838.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2343_IMGP4839.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2344_IMGP4840.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2345_IMGP4920.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2346_IMGP4921.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2347_IMGP4922.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2348_IMGP4923.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2349_IMGP4924.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2350_IMGP4925.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2351_IMGP4926.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2352_IMGP4927.JPG	Sondages	SD252	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2353_IMGP4050.JPG	Sondages	SD234	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2354_IMGP4051.JPG	Sondages	SD234	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2355_IMGP4052.JPG	Sondages	SD234	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2356_IMGP4271.JPG	Sondages	SD276_F409_F902	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2357_IMGP4272.JPG	Sondages	SD276_F409_F902	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2358_IMGP4273.JPG	Sondages	SD276_F409_F902	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2359_IMGP4274.JPG	Sondages	SD276_F409_F902	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2360_IMGP2745.JPG	Sondages	SD136_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2361_IMGP2746.JPG	Sondages	SD136_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2362_IMGP3889.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2363_IMGP3890.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2364_IMGP3891.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2365_IMGP3892.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2366_IMGP3893.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2367_IMGP3894.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2368_IMGP3895.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2369_IMGP3896.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2370_IMGP3897.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2371_IMGP3898.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2372_IMGP3899.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2373_IMGP3768.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2374_IMGP3769.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2375_IMGP3770.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2376_IMGP3771.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2377_IMGP3772.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2378_IMGP3773.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2379_IMGP3827.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2380_IMGP3828.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2381_IMGP3829.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2382_IMGP3830.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2383_IMGP3831.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2384_IMGP3883.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2385_IMGP3884.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2386_IMGP3885.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2387_IMGP3888.JPG	Sondages	SD174	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2388_IMGP3080.JPG	Sondages	SD148_F808	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2389_IMGP3081.JPG	Sondages	SD148_F808	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2390_IMGP8439.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2391_IMGP8440.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2392_IMGP8441.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2393_IMGP8442.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2394_IMGP8443.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2395_IMGP8444.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2396_IMGP8445.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2397_IMGP8446.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2398_IMGP8517.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2399_IMGP8518.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2400_IMGP8519.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2401_IMGP8520.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2402_IMGP8521.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2403_IMGP8522.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2404_IMGP8523.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2405_IMGP8524.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2406_IMGP8525.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2407_IMGP8526.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2408_IMGP8527.JPG	Sondages	SD118	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2409_IMGP8407.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2410_IMGP8408.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2411_IMGP8409.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2412_IMGP8410.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2413_IMGP8411.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2414_IMGP8412.JPG	Sondages	SD110_F721	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2415_IMGP2437.JPG	Sondages	SD127	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2416_IMGP2439.JPG	Sondages	SD127	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2417_IMGP3966.JPG	Sondages	SD204	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2418_IMGP3967.JPG	Sondages	SD204	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2419_IMGP3968.JPG	Sondages	SD204	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2420_IMGP4548.JPG	Sondages	SD188	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2421_IMGP4549.JPG	Sondages	SD188	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2422_IMGP3533.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2423_IMGP3534.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2424_IMGP3535.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2425_IMGP3536.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2426_IMGP3537.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2427_IMGP3538.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2428_IMGP3539.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2429_IMGP3574.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2430_IMGP3575.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2431_IMGP3576.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2432_IMGP3577.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2433_IMGP3578.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2434_IMGP3579.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2435_IMGP3582.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2436_IMGP3583.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2437_IMGP3584.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2438_IMGP3585.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2439_IMGP3586.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2440_IMGP3587.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2441_IMGP3588.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2442_IMGP3589.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2443_IMGP3590.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2444_IMGP3591.JPG	Sondages	SD165	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2445_IMGP2951.JPG	Sondages	SD144	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2446_IMGP2953.JPG	Sondages	SD144	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2447_IMGP2957.JPG	Sondages	SD144	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2448_IMGP3946.JPG	Sondages	SD219	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2449_IMGP3947.JPG	Sondages	SD219	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2450_IMGP3948.JPG	Sondages	SD219	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2451_IMGP2436.JPG	Sondages	SD116_F734	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2452_IMGP8432.JPG	Sondages	SD116_F734	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2453_IMGP8433.JPG	Sondages	SD116_F734	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2454_IMGP4965.JPG	Sondages	SD278	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2455_IMGP4967.JPG	Sondages	SD278	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2456_IMGP4969.JPG	Sondages	SD278	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2457_IMGP4970.JPG	Sondages	SD278	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2458_IMGP4866.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2459_IMGP4867.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2460_IMGP4868.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2461_IMGP4869.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2462_IMGP4870.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2463_IMGP4871.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2464_IMGP4872.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2465_IMGP4873.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2466_IMGP4874.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB

754

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2467_IMGP4875.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2468_IMGP4876.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2469_IMGP4877.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2470_IMGP4956.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2471_IMGP4957.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2472_IMGP4958.JPG	Sondages	SD253	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2473_IMGP4735.JPG	Sondages	SD235	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2474_IMGP4736.JPG	Sondages	SD235	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2475_IMGP2688.JPG	Sondages	SD134_F572	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2476_IMGP2690.JPG	Sondages	SD134_F572	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2477_IMGP2691.JPG	Sondages	SD134_F572	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2478_IMGP4596.JPG	Sondages	SD201	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2479_IMGP4597.JPG	Sondages	SD201	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2480_IMGP4598.JPG	Sondages	SD201	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2481_IMGP4599.JPG	Sondages	SD201	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2482_IMGP4539.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2483_IMGP4540.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2484_IMGP4541.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2485_IMGP4545.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2486_IMGP4546.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2487_IMGP4547.JPG	Sondages	SD185	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2488_IMGP4415.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2489_IMGP4416.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2490_IMGP4417.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2491_IMGP4418.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2492_IMGP4419.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2493_IMGP4420.JPG	Sondages	SD170_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2494_IMGP3036.JPG	Sondages	SD148_F473	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2495_IMGP3038.JPG	Sondages	SD148_F473	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2496_IMGP3041.JPG	Sondages	SD148_F473	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2497_IMGP4733.JPG	Sondages	SD232	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2498_IMGP4734.JPG	Sondages	SD232	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2499_IMGP4750.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2500_IMGP4751.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2501_IMGP4752.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2502_IMGP4753.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2503_IMGP4754.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2504_IMGP4755.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2505_IMGP4756.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2506_IMGP4757.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2507_IMGP4758.JPG	Sondages	SD216	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2508_IMGP3904.JPG	Sondages	SD194	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2509_IMGP3905.JPG	Sondages	SD194	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2510_IMGP3906.JPG	Sondages	SD194	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2511_IMGP4199.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2512_IMGP4200.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2513_IMGP4201.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2514_IMGP4202.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2515_IMGP4203.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2516_IMGP4205.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2517_IMGP4206.JPG	Sondages	SD269	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2518_IMGP4090.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2519_IMGP4091.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2520_IMGP4092.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2521_IMGP4093.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2522_IMGP4094.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2523_IMGP4095.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2524_IMGP4096.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2525_IMGP4098.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2526_IMGP4099.JPG	Sondages	SD250	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2527_IMGP8148.JPG	Sondages	SD102	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2528_IMGP8152.JPG	Sondages	SD102	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2529_IMGP2385.JPG	Sondages	SD122_F719	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2530_IMGP3960.JPG	Sondages	SD152_F477	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2531_IMGP3961.JPG	Sondages	SD152_F477	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2532_IMGP3964.JPG	Sondages	SD152_F477	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2533_IMGP2848.JPG	Sondages	SD138	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2534_IMGP2851.JPG	Sondages	SD138	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2535_IMGP4533.JPG	Sondages	SD173	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2536_IMGP4534.JPG	Sondages	SD173	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2537_IMGP4535.JPG	Sondages	SD173	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2538_IMGP4780.JPG	Sondages	SD213	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2539_IMGP4781.JPG	Sondages	SD213	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2540_IMGP4645.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2541_IMGP4646.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2542_IMGP4647.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2543_IMGP4648.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2544_IMGP4653.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2545_IMGP4654.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2546_IMGP4655.JPG	Sondages	SD229	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2547_IMGP4063.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2548_IMGP4064.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2549_IMGP4065.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2550_IMGP4070.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2551_IMGP4071.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2552_IMGP4072.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2553_IMGP4074.JPG	Sondages	SD245	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2554_IMGP4943.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2555_IMGP4944.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2556_IMGP4945.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2557_IMGP4946.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2558_IMGP4947.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2559_IMGP4948.JPG	Sondages	SD275	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2560_IMGP3915.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2561_IMGP3916.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2562_IMGP3917.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2563_IMGP3919.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2564_IMGP3920.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2565_IMGP3922.JPG	Sondages	SD191	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2566_IMGP3931.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2567_IMGP3932.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2568_IMGP3933.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2569_IMGP3934.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2570_IMGP4741.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2571_IMGP4742.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2572_IMGP4743.JPG	Sondages	SD206	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2573_IMGP4031.JPG	Sondages	SD238	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2574_IMGP4032.JPG	Sondages	SD238	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2575_IMGP4011.JPG	Sondages	SD222	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2576_IMGP4012.JPG	Sondages	SD222	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2577_IMGP4013.JPG	Sondages	SD222	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2578_IMGP4183.JPG	Sondages	SD256	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2579_IMGP4184.JPG	Sondages	SD256	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2580_DSCN1537.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2581_DSCN1538.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2582_DSCN1542.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2583_DSCN1543.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2584_DSCN1544.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2585_DSCN1545.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2586_DSCN1547.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2587_DSCN1548.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2588_IMGP4561.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2589_IMGP4562.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2590_IMGP4563.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2591_IMGP4564.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2592_IMGP4565.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2593_IMGP4566.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2594_IMGP4567.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2595_IMGP4568.JPG	Sondages	SD103	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2596_IMGP2428.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2597_IMGP2430.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2598_IMGP2440.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2599_IMGP2442.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2600_IMGP8477.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2601_IMGP8478.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2602_IMGP8479.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2603_IMGP8480.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2604_IMGP8481.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2605_IMGP8482.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2606_IMGP8483.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2607_IMGP8484.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2608_IMGP8485.JPG	Sondages	SD123	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2609_IMGP4062.JPG	Sondages	SD153	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2610_IMGP4065.JPG	Sondages	SD153	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2611_IMGP4067.JPG	Sondages	SD153	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2612_IMGP2855.JPG	Sondages	SD138_F796_F587_F588	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2613_IMGP2857.JPG	Sondages	SD138_F796_F587_F588	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2614_IMGP3818.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2615_IMGP3819.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2616_IMGP3821.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2617_IMGP3822.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2618_IMGP3823.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2619_IMGP3824.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2620_IMGP3825.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2621_IMGP3826.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2622_IMGP3871.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2623_IMGP3872.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2624_IMGP3873.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2625_IMGP3874.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2626_IMGP3875.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2627_IMGP3876.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2628_IMGP3877.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2629_IMGP3878.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2630_IMGP3879.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2631_IMGP3880.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2632_IMGP3881.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2633_IMGP3882.JPG	Sondages	SD175	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2634_IMGP8453.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2635_IMGP8454.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2636_IMGP8455.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2637_IMGP8456.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2638_IMGP8457.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2639_IMGP8458.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2640_IMGP8459.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2641_IMGP8460.JPG	Sondages	SD115_F633	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2642_IMGP2601.JPG	Sondages	SD132_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2643_IMGP2602.JPG	Sondages	SD132_F535	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2644_IMGP4414.JPG	Sondages	SD169_F696	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2645_IMGP3776.JPG	Sondages	SD147_Bat4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2646_IMGP3777.JPG	Sondages	SD147_Bat4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2647_IMGP3782.JPG	Sondages	SD147_Bat4	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2648_IMGP3912.JPG	Sondages	SD192	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2649_IMGP3913.JPG	Sondages	SD192	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2650_IMGP3914.JPG	Sondages	SD192	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2651_IMGP4132.JPG	Sondages	SD207	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2652_IMGP4787.JPG	Sondages	SD207	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2653_IMGP4788.JPG	Sondages	SD207	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2654_IMGP4789.JPG	Sondages	SD207	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2655_IMGP4790.JPG	Sondages	SD207	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2656_IMGP4017.JPG	Sondages	SD223	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2657_IMGP4019.JPG	Sondages	SD223	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2658_IMGP4020.JPG	Sondages	SD223	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2659_IMGP4021.JPG	Sondages	SD223	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2660_IMGP4022.JPG	Sondages	SD223	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2661_IMGP4033.JPG	Sondages	SD239	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2662_IMGP4034.JPG	Sondages	SD239	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2663_IMGP4035.JPG	Sondages	SD239	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2664_IMGP3837.JPG	Structures	ST5_ESP2G_coupeB	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2665_IMGP3838.JPG	Structures	ST5_ESP2G_coupeB	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2666_IMGP3839.JPG	Structures	ST5_ESP2G_coupeB	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2667_IMGP3840.JPG	Structures	ST5_ESP2G_coupeB	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2668_IMGP3841.JPG	Structures	ST5_ESP2G_coupeB	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2669_IMGP2504.JPG	PhotosCalees	Faits_F627	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2671_IMGP2484.JPG	PhotosCalees	Faits_F634	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2673_IMGP2508.JPG	PhotosCalees	Faits_F780	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2675_IMGP2867.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2676_IMGP2869.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2677_IMGP2870.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2678_IMGP2871.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2679_IMGP2872.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2680_IMGP2873.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2681_IMGP2874.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2682_IMGP2875.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2683_IMGP2876.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2684_IMGP2877.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2685_IMGP2878.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2686_IMGP2879.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2687_IMGP2880.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2688_IMGP2881.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2689_IMGP2882.JPG	PhotosCalees	Faits_F528	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2690_IMGP2497.JPG	PhotosCalees	Faits_F626	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2692_IMGP3351.JPG	PhotosCalees	Faits_F817	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2694_DSCN1566.JPG	PhotosCalees	Faits_F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2696_DSCN1577.JPG	PhotosCalees	Faits_F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2697_IMGP8268.JPG	PhotosCalees	Faits_F709	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2698_IMGP2473.JPG	PhotosCalees	Faits_F632	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2700_IMGP4291.JPG	PhotosCalees	Faits_F916	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2701_IMGP4292.JPG	PhotosCalees	Faits_F916	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2702_IMGP3726.JPG	PhotosCalees	Faits_F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2704_IMGP3728.JPG	PhotosCalees	Faits_F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2706_IMGP3730.JPG	PhotosCalees	Faits_F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2708_IMGP3732.JPG	PhotosCalees	Faits_F604	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2710_IMGP3399.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2711_IMGP3400.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2712_IMGP3401.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2713_IMGP4129.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2714_IMGP4130.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2715_IMGP4131.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2716_IMGP4132.JPG	PhotosCalees	Faits_F529	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2717_IMGP3737.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2718_IMGP3736.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2719_IMGP3738.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2720_IMGP3739.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2721_IMGP3740.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2722_IMGP3741.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2723_IMGP3742.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2724_IMGP3743.JPG	PhotosCalees	Faits_F602	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2725_IMGP8298.JPG	PhotosCalees	Faits_F761	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2726_IMGP8264.JPG	PhotosCalees	Faits_F759	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2727_IMGP2492.JPG	PhotosCalees	Faits_F629	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2729_IMGP2476.JPG	PhotosCalees	Faits_F630	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2731_IMGP3452.JPG	PhotosCalees	Faits_F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2732_IMGP3453.JPG	PhotosCalees	Faits_F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2733_IMGP3454.JPG	PhotosCalees	Faits_F824	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2734_IMGP8258.JPG	PhotosCalees	Faits_F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2735_IMGP8259.JPG	PhotosCalees	Faits_F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2736_IMGP8260.JPG	PhotosCalees	Faits_F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2738_IMGP8287.JPG	PhotosCalees	Faits_F532	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2739_IMGP2480.JPG	PhotosCalees	Faits_F628	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2741_IMGP3395.JPG	PhotosCalees	Faits_F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2743_IMGP3396.JPG	PhotosCalees	Faits_F790	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2744_IMGP2425.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2745_IMGP2426.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2746_IMGP2405.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2747_IMGP2406.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2748_IMGP2407.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2749_IMGP2411.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2750_IMGP2408.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2751_IMGP2409.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2752_IMGP2410.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2753_IMGP2412.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2754_IMGP2413.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2755_IMGP2414.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2756_IMGP2415.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2757_IMGP2416.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2758_IMGP2417.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2759_IMGP2418.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2760_IMGP2419.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2761_IMGP2420.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2762_IMGP2421.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2763_IMGP2422.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2764_IMGP2423.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2765_IMGP2424.JPG	PhotosCalees	Faits_F637	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2766_IMGP4263.JPG	Sondages	SD272_F910	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2767_IMGP4264.JPG	Sondages	SD272_F910	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2768_IMGP4265.JPG	Sondages	SD272_F910	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2769_IMGP4266.JPG	Sondages	SD272_F910	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2770_IMGP8262.JPG	PhotosCalees	Faits_F760	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2771_IMGP4267.JPG	Sondages	SD272_F679	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2772_IMGP4268.JPG	Sondages	SD272_F679	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2773_IMGP4269.JPG	Sondages	SD272_F679	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2774_IMGP4270.JPG	Sondages	SD272_F679	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2775_IMGP4262.JPG	Sondages	SD272_F687	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2776_IMGP4236.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Sud	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2777_IMGP4237.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Sud	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2778_IMGP4238.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Sud	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2779_IMGP4239.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Sud	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2780_IMGP4240.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Sud	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2781_IMGP4173.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2782_IMGP4174.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2783_IMGP4175.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2784_IMGP4176.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2785_IMGP4241.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2786_IMGP4242.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2787_IMGP4243.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2788_IMGP4244.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2789_IMGP4245.JPG	Sondages	SD257_F603	photographie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2790_IMGP4155.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2791_IMGP4156.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2792_IMGP4157.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2793_IMGP4159.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2794_IMGP4177.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2795_IMGP4178.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2796_IMGP4180.JPG	Sondages	SD258_F610_Cpe Nord	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2797_IMGP4168.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2798_IMGP4169.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2799_IMGP4170.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2800_IMGP4171.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2801_IMGP4172.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2802_IMGP4246.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2803_IMGP4247.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2804_IMGP4248.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2805_IMGP4249.JPG	Sondages	SD257_F606	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2806_IMGP4161.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2807_IMGP4162.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2808_IMGP4164.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2809_IMGP4165.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2810_IMGP4166.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2811_IMGP4250.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2812_IMGP4251.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2813_IMGP4252.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2814_IMGP4253.JPG	Sondages	SD257_F819	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2815_IMGP4167.JPG	Sondages	SD257_US793.13	photographie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2816_fosseTravail0707_mnt.tfw	Fosse travail		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2816_fosseTravail0707_mnt.tif	Fosse travail		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2816_fosseTravail0707_ortho.tfw	Fosse travail		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2816_fosseTravail0707_ortho.tif	Fosse travail		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2817_fumoir_4m_texture.mtl	Fumoir		photogrammétrie	.mlt	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2817_fumoir_4m_texture.obj	Fumoir		photogrammétrie	.obj	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2817_fumoir_4m_texture.obj.rclnfo	Fumoir		photogrammétrie	.obj.rclnfo	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2817_fumoir_4m_texture.u1_v1.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2818_fumoir_MNT.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2818_fumoir_MNT_courbes.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2819_fumoir_ortho.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2819_fumoir_ortho_georef.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2819_fumoir_ortho_georef_georef.tif	Fumoir		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2819_fumoir_ortho_light.jpg	Fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2820_FumoirVide1707tentative2_mnt.tfw	Fumoir		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2820_FumoirVide1707tentative2_mnt.tif	Fumoir		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2820_FumoirVide1707 tentative2_ortho.tfw	Fumoir		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2820_FumoirVide1707 tentative2_ortho.tif	Fumoir		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2821_grange_fumoir_ 4m_texture.mtl	Grange-fumoir		photogrammétrie	.mlt	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2821_grange_fumoir_ 4m_texture.obj	Grange-fumoir		photogrammétrie	.obj	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2821_grange_fumoir_ 4m_texture.obj.rclnfo	Grange-fumoir		photogrammétrie	.obj.rclnfo	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2821_grange_fumoir_ 4m_texture.u1_v1.jpg	Grange-fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2822_grange_fumoir_ MNT.jpg	Grange-fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2822_grange_fumoir_ MNT_courbes.jpg	Grange-fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2822_grange_fumoir_ ortho_georef.jpg	Grange-fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2822_grange_fumoir_ ortho_georef.georef.tif	Grange-fumoir		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2822_grange_fumoir_ ortho_lignt.jpg	Grange-fumoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2823.jpg	Prises de vue	FosseTravail0707	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2824.jpg	Prises de vue	FosseTravail0708	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2825.jpg	Prises de vue	FosseTravail0709	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2826.jpg	Prises de vue	FosseTravail0710	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2827.jpg	Prises de vue	FosseTravail0711	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2828.jpg	Prises de vue	FosseTravail0712	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2829.jpg	Prises de vue	FosseTravail0713	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2830.jpg	Prises de vue	FosseTravail0714	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2831.jpg	Prises de vue	FosseTravail0715	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2832.jpg	Prises de vue	FosseTravail0716	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2833.jpg	Prises de vue	FosseTravail0717	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2834.jpg	Prises de vue	FosseTravail0718	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2835.jpg	Prises de vue	FosseTravail0719	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2836.jpg	Prises de vue	FosseTravail0720	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2837.jpg	Prises de vue	FosseTravail0721	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2838.jpg	Prises de vue	FosseTravail0722	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2839.jpg	Prises de vue	FosseTravail0723	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2840.jpg	Prises de vue	FosseTravail0724	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2841.jpg	Prises de vue	FosseTravail0725	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2842.jpg	Prises de vue	FosseTravail0726	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2843.jpg	Prises de vue	FosseTravail0727	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2844.jpg	Prises de vue	FosseTravail0728	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2845.jpg	Prises de vue	FosseTravail0729	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2846.jpg	Prises de vue	FosseTravail0730	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2847.jpg	Prises de vue	FosseTravail0731	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2848.jpg	Prises de vue	FosseTravail0732	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2849.jpg	Prises de vue	FosseTravail0733	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2850.jpg	Prises de vue	FosseTravail0734	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2851.jpg	Prises de vue	FosseTravail0735	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2852.jpg	Prises de vue	FosseTravail0736	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2853.jpg	Prises de vue	FosseTravail0737	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2854.jpg	Prises de vue	FosseTravail0738	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2855.jpg	Prises de vue	FosseTravail0739	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2856.jpg	Prises de vue	FosseTravail0740	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2857.jpg	Prises de vue	FosseTravail0741	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2858.jpg	Prises de vue	FosseTravail0742	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2859.jpg	Prises de vue	FosseTravail0743	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2860.jpg	Prises de vue	FosseTravail0744	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2861.jpg	Prises de vue	FosseTravail0745	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2862.jpg	Prises de vue	FosseTravail0746	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2863.jpg	Prises de vue	FosseTravail0747	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2864.jpg	Prises de vue	FosseTravail0748	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2865.jpg	Prises de vue	FosseTravail0749	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2866.jpg	Prises de vue	FosseTravail0750	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2867.jpg	Prises de vue	FosseTravail0751	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2868.jpg	Prises de vue	FosseTravail0752	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2869.jpg	Prises de vue	FosseTravail0753	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2870.jpg	Prises de vue	FosseTravail0754	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2871.jpg	Prises de vue	FosseTravail0755	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2872.jpg	Prises de vue	FosseTravail0756	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2873.jpg	Prises de vue	FosseTravail0757	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2874.jpg	Prises de vue	FosseTravail0758	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2875.jpg	Prises de vue	FosseTravail0759	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2876.jpg	Prises de vue	FosseTravail0760	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2877.jpg	Prises de vue	FosseTravail0761	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2878.jpg	Prises de vue	FosseTravail0762	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2879.jpg	Prises de vue	FosseTravail0763	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2880.jpg	Prises de vue	FosseTravail0764	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2881.jpg	Prises de vue	FosseTravail0765	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2882.jpg	Prises de vue	FosseTravail0766	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2883.jpg	Prises de vue	FosseTravail0767	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2884.jpg	Prises de vue	FosseTravail0768	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2885.jpg	Prises de vue	FosseTravail0769	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2886.jpg	Prises de vue	FosseTravail0770	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2887.jpg	Prises de vue	FosseTravail0771	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2888.jpg	Prises de vue	FosseTravail0772	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2889.jpg	Prises de vue	FosseTravail0773	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2890.jpg	Prises de vue	FosseTravail0774	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2891.jpg	Prises de vue	FosseTravail0775	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2892.jpg	Prises de vue	FosseTravail0776	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2893.jpg	Prises de vue	FosseTravail0777	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2894.jpg	Prises de vue	FosseTravail0778	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2895.jpg	Prises de vue	FosseTravail0779	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2896.jpg	Prises de vue	FosseTravail0780	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2897.jpg	Prises de vue	FosseTravail0781	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2898.jpg	Prises de vue	FosseTravail0782	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2899.jpg	Prises de vue	FosseTravail0783	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2900.jpg	Prises de vue	FosseTravail0784	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2901.jpg	Prises de vue	FosseTravail0785	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2902.jpg	Prises de vue	FosseTravail0786	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2903.jpg	Prises de vue	FosseTravail0787	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2904.jpg	Prises de vue	FosseTravail0788	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2905.jpg	Prises de vue	FosseTravail0789	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2906.jpg	Prises de vue	FosseTravail0790	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2907.jpg	Prises de vue	FosseTravail0791	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2908.jpg	Prises de vue	FosseTravail0792	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2909.jpg	Prises de vue	FosseTravail0793	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2910	Prises de vue	FosseTravail0794	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2911.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2912.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2913.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2914.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2915.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2916.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2917.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2918.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2919.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2920.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2921.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2922.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2923.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2924.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2925.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2926.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2927.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2928.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2929.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2930.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2931.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2932.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2933.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2934.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2935.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2936.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2937.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2938.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2939.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2940.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2941.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2942.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2943.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2944.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2945.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2946.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2947.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2948.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2949.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2950.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2951.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2952.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2953.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2954.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2955.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2956.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2957.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2958.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2959.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2960.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2961.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2962.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2963.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2964.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2965.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2966.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2967.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2968.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2969.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2970.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2971.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2972.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2973.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2974.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2975.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2976.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2977.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2978.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2979.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2980.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2981.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2982.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2983.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2984.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_2985.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2986.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2987.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2988.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2989.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2990.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2991.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2992.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2993.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2994.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2995.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2996.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2997.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2998.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_2999.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3000.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3001.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3002.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3003.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3004.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3005.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3006.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3007.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3008.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3009.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3010.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3011.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3012.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3013.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3014.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3015.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3016.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3017.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3018.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3019.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3020.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3021.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3022.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3023.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3024.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3025.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3026.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3027.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3028.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3029.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3030.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3031.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3032.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3033.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3034.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3035.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3036.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3037.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3038.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3039.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3040.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3041.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3042.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3043.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3044.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3045.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3046.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3047.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3048.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3049.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3050.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3051.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3052.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3053.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3054.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3055.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3056.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3057.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3058.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3059.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3060.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3061.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3062.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3063.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3064.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3065.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3066.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3067.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3068.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3069.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3070.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3071.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3072.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3073.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3074.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3075.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3076.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3077.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3078.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3079.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3080.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3081.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3082.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3083.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3084.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3085.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3086.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3087.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3088.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3089.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3090.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3091.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3092.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3093.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3094.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3095.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3096.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3097.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3098.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3099.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3100.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3101.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3102.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3103.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3104.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3105.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3106.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3107.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3108.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3109.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3110.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3111.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3112.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3113.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3114.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3115.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3116.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3117.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3118.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3119.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3120.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3121.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3122.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3123.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3124.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3125.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3126.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3127.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3128.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3129.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3130.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3131.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3132.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3133.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3134.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3135.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3136.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3137.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3138.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3139.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3140.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3141.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3142.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3143.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3144.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3145.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3146.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3147.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3148.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3149.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3150.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3151.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3152.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3153.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3154.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3155.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3156.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3157.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3158.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3159.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3160.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3161.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3162.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3163.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3164.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3165.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3166.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3167.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3168.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3169.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3170.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3171.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3172.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3173.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3174.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3175.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3176.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3177.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3178.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3179.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3180.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3181.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3182.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3183.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3184.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3185.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3186.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3187.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative1	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3188.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3189.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3190.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3191.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3192.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3193.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3194.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3195.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3196.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3197.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3198.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3199.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3200.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3201.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3202.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3203.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3204.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3205.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3206.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3207.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3208.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3209.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3210.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3211.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3212.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3213.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3214.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3215.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3216.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3217.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3218.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3219.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3220.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3221.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3222.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3223.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3224.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3225.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3226.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3227.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3228.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3229.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3230.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3231.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3232.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3233.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3234.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3235.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3236.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3237.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3238.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3239.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3240.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3241.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3242.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3243.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

772

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3244.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3245.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3246.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3247.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3248.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3249.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3250.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3251.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3252.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3253.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3254.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3255.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3256.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3257.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3258.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3259.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3260.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3261.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3262.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3263.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3264.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3265.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3266.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3267.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3268.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3269.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3270.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3271.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3272.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3273.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3274.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3275.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3276.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3277.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3278.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3279.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3280.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3281.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3282.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3283.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3284.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3285.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3286.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3287.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3288.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3289.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3290.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3291.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3292.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3293.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3294.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3295.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3296.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3297.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3298.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3299.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3300.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3301.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3302.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3303.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3304.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3305.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3306.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3307.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3308.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3309.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3310.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3311.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3312.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3313.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3314.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3315.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3316.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3317.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

774

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3318.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3319.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3320.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3321.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3322.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3323.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3324.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3325.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3326.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3327.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3328.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3329.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3330.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3331.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3332.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3333.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3334.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3335.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3336.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3337.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3338.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3339.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3340.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3341.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3342.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3343.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3344.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3345.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3346.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3347.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3348.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3349.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3350.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3351.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3352.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3353.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3354.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3355.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3356.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3357.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3358.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3359.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3360.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3361.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3362.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3363.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3364.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3365.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3366.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3367.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3368.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3369.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3370.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3371.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3372.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3373.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3374.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3375.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3376.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3377.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3378.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3379.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3380.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3381.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3382.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3383.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3384.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3385.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3386.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3387.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3388.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3389.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3390.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3391.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3392.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3393.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3394.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3395.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3396.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3397.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3398.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3399.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3400.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3401.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3402.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3403.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3404.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3405.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3406.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3407.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3408.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3409.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3410.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3411.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3412.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3413.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3414.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3415.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3416.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3417.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3418.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3419.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3420.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3421.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3422.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3423.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3424.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3425.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3426.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3427.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3428.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3429.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3430.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3431.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3432.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3433.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3434.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3435.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3436.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3437.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3438.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3439.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3440.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3441.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3442.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3443.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3444.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3445.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3446.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3447.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3448.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3449.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3450.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3451.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3452.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3453.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3454.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3455.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3456.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3457.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3458.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3459.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3460.jpg	Prises de vue	FumoirVideTentative2	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3461.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3462.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3463.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3464.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3465.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3466.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3467.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB

778

N° Inventaire	Dossier	Sous-dossier	Type de document	Format	Date	Contenant
185376_N.IM.FO_3468.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3469.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3470.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3471.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3472.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3473.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3474.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3475.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3476.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3477.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3478.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3479.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3480.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3481.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3482.jpg	Prises de vue	SépF916	photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3483_sechoir_1500dpi_1_50e.jpg	Séchoir		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3484_sep916_mnt.tfw	SépF916		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3484_sep916_mnt.tif	SépF916		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3484_sep916_ortho.tfw	SépF916		photogrammétrie	.tfw	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3484_sep916_ortho.tif	SépF916		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3485_tour_porche.tiff	Tour Porche		photogrammétrie	.tiff	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3486_tour_porche_4m_texture.mlt	Tour Porche		photogrammétrie	.mlt	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3486_tour_porche_4m_texture.obj	Tour Porche		photogrammétrie	.obj	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3486_tour_porche_4m_texture.obj.rcInfo	Tour Porche		photogrammétrie	.obj.rcInfo	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3486_tour_porche_4m_texture_u1_v1.jpg	Tour Porche		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185376_N.IM.FO_3487_tour_porche_MNT.jpg	Tour Porche		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185377_N.IM.FO_3487_tour_porche_ortho_detail.jpg	Tour Porche		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185378_N.IM.FO_3487_tour_porche_ortho_detail_light.jpg	Tour Porche		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185379_N.IM.FO_3487_tour_porche_ortho_georef.jpg	Tour Porche		photogrammétrie	.jpg	2017	Clé USB
185380_N.IM.FO_3487_tour_porche_ortho_georef_georef.tif	Tour Porche		photogrammétrie	.tif	2017	Clé USB

4.4 Inventaire de la documentation numérique

Code source	Code document	Format	Nature	Structures/Désignation	Auteur	Date	Contenant
E.AD.GC_0001	N.AN.GC_0001	.pdf	scan A4	arrêté de prescription	État	03/03/14	**Clé USB**
E.AD.GC_0002	N.AN.GC_0002	.pdf	scan A4	arrêté d'autorisation	État	04/13/17	**Clé USB**
E.AD.GC_0003	N.AN.GC_0003	.pdf	scan A4	PSI	EP	04/04/17	**Clé USB**
	N.AN.DI_0001	.ods	tableur	inventaire des faits	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0002	.ods	tableur	inventaire des sondages	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0003	.ods	tableur	inventaire des US	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0004	.ods	tableur	inventaire des coupes	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0005	.ods	tableur	inventaire des prélèvements	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0006	.ods	tableur	inventaire des prélèvements – phosphores	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0007	.ods	tableur	inventaire des prélèvements – TC	FS	2017	**Clé USB**
	N.AN.DI_0008	.ods	tableur	inventaire general du mobilier	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0009	.ods	tableur	inventaire de la céramique antique	PB	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0010	.ods	tableur	inventaire de la céramique médiévale	AN	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0011	.ods	tableur	inventaire de la faune	CG	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0012	.ods	tableur	inventaire du métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0013	.ods	tableur	inventaire des scories	FS	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0014	.ods	tableur	inventaire de la terre cuite	AML	2018	**Clé USB**
	N.AN.DI_0015	.ods	tableur	inventaire du verre	LL	2019	**Clé USB**
	N.AN.DI_0016	.ods	tableur	Liste des abréviations	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0017	.ods	tableur	Liste synthétique des caisses	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0018	.ods	tableur	Inventaire de la documentation écrite	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0019	.ods	tableur	Inventaire de la documentation graphique	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0020	.ods	tableur	inventaire des photographies	MG	2021	**Clé USB**
	N.AN.DI_0021	.ods	tableur	inventaire de la documentation numérique	MG	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0001	.pdf	composite	rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0002	.png	image	rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0003	.svg		rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0004	.rtf	texte	rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0005	.doc	texte	rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_001	N.AN.SO_0006	.rtf	texte	rapport C14	CIRAM	2021	**Clé USB**
E.AN.SO_002	N.AN.SO_0007	.pdf	composite	rapport analyses phosphores	Archéochimie – Le Mans	2019	**Clé USB**
E.AN.SO_002	N.AN.SO_0008	.rtf	texte	rapport analyses phosphores	Archéochimie – Le Mans	2019	**Clé USB**
E.AN.SO_002	N.AN.SO_0009	.ods	tableur	rapport analyses phosphores	Archéochimie – Le Mans	2019	**Clé USB**
	N.CP.DI_001	.pdf	composite	RFO	FS	2021	**Clé USB**
	N.CP.DI_002	.pdf	composite	RFO_Ecran-Web	FS	2021	**Clé USB**
	N.CP.DI_003	.odt	texte	Notice BSR	FS	2021	**Clé USB**
	N.CP.DI_004	.rtf	texte	Notice BSR	FS	2021	**Clé USB**
	N.CP.DI_005	.png	image	Plan général du site	FS	2021	**Clé USB**
	N.CP.DI_006	.jpg	image	Vue du bâtiment 2	FS	2021	**Clé USB**
	N.IM.CT_0001	.csv		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**
	N.IM.CT_0001	.dbf		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**
	N.IM.CT_0001	.prj		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**
	N.IM.CT_0001	.qpj		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**

Code source	Code document	Format	Nature	Structures/Désignation	Auteur	Date	Contenant
	N.IM.CT_0001	.shp		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**
	N.IM.CT_0001	.shx		fichiers points topo	CM	2017	**Clé USB**
	N.IM.CT_0002	.svg		plan masse final	FS	2021	**Clé USB**
E.FO.US_0002-0008	N.IM.FO_3488	.pdf	Scan fiches US – A4	Tous les faits de 400 à 916 + US 2004 à 2055	équipe de fouille	2017	**Clé USB**
G.MI.FO_001-047	N.IM.FO_3489	.pdf	Scans relevés de terrain – A3	Minutes 01 à 47	équipe de fouille	2017	**Clé USB**
G.IM.FO_001	N.IM.FO_3490	.svg	DAO	Minute 1	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_002	N.IM.FO_3491	.svg	DAO	Minute 2	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_003	N.IM.FO_3492	.svg	DAO	Minute 3	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_004	N.IM.FO_3493	.svg	DAO	Minute 4	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_005	N.IM.FO_3494	.svg	DAO	Minute 5	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_006	N.IM.FO_3495	.svg	DAO	Minute 6	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_007	N.IM.FO_3496	.svg	DAO	Minute 7	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_008	N.IM.FO_3497	.svg	DAO	Minute 8	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_009	N.IM.FO_3498	.svg	DAO	Minute 9	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_010	N.IM.FO_3499	.svg	DAO	Minute 10	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_011	N.IM.FO_3500	.svg	DAO	Minute 11	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_012	N.IM.FO_3501	.svg	DAO	Minute 12	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_013	N.IM.FO_3502	.svg	DAO	Minute 13	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_014	N.IM.FO_3503	.svg	DAO	Minute 14	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_015	N.IM.FO_3504	.svg	DAO	Minute 15	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_016	N.IM.FO_3505	.svg	DAO	Minute 16	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_017	N.IM.FO_3506	.svg	DAO	Minute 17	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_018	N.IM.FO_3507	.svg	DAO	Minute 18	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_019	N.IM.FO_3508	.svg	DAO	Minute 19	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_020	N.IM.FO_3509	.svg	DAO	Minute 20	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_021	N.IM.FO_3510	.svg	DAO	Minute 21	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_022	N.IM.FO_3511	.svg	DAO	Minute 22	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_023	N.IM.FO_3512	.svg	DAO	Minute 23	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_024	N.IM.FO_3513	.svg	DAO	Minute 24	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_025	N.IM.FO_3514	.svg	DAO	Minute 25	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_026	N.IM.FO_3515	.svg	DAO	Minute 26	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_027	N.IM.FO_3516	.svg	DAO	Minute 27	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_028	N.IM.FO_3517	.svg	DAO	Minute 28	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_029	N.IM.FO_3518	.svg	DAO	Minute 29	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_030	N.IM.FO_3519	.svg	DAO	Minute 30	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_031	N.IM.FO_3520	.svg	DAO	Minute 31	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_032	N.IM.FO_3521	.svg	DAO	Minute 32	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_033	N.IM.FO_3522	.svg	DAO	Minute 33	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_034	N.IM.FO_3523	.svg	DAO	Minute 34	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_035	N.IM.FO_3524	.svg	DAO	Minute 35	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_036	N.IM.FO_3525	.svg	DAO	Minute 36	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_037	N.IM.FO_3526	.svg	DAO	Minute 37	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_038	N.IM.FO_3527	.svg	DAO	Minute 38	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_039	N.IM.FO_3528	.svg	DAO	Minute 39	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_040	N.IM.FO_3529	.svg	DAO	Minute 40	JA	2018	**Clé USB**
G.IM.FO_041	N.IM.FO_3530	.svg	DAO	Minute 41	JA	2018	**Clé USB**

Code source	Code document	Format	Nature	Structures/Désignation	Auteur	Date	Contenant
G.IM.FO_042	N.IM.FO_3531	.svg	DAO	Minute 42	JA	2018	Clé USB
G.IM.FO_043	N.IM.FO_3532	.svg	DAO	Minute 43	JA	2018	Clé USB
G.IM.FO_044	N.IM.FO_3533	.svg	DAO	Minute 44	JA	2018	Clé USB
G.IM.FO_045	N.IM.FO_3534	.svg	DAO	Minute 45	JA	2018	Clé USB
G.IM.FO_046	N.IM.FO_3535	.svg	DAO	Minute 46	JA	2018	Clé USB
G.IM.FO_047	N.IM.FO_3536	.svg	DAO	Minute 47	JA	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0001	.svg	DAO	anthracologie	VB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0002	.odt	texte	anthracologie	VB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0003	.ods	tableur	anthracologie	VB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0004	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0005	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0006	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0007	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0008	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0009	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0010	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0011	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0012	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0013	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0014	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0015	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0016	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0017	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0018	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0019	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0020	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0021	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0022	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0023	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0024	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0025	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0026	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0027	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0028	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0029	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0030	.jpg	image	Photographies céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0031	.svg	DAO	Planche-ceramiques F411	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0032	.svg	DAO	Planche-ceramiques F460	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0033	.svg	DAO	Planche-ceramiques F475	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0034	.svg	DAO	Planche-ceramiques F571 et 761	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0035	.svg	DAO	Planche-ceramiques F572	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0036	.jpg	image	Photographie céramiques	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0037	.svg	DAO	Planche-ceramiques F591	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0038	.svg	DAO	Planche-ceramiques F706	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0039	.svg	DAO	Planche-ceramiques F721	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0040	.svg	DAO	Planche-ceramiques F604, 705 et 860	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0041	.svg	DAO	Planche-ceramiques F865	PB	2018	Clé USB
	N.IM.MO_0042	.jpg	image	Photographie-ceramiques	PB	2018	Clé USB

Code source	Code document	Format	Nature	Structures/Désignation	Auteur	Date	Contenant
	N.IM.MO_0043	.svg	DAO	Planche-ceramiques F881	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0044	.svg	DAO	Planche-ceramiques F905	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0045	.svg	DAO	Planche-ceramiques F851	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0046	.svg	DAO	Planche-ceramiques US 2010	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0047	.svg	DAO	Planche-ceramiques F604	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0048	.svg	DAO	Planche-ceramiques US 2005	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0049	.svg	DAO	Planche-ceramiques F793 et US 2026	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0050	.jpg	image	Photographie céramiques	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0051	.svg	DAO	Planche-ceramiques US 2016	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0052	.jpg	image	Photographie céramiques	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0053	.jpg	image	Photographie céramiques	PB	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0054	.svg	DAO	Planche-ceramiques F004, 411, 428/429, 628, 715, 716, 719, 765	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0055	.svg	DAO	Planche-ceramiques F 431	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0056	.svg	DAO	Planche-ceramiques F593	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0057	.svg	DAO	Planche-ceramiques F421, 526, 579	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0058	.svg	DAO	Planche-ceramiques F 575	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0059	.svg	DAO	Planche-ceramiques F004, 411, 428/429, 431, 471, 474	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0060	.svg	DAO	Planche-ceramiques F526, 530, 575, 579, 593, 628, 715, 716	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0061	.svg	DAO	Planche-ceramiques F719, 765, 881, 904, 908	AN	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0062	.svg	DAO	Archéozoologie	CG	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0063	.svg	DAO	Archéozoologie	CG	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0064	.svg	DAO	Archéozoologie	CG	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0065	.svg	DAO	Archéozoologie	CG	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0066	.svg	DAO	Lapidaire	KD	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0067	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0068	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0069	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0070	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0071	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0072	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0073	.jpg	image	Métal	CL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0074	.jpg	image	Monnaie	ALM	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0075	.jpg	image	Monnaie	ALM	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0076	.svg	DAO	Scories	FS	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0077	.svg	DAO	Tegula 1	AML	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0078	.svg	DAO	Tegula 2	AML	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0079	.svg	DAO	briques à poignée	AML	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0080	.svg	DAO	Mat. Hypocauste	AML	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0081	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0082	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0083	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0084	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0085	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0086	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0087	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0088	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**
	N.IM.MO_0089	.jpg	image	verre	LL	2018	**Clé USB**